

INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE
KONINKLIJK BELGISCH KOLONIAAL INSTITUUT

BIOGRAPHIE COLONIALE BELGE BELGISCHE KOLONIALE BIOGRAFIE

III

Avenue Marnix, 25
BRUXELLES

Marnixlaan, 25
BRUSSEL

PRIX : Fr. 350
PRIJS :

**BIOGRAPHIE COLONIALE BELGE
BELGISCHE KOLONIALE BIOGRAFIE**

ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES COLONIALES
KONINKLIJKE ACADEMIE VOOR KOLONIALE WETENSCHAPPEN



BIOGRAPHIE COLONIALE BELGE BELGISCHE KOLONIALE BIOGRAFIE

TOME IV

Avenue Marnix, 25
BRUXELLES

Marnixlaan, 25
BRUSSEL

1955

AVANT-PROPOS

Les circonstances font coïncider l'apparition du quatrième volume de la Biographie coloniale avec le vingt-cinquième anniversaire de l'Institut Royal Colonial Belge, aujourd'hui l'Académie royale des Sciences Coloniales.

C'est le moment de rappeler que la Biographie Coloniale est une création de l'Institut Royal Colonial Belge et n'en constitue qu'une des réalisations.

L'Institut manifeste principalement son activité dans trois sections différentes : les sciences morales et politiques, les sciences naturelles et médicales et les sciences techniques. Les membres des trois sections se réunissent chaque mois et étudient, dans leur domaine particulier, des problèmes qui alimentent un *Bulletin* favorablement apprécié dans les milieux coloniaux belges et étrangers.

En outre, l'Institut a confié à quatre commissions l'examen de problèmes spéciaux intéressant la matière coloniale et dont certains réclamaient la collaboration des trois classes : la commission de l'atlas général du Congo, la commission de la biographie coloniale, la commission d'ethnologie et de linguistique, et la commission d'histoire du Congo.

Disons enfin que, par son influence et par ses deniers, l'Institut a contribué largement à l'envoi de missions scientifiques en Afrique et ailleurs.

Le premier volume de la Biographie Coloniale est sorti de presse en 1948. Le quatrième volume paraît aujourd'hui.

Le résultat fait-il honneur à l'Institut ? — Ce n'est pas à nous de le dire. La commission de biographie peut cependant, semble-t-il, se rendre le témoignage d'être restée fidèle au programme qu'elle s'était fixé : recueillir toutes les informations nécessaires sur les coloniaux disparus, en contrôler l'exactitude, faire appel à des collaborateurs qualifiés, assurer l'objectivité indispensable à un travail d'ordre scientifique et ainsi aboutir à une œuvre qui ne soit pas un vain panégyrique, mais le reflet sincère de l'histoire du Congo.

La tâche de la Commission n'est d'ailleurs pas achevée. Certaines notices auraient dû être inscrites dans les volumes parus ; elles n'y figurent pas faute de renseignements complets parfois difficiles à obtenir. On se souvient d'autre part que, suivant la règle admise, une notice ne peut être consacrée à des coloniaux n'appartenant pas à la période dite héroïque qu'après l'expiration d'une période de dix ans entre le décès de l'intéressé et la publication de la notice. La matière s'étend donc au fur et à mesure que le temps passe. Le quatrième volume n'est pas le dernier de la série.

F. DELLICOUR,
*Président de la Commission de la Biographie
Coloniale Belge.*

**Commission de la Biographie Coloniale Belge.
Commissie voor de Belgische Koloniale Biografie.**

Président. — Voorzitter: F. DELLICOUR.

Membres. — Leden: R. CAMBIER, A. ENGELS, L. HAUMAN,
J. M. JADOT, G. MOULAERT, W. ROBIJNS, J. RODHAIN,
J. STENGERS.

Secrétaire. — Secretaris: E.-J. DEVROEY.



Photo R. Marchand.

HOMMAGE A LA REINE ASTRID

Le prénom de cette Princesse appelée à entrer de plain pied dans la Légende, signifie au pays d'où elle nous fut amenée : « celle-ci est don de Dieu », mais elle serait de surcroît, comme la fleur d'edelweiss qu'elle avait prise pour emblème, celle qu'on ne donne qu'une fois et d'un don sans retour... — C'est une jeune fille très simple, avait dit d'elle le roi Albert, en annonçant à la presse belge les fiançailles de son fils. — C'est une âme de cristal, avait ajouté un haut dignitaire de la Cour. Et le cardinal van Roey, primat de Belgique, devait reprendre ces deux phrases qui la dépeignaient toute, pour faire part au pays de l'accident de Küssnacht.

* * *

ASTRID-Louise-Sophie-Thyra, princesse de Suède, naquit à Stockholm, au palais de Parkudden, le 17 novembre 1905. Troisième fille du prince Charles de Suède, duc de Westrogothie, frère du roi, et de la princesse Ingeborg de Danemark, sœur du roi Christian, la petite princesse douée d'un caractère particulièrement heureux, dès son premier sourire, serait la joie de sa famille et la fierté du peuple suédois. Son père, cependant, président de la Croix-Rouge et fort occupé d'œuvres, ne gâtait aucunement ses enfants. Aidé par une

épouse qui était une éducatrice remarquable, il les élevait dans la simplicité que des revers de fortune lui avaient imposée. Avec ses deux sœurs aînées et son frère plus jeune qu'elle, Astrid grandit dans une habitation modeste de Stockholm ou, au Gothland, dans la jolie propriété de Fridhem, où la famille passait la plus grande partie de l'année. Suivant le bon usage des princesses suédoises, elle fut tôt initiée à l'économie ménagère et à la puériculture, cette dernière école lui donnant l'occasion de s'attacher aux poupons de la crèche où elle faisait son stage et de pleurer de tout son cœur, quand il lui fallait les quitter. Sa mère disait d'ailleurs qu'elle avait le sens social inné, disposée, dès son âge le plus tendre à tout donner aux pauvres de ce dont elle pouvait disposer.

* * *

Se trouvant en Suède, en 1926, où sa mère l'avait conduit incognito, le duc de Brabant Léopold de Belgique s'éprit, dès qu'il la vit, de la plus jeune nièce du Roi. Celle-ci était devenue une grande jeune fille mince, au teint éblouissant, aux cheveux châtain clair. Son regard était limpide et semblable à ces eaux des lacs de son pays où l'azur et l'émeraude s'allient merveilleusement, son sourire très doux et ses gestes empreints d'une grâce infinie. Pour avoir longuement appris à surmonter une timidité quelque peu excessive, elle n'était que plus gaie, d'une saine gaieté, pleine d'esprit et d'humour, mais de l'esprit et de l'humour qui ne blessent jamais. Belle et bonne, la Princesse agréa les vœux de l'héritier du trône de Belgique.

Une seule chose pouvait contrarier leur projet d'unir leurs destinées : l'appartenance à la religion luthérienne de la princesse Astrid, trop droite pour changer de confession par raison d'État. Dès le mois de septembre, le roi Albert soumit le cas au Saint-Père. Pie XI accorda en toute bienveillance à

l'auguste impétrant les dispenses canoniques qu'exige la bénédiction d'un mariage mixte, y ajoutant, par considération pour l'attachement du roi des Belges à l'Église, l'autorisation de célébrer ce mariage de nature canonique discrète dans le plus grand apparat. C'est ainsi que le mariage fut célébré à Stockholm le 4 novembre, civillement et sans aucune cérémonie du culte luthérien, mais à Bruxelles, religieusement et solennellement, dans la vieille collégiale des Saints-Michel-et-Gudule, en présence de tous les évêques de Belgique, le 10 novembre suivant.

Le 7 novembre, en effet, la Princesse tout de blanc vêtue et qui avait emprunté, avec les siens, la route des Vikings à la fois et des cygnes, avait débarqué à Anvers d'un bateau non moins blanc. Elle avait eu un grand geste de la main pour saluer la foule qui se pressait sur le quai, puis, elle s'était jetée dans les bras de son fiancé, ainsi devenue nôtre avant d'avoir mis le pied sur le sol d'un pays qui ne l'oublierait jamais.

La Princesse faisait sienne la parole de Ruth : *Ton peuple sera mon peuple*, sans pourtant oublier sa terre suédoise. Elle ne louait jamais les beautés de la Belgique sans allusion à celles de sa patrie nordique, et on la vit, un jour, pleurer comme une enfant, à la seule audition d'un discours évoquant les lacs et les forêts de sa terre natale, au point d'inquiéter son auguste beau-père. « On va croire, dit-il, qu'elle est malheureuse chez nous ! »

* * *

Elle était, au contraire, très heureuse. Au palais de Belle-Vue, d'abord, où vit le jour, par un matin d'octobre, en 1927, la princesse Joséphine-Charlotte ; au petit palais du Stuyvenberg, ensuite, où naquirent, le 7 septembre 1930, Baudouin, comte de Hainaut, et, le 6 juin 1934, le prince de Liège, Albert ;

au château de Laeken, quelques mois après l'accession du Duc de Brabant au trône, ou encore au château condruzien de Ciergnon ou à Villers-sur-Lesse. Après la mort du roi Albert, nos souverains firent aussi des séjours de saison en leur villa du Zoute où les enfants royaux se plisaient infiniment.

C'est dans ces lieux choisis que la princesse Astrid vécut les neuf années qu'elle passa parmi nous.

Sans jamais oublier ses devoirs de princesse, d'abord, puis de reine des Belges, elle veillait elle-même à toute l'économie de la maison royale, à la décoration florale des palais, à la santé du personnel. Ne sachant à son arrivée parmi nous que le suédois, l'allemand et l'anglais, elle était parvenue, après deux ans d'effort, à parler aisément le français et le flamand.

Devenue belge et profondément, la jeune Reine restait tendrement attachée à ceux qui l'avaient élevée. Tandis que le Roi faisait à cheval son entrée dans Bruxelles, le matin de son avènement au trône, c'est avec son vieux père dans l'uniforme auquel il devait un surnom de prince de légende, que la Reine, accompagnée de ses enfants, le rejoignit en carrosse de gala. Lors de l'Exposition universelle de Bruxelles, en 1935, le Prince bleu et sa fille inaugurerent ensemble le pavillon suédois du Heysel. Le Prince y acheva la lecture du discours qu'on lui avait demandé, en baisant galamment la main de la Reine des Belges pour embrasser ensuite sa fille sur les deux joues, tout paternellement.

Astrid, d'ailleurs, vouait le même culte à son royal beau-père, qui l'appelait « sa très chère fille venue du Nord », sans que la Princesse de Piémont, sa préférée pourtant, en conçût jalousez.

« *Quand tu seras reine...* », lui avait dit un jour le roi Albert.

« *Je ne veux pas être reine...* », s'était-elle écriée en lui sautant au cou, « et vous devez vivre cent ans ! »

Les mots : « Le Roi l'a dit », l'auraient conduite au bout du monde.

Et son admiration pour la Reine sa belle-mère était aussi sans bornes.

« *Si je pouvais lui ressembler... !* », disait-elle humblement.

Si différentes fussent-elles d'esprit et de caractère, les deux princesses ne s'en accordaient pas moins bien devant l'autel de la piété conjugale sur lequel, l'une et l'autre, elles avaient déposé en dépôt nuptial leur cœur, leur âme et jusqu'à leurs pensées.

Reine, Astrid ne sera que la seconde du Roi, mais elle le secondera de tout son pouvoir d'aimer. Sa collaboration sera, d'ailleurs, toujours des plus intelligente et, par là même, discrète. Car elle aura compris, à l'école de la reine Élisabeth, qu'il n'est pas nécessaire, pour aider un époux, de s'immiscer dans ses fonctions.

Un jour, à Mons, le Roi venant de prononcer un discours, le bourgmestre, un homme d'âge, se tournera vers elle, pour lui dire, souriant :

« *Votre Majesté, Madame, devrait bien aussi nous parler... !* »

Astrid, le regardant, lui répondra gravement :

« *Le Roi parle ; la Reine écoute* ».

* * *

Chez celle à qui s'adresse l'hommage de ces pages, toute la vie de la chrétienne fut chant de louange au Créateur. Elle le voyait partout dans la belle nature et les êtres qui la peuplent d'admirables présences. Toute petite encore, elle avait dit un jour en regardant des mouettes tremper leurs ailes dans l'eau d'un lac de Suède : « Je voudrais avoir des ailes, mais pour m'élever au-dessus de la terre. Ce doit être si beau de l'autre côté des nuages ». Plus tard, elle préférera voyager en avion.

La Princesse lisait la Bible et elle en aimait la lecture, où

elle avait acquis ce sens de la religion qui se manifestait dans son souci du devoir, son mépris de l'inconfort, sa maîtrise de soi et le plus loyal franc-parler.

Aussitôt mariée, elle se mit à suivre avec entier respect et très vive attention les cérémonies religieuses que suivait son mari. Instruite, à sa demande, de la religion catholique par le chanoine Dessain, elle abjura le luthéranisme, le 5 août 1930, en la fête de N.-D. des Neiges, en la chapelle de l'archevêché de Malines. Son baptême luthérien ayant été reconnu valable, la Princesse s'étant confessée, fut aussitôt admise à communier aux côtés de son époux. Le lendemain, le cardinal van Roey lui administra le sacrement de la confirmation dans la chapelle privée du château de Laeken. On avait proposé à la Princesse de remettre ces cérémonies génératrices d'émotions et de fatigue jusques après la naissance de l'enfant qu'elle attendait. Mais elle protesta. « Je veux, dit-elle, que mon fils naisse de mère catholique. »

Le 7 septembre suivant, qui était un dimanche, naquit Baudouin, le prince du centenaire de l'indépendance belge. Ondoyé le même jour par le doyen de Laeken, l'enfant fut baptisé, solennellement cette fois, le 11 octobre, et l'acclama-tion qui monta de la foule vers la Duchesse de Brabant, rayonnante de grâce et de félicité, lorsqu'elle apparut au parvis de Saint-Jacques, évoquait le fracas de la mer aux grandes marées d'hiver.

Le pape Pie XI fit envoyer à sa nouvelle ouaille un crucifix splendide qu'elle plaça dans sa chambre à coucher et dont le Duc de Brabant remercia le Souverain Pontife en l'assurant, de la part d'Astrid, de sa joie d'être fille de l'Église. Comme Ruth, Astrid pouvait désormais dire à son époux, non seulement : *Ton peuple sera mon peuple*, mais encore : *Ton Dieu sera mon Dieu !*

* * *

Astrid fut aussi une mère incomparable. Ses enfants étaient sa fierté. Soucieuse avant tout de ses devoirs envers eux, elle les a tous les trois nourris plus de six mois et leur a dispensé l'éducation première que personne ne peut assurer comme une mère.

Elle se plaisait vivement à pousser elle-même, dans le parc de Bruxelles, la voiture de sa première-née et prenait dans ses bras les petits « marolliens » qui venaient lui demander de voir la « petite Princesse ». Elle ne se plaisait pas moins à faire les honneurs, seule, de sa nursery, où elle passait de longues heures, aux visiteurs de Belle-Vue ou du Stuyvenberg. Et comme, un jour, une de ses invitées soucieuse du protocole, se bornait à admirer la princesse Joséphine âgée de quelque six mois,

— « *Mais embrassez-la donc* », s'écria la maman, en la lui mettant dans les bras et lui demandant de surcroît si elle n'aimait pas les enfants.

— « *N'est-ce pas qu'il est beau ?* » disait-elle, rouge de fierté, en pressant contre son cœur la tête blonde et bouclée du petit prince Albert. « J'ai peur, ajoutait-elle, aimablement confuse d'avoir une préférence, mais il ressemble tant au Roi »... Et la dernière image que nous ayons gardée de notre Souveraine, la montre triomphale, tendant leur Prince de Liège aux habitants en liesse de la Cité ardente.

Mais cette mère était parfaite éducatrice d'enfants que leur naissance obligeait plus que d'autres à se vouer au bien commun. C'est ainsi qu'apprenant des dames de la Cour que sa « maman » était retournée au Ciel, mais que son « papa » reviendrait bientôt, Joséphine-Charlotte, après avoir laissé s'épandre sa douleur, s'informa gravement : « Pour la Belgique, c'est moins pire n'est-ce pas ? » Et que le prince Baudouin qui vient d'avoir cinq ans, se trouvant en gare de Jemelle, s'accrochant aux longs voiles de deuil de la grande

maîtresse de la Maison de la Reine, l'appellera : « Comtesse ! » et quand on lui demandera : « Qu'y a-t-il, Monseigneur ? » dira son repentir de n'avoir pas donné la main au chef de gare : « Maman le faisait toujours ».

* * *

Reine, Astrid tint à être la Reine de l'Enfance.

A un petit Suisse, un jour, qui lui avait demandé ce qu'est une reine, elle avait répondu : « La reine est une maman qui ne s'inquiète pas seulement de ses propres enfants, mais songe également aux petits enfants des autres ».

Elle y songe, elle-même, mais elle y songe avec un sens éminemment réaliste et pratique. Comme elle rencontre, un jour, dans les dunes de la Côte, une femme de pêcheur impuissante à déceler la secrète raison d'un grand chagrin d'enfant, la Reine se saisit du banbin tout en pleurs. Elle le démaillote, découvre dans ses couches l'épingle de sûreté dont la pointe libérée le tourmente si fâcheusement, et le rend, débarrassé, à sa mère qui n'avait pas « pensé » si loin !

C'est de la pitié qu'inspirait à son cœur la misère des enfants des autres, que jaillit le seul appel qu'ait pu faire la Reine au bon cœur de son peuple. La crise économique et financière qui avait assombri la fin du règne d'Albert Ier, atteignait à son apogée. Dans tous les centres ouvriers, au Borinage tout particulièrement, la misère régnait et la mortalité infantile devenait effrayante. C'est alors que la jeune souveraine prit, sans consulter personne, la première et la seule initiative, hélas ! de sa trop courte vie. Elle écrivit de sa main au premier ministre Henri JASPAR en lui faisant part de sa décision de remédier à la situation. Dès ce jour, de tout le pays, affluèrent vivres et vêtements.

La Reine, aidée par quelques dames qu'elle a choisies, préside elle-même journellement leur ouvroir, leur assigne leur tâche, vérifie leurs travaux, trie les objets reçus et ceux qu'elles ont confectionnés, en compose des colis, en dirige la distribution.

Méprisant la fatigue, elle visita bientôt, à longueur de journées, par le froid et la pluie au cœur d'un dur hiver, les familles dont l'épreuve est devenue son épreuve. Dans une langue très simple, elle interroge les mamans et celles-ci retrouvent le sourire en la regardant. Elle embrasse les « gosses » barbouillés des corons et caresse les têtes blondes des petits Flamands qu'elle y rencontre, comparant taille et poids de ses jeunes protégés à la taille et au poids de ses propres enfants.

— « Mon troisième est aussi un petit *krollekop* », assura-t-elle un jour, dans la langue imagée des taudis bruxellois.

Et on la vit grimper à la mauvaise échelle de certains galetas où un enfant souffrait, « pour voir vraiment », expliquait-elle alors aux autorités locales demeurées en terre ferme.

Et que de gestes du même aloi sont restés ignorés !

Pendant les neuf années qu'elle fut parmi nous, il n'est pas une misère que la Reine ait connue sans tâcher de la soulager.

* * *

Fidèle à son propos de suivre partout celui qui possédait sa foi, dans les cérémonies comme dans les délassements, la Princesse fut naturellement associée aux voyages de préparation coloniale du Duc de Brabant aux premiers temps de leur bonheur.

A vrai dire, l'héritier du Trône s'était-il déjà rendu au Congo une première fois, du 21 mars 1925 au 21 janvier 1926, en « étudiant studieux », a dit un des témoins de la randonnée princière. Il en avait rapporté les éléments d'un important

discours prononcé, à l'occasion du II^e Congrès national, sur les inévitables incidences fâcheuses de toute colonisation sur les populations indigènes qui en sont l'objet, et sur les moyens de les réduire à un minimum négligeable par l'apport de bienfaits qui les compensent avec surabondance.

En 1928, accompagné cette fois de la princesse son épouse, l'héritier du Trône, à qui son père a souvent répété qu'il faut que les princes voyagent avant que de régner parce qu'après, il est trop tard, entreprend un voyage de documentation aux Indes néerlandaises. Partis le 23 novembre, les époux princiers touchent Batavia quelque vingt-cinq jours plus tard. Ils passent la Noël au célèbre jardin botanique de Buitenzorg, le plus beau des jardins botaniques du monde, visitent ensuite Bandoeng, Soerabaya et l'île de Bali, sanctuaire du rythme. Puis, ils passent aux Célèbes, aux Moluques, en Nouvelle-Guinée, où la forêt subtropicale qu'occupent les Papous, doit rappeler au Prince celles qu'il a parcourues, dans notre colonie, avant ses fiançailles, entre Lukolela et le lac Léopold II. Rentrés par Sumatra, Palembang, Bankoelen et Sabang, nos Princes nous rapportent des pays visités; livres, documents, images et toute une collection d'insectes et de plantes dont ils enrichiront les musées bruxellois.

En 1932, le Duc de Brabant décide de compléter ses études coloniales en allant observer sur place la colonisation de l'Asie orientale française. La Duchesse l'accompagne et le couple princier ayant pris bord à Gênes, fait escale en Égypte, à Sumatra et à Selangor pour arriver en Malaisie. Là, il visite la mine de Soengei-Besi, le musée d'histoire naturelle de Kuala-Lumpur, la station climatique de Fraser's Hill. Il passe alors la mer de Chine et se rend à Bangkok, capitale du Siam, où il peut s'attarder en toute simplicité aux multiples rayons d'un grand magasin belge. A Praé,

le duc s'intéresse à une exploitation de bois de teck, aux éléphants dressés qu'on y emploie, et capture des papillons. Puis il passe au Laos, gagne Kieng-Kwang en pirogue, Luang-Prabang en caravane et est reçu à Hanoï, le 7 mars 1932, par le grand gouverneur de l'Union indo-chinoise qu'était PASQUIER. Il s'intéresse surtout aux efforts déployés, dans cette colonie de longtemps surpeuplée et toujours prolifique, pour combattre la menace constante de la famine par l'établissement de cultures intensives et par des migrations sage-ment dirigées. Mais il visite aussi les établissements uni-versitaires, l'Institut du Cancer et l'École des Beaux-Arts annamites, puis l'Institut Pasteur et les baraquements de la Légion étrangère où il serre la main à une trentaine de Belges.

Du Tonkin, nos Princes gagnent l'Annam, s'arrêtent à Hué, traversent Saïgon, voient Pnom-Penh et Angkor, la ville sainte devenue la ville d'art du Cambodge.

Le 26 mars, ils quittent l'Indochine pour se rendre à Hong-Kong et, de là, aux Philippines, où le Duc enrichira ses collections de reptiles, d'insectes et de plantes rares. Ils nous reviendront après un arrêt aux Célèbes, un autre à Bornéo, pour quinze jours de jungle, et d'autres à Bali, à Java et à Batavia, où ils s'embarqueront pour rentrer au pays.

Ceux qui savent qu'en 1928, n'ayant encore donné le jour qu'à la future Grande-Duchesse héritière du Luxembourg, Astrid, ayant dû se rendre à Paris pour deux jours, écourta son séjour, parce que son bébé l'attendait, peuvent se repré-senter quel sacrifice intime la mère s'imposait pour suivre à l'étranger, en de telles randonnées, un époux appelé aux voyages qui forment les rois.

Six mois à peine après leur rentrée d'Insulinde, nos princes vont se remettre en route. Malgré la suite donnée, dans le monde colonial belge aux suggestions princières de 1926, les plus graves problèmes n'ont cessé de se poser, dans notre colonie, à ceux aux yeux de qui toute action coloniale relève du bienfait, toute domination du service. Il s'agit de les résoudre et de concilier enfin la mise en valeur méthodique du sol et du sous-sol et le développement matériel et moral du peuple qui s'y trouve attaché. A ce problème capital, étendu à la fois et complexe, se rattachent à toute évidence ceux que pose le souci de la santé publique et d'une évolution démographique heureuse. C'est pour en étudier les données *in vivo* que l'héritier du trône, à la demande du Sénat, va se rendre au Congo.

La Duchesse de Brabant, qui suit une fois encore partout où le conduit le souci d'observer, de juger et de conclure, l'envoyé du Sénat, trouvera sûrement l'emploi de ses facultés éminemment féminines et maternelles dans la visite à la fois instructive pour elle et encourageante pour nos agents civilisateurs, des écoles, des dispensaires, des hôpitaux, des maternités et des missions religieuses. De ces devoirs qu'elle déduit de son devoir d'état, la Princesse s'acquitte à merveille. Dans chaque poste, elle s'informe des services qu'elle y peut visiter, scolaires, médicaux ou sociaux. Dans chacun de ces services, elle cherche ce qu'il y manque et s'enquiert des apports qui pourront suppléer aux manques constatés, des gauchissements à redresser, des progrès à encourager. Partout, mères et enfants lui font fête, et peu après son retour, l'administration des Postes congolaises ayant une série de timbres à surtaxe à émettre au profit de l'Œuvre de l'Enfance noire, donne pour vignette aux trois timbres projetés, un portrait de la Princesse, debout, parmi des enfants noirs.

D'un tempérament foncièrement religieux et devenue catholique par son abjuration en 1930, Astrid s'intéressa puissamment aux Missions et c'est une haute personnalité ecclésiastique qui écrivit à son sujet que les missionnaires n'oubliaient jamais ses visites et que leurs néophytes se souviendraient toujours de la grâce de son sourire.

Le 16 avril, nos Princes nous revinrent. Leur voyage de plus de trois mois leur avait permis de visiter la plupart des grandes plantations congolaises, observant, notamment, les essais de collaboration entre Européens et paysans indigènes, et dans les Uele, une ébauche de paysannat surveillée par la COTONCO, s'intéressant d'ailleurs à toutes les autres stations expérimentales rencontrées. Ils avaient aussi visité Matadi, Léopoldville et le Kasai, Élisabethville et le Katanga, Coquilhatville et le jardin d'essai d'Eala, Stanleyville et Buta. Ils avaient assisté à Gangara na Bodio à diverses étapes du dressage d'un éléphant, traversé l'Ituri et le Kivu, admiré de la faune tropicale du Parc national Albert et, poussant une pointe en Uganda britannique, avaient pris bord à Nairobi sur l'avion qui devait les conduire à Brindisi pour, de là, les ramener au pays.

Les plus vifs hommages furent rendus à la Princesse quand elle accompagna son époux, le 3 juillet 1933, au Cercle royal africain de Bruxelles, et, le 16 novembre suivant, quand elle l'accompagna à l'*African Society* de Londres, où, à une table à laquelle s'étaient assis le Prince de Galles, Rudyard Kipling, lord Leverhulme et quelque trois cents personnalités coloniales congolaises, lord Buxton la félicita de l'intérêt des plus sincères qu'elle avait porté à tout ce qui a trait au bien-être social au Congo, aussi bien qu'elle l'avait toujours fait en Belgique.

Le comte Buxton était bien informé.

* * *

Le 17 janvier 1934, un accident mortel reprenait à Astrid son vénéré beau-père, notre roi-chevalier.

Quand prit fin, pour la Cour, le deuil du roi Albert, une dame d'honneur de la jeune souveraine répondit à sa mère émue de la surcharge de l'agenda de la Reine :

« La Reine nous a prévenues qu'elle suivrait le Roi partout ! »

Toujours bien accueillie, les vives acclamations dont elle était l'objet, ne cessèrent jamais de l'émoi, sans qu'elle y vit jamais la preuve d'un succès personnel. Pour elle, il s'agissait plutôt d'un hommage rendu au principe de l'autorité. Et elle s'y associait. La majesté, notamment, de ses grandes réverences de Cour, exprimait bien cette intention d'hommage et formait un contraste significatif avec le geste déjà devenu légendaire dont elle saluait, en son nom personnel, les foules attendries par la grâce de sa présence.

* * *

Les oies sauvages, pourtant, venues des lacs du Nord et volant en triangle dans le ciel bas de Flandre en novembre 1934 auraient pu reconnaître, dans la Reine en grand deuil, la Princesse des Neiges, tout de blanc vêtue alors, qu'un bateau blanc comme elle nous avait amenée huit ans auparavant.

C'était toujours, en effet, la Princesse Trida si chère aux Suédois que, pour un de ses sourires, les mendians de Friedhem se seraient passés d'aumône. Elle était même plus belle qu'au temps de ses fiançailles, « *Bella! Bella!* » s'était écrié le pape Pie XI quand le roi Albert, à l'occasion du mariage de sa fille avec le Prince du Piémont, lui avait présenté sa belle-fille. Toujours aussi simple et aussi joyeuse, la jeune Reine avait encore acquis depuis lors une grâce dans la maîtrise qui frappait quiconque l'approchait, et l'obligeait à

répéter, comme l'avait fait tout haut une marchande de fleurs : « Comme vous êtes belle, si belle ! » Mais personne ne savait que cette grâce incomparable n'était déjà plus de celles que confère la terre, mais l'effet de l'élection d'une âme par Dieu marquée pour le rejoindre en sa gloire. Dans ce domaine de l'au-delà, nos yeux de chair sont aveugles et l'entourage royal ne comprit que plus tard pourquoi toute cette beauté, pourquoi tout ce bonheur l'inquiétaient parfois.

En cet hiver de crise de 1934, Astrid devenue reine et s'étant arrêtée à l'église de Comines, au cours d'une de ses charités, devant la statue miraculeuse de la Vierge que l'on y vénère, sentit ses yeux se mouiller de larmes. « Sainte Mère de Dieu, dit-elle, je ne puis être heureuse tant que des Belges ont faim. Faites qu'il ne meure plus tant de petits enfants. Arrêtez cette misère effroyable qui règne. Mon Dieu, prenez plutôt mon bonheur pour le donner aux autres ».

Le Ciel, hélas ! entendit sa prière.

Il fit très beau l'été d'après. Pour se reposer des fatigues que leur avait imposées l'exposition de Bruxelles, nos Souverains avaient passé quelques jours de vacances dans la propriété royale du Haslihorn, près de Lucerne. Depuis deux jours déjà, les petits princes étaient rentrés en Belgique. Avant de les y rejoindre, leurs parents feraient encore quelques excursions en montagne.

Par un matin radieux, les rives tranquilles et riantes du lac furent déchirées par un cri dont l'appel fut sans doute émouvoir jusqu'aux lacs suédois.

— « Astrid ! Astrid ! » sanglotait notre Roi, à genoux devant la Reine, dans l'herbe, au bord du lac.

Mais personne ne lui répondit.

— « La Dame est morte », dit le paysan accouru sur les lieux. C'était le 29 août 1935, à Küssnacht, en Suisse.

Sous le « baiser de la nuit », Astrid était entrée dans la toute Lumière.

* * *

Au Stuyvenberg, les domestiques s'enfuient, les mains aux oreilles, pour ne plus entendre la voix mutine du prince Albert qui, depuis la veille, se complaît dans ses premiers pas en appelant fièrement : Maman !

Le Roi, le bras fracassé, la figure en sang et le cœur brisé, s'est déjà réfugié dans les bras de sa mère.

A l'arrivée de ses beaux-parents, il s'est mis à genoux devant eux.

— « Merci de l'avoir rendue si heureuse », lui ont-ils dit simplement.

Et maintenant il y a des fleurs partout sur le grand escalier de marbre du palais de Bruxelles, celui qui mène au salon du Penseur où, il y a si peu de temps, fut exposée la dépouille mortelle d'Albert I^e. Il y en a jusque sur l'esplanade, devant les grilles. Des couronnes venues de tous les points du globe rendent hommage à la jeune morte. La Maison Royale l'a couverte de violettes sous lesquelles elle sera ensevelie, et l'on a placé sur son cœur un petit cadre suédois contenant trois portraits d'enfants.

Les Belges ont revu leur Princesse des Neiges une fois encore en blanc. Ils sont venus par milliers la contempler dans la beauté de son dernier et bienheureux sommeil. Et il en vient encore. Et il en vient toujours quand le cercueil se ferme sur elle pour toujours, comme s'ils croyaient pouvoir, dans la foi tenace de leur race, la ranimer par leurs prières. Ils n'iraient plus cette fois en joie à sa rencontre sur la route des cygnes, mais ils graviraient derrière elle, à la suite du Roi, la voie royale de la Croix.

Ils n'oublieront jamais celle qu'ils appelaient : notre Astrid.

Ils apprendront à leurs enfants, à ceux qu'elle avait pris en si haute pitié, à muer peu à peu leur amour en souvenir.

— « Je me donne tout entier à la Belgique, avait dit le Roi, le jour de son avènement, et la Reine m'assistera de tout son pouvoir ».

Oui, Sire, les siècles en témoigneront : de tout son pouvoir...

* * *

Astridam plango, « Je pleure Astrid », porte la cloche qui tinte chaque soir à Küssnacht et dont les tintements caressent les eaux vertes dont la couleur rappelle le regard de la chère morte.

Ici, tout parle d'elle. Les jeunes couples, en tour de noces, aiment à couvrir de fleurs la croix qui s'est élevée à sa douce mémoire, à la place où elle rendit l'âme. Ils prient dans l'oratoire en pierres de Belgique et en bois de Suède où s'évoque sa Foi. Ils confient leur bonheur encore tout en espoir à la Reine qui fut si heureuse ici-bas de s'être donnée sans retour.

8 juillet 1954.
Angélique d'Oultremont.

BIOGRAPHIE COLONIALE BELGE

BELGISCHE KOLONIALE BIOGRAFIE

A

ABBADIE D' (*Antoine-Thomson*) (Note complémentaire au T. II, col. 1).

Il s'agit des deux frères *Antoine* et *Arnould* d'Abbadie.

Il y eut à leur propos plusieurs controverses, car on mit en doute la véracité de leur voyage en Abyssinie (D^r Th. C. Beke, *Letter to M. Daussy, president of the Geographical Society of France*, London, 1850). Plus tard, ils furent complètement réhabilités par des explorateurs mieux informés.

22 juillet 1954.
A. Vandeplas.

Géodesie d'Éthiopie (Paris, 1860-63) ; *L'Abyssinie et le roi Theodor* (Paris, 1868). Tous deux par Antoine D'Abbadie. — Arnould D'Abbadie, *Douze ans dans la Haute-Éthiopie* (1868, 2 vols). — *Bulletin de la Soc. de Géogr. de Paris* (2^e série, IX, p. 200 ; 3^e série, 1852, p. 340, 355). — *Petermanns Mitteilungen* (1860, p. 243 ; 1864, p. 37, 117 ; 1868, p. 389).

ACKER (VAN) (*Eugène-Charles-Henri-Nathalie-Marie*), Directeur van Zeewesen en Openbare Werken (Passendale, 26.5.1874—Orpington, Engeland, 5.3.1941). Zoon van Henri en van Soudan, Euphrasie.

Burgerlijk bouwkundig ingenieur van de hogeschool te Gent is hij werkzaam van 1899 tot 1905 bij een organisme voor het aanleggen van spoorwegen. In 1905 wordt hij aangeworven door de Onafhankelijke Congostaat in de hoedanigheid van ingenieur sectiehoofd 2^e klasse en volbrengt in overheidsdienst van 8 november

1905 tot 21 november 1913, drie termijnen : van november 1905 tot oktober 1907, bij de «Compagnie des Chemins de fer des Grands Lacs» te Stanleystad ; van juli 1908 tot juli 1911, bij de dienst van Zeewesen en Openbare Werken te Boma, waar hij op 3 februari 1911 bevorderd wordt tot de graad van ingenieur sectiehoofd I^e klasse ; van januari 1912 tot november 1913, als directeur, benoemd op 5 januari 1912, van voornoemde dienst te Boma.

In 1914 treedt hij af. Bij het uitbreken van de oorlog vlucht hij naar Holland en wil van daar naar Engeland, doch wordt onderweg op zee aangehouden door de vijand en als gevange gegeven overgebracht naar Duitsland.

Na de oorlog 1914-1918 vestigt hij zich als aannemer te Oostende en werkt voor de wederopbouw van de verwoeste streken.

Van juni 1930 tot september 1931 verblijft hij nog in Congo voor rekening van de C.F.L., belast met de studie van de spoorweg van Kivu (Uvira-Costermansstad) en de opbouw van magazijnen in de haven van Kigoma.

In mei 1940 neemt hij de wijk naar Engeland, waar hij overleden is in het hospitaal Farnborough, Orpington, district Bromley, Kent.

Eervolle onderscheidingen : ridder in de Koninklijke Orde van de Leeuw, Dienstster met drie strepen, Herinneringsmedaille van Congo.

6 februari 1952.
J. Jorissen.

ANDRÉ (*Norbert-Camille*), Agent d'administration de l'É.I.C. (Le Rœulx, 25.11.1863 — La Louvière, 3.2.1937). Fils de François-Constant et de Soupart, Sophie-Antoinette.

Ses études achevées au collège du Rœulx, il s'engagea, le 5 décembre 1879 au 2^{me} régiment d'artillerie et y fut fait maréchal de logis le 25 décembre 1880. C'est cependant en qualité d'agent d'administration et non en qualité de sous-officier de la Force publique qu'il entra au service de l'É.I.C. le 15 janvier 1887.

Embarqué à Anvers le 2 février suivant, il fut, à son arrivée à Boma, désigné pour Matadi. Il y fit un terme complet, mais non sans avoir éprouvé quelque peine à se plier à la discipline nécessaire et à la saine tempérance exigée de lui par son commissaire de district.

Il se rembarqua définitivement à Banane sur *l'Afrikaan* le 25 novembre 1889.

28 novembre 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 373.

ANDRIMONT (d') (*Victor-Leon*), Ingénieur civil (Liège, 29.3.1836 — Bruxelles, 9.4.1905).

Fut en 1889 membre de la Chambre des Représentants, membre également de la section centrale à la constitution de la Compagnie du Chemin de Fer du Congo. Auteur de divers ouvrages : *Des institutions et des Assurances ouvrières de la Belgique*, Bruxelles 1871 ; — *La philanthropie sociale à l'Exposition universelle de Vienne en 1873*, Bruxelles 1875 ; *La coopération ouvrière en Belgique*, Bruxelles 1876 ; *La question consulaire*, Bruxelles 1880 ; *Le Crédit agricole*, Bruxelles 1888.

15 mai 1953.
M.-L. Comeliau.

Mouvement Géographique, 1889. — E. De Seyn, *Dictionnaire biographique des Sciences et des Arts en Belgique*, Bruxelles 1935, t. I, p. 184.

ANET (*Kennedy-Walter*), Pasteur évangélique (Saint-Josse-ten-Noode, 7.10.1848 — Woluwé-Saint-Lambert, 17.12.1934).

Fils d'un père suisse et d'une mère écossaise, le nom de famille de sa mère lui fut donné comme prénom, ainsi que le veut l'usage en Écosse.

Il fit ses humanités à l'Athénée de Bruxelles et ses études de théologie à la faculté de l'Église libre du Canton de Vaud à Lausanne, dont il obtint la licence en théologie en 1874.

Revenu en Belgique après des séjours d'étude en Écosse et en Allemagne, il fut pasteur de l'Église chrétienne missionnaire belge (Église protestante indépendante de l'État) à Seraing,

puis à Jumet et Courcelles. Devenu membre du comité administrateur du corps ecclésiastique susnommé, il seconda son père, Léonard Anet, depuis des années secrétaire général (administrateur général) de l'Église chrétienne missionnaire belge ; il l'y remplaça en 1884, tout en restant pasteur à Jumet et Courcelles ; mais en 1887, il dut renoncer à sa charge paroissiale pour s'occuper entièrement de cette administration et de tous les à-côtés de celle-ci. Il occupa ce poste de direction pendant trente-six ans.

Kennedy Anet s'intéressa toujours aux missions en terre païenne et spécialement aux missions protestantes qui, depuis 1879, s'établissaient au Congo. Il fit souvent venir en Belgique, pour des conférences dans les églises, des missionnaires anglais ou américains du Congo : les Grenfell et les Bentley n'étaient pas des étrangers pour les protestants belges.

Et lorsque le Congo devint ce prodigieux agrandissement du territoire national, Kennedy Anet et son collègue, le pasteur Paul Rochedieu, président du synode de l'Union des églises protestantes évangéliques de Belgique (Église subsidiée par l'État), furent cordialement d'accord pour pousser leurs deux synodes à la fondation, en 1910, d'une œuvre commune aux deux églises, la Société belge de missions protestantes au Congo. Et, comme il était désirable que, au moins un des deux président et vice-président alternatifs fût belge, K. Anet, suisse né en Belgique, demanda et obtint sans difficulté la nationalité belge.

Sans jamais se décourager en face des possibilités très restreintes du protestantisme belge, il fut, jusqu'à sa mort, un animateur de l'œuvre missionnaire protestante au Congo et il épaula toujours fermement son fils, le pasteur Henri Anet, qui fut, à la fois, secrétaire général de la Société belge de missions et agent de liaison à Bruxelles des missions du Congo.

Deux distinctions ont été accordées à Kennedy Anet : la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold II et le doctorat en théologie *honoris causa* de l'Université Mac Gill de Montréal (Canada).

Durant la guerre de 1914-1918, il fut amené à créer des cultes français à Anvers, appelé par des protestants ayant appartenu, de par leur ascendance, aux communautés allemandes de la métropole ; et, ayant abandonné en 1919 le secrétariat de l'Église chrétienne missionnaire belge, il resta le pasteur de cette nouvelle communauté anversoise, faisant régulièrement, jusqu'à l'âge de 74 ans, le voyage de Bruxelles à Anvers. Puis il fit, par deux fois, de longs interims à Bruxelles et il ne prit sa retraite, une retraite bien active encore, surtout en faveur des missions, qu'à 83 ans. Il s'éteignit le 17 décembre 1934, à 86 ans, des suites d'une chute dans son appartement et après trois jours de

grandes souffrances. D'innombrables témoignages d'estime, beaucoup émanant des autorités coloniales, arrivèrent à sa famille après sa mort. A tous ceux qui l'ont connu, il a laissé le souvenir d'une vie de labeur joyeux, confiant et persévérant, soutenu par une grande foi.

15 février 1952.
Em. Hoyois.

ANSIAUX (*Armand-Léon-Victor*), Sous-officier de la Force Publique (Liège, 18.8.1875 — Léopoldville, 21.6.1899). Fils de Georges-Tous-saint-Joseph et de Warnier, Anne-Mélanie-Hubertine.

Engagé au 14^e de ligne le 11 septembre 1893, Ansiaux quitta l'armée en 1899 avec le grade de sergent, conquis le 8 juin 1898. Il offrit ses services à l'É.I.C. et fut admis comme sous-officier. Embarqué à Anvers le 27 avril 1899, il fut désigné à Boma, le 19 mai, pour le district du Stanley-Pool. Il atteignit Léopoldville le 25 mai. Presque aussitôt atteint de fièvre paludéenne, il dut s'aliter et succomba un mois à peine après son arrivée au Congo.

17 janvier 1953.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 2831.

ANVILLE (d') (*J. B. B.*) (Note complémentaire au T. II, col. 25).

Publications : *Mémoires sur le Nil* (Paris, 1745) ; *Dissertation sur les sources du Nil* (Paris, 1759) ; *Traité sur les rivières de l'Afrique intérieure*, Acad. des Inscriptions, vol. 73 ; *Mémoires de littérature*, vol. 43, p. 419.

22 juillet 1954.
A. Vandeplass.

ARNOLD (*Nicolas*), Secrétaire général du Ministère des Colonies (Petits-Rechain, 30.11.1860 — Ixelles, 4.3.1940). Fils de Nicolas-Joseph et de Franck, Isabelle.

La tâche qui consiste à rappeler la mémoire de N. Arnold s'accomplit avec allégresse car, si les coloniaux l'entouraient de leur respect, nul n'avait en même temps et à un aussi haut degré l'art de susciter les sympathies. Certes, il n'était pas allé au Congo. Le brouillard le plus intransigeant n'aurait songé à en faire la remarque. Depuis tant d'années il s'était identifié avec l'histoire du Congo ! Chacun savait qu'il avait vécu intensément l'époque héroïque. Au surplus la réflexion venait d'elle-même : Léopold II n'avait jamais mis le pied sur le sol congolais.

Au soir de sa vie, N. Arnold parvint au faîte des honneurs. Il avait cependant commencé par les échelons inférieurs. Plus tard, dans ses heures d'épanchement, avec une bonhomie

souriante et un soupçon de fierté, il racontait volontiers qu'au sortir de l'école régimentaire de Huy où il était devenu moniteur « grâce à sa belle écriture », il fit ses débuts à la Liste Civile comme petit commis au traitement annuel de mille francs moyeninan un travail ardu de douze heures par jour.

De la Liste Civile à l'Administration du Congo il n'y avait qu'un pas. Il y entra en 1884, un an avant la proclamation de l'État Indépendant du Congo. Il y continua son rude apprentissage sous les ordres des Strauch et des Thys.

A cette époque, Léopold II n'avait que quelques collaborateurs. Il les chargeait des besognes les plus diverses car tout était à créer. van Eetvelde devint bientôt le grand chef en sa qualité de Secrétaire d'État. Il le resta jusqu'en 1901, année où les services sont nettement séparés : Intérieur, Finances, Affaires Étrangères et Justice.

Rapidement Arnold s'était signalé dans l'administration des Finances où il eut pour chef Van Neuss, puis Droogmans. En 1896, il fut nommé directeur des Finances et en 1904 directeur général. A un moment donné il fut appelé à remplacer M. Droogmans pendant une absence prolongée de celui-ci. Il eut ainsi l'occasion d'entrer en rapport direct avec le Roi-Souverain qui put apprécier son activité et sa compétence.

Longtemps après, au cours d'une manifestation organisée en l'honneur de N. Arnold, le Ministre des Colonies Rubbens, apprécia de la façon suivante le travail qui s'accomplissait sous l'État Indépendant du Congo : « Ce fut une rude école que celle de vos débuts, dit-il en s'adressant à N. Arnold ; vous avez connu le temps où il fallait être sur la brèche non seulement le jour, mais la nuit et souvent le dimanche. Ce ne fut que grâce à des dévouements tels que le vôtre que Léopold II a pu mener au succès son entreprise presque surhumaine ». Le Roi-Souverain était en effet un maître impéieux. Quand surgissait un problème important et urgent, quand un bateau était à la veille de lever l'ancre pour le Congo, les heures ne comptaient pas ; à tout prix les instructions devaient être expédiées. L'exemple venait d'ailleurs d'en haut.

Mais voici 1908 et l'annexion du Congo à la Belgique. Bouleversement complet : les chefs, la politique, les méthodes changent. Désormais, l'impulsion est donnée par un Ministre des Colonies responsable devant le Parlement belge ; les finances de la Colonie tombent sous le crible de la Cour des Comptes. Avec sa souple intelligence, Arnold s'adapte rapidement au régime nouveau. Successivement les différents ministres des colonies se rendent compte combien était précieux ce collaborateur qui connaissait admi-

rablement le personnel colonial, tant d'Afrique que d'Europe, qui avait vécu toute l'histoire financière et économique du Congo et qui personnellement avait ses grandes entrées dans les principales entreprises coloniales. Nul financier ne résistait à N. Arnold quand il s'agissait de négocier une émission de Bons du Trésor au profit de la jeune Colonie. Bref, sous le régime belge comme sous le régime de l'État Indépendant, Arnold apparaissait comme l'homme indispensable.

Rien d'étonnant s'il continua son ascension administrative. Le 26 juin 1911 il fut nommé Secrétaire Général du Ministère des Colonies. Sans peine, grâce à sa sagesse, à son bon sens, grâce aussi à l'autorité que lui valaient la qualité et l'ancienneté de ses services, il réussit à harmoniser l'activité des services si disparates qui composaient le Ministère des Colonies. Quand il le fallait, il savait cependant résister à une proposition en faveur d'une personne ou d'une idée, mais alors apparaissait en marge de la note du service la petite phrase gentille écrite d'une écriture toujours aussi belle « dans l'intérêt bien compris... »

N. Arnold remplit les fonctions de Secrétaire Général jusqu'en 1925. Puis, sous le ministère de M. Carton de Tournai, il prit sa retraite. Après tant d'années il avait certes droit au repos. Les événements en décidèrent autrement.

Souvent, dans les milieux coloniaux le vœu avait été formulé de voir la direction des affaires coloniales échapper aux fluctuations de la politique. La connaissance de ces affaires s'accroît lentement ; elle ne peut, disait-on, s'accommoder d'un changement perpétuel de ministres des Colonies. Lorsqu'en 1926 un nouveau Ministère fut créé on décida de faire un essai. Le ministère des colonies fut confié à un parlementaire, le baron Houtart, qui joignait à ces fonctions celles de ministre des Finances, mais la direction effective des affaires coloniales devait être exercée par un colonial de haute expérience et, pour marquer l'importance de la mesure, ce fonctionnaire porterait un titre nouveau : administrateur général des Colonies. La charge devait avoir un caractère permanent afin de parer aux inconvénients de l'instabilité ministérielle.

Aux applaudissements des coloniaux le choix se porta sur l'ancien secrétaire général, N. Arnold. Malgré son âge celui-ci se consacra à ses nouvelles

fonctions avec son dévouement habituel. Hélas ! l'essai ne dura pas longtemps. A l'époque du tripartisme, les partis politiques se résignaient difficilement à la réduction du nombre des ministres. A la première crise ministérielle, N. Arnold dut reprendre le chemin de la retraite.

Il s'en consola facilement. De nombreuses organisations coloniales firent appel à lui. Il assuma en même temps les présidences de la Royale Union Coloniale belge, du conseil d'administration de l'Université coloniale, de la Ligue du Souvenir, de la Commission de propagande coloniale scolaire, d'autres institutions encore. Il représenta en outre les intérêts du Gouvernement au Comité Spécial du Katanga, à la Société de Kilo-Moto, à la Forminière, etc.

A cela s'ajoutaient bien d'autres soucis. Toute sa vie il s'était signalé par sa bonté d'âme. Que de misères il a secourues, toujours avec une discrétion et une délicatesse charmante ! Que de fois, recevant dans son grand bureau de la Place royale le représentant d'une œuvre philanthropique, il lui remettait une obole généreuse et concluait d'un ton malicieux : « Continuez vos démarches ; si vous ne parvenez pas à recueillir la somme nécessaire, n'hésitez pas à venir frapper de nouveau à ma porte. »

Il va de soi que ses préférences allaient aux anciens coloniaux. Il était toujours prêt à accueillir leurs requêtes et à intervenir en leur faveur. Le colonel Liebrechts-le dit un jour en présidant une manifestation organisée pour fêter le cinquantenaire de l'activité coloniale de N. Arnold :

« Arnold faisait partie de ce petit noyau d'hommes qui entouraient l'intendant Strauch et le capitaine Thys ; il connut les sacrifices des pionniers ; de là son culte pour les vétérans. »

Cet homme de bien, ce grand administrateur, ce grand commis disparut le 4 mars 1940. Ardent patriote, il n'eut pas la tristesse de revoir la Belgique envahie et de vivre les mortelles années au cours desquelles le sort de son pays et de la Colonie fut remis en question.

27 octobre 1953.
F. Dellicour.

Revue Congo, 1932, II, pp. 487-493 ; 1933, II, pp. 568-572 ; 1940, I, pp. 328-329. — Bulletin Association des Vétérans, avril 1935. — Tribune congolaise, 1940, 15 mars. — Belgique militaire, 17 mars 1940.

B

BAERTS (*Arthur-Henri*), Doctor in de Rechten, directeur-generaal bij het ministerie van Koloniën (Sint Truiden, 15.7.1859 — Grimbergen, 25.10.1940). Zoon van Hubert-François en van Coekelberghs, Anna-Maria-Gertrude.

Baerts deed zijn humanitaire studies aan het College van Sint-Truiden. Daarna studeerde hij aan de Universiteit te Brussel, waar hij het diploma van doctor in de rechten behaalde (15.10.1885). Hij doet zijn stage bij Meester Duvivier, advocaat te Brussel. Hij spreekt en schrijft vloeiend Nederlands, Frans en Duits terwijl hij ook het Engels machtig is.

Op 2 februari 1887 vertrekt hij naar Congo. Hij wordt er benoemd tot rechter bij de rechtbank van 1^e aanleg van Beneden-Congo. Op 3 september 1887 wordt hij aangesteld tot rechter bij de Krijgsraad te Boma. Op 6 januari 1889 keert hij te Brussel terug. Niet voor lang echter, want op 18 mei van hetzelfde jaar gaat hij voor de tweede maal naar Congo. Hij wordt er benoemd tot staatsprocureur en op 21 juni 1889 neemt hij het ambt waar van directeur *ad interim* van het Departement van Justitie. In het begin van de maand april 1891 keert hij naar België terug.

Hier begint zijn tweede carrière als moederlands ambtenaar bij het ministerie van Koloniën.

Op 19 juni 1891 wordt hij benoemd tot kabinetschef van de staatssecretaris, met de rang van afdelingshoofd. In 1901 wordt hij door koning Leopold II gelast met het nazicht van de briefwisseling welke tussen België en Congo gevoerd wordt. Door het feit zelve deed Baerts een perfekte kennis op van alle problemen welke in het overzees gebied bestonden.

Op 2 juli 1891 treedt Arthur Baerts in het huwelijk met Josepha Caluwaerts, geboren te Lubbeek op 26.7.1866. Uit dit huwelijk sproten drie kinderen voort : François-Robert, geboren te Brussel op 19.2.1896 ; Jacques-Charles-Augustin, geboren te Brussel op 9.6.1898 en Renée-Marie-Madeleine, eveneens geboren te Brussel, op 6.11.1902.

Baerts werd bevorderd tot directeur op 11 december 1894 en tot directeur-generaal op 29 december 1904. Wanneer Congo, als kolonie, aan België gehecht wordt, krijgt Baerts het beleid

over de belangrijke diensten van handel en nijverheid, die destijds de 4^e Algemene Directie vormden.

Op 29 december 1912 wordt hij, ingevolge de afwezigheid van de titularis, belast met het ambt van secretaris-generaal van het ministerie van Koloniën. Hij wordt eervol uit zijn ambt ontslagen op 20 juli 1924. De koloniale, zowel als de moederlandse loopbaan van Arthur Baerts werd gekenmerkt door een nimmer afnemende vlijt en door een steeds onvermoeibare toewijding.

Hij heeft de juridische en politieke organisatie van de volkeren van Beneden-Congo grondig bestudeerd. Het resultaat daarvan vinden we terug in zijn brochure : *Organisation politique, civile et pénale de la tribu des Mousseronghes*.

Wegens zijn vaderlandsliedende houding tijdens de eerste wereldoorlog werd Baerts van 29 juni 1917 tot 19 december 1917 naar Holzminden gedeponeerd.

Ondanks de zware verantwoordelijkheid welke op hem rustte, vond Baerts nog de tijd om zijn krachten te wijden aan zaken van sociale aard. Hij was lid van de Personeelscommissie (Ministerieel Besluit van 10.11.1909), lid van de Commissie der pensioenen van de ambtenaren en beambten van de Kolonie (Koninklijk Besluit van 7.9.1910), lid van de Kas der weduwen en wezen van de ambtenaren en beambten van het ministerie van Koloniën (Koninklijk Besluit van 17.12.1909), lid van de Commissie der gronden (Ministerieel Besluit van 30.6.1910).

Arthur Baerts was drager van menigvuldige eervolle onderscheidingen en eretekens. Onder deze vermelden we slechts de bijzondersten.

Het zijn :

De Dienstster (13.1.1889) ; ridder in de Koninklijke Orde van de Leeuw (19. 6.1897) ; ridder in de Leopoldsorde ; officier in de Italiaanse Kroonorde (27.7.1903) ; commandeur in de Orde van de Franse Zwarte Ster (1.3.1905) ; ridder in de Orde van St-Gregorius de Grote ; officier van het Erelegioen ; officier in de Leopoldsorde (22.12.1908) ; Burgerlijke Medaille der 1^{ste} Klasse (7.11.1910) ; commandeur in de Kroonorde (24. 11.1910) ; commandeur in de Leopoldsorde (30. 11.1916). Op 3.9.1919 wordt Baerts gemachtigd tot het dragen van de Leopoldsorde met gulden

streep ; Groot-Officier in de Kroonorde (20.7. 1924) ; Herinneringsmedaille van Congo (7.4. 1929) ; Medaille van de Politieke Gevangene van de oorlog 1914-1918 (10.5.1932) ; ridder in de Orde der Afrikaanse Ster (1.7.1935).

15 mei 1953.
R. Bonnaerens.

Registre matricule nos 19 et 376. — Chapaux, Albert, *Le Congo*, Bruxelles, Éd. Ch. Rozet, 1894, pp. 644-649. — Dupont, Ed., *Lettres sur le Congo*, Paris, 1889, pp. 479-483. — *Mouvement géographique*, 1890, pp. 42-43. — *Le Journal du Congo*, 12 octobre 1912. — *Bulletin de l'Association des Vétérans Coloniaux*, Bruxelles, nov. 1939, p. 7; mai 1930, p. 18. — *Bulletin de la Société belge de Géographie*, Bruxelles, 1890, T. 14, pp. 137-154.

BAERTS (*René-Paul-Émile*), Missionnaire des C. I. C. M. (*Scheut*) (Saint-Trond, 11.10. 1883 — Dima, Kasai, 25.8.1924).

Dès son ordination sacerdotale, le R. P. Baerts, voué aux missions africaines, quitte Anvers le 26 février 1908, est envoyé au Kasai et attaché à la Mission de Hemptinne-Saint-Benoit à Pangu. Il en est nommé recteur en 1911, passe de là au poste de Katako-Kombe qu'il dirige à partir de 1919 pour rentrer en congé, en 1920, après un séjour de douze ans au Congo.

Il repart l'année suivante (juin 1921) et assume, toujours au Kasai, le rectorat de la Mission de Katende (1923). Il est alors nommé membre du Conseil du Gouvernement de la Province. Il meurt à Dima, complètement épuisé, le 25 août 1924.

27 juillet 1952.
M. Coosemans.

Janssens, E. et Cateaux, A., *Les Belges au Congo*, 3 vol. Anvers, 1912, III, ad litt. — *Tribune congolaise*, 30 octobre 1924. — *Miss. de Scheut, Chine et Congo*, Oct. 1924, p. 239. — *Ann. Miss. cath. Congo belge*, 1935, p. 408

BAEYENS (baron) (*Ferdinand*), Gouverneur de la Société Générale (Ixelles, 19.4.1837 — Mouffrin, 27.7.1914).

Gouverneur de la Société Générale de 1893 à novembre 1913 et gouverneur honoraire de cette date à celle de son décès, le baron Baeyens fut le premier président du Conseil d'administration de l'Union Minière du Haut-Katanga. Il resta en fonction du 28 octobre 1906 à décembre 1913 et fut à ce moment remplacé par Jean Jadot.

7 août 1953
M.-L. Comeliau

BANKS (*Charles-Blair*), Missionnaire de la *Livingstone Inland Mission*, puis de l'A. B. M. U. (Angleterre, ... — Bournemouth, Angl., 30.12. 1900).

Jusqu'à 25 ans, Banks est à la marine. Puis il entre à l'*East London Institute*, de Grattam Guiness et part le 27 avril 1882 pour la L. I. M. Comme capitaine du *Livingstone*, il fait la navette entre Banane et Vivi, aide à fonder le poste de Mukumvika, puis passe au Stanley-Pool où il aide à monter l'*Henry Reed* et à construire la mission.

Au printemps 1883, Banks et Pettersen quittent le Pool à la recherche d'un emplacement pour une mission dans le Haut. Ils montent chacun à bord d'une pirogue avec 60 pagayeurs. Ce sont les premiers blancs qui remontent le fleuve jusqu'à l'Équateur. En août 1885, Banks rentre en congé et épouse Miss Émilie Tiptaft. Ensemble ils repartent de Londres le 30 avril 1887, au service de l'A. B. M. U., pour reprendre la mission d'Équateurville, fondée par Pettersen et Eddie en 1885. Ils y arrivent le 13 septembre 1887, accompagnés du Dr Sims et de M. Murphy, qui resteront quelque temps chez eux.

Une année après naît leur premier enfant : Maggy. En juin 1889, M^{rs} Banks doit rentrer en congé. Pendant ce temps, Banks construit la nouvelle mission sur un terrain acheté à Bolenge et y est rejoint par sa femme en juin 1890. Le 20 mai 1891 naît leur second enfant, le premier enregistré au nouveau district de l'Équateur. Le premier commissaire de district, Ch. Lemaire, se plaisait à visiter l'école et la « mission-modèle » de Bolenge. Les Banks partiront en congé, un peu après lui, en juillet 1893. A son retour, Banks doit souvent s'opposer aux abus du régime du caoutchouc ; ce qui altéra ses relations avec le nouveau commissaire qui alla jusqu'à lui refuser l'entrée de la station. Les indigènes parlent encore de M. Banks avec grande reconnaissance. Au commencement de 1899 Banks remit la mission à M. Faris, de la future D. C. C. M. et partit en congé à Bournemouth, où il mourut le 30 décembre 1900.

Publications. — *Bonkanda wa loando ja nkundu* (1893). — *Insa ya Davidi* (1893). — *Nsango eyandotsi ea Joni* (1893). — *Bonkanda bia Yakobo la Pelelo la Yoane la Yuda* (1897). — *Bonkanda wamputo wa Paulo ele Ba-Roma* (1898).

3 octobre 1952.
E. Boelaert.

Emilie Banks, *White Woman on the Congo*. — Andrew Hensey, *A Master-BUILDER on the Congo*. — Herbert Smith, *Fifty Years in Congo*. — Lemaire, *Congo et Belgique*. — *Le Mouvement Anti-esclavagiste*, 1897, pp. 121-135. — *Tribune Congolaise*, 31 octobre 1928. — *Souvenirs indigènes*.

BARA (*Jules*), Avocat, membre de la Chambre des Représentants, homme d'État (Tournai,

23.8.1835 — Bruxelles, 26.6.1900). Fils de Jules-Benoni-Auguste, chirurgien-accoucheur et de Roty, Isabelle-Marceline-Béatrice.

Né dans la moyenne bourgeoisie tournaisienne, docteur en droit de l'Université libre de Bruxelles, Jules Bara fut inscrit au Tableau de l'Ordre des Avocats à la Cour d'appel de la capitale le 14 août 1857. Dès 1862, le jeune juriste remplaçait à la Chambre des Représentants le représentant effectif Bocquin dont il était le suppléant. Réélu en 1864, il ne quitterait plus la Chambre avant octobre 1896, inébranlablement attaché, dans la défaite comme dans la victoire, au parti libéral qu'il avait illustré.

Ministre de la Justice à trente ans, il s'était signalé par de vigoureuses campagnes contre les principes dépassés du Code pénal de 1810 et contre les inégalités sociales consacrées par la législation du temps. En 1878, Frère Orban lui confia derechef le portefeuille de la Justice dans un Cabinet qui serait le dernier cabinet libéral homogène de notre histoire politique jusqu'à ce jour. Il se retira, le 10 juin 1884, sans la moindre amertume, et continua de servir ses idées en toute dignité et entier désintéressement.

Bara avait eu l'occasion, ministre de la Justice, de recevoir le roi Léopold II dans sa ville natale, en 1879. Le 21 octobre 1884, le Souverain l'avait encore consulté au moment et à propos de la substitution d'un Cabinet Beernaert au Cabinet Malou. Mais la confiance que lui avait témoignée le Souverain n'inspira au parlementaire tournaisien aucune sympathie pour la colonisation et, lors de la discussion, le 28 avril 1885, sur l'autorisation sollicitée par le Roi d'accepter, à titre personnel, la souveraineté de l'État qu'il venait de créer dans le bassin du Congo, Bara ne se contenta pas d'apporter en termes assez réticents le concours de l'opposition au Chef de l'État. S'écartant d'assez choquante façon, écrit Banning, de la modération dont faisait preuve Graux, il alla jusqu'à insinuer qu'à Berlin les grandes Puissances avaient tendu un véritable piège à la Belgique et à sa législature, aidées à ce faire par nos propres plénipotentiaires. Il ajouta, plus matoisement peut-être, que si les espérances du promoteur de l'œuvre devaient être déçues, cela serait fâcheux, mais que la Belgique saurait se souvenir qu'elle n'était pour rien dans l'affaire.

En 1887, Bara s'abstint au vote autorisant le premier emprunt congolais.

En 1891, cependant, le Roi eut encore recours au juriste tournaisien. C'était pendant la longue session de la Conférence antiesclavagiste internationale de Bruxelles. Le Souverain, négligeant les conseils des Banning et des Lamberton, s'engageait de plus en plus dans une

politique d'exclusion à l'égard de l'initiative privée et du commerce. Son attitude avait fait l'objet de critiques acérées de la part de l'Étranger : l'État indépendant avait été qualifié d'État-commerçant par le ministre français Ribot. En septembre, le Roi qui avait rédigé de sa propre main la thèse qu'il entendait faire prévaloir au sujet de ses droits domaniaux, la soumit à Bara, l'annota des réponses du juriste consulté et soumit à Banning le memorandum de cette consultation, affirmant à son collaborateur que Bara l'avait entièrement rassuré. En 1892, Edmond Picard et Félicien Cattier rédigaient, à l'intervention de Van Eetvelde, sur la même question, une consultation juridique en due forme que ne saurait oublier l'histoire économique du Congo.

En 1895, le 28 juin, au cours des débats écourtés auxquels donna lieu, à la Chambre des Représentants, le projet de prêt à l'État du Congo de sept millions destinés en partie à rembourser de Browne de Tiège, en partie à suppléer à l'insuffisance des voies et moyens de l'État, Bara eut bien soin d'assurer que, dans l'affaire congolaise, tout avait été déception.

Bara mourut en 1900, commandeur de l'Ordre de Léopold, grand cordon des Ordres du Christ de Portugal, des S. S. Maurice et Lazare, du Sauveur de Grèce, du Lion néerlandais, du Soleil levant, de la Légion d'honneur et du Nichan Imitiaz, chevalier de 1^{re} classe de la Couronne de Fer d'Autriche et titulaire de la 1^{re} classe de l'Ordre du Medjidié.

Un monument, œuvre du sculpteur Guillaume Charlier, lui a été élevé en 1903 par sa ville natale et le Musée des Beaux-arts de Tournai possède son portrait dû au pinceau d'André Hennebicq.

26 février 1953.
J. M. Jadot.

Mouvement géographique, 1888, 336 ; 1895, 182. — Fr. Masoin, *Histoire de l'É. I. C.*, Namur, Picard, 1912, I, p. 199. — Comte L. de Lichtervelde, *Léopold II*, Bruxelles, Dewit, 1926, pp. 187, 199, 215, 266. — A. van Iseghem, *Les étapes de l'annexion du Congo*, Bruxelles, Off. de Publicité, 1932, p. 16. — W. Ravez, *Tournai, cité royale*, Bruxelles, l'Égantine, 1934, p. 195. — P. Dave, *Léopold II*, Paris, A. Fayard, 1934, pp. 101, 378. — E. Van Kalken, *Histoire de Belgique*, Bruxelles, Office de Publicité, 1946, pp. 484, 512.

BARMAN (Simon-Daniel), Administrateur de sociétés (Minsk-Russie, 27.4.1884 — Bruxelles, 20.12.1930).

Barman, de son vrai nom Cyrinski, Zymal, est né, en 1884, en Pologne. Il a, dès l'âge de seize ans, quitté son pays, abandonnant son nom de Cyrinski pour celui de Barman. Se rend alors en Angleterre, puis en Afrique du Sud ;

vient au Congo belge, vers 1912, et y fait une rapide et brillante fortune.

Barman, qui était un self-made man, était le type parfait de l'homme d'affaires africain de l'époque, qui a tout tenté et à qui tout a réussi. Il exerça divers métiers : il commença comme colporteur au Katanga, allant de village en village, avec un ballot d'étoffes sur le dos. A Kasongo, avec son frère, il exploita une factorerie. Il se rendit ensuite à Stanleyville, où il mena ses affaires à leur apogée.

Il a rendu des services signalés à l'armée belge d'Afrique, pendant la guerre 1914-1918 ; il a consenti notamment des avances considérables à nos corps expéditionnaires et s'est occupé, en même temps, du ravitaillement de nos soldats noirs.

Fonda, à Stanleyville, l'Hôtel des Chutes (ainsi nommé parce que les cataractes du fleuve Congo sont proches) ; ce fut le premier grand établissement du genre de la Province orientale.

Créa la Société Congolaise des Établissements Barman (magasins d'articles pour Blancs et pour Noirs, fabrique de glace, d'eau gazeuse, de sirops, etc.).

Était au courant des ressources du Congo, de la perspective de son développement rapide. Tenait pour certain qu'un peu d'audace et beaucoup de méthode et des vues larges ne pouvaient être qu'une réussite.

Savait, pour l'époque, voir grand et « en avance ». Avait la mentalité du vrai pionnier.

Obtint, vers 1925, la grande naturalisation belge, sous le nom de Barman.

Après son retour de la Colonie, s'installa à Linkebeek, près de Bruxelles. Au mois de mars 1920, fut soupçonné d'entretenir des relations avec le Gouvernement des Soviets. Le Parquet de Bruxelles estima qu'aucune charge sérieuse ne pouvait être relevée contre lui ; l'affaire fut classée.

La vie mouvementée de Barman se termina d'une façon dramatique. Il fut tué de trois coups de revolver par le nommé Michel Georgiou, sujet grec. Ce dernier venait, ainsi qu'il l'avait déjà fait à maintes reprises, solliciter un secours en argent. Le meurtrier s'est tué après avoir accompli son forfait.

Barman fit preuve, à maintes reprises, de générosité en faveur des œuvres coloniales.

On lui doit notamment l'institution du prix S. D. Barman. Ce prix, d'une valeur de 25.000 francs, est attribué, tous les deux ans, au travail original jugé le meilleur ou à la découverte jugée la plus utile à l'agriculture coloniale, ayant pour auteur une ou plusieurs personnes de nationalité belge, résidant en Belgique ou dans la Colonie. Ces travaux ou ces découvertes peuvent avoir pour objet aussi bien des questions de médecine vétérinaire, de phytopathologie ou

d'entomologie que des questions d'agriculture proprement dite, d'écologie ou de chimie agricole.

Le ou les titulaires du prix ont le droit de porter le titre de Lauréat du Prix Simon-Daniel Barman.

Barman était chevalier de l'Ordre royal du Lion.

5 juin 1951.
E. Seyde.

Tribune congolaise, 31 mars 1930 et 30 décembre 1930, p. 4.

BAUMEISTER (*Karl, Broeder Hieronymus*), Missionaris van Afrika (Witte Pater) (Unsleben Beieren, 10.11.1831 — Karema, Tanganika, 3.7.1898).

Eerst op latere leeftijd (in 1870), begaf Karl Baumeister zich naar Algiers en bood zich bij kardinaal Lavigerie als lekebroeder aan. Hij was de eerste lekebroeder, die het pas gestichte gezelschap der Witte Paters binnentrad. Te dien tijde woedde er in Algerië een verschrikkelijke hongersnood, die 60.000 Arabieren ten grave sleepte. Honderden Arabische weeskinderen, van honger gekweld en halfnaakt, doolden op de wegen rond. Monseigneur Lavigerie, aartsbisschop van Algiers, liet er een groot getal-zoveel zijn middelen het hem toelieten liefdevol opnemen. Met de zorg voor de jongens gelastte hij zijn jeugdige congregatie. Op die wijze gelukte Mgr Lavigerie erin hulp en redding te verschaffen aan achttienhonderd van die ongelukkigen.

Na een kort verblijf te Ben Aknoun, bij Algiers, alwaar hij niet zonder moeite een klad Frans leerde, werd Broeder Hieronymus naar Maison-Carrée gezonden, waar de Witte Paters hun klooster hadden. Daar heerde grote armoeide. Als eten was er gewoonlijk niets anders dan zoete patatten, driemaal daags, zodat Br. Hieronymus voorstelde in het Onze Vader te bidden : Geef ons heden onze dagelijkse patatten, want brood was er toch niet.

In die tijd was de omgeving van het klooster der Witte Paters nog een ware wildernis. De grond was begroeid met struikgewas en spichtig gras. Nog vele jaren zouden verlopen vooraleer men aldaar de vruchtbare moestuinen en de schone wijngaarden van heden ten dage zou kunnen bewonderen. Broeder Hieronymus zette zich met grote ijver aan het werk om de woestenij rondom uit te roeien en een moestuin aan te leggen.

Op 28 augustus 1870, ontving hij het witte missionariskleed uit de handen van Mgr Lavigerie zelf. Met meer moed dan ooit zette de Broeder zijn arbeid voort, plantte bomen (eucalyptus)

legde velden aan, hield toezicht over de weeskinderen en omvormde de omgeving in een vruchtbare land. Op 15 augustus 1871, legde hij zijn eerstekloosterlofoten af.

Al aanstonds zond de stichter hem op bedeltocht naar de streken van duitse taal. Zijn bescheiden optreden, zijn eenvoudig spreken wonnen hem alle harten. Onbevreemd ging hij bij iedereen aankloppen. Eens wilde hij een rijke heer bezoeken. Men riep het hem af, want die man leefde als een dier, zegde men : « O dan gaat het wel, zei de Broeder. Ik ben gewoon met dieren om te gaan ».

Bij zijn terugkeer te Algiers, bracht hij aan de verbaasde aartsbisschop niet alleen een flinke som geld, doch ook drie roepingen tot het missionarissenleven die hij had weten op te wekken, namelijk zijn neef Maximiliaan Blum (Broeder Max) en twee zijner nichten. Deze traden de congregatie der Witte Zusters binnen. Nog tweemaal (in 1875 en 1878) werd de Broeder naar Duitsland gezonden en telkens kwam hij bij zijn oversten terug met een goed gevulde beurs en nieuwe roepingen.

Een minder vastbesliste ziel als Br. Hieronymus zou wellicht voor de vele moeilijkheden, die hij op zijn weg vond, begeven hebben. Hij was de enige Duitser onder zijn franse medebroeders; nooit kon hij het zover brengen zich behoorlijk in de franse taal uit te drukken. Vreemd waren de zeden en de gewoonten rondom hem. Bedenken wij daarbij de vele en grote ontberingen, die de jonge missiecongregatie zich moest opleggen. Niets echter kon zijn moed breken en hem aan zijn roeping doen verzaken.

In 1878 werd een nieuw arbeidsheld aan de ijver der Witte Paters toegezegd. Gans Midden-Afrika, om zeggens, viel hun als missiegebied ten deel. Wie zal ons de vreugde zeggen van de Broeder toen hij te samen met zijn neef, Broeder Max, aangeduid werd om naar de binnenlanden van Afrika te vertrekken? De tweede karavaan, waar ze deel van uitmaakten, vertrok uit Marseille op 20 juni 1879. Deze karavaan had met ongehoorde moeilijkheden te kampen. Verschillende missionarissen stierven onderweg. Broeder Max, die in Tabora afscheid nam van zijn oom, om zich met een deel van de karavaan naar het Nyanza-meer te begeven, werd enige tijd later door een plunderaar met een lanssteek om het leven gebracht (27 maart 1880).

Op 29 februari 1880 kwam Broeder Hieronymus met Paters Moinet en Moncet, te Karemá, bij kapitein Cambier, op de oostelijke kust van het Tanganika-meer aan. Daar moesten ze, gedurende drie maanden in negerhutten verblijven — overigens met alle mogelijke zorg door kapitein Cambier bejegend — in afwachting dat Pater Dromaux hen kwam afhalen en

met hen naar het Noorden zeilde, namelijk naar Ujiji en van daar naar Rumonge, in Burundi, waar de Witte Paters der eerste karavaan einde juli 1879 een missie gesticht hadden. « Alzo waren wij eindelijk in onze missie aange » komen, schrijft Broeder Hieronymus. Onze » reis heeft een vol jaar geduurd; want wij » verlieten Algiers op 20 Juni 1879 en kwamen » in Juni 1880 in Burundi aan ». Te Rumonge kreeg de Broeder het volle gebruik van zijn ogen terug: de vermoeinissen en de ontberingen van de lange reis hadden hem bijna volslagen blind gemaakt.

Eenmaal uitgerust en hersteld was de eerste zorg van de Broeder de ploeg ineen te steken die hij te Zanzibar had aangekocht en tot in Burundi, niettegenstaande vele moeilijkheden, had medegebracht. Weldra had hij een mooi stuk grond omgewerkt en er een vruchtbare tuin van gemaakt. Verder zorgde hij voor een degelijke huisvesting en hielp de Paters met alle middelen bij het zware missiewerk.

De Broeder zelf verhaalde een voorvalletje dat hij met zijn ploeg of liever het getuig ervan had beleefd. Hij verbleef toen in de missie te Kibanga. Op zekere dag had hij de ezels voor zijn ploeg ingespannen. Zelf had hij het tuig van zijn trekdier vervaardigd, uit hout en rietmatten van ossenvel. Het ezeltje had die dag voortreffelijk getrokken. 's Avonds liet Broeder Hieronymus zijn ploeg en het getuig ter plaatse en ging vergenoegd huiswaarts met de gedachte: morgen gaat het nog beter.

Toen hij 's anderdaags op het veld terugkwam, was het gerief met ploeg en al verdwenen. Heel de omgeving werd afgezocht en eindelijk ontdekte men de ploeg in het bos. Des nachts had een luipaard heel het getrek in het kreupelhout gesleept en zich te goed gedaan aan de riemen uit ossenhuid.

Poets, wederpoets! De Broeder liet een gracht graven. Een val werd er in opgesteld en de nacht daarop reeds liet de ploegdief zich verschalken en werd door een geweerschot afge maakt.

Doch amper een jaar na de aankomst van de Broeder te Rumonge kwam een verschrikkelijke gebeurtenis al het werk der missionarissen aldaar vernietigen. « Het was in Mei 1881, zo » verhaalt Br. Hieronymus. In de nacht van » 3 Mei hoorde ik op de krijgshoorn blazen... » 's Morgens stonden talrijke scharen zwarten, » met bogen en lansen gewapend, ten aanval » gereed. Wij waren met drie Paters, een Bel- » gische vrijwilliger (Felix D'Hoop) en ik in » huis. De twee Paters Deniaud en Augier, » met F. D'Hoop gingen moedig naar buiten, » om te trachten de negers tot vreedzamer » gevoelens te brengen. Nauwelijks buiten » gekomen, werden ze onthaald op een hagel

» van pijlen. De lansen zwaaiend, stortten de zwarten zich op onze medebroeders en vermoordden ze op een gruwzame wijze, zonder dat wij vermochten hen ter hulp te snellen, » wat toch zonder nut zou geweest zijn en veeleer ons allen het leven zou gekost hebben... » Ik bereidde me voor tot de dood... en bad vier Rozenkransen met uitgestrekte armen. » De lieve Moeder God hielp ons: gans onverwacht gingen de zwarten uiteen en verwijderden zich van ons huis. Waarom dit gebeurde verstonden wij niet. »

De Broeder vertelt vervolgens hoe ze des avonds de lijken der drie missionarissen, die vreselijk vermint en bijna onkennelijk geworden waren, in arme stromatten wikkelden en des nachts ter aarde bestelden. Diezelfde nacht werd een prauw naar Mulweba, op de overkant van het meer gestuurd, ten einde de medebroeders aldaar gevestigd om spoedige hulp te vragen. « In de loop van de volgende dag kwamen tien prauwen met twee missionarissen en een sterke bemanning ons afhalen. Dat was onze redding en we konden ons armertierig have naar de overkant overbrengen. »

Terwijl de Broeder alles inpakte, kwetste een stuk blik hem het been en veroorzaakte een open wonde, die nooit meer ten volle genas. Toen alles gereed was, vaarde de kleine vloot naar Mulweba af (7 mei). Doch nauwelijks waren ze drie uren op het meer of daar begon water in de boot te dringen. Dan maar ijlings naar de oever van het meer terug en de reten toegestopt, zo goed het ging. De volgende avond kon weer van wal gestoken worden. Toen ze na een uur varen naar de kant van Rumonge terugblickten, zagen ze in de verte een vuurzuil opstijgen: de zwarten lieten de gebouwen der missie in de vlammen opgaan.

« Droevig vaarden wij verder, schrijft Broeder Hieronymus. Want we dachten allen terug aan de moeite, die de inrichting van de missie ons gekost had en nu ging alles te gronde... » Het leed der missionarissen was daarmee niet ten einde. « De Arabieren van Ujiji hadden nu een gelegenheid gevonden om hun bloed-dorst en hun roofzucht op de zwarten los te laten. Onder voorwendsel ons te wreken, verwoesten ze gans de omliggende streek te vuur en te zwaard. Ze dreven al de kudden met zich weg, verbrandden de dorpen, slachten vrouwen en kinderen als schapen en wat ze niet vermoordden maakten ze tot slaaf. Zo hadden we dan dubbel harteleed, het een zo groot als het ander. Voor die arme negers hadden wij het lijden van een verre reis geduldig gedragen, om trots alle eigen ontberingen hun nood te lenigen... en nu moordde men ze, zogezegd om onzentwille, zo gruwzaam uit. »

In de missiepost Mulweba begaf Br. Hieronymus zich weerom moedig aan het werk. Zijn eerste bezorgdheid was de arme negerhutten, waarin de missionarissen verbleven door een degelijk woonhuis te vervangen. Daartoe begon hij grote steenblokken te breken; doch hij stiet op het verzet der negerhoofden: « Indien wij die oude stenen laten breken, zegden ze, dan moeten wij allen sterven. » Een dezer negerhoofden hielp de Broeder bij het bouwen, doch werd deswege met vergiftigde snuiftabak gedood. Ook dakpannen werden door de Broeder vervaardigd, om het brandgevaar der strooien daken te vermijden.

Beneven het bouwen legde de Broeder ook een tuin en velden aan. Dat was zijn liefste werk, dat hij oock in zijn jeugd had uitgeoefend. Daar hij een goede gezondheid genoot en sterk van gesteld was kon hij veel arbeiden. Schertsend vertelt Pater Moinet dat de Broeder elke Zondag onwel is, omdat Gods heilige wet verbiedt op die dagen te arbeiden en Pater Guillet getuigde van hem dat hij te Mulweba veel deugdelijk werk verrichtte.

Op zekere dag kregen de missionarissen van Mulweba het aan de stok met de Wangwana, de zwarte volgelingen van de Arabische slavenjagers. De Wangwana kwamen bij de Paters en eisten al hun personeel op om zich woningen te laten bouwen. Natuurlijk werd hun dit geweigerd. Woedend kwamen dan die onmensen, op de missie af, gewapend met geweren en lansen. Ze hadden zich met pombe (inlands bier) beschonken, om zich moed te geven. Pater Dromaux ging hen te gemoet en bemerkte weldra dat er geen slaghoedjes op hun geweren staken. De Broeder was de Pater gevolgd met het gewapend personeel van de missie. Toen de kerels zagen dat de missionarissen hun een warm onthaal hadden voorbereid, namen ze de vlucht, nadat ze nog eerst een vrouw met een lanssteek gedood hadden. Een der woestelingen wilde zijn speer naar de Broeder werpen. Doch een zwarte gaf hem een flinke slag op de arm, zodat de man het geraadzaam vond vlug te verdwijnen.

Begin januari 1885, werd de Mulweba-missie verlaten en naar Kibanga overgebracht. Weinig vrucht had die missie opgebracht. De missionarissen beschikten niet over de nodige grond om in hun eigen behoeften en in die van hun volgelingen te voorzien. Het trekken en reizen zat de mensen van de Masanje-streek in het bloed en er heerde daar meestal noch rust, noch vrede. De behuizing was bouwvallig geworden en het scheelde niet veel of de Broeder werd onder een dak dat instortte begraven.

Te Kibanga hervatte de Broeder zijn gewone werkzaamheden. Begin 1885 ontving Broeder Hieronymus een klok, hem gezonden door een

weldoener uit Elzas, namelijk Eerw. Heer Gapp. Deze klok werd vóór de kapel opgesteld en plechtig gewijd op 19 maart. Begin 1888 zal hij van dezelfde, een mooi beeld van de H.-Jozef krijgen.

In 1886 besloten de missionarissen van Kibanga de missie over te brengen naar een meer gezonde, hoger gelegen plaats. In mei werd de plaats voor de nieuwe gebouwen uitgestoken en werd begonnen met het bijeenbrengen van hout, stenen en schaliën voor de dakbedekking. Een omheining van 110 m op 60 m moest woonhuis, school, kerk, magazijn, enz. omsluiten. De Broeder bestuurde de werken. Op sommige dagen had hij 250 man aan het werk. In juni werden de eerste stenen der grondvesten van het woonhuis gelegd. In de maand oktober zijn de vensters ingezet en wordt begonnen met het dak. Ondertussen wordt een nieuwe waterput gegraven, nieuwe wegen aangelegd, een nieuwe boot opgetuigd, enz. enz. « Men zou zeggen dat al die bedrijvigheid de Broeder een tiental jaren heeft verjondg » schrijft P. Moinet.

Doch het jaar 1887 zet in met een ernstige tegenslag. De moedige werker heeft zich de voet bezeerd en is verplicht zich van krukken te bedienen. Nu gebruikt hij zijn tijd met schoenen maken, of deuren en vensters ineent te steken. Ondertussen hebben de Paters Vyncke en Guillemeé het truweel ter hand genomen en metsen ijverig voort.

Een vermakelijk voorval komt wat afwisseling brengen. Op zekere dag waren de missionarissen bijeen in de kapel, toen zich almeteens een geweldige aardbeving deed gevoelen. « Daar begon het ganse gebouw zich heen en weer te bewegen, schrijft Broeder Hieronymus. Alles kraakte om mij heen. Ik vond geen tijd om mijn krukken te vatten. Als een krokodil kroop ik op handen en voeten, zo goed en zo kwaad als het ging, en maakte mij zo spoedig mogelijk naar buiten. »

Enige tijd later kon de Broeder zijn krukken van kant laten en het bestuur der werken terug op zich nemen. Eindelijk op het feest van de heilige aartsengel Michaël (september 1887) was het woonhuis onder dak en konden de missionarissen er hun intrek in nemen. Het mat 30 m in de lengte en 10 m in de breedte. Voorlopig werd de helft ervan als kapel gebruikt.

Nog menigmaal komt de naam van Broeder Hieronymus voor in het dagboek van Lavigeriestad (Kibanga), 't zij het gaat om landbouw, om melkerij en kaasfabrikatie, om kalk-en steen-ovens, om het inmaken van zuurkool, enz. enz.

De maand december 1887 was minder prettig voor de missie. Kibanga werd alsdan bedreigd door de slavenjagers. Terwijl Paters Coulbois en Vyncke op de voorposten stonden om de aanvallers tegen te houden en met hen te onder-

handelen, bleven Pater Guillemeé en Broeder Hieronymus de wacht houden in de omheining van de missie, waar 'n duizendtal Zwarten zich in veiligheid gesteld hadden. Goddank, er kon onderhandeld worden en de missie ontkwam aan het ergste.

Doch de omgeving werd vreselijk geteisterd. « Als bloeddorstige dieren, zo verhaalt Br. Hieronymus, stortten de slavenjagers zich op de arme inboorlingen, die buiten ons grondgebied woonden. Met bloedheet hart zagen wij het ene dorp na het andere in vlammen opgaan, terwijl de jammerende negers gebonden en tot slaven gemaakt werden... Een groepje van twaalf vrouwen had schutting gevonden in het droge bed van een rivier. Ze hadden er een vuurke aangelegd. De rook verried hen. Alle twaalf werden ze als slavinnen medegevoerd... Ziekte, hongersnood, aardbeving, oorlog : van alle kwalen werden wij op de oevers van het Tanganikameer bezocht ! »

Het jaar 1888 was geen rustjaar. Uit een verslag van Pater Coulbois over dit jaar lichten wij de volgende gegevens. Onder stoffelijk opzicht werden zeer grote bouwwerken uitgevoerd, die nodig geworden waren door de aanzienlijke aangroei van het getal der weeskinderen (jongens). Ook het weeshuis der meisjes was half afgebouwd. 't Was een bouwwerk van 30 m lengte op 5 m breedte. De woonstede (boma) der Paters was ook af. Doch al de strooien daken moesten vervangen worden door pannen, wat het vormen, bakken en leggen van duizenden en nog duizenden pannen meebracht. Een eerste proef in pannenbakkerij was goed geslaagd. Daarbij diende een nieuw dorp voor jonggehuwden te worden aangelegd. Voor 1889 voorziet de Overste ook het bouwen van de kerk.

Broeder Hieronymus zal geen deel nemen aan al die voorgenomen werken. Op 28 januari 1889 mocht hij, te samen met de missionarissen en christenen van Kibanga, Mgr Bridoux welkom heten in zijn Vicariaat, bij zijn aankomst aldaar. Enige dagen later ontving hij zijn benoeming voor de missiepost Mpala, in de Marungu-streek. Kibanga was een belangrijke missiepost in volle bedrijvigheid geworden. Veel en zwaar werk echter bleef er nog te doen, vooraleer de missie volledig zou opgebouwd zijn. Een jonge kracht was hier beter op zijn plaats. Broeder Alexander, pas aangekomen met Mgr Bridoux, zou Broeder Hieronymus te Kibanga vervangen ; hij zou te Mpala een rustiger leven kunnen leiden. De goede Broeder naderde stilaan de zestig en voelde met de dag het gewicht van de jaren en de lichamelijke ongemakken zwaarder op zijn schouders wegen.

Begin februari 1889 reisde Pater Moinet van Mpala naar Kibanga. Als Overste van Mpala kwam hij zijn nieuwe bisschop groeten en

de Yusufu ten dienste stellen van de pas aangekomen karavaan. De Yusufu was een mooie tweemaster van 13 m lang op 2 m breed. De boot was vervaardigd uit een boomstam, gegroeid op de Nzawa-berg en die de zwarte timmerlieden van Pater Moinet ter plaatse hadden uitgehond. Met man en macht was de boot vervolgens naar het meer gesleept geweest. Pater Moinet en kapitein Joubert hadden er de laatste hand aan gelegd en de Nzawa-boom tot een vlugge zeiler gemaakt.

Na enige dagen verblijf te Kibanga, ging P. Moinet scheep met Br. Hieronymus om naar Mpala te varen. Mgr Bridoux zou pas na 'n paar maanden naar het Zuiden afreizen. Doch Pater Carmoi met de negerdokters Karel Faragit en Adrien Atiman — deze laatste nog steeds in leven — vaarden mede af. P. Carmoi en Adrien waren bestemd voor Karema, terwijl Broeder Hieronymus en Faragit te Mpala zouden werkzaam zijn.

Op hun tocht werden de reizigers zekere nacht overvallen door een verschrikkelijk orkaan, gepaard met bliksem en een geweldige stortregen. Een verwoede wind waaide uit het Oosten. De matrozen wilden zich naar de westelijke kust laten afdrijven, wat zoveel betekende als te pletter lopen op de rotsen. Doch Pater Moinet stond aan het roer en niettegenstaande de torenhoge baren, hield de Yusufu zich flink te water.

Op 15 februari 1889 kwamen de reizigers behouden te Mpala aan « dank zij de vele Rozenhoedjes die de Broeder van 's morgens tot » 's avonds bidt », vertelden de zwarte bootslieden.

De Broeder stelde zich zonder verwijl aan het werk in zijn nieuwe missie. Hier ook was veldarbeid zijn voornaamste bezigheid. In de vlakte legde hij nieuwe wegen aan, wat geen gemakkelijk werk was. Weldra ook moest de wildernis plaats maken voor schone velden, die met de hulp van de vrijgekochte slaven beplant en bezaaid werden en grotendeels in de voedselvoorziening der missie en van haar talrijk personeel voorzagen.

Zoals Kibanga streefde Mpala ernaar een middelpunt van christelijke beschaving te worden, dat zich eerst vast zou implanten in de missie en in de nieuwe dorpen die rond de missie zouden gesticht worden en van daaruit zich over de ganse streek zou verspreiden. Onder de wakkere leiding van zijn overste, Pater Guillemé, geholpen door Pater Van der Straeten en Herrebaut en door Broeder Hieronymus zal Mpala ook uitgebouwd worden tot een sterke vesting, beveiligd door een verdedigingsmuur. Mpala zal aldus een bolwerk zijn tegen mogelijke aanvallen van de slavenjagers en in zijn muren beschutting bieden aan de omliggende inwoners.

Dat deze voorzorgen niet nutteloos waren

werd bewezen toen Rajabu, luitenant van Rumaliza, een aanval op Mpala waagde (juni 1890). De aanval werd als door een mirakel verijdeld : tijdens een geweldig onweer werden de schuiten van Rajabu, geladen met oorlogs-materiaal en krijslieden, te pletter geworpen op de rotsen van de westelijke oever, wat de slavenjagers verplichtte de bestorming van Mpala op te geven en zich onverrichter zake terug te trekken.

Gedurende gans de tijd dat er gevaar dreigde, waakte Broeder Hieronymus op het vuur om brand te voorkomen. Want vele honderden inboorlingen hadden een toevlucht gezocht binnen de muren van Mpala. Verder was de Broeder uitgezet als wachter op de hoofdtoren van de vesting. Hoog op de toren zittend, overschouwde hij gans de omliggende streek en kon de naderende vijand signaleren. In de ene hand hield hij het beste van alle wapens : zijn Rozenkrans. Het was zijn vaste overtuiging dat de « lieve Moeder Gods » de haar toegewijde missie zou beschermen, hoe zwak de verdediging ook schijnen mocht. Doch om te tonen dat hij niet bevreesd was om de Zwarten moed in te geven, was hij ook gewapend met een tweeloop. Om de gordel droeg hij een revolver en een patronentas.

Toen de leden der eerste expeditie tegen de slavenhandel te Mpala aankwamen, stelde de Broeder zich tot hun beschikking. Hij bouwde hun een klein schip, dat hun ten zeerste van pas kwam. Aldus werd Broeder Hieronymus een goede vriend van Kapitein Jacques.

Enige tijd later ging de Broeder over naar de missie te Karema (19 januari 1892). De vele jaren in Midden-Afrika onder de Zwarten en met missionarissen voor het grootste deel van franse nationaliteit doorgebracht, hadden de vaderlandsliefde in zijn hart niet uitgedooft. Aan Mgr Lechaptois, de opvolger van Mgr Bridoux, had hij de wens uitgedrukt zijn laatste krachten aan de godsdienst en aan zijn vaderland te mogen besteden. Graag werd zijn verzoek ingewilligd.

Te Karema bracht hij zijn laatste levensjaren door in stille werkzaamheid, een voorbeeld voor allen, allen aanwakkerend tot deugd en arbeid. Alhoewel zijn negentienjarig verblijf op de boorden van het Tanganiaka-meer zijn krachten ten groten dele gesloopt hadden, was hij nog steeds de eerste aan het werk. Hij sloot rustig zijn leven, als een moede werker, die zich op de avond van een lange dagtaak met vreugde ter ruste begeeft, met het zekere bewustzijn dat zijn zwoegen niet nutteloos zal geweest zijn.

Allen die de Broeder gekend hebben zijn vol lof geweest over zijn onvermoeibare werkzaamheid. « Wat het meest opviel bij Broeder » Hieronymus, schreef Mgr Lechaptois, was

» zijn buitengewone werklust en zijn zeldzaam grote godsvrucht. Zijn ijver voor nuttig werk was zo groot dat hij geen ogenblik kon doorbrengen in nietsdoen... Nu eens was hij metselaar, dan weer timmerman, dan steenbakker, schoenmaker, landbouwer... Zelfs de zwarte waren verwonderd over zulk een rusteloze werkzaamheid. De christenen zeiden van hem : Broeder Hieronymus heeft zeker van de duivel niets te vrezen. Want hij heeft geen tijd om bekoord te worden ; hij is immer bezig en wanneer hij niet werkt, bidt hij. »

Groot was ook zijn naastenliefde. Een missionaris verhaalt als volgt : « Zijn liefde voor de arme zwarte en vooral voor de slaven zal in lange tijd niet vergeten worden. Toen in het jaar 1890 de jacht op slaven in het Tanganikagebied op de gruwelijkste wijze woedde, kochten wij een zo groot getal slaven los, dat ten laatste al onze middelen op waren en dat wij met harteled gedwongen waren ongelukkigen af te wijzen, die men ons te koop aanbood... Als Broeder Hieronymus dit zag, wilde hij zijn zondagskleren, zijn enig bezit, voor de vrijkoop van die arme slaven besteden. Doch hij vond niemand die ze hem wilde afkopen. »

Zijn laatste ziekte was van korte duur. Op 27 juni 1898 moest hij zich te bed leggen met een longontsteking. Zijn kwaal verergerde snel. Slapeloos bracht hij zijn nachten door en hij ademde met grote moeite. Op 3 juli gaf hij rustig zijn schone ziel aan God terug. Des anderdaags werd hij ten grave gedragen, gevuld door gans de bevolking van Karama. Hij was voor allen een vriend en een vader geweest. Nu rust hij op de dodenakker, die hij zelf had aangelegd, na een lang leven rijk aan druk en lijden, rijker nog aan onvergankelijke verdiensten.

Hij was 67 jaar oud. Daarvan had hij er zonder onderbreking 19 aan het Tanganikameer doorgebracht.

15 mei 1952.
P. M. Vanneste.

Dr. Froberger, *Bruder Hieronymus. Aus das Leben eines Laienbruders am Tanganikasee, St. Petrus Claver Sodaliteit, Maria Sorg b. Salzburg.*

BAUR (*Édouard*, en religion R. P. *Étienne*), Missionnaire des Pères du St-Esprit (Katzenthal, Alsace, 23.4.1835 — Zanzibar, 29.11.1913).

Il entra dans la congrégation du St-Esprit en 1856, fut ordonné prêtre le 5 avril 1862 et fit profession le 24 août suivant. Il fut d'abord envoyé comme missionnaire à la Réunion. En mai 1863, il fut désigné pour accompagner à la côte orientale d'Afrique le R. P. Horner, vice-préfet apostolique ; les deux religieux débarquaient le 16 juin à Zanzibar où déjà, en 1860, se trouvait établie une mission française

dépendant de la Réunion et que les Pères du St-Esprit étaient chargés désormais de diriger. Se mettant résolument à l'œuvre, les deux religieux établirent sur place deux hôpitaux, une école primaire, une école professionnelle et un ouvroir.

En 1865, les PP. Horner et Baur firent un premier voyage de reconnaissance sur le continent, dans la région de Bagamoyo, en vue d'y créer une mission. En février 1868, nouveau voyage à l'issue duquel la construction de la mission de Bagamoyo fut décidée : elle devait, dans l'esprit de ses fondateurs, servir de premier point d'appui à la pénétration vers l'intérieur de l'Afrique équatoriale. Tandis que le P. Horner s'occupait de la construction de Bagamoyo, le P. Baur revenait à Zanzibar comme supérieur de la mission et y fondait en 1867 une école de latinistes ; déjà familiarisé avec la langue du pays, le swahili, il composa en cette langue un catéchisme qu'il fit imprimer à Zanzibar.

En 1870, le chapitre de l'ordre des Spiritains décidait de commencer sans tarder l'évangélisation de l'arrière-pays. Les PP. Horner, Baur et Duparquet partirent en août pour un voyage d'exploration dans l'Ukwere et l'Ukami, où ils furent bien accueillis par le chef Kingaru. Mais la guerre franco-allemande les força à remettre à plus tard leurs démarches.

Le 11 mars 1871, le R. P. Baur, d'ailleurs très fatigué et malade, était forcé de quitter Zanzibar pour rentrer se reposer en France ; bien court repos puisqu'après un mois et demi, il repartait pour la côte orientale. En 1872-73, la mission diplomatique de sir Bartle Frère auprès du sultan Saïd Bargash en vue de l'abolition de l'esclavage fut un atout pour le développement des missions spiritaines à la côte de Zanzibar. « Nous sommes à la veille d'événements intéressants, écrivait le R. P. Baur, confiant dans le succès de cette interview européenne ». Il eut lui-même avec le plénipotentiaire anglais les meilleurs rapports et assista aux négociations entamées avec Saïd Bargash.

Le 18 mars 1873, le missionnaire avait vu arriver à Bagamoyo le commandant Cameron, envoyé à la recherche de Livingstone qui allait mourir au cœur de l'Afrique le 1^{er} mai 1873 et dont les restes furent ramenés à Bagamoyo même où le R. P. Baur les reçut et présida à leur mise en bière (février 1874).

En 1874, le P. Baur était nommé supérieur de Bagamoyo où des orphelinats furent aménagés pour les petits esclaves rachetés, ainsi que des ateliers, des jardins, des plantations.

Après la Conférence géographique de Bruxelles de 1876, le courant de pénétration vers le centre de l'Afrique s'intensifia ; explorateurs et missionnaires rivalisèrent de zèle ; la plupart

s'arrêtèrent à Bagamoyo et y admirèrent les étonnantes réalisations des Pères du St.-Esprit.

En juin 1878, ce fut le R. P. Baur qui reçut la 1^{re} caravane de Pères Blancs et leur fournit 300 porteurs. En août 1877, les PP. Horner et Baur et le Frère Oscar s'étaient aventurés dans l'Uziguia afin d'y choisir un emplacement pour une nouvelle mission et s'étaient arrêtés à Monda, dans la région montagneuse de Nguru, où la population s'était montrée accueillante et où le climat semblait assez bon ; les premiers fondements du poste avaient été jetés et le 30 septembre suivant, les premiers missionnaires quittaient Bagamoyo pour s'installer à Monda, qui devenait à son tour un jalon vers l'intérieur.

Le 25 octobre 1879, à la suite du départ du R. P. Horner, le R. P. Baur devint supérieur général de toutes les missions de l'Est africain. Les années 1881 à 1883 furent consacrées à la fondation de nouveaux postes : Mandera et Mrogoro. Après quelques mois de séjour en France au cours de l'année 1891, le P. Baur reprenait à Bagamoyo la direction des missions. En 1903, il rentra en France pour une durée d'un an et demi. Il repartit de Marseille le 10 octobre 1904. En 1905, les missions de l'Est africain furent divisées en deux territoires ecclésiastiques.

Le P. Baur passa les dernières années de sa vie à Zanzibar. Le 5 avril 1912, il fêta ses cinquante ans de sacerdoce et mourut l'année suivante, totalisant 50 ans de séjour à la côte orientale d'Afrique. Comme l'écrivait la *Gazette de Zanzibar*, le 5 décembre 1906, « la vie de » R. P. Baur, c'est toute l'histoire de Zanzibar » et de la côte depuis 1862 ».

Il était décoré de l'Ordre de la Couronne d'Allemagne (1903), de l'Étoile brillante octroyée par le Sultan en 1910, et était chevalier de l'Ordre de l'Aigle rouge (Allemagne, 1912).

Publications. — *Catéchisme en swahili*, 1867. — En collaboration avec le P. Leroy, *Voyage dans l'Oudoué, l'Uzigara et l'Oussagara*, Lyon, 1882. — *Manuel de conversation en swahili*, Bagamoyo, 1882.

11 mars 1952.
M. Coosemans.

Note personnelle du R. P. Proost, des Pères du Saint-Esprit, adressée à l'auteur en date du 10 mars 1952. — R. P. Storme, *Evangelisatiepogingen in de binnenlanden van Afrika, gedurende de XIX^e eeuw*, 1951, pp. 381, 382, 383, 385, 393, 430.

BECKER-REMY (DE) (*Auguste-Godefroid-Marie*), Senator, Industriel (Antwerpen, 18.7.1862 — Elsene, 6.11.1930).

Na het voleindigen zijner humanitaire studies aan het « Collège Notre-Dame de la Paix » te Namen, studeerde hij rechten en politieke en bestuurlijke wetenschappen aan de Univer-

siteit te Leuven. Hij behaalde de titel van doctor in beide vakken. Was kriegsauditeur van 21.1.1890 tot 17.5.1894, en auditeur van de Hoge Raad van Congo van 2.14.1891 tot 21.4.1910.

Hij was één van de belangrijkste industriëlen van België. Was eigenaar van het Steen te Elewijt, het vroegere lusthof van Pieter Pauwel Rubens.

Hij werd verkozen tot volksvertegenwoordiger voor het arrondissement Leuven en bezette aldus de post van kamerlid van 17.5.1900 tot 5.5.1911. Hij was verslaggever van het wetsontwerp, houdende goedkeuring van de op 15 juni 1910 te Brussel ondertekende verklaring omtrent de regel ingesteld voor de wapens in Afrika. Deze verklaring had de verhoging der rechten op wapens en munitie in het Conventioneel Congobekken tot doel.

Na de weerslag van de verklaring op de Belgische economie onderzocht te hebben, legt baron De Becker-Remy de nadruk op de menslievende zending welke ons land in de kolonie te vervullen heeft. « Al de landen, zo zegt hij, moesten zich oprofferen getroosten om hogere rechten en België zal, zonder in zijn beschavende zendig tekort te schieten, niet kunnen weigeren, » zijne medewerking daaraan te verlenen ».

Op 5.5.1911 neemt hij ontslag als volksvertegenwoordiger. Ten gevolge van het overlijden van senator Roberti, wordt hij op 23.5.1911 tot senator gekozen voor het arrondissement Leuven. Op 20.11.1921 wordt hij aangesteld als provinciaal senator voor Brabant. Hij wordt benoemd tot quaestor bij de Senaat op 16.12.1919.

Bij Koninklijk Besluit van 24.2.1906 werd hij gemachtigd de naam « Remy » bij zijn familiennaam te voegen.

Hij overleed op 6.11.1930 in de ouderdom van 68 jaar.

In het Parlement, waar men zijn hoffelijkheid en bescheidenheid ten zeerste op prijs stelde, genoot hij de achtung van al zijn collega's.

8 mei 1953.
R. Bonnaerens.

Belgisch Staatsblad van 23 maart 1906, n° 82. — Kamer van Volksvertegenwoordigers, *Parlementaire Bescheiden*. Sessie 1910-1911. Vergadering van 7 april 1911, nr. 133. — *Le Parlement Belge* de 1930, Bruxelles, Ed. L. G. Krym, z. d., blz. 41-42. — *Bulletin de l'Association des Vétérans Coloniaux*, Bruxelles, novembre 1930, p. 15.

BECKERS (*Ernest*), Agent commercial (Bilsen, 2.7.1856 — Kinshasa, 16.12.1892). Fils de Pierre-Henri-Nicolas et de Lepère, Élise.

Engagé par la Société anonyme pour le Commerce du Haut-Congo (S. A. B.) comme

agent commercial, il s'embarqua à Anvers le 1^{er} juillet 1889. Il fut d'abord à Kinshasa où il occupa la place de gérant des factoreries de la société. A la fin de l'année (7 novembre), grâce à son adaptation rapide et parfaite, aux charges qu'on lui confiait, il fut nommé chef du district commercial de l'Équateur, puis gérant à Mobeka. Au retour d'Hodister, il fut appelé à commander le district commercial de Bangala. Il quitta le Congo le 25 mai 1891 afin de se faire soigner en Belgique pour une affection des yeux. Reparti pour l'Afrique le 8 mai 1892, il retorna à son poste et se remit courageusement à l'ouvrage ; sa fin pourtant était proche : il mourait le 16 décembre suivant, vivement regretté de son chef Camille Delcommune, qui devait succomber tragiquement quelques heures après son collaborateur : en effet, tandis qu'il prononçait un discours devant la tombe, au moment des funérailles de Beckers, Delcommune, la tête découverte, fut frappé d'insolation et mourut presque aussitôt.

17 avril 1952.
M. Coosemans.

Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, tome I, p. 820. — *Mouvement géogr.*, 1893, p. 13c. — Archives S. A. B.

BEERST (DE) (Gustaaf). Missionaris van Afrika (Witte Pater) (Zevekote, 26.1.1865 — Lusaka, 24.12.1896). Zoon van Francis-Henrik en Clementia-Charlotta Cambier.

Twee jaar na zijn geboorte verhuisden zijn ouders naar Adinkerke, alwaar ze een hofstede betrokken. De jonge De Beerst studeerde op het bischoppelijk college te Veurne. Bij zichzelf leerde hij, onder de verlofdagen, Engels en Duits en aarzelde zelfs niet om het Italiaans en het Roemeens aan te vatten. Reeds toen deed hij aan taalkunde en stuurde menige waardevolle taalvondst naar meester Gezelle, voor zijn *Loquela*.

Na zijn rhetorica, waar hij als eerste uitkwam, ging hij naar de Witte Paters van Afrika (1885). Hij deed zijn noviciaat te Maison-Carrée (Algiers), begaf zich daarna naar Carthago (Tunesië) voor zijn theologische studies en werd aldaar priester gewijd op 31 mei 1890. Te Carthago, zoals te Veurne en te Maison-Carrée, muntte hij uit door zijn studiegeest. Onder het verlof te Carthago doorgroonde hij het Hebreeuws en het Arabisch en zocht naar de Latijnse en Punische opschriften in de puinen van die oude stad.

Zijn eerste jaar priesterschap bracht hij door te Boxtel (Holland), als leraar in het missiehuis der Witte Paters aldaar. Toen werd hij aangeduid om naar de missie van Opper-Congo, op de

Westelijke oever van het Tanganika-meer, te vertrekken. Hij ging scheep te Marseille op 12 juni 1891, samen met Eerw. Pater Marques provicaris, Paters Engels en Roelens (later Monseigneur) en de Broeders Franciscus (Delhaye), Stanislas (De Bruyne) en Arcadius (De Smyter).

Op hun lange reis van Bagamoyo tot het Tanganika-meer, viel Pater De Beerst gevaarlijk ziek. De hele karavaan moest stilhouden. Na enkele dagen bekwam hij en kon er verder per draagstoel gereisd worden. Ook een deel van het reisgoed ging verloren.

Te Karema kwamen ze op 14 februari 1892 aan, staken het meer over, om weldra te St-Lodewijs-Mrumbi, bij kapitein Joubert, te belanden. Vandaar ging het voor Pater De Beerst naar Mpala, alwaar hij op 22 februari, na acht maanden reizen, aankwam.

Na een paar maanden kende hij de Swahili-taal en kon hij zich gans aan het missiewerk wijden. Later leerde hij nog verschillende talen van de Marungu-streek.

Mpala, in 1885 door de Storms aan de Witte Paters overgemaakt, was onder het bestuur van Pater Guillemeé een bloeiende missie geworden, met een ruim woonhuis uit baksteen en kalk gebouwd en omringd van vele hectaren vruchtbare velden.

Als eerste bezigheid, werd Pater De Beerst gelast met het bestuur van het wezenhuis, dat bevolkt was door een tweehonderd jongens, meestal vrijgekochte slaafjes. Na de middag ging hij op ronde om in de dorpen hulp te dragen aan zieken en stervenden. Hij bezocht ook de verder afgelegen plaatsen, om het werk der catechisten na te gaan en zelf onderricht in de christelijke leer te geven.

't Was toen nog in de tijd der slavenhandelaars, die zovele slachtoffers onder de Zwarten hebben gemaakt, die vreedzame dorpen tot puinhopen verwoestten en een vruchtbare streek in een woestenij veranderden. 't Was ook de tijd dat kapitein Jacques en kapitein Joubert onverschrokken tegen de onmenselijke slavenjagers optradën, gesteund en geholpen door de missie te Mpala. Nog 'n paar jaren en Descamps en Long zullen de laatste slavendrijvers uit de streek verjagen.

Op 26 september 1892 besteeeg P. De Beerst met M. Diderrich de Mrumbi-berg (1717 m.). Een jaar na zijn aankomst te Mpala, werd hij benoemd tot overste van de school voor catechisten. Dagelijks had hij onderricht te geven aan 40 uitverkoren jongens, die later als geloofs-onderwijzers de missionarissen in hun werk zouden bijstaan. Daarbij had hij de werklieden te leiden, die de missie verder opbouwden.

Toen P. De Beerst in 1896 Mpala verliet, was de missie omringd van vijf christendorpen.

In zes scholen werden 500 kinderen onderwezen. De wezenhuizen telden bijna evenveel jongens als meisjes. In de omliggende dorpen waren de catechisten werkzaam en lieten niemand zonder doopsel sterven. Dat was het werk van Pater Guillemé en zijn ijverige medebroeders.

In 1895 toog P. De Beerst met Mgr Roelens op verkenning uit naar het Noorden. Doel van die reis was het stichten van een missie in de streek van het Kivu-meer. De reizigers geraakten tot op de boorden van de Ruzizi-rivier. Doch daar moesten ze het opgeven wegens de vijandige gezindheid der Zwarten. Verschanst achter hun steile hoogten, lieten deze zelfs zware rotsblokken in de diepte neerrollen, gelukkig zonder iemand hinder te doen. Mgr Roelens besloot wijselijk de tocht niet voort te zetten en een betere gelegenheid af te wachten.

Op 8 januari 1896 trok P. Guillemé met P. De Beerst van uit Boudewijnstad het Zuiden in, op zoek naar een geschikt terrein voor een nieuwe missie. Ze kwamen eerst terecht in een verwoeste streek, in het land waar Kipoka, de slavenjager, heel de bevolking had uitgeroeid of op de vlucht gedreven. Na zeven dagen reizen belandden zij in de vlakte van Lusaka, op drie dagreizen ten zuiden van Mpala. De streek leek gezond en vruchtbaar. Twaalfhonderd Zwarten leefden daar in 'n twintigtal dorpen, langs de Lufuko-rivier. Rijke zoutbronnen lagen in de omtrek en lokten er in het droge seizoen honderden mensen op zoutwinning, gedurende 'n drietal maanden.

Op 14 maart begaf zich P. De Beerst, vergezeld van P. Aug. Van Acker, naar Lusaka. Vier dagen later kwamen ze daar aan en bouwden er een voorlopig woonhuis, waarin ze op 17 april voor goed hun intrek namen. De missie Lusaka-St. Jacobus was gesticht.

De bewoners onthaalden de missionarissen met veel genegenheid en kwamen in groot aantal naar het godsdienstig onderricht. Velen kwamen zich met der woon in de omgeving van de missie vestigen.

Alles beloofde een heerlijke toekomst, toen P. De Beerst op 12 december ziek viel: de onverbiddelijke bloedwaterkoorts had hem neergeveld. Na zich godvruchtig op het laatste te hebben voorbereid, ontsliep hij in de Heer op 24 december.

P. Aug. Van Acker, die zijn medebroeder in zijn laatste stonden had bijgestaan, schreef over P. De Beerst:

« Het verlies van dien lieven medebroeder » is groot. Zijn werkzaamheid was buitenmate » voor alles wat zijn priesterlijk ambt en de » wetenschap aanging. God had hem daartoe een » taaie gezondheid gegeven, groot verstand en

» ijver zonder weergave... In een woord, hij was » een man die van alles kennis had en die al zijn » gaven verpande aan den dienst van God en » van de zielen ».

De wetenschappelijke bedrijvigheid van P. De Beerst mag aanzienlijk geheten worden en verdient hier aangestipt.

Onder aardkundig opzicht onderzocht hij, samen met M. Diderrick, de Mrumbi-berg, ten zuiden van St.-Lodewijks, in Marungu.

Op het gebied van plantenkunde, interesseerde hij zich voor de plantensoorten van dezelfde streek. Hij verzamelde een belangrijk herbarium en zond het naar de Rijksplantentuin te Brussel.

Zo ontdekte hij in Marungu plantensoorten, die tot dan toe in Congo gans onbekend waren.

Verschillende nieuwe planten werden P. De Beerst opgedragen: *Habenaria Debeerstii* Kerzl., (*Orchidaceae*), *Dorstenia Debeerstii* De Wild. en Ch. Dur. (*Urticaceae*), *Ochna Debeerstii* De Wild. (*Ochnaceae*), *Hibiscus Debeerstii* De Wild. en Th. Dur., en *Thespesia Debeerstii* De Wild. en Ch. Dur. (*Malvaceae*), *Cryptosepalum Debeerstii* De Wild. (*Leguminosae*), *Acrocephalus Debeerstii* Briq. en *Scutellaria Debeerstii* Briq. (*Labiataceae*), *Oldenlandia Debeerstii* De Wild. en Ch. Dur. (*Rubiaceae*), *Schizoglossum Debeerstianum* K. Sch. en *Cryptolepis Debeerstii* De Wild. (*Asclepidaceae*).

Onder opzicht van volkenkunde, bestudeerde hij zeden en gebruiken der Zwarten in al hun bijzonderheden. Hij verzamelde zeisels en spreuken der Tabwa, om deze later in het licht te geven. *Nkuba of de Donderdraak van Opper-Congo en Butwa of Vrijmetselarij der Zwarten* zijn twee bijdragen van zijn hand, in het tijdschrift *Biekorf* verschenen.

Zijn grootste bedrijvigheid lag in de taalkunde. Mgr Roelens droeg hem het samenstellen van een spraakkunst en een woordenboek van de Tabwa-en de Bemba-talen op. In november 1894 kon hij zijn spraakkunst van het Tabwa voleindigen. In het Frans geschreven verscheen zij onder de titel: *Essai de Grammaire Tabwa*, in het *Zeitschrift für Afrikanische und Oceanische Sprachen*, 1896, II, blz. 271-287 en 291-383. Met het Bemba was hij nog zo ver niet gevorderd. Hij wilde ook dezelfde werken schrijven over het Tumbwa en het Ova, alsmede een vergelijkend woordenboek van al die talen; doch de dood stelde een einde aan deze bedrijvigheid.

Het *Tabwa-woordenboek*, door P. De Beerst opgevat en grotendeels uitgewerkt, werd later door P. August Van Acker volledigd en in augustus 1907 verscheen het in de *Annales du Musée du Congo*, Tervuren. Série V. Ethnographie linguistique, onder de titel: *Dictionnaire Kitabwa-Français et Français-Kitabwa*.

Hij stelde ook een *Catechismus* en een leesboek op in het Kitabwa : *Kindsheid, Lijken en Verrijzenis van Onzen Heer Jezus-Christus*.

14 februari 1952.
P. M. Vanneste.

De Quidt, *Eerwaarde Pater Gustaaf De Beerst*,
Biekorf, 1897.

BEIRNAERT (*Abiron-Franc-Adolf-Désiré*), Bestuurder van het Centraal Proefstation van het N. I. L. C. O. te Yangambi ; lector aan de Universiteit te Leuven (Poperinge, 19.2.1903 — Bumba, Congo, 3.8.1941). Zoon van Désiré en Devulder, Marie-Louise ; Echtgenoot van Focke, Marie-Madeleine.

Na zijn middelbare studies aan het Koninklijk Atheneum van Brussel, werd Beirnaert, in 1921, student aan het Landbouwinstiutut der Katholieke Universiteit te Leuven, waar hij, in 1925, op schitterende wijze het diploma behaalde van scheikundig landbouwingenieur en, in 1926, dit van brouwerij-ingeneur.

Bij het beëindigen zijner studies, aarzelde Beirnaert enige maanden over de in te slagen richting : België of Congo ? Sedert lang echter voelde hij zich door de Kolonie onweerstaanbaar aangetrokken. Hij bood zich dan ook aan op het Ministerie van Koloniën en werd aangeworven door de Regie der Aanplantingen van de Kolonie die zo juist was opgericht.

Na enkele stages in de belangrijkste oliesslagereien van het land, scheepete hij op 21 februari 1927 in voor Congo. Gehecht aan het Station te Barumbu als assistent, hield hij zich bezig met de studie der fermentatie en der bereiding van cacao, waarvan hij de praktische resultaten publiceerde in 1930.

Spoedig werd hij door zijn oversten opgemerkten en reeds vóór het einde van de eerste term, werd hij tot hogere functies gepromoveerd en gelast met de leiding der plantages van het station te Yangambi. Daardoor bekwam hij de mogelijkheid zich te wijden aan de studie van de oliepalm, domein waarin hij weldra een grote autoriteit verwierf.

Op 27 september 1930, ving Beirnaert zijn tweede term in Congo aan en werd belast met de directie van het Veredelingsstation van Yangambi. De Regie der Aanplantingen doorworselde in die jaren een zeer moeilijke financiële crisis, ten gevolge van de algemene inzinking der wereldprijzen. In deze moeilijke omstandigheden toonde Beirnaert zich als een meesterlijk organisator. Niet alleen werd onder zijn leiding de wetenschappelijke navorsing in het Station onverminderd doorgezet, maar daarbuiten zette hij zijn eerste succesvolle studies in over de oliepalm.

Bij het oprichten van het N. I. L. C. O., in 1933, werd hij aangesteld tot leider van de oliepalmdivisie te Yangambi en enige tijd later tot bestuurder der landbouwkundige Sectie van het centraal proefstation, gelast met de veredeling en de proefondervindelijke teelten.

Beirnaert kon zich nu gans wijden aan zijn wetenschappelijk werk. Onder zijn dynamische leiding werd geleidelijk de grondslag gelegd van uitgebreide opzoeken, die zouden leiden tot de opbouw van een monumentaal plantengeheel.

Op 7 november 1933, ging Beirnaert met verlof en op 25 april was hij terug in Congo voor zijn derde term.

In de loop van 1936, werd hij belast met een studiereis door West-Afrika, waar hij de bijzonderste landbouwondernemingen en instituten voor de proefondervindelijke teelt van de oliepalm bezocht. Dit bracht er hem toe zijn opvattingen over de verspreiding en de variabiliteit van de *Elaeis* uit te breiden. Hetzelfde jaar, ter gelegenheid van zijn verlof in België, behaalde hij de prijs Schepkens der « Académie royale des Sciences de Belgique », voor zijn werken over de veredeling van de oliepalm.

Zijn vierde term in Congo, van 31 maart 1937 tot 13 juli 1939, was voor Beirnaert een tijdperk van grote bedrijvigheid, vooral op gebied der veredeling van de oliepalm. Deze laatste was gebaseerd op de studie der bloemenbiologie en op de cumulatieve kruisingen en streefde een dubbel doel na, namelijk productieverhoging en qualitatieve vruchtverbetering. Zijn baanbrekende methode gaf schitterende resultaten en hij bekwam, door selectie, een variëteit van oliepalm met een opbrengst van 35 kg tot 45 kg olie per jaar en per boom, of meer dan het gemiddelde der beste variëteiten van Indonesië. Het is dan ook niet overdreven Beirnaert te aanschouwen als de baanbreker der veredeling van de oliepalm in Congo en in Afrika.

In 1938 werd hij tot lector aan de Katholieke Universiteit te Leuven benoemd en belast met de colleges over de veredeling der koloniale planten, aan het Landbouwinstiutut te geven tijdens zijn verlofmaanden. Ongelukkig werd het hem niet gegund meer dan een cyclus dezer lessen te volendigen.

In 1940, in de loop van zijn vijfde en laatste term werd hij door het N. I. L. C. O. belast met een studiereis in het Verre Oosten, waar hij achtereenvolgens Maleise, Indochina en Indonesië bezocht. De bevindingen opgedaan gedurende deze studiereis waren uiterst leerrijk voor zijn opzoeken die hij met verdubbelde ijver voortzette, voornamelijk op gebied der verbetering der kultuurmethoden en der bescherming van de bodem.

Een droevig ongeval stelde echter een brutaal einde aan deze veelbelovende toekomst. Op 3 oogst 1941, 's morgens, op de weg van Aketi naar Bumba, kwam zijn wagen, misleid door de mist, in de rivier terecht, waarbij hij jammerlijk verdronk.

De plotselinge dood van Beirnaert was een zwaar verlies voor de wetenschap in 't algemeen en voor de tropische plantenveredeling in 't bijzonder. Hij was een talentvol werker, door allen geacht en bemind om zijn grote kennis, zijn eenvoud, zijn goedheid en zijn toewijding.

Beirnaert was titularis van de Dienstster met twee strepen en was ridder in de Koninklijke Orde van de Leeuw.

Publicaties. — Note sur la préparation du cacao à Barumbu et à Gazi (*V^e Congrès International d'Agriculture tropicale*, Anvers, 1930, pp. 713-717). — La sélection du palmier à huile (*Bull. agricole du Congo belge*, XXIV, 1933, pp. 359-380 et pp. 418-458). — Les bases de la sélection du palmier à huile (*Journées d'agronomie coloniale*, Bruxelles, 1933, pp. 124-134). — Les méthodes de la sélection du palmier à huile (*Ibid.*, 1933, pp. 135-146). — Introduction à la biologie florale du palmier à huile (*Elaeis guineensis* Jacq.) (*Publ. I. N. É. A. C., Série Scient.*, n° 5, 1935, 42 p., 23 fig.). — Germination des graines d'*Elaeis*. Essais entrepris à Yangambi. (*Ibid., Série Techn.*, n° 4, 39 p., 7 fig.). — Les recherches sur le palmeier à huile (*Agriculture et Elevage au Congo belge*. Bruxelles, 10^e année, 1936, pp. 147-149). — Que pouvons-nous attendre des palmeraies améliorées au Congo belge? (*Bull. agricole du Congo belge*, XXXVII, 1937, pp. 471-490). — Le problème de la stérilité chez le palmier à huile (*Bull. agricole du Congo belge*, éd. Léopoldville, XXXI, 1940, pp. 95-100, 2 fig.). — Note préliminaire concernant l'influence du dispositif de plantation sur les rendements (*Publ. I. N. É. A. C., Série Techn.* n° 27bis, 1940, 66 pp. (en collaboration avec R. Vanderwegen)). — La technique culturale sous l'Équateur. I. Influence de la culture sur les réserves en humus et en azote des terres équatoriales (*Ibid., Série Techn.*, n° 26, 1941, 86 pp.). — Influence de l'origine variétale sur les rendements (*Ibid., Série Techn.*, n° 30, 1941, 26 p., 8 tabl. (en collaboration avec R. Vanderwegen)). — Les graines sélectionnées livrées par la Station de Yangambi. (*Ibid., Série Techn.*, n° 28bis, 1941, 41 pp. (en collaboration avec R. Vanderwegen)). — Contribution à l'étude génétique et biométrique des variétés d'*Elaeis guineensis* Jacq. (*Ibid., Série Scient.*, n° 27, 1941, 101 pp., 4 fig., 7 graph. (en collaboration avec R. Vanderwegen)). — Sur les principes qui sont à la base de l'amélioration des plantes (*Bull. agricole du Congo belge*, éd. Léopoldville, XXXIII, 1942, pp. 155-181 (en collaboration avec R. De Poerck)). — Une contribution à la sélection d'*Elaeis guineensis* Jacq. Est-il possible de distinguer des plantules de *pisifera* dans un mélange de plantules des trois types? (*Ibid.*, éd. Léopoldville, XXXIII, 1942, pp. 217-225, 10 tabl. (en collaboration avec C. Vanneck)). — Over enkele eigenschappen van enige meest bekende *Hevea*-clonen (*Landbouwkundig Tijdschr. voor Belgisch Congo*, uitg. Leopoldstad, XXXIII, 1942, bl. 226-244).

9 mei 1953.
W. Robyns

V. Antoine, A. Beirnaert, maître de conférences à la Faculté des Sciences, *Jaarboek van de Katho-*

lieke Universiteit te Leuven 1940-1941, LXXXV, bl. CCXV-CCXVII. — *Publ. I. N. É. A. C., Série Tech.*, n° 26, 1941, pp. 1-IX + portrait. — *Archives van de Rijksplantentuin*.

BEKA (*Jean-Léon-Joseph*), Missionnaire de la Congrégation de Scheut (Bothey, 6.11.1899 — Luluabourg, 28.12.1935).

Ses études d'humanité et de préparation au sacerdoce terminées en Belgique, il partit pour Rome afin d'y parfaire sa formation philosophique et théologique et y obtint le bonnet de docteur. Revenu en Belgique âgé d'à peine 30 ans, il sollicita aussitôt de ses supérieurs l'autorisation de se rendre au Congo à des fins missionnaires.

Embarqué à Anvers le 10 septembre 1930, il fut désigné pour le Vicariat apostolique de Nouvelle-Anvers, et fut adjoint à la mission de Lisala. Dès qu'il le vit à l'œuvre, son Vicaire apostolique, appréciant son intelligence, son dévouement et ses facultés d'adaptation au milieu, se l'attacha en qualité d'économie, en attendant l'occasion de lui trouver des occupations répondant mieux à sa préparation intellectuelle. Il le proposa bientôt comme titulaire des cours de théologie morale au grand séminaire régional de Kabwe, au Kasai. Le jeune missionnaire heureux de cette distinction se mit au travail de tout cœur. Mais, il allait mourir à la fleur de l'âge, à Luluabourg, après cinq ans à peine de séjour au Congo.

21 novembre 1953.
M. Coosemans.

Tribune cong., 15 janvier 1936, p. 2

BELLEFROID (*François-Eugène*), Onderofficier bij de Weermacht (Gotem, 15.5.1869 — Coquilhatstad, 20.6.1897). Zoon van Leonard en van Thys, Maria.

Op zeventienjarige leeftijd liet deze landbouwerszoon zich aanwerven bij het 6de Linie-regiment. Hij bracht het er tot sergeant-majoor (1 april 1893). Op 6 augustus 1895 scheepde hij te Antwerpen in als sergeant bij de Weermacht. Bij zijn aankomst te Boma werd hij aangeduid voor het Evenaarsdistrict en bereikte Coquilhatstad op 28 oktober 1895. Op 13 april 1896 werd Bellefroid het bevel opgedragen over de post Bikoro op het Tumba-meer. Achtereenvolgens werd hij dan bevorderd tot eerste sergeant (25 mei 1896) en tot sergeant-majoor (1 maart 1897). De 9de maart 1897 keerde Bellefroid terug naar Coquilhatstad. Kort daarop (19 maart 1897) ging hij op expeditie in de streek van de Busira-rivier die de wateren afvoert van een ongezonnde, doch rijke rubberstreek. Op 15 juni naar

Coquilhatstad teruggekomen, overleed Bellefroid er aan hematurie (20 juni 1897).

In zijn geboortedorp Gotem werd een gedenkplaat aangebracht aan de ingang van de kerk.

6 februari 1953.
M. Luwel.

Le Mouvement Géographique, 1895, kol. 202. — *A nos Héros coloniaux morts pour la Civilisation*, pp. 254, 276, 280. — M. Luwel, *De Limburgers in Congo*, Hasselt, 1952, pp. 44-45.

BELLEVAUX (*Joseph-Télésphore-Jules*), Ingénieur agricole (Framont, Luxembourg, 25.12.1877 — Framont, 1.1.1940). Fils de Nicolas, Auguste et de Deloitte, Marie-Adolphine.

Joseph fit à Louvain ses études universitaires et y fut diplômé le 21 juillet 1900. Il n'accomplit qu'un terme au Congo, entre le 24 juin 1901 et le 24 mai 1904, comme surveillant de culture, aux appointements annuels de 1800 F.

D'abord attaché à l'Enclave de Lado, il partit de Boma le 4 juillet 1901. Son arrivée à Yei (Soudan) est signalée le 2 décembre. Il ne fit là qu'un court séjour et revint malade à Léopoldville le 22 mai de l'année suivante. Le 27, il repartit pour Coquilhatville. Le 19 janvier 1903 le vit reparaitre, malade encore, à Boma. Le 7 novembre, il fut attaché à la ferme de Galiema (Léopoldville), mais six mois plus tard, il reprit la mer et rentra en Belgique.

30 avril 1953.
M.-L. Comelieu.

BELYMY (*Joseph-Philippe*), Officier de la Force publique (Bruxelles, 2.6.1874 — Borgerhout, 23.9.1926). Fils de Philippe et de Lauwers, Jeanne-Marie ; époux de Renson, Maria.

Admis à l'École militaire en décembre 1892, il obtenait les galons de sous-lieutenant le 25 décembre 1894 et était désigné en juin 1897 pour le 6^e régiment d'artillerie. En août 1898, il passait à la Compagnie des artificiers ; puis, promu lieutenant le 25 juin 1902, il était affecté au 7^e régiment d'artillerie dans la position fortifiée d'Anvers.

En 1905, il signait un engagement à l'É. I. C., partait le 27 juillet avec le grade de chef de secteur de 1^e classe et apprenait à Boma, le 18 août, sa désignation pour le district de l'Uele (Bahr-el-Ghazal). La traversée du Congo, de l'Ouest à l'Est, lui prit plusieurs mois et à la fin de l'année, le 26 décembre, il rejoignait la colonne de renfort du Haut-Uele avec laquelle il poursuivait le voyage vers le Bahr el Ghazal. Le 1^{er} juin 1906, il était désigné comme chef de secteur à Ma-Debe. Le 6 septembre, il prenait la direction du secteur de Nô.

Trois mois plus tard, il était commissionné pour commander la Compagnie de la Méridi (27 décembre 1906). Le 14 mai 1907, il était désigné pour la zone Gurba-Dungu ; le 20 septembre pour la zone du Rubi. Enfin, il prenait le commandement du secteur de Buta le 17 août 1907. A chacun de ces postes, Belym se montra un officier dévoué et intelligent. Son terme achevé, il descendit à Boma pour s'y embarquer à bord de l'*Albertville* le 4 août 1908 et regagner la Belgique. Il fut décoré de l'Étoile de service. Il reprit ensuite son service à l'armée métropolitaine.

5 décembre 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 5234 — Janssens et Caeteaux, *Les Belges au Congo*.

BENAETS (*Herman-Alfred*), Officier de la Force publique et commissaire de district (Mons, 8.10.1875 — Stanleyville, 21.1.1916). Fils d'Herman et de Lefebvre, Antoinette.

Il s'engage à l'âge de seize ans, au 2^e régiment de chasseurs à pied, et gravit rapidement tous les échelons inférieurs de la hiérarchie militaire. Au début de l'année 1900, il se présente à l'examen du cadre pour l'accession au grade d'officier. Muni du brevet de sous-lieutenant d'infanterie, il passe au 1^{er} régiment de chasseurs à pied, le 27 mars 1900.

Après avoir servi pendant trois ans comme officier dans l'armée métropolitaine, il est admis, à sa demande, au service de l'É. I. C. et part pour l'Afrique en qualité de sous-lieutenant de la Force publique, le 5 février 1903. Le 24, il débarque à Boma.

Désigné pour la Province orientale, il commande divers postes dans la région de la Ruzizi-Kivu. Il est promu lieutenant le 19 mars 1904 et est chargé, en octobre de l'année suivante, du commandement du secteur de Luvungi. A Luvungi même, il s'attache spécialement à l'embellissement du poste. Le 15 février 1906, fin de terme il quitte Boma pour venir passer un congé en Belgique. Le 11 octobre 1906, Benaets s'embarque, en qualité de chef de secteur, et est désigné pour la région de la Ruzizi-Kivu. Le 1^{er} avril 1907, il est affecté au secteur de Beni, et est nommé chef de zone de 2^e classe le 3 décembre 1908. En 1908, il reçoit à Beni la visite de la mission du duc de Mecklembourg-Schwerin, qui traverse l'Afrique de Dar es Salam à Boma.

Rentré en Belgique le 19 octobre 1909, il part, après un congé d'un an, pour un troisième terme au Congo. A son arrivée en Afrique, le 10 novembre 1910, il est désigné pour administrer la zone du Haut-Ituri en remplacement du Capitaine Sörensen, rentrant en

congé. Promu adjoint supérieur le 21 novembre 1911, il exerce ces nouvelles fonctions au district de l'Uele dès le 30 novembre. Il prolonge son troisième séjour à la Colonie qu'il quitte le 11 décembre 1913 pour rentrer en Belgique. Le 19 février 1914, il est nommé commissaire de district et repart pour l'Afrique à la veille du premier grand conflit mondial. Il vient d'être promu capitaine-commandant de la Force Publique lorsqu'il meurt le 21 janvier 1916, à Stanleyville, où il remplissait les fonctions de commissaire de district.

Benaets était titulaire de l'Étoile de service à trois raies et de la Croix de Chevalier de l'Ordre royal du Lion. Il avait été créé, en 1908, chevalier avec couronne de l'Ordre de Frédéric de Mecklembourg-Schwerin.

3 janvier 1953.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 4345. — *Bulletin de l'Association des Vétérans coloniaux*, mars 1930, p. 11.

BENDIXEN (*Olaf-Christian-Vincens*), Sous-lieutenant de la F. P. (Nyborg, Danemark, 18.9.1871 — à bord du *Ville de Bruxelles* au Stanley-Pool, 3.6.1898). Fils d'un propriétaire terrien Peter-Christian et de Pedersen, Karen-Marie.

Il s'engagea, le 10 avril 1894, au 5^e régiment de l'infanterie danoise, fut admis à l'école militaire le 1^{er} octobre suivant et en sortit sous-lieutenant, avec affectation au 6^e de ligne, le 1^{er} juin 1895.

Admis dans les cadres de la F. P. congolaise, il quitta son pays pour venir s'embarquer à Anvers, le 6 janvier 1898, à destination du Congo, avec ses compatriotes Tvermoes, Jespersen et Luja. Arrivés à Boma le 31 janvier, les trois jeunes officiers gagnèrent Léopoldville par la route des caravanes. Bendixen y apprit qu'il était affecté au camp d'Umani, qu'il atteignit le 17 mars en compagnie de Guldberg et de Jensen. Mais, deux mois plus tard, le 21 mai, la maladie l'obligeait à redescendre le Fleuve et c'est au cours de cette descente qu'il s'éteignit, en vue de Léopoldville sur le *Ville de Bruxelles* où il s'était embarqué.

8 août 1952.
M. Coosemans.

Reg. matr. n° 2252. — Jenssen-Tusch, *Skandinaver i Congo*, Copenhague, Gyldensalske Boghandel, 1902-1905, pp. 208-364, 396-397.

BENEDETTI (*Emile-Celestin*), Militaire (Luik, 18.10.1872 — Lusambo, 8.3.1919). Zoon van Emile en van Stevens, Anna, Maria.

Soldaat geworden op 4 december 1890, vertrekt hij op 6 maart 1894 als sergeant naar Congo. Na een jaar verblijf in de streek van Ubangi-Bomu wordt hij op 8 maart 1895 naar het Evenaarsdistrict overgeplaatst, vanwaar hij de Bofiji, Lifumba en Boven-Ekonda onderwerpt en hen tot de rubberoogst aanzet.

Zijn tweede term (27 februari 1900-8 januari 1903) bezet hij Belondo en dan Waka. Zijn derde term (13 augustus 1903-31 juli 1906) verblijft hij eerst te Coquilhatstad, dan te Mbala-Lonje en gaat van daar Ingende stichten. Op 12 februari 1906 wordt hij naar het kamp van Irebu verplaatst tot 't einde van zijn term. Onder de naam Itumbambilo is hij nu nog in heel dit gebied van de Evenaar bekend. Later trad hij in dienst der Kasai-Compagnie en stierf te Lusambo 8 maart 1919.

8 juni 1952.
E. Boelaert.

BENNETT (*J. A.*) (Addendum au tome I, p. 114, ligne 47)

Une partie de phrase a été omise. Il faut lire :

« Lorsque Stanley revint de son voyage, il fut convié à Marseille, où il rencontra les délégués de Léopold II, le Baron Greindl & et Henry Sanford ».

14 avril 1954.
M. Coosemans.

BÉRAUD (*Médard*), Directeur de société (Marseille, 15.12.1837 — ?, 1910). Fils de Pierre-Honoré-Louis et de Sakakini, Marthe.

M. Béraud était un commerçant français qui s'était établi au Dahomey vers 1860. En 1866, il s'était associé à Marius Daumas, un armateur du Midi de la France qui était entré dans les affaires de l'ancienne firme française Régis et C^{ie}, devenue maison Lasnier, Daumas, Lartigue. Ensemble, ils reprirent cette dernière firme qu'ils transformèrent en maison Daumas, Béraud et C^{ie}.

La firme Régis et C^{ie} avait déjà établi, dès 1858, sur la « pointe française de Banana », une factorerie qui, sous l'impulsion des nouveaux administrateurs, tous deux très hardis et entreprenants, connut bientôt une prospérité telle qu'elle put rivaliser avec les comptoirs étrangers établis depuis longtemps sur la côte occidentale africaine.

La maison Daumas, Béraud et C^{ie} eut à son service plusieurs de nos compatriotes. C'est chez elle, notamment, que le jeune Alexandre Delcommune fit ses premières armes en Afrique. Elle établit dans le Bas-Congo plusieurs autres

factoreries, dont celles de Boma et de Nokki ne furent pas les moindres.

M. Béraud devint, vers 1889, membre du Conseil Supérieur des Colonies de France et, en 1890, à l'occasion des travaux de la Commission des Tarifs du Bassin du Congo, il présenta aux Chambres françaises, une requête qui constituait un véritable réquisitoire contre l'É. I. C. Léopold II, ému par cette diatribe qui procédait manifestement d'une campagne de dénigrement systématique menée de l'étranger, déléguâ à Paris le capitaine Thys qui parvint à faire racheter par la Société anonyme belge pour le Commerce du Haut-Congo tous les établissements congolais de la firme française.

A la mort de M. Daumas, survenue en 1894, Médard Béraud devint directeur de la firme Daumas et C^{ie}. Celle-ci obtint plus tard du gouvernement français la concession du Haut-Ogoué et M. Béraud, secondé par son frère Paul, fonda la Société du Haut-Ogoué dont il devint administrateur.

31 mars 1953.
A. Lacroix.

A. J. Wauters, *L'É. I. C.*, Brux., 1899, p. 386. — *Mouvement géographique*, 1894, p. 38a. — *Le Journal du Congo*, 9 déc. 1911, p. 1. — M. Coosemans, *Biographie coloniale belge*, II, col. 227-229.

BÉRAUD (*Paul-Pierre-Marie*), Administrateur de société (Marseille, 8.11.1841-Paris, 15.10.1923). Fils de Pierre-Honoré-Louis et de Sakakini, Marthe-Madeleine-Luce.

C'était le frère de Médard Béraud. Il avait été le collaborateur de ce dernier à la société Daumas, Béraud et C^{ie}, qui avait succédé à la firme française Lasnier, Daumas, Lartigue, elle-même continuatrice de la firme Régis et C^{ie}, établie à Banana depuis 1858 et dont l'activité dans le bassin du Congo remonte aux plus anciens souvenirs coloniaux de cette région.

Lorsque la maison Daumas et C^{ie} obtint la concession du Haut-Ogoué, Paul Béraud seconda activement son frère dans la fondation de la société du même nom. Il devint administrateur-délégué de l'établissement et le resta jusqu'en 1910.

31 mars 1953.
A. Lacroix.

La Tribune congolaise, 15 novembre 1923, p. 2.

BERNARD (*Léopold-Arsène-Joseph*). Général-major honoraire (Aublain, 21.12.1862—Bruxelles, 7.2.1928).

Sous-lieutenant d'infanterie en 1884, adjoint d'état-major en 1893, il est nommé capitaine-commandant le 26 septembre 1901.

Il fonda et dirigea l'école créée à Wavre pour les sous-officiers suédois admis dans les cadres de la Force Publique de l'É. I. C.

Colonel le 12 février 1915, il est pensionné le 29 mai suivant.

En 1917, il s'embarqua pour le Congo à titre privé et y séjourna jusqu'en 1919, auprès de sa fille qui avait épousé Émile Delcommune, neveu d'Alexandre Delcommune.

En 1926, il est nommé général-major honoraire.

Le général Bernard était commandeur de l'Ordre de la Couronne, chevalier de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre de l'Épée de Suède, décoré de la Croix militaire de 1^{re} Classe.

18 mai 1954.
A. Engels.

Répertoire matricule — *Trib. Con.*, 15 février 1928.

BERNARD (*Theodore-Hyacinthe*), Géomètre (Paris, 13.10.1874 — Lokandu, 31.8.1902). Fils de François-Hyacinthe et de Liégeois, Marie-Louise-Renée.

Après avoir suivi les cours complets de la section des Arts et Manufactures et des Mines de l'Université de Louvain, il fut attaché au pensionnat communal de Mons en qualité de maître d'études-répétiteur. Il n'y resta qu'un an. Apprenant alors que le commandant Bastien, chargé d'une mission cartographique dans l'Est du Congo, demandait des techniciens en vue des travaux de délimitation de frontières qui lui avaient été confiés, Bernard offrit ses services. Il fut engagé par l'É. I. C. comme géomètre au traitement annuel de trois mille francs et s'embarqua le 8 mai 1902 à destination de l'Afrique, où il arriva le 10 juin. Le 14, il quitta Boma pour rejoindre son chef dans la région de la Ruzizi-Kivu. Par la voie du fleuve, il était arrivé à Lokandu lorsqu'il fut pris de terribles accès de fièvre. Dans l'impossibilité de continuer sa route, il resta quelques jours à Lokandu, où, malgré les soins qui lui furent prodigues, il ne tarda pas à succomber.

24 juillet 1953.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 4079.

BERTEN (*Herman-Jourdain-Marie-Edouard*), Commissaire de 1^{re} classe à l'É. I. C. (Roulers, 22.9.1878 — Boma, 26.7.1897). Fils d'Édouard et de Nolf, Hermanie.

Après de bonnes études primaires, il fut, en Belgique, préposé au Service des Douanes et Accises, puis attaché au bureau d'un receveur des Contributions. Engagé le 25 mai 1897 par l'É. I. C. en qualité de commis de

1^{re} classe, il fut attaché, dès son arrivée à Boma, au Service des Finances de la capitale congolaise. Mais il ne tarda pas à y contracter la malaria et y mourut un mois à peine après son arrivée.

29 novembre 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 109.

BERTHELIUS (*Carl-Axel-Niels*), Capitaine de steamer (Christianstad, 14.7.1865 — Léopoldville, 19.5.1897). Fils de Carl-Albert et de Berthelius, Euphrasyne.

Il avait navigué comme second, puis comme premier lieutenant au service de la marine de son pays quand, en 1892, il s'offrit à partir pour le compte de l'État Indépendant du Congo. Engagé pour trois ans comme sergent de la Force Publique le 6 juillet 1892, il quitte Anvers et se trouve à Boma le 30 juillet.

Promu sergent-major, il est envoyé aux Stanley-Falls en mai 1893, pour prendre part à la campagne arabe. Sa conduite au cours des opérations lui vaut les galons de sous-lieutenant par décision du 1^{er} juillet 1894. Il rentre en Europe, fin de terme, le 17 mai 1895, pour repartir, le 30 décembre suivant, avec son compatriote Hoppenrath. Arrivé à Boma, le 6 janvier 1896, il y apprend qu'il passe à la marine du Haut-Congo. A Léopoldville, il prend le commandement du *Princesse Clémentine*.

En mai 1897, se trouvant à Léopoldville, il est atteint d'hématurie, s'éteint le 19 et y est inhumé. (Photographie de sa tombe dans *Scandinaver i Congo*, de Jensen-Tusch, p. 397). Son compatriote Svhufvud, qui fut pendant de longues années au service de l'É. I. C. et connut Berthelius de près, disait de lui « qu'il avait fait jusqu'au bout son devoir » en parfait honnête homme ». Berthelius était titulaire de l'Étoile de service à deux raies, et chevalier de l'Ordre royal du Lion.

9 juillet 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 942. — Jensen-Tusch, *Scandinaver i Congo*, Copenhagen, Gyldenalske Boghandel, 1902-1905, pp. 190, 385, 386, 387, 388, 397, 429, 602, 603.

BERTRAND (*Edmond-Emile-Armand*), Lieutenant - général (Dinant, 24.1.1836 — St-Gilles-Bruxelles, 25.2.1899).

Sous-lieutenant au 1^{er} Régiment de ligne le 7 novembre 1855, il est aide-de-camp du général Jambars en janvier 1871, et nommé major en juillet 1882 au 3^e régiment de chasseurs à pied.

En 1884, au départ du major Chapelié, il passa par les bureaux de l'Association Internationale du Congo que dirigeait depuis novembre 1878 le colonel Strauch.

Nommé lieutenant-colonel en 1888, il poursuit sa carrière dans des commandements actifs jusqu'à l'échelon de circonscriptionnaire.

Le général Bertrand était commandeur de l'Ordre de Léopold et décoré de la Croix militaire de 1^{er} Classe.

16 décembre 1953.
A. Engels.

Mouvement géogr. 1899.

BIDDLE (*Henry-Nicholas*), Médecin (... ? 17.1.1872 — Las Palmas, 8.10.1898).

Le docteur Henry Nicholas Biddle fit ses études au *Pulte Medical College* et à *Chicago Medical Mission Institute*.

Avec son ami, Faris, il quitta les États-Unis le 6 mars 1897 à bord du s. s. *Catalonia*.

Après un bref séjour en Angleterre, où ils prirent contact avec diverses sociétés missionnaires, les deux jeunes gens continuèrent leur voyage vers le Congo, où ils arrivèrent le 27 mai à bord du s. s. *Léopoldville*.

Leur but était de fonder une mission et ils cherchèrent un terrain assez vaste pour y construire une église, une école et un hôpital. A Boma, ils firent la connaissance de plusieurs personnalités officielles et furent présentés au Gouverneur général. Ils lui exposèrent leurs aspirations et projets et lui demandèrent de donner suite favorable à une demande éventuelle de location.

Ils passèrent les mois de juin et juillet dans le Bas-Congo, visitant les quelques postes missionnaires déjà établis et étudiant avec beaucoup d'intérêt les méthodes adoptées par les missionnaires. Cependant, le besoin le plus urgent était de trouver un champ de travail et en août commença la longue suite de voyages qui se termina plus d'un an après par le choix de Bolenge, près de Coquilhatville, comme premier poste de la *Disciples of Christ Congo Mission*.

Quand le terrain fut accordé, le docteur Biddle n'était plus là. Sa santé avait été durablement éprouvée par une attaque de dysenterie quelques semaines après leur arrivée et depuis les crises se succédaient, il était atteint soit de dysenterie soit de la fièvre. Malgré l'altération de ses forces il continua à voyager et les deux amis parcoururent plus de 19.000 kilomètres, toujours à la recherche de l'endroit idéal pour leur poste missionnaire.

En septembre 1898 les médecins insistèrent pour que le docteur Biddle rentrât immédiatement.

tement en Amérique, estimant que c'était le seul espoir de lui sauver la vie.

Malheureusement, cette décision fut prise trop tard. Le jeune médecin quitta le Congo à bord du s.s. *Bruxellesville*, mais son état ne faisait qu'empirer. En arrivant à Las Palmas le 6 octobre, 1898, il fut hospitalisé et mourut deux jours plus tard. Son tombeau se trouve dans le cimetière anglais de Las Palmas.

avril 1953.
H. Wakelin Coxill.

BOCK (DE) (*François-Alphonse*), Officier bij de Weermacht (Zele, 6.6.1853—...?). Zoon van Jozef en van Van Mele, Milanie.

Hij deed volledige middelbare studiën van de hogere graad aan het St-Jozef College te St-Niklaas. Na het voleindigen dezer studies slaagde hij in het examen tot het bekomen van de graad van onderluitenant. Op 27 juni 1873 werd hij bij het 9^e liniegerie aangeworven. Gedurende zijn verblijf bij deze eenheid werd hij op 14 augustus 1880 en op 27 december 1886 respectievelijk tot onderluitenant en tot luitenant bevorderd. Het was in deze laatste hoedanigheid dat hij op 15 augustus 1887 in dienst trad van de Weermacht van de Onafhankelijke Congostaat. Op 21 augustus daarop scheepte hij te Antwerpen in met bestemming naar Boma. Een tweetal dagen na zijn aankomst aldaar, zijnde op 30 september 1887, werd hij als adjunkt van de commandant der Weermacht aangesteld. Nadat hij op 2 december 1887 voor Lukungu aangewezen werd, bekwam hij op 19 juni 1888 zijn overplaatsing naar de dienst der Financiën. Op 24 februari 1889 keerde hij op eigen aanvraag naar België terug.

Hij was houder van het Militair Kruis 2^e klas.

14 januari 1952.
A. Verlinden.

Registre matricule n° 422.—Chapaux, A., *Le Congo*, Brux., 1894, blz. 305, 309, 315, en 438.

BOELENS (*Raymond*), Missionnaire C. I. C. M. (Lembeke, Flandre or., 20.7.1884 — Vaku, Mayumbe, 25.3.1938). Fils de Jan et de Goethaels, Monica.

Après avoir terminé ses humanités au collège d'Eecloo, le jeune Boelens qui se destine déjà au sacerdoce, décide de participer à la grande œuvre de l'évangélisation des populations encore plongées dans les ténèbres du paganisme. Il entre au noviciat de la Congrégation du Cœur Immaculé de Marie, à Scheut (Bruxelles), où il poursuit ses études philosophiques et théologiques et est ordonné prêtre le 17 juillet 1910.

Affecté aux missions du Congo, il s'embarque à Anvers le 10 septembre suivant à destination du continent africain. Il est désigné pour le vicariat apostolique de Léopoldville. Il passe les dix premières années de sa vie de missionnaire à Kangu, poste primitif des missions de Scheut au Congo, sous la direction des RR. P. Van Rosendaal et Declercq.

En 1920, il est placé à la tête de la mission de Vaku, fondée dix ans auparavant, et devient en même temps supérieur du district. Une constitution solide et une volonté tenace lui ont permis de passer ainsi près de treize ans en Afrique lorsque le 2 décembre 1923, il rentre en Belgique pour jouir d'un repos bien mérité.

Ce repos ne sera toutefois pas de longue durée, car le Père Boelens, fait pour l'action, ne se plaît que sur la brèche. La situation de sa mission n'est cependant pas des plus encourageante. Les populations du Mayumbe ne manifestent que de l'indifférence à l'égard des missionnaires. Malgré le dévouement de ceux-ci, les conversions sont peu nombreuses, le recrutement des catéchistes est presque nul et les Noirs ne paraissent guère enclins à envoyer leurs enfants à l'école. Mais ce sont précisément ces difficultés de l'apostolat qui attirent le R. P. Boelens et lui font davantage sentir la nécessité de sa présence en Afrique. Dès 1924, il reprend la direction de sa mission à Vaku. Redoublant de zèle apostolique, il s'applique à organiser son poste d'une façon modèle. Peu à peu, il voit augmenter le nombre des catéchumènes ; celui des baptêmes monte également, lentement, il est vrai, mais d'une manière régulière et la jeunesse, si elle ne montre pas d'engouement pour l'école, y vient cependant plus volontiers.

Encouragé par ces premiers succès, le R. P. Boelens construit un dispensaire et des chambres pour malades ; il érige une habitation pour les Sœurs de Saint Vincent de Paul qui, à la demande de Mgr De Cleene, viennent seconder son action en 1930 et il aménage des locaux scolaires convenables pour filles. Il a enfin la consolation de récolter les premiers fruits de son travail missionnaire et les populations commencent à le payer de reconnaissance. Il finira par jouir d'une telle confiance qu'il deviendra le conseiller très écouté des chefs des villages environnants.

Soldat du Christ, le R. P. Boelens est mort à la tâche, après vingt-sept ans de labeur, sur le champ de bataille tout pacifique qu'il s'était choisi, celui des missions congolaises.

17 décembre 1953.
A. Lacroix.

Annuaire des missions catholiques au Congo Belge, 1935, p. 115 ; 1949, p. 645. — *La Tribune*

congolaise, 15 avril 1938, p. 2. — *Missions de Scheut en Chine et au Congo*, avril, 1938, p. 124.

BOËTZ (*Paul-Victor-Henri*), Médecin (Soignies, 13.7.1860—Nyangwe, 16.10.1898). Fils de Pierre-Emmanuel-Fortuné et de Desenfans, Marie-Louise-Henriette-Désirée; époux de de Steirs, Sidonie.

Porteur du diplôme de docteur en médecine délivré par l'Université de Bruxelles, le 25 novembre 1896, il s'installa comme médecin à Soignies où il résida pendant deux ans. Intéressé par l'entreprise congolaise, il offrit ses services à l'É. I. C. au début de 1898 et fut admis en qualité de médecin de 2^e classe. Il s'embarqua à Anvers, le 6 février. Arrivé le 3 mars à Boma, il fut désigné pour la zone du Maniema et quitta le Bas-Congo le 14 mars. Il résida à Nyangwe, où très rapidement, il se fit estimer. Cette carrière qui faisait présager un bel avenir fut, hélas, de courte durée : frappé d'insolation le 16 octobre 1898, le Dr Boëtz mourut presque subitement.

9 février 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 2291. — *Mouvement géog.* 1898, p. 74. — *A nos héros col. morts pour la civil.*, p. 254.

BOEUF (LE) (*Henry*), Avocat, administrateur de Sociétés (Schaerbeek, 23.4.1874 — Forest, 29.1.1935).

Ses dispositions naturelles semblaient le désigner pour la carrière musicale mais la volonté paternelle s'opposa à la réalisation de pareil projet.

Pendant ses études de droit à l'Université de Bruxelles, il s'initia aux affaires en participant aux travaux de secrétariat de la Banque Empain. Il fit son stage d'avocat chez Sam Wiener tout en poursuivant sa formation financière. A cette même époque, il collabora à diverses revues littéraires et musicales.

Son mariage avec une des filles d'Albert Thys décida de son orientation vers les affaires coloniales. Henry Le Bœuf y débuta à la direction des « Magasins Généraux du Congo ». En 1901, il participa à la fondation du Crédit Foncier d'Extrême-Orient dont il fut pendant de nombreuses années l'administrateur-délégué. En 1909, il fut nommé administrateur de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie (C. C. C. I.) et, deux ans plus tard, de la Banque d'outre-mer et de la Compagnie maritime belge du Congo. En cette dernière qualité, il contribua activement à l'essor des affaires maritimes belges.

Henry Le Bœuf fit en 1912 un voyage

au Congo pour y étudier particulièrement les possibilités de développement du Bas-Congo.

Resté en Belgique pendant la guerre 1914-1918, il consacra la plus grande partie de son temps à l'activité du Comité national de Secours et d'Alimentation au sein duquel il représenta la province de Liège. La guerre terminée, Henry Le Bœuf participa à l'effort d'industrialisation du Congo, notamment au développement du port de Matadi à l'intervention de la Société pour la Manutention dans les Ports du Congo (Manucongo) dont il assuma la direction puis la vice-présidence. Nommé administrateur-délégué de la Compagnie Immobilière du Congo dès sa fondation en 1928, il se préoccupa de l'amélioration des conditions de logement des Européens dans le Bas-Congo et fit dresser un plan d'urbanisation de Matadi qui est encore d'actualité.

La même année, à l'occasion de l'absorption de la Banque d'outre-mer par la Société Générale de Belgique, il entra au conseil de direction de celle-ci.

Très absorbé par ses nombreuses activités professionnelles, Henry Le Bœuf n'en continua pas moins à s'intéresser activement à toutes les initiatives susceptibles de promouvoir les Beaux-Arts en Belgique. En 1919, il prit, en qualité d'administrateur-délégué, la direction des Concerts Populaires qui fusionneront plus tard avec la Société Philharmonique créée à son initiative. Il était en outre membre de la Commission de surveillance du Conservatoire de Bruxelles et administrateur de la Fondation musicale Reine Élisabeth, président du conseil d'administration de la *Revue Musicale de Paris*, etc...

Henry Le Bœuf fut le créateur du Palais des Beaux-Arts, réalisation magnifique d'une pensée qu'il avait conçue dans sa jeunesse. En dépit de difficultés considérables, cette œuvre put être réalisée après huit années d'efforts incessants. Ainsi qu'il l'a écrit lui-même, la fondation du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles fut « une œuvre de foi de ceux » qui croient en la vertu de l'art et une œuvre » de la ténacité ».Animateur exceptionnel, Henry Le Bœuf sut ensuite, en peu de temps, faire de cette maison qu'il avait créée la « maison de l'art vivant » suivant la conception qu'il s'en était faite.

4 novembre 1952.
E. Van der Straeten.

Registre matricule n° 480. — *Le Congo illustré* 1892, p. 153. — *Mouvement géographique*, 1890, p. 116b.

BOGAERT (VANDEN) (*Pierre-Joseph*), Officier van het Belgisch Leger, belast met een speciale opdracht in de Congo Vrijstaat (Ant-

werpen, 17.2.1829 — Leuven, 2.10.1909). Zoon van Pierre Corneille en van Krüger, Anne-Marie.

Op 7 mei 1845, nam hij als vrijwilliger dienst bij het regiment der Genietroepen. Ingevolge zijn buitengewone werklust en zijn nauwgezetheid, geen enkele inspanning was hem te zwaar, maakte hij ras flinke vorderingen. Bij koninklijk besluit van 24 juni 1853 werd hij tot onderluitenant bevorderd. Ongeveer vier jaar later, namelijk op 21 juli 1857, werd hij tot luitenant benoemd. Nadat hij op 29 mei 1859 aangewezen werd voor de generale staf van de genie en hij aangesteld werd als adjunkt van de commandant van het kamp van Beverlo, bekwam hij op 6 augustus 1861 de bevordering tot tweede-kapitein 2^e klasse. Op 22 september 1865 werd hij tot adjudant van de directeur der versterkingen bij de 3^e territoriale divisie aangewezen. Bij koninklijk besluit van 18 februari 1866 werd hij tot eerste kapitein benoemd en op 17 augustus 1872 werd hij als commandant der Genietroepen te Diest aangesteld. Nadat hij op 26 december 1874 tot majoor werd bevorderd, werd hij op 26 april 1880 aan het Cartografisch Instituut van het Leger verbonden. Op 1 augustus van hetzelfde jaar werd hij met een speciale zending belast door Stanley. Hij bezocht verschillende posten in de westelijke kuststreek van Afrika. Volgens de richtlijnen hem door Stanley verstrekt, zorgde hij voor de inrichting der diensten in de verschillende posten dezer streek. Tijdens zijn verblijf in Afrika werd hij op 12 januari 1881 tot luitenant-kolonel bevorderd. Na het volbrengen zijner zending keerde hij op 1 mei 1881 naar België terug. Na zijn terugkomst werd hij ondermeer als commandant der Genietroepen te Dendermonde en te Antwerpen aangesteld.

Hij overleed te Leuven op 2 oktober 1909. Voor zijn moed en zijn opoffering welke hij op 26 maart 1865 aan de dag legde, bij de brand aan het militairearsenaal te Oostende, bekwam hij op 15 september 1865 de medaille van 1^{ste} klasse van moed en opoffering.

Vanden Bogaert was ridder en officier in de Leopoldsorde (1 januari 1868 en 14 november 1884). Bovendien was hij houder van het militair kruis (25 maart 1885) en van de Herinneringsmedaille van Z. M. Leopold II (4 december 1905).

3 maart 1953.
A. Verlinden.

Registre matricule n° 42. — H. M. Stanley,
Cinq années au Congo, blz. 156.

BOHDORFF (F), (Note complémentaire
au T. I., col. 140).

22 juillet 1954.
A. Vandeplas.

Bibliographie : Mitt. der Sfr. Gesellsch. Zu Wien,
1879, n° 3.

BOLSTER (de) (*Thérèse*), Sœur, puis
Mère Marie en religion, missionnaire (Denderleeuw, 27.12.1861 — Matadi, 8.8.1935).

Après avoir participé au noviciat spécial pour futures missionnaires, créé à Quatrech en 1888, afin de venir en aide aux 6000 ouvriers indigènes du chemin de fer Matadi-Léopoldville, elle arriva au Congo au début de l'année 1892. On lui confia, tout d'abord, les fonctions de cuisinière et, comme elle l'écrivait peu après, elle dut s'adapter à des conditions de vie très primitives : « j'avais le feuillage d'un arbre pour » toit, du bois pour combustible, quelques pierres » pour four... ». En 1894, elle fut nommée supérieure à Kinkanda où avait été ouvert l'hôpital pour les ouvriers du chemin de fer, hôpital qui ne fut achevé qu'en 1935 et où, à sa grande joie, s'ajouta en 1932 un vaste hôpital pour les indigènes. Elle devait y passer presque toute sa vie.

Cependant, en 1896, au retour d'un voyage en Europe, elle fonda l'hôpital de la Croix-Rouge de Boma et, par la suite, les établissements religieux de Kimpese (1927), du Kasai (1933) et de Matadi (1935). Cette inlassable activité, son inépuisable dévouement tant aux Blancs qu'aux Noirs, et son affabilité, lui valurent les plus vives sympathies et l'admiration de tous, sentiments qui eurent l'occasion de se manifester quand, successivement, lui furent remises, par les plus hautes autorités, les insignes des ordres congolais et nationaux. Il en fut de même lorsque fut célébré le quarantième anniversaire de son arrivée en Afrique. Ses dernières créations furent celles d'une école pour filles et d'un ouvroir pour femmes indigènes. Une crise cardiaque mit fin à cette vie exemplaire le 8 août 1935.

27 novembre 1952.
L. Hauman.

d'après Mme A. Sohier-Brunard.

BORCHGRAVE D'ALTENA (de) (Comte)
(Paul), Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, chef de Cabinet de S. M. le roi Léopold II (Longchamps, 22.7.1827 — Bruxelles, 24.5.1901). Fils de Michel Ferdinand et de Smit, Coralie.

Après de brillantes études de droit, le comte Paul de Borchgrave d'Altena entra dans la carrière diplomatique le 14 juillet 1849.

Il fut d'abord attaché de Légation à Paris (25 août 1849), puis secrétaire de Légation de 2^e classe à Vienne (31 janvier 1852), secrétaire de Légation de 1^re classe dans le même poste (1 juillet 1855), secrétaire de Légation de 1^re classe à St Pétersbourg (24 septembre 1855), puis ministre résident à Rio de Janeiro (20 août 1858).

En 1864, Rogier, ministre des Affaires Étrangères à l'époque, demanda au Roi l'autorisation de rappeler le diplomate pour le charger de la Direction du Cabinet des Affaires Étrangères (30 septembre 1864). Les notes de service les plus élogieuses accompagnaient le jeune ministre : « Esprit clair et pondéré... » Difficile de trouver un agent plus capable, « plus intelligent et plus dévoué... etc. ». C'est ce qui explique sa carrière quelque peu fulgurante : Ministre Résident à 31 ans, il se voyait à 37 ans chargé de la Direction du Cabinet des Affaires Étrangères ! C'est ce qui justifie aussi sa mise en congé illimité le 6 janvier 1866 et sa nomination aux fonctions de Secrétaire du Roi.

Dès lors, le comte de Borchgrave fut intimement mêlé au travail, aux préoccupations et intentions de Sa Majesté. Ses liens avec la Cour allèrent en se resserrant lorsque sa femme, la comtesse Ysabel d'Oultremont devint dame d'Honneur de S. M. la reine Marie-Henriette. C'est chez son beau frère, le comte John d'Oultremont, futur Grand Maréchal de la Cour, que se tinrent nombre de ces réunions très confidentielles durant lesquelles le Roi exposait ses vues et désirs au sujet du Congo. L'hôtel du comte d'Oultremont était sis rue Bréderode, derrière le Palais et Léopold II avait pris l'habitude d'y convier Strauch, Stanley, et tous ceux qui ne devaient pas être vus entrant au Palais. Lui-même n'avait qu'à traverser son jardin, pour sortir par le Corps de Garde de la rue Bréderode et pénétrer dans l'hôtel du comte John.

Le Roi écrivait aussi souvent à son secrétaire, lequel pouvait rien qu'à l'en-tête sur laquelle tombaient d'abord ses yeux, deviner l'humeur de son royal correspondant. Il y lisait alternativement « Mon cher comte »... « Mon cher Borchgrave »... ou « My dear Gravino », cette dernière expression caractérisant les jours où le baromètre était au beau fixe !

Cette correspondance privée fut en grande partie enlevée durant l'occupation (1940-1944). Mais des documents subsistent, indiquant que le comte de Borchgrave prit une part très active à l'élaboration des traités entre l'É.I.C. et les différentes puissances. Ses avis sur les

dangers de certaines clauses — notamment dans le traité avec la France — se trouvent en partie repris dans la correspondance du Roi avec Strauch (Correspondance avec J. Ferry, Président du Conseil et Ministre des Affaires Étrangères).

Le Roi tenait en très grande estime son secrétaire, cet homme de petite taille, au regard très profond et qu'il voyait toujours à cheval sur les principes, et de la plus stricte loyauté. C'est lui-même qui le proposa lors de la constitution de la Compagnie du Chemin de Fer du Congo en qualité d'administrateur. Sa Majesté écrivait le 17 juillet 1889 à Beer-naert : « Si on juge pouvoir en prendre une » quatrième (personne de ma maison), le choix » du comte de Borchgrave serait excellent et » me ferait plaisir ». Ce vœu fut naturellement exaucé.

Le comte de Borchgrave demeura attaché à la personne royale jusqu'à sa mort, soit pendant trente-cinq ans et c'est pour lui que fut créé le titre de Chef de Cabinet. Il fut aussi l'une des trois personnalités aux funérailles de qui Sa Majesté assista en personne.

A cette occasion, la carrière du diplomate et du secrétaire royal fut naturellement passée en revue par la presse et diversement appréciée. Qu'il put être appelé « l'âme damnée du Roi » n'est sans doute qu'une preuve de son dévouement absolu à celui qu'il servait et un hommage involontaire à son indiscutable intervention dans les négociations qui devaient aboutir à la constitution de l'État Indépendant du Congo.

11 juin 1953.
M.-L. Comelieu.

Mouvement géographique, 1889, 61 b. — H. M. Stanley, *Dans les ténèbres de l'Afrique*, Paris, 1890, t. I, p. 43. — L. Lejeune, *Vieux Congo*, 1930, p. 17. — Liebrecht, *Léopold II, fondateur d'empire*, Bruxelles, 1932, p. 329. — P. Daye, *Léopold II*, Paris, 1934, pp. 116, 160, 245, 372, 434, 448. — Ed. Van der Smissen, *Léopold II et Bernaert*, 2 vol. Brux., 1942, t. I, p. 422. — H. M. Stanley, *Cinq années au Congo*, Brux., pp. 662, 663.

BORRE (VAN DEN) (*Adolphe-Arthur*), Handelsagent (Gent, 11.6.1864—... ? 1910).

Op 23 decembre 1888 werd hij aangeworven als adjunkt door de « Société Anonyme Belge pour le Commerce du Haut-Congo ».

Tot in juli 1889 nam hij deze functie waar bij de diensten van de Heer Hodister, districtsoverste voor de handel te Bangala. Bovendien was hij de eerste blanke die in de streek van Mongala verbleef. Van 1889 tot 1891 was hij respectievelijk gerant te Mobeka, Upoto en Gongo. Wegens ziekte keerde hij in mei 1891 naar België terug. Begin januari 1892 scheeppte hij voor de tweede maal te Ant-

werpen in met bestemming naar de Onafhankelijke Congostaat. Gedurende de ganse duur van zijn tweede term in de kolonie was hij als gerant te Inongo (Leopold II-meer) werkzaam. Op 15 april 1894 keerde hij met verlof naar België terug.

In januari 1895 werd hij in de hoedanigheid van directeur in Afrika aangeworven door de « Comptoir Commercial Congolais ». Hij vervulde deze functie tot in oktober 1897, datum van zijn terugkomst.

Door ziekte overmand was hij verplicht enkele jaren in België te blijven.

Op 19 maart 1903 keerde hij, niettegenstaande het uitdrukkelijk verbod van zijn dokter, in de hoedanigheid van districtsoverste van de « Société Anonyme Belge pour le Commerce du Haut-Congo », naar Midden-Afrika terug. Samen met het bestuur van het district van de Ikelemba beheerde hij de plantages te Busira-Manene. Door ziekte uitermate verslapte, keerde hij in 1905 naar zijn geboortestad terug. Niettegenstaande zijn dokter hem nogmaals verbod gaf België te verlaten, schepte hij in 1906 wederom in met bestemming naar onze kolonie. Bij zijn aankomst aldaar werd hij met het bestuur der plantages te Busira en te Manghay belast. In 1909 keerde hij definitief naar België terug waar hij enkele tijd na zijn aankomst overleed.

29 april 1952.
A. Verlinden.

Janssens et Cateaux, *Les belges au Congo*, tome I, blz. 807.

BORSOTTO (Edouard), Ancien directeur de l'Urselia (Gênes 29.6.1856—Benza-Massala, Tshela, Mayumbe, 2.10.1936). Fils de Thomas et de Derchi, Adèle ; époux de De Maez, Joséphine.

Borsotto partit pour la première fois au Congo en 1903, en qualité d'employé à la Société Mouture et Panification du Congo. Ce premier séjour le mit en contact avec la société Urselia, domaine de la famille d'Ursel, géré à ce moment par M. Didderich, qui, en 1907, l'engagea comme agent agricole. Sous la direction du colonel Royaux, Borsotto étend progressivement les plantations de cacaoyers créées au Mayumbe, en 1889, par le lieutenant Jacques qu'on dénommera plus tard « le Roi du Mayumbe ». Nommé directeur de l'Urselia en 1910, Borsotto, au cours de nouveaux séjours au Congo, fit encore bénéficier la société des fruits de son expérience, de son extraordinaire esprit d'entreprise et de son dynamisme.

Chalux qui passa par le domaine de l'Urselia en 1923 y rencontra Borsotto au Km 108, entre Kangu et Loango-Dukula. L'Italien avait

à ce moment vingt années d'Afrique et faisait montrer d'un optimisme et d'une gaïté qui témoignaient de sa joie de vivre dans un pays auquel il s'était adapté comme à une seconde patrie. Toute sa conversation avait pour thème le cacao, dont il ne finissait pas de détailler l'histoire dans ce coin de Mayumbe où il souhaitait reposer à jamais. En 1926, il passa, en qualité d'inspecteur au service de la Société pour la Colonisation agricole du Mayumbe (S. C. A. M.) qui venait de reprendre la succession de l'Urselia. Quoique pensionné en 1934, il continua à tenir la comptabilité de son ancien poste et à s'intéresser passionnément à la politique indigène de son secteur. Les Noirs qui lui vouaient d'ailleurs une vive sympathie lui avaient donné le surnom de Kitoko, l'élegant, impressionné par ses manières de grand seigneur, sa belle prestance et son respect du protocole.

Le dernier séjour de Borsotto en Europe se situe en 1926. Il mourut dans son pays d'élection, le Mayumbe, dont il reste une des figures les plus intéressantes.

18 février 1954.
M. Coosemans.

Chalux, *Un an au Congo*, Brux., 1925, p. 44.— Tribune cong., 30 novembre 1936, p. 2 ; 15 décembre 1936, p. 3.

BOSONI (Tranquillo-Raffaele), Commissaire de district (Rottofreno, Italie, 24.10.1879 — Buvaku, 24.1.1928). Fils de Domenico et de Mutti, Marietta.

Sous-lieutenant de complément dans l'armée italienne, Bosoni s'engage au Service de l'État Indépendant du Congo le 23 octobre 1906 en qualité de sous-officier de la Force Publique. Débarqué à Boma le 12 novembre suivant, il est affecté à la Province orientale et désigné pour la Compagnie des Falls ; il fait partie d'une colonne mobile, est adjoint au chef de poste de Shabunda et ensuite nommé chef de poste de Mulungu. En octobre 1904, il est désigné pour le Maniema. Nommé agent militaire (11 janvier 1905), il est attaché à la Compagnie de Kasongo. Le 1^{er} décembre 1906 il rentre en congé. Au cours de son séjour en Italie il conquiert le diplôme de docteur en droit.

Réadmis au Service de l'État Indépendant en qualité d'agent d'administration de 3^e classe il réembarque pour l'Afrique le 13 août 1908 et est dirigé sur la Province orientale ; il est affecté successivement aux zones des Stanley-Falls et du Maniema ; il commande le Secteur de Kama, puis celui des Wazimba. Il accède au grade de chef de Secteur de 2^e classe (1^{er} juillet 1919) et rentre en congé le 13 septembre 1911. Son troisième terme de service débute le 6 mars

1912. Il l'accomplit au district de Stanleyville, est promu administrateur territorial de 1^{re} classe (25 juin 1913) et rentre en congé le 17 septembre 1915.

Nommé administrateur territorial principal à la date du 1^{er} janvier 1916, la guerre lui fait demander sa mise en disponibilité pour reprendre service dans l'armée italienne en qualité de lieutenant au 55^e régiment de ligne.

Ce n'est que le 17 janvier 1918 qu'il revient en Afrique. Attaché à la province de l'Équateur, il est désigné pour administrer le district des Bangala, nommé adjoint supérieur et le 1^{er} janvier 1920, commissaire de district de 2^e cl. il rentre en congé le 6 juillet 1921.

Son cinquième terme du Service débute le 21 février 1922. Il reprend l'administration du district de l'Aruwimi (3 mars 1922) et par après celui du Maniema (16 juin 1924). Il rentre en congé anticipé dans l'intérêt du service le 16 novembre 1924. Son dernier terme en qualité de fonctionnaire le ramène à Boma le 1^{er} juin 1925. Il reprend la direction du district de l'Aruwimi jusqu'au 10 septembre 1926, date de sa mise à la pension en fin de carrière.

Surestimant ses forces, Bosoni accepte de retourner en Afrique en qualité de chef du Service de la main d'œuvre indigène de la Compagnie Minière des Grands-Lacs. Revenu en Afrique le 25 juillet 1927, il succombait à la tâche six mois plus tard.

Les services de ce vaillant colonial avaient été récompensés par l'octroi de la Croix d'officier de l'Ordre du Lion, de chevalier des Ordres de Léopold et de la Couronne ; il était porteur de l'Étoile de service en or avec trois raies.

15 mai 1953.
A. Engels.

Registre matricule — M. Passau, *Souvenirs personnels de l'auteur*.

BOSSOLO (Paul), Magistrat (Turin, 7.2.1875 — Turin, 9.1.1909). Fils de Louis et de Martini, Maria.

Porteur d'un diplôme de l'Université de Turin, en date du 25 juillet 1896, Paul Bossolo fut d'abord secrétaire de la préfecture de Verceil (Italie). Il s'engagea comme magistrat au service de l'État Indépendant du Congo le 21 novembre 1903 et quitta Anvers par l'*Albertville* du 7 janvier 1904.

Il fut désigné pour Lusambo, où il exerça les fonctions de substitut suppléant, puis de substitut du Procureur d'État au tribunal territorial et au Conseil de guerre.

Il quitta le Congo le 27 mars 1906, à bord de l'*Anversville* qui toucha Anvers le 16 avril.

Rentrant en Italie, il fut chef de cabinet du préfet de Turin.

9 juin 1953.
M.-L. Comelieu.

Bulletin de l'Association des Vétérans Coloniaux nov. 1939, p. 7. — *Tribune congolaise*, 18 février 1909, p. 2.

BOULANGÉ (LE) (Paul-Jean-Auguste), Agent de société (Auvelais, 28.3.1866 — Hal, 5.9.1903).

Ayant commencé ses études de droit, il les abandonna pour accepter un poste au service des contributions. Alors qu'il atteignait sa 24^e année, la S. A. B. lui proposa une place d'agent au Congo ; Le Boulangé accepta.

A bord du *Kinsembo*, il quitta Anvers le 11 mai 1890, débarqua à Matadi le 16 juin et fut appelé aux fonctions de chef des transports pour la rive Nord du fleuve à Vivi. Rentré en mai 1892, il repartait le 10 octobre, séjournait quelques mois à Kinshasa, puis à Luvituku, d'où la société qui l'employait l'envoya pour un an à Luebo, chargé de la direction d'une factorerie. Agent actif et zélé, il donna pleine satisfaction à ses chefs. Revenu en Europe en octobre 1894, il perdit son père et les circonstances familiales lui firent renoncer à l'espoir de retourner en Afrique. Les affaires commerciales auxquelles il s'intéressa par la suite l'amènerent cependant à faire encore un voyage lointain en Colombie, puis il rentra définitivement en Belgique (1897) pour entrer au service de la Société franco-belge *Établissements de la Croyère*. Ses années passées au Congo comptaient pour lui comme les meilleures de sa vie ; sa santé le condamnant quelquefois à l'inaction, il avait donné sa collaboration à la rédaction de la *Tribune Congolaise* dans laquelle, conteur charmant, il entreprit d'écrire ses *Souvenirs*, qui furent très appréciés des lecteurs (1902-1903).

11 avril 1953.
M. Coosemans.

Tribune cong. 10 septembre 1903, p. 1 ; 17 septembre 1903, p. 1 ; 15 mars 1926, p. 1.

BOULARD (Charlemagne), Sous-intendant de l'État Indépendant du Congo, Directeur de Sociétés (Dour, 19.8.1877 — Etterbeek, 29.4.1941).

Ch. Boulard s'embarqua pour le Congo belge le 15 juin 1900.

A son arrivée, la révolte des Batetela n'était pas encore complètement réprimée. Il fut un auxiliaire précieux pour les troupes de la Force Publique en organisant dans son secteur des

voies de communication et de ravitaillement à leur usage.

Il participa ensuite très activement aux efforts entrepris par l'État Indépendant du Congo en vue du développement de l'agriculture indigène et acquit rapidement une compétence particulière en cette matière.

Ch. Boulard quitta définitivement le service de l'État Indépendant du Congo en mai 1907. A cette époque, la Forminière organisait l'envoi d'une mission agricole au Congo ; elle engagea Boulard comme chef de cette mission le 29 juillet 1907. Il retourna en Afrique le 3 octobre de la même année et demeura au service de la Forminière jusqu'à la constitution, en 1912, de la Société forestière et commerciale du Congo belge, filiale de la Forminière, dont il assuma la direction dès 1914.

Ch. Boulard accomplit après la guerre 1914-1918 différentes missions d'inspection au Congo belge, pour compte de la Société forestière et commerciale du Congo belge et de différentes sociétés amies qui lui avaient confié l'entreprise ou le contrôle de leurs travaux en Afrique.

Il s'occupa également avec succès de la vente des produits agricoles pour compte de la Forescom et de ses commettants.

Les services rendus par Ch. Boulard lui valurent d'occuper les mandats suivants :

Président de la Bamboli Cultuur Maatschappij ; vice-président de la Société Coloniale Anversoise ; administrateur-délégué de la Société forestière et commerciale du Congo belge (Forescom) ; administrateur-délégué de la Société de Colonisation agricole au Mayumbe (S. C. A. M.) ; administrateur-délégué de la Société industrielle et commerciale de l'Afrique centrale (Sicomac) ; administrateur des Exploitations agricoles et industrielles de la Biaro.

Ch. Boulard, décédé le 29 avril 1941, était officier de l'Ordre de Léopold II, chevalier de l'Ordre royal du Lion et chevalier de l'Ordre de la Couronne. Il était porteur de l'Étoile de Service à deux raies et de la Médaille commémorative du Congo.

22 décembre 1952.
G. Lescornez.

BOULENGER (*Georges-Albert*), Naturaliste (Bruxelles, 19.10.1858 — Saint-Malo, France, 23. 11.1937). Fils de Gustave et de Piérart, Juliette.

Tout jeune, G. A. Boulenger manifesta sa passion pour les sciences naturelles et spécialement pour les batraciens et les reptiles.

En 1876, encore étudiant à l'Université Libre de Bruxelles, il fut chargé par la Direction du

Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, de la détermination des reptiles, des batraciens et des poissons. Il y fut nommé aide-naturaliste en 1880 et identifia l'année suivante les célèbres iguanodons de Bernissart.

Cependant, l'insuffisance des collections et de la documentation dont il disposait à Bruxelles l'incita à se fixer à Londres, où il pouvait à loisir étudier les riches matériaux du *British Museum*. Il y fut nommé assistant de 1^{re} classe en 1880. Peu après il fut naturalisé Anglais.

A Londres, il put s'adonner librement à ses études de prédilection et devint rapidement le spécialiste incontesté et de réputation mondiale des poissons, des batraciens et des reptiles.

Dès 1887, il décrivit pour la première fois des poissons nouveaux du Bas-Congo et en 1896, il publia la première liste des reptiles et des batraciens de l'É. I. C. Mais c'est surtout à partir de 1898, qu'il se consacra à l'étude des poissons d'eau douce, des batraciens et des reptiles de l'Afrique centrale à la suite des importantes collections faites par les agents de l'État Indépendant du Congo. De nombreuses formes nouvelles furent décrites et figurées par lui dans les Annales du Musée du Congo belge à Tervuren, dont il fut l'initiateur à l'époque du baron van Eetvelde, secrétaire d'État.

Un volume publié en 1901 à Bruxelles, sous le titre *Les Poissons du Bassin du Congo* résument nos connaissances dans ce domaine à la fin du siècle dernier.

Passant ensuite aux poissons du Nil, il fut l'auteur d'un grand ouvrage illustré, *The Fishes of the Nile*, publié en 1907, sous les auspices du Gouvernement égyptien.

Il fut aussi le premier à faire connaître les poissons des lacs Albert, Édouard, Tanganyika.

Avec la *British Association*, il eut l'occasion de visiter l'Afrique du Sud en 1905. Il aimait à raconter que durant ce voyage, il vit dans une gare de chemin de fer quelques petites grenouilles attirées par l'eau d'alimentation de la locomotive. Le train allait se mettre en marche, mais il eut le temps de saisir d'une main trois petites grenouilles et de les cacher dans sa bouche pendant qu'il sautait dans le train. Arrivé dans son compartiment, il sortit les trois batraciens de sa bouche... au grand ahurissement de ses compagnons de voyage. Il les a décrits plus tard comme espèce nouvelle !

En 1920, au moment de sa retraite, à l'âge de 66 ans, au lieu de jouir d'un repos bien mérité, Boulenger se consacra à la rhodologie, à laquelle il s'était toujours intéressé. Encou-

ragé par E. De Wildeman, directeur du Jardin botanique de l'État, il revint à Bruxelles en automne 1920 et fut nommé collaborateur scientifique de cette institution à titre d'attaché libre sans traitement ni indemnité. Il y entreprit la révision du célèbre *Herbier des Roses* de François Crépin et produisit une œuvre rhodologique prodigieuse, qu'il continua jusqu'à sa mort, survenue le 23 novembre 1937, à Saint-Malo (France), où il était allé passer son congé annuel.

Ainsi se termina une vie longue et féconde et une carrière scientifique probablement unique, Boulenger s'étant acquis une réputation mondiale dans deux domaines très différents : l'un zoologique, l'herpétiologie et l'ichtyologie ; l'autre botanique, la rhodologie. C'était un systématicien de grande classe, qui traitait la taxonomie comme un véritable art et qui avait le souci constant de l'exactitude et de la correction.

Boulenger était docteur *honoris causa* des Universités de Louvain (Sciences), de Giessen (Philosophie) et de St-Andrews (Droit).

Il était membre de la Royal Society de Londres, correspondant de l'Institut de France (Académie des Sciences), membre associé de l'Académie royale de Belgique, membre étranger de l'Académie royale de Suède et de ce fait électeur du Prix Nobel, membre correspondant de l'Académie royale de Turin, de l'Académie des Sciences de Philadelphie et de l'Académie des Sciences de New-York. Il était en outre membre de la British Association dont il présida la section zoologique en 1905 en Afrique du Sud, de la Société zoologique de Londres dont il fut vice-président de 1903 à 1911, de l'Union of South-Eastern Naturalists qu'il présida en 1901, de la Marine Biological Association, de la Société royale zoologique et malacologique de Belgique, de la Société zoologique de France, dont il était président d'honneur, etc... Il avait obtenu la grande Médaille de la Société d'Acclimation de France et il était chevalier de l'Ordre de Léopold.

Publications de G. A. Boulenger :

La liste de ses innombrables publications herpétiologiques et ichtyologiques faites de 1877 à 1920, fut publiée en 1921 dans les *Annales de la Société royale zoologique et malacologique de Belgique*. Elle comprend 19 travaux, publiés séparément ou formant des volumes complets et pas moins de 875 articles de périodiques parus en Angleterre, en Belgique, en France, en Italie, en Afrique du Sud, aux Indes anglaises et en Australie. Cette liste est suivie d'une énumération de tous les noms génériques, subgénériques et spécifiques des groupes nouveaux décrits par Boulenger et ne comprenant pas moins de 32 pages en double colonne.

Parmi les principales publications se rapportant au Congo belge citons : Matériaux pour la faune du Congo-Poissons nouveaux du Congo (*Annales Musée Congo belge*, Zoologie, Série I, Tome I, 1898-1900, 164 pp., 56 pl., Table et introduction). — Les Poissons du bassin du Congo (*Ibid.*, 1901, 532 pp., in 8°, 1 carte, 21 gr. et 25 pl. hors texte). — On new Fishes from the Lower Congo (*Annals and Magazine Natural History*, London, (5), XIX, 1887, pp. 148-149). — Descriptions of new Fishes from the Upper Congo (*Ibid.*, (6), XVII, 1896, pp. 309-311). — A List of reptiles and Batrachians from the Congo Free State, with descriptions of two new Snakes (*Ibid.*, (6), XIX, 1897, pp. 276-281, figg.). — Descriptions of new Fishes from the Upper Congo, II (*Ibid.*, XX, 1897, pp. 422-427). — Second Contribution to the Ichthyology of Lake Tanganyika. — On the Fishes obtained by the Congo Free State Expedition under Lieut. Lemaire in 1898 (*Trans. Zool. Soc. London*, XV, 1899, pp. 87-96, pl. XVIII-XX). — Exhibition of one of the type specimens of a new species of Protopterus from the Congo (*Proc. Zool. Soc. London*, 1900, p. 775). — Matériaux pour la Faune du Congo. Batraciens et Reptiles nouveaux (*Ann. Mus. Congo belge*, Zool., Série I, Tome II, fasc. 1, 1901, pp. 1-14, pl. I-V). — Descriptions of four new African Freshwater Fishes (*Annals and Magaz. Natur. Hist. London*, (7) VII, 1901, pp. 80-82). — Additions à la Faune ichtyologique du Congo (*Ann. Mus. Zool.*, Série I, Tome II, fasc. 2, 1902, pp. 19-57, pl. VII-XVI). — Contributions to the ichthyology of the Congo. II. On a collection of Fishes from the Lindi River (*Proc. Zool. Soc. London*, 1902, I, pp. 265-271, pl. XXVIII-XXX). — On a small collection of Fishes from the Kasai River (Congo) (*Annals and Magazine Nat. Hist. London*, (7) XVI, 1905, pp. 640-642). — Diagnoses of new Fishes discovered by Capt. E. L. Rhoades in Lake Nyassa (*Ibid.*, (8) I, 1908, pp. 238-243). — Poisson Cyprinodonté nouveau du Bas-Congo (*Publ. Soc. Nat. Luxemb.*, 1910, 1 p.). — L'état présent de nos connaissances sur la Faune ichtyologique du Bassin du Congo (*Revue Zool. Afric. Brux.*, I, 1911, pp. 12-21). — Poissons recueillis dans la région du Bas-Congo par le Dr W. J. Ansorge (*Ann. Mus. Congo Belge*, Zool., Série I, Tome II, fasc. 3, 1912, pp. 1-25, pl. I-VI). — Description d'un Poisson nouveau du genre Haplochilus provenant du Katanga (*Revue Zool. Afric.*, II, 1912, pp. 47-48). — Mission Stappers au Tanganyika-Moero. Diagnoses de Poissons nouveaux. I. Acanthoptérygiens, Opisthomes, Cyprinodontes (*Ibid.*, III, 1914, pp. 442-447). — II. Malacoptygiens, Ostariophysiens (*Ibid.*, IV, 1915, pp. 162-170). — Descriptions of new Fishes from

the Lake Tanganika forming part of the collection made by the late Dr Stappers for the Belgian Government (*Annals and Magazine Nat. Hist. London*, (8) XIX, 1917, pp. 363-368). — On some new Fishes from near the West Coast of Lake Tanganika (*Proc. Zool. Soc. London*, 1919, pp. 399-404, figg.). — Batraciens et Reptiles recueillis par le Dr C. Christy au Congo belge dans les districts de Stanleyville, Haut-Uele et Ituri en 1912-1914 (*Revue Zool. Afric. Brux.*, VII, 1919, pp. 1-29). — Descriptions de Poissons nouveaux du Congo (*Ibid.*, pp. 158-161). — Descriptions d'un Ophidien et d'un Batracien nouveaux du Congo (*Ibid.*, pp. 186-187). — Poissons recueillis au Congo belge par l'Expédition du Dr C. Christy (*Ann. Mus. Congo, Zool.*, Série I, Tome II, fasc. 4, 1920, pp. 1-39, fig. pl. XXIII-XXV). — Poissons de la Mission Stappers, 1911-1913, pour l'Exploration hydrographique et biologique des Lacs Tanganika et Moero (*Rev. Zool. Afric. Brux.*, VIII, 1920, pp. 1-57). — Descriptions de deux Poissons nouveaux de l'Ituri (*Ibid.*, pp. 148-150).

La liste de ses publications botaniques relatives à la rhodologie fut publiée dans le *Bulletin du Jardin Botanique de l'Etat*, Bruxelles, en 1938. Elle comporte 34 titres.

28 mai 1953.
W. Robyns.

W. Robyns, G. A. Boulenger, 1858-1957. *Sa vie et son œuvre rhodologique.* (*Bull. Jardin Botanique de l'Etat*, Bruxelles, XV, 1938, pp. 1-24, 1 fig., 1 portrait).

BOUMANS (Joseph), Missionaris van de Congregatie van het Onbevlekt Hart van Maria (Ubachsberg-Nederlands Limburg, 19.3.1876 — Esschen, 26.11.1939).

Na het voleindigen zijner middelbare studiën van de hogere graad, deed hij met goed gevolg theologische en filosofische studies aan het studiehuis van de missies van Scheut.

Op 29 augustus 1901 vertrok hij als missionaris naar de Onafhankelijke Congostaat. Gedurende een drietal jaren wijdde hij aldaar zijn beste krachten aan de evangelisatie van de inlandse bevolking. Wegens gezondheidsredenen keerde hij in maart 1905 na zijn vaderland terug. Na een verblijf van ongeveer achttien maanden alhier keerde hij op 20 september 1906 voor de tweede maal naar onze kolonie terug. Tijdens zijn tweede verblijf in de missies, werd hij als adjunkt en vervolgens als rector van de katholieke missie te Moanda aangesteld. Op 19 maart 1909 keerde hij naar België terug.

Door de missies ten zeerste aangetrokken, vertrok hij in 1922 als missionaris naar de Filipijnse eilanden.

Hij overleed te Esschen, op 26 november 1939, in de ouderdom van 63 jaar.

13 februari 1954.
A. Verlinden.

Annuaire des Missions catholiques au Congo belge et au Ruanda-Urundi, 1949, blz. 648.

BOURGUIGNON (Alexandre), Docteur en médecine (Ixelles, 21.6.1862 — Ixelles, 6.11.1935).

Il fit ses études médicales à l'Université libre de Bruxelles obtenant le diplôme de docteur en médecine, chirurgie et accouchements, en 1886.

Il servait à l'armée lorsque au début 1888 il entendit l'appel du major Thys réclamant des médecins pour la grande œuvre de la construction du chemin de fer qui devait relier Matadi au Stanley-pool. L'entreprise n'en était qu'à ses débuts ; les premières études n'étaient pas terminées et c'est le 6 mai 1888 que le docteur Bourguignon accompagna la troisième et dernière équipe. Elle devait lever le tracé dont la direction générale avait été reconnue par le capitaine Cambier entre la Lukunga et le Pool. Il fallut un an et demi pour achever cette étude au cours de laquelle le dévouement du docteur Bourguignon, doué d'une résistance physique peu ordinaire, fut hautement apprécié.

Désormais, la construction du ruban d'acier pouvait commencer ; la première équipe d'ingénieurs quitte Anvers le 11 octobre 1889, le docteur Bourguignon l'accompagne.

L'Afrique l'avait définitivement conquise. Ayant pris du service à la compagnie du chemin de fer, il restera désormais attaché à l'œuvre du major Thys durant toute sa carrière qui, d'octobre 1889 à septembre 1910, compte 17 années de séjour dans le Bas-Congo. Durant les deux premiers termes, résidant à Matadi, il assurera aussi le service médical de l'État Indépendant.

Le docteur Bourguignon reviendra une dernière fois au Congo pour accompagner Robert Thys au cours de son étude sur les possibilités d'aménagement des forces hydrauliques du Bas-Congo en vue de l'électrification de la ligne du chemin de fer (1912).

Au début de ses séjours à Matadi, dans les conditions sanitaires extrêmement difficiles qui marquèrent les débuts de la construction, il assure le service médical de la section des cataractes. A cette époque héroïque, il eut à faire face à des épidémies de variole, de dysenterie, de beriberi qui à certains moments déci-maient les équipes de travailleurs recrutés dans diverses parties d'Afrique et d'Asie. Il devint ensuite le chef du service médical de la compagnie et présida à l'organisation de l'hôpi-

tal installé à la pointe de Kinkanda. Dominant le fleuve en face de Vivi, la brise marine guidée par le chenal du Chaudron d'enfer y apporte chaque soir une fraîcheur bienfaisante. Nombreux furent les malades européens venus de la ligne comme aussi rentrant épuisés du Haut-Congo qui y ont bénéficié des soins éclairés du docteur Bourguignon, assisté du dévouement magnifique de la Mère Marie.

Il fit installer à Thysville, dont il avait apprécié le climat et où résidera un médecin en permanence, un pavillon-hôpital pour convalescents de maladies et pour ceux que ce très dur service de la ligne avait momentanément fatigué.

Il se préoccupa de même du bien-être des travailleurs indigènes pour lesquels il fit construire des cases saines qui, à l'époque, constituaient un réel progrès.

Homme calme, sans orgueil, doué d'une résistance physique peu commune, le docteur Bourguignon incarnait le type du médecin colonial dévoué et compétent, dont la venue au chevet des malades relevait toujours le moral, réveillait l'espoir d'une guérison que son secours, hélas, ne pouvait pas toujours assurer.

Les amis qui, comme moi, l'ont connu d'un peu près, ont gardé de lui le souvenir d'un camarade toujours prêt à nous accueillir et nous aider tant à notre descente du train venant de Léopoldville ou débarquant du bateau nous ramenant en Afrique.

Il n'aimait pas écrire ; la seule publication que nous connaissons de lui est celle faite en commun avec les docteurs Dreypond, Cornet, Lancaster et Meuleman. *Congo (climat, constitution du sol et hygiène de l'État Indépendant du Congo)*, 1 vol. in 8° Bruxelles 1898.

Le Gouvernement de l'État avait reconnu ses mérites en lui accordant l'Étoile de service à deux raies, la Croix de chevalier de l'Ordre Royal du Lion et celle de chevalier de l'Ordre de Léopold. Il était en outre officier de la Couronne d'Italie.

Le docteur Bourguignon a fait partie de ce groupe de médecins militaires qui tels les docteurs Dupont, Van Campenhout, Dryepondt, Carré, ont entendu l'appel du Roi pour participer à la grande œuvre qu'il avait conçue en Afrique.

15 juillet 1953.
J. Rodhain.

BOUVIER (Adhémar-Marie-Léopold), Officier de la Force Publique (Saint-Gilles, Bruxelles, 14.10.1877 — Bruxelles, 29.12.1935). Fils de Lucien-Albert et de Van Keerbergen, Mathilde-Régina.

Il avait fait les études moyennes profession-

nelles. A l'âge de la conscription, il s'engagea au 13^e régiment de ligne, le 20 décembre 1895 et y fut promu sergent le 20 septembre 1897. Le 6 décembre 1898, il quittait Anvers, au service de la Force Publique congolaise, en qualité de sergent.

Il fut désigné à son arrivée à Boma pour rejoindre les forces de Dhanis en campagne contre les révoltés batetela. Il arriva aux Stanley-Falls le 22 avril 1899 et se vit attaché au gros des troupes de l'expédition. Il y vit arriver, en juillet, battant en retraite de son avant-poste du Nord de Sungula, l'adjudant Thiébaut et prit part à l'offensive victorieuse d'Hennebert vers Mtoa, au cours de laquelle fut repris Sungula, prit part aux combats qui délogèrent les révoltés de Baraka, le 8 octobre, de Kaboge, le 12 et arriva, le 16, à Uvira. S'étant fort bien comporté dans toute cette offensive, Bouvier fut promu premier sous-officier le 1^{er} novembre. Le 29 septembre 1900, il atteignait Albertville et le 20 mai 1901, recevait les galons de sous-lieutenant.

Un groupe de révoltés qui s'était réfugié dans la région du lac Kisale, menaçait à nouveau l'ordre. Malfeyt fut chargé de le réduire. Il organisa, à cette fin, un certain nombre de colonnes qui, au départ de points assez éloignés l'un de l'autre, convergeaient vers les établissements des révoltés. Bouvier reçut le commandement d'une de ces colonnes, forte de 50 hommes, au départ de Pweto. Les mutins écrasés, Bouvier reçut les galons de lieutenant et rentra en Belgique, à bord du *Philippeville*, en juillet 1902.

Il en repartit le 26 février 1903, fut envoyé au Katanga, et attaché au territoire du lac Moero. Il y resta en fonctions jusqu'à la date du 15 mai 1905, à laquelle il rentra définitivement en Belgique.

En 1914, il s'engagea dans le Corps des Volontaires congolais et s'y vit confier par Chaltin des fonctions de secrétaire à l'État-Major du Corps.

A sa mort, en 1935, Bouvier était titulaire de l'Étoile de Service.

15 décembre 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 2665. — Lejeune, L., *Le Vieux Congo*, Brux., Expansion belge, 1930, p. 163. — L. Lotar, *Historique du Corps des Volontaires congolais*, Bruxelles, Leempoel, 1946, p. 11. — *La Force publique depuis sa naissance jusqu'en 1914*, Brux., I. R. C. B., 1952, p. 379.

BRABANDER (DE) (Jules-Emile), Directeur de sociétés coloniales (Gand, 23.8.1872 — Bruxelles, 16.10.1940).

Il avait fait des études de comptabilité et exerçait, en Belgique, la profession d'aide-

comptable. A vingt-quatre ans, il s'engage au service de la Compagnie du Chemin de fer du Congo et s'embarque le 6 octobre 1896. Pendant près d'un an, il séjourne à Matadi, où il exerce les fonctions de comptable et en septembre 1897, il passe à Tumba, que la ligne a déjà atteinte depuis plusieurs mois. Rentré en Belgique en novembre 1898, il prend alors du service à l'Abir. Son deuxième départ a lieu en avril 1899. Il s'est engagé à aller reprendre, dans la concession de la Wamba-Kwango, le comptoir commercial que la société vient d'installer. Au cours de ce deuxième séjour, il effectue diverses reconnaissances commerciales et fonde plusieurs factoreries. Il a également le mérite d'explorer la région de l'Inzia dont il est le premier à reconnaître la navigabilité, au moins partielle. Après avoir prolongé son terme de quelques mois, il rentre en Europe vers le mois d'août 1902. En décembre suivant, il reprend le chemin de l'Afrique pour le compte de la Compagnie commerciale du Congo et va procéder à l'installation des nouveaux comptoirs créés par la compagnie chez les Bayaka. Il est nommé agent principal de la société et revient au pays en mai 1906, après un séjour de trois ans et demi au Congo. Reparti une quatrième fois en cette même année 1906, il accomplit, jusqu'en août 1908, un nouveau terme pour le compte de la C. C. C. et, lorsqu'il rentre en Belgique, c'est pour venir diriger, à Anvers, le Comptoir d'alimentation coloniale.

Après quelques années d'activité dans la métropole, il retourne au Congo, au service, cette fois, de la Société Alberta qui lui a confié la direction de son siège, à Léopoldville. De retour en Europe à la veille du premier grand conflit mondial, il voit sa carrière africaine suspendue par le prolongement des hostilités.

En 1921, il entreprend un sixième voyage à la Colonie. Engagé par l'*American Congo Company*, il va gérer les intérêts de celle-ci à Bolobo. Après son retour, en 1924, il quitte cette compagnie pour entrer à l'Interfina (Intertropical-Comfina). De novembre 1924 à mai 1927 et de décembre 1927 jusqu'en mai 1930, son activité commerciale a encore, ainsi, l'occasion de s'exercer au cours de deux nouveaux séjours en Afrique, d'abord dans le secteur de Kongolo-Bukama et ensuite dans celui de Ponthierville-Kindu, où il devient chef de groupe.

Quand il rentre en Belgique, à l'issue de son huitième terme, il totalise près de vingt-deux ans de vie en Afrique et se porte toujours à merveille. Il serait prêt à repartir, si l'occasion lui en était donnée, mais la crise économique se fait durement sentir et De Brabander, comme bien d'autres, en est victime. Il conservera jusqu'à sa mort, survenue dix ans plus tard,

la nostalgie de la Colonie qu'il a parcourue au service de maintes sociétés.

Ses divers séjours au Congo lui ont valu la Croix de chevalier de l'Ordre royal du Lion, celle de chevalier de l'Ordre de Léopold II et la Médaille des Vétérans.

24 juin 1953.
A. Lacroix.

Bulletin de l'Association des Vétérans coloniaux, nov. 1935. p. 17.

BRAECKMAN (Achille), Missionnaire rédemptoriste (Wetteren, 21.12.1871—Gand, 18.11.1940). Fils de Charles et de Kervoorde, Rosalie.

Après ses études au Collège épiscopal de Termonde, il entra en 1894 chez les Rédemptoristes, émit les vœux de religion en 1895, reçut sa formation philosophique et théologique au séminaire de Beauplateau (Tillet) et devint prêtre en 1902. En 1905, il partit pour le Congo et y fut attaché à la mission de Tumba, puis en 1906 à celle de Kimpese dont il devint supérieur, charge qu'il occupa jusqu'en 1914. Quarante-cinq villages chrétiens dépendaient de cette mission. Le P. Braeckman dut entreprendre de multiples voyages à travers la brousse pour les visiter. Ses relations de voyage sont très intéressantes et donnent une idée de la dure vie de missionnaire en ces années. Après un retour en Belgique en 1914, il devint supérieur, consultant et secrétaire du Vice-Provincial à Matadi ; passa en 1919 à la mission de Kionzo, puis à celle de Thysville et de Nsona-Mbata, dont il fut supérieur à partir de 1929. En 1933, il s'installa à Ngombe-Matadi, chef-lieu du Bangu, une citadelle du Kibangisme. Sa bonhomie et sa profonde connaissance de la mentalité indigène finirent par avoir raison de l'hostilité de la population. Ngombe-Matadi devint un centre important où fleurirent de belles écoles. En 1936 le P. Braeckman, dont les forces déclinaient, devint aumônier de l'hôpital de Kinkanda. Totalemen éprouvé il reprit en 1939 la route de la Belgique ; il mourut le 18 novembre 1940 à l'Institut de Marie Médiateuse à Gand où il était depuis plusieurs mois en traitement.

Publications : *A Kimpese in Mouvement des Missions catholiques au Congo*, 1907, pp. 17-24. — *A travers les postes méridionaux de Kimpese-Sainte-Marie*, *ibid.*, 1909, t. 21, pp. 106-116. — *Une tournée dans la région de Kimpese*, *ibid.*, 1910, t. 22, pp. 81-85. — *Brief uit Kimpese in Gerardusbode*, Roulers, 1907, t. 11, pp. 58-63. — *Une exécution capitale au Congo*, in *Voix du Rédempteur*, 1919, pp. 121-122. — *Lettres*, *ibid.*, 1905, p. 195 ; 1906, p. 185 ; 1907, p. 195 ; 1909, p. 154, 189 ; 1910, p. 352 ; 1911, p. 149. — *Le Kibangisme in Les Aspirations indigènes et les Missions*. Compte-

rendu de la troisième semaine de Missiologie de Louvain. Louvain, 1923, in-8°, pp. 159-163.

18 janvier 1953.
Maur. De Meulemeester.

E. Janssens et A. Cateaux, *Les Belges au Congo*, Anvers, 1912, t. III, pp. 1294-1295. — *Sept années au Congo*, Bruxelles, 1906, p. 44. — M. De Meulemeester, *Bibliographie Générale des Écrivains Rédemptoristes*, Louvain, 1939, t. III, p. 263. — L. Philippart, *Gombe-Matadi*, in *Voix du Rédempteur*, 1950, p. 311. — A. Corman, *Annuaire des Missions catholiques au Congo*, Bruxelles, 1935, p. 265. — L. Minjauw, *Les Rédemptoristes belges ; cinquante ans au Congo*, Louvain, 1949, p. 94.

BRAECKMAN (*Charles-François-Benoit*), Sous-lieutenant de la Force Publique (Stabroeck, 18.9.1860 — Anvers, 3.7.1939). Fils de Charles-Louis-Napoléon et de Herman, Élisa.

Entré au 1^{er} régiment de chasseurs à pied le 6 septembre 1875 et y promu sergent le 13 juin 1879, il fut licencié le 30 octobre 1894. Après six mois passés au service d'un médecin anversois, il entra au service de l'É. I. C. en qualité de sergent de la Force Publique. Embarqué le 8 août 1897, il fut désigné à son arrivée à Boma pour l'expédition du Haut-Uele qui venait depuis peu de s'emparer de Redjaf et s'activait à défendre et organiser l'Enclave de Lado. Arrivé à Redjaf le 6 juin 1898, ses services particulièrement distingués lui valurent le grade de premier sergent le 14 septembre suivant, celui de sergent-major le 1^{er} janvier 1899, celui d'adjudant le 1^{er} juillet suivant et celui de sous-lieutenant en 1900 peu avant sa rentrée en Europe.

Reparti le 30 avril 1901 et désigné cette fois pour le Corps de réserve, il atteignit Lisala le 30 mai. Ses qualités d'instructeur le firent désigner, en avril 1903, pour commander le Camp d'instruction de Yumbi, où il resta en charge jusqu'en janvier 1904. Le 6 février suivant, il était attaché à la Compagnie de la Force Publique du Bas-Congo et, le 1^{er} mars, rentrait pour la seconde fois en congé.

Il rembarqua une troisième fois, à Anvers, le 6 octobre suivant et fut alors affecté au Camp d'instruction d'Irebu, mais atteint en février 1906 par une maladie particulièrement grave, il fut obligé de descendre à Léopoldville et de rentrer en Europe, le 5 mars. Il ne retourna plus au Congo.

24 février 1954.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 6269.

BRANDEN (VAN DEN) (*Jan-Francis-Fritz*), Doctor in de Geneeskunde. Oud-Directeur van het Laboratorium van Leopoldstad (Mechelen, 15.2.1885 — St Lambrechts-Woluwe,

6.4.1942). Zoon van Frans en van De Bruyn, Katharina.

Van den Branden bekwam in 1909, met de grootste onderscheiding, zijn diploma van doctor in de Geneeskunde, aan de Universiteit te Leuven. Na het beëindigen van zijn studies bleef hij nog gedurende een jaar, als assistent van professor Denys, aan diens laboratorium te Leuven verbonden.

In 1910, het voorbeeld volgend van Broden en Rodhain, die eveneens hun wetenschappelijke vorming van professor Denys ontvingen, vertrok Van den Branden naar Afrika, waar hij, als adjunkt van Rodhain, deel uitmaakte van de wetenschappelijke zending in Katanga. Deze expeditie werd, in de destijds nog weinig bevolkte gebieden van Beneden-Katanga, van 1910 tot 1912 ondernomen. De talloze moeilijkheden, noch de ontberingen konden het wetenschappelijk werk en de koloniale roeping van Van den Branden beletten.

Tijdens zijn verlof in Europa studeerde hij aan de School voor Tropische Geneeskunde. Bij zijn terugkeer in Congo werd hij geattacheerd bij het Laboratorium te Leopoldstad, waarvan hij in 1915 tot Directeur werd benoemd.

Dit ambt zou hij bekleden tot op het einde van zijn koloniale loopbaan, in 1929. Het uitbreken van de eerste wereldoorlog verplichtte hem zijn verblijf in Afrika tot in 1919 te verlengen.

In 1925 werd hij, buiten zijn functie van Directeur van het laboratorium van Leopoldstad, nog benoemd tot inspecteur van de provinciale laboratoria.

Op het einde van zijn koloniale carrière bereidde hij de organisatie voor van het huidige Prinses Astrid-Instituut te Kinshasa.

Van den Branden had in Afrika niet alleen een grote vermaardheid inzake hygiëne verworven; hij had tevens een administratieve ondervinding opgedaan. Hij werd als een modelambtenaar beschouwd; actief en tuchtvol.

Bij zijn definitieve terugkeer in het Moederland, in 1929, werd hem het bestuur toevertrouwd van het Centraal Laboratorium van het Bestuur van Volksgezondheid; terzelfder tijd werd hij benoemd tot professor aan het Instituut voor Tropische Geneeskunde, tot lid van de Hogere Raad voor Koloniale Hygiëne, van de Hogere Raad voor Volksgezondheid in het Moederland en van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Geneeskunde. Hij nam deel aan de werking van verscheidene wetenschappelijke vennootschappen; vaak schreef hij bijdragen voor de « Société Belge de Biologie », de « Société de Pathologie exotique » (Paris) en de « Société Belge de Médecine Tropicale ».

Op 22 januari 1930 werd Van den Bran-

den tot buitengewoon lid benoemd bij de sectie voor natuurlijke en geneeskundige wetenschappen van het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut. Van zijn hand verschenen verscheidene zeer merkwaardige mededelingen betreffende de chimietherapie en de therapie van de slaapziekte.

De wetenschappelijke activiteit van Van den Branden was zeer aanzienlijk. Sinds 1908, toen hij nog student was, — tot aan zijn dood —, heeft hij meer dan 200 nota's en mededelingen uitgegeven, de meesten met betrekking tot de tropische geneeskunde, anderen handelend over diverse geneeskundige onderwerpen en over de bacteriologie. Alle belangrijke koloniale ziekten hielden zijn aandacht gaande. Het zou ons onmogelijk zijn al zijn publicaties te analyseren. Vermelden we slechts de voornaamste zijner opzoeken en de belangrijkste uitslagen welke deze opleverden.

Van den Branden begon zijn koloniale navorsingen onder de leiding van J. Rodhain. De ervaring welke hij opdeed vinden we terug in het belangrijke verslag over de werking van de Zending in Katanga, uitgegeven te Brussel in 1913.

Samen met L. Pearce was Van den Branden de eerste proefnemer van de tryparsamide. Dit geneesmiddel verbeterde in aanzienlijke mate de prognose van de slaapziekte. Hij was ook één van de eerste om de hoge activiteit te beproeven van het product dat samengesteld werd door de Duitsers onder de naam Bayer 205. Hij had het idee het te gebruiken met een prophylactisch doeleinde; met een juiste dosis beschermt dit geneesmiddel de mens gedurende 3 maanden tegen de Trypanosomeninfectie. Deze methode werd later toegepast op een vaste schaal onder de naam Bayerisatie.

Bij zijn terugkeer in België bleef de werkzaamheid van Van den Branden georiënteerd naar de chimietherapie. Hij toonde zich altijd een nauwgezet waarnemer en proefnemer, die zich meer aan de feiten dan aan de hypothese hechtte.

Van den Branden was niet alleen een laboratoriumvorser, maar tevens ook geneesheer. In Congo kreeg hij ruim de gelegenheid zijn gaven als doctor in de geneeskunde te tonen. Hij was geliefd door al zijn zwarte patiënten.

In het moederland hield hij zich voornamelijk bezig met administratief werk. Hij bestudeerde verscheidene vraagstukken van sociaal belang; zoals het voorkomen van de slaapziekte, het voorkomen van de tuberculose bij de negers, enz..

Van den Branden was een sympathiek, goed en loyaal man. Zijn dood betekende een

zwaar verlies voor de kolonie, welke hij zo schitterend had gediend.

Van den Branden was drager van verschillende eretekens, o. a.: van de Gouden Dienstster met 2 strepen, van de Burgerlijke Medaille 2^e klasse. Hij was ridder in de Leopoldsorde, ridder in de Kroonorde en ridder in de Koninklijke Orde van de Leeuw.

1 juli 1953.
R. Bonnaerens.

Registre matricule n° 6547. — *Annales de la Société belge de Médecine tropicale* (Anvers, T. 22, n° 1, 31 mars 1942, pp. 87-89). — Daye, Pierre, *L'Empire colonial belge* (Brux., 1923, p. 156). — Koninklijk Belgisch Kolonial Instituut. *Mededelingen der Zittingen* (Brus., T. 13, 1942, n° 2, blz. 175 ; n° 3, blz. 381 en 383). — Institut Royal Colonial Belge. *Bulletin des Séances* (Brux., T. 17, 1946, n° 1, pp. 177-191).

BRASSINE (Jacques-Joseph), Lieutenant général (Namur, 12.10.1830—Auderghem, 25.12.1899). Fils de Pierre et de Dury, Marie-Catherine.

Engagé à l'âge de 15 ans au régiment d'élite, Brassine entra à l'École militaire le 8 avril 1848 et en sortit sous-lieutenant d'infanterie le 29 mai 1850. Il gravit tous les échelons de la hiérarchie militaire jusqu'au grade de lieutenant général (26 juin 1890).

Il commandait la 4^e Circonscription militaire à Bruxelles, lorsque le 4 mai 1893, il fut appelé par le Roi à prendre le portefeuille de la Guerre dans le cabinet Beernaert.

En juillet 1893, il soutint devant le Parlement l'œuvre coloniale au cours des discussions relatives à la révision de l'art 1 de la Constitution.

Il conserva le portefeuille de la guerre dans le Cabinet de Burlet jusqu'au 11 novembre 1896, date à laquelle il démissionna.

Mis à la disposition du Roi, il fut pensionné le 18 mars 1897 et nommé aide de camp honoraire du Roi.

Le général Brassine était grand'officier de l'Ordre de Léopold, de l'Ordre du Lion et du Soleil de Perse, grand'croix des Ordres de la Couronne de Chêne de Luxembourg, de la Couronne de Roumanie, du Danebrog et de l'Épée de Suède et Norvège, commandeur de la Légion d'Honneur et chevalier de 1^{re} classe des Ordres de la Couronne de Prusse et de l'Aigle rouge de Prusse, etc.

20 octobre 1952.
A. Engels.

Nationale, Ann. parl.

BRAUN (Conrad-Alexandre), Avocat, Sénateur de Belgique, Ministre d'Etat (Nivelles, 7.6.1846—Bruxelles, 2.4.1935). Fils de Thomas,

inspecteur honoraire des écoles normales, et de Horst, Françoise.

D'ascendance rhénane, C. A. Braun, communément prénommé Alexandre, fit ses humanités au Collège de Nivelles, son droit à l'Université de Liège et, à raison d'une bourse de voyage obtenue par concours en 1869, des études complémentaires à Berlin et à Heidelberg. Il prêta le serment d'avocat, le 25 octobre 1869, sous le patronat de Jules Le Jeune. Dès 1886, il se faisait le promoteur avec quelques confrères où l'on remarquait Edmond Picard, de cette Fédération des avocats belges qu'il présiderait en 1892 et 1893 et dont il deviendrait le président d'honneur en 1924. Membre du Conseil de l'Ordre de 1889 à 1898 et de 1904 à 1907, il occuperait le bâtonnat en 1893-1894 et en 1894-1895.

Juriste éminent, la science belge du Droit lui doit un *Nouveau traité des marques de fabrique et de commerce*, un *Traité de Droit civil allemand*, une étude sur la garantie du vendeur en matière de vente d'objets d'art et de nombreux articles, rapports et discours publiés par le *Journal des Tribunaux* ou d'autres organes de presse spécialisés. Épris des lettres et des arts, le père du délicat poète des Ardennes et académicien Thomas Braun nous a aussi laissé les souvenirs d'un voyage d'antan aux bords du Rhin et des *Pages intimes*, en vers, publiées en 1914 et dont la finesse d'écriture vaut l'atticisme de l'inspiration. Dans le domaine des arts plastiques, Alexandre Braun ne s'affrayait en rien de la modernité. Il était de surcroît des plus généreusement enclin au mécénat.

Dès 1892, Alexandre Braun avait pris part à la fondation de la Ligue nationale pour l'obtention du suffrage universel et de la répartition proportionnelle et, en 1893, il avait pris la défense des jeunes rédacteurs de la *Justice sociale* contre la Commission administrative des Hospices d'Alost. En 1900, les électeurs catholiques de l'Arrondissement de Bruxelles l'envoyèrent au Sénat. Il ne quittera la haute Assemblée dans le sein de laquelle il présidera quasi continuellement la Commission de la Justice et prendra part à tous les débats importants, qu'en 1929.

C'est en sa qualité de sénateur de Belgique que cet homme dont il m'est assuré de bonne source qu'il avait toujours été fervent partisan de l'œuvre congolaise, mais sans avoir assez d'occasions de le montrer, prit part active à la discussion de la reprise du Congo, par la Belgique et du texte de la charte coloniale de 1908, au sein de la Commission des XVII et en séance publique également.

Malgré ses ascendances rhénanes, — le sang,

écrivait-il, n'est pas tout — il fut, comme Godfroid Kurth, de 1914 à 1918, à la pointe de la résistance intellectuelle à l'occupant. Rompant avec la Légation d'Allemagne dont il était le conseiller juridique le plus ancien, il se dévoua à la défense des prévenus patriotes devant les conseils de guerre impériaux et rédigea la plupart des protestations publiques qui furent adressées aux instances allemandes.

Le sénateur Braun avait été nommé ministre d'État en 1925.

Il était à sa mort grand' officier de l'Ordre de Léopold, avec lisérés d'or au ruban, grand' croix de l'Ordre de la Couronne, titulaire de la médaille civique 1914-1918 de 1^{re} classe, commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, officier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre impérial du Medjidié.

Le Palais de Justice de la capitale belge conserve d'Alexandre Braun, un beau buste dû au sculpteur L. Macré et les siens en conservent d'excellents portraits dus aux peintres Léon Vollèche et Théo Van Rysselberghe.

25 février 1953.
J. M. Jadot.

Annales parlementaires, Sénat, 1928-29, p. 1040. — A. van Iseghem, *Les étapes de l'annexion du Congo*, Brux. Off. de Publ., 1932, p. 99. — *Almanach du Soir*, Brux., 1936, p. 227. — *Un catholique indépendant* (Baron F. van den Bosch), *Alexandre Braun*, in: *La Libre Belgique*, 5 juin 1947. — Prés. de le Court, Proc. gén. Hayoit de Termicourt, bâtonnier Graux, Ch. Gheude, C^{te} H. Carton de Wiart, E. de Bruyn et P. E. Janson, *In memoriam Alexandre Braun*, Brux., Larcier, 1935, 78 pp.

BRIELMAN (Arthur), Missionnaire de la Compagnie de Jésus au Kwango (Gand, 9.9. 1872 — Banningville, 20.9.1942).

D'origine gantoise, Arthur Brielman fit ses études d'humanités anciennes au collège Ste-Barbe de sa ville natale et au sortir de rhétorique, à l'âge de 19 ans, décida de devenir jésuite. Il se trouvait encore au noviciat lorsqu'il eut connaissance de la fameuse lettre circulaire, datée d'avril 1892, par laquelle son Père Provincial annonçait à ses religieux la fondation d'une mission au Kwango. Il ne tardera pas à être désigné pour ce nouveau champ d'apostolat et il sera le 17^e jésuite belge à s'embarquer pour le Congo. Il y arrive pour la première fois, comme simple scolaistique, le 11 janvier 1896 et fait ses débuts de missionnaire au poste de Boennse où il crée le marché, puis à Dembo et à Kimuenza où il sera l'adjoint du P. Liagre.

Tandis que la maladie du sommeil fait son apparition sur les bords de l'Inkisi, il rentre en Europe pour yachever ses études sacerdotales.

Après quatre ans de séjour dans la métropole, il repart en 1904 pour la mission du Kwango et va rejoindre le P. De Vos au poste de Sanda. Cette station devra au labeur du P. Brielman la plupart des ses bâtiments ainsi que sa belle église. Ce grand constructeur ne se contente pas d'édifier un magnifique poste de mission ; il dotera la région d'une voie de transport carrossable grâce à laquelle un vaste territoire du Kwango sera mis en communication avec les grands centres d'activité économique : il relie Sanda à Kisantu par une piste d'une centaine de kilomètres.

L'extension de l'évangélisation vers la région située entre le Kwango et le Kasai amènera les Supérieurs jésuites à envoyer le P. Brielman dans les postes avancés. Bientôt on lui confie l'organisation des écoles et de l'apostolat relevant du poste de Leverville. Auparavant, il avait remplacé le P. Legrand, tombé malade à Kikwit deux mois à peine après avoir fondé, en 1912, une station de mission. A Leverville où il se dépensa sans compter pendant une vingtaine d'années, le P. Brielman se signala surtout par son talent d'organisateur. C'est lui qui lança l'œuvre du « denier de l'école », allant de village en village demander aux familles de contribuer financièrement à l'entretien des écoles dépendant de Leverville. Il était fort aimé des indigènes qui lavaient surnommé le « mfumu Ndulu » transformant son prénom d'Arthur à leur façon.

Ses forces déclinant, ses Supérieurs l'envoyèrent au début de la seconde guerre mondiale à Banningville où on lui réserva des occupations moins astreignantes. C'est là que la mort vint le surprendre en 1942, plus de vingt ans après son dernier retour d'Europe.

Publications : *Lettres de N° Dembo. Précis historiques*, 1896, pp. 196, 422. — *Lettres de Kisantu*, Id., 1897, p. 340. — *Gand Sainte-Barbe*, Id., 1898, pp. 513, 519. — *Lettres de Bohense. Comment les indigènes se procurent du « Mbizi »*. Miss. belges de la Cl^e de Jésus, 1899, pp. 9, 364. — *Une Journée à Bergveldt Saint-Ignace*, Id., 1900, pp. 423, 451 ; 1901, pp. 59 et 108. — *La mission du Kasai*, Id., 1903, pp. 273-279. — *Dans la Brousse*, Id., 1906. — *Une des œuvres principales du missionnaire ; l'Ecole* Id., 1907, p. 100.

10 septembre 1952.
V. Charles.

Bibliographie : Janssens et Cateaux, *Les missionnaires belges au Congo*. Anvers, 1912, p. 321. — Fr. Masoin, *Histoire de l'Etat Indépendant du Congo*, Namur, 1912, vol. II, p. 318. — L. Denis, *Cinquante ans au Kwango (1893-1943)*. Bruxelles, 1943, p. 91. — *Catalogus Patrum et Fratrum Societatis Jesu*. Bruxelles, 1950, p. 4.

BRISBOIS (Dieudonné), Missionnaire (Burdinne, 25.8.1890 — Libanda, 18.7.1933).

Dieudonné Brisbois entra dans la Congrégation du Cœur Immaculé de Marie (Missionnaires de Scheut) le 7 septembre 1908 après avoir fait ses humanités au petit séminaire de St-Roch (Ferrières). Il fut ordonné prêtre le 25 juillet 1914. Quelques jours plus tard éclatait la première guerre mondiale qui, pendant deux ans, devait le retenir loin des missions du Congo auxquelles il était destiné. En novembre 1914, nous le trouvons à Londres où il exerce activement le ministère sacerdotal parmi les réfugiés belges. Il y resta jusqu'en juillet 1915, époque à laquelle il fut mobilisé et partit pour le front en qualité de brancardier. Enfin, le 7 juillet 1916, il put s'embarquer à Lisbonne et rejoindre le Congo. Il fit ses premières armes à la mission de Nouvelle-Anvers en qualité de directeur des écoles, « tâche ingrate qu'il remplit avec grand succès » nous disent ses collègues de l'époque. Toutefois, le père Brisbois ne sera pleinement lui-même que dans la vie de brouillard. En 1921, il devint missionnaire voyageur dans la région de la Ngiri. C'est là qu'il devait donner sa pleine mesure. Pendant 8 ans il fut le missionnaire des marais et parcourut en tous sens cette immense région boueuse. Ordinairement, il partait en voyage de mission au Nouvel-An et rentrait pour Pâques. Après les fêtes pascales, il faisait une nouvelle tournée jusqu'à la fin de juillet. A la fin de septembre, il clôturait l'année par une troisième tournée qui se prolongeait jusqu'à Noël. En 1929, ses Supérieurs le renvoyèrent en Belgique pour y prendre un repos bien mérité. Il repartit pour le Congo en 1930 et fonda dans cette région de la Ngiri la mission de Libanda dont il devint le premier supérieur. Hélas, il n'eut guère le temps de voir prospérer sa fondation, car il y mourut le 18 juillet 1933. Aujourd'hui encore les Noirs parlent avec émotion de leur bon Père « Adéodat ».

15 octobre 1952.
F. Scalais.

BRISSONI (Ernesto), Administrateur territorial de 1^{re} classe, Directeur de société et Colon (Florence, Italie, 10.5.1875 — Uccle, 7.10.1941). Fils de Henri et de Wagner, Louise ; époux de Leyder, Marguerite.

Brissoni s'était engagé, à l'âge de dix-sept ans, au 9^e régiment de bersaglieri. Très jeune encore au moment de la campagne italienne en Abyssinie, à laquelle il avait pris part, il s'était déjà signalé par son intrépidité à la bataille d'Adoua, au cours de laquelle il avait été blessé et fait prisonnier. Plus tard, un acte de courage qu'il avait osé en sauvant d'un incendie trois enfants qui allaient y

périr, lui avait valu une citation à l'ordre du jour du régiment.

En mai 1899, répondant à l'appel du Souverain de l'État Indépendant du Congo, il démissionne de son grade de sergent-fourrier dans l'armée italienne pour entrer au service de l'É. I. C.

Arrivé à Boma le 1^{er} juillet 1899, il est désigné pour la Province orientale. En mars 1901, il est mis à la disposition de l'inspecteur d'État Malfeyt à qui le Gouvernement vient de confier la mission de réduire définitivement les bandes de révoltés batetela qui opèrent encore en région du lac Kisale. Commandant, avec Pater-noster, le peloton d'escorte de Malfeyt, Brissoni se signale par son courage au cours du combat de Kilemba, le 27 août 1901. Manœuvrant lui-même l'unique mitrailleuse dont disposent les troupes de l'État, il disperse un important groupe de rebelles qui se lançaient au secours des chefs révoltés Yamba-Yamba et Muledi, assiégés dans leur boma principal, contribuant ainsi pour une large part à l'écrasement définitif de la révolte. Après la victoire de Malfeyt, il réside à Kikondja avec Hendrickx, Bulinckx et Declercq, mais doit bientôt regagner Boma, souffrant de fièvres intermittentes. Son terme expiré, il quitte l'Afrique le 22 mai 1902.

En octobre suivant, il y retourne en qualité de sous-lieutenant de 3^e classe et est affecté aux travaux du fort de Shinkakasa près de Boma. En novembre 1903, il est envoyé dans le Maniema, où il s'occupe de l'établissement de routes dans la région de Sendwe et rentre en Europe le 8 mai 1906.

Lors de son troisième départ pour l'Afrique, le 20 septembre 1906, il est nommé agent d'administration et il emmène avec lui la jeune femme qu'il vient d'épouser en Belgique. Attaché à la Province orientale, il est promu chef de secteur le 15 novembre 1906. En juin 1908, il prend le commandement de la station de Kamimbi et en mars 1909, il est adjoint au commissaire de district du Stanley-Pool, où il reste jusqu'en octobre. Rentré en congé le 8 novembre 1909, il repart le 30 juillet 1910 et débarque à Boma le 18 août. Attaché cette fois au district du Bas-Congo, il est désigné le 16 août 1911, pour exercer les fonctions de commissaire maritime à Matadi. Le 15 novembre suivant, il est élevé à la première classe de son grade et reçoit le commandement du secteur de Boma qu'il conserve jusqu'à la fin de son terme, le 21 février 1913. Un arrêté royal du 17 mars 1913 le nomme alors administrateur territorial à la date du 15 novembre 1911 et, le 14 juin 1913, lors de son cinquième départ, il est promu administrateur territorial de 1^{re} classe. A Boma le 3 juillet, il est désigné pour le district du Moyen-Congo, mais passe,

en août, à celui de l'Équateur, où il va administrer le territoire de Coquilhatville. En février 1916, il quitte Coquilhatville pour aller administrer le territoire de Bikoro où il termine son 5^e terme le 27 juillet 1916.

Brissoni rentre dans son pays pour y passer quelques mois de congé. L'Italie est, à ce moment, en conflit avec l'Allemagne aux côtés des Alliés. Aussi, dès sa rentrée, le gouvernement italien le rappelle-t-il en service actif dans l'armée.

En février 1917, le ministre Renkin intervient auprès du gouvernement italien pour obtenir sa démobilisation et lui permettre de rejoindre son poste au Congo ; il est fait droit à cette demande et, le 5 avril 1917, Brissoni débarque à Boma. Désigné pour la Province orientale, il administre successivement les territoires de Titule et de Dakwa. En février 1919, il descend malade à Léopoldville où plusieurs semaines de convalescence sont jugées indispensables. Après rétablissement il est envoyé à Buta ; il y prolonge d'un an son terme de service et ne quitte l'Afrique que le 5 juillet 1921. Au cours d'un septième séjour, du 7 janvier 1922 au 7 février 1925, il reste attaché à la province de l'Équateur et il est mis fin, à sa demande, à sa carrière au service de la Colonie à la date du 8 février 1925. Il compte plus de 22 ans et 8 mois de présence effective au Congo.

La ne se borne cependant pas l'activité coloniale de Brissoni. L'expérience qu'il a acquise au cours de ses nombreux séjours au Congo lui vaut s'être engagé par la Compagnie du Congo belge, à Anvers, en qualité de directeur. A ce titre, il repart à la Colonie le 14 juillet 1925 et réside successivement à Likati, Bondo et Léopoldville. Chargé d'une mission commerciale, il se rend également à Bangui, en Afrique Équatoriale Française et rentre en Europe le 7 juillet 1927.

L'année suivante, neuvième départ, Brissoni s'embarque, cette fois, pour son compte personnel, à destination du Congo. Il va dans l'Ubangi, comme colon, exploiter la concession qui lui a été octroyée gratuitement près de Libenge, en récompense des longs et loyaux services qu'il a rendus tant à l'É. I. C. qu'à la Colonie. Il passe quatre années en Afrique et, en 1938, il regagne la Belgique qu'il a choisie comme patrie d'adoption.

Brissoni était titulaire de l'Étoile de service en or avec six raies. Il était également officier de l'Ordre de Léopold II, chevalier de l'Ordre de la Couronne, chevalier de l'Ordre royal du Lion et décoré de la Médaille des Vétérans, de la Médaille commémorative de la campagne 1914-1918, de la Médaille italienne de la campagne d'Abyssinie, de la Médaille italienne du

Sauvetage et de la Médaille commémorative de la Victoire d'Italie.

12 février 1953.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2874. — *A nos héros coloniaux morts pour la civilisation*, pp. 183-184. — *Bulletin de l'Association des Vétérans coloniaux*, août, 1931, p. 7; sept.-octobre 1939, pp. 7 et 8. — Archives Compagnie du Congo belge.

BRIXHE (Antoine), Chef de culture de 1^{re} classe (Sart, 21.10.1884 — Léopoldville, 29.4.1913).

Après l'école primaire, Antoine Brixhe entra comme jardinier au service de son frère à Spa.

En 1905, il sollicita son admission au service de l'État Indépendant du Congo et fut effectivement engagé le 9 mai 1905, en qualité de surveillant de culture.

Il s'embarqua à Anvers le 25 mai et arriva à Boma le 25 juin 1905 d'où il fut désigné pour effectuer un stage au poste de Kitobola et, ensuite, envoyé dans le district de l'Équateur.

Au cours de son 2^e terme, Antoine Brixhe fut désigné pour être attaché au jardin botanique d'Eala ; en 1910, il fut nommé chef de culture de 2^e classe et en décembre 1911, il acquit le grade de chef de culture de 1^{re} classe. Travailleur dévoué, il rendit au jardin botanique d'Eala de précieux services.

A son 3^e terme, qui débuta le 11 mai 1912, il est toujours chef de culture, cette fois attaché à la station agricole de Bakusu.

Hélas, sa constitution, d'apparence pourtant robuste, n'échappa point aux emprises de la maladie. Il fut transporté à l'hôpital de Léopoldville où il succomba à la dysenterie le 29 avril 1913, à l'âge de 29 ans.

Antoine Brixhe avait la vocation de la botanique. Au cours de sa carrière coloniale, il a catalogué un grand nombre de plantes et découvert plusieurs espèces nouvelles, dans la cuvette centrale, notamment dans la région de Kitikolo.

En récompense des grands services qu'il a rendus à la Colonie, Antoine Brixhe s'était vu octroyer l'Étoile de service, à deux raies.

30 décembre 1952.
Marcel Van den Abeele.

BROECK (VAN DEN) (*Léon-Eugène-Joseph-Ernest*), Officier der Weermacht en districtscommissaris (Mechelen, 28.6.1863—Elsene, 31.10.1921). Zoon van Angelbert en van Van Hoy, Léonie.

Op 3 juni 1883 nam hij als vrijwilliger dienst bij het 8^e linierregiment. Tijdens zijn verblijf bij deze eenheid werd hij op 7 juli

1887 tot 1^e sergeant bevorderd. Bij besluit van 26 maart 1896, werd hij tot onderluitenant benoemd en naar het 4^e linierregiment overgeplaatst. Nadat hij op 26 december 1896 tot luitenant bevorderde, werd hij, op 25 juni 1905, tot 2^e kapitein benoemd en voor het 7^e linierregiment aangeduid. Op 24 december 1909, werd hij tot kapitein-commandant aangesteld en naar het 3^e linierregiment overgeplaatst. Op 16 november 1899, werd hij in de hoedanigheid van luitenant aangeworven voor de Weermacht van de Congo Vrijstaat. Enkele dagen na zijn aankomst te Boma, namelijk op 14 december 1899, werd hij voor de Oostprovincie aangewezen. Nadat hij op 26 mei 1900 tot kapitein bevorderde, bekwam hij, op 14 april 1902, de benoeming van kapitein-commandant 2^e klasse. Op 29 december 1903, keerde hij met verlof naar België terug.

Aan boord van de SS *Philippeville* keerde hij, op 14 juli 1904, naar de kolonie terug. Tijdens zijn verlof werd hij, op 12 februari 1904, tot streekoverste benoemd. Te Boma aangekomen, namelijk op 8 augustus 1904, werd hij tot adjunct van de Inspecteur der Vervoerdiensten van de Oostprovincie aangesteld. Deze functie oefende hij tot op het einde van zijn tweede dienstterm uit. Op 23 juli 1907, scheepde hij te Boma in met bestemming naar België.

Na een verblijf van ongeveer vijf maanden alhier, vertrok hij, op 27 februari 1908, voor de derde maal naar Midden-Afrika. Bij zijn ontscheping te Boma kreeg hij opdracht de boekhouding van de Bestuursdiensten van de Justitie te verifiëren. Vervolgens werd hij, op 12 mei 1908, belast de administratie der posterijen der Mongala-zone te controleren. Op 3 september 1908, werd hij belast met het bestuur van het district van het Leopold II-meer, in vervanging van districtscommissaris De Moere, die met verlof naar België terugkeerde. Nadat hij, op 28 november 1910, tot districtscommissaris benoemd werd, keerde hij, op 14 mei 1911, met verlof naar zijn vaderland terug.

Op 20 april 1912, keerde hij, in de hoedanigheid van districtscommissaris voor een periode van twee jaar, naar de kolonie terug. Hij overleed te Elsene op 31 oktober 1921, in de ouderdom van 58 jaar.

Voor bewezen diensten aan de kolonie werden hem de volgende onderscheidingen toegekend : Gouden Dienstster (17 april 1911) en de Herinneringsmedaille van de Regering van Leopold II (22 december 1905).

Tevens werd hij benoemd tot ridder in de Koninklijke Orde van de Leeuw (13 december 1905), tot officier in de Koninklijke Orde van de Leeuw (20 juli 1914), tot ridder in de Kroon-

orde (26 juni 1910) en tot ridder in de Leopoldsorde (26 november 1911).

Bovendien bekwam hij de eervolle onderscheiding van het Militair Kruis 2^e klasse.

12 maart 1953.
A. Verlinden.

Registre matricule n° 3095. — *A nos Héros Coloniaux morts pour la Civilisation*, p. 183.

BRUGGEN (VAN DER) (*M. I. B.*), Minister (Gent, 6.1.1852 — Gent, 30.9.1919).

Nadat hij tot volksvertegenwoordiger verkozen werd, kreeg hij in 1907 de leiding over het Departement van de Landbouw. Op 1 maart 1907, in zijne hoedanigheid van minister van landbouw, richtte hij een commissie op, die belast was met het bestuderen van de inrichting en de oprichting van een school voor tropische (koloniale) geneeskunde.

Hij overleed te Gent op 30 september 1919, in de ouderdom van 67 jaar.

29 juni 1953.
A. Verlinden.

Mouvement géographique, 1907, blz. 106. — *Les étapes de l'annexion du Congo* (A. Van Iseghem). Brux., 1932, blz. 44.

BULL (*Auguste-Théodore*). Magistrat (?), Norvège, 24.1.1875-Kasongo, 30.7.1914).

Docteur en droit, Bull entra au service de l'É. I. C. au début de 1907. Un arrêté du Gouverneur général en date du 28 février de cette année le nomma substitut suppléant au Parquet de Stanleyville. Le 2 décembre suivant, il était nommé substitut suppléant près le Tribunal territorial et les conseils de guerre du Maniema et d'Uvira, puis juge suppléant du Tribunal de 1^{re} instance de Stanleyville avec résidence à Kasongo.

Après la reprise de l'É. I. C. par la Belgique, une ordonnance du Procureur général en date du 17 septembre 1909 le confirma dans les fonctions qu'il exercait au Maniema.

Le 17 mars suivant, un arrêté royal le nommait à titre définitif substitut du Procureur du Roi près le Tribunal de 1^{re} instance de Stanleyville et le Tribunal territorial de Kasongo.

C'est à Kasongo qu'il s'éteignit le 30 juillet 1914. Il était porteur de l'Étoile de service à deux raies et chevalier de l'Ordre royal du Lion.

9 avril 1953.
J. M. Jadot.

Recueil mensuel de l'É. I. C., 1907, passim. — *Recueil bimensuel du Congo belge*, 1908-1910, passim. — *B. O. du Congo belge*, 1909, 1910, 1912,

1913, ad tabulam. — *Bull. Ass. des Vétérans*, nov. 1939, p. 8.

BURE (*Hubert-Antoine*), Agent d'administration (Liège, 12.6.1867 — Liège, 28.11.1935). Fils de Nicolas-P.-J. et de Fraiture, C.-M.-A.

Naquit à Liège le 12 juin 1867. Le 6 novembre 1891, il s'embarqua à Anvers, après avoir été engagé par l'É. I. C. en qualité de sergent armurier. Il fut désigné pour Léopoldville. Après avoir accompagné le Commissaire de district Gorin dans un voyage de reconnaissance au lac Léopold II, Bure rentra en Europe, à la fin du mois de mai 1895, avec le grade d'adjudant.

Il repartit le 6 septembre 1896 et fut, cette fois, désigné pour les Stanley-Falls. Là, comme à Léopoldville, il rendit les services les plus divers et fut, notamment, un infirmier très dévoué. Il contribua aux travaux de défense de la station des Falls lors de la révolte de l'expédition Dhanis (1897). Il rentra en Belgique le 14 mai 1900, avec le grade de sous-intendant.

Le 19 janvier 1901, il s'embarqua une troisième fois pour l'Afrique, pour le compte du Comité Spécial du Katanga. Adjoint à la mission Weyns, il déploya une grande activité au Katanga, où son expérience, sa ténacité et son ascendant sur les indigènes lui permirent de mener à bien toutes ses missions et, entre autres, la construction de la station de Lukonzolwa et de la route carrossable Pweto-Kiambi, que parcourut le prince Albert de Belgique en 1909.

Rentré en Europe en septembre 1904, il repartit au Katanga le 18 septembre 1905, toujours au service du Comité Spécial. C'est alors qu'il fut chargé de la construction de la route Tshofa-Buli, commencée par Doorme, ainsi que de la restauration du poste de Kabinda. Il revint en Belgique en décembre 1907.

Son cinquième départ pour le Congo date de janvier 1909. Attaché à la mission Puck-Chaudoir pour le compte de la Société Foncière, Agricole et Pastorale, il installa des fermes de culture et d'élevage destinées aux premiers colons du Katanga, missions rendues ingrates par le manque de main-d'œuvre indigène. Il fut chargé également de la reprise des fermes de l'Union Minière et des colons anglais établis sur les hauts plateaux de Kapiri, ainsi que de la gestion de la ferme « Karl-Théodor » de la Pastorale. Il reconnut la rive gauche du Lualaba depuis Ruwe jusqu'à ses sources, pour y choisir des emplacements favorables à l'établissement de fermes. Au cours de ces prospections, il recueillit un grand nombre d'échantillons de minerais et fit ample mois-

son de mouches tsé-tsé, qu'il fit parvenir aux laboratoires compétents.

Il rentra définitivement en Belgique en octobre 1912, après 18 ans de service effectif.

Après son retour, Bure se consacra à différentes œuvres coloniales et philanthropiques. Durant de longues années, il fut membre du Comité central et président de la Section liégeoise de la Mutuelle Congolaise. D'un altruisme agissant, il se dévoua, pendant la guerre, pour l'envoi de secours aux prisonniers et milita dans les services de la Croix-Rouge. Il fonda, à Liège, la section des « Journées coloniales », au profit desquelles il donna de nombreuses fêtes au « Mawa Club », cercle de natation, dont il était le président-fondateur. Lors des inondations de Liège, au cours de l'hiver 1925-1926, il fit preuve de dévouement et de courage dans l'organisation des secours aux sinistrés.

Il mourut à Liège le 28 novembre 1935.

Bure était porteur de nombreuses distinctions honorifiques, dont : Étoile de Service en or - Croix de chevalier de l'Ordre de Léopold II - Médaille d'Or de l'Ordre royal du Lion-Médaille de 1^{re} classe de la Croix-Rouge - Médaille des Vétérans coloniaux - Médaille civique - Plaquette du Mérite des Journées coloniales.

12 avril 1951.
Marcel Walraet.

Le Mouvement Géographique, 1^{er} novembre 1891, p. 109 ; 30 août 1896, col. 428 ; 13 mai 1900, col. 337 ; 27 janvier 1901, col. 45 ; 4 septembre 1904, col. 430 ; 24 septembre 1905, col. 470 ; 22 décembre 1907, col. 623. — *La Belgique coloniale*, 1904, n° 18, p. 225. — Van Cauteren, V., *Vers le Katanga*, Bull. Soc. belge d'Études coloniales, 1904, p. 645. — D. M. de Montpellier d'Annevoie, *Deux ans au Katanga*, Bruxelles-Lille-Paris, 1922, p. 111. — *Bulletin de l'Association des Vétérans coloniaux*, sept. 1931, pp. 16-17 (photo) et déc. 1935, p. 11. — *La Mutuelle Congolaise*, Anvers, 39^e année, n° 6, nov.-déc., 1935, pp. 22-25. — *La Tribune Congolaise*, 15 décembre 1935, p. 2. — *Comité Spécial du Katanga 1900-1950*, Bruxelles, 1950, p. 33. — Corinet, R. J., *Terre katangaise*, Bruxelles, 1950, p. 93.

BURLET (de) (Jean), Avocat, membre de la Chambre des Représentants, homme d'État (Ixelles, 10.4.1844 — Nivelles, 1.3.1897).

Avocat, il occupa dès la constitution de la Compagnie congolaise pour le Commerce et l'Industrie, c'est-à-dire depuis le 9 février 1887, un poste d'administrateur dans cette société, poste dont il démissionna le 17 décembre 1894.

Devenu bourgmestre de Nivelles, il fut élu peu après à la Chambre des Représentants. Son entrée dans la vie politique se faisait à un moment où les débats parlementaires

relatifs au projet d'annexion du Congo par la Belgique étaient des plus mouvementés. De par la place qu'il occupait, de Burlet eut souvent l'occasion de prendre la parole à ces séances et ce fut toujours comme partisan de l'annexion et comme défenseur de la politique coloniale du Roi.

Le 17 mars 1894, il succédait à Beernaert comme chef du cabinet. C'est en cette qualité qu'il siégea au banc du gouvernement de la Chambre le 12 juin 1894, séance au cours de laquelle les gauches réclamèrent la dissolution et le recours à de nouvelles élections. De Burlet annonça que le projet de convention entre le Gouvernement et la Compagnie du Chemin de fer du Congo, portant quote-part de l'État belge pour une somme de 10 millions dans la formation du capital primitif de la société, serait mis à l'ordre du jour de la session parlementaire suivante.

Les ministres réunis en conseil sous la présidence de Burlet le 20 décembre 1894, décidèrent de déposer sans tarder un projet d'annexion du Congo par la Belgique.

Aussitôt les négociations furent ouvertes, le projet fut signé par le cabinet le 9 janvier 1895.

A la nouvelle session, de Burlet, ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, donna son appui à la proposition du député radical Lorand, représentant de Virton, tendant à la création d'une commission spéciale de vingt membres, dite Commission des XXI, (en comptant comme membre son président) pour l'examen du projet, relatif à l'annexion du Congo par la Belgique, que le comte de Meroë, ministre des Affaires étrangères, présentait aux Chambres. Sans doute, et de Burlet le souligna : « les vues du comte de Meroë différaient, » quant aux moyens d'annexion, de celles de ses collègues, mais pour tous les ministres » le but était le même ».

Ce fut aussi de Burlet qui répondit à l'interpellation de M. Colfs qui avait posé au Gouvernement seize questions sur la politique suivie au Congo belge. De Burlet traita cette interpellation de « la plus extraordinaire qu'on eût jamais entendue » et les questions posées de « très bizarres et de peu obligantes ».

En séance du 28 mai 1895, de Burlet remplaçait le comte de Meroë, ministre des Affaires étrangères démissionnaire.

Le 29 novembre, à la séance de la chambre, où le député Lorand interpellait le Gouvernement à propos de l'affaire Lothaire (affaire Stokes), de Burlet répondait que selon le code pénal belge, le Gouvernement ne pouvait appeler le commandant Lothaire devant une juridiction belge (en l'occurrence un conseil de guerre) que si l'accusé était en Belgique. Or, à cette époque, Lothaire ne s'y trouvait pas.

On voit par le relevé de ces différentes interventions de de Burlet dans les discussions aux Chambres qu'il fut toujours un ardent défenseur de la cause coloniale.

12 septembre 1951.
M. Coosemans.

Mouv. géo. 1887, p. 70 ; 1894, pp. 57b, 111b ; 1895, pp. 49, 161, 322. — D. Boulger, *The Congo State*, p. 382. — E. Van der Smissen, *Léopold II et Beernaert*, t. I, p. 267 ; t. 2, pp. 63, 418. — J. Ch. Verhoeven, *Jacques de Dixmude*, Brux., 1929, p. 147. — Archives C. C. C. I. — A. Van Iseghem, *Les étapes de l'annexion du Congo*, Brux., 1932, p. 21. — R. Cornet, *La bataille du rail*, Cuypers, Brux., 1947, pp. 22, 267. — F. Masoin, *Hist. de l'É. I. C.*, Namur, 1913, t. 1, pp. 194-198.

BURNHAM (*Edward-Levy Lawson*), (Baron), Propriétaire du *Daily Telegraph* (Londres, 28.12.1833 — Beaconsfield, 9.1.1916). Fils de Joseph-Moses-Levy († 1888) ; époux de Webster, Henriette, fille de l'acteur Benjamin Webster.

Il fit ses études à l'*University College* de Londres. Son père avait acquis le *Daily Telegraph* en 1855, quelques mois après sa fondation par Sleigh. Père et fils en firent un des quotidiens les plus importants de Londres. Edward-Levy, qui prit le nom de Lawson à la mort d'un de ses oncles en 1875, travailla avec son père jusqu'à la mort de ce dernier, puis devint seul propriétaire du journal jusqu'en 1903, date à laquelle il fut anobli au titre de baron ; il céda alors ses affaires à ses fils. Pendant de longues années, Edward-Lévy Lawson fut une des plus grandes figures du journalisme anglais.

Ce qui nous intéresse ici spécialement, c'est que, sous sa direction, le *Daily Telegraph* finança non seulement des entreprises scientifiques, patriotiques, nationales ou charitables, mais aussi des missions d'exploration et de découvertes en Afrique centrale et ailleurs. Ce furent les fonds recueillis par le *Daily Telegraph* qui, joints à ceux du *New-York Herald*, permirent à Stanley d'entreprendre son grand voyage de traversée du « continent mystérieux », de Zanzibar à Banana (de 1874 à 1877).

21 décembre 1953.
M. Coosemans.

Stanley, *Autobiographie*, 1912, II, p. 111. — *Tribune cong.*, 27 janvier 1916, p. 2. — *Encyclopédie brit.*, 1946, 14^e édit. IV, 437. p.

BUTAYE (*Achiel*), Missionaris van Afrika (Witte Pater) (Roesbrugge, 26.1.1873 — Lwizi, 24.6.1904). Zoon van Seraphinus en van Brens, Sophia.

Zijn humaniorastudies deed de jonge Butaye in het bischoppelijk college, te Ieper. « 't Stu-

» diwerk viel hem moeilijk en lastig ; maar hij » beminde het werk en week noch voor last, » noch voor moeilijkheid achteruit ». (J. Bonne). In 1894 begeeft hij zich naar het noviciaat van de Witte Paters, te Maison-Carrée (Algiers). Hij werd priester gewijd te Carthago (Tunesië) op 18 maart 1899. Na zijn eremis gecelebreerde te hebben te Adinkerke, kan hij reeds op 24 mei 1899 uit Marseille vertrekken naar het vicariaat Opper-Congo, alwaar hij aankwam (te Boudewijnstad) op 20 augustus daaropvolgend. Op Afrikaanse bodem was de reis gegaan langs de Zambezi-en Chire-stromen, in gezelschap van Paters Scheymans, Colle, Rotsaert, Weggheest en Broeder Benoit (Peleman).

Nadat de jonge missionaris enige dagen uitgerust had te Boudewijnstad, werd hij door Monseigneur Roelens naar de missiepost Lwizi of Luik St.-Lambertus gezonden. Luik St.-Lambertus was pas in de vorige meimaand door Pater Claeys, in de Urura-streek, gesticht. Pater Butaye verhaalt een voorval tijdens zijn reis.

« Toen ik naar Sint-Lambertus van Oeroea ging, hield ik stil in het dorp Kabeke. Tegen den avond, grijpen daar plots de mannen naar bogen en pijlen, terwijl de vrouwen en kinderen ijlings naar het woud vluchten. Men had het geweerschot gehoord dat gelost werd door een der mannen van den beruchten Songoro, een kerel die beweert door de Blanken uitgezonden te zijn om al het ivoor van het land in te zamelen. 's Anderendaags zag ik overal rook uit de hutten opstijgen : Songoro had alles in brand gestoken. In de volgende dagen ondergingen nog twee of drie dorpen hetzelfde lot. Overal heerste schrik en verslagenheid. Acht dagen later gaf ik Mgr Roelens kennis van Songoro's wandaden en commandant Hecq (*Belg. Kolon. Biographie*, II, 460) zond dadelijk mannen uit om Songoro bij de kraag te vatten. Nu is de streek weer betrekkelijk rustig ».

Pater Butaye kwam te Lwizi aan in september 1899, warm verwelkomd door zijn medebroeders. In de nieuwe missie was nog alles te doen : de taal van de Baluba moest aangeleerd, vriendschap gemaakt met de wilde bewoners, de missiegebouwen opgetimmerd, enz. De gezondheid is goed, schrijft Pater Butaye ; wel had Pater De Muelenaere vorige maand een aanval van bloedwaterkoorts gehad, doch hij was er gelukkig van hersteld. Met ganse ziel kan Pater Butaye zich aan het missiewerk wijden. Op 17 september 1900 konden de Paters hun nieuw huis betrekken : « alles zelf gemaakt, in het zweet van ons aanschijn, na veel splijten en zagen, steenen bakken, timmeren en metsen ». De Baluba immers waren niet bereid om voor de blanke mensen te werken,

zelfs tegen betaling. De missiegebouwen zijn schoon gelegen. Ieder missionaris heeft er zijn kamer. In zijn eigen woonvertrek beschikt de missionaris over een paar meubelen : « Op mij tafel prijkt er een klein boekenrek. Een Bijbel, de Mechelsche Catechismus, eene theologie, eenige boeken van geestelijke lezing en van taalkunde : ziedaar mijn schat. Daarboven prijkt een lief kruisbeeld, geschenk van mijn vrienden vóór mijn vertrek naar Afrika en het beeld van Maria, Koningin der Apostelen ». En Pater Butaye schrijft verder : « Sedert dit huis gebouwd is, hebben wij de handen in de mouwen niet laten steken. Als gedurende de verlofdagen een pleziertochtje naar St. Lambrecht wilt ondernemen, dan zult ge onze fatsoenlijke kerk bewonderen, de woonplaats voor onze afgekochte slaafjes en eene school voor onze zwarte jeugd. Wat al werk, zult gij zeggen. 't Is waar, St.-Lambrechts' stichting heeft ons veel zweet en vermoeienis gekost. Maar hoe troostelijk en is het niet aan onzen goddelijken Zaligmaker eene min onweerdige woning te schenken, nadat Hij hier zoo lang in ons midden verbleef in eene schamele hut, al zoo arm dan het stalleken van Bethlehem ».

Over zijn parochianen weet Pater Butaye te melden dat sommigen de missionarissen genegeen zijn ; doch vele anderen zijn afkerig, of wantrouwig, of ze zijn enkel in schijn de vrienden van de missie. In 't algemeen echter raden ze het doelwit door de missionarissen nagestreefd. Doch de christelijke leer valt hun te zwaar in de praktijk : « Zij hebben den moed niet hun levenswijze te veranderen, hunne heidensche en ingewortelde gebruiken te verlaten ».

't Is in dat midden dat Pater Butaye vier jaar zal werken en slaven. In mei 1900 sterft zijn Overste, Pater Claeys, opgevolgd door Pater De Muelenaere, die zich, uitgeput door werk en ziekte, t'halven het jaar 1903 naar Boudeijnstad op rust moet begeven, vandaar

in januari 1904 naar 't vaderland terugkeert en enige maanden later te Antwerpen sterft. Pater Butaye volgt Pater De Muelenaere op als overste van de Lwizi-missie en werkt onverpoosd door, met onvermoeibare, grenzeloze ijver : « Het viel hem voor uren aan de legerstede van een stervende te blijven, in een negerhut vol rook en reuk. Enwanneer het hem aldus gegeven was het Doopsel te mogen toedienen aan een heiden, toen ging hij huiswaarts innig gelukkig en God dankend. Zijn iever heeft zijn krachten uitgeput », zo getuigde van hem een van zijn medebroeders.

De taaie werker mocht ook enige voldoening smaken uit de vrucht van zijn pogingen : de kinderen komen naar de missie om de christelijke waarheden aan te leren ; het volk bezoekt de nederige kapel, om de onderrichtingen te aanhoren en in de streek is er om zeggens niemand meer die in stervensnood het Doopsel weigert. Het jaar 1904 brengt aan Pater Butaye en zijn confraters de verzekering van een grote vreugde : ze zullen weldra hun eerste catechumenen mogen dopen, na ze gedurende vier jaar onderwezen te hebben : Gods Kerk zal geplant worden in het wilde Urua-land.

Voor Pater Butaye is dit vooruitzicht maar een blije, troostvolle verwachting, een grote hoop geweest. Een aandoening van onbepaalde aard, vergezeld van malarialkoorts, overwon de moedige kamper voor Gods Rijk. Hij stierf op 24 juni 1904 en werd begraven op het nederig kerkhof van de missie, onder de schaduw van Christus'Kruis.

Zijn geschriften. — *Schetsen uit den Stam der Baloeba's*. Maandschrift der Witte Paters. Jaargang, 1901, blz. 300. — *Hoe sticht men eene Missie?* Idem, 1902, blz. 65. — *Kabinda*. Idem, 1902, blz. 314. — *Gelukkig Huisgezin*. Idem, 1904, blz. 344.

11 december 1953.
M. Vanneste.

J. Bonne, *Eerw. Vader Achiel Butaye*. Idem, 1904, blz. 302.

C

CAFMEYER (*Alfred-Gisleen*), Missionaris van Afrika (Witte Pater) (Sinte-Kruis-Brugge, 10.8.1869 — Lusenda, 16.10.1902).

De jonge Cafmeyer studeerde aan het Sint-Lodewijkcollege te Brugge. Het klein seminarie te Roeselare en het groot seminarie te Brugge telden hem onder hun leerlingen voor zijn priesterstudies. In die laatste stad werd hij priester gewijd op Sint-Pietersdag 1894. Blijmoedig aanvaardde hij vervolgens het lastig ambt van onderpastoor te Tourcoing, in Frankrijk, en wijdde zich gedurende drie jaren met ganser hart aan het geestelijk welzijn van de arme en verlatene Vlaamse werklieidenbevolking. Zijn nagedachtenis bleef daar langen tijd in zegening bewaard. Doch zijn edelmoedig hart deed hem sinds lang uitzien naar Afrika, waar zoveel ellende, veroorzaakt door slavenhandel, barbaarsheid en bijgeloof, te lenigen viel. In 1898 begeeft hij zich naar Maison-Carrée (Algiers) en begint er zijn proeftijd van twee jaar in het noviciaat der zonen van Monseigneur Lavigerie. Na die tijd wordt hij waardig bevonden om zich door een plechtige eed aan de Societeit der Witte Paters te verbinden. In mei 1900 gaat hij scheep te Marseille met bestemming voor de missie van Opper-Congo. Hij is niet alleen om te vertrekken : vier confraters vergezellen hem, zetten met hem voet aan wal te Chinde en komen langs de Zambezi-stroom en het Nyassa-meer na een voorspoedige reis op 14 augustus te Boudewijnstad aan, vaderlijk onthaald door Monseigneur Roelens, hun bisschop.

't Duurt niet lang of Monseigneur Roelens neemt Pater Cafmeyer mee op een reis naar het Noorden van het Tanganika-meer en de volkrijke streken ten Westen van het Kivumeer. Het doel van Monseigneur was die streken te gaan verkennen om er nieuwe missies te stichten. Pater Cafmeyer zelf heeft die reis in haar grote trekken beschreven. Van uit Boudewijnstad ging de tocht naar Mtoa (Albertstad), waar de reizigers door de Belgische officieren als broeders onthaald werden.

« Den Zondag avond 16 october, schrijft Pater Cafmeyer, verlieten wij de haven van Mtoa, » met onze versleten boot *Anna-Maria*. Den

» 29sten landden wij aan vóór Kibanga. Daar » werkten Pater Vyncke ; daar opende hij voor » zovele zielen den hemel en is hij met zovele » moedige zendelingen als slachtoffer gevallen » van zijn iever. De missie lag twintig minuten » van het strand. Deze zending, die zoveel » moeite en zweet gekost had, lag daar nu » verwoest en verwilderd. De kerk, de huizingen, » de omheiningen liggen in puinen. Alle » slag van boomten, slingerplanten en riet groeien » in 't wilde. Op opstandelingen (Batetela) hebben » ben alles geplunderd en verbrand... Op het » kerkhof liggen honderden christene negers » begraven. De zes medebroeders die hier overleden zijn, zijn hier niet meer ; hunne overlijfselen zijn in onze prachtige kerk van » O.-L.-Vrouw van Mpala overgebracht. Hoe » verlangden wij een *De Profundis* te gaan » storten op dit verlaten kerkhof. Maar er is » geen middel om zich eenen weg te banen » door 't hooge gras dat gansch de vlakte » overdekt ».

De twee reizigers bereiken onder storm en regen het uiteinde van het schiereiland Ubwari, varen de Burtonbaai in en geraken aan de monding van de Mutambala-rivier.

« Een uur gaans van het strand, schrijft » Pater Cafmeyer verder, ligt het dorp van » Simorani. 't Was daar dat over drie jaar de » staatstroepen door de opstandelingen overvallen werden. In die schermutseling sneuvelde een edele hopman van Antwerpen, Mijnheer Langhans (zie *Belg. Kol. Biographie*, II, 586). Bevelhebber Long deed hem daar begraven en de familie had aan Mgr Roelens gevraagd er een nederige grafstede en een kruis op te richten. 't Was om aan dit godvruchtig verlangen te voldoen dat wij hier aangeland waren. Wij hadden ons, bij ons vertrek uit Boudewijnstad, van kalk en baksteen voorzien en samen, Monseigneur en uw dienaar, hebben wij dat graf gebouwd ». Nadat wij ons werk van bermhertigheid volbracht hadden, vaarden wij weer het Noorden op. Het doelwit van onze reize was immers eene voordeelige plaats te zoeken om een nieuwe zendingsstand te richten. Wij bleven stille liggen bij Baraka. Welk schrikkelijk vertoon verscheen voor ons !

» Menschengeraamten lagen te allen kante langs
 » de wegen verspreid of in 't gras verborgen.
 » 't Was hier dat over eenige maanden de
 » beslissende slag geleverd werd tegen de
 » opstandelingen, onder het bevel van Mijnheer
 » Hecq. Ons hert bloedde bij het zien van die
 » verhakkeldie lijen. Die lichamen zijn de
 » prooi der hyena's en luipaarden geworden en
 » de arme zielen!... welk lot is hun ten deelee
 » gevallen?... Al zoekende vonden wij de
 » overblijfsels van de eerste standplaats van
 » onze medebroeders in Congoland: Mulweba.
 » Een overgroot boom groeit daar en duidt
 » de plaats aan waar over twintig jaar de
 » zendelingen, in name van de H. Kerke,
 » bezit namen van die ongelukkige gewesten.
 » Paters Dromaux en Moinet (eigenlijk Paters
 » Moinet en Delaunay. Nota van de onder-
 » getekende) waren de stichters. Zij zijn nog
 » in leven en bewerken nog hun stuk land in
 » 's Heeren wijngaard, aan de overkant van
 » het meer, in de Duitsche bezittingen...».

De reis ging verder tot aan het Kivu-meer en zal leiden tot het stichten van de missiepost Lusenda (Oudenbosch O.-L.-Vrouw), tussen Baraka en Uvira (4 juni 1901), door Paters Herrebaut en Kindt en later (1906) te Nyagezi, in de Kivustreek, door pater Van der Haeghe.

Te Boudewijinstad teruggekeerd, wijdde Pater Cafmeyer zich met ijver aan het missiewerk aldaar, ondertussen tweemaal door bloedwaterkoorts beproefd. Toen Pater Herrebaut het tijdelijke met het eeuwige verwisselde (19 juni 1902) volgde Pater Cafmeyer « wiens iever zoo-veel goeds voorspelde » (Mgr Roelens) hem als overste te Lusenda op. Helaas, te Lusenda op 9 augustus aangekomen, ging hij enige dagen later (16 augustus 1902) het eeuwig loon ontvangen. Zijn leuze was: « Goed doen ».

31 october 1953.
 P. M. Vanneste.

Maandschrift der Witte Paters. Antwerpen. Jaargangen, 1901, blz. 317; 1902, blz. 159. Camerlynck. *Lijkrede*, blz. 353; 1903, blz. 248.

CALLIER (Albert-Philippe-Henri-François), Professeur à l'Université de Gand (Gand, 11. 2.1846 — Gand, 13.11.1920).

Il fit toutes ses études dans sa ville natale : commencées à l'athénée, elles furent poursuivies à l'Université de Gand où il obtint le diplôme de docteur en droit le 10 août 1866. Chargé de cours dans ladite Université dès le 22 juin 1867, il enseigna le droit commercial comparé, l'encyclopédie du droit et l'introduction historique au code civil, le droit civil, le droit public, etc. Élevé au rectorat de l'établissement, de 1879 à 1885, il fut pendant les mêmes années membre du conseil de perfec-

tionnement. Sa renommée de juriste le fit nommer membre du Conseil supérieur du Congo par décret du 21 août 1889. On lui doit de nombreux ouvrages de jurisprudence :

Les sursis de paiement d'après la loi du 18 avril 1851-1871; L'achat d'un immeuble pour le revendre dans un but de spéculation constitue-t-il un acte de commerce? (Belg. jud. 1869); *Des sociétés coopératives et de leur constitution légale en Belgique* (Belg. jud. 1869); *Discours sur : La Réforme de l'enseignement supérieur, 1881; Sur l'organisation des Universités de l'Etat, 1882; sur L'origine de nos libertés, 1883; sur La souveraineté nationale, 1884; sur L'assemblée constituante et l'Eglise française, 1885.*

Il était officier de l'Ordre de Léopold et porteur de la Croix civique de 1^{re} classe.

9 juin 1952.
 M. Coosemans.

Bull. officiel, 1889, p. 164.

CALOEN (Van) (Gérard), Evêque de Phocée, fondateur de l'Abbaye de S.-André, Bruges. (Lophem, Bruges, 12.3.1853 — Antibes, 16.1.1932). Fils du sénateur baron Charles Van Caloen.

Il prit l'habit de bénédictin à l'Abbaye de Maredsous le 25 mai 1874 et fut ordonné prêtre le 23 décembre 1876. Peu de temps après, il était élu par ses confrères prieur de l'Abbaye, ce à quoi le destinaient sa claire intelligence, ses qualités de cœur et son extraordinaire esprit d'entreprise. Le 3 novembre 1881, il était nommé recteur de l'école abbatiale de Maredsous.

Lorsque, vers 1892-93, le St-Siège prit des mesures pour étendre le mouvement missionnaire aux territoires de l'Amérique latine, dont les populations de couleur avaient perdu tout contact avec l'Eglise, le primat de l'Ordre de S.-Benoît suggéra au Pape Léon XIII l'envoi du Père Van Caloen au Brésil pour y entreprendre le relèvement des monastères. Agréé par le St-Siège, le Père Van Caloen partit pour le Brésil le 29 août 1893. Il y revêtit la dignité d'Abbé d'Olinda le 20 mai 1896. Pendant un de ses courts séjours en Belgique (1901), il résolut de mettre à exécution un projet qu'il avait mûri au cours des années précédentes : celui de fonder en Belgique une abbaye bénédictine qui servirait de base à l'action missionnaire au Brésil, et en outre de centre de préparation missionnaire pour tous les moines de l'ordre de S.-Benoît désireux de se vouer aux missions. Un sénateur brugeois lui offrit à cette fin un terrain situé près de Bruges, à Lophem, à peu près à l'emplacement d'une Abbaye de S.-André détruite en 1789. C'est

là que Dom Van Caloen fit ériger une nouvelle abbaye de S.-André qui fut inaugurée le 8 septembre 1902.

Sur ces entrefaites, Dom Van Caloen avait repris le chemin du Brésil et y poursuivait son œuvre de restauration et de réforme des anciens monastères. Le 28 février 1905, il était nommé Abbé de Rio de Janeiro. Le 12 mars 1906, il était sacré évêque titulaire de Phocée et le 13 décembre 1907, Prélat nullius du Rio Branco. Il atteindra enfin à la dignité d'Archabbé de la Congrégation du Brésil le 6 septembre 1908.

Entre-temps, l'Abbaye de S.-André avait pris une extension considérable et, en 1910, le roi Albert, reprenant une idée de Léopold II, et d'accord avec Rome, proposait à Dom Nève, prieur de l'Abbaye, de prendre en charge l'évangélisation du Katanga. Les premiers missionnaires bénédictins partirent peu après pour le Congo méridional, et le vicariat apostolique du Haut-Katanga fut fondé.

En août 1919, Mgr Van Caloen rentrait en Belgique et constatait avec une vive satisfaction que son initiative avait abouti à des réalisations fécondes.

Toujours vert malgré son âge et les fatigues que lui avait occasionnées son apostolat en pays lointain, Mgr Van Caloen, après un séjour de repos à Antibes s'y intéressa à partir de novembre 1919 à ce qu'on a appelé « les Œuvres du Cap d'Antibes ». Il passa dans le midi de la France les dernières années de sa vie.

Il a laissé le souvenir d'un animateur de grande classe, et l'œuvre missionnaire des Bénédictins au Katanga lui est en grande partie, redevable de ses accomplissements.

4 décembre 1953.
M. Coosemans.

Tribune cong., 31 janvier 1932, p. 3. — *Ann. Miss. Cath. Congo belge*, Brux., 1935, p. 289. — Rousseau (Olivier), *Mgr Van Caloen, moine et apôtre, 1853-1932*. — *Les Cahiers de Saint-André, Abbaye de Saint-André-lez-Bruges*, IX, p. 34, mars 1953, pp. 3-15.

CALONNE-BEAUFAICT (de), (*Adolphe*), Ingénieur (Ypres, 16.7.1881 — Bondo, 19.5.1915).

Ingénieur électrique de l'Université de Liège en 1903, ingénieur mécanicien de la même Université en 1904, il entre au service de l'État Indépendant du Congo, en 1905. Il est le premier directeur du service des Transports automobiles de l'État, dans l'Uele. Après un stage en Angleterre aux usines Thornycroft, où ce type de camion automobile, à cheminée et marchant au bois, fut créé, il surveille la construction de ces machines chez Cockerill à Seraing. En septembre 1905, accompagné de mécaniciens, il s'embarque pour le Congo, par

la voie du Nil. Il arrive à Lado au moment de la tension entre l'Angleterre et l'État Indépendant du Congo au sujet de l'Enclave de Lado. Il a pu passer avec ses mécaniciens mais, l'Angleterre ayant fermé la voie du Haut-Nil, les automobiles, les bagages, les caisses de ravitaillement restent en souffrance en Égypte. A Bruxelles, on donne immédiatement des ordres pour que le tout soit acheminé vers le Congo, via Matadi.

De Calonne ne reste pas inactif ; les armées respectives étant sur pied de guerre il coopère à la défense hâtive du territoire. On est en janvier 1906. En mars, les mouvements de troupes ont cessé, le Nil est toujours fermé. De Calonne part inspecter la première section de route de Redjaf à Loka. Il dresse une carte de la région.

En mai 1906, un ordre de Bruxelles lui enjoint de se diriger sur Buta avec ses mécaniciens. Étant donné l'impossibilité momentanée de faire parvenir les camions automobiles à Redjaf, ils sont expédiés à Buta qui sera la tête de ligne du service de transport.

De Calonne se met en route pour rejoindre ce poste — quelque 1.100 kilomètres à franchir à dos de mule, en pirogue, à pied, à travers la forêt équatoriale. En octobre 1906, il arrive à Buta. Après un an de tribulations, il peut enfin commencer son travail d'ingénieur. Malgré de très grandes difficultés, constituées principalement par le mauvais état des routes, par les dépôts de bois pillés par les indigènes, par les mécanismes résistant difficilement aux fatigues de ces voies plus que précaires, le service de transport s'établit peu à peu. En 1908, le commissaire de district exprime sa vive satisfaction : 12.300 kilomètres ont été parcourus permettant de réaliser une sérieuse économie de porteurs, question cruciale à cette époque.

Son premier terme achevé, de Calonne rentre en Europe. Le 16 septembre 1909, il repart pour la colonie, toujours vers l'Uele où, sur sa demande, il est affecté à la construction des routes. Malade, il ne peut achever son terme. Il regagne l'Europe en 1911. En janvier 1913, pour la troisième fois, il reprend le chemin de l'Afrique et de l'Uele, dans le cadre administratif, comme chef de section de 1^{re} classe. Il meurt, à Bondo, le 19 mai 1915.

A côté de ses activités professionnelles, de Calonne s'est révélé un ethnographe de grande valeur.

Pendant ses années d'Université, il ne s'était pas confiné dans ses études techniques ; il se sentait attiré par toutes les manifestations intellectuelles ; il assistait à des séminaires de philosophie, il participait à des excursions scientifiques, il suivait de près le mouvement littéraire et artistique et s'intéressait passion-

nément à la préhistoire. Aussi, lorsque au début de 1906, il se voit condamné à l'inaction en tant qu'ingénieur (ses machines ayant été arrêtées par la fermeture du Haut-Nil) son esprit ouvert et cultivé se tourne vers les populations congolaises qui lui offrent un large champ d'investigations. Il s'adonne aussitôt à l'étude des différents dialectes afin d'entrer en contact direct avec les indigènes. Pendant sa randonnée de Redjaf à Buta, il est reçu amicalement par les chefs ; son attitude essentiellement pacifique lui acquiert la confiance des tribus dont il note les manifestations économiques, sociales, intellectuelles et artistiques.

Sa voie est tracée ; dorénavant, il consacrera tous ses loisirs à des études d'ethnographie.

Dès son arrivée dans le nord de la colonie, en 1905, de Calonne eut son attention sollicitée par les Azande. Il ne les perdit jamais de vue, mais le hasard de ses désignations non seulement lui interdit d'aborder le problème avec l'ampleur géographique qu'il comportait mais rompit même parfois toute relation immédiate entre lui et le peuple Nyam-nyam objet de ses préoccupations. C'est dans ces circonstances que naquit son étude *les Ababua* dans laquelle il témoigne de ses méthodes scientifiques alliées à un esprit critique et averti. Ce travail, publié en 1909, avait été précédé en 1907 d'une étude sur deux totems de l'Uele.

Pendant son deuxième terme, il est initié à une ou deux sociétés secrètes, ce qui facilite les recherches, en établissant un contact étroit avec les indigènes.

En 1912, il publie son livre *Etudes Bakongo*, notes de sociologie coloniale. Dans la postface de cet ouvrage, le professeur Waxweiler écrit : « Que pourrais-je ajouter à ces pages qui n'en atténuent pas le relief et la vie ? »

Durant cette même année 1912, de Calonne est nommé membre de l'Institut International d'Ethnographie de Paris. Pendant son séjour en Europe entre son deuxième et son troisième terme, il donne, à l'Institut Solvay de Sociologie, une suite de conférences sur la *Pénétration de la civilisation au Congo belge et les bases d'une politique coloniale*.

En 1913, quand de Calonne retourne au Congo pour la troisième fois, les circonstances se montrent favorables ; il est désigné pour le territoire des Azande où ses fonctions administratives lui permettent de pénétrer d'emblée au cœur des litiges : droits de succession, droits de propriété du sol..., etc., qui accrochent toutes les traditions. Appuyée de notes antérieures, une expérience déjà longue augmente singulièrement l'efficacité de ses investigations. Sa sympathie toujours active pour ses administrés par une espèce de choc en retour lui attire leur

confiance et force le trésor de leurs souvenirs et de leurs traditions les plus cachées.

En 1913, il rétablit dans leur milieu traditionnel les populations Azande du nord, prises dans les remous de la dernière révolte de Sasa. Tant que celui-ci n'avait pas été fait prisonnier, aucun Blanc n'avait pénétré dans la région. Puis, accompagné du docteur Rodhain, il entreprend une expédition vers les frontières du Congo français pour organiser la lutte contre la maladie du sommeil qui menace de ce côté-là.

Pendant ces voyages, il étudie inlassablement les tribus qu'il rencontre ; il en revient avec une fructueuse récolte de notes et d'observations.

Dans une lettre datée du 16 juillet 1913, il écrit :

« Je crois avoir fait une découverte scientifique de première valeur : abris sous roche et grotte avec innombrables sculptures rupestres. Je pars directement finir l'étude de ce que j'ai entrevu lors de mon dernier voyage et je crois pouvoir publier quelque chose de sensationnel ; rien de semblable n'a jamais été signalé en Afrique centrale ».

Cette étude fut publiée en 1914 par la *Revue Ethnographique et Sociologique de Paris* sous le titre *Les Graffiti du Mont Gundu*.

de Calonne multiplie ses découvertes dans ce domaine ; il signale 70 stations différentes situées pour la plupart entre le Mbomu et l'Uele dont il comptait publier une étude complète dans son prochain ouvrage.

En avril 1914, il déclare dans une lettre que sa documentation sur les Azande est complète, qu'il n'a plus qu'à rédiger son travail. La mort ne lui permet pas d'achever son œuvre. Le 19 mai 1914, il est terrassé, à Bondo, par un mal foudroyant.

En 1919, lorsque ses notes parviennent à l'Institut Solvay, on constate qu'une partie des documents a été perdue ou égarée.

En 1921, l'Institut de Sociologie publie, avec une préface et sous la direction du colonel Bertrand, ce qui a pu être recueilli du grand travail sur les Azande. La table de matières dressée avec soin par de Calonne inspire l'amer regret d'avoir perdu, en lui, une très haute valeur sociale et scientifique.

Il était chevalier de l'Ordre royal du Lion et titulaire de l'Étoile de Service.

Publications. — *Deux Totems de l'Uele*, 1907, *Bulletin de la Société Royale Belge de Géographie*, nos 4 et 5. — *Les Ababua*, 1909, *Mouvement Sociologique International*, no 2, juin 1909. — *Etudes Bakongo*, préface de Waxweiler, 1912, Éditeur Mathieu Tone, Liège. — *La Pénétration de la Civilisation au Congo belge et les bases d'une politique coloniale*, 1912, *Bulletin de la Société Belge d'Études Coloniales*, nos 7 et 8, juillet et août 1912. — *Notes sur les Phases de couleur chez Cobus Defassa et Bos Caffer de la Région de l'Uele*, *Revue zoologique africaine*, Vol. IV, fasc. II. — *Les Graffiti du Mont Bungu*, *Revue ethnographique et sociologique de*

Paris, mars-avril, 1914. — *Azande*, préface du colonel Bertrand, Travaux de l'Institut de Sociologie, Institut Solvay, Lamertin, 1921.

5 décembre 1952.
M^{me} J. de Calonne-Beaufaict.

Mouvement géographique, 1906, col. 643 ; 1909, col. 31, 37 ; 1912, col. 263 ; 1919, col. 565, 572. — E. Devroey et R. Vanderlinden, *Le Bas-Congo, artère vitale de notre Colonie*, Bruxelles, 1938, p. 184. — G. Van der Kerken, *La mésolithique et la néolithique*, Mémoire in-8°, I. R. C. B., 1942, p. 84. — A. Bertrand, *Bulletin des Séances de l'I. R. C. B.*, 1942, p. 113. — Colonel Muller, *Éloge de la Colonie*, *Bulletin de l'Association des Vétérans Colonialistes*, mars 1938, pp. 11-14. — H. Pouleur, *Éloge funèbre*, *Bulletin de l'Association des Ingénieurs de Liège*, 1925.

CAMMAERT (Emile-Martin), Sous-intendant de 3^e classe, adjoint au Comité Spécial du Katanga (St-Josse-ten-Noode, 1.6.1874 — Namur, 8.1.1933). Fils de Henri et de Deraef, Pétronille.

Après de bonnes études moyennes, il s'engagea, le 14 juillet 1891, au 13^e régiment de ligne. Il y fut nommé sergent-fourrier le 4 octobre 1894, mais, dès le 6 septembre 1895, il prit du service à l'État Indépendant du Congo en qualité de commis de 2^e classe. Désigné pour le Kwango oriental, il commença son terme à Wamba, mais dut rentrer en Europe, le 16 février 1897, souffrant d'anémie. Il repartit en qualité de commis de 1^e classe, le 6 juillet 1897, et fut désigné pour la direction des transports (Marine et Travaux Publics). Nommé sous-intendant de 3^e classe, le 1^{er} février 1898, il dut, une nouvelle fois, abréger son terme. Atteint de fièvre intermittente pneumonique, il rentra au pays le 19 mai 1899.

Il reprit alors du service au 13^e régiment de ligne et y fut nommé sergent-major. Mais le Congo l'attirait invinciblement. Ayant appris la création du Comité spécial du Katanga, il voulut être du premier départ. Engagé au C. S. K. en qualité d'adjoint civil, le 19 janvier 1901, il fit partie de la première mission du major Weyns, qui se rendit au Katanga via Chinde. Il séjourna à Pweto, où il fut chargé des fonctions de chef de secteur intérimaire du Moero. Le 8 octobre 1903, il rentra définitivement en Belgique et y poursuivit sa carrière militaire.

Il participa à la campagne 1914-1918 et obtint trois chevrons de front. Après la guerre, il fut affecté au 3^e corps des transports, où il exerça les fonctions de secrétaire-archiviste.

Bien noté par tous ses chefs, tout au long de sa carrière, Cammaert fut un fervent admirateur de l'œuvre congolaise. Ses mérites lui valurent l'Étoile de Service à deux raies, la Médaille de la Victoire et la Médaille commémo-

rative de la guerre 1914-1918, la Croix civique de 2^e classe et la Médaille des Vétérans.

Il mourut à Namur, à 58 ans.

2 février 1953.
M. Walraet.

Le Mouvement géographique, 1 septembre 1895, col. 235 ; 4 juillet 1897, col. 320 ; 27 janvier 1901, col. 45. — *Bulletin de l'Assoc. des Vétérans col.*, janvier 1933, p. 17. — *Comité Spécial du Katanga 1900-1950*, Brux., 1950, p. 33. — R. J. Cornet, *Terre katangaise*, Brux., 1950, p. 93. — Archives du C. S. K. et du Ministère des Colonies.

CAMUS (Camille-Charles-Albert-Célestin), Directeur général au ministère des Colonies (Molenbeek-St-Jean, 9.5.1883 — Londres, 16.11.1940). Fils de Charles-Joseph-Walthère et de Goeyens, Florence.

Ingénieur civil des mines (1906) et docteur en droit (1930) de l'Université de Bruxelles ; ingénieur électrique (1908) de l'institut électrotechnique Montefiore (Université de Liège).

Entré à l'administration centrale des Colonies le 21 janvier 1910 comme attaché de 2^e classe, Camille Camus se signala très vite à l'attention de ses chefs.

Ayant accompli son service militaire à la compagnie universitaire, il fut versé au 12^e de ligne lors de la première invasion de notre pays par les troupes allemandes, en août 1914. Sa belle conduite au feu, comme simple caporal d'infanterie, lui valut dès le 4 novembre 1914, la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold pour action d'éclat au cours d'une périlleuse mission volontaire sur le front de l'Yser.

En 1917, il participa aux opérations dans l'Est Africain où il dirigea, dans des conditions difficiles et avec un succès complet, le chemin de fer de Kigoma à Dar es Salam. C'est comme capitaine-commandant à titre honorifique des troupes coloniales, qu'en 1919 il reprit son service au département des Colonies. Sa carrière administrative y fut particulièrement brillante : ingénieur principal en 1918 et ingénieur en chef en 1924, il fut promu au grade de directeur général en 1928, ayant dans ses attributions la direction du Domaine et des Mines, ainsi que celles du Commerce et de l'Industrie, de l'Aéronautique et, enfin, des Travaux publics.

Camus était retourné au Congo en 1922, chargé d'une mission relative à la télégraphie sans fil. En 1932 et en 1934, il accompagna le ministre P. Tschoffen lors de ses visites dans la Colonie.

En mars 1939, le ministre G. Heenen l'appela aux fonctions de chef de son cabinet, poste qu'il continua à occuper sous le ministère de M. A. De Vleeschauwer. En cette qualité, il accompagna le Gouvernement en exil lors de

la seconde guerre mondiale, au début de laquelle il avait revêtu l'uniforme de major du Génie dans la réserve de l'armée métropolitaine.

A Londres, nos ministres s'étaient installés à l'hôtel Carlton. Le premier ministre Pierlot et M. De Vleeschauwer logeaient au premier étage ; la chambre de M. Spaak, au second, voisinait avec celle de M. Camus. Déjà l'hôtel avait été touché trois fois par les bombes ennemis.

Dans la nuit du 15 au 16 novembre 1940, les bombardements furent particulièrement violents. Camille Camus se leva et voulut sortir de sa chambre pour gagner l'abri de l'hôtel ; il n'en eut pas le temps : un pan de mur s'écroula, lui broyant la gorge. Des amis accoururent, alertèrent M. De Vleeschauwer. Celui-ci reçut dans ses bras son dévoué collaborateur qui achetait de vivre et dont le lit était intact...

Il convenait que la dépouille de ce fervent patriote reposât en terre belge. Le corps fut ramené au pays et inhumé dans le caveau de famille du cimetière de Laeken le 30 avril 1949, après un émouvant service en l'église de la Sainte-Croix, à Ixelles, où la foule des participants et l'amoncellement des fleurs révélerent combien les sympathies et les amitiés qu'avait suscitées le disparu dépassaient le nombre de celles que chacun soupçonnait.

Déjà en novembre 1940, lorsque parvint en Belgique occupée la nouvelle tragique du décès de M. Camus, ses collègues avaient fait célébrer à sa mémoire une messe solennelle en l'église des Carmes de Bruxelles, voisine des locaux de la rue du Grand-Cerf où avaient dû s'installer les services du ministère des Colonies. On vit ce matin-là se presser autour du catafalque couvert du drapeau belge une foule compacte de coloniaux et d'amis profondément affectés.

Pendant plus de quinze ans, Camille Camus fut le conseiller précieux et écouté de tous les ministres qui se succédèrent à la Place Royale.

Mais, outre ses fonctions principales, M. Camus assumait d'innombrables activités connexes. Il assistait aussi comme conseiller technique à toutes les séances du Conseil colonial et aux diverses réunions des commissions du dit Conseil.

Son savoir et son expérience l'avaient fait désigner en outre comme délégué auprès des plus importantes sociétés coloniales au sein desquelles les intérêts de l'État devaient être défendus.

C'est ainsi qu'il était ou avait été :

Membre du Comité Spécial du Katanga ;
Membre du Conseil de gérance du Comité National du Kivu ;

Membre du Conseil de gérance et du Comité

de direction de l'Office d'Exploitation des Transports coloniaux (Otraco) ;

Président de la Commission des Télécommunications ;

Président de la Commission des Ports et de l'Hydrographie au Ministère des Colonies ;

Président de la Commission administrative du Service géologique du Congo belge et du Ruanda-Urundi ;

Président de la Commission des Carburants du Ministère des Colonies ;

Membre du Comité permanent de Coordination des transports au Congo ;

Membre du Comité de direction de la Commission de Géologie du Ministère des Colonies ;

Membre du Comité mixte des transports maritimes ;

Délégué du groupe des producteurs belges auprès du Cartel International de l'Étain ;

Commissaire des groupes I et IV au Commissariat général du Gouvernement près l'Exposition internationale, coloniale, maritime et d'art flamand d'Anvers en 1930 ;

Membre de la Commission de patronage chargée d'encourager et favoriser la participation des producteurs belges à l'Exposition internationale coloniale de Paris en 1931 ;

Président du groupe XI à l'Exposition internationale coloniale de Paris en 1931 ;

Président du groupe XXV, classe 149, à la section belge de l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles en 1935 ;

Vice-président de la Commission coloniale à l'Exposition internationale de l'eau à Liège (1939).

Plein d'affabilité et de confiance communicative, organisateur et administrateur hors ligne, esprit novateur et prudent en même temps, supérieurement doué et servi par une puissance de travail peu commune, Camille Camus ne cessa de déployer une activité débordante qui enthousiasmait ses collaborateurs et étonnait ses amis. Car son besoin de se dépenser ne se limitait pas à ses fonctions officielles et son dynamisme ne se ralentit jamais. Rappelons à ce propos que, déjà ingénieur civil des mines et ingénieur électrique, il eut la coquetterie — et la volonté peu banale — alors qu'il avait largement dépassé la quarantaine, d'entreprendre patiemment pendant cinq ans et méthodiquement comme tout ce qu'il faisait, le cycle complet des études qui devaient le conduire en 1930 au titre de docteur en droit, avec distinction, devant le jury de l'Université libre de Bruxelles. Ce fut une de ses grandes joies, d'avoir pu, avec une très légère pointe d'ironie, déclarer, au lendemain de cette performance : « Et maintenant, mon cher, moi aussi, je suis » docteur en droit... ». De sa forte personnalité émanait un irrésis-

tible pouvoir de séduction et le dynamisme de son tempérament riche et ardent était communicatif.

Les sports qu'il pratiquait assidûment avaient conservé à cet homme de 57 ans une étonnante jeunesse.

Ceux qui ont eu le privilège de travailler à ses côtés garderont de Camille Camus le souvenir d'un collègue de grande classe. Ils lui sont reconnaissants de l'éclat qu'il a su donner au rôle de fonctionnaire colonial qu'il a exercé.

Le Congo auquel il s'était consacré avec un dévouement inlassable a perdu en lui un grand serviteur et c'est en le servant qu'il a trouvé la mort.

Distinctions honorifiques. — Croix de guerre avec palme (3 citations); médaille de l'Yser; médaille commémorative des campagnes d'Afrique; médaille de la Victoire; médaille commémorative de la guerre 1914-1918; médaille civique de 1^{re} classe; médaille commémorative du Centenaire; Étoile de service; grand officier de l'Ordre de la Couronne; commandeur de l'Ordre Royal du Lion; commandeur de l'Ordre de Léopold; commandeur de l'Ordre de Polonia Restituta; grand officier de l'Ordre de l'Étoile Noire; commandeur de la Légion d'Honneur; grand officier de l'Ordre du Christ du Portugal; grand officier de l'Ordre de la Couronne d'Italie.

Publications. — Les méthodes d'exploitation des alluvions aurifères applicables dès le début au Congo belge (*Congrès pour le Perfect. du Mat. Col.*, Bruxelles, XXIII, 1910, pp. 543-549). — Les voies de transport au Congo belge (Bruxelles, Bothy, 1922). — Note sur la mise en œuvre par la Colonie de la puissance hydraulique du Congo (*Congrès Internat. col.*, Gand, LL, 1922, pp. 257-263). — La tendance en matière de grands travaux au Congo belge (*Bull. Soc. belge Études et Expans.*, Liège, 1923).

Le Ruanda et l'Urundi (*Bull. Soc. royale belge Géogr.*, Bruxelles, 1923, p. 112). — Le régime juridique et la situation sociale du travailleur au Congo belge (*Bull. Soc. belge d'Études et d'Expans.*, Liège, 1929). — L'énergie hydro-électrique au Congo belge (*L'Essor Écon. Belge*, Expans. col., 1932, I, pp. 239-249). — La situation économique de la Colonie et le rôle des grands organismes coloniaux (*Bull. Soc. belge des Ingénieurs et Industriels*, Bruxelles, 1935).

20 décembre 1952.
E.-J. Devroey.

La Belgique active (Brux., 1934). — *Recueil financier* (Bruylants, Brux., 1939, III). — R. Denuit, *Le Congo, champion de la Belgique en guerre*, (Ed. Van Belle, Brux., 1945, p. 74). — *Bull. techn. de l'A. I. Br.*, (Brux., n° 1 de 1946). — *Le Soir* (Brux., 5 décembre 1946). — *Prescobel* (Brux., n° 644 du 6 décembre 1946). — *Essor du Congo* (Elisabethville, 21 décembre 1946). — *Le Soir* (Brux., 29 avril 1949). — *La Revue Col. belge* (Brux., 15 mai 1949, p. 311).

CAPART (*Ghislain*), Chef de culture (Tournai, 1.10.1879 — Bruxelles, 25.3.1925). Fils de Ghislain-François-Joseph et de Vandromme, Lucie-Virginie.

Après avoir suivi pendant deux ans les cours de l'école d'horticulture de Tournai, il travailla comme jardinier chez différents patrons, de 1897 à 1901, date de son admission à l'État Indépendant du Congo comme sous-chef de culture. Il quitta Anvers le 14 mars 1901 et fut désigné à Boma pour le district des Bangalas. Il gagnait le 24 mars Nouvelle-Anvers où il fut commissionné pour le poste de Mandungu. Cette attribution ne fut que transitoire, car le 30 juillet il était rappelé à Nouvelle-Anvers d'où on l'envoya dans la N'Giri en août; il revint à Nouvelle-Anvers le 30 décembre. Sa santé avait subi de sérieux accrocs : il souffrait d'ulcères. Ne parvenant pas à se rétablir, il descendit vers Léopoldville le 19 juillet 1902, puis vers Boma le 8 août et fut obligé de démissionner pour cause de maladie le 13 août. Le lendemain, il s'embarquait pour l'Europe. Il repartit cependant d'Anvers le 30 avril 1903. Le 13 juin, il fut attaché au district de l'Équateur ; il partit pour Coquilhatville et y travailla avec zèle comme sous-chef de culture de 1^{re} classe jusqu'au 14 avril 1906. Son terme achevé, il quitta Boma le 8 mai 1906. Il fit un 3^e terme du 9 mai 1907 au 15 mai 1910 et dirigea la station agricole de Bokatola (Équateur). Il rentra définitivement en Belgique pour se fixer à Bruxelles ; il y mourut en 1925, porteur de l'Étoile de service et de la médaille d'or de l'Ordre royal du Lion.

20 août 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 3646.

CARLBERG (*Jacob-Olaf-Kristian-Emmanuel*), Officier de marine (Landskrona, Suède, 14.7.1873 — Kinshasa, 4.9.1899). Fils de Jacob et Ahlberg, Ida-Maria.

Il avait obtenu le brevet d'officier au long cours à l'École de navigation de Frederikstad et il était premier lieutenant dans la marine suédoise quand il entra au service de la Société anonyme belge pour le Commerce du Haut-Congo (S. A. B.). Engagé en qualité de capitaine de steamer le 29 juin 1899, il arriva au Congo à la fin du mois de juillet. Souffrant d'une affection cardiaque peu après son débarquement en Afrique, il vit bientôt son état s'aggraver par suite des fièvres dont il fut victime. Il succomba à la maladie, n'ayant effectué qu'un séjour de quelques semaines sous les tropiques.

11 juin 1952.
A. Lacroix.

Archives S. A. B. — Jenssen-Tusch, *Skandinaver i Congo*, Gyldendalske Boghandel, Nordisk Forlag, Copenhague, pp. 393, 398 et 716.

CARLIER (Jules), Industriel et membre de la Chambre des Représentants (Mons, 17.8. 1851 — Bruxelles, 18.7.1930).

Né à Mons d'une ancienne famille bourgeoise, il fit de solides études à l'Athénée de Mons et à l'Université de Bruxelles. D'un caractère positif, il s'intéressa très tôt aux questions économiques et au développement industriel de son pays. Dans ce domaine, il fit ses premières armes comme secrétaire de la société *La Métallurgique* à Bruxelles dont il devait devenir plus tard le Président. Dans cette période de sa vie, il devint un collaborateur assidu de *La Revue de Belgique*, la grande revue libérale de l'époque, et il suffit de rappeler le titre de quelques-uns des articles qu'il écrivit alors pour juger de l'étendue de sa culture et du caractère à la fois politique et économique de ses préoccupations : *Le comte Camille de Cavour* (1878),, *Le Parlement britannique* (1876), *Le Parlement belge et la procédure parlementaire* (1881), *Richard Cobden* (1883), *Nos moyens de communications*, *Georges Stéphenson*, *Les sept merveilles du Monde*.

L'attention des milieux intellectuels de sa ville natale devait forcément se trouver attirée par ce jeune et brillant polémiste. En 1886, il entra à la Chambre des Représentants comme député libéral de Mons. Pendant la période relativement courte où il occupa son siège, de 1886, à 1892, ses interventions se rapportèrent presque toujours à des questions d'intérêt public, surtout à l'exploitation des Chemins de fer de l'État, domaine où il acquit une véritable autorité. Il suivait attentivement notre pénétration au Congo. A la séance du 18 juin 1891, il protesta par motion d'ordre contre les accusations qui étaient alors lancées contre l'État Indépendant du Congo et le ministre Auguste Beernaert ne manqua pas à ce propos de rendre hommage à sa grande largeur de vues. Malheureusement, celle-ci fut loin de lui rallier les suffrages de ses électeurs, la bourgeoisie belge étant alors dans sa masse résolument hostile à la politique coloniale de Léopold II.

La perte de son mandat parlementaire permit à Jules Carlier de se diriger vers des occupations répondant mieux à ses goûts et à ses aptitudes. En 1889, il fut désigné comme commissaire général de la participation belge à l'Exposition universelle de Paris et en 1904, il remplit les mêmes fonctions à l'Exposition de Saint-Louis, ce qui fut l'occasion de deux longs voyages aux États-Unis dont les incidents ont été racontés par Madame Jules Carlier et publiés en 1905, au lendemain de la mort de cette vaillante femme, mort qui laissa longtemps son mari inconsolable.

Jules Carlier était par tradition de famille

très attaché aux milieux industriels belges. En 1905, il fut nommé administrateur de la société John Cockerill. Il était déjà administrateur de la Société civile des Charbonnages de Bois-du-Luc dont un de ses ancêtres, en 1685, avait été parmi les fondateurs. Il en devint le président en 1915. Il était encore attaché à nombre d'autres affaires pour lesquelles il fit d'importantes missions à l'étranger, notamment en Turquie et au Vénézuela où il alla traiter pour un groupe belge la question de la distribution d'eau de la ville de Caracas.

Dès 1897, il avait été désigné comme membre du Conseil supérieur de l'Industrie et du Commerce, puis comme secrétaire général du Comité central industriel qui avait été créé en 1895 pour défendre les intérêts de l'industrie belge sous la présidence de M. Greiner. Les meilleures et les plus fécondes années de sa vie, Jules Carlier devait les employer, dans ce poste particulièrement en vue, à coordonner l'activité de nos divers groupements industriels et à lutter pour le développement de notre production et de nos exportations. En 1917, il devint le président du Comité central industriel, cet important organisme qui centralise les intérêts de toutes nos industries et qui a pris plus tard le titre de Fédération des Industries belges (F. I. B.). Le 1^{er} octobre 1920, pour le 25^e anniversaire de la fondation du Comité central industriel, une manifestation grandiose fut organisée en l'honneur de Jules Carlier au cours de laquelle on lui remit un chèque de cent mille francs, don des membres du Comité en faveur de l'Œuvre du Grand Air pour les Petits qui, depuis 1896, était l'objet de sa sollicitude toute particulière.

Pour compléter le tableau de cette vie bien remplie, il reste à parler des activités à caractère international de Jules Carlier. Faisant suite au traité de Versailles, une Conférence Internationale du Travail fut ouverte à Washington en octobre 1919. Jules Carlier y représenta la Belgique comme délégué patronal. Dans la suite, les bases d'une organisation internationale des employeurs furent jetées à Bruxelles et il en devint tout naturellement le premier Président. Le Bureau international du Travail qui date de 1923 l'a également trouvé parmi ses fondateurs.

En Belgique, en dehors des activités que nous signalons plus-haut, il importe de rappeler qu'il a également pris part prépondérante à la création de la Société nationale de Crédit à l'Industrie (loi du 16 mai 1919), qu'il faisait partie de la Commission royale des Monuments et des Sites, et que sa vaste culture l'a porté souvent à s'intéresser aux choses de l'esprit, particulièrement à tout ce qui concerne l'art et l'histoire.

A sa mort, survenue en juillet 1930, Jules Carlier était porteur de nombreux ordres belges et étrangers, parmi lesquels nous relevons les plaques de grand officier de Léopold et de la Couronne et la commanderie de la Légion d'Honneur.

10 juillet 1953.
R. Cambier.

J. Carlier, *La reprise du Congo par la Belgique*. Bruxelles, 1891. — *La correspondance de la reine Victoria avec Léopold I^{er}*. Bruxelles, 1908. — Articles dans la *Revue de Belgique* jusque 1914. — Jules Carlier, *Notice biographique publiée par le Comité Central Industriel de Belgique*. 1 br. de 42 p. Bruxelles, 1931. — Renseignements donnés par son neveu M. l'ingénieur F. Notebaert à Montréal.

CARNONCKEL (*Raymond, Mgr Fulgence*), Religieux de l'Ordre des frères mineurs capucins, premier préfet apostolique de l'Ubangi belge (Grammont, 27.12.1879 — Molegbwe, 26.12.1930). Fils de Raymond-Égide-Ghislain et de Piéart, Maria.

Entré le 16 septembre 1893 dans l'Ordre des frères mineurs capucins où il serait appelé frère Fulgence de Grammont, Raymond Carnonckel y fut ordonné prêtre le 26 août 1900 et affecté à la prédication.

Dès le début de leur installation en Belgique (1585), les Capucins s'étaient intéressés aux missions et notamment aux missions africaines. Dès le mois de juin 1651, les frères Erasme de Furnes et Georges de Gheel débarquaient à la côte d'Angola et le second trouverait le martyre, à quelques lieues de la rive gauche du Congo, en territoire relevant actuellement de la souveraineté belge, le 8 décembre 1652. La révolution française ayant réduit à la seule maison de Bruges la Province de l'Ordre, celle-ci perdit son autonomie et dut forcément renoncer à l'évangélisation. Mais, son autonomie recouvrée de six ans, en 1888, elle adopta la mission du Pendjab (Lahore). Ils ne purent même, tant l'Inde requérait toutes leurs activités, accepter, en 1907, l'offre qui leur était faite au nom de Léopold II, de s'établir dans l'État toujours indépendant, mais déjà virtuellement belge, du Congo. Mais, en 1909, ils se sentirent en mesure de contribuer eux aussi, à la christianisation des peuplades congolaises, entrèrent en pourparlers officiels avec E. de Jonghe alors secrétaire particulier du ministre Renkin. Ces pourparlers, bientôt officiels, aboutirent le 10 mars 1910 à l'acceptation par les Capucins belges à qui le Département n'avait pu accorder au Katanga la concession qu'ils eussent souhaitée, de la partie du Vicariat apostolique du Congo correspondant au District

administratif de l'Ubangi, territoire peuplé quasi exclusivement de tribus d'origine et de langue soudanaises.

Le P. Fulgence Carnonckel fut désigné, dès le mois d'avril suivant avec cinq confrères, trois prêtres et deux frères-laïcs, placés sous sa conduite, pour aller installer la nouvelle mission. Les quatre religieux-prêtres suivirent d'abord, à Bruxelles, les cours de médecine tropicale y instaurés par notre administration coloniale et y furent diplômés. Et ce n'est que le 10 septembre 1910 que les nouveaux missionnaires prirent passage à Anvers à bord du *Bruzellesville*, à destination de Banzyville où la Colonie leur avait fait préparer un abri provisoire. A leur arrivée à Léopoldville, il leur fut représenté, notamment par Mgr Van Ronslé, que Banzyville était loin de tout point accessible aux petits vapeurs du Fleuve et de ses affluents, mais le P. Carnonckel s'en tint aux suggestions qui lui avaient été faites à Bruxelles et qui avaient l'avantage alors insoupçonné de l'établir à proximité de l'une des plus importantes peuplades du futur vicariat, celle-là même dont la langue deviendrait la langue instrumentale de son apostolat, alors que Libenge, sans doute accessible, aux eaux hautes du moins, aux vapeurs d'un tonnage restreint, n'était environnée que d'un poussier de tribus et de clans relevant d'un nombre considérable de dialectes, les uns soudanais et les autres bantous. La décision prise par le supérieur des Capucins de l'Ubangi l'amènerait à introduire l'automobile dans ce district soumis à sa juridiction canonique et à préparer par là-même la mort accidentelle qui devait l'emporter.

C'est le 1^{er} décembre 1910 que les Capucins arrivèrent à Banzyville. Dès le 6 janvier suivant, le P. Fulgence y était atteint d'hématurie et réduit à la dernière extrémité. La crise fut heureusement suivie d'un rétablissement où le malade verra désormais un miracle. Le 30 juillet suivant, c'est le frère convers Humilis de 'sGravenwezel qui devait retourner, épaisé, en Belgique. Peu après, la maladie immobilisait durant de nombreuses semaines le P. Ferdinand d'Anvers et le P. Libérat de Turnhout. La Mission était éprouvée de surcroît par quelque malveillance et par quelque impuissance de certains fonctionnaires ou de chefs investis, comme il en était tant, à l'époque, au mépris de la coutume. Elle eut la consolation de se voir ériger en préfecture apostolique par décret de la Sacrée Congrégation de la Propagande à la date du 7 avril 1911 et d'apprendre, le 2 octobre suivant, que la dignité préfectorale était conférée à son supérieur. Dans la suite, en 1935, la Préfecture serait élevée au rang de Vicariat et le P. Basile de Bruges (O. Tanghe), ethnographe éminent et membre associé de l'I.

R. C. B., en serait le premier vicaire apostolique.

La vie de Mgr Carnonckel se passera désormais en voyages : voyages de reconnaissance, voyages d'établissement de nouvelles missions, voyages d'inspection ou de « confirmations », tous voyages dont le prélat fournira le plus souvent lui-même la relation aux revues missionnaires de son Ordre. Dès 1911, il fonde le poste de Lembo-St-Michel sur la rive gauche de l'Ubangi, en amont de Banzyville, et le dote d'un troupeau de moutons et de chèvres en attendant le gros bétail que lui a promis l'Administration. Mais, très vite, l'endroit s'avérera insalubre, peu propice à l'élevage, et ses occupants l'abandonneront dès août 1912. Entre-temps, la résidence provisoire de Banzyville aura été transférée, à vingt-cinq minutes du poste de l'État, à Banzyville-St-Michel où sera installé un dispensaire ouvert à tous les indigènes atteints par la trypanosomiase, dont le Préfet fera le siège officiel de la Préfecture et où il consacrera la première église bâtie en briques sur la rive gauche de l'Ubangi. Au même temps, à peu près, l'actif prélat aura décidé et entrepris la fondation de Mbundu-St-François d'Assise à la rive même de la rivière, entre Banzyville et Yakoma, en un point qu'on croyait beaucoup plus favorable à l'élevage que Lembo et où, bientôt, le bétail obtenu de la Colonie fut installé. Un an plus tard, il avait disparu, victime du nagana, avec les derniers survivants des ovidés et des capridés de Lembo. Vers le milieu de 1914, le Préfet, rentrant d'un voyage en Belgique, décida l'abandon de Mbundu. Aucune station ne serait plus établie à la rive en amont de Banzyville avant la fondation de Yakoma en 1923. Les Capucins de l'Ubangi que venait de renforcer une nouvelle caravane de religieux de leur province, s'orienteraient désormais vers l'intérieur des terres.

Dès le mois de février 1912, d'ailleurs, le Préfet, après avoir remonté la rivière jusqu'à Yakoma, s'était rendu à Abumumbasi et avait décidé la fondation d'une mission de première importance à proximité de ce chef-lieu d'une circonscription administrative de la Colonie et celle d'un poste secondaire à Dondo. La première de ces deux stations, Abumumbasi-St-Fidèle fut fondée le 23 avril 1913. Elle était appelée à devenir le centre principal des études linguistiques et des publications catéchetiques en langue des Agbandi de la Mission de l'Ubangi, études et publications dues en ordre principal au P. Basile Tanghe, déjà évoqué, et au P. Benjamin Lekens, excellent grammairien. Elle deviendrait aussi, en 1923, le siège du premier petit séminaire de la Préfecture et, la même année, des Sœurs franciscaines d'Herenthal.

viendraient s'y établir pour s'y vouer à l'éducation des jeunes filles et à la catéchisation des femmes. C'est la même année que le poste secondaire de Yakoma, jusqu'alors desservi par le personnel missionnaire d'Abumumbasi, serait érigé en mission indépendante. En 1927, une congrégation religieuse de Noires s'esquisserait encore à Abumumbasi, mais Mgr Carnonckel disparaîtrait avant l'érection canonique des Aya Maria (Filles de Marie).

Avant le poste secondaire prévu à Dondo, dès le 19 août 1913, le Préfet fondait Molegbwe-St-Antoine de Padoue sur les ruines d'une ancienne station agricole de l'État Indépendant. En 1915, il en ferait le siège officiel de la Préfecture, un centre d'études de la langue banza et une très importante école de catéchistes. Il était occupé à y transférer le petit séminaire d'Abumumbasi quand, des suites d'un accident d'automobile, il s'y éteignit le 26 décembre 1930. C'est là que la population blanche de l'Ubangi éleva à sa mémoire un monument digne de son inlassable dévouement.

Dondo-Secours des Chrétiens, prévu dès février 1913, ne fut fondé qu'en décembre, en pleine forêt équatoriale. Mais ce poste fut abandonné en 1918 pour n'être réoccupé que vingt ans plus tard.

L'occupation du Haut-Ubangi requérant tout l'effort premier de la Mission, un catéchiste la repréSENTA seul dans le bas de la rivière jusqu'en 1914. Il était établi à Dongo à quelques kilomètres en aval de Libenge. Mais, à son retour de Belgique, en 1914, le Préfet décida la fondation de Libenge-St-François d'Assise, station qui fut effectivement occupée dès février 1915. Dans la suite, une école d'ébénisterie y sera ouverte et la Procure de la Mission s'y installerait pour se rapprocher du terminus de la navigation sur l'Ubangi.

La première guerre mondiale empêcha le Préfet apostolique de poursuivre la réalisation de son programme de fondations missionnaires dans tout le territoire soumis à sa juridiction. On devine assez comment. Dès 1918, cependant, il rêva de déplacer la station de Dondo à Bosobolo, au centre de la partie nord-est de sa préfecture. La maladie l'en empêcha. Mais, en 1920, il put fonder Duma-Secours-des-Chrétiens à 30 kilomètres au nord de Libenge, station que remplacerait, en 1922, celle de Bala-Sainte-Barbe elle-même abandonnée l'année suivante quand, à la suite d'un regroupement de la peuplade des Bwaka le long de routes nouvelles créées par l'Administration, la Mission put envisager une installation définitive chez ces indigènes remarquablement prolifiques, mais aussi remarquablement attachés à leurs traditions claniques, installation d'autant plus urgente aux yeux des capucins belges que des

missionnaires protestants venaient de solliciter l'autorisation de s'établir à Karawa. Dès le début de 1924, Mgr Carnonckel explorait la région et y choisissait le site d'un nouvel établissement, mais la maladie sévissant dans le personnel de la Préfecture et nécessitant des rentrées de missionnaires en Belgique fit remettre à des temps meilleurs la fondation projetée. En 1925, le Préfet lui-même dut rentrer au Pays. Cependant, les protestants s'étant installés à Tandala, le pro-préfet prit sur lui de fonder Bwamanda-Sacré-Cœur. Les débuts de cette nouvelle mission furent des moins rassurants et des difficultés de tout ordre s'y succédèrent jusqu'à la construction, en 1929, de la route automobilable reliant à Libenge le chef-lieu, Gomena, du territoire des Bwaka. Dès lors, Bwamanda deviendrait la fleur des créations missionnaires des Capucins dans l'Ubangi, des conversions en masse jusqu'alors ignorées dans la Préfecture s'y produisant bientôt.

Le premier préfet apostolique de l'Ubangi avait eu la satisfaction d'apprendre le premier baptême par centaines de catéchumènes administrés dans sa préfecture, quand lui arriva cet accident de route, des suites duquel, on l'a vu plus haut, il s'éteindrait le 26 décembre 1930. Sa juridiction s'étendait déjà sur 12.188 baptisés.

Grand, la taille élancée, mince mais sans maigreur, la démarche hardie mais sans aucune outrage, le front autoritaire, le regard malicieux, le nez fin et le surplus de la face enfoui dans une barbe abondante et soyeuse, le physique du prélat révélait un moral où la combativité conquérante et la diplomatie ecclésiastique s'accordaient et se complétaient au mieux. On se l'imaginait aussi bien occupé à chasser, la courbache à la main, quelque marchand du Temple, qu'à prêcher d'un sourire les enfants, les oiseaux ou même les poissons, comme au temps des *Fioretti*. Il s'était d'ailleurs fait tailler un vêtement ecclésiastique d'une originalité rare, où la pourpre romaine de la ceinture et des soutaches respectait le marron de la bure franciscaine. S. M. le Roi des Belges y avait ajouté la tache d'une chevalerie de l'Ordre du Lion hautement méritée.

Nous devons au R. P. Auguste Roeykens l'aimable communication d'un travail en cours d'élaboration qu'il destine à la revue *Lovanium* et auquel nous avons emprunté largement pour établir cette notice. Nous lui devons aussi la nomenclature suivante des écrits de Mgr F. Carnonckel :

Le Voyage d'Anvers à Banzyville (10 septembre 1^{er} décembre 1910) in : *Étendard franciscain*, Ciney, Éd. franciscaines, XVII, ad tabulam. — *La première expérience à Banzyville*, in : Op. cit., XVIII, ad tab. — *Voyage de reconnaissance de Banzyville à Yakoma*

et *Mongo par la voie de l'Ubangi*, in Op. cit., XIX, ad tab. — *La Fondation de Bindu*, in Op. cit., XIX, ad tab. — *La Pêche chez les Sango de l'Ubangi*, in Op. cit., XIX ad tabulam. — *Rapport sur les Travaux de la Préfecture apostolique de l'Ubangi*, in Op. cit., XIX, pp. 210-211. — *Premier voyage de reconnaissance de Banzyville à Yakoma, Abumbumbasi et Dondo par voie de terre*, in : Op. cit., XIX et XX, ad tab. — *Sept années d'apostolat dans la Préfecture de l'Ubangi*, in Op. cit., XXI, ad tab. (en italien, in *Il Mania*, et en anglais, in *The African Missionary*, 1918). — *La Préfecture apostolique de l'Ubangi*, in *Le Mouvement des Missions catholiques au Congo*, XXVI, pp. 4-51. — *Conférence à l'Université coloniale d'Anvers*, le 7 novembre 1925 in *Expansion belge*, nouvelle série, Brux., n° 61. pp. 15-28 et in *Annalecta Ord. F. M. Cappuccino, rum*, Rome, 70 Via Piemonte, XLIII, pp. 17-29,

23 septembre 1953.
J. M. Jadot.

Onze Kongo, Brux., 1910, p. 217. — *Tribune congolaise*, 14 janvier 1931, p. 2. — *Étendard franciscain*, Ciney, périod. XXII, pp. 230-235. *Annalecta ord. F. M. Cappuccinorum*, Rome, 1931, XLVII, p. 138. — Corman, *Annuaire des Missions cath. du Congo belge*, 1935, p. 307. — Fr. Aug. Roeykens, *Aperçu du Développement de la Préfecture de l'Ubangi*, in *Étendard franciscain*, LI (1950), ad tab. — Souvenirs personnels de l'auteur de la notice.

CHARBONNIER (*Antoine-Joseph*), Docteur en médecine (Thuin, 29.9.1866 — Nyangara, 25.11.1894). Fils d'Arnould, Joseph et de Richald, Julianne. Neveu du docteur Charbonnier, directeur de l'Institut des Sourds et Muets de Berchem-Sté-Agathe et non lui-même directeur de cet Institut (cf. *Tome I*, col. 232).

Quelques mois après la réception de son diplôme (9 juillet 1891), il s'engage pour 3 ans comme médecin de 2^e classe, au service de l'É. I. C., le 6 mars 1892. Il arrive à Boma, le 31 mars, où il est désigné pour Équateurville, devenu plus tard, Coquilhatville. Il arrive le 9 juin à Léopoldville, où il trouve le docteur Gustave Dryepondt, en service dans ce poste depuis un an et demi. De mauvaises nouvelles déferlent à Léopoldville, notamment en provenance de Stanleyville, où les Arabes se sont révoltés.

Après quelques jours de résidence, Charbonnier quitte Léopoldville et se rend à Équateurville, où il trouve des conditions d'installation fort sommaires. Il se consacre avec un dévouement exemplaire et avec grand succès au soulagement des maux physiques des indigènes.

Indifférent aux bruits alarmistes, il réussit à se faire désigner pour l'expédition du Haut-Uele, commandée par l'Inspecteur Baert depuis la mort accidentelle de Van Kerckhoven. Il arrive à Djabir, le 27 septembre 1893, puis à Niangara. De là, il rayonne dans le Haut-Uele. Nous le trouvons le 15 juillet 1894 à Dungu

où, malgré ses soins attentifs, il a la douleur de perdre son chef, l'inspecteur Baert, emporté par la fièvre bilieuse hémoglobinique.

Il est rappelé à Niangara pour y exercer les fonctions de chef de zone. Le 27 octobre 1894, il laisse prévoir son retour en Belgique.

Mais le sort en décide autrement : le 7 novembre il est, lui aussi, atteint d'un accès de fièvre bilieuse hémoglobinique et succombe le 25 novembre.

Le *Bulletin de l'Association des Vétérans coloniaux* lui consacra, en octobre 1894, un article biographique élogieux.

Le nom du docteur Charbonnier mérite de figurer avec honneur au nombre des médecins morts pour la civilisation de l'Afrique centrale et du Congo belge⁽¹⁾.

Juillet 1952.
Docteur A. Duren.

Mouvement Géographique, 1892, p. 16a. — *Ministère des Colonies, archives S. P. A.* — *Bulletin de l'Association des Vétérans Coloniaux*, 1934, octobre, pp. 11 à 13. — *A nos héros coloniaux morts pour la Civilisation, 1876-1908*, p. 255.

CHARBONNIER (*Frézal-Jean-Baptiste*), Missionnaire d'Afrique (Père Blanc), évêque titulaire d'Utique, premier vicaire apostolique du Tanganika (La Canourgue, France, 20.5.1842—Karema, 16.3.1888).

Les Charbonniers exerçaient à la Canourgue l'humble métier de fabricants de cardes. Le jeune Frézal reçut sa première éducation chez les Frères des Écoles chrétiennes. Il s'y fit toujours remarquer par son application au travail, son obéissance et sa piété. Il fit ses humanités au petit séminaire de Chirac ; sa philosophie et sa théologie, à Mende. Car dès son jeune âge, Frézal s'était senti une vocation de prêtre. Sans être doué de talents extraordinaires, il se maintint constamment dans les premiers rangs de son cours.

Dès sa première ou seconde année de théologie, il avait décidé de consacrer sa vie aux missions. Il avait été frappé de la vie de Saint Pierre Claver et il désirait se consacrer à évangéliser les Noirs. Toute sa vie un attrait mystérieux l'avait incliné vers l'Afrique. En 1869, Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, adressait à tous les supérieurs de séminaire une lettre circulaire, où il les pressait de lui envoyer des coeurs vaillants, que n'effraieraient pas les souffrances : « Des hommes, Monsieur le Supérieur, envoyez-moi des hommes animés de l'esprit apostolique, de courage, de foi, d'abné-

gation. Je n'ai à leur promettre, à la vérité, que la pauvreté, la souffrance, tous les hasards de pays inconnus et jusqu'ici inaccessibles, et peut-être au bout de tout cela une mort de martyr... Mais, vous le dirai-je ? C'est précisément ce qui m'inspire que mon appel sera entendu. »

Cette vie de courage, de foi, d'abnégation répondait à toutes les aspirations de l'abbé Charbonnier. Dans cette lettre il vit l'appel de Dieu. Son parti fut pris : il serait Père Blanc, missionnaire d'Afrique.

L'abbé Charbonnier reçut l'onction sacerdotale, le 22 mai 1869, des mains de son évêque. Il accepta une vicairie dans le diocèse de Rodez. Durant les trois années de son ministère vicarial à Estaing, il se montra toujours prêtre fervent, charitable et zélé. Son dévouement allait surtout aux pauvres et aux enfants.

Après trois années passées à Estaing, l'abbé Charbonnier mit l'ordre dans ses affaires matérielles. Il était libre d'aller où Dieu l'appelait. Il se mit en route pour Marseille, afin de s'y embarquer pour Alger. Craignant une défaillance, il renonça à revoir sa famille avant son départ. Une lettre, datée de Marseille, apprenait à la famille désolée que le vicaire d'Estaing s'était embarqué pour l'Afrique et qu'il entrait chez les Pères Blancs de Mgr Lavigerie.

Ce fut le 27 mai 1872 que l'abbé Charbonnier arriva à Alger d'où il se rendit au noviciat de Maison-Carrée. On a souvent rapporté, que lorsqu'il se présenta pour la première fois à Mgr Lavigerie pour demander d'être admis dans la société de ses missionnaires, celui-ci lui demanda de voir ses lettres testimoniales et Charbonnier les lui ayant remises, l'archevêque, sans rien dire, écrivit au bas : *Vu pour le martyre, visum pro martyrio*. Il les tendit ensuite à l'humble prêtre, qui était agenouillé auprès de lui, en lui disant : « Tenez, acceptez-vous ? » A quoi Charbonnier répondit : « C'est pour cela que je suis venu. »

Son noviciat achevé, le P. Charbonnier fut mis à la tête du petit séminaire arabe de St-Eugène. Peu de temps après, il fut nommé assistant du supérieur général. En juin 1875, nous le trouvons à Metlili, en plein Sahara. Il y exerça les fonctions de supérieur du poste. Mais bientôt il fut rappelé à Maison-Carrée et nommé supérieur du noviciat en septembre 1875. Il s'y révéla un maître consommé dans l'art si délicat de conduire les âmes. Au mois de septembre 1880, il fut élu supérieur général de la société. Il avait alors 38 ans.

A l'expiration de son mandat triennal, les vœux les plus ardents du P. Charbonnier furent comblés. Mgr Lavigerie, délégué du Saint-Siège pour les missions équatoriales de l'Afrique, le désigna pour la mission du Tanganika et

(1) Ce texte rectifie les erreurs contenues dans le t. I, col. 232, CHARBONNIER, A. J.

du Haut-Congo le 10 mars 1885, une quinzaine de jours après la fondation de l'É. I. C.

La mission du Tanganika avait été créée par un Décret du 24 février 1878, en même temps que la mission du Nyanza. Elle s'étendait à l'Ouest jusqu'au fleuve Congo et comprenait ainsi une grande partie de l'est de notre colonie en Afrique, partie qui fut longtemps désignée sous le nom de Haut-Congo, dans les documents ecclésiastiques. La mission du Tanganika fut élevée au rang de pro-vicariat le 27 septembre 1880 et devint vicariat apostolique le 30 décembre 1886. A cette même date, le Haut-Congo devenait provicariat, mais restait provisoirement soumis à la haute direction du vicaire apostolique du Tanganika.

Le 10 mai 1885, le bateau qui portait les missionnaires de la cinquième caravane partait de Marseille pour Zanzibar. Cette caravane avait à sa tête Mgr Livinhac, vicaire apostolique du Nyanza. Mgr Charbonnier avait comme compagnons de voyage les P.P. Josset et Guillemé. Une cérémonie de départ avait eu lieu, à la cathédrale d'Alger. L'archevêque d'Alger prononça le sermon de circonstance et alla ensuite baiser avec respect les pieds des partants, rangés sur les marches de l'autel.

La caravane arriva à Zanzibar le 12 juin. Le 19 septembre elle quittait Bagamoyo et s'engageait sur la route qui devait la conduire à Tabora. Au mois d'octobre, elle rencontra à Kondoia le capitaine Storms, revenant de Karema, après avoir, sur l'ordre du roi Léopold, remis aux Pères Blancs les deux stations de Karema et de Mpala fondées par l'Association Internationale du Congo (A. I. C.). Storms était à bout de provisions. Avec une grande générosité, Mgr Charbonnier le ravitailla en étoffes que Storms se proposa de payer. « Car, disait-il, je » sais que les missionnaires ne sont pas aussi » riches que les explorateurs ».

Le 12 décembre, la caravane arriva à Kipalapala (Tabora) et le 19 janvier 1886, Mgr Charbonnier et ses confrères prirent la route d'Ujiji, non sans avoir payé un fort hongo (droit de passage) au roi Sike.

Les voyageurs y arrivèrent le 13 mars et y trouvèrent le P. Dromaux, venu à leur rencontre. Le P. Dromauxaida les nouveaux venus à trouver les barques destinées à les transporter à Kibanga, sur la rive opposée du lac.

A Ujiji, Munie Heri, le gouverneur arabe de la ville et son neveu Bwana Mkombe venaient de mourir au mois de janvier précédent. Mohammed ben Rhelfan, dit Rumaliza, cousin de Tippo-Tip, avait succédé à Munie Heri. « L'accueil qu'il nous a fait à son arrivée, écrit Mgr Charbonnier, a été très gracieux. Il a même poussé la complaisance jusqu'à nous offrir ses

» barques pour nous transporter à Kibanga. » Cette offre sera au moins en partie acceptée ».

Enfin le 19 mars, à la fête de Saint-Joseph, nos voyageurs arrivèrent à Kibanga, terme de leur pérégrination, en territoire du Congo Indépendant. Leur voyage depuis Bagamoyo avait duré six mois.

Vers 9 heures du matin, deux voiles apparaurent à l'horizon. Gonflées par un bon vent, elles se rapprochèrent bien vite. Les P.P. Josset et Guillemé, l'avant-garde, débarquèrent bientôt. Mgr le pro-vicaire accompagné du P. Dromaux, arriva à 6 h du soir. Un grand nombre d'indigènes, avec les missionnaires en tête, étaient accourus sur la plage. Grande fut la joie de part et d'autre de se revoir. Le cortège se rendit à la résidence des missionnaires par une belle avenue de bananiers longue de plus d'un kilomètre. L'air résonnait des cris d'enthousiasme et de joie des indigènes, mêlés au bruit de vives fusillades et à la sonnerie de la cloche de la mission. C'est ainsi que le nouveau pasteur du Tanganika fut conduit à la chapelle, bien ornée et illuminée.

La mission de Kibanga, sur la rive occidentale du lac Tanganika avait été fondée le 11 juin 1883 au sud du Golfe de Burton, sur les confins de la presqu'île de Ubwari. Les missionnaires s'y étaient établis sur un vaste terrain, dont Pore, le roi du pays, leur avait fait cadeau.

Les bâtisses de la mission étaient encore provisoires. Elles consistaient dans une maison d'habitation avec ses dépendances, une modeste chapelle, un orphelinat et quelques huttes qui servaient de refuge-hôpital. La contrée était très fertile, se prêtant à toutes sortes de cultures, mais infestée par la mouche tsé-tsé, fléau des troupeaux. La variole régnait dans la contrée et faisait beaucoup de victimes parmi les indigènes. Les missionnaires eurent beaucoup à souffrir de la fièvre.

La mission en était encore à ses débuts. L'action des missionnaires se portait surtout sur le rachat d'enfants esclaves et l'établissement de villages chrétiens autour de la résidence. Les catéchismes et les prédications aux autochtones n'avaient que peu de succès. Peu à peu cependant Kibanga se peupla et ne cessait de prospérer. Le travail y était en honneur ; la brousse céda la place à des cultures fertiles ; l'ordre et la paix régnaien dans la « cité ».

Un point noir était la présence des esclavagistes à Ujiji et partout peut-on dire sur les deux rives du Tanganika. Les missionnaires y étaient à la merci des marchands d'ivoire et des chasseurs de bétail humain, deux sources de richesse en ce temps-là. Le gouverneur d'Ujiji prétendait régner en maître sur toutes ces contrées au nom du sultan de Zanzibar. En géné-

ral, les relations entre les missionnaires et les chef arabes étaient correctes. Lorsque, en mai 1886, Rumaliza envoya une lettre à Mgr Charbonnier lui demandant différents objets à acheter, celui-ci s'empessa de combler les désirs du gouverneur d'Ujiji, en lui envoyant les articles demandés comme cadeau et en y ajoutant même une couverture de laine, deux bagues et un couteau. Le chef arabe ne voulut pas demeurer en reste de générosité. Il envoya à Mgr une lettre de remerciement et promit de lui envoyer cinq vaches en retour. Et de fait, au mois de juillet, Rumaliza envoya à Kibanga dix belles génisses et y ajouta plus tard un cadeau d'une vingtaine d'enfants et de femmes. Il était de bonne politique de se ménager les bonnes grâces des chefs arabes : l'existence de la mission et la vie même des missionnaires dépendaient de leur bonne volonté.

Mais les maîtres arabes du pays étaient entourés et servis par un ramassis de gens de la pire espèce, dont la seule préoccupation était de s'enrichir au dépens des peuplades noires. Plus d'une fois, les missions eurent maille à partir avec ces gens sans foi ni loi et il fallut aux missionnaires de ces temps, isolés comme ils l'étaient, une forte dose d'énergie humaine et de foi en la providence pour se maintenir sur leurs positions et continuer leur œuvre.

A cette époque, la mission de Kibanga avait à sa tête le R. P. Coulbois, homme intelligent et énergique. Il était secondé dans sa tâche par le P. Dromaux et le P. Vyncke, notre compatriote, qui était tout à la fois maître d'école, médecin, supérieur de l'orphelinat, etc. Les travaux matériels incombaient au Frère Jérôme, toujours vaillant et actif, malgré ses 56 ans d'âge.

Une statistique du 30 juin 1886 nous montre qu'à cette époque la chrétienté de Kibanga avait un bon noyau : une cinquantaine de baptisés, presque autant de catéchumènes, achevant leur quatre années de préparation au baptême et plus de 150 postulants. L'orphelinat comptait 115 âmes. Depuis le début de l'année on avait racheté 40 enfants. Deux cents indigènes s'étaient établis sur le terrain de la mission et jouissaient de sa protection, après s'être engagés à en observer les lois : renoncer à la polygamie et à la sorcellerie et assister aux instructions religieuses. L'œuvre allait en se développant de jour en jour. « Si le bon Dieu » continue à bénir notre petit Kibanga, écrit le P. Vyncke, il en fera une jolie agglomération, que nous voudrions appeler Lavigerieville ».

En dehors de Kibanga, le pro-vicariat comptait deux autres missions, à savoir celle de Mpala, sur la rive occidentale du lac et celle de Karema, sur la rive orientale.

Après ces quelques précisions sur Kibanga et ses œuvres, revenons-en à la suite de notre récit.

Les missionnaires nouvellement arrivés eurent à payer leur tribut à une bonne fièvre d'accimatation, qui dura une dizaine de jours. Mgr Charbonnier chercha à se rendre compte des œuvres de la mission, dès les premiers jours de son arrivée. Dans une longue lettre du 2 mai, il parle de ses occupations : visite à l'orphelinat, qui comptait 115 enfants ; visite au cimetière, où il pria sur les tombes des PP. Guillet et Delaunay. Il décrit le jardin et les cultures. Il dit le dessein qu'il a formé de faire construire une nouvelle maison dans un endroit plus salubre. A cette fin, il choisit un beau plateau, situé à une vingtaine de minutes derrière la résidence, à l'abri des émanations pestilentielle d'un vaste marais, récemment formé par la retraite des eaux du Tanganyika. Deux sources y fournissaient une eau pure. Sans doute aussi dut-il employer une bonne partie de son temps à apprendre le swahili, langue usuelle de ces contrées.

Le 3 avril 1886 fut le jour choisi par le vieux roi Pore pour aller présenter ses hommages à Mgr Charbonnier. Je ne résiste pas au plaisir de transcrire ici un passage du diaire de Kibanga. « Le chef du pays, Pore, arrive pour saluer » Monseigneur et lui apporter les souhaits et » cadeaux de bienvenue. Vers midi l'escorte » princière entre dans notre cour. Pore est en » grande tenue, manteau rouge. Monseigneur » reçoit ses salutations et lui rend des cadeaux : » étoffes blanches et bleues, pagnes, mouchoirs, » tout est déployé devant les yeux émerveillés » de la foule. On fait cadeau au chef d'une nou » velle chemise ; la chemise royale ayant été volée » par un prince du sang ! Monseigneur donne » une paire de babouches, une chechia, un » couteau, etc. Il met une bague dorée à sa » main royale. Aussitôt le prince gourmand » présente tous ses autres doigts, pour qu'on » y mette des anneaux. Heureusement que ses » pieds sont chaussés, car il demanderait encore » à faire garnir ses orteils ! Les fils de Sa Ma » jesté, au nombre de six, reçoivent aussi cha » cun un cadeau ».

Les autres chefs des environs de la mission vinrent également souhaiter la bienvenue à Mgr le pro-vicaire, lui offrir leurs présents et lui manifester combien ils seraient heureux de recevoir des missionnaires dans leurs états.

A la date du 15 avril, le bateau de la mission revenait de l'Uzige (Urundi) rapportant des vivres et des cadeaux pour Monseigneur de la part de Rusavia, chef de l'endroit : une génisse et des pots de beurre et de miel. Les Pères Blancs avaient commencé une mission chez ce bon roi, au mois de mars 1883. Mais

cette fondation avait eu une existence éphémère. Au mois d'octobre suivant déjà, les missionnaires durent quitter le pays. Munie Heri, le gouverneur d'Ujiji, qui avait paru consentir à leur établissement en Uzige, exigea par la suite un cadeau de la valeur de 8000 F, somme exorbitante que les missionnaires étaient incapables de payer. Munie Heri étant mort et son successeur Rumaliza se montrant plus traître, Mgr Charbonnier se proposait de recommencer cet essai. Les bonnes dispositions de Rusavia, qui ne se démentirent jamais, promettaient un plein succès auprès de ses subordonnés. L'Uzige, c'était la porte ouverte sur l'Urundi, pays très peuplé et qui sut garder son indépendance en face des entreprises de domination arabe. La mort ne laissa pas à Mgr Charbonnier le temps de réaliser son projet.

Les jours de la semaine sainte furent des jours de gloire pour la mission de Kibanga et de joie intense pour les missionnaires. Après les cérémonies du dimanche des Rameaux et des autres jours de la semaine sainte célébrées pontificalement, le samedi fut un beau jour pour la mission du Tanganika. Son premier pasteur put recueillir les fruits semés avec labeur par les premiers ouvriers de la vigne, dont plusieurs étaient morts à la tâche. A 7 heures, Monseigneur commença la magnifique cérémonie du baptême des adultes. Vingt-trois catéchumènes, dont 8 enfants de l'orphelinat, 9 hommes mariés du village de la mission et 6 femmes eurent le bonheur d'être régénérés par les eaux baptismales. Vers dix heures, Monseigneur administra le sacrement de Confirmation à 47 baptisés. Il commença ensuite la messe solennelle, pendant laquelle les nouveaux fidèles firent la communion.

Au jour de Pâques se déroula une solennité, qui n'avait jamais été déployée sur les rives du Tanganika ! La modeste chapelle était ornée magnifiquement. A l'autel, Monseigneur était revêtu d'une belle chape en drap d'or. Sa mitre et sa crosse donnaient un cachet jusqu'alors inconnu à la célébration des saints mystères. La grand'messe fut célébrée avec une splendeur inaccoutumée. Il y eut communion générale et après la messe, bénédiction de l'agneau pascal et des œufs de Pâques. Tout le monde était dans l'allégresse et le bonheur.

Hélas ! Quelques jours plus tard, les exploits des esclavagistes vinrent jeter une ombre sur ce tableau si réjouissant. Par un des suivants de Rumaliza, on apprenait que celui-ci avait fait campagne : qu'il avait battu deux chefs de l'Urundi, tué Lukandamiza au Masanze, battu les Wabembe et qu'il continuait sa route vers Uvira ! Il faudrait attendre encore neuf ans avant que les troupes belges ne chassent

définitivement ces brigands du territoire congolais !

Dès le mois de mai, le Frère Jérôme commença l'édification de la nouvelle maison d'habitation, voulue par Mgr Charbonnier. Celui-ci n'en vit jamais l'achèvement.

Le 17 juin, Mgr Charbonnier prit la route du Sud. Monté sur le *Mpaka Kristu* (le Christophore), bateau de la mission, il se rendit à Mpala en compagnie du Père Dromaux. Le voyage fut très heureux et rapide ; car le 6 juillet déjà le *Christophore* était de retour à Kibanga.

La prise de possession de Mpala par les Pères Blancs avait eu lieu le 8 juillet 1885. C'est à cette date que les PP. Moinet et Moncet quittèrent Mkapakwe et vinrent s'installer à Mpala. Storms ne quitta que le 25 juillet suivant. Quelques jours plus tard, il remettait également la station de Karembe aux PP. Randabé, Landeau et Frère Gérard et le 8 août il se mettait en route pour retourner en Europe. En se retirant, Storms laissait aux Pères Blancs la possession de deux forts, d'armes, de poudre et de deux petits bateaux à vapeur et leur remettait une garnison noire, payée pour six mois.

A Mpala, les Pères s'employèrent à calmer les esprits et à pacifier le pays. Ils y réussirent parfaitement et purent bientôt licencier les soldats, laissés par Storms, et commencer leurs travaux d'évangélisation. Là, comme à Kibanga, leur but principal fut l'œuvre des rachats et l'établissement de villages chrétiens autour de la mission.

Malheureusement le Marungu, pays qui entoure Mpala, était un terrain de prédilection pour la chasse à l'homme. « Le Maniema, écrit » un missionnaire, est parcouru dans tous les sens, pressé, trituré jusqu'à la dernière goutte de sang... Le Marungu est traversé aussi en tous sens, avec d'autant plus d'activité que la race des Watabwa et celle des Wabemba procure dans le commerce de beaux bénéfices. C'est pour cela qu'en peu de temps nous avons vu passer près de notre station plus de 400 esclaves ». Le même donne ensuite des détails navrants sur une caravane d'esclaves appartenant à un certain Mzovera, qui s'arrêta quelque temps dans les environs de la mission. Nous y lisons les mêmes détails de cruauté révoltante dont ces bandits se rendaient partout coupables sur leurs victimes.

Nous n'avons guère de détails sur le séjour de Mgr Charbonnier à Mpala. Il dut y arriver vers la fin du mois de juin et en repartit vers le 15 juillet.

Peu de temps après son départ, Rutuku, le chef d'une bande de brigands, crut qu'il pouvait impunément attaquer une tribu, que des liens d'amitié unissaient à la mission. S'étant emparé

par surprise du hameau d'un certain Dondo, ils le saccagèrent et réduisirent en esclavage cinquante femmes et enfants. Ce fait suscita l'indignation des habitants noirs de la mission qui avaient des parents parmi les victimes de Rutuku, ainsi que d'autres villages des alentours. « Un jour, les chefs des villages se pré-sentèrent à la mission. Ce qu'ils venaient demander ce n'était point que les missionnaires intervinssent personnellement dans l'affaire ; ils se chargeaient eux-mêmes de venger l'injure. Mais ils voulaient pour le faire avoir l'autorisation des Pères. La leur refuser eut été leur signifier qu'en s'alliant à la mission, ils s'étaient engagés à se laisser égorer sans mot dire... Tout le monde opina qu'il fallait leur accorder cette autorisation. Pourtant avant de le faire, on fut prudent d'en référer à Monseigneur, qui se trouvait alors à Karema. La réponse ne se fit pas attendre : elle accordait aux chefs liberté pleine et entière d'aller venger leur collègue. Munis de cette autorisation, ils partirent sur-le-champ. Le lendemain on apprenait à Mpala que le village de Rutuku avait été pris, malgré la forte estacade de pieux qui le protégeait, et livré au pillage et que Rutuku en était réduit à aller chercher un refuge sur la côte orientale du lac ».

Une lettre de Mgr le pro-vicaire situe ce fait entre le 15 et le 18 novembre 1885. « C'est un de nos enfants, ajoute Monseigneur, qui le premier est monté à l'assaut, a planté son drapeau sur le boma, a fait une large brèche et a entraîné tous les autres à sa suite. C'est lui aussi qui a baptisé de ses mains le seul des nôtres, déjà instruit des devoirs de la religion, qui ait été frappé mortellement et encore par l'imprudence de l'un de ses compagnons ».

Fort heureusement pour le Marungu, vers cette époque même arriva à Karema un homme capable de s'opposer aux exploits des traitants et de protéger efficacement le territoire de la mission. Cet homme était Joubert, ancien capitaine des zouaves pontificaux, qui après avoir accompli un terme de trois ans au service de la mission, était rentré au pays natal et y avait joui de quelques mois de repos. Mais dès le 10 novembre 1885, Joubert s'offrait au T. R. P. Bridoux, supérieur général des Pères Blancs, pour retourner en Afrique Équatoriale, cette fois-ci sans idée de retour au pays. Le 9 mai 1886, il s'embarquait à Marseille, sur l'*Oxus*. Le 22 novembre suivant, il arrivait à Karema et se mit à la disposition de Mgr Charbonnier. Celui-ci n'eut rien de plus pressé que de l'envoyer à Mpala.

D'accord avec Mgr le pro-vicaire, le vaillant capitaine mit la mission en état de défense, en l'entourant d'un mur en briques et s'occupa

activement de former une petite armée, bien entraînée et disciplinée.

Le premier qui s'aperçut du retour de Joubert, fut un certain Pilipili, chef hostile à la mission. Comme Rutuku, il eut l'audace d'attaquer un village allié à la mission (mars 1887) qui fut livré au pillage. Plusieurs personnes furent tuées ; d'autres en plus grand nombre réduites en esclavage. L'agresseur paya cher son audace : son propre village fut pris et lui-même resta parmi les morts.

Au mois d'août suivant, Joubert défit Mohammadi, l'esclavagiste, après lui avoir confisqué ses barques. Celles-ci devaient servir à transporter ses esclaves à Ujiji. Ce fut l'occasion pour Joubert de libérer une centaine de ces malheureux.

Cependant, cet événement causa une certaine émotion dans la région autour de Karema. Mohammadi et sa troupe habitaient la rive orientale du lac. Une partie des barques confisquées appartenaient sans doute à des chefs des environs de Karema. Ceux-ci menaçaient d'aller venger sur la mission de Karema l'échec subi à Mpala. Afin de ne pas exposer la mission inutilement, Monseigneur décida en février 1888 de payer la valeur de la moitié des barques confisquées.

Arrivé à Karema, vers la mi-juillet, Mgr Charbonnier s'y installa avec le P. Dromaux. La mission de Karema avait à sa tête le P. Josset, secondé par les PP. Randabel et Landreau et le Frère Gérard.

Comme à Mpala, la mission en était encore à ses débuts. Elle suivait la même méthode d'apostolat qu'à Kibanga et à Mpala. Les missionnaires rachetaient des jeunes esclaves et travaillaient à fonder autour de la mission des villages chrétiens, en y installant des adultes baptisés et mariés et en agrémentant les Noirs, qui voulaient bien s'établir sur le terrain de la mission. Chose curieuse ! Quelques ménages de Wangwana (noirs arabisés) demandèrent à se mettre sous la protection des missionnaires et furent admis à s'installer près de la station. Ils reconnaissaient qu'il fait bon vivre sous la croise !

Nous apprenons par le diaire de ce temps qu'à la fête de l'Assomption (15 août), Mgr le pro-vicaire célébra pontificalement les offices, comme il l'avait fait à Pâques, à Kibanga. A la fin du même mois, Monseigneur se rendit par le lac à Kirando, chez Kizyara, chef des Wasumbwa, qui voulait s'établir près de la mission. Peu après son retour à Karema, Monseigneur reçut la visite du Dr Lenz, explorateur autrichien, qui de janvier 1885 à septembre 1887, réalisa la neuvième traversée de l'Afrique, de Banana à Quilimane. Le Dr Lenz avait remonté le Congo, était arrivé avec

beaucoup de difficultés jusqu'à Nyangwe, puis en caravane jusqu'à Ujiji, d'où, malgré son désir, ne pouvant aller explorer la vaste contrée comprise entre le nord-ouest du Tanganika et du Nyanza, à cause de la guerre entreprise par les Arabes, Rumaliza en tête, contre le roi Mwezi, il se décida à rentrer à la côte orientale par le Nyassa. « Il passa avec nous toute la » journée et nous donna des détails très inté- » ressants sur son voyage. Il nous parla même » de nos trois frères qu'il avait vus au » Stanley-Pool et qu'il avait aidés, bien que » sans succès, auprès du gouverneur, à obtenir » des moyens de transport pour remonter le » fleuve et chercher un site favorable à l'exer- » cice de leur apostolat ».

Quelques jours après le départ du Dr Lenz, arrivèrent à Karema trois envoyés de Kapufi, roi de l'Ufipa, qui offrirent à Monseigneur deux jeunes esclaves, quelques bonnes pioches, un pot de beurre et un « soso », joli bâton, qui a la forme d'une véritable houlette pastorale. Le roi faisait dire à Monseigneur qu'il attendait sa visite sans retard.

Le pro-vicaire répondit à cet appel. Il se mit en route le 23 octobre, en compagnie du P. Dromaux, et arriva chez Kapufi le 14 novembre. La réception fut simple, mais sympathique. Le roi voulut même faire le pacte de sang avec son visiteur blanc, ce qui eut lieu quelques jours plus tard. Monseigneur rentra à Karema, méditant le projet d'établir une mission chez les Wafipa, aussitôt qu'il en aurait les moyens. Ce projet ne put se réaliser que quelques mois après sa mort. Ce fut le P. Randabel, aidé de notre compatriote le P. Vanderstraeten, qui s'installa à Urwira (Kirando) au milieu des Wafipa (août 1888).

Ce ne fut pas le seul projet que Mgr le pro-vicaire ne put réaliser. Il écrivit au T. R. P. Deguerry, supérieur général des Pères Blancs, à la date du 8 février 1887 :

« Il nous serait facile de fonder encore trois » centres de mission très avantageux : l'un, » dans l'Ufipa, chez mon ami Kapufi, de manière » à pouvoir rayonner au loin dans ce vaste » royaume ; l'autre, au Marungu, à trois journées » de Mpala, chez Kibwire, d'où nous pourrions » facilement évangéliser les sujets de huit ou » neuf autres petits rois, qui se trouvent éche- » lonnés sur la côte du Tanganika et nous » désirent de tout leur cœur ; le troisième enfin, » sans parler de beaucoup d'autres, au nord du » lac, chez ce bon Rusavia, qui nous appelle » de tous ses vœux et où nous pourrions re- » tourner assez facilement. De cette station, » avec quatre missionnaires, on pourrait annon- » cer la Bonne Nouvelle dans l'Uvira, au Ma- » sanze, dans l'Urundi, et préparer les voies » pour aller s'établir chez Mwezi, ce roi si

» fameux, qu'on était porté à regarder comme » un fantôme, mais qui dernièrement a donné » signe de vie et fait sentir sa puissance, en » faisant subir deux sanglantes défaites à Ru- » maliza et aux autres Arabes d'Ujiji, qui » étaient allés l'attaquer ».

Entre-temps, la mission de Karema elle-même prenait un accroissement rapide. Durant les premiers six mois du séjour de Mgr Charbonnier, Karema avait vu s'élever quatre villages nouveaux ; il fallait en construire deux autres pour les rachetés, qu'on ne savait plus où loger. C'étaient surtout ces villages de rachetés que les missionnaires désiraient voir se multiplier, parce qu'ils donnaient le plus d'espoir pour l'avenir de la mission, par leur docilité, leur dévouement et leur assiduité aux instructions. C'était en ce temps-là la seule méthode d'évangélisation et de civilisation, qui laissait des résultats tangibles.

Monseigneur rentra à Karema le 7 décembre. Il eut le plaisir d'y trouver le capitaine Joubert arrivé en bonne santé le 22 novembre. Comme il a été dit plus haut, Joubert passa le lac Tanganika et s'installa à Mpala, pour protéger militairement le malheureux pays du Marungu.

Le 20 mars 1887, Mgr Charbonnier entreprit le voyage de Mpala. Il y installa le capitaine Joubert dans le tembe (habitation) que les missionnaires avaient construit pour lui et y baptisa une vingtaine d'adultes, premiers fruits des travaux apostoliques en cet endroit.

Continuant son voyage, il débarqua à Kibanga, le 31 mars. Il y célébra solennellement la semaine sainte et la fête de Pâques, comme il l'avait fait l'année précédente.

Sur ces entrefaites, le P. Moncet, venant de Mpala, arriva à Kibanga, le 23 avril, porteur de nouvelles importantes. La mission du Tanganika devenait vicariat apostolique. Mgr Charbonnier, son premier vicaire apostolique, était élevé à la dignité d'évêque titulaire d'Utique. Le R. P. Coulbois était nommé pro-vicaire de la mission du Haut-Congo. Dès le début de décembre 1886, le cardinal Lavigerie avait pu communiquer ces décisions à Mgr Charbonnier ; mais le bref de sa préconisation ne date que du 14 janvier 1887.

Ce fut encore le P. Moncet qui apporta à Monseigneur les bulles pontificales, qui l'autorisaien à se faire sacrer évêque (Kibanga, 9 juin). Dès lors, Mgr Charbonnier fit ses préparatifs pour retourner à Karema, en repassant par Mpala, et de là se rendre à Kipalapala (Tabora), où devait avoir lieu son sacre.

Parti de Kibanga, le 12 juin, Monseigneur fut exposé trois fois à un naufrage imminent sur le lac. Mais grâce à Dieu, il débarqua heureusement à Karema, où il forma sa caravane, prenant avec lui les PP. Dromaux et Landeau.

Ce dernier relevait d'une grave maladie et devait rentrer en Europe.

La contrée que les voyageurs avaient à traverser était infestée par la guerre. Cependant le voyage fut heureux. Le chef Gongwe et Mkayara, le chef de l'Ugala, voulaient faire amitié avec l'illustre voyageur et le supplièrent d'aller au plus tôt s'établir parmi eux. Ils se disaient fatigués des Arabes et des Wangwana et qu'ils ne voulaient avoir affaire qu'avec les Blancs, qu'avec les missionnaires, dont ils seraient heureux de se dire les serviteurs et les enfants.

Mgr Charbonnier arriva à Kipalapala le 5 août. Il y trouva Mgr Livinhac, vicaire apostolique du Nyanza, qui devait être son consécrateur. La mission de Kipalapala avait été choisie comme lieu du sacre, parce qu'elle se trouvait à égale distance des lacs Nyanza et Tanganiaka.

Le sacre eut lieu dans la petite chapelle des missionnaires, le 24 août. C'est le jour où l'Église célèbre la fête des 300 martyrs d'Utique, ville ancienne dont Mgr Charbonnier était l'évêque titulaire.

Les cérémonies s'accomplirent dans le plus grand ordre. Le cortège s'ouvrit par douze petits nègres, revêtus de soutanes rouges et portant les insignes des deux prélates. Venaient ensuite sept Pères et enfin les deux évêques.

Les cérémonies achevées, Mgr Livinhac adressa ses souhaits au nouvel évêque. Celui-ci y répondit en protestant de son entier dévouement au salut des âmes qui lui étaient confiées. Il reçut ensuite les félicitations de tous les missionnaires. Pour les enfants de la mission, la fête fut complète ; car dès la veille Monseigneur avait fait tuer quatre bœufs.

Monseigneur avait hâte de retourner à Karama. Les exigences en hongo de la part du roi Sike, qui de jour en jour devenait plus exigeant, le retardèrent durant des semaines. Enfin le 11 octobre, le nouvel évêque put se mettre en route, accompagné du P. Dromaux et du P. Vanderstraeten. Celui-ci, venant d'Europe avec la sixième caravane, était arrivé entre-temps à Kipalapala.

Monseigneur voulut conduire lui-même la caravane. Mal lui en prit ! Les difficultés, les désertions des porteurs furent si nombreuses, que les voyageurs mirent trois mois et demi à faire un trajet qui ne demande habituellement que trente et quelques jours. Ce ne fut que le 12 janvier 1888 que le vicaire apostolique rentra à Karama.

Il eut fort à faire, les semaines suivantes, pour recevoir les félicitations et les cadeaux des chefs noirs, établis autour de Karama.

La mission du Tanganiaka ne devait pas jouir longtemps de la sage direction de son premier

pasteur. Le 24 février, Monseigneur fut pris d'un violent accès de fièvre. Dès le lendemain, ses confrères reconurent qu'il était atteint d'hématurie, accompagnée d'une violente douleur dans la région du foie. La maladie poursuivit son cours, avec des hauts et des bas. Le malade s'affaiblissait de plus en plus.

L'arrivée inopinée du R. P. Coulbois et du P. Vanderstraeten, venant de Kibanga, put distraire et réjouir un peu le vénérable malade. Le P. Vanderstraeten se fit son garde-malade et ce fut le R. P. Coulbois qui reçut ses dernières volontés et lui administra les derniers sacrements.

Mgr Charbonnier mourut le 16 mars 1888 dans la 46^e année de son âge, après avoir désigné le R. P. Coulbois pour gérer le vicariat, durant la vacance.

Le lendemain, celui-ci chanta la messe solennelle de *requiem*. Une foule nombreuse de Noirs, qui s'élevait au moins à six ou sept cents personnes, accompagna la dépouille mortelle. Monseigneur fut enterré au cimetière de la mission, en face du lac, au pied même de la colline sur laquelle s'élève la station. Dans la suite le Frère Justin éleva un modeste monument funéraire sur la tombe.

Il n'a été que deux ans à peine au milieu de son troupeau ; mais il a été d'une bienfaisance extraordinaire. Au spirituel, il a distribué les sacrements ; au temporel, il a pratiqué en grand les œuvres de miséricorde corporelle, surtout en habillant les nègres, qui étaient dépourvus de tout.

Février 1952.
P. M. Vanneste.

Abbe Vidal, *Biographie de Mgr Charbonnier*, Mende, France, C. Pauc., 1897. — *Missions Afr. Pères Blancs*, 1895-97, p. 59.

CHAVANNE (*Dr Joseph*), Géographe et explorateur (Gratz, 7.8.1846 — Buenos Aires, 7.12.1902).

Il était d'origine belge : son aïeul, un wallon de Charleroi, avait été officier au service de Joseph II.

Tout jeune, Joseph Chavanne entreprit par goût de longs et lointains voyages. En 1867-68, il parcourut les États-Unis, le Mexique, les Antilles. Employé au tracé du chemin de fer du Pacifique entre Chicago et Cheyenne, il descendit le Mississippi jusqu'à Nouvelle-Orléans, traversa le Texas et atteignit le Mexique où il visita Matamoros, Monterey, San Luis de Potosi, Quérétaro, Mexico, Puebla ; à Vera-Cruz, il s'embarqua pour La Havane, s'arrêta trois semaines à Panama, poursuivit son voyage par La Martinique et la Guadeloupe. En 1869, il entreprit des randonnées en Afrique du Nord,

parcourut le Maroc et l'Algérie et poussa jusqu'au Touat, à l'entrée du Sahara où le seul Européen qui l'eût précédé était le général français de Colomb, en 1859.

A son retour en Autriche, Chavanne publia la relation de son voyage au Sahara; fixé à Vienne, il y travailla à l'Institut météorologique; devenu rédacteur en chef des *Mitteilungen* de la Société impériale de Géographie, il se rendit bientôt célèbre dans le monde savant par ses cartes, notices, ouvrages de géographie. En 1874, paraissaient de lui, dans les *Petermann's Mitteilungen* de Gotha, des calculs précis sur la position de la Terre François-Joseph. En 1881, il publiait *L'Afrique de nos jours*; *Les hauteurs moyennes de l'Afrique* (1881), les *Fleuves et cours d'eau d'Afrique* (1883).

Il était donc déjà très connu quand en 1884, il fut chargé par l'Institut national de géographie de Bruxelles d'une mission scientifique en Afrique centrale avec pour objectif le lever de la carte du fleuve Congo depuis son embouchure jusqu'au Pool, ainsi que la recherche du problème relatif au fameux lac Liba dont avait parlé Koelle et après lui Schweinfurth, lac mystérieux situé au cœur de l'Afrique et sur les bords duquel vivaient des pygmées. (Ce fameux lac, on le comprit plus tard, n'était que le fleuve Congo lui-même). Chavanne s'adjoint le Dr Zintgraff de Berlin. Ils partirent de Bruxelles le 5 février 1884, quittèrent Anvers à bord du *Korisco*, s'arrêtèrent à Madère et arrivèrent à Banana le 23 avril. A Boma, ils furent reçus à la factorerie française Daumas-Béraud par le directeur A. Delcommune et à la factorerie hollandaise par M. Greshoff, qui leur procura un canot indigène et dix hommes pour explorer le Bas-Congo. Chavanne et son adjoint parcoururent les environs de Nsumba et allèrent jusqu'au plateau d'Yellala. Après un tribut payé à la maladie au cours de laquelle il fut soigné au sanatorium du Dr Allard, nouvellement installé, Chavanne établit son quartier-général à N'Kongolo, un peu en aval de Vivi, en face de Noki. Il entreprit les travaux de triangulation entre Punta da Lenha et Boma, détermina les positions géographiques de Boma et de Banana, dressa le plan de Banana et installa un observatoire météorologique à Boma. Il réunit de riches collections ethnographiques et photographiques. La maladie l'ayant à nouveau handicapé, Chavanne dut rentrer en Belgique; il était à Bruxelles le 20 janvier 1885, mais reprenait le chemin de l'Afrique en avril, chargé par un syndicat de négociants anversois, dirigé par M. de Roubaix, fabricant de bougies à Anvers, d'aller fonder au Congo une factorerie belge et d'y établir des plantations entre autres de café. Chavanne s'assura le concours d'un agronome hollandais,

Fugger, ancien directeur de plantations de café dans la région de Calcutta. Arrivés au Congo, Chavanne et Fugger choisirent pour emplacement de leur entreprise l'île Mateba. Cette entreprise commerciale fut fondée au cours de 1885 sous le nom de Syndicat de Mateba. Mais les essais de culture dans l'île Mateba durent être abandonnés, la nature du terrain s'y prêtant mal.

Chavanne a laissé le souvenir d'une personnalité éminente, désintéressée et toute dévouée à la science.

15 juin 1952.
M. Coosemans.

E. Devroey, *Le Bassin hydrographique congolais*, Mém. I. R. C. B., 1941, p. 155. — F. Masoin, *Hist. de l'É. I. C.*, Namur, 1913, t. 1, p. 316. — *Mouv. géog.*, 1884, p. 2a; 25, 1a; 30c; 31, 51, 62; 1885, pp. 7a, 22b, 30a, 34b, 61c, 68c.

CLAEYS (Adolf), Missionaris van Afrika (Witte Pater) (Oostakker, 16.6.1869 — Lwizi, 19.5.1900). Zoon van Petrus en van Van Loo, Rosalia.

Na voltooide humaniorastudies, begaf de jonge Claeys zich naar het noviciaat van de Witte Paters te Maison-Carrée (Algiers-1890), deed daarna zijn theologische studies te Carthago (Tunisië-1891-1895) en werd aldaar ook priester gewijd (2 juli 1895). Vervolgens wordt hij benoemd te Mechelen. Met Pater Stuer als collega, zal hij onze Belgische provincies doorlopen, op zoek naar geldelijke steun voor de missies van Congo. Doch reeds op 12 juni van 't volgend jaar is het hem gegund te Marseille scheep te gaan met bestemming voor het Apostolisch Vicariaat Opper-Congo. Pas een maand was het toen geleden dat Monseigneur Roelens, aan het hoofd gesteld van hetzelfde Vicariaat, te Mechelen de bisschopswijding uit de handen van Kardinaal Goossens had ontvangen.

In Congo aangekomen mocht Pater Claeys, onder de wijze leiding van de veteraan Pater (later Monseigneur) Guilleme, overste van de missiepost te Mpala, streek, volk en taal leren kennen. Weldra was hij in staat om het zijne bij te dragen tot de bekering van de Zwarten. Met veel toewijding ondernam hij de onderrichting van de geloofswaarheden aan de ouden van dagen. Met veel geduld, moed en volharding wist hij ze te onderwijzen en hun genegenheid te winnen. Al die oude grijshoofden noemden hem hun vader.

Doch in 1897 werd hij geroepen om het bestuur der jeugdige missie van St-Jacob, te Lusaka, in handen te nemen. Daar, geholpen

door Pater Aug. Van Acker (1) mocht zijn zielenijver het voedsel vinden waarnaar hij getracht had. De dagelijkse onderrichtingen op de missie zelf, de wekelijkse uitstap in de dorpen rondom Lusaka om de bewoners ervan te gaan onderwijzen vervulden de dagen van de missionaris. In het droog seizoen van juli tot oktober werd al zijn bedrijvigheid in beslag genomen door het onderrichten van de menigte, die uit de bergen van Marungu-land naar de zoutbron van Nganza afdaalde, om er hun voorraad zout voor het jaar op te doen. « De vurige zielenijver en het wijs beleid, schrijft Mgr Roelens, dat Pater Claeys aan de dag legde in het bestieren van de missie te Loesaka » trokken mijne aandacht op hem, toen ik het plan ophatte het rijk Gods uit te breiden tot in het onbekende Oeroea-land. Ik liet hem naar Boudewijnstad komen, samen met Pater Gustaaf Van Acker (2) en belastte hem dit land te doorreizen om er voordeelige standplaatsen te zoeken voor nieuwe missiehuizen ». Het verhaal van die reis, vol gevaren en moeilijkheden, heeft Pater Van Acker achtergelaten in zijn boek : *Een Vlaamsch Geloofszending bij de Baloeba's*. De geestige, opgewekte toon heeft er de bovenhand ; doch eenieder begrijpt wat dusdanige reis moest betekenen door een onmetelijke streek, nagenoeg volledig onbekend, « waar nog nooit een Blanke den voet had gezet »... in een streek waarvan de destijdige kaart noch dorp, noch stroom, noch berg met zekerheid aanduidde, een streek bewoond door de Baluba, die nooit veel sympathie voor de Blanken gevoeld hebben en die geen katten waren om zonder handschoenen aan te vatten. « Doch wij verschieten niet in een kleintje, schrijft Pater Van Acker. Wij hebben trouwens reeds zooveel waterkes doorzwommen en wij rekenen er wel op, met Gods hulp en op tijd en stond, Oeroea-land rond te varen. Die reize ging leeren welke van al die gezegden gegrond of ongegrond waren : is maar geleerd die van school komt en kent maar de Baloeba's die er bij geweest is ».

De reis werd aangevangen van Boudewijnstad uit, op 17 augustus 1898. De tocht ging eerst naar Lusaka ; vandaar werd weldra de streek van de Baluba bereikt. De Lukumbi-rivier wordt overstoken en nu nemen de twee reizigers de richting van het Zuiden. Op 28 augustus waden ze door de Lubaraza (Lubalashi) ; enige uren later staan ze op de boorden van de Lualaba (thans Luvua, op de kaarten) en doen hun intrede in het dorp van Katubirwa. Op twee kleine uren van Katubirwa lag de verschanzing van Kafindo. Daar ging het reisge-

zelschap een dag in volledige rust doorbrengen.

Kafindo was de naam van een gewezen slavenjager en-handelaar, die zich node aan de Blanken onderworpen had. 't Is op enige schreden van Kafindo's boma dat luitenant Demol doodgeschoten werd (1). Zijn soldaten namen hem op en wilden hem naar Mpeweto brengen ; maar de moedige officier bezweek onderweg. Zijn laatste woorden waren : « Gaat de Blanken melden dat ik naar God ga ! » De twee reizigers hadden gehoopt zijn graf te vinden in de omtrek van Kafindo's verschansing, om het te wijden en er een kruis op te planten. Hun godvruchtig opzet kon niet verwezenlijkt worden. Luitenant Demol lag op twee of drie dagen vandaar begraven... doch « zijn naam, met vele andere namen van krigslieden en zendelingen zal in 't herte der Belgen blijven leven ». Kafindo ontging zijn welverdiende straf niet. Hij werd op de boorden van de Lukulu-rivier overwonnen en gedood.

Na goed uitgerust te hebben, hernamen de twee missionarissen hun reis. Ze volgden ongeveer de loop van de Lualaba (Luvua) en sloegen dan de richting in naar het Noorden. Ze staken de Lukulu over op de plaats zelf waar Kafindo verslagen werd en kwamen weldra in het dorp van Kyombo Mbayo, waar later de missiepost van Lukulu zou gesticht worden. Vervolgens gaat hun tocht naar het Noorden op. Ze bereiken de Lwizi-rivier, bij sultan Makombo, die hen vriendelijk onthaalt. Daarna willen ze de onbekende hoek tussen de Lualaba en de Lukuga verkennen. « In het Zuiden, schrijft Pater Van Acker, wierden wij tamelijk wel ontvangen. Maar naarmate wij hoger op naar 't Noorden trokken, wierden ze koelder en koelder en eindelijk bij Mboeli, twee of drie uren van de Leokoega en omtrent twee dagen van de Loealaba, wierden wij door en door slecht ontvangen. Wij wierden daar den weg afgesneden door omtrent 200 krijgers, die rondom ons hunne vergiftigde pijlen op hunnen bogen zetten en voor onze neuze uittrokken. Met koelbloedig te blijven en met Gods hulpe zijn wij ongedeerd uit het gevaar gerocht en weergekeerd ». Verplicht op hun stappen terug te komen, trekt de karavaan nu het Zuid-Oosten in en komt te Mpala in de laatste dagen van oktober terug, na ongeveer 1.200 km te voet te hebben afgelegd.

Pater Claeys trok terug naar zijn missiepost te Lusaka. Enige maanden later (na de regentijd van 1899, schrijft Mgr Roelens) werd Pater Claeys gelast met de stichting van de eerste missiepost in Urue, namelijk bij koning Mako-

(1) Belg. Kolon. Biographie, III, 4.

(2) Belg. Kolon. Biographie, III, 5.

(1) Belg. Kolon. Biographie, II, 273.

mbo, in de streek van de Lwizi-rivier, op 10 dagreizen van Mpala. « Alhoewel de streek aldaar tamelijk goed bevolkt was, was 't nochtans de volkrijkste niet. Maar het opperhoofd scheen best gesteld om de zendelingen te ontvangen... Ongelukkiglijk de legerscharen der oproerlingen (Batetela) staken lange stokken in de wielen. Deze gasten bleven lang in het Noorden aan 't roeren en bewegen en kwamen eindelijk, gelijk een onweerstaanbare stormvlaag, zuidwaarts afgezakt, al wat Europeesch was langs het Tanganiaka-meer bedreigend... » (Pater G. Van Acker). Toen het gevaar van uit die hoek voorbij was, kreeg Pater Claeys toelating om te vertrekken en tooig hij naar zijn nieuw land van belofte (14 juli 1899). Kort daarop volgden Pater De Muelenaere en Broeder Marcellinus (Van der Meer) en wat later nog Pater Butaye. « Makombo onthaalde de missionarissen met open armen. Hij stelde al zijn volk te zijnen dienste om hunne standplaats te bouwen. Maar de bewoners dier streek zijn nog geen werk gewoon en er was tijd en geduld nodig om alles in orde te krijgen » (Mgr Roelens). Uit een brief van Pater Butaye vernemen wij dat de missionarissen sedert 17 september 1900 hun woonhuis betrokken, netjes gelegen op een heuvel, zowat op 500 m afstand van Makombo's dorp. Ze hadden ook reeds een fatsoenlijke kerk gebouwd, een woonst voor de vrijgekochte kinderen en een school voor de zwarte jeugd. Ondertussen werd de Kiluba-taal aangeleerd, zodat de onderrichtingen ten volle in gang waren. Het grootste deel van de bevolking kwam het woord van de missionarissen aanhoren. De kinderen, hoop der toekomst, hadden in Pater Claeys hun vriend gevonden.

De nieuwe missie werd vreselijk beproefd door de pokziekte. Deze zieken werden door de inboorlingen uit hun dorp verbannen en verweg in het bos verscholen. Lastig werk om die ongelukkigen te ontdekken, te onderwijzen en te dopen. Met de grootste ijver spoorde Pater Claeys de poklijders op. « Elken avond, zo schreef Pater Claeys, klim ik op eene hoogte, vanwaar ik boven gras en woud kan zien. Ik neem acht waar ievers een rookwolkje ten hemel stijgt, want waar vuur is daar zijn mensen schen. 's Anderendaags trek ik naar die plaats, waar ik rook ontwaarde en gewoonlijk ontmoet ik er een ziek huisgezin. Dan tracht ik de zieken te verzorgen en bereid ze tot het Doopsel ».

Helaas! Deze ziekte spoerde de zwarten aan beter hun behoedgeesten te vereren. « Hunne tempeltjes werden hernieuwd en allerhande offeranden kwamen van alle kanten toegevoegd. Kyombo Kyesa, een hoofdman van

den anderen oever der Loeizi-stroom, besloot door een groot en plechtig slachtoffer aan de geesten opgedragen, de kwaal van zijn land af te weren. Een jonge slaaf werd tot zoenooffer uitgekozen, als een dier gebonden, naar de plaats geleid waar de geesten vereerd worden en te hunner eer verwurgd. Hoe hertverscheurend moet het niet geweest zijn voor Pater Claeys in zijne nabijheid zulke euveladen te zien bedrijven en zich onmachtig te bevinden om ze te beletten » (Mgr Roelens).

De ijverige missionaris was het niet gegund lange tijd te werken voor het heil der zielen. Op donderdag 17 mei 1900 werd hij de eerste tekenen gewaar van de schrikkelijke bloedwaterkoorts, die hem ten grave zou leiden. De twee volgende dagen verergerde zijn toestand. Pater Butaye verzorgde hem naar best vermogen, maar moest reeds 's zaterdags alle hoop opgeven en besloot de zieke de Sacrammenten der stervenden toe te dienen. Zachtjes gaf Pater Claeys de geest in de namiddag van 19 mei 1900. « Zijn stoffelijk overlijfsel rust op het kerkhof van de missie, te midden der christene Zwarten die zijn zielenijver voor den hemel gewonnen heeft » (P. Butaye)

14 december 1953.
Pater M. Vanneste

Eerwaarde Pater A. Claeys, Briefen van Mgr Roelens en Pater Butaye in *Maandschrift der Witte Paters*, Jaargang 1900, blz. 299. — P. G.. Van Acker, *Een Vlaams Geloofsverzending bij de Baloeba's*, De Meester, Roeselare, 1901.

CLAEYS-BOÚUAERT (Alfred-Louis-Ferdinand), Avocat, homme politique (Gand, 16.5.1844 — Gand, 4. 3.1936). Fils de Ferdinandus-Desiderius-Léo et de Boúuaert, Mathilde-Maria-Joanna-Gislена.

Ses humanités anciennes commencées au Collège Sainte-Barbe à Gand et achevées au Collège Notre-Dame de la Paix à Namur, Alfred Claeys-Boúuaert fit ses études de droit à l'Université de Gand et en obtint le doctorat en 1866, avec la plus grande distinction.

Sa carrière d'avocat fut brillante. Membre du Conseil de l'ordre dès 1880, secrétaire de ce Conseil en 1882, il accéda au bâtonnat en 1892. En 1896, il était élu vice-président de la Fédération nationale des avocats.

En 1894, le Conseil provincial de la Flandre orientale l'avait envoyé au Sénat. Claeys-Boúuaert ne quitta la Haute Assemblée qu'en 1921. Il y intervint avec tout le prestige que lui conféraient des connaissances juridiques étendues et cossées d'expérience déjà longue de la vie, notamment dans l'élaboration de la loi

sur la réhabilitation en matière pénale du 25 avril 1896 et de celle sur l'insaisissabilité des pensions des employés et agents des administrations provinciales et communales du 20 juin suivant.

Il intervint aussi dans quelques-uns des débats du Sénat relatifs aux entreprises coloniales du roi Léopold II. Notamment, le 28 juin 1895, pour justifier son abstention dans le vote de la loi approuvant un prêt de 5 millions à la C^e du Chemin de fer du Congo et une avance de 6.850.000 francs de l'État belge à l'État indépendant du Congo, il estima que la Belgique n'était pas suffisamment informée encore de ce qui se passait au Congo. En 1906, par contre, il fit partie de la Commission des XVII et déposa en son nom, le 26 août 1908, le rapport favorable de cette Commission sur la charte coloniale.

Il était administrateur de la Compagnie du Lubilash dont les activités principalement agricoles s'exercent en territoire de Kamina.

Claeys-Bouúaert s'éteignit dans sa ville natale à l'âge de 92 ans, officier de l'Ordre de Léopold, titulaire de la Croix civique de 1^e classe et de la médaille commémorative du règne de Léopold II et commandeur de l'Ordre de St-Alexandre de Bulgarie.

11 décembre 1952.
M. Coosemans.

Almanach royal, Bruxelles, 1894 à 1922. — *Mouv. géogr.*, 1908, p. 505. Livrauw et Henry, *Le Sénat belge*, Brux., Schepens, 1894-1898, p. 261.

CLAIRBOIS (*Alphonse-Emile-Marie*), Capitaine de la Force Publique, directeur-administrateur de la Cl^e Linéa (Soignies, 29.1.1888 — Ile Idjwi, Kivu, 21.4.1931).

Diplômé en mécanique et électricité, ainsi que du Cours colonial, 1^e session 1913, Clairbois s'embarqua pour le Congo le 18 mars 1914, faisant partie de la mission cartographique Stinghamber. Le voyage se fit via Southampton, Le Cap, Élisabethville.

Dès son arrivée, Clairbois entra dans la vie active à laquelle il était destiné. Chaque jour, marche de 20 à 30 km, relevés astronomiques, barométriques, topographiques, T. S. F.

La déclaration de guerre le surprit à Kambove où un ordre de mobilisation le rejoignit. D'abord affecté à Kikondja à l'instruction des troupes, il fut chargé d'aller faire du recrutement dans la région du lac Kisale, puis envoyé poursuivre sa tâche d'instructeur dans le Nord, vers Kiambi.

Le 1^{er} avril 1915, il reprit le commandement du poste de Sumbu, à la pointe extrême du lac Tanganyika. Les Allemands ayant lancé une attaque contre Uvira, à 700 km dans le Nord,

Clairbois reçut ordre d'aller avec ses hommes renforcer la défense. Cette marche forcée s'accomplit dans des conditions extrêmement difficiles à tous les points de vue. Elle se termina aussi heureusement que possible le 31 décembre. Le 5 janvier 1916, celui qui l'avait commandée était proposé pour le grade de sous-lieutenant.

Il poursuivit la campagne dans le Kivu et le Ruanda jusqu'au moment de la prise de Tabora. Le 27 septembre 1916, il était désigné pour organiser le service des postes, téléphones et télégraphes de la place. Le 29 octobre, il était nommé intendant de la Brigade sud, le 15 décembre, intendant à Udjidji, le 7 février 1917, administrateur du territoire de Karema. Il y assista aux premières découvertes de mica, or et étain par l'ingénieur Mercenier et aux préparatifs de la mise en exploitation. Le 20 décembre, il prit le chemin du retour vers le pays, passa le 11 avril à Boma et s'embarqua pour la Belgique.

Le deuxième séjour de Clairbois au Congo se situe entre les années 1918 et 1920. Départ d'Harfleur le 24 octobre 1918 et arrivée à Boma le 1^{er} décembre. Sa femme l'accompagnait, mais rentra en Europe dès avril 1920. Attaché à l'État-Major général des troupes coloniales, Clairbois poursuivit son terme et fut nommé capitaine de la Force Publique le 1^{er} octobre 1920.

Lors de son troisième terme (29 juin 1921-3 août 1924) il fut désigné pour prendre le commandement de l'artillerie du fort de Shinkakasa, tout en conservant ses fonctions à l'État-Major de Boma.

Il fit son dernier séjour au Congo dans le cadre de la Force Publique en 1925 et 1926. Le voyage eut lieu cette fois par la côte orientale, avec Usumbara comme désignation.

Clairbois abandonna alors l'uniforme, mais revint trois fois encore au Congo en qualité de Directeur Administrateur de la Linéa. De 1926 à 1929, il accomplit à ce titre son cinquième terme en Afrique. Ce furent ensuite deux voyages : l'un de novembre 1929 à mai 1930 : et l'autre qui débuta en octobre 1930 et se termina inopinément par la mort de Clairbois survenue à l'île Idjwi le 21 avril 1931.

Croix de Guerre avec palme, chevalier de l'Ordre de la Couronne, Médaille de la Victoire, Médaille commémorative de la guerre 1914-18, Étoile de service en or, Médaille commémorative en argent des Campagnes d'Afrique 1914-15-16, chevalier de l'Ordre Royal du Lion, Médaille d'Or de l'Ordre royal du Lion, 8 chevrons de front, deux citations à l'ordre du jour.

13 octobre 1952.
M.L. Coméliau.

Tribune congolaise, 15 juin 1931, p. 3. — Renseignements familiaux.

CLAPPERTON (*Hugues*), Explorateur écossais (Annan, Dumfriesshire, Écosse,...1788—Sokoto, Niger, 11.3.1827).

Son père, George Clapperton, était médecin et avait eu 21 enfants en 2 mariages. Hugues, ayant étudié sous un maître particulier les mathématiques et l'art de la navigation, s'embarqua à 13 ans comme mousse. Dans la suite, après divers voyages en qualité de simple matelot, il obtint le grade de *midshipman* grâce à la protection d'un oncle officier dans la marine royale. En 1808, il fit un voyage aux Indes orientales au cours duquel il faillit périr en cherchant à porter secours à un navire en détresse. En 1814, vers la fin de la guerre anglo-américaine qui devait se terminer peu après par le traité de Gand, il fut désigné pour servir dans la marine des lacs canadiens et, s'y étant distingué, reçut une commission de lieutenant. Rentré en Angleterre et mis en demi-solde en 1817, il s'établit en Écosse dans sa région natale et se livra jusqu'en 1820 à des travaux d'agriculture. C'est alors qu'il fit, au cours d'un voyage à Edimbourg, la connaissance du docteur Oudney qui venait d'être chargé par le Gouvernement d'une mission dans l'intérieur de l'Afrique et qui lui offrit de l'accompagner. Clapperton était en excellente santé, ce qui n'était pas le cas pour Oudney. Fatigué de sa vie sédentaire il accepta avec empressement. A partir de ce moment son destin se trouva fixé. Les années qui lui restaient à vivre furent tout entières consacrées à l'exploration du continent mystérieux.

Si le nom de Clapperton doit prendre place dans cette *Biographie Coloniale Belge*, c'est parce que les voyages qu'il entreprit ont aidé considérablement à circonscrire le bassin du Congo à une époque où l'on n'en connaissait encore que bien peu de chose. Il ne faut pas oublier que vers 1815, à la fin des guerres napoléoniennes, l'intérieur de l'Afrique était si peu connu qu'on tenait encore compte des indications données par le géographe arabe Léon l'Africain au début du XVI^e siècle et même, en remontant plus haut, par les anciens cartographes qui supposaient des liaisons entre les bassins du Nil et du Niger. Ce dernier cours d'eau n'avait été vu dans son haut cours que par Mungo-Park, sous le nom de Kouara ou Djoliba et quant à son embouchure dans le golfe du Bénin, il n'était nullement prouvé qu'elle ne servait pas de déversoir à une partie des eaux du Haut-Congo.

Or, à la solution de toutes ces énigmes hydrographiques, Lord Bathurst, secrétaire d'État britannique aux Colonies depuis 1809, s'intéressait vivement car la politique de l'Angleterre, alors en plein essor d'expansion, la poussait à chercher des voies de pénétration commerciale,

sinon de nouvelles conquêtes, vers le centre de l'Afrique. C'est pourquoi il favorisa toutes les expéditions qui tendaient à ce but, quel que fut leur point d'attaque, aussi bien la tentative de Tuckey en 1816 pour forcer les portes du Zaïre que les recherches de Clapperton dans les bassins du Tchad et du Niger.

Le point de départ de Clapperton et d'Oudney devait être Tripoli de Barbarie alors sous la domination d'un bey assez favorable à l'Angleterre. Ils y furent rejoints le 21 novembre 1821 par le major Dixon Denham, un vétéran des guerres d'Espagne que le Gouvernement britannique avait placé à la tête de l'expédition. Celle-ci gagna assez rapidement Mourzouk dans le Fezzan mais elle devait s'y arrêter plus de six mois employés à des pourparlers et à des reconnaissances aux environs. Les Arabes s'opposant à la marche vers le Sud, Oudney dut retourner à Tripoli pour obtenir l'appui du bey. A son retour, il trouva ses compagnons malades. Mais finalement tous trois purent quitter Mourzouk le 29 novembre 1822 avec une caravane de marchands escortée par plus de deux cents guerriers arabes sous la conduite d'un certain Bou-Khaloun, personnage considérable de la région. Se portant au delà de Tedjerri, point extrême atteint jusqu'alors par tout Européen, la caravane entra en pays tibbou, puis passa par l'oasis de Bilma où elle eut des contacts avec les Touaregs. C'est le 4 février 1823 seulement qu'elle entra à Lari, la localité la plus septentrionale du Bornou, après avoir réalisé la première traversée du Sahara dont l'exploration scientifique puisse faire mention, car il importe de noter que le docteur Oudney notamment avait des connaissances assez étendues en histoire naturelle, que Denham et Clapperton s'intéressaient vivement à la géographie et à l'ethnographie des territoires traversés et que le matériel d'étude rapporté par la mission à son retour fut très appréciable pour l'époque.

Lari était située à proximité du lac Tchad qu'aucun Européen n'avait encore vu jusqu'alors. Le spectacle de cette énorme masse d'eau douce était bien fait pour enthousiasmer des voyageurs qui pendant deux mois et demi n'avaient connu que l'aridité du désert. Denham s'exprime ainsi : « La vue du lac Tchad réfléchissant les rayons du soleil produisit en moi une satisfaction et une émotion dont aucune expression ne pourrait rendre la force et la vivacité. Les oiseaux de toutes espèces y abondaient. L'eau est douce et de très bon goût. Le poisson y est fort commun. Les bords du lac, vaseux, noirs et fermes, portent la trace de variations annuelles du niveau de l'eau ».

Contournant le lac vers le Sud, la caravane arriva le 17 février 1823 à Kouka, capitale du

royaume du Bornou où elle fut bien accueillie par le sultan et par son ministre le cheikh El Khanemi. Ce dernier était le véritable souverain possédant seul toute l'autorité et gouvernant à sa guise. Sa garde personnelle était composée de guerriers noirs portant le casque et la cotte de mailles. Il autorisa gracieusement les voyageurs à faire des observations et à prendre des notes sur le pays, surtout grâce à l'intervention de Bou-Khaloun et de ses Arabes dont il espérait le concours pour ses expéditions guerrières qui consistaient le plus souvent en razias d'esclaves. Ce fut au cours d'un de ces raids, poussé jusqu'à Mora dans le Logone à 200 km au sud de Kouka, que Bou-Khaloun perdit la vie et que Denham lui-même fut bien près d'être massacré.

Mais c'est surtout vers l'Ouest que se portaient les préoccupations des explorateurs. De ce côté s'étendaient jusqu'au lointain Niger dans lequel Mungo-Park s'était noyé en 1806 et la mystérieuse Tombouctou où René Caillié ne devait entrer qu'en 1827, des territoires inconnus occupés par une population bigarrée de prédominance haoussa c'est-à-dire nègre mais où les Fellatahs, Peuhls ou Foulbés, peuple pasteur d'origine hamitique, étaient aussi fortement représentés. Bien que le Bornou fut en état perpétuel de guerre avec ses voisins occidentaux, Clapperton, accompagné d'Oudney fort malade et qui ne devait pas tarder à succomber aux fatigues du voyage, n'hésita pas à s'avancer aussi loin que possible dans cette direction. Oudney meurt le 12 janvier 1824 à Mourmour, aux sources du Yeou, affluent occidental du Tchad. Clapperton poursuit seul et, en dépit de tribulations sans nombre, atteint Kano, la Chana d'Edrisi et des géographes arabes, ville de 30.000 habitants et important marché d'esclaves. Infatigable, il veut aller plus loin encore et, le 23 février 1824, il atteint enfin Sockatou, l'actuel Sokoto, dans l'angle nord-ouest de la Nigeria britannique. Le sultan Mohammed Bello lui fait un accueil empressé. Il a entendu parler de la puissance anglaise et se montre avide de recevoir armes et tissus dont quelques articles, en provenance de la côte du Benin, sont déjà parvenus jusqu'à lui. Pour Clapperton c'est là l'occasion de nouer des relations commerciales dont il se propose de profiter plus tard pour étendre l'influence de son pays. Il quitte Sokoto le 3 mai et il est de retour à Kouka le 8 juillet 1824.

Pendant le voyage de Clapperton, Denham de son côté n'est pas resté inactif. Une recrue, l'enseigne Toole, lui étant arrivée de Tripoli, il entreprend avec ce renfort et avec l'autorisation du sultan du Bornou, l'exploration de la partie sud du lac Tchad. Il reconnaît le delta du Chari, contourne par le sud les grands

marécages qui l'encombrent, atteint par le Baghirmi Tangalia, à l'extrémité orientale du lac, puis rentre à son tour à Kouka d'où il repart avec Clapperton pour Tripoli et l'Angleterre.

Lord Bathurst avait lieu d'être satisfait des résultats de cette expédition sensationnelle. Désormais, il ne pouvait plus être question de relier le Congo au Niger puisqu'un grand bassin fermé, celui du Tchad séparait les eaux des deux fleuves. On avait acquis une foule de notions nouvelles et précises sur la situation politique et les ressources naturelles d'une énorme région de l'Afrique intérieure. Le grand désert ne devait plus être considéré comme impraticable et réfractaire à la pénétration européenne et la meilleure preuve en était que sur les indications données par l'expédition, un consul britannique venait d'être envoyé à Kouka. L'amitié montrée par le sultan Bello de Sokoto ne devait pas non plus être négligée mais pour la mettre à profit il s'agissait maintenant de trouver une route plus courte qui, partant du Golfe de Guinée, aboutissait directement à sa capitale. C'était là poser directement le problème du Niger et il parut aux autorités anglaises que Clapperton qui venait en juin 1925 d'être fait capitaine de vaisseau, était l'homme tout indiqué pour ouvrir cette nouvelle voie à leur influence.

On ne laissa même pas à Clapperton le temps de publier ses notes de voyage qui ne parurent qu'en 1826 avec la relation du major Denham. On le fit partir de suite en lui adjointant des hommes que l'Afrique n'avait guère éprouvés : le médecin Dickson, le capitaine de vaisseau Pearce et le chirurgien de marine Morrison, sans parler de plusieurs serviteurs.

Dès le début, des difficultés se présentèrent. Dickson se sépara du groupe pour pénétrer seul dans l'intérieur du Dahomey où il disparut assez mystérieusement. Les autres voyageurs débarquèrent à Badagri sur le Golfe du Bénin, un peu à l'ouest de Lagos, le 29 novembre 1825. Les marais pestilentiels de la côte, l'atmosphère chaude et humide, eurent bientôt raison de Pearce et de Morrison qui ne se mirent en route que très difficilement à la suite de Clapperton, le recrutement des porteurs s'étant aussi avéré extrêmement dur. Le 27 décembre seulement on se trouvait à Djannah, à 60 milles de la côte, quand Pearce et Morrison succombèrent tous les deux des suites des fièvres pernicieuses qu'ils avaient contractées dès leur débarquement.

Clapperton poursuivit seul sa route accompagné de son fidèle valet Richard Lander, au milieu de populations plus ou moins hostiles, le plus souvent victime de la rapacité des chefs indigènes et obligé à de longs détours pour éviter d'être massacré par les plus féroces. Il

dut renoncer à se diriger directement vers Sokoto en empruntant la voie presque directe du Niger. Marchant au nord-est, il franchit ce fleuve, connu alors sous le nom de Kouara, à Boussa, non loin des rapides dans lesquels Mungo-Park s'était noyé vingt-et-un ans auparavant. A partir de Boussa, au début d'avril 1826, Clapperton remonta la vallée d'un affluent de gauche, le Kotangora, puis, toujours vers le nord-est, il traversa le Gouari et le Zegzeg, provinces de la confédération haoussa, pour arriver à Kano le 10 septembre de la même année.

Il comptait, de Kano, d'abord rendre visite au sultan Bello de Sokoto pour raffermir les relations qu'il avait nouées avec lui à son premier voyage, puis aller vers le Tchad pour revoir également le cheik El Khanemi à qui il devait remettre des présents de son Gouvernement. Il laissa donc à Kano Richard Lander à la garde de ses bagages et s'achemina vers Sokoto. A cet homme qui avait déjà subi tant d'épreuves le voyage fut rendu plus pénible encore par la mort de tous ses animaux de bât et les défections continues de ses porteurs. Assez bien reçu par Bello jusqu'au moment où il lui eut livré les cadeaux qu'il lui destinait, il fut ensuite séquestré et dépouillé de tous ceux qu'il réservait au sultan du Bornou. Voyant sa mission échouer malgré toutes les fatigues qu'il s'était imposées pour la mener à bien, désespéré, éprouvé, atteint cruellement par la fièvre et la dysentrie, il s'éteignit le 11 avril 1827 dans les bras de son fidèle domestique Lander qu'il avait rappelé de Kano. Ainsi pérît misérablement à la fleur de l'âge un des plus intrépides officiers que l'Angleterre ait envoyé en Afrique pour servir ses vues expansionnistes.

Sa forte constitution seule lui avait permis de résister pendant longtemps aux terribles épreuves qu'il dut subir. Son sacrifice toutefois n'a pas été vain, car la reconnaissance qu'il fit du nord de la Nigérie est à la base des prétentions que l'Angleterre éleva plus tard sur ce pays qui, comme on le sait, est particulièrement riche en ressources minières et végétales.

Richard Lander, après la mort de son maître, parvint à sauver ses papiers et à regagner la côte par un chemin plus court, mais qui néanmoins comptait à l'époque une centaine de journées de marche. Il a raconté ses propres tribulations à la suite des notes du capitaine Clapperton qui ont été publiées en 1829.

Février 1953.
René Cambier.

Major Dixon Denham, *Narration of Travels and Discoveries in Northern and Central Africa*, London, 1826, Tr. en français par Eyrès et de Larenaudière

sous le titre : *Voyages et découvertes dans le Nord et les parties centrales de l'Afrique pendant les années 1822, 1823 et 1824* par le Major Denham, le Capitaine Clapperton et le Docteur Oudney. 3 vol. in-8°, Paris, Arthur Bertrand, 1826. — Richard L. Lander, *Captain Clapperton's Last Expedition to Africa with the subsequent adventure of the author*, London, 1830. — Hugh Clapperton et Richard Lemon Lander, *Journal of a second expedition into the Interior of Africa*, London, 1829. Tr. en français par Eyrès et de Larenaudière sous le titre : *Second voyage dans l'intérieur de l'Afrique par le Capitaine Clapperton pendant les années 1825, 1826 et 1827 suivi du voyage de Richard Lander de Kano à la côte*, 2 vol. in-8°, Paris, Arthur Bertrand, 1829.

CLEEMPUT (VAN) (Jean-Constant), Missionnaire Rédemporiste (Melsele (Waas), 27. 10.1866 — Jette, 14.7.1942). Fils de Léopold et de Borms, Clara.

Il fit ses humanités au Petit-Séminaire de Saint-Nicolas, entra chez les Rédemporistes en 1884, émit les vœux de religion en 1886, fit ses études de philosophie et de théologie au scolasticat de Beauplateau (Tillet) où il reçut la prêtrise en 1892 et devint en 1893 professeur d'exégèse. En 1896, il fut attaché au couvent de Roulers et en 1901 il devint à Bruxelles corédacteur de la *Nouvelle Revue Théologique* à cette époque publiée par les Rédemporistes. En 1903, il s'offrit pour la mission du Congo. Après avoir résidé successivement à Matadi et Kinkanda, il fut supérieur à Kimpese, puis à Tumba. En cette dernière résidence il donna de notables accroissements à l'école de catéchistes, fondée par le premier supérieur vice-provincial, le P. De Simpelaere. Sous l'impulsion du P. Van Cleemput, cette institution devint une école modèle, où dès 1908 une centaine de jeunes congolais recevaient non seulement l'instruction religieuse, mais aussi l'enseignement du français, des mathématiques, de l'histoire, de la géographie.

En 1912, le P. Van Cleemput rentra en Belgique. Pendant la guerre de 1914-1918 il fut, en raison de sa courageuse attitude patriotique interné dans un couvent de Bavière, à Eggendorf. En 1920 il reprit la route de la colonie et séjourna de nouveau à Tumba ; il remplit pendant quelque temps la charge de vice-provincial. En 1922 il revint définitivement au pays, mais continua à rendre de grands services à la mission congolaise comme procureur et surtout comme fondateur du comité des expositions missionnaires (C. E. M.) et membre permanent du bureau des *Semaines Missiologiques* de Louvain, où il parut à plusieurs reprises comme rapporteur. Il a publié plusieurs manuels en langue Kikongo, quelques études intéressantes au point de vue ethnographique, un grand nombre de lettres au sujet de la préfecture de Matadi. Il a aussi donné dans un livre

anonyme, sous le titre *Brieven van een Missionaris*, l'histoire détaillée des débuts de la mission congolaise de sa congrégation. Depuis son retour en Belgique il séjournait à Saint-Trond, Anvers et Jette, où il mourut le 14 juillet 1942.

Il était chevalier de l'Ordre du Lion et porteur de la Médaille commémorative du Congo et de la Croix civique de première classe.

Publications. — *Amabilités Protestantes. Lettre à Monsieur Aaron Sims*, in *Le Mouvement des Missions Catholiques au Congo*, Louvain, 1905, t. 17, pp. 97-107. — *Mission de Tumba*. — *Un mot sur la langue des Bakongo*. — *Enterrement d'une princesse au Congo*. — *Mbanza Mamba ou Louvain S.-Joseph*, in *Le Mouvement des Missions Catholiques au Congo*, Louvain 1905-1907, t. 17-19. — *Nsamuna a mambu ma Kangu Diankuu*, (Récits de l'Ancien Testament), Roulers, 1906. — *Brieven van een Missionaris*, Bruxelles, 1907. — *Malongi ma Tanga ye Soneka*, (Leçons de lecture et d'écriture). Roulers, 1907. — *Malonga ma Tutangu*, (Arithmétique). *Ibid.*, 1907. — *Phrases graduées*, *Ibid.*, 1907. — *Bisantu bia Mukristo*, (Prières du chrétien), *Ibid.*, 1907. — *Proverbes des Bakongo*, in *Le Mouvement des Missions Catholiques au Congo*, Louvain, 1913, t. 25 ; 1914, t. 26. — *Nkanda mia Tanga : II Malongi malanda* (Livre de lecture), Tumba, 1902. — *Rapport d'un préédicateur-Missionnaire de « Journées de Mission »*, in *Bulletin de l'Union du Clergé et des fidèles en faveur des Missions*, Bruxelles, 1923, t. 3, pp. 60-62 ; 1924, t. 4, pp. 166-170. — *Usage des sacralements et des cérémonies*. — *L'Utilisation et la valeur éducative des chants populaires indigènes*. — *Les sermons et leur adaptation*. — *Moyens de stabiliser les mariages des néophytes vivant en milieu païen*, 9-12^e Semaine Missionnaire, Louvain, 1931-1934. — *De Redemptoristen-Missionarissen in den Vreemde*, Thielt, 1932. — *Quelques œuvres d'art chrétien congolais datant du XV^e siècle*, in *L'Artisan Liturgique*, Lophem, 1936, t. 10.

20 janvier 1953.
Maur. De Meulemeester,

E. Janssens et A. Cateaux, *Les Belges au Congo* Anvers, 1912, T. III, pp. 1333-1337. — *Sept Années au Congo*, Bruxelles, 1906, pp. 35, 47. — *Les Ré-demptoristes belges aux Missions Étrangères*, Brassaet, 1924, pp. 43, 46, 51. — L. Minjauw, *Les Ré-demptoristes belges cinquante ans au Congo*, pp. 49, 99. — M. De Meulemeester, *Bibliographie Générale des Écrivains Ré-demptoristes*, Louvain, 1933-1939, T. II, pp. 433-434 ; T. III, p. 397. — *Tribune Congolaise*, 12 février 1936, p. 2. — *Circulaire des Vétérans Coloniaux*, Liège, 1^{er} septembre 1942 ; *id.* 1943.

CLEMENCEAU (*Georges-Benjamin*), Médecin, journaliste, écrivain, parlementaire et homme d'État (Mouilleron-en-Pareds, France, 28.9.1841 — Paris, 24.11.1929). Fils de Paul-Benjamin, médecin, et de Gautreau, Sophie-Emma-Eucharis ; époux de Plumer, Mary.

La famille Clemenceau, anoblie par Louis XIII, comptait déjà, en ce temps-là, quelques aïeux grands-clercs : un libraire protégé par l'Évêque de Luçon, un vicaire-général, un sénéchal, entre autres. Mais les lecteurs de la Bio-

graphie coloniale belge ne s'attendent évidemment pas à trouver ici un exposé complet des ascendances, de la vie et des œuvres, par le verbe, l'écrit ou l'action, de l'homme d'État français qui incarna la France aux heures les plus inquiètes mais les plus décisives de la première guerre mondiale et jusqu'à celle de la victoire, sinon jusqu'à celle de la paix.

Ce serait faire injure à ceux pour qui nous écrivons, que d'insister ici sur la carrière médicale de ce fils, petit-fils, arrière-petit-fils et descendant lointain de médecins, carrière d'ailleurs modeste qui s'ouvre par la soutenance d'une thèse sur la génération des éléments anatomiques où l'on trouve sans doute plus de philosophie que de médecine pure, se poursuit par les tâches sans gloire mais combien méritoires d'un médecin sans orgueil dans un arrondissement du Paris de l'Empire et s'achève dans l'ironie à l'endroit de ceux qui cherchent à le guérir des atteintes du grand âge, en grand vieillard lucide, volontaire et grincheux.

Nous n'aurions pas moins tort de vouloir retracer, dans le corps de cet ouvrage, sa carrière d'écrivain, de sa traduction d'un ouvrage de Stuart Mill sur la *Philosophie de Conte et le Positivisme*, jusqu'à sa belle étude sur *Monet et ses Nymphéas*, en passant par ses recueils d'articles écrits de 1895 à 1903 (*La Mélée sociale*, *Le grand Pan*, *Au fil des Jours* et *Aux Remous de la Vie*), ses recueils d'articles écrits aux heures troubles de l'Affaire Dreyfus (*L'Iniquité, Vers la Réparation, Contre la Justice, Les Juges, Justice militaire, Injustice militaire*), ses recueils de nouvelles : *Au Pied du Sinaï*, illustré par Toulouse-Lautrec, et *Figures de Vendée*, illustré par L. Huart, son roman *Les plus Forts* et la pièce qu'il en tira pour Porel, son *Voile du Bonheur*, un acte qui fut joué à la Renaissance par Andrée Mégard et Gémier sur musique de chambre de Gabriel Fauré, ses œuvres d'après la guerre : *Grandeurs et Misères d'une Victoire*, *La France devant l'Allemagne*, *Au soir de la Pensée* et son *Démosthène* illustré par Bourdelle, sans négliger les quatorze vers qu'il avait écrits en 1867 ou 1868 pour une pièce en cinq actes, *Le Puritain*, dont nous ne connaissons guère que le scénario, ni son acte intitulé *Le Départ pour Cythère*, où il s'agissait de savoir si le mariage ne tue pas l'amour.

Ne sortirait pas moins de l'objet de cette notice un rappel insistant de la carrière du Tigre (ainsi l'avait-on surnommé) dans le domaine de la Presse, ses lettres d'Amérique au *Temps*, ses collaborations au *Matin*, au *Journal*, à la *Dépêche de Toulouse*, à l'*Illustration*, ses activités directoriales ou éditoriales au *Travail*, à la *Justice*, à l'*Aurore*, où il donne son titre : *J'accuse*, à l'article de Zola sur le cas de Dreyfus, au *Bloc*, à l'*Homme libre*, et à l'*Homme enchaîné*,

mais bientôt libéré par son accession au pouvoir.

C'est aussi tout en bref que nous évoquerons sa carrière politique d'adversaire de l'Empire envoyé à Mazas en 1862, de maire de Monmartre en 1870, de député de la Seine à l'Assemblée nationale de 1871, de député du XVIII^e arrondissement de Paris de 1876 à 1885, de député du Var de 1885 à 1893, de victime de Norton réfugiée dans le journalisme de 1893 à 1902, de sénateur du Var de 1902 jusqu'au jour de sa retraite, de ministre de l'Intérieur dans un cabinet Sarrien de 1906, de président du Conseil dans le cabinet suivant (1906-1909), de porte parole du nationalisme intégral de 1909 à 1917, de président de la Commission de la Défense nationale en 1915 et 1906, de Président du Conseil et membre du Comité de guerre interallié du 16 novembre 1917 jusqu'à sa rentrée dans la vie privée après la signature du Traité de Versailles et l'accession de Paul Deschanel à la présidence de la République.

Il ne se concevrait cependant point que la *Biographie coloniale belge* ne cherchât point à préciser et à apprécier les attitudes de l'homme, du politicien, du chef de guerre et artisan de paix que fut Georges Clemenceau, devant les problèmes posés à l'Occident européen par la rencontre en terres incomplètement explorées de la race blanche avec des races de pigmentations autres, autrement cultivées, inférieures surtout par leur moindre rendement et leur moindre armement : la Colonisation. La France et la Belgique se sont rencontrées, affrontées et finalement accordées à trop de reprises au cours de leurs aménagements coloniaux, pour que les attitudes d'un homme d'État français de l'importance de Clemenceau n'intéressent point celui qui étudie notre histoire coloniale.

Ces attitudes d'ailleurs valent certaines leçons et l'art d'élever à soi des peuplades arriérées est un art où l'on a souvent besoin des leçons de l'exemple d'autrui.

Dès ses enfances nantaises, Clemenceau s'était attendri sur le cas de l'Oncle Tom conté par Mrs Beecher Stowe et sur l'atroce complexe de sous-humanité qu'infligeaient aux esclaves les discriminations du monde américain dans l'Amérique anglo-saxonne, du moins. Au cours de son premier voyage aux États-Unis (1868), il avait assisté, sans doute malgré lui, à une scène de lynchage qu'il avait révolté. Aussi bien ses convictions quatre-vingt-neuviennes intégrales ne pouvaient-elles s'accommoder d'aucune atteinte à la Triade révolutionnaire, une et indivisible, de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité. Il n'y avait pour lui d'intelligence possible que dans la liberté, de dignité entière que dans l'affranchissement, d'émancipation vraie sans la propriété, condition de libre vie active.

L'Esclavage était seul, à ses yeux libertaires, responsable et coupable de l'abêtissement des Noirs. Vers la fin de sa vie si remplie et si dense, alors que l'exercice du pouvoir et l'ingratitude des meneurs et des menés qui composent un peuple au temps où nous vivons, lui auront fait admettre que la démocratie ne l'emporte aucunement sur l'aristocratie ou la plutocratie et que de toutes les « craties », seule vaut la théocratie, s'il y a un « théos », le Tigre, à l'occasion de ses voyages en Égypte et jusqu'à Fachoda, aux Indes et aux États-Unis, réaffirmera ses idées cinquantenaires sur les systèmes de colonisation insuffisamment humains et dont la carence en humanisme se traduit, sinon par la brutalité, du moins par des discriminations raciales injustifiables. Il suggère à l'un de ses confidents de raconter au député sénégalais Diagne dont il a fait un sous-secrétaire d'État bien qu'il fût noir comme l'ébène, qu'en Amérique, un *taximan* de couleur ne peut prendre personne en charge tant qu'un « frère » blanc, dans le même *parking* est encore disponible. Il reproche à Lloyd George d'avoir retiré de France certaines troupes hindoues parce que les familles françaises, en les admettant dans leur intimité, choquaient la respectabilité anglaise, et aux occupants britanniques de l'Inde, la violence dont ils usent à l'endroit des natifs.

Ce n'est cependant point par sectarisme de la liberté d'autrui ni par sentimentalisme humanitaire que Clemenceau s'attire la réputation généralement indiscutée d'adversaire de toute politique coloniale. Il a vivement reproché Fachoda à Delcassé, l'abandon du Bec-de-Canard à Caillaux. A Fachoda, en 1920, il constatera que les autorités soudanaises cherchent à retenir au Soudan, à leur retour de la Mecque, les pèlerins de couleur originaires de l'Afrique équatoriale ou de l'Afrique occidentale françaises, et il invitera le gouvernement français à prendre les mesures qui s'imposent pour enrayer ces désertions involontaires d'indigènes particulièrement intéressantes pour la France. Ne les a-t-il pas appréciés au Front de guerre de 1914-1918 et n'en a-t-il pas dit qu'il n'y avait pas un docteur allemand de Berlin ou de Munich qui valût en grandeur et en beauté le dernier des « sénégalais » ? Lors de l'élévation au maréchalat des trois généraux qui furent ajoutés à Joffre, Foch et Pétain, pour qui cette haute dignité militaire avait été rétablie, il n'excepta de sa protestation contre le caractère prématûré de ces promotions que celle de Lyautey, à qui nous devions, disait-il, le Maroc. En Inde, il regrette que les attitudes britanniques envers les indigènes fassent prévoir une prochaine séparation, que celle-ci puisse se produire avant que les hindous n'aient fait un suffisant apprentiss-

sage de la liberté, craignant de surcroît d'une crainte quasi prophétique que la séparation de l'Inde et des Anglais n'entraîne à bref délai la perte pour la France de son empire indo-chinois.

On voit assez que l'« anticolonialisme » qui fit prendre position, et quelle position ! à Georges Clemenceau contre les créateurs de la France d'outre-mer, successeurs, a observé Bainville, des conquérants monarchistes d'Alger, tient uniquement à l'esprit de revanche qui l'avait animé dès l'Assemblée nationale de Bordeaux et l'animait encore, après la Paix de Versailles, au temps où Aristide Briand qu'il n'avait jamais estimé, lui « sabotait », estimait-il, « sa » paix.

C'est parce qu'il voyait dans la politique coloniale de la III^e République une diversion sacrilège au souci de reprendre l'Alsace et la Lorraine, diversion inspirée par Bismarck aux Français dans le dessein de les brouiller avec l'Angleterre à la fois et avec l'Italie, et non par hostilité de principe à toute expansion coloniale ni même par timidité paysanne devant toute aventure, que Clemenceau a prononcé à la Chambre, notamment, ou au Cirque Médran, ses discours mémorables du 10 novembre 1881 sur la Guerre de Tunisie, des 19 et 20 juillet 1882 sur les Affaires égyptiennes, du 3 novembre 1883 sur les Affaires du Tonkin, du 12 décembre 1883 sur les crédits du Tonkin, du 27 novembre 1884 et des 29 et 31 mars 1885 sur les Affaires du Tonkin, du 30 juillet 1885 sur la Politique coloniale et du 26 décembre 1885 sur les crédits du Tonkin ; qu'il renversa Jules Ferry au lendemain des évacuations de Lang-Son, de Dong-Ding et de Than-Moï ; qu'en 1891, il fera observer à Étienne, qui suggère à la France une politique inspirée de l'expansion coloniale allemande, que c'est aux bords du Rhin qu'il s'agit de s'établir.

Mais, une fois l'alliance russe réalisée, l'attitude anticoloniale du Tigre atténua ses rigueurs. Il s'indignera de la cession par Caillaux qui veut, par là, racheter l'hypothèque allemande sur le Maroc, des territoires que leur configuration sur les cartes d'Afrique firent appeler le Bec-de-canard. Il se ralliera sans peine à la décision de Poincaré de ne rien céder à Djibouti pour obtenir un concours militaire de troupes éthiopiennes en 1918. Il se montrera soucieux, comme on l'a vu, de conserver leur populations musulmanes aux colonies de l'Afrique française qui avoisinent le Soudan. Il redoutera, on l'a vu également, les conséquences lointaines, douces, mais trop possible des maladresses anglaises en Inde pour la pérennité de l'Empire de la France sur le delta indo-chinois et reconnaîtra sans peine qu'il fut parfois injuste envers les bons français que furent les Faidherbe,

les Négrier, les Gallieni, les Lyautey, les Gouraud, les Mangin, les Marchand et tant d'autres.

Cependant, et même quand il aura recours au magnifique réservoir d'officiers de premier ordre et de troupes de choix qui méprisent la mort, qu'est l'Afrique française, il restera celui pour qui la France prime tout. Il reconnaîtra, certes, que les Colonies lui ont donné Mangin et tous ces malgaches et tous ces sénégalais qu'il a vu passer en camions, simples, tranquilles, souriants et qui se battaient comme des lions... Mais, plus métropolitain toujours que colonial, il n'hésitera pas à sacrifier la prospérité d'avenir de cette Afrique française et même les chances de se ravitailler qu'elle présente pour la France au combat, à des recrutements qui s'avèrent excessifs. Il n'hésitera pas davantage à sacrifier à son vœu de rallier des socialistes à son gouvernement, un homme d'avenir aussi exceptionnel que ce jeune gouverneur général de l'A. O. F. Joost Van Vollenhoven qui préférera reprendre sa place de capitaine au régiment colonial du Maroc au Front et s'y faire tuer, au partage de son autorité proconsulaire avec le député sénégalais Blaise Diagne, déjà sous-secrétaire d'État au recrutement et que le Président du Conseil envoyait en Afrique française en qualité de haut commissaire de la République au recrutement. Augoultant, successeur de Van Vollenhoven, déclarera bientôt à Poincaré que Clemenceau est en partie revenu de ses illusions sur les chances de recrutement massif qui s'offrent à Diagne et ajoutera qu'il est regrettable qu'Henri Simon, ministre des Colonies responsable, n'ait demandé que l'avis du Président du Conseil avant d'investir Diagne de ce dangereux mandat.

* * *

L'« anticolonialisme » de Clemenceau comme aussi bien son radicalisme, attirés davantage, idéologiquement, par les critiques adressées en Belgique au Souverain de l'État Indépendant du Congo que par les hommages qui lui étaient rendus, non sans parcimonie d'ailleurs, devaient le détourner de goûter Léopold II. Cela n'empêcha pas celui-ci, peu après la première accession du Tigre à la Présidence du Conseil des ministres français, de se rendre à Paris, de s'y faire annoncer sans autre protocole qu'une carte de visite et de s'y voir recevoir sans peine par Clemenceau qui se montra ce jour-là, à en croire le baron Liebrechts, extraordinairement cordial. Il s'agissait pour le Roi de se justifier auprès du Premier français de certaines accusations qu'il soupçonnait le socialiste belge Lorand d'avoir portées, à Paris, contre lui. Clemenceau reçut encore Léopold II, par la suite, deux ou trois fois. Il le trouvait extrê-

mément séduisant, mais il s'en défiait. Il lui reprochait toujours, en 1926, d'avoir voulu déshériter ses filles au mépris des dispositions du Code civil sur la réserve et la quotité disponible. Il fallut le journaliste Fernand Neuray pour éclairer l'homme d'État français sur les mobiles auxquels obéissait le Roi en laissant à ses filles le double de ce que lui avaient laissé à lui-même ses augustes parents et léguant le surplus à la Belgique à la fois et à sa future Colonie, pour éviter que la majeure partie de ses biens ne passât à des princes étrangers que ses filles avaient épousés ou épouseraient. Clemenceau parut convaincu du droit qu'avait le Roi d'être roi avant d'être père.

* * *

On pourrait nous reprocher dans le monde colonial belge et surtout dans celui de nos anciens combattants en *Deutsch Ost-Afrika*, de ne pas examiner l'attitude du Tigre en 1919, quand se posa le problème de la répartition des colonies allemandes. Nous étions représentés aux débats versaillais qui préparaient la paix, par Jules Van den Heuvel, Paul Hymans et Émile Vandervelde, assistés, dans le domaine colonial, par MM. Octave Louwers et Pierre Orts. Dès la première comparution de notre Délégation devant le Conseil de Dix et si intéressant que fut son exposé, celui-ci ne retint aucunement l'attention de l'assemblée.

« Il était visible, écrira un témoin, que pour cette assemblée, l'intervention belge n'était qu'un intermède prévu et durant lequel on se détendrait l'esprit. M. Lloyd George glissaît des plaisanteries à l'oreille de son voisin. » M. Wilson était distrait et M. Clemenceau ne suivait le débat que pour interrompre l'orateur à chaque fin de phrase en apostrophant l'interprète et lui ordonnant : « Traîvezel !... Enfin, l'exposé terminé, M. Clemenceau, après avoir demandé à la délégation belge si elle n'avait rien à ajouter, se leva et prit congé de nos délégués ». On comprend assez facilement que ceux des Belges qui avaient le plus apprécié le dynamisme clemenciste en 1918 et surtout ceux-là qui avaient obtenu du haut commandement interallié au Cameroun ou en Afrique orientale allemande, après Nzimou et Yaoundé, après Tabora et Mahenge, des congratulations et des distinctions honorifiques de la plus haute éloquence, aient éprouvé quelque désillusion de ce soudain désintéressement.

Après quelques semaines troublées où notre Délégation dut aller aux nouvelles où elle put et se documenter comme elle put, elle apprit que le Traité s'ébauchait et que les Allemands y renonçaient à leurs anciennes colonies en faveur « des principales puissances al-

liées et associées ». Les démarches aussitôt entreprises par Paul Hymans n'eurent aucune efficacité, et, le jour même de la remise du Traité aux Allemands, notre Délégation apprenait que les grandes Puissances fixeraient la répartition des anciennes colonies allemandes et en excluaient la Belgique. Cette décision cruellement égoïste fit sur nous l'effet d'un coup de foudre et Paul Hymans adressa aussitôt la protestation belge au Président de la Conférence de la Paix. Il vit à ce sujet, en outre, et en particulier, Clemenceau, Lloyd George et Wilson et, bientôt de nouveaux entretiens s'instituèrent entre les principaux intéressés, l'Angleterre représentée par Lloyd George assisté de Lord Milner et la Belgique coloniale représentée par Hymans assisté de M. Pierre Orts. Le 30 mai 1919, les parties arrivèrent à s'accorder sur l'octroi à la Belgique d'un mandat de la Société des Nations sur les « sultanats » du Ruanda et de l'Urundi, l'Angleterre n'en conservant pour elle qu'une bande de trente kilomètres sur la rive gauche de la Kagera pour l'ajouter à tout le surplus de la D. O. A. Elle avait opposé ses dépenses en hommes et en livres aux nôtres en héros et en francs. La raison du plus fort... Aussi bien ne pouvions-nous assumer des charges coloniales trop lourdes pour nos épaules, ni faire fi des besoins d'expansion de nos Alliés. Invité à Londres en 1926, Clemenceau déclinerà une invitation à dîner de Lloyd George, mais l'ayant rencontré publiquement, lui reprochera d'avoir cessé d'être l'amie de la France dès le lendemain de l'armistice et Lloyd George lui répondra : naturellement !...

Il ne semble pas que nous eussions pu adresser *mutatis mutandis* le même reproche à Clemenceau. On sait quel était son très légitime chauvinisme français, mais on n'ignore pas davantage ses dispositions d'humaniste à qui rien de l'humain ne peut être étranger. Nous aurait-il gardé rancune des interventions du baron Coppée quelque peu avalisé par Broqueville et de la comtesse de Mérode auprès de sa bête noire : Aristide Briand, ou des interventions du prince Sixte de Bourbon, proche parent de notre reine Élisabeth, auprès de Poincaré et d'autres ? Les démarches de Coppée avaient tourné à rien. Celles de la Comtesse aussi. Le roi Albert lui-même avait sanctionné discrètement l'attitude un peu trop personnelle, peut-être, de son ministre des Affaires étrangères en le faisant passer des Affaires étrangères aux Affaires économiques de la Reconstruction et chargeant Paul Hymans du portefeuille des Affaires étrangères. Poincaré avait pris la défense de la Reine des Belges, en toute sûreté de documentation, dans l'affaire du Prince Sixte qui n'avait d'ailleurs jamais pris prétexte d'aucun mandat de la famille royale belge et Clemenceau s'était

réconcilié de bon cœur avec nos Souverains lors d'une visite au front. Le manque d'ardeur dont fit preuve l'homme d'État à défendre nos vues coloniales à Versailles, s'explique d'ailleurs assez par ceci qu'il avait déjà fort assez à y faire pour y défendre « sa » France dans la répartition des mandats coloniaux et notamment dans celle des mandats en litige en Syrie et en Palestine, à l'occasion desquels il accusa Lloyd George d'avoir usé de faux et, sur sa demande d'excuses, s'offrit à les fournir par l'épée ou le pistolet. En tout cas n'est-il pas douteux que l'homme d'état français ne minimisait point les dommages subis par notre peuple en guerre dans sa chair et ses biens, non plus que la valeur militaire des nôtres sous la conduite de leur Roi. A Jean Martet qui s'étonnait de le voir disposé à acquérir des colonies allemandes, lui qui n'avait jamais pris la Colonisation, il répondait : j'avais la rancune du lâchage du Bec-de-Canard par Caillaux... Et puis, quand un peuple a fait ce que les « boches » ont fait en Belgique et en France, il est mal venu à dire qu'il veut civiliser l'Afrique. Qu'il commence par se civiliser lui-même !

* * *

L'Académie française avait ouvert ses portes en 1919 à celui que le peuple de Paris appelaient le Père de la Victoire, en même temps qu'au Maréchal Joffre. Il n'accepta cet honneur que parce qu'il avait accepté, en d'autres temps, un doctorat *honoris causa* de l'Université d'Oxford. Encore ne l'accepta-t-il qu'à la condition de n'être jamais « reçu » et de ne jamais siéger.

Nous avons cité la plupart des écrits de G. Clemenceau dans le corps de cette notice. Nous n'y reviendrons pas.

Quant à l'iconographie du sujet, elle est trop abondante pour que nous puissions envisager de la détailler ici. Signalons uniquement que les ouvrages de Geffroy, de Neuray et de Poincaré cités ci-après sont illustrés de photographies hors-texte qui présentent le plus vif intérêt.

Disons encore que le fils de Clemenceau, Michel, était capitaine d'infanterie coloniale en 1918.

21 juillet 1954.
J.-M. Jadot.

G. Geffroy, président de l'Académie Goncourt, *Clemenceau*, texte français et anglais, Paris, G. Crès, 1918, pp. 41-45, 45-47, 53-55, 97, 181. — G. Lecomte, *Clemenceau*, Paris, Fasquelle, 1919, pp. 16, 174, 233, 236. — O. Louwers, *Campagnes africaines de la Belgique et leurs résultats politiques*, Bruxelles, P. Weissenbruch, 1921, *passim*. — *Mouvement géographique*, Brux., 1921, pp. 646 et suiv. — P. Daye, *L'Empire colonial belge*, Brux., Le Soir, 1929. — J. Martet, *Le Silence de Clemenceau*, Paris, Albin

Michel, 1929, pp. 53, 135, 262, 306. — J. Martet, *M. Clemenceau peint par lui-même*, Paris, Albin Michel, 1929, pp. 90, 93, 94, 96, 124, 149, 127, 192, 293. — F. Neuray, *Entretiens avec Clemenceau*, Paris, Éd. Prométhée, pp. 19-30, avec préface de L. Daudet, pp. 34, 38, 42, 43. — P. Lyautey, *L'Empire colonial français*, Paris, les Éditions de France, 1931, IX. — Baron Ch. Liebrechts, *Léopold II, fondateur d'Empire*, Brux., Off. de Publicité, 1932, pp. 333. — R. Poincaré, de l'Acad. fr., *Un Service de la France*, IX, *L'année trouble*, Paris, Plon, 1932, pp. 65, 68-69, 84-90, 100-101, 142-143, 167, 188, 204, 208, 284-286, 292, 293, 298, 317, 320, 324, 327, 329, 334, 338, 353, 364 à 369. — X. Victoire e. armistice, Paris, Plon 1933, pp. 14-15, 32, 55-56; 128-131, 147, 151, 154, 157, 166-167, 315, 335-336. — Gén. Mordacq, *Clemenceau au soir de sa vie*, 2 vol., Paris, Plon, 1933, pp. 1, 5, 81, 116, 127, 138, 143, 150. — G. Suarès, *Soixante années d'histoire française*: *Clemenceau*, Paris, les Éditions de France, 1933, pp. 4, 12, 39 et suiv., pp. 44, 71, 112, 152, 163, 176, 188, 247-248, 262. — P. Neuray, *Cassandra*, Brux., N. S. E., 1934, p. 45. — P. Neuray, *Portraits et Souvenirs*, Brux., N. S. E., 1934, p. 62. — P. Daye, *Léopold II*, Paris, A. Fayard, 1934, p. 349. — Ludwig Bauer, *Léopold II le mal-aimé*, Paris, Albin Michel, 1935, p. 194. — J. Bainville, *La troisième République, 1870-1935*, Paris, A. Fayard, 1935, pp. 94, 109, 110, 220, 253, 374. — L. Daudet, *La vie orageuse de Clemenceau*, Paris, Albin Michel, 1938, pp. 40, 51, 57, 64, 217. — Gl. Mangeot, *La vie ardente de Van Vollenhoven*, Paris, Sorlot, 1943, pp. 32, 33, 72, 77, 85, 87. — A. Prévaudeau, *Joost van Vollenhoven, 1877-1918*, Paris, Larose, 1953, pp. 33, 47-58. — *Les Carnets de guerre d'Albert Ier, roi des Belges*, publiés par le Gl. R. Van Overstraeten, Brux., Dessart, 1953, pp. 172-174. — P. Charles, s. j., *Rapport sur le dossier Baert-Léopold II*, in: *Bull. de l'I. R. C. B.*, T. XXV, fasc. 2, 1954, pp. 544, 554 et 555.

CLERCQ (DE) (*Robert-Jean-Marie*), Expert-comptable et directeur de société (Gand, 14.3.1875 — Ixelles, 28.2.1944). Fils de Théophile et de Leideghen, Joanna-Ferdinanda ; époux de Geirnaert, Gabrielle.

A l'âge de quinze ans, De Clercq souscrit un engagement au 1^{er} régiment de ligne, en garnison à Gand. En 1896, il quitte l'armée pour entrer, comme employé-comptable dans une maison d'exportation d'Anvers.

Trois ans après, il s'engage au service de l'État Indépendant du Congo et quitte Anvers le 28 avril 1899. Admis en qualité de commis de 1^{re} classe, il est désigné pour Matadi, où il devra s'initier au service des postes et des télégraphes. Malheureusement, peu après son arrivée, il s'y trouve déjà atteint d'anémie paludéenne à un point tel que les autorités ordonnent son retour immédiat en Europe. Rentré en Belgique le 9 août 1899, il est soigné à la Villa Coloniale de Watermael. Sa convalescence se prolonge jusqu'à la fin de l'année 1900.

Complètement rétabli, il reprend du service à l'É. I. C. mais, cette fois, pour le Comité Spécial du Katanga qui vient d'être créé (19

juin 1900). Parti d'Anvers le 16 février 1901, il est désigné pour le Haut-Luapula qu'il atteint le 21 juin et, le 27 décembre de la même année, il devient chef de poste à Lukafu. En février 1902, il est chargé, avec son compatriote G. Vervloet, qui est venu le rejoindre, d'une mission d'occupation effective et pacifique dans le Haut-Luapula. Il pousse jusqu'à la frontière Sud-Est, où il fonde le poste de Kalonga. En avril 1904, il quitte l'Afrique, fin de terme, après avoir mené à bien sa mission.

Rentré en Belgique, De Clercq, âgé de vingt-neuf ans, épouse à Gand, en février 1905, M^{me} Gabrielle Geirnaert qui lui donnera trois enfants. C'est probablement mû par des considérations d'ordre familial qu'il renonce, momentanément tout au moins, à retourner en Afrique. Cependant, il n'abandonne pas pour autant son activité coloniale. Établi à Gand comme expert-comptable, il y fonde, en 1906, une « Union Coloniale », société commerciale et philanthropique qui se maintiendra jusqu'en 1930, et, le 14 mai 1910, il a l'honneur de soumettre au jeune roi Albert un programme de colonisation du Congo qui lui vaut les félicitations royales.

En mai 1914, il repart pour le Congo, devenu terre belge. Il est chargé de pouvoirs de direction par la société *Union Commerciale Africaine*. Par suite des circonstances de la guerre qui a éclaté peu après, il devient également fondé de pouvoirs du groupe Alberta, en 1917, et de la société « *Chantiers Navals du Stanley-Pool* » à Léopoldville, en 1918.

Dès la déclaration de guerre, il avait voulu rejoindre l'armée belge mais fut prié de rester à son poste par le gouverneur général.

La guerre finie, sa famille va le rejoindre en Afrique. Jusqu'en 1920, il s'occupe des intérêts que les diverses sociétés citées plus haut lui ont confiés, tâche qui n'est pas exempte de soucis, étant donné les difficultés éprouvées par maintes sociétés coloniales par suite des hostilités.

Rentré au pays en mai 1920, De Clercq y est attaché au Service de Contrôle des transports des Régions dévastées, à Roulers. Il y reste jusqu'à la liquidation de cet organisme, en 1922. De 1922 à 1929, nous le retrouvons établi à Gand, en qualité d'expert-comptable.

En 1929, il repart au Congo avec sa famille et va s'installer à Léopoldville comme expert-comptable et se voit fréquemment agréer par le tribunal de première instance de la place.

Mais la crise économique, qui commence alors à sévir avec autant de vigueur en Afrique qu'en Europe, n'épargne pas le vaillant colonial. Elle l'oblige à chercher une situation plus à l'abri des fluctuations des affaires. En août

1932, il est attaché momentanément au service de la Société des Mines d'or de Kilo-Moto, en qualité de comptable, à Nizi, puis en août 1939 il reprend, à Nizi même, une factorerie de la Société du Haut-Uele et du Nil.

Cependant, sa santé et son âge obligent De Clercq, en cette même année 1939, à rentrer définitivement en Belgique. Si les longs séjours qu'il a effectués en Afrique ne l'ont pas enrichi matériellement, il a eu au moins, à sa mort survenue en 1944, la satisfaction d'avoir montré à ses compatriotes ce qu'était un vrai colonial.

Sous son nom ou sous divers pseudonymes, il a écrit quelques récits de voyage qui ont paru, dès 1901, dans une revue annexioniste « *Le Congo Belge* ». Sa famille conserve de lui un journal de route inédit et qui ne manque pas d'intérêt, datant des années 1899 à 1904.

De Clercq était titulaire de la Médaille d'or de l'Ordre Royal du Lion et de la Médaille d'or des Vétérans coloniaux.

18 juin 1954.
A. Lacroix.

Les Vétérans Coloniaux, septembre 1938, n° 9, pp. 9-10. — Journal personnel de Robert De Clercq.

COCK (DE) (R. P. Alphonse), Missionnaire de la Congrégation du C. I. M., Scheut (Saint-Nicolas, 21.5.1867 — Gooreind, 24.8.1912).

Ses études philosophiques et théologiques à peine terminées, il partait, jeune prêtre, pour le Congo, le 6 juin 1892. Il fut assigné à Boma où il assuma la direction de l'école jusqu'au 19 octobre 1893. Malade, il rentra pour quelques mois en Belgique et repartit le 6 juin 1894 ; après un nouveau séjour de deux ans à Boma, il regagna le pays le 15 novembre 1896 et fut choisi par ses supérieurs pour les missions de Chine. En 1897, il était chargé des fonctions de procureur des missions scheutistes à Shangaï.

Publications. — *Over de opvoeding der negers, Annalen Genootschap der H.-Kindsheid*, A. 1, 1894. — *Arbeidsveld der Congregatie van het Onbevlekt Hart van Maria* (Sparrendaal), cfr. *De Cath. Missiën*, XXXIV, 1908. — *Protestantische Prediger im Katholischen Priesterrock*, cfr. *Die Kath. Miss.*, XXX, IV, 1807-08. — Lettre, *Missions de Chine des P. de Scheut*, 1893, p. 326.

9 septembre 1953.
M. Coosemans.

A. Chapaux, *Le Congo, Rozet*, Brux., 1894, p. 835. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. III, p. 1106.

COCK (DE) (Jacques-Paul-Félix), Capitaine-commandant de la Force Publique, chef

de zone (Bruxelles, 17.3.1871 — Bruxelles, 13.12.1943). Fils de Félix et de Walpot, Mina.

Entré comme apprenti à l'âge de quinze ans à l'imprimerie Goossens, à Bruxelles, il y devint ouvrier lithographe et y travailla jusqu'à l'heure du service militaire. Engagé au 2^e régiment d'artillerie et maréchal des logis à la date du 1^{er} octobre 1897, il prit goût au métier des armes et, dès son licenciement, offrit ses services à l'État Indépendant du Congo comme sergent de la Force Publique. Il s'embarqua à Anvers le 6 décembre 1892 et fut désigné le 3 janvier 1893 pour la batterie de Boma. Il y obtint les galons de 1^{er} sergent, le 1^{er} janvier 1894 ; de sergent-major, le 1^{er} juillet suivant ; de sous-lieutenant, le 1^{er} mars 1895.

Embarqué à Boma le 17 novembre 1895 pour rentrer en Europe, il en repartait le 6 avril 1896. Aussitôt arrivé à Boma, il fut dirigé sur la région du Lualaba-Kasai, troublée par les séquelles de la révolte de Luluabourg et divers soulèvements locaux. De Cock arriva à Lusambo le 23 juillet 1896. Il lui fut ordonné d'aller, avec De Besche et une escorte de 150 hommes, rejoindre Michaux à Nyangwe. Mais le 26 octobre, Michaux était invité à tenter un nouvel effort pour dépister les Batetela qui sévissaient en bandes le long du Lualaba et du Lomami et même au-delà vers l'Est. Le 11 novembre, se livrait la bataille de Bena Kapwa, gagnée par Michaux et ses adjoints. De Bena Kapwa, Michaux se rendit à Kolomoni et ce n'est que le 13 novembre que le rejoignit le détachement de Lusambo dont De Cock faisait partie. Toute la colonne Michaux, malgré la famine et la maladie qui la décimaient, poursuivit son action à la recherche des révoltés échappés lors des précédents combats. De Cock, nommé lieutenant, le 1^{er} juillet 1897, fut alors envoyé fonder à Kanda-Kanda, un poste d'observation et de défense éventuelle en cas d'attaque des remuants Kioko. Ceux-ci, à la faveur des troubles engendrés par la mutinerie des Batetela et à l'occasion des expéditions organisées vers le Katanga, provoquaient de nombreux désordres, pillant les missions établies au Kasai et même les postes de l'État. Ils étaient d'ailleurs soutenus et ravitaillés par des trafiquants portugais, qui leur livraient armes perfectionnées et munitions convenables en échange d'esclaves. De Cock et son adjoint Laurent Bollem eurent à sévir contre eux, dès leur installation à Kanda-Kanda. Le 6 février 1898, alors qu'ils ne disposaient que de 69 soldats et de 1.500 auxiliaires noirs, les deux Européens se rencontrèrent avec 13.000 hommes bien armés. Blessé d'une balle à la poitrine, De Cock échappa par miracle à la mort, mais sérieusement atteint,

dut descendre vers Boma le 30 mars et s'y embarqua, le 30 avril, pour l'Europe.

Son 3^e départ date du 6 octobre 1898. On le désigna à nouveau pour le district du Lualaba. Parti de Boma le 30 octobre, il regagna Lusambo et dut aussitôt reprendre son travail d'épuration et de pacification dans la zone voisine. Les Kioko s'étaient repris au jeu des embuscades. Une expédition menée par De Cock et Henrion conduisit à une victoire de l'État, à la suite de laquelle de nombreux esclaves furent libérés. De Cock se vit octroyer les galons de capitaine le 11 novembre 1899 pour sa conduite énergique.

Rentré à Lusambo, il fut nommé chef de cette station le 10 février 1900 et prit le commandement de la zone de Luluabourg le 7 mai suivant. Il rentra en Europe le 22 mai 1902. Partant pour la 4^e fois le 23 octobre 1902, il regagna Lusambo le 13 décembre. Nommé chef de secteur de 1^e classe le 11 novembre 1902, il eut à réprimer la révolte des Bakusu et obtint, avec son habituel doigté et sa tenace énergie, la soumission du Lukengo qu'il força à libérer 500 esclaves. Puis, il descendit fin de terme à Boma en octobre 1905, s'y embarqua le 21 novembre et vint passer son congé régulier en Belgique. Le 12 mai 1906, il recevait sa nomination de chef de zone. Il repartait le 14 novembre 1907, commissionné pour commander provisoirement le secteur de la Lukenie-Tschuppa (14 février 1908). Deux ans plus tard, il prenait la direction du secteur du Haut-Kasai (9 janvier 1910). Il était rentré en Belgique depuis février 1911, quand la guerre éclata en août 1914. Il s'engagea aussitôt au Corps des Volontaires Congolais organisé par Chaltn et préposé à la défense de Namur. Chaltn lui confia comme capitaine-commandant la direction de la 2^e Compagnie.

Le 15 mai 1943, les Vétérans coloniaux fêtaient le 50^e anniversaire de son départ pour le Congo. Il mourut à la fin de cette année 1943, chevalier de l'Ordre royal du Lion, de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre de la Couronne ; porteur de l'Étoile de service en or à deux raies et de la Médaille des Vétérans coloniaux.

17 novembre 1952.
M. Coosemans.

P. Vander Molen, *Mouv. antiescl.*, 1899, p. 236. — Congo, *wekelyksche talk der Belgische Coloniale Belangen*, Mechelen, 1900. — *La Chronique*, 18 octobre 1902. — Van Kerckhoven, *Mouv. des Miss. cath. au Congo*, 1903, p. 3. — *Belgique maritime et col.*, 1905, n° 6 et n° 25. — *Bull. Ass. Vétérans col.*, sept. 1932, p. 17 ; 24 décembre 1943, p. 3. — P. L. Lotar, *Historique du Corps des Volontaires congol.*, Brux. Leempoel, 1937, pp. 17, 25 (portraits), 38. — *La Force publique au Congo, de sa naissance à 1914*, Brux., I. R. C. B., 1952, pp. 374, 494, 530.

COLEAUX (*Vital-Alfred-Joseph*), Directeur de station expérimentale (Philippeville, 14.4.1878 — Etterbeek, 27.1.1926). Fils de Charles et de Warnant, Mélanie.

Dès ses jeunes années, il s'occupait d'agriculture et d'élevage, en particulier de l'élevage du mouton. Président du Comité agricole et du Syndicat d'élevage du canton de Philippeville, membre de la Commission provinciale d'agriculture et de la Fédération syndicale d'élevage de la province de Namur, il remplit plus d'une fois les fonctions de membre du jury dans les concours agricoles wallons. Il était donc particulièrement qualifié quand, à l'âge de 35 ans, il offrit ses services à la Colonie et fut nommé d'emblée chef de culture de 1^{re} classe, dispensé, par A. R. du 3 avril 1913, du stage habituellement imposé aux candidats. Il s'embarqua à Southampton à bord du steamer *Edimburg Castle* le 26 avril 1913. Il débarqua au Cap le 13 mai, séjourna quelques jours en Afrique du Sud pour y visiter des fermes d'élevage du mouton, très nombreuses dans les Karrou, et arriva à Élisabethville le 26 mai. Mis à la disposition du directeur de l'agriculture le 29 mai, il fut désigné pour la station expérimentale de Katentania, sur les monts Bianos, au Katanga. Il y utilisa avec intelligence le capital de son expérience et y acheva son premier terme le 12 décembre 1915. Il fit encore trois séjours dans cette station expérimentale, du 11 avril 1916 au 1^{er} décembre 1918 ; du 9 juin 1919 au 2 décembre 1922 et du 12 août 1923 au 6 juin 1925. Ce dernier terme l'avait fortement débilité et, rentré en Belgique en juillet 1925, il y mourait moins de six mois plus tard.

31 janvier 1953.
M. Coosemans.

Lettre du Ministère des Colonies à l'auteur en date du 30 janvier 1953 (6^e direct. gén^{1^e}).

COLIN (*Jean-Paul*), Magistrat (Bruxelles, 29.7.1889 — Bukavu, 13.10.1941).

Docteur en droit de l'Université libre de Bruxelles, Colin faisait un stage chez le notaire Electors, quand éclata la première guerre mondiale. Il se mit aussitôt, engagé volontaire, au service du Pays.

Licencié au début de 1916, il se fit admettre dans les cadres de la magistrature congolaise en qualité de magistrat à titre provisoire, quitta l'Europe le 28 avril et fut attaché successivement aux parquets de Boma et de Niangara. Nommé par A. R. du 4 février 1919 substitut titulaire du Procureur du Roi près le Tribunal de 1^{re} instance de Buta, la combativité d'un

caractère intègre fortement attaché à la lettre de la Loi lui attira quelques conflits avec des représentants de l'exécutif administratif et quelques mutations. C'est ainsi qu'il fut successivement attaché aux Parquets de Stanleyville, Bandundu et Coquilhatville, ici, avec résidence à Lisala. Il fut ensuite nommé par A. R. du 7 août 1925 procureur du Roi près du Tribunal de première instance de Stanleyville, son ressort comprenant la moitié de la Province orientale, dont il inspecta notamment les districts du Maniema et du Kivu, fin 1927 et début 1928. Rentré peu après en congé, il en revint le 13 juin 1930, juge-président du Tribunal de 1^{re} instance de Luebo. L'année suivante, il perdait une épouse très chère, née Julia de Beaucourt, et sollicitait la faveur de ne plus retourner là où elle avait partagé ses heures et ses difficultés. Il fut alors attaché à la Cour d'Appel d'Élisabethville en qualité de conseiller suppléant, par A. R. du 9 mai 1932. Il y serait nommé titulaire le 15 décembre 1934.

Aussitôt arrivé au Katanga, Colin s'était vivement intéressé aux activités de la Société d'Études juridiques qu'y avait fondée M. Antoine Sohier, alors procureur général près la cour d'Appel d'Élisabethville, actuellement Conseiller à la Cour de Cassation de Belgique et membre du Conseil colonial. Il fut attaché, dès 1933, au Comité de rédaction de la *Revue juridique de Congo belge*, organe périodique de de doctrine, de jurisprudence et de documentation que la Société publiait, et à laquelle s'était annexé le *Bulletin des juridictions indigènes*. Dans le courant de 1935, J. P. Colin deviendrait directeur de la Revue et des éditions de la Société.

C'est alors qu'il publia, en 1936, un *Répertoire général de la Jurisprudence congolaise* (Élisabethville, Éditions de la Sté d'études juridiques, 1936, 500 pp. in-4^o) qui reprenait et complétait fort opportunément l'ouvrage similaire publié par M. A. Sohier en 1930, où les dernières décisions annotées remontaient à la fin de 1927. Le Répertoire de 1936 s'arrêtait en 1934.

Substitut de réserve de l'Auditeur général des troupes coloniales belges, Colin fut remis en activité et nommé auditeur militaire par une ordonnance du Gouverneur général en date du 25 mars 1941. Il rejoignit l'auditeur général et s'en fit hautement apprécier par la lucidité de ses vues et la richesse de sa culture. C'est dans l'exercice de son auditat que il décéda inopinément à Costermansville, le 13 décembre 1941, commandeur de l'Ordre de Léopold II, officier de l'Ordre de Léopold, de l'Ordre de la Couronne et de l'Ordre royal du Lion, et titulaire de l'Étoile de Service en or à multiples raies.

Indépendamment de son *Recueil général de*

Jurisprudence congolaise évoqué plus haut, J. P. Colin avait publié de nombreuses études doctrinales dans la Revue juridique qu'il dirigeait à Élisabethville, et notamment : Le Problème judiciaire au Congo belge, in : Rev. jur., 1933, 49-55 et 97-110 ; De l'indépendance de la Magistrature congolaise, in : Rev. Jur. 1935, 8-15 ; Du traitement de base et de la pension des magistrats, in : Rev. jur., 1935, 81-84 ; De la perception du droit proportionnel de 4 % sur les sommes et valeurs allouées par jugements, in : Rev. jur., 1936, 41-67 ; De l'Entreprise individuelle à responsabilité limitée, in : Rev. jur., 1939, 163-167 ; Des Atteintes portées à la sûreté de l'État, in : Rev. jur., 1941, 1-10 ; Des peines et des fautes militaires graves, in : Rev. jur., 1941, 41-50 ; et Un nouveau décret intéressant la sûreté de l'État, in : Rev. jur., 1941, 50-52.

J. P. Colin était le frère du critique d'art et journaliste Paul Colin, abattu à Bruxelles, en 1944, par le jeune Frêtre qui fut lui-même, de ce chef, passé par les armes par l'occupant Allemand du Pays.

16 juin 1953.
J. M. Jadot.

Article nécrologique non signé et hors pagination in *Rev. jur. du C. B.*, 1941. Souvenirs personnels de l'auteur de la notice.

COLLET (*Octave-J.-A.*), Planteur et écrivain colonial (Bruxelles, 22.1.1864—Ixelles, 17.4.1929).

Né à Bruxelles le 22 janvier 1864, Octave Collet s'engage dans le régiment des grenadiers en 1880, puis, à peine libéré, s'embarque pour les Indes orientales. C'est là, dans le vaste empire colonial hollandais, qu'il s'initie aux problèmes les plus complexes de l'exploitation et de l'administration coloniales. Techniques agricoles et industrielles, organisation et financement des entreprises, droit, sociologie, botanique, aucune science bientôt ne lui est étrangère. Cette formation acquise au contact des réalités explique le caractère positif, la tournure directe de ses manières et de son style.

Rentré en Belgique en 1903, Octave Collet met son expérience au service de l'œuvre coloniale belge. Il publie, dans le *Bulletin* de la Société Belge d'Études Coloniales dont il est l'un des promoteurs, une série d'articles documentés relatifs aux exploitations coloniales : *Le café, Le Tabac, Études pour une plantation d'arbres à caoutchouc, L'étain, Études minières et politiques sur les États fédérés malais*. Plusieurs de ces études furent traduites en anglais et en néerlandais et connurent une large diffusion. Leur but est essentiellement de promouvoir l'exploitation agricole au Congo dont il

étudie les possibilités et prévoit l'expansion. Il y traite, avec une égale compétence, des problèmes techniques et des aspects humanitaires de la colonisation.

Cependant, il a laissé en Asie le souvenir d'un parfait organisateur et, en 1904, appelé pour jeter en Malaisie les bases de nouvelles plantations, il s'embarque à Gênes.

Rentré en Belgique, il entreprend bientôt, pour le compte d'une firme belge, un nouveau voyage en Asie et visite les pays grands producteurs de coprah, produit dont il étudie la commercialisation, étude exposée en 1913 dans son livre *La noix de coco*.

A cette même époque, la Société Belge d'Études Coloniales publie *Études pour la formation d'un capital indigène au Congo* dans lesquelles il envisage la création d'une école des hautes études coloniales et prévoit quelle source de richesses le Congo constituera pour la Belgique.

Menant de front l'étude et l'action, Octave Collet s'était fait également l'actif promoteur de la construction et de l'organisation des Tramways de Bangkok.

En 1914, âgé de cinquante ans, il prend service dans le Corps colonial sous les ordres du colonel Chalstin. Engagé dans les combats pour la défense de Namur, il est blessé, fait prisonnier et emmené en Allemagne. A l'intervention de la Croix-Rouge, il est transféré en Suisse où il restera jusqu'à la fin des hostilités.

La guerre finie, Octave Collet publie une nouvelle série d'études : il y traite de questions monétaires, expose la nécessité d'une caisse de conversion et inspire la création d'une nouvelle unité monétaire, le belgor, qui devint le belga.

En 1925, il publie encore *Terres et Peuples de Sumatra*, ouvrage d'une riche documentation, qu'il présente dans une édition de luxe.

Toujours soucieux d'éclairer le public belge sur les immenses possibilités qu'offre la colonisation et d'éveiller l'intérêt de ses compatriotes pour les questions africaines, il entreprend une vaste synthèse historique, économique et sociologique de la Colonie, qu'il se proposait de publier sous le titre de *L'Encyclopédie du Congo belge*. Cette œuvre gigantesque, il ne pourra l'achever.

En 1929, pour rendre un hommage public à ses mérites, l'Institut Royal Colonial Belge le nomme membre titulaire.

Octave Collet qui s'est toujours ressenti de sa blessure de 1914, meurt le 17 avril 1929.

27 janvier 1953.
E. Van der Straeten.

Publications. — *Le Tabac et sa culture dans les régions équatoriales*, Brux., Falk, 1903. — *Le Café*. — *Étude pour une plantation d'arbres à caoutchouc*,

Bull. Ét. col., Brux., Falk, 1902. — *L'Étain en Malaisie*. — *La noix de coco et son exploitation*, Bruxelles, Falk, 1913. — *L'Île de Java dans la domination française*, Bruxelles, Falk, 1910. — *L'or aux Indes orientales néerlandaises*. — *Le régime foncier de la Colonie du Congo. Une application de l'Art Torkens*, Bruxelles, 1911. — *Étude politique et économique sur le Siam moderne*, Bruxelles, Hayez, 1911. — *Étude sur la Guitra Peteka commerciale*, 1 broch., Bruxelles, Falk, 1902. — *Le Tabac. Sa culture et son exploitation dans les régions équatoriales*, Bruxelles, Falk, 1903. — *Étude sur la Côte orientale de Sumatra. — L'Étain. Étude minière et politique sur les États fédérés malais*, Brux., Falk, s. d. — *L'Hevéa asiatique*, 1 broch., Bruxelles, Falk, 1904. — *Sarawak. Un séjour au pays des Kadjous blancs*, Bruxelles, Hayez, 1910. — *Terres et peuples de Sumatra*, 1925, Amsterdam, 1925. — Nombreux articles dans le *Bull. Soc. Études coloniales*, notamment : « Les dangers de l'invasion jaune au Congo Belge », 1914. — *Encyclopédie du Congo belge (?)*. — *Notes sur le Quinquina*, Congo, 1921. — Notice nécrologique dans *Bull. des Séances de l'I. R. C. B.*, 1931, p. 23, par H. Carton de Tournai. — *L'évolution de l'esprit indigène aux Indes orientales néerlandaises*, Bruxelles, Falk, 1921.

COLLIN (Isi), Écrivain et journaliste (Liège, 25.11.1879 — Uccle, 9.1.1931).

Comme la plupart des écrivains belges ses contemporains, Isi Collin débuta dans les Lettres par des œuvres poétiques relevant d'une esthétique et d'une technique tantôt parnassiennes, tantôt symbolistes : *Des Vers* (1898), *Les Baisers* (Liège, 1898), *L'Étang* (Liège, Gérard, 1900), *La Vallée heureuse* (Liège, A. Bénard, 1903). Mais on lui doit aussi de belles œuvres en prose : *Pan ou l'Exil littéraire* (sans nom d'éditeur ni date), *La divine Rencontre* (Liège, Desoer, 1912), où la prose souvent rejoint la poésie et *Quinze âmes et un mousse* (Brux., Renaissance du Livre, 1928), où l'on trouve le récit plein de fraîcheur d'une croisière accomplie dans les mers boréales à bord d'un chalutier ostendais. Il aborda d'ailleurs également le théâtre dans les dialogues de *La Divine rencontre* déjà évoquée et dans *Sisyphe et le juif errant* (1914) qui fut joué à Londres.

Journaliste, Isi Collin collabora d'abord au *Journal de Liège*, puis, durant la première guerre mondiale et bien qu'il fût spécialement attaché en qualité de volontaire à une usine de munitions de Levallois-Perret, à *l'Indépendance belge* éditée à Londres, à *La Nation belge* fondée vers l'armistice de 1918 par Fernand Neuray, et, enfin, cinq ans avant sa mort, au *Soir*, auquel il donna quasi quotidiennement de courts billets du jour qu'il signait : Compère Guilleri. Les meilleurs de ces billets furent recueillis après sa mort pour être publiés, illustrés par Suzanne Cocq, sous le titre d'*Almanach du Compère Guilleri* (Brux., L'Églantine, 1932).

Les exigences du journalisme contemporain firent Collin voyageur et le conduisirent notam-

ment à la Havane, au Portugal, au Maroc, dans les mers boréales et, enfin, au Congo belge. Il fit en effet partie de l'équipe de reporters envoyés au Congo pour y suivre de près les déplacements du Roi et de la Reine des Belges du 5 juin 1928, date de leur départ d'Anvers, jusqu'au 31 août suivant, date de leur rentrée à bon port. L'équipe se composait notamment de L. Duwaerts (pour l'Agence Belga), de Carlo Goebel (pour le Journal parlé de la Radio), de J. de Badrihaye, d'Isi Collin et, moins officiellement, de F. Van der Linden et de Jacques Crockaert. Ce n'est pas ici le lieu où rappeler, fût-ce assez sommairement ce que fut ce voyage dont le clou devait être l'inauguration du B. C. K. à Élisabethville sous la présidence de Jean Jadot. Seul le *petit Guilleri*, comme on l'appelait au *Soir*, nous intéresse ici.

Disons donc bien vite que Duwaerts, Goebel et notre Isi Collin firent jouer à bord du *Thysville*, le lendemain du passage de la Ligne, une revue dont certain Joë Maere qui avait déjà mis en musique un *Domine salvum fac regem* de circonstance écrit par Mgr de Hemptinne, écrit la partition, et venons-en à la suite publiée de ses articles de reportage. A vrai dire, le petit nombre de ces articles surprend, d'autant plus que la plupart d'entre eux ne furent publiés qu'après le retour des Souverains au Pays. Faut-il expliquer le fait par une difficulté éprouvée par Collin, poète parnassien et ciseleur d'œuvrages délicates mais brèves comme sont ses billets, à écrire hâtivement sur un sujet trop neuf de longues divagations ? Il est à remarquer que dès le 3 septembre, Guilleri redonna son propos quotidien. Ou bien sa tâche fut-elle d'avance limitée par ses maîtres du *Soir*, à qui, vers le temps même du voyage royal, Pierre Daye et Aline Burls adressaient de copieux reportages africains et même congolais ? Ou bien encore, l'équipe des journalistes se vit-elle empêchée d'accompagner nos Princes dans le détour qu'ils firent dans les deux Uele et leur desciente du Fleuve de Stanleyville à Coquilhatville et leur raid en avion du chef-lieu de l'Équateur à Boma, soit que le détour rappelé eût été réellement imprévu, soit qu'il eût été motivé par de pétulantes indiscretions d'un jeune publiciste qui n'était pas Collin.

Rentré au pays, Isi Collin se reprit à ses tâches quotidiennes, journalistiques, littéraires et académiques parfois. Le 9 janvier 1931, comme il venait de prendre séance à l'Académie Picard, il se sentit soudainement indisposé. Son confrère Richard Dupierreux se mit en devoir de le reconduire chez lui, mais en route, dans le taxi, victime d'une embolie, le malade s'éteignit dans les bras de l'ami. Le *Soir* du 11 janvier 1931 lui consacra un long adieu en première page de ses éditions.

Il importe sans doute aux lecteurs de cette notice de connaître la date des numéros du *Soir* où parurent les articles congolais de l'écrivain. On les trouve dans les numéros du 26 juin (A bord du *Thysville*), du 25 juillet (Arrivée à Boma), du 26 juillet (Inauguration du monument du roi Léopold II à Léopoldville), du 9 août (Le bateau du Roi sur le sable), du 25 août (Les trains de l'inauguration), du 4 septembre (La machine à vapeur et la forêt, les postes à bois du Fleuve, César, lion du Roi) et du 19 septembre 1928 (La féerie congolaise et le cinéma).

J. M. Jadot.
15 juillet 1953.

Liebrecht, H., *Histoire de la Littérature belge d'expression française*, Brux., Vanderlinde, 1910, p. 329. — Charlier, G., *Les Lettres françaises de Belgique*, Brux., Renaiss. du Livre, 1937, p. 75. — Doutrepont, G., *Histoire illustrée de la Littérature française de Belgique*, Brux., Didier, 1939, pp. 319, 379. — Hanlet, C., *Les Écrivains belges contemporains*, Liège, H. Dessain, 1946, II, pp. 808-809. — *Le Soir*, Brux., 1928 et 1931, numéros cités dans le texte de la notice. — *La Tribune congolaise*, 15 janvier 31. — *Almanach du Soir*, 1932, p. 234. — Souvenirs personnels de l'auteur de la notice.

COOPMAN (*Polydore*), Agent commercial (Saint-Gilles, Bruxelles, 11.7.1875 — Evere, 9.11.1908).

Engagé par la Société Anversoise du Commerce au Congo, il s'embarqua le 8 juin 1899. Désigné d'abord pour diriger le poste de N'Deke dans la Mongala, il commanda ensuite celui de Gali. Lors du procès de la Mongala ouvert à Boma à la suite d'accusations portées contre des agents de l'État prévenus de sévices graves envers les indigènes, Coopman fut le seul témoin blanc appelé à la barre. Fin de terme, il quitta le Congo le 20 juillet 1902. Il mourut en Belgique six ans plus tard.

17 janvier 1953.
M. Coosemans.

COOREMAN (*Gérard-F.-M.*), Minister (Gent, 25.3.1852 — Brussel, 2.12.1926).

Cooreman deed zijn humaniora aan het St-Barbara-College te Gent. Hij volgde de cursussen van filosofie aan het College « Notre-Dame de la Paix » te Namen, en studeerde rechten aan de Universiteit te Gent.

In 1875 behaalde hij, met onderscheiding, zijn diploma van Doctor in de rechten.

Cooreman behoorde tot het bestuur van de voornaamste Gentse financiële en industriële vennootschappen, terwijl hij ook behoorde tot vele filantropische, burgerlijke en poli-

tieke instellingen. Hij hield voordrachten voor de literaire sectie van de Katholieke Kring van Gent en was één der stichters van de *Magasin Littéraire*. Daarbij was hij medewerker aan verschillende politieke en financiële uitgaven.

Op 14 juni 1892 werd Cooreman tot Senator voor het arrondissement Gent verkozen. In 1898 werd hij benoemd tot Kamerlid voor hetzelfde arrondissement.

Hij was voorzitter van de Commissie, belast met de studie van de wederinrichting van het armbestuur.

Op 24 januari 1899 werd Gerard Cooreman aangesteld tot Minister van Nijverheid en Arbeid. Deze post zou hij niet lang bezetten, want op 5 augustus van hetzelfde jaar diende hij zijn ontslag in.

Op 27 mei 1900 werd hij herkozen tot Kamerlid voor het arrondissement Gent-Eekloo.

Op 16.1.1908 werd Cooreman aangesteld tot voorzitter van de Kamer van Volksvertegenwoordigers. Dit ambt zou hij ononderbroken waarnemen tot op 14 november 1911. Op 23 februari 1912 werd hij door de Koning benoemd tot Minister van State. In 1912 beklem hij, voor de buitengewone zittijd, terug de voorzitterszetel van de Kamer van Volksvertegenwoordigers. Op 31 mei 1918 werd hij Minister van Economische Zaken, terwijl hij, in juni 1918, de Broqueville als eerste Minister opvolgde. Bij de bevrijding van het grondgebied nam hij ontslag.

Weinigen hebben een zo schitterende politieke loopbaan gekend als Cooreman. Hij was, door vriend en tegenstander, steeds even graag gezien. Daarvan getuige de redevoering van Griffier Pauwels, naar aanleiding van de 25^e verjaring van zijn ambtsaanvaarding.

« Niemand kon, als de heer Cooreman, onaan-» genome incidenten voorkomen, dank zij zijn » gulle hartelijkheid. Zijn overredende en sus-» sende tussenkomst steeds met een mop gekruid, » had gauw voor gevolg dat de tegenstrevers » wier ideeën met felheid tegeneen aanbotsen, » de vlag streken ».

Met burggraaf Simonis, voorzitter van de Senaat, zat Cooreman de plechtige vergadering voor van de verenigde kamers, met het oog op de eedaflegging van koning Albert, op 23 december 1909.

Cooreman was een psycholoog. Hij kende de mensen door en door. Hij bezat de kunst om rond zich een aangename omgeving te scheppen. In het parlement kwamen al zijn tussenkomsten juist op het gepaste ogenblik.

Op koloniaal gebied is het werk van Cooreman niet minder belangrijk geweest. Hij was voorzitter van de « Union Coloniale » en van het Tweede Belgisch Koloniaal Congres. Tij-

dens zijn openingsrede van dit Congres zegt hij ondermeer :

« Notre œuvre coloniale et son renom auraient tout à redouter d'un afflux de collaborateurs qui ne lui apporteraient qu'un encombrement de mediocrités sans aptitudes suffisantes et sans moralité de bon aloi. Le nombre doit y être, mais avant tout la valeur. Il incombe à la métropole d'aviser, pour le bien de sa colonie, tout ensemble au recrutement de la force numérique et à la formation de capacités adéquates, si elle veut tenir solidement sa situation au Congo et faire honneur à ses devoirs de grande puissance coloniale ».

Op dezelfde zitting zou M. Carton, toenmalig Minister van Koloniën van Cooreman getuigen :

« Je serai l'interprète de toute cette assemblée en exprimant notre reconnaissance à son éminent Président, à celui qui, grâce à sa haute autorité et à sa grande compétence, a été l'animateur des travaux comme il est le réalisateur du magnifique congrès qui s'ouvre aujourd'hui : M. le Ministre Cooreman ».

Cooreman was drager van verscheidene eretekens. Hij stierf op 2 december 1926.

Gerard Cooreman was de auteur van de volgende publicaties :

Le Congo belge au Parlement (Discussion des budgets coloniaux de 1922) (Société Belge d'Études et d'Expansion, Liège, n° 40, octobre 1922, pp. 229-242). — *Belgique et Congo. Réalisation d'une idée royale* (*Le Congo Belge*, Supplément au n° de juin 1924 de la *Vie technique et Industrielle*, Paris, pp. 5-18, ill.). — Cooreman et Louwers, *Rapport du bureau du Comité permanent du Congrès National sur la question de l'enseignement au Congo* (Revue Congo, Bruxelles, 1922, II, pp. 165-215).

30 juli 1953.
R. Bonnaerens.

Le Parlement belge, Bruxelles, Société Belge de Librairie, 1901, p. 257. — *Le Bien public*, Gand, 73^e année, n° 339-340, 5 et 6 Dec. 1926, p. 2. — *Le Parlement belge*, La chambre des Représentants, Bruxelles, *Notre temps*, 1938, pp. 60-61. — *La Bibliographie nationale*, Bruxelles, P. Weissenbruch, 1886, T. 1, p. 307. — *La Libre Belgique*, Bruxelles, 43^e année, n° 338, 4 déc. 1926, p. 1. — *La Tribune congolaise*, Bruxelles, 15 février 1926, p. 1; 15 décembre 1926, p. 3. — Pierre Daye, *Léopold II*, pp. 503, 508. — Van Iseghem, *Les Étapes de l'annexion du Congo*, Bruxelles, 1932, pp. 84, 92 et 103. — *II^e Congrès colonial belge*, Comptes rendus et Rapports, Bruxelles, Lesigne, 1926, 443 pp.).

CORIN (*Simon-Gabriel-E.-L.*), Docteur en médecine (Malstatt-Burbreck, Allemagne, 23.10.1884 — Kinshasa, 8.8.1916). Fils d'Antoine et de Vollant, Célinie.

G. Corin obtient le diplôme de docteur en médecine chirurgie et accouchements à l'Université de Liège le 23 juillet 1908. Il entre au service du gouvernement du Congo en qualité de médecin de 2^e classe le 30 juillet 1910.

Il fait un premier terme de deux ans à Léopoldville. Au cours d'un deuxième terme il réside successivement à Léopoldville, Boma, Lisala et Irebu. C'est à ce camp d'instruction qu'il contracta un paludisme malin auquel il succomba le 8 août peu de jours après son évacuation à Léopoldville. G. Corin avait été commissionné en qualité de médecin de bataillon avec assimilation de capitaine commandant de la Force Publique pendant les périodes du 28 août 1914 au 8 mai 1915 et du 13 février 1916 au 8 août 1916. Le service médical a perdu en G. Corin un clinicien de valeur animé d'un esprit scientifique qui faisait présager un bel avenir.

A Léopoldville il avait collaboré avec les médecins du laboratoire Broden, Rodhain et Dubois ainsi qu'en témoignent les publications dont nous faisons suivre la liste.

A. Broden, J. Rodhain et G. Corin, *Le salvarsan et la trypanosomiase humaine*. Arch. Schiff. u. Tropenhygiène, t. 16, 1912. — Corin, G., *Présence de larves de porocéphales chez Tragulaphus scriptus*, Bull. Soc. Pathologie Exotique, t. 7, 1914, p. 502. — A. Dubois et G. Corin, *Rapport sur une petite épidémie de béribiéri à Bohala*, Bull. Soc. Pathologie Exotique, t. 7, 1914, p. 402.

20 mars 1953.
J. Rodhain.

CORNETTE (*Henri-François*), Mécanicien (Bruges, 23.6.1847 — ?). Fils de Joannes et de Hubert, Rosalie.

Engagé au service de l'État Indépendant du Congo en qualité de mécanicien, Cornette s'embarqua à Anvers le 17 octobre 1885, à bord du *Dunrobin Castle* qui se rendait à Southampton avant de gagner l'Afrique, où il arriva dans le courant de novembre. Attaché à la flottille du Bas-Fleuve, il fit maintes fois le voyage d'Isangila à Manianga. Souffrant de fièvres fréquentes, il tomba gravement malade après un peu plus d'un an et demi de séjour au Congo, et les médecins l'obligèrent à regagner l'Europe.

Il est rentré définitivement en Belgique le 8 août 1887.

8 décembre 1948.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 327.

COSTANTINIDI (*Constantino*), Médecin (Sassari, Sardaigne, 26.8.1875 — Sassari, 22.2.1937). Fils de Giorgi.

Docteur en médecine de l'Université de Turin, 1904. Diplômé de l'École de Médecine tropicale de Bruxelles, le 15 juillet 1908.

Le docteur Costantinidi effectua au service du Gouvernement 6 séjours d'une durée totale de plus de 17 ans. Relevé pour raison de santé le 31 août 1929, il se retira en Sardaigne, pour y jouir de sa pension.

Il passa ses deux premiers termes dans la zone équatoriale de la Maringa-Lopori.

Durant son 3^e séjour, il fut d'abord désigné pour le camp d'Irebu, mais ne tarda pas à rejoindre le corps expéditionnaire belge en Afrique orientale allemande, le 14 juillet 1915. Il resta au service médical des troupes jusqu'au 15 mai 1919.

Il passa ses termes suivants à Rutshuru, puis dans le district de la Lulanga et enfin, à Sandoa, dans le Katanga, jusqu'au 13 mars 1929.

Tous ceux qui s'adressèrent à lui, reconnaissaient au Dr Costantinidi des qualités professionnelles étendues et surtout un dévouement inlassable.

Il était porteur de nombreuses distinctions honorifiques qu'il mérita aussi bien dans ses fonctions civiles que militaires (officier de l'Ordre royal du Lion et de la Couronne, chevalier de l'Ordre de Léopold).

2 août 1952.
A. Duren.

COUSOT (M.-J.-A.-Georges), Docteur en médecine, membre de la Chambre des Représentants, sénateur provincial (Dinant, 22.5.1857—Dinant, 22.10.1927). Fils de Théodule et de Destrée, Eugénie.

Le médecin dinantais Cousot qui serait longtemps président de la Commission médicale provinciale de la Province de Namur, était entré très jeune dans la vie politique de son arrondissement par sa prise de position dans les rangs de l'Association conservatrice et constitutionnelle de cet arrondissement, où il ferait plus tard, et l'un des premiers, figure de jeune droitier, le terme de démocrate chrétien étant encore suspect dans la plupart des milieux catholiques du Pays. Il était échevin de sa ville natale et conseiller provincial depuis dix ans déjà quand le corps électoral de l'Arrondissement de Dinant l'envoya siéger à la Chambre des Représentants le 27 mai 1900. Il y siégea jusqu'au 5 avril 1925. Le 15 avril suivant, il serait nommé sénateur provincial et le resterait jusqu'à sa mort. Il avait pris sa part, en 1914, des cruelles épreuves infligées à la ville de Dinant par les armées allemandes.

A la Chambre des Représentants, Georges Cousot fut toujours un ardent partisan de la reprise du Congo par la Belgique, non sans quelque mérite de clairvoyance et d'indépendance d'ailleurs, l'Évêque de Namur de l'époque

passant, à tort ou à raison, pour peu « léopolgien » et l'opinion publique, dans son diocèse, étant loin de témoigner à l'œuvre du Roi une admiration unanime. Le représentant dinantais prit la parole sur le sujet congolais en 1906, lors de l'interpellation adressée par Émile Vandervelde et Paul Hymans au Ministre des Affaires étrangères au sujet de la lettre royale du 3 juin, et en avril 1908, dans la discussion générale du projet d'annexion. « Chaque nation, disait-il, a un devoir à remplir. Dans le dessin provisoire, notre tâche à nous consiste à faire surgir, dans le centre de l'Afrique, au lieu de la barbarie et de l'erreur, le flambeau de la Vérité et de la Civilisation. Sachons le remplir ! » Cousot était à sa mort commandeur de l'Ordre de Léopold, titulaire de la Croix civique de 1^{re} classe et de la Croix civique 1914-1918 de la même classe, porteur de la Médaille commémorative du règne de Léopold II et de la Décoration spéciale de Mutualité.

5 juillet 1953.
J. M. Jadot.

Mouvement géogr., Brux., 1906, p. 632. — *Annales parlementaires*, 1908, passim. — Van Iseghem, A., *Les Étapes de l'Annexion du Congo*, Brux., Off. de Publicité, 1932, pp. 77, 94. — *Almanach royal*, 1890, 1900, 1910, 1926. — Souvenirs personnels de l'auteur de la notice.

COUTURIEAUX (Albert-Ch-J.-B.-A.), Officier de la Force Publique (Bruxelles, 4. 3. 1886 — Pinga, 17.3.1926).

Fils d'officier, il s'engagea en 1903, entra à l'École Militaire le 18 décembre 1906 et partit pour le Congo en qualité de lieutenant le 28 décembre 1912. Il fut promu capitaine le 15 novembre 1915. Il mena au front, qu'il atteignit dès le 10 octobre 1914, une compagnie de marche des Uele et participa dès lors à la défense des postions N. du Kivu et à la Campagne de Tabora.

Citation : « Avoir soutenu avec son peloton, le 1^{er} janvier 1915, à Chahafi, un combat acharné contre une colonne ennemie très supérieure en nombre et l'avoir contrainte à la retraite ».

Rentré en congé après la victoire de Tabora, Albert Couturieaux, nommé commandant à la date du 1^{er} septembre 1916, repartit pour l'Afrique successivement le 11 juin 1918 et le 10 juillet 1923. Il décéda au camp de Pinga (Ituri) le 17 mars 1926.

Cet officier distingué par l'intelligence était fort connu, dans la Province orientale et au front, sous le nom de *Bango Moke*.

27 janvier 1953.
L. Anciaux.

COUVREUR (*Auguste-Pierre-Louis*), Economiste parlementaire (Gand, 24.10.1827 — Bruxelles, 24.4.1894).

Économiste et publiciste distingué, il était le correspondant bruxellois du *Times*. Libre échangiste convaincu, il avait pris part à la fondation de l'Association pour la réforme douanière et à celle de l'Association internationale pour le progrès des sciences sociales.

Les électeurs de l'arrondissement de Bruxelles l'envoyèrent à la Chambre des Représentants lors des élections du 11 août 1864 et il les y repréSENTA jusqu'aux élections du 10 mai 1884. Il avait même été porté à la seconde vice-présidence de la Chambre le 22 mars 1881.

En 1876, il avait pris part à la Conférence de Géographie réunie à Bruxelles à l'initiative de Léopold II, et avait, au cours des années qui suivirent, défendu les initiatives du Roi dans le domaine de la prise en tutelle des populations négro-africaines du Bassin du Congo, par la parole et par la plume, avec autant d'énergie que de conviction et autant de succès que de persévérance. En 1884-1885, tandis que les diplomates délibéraient à Berlin sur le régime international à conférer au Bassin litigieux, Strauch, Pirmez et Couvreur, fondés de pouvoir de l'A.I.A., poursuivaient, à Bruxelles, la reconnaissance de cet organisme par les Puissances et la délimitation de ses frontières. C'est encore Couvreur qui négocia avec la France, au nom du Roi-Souverain, la délimitation de la frontière Gabon-Congo dans le Bassin du Niari-Kwili.

Couvreur mourut à Bruxelles peu après avoir été porté, le 20 février 1894, à la présidence de la Société d'études coloniales dont le siège fut établi à l'Hôtel Ravenstein.

23 octobre 1952.
M. Coosemans.

L. Hymans, *Histoire parlementaire de la Belgique de 1830 à 1880*, Brux., Bruylants et Christophe, 1880, 5 vol., IV et V, passim voir table. — *Mouvement géogr.*, Bruxelles, 1894, 21c, 37a ; 1901, p. 584. — A. Wauters, *État indépendant du Congo*, Brux., 1899, p. 33. — D. Boulger, *The Congo State*, London, 1898, II, p. 384. — G. Harry, *Mes mémoires*, Brux., 1927-30, I, pp. 54, 103. — Liebrechts, *Léopold II, Fondateur d'empire*, Brux., 1932, p. 13.

CRAUWELS (*Joanna*) en religion sœur *Vincentia* des Sœurs du Sacré-Cœur de Marie de Berlaer (Bergerhout, 8.10.1873 — Amadis, 13.1.1904).

Sœur Vincentia faisait partie de la première caravane des Sœurs du Sacré-Cœur de Marie qui s'embarquèrent le 31 août 1899 pour les missions du Congo où elles étaient appelées pour coopérer aux travaux apostoliques des

Prémontrés. Elle fut même l'une des premières femmes blanches qui atteignirent l'Uele.

Se dépensant sans compter au service des Noirs, elle s'occupa spécialement d'enseignement et du soin des malades. Elle est morte à la tâche le 13 janvier 1904.

26 mars 1947.
A. Lacroix.

A nos héros coloniaux morts pour la Civilisation, p. 251. — D. Rinchon, *Mission belges au Congo*, Brux., 1931, p. 40. — *Mouvement antiesclavagiste*, 1904, p. 129.

CRAWFORD (*Daniel*), Missionnaire protestant (Gourock, Grande-Bretagne, 7.12.1870 — Luanza, Congo belge, 3.6.1926). Fils d'Archibald et de McKenzie, Mary

Après une jeunesse besogneuse, Crawford se découvrit la vocation de pasteur vers 16-17 ans. Recrue précoce du missionnaire F. S. Arnot, il s'embarqua pour l'Afrique, en mars 1889, avec quelques autres « frères » de la mission *Plymouth Breathing*. Arrivé à Benguella le 9 mai 1889, Crawford atteignit N'Kulu, la résidence du potentat Msiri dix-huit mois plus tard. Là, au cœur du Katanga, 404 jours durant, Crawford et ses compagnons allaient connaître un séjour plein d'apprehensions. Considérés, lui et ses amis, comme les « esclaves blancs » du despote Muyeke, il réussit néanmoins à acquérir une certaine influence sur Msiri et à s'opposer à plusieurs décisions criminelles du chef. Le petit groupe de missionnaires anglais assista aux événements politiques et à la tragédie qui mirent fin à l'empire de Msiri. Il était présent à Bunkeya lorsqu'y arrivèrent successivement les expéditions belges des Le Marinel, Delcommune, Stairs et Bia.

Entre-temps, Crawford avait entamé sa mission évangélique et s'était mis à l'étude des dialectes indigènes. En juin 1891, la petite communauté, quittant Bunkeya, s'installa à l'ombre protectrice du fort de Lofoi, poste militaire fondé par Le Marinel et confié à la garde de Legat et Verdick. De là, les missionnaires purent visiter les villages de la Lufira et de la Kasanga.

En 1892-93, Crawford fit des reconnaissances au nord, au sud et à l'est de Lofoi. Le 30 août 1892, Bia mourut à Tenke dans les bras du missionnaire. C'est en 1893 que Crawford décida de transférer sa résidence au lac Moero. L'installation commença en 1894, à Luanza, sur les bords du lac. A cette époque, il avait déjà prêché l'Évangile à huit peuplades et avait considérablement enrichi ses connaissances linguistiques. Ayant reçu des renforts d'Europe, il put songer à étendre l'action missionnaire. A la fin de 1896 fut fondée la mission de Mwena,

au sud de Lofoi, et, en septembre 1897, un poste missionnaire fut établi aux chutes Johnston sur le Luapula. Crawford, qui avait épousé Miss Grace Tilsley à Blantyre, le 14 septembre 1896, établit des gîtes d'étape dans les villages du lac. Ilaida le Belge Fromont à s'installer à Pweto. Des indigènes vinrent, de plus en plus nombreux, s'installer sous son egide à Luanza, qui devint bientôt une agglomération relativement importante. Un bateau fut lancé sur le Luapula. A la fin de 1897, Crawford et sa femme se rendirent à la tombe de Livingstone, à Ilala, au sud du lac Bangwelo. Un an plus tard, un fils naissait à Luanza, le premier enfant européen né au Congo.

A la fin de 1898, il avait conçu un programme d'évangélisation assez ambitieux. Depuis les stations de Luanza, de Mwena et des chutes Johnston, il espérait pouvoir porter la Parole de Dieu aux Basanga, Balamba, Balomotwa, Babemba, Balunda, Baushi, Bashila et Baluba, en somme chez l'ensemble des peuplades du Katanga. Mais il ne reçut jamais le personnel missionnaire nécessaire pour mener à bien cette énorme tâche.

De 1900 à 1902, éprouvé par la mort de son fils et de plusieurs de ses « frères », il mit au point une traduction de la Bible en dialecte luba, ouvrage pour l'impression duquel le Dr Laws, de la *Livingstonia Mission* avait promis son concours. En somme, avec le début du siècle s'achevait l'époque « pionnière » de sa carrière. Celui-ci, dès lors, s'efforça, en dépit des plus grandes difficultés, d'affermir et d'étendre son œuvre d'évangélisation. Une nouvelle mission s'ouvre à Koni, sur la Lufira. Plusieurs *Bible-Schools* sont créées, qui deviennent des centres de rayonnement de la pensée évangélique. Il y en aura une dizaine en 1910. En outre, depuis 1907, Crawford dispose d'une petite imprimerie et diffuse des hymnes et des textes d'éducation. Il noue d'excellentes relations avec le major Wangermée, représentant en Afrique du Comité Spécial du Katanga.

En 1910, il commençait à voir son œuvre porter ses fruits. Il avait eu l'honneur, l'année précédente, de recevoir la visite du prince Albert de Belgique. Les conversions étaient de plus en plus nombreuses et plusieurs chefs indigènes prenaient conseil à Luanza. Aussi, put-il croire le moment venu de rentrer en Europe après 22 ans d'absence. Reçu à Élisabethville, le 13 mars 1911, par le gouverneur Wangermée, il prit le train du Cap, visita les principaux centres de l'Afrique du Sud et s'embarqua pour l'Angleterre avec sa femme.

Durant son séjour au pays natal qui dura deux ans, Crawford fit de nombreuses conférences et publia un livre sur sa vie en Afrique, *Thinking Black*, qui connut un gros succès.

Puis ce fut un voyage en Amérique, où il resta huit mois (octobre 1913-juin 1914). Là aussi, il fit plusieurs causeries et eut des entretiens avec des personnalités du monde de la politique, de la religion et de la science. De l'Amérique, il gagna Honolulu, l'Australie où il visita plusieurs villes, et, enfin, l'Afrique du Sud où il débarqua au début de 1915. Il rejoignit alors le Katanga, où il constata les changements profonds intervenus depuis son départ dans la structure politique, économique et sociale. Il ne devait plus revoir l'Europe.

De 1915 à 1926, il lutta pour étendre encore l'action évangélique des missions et des *Bible-Schools*, dont le nombre avait encore augmenté. Mais il trouva cette fois, sur son chemin, un rival de taille dans les nombreuses missions catholiques qui s'installaient un peu partout, et notamment à Lukonkolwa et à Pweto, dans la principale zone d'action de Crawford. Entretemps, toutefois, de nouveaux centres évangéliques s'étaient ouverts à Mulongo (1912), Bunkeya (1913), Fort Rosebery (1919) et Mbende (1922). Individualiste convaincu, il n'apprécia pas la constitution, en 1923-24, de la *Garengane Evangelical Mission*, sorte de fédération de missionnaires indépendants au Katanga. Cette désapprobation n'entacha pas son prestige, qui était grand auprès des autres missions, comme la *London Missionary Society*, la *Board of Foreign Missions of the Methodist Episcopal Church* et la *Congo Evangelistic Mission*, qui toutes le considéraient un peu comme leur « évêque ».

Dans ses dernières années, Crawford travailla à une traduction de l'Ancien Testament, qui fut terminée le 31 décembre 1925. Il publia un second livre de souvenirs, intitulé *Back to the long Grass. My Link with Livingstone*. Le 29 mai 1926, il se blessa à la main gauche. En dépit du dévouement de sa femme et du médecin mandé spécialement de Pweto, il mourut de la gangrène du bras, le 3 juin 1926. Il fut enterré à Luanza, où reposaient déjà beaucoup de ses collaborateurs.

Linguiste éminent, Crawford avait appris avec une étonnante facilité une douzaine de dialectes bantous, dont le Luba, le Hemba, le Shila et le Swahili. Ses œuvres religieuses comportent des sermons, des hymnes, des traductions en Luba des Evangiles de Marc et Jean, de l'Ancien et du Nouveau Testament, ces deux derniers textes publiés par la *National Bible Society of Scotland*. Ses œuvres profanes comprennent, outre les deux volumes de mémoires cités plus haut, une correspondance fort nombreuse dont plusieurs extraits furent publiés, de son vivant déjà, dans des revues anglaises.

Comment, du point de vue belge, juger l'œuvre de Crawford ? La personnalité du mis-

sionnaire a fait l'objet d'opinions très diverses. Certains auteurs ont été jusqu'à l'accuser d'espiionage au profit d'une puissance étrangère. Nous ne pouvons souscrire à un tel jugement, qui ne repose, d'ailleurs, sur aucun argument sérieux. Selon des Belges dignes de foi, qui ont pu, sur place, juger l'œuvre et l'homme, il était un homme sincère, honnête et bon. Il a eu les réactions normales d'un Anglais, qui n'a pas vu d'un fort bon œil le Katanga échapper, en 1891, à l'influence britannique. Aussi sa préférence va-t-elle à Sharpe, le négociateur malchanceux de la *Chartered* et non à Stairs, l'officier anglais qui avait offert ses services à Léopold II. En outre, l'arrivée des agents de l'É. I. C. devait apparaître à Crawford comme un élément perturbateur de son œuvre d'évangélisation et, dans cet ordre d'idées, le missionnaire écossais n'aimait guère tout ce qui ressemblait à une contrainte imposée aux indigènes par l'administration, la Force Publique ou les sociétés d'exploitation. Il ne s'en cachait d'ailleurs pas. Il déplorait les mesures prises par l'administration contre certains chefs et s'élevait contre les prestations exigées des indigènes, ainsi que contre le recrutement de trop nombreux jeunes hommes pour la Force Publique ou pour les travaux des exploitations minières. Il dénonça les dangers de la dénatalité et de la désertion des villages pour les centres urbains.

En somme, Crawford ne croyait pas à la mission du Blanc en Afrique, si ce n'est dans le domaine évangélique. Il ne croyait pas non

plus à la possibilité d'un peuplement blanc en Afrique centrale, dont il disait « The bad land, » the dark land, that is the microbes' father-land ».

Publications. — *Thinking Black. 22 years without a break in the long grass of Central Africa*. Morgan and Scott, London, 1912. — *Back to the long Grass. My Link with Livingstone*, Hodder and Stoughton Ltd., Toronto-London-New-York, s. d.

15 juillet 1952.
M. Walraet.

L'ouvrage capital sur D. Crawford est celui du Dr G. E. Tilley, *Dan Crawford of Central Africa*, London-Edinburgh, 1929. L'auteur est le neveu de Crawford. — Un bon résumé de l'ouvrage a été publié dans la 2^e partie de l'ouvrage anonyme intitulé : *Pioneers in African wilds*, London-Glasgow-Edinburgh, s. d. — *Mouvement géographique*, Brux. 1891, p. 88 ; 1892, p. 130 ; 1893, pp. 65-66 ; 1894, pp. 97-98 ; 1898, col. 75. — *Journal du Capitaine Stairs*, in : *Le Congo illustré*, Brux., 1893, pp. 183, 184 à 191. — Chapaux, A., *Le Congo historique*, etc., Brux., 1894, p. 222. — E. Wangermée, *Grands lacs africains et Katanga*, Brux., 1909, pp. 113 et 148. — P. Daye, *L'empire colonial belge*, Brux., 1923, pp. 484-485. — L. Lejeune, *Le vieux Congo* Brux., 1930, p. 82. — *A nos héros coloniaux morts pour la civilisation*, Brux., 1931, pp. 224-225. — R. J. Cornet, *Katanga*, Brux., 1943, pp. 53, 54, 70, 71, 190, 193 à 196, 202, 232, 233, 243, 262 à 264, 266. — M. Robert, *Le Katanga physique*, Brux., 1950, p. 50. — H. Delvaux, *L'occupation du Katanga, 1891-1900*, Élisabethville, 1950, pp. 35, 38, 58, 59. — Rév. J. A. Clarke, *Souvenirs d'un pionnier au Katanga (Garenganze)*, C. R. du Congrès scientifique d'Élisabethville, 1950, vol. VII, p. 80. — E. Verdié, *Les premiers jours au Katanga*, Brux., 1952, pp. 47, 56, 68, 86, 88 et 150.

D

DAENS (Adolf) (abbé), Ecclésiastique et homme politique (Alost, 18.12.1839 — Alost, 14.6.1907).

Issu d'un milieu modeste ; frère aîné de Petrus Daens, dont la notice biographique suit.

Fait ses études au collège des Jésuites à Alost. Touché par la vocation sacerdotale, songe à entrer dans cet ordre, puis renonce à ce projet et poursuit ses études religieuses au séminaire de Gand. Ordonné prêtre en 1873, est successivement professeur de collège à Audenarde, vicaire à Kruishoutem puis à Saint-Nicolas, à

nouveau professeur de collège à Termonde et, en 1887, professeur privé dans deux familles.

En 1893, l'abbé Daens fonde avec son frère Petrus le *Christene Volksparty*, à Alost. Le *daensisme*, mouvement démocratique se réclamant des enseignements de l'encyclique *Rerum novarum*, poursuit avec vigueur l'amélioration de la condition des classes populaires. Il rencontre tout d'abord l'appui chaleureux de la jeune droite, mais la violence avec laquelle il condamne la politique de l'aile conservatrice du parti catholique le dresse contre celle-ci. Ses supérieurs ecclésiastiques le rappellent en vain à plus de modération et, le 18 octobre

1894, il se voit interdire de célébrer la messe en public.

Quelques jours plus tard, le 9 décembre, il est élu, après ballottage, député d'Alost à la Chambre des Représentants. Woeste est élu également et les deux hommes s'affronteront désormais avec véhémence dans l'enceinte parlementaire.

Après avoir vainement tenté, par un voyage à Rome en 1895, d'obtenir l'approbation de son programme par le Vatican, l'abbé Daens décide de poursuivre sa carrière politique et, fin 1898, il reçoit interdiction de célébrer les offices du culte. Élu député de Bruxelles en 1902, il fait le plus souvent cause commune avec le parti socialiste ; il n'est pas réélu en 1906. Il semble qu'il se soit réconcilié avec l'Église à son lit de mort.

L'orientation politique de l'abbé Daens devait en faire, tout naturellement, un adversaire acharné de l'œuvre congolaise.

C'est ainsi qu'au mois de mai 1896, il vote avec l'opposition contre le projet de loi approuvant la convention du 27 mars 1896, modifiée par l'acte additionnel du 10 avril, passée entre le gouvernement belge et la Compagnie du Chemin de Fer du Bas-Congo, convention qui assurait à cette compagnie l'aide financière indispensable pour achever le premier tronçon de la ligne Matadi-Léopoldville.

En juillet 1903, Vandervelde et Lorand, émus par les critiques formulées en Angleterre et en Allemagne contre le régime léopoldien, développent une interpellation et demandent que le gouvernement belge obtienne de l'État indépendant que celui-ci procède à une enquête sur sa propre administration.

Le gouvernement déclare qu'il se refuse à s'immiscer dans les affaires de l'État indépendant du Congo, reproche aux interpellateurs de prêter une oreille trop complaisante aux critiques venues de l'étranger. Woeste propose un ordre du jour ainsi conçu : « La Chambre, » confiante, d'accord avec le Gouvernement, dans » le développement normal et progressif, sous » l'égide du Roi-Souverain, de l'État du Congo, » passe à l'ordre du jour ». Cet ordre du jour rencontre l'accueil sympathique, non seulement de la droite, mais d'une grande partie de la gauche libérale, mue par un sentiment de solidarité nationale. L'abbé Daens se range aux côtés des socialistes pour voter contre cet ordre du jour « plein de confiance aveugle ».

Lorsque, deux ans plus tard, le rapport de la commission d'enquête instituée par le Roi-Souverain sera connu, l'abbé Daens militera activement dans les rangs de la Ligue belge des droits de l'homme, qui réclame la rupture

de la solidarité morale liant la Belgique et le Congo.

8 juillet 1953.
A. Stenmans.

P. Daens, *Priester Daens*, Alost, 1909. — H. J. Elias, *Priester Daens en de Christene Volksparty*, Alost, 1940. — H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, vol. VII, pp. 337-338, 345. — Voir aussi, mais avec prudence, *Winkler Prins*, v° Daens, vol. 6, p. 615. — *Larousse du XX^e siècle*, v° Daens, p. 649. — *Encyclopédia universalis illustrada*, v° Daens.

DAENS (Petrus), Journaliste et homme politique (Alost, 10.6.1842 — Alost, 21.3.1918). Frère cadet de l'abbé Adolf Daens, dont la notice biographique précède.

Fondateur et rédacteur en chef de *'t Land van Aelst* et de *De Werkman*. Véritable disciple spirituel de son frère, milite à ses côtés dans les rangs de la *Christene Volksparty*.

Élu député d'Alost en 1904, conserve son mandat aux élections qui se succèdent jusqu'à l'invasion de la Belgique par les Allemands.

Adversaire, comme son frère, de la politique suivie par le gouvernement dans l'affaire congolaise. Le 11 décembre 1906, il préconise l'abandon de tout projet de reprise du Congo par la Belgique, estimant que le premier devoir de la Belgique consiste à améliorer la condition de la classe laborieuse ; il se refuse, dit-il, à « faire un saut dans les ténèbres ». Son hostilité à l'œuvre coloniale ne se démentira pas un instant et, le 20 août 1908, il votera avec le groupe socialiste contre les trois projets de loi réalisant l'annexion du Congo.

8 juillet 1953.
A. Stenmans.

E. De Seyn, *Dictionnaire biographique des Sciences, des Lettres et des Arts en Belgique*, vol. I, p. 182. — A. Van Iseghem, *Les étapes de l'annexion du Congo*, Brux., 1932, p. 77. — *Mouvement géographique*, 1906, p. 662. — *De Werkman*, années 1906 et 1908.

DAMME (Van) (Maurice-Charles-Adolphe-François-Arthur), Directeur général au Ministère des Colonies (St-Josse-ten-Noode, 24.1.1865 — Ixelles, 9.12.1935). Fils d'Adolphe-Marie-Philippe et de Lecocq, Sophie-Adolphine, Thérèse-Zélie.

Ses humanités achevées à l'Institut St-Louis à Bruxelles, il se prépara à entrer à l'École militaire, puis, renonçant au métier des armes, entra comme second commis à l'Administration de la Trésorerie, le 16 décembre 1884, pour accepter, le 1^{er} novembre 1889, une place de commis aux écritures à la douane de Mouscron. Il n'y resta qu'un an et, dès le 3 août 1890, admis au service de l'É. I. C. en qualité

de sous-commissaire de district, il prit bord à Flessingue sur le *Gertrude Woermann*.

Dès le lendemain de son arrivée au Congo (3 septembre 1890), il est attaché au secrétariat du gouverneur général intérimaire, l'inspecteur d'Etat Coquilhat. Le 6 mai 1891, il se voit chargé accessoirement d'un interim au Parquet. Le 14 juillet suivant, il accompagne Wahis qui a remplacé Coquilhat, dans un voyage d'inspection aux Stanley-Falls. Rentré le 20 novembre à Boma, il est promu au grade de sous-intendant de 2^e classe le 1^{er} février suivant. Il s'embarque le 25 juillet 1895, à bord de l'*Édouard Bolhen*, et rentre en congé au Pays.

Le 6 mars 1895, Van Damme repart en qualité de secrétaire-général adjoint, pour ne rentrer en Belgique qu'après trois ans.

Le 6 octobre 1898, il repart pour un troisième terme au cours duquel il est, le 30 octobre 1899, nommé secrétaire-général. Il fait encore deux termes en cette qualité, du 31 juillet 1902 au 8 août 1905 et du 26 mai 1906 au 28 septembre 1909. Il a, en mai 1909, accompagné le Ministre des Colonies Renkin dans son voyage d'initiation aux réalités africaines.

Rentré définitivement en Belgique après 17 années de Congo, Van Damme continuera à servir la Colonie dans son administration centrale établie à Bruxelles. Il y devient directeur du personnel dès le 20 février 1913 et directeur général le 31 décembre 1920. Il se distingue dans ces délicates fonctions par son zèle et sa droiture autant que par son tact et son affabilité.

Arrivé en 1929 à la limite d'âge statutaire pour les fonctionnaires de son rang, il prend sa retraite. Il s'éteint en 1935, unanimement estimé et regretté, officier de l'Ordre royal du Lion, chevalier de l'Ordre de Léopold, porteur de l'Étoile de service à six raies et de la décoration de troisième classe de la Couronne royale de Prusse.

Léopold Courouble a laissé, de Maurice Van Damme, un excellent portrait littéraire dans une page de ses *Maisons du Juge* (*En plein Soleil*, Brux., Renaissance du Livre, 1930, 64).

8 novembre 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 615. — *Bull. Soc. roy. géog.* Anvers, 1907-08, p. 485. — *Expansion belge*, Brux., 1909, p. 704. — *Le Journal du Congo*, 20 juillet 1912. — *L'Horizon*, 28 février 1925. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans coloniaux*, janv. 1931, p. 11; déc. 1935, p. 11. — *La Belgique active*, Brux. 1934, p. 298. — *La Tribune congolaise*, 15 décembre 1935, p. 2. — G. D. Périer, *Pet. Hist. des Lettres col. de Belgique*, 2^e éd., Brux. Off. de Publicité, 1944, p. 40.

DAMME (Van) (R. P. Paul-Alexandre Ghislain), Missionnaire de la Congrégation du

C.I.M., Scheut (Grammont, 29.3.1898 — Léopoldville, 3.7.1942).

Ses études philosophiques et théologiques terminées, il compléta sa formation missionnaire en suivant les cours de l'École de Médecine tropicale pour le Congo le 10 mars 1925. Attaché au vicariat apostolique de Léopoldville, il fut adjoint aux missions d'Ibeke au N.-E. d'Inongo et de Bokoro au S. d'Inongo. Il resta à son poste pendant plus de neuf années consécutives, donnant ainsi un vivant exemple de ténacité et de zèle apostolique. Rentré le 28 août 1934, il repartait le 5 juillet 1935, adjoint d'abord aux missions de Léopoldville II, ensuite à la mission Saint-Pierre de Léopoldville I. Sa compréhension intelligente du rôle de missionnaire le fit choisir comme recteur de Léopoldville II. Il devait y mourir à la tâche après un second terme de sept années révolues.

19 septembre 1953.
M. Coosemans.

DAMME (Van) (Pierre), Officier de l'Armée belge et de la Force Publique congolaise (Gand, 27.11.1887 — Saidi-Mahenge, 24.10.1917). Fils d'Édouard et de Moity, Marie.

P. Van Damme entre à l'École des pupilles de l'Armée le 16 août 1899. Versé au 2^e régiment de ligne en août 1903, il y reçoit les galons de sergent le 1^{er} janvier 1906. Le 25 octobre 1908, il est admis à l'École militaire avec la 59^e promotion et, deux ans plus tard, il va prendre du service comme sous-lieutenant au 10^e de ligne en garnison à Arlon. Avec le sous-lieutenant Declerfayt qui se distinguera lui-même d'éclatante façon, au cours du premier grand conflit mondial, en *Deutsch Ost Afrika*, il rêve de s'engager dans les rangs de la force publique congolaise. Le projet ainsi médité est mis en exécution et, le 1^{er} juin 1912, le vapeur *Adolphe Woermann* emporte les deux jeunes officiers de Rotterdam vers le centre africain. Declerfayt qui est l'aîné, reçoit le commandement d'une compagnie et Van Damme lui est adjoint comme chef de peloton.

A cette époque, dans le district-frontière qu'est le Kivu, les fonctions territoriales sont, la plupart du temps, exercées par des officiers. Van Damme y devient bientôt chef de poste de Luvungi, où il arrive à séduire par l'exemple et la persuasion des montagnards assez ombrageux dont il obtient progrès et rendement.

En août 1914, il reprend sa place dans la compagnie commandée par Declerfayt. En septembre, il est adjoint au détachement du lieutenant Bridoux chargé de défendre, avec l'effectif d'un peloton d'infanterie renforcé

d'une section d'artillerie, les soixante kilomètres de frontière compris entre Luvungi et Uvira. Un détachement allemand qui a tenté de franchir nuitamment la Ruzizi, est refoulé avec pertes. En septembre 1915, la compagnie Declerfayt, par un audacieux coup de main, traverse la Ruzizi dans le but de recueillir des renseignements précis sur les forces et les positions adverses. Van Damme a reçu la difficile mission d'assurer la retraite de la compagnie dans le vaste marais où elle devra se faire. Il la mène à bonne fin et l'intrépidité dont il aura fait preuve au cours de l'action, lui vaudra citation à l'ordre du jour et, le 10 octobre, le grade de capitaine.

Mais le rétablissement d'une santé ébranlée exige que l'officier se résigne à un repos que ses chefs lui prescrivent. Il se rend en congé en Europe, mais il rentre en Afrique dès mars 1916, et participa alors, en qualité de commandant de la troisième compagnie du III (1^{er} régiment de la Brigade-Sud), à la campagne offensive qui aboutira à la prise de Mahenge. Toujours en tête, avec sa compagnie, à la poursuite de l'ennemi, n'écoutant que son courage, à peine a-t-il dépassé Mahenge qu'il tombe, frappé à la tête d'une balle de mitrailleuse. Cette mort en pleine action était celle qui convenait à ce chef intrépide. Elle lui conférait le tragique honneur d'être le dernier officier belge tué dans la campagne de l'Est Africain.

C'est le souvenir de ce héros que la Ville d'Arlon, où il avait déjà reçu, dès 1911, une décoration civique pour y avoir sauvé au péril de sa vie un enfant en train de se noyer, lui fit éléver à la caserne Léopold où il avait débuté comme officier, un mémorial des plus éloquents qui fut inauguré le 10 octobre 1937.

Van Damme était, par ailleurs, chevalier des Ordres de Léopold et de la Couronne, titulaire de la Croix de Guerre et de l'Étoile de Service. La Médaille commémorative des campagnes d'Afrique lui fut décernée à titre posthume.

21 juin 1950.
W. Bridoux-A. Lacroix.

Bull. mensuel de l'Ass. des Vétérans coloniaux, mars 1930, p. 11. — *La Tribune congolaise*, 30 octobre 1937, pp. 1 et 2. — *Les Campagnes coloniales belges 1914-18*. Brux., 1927-1932, 3 vol., III, pp. 163 et 215.

DAPPER (O.), (Note complémentaire au Tome II, col. 226).

Né en 1636, mort en 1689 (d'après le catalogue de l'*American library of Congress*).

Bibliogr : Mannling, *Dapperus exoticus curiosus* (Frankfurt, 1717). O. Dapper : *Die Inseln*

in Afrika, etc. (Amsterdam, 1671). La première édition date de 1668, la seconde de 1679.

22 juillet 1954.
A. Vandeplass.

DAVIGNON (Henri-François-Julien-Claude, vicomte), Docteur en droit, homme d'œuvres, parlementaire et homme d'État (St-Josse-ten-Noode, 3.12.1854 — Nice, 12.3.1916). Fils de Henri-Eugène-François et de Millot, Agathe-Caroline; époux de Calmeyn, Hélène-Laure-Emile-Marie.

Henri-F.-J.-C. Davignon, communément appelé Julien, est issu d'une longue ascendance d'hommes libres et puissants sur le Plateau de Herve où habitait encore son arrière-grand-père paternel. Son grand-père, Gilles-François, industriel dans la vallée de la Vesdre, avait été envoyé au Congrès national de 1830 par le District de Verviers, était entré à la Chambre des Représentants après le vote de la Constitution et l'élection du Roi et y avait protesté avec énergie contre le statut de neutralité permanente, véritable «ilotisme», disait-il, imposé à la Belgique renaissante par ses hauts et puissants voisins. Quant au père de Julien, son état de fortune lui avait permis d'aller se marier en France, y épousant une cousine du ministre de Napoléon III Baroche, et de vivre principalement à Paris, malgré son appartenance au Barreau de Liège, non sans avoir fondé à Ensival un hospice pour vieillards ni gardé quelque attaché avec sa province natale, mais beaucoup plus souvent en voyage que chez soi. C'est ainsi que son fils fera des études quelques peu gyrovaques, au Lycée de Nice, chez les Jésuites et à l'Institut Saint-Louis de Bruxelles, dans un séminaire romain et sous la férule d'un précepteur prêtre du diocèse de Beauvais, ce qui ne l'empêchera d'ailleurs point d'obtenir le doctorat en droit de l'Université catholique de Louvain à l'âge de vingt-trois ans.

Julien Davignon se marie le 16 octobre 1878 et se voit appelé peu après par Malou au secrétariat et à la trésorerie du Comité des écoles libres de Bruxelles, puis au secrétariat d'un des Congrès de Malines. Il appartient aussi, d'ailleurs, à la Conférence de Saint-Vincent de Paul et sera appelé par Léopold II à un poste d'administrateur de la Caisse de secours aux victimes d'accidents du travail créée et dotée en 1890 par la volonté du Roi, spécialiste des mandats gratuits, comme on l'a dit de lui, mais se préparant déjà à jouer un rôle aussi important que désintéressé dans le monde des expositions internationales et dans celui de l'antiesclavagisme belge en ses débuts et, par cette double initiation, à ses rapports

ultérieurs d'homme d'État avec l'É. I. C. en passe de devenir colonie belge et avec les grandes Puissances, nos voisines, en 1908 et en 1914.

Dans le domaine des expositions internationales, c'est entre 1885 et 1897 que J. Davignon acquit une importance efficace par son indépendance autant que par sa compétence. C'est dans le même temps qu'il entra dans notre histoire coloniale au double titre de cheville ouvrière de la Société antiesclavagiste fondée par le cardinal Lavigerie au lendemain de son émouvant sermon du 25 août 1888 à Sainte-Gudule et de membre du comité directeur du *Mouvement antiesclavagiste* de 1889 à 1892.

A la mort de sa mère, en 1894, Julien Davignon se fixa au château des Mazures, à la limite de l'Ardenne et du Pays de Liège. Le parti catholique de l'arrondissement offrit aussitôt au petit-fils de son ancien « constituant » un mandat de sénateur et son candidat fut élu sénateur, au premier tour de scrutin, aux élections législatives de 1898. Mais, deux ans plus tard, la loi sur la représentation proportionnelle du 29 décembre 1899, qu'il avait d'ailleurs votée, allait empêcher son maintien parmi les membres de la Haute Assemblée.

Ses électeurs l'envoyèrent donc, aux élections générales de 1900, à la Chambre des Représentants dont l'atmosphère lui était peut-être moins sympathique que celle du Sénat, mais où il siégera pourtant jusqu'à sa mort.

Léopold II n'avait pas oublié les services rendus par Davignon à la Société antiesclavagiste au *Mouvement antiesclavagiste* et à la Caisse de secours aux victimes des accidents de travail. Il eut soin de porter son nom sur la liste des quatorze membres de la Commission chargée d'examiner, à son retour en Belgique, le rapport de la Commission d'enquête envoyée au Congo en 1904 et de lui proposer réformes à décider et moyens de les réaliser. Commission des réformes à laquelle fit confiance un ordre du jour présenté par Beernaert en février 1906 et dont les travaux ne sont pas étrangers aux vingt-cinq décrets par quoi, cette année-là même, le Roi-Souverain rajeunissait, a-t-on dit, la législation congolaise.

L'année suivante, Davignon se voyait confier par Jules de Trooz, successeur du comte de Smet de Naeyer à la tête du gouvernement belge, le portefeuille des Affaires étrangères. Il le conservera, sous les successeurs de Jules de Trooz, Frans Schollaert et le comte de Broqueville, jusqu'en décembre 1915.

C'est en cette qualité de Ministre des Affaires étrangères que Davignon sera appelé, en 1914, à s'alerter dès l'ultimatum adressé le 23 juillet par Berlin à Belgrade, à rechercher dans les précédents diplomatiques et administratifs de

1870 les éléments d'une attitude à prendre, à recevoir, le 2 août, du ministre d'Allemagne von Below-Saleske qui venait de faire les déclarations les plus rassurantes à deux grands quotidiens bruxellois, une note équivalente, pour un peuple comme le nôtre soucieux de son honneur, à un ultimatum, à recevoir du même diplomate, le 4 août, l'ultimatum formel, cette fois, auquel il répondrait, officiellement, par une promesse de communication au Roi et au Conseil des Ministres, officieusement, par le reproche adressé à l'Allemagne en la personne de son représentant, de nous placer abominablement entre notre honneur et notre existence.

C'est encore en cette qualité, et ceci intéresse plus particulièrement les lecteurs de la *Biographie Coloniale belge*, qu'il interviendra, aux environs de 1908, dans les négociations et débats relatifs à l'annexion du Congo par la Belgique et à la reconnaissance de cette annexion par les Puissances jadis intervenues à l'Acte de Berlin, en 1914, dans les tractations avec la France et l'Angleterre relatives à la neutralité du Bassin conventionnel du Congo.

Dans les négociations et débats préparatoires à l'annexion d'octobre 1908, Davignon avait à traiter à la fois, à raison de la fiction juridique de l'union personnelle de la souveraineté belge et de la souveraineté congolaise dans le chef de Léopold II, avec le Souverain de l'É. I. C. et ses secrétaires généraux et avec les gouvernements étrangers et tout particulièrement avec celui de Sa Majesté britannique, dressé contre l'administration congolaise et contre les projets d'annexion par la *Congo Reform Association* et ses pamphlétaires à gages et par certaines chambres de commerce de surcroît. Après le vote de l'annexion, il eut la tâche proprement métropolitaine de faire reconnaître cette annexion par les Puissances étrangères.

Au cours de la première phase de cette action politique et diplomatique des plus délicate, Davignon eut de multiples entretiens avec le Roi et en reçut de nombreuses lettres, se vit adresser des communications diplomatiques notamment de Sir Arthur Hardinge, ministre de Grande-Bretagne à Bruxelles, et de M. Wilson, ministre des États-Unis d'Amérique, et reçut, le 30 mars, un memorandum important de Sir Edward Grey. Il prit la parole devant la Chambre des Représentants dès le début (15 avril 1908) de la discussion sur le projet d'annexion, pour avertir la Chambre de l'intérêt quelque peu indiscret que les Puissances anglo-saxonnes prenaient à ses débats.

L'annexion, votée par la Chambre le 20 août et par le Sénat le 9 septembre, fut promulguée le 18 octobre sans que cela mit fin aux campagnes

anti-congolaises. Aussi Davignon dut-il poursuivre son action défensive, protestant notamment contre les accusations mensongères des Morel et des Casement dans une dépêche du 18 mars 1909 à Sir Edward Grey et prenant une part considérable à la rédaction du *Livre gris* publié à cette époque par le Gouvernement belge pour répondre à ses adversaires et réclamer la reconnaissance de l'annexion. Cette reconnaissance ne serait accordée par la Grande-Bretagne enfin satisfaite qu'en 1913.

Les événements d'août 1914 fournirent au ministre belge des Affaires étrangères une nouvelle occasion d'intervenir dans l'histoire du Congo belge. L'Acte de Berlin avait en effet stipulé la neutralité du Bassin conventionnel du Congo ; allait-on, après la violation de la neutralité belge par l'Allemagne, pouvoir s'en tenir aux règlements diplomatiques de 1884 ? A cette question, le Gouvernement belge avait d'abord cru possible de répondre par l'affirmative. Sur ses instructions, le Gouverneur général Fuchs avait promulgué, le 5 août, une ordonnance rappelant la neutralité absolue de la Colonie, ordonnance corrigée, deux jours plus tard, sous la pression des événements, par une nouvelle ordonnance concédant que la neutralité ne pourrait être invoquée contre les alliés de la Belgique. Le même sept août, Davignon, cependant, demandait encore à Paris et à Londres l'application de la neutralité au Bassin du Congo. Le 8, Paris acceptait cette application sous réserve d'un accord sollicité de Brazzaville. Le gouvernement général de l'A.E.F. fit alors observer que cette colonie n'entrant pas tout entière dans le Bassin conventionnel et que sa défense intégrale impliquait cependant l'occupation de deux points situés sur le Fleuve. Le 11 août, les deux ordonnances congolaises étaient retirées. Le 16 août, le baron Guillaume, ministre de Belgique à Paris, apprenait au Gouvernement belge que la France n'était pas d'avis de s'en tenir encore à la stipulation de l'acte de Berlin, et, le 18, notre ministre à Londres, le Comte de Lalaing annonçait que le gouvernement britannique s'opposait également au maintien de la neutralité du Bassin. Le Congo belge allait donc entrer dans l'histoire militaire de notre temps : il s'y comporterait, on le sait de reste, des plus glorieusement.

Dès le début de 1914, Davignon avait songé à se retirer de la vie politique dans ses propriétés de la vallée de la Vesdre. La guerre s'opposait à ce dessein de retraite. L'homme d'État qui venait de subir le choc de l'ultimatum allemand, suivit donc la Famille royale et ses collègues du Gouvernement belge à Anvers. Il y fut atteint d'une congestion qui le fit condamner au repos absolu, d'abord, à une modération sensible de ses activités ensuite. Il suivit cependant

encore le Gouvernement belge à Sainte-Adresse, s'y occupant tout particulièrement des Verviétois du Front. En août 1915, il offrit sa démission au Roi, mais celui-ci ne pourrait l'accepter qu'en décembre. Aussitôt démissionnaire, l'ancien ministre alla s'installer à Nice. Il y fut frappé d'une nouvelle congestion, le 10 mars et expira le lendemain.

Fils d'une mère érudite, artiste et éprise de politique, Julien Davignon ne pouvait manquer de s'intéresser à la Presse. Il fut de fait administrateur du *Journal de Bruxelles* des Haulleville, des Gilbert et des Hardy et fonda, dans son arrondissement, le *Courrier du Soir*. Il ne s'intéressait pas moins aux Lettres, ayant jadis pris part à la fondation, à Bruxelles, de la Société des matinées littéraires. Il s'était réjoui de l'entrée brillante de son fils Henri, aujourd'hui membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, dans les lettres belges de langue française.

Il était Grand-Croix de l'Ordre de la Couronne, Léopold II lui ayant octroyé cette haute distinction par un des derniers décrets qu'il eût signés en souverain du Congo, officier de l'Ordre de Léopold Grand-Croix de la Légion d'honneur, de l'Aigle blanc de Russie, de l'Aigle rouge de Prusse, du Lion néerlandais, de l'Ordre de Charles III, de l'Ordre de Saint-Olaf, Grand Cordon des Ordres de Pie, de l'Étoile polaire, des S.S. Maurice et Lazare, de la Couronne de Chêne, du Soleil Levant, du Danebrog et de l'Épi d'or. Par un arrêté royal du 11 mars 1916, le roi Albert lui avait conféré, ainsi qu'à tous ses descendants, le titre nobiliaire de vicomte.

15 janvier 1953.
J. M. Jadot.

Le mouvement antiesclavagiste, Brux., 1889-1902, *passim*. — Chapaux, Alb., *Le Congo*, Brux., Rosez, 1894, p. 823. — Bull. Off. de l'É. I. C., 1905, p. 286. Masoin, F., *Histoire de l'État indépendant du Congo*, Namur, Picard, 1912, I, p. 172. — Miles, *Julien Davignon*, extrait du *Correspondant* du 25 juin 1916, Paris, Louis de Soye, 20 pp., *passim*. — Van Isenghem, A., *Les Étapes de l'annexion du Congo*, Brux., Off. de Publ., 1932, pp. 85, 94. — Daye, P., *Léopold II*, Paris, Fayart, 1934, pp. 496, 522. — Moulaert, G. (Général), *La Campagne du Tanganyika*, Brux., Édit. Univ., 1934, p. 13. — Stinglhamber et P. Dresse, *Léopold II au travail*, Brux. et Paris, Éditions du Sablon, 1945, p. 297. — Van Kalken, F., *Histoire de Belgique*, Brux., Off. de Public., I, pp. 48, 545, 548. — F. Dellicour, *Félix Fuchs*, in : *Biogr. colon. belge*, 1948, I, pp. 389-394. — Note du Vicomte Henri Davignon à l'auteur de la notice.

DAVRÉ (Yves-Godefroid), Directeur de sociétés commerciales (Bruxelles, 17.8.1866 — Watermael, 17.9.1928). Fils de Guillaume-Hubert et de Van Engelant, Josine.

Davré part la première fois pour l'Afrique

le 6 juin 1895, engagé au service de la Compagnie du chemin de fer du Congo. Il arrive sur le territoire congolais le 2 juillet et, bien que recruté en qualité de comptable, il est affecté à différents services, résidant tantôt à Matadi, tantôt à Kenge. Rentré en septembre 1897, il repart déjà en janvier 1898. Au moment où il quitte l'Afrique à l'issue de ce deuxième séjour, le 23 septembre 1899, il dirige les vastes entrepôts de la Compagnie à Matadi. En mars 1900, il souscrit un engagement au service de la société *Africa* et s'embarque au cours du même mois. Comme gérant de la nouvelle factorerie que cette société vient de créer à Matadi, il parvient à donner aux affaires un essor prodigieux. Son terme expiré, il quitte l'Afrique en janvier 1902 et passe alors au service de la Société des chemins de fer vicinaux du Mayumbe. Il repart ainsi pour un quatrième séjour le 10 juillet 1902.

Attaché à une mission commerciale organisée par cette compagnie dans le but de créer un courant commercial vers la Lukula, qui constitue, à cette époque, le terminus de la ligne du Mayumbe, il parcourt une grande partie de la région, visitant la plupart des chefs indigènes avec lesquels il parvient toujours à nouer des relations cordiales. De retour en Belgique en septembre 1904, il retourne en Afrique en février 1905 pour le compte de la même société. Il est mis alors à la disposition de l'ingénieur Pastege, de Liège, et effectue avec lui diverses missions de prospection. Il se livre ensuite à maintes reconnaissances sur la Lukula et pousse jusqu'aux rapides de Lemba, au-delà de Buna-Lundi, où la voie aboutit depuis peu. Au début de 1906, il accompagne une mission d'études minières conduite par l'ingénieur Jones, directeur en Afrique des chemins de fer vicinaux. Cette mission atteint bientôt les gisements de cuivre de Boko-Songho, dans la région de la Haute-Ludima dont le bassin minier s'étend jusqu'aux sources de la rivière, situées à plus de 250 km au nord-est du terminus de la voie. Cette mission terminée, il rentre en Europe en mai 1906.

Au mois d'août suivant, il repart déjà, pour compte, cette fois, du C. C. C. Il visite ainsi le Kwango, où les indigènes ne tardent pas à le désigner sous le surnom significatif de « Tata Davala » (papa Davré) qui lui avait été décerné précédemment par les Noirs du Mayumbe. Rentré en juillet 1909, il retourne en Afrique en février 1910 et va fonder à Kinshasa, avec la collaboration d'un colon déjà sur place, la firme Drisse-Davré pour le commerce général. Lorsqu'après un an, il considère l'entreprise comme bien lancée, il revient en Belgique, en voyage d'affaires, et repart en juillet 1911 pour reprendre la direction de l'établissement.

De février à novembre 1915, il séjourne encore en Europe et repart de nouveau au Congo pour aller s'occuper d'affaires commerciales à Kikwit, où il reste jusque vers le mois de mai 1924. Après une courte apparition en Belgique, il entreprend son dixième voyage vers la Colonie en septembre de la même année 1924. En mai 1928, se sentant très fatigué, il revient passer quelques mois au pays. Légèrement souffrant, il entre à la Villa coloniale de Watermael où il espère se remettre bientôt et repartir ensuite au Congo. Mais la maladie l'emporte le 17 septembre, mettant ainsi un terme à une carrière de plus de trente années en Afrique.

Davré était titulaire de la médaille d'or de l'Ordre royal du Lion.

8 juillet 1953.
A. Lacroix.

La Tribune congolaise, 30 septembre 1928, p. 3 ; 15 octobre 1928, p. 3.

DEBAIZE (Michel-Alexandre), Abbé, explorateur français (Clazais, Deux-Sèvres, 19.11.1845 — Udjiji, 12.12.1879).

L'abbé Debaize est né d'une famille très humble, son père fut un modeste gendarme. Peu après sa naissance, ses parents étaient venus se fixer dans le département de l'Orne, à Pont-Écrepin. Bientôt le curé de la paroisse distingua le jeune Debaize et lui donna les premières leçons de latin ; l'année suivante, au mois d'octobre 1863, Michel entra au petit séminaire de Sées, où il fit d'excellentes études. C'est au grand séminaire de cette même ville qu'il se prépara au sacerdoce.

Le jeune séminariste s'intéressa spécialement aux langues orientales. Sous la direction du vicomte Emmanuel de Rougé, professeur d'égyptologie au collège de France, il apprit l'arabe et le copte. Le jeune Debaize étonna ses condisciples par ses goûts pour la culture orientale.

Ses parents n'ayant pas l'argent pour payer ses études pendant les années difficiles de l'après-guerre, Michel fut obligé de donner des cours particuliers pour subvenir à ses besoins. Cette occupation décidera de sa vie, comme nous le verrons plus loin.

Ordonné prêtre, le 25 mai 1872, il fut nommé vicaire à Flers. Il se mit alors à l'étude des sciences naturelles et de l'astronomie sous la conduite de l'amiral E. Mouchez, directeur de l'observatoire du Bureau des longitudes de Montsouris.

Depuis longtemps, l'abbé Debaize poursuivait un but, qu'il n'avait jusque là dévoilé à personne : il rêvait de partir pour l'Afrique pour y participer à la christianisation de la

population indigène. Il s'était déjà adressé à la mission d'Alger, mais sans succès. Dès lors, il fallait choisir un autre chemin. En août 1877, l'abbé Debaize se rendit à Rome pour se faire libérer de l'obéissance ecclésiastique afin de se consacrer entièrement à sa mission humanitaire. Le pape accueillit avec faveur sa vaillante résolution et lui donna toute latitude pour suivre la voie qu'il s'était choisie.

De Rome, l'abbé Debaize se rendit à Bruxelles pour y offrir ses services à l'Association internationale, qui venait d'être constituée. Léopold II le reçut avec sa bienveillance habituelle, mais ne put accepter son aide « une décision » sion du comité exécutif de l'Association ayant arrêté que la première expédition serait composée de Belges et le choix de ses membres étant déjà fait ».

C'est à ce moment que la chance va cependant lui sourire. Vers les années 1870-71, il avait donné des leçons de latin au fils du sénateur Krantz. Celui-ci ne l'avait pas perdu de vue, et il fit connaître les aspirations de l'abbé Debaize à son ami Georges Pépin, député, et à plusieurs savants de Paris.

Le 11 février 1878, Georges Pépin présentait un projet de mission scientifique à la Chambre des députés et défendait à la tribune l'octroi d'un subside pour cette expédition. Bardoux, ministre de l'Instruction publique donna la sanction du gouvernement au projet, et Gambetta l'accueillit favorablement à la commission du budget.

Un subside de 100.000 francs fut voté par le parlement français, il fut cependant spécifié « que Debaize ne partait pas pour mener une propagande religieuse, c'était un savant, rien qu'un savant ».

Tout heureux de ce résultat, l'abbé Debaize se prépara pour son expédition. Le 19 avril 1878, il quitta Paris, et le 21 avril, le jour de Pâques, il partit de Marseille sur le *Yang-Tsé* des Messageries maritimes. Il emportait 6.000 kg de marchandises !

Le 18 mai, il débarqua à Aden, où César Tian lui offrit l'hospitalité. Debaize y commit une grave imprudence, qui lui coûta presque la vie. Il sortit sans chapeau et fut victime d'une insolition. Il se remit pourtant assez vite et arriva le 29 mai à Zanzibar sur un vapeur de la *British India Steamship Co* de William MacKinnon.

Le sultan Saïd Bargasch reçut le jeune savant et mit une maison à sa disposition. En quelques semaines, Debaize organisa son expédition ; le 23 juillet il envoya son matériel à Bagamoyo et le lendemain il partit vers l'intérieur africain.

Il est assez difficile de décrire cette fabuleuse caravane ; Michel Debaize eut à sa disposition

510 Uanyamuezis, 307 Zanzibarites et 150 femmes. La colonne avait une longueur de près de 2 km !

De Bagamoyo, la caravane se dirigea sur Chamba-Gonera, où le sultan Saïd Bargasch avait une propriété. Le 6 août, on atteignait Kikoka. De là, Debaize se dirigea sur Rusako, Kifugo, Gorido, Marama et arriva le 19 août à Kimandiri. Jamais encore, on n'avait traversé l'Afrique avec autant de célérité ! De Kimandiri, il marcha vers Kindo et arriva à Mwomero, où il remet le courrier aux explorateurs belges. Là, un premier malheur vint le frapper : 290 porteurs désertèrent en emportant leurs marchandises.

Debaize ne se laissa cependant pas décourager et poursuivit sa route vers Mkundi, Simbo, Magubika, Kitange et entre le 1^{er} septembre à Mpwapwa. De Mpwapwa, il se dirigea vers Kanyene, Usiki, Tura, Rubuga, Kigua, et arriva le 16 octobre à Kwikuru où le sultan local le reçut triomphalement. Dans tous les villages, Debaize entraînait musique en tête, drapeau français déployé. Le 17 octobre, il arriva à Kwhara, faubourg de Tabora. De nouveau 180 Zanzibarites l'abandonnent, mais Debaize continue sa route et atteint le 20 mars Igona pour arriver le 2 avril 1879 à Udjiji.

Quoique sa santé fut déjà ébranlée, Michel Debaize essaya de le cacher à son entourage « Surtout, n'écrivez jamais, jamais de mauvaise nouvelle en Europe » demanda-t-il à M. Grefulhe, agent de la maison Roux de Fraissinet. Il était trop fier pour avouer un échec.

Il continua alors sa route vers le lac Tanganyika, mais fut bientôt abandonné par ses porteurs et dépouillé d'une grande partie de pacotille. Malade et découragé, il rentra le 10 juin 1879 à Udjiji, où la mission d'Alger et la mission anglaise l'entourèrent de soins.

Lorsque ses forces reprirent un peu, il se traîna jusqu'à Karema, où Cambier lui offrit l'hospitalité. L'abbé Debaize grelottait de fièvre, mais il prétendait que cela ne présentait aucun danger ; il avait perdu son chapeau pendant la nuit et le soleil l'avait atteint malgré que sa tête fût protégée par un épais turban. Son état s'aggrava au cours de la nuit, l'obligeant ensuite à rester 20 jours chez Cambier.

Le 10 novembre 1879, il repartit en compagnie du père T. Deniaud des missions d'Alger de Udjiji. Cambier lui prêta son embarcation, car il prévoyait que l'abbé Debaize atteindrait difficilement Udjiji. Pourtant, le jeune savant ne ménagea pas ce qui lui restait de force : il traversa plusieurs fois le lac Tanganyika, allant chercher ses marchandises à Malagarazi et fit tant qu'on le ramena mourant à Udjiji, le 3 décembre 1879.

L'abbé Debaize était devenu aveugle, mais

jusqu'à la dernière minute, il prétendit ne souffrir que d'une cécité passagère. Le 8 décembre, Edward C. Hore, agent de la *London missionary society* à Udjiji, le transporta selon ses désirs à la mission anglaise. Le soir même, il commença à délirer et il mourut le 12 décembre sans avoir repris connaissance.

Le père T. Deniaud arriva le lendemain, et c'est lui qui accomplit le service religieux. Ses effets furent envoyés à M. Greffulhe à Zanzibar, ses armes (plus de 100 fusils) et ses instruments furent remis à l'Association internationale africaine, sur ordre du ministre de l'Instruction publique. La maison Roux de Fraissinet liquida les marchandises restées sur place, pour payer les frais de l'expédition (la mission avait coûté en outre des 100.000 francs lui accordés par le Gouvernement français, quelque 80.000 francs).

Les collections que l'abbé Debaize avait rassemblées furent perdues lors de ses traversées du lac Tanganyika. Les notes qu'il aurait pu prendre ne furent jamais remises à M. Greffulhe.

Telle fut la tragédie de l'abbé Debaize. Il était parti plein d'enthousiasme, « avec le peu » d'expérience que j'ai acquise du voyage et » des Noirs, écrivait-il, je puis affirmer avec certitude que je traverserai l'Afrique ; je me ris des difficultés et des dangers ». Il s'est vu cruellement désappointé quand le malheur est venu le frapper. L'abbé Debaize fut un idéaliste et un savant, s'il lui manqua le sens de la réalité, il ne manqua cependant pas de fierté ni de courage.

27 avril 1954.
A. Vandeplass.

G. Périn, *Voyage et missions* (Rev. géogr. intern., 1878, févr.). — A. Rabaud, *L'abbé Debaize* (Rev. géogr. intern., 1881, sept.). — M. Strauch, *Les explorations africaines en 1879*, (Rev. géogr. intern., 1881, févr.). — Archives du Ministère des Aff. Etr., Brux., (Corr. et doc., Afrique). — Archives du Quai d'Orsay, Paris, (Mémoires et Documents, Afrique).

DECLERCQ (Albert), Directeur de la Cte du Kasai (Gand, 17.12.1864 — Ixelles, 29.7.1924).

Dès l'entrée en activité des premières sociétés commerciales dans l'Etat Indépendant du Congo, Declercq leur offrit ses services.

Sa compétence le conduisit très vite à l'occupation de postes de commandement : de 1896 à 1902, il fut directeur de la *Société des Magasins Généraux* ainsi que de la *Société anonyme des Plantations Lacourt*. Le 1^{er} juillet 1902, la *Compagnie du Kasai* l'appelait aux fonctions d'inspecteur principal de ses établissements ; il y fit même fonction de directeur jusqu'en novembre 1903.

31 août 1953.
M. Coosemans.

Tribune cong., 15 août 1924, p. 2.

DECLERCQ (Jean-François), Major de la Force Publique (Molenbeek Saint-Jean, 14.2.1878 — Durban, 30.7.1919). Fils de Jean-François et de Van Uffelen, Marie-Anne.

Engagé au 9^e régiment de Ligne le 26 juin 1893, il est nommé 1^{er} sergent le 21 juillet 1897.

Engagé comme sous-officier de la Force Publique il s'embarque pour le Congo le 1^{er} décembre 1899 et accomplit une carrière ininterrompue de près de vingt années.

Le 16 octobre 1901 il est nommé sous-lieutenant, lieutenant le 6 juillet 1905, chef de secteur de 1^{re} classe le 12 octobre 1909, capitaine-commandant le 14 septembre 1912.

Au cours de son premier terme d'une durée de près de quatre ans et demi, en mars 1901 sous les ordres de son chef de poste, il se rend à Kilwa pour y arrêter une bande de révoltés Batetela (expédition Malfeyst contre les révoltés de 1895). Il réussit à libérer 85 esclaves.

Il est chargé de lever la région du lac Kisale au moyen d'itinéraires. Peu après à la tête de 75 soldats il marche contre Kisk, marchand d'esclaves, qui est tué au cours de l'engagement.

En mai 1905, il est dans l'Uele revenant d'une opération contre Enguetra, un détachement de 450 soldats est assailli par les forces du sultan Djabir. Declercq repousse l'attaque, enlève la zeriba du sultan.

Il reprend le commandement du secteur de Dilolo, la région est bouleversée par la révolte des Kioko alliés aux anciens révoltés Batetela. Il rétablit l'ordre dans le pays, mais les Batetela restent menaçants. Ils sont ravitaillés en armes par les métis portugais auxquels ils fournissent des captifs.

1907 — une expédition est organisée pour en finir définitivement avec les révoltés de 1895. Declercq prend le commandement de l'expédition. Après de durs combats, Declercq parvint à détruire complètement les groupements batetela, plus de 300 fusils perfectionnés — fournis via l'Angola — sont pris, le 1^{er} mai 1908 la paix et la tranquillité sont rétablies dans la région de Dilolo qui depuis n'a plus jamais été troublée.

Le commandant Declercq participe à l'administration du district du Sankuru dont il assure le 14 juin 1910 le commandement. En 1914, il est envoyé au front du Tanganyika, et prend le commandement du poste de Toa où il repousse l'attaque allemande du 23 octobre 1914. Il assure ensuite le commandement du IV^e Bataillon au Tanganyika (Groupe II), il assure l'interim du groupe II au départ du major Stinglambert jusqu'à l'arrivée du lieutenant-colonel Moulaert. Il est désigné pour commander le II^e Bataillon du 1^{er} Régiment de

la Brigade Sud (Uvira). Son bataillon participe activement aux combats de l'offensive de 1916. Il est désigné pour remplir les fonctions de résident auprès du Mwami du Ruanda (1919). Pour sa brillante conduite pendant l'offensive de 1916, le major Declercq est cité à l'ordre du jour des Troupes coloniales.

Rentrant en Europe après un terme particulièrement long et bien rempli, le major Declercq est victime d'un accident de chemin de fer et meurt à Durban (Sud Afrique) le 30 juillet 1919.

Distinctions honorifiques : chevalier de la Légion d'Honneur, Étoile de service en or avec 3 raies, Médaille commémorative des campagnes d'Afrique, chevalier de l'Ordre de Léopold, chevalier de l'Ordre de l'Étoile d'Afrique avec palme et croix de guerre, chevalier de l'Ordre royal du Lion.

22 juillet 1954.
G. Moulaert.

*Les Campagnes Coloniales belges, 1914-1918, Bruxelles, 1927-1932, I, pp. 146-149 ; II, pp. 118-119-134-158. — Tribune congolaise, 15 février 32, p. 2. — Pagès, *Au Ruanda*, Mémoire in-8° I. R. C. B., Bruxelles, 1933, p. 208. — Bulletin de l'Assoc. des Vétér. Col., août 1938, pp. 13-14 (par le Col. Muller) ; id., mai 1935, pp. 7-8. — G. Moulaert, *Campagne Tanganyika*, Brux. 1933, pp. 43-52, 55, 87, 88. — Mouv. géogr., 1919, p. 541. — Héros colon. Morts pr. la civil., pp. 184, 185. — F. Masoin, *Hist. de l'É. I. C.*, 2 vol., Namur, 1913, II, pp. 178, 179.*

Registre matricule, feuillet n° 3122.

DEFAUX (*Arthur-Octave-Henri-Joseph*), Sous-officier de la Force Publique (Etterbeek, 18.7.1876 — Kinshasa, 2.8.1897). Fils d'Emmanuel Joseph et de Noël, Joséphine.

Engagé au 10^e régiment de Ligne le 31 juillet 1890, après avoir terminé ses études moyennes, Defaux est nommé sergent-major le 18 février 1897. Au début du mois de juin suivant il prend du service à la Force Publique de l'É. I. C., en qualité de sergent. A bord de l'*Édouard Bohlen*, il arrive au Congo le 2 juillet. Désigné pour rejoindre l'expédition Chaltin dans l'Uele, il quitte aussitôt Boma et, par la pénible route des caravanes, gagne le Pool, où il arrive le 17, déjà terrassé par la fièvre. Dans l'impossibilité de continuer sa route, il reste à Kinshasa avec l'espoir qu'un repos de quelques jours suffira à son rétablissement, mais son état ne fait qu'empirer et il succombe le 2 août.

25 septembre 1952.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2053. — *A nos héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 256.

DEFELD (*Marcel-Rodolphe-Édouard*), Délégué de la Régie des Mines à Butabia, Vice-Con-

sul de Belgique (Auvelais, 7.8.1886 — Butabia, 22.3.1925). Fils de Camille-Georges-Gérard et de Lenders, Marie-Jeanne.

Après de bonnes études moyennes, Defeld s'engage le 8.6.1903 au 12^e Régiment de Ligne où il obtient le grade de sergent. Il se fait mettre en congé illimité au début de 1908 et s'engage à la Fondation de la Couronne le 18.2.1908 pour un terme de trois ans en qualité de commis. Il s'embarque à Marseille le 29 février 1908 à destination de Kilo Moto où il arrive le 25 avril.

Passé au service de l'État le 15 novembre 1908, il est autorisé à prolonger son terme d'un an. Le 1^{er} mars 1912 il est nommé agent d'administration de 3^e classe au service des Mines et s'embarque à Mombasa le 4 mai 1912 avec un congé prolongé avec traitement, dans l'intérêt de la colonie.

Le 20 novembre 1912, il reprend son service pour un deuxième terme et débarque à Boma puis à Kilo Moto le 18 février 1912. Il est nommé sous-chef de bureau le 1^{er} juillet 1915.

Au cours d'un troisième terme, débarqué à Boma le 11 février 1917, il est attaché provisoirement au service territorial, territoire de Bafwaboli le 13 février 1917 pour en reprendre l'administration.

Il quitte Bafwaboli pour Stanleyville, le 7 juin 1919 et cesse d'être au service du Gouvernement.

Il entre à la Régie industrielle des Mines de Kilo Moto le 25 juin 1920 et est désigné comme délégué des Mines en Uganda en 1921.

Nommé vice-consul de Belgique à Butabia en 1923, il s'occupe spécialement du transit des marchandises des Mines de Masindi port à Butabia et Kasenye.

Defeld était porteur de l'Étoile de service en or et de la Médaille d'or de l'Ordre royal du Lion.

19 mai 1954.
R. Dewaelhens.

Tribune congolaise, 31 mai et 30 novembre 1925. Biographie du Ministère des Colonies.

DEGEYTER (*Amand*), Missionnaire (Flébecq, 29.7.1881 — Lisala, 13.2.1934).

Amand Degeyter fit ses humanités aux collèges de Renaix et de Kain après quoi, le 7 septembre 1900, il entra au noviciat de la Congrégation du Cœur Immaculé de Marie (Missionnaires de Scheut). Ses études de philosophie et de théologie terminées, il fut ordonné prêtre à Scheut le 15 juillet 1906 et le 20 septembre de la même année il s'embarqua pour les missions du Congo. Il devait y fournir une longue carrière malgré une santé qui demeura

toujours précaire. Il s'occupa d'abord des colonies de Boma et plus tard de la mission de Moanda. Mais l'acculturation lui fut très pénible et le 24 août 1908 il dut déjà revenir malade en Belgique. Le 5 août 1909, sa santé paraissait assez rafermie pour qu'il pût reprendre la tâche. Il fut attaché comme auxiliaire à la mission de Moanda. En 1914 commence la partie la plus mouvementée de sa vie missionnaire. Nous le trouvons successivement vicaire à Léopoldville puis, en 1916, supérieur de la maison de Moanda. En 1919, il part pour le Haut-Congo et devient supérieur de la mission de Ebonda. En 1921, sa santé délabrée lui impose un nouveau séjour en Belgique et il y passe quelques mois en qualité de supérieur de la Mission de repos que les Missionnaires de Scheut possédaient alors à Walcourt. En mai 1922, il repart pour le Congo et reprend sa charge de supérieur à Ebonda. En 1929, nouveau retour en Belgique et en 1930 dernier départ pour la Colonie. Il est alors chargé de la mission de Mbaya. Il mourut à Lisala le 13 février 1934.

16 octobre 1952.
F. Scalais.

DEGOSSELY (*Emile-Charles*), Chef ouvrier terrassier-mineur (Noirchain, 16.11.1866 — sur le fleuve Congo, 16.4.1892). Fils de Charles et de Liégeois, Eugénie.

Il était ouvrier mineur et fut engagé en 1891 par la Compagnie du Chemin de fer du Congo en qualité de chef ouvrier terrassier-mineur. Parti d'Anvers vers la mi-novembre 1891, il débarqua au Congo le 9 décembre et fut affecté aux travaux de terrassement nécessités par l'établissement de la ligne entre Matadi et Kenge, section dont la construction exigea un effort des plus ardu et des plus pénibles. Aussi n'est-il pas étonnant qu'après peu de temps, il fut victime de la fièvre qui décima une grande partie de l'équipe héroïque des pionniers du chemin de fer. Embarqué le 14 avril 1892 à bord du *Lulu Bohlen* qui rentrait en Europe, il succomba en vue de Banana.

14 août 1952.
A. Lacroix.

Archives C. C. F. C. — *A nos héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 259.

DEGRANDPRÉ (*L.*), (Note complémentaire au Tome II, col. 244). Dans la liste alphabétique du Tome II, col. 1005 et du Tome III, col. 957), il faut lire Degrandpré et non Degrampre.

22 juillet 1954.
A. Vandeplass.

DEHON (*Léon-Gustave-Jean*), Fondateur et premier Supérieur général de la Congrégation des Prêtres du Sacré-Cœur (*La Capelle*, Aisne, France, 14.3.1843 — Ixelles, 12.8.1925). Fils de Jules-Alexandre et de Vandeleit, Fanny.

Au cours de ses études au collège d'Hazebrouck, dans le Nord de la France, le jeune Léon Dehon avait déjà laissé entrevoir son intention d'embrasser la vie religieuse. Mais son père, riche propriétaire terrien dans le département de l'Aisne, rêvait pour lui d'un avenir plus brillant et souhaitait le voir entrer à la Polytechnique. Soucieux d'éviter de se dresser ouvertement contre la volonté paternelle, le jeune homme prépara son bachelauréat ès sciences, mais il changea d'orientation par la suite et entra à l'École de Droit. Jeune maître à dix-neuf ans, il s'appliqua, après sa prestation de serment, à approfondir l'ensemble du droit français et, en 1863, il fut proclamé docteur en droit. Ce succès du jeune homme eut pour résultat de faire flétrir la volonté de son père qui le laissa partir pour Rome où il allait poursuivre, au Collège français, des études de théologie et de Droit canon.

Le 19 décembre 1868, Léon Dehon est ordonné prêtre et, en 1871, ses études terminées, il rentre en France. Attaché comme vicaire à la collégiale de Saint-Quentin, il va, dans cette ville industrielle, être mis en contact avec le peuple travailleur et c'est surtout alors, en côtoyant chaque jour les humbles et les déshérités de la fortune, qu'il sentira s'épanouir en lui son âme d'apôtre. Homme d'action avant tout, le jeune prêtre, au nom de la démocratie chrétienne, se lance à corps perdu dans la lutte sociale. Il institue en faveur du monde ouvrier de nombreuses œuvres au sein desquelles son activité débordante peut se donner libre cours. Il est le véritable initiateur de l'action sociale dans le diocèse de Soissons.

En 1877, il fonde à Saint-Quentin le Collège Saint-Jean et la Congrégation des Oblats du Sacré-Cœur qui devient, peu après, celle des Prêtres du Sacré-Cœur. Il a senti que les besoins spirituels de son époque étaient au moins aussi grands que ses besoins matériels ; aussi, rempli d'un zèle dévorant pour le bien des âmes, n'hésite-t-il pas à lancer ses jeunes novices sur la voie de l'apostolat missionnaire. Dès les premières années de son existence, la nouvelle congrégation dont il est le supérieur général — et il le restera jusqu'à la fin de sa vie — envoie déjà des missionnaires en Équateur, d'où ils sont expulsés par la révolution en 1896.

C'est à ce moment que le baron van Eetvelde, secrétaire d'État de l'É. I. C., qui s'était rendu à Rome pour solliciter du Vatican l'envoi de nouveaux missionnaires au Congo, rencontre

dans la Ville Éternelle le R. P. Dehon et lui fait part du désir de Léopold II de voir des missionnaires aller en plus grand nombre épauler ses efforts civilisateurs en Afrique.

Malgré l'attrait indiscutable qu'à cette époque le Congo pouvait exercer sur les esprits aventureux, il faut savoir que la région des Falls où le Roi voulait principalement voir s'installer les nouveaux postes de mission, était une contrée encore mal pacifiée ; l'expédition du Haut-Nil ne venait-elle pas de subir un sanglant échec et la révolte des Batetela n'allait-elle pas devenir une menace pour le pays ? Si ces considérations étaient peu encourageantes pour un esprit pusillanime, elles étaient, par contre, de nature à porter davantage à l'action le grand apôtre qu'était le Père Dehon. C'est par une acceptation enthousiaste que celui-ci répond au messager du Roi. La Congrégation de la Propagande ratifie l'engagement et le Père Dehon désigne comme fondateurs de la nouvelle mission au Congo les Pères Grison et Lux, qui ont déjà fait leurs premières armes en Équateur.

Les deux pionniers arrivent aux Falls en septembre 1897 et y établissent, à quelques kilomètres de la station de l'État, un poste de mission qui est baptisé Saint-Gabriel (Gabriel est le prénom du R. P. Grison).

Après quelques mois de séjour, le Père Grison se trouve seul sur la brèche, son compagnon, malade, ayant dû regagner l'Europe, mais son supérieur lui envoie bientôt quatre nouveaux collaborateurs, les RR. PP. Winz, Reelich et Henning ainsi qu'un auxiliaire laïc. Les ressources font défaut, le climat est meurtrier, les populations, ayant longtemps vécu sous la coupe des féticheurs et des sociétés secrètes se montrent hostiles aux premières tentatives d'évangélisation, mais la patience et l'ardeur des missionnaires viennent à bout de toutes les difficultés. Après une courte période d'hésitation et de tâtonnement, la mission se développe à une allure rapide. Elle est élevée en 1904 au rang de préfecture apostolique. En 1908, après dix ans d'efforts, les Pères du Sacré-Cœur, sous la vigoureuse impulsion de leur fondateur et supérieur général, ont déjà érigé neuf missions principales desservies par vingt pères, quatre frères et dix religieuses de Marie ; le nombre des chrétiens est monté à cinq mille, les catéchumènes sont en nombre égal. Un bref pontifical du 12 mars 1908 érige la préfecture des Stanley-Falls en vicariat apostolique sous la direction de Mgr Gabriel Grison.

Jusqu'à la mort du Père Dehon, survenue en 1925, ses chères missions du Congo ne firent que se développer. Elles ne constituaient cependant pas le seul objet de sa sollicitude. N'avait-il pas en effet, également des fils au Cameroun,

au Dakota, en Afrique du Sud, à Sumatra, en Finlande, au Canada ? Aussi, bien qu'il ne fût jamais parti lui-même comme missionnaire dans les pays lointains, a-t-il pu, au soir de sa vie, se rendre ce juste témoignage : « L'idéal de ma vie, le vœu que je formais avec larmes dans ma jeunesse, c'était d'être missionnaire et martyr. Missionnaire, je le suis par les cent missionnaires et plus que j'entrevois dans toutes les parties du monde ».

8 juin 1952.
A. Lacroix.

Annuaire des Missions catholiques au Congo belge, 1935, pp. 225 et 226. — A nos héros coloniaux morts pour la civilisation, p. 249. — Chalux, Un an au Congo belge, Bruxelles, 1925, pp. 287 et 588. — D. Rincon, Missionnaires belges au Congo, Bruxelles, 1931, p. 35. — Un apôtre d'avant-garde : le Père Dehon, édit. des Prêtres du Sacré-Cœur, Brux., 1945.

DEKEMPENEER (Félix), Missionnaire lazaroïste, deuxième supérieur ecclésiastique de la mission indépendante de Bikoro (Bruxelles, 13. 11.1871 — Coquilhatville, 26.8.1938). Fils de Jean-Baptiste et de Dekempeneer, Catherine.

Il fut ordonné prêtre le 11 juin 1898 à Constantinople dans la société des Prêtres de la Mission, appelés communément Lazaristes. Il partit au Congo comme aumônier des Filles de la Charité le 5 octobre 1924.

Les Filles de la Charité n'avaient pas d'œuvres au Congo belge avant 1924. Le roi Albert qui les estimait beaucoup et qui les rencontrait un peu partout en Belgique et dans le monde, s'en étonnait. Un jour il en fit la remarque en présence d'un groupe de Filles de la Charité, parmi lesquelles se trouvait la Visitatrice de la province belge. « Je vous vois partout et partout j'ai l'occasion d'admirer vos œuvres ; pourquoi n'êtes-vous pas dans notre Colonie ? » Immédiatement on décida d'envoyer des Filles de la Charité dans la Colonie.

Il leur fallait un aumônier plein d'expérience et connaissant à fond l'esprit de cette société fondée par Saint-Vincent de Paul. Le choix tomba sur le Rd Dekempeneer, à cette époque supérieur du grand collège français de Constantinople. Il faut rappeler ici que les Filles de la Charité doivent toujours recevoir leur direction spirituelle d'un prêtre lazaroïste.

Le Vicaire apostolique de Coquilhatville se montra heureux de les recevoir chez lui et de leur confier les œuvres du chef-lieu de la province de l'Équateur. M. Dekempeneer s'opposa énergiquement à cette situation indigne des enfants de Saint-Vincent qui partout dirigent de grandes missions. Il disait : « Il nous faut au Congo un terrain de mission à nous, où les

» Prêtres de la mission et les Filles de la Charité
» puissent se donner entièrement aux œuvres
» d'évangélisation indépendamment de toute
» autre autorité ».

Il obtint gain de cause et on lui confia la mission de Bikoro, au bord du lac Tumba. D'abord il travailla sous la juridiction de Mgr Van Goethem de Coquilhatville, puis Rome lui accorda l'indépendance absolue, transformant ce nouveau secteur missionnaire en Mission indépendante, puis en Préfecture.

Mr Dekempeneer fut nommé supérieur de la Mission indépendante de Bikoro après la mort de Mr Léon Sieben qui décéda en 1932.

Mr Félix Dekempeneer était un homme d'une rare intelligence et d'une érudition qui étonne. Il lisait énormément et se tenait au courant de tous les problèmes, même de ceux qui n'avaient que des rapports lointains avec sa carrière religieuse. Il répétait souvent à ses confrères : « Lisez, étudiez, tenez-vous au courant » de tout car il faut que vous soyiez capables » de reprendre votre travail en Belgique, si » d'aventure vous êtes obligés de rentrer pour » raison de santé. Ne vous indigénisez pas, » restez ce que vous êtes. Travaillez dur et ne » soyez pas des fonctionnaires inutiles qui ne » font que dépenser l'argent qu'on leur donne. » Laissez quelque chose après vous ».

Sa servabilité était connue de tous. Pas d'égoïsme ni de mesquin calcul. Il respectait toutes les opinions et s'inclinait devant toutes les convictions sincères, ménageant toujours l'homme quand il ne pouvait approuver les théories et les gestes de son adversaire.

Grand patriote, ce prêtre bruxellois avait une âme de soldat à tel point qu'il était plus intransigeant quand il s'agissait de sa chère Belgique que quand il s'agissait de son Église. Rien ne lui paraissait plus sacré en cette terre lointaine que notre drapeau national, qu'il mettait à la place d'honneur chaque fois qu'il en avait l'occasion. « N'ayez pas peur, disait-il, » d'afficher notre beau drapeau, les Noirs aussi » doivent apprendre à le connaître et à l'aimer ».

On aimait sa société car on était immédiatement sous le charme de ses causeries pleines d'esprit, d'affection et d'érudition. On admirait surtout sa facilité d'adaptation : il causait aussi aisément avec un simple ouvrier qu'avec un intellectuel pur. Il mettait tout le monde à l'aise et comblait délicatement le fossé qui pouvait séparer de lui ceux qui l'abordaient.

Il aimait sincèrement les Noirs qui pourtant profitait de son bon cœur. Inlassablement il redisait les mêmes mots : « Amons-les, tâchons » de les comprendre, ayons un peu de patience. » Pas de brutalité, des gestes de ce genre » seront punis du renvoi en Europe. Je ne veux » pas d'une évangélisation à coups de gifles ».

Il est parti sans pourpre ni décorations, il ne les désira pas, il les refusa positivement : il fut grand par ses qualités de cœur et d'esprit. Ce beau vieillard, frère du lieutenant général Dekempeneer, qui n'hésita pas à commencer une carrière coloniale à l'heure où beaucoup d'autres se retirent, contribua grandement à faire aimer la Belgique et son drapeau en terre africaine : à ce titre il mérite de passer à la postérité.

4 février 1954.
Joseph Esser.

DEKENS (*Édouard-Joseph*), Magistrat (Winghe, Saint-Georges, 21.8.1881 — Arcachon, France, 5.8.1916). Fils de Camille et de Olivier, Nathalie-Joséphine.

Porteur d'un diplôme de docteur en droit, Dekens fut d'abord commis au Gouvernement provincial de Bruges. Il partit pour le Congo le 28 janvier 1909 en qualité de substitut suppléant du Procureur d'État à Boma. Il passa ensuite au même titre à Stanleyville, et à Kasongo avec résidence à Uvira.

Avant accompli trois termes de deux ans en Afrique, Dekens rentra en Europe le 12 mai 1916 pour raison de santé. Par suite de la guerre, il dut se fixer en France où il ne tarda pas à mourir prématurément.

Étoile de service le 3 janvier 1912 — à deux raies le 14 janvier 1914.

24 mai 1953.
M.-L. Comelieu.

Tribune congolaise, 7 septembre 1916, p. a.

DELADRIER (*Emile-Théodore-Auguste*), Pharmacien, docteur en sciences naturelles (Bruxelles, 1.8.1878 — Bruxelles, 18.1.1938).

Grand, distingué, courageux, généreux, Émile Deladrier apparaît comme une figure hors pair, parmi les pionniers de la Colonie.

Né le 1^{er} août 1878 à Bruxelles, dans une famille qui exploitait une grande pharmacie, Deladrier s'était trouvé dans l'obligation de faire des études qui l'orientaient vers la pharmacie et c'est ainsi qu'il obtint, à l'Université libre de Bruxelles, le diplôme de pharmacien.

Obéissant à son tempérament aventureux, il fit alors les études du Doctorat en sciences naturelles, en se spécialisant en météorologie et en géologie, avec le désir et l'espérance de trouver une occupation qui le conduirait dans des pays étrangers.

Il tenta tout d'abord, mais sans succès, d'être attaché à une mission polaire.

Il réussit ensuite à effectuer plusieurs missions en Orient et notamment en Perse, mis-

sions au cours desquelles il lui fut donné de faire apprécier son esprit généreux et sa distinction native.

En 1910, furent organisées, avec des ingénieurs belges, les premières missions de recherches minières au Katanga, ce qui permit à Émile Deladrier d'être engagé par la Bakat (Société de Recherches minières du Bas-Katanga) et de prospector de 1910 à 1912. Il eut ainsi l'occasion d'effectuer des levés topographiques et géologiques et de découvrir plusieurs petits gîtes minéraux qui, malheureusement, ne pouvaient pas être exploités économiquement.

C'est à ce moment que nous avons travaillé ensemble, formant une équipe unie par une profonde amitié qui ne s'est jamais démentie.

Deladrier était à Bruxelles à la déclaration de guerre, mais il a trouvé le moyen de sortir de Belgique et de s'engager, ce qui lui a permis d'obtenir la citation qui figure au Moniteur du 6 mars 1919 et qui accompagne l'octroi de la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold avec attribution de la Croix de Guerre :

« Bien que marié et âgé de près de 40 ans, » a, dès 1914, offert ses services à l'armée. Après » avoir été attaché au service des inventions, » a été appelé par plusieurs membres de l'Aca- » démie des Sciences (France) et mis à la dis- » position de l'armée française. Chargé de recon- » naissances d'ordre scientifique dans la zone » avancée, a été grièvement blessé par l'ennemi » à deux reprises. A été fait chevalier de la » Légion d'Honneur pour faits de guerre et » décoré de la Croix de Guerre française. A » contribué par sa manière de servir, haute- » ment appréciée, au bon renom dont jouit » notre armée ».

Émile Deladrier a terminé la guerre avec le grade de capitaine honoraire de l'armée française et de commandant honoraire du génie de l'armée belge.

De 1922 à 1929, Deladrier a été professeur à l'École coloniale supérieure d'Anvers.

Dès 1928, il fut nommé Secrétaire général du Comité national du Kivu et put ainsi faire un voyage au Kivu. Il faisait partie du Conseil colonial depuis 1925 où il n'a laissé que d'excellents souvenirs, y figurant comme un homme très écouté, affable, compréhensif et généreux.

Il fut l'une des chevilles ouvrières de l'Association pour la protection du travail indigène.

Il a fait partie de l'Institut Royal Colonial Belge, depuis sa fondation.

10 janvier 1953.
Maurice Robert.

E. T. Deladrier, *Les Kundelungus, Mouvement géographique*, 1911, n° 37, pp. 451 à 456. — E. T. Deladrier, *La prospection et la législation minière en Rhodesie, Mouvement géographique*, 1912, n° 26, pp. 373 à 377. — E. T. Deladrier, *Au Congo* —

Peuplement blanc — Regroupement noir. — E. T. Deladrier et Maurice Robert, *Quelques notes sur les Kundelungus, le Katanga septentrional et la main-d'œuvre indigène, Bull. Soc. Royale de Géographie*, 1913, 24 pages.

DELAUNAY (Henri), Missionnaire d'Afrique (Père Blanc) (Clefs, Fr.-30.5.1849 — Kibanga, Congo belge, 15.7.1885). Fils de Joseph et de Baveneau, Anne.

Après son ordination sacerdotale le 20 décembre 1873 dans son diocèse, il entre au noviciat des Pères Blancs, à Maison-Carrée (Algérie) et prononce le serment entre les mains de Mgr Lavigerie, le 17 janvier 1875. Affecté à divers emplois en France et en Algérie, il partit le 10 février 1877 pour le Sahara, en compagnie du P. Deguerry, dans l'espoir de recouvrer à Metlili les restes des PP. Paulmier, Ménoret et Bouchand, massacrés par les Touaregs, sur le chemin de Tombuctou. Cet espoir fut déçu momentanément et le P. Delaunay resta à Laghouat, pour rentrer plus tard à Maison-Carrée avec plusieurs petits Noirs rachetés au Sahara. Ces enfants étaient destinés au collège de Malte, fondé pour eux par Mgr Lavigerie. Le P. Delaunay est ensuite envoyé à Mengallet (Kabylie). Au mois de février 1878, il reçoit sa nomination pour la mission du Tanganyika.

La première caravane des Pères Blancs pour l'Afrique Équatoriale, dont le P. Delaunay fit partie, quitte Marseille le 21 avril 1878 et arrive à Ujiji sur le lac Tanganyika le 22 janvier 1879. Le P. Delaunay souffre beaucoup du voyage Tabora-Ujiji. Il ne se remit jamais entièrement de ses fatigues.

En juillet 1879, le P. Delaunay se rend, sous la conduite du R. P. Deniaud, à Rumonge (Urundi). Il aide à fonder la première mission catholique en ces régions. Au mois de septembre suivant, il accompagne le P. Deniaud chez Munie Heri, le gouverneur arabe d'Ujiji, qui à cette époque fit un séjour prolongé dans l'Uvira.

Le 25 novembre 1880, il se rend à Mulweba (Masanje) avec les PP. Deniaud et Moinet et aide ce dernier à fonder la première mission des Pères Blancs, sur territoire congolais (28 novembre). Il s'occupe des premières constructions dans cette mission, y bâtit un orphelinat et prend soin de l'éducation des petits esclaves rachetés. Il faut croire que le maître d'école s'y entendait quelque peu à instruire la gent écolière noire ; car à la date du 22 octobre 1882, le P. Moinet écrit : « Quelques-uns de ces » enfants montrent des dispositions extra- » ordinaires pour l'instruction. Il n'y a pas un » an que nos enfants ont commencé à écrire » et deux d'entre-eux ont adressé le mois der- » nier une lettre au R. P. Guillet. Cette lettre, » qu'ils ont faite complètement seuls, a causé

» une grande surprise à tous les Arabes d'Ujiji.
 » Elle vient de recevoir la réponse qu'elle méritoit et nos enfants sont ravis de lire l'écriture de leur vénéré Père ». Le P. Delaunay écrivait lui-même : « Nos élèves les plus avancés lisent et écrivent passablement en kiswahili. L'un d'eux ayant fait un voyage au nord du lac pour acheter des provisions a tenu un compte courant de ses dépenses, ce qui a fort étonné les indigènes. Malheureusement les livres manquent ».

Le 4 septembre 1882, le P. Delaunay est du nombre des missionnaires (Pères Guillet, Randaibel et le capitaine Joubert), qui fondent une procure à Ujiji et y résident. « Le P. Delaunay s'est remis un peu, écrit le P. Guillet, mais il reste faible. Il pourra cependant, j'espère, travailler aux langues et à la presse, quand elle sera venue. Comme il peut remplacer le P. Dromaux dans la traduction du catéchisme et la composition d'une grammaire kiswahili, j'ai cru pouvoir l'en charger à sa place et laisser au P. Dromaux tout le temps pour l'étude de la langue Masanze ».

Le 15 septembre 1883, le P. Delaunay arrivait à Kibanga. Son état de santé, dont nous parlerons plus loin, ne faisait qu'emirer. Le 4 janvier 1884, le R. P. Guillet partit de Kibanga pour aller visiter Rusavia, chef de l'Uzige, sur la rive gauche de la Ruzizi. Il prit avec lui les PP. Delaunay et Coulbois. Les voyageurs s'embarquèrent à Mulweba, le 9 janvier. « Le RP. Guillet m'a emmené avec lui dans son voyage à Uzige, écrit le P. Delaunay, pour voir si le changement d'air ne me ferait pas de bien. Il n'y a pas eu de résultat sensible... Pour moi il me semble que je suis tout à fait indifférent pour la santé, la maladie ou la mort... Mais, non *recuso laborem*. Il y a tant de besogne ici que ce serait presque une lâcheté de désirer le repos et de laisser tout le travail aux autres ».

Le voyage achevé, le P. Delaunay rentra à Mulweba et y resta jusqu'à l'abandon de ce poste de mission. Le 3 janvier 1885, les PP. Dromaux, Delaunay et le Frère Jérôme arrivèrent à Kibanga. Le P. Delaunay ne quittera plus cette mission jusqu'à sa mort.

La vie du P. Delaunay ne fut pas marquée par de grandes actions, elle ne fut qu'une suite de souffrances physiques et morales et fournit un exemple éclatant des plus belles vertus.

La fièvre n'épargna pas le P. Delaunay. A Tabora déjà, il en fut accablé ; mais il sut la supporter sans proférer la moindre plainte. Arrivé à Ujiji, les six mois que le Père y passa furent des mois de fièvre continue. Jointe à la fatigue, elle anéantissait le pauvre missionnaire, sans lui faire perdre son calme habituel. Dans l'Urundi, ses confrères crurent un moment

que l'heure de la délivrance allait sonner pour lui. Son état finit par s'améliorer un peu. Le R. P. Deniaud, supérieur de la mission du Tanganyika, songea alors à lui faire reprendre le chemin de l'Europe. Il attendit une occasion favorable, qui ne se présenta jamais. Se serait-elle présentée d'ailleurs, que ses confrères auraient encore hésité à laisser entreprendre au malade épousé, un long voyage de deux cents lieues, sans autre moyen de transport qu'un âne ou un brancard.

Ce fut dans l'Urundi que le P. Delaunay contracta les germes de la maladie de poitrine, qui devait l'emporter plus tard.

Malgré des maladies continues, qui auraient abattu une âme moins bien trempée, le P. Delaunay a trouvé assez d'énergie pour mener à bonne fin la composition d'une *Grammaire kiswahili* et d'un *livre d'exercices* sur la même langue. Sa grammaire, d'une conception pratique, est un modèle de simplicité et de clarté. Elle fut éditée par les Pères Blancs, à Maison-Carrée.

Au mois de novembre 1884, les indigènes de Masanze (même ceux qui avaient fait acte de soumission aux Arabes) furent victimes de la part des Wangwana esclavagistes, de toutes sortes de vexations, dont tous les efforts des missionnaires ne purent les préserver. « Irrités de nous voir opposés à leurs coupables menées et n'osant cependant pas nous attaquer ouvertement eux-mêmes, les Wangwana excitaient contre nous quelques autres noirs, dont ils avaient fait leurs complices. Un jour, ces force-nés pénétrèrent dans la cour de notre maison, à la suite de quelques malheureuses femmes, qui pour ne pas tomber entre leurs mains venaient dans leur fuite se réfugier auprès de nous. Le P. Delaunay, quoique complètement éprouvé par ses longues souffrances, eut encore assez d'énergie pour venir se mettre entre les assaillants et leurs victimes, que nous fûmes assez heureux de sauver de leurs mains, malgré leurs menaces et leurs fusils, braqués contre notre poitrine. Les pillards reculèrent même devant nous, bien que nous fussions sans armes, et nous laissèrent fermer la porte de la cour ».

« A ses souffrances physiques se joignirent des souffrances morales non moins pénibles. Ce généreux missionnaire ne pouvait, en effet, se sentir absolument incapable de travailler pour les âmes, ce qu'il était venu chercher si loin, sans souffrir profondément de cette impuissance... La patience ne lui manqua jamais cependant et jusqu'au bout ce bien-aimé frère fit notre admiration par son égalité d'âme et sa douce soumission aux dispositions de la divine Providence ».

Ces lignes sont du P. Dromaux, qui se fit

son infirmier et son soutien dans les derniers mois de sa vie.

Ce fut encore le P. Dromaux, qui assista le P. Delaunay en ses derniers moments et lui administra le sacrement des malades. Il mourut le 15 juillet 1885, au moment même où abordait le bateau, qui ramenait les Pères Coulbois et Vyncke d'un voyage au sud du lac, circonstance qui permit le lendemain de faire au défunt des obsèques convenables.

« Les restes mortels, conclut le P. Dromaux, » allaient prendre place dans notre pauvre cimetièrerie et reposer à côté du P. Guillet... Il ne » lui a pas été donné de verser son sang pour » le Divin Maître, comme ses frères de l'Urundi. » Mais la fièvre lui a fait endurer un martyre » bien autrement cruel, par la longue série des » tourments qu'elle lui a fait subir ».

4 mars 1952.
P. M. Vanneste.

DELAVIGNETTE (*Léonard-Théophile-Joseph*), Mécanicien (Jemeppe-sur-Meuse, 24.7. 1870 — Tumba, 11.5.1898).

A effectué trois séjours au Congo belge, comme tourneur, pour compte de la Compagnie du Chemin de fer du Congo (du 2 mai 1892 au 22 mars 1894, du 2 janvier 1895 au 21 janvier 1897 et du 2 octobre 1897 jusqu'à sa mort).

9 janvier 1947.
A. Lacroix.

DELBEKE (*Auguste-Charles*, baron), Avocat, membre de la Chambre des Représentants, ministre des Travaux publics (Courtrai, 12.8. 1853 — Anvers, 19.12.1921). Fils de Charles-Louis et de Van de Caveye, Marie-Octavie ; époux, en 1^{res} noces de Verhaert, Zoé, en secondes noces de Markelbach, Gabrielle.

Auguste Delbeke dont le père était dessinateur et sculpteur, avait obtenu toutes les récompenses possibles aux Académies de Courtrai et d'Anvers, mais était mort à l'âge de 27 ans et dont la mère, veuve en premières noces d'un peintre, n'était pas insensible aux prestiges de l'art, appelé à épouser lui-même, après un veuvage prématuré, la nièce d'un artiste indiscret, à se délasser du droit et de la politique dans la numismatique et la peinture, et à finir ses jours dans un hôtel de maître évocateur des élégances et des opulences de la Renaissance flamande, était né à Courtrai dans une famille éparsée entre Lys et Escout, celle des de le Becque, seigneurs de la Rue dont les origines écrites remontent à 1272 et dont le nom venait de celui d'une terre sise en pays roubaïsien, au-dessus de Fontenoy. Un

acte de 1619 a trait à un de le Becque, dont le nom est encore écrit à la française et ce n'est qu'à partir d'un acte d'octobre 1666, acte de remariage d'un Denis de le Becque qui s'était établi, en 1619, à Marcke-lez-Courtrai, qu'on le trouve écrit : Delbeke, à la flamande.

Ses « primaires » achevées dans une école de « Frères », le jeune Delbeke fit ses humanités au Collège épiscopal de Courtrai où, dès la « poésie », il écrivait un drame en vers : *Saint Amand ou le Triomphe de la Foi à Courtrai*, et où, à la fin de sa rhétorique, lui était décernée une médaille dite d'or par l'Administration de sa ville natale. Lui était en même temps octroyé le bénéfice d'une bourse d'études grâce à laquelle il pourrait faire son droit à l'Université catholique de Louvain et le faire brillamment, ne passant aucun examen avec grade inférieur à celui de la grande distinction, fréquentant le cercle d'études et de formation oratoire qu'est l'*Émulation*, et publiant dès 1876, une étude sur Alfred de Musset qu'il y a présentée (Louvain, Peeters, 1876, une plaquette in-8°).

Docteur en droit en 1874, il accepte une sorte de préceptorat auprès d'un fils du baron Ozy, ce qui l'amène, lui courtraisien, à s'inscrire au Barreau d'Anvers. Il y professera bientôt avec éclat, et deviendra bâtonnier en 1897, maître de déontologie professionnelle en 1898-99. Il publiera d'ailleurs en collaboration avec H. Mavaut, une *thèse nouvelle sur la propriété des cours d'eau non navigables et non flottables* (un vol., Bruxelles, 1894). Il écrira aussi, contre certaines pratiques aussi critiquables au barreau que la « dichotomie » entre médecins, une comédie satirique qui aura un grand succès et sera publiée à Bruxelles, en 1890 : *Les Synergues*.

Delbeke est par ailleurs également journaliste. Il est le rédacteur en chef du *Journal d'Anvers*. Il collabore de surcroît à la *Revue générale*, à laquelle il donne des études diverses et, notamment, sur les *Monnaies grecques et les médailles modernes* (1893), sur un *Salon de Gand* (1895), sur les *Émissions publiques de titres* (1899) et sur les premiers symptômes de certaine décadence pressentie de nos institutions parlementaires : *On ne fait plus rien à la Chambre* (février 1899) et *La tuberculose du parti libéral* (1902). Il publiera encore, en 1935, le texte d'une conférence faite à l'École supérieure commerciale et consulaire de Mons sous le titre : *La plus grande Belgique*.

Avocat et écrivain, Delbeke ne pouvait rester sourd aux appels de la vie politique telle du moins qu'on la concevait de son temps. C'est ainsi qu'au retour de son voyage en Grèce de 1884, voyage où se conforteront son atticisme et sa connaissance pratique de cette langue grecque en laquelle il s'adressera, jusque dans sa vieillesse, à ses meilleurs amis, il se fait

envoyer au Conseil provincial de la Province d'Anvers par le corps électoral de son canton. C'est ainsi aussi que, dès le 14 juin 1892, le corps électoral de l'arrondissement l'envoie siéger sur les bancs de la Droite, mais, plus précisément, à ce qu'on appellera bientôt le banc d'Anvers, à la Chambre des Représentants. Cette carrière politique, il n'y renoncera, sans amertume d'ailleurs, qu'après les élections de mai 1910, après avoir fait partie du ministère catholique de concentration du 2 mai 1907, sous Jules de Trooz, d'abord, sous Frans Schollaert, ensuite, et ainsi joué un rôle des plus actifs à la fois et des plus efficaces dans les travaux de commissions, les débats en séances et les négociations de couloirs qui devaient aboutir à peu près en même temps à l'équipement maritime et militaire du port d'Anvers, à la reprise du Congo par la Belgique et à l'instauration du service personnel dans nos lois militaires, non sans intervenir dans la mesure du possible dans l'action personnelle du Roi pour doter le Pays des premiers éléments d'un urbanisme prestigieux.

C'est en flamand que le nouveau représentant d'Anvers prête serment le 14 juillet 1892 et on le verra, dès ses débuts dans la vie parlementaire, rapporter une loi sur la prestation du serment judiciaire dans les deux langues nationales. Pendant plusieurs années, il sera le porte-parole autorisé de cette députation anversoise assez particulariste. Mais l'étroitesse lui répugne déjà. On le verra bientôt s'attacher à tel point à tout ce qui peut servir la grandeur du Pays que l'opposition socialiste qui avait compté, en certains domaines, sur l'appui du droitier anversois et de ses amis politiques, l'accusera de palinodie par la voix d'Émile Vandervelde.

Aussi bien sera-t-il le parlementaire le plus assidu, le plus exact et le plus actif, particulièrement intéressé aux lois électORALES, après la révision de la Constitution en 1893 aux questions de droit maritime ensuite, mais, bientôt, également et surtout aux trois grandes questions de l'équipement portuaire d'Anvers, de l'annexion du Congo et de la défense du Pays, non sans rapporter d'ailleurs, à l'occasion, une loi qui modifie les articles 186 et 187 du Code pénal, L. II, et une loi de 1906 sur le droit de licence.

En matière électorale, Delbeke rapporte en 1896 les nouveaux titres IV et V du Code électoral et vote, en 1899, contre la représentation proportionnelle qu'il qualifie de crime à consommer et que de Smet de Naeyer allait faire consommer.

En matière de droit maritime et fluvial, il propose au cours de la session parlementaire 1898-99 une loi sur la compétence en matière maritime et fluviale.

En matière militaire, le service personnel est l'ennemi personnel des Anversois. En conformité aux vues du corps électoral qui l'a élu, Delbeke s'abstient donc, en 1895, déjà, de voter le budget extraordinaire à raison de ses incidences sur le développement militaire de nos institutions. En 1897, intervenant dans la discussion d'une interpellation de l'opposition relative à une lettre du roi à Brialmont, Delbeke se déclarera adversaire irréductible du service personnel et s'en expliquera dans un langage dont la modération formelle dissimulera mal, au dire de Vandervelde, la violence des critiques adressées au Souverain. Au cours de la session de 1899-1900, il rapportera un projet de loi modifiant la loi sur la milice et une proposition connexe de Colfs sur la réduction du temps de service, estimant que le mérite des gouvernements, en Belgique, tient à résister avec plus ou moins de succès à la pression du « parti militaire ». La Chambre ayant ordonné la jonction des deux projets sous examen à la discussion du budget de la guerre, Delbeke se refusera à voter ce budget. En 1901, il prend la même attitude et déclare qu'elle restera sienne tant que les projets à l'ordre du jour de la chambre en matière militaire ne seront pas discutés et votés. Ces projets étant mis en discussion vers la fin de l'année, il intervient au débat par un important discours du 13 novembre, se félicitant de ce que le projet rejette le service personnel et s'inspire à la fois du volontariat et de la réduction du temps de service, et ne regrettant plus que le maintien de l'effectif de paix qu'il comporte. Il vote donc en décembre 1901 la loi sur le contingent de 1902 et le 24 décembre 1902, l'ensemble de la loi militaire à laquelle il aura été le dernier à se rallier mais... se sera rallié. Évidemment cette loi ne donne-t-elle pas pleine satisfaction au « parti militaire », ni davantage au Roi. Celui-ci se découvre dans une lettre au Ministre de la Guerre Cousebant d'Alkemade, qui, las de longs efforts, lui a offert une démission immédiatement repoussée émettant le vœu de voir son ministre obtenir le concours patriotique des Chambres pour la mise en état de défense efficace du Pays sur lequel il règne et pour le déplacement de l'enceinte fortifiée d'Anvers, indispensable au développement des installations maritimes du port qui doit être le plus accessible, le mieux outillé et le mieux défendu du monde. Au sujet de cette lettre, le Roi est attaqué violemment à la Chambre par interpellation de son Gouvernement par le député bruxellois Huysmans. Delbeke que l'attitude « anversoise » du Prince semble avoir désormais conquis, intervient dans le débat et déclare, le 7 décembre 1903, que le langage du Roi est celui d'un prince irréprochablement

constitutionnel, repoussant à propos de cette déclaration, avant qu'on ne le lui fasse, tout reproche de palinodie. En 1909, il votera la loi sur le Service personnel que le Sénat votera le 14 décembre et dont le Roi signera le jour même, à six heures et demie du soir, le document hâtivement établi de la dernière signature de sa vie.

Dans le domaine des grands travaux maritimes désormais conjoint à celui de la défense militaire du port, Delbeke interviendra à de nombreuses reprises, indépendamment de l'intervention de 1904, rapportée plus haut. Dès le printemps de 1902, il s'est joint à son collègue libéral Van Ryswyck, bourgmestre d'Anvers, pour souligner que l'aménagement du port est une question nationale et que cet aménagement postule le démantèlement des anciennes fortifications. Le 29 juillet 1903, il dépose un projet de loi modifiant les limites d'Anvers et de certaines communes limitrophes, de modifications réclamées par la création de bassins d'attente qui seront qualifiés de bassins intercalaires. Le 28 juin 1905, il dépose le rapport de la section centrale sur le projet de loi relatif au système défensif d'Anvers et à l'extension de ses installations maritimes. Il prend une part active à la discussion qui suit ce dépôt, reprendra en novembre et aboutira au vote du 24 janvier 1906, à l'occasion duquel Émile Vandervelde rééditera son reproche déjà usé de palinodie. En février 1908, alors ministre des Travaux publics, Delbeke s'opposera à la disjonction, proposée par Louis Franck, de la question de la 2^e enceinte de la défense d'Anvers d'avec la discussion du budget des ressources et dépenses extraordinaires.

Si la défense du pays et le développement d'Anvers sont désormais aux yeux des sages du pays deux questions d'importance et d'urgence, n'est-ce pas en quelque mesure à raison de cet empire que le Roi s'est créé, à titre personnel, sous le ciel de l'Équateur, mais sur lequel, déjà, nous avons quelques droits ? Comment Delbeke, dans cette ville d'Anvers où les malles congolaises touchent régulièrement emportant ou ramenant officiers, magistrats, missionnaires et marchands et assurant l'échange de tant d'exportations et de tant d'importations, n'associerait-il pas à ces deux hauts soucis celui de consommer l'annexion de ce Congo à la terre patriale de nos grands coloniaux ?

Dès 1897, le représentant d'Anvers est intervenu dans la discussion d'une interpellation du représentant brugeois Visart de Bocarmé relative à un subside que le Gouvernement avait promis à la commune de Blankenberghe où l'on avait projeté d'ériger un monument de prix à la mémoire du sergent de Bruyne, puis

avait estimé devoir retirer une souscription publique, ayant de longtemps couvert les frais de cette érection. Delbeke a rendu le plus vibrant hommage à la mémoire du héros, mais n'a pas pu pousser à l'allocation d'un subside sans réelle utilité. Le Gouvernement a décidé de joindre un versement d'hommage ou subside de principe aux vingt mille francs déjà réunis par la souscription publique organisée au littoral.

La raison, ce jour-là, l'a peut-être emporté chez Delbeke, sur le sentiment. Mais, il est colonial ! Le 29 mai 1901, il a déposé avec Auguste Beernaert et trois autres membres de la Chambre des Représentants, un projet d'annexion immédiate du Congo par la Belgique, annexion que les auteurs du projet déposé considèrent comme une conséquence normale de la convention passée entre l'État belge et l'État indépendant du Congo le 3 juillet 1890. En février 1905, il intervient dans la discussion d'une interpellation d'Émile Vandervelde et de Georges Lorand au Ministre des Travaux publics et des Finances sur les responsabilités qui peuvent incomber à la Belgique par suite de la situation financière de l'É. I. C. Et, l'année suivante, intervenant dans la discussion d'une interpellation d'Émile Vandervelde et de Paul Hymans au sujet d'une lettre du 3 juin 1906 adressée par le Roi Souverain à ses Secrétaires généraux au sujet de la reprise éventuelle du Congo par la Belgique, il se range parmi les « coloniaux » belges les plus avertis, à égale distance de la courtisanerie et de l'opposition systématique au Roi, en se déclarant prêt à spécifier que la Belgique a, sur les territoires africains soumis à la souveraineté personnelle de Léopold II, des droits contractuels entre vifs indépendants du testament royal relatif à ces territoires, mais en maintenant, d'autre part, que la Chambre belge n'a pas le droit de s'immiscer par louange ou par blâme dans la gestion d'ailleurs en voie de réformation autonome de l'État indépendant qu'est le Congo du Roi. Delbeke prononce à cette occasion un long et substantiel discours où nous lisons notamment que « la Conférence de Berlin n'a pas été la mère de l'É. I. C. ». A vrai dire, le député anversois avait de même défendu la souveraineté britannique de toute ingérence étrangère lors d'une interpellation faite à la Chambre belge par Émile Vandervelde encore au sujet de certains camps de concentration peuplés de femmes et d'enfants, en Afrique du Sud, lors de la guerre anglo-boer. Il n'en avait pas moins exprimé fort éloquemment la sympathie du peuple belge pour les sujets racialement apparentés du Président Krüger.

En 1906, Delbeke était administrateur de la Compagnie du Chemin de fer des Grands Lacs

et vice-président de la Belgo-Katanga. Lors de la discussion préappelée, Louis Bertrand lui fit malicieusement observer que le Roi n'était pas sans pouvoir favoriser la première de ces deux compagnies. Delbeke lui répondit qu'en tout cas le Roi ne pouvait rien faire pour lui et qu'il n'en attendait rien. Bertrand avait oublié de signaler à la Chambre que le 31 juillet précédent, Delbeke avait accepté de faire partie de la Commission chargée d'élaborer les statuts de l'École mondiale de Tervuren. Il est vrai que les honneurs de l'espèce sont rarement jalouxés.

A la suite de cette interpellation des députés Vandervelde et Hymans, qui nous a quelque peu retenus et du vote, le 19 décembre, d'un ordre du jour déposé par Delbeke et auquel se rallia le Gouvernement, le projet d'annexion immédiate de 1901 revint à l'ordre du jour. La Section centrale de la Chambre se constitua en Commission spéciale, dite des XVII, par adjonction de dix nouveaux commissaires. Delbeke fut l'un des dix.

C'est animé du même esprit nationalement colonial, réfléchi et indépendant, que Delbeke entra, en mai 1907, dans le ministère de Trooz. Il n'y entre, sur les instances de Jules Renkin, qu'après s'être assuré que le formateur du ministère a obtenu du Roi les concessions nécessaires à l'obtention d'un vote à peu près national de l'annexion, et donne aussitôt démission de ses mandats coloniaux comme de celui qu'il tient des Tramways anversois. On le remplace aussi à la Commission des XVII.

En 1908, Delbeke intervient à diverses reprises dans la discussion des conditions de l'annexion et des articles principaux de la Loi coloniale. Il vote, le 20 août, les deux projets jumeaux dont la Chambre est saisie, que le Sénat votera le 9 septembre et que le Roi sanctionnera le 18 octobre.

Cependant, on l'a dit, le Roi n'avait pas renoncé à instituer une personne morale à même de lui survivre et de maintenir affectés aux fins grandioses qu'il leur avait de longtemps assignées, les biens qu'il lui fallait publiquement délaisser. Durant tout le temps que prend aux deux Chambres la discussion des projets coloniaux et même après le 18 octobre 1908, on le voit uniquement et constamment préoccupé d'apporter à la souveraineté de la métropole sur sa colonie, imminente ou déjà établie, les limitations qu'il estime nécessaires au plus haut bien commun et qui ne peuvent résulter que de la mise de tous en présence de faits accomplis. Dans ce nouvel effort de sa souveraineté, le prince dont on a signalé souvent fois la résistance ardente aux atteintes de l'âge, a constamment recours à son ministre des Travaux publics. L'auteur de

cette notice a eu la bonne fortune de pouvoir consulter les archives du baron Delbeke, archives admirablement classées par lui-même, durant la première guerre mondiale et non moins admirablement conservées par les siens dans la « Library » humaniste de son magnifique hôtel anversois de la rue de l'Empereur. Ce n'est pas sans émotion que l'on palpe et qu'on lit les innombrables billets adressés par le Roi, rarement aussi prolixes, ou, en son nom, par le grand maréchal de la Cour, le comte John d'Oultremont, par le baron Goffinet, par le chevalier Edmond Carton de Wiart, voire, par interim, par le colonel B. E. M. Stinglhamber, au ministre anversois, soit à Anvers, soit à son pied-à-terre bruxellois de l'Avenue de Tervuren, pour l'appeler au Palais ou au Château de Laeken, à toute heure du jour et parfois de la nuit, aux fins les plus diverses. Il est en effet continuellement consulté par le Souverain sur tous les plans des grands travaux qu'il a rêvés, l'aménagement du Mont des Arts, celui du Cinquantenaire, celui du Parc Duden, celui de l'Exposition de 1910, sur les matériaux à y utiliser, sur le contrôle de leur exécution, et non moins sur des points quelque peu étrangers au domaine de l'urbanisme mais relevant de la compétence anversoise de Delbeke, comme le tort qu'on aurait de fêter à Anvers un Lloyd George insulteur du Roi, sur la présence du prince héritier à l'inauguration des bassins intercalaires du port d'Anvers et sur la date de la fête à Anvers de l'annexion de la Colonie.

En 1909, Delbeke accepte encore une présidence dans le Comité d'honneur des fêtes jubilaires de la restauration de l'Université de Louvain, mais, après les élections législatives de mai 1910, il se retire de la vie politique, se consacrant désormais à ses activités de membre du Conseil supérieur de l'Industrie et du Commerce, de Président de l'Union belge pour la défense des détenteurs de fonds publics, de membre de la Commission pour l'aménagement de l'agglomération anversoise, de membre de l'office international de bibliographie, de membre de l'Union d'esthétique et de numismatique, etc., mais surtout à ses livres, à ses médailles et au rangement, en près de trente cartons, des souvenirs d'une vie de toute dignité qu'avait rêvé d'écrire le baron F. van den Bosch.

En 1912, le roi Albert octroyait à Delbeke concession de noblesse et le titre de baron transmissible par droit de primogéniture masculine.

L'ancien ministre de Léopold II s'éteignit à Anvers, le 19 décembre 1921, officier de l'Ordre de Léopold, grand cordon de l'Aigle blanc de Serbie et commandeur de 2^e classe de l'Ordre du Dannebrog.

Sa famille en conserve un buste en marbre

dû au ciseau du sculpteur anversois Louis-François-Joseph Dupuis.

23 mars 1954.
J. M. Jadot.

*Annales parlementaires. Chambre des Représentants, 1892-1910, ad tabulas. — Mouvement géographique, Brux., 1901, p. 259 ; 1905, pp. 118 et suiv.; 130 et suiv.; 142 et suiv.; 1907, p. 217. — Comte L. de Lichtervelde, *Léopold II*, Brux., Dewit, 1926, p. 389. — A. Van Iseghem, *Les Étapes de l'annexion du Congo*, Brux., Lebègue, 1932, pp. 46, 77, 79, 84-86. — Archives de la famille Delbeke à Anvers.*

DELHAYE (Paul-Jean-Baptiste-François-Joseph), Commissaire de district de 1^{re} classe de l'É. I. C., directeur puis administrateur et commissaire de sociétés congolaises (Tournai, 21.9.1866—Bruxelles, 6.9.1943). Fils de Jean-Baptiste et de Anaïs-Ghislaine, Joseph Hubau.

Élève distingué de l'Athénée royal de sa ville natale, Paul Delhaye avait fait partie d'un cercle de littérature patoisante et d'une société de musique appelées l'une et l'autre à jouer un rôle remarqué dans la vie culturelle de la vieille cité mérovingienne du Haut-Escaut. Il y avait obtenu des prix de poésie et entendu exécuter une cantate dont il avait écrit les paroles et dont le musicien montois Julien Simar avait écrit la musique, lors de l'inauguration, au parc de l'Hôtel de ville tournaïsien, d'un monument toujours en place, élevé en souvenir du peintre Louis Gallait, quand il entra au service de l'État indépendant du Congo en qualité de commis de 1^{re} classe.

Il prit bord à Anvers, le 8 octobre 1892, sur le *Lualaba*, fit une bonne traversée dont il nous a laissé un journal publié dans les *Tablettes* mensuelles du cercle tournaïsien de littérature auquel il avait appartenu et avait bien promis de ne point l'oublier.

Désigné, à son arrivée à Boma, pour le District des Cataractes, il rejoignit par route le poste de Lukungu. Il en prit l'administration en mains et se révéla d'emblée excellent à la tâche. Il fut ensuite envoyé à Manyanga, puis chargé, en qualité de sous-commissaire de district, d'améliorer les transports entre Manyanga et Isangila et d'assurer ainsi un acheminement plus rapide au Stanley-Pool des charges débarquées à Boma ou à Matadi. Promu sous-lieutenant de 2^{me} classe, il se vit confier la fondation du poste de Kinkanda, que défendrait quelque cinq ans plus tard Robert Elter, encore sergent.

Rentrant d'un premier congé passé en Belgique, Delhaye est chargé, en 1896, du commandement de la zone en voie de création au nord des cataractes, le chef-lieu du district passant alors de Lukungu à Tumba. Il y fonde, en 1898, le poste de Luozi où Elter promu lieutenant et chef de secteur viendra le relever.

A son troisième terme, en 1899, Delhaye est appelé à administrer le district du Kwango oriental. Il y organise les communications fluviales auxquelles il donne pour centre Bandundu (aujourd'hui Banningville). Il entreprend en même temps d'aménager un chenal sur la rive droite des chutes de Kingushi, permettant ainsi aux vapeurs de remonter la rivière jusqu'au pied des chutes François-Joseph.

A l'expiration de ce troisième terme, il est nommé commissaire de district de 1^{re} classe.

En 1903, il règle heureusement un litige de frontières avec les autorités françaises d'outre-Manyanga.

Rentré au pays l'année suivante, il renonce à la carrière administrative et apporte le concours de son expérience à la gestion d'entreprises privées. Mais, en 1910, il se reprend à la vie coloniale. Il entre au service de la S. A. B. pour le Commerce du Haut-Congo et en assure la direction, en trois termes successifs de louage de services, de 1910 à 1918.

En 1920, directeur de la S. A. B. en Europe depuis un an, il se rend à nouveau dans le Congo de sa jeunesse, en guide et assistant d'Alexandre Delcommune qui, à l'âge de soixante-cinq ans, a tenu à se rendre compte par lui-même de la situation, au lendemain de la première guerre mondiale, du Congo où il est arrivé, pour la première fois, à peine âgé de vingt ans, pour y assister, en 1877, à la sensationnelle arrivée de Stanley.

En 1920 également, Delhaye s'est vu confier conjointement avec celle de la S. A. B., la direction de la C^{1^{re}} du Lomami. Il quitte ces deux directions en 1922 pour devenir administrateur-directeur de 1922 à 1926, puis administrateur de 1926 à son décès survenu le 6 septembre 1943. Il avait aussi été nommé, en 1925, commissaire de la C^{1^{re}} du Katanga.

25 mars 1954.
E. Van der Straeten.

Archives de la S. A. B. et de la C^{1^{re}} du Lomami. J. M. Jadot, *Petite contribution à l'Histoire littéraire du Congo belge*, in : *Revue coloniale belge*, 1^{er} mars 1954, pp. 162-163.

DELHEY (Joseph), Employé (Verviers, 18.3.1864—Matadi, 17.1.1892).

Époux de Brenen Joséphine, a séjourné au Congo en qualité de commis pour le compte de la Compagnie du Chemin de fer du Congo du 6 octobre 1890 jusqu'à sa mort survenue à Matadi le 17 janvier 1892.

17 février 1947.
A. Lacroix.

DELROCK (*Arthur-Valère-Louis*), Major de place (Chênée, 31.3.1860 — Liège, 26.5.1932).

Le capitaine-commandant Delrock avait vingt-cinq ans de grade d'officier et appartenait aux cadres du 2^e régiment de Ligne, lorsqu'il accepta de partir au Congo en qualité d'inspecteur de la Force Publique avec le grade de capitaine-commandant de 1^{re} classe.

Embarqué le 7 juin 1906, il fut, à son arrivée à Boma attaché à l'état-major de la Force Publique. Le 7 octobre, il partit chargé d'une mission d'inspection des compagnies de la F. P. de l'Uele. Cette mission menée à bonne fin, il descendit à Boma pour s'embarquer le 27 juillet 1909 à destination d'Anvers.

Ayant repris sa place dans les cadres de l'armée métropolitaine, il fut nommé major de place, à Liège, le 26 mars 1912 et pensionné le 8 décembre 1913.

Le major Delrock était chevalier de l'Ordre de Léopold, officier de l'Ordre de la Couronne et porteur de la Croix Militaire de 1^{re} Classe, de l'Étoile de Service et de la Médaille Commémorative du Congo.

16 décembre 1953.
A. Engels.

Registre matricule. — *Souvenirs de l'auteur.* — Bull. Soc. belge d'ét. col., 1932, p. 17. — Janssens et Cateaux, *Les beiges au Congo*.

DELVAUX (*Frédéric*), Volksvertegenwoordiger (Leuven, 7.8.1834 — Antwerpen, 31.12.1916).

Deed zijn humanitaire studies aan het stedelijk College te Tienen en aan het Koninklijk Atheneum te Antwerpen. Studeerde aan de Universiteit te Luik en behaalde er het diploma van doctor in de rechten op 27 april 1859.

Hij was advocaat bij de rechtbank van eerste aanleg te Antwerpen. Zijn collega's van de balie benoemden hem driemaal tot deken van de Orde der Advocaten (in 1877, in 1878 en in 1879).

Hij was lid van de beheerraad van de Centrale Antwerpse Bank, lid van de Raad van toezicht der « Houillères-Unies de Charleroi », administrateur van de Antwerpse trammaatschappij, voorzitter van de liberale federatie van Antwerpen. Delvaux zetelde in de Antwerpse Provincieraad van 1878 tot 1900.

Op 27 mei 1900 wordt hij tot liberaal voksvvertegenwoordiger voor het arrondissement Antwerpen verkozen. Kenschetend in zijn politieke loopbaan is het feit dat hij met enthousiasme het voorstel steunt met betrekking tot de inlijving van Congo bij België. Zijn gehechtheid aan de kolonie blijkt uit zijn redevoering van 26 juni 1908 waarin hij onder meer zegt :

« J'estime que le Congo est belge depuis longtemps : belge par l'intérêt général et hardi de son créateur, belge par la coopération de milliers de nos citoyens qui y ont apporté leurs capitaux, leurs efforts, leur valeur et leur sang ».

Tijdens de historische zitting van 4 augustus 1914 nam Frédéric Delvaux, als ouderdomsdeken, het voorzitterschap waar van de Verenigde Kamers.

Delvaux was ridder in de Leopoldsorde en drager van het Burgerlijk Kruis 1^{ste} Klas.

8 mei 1953.
R. Bonnaerens.

Le Parlement belge en 1900-1902, Bruxelles, Oscar Schepens et Cie, 1901, p. 166. — Chambre des Représentants, *Annales Parlementaires*, Session 1907-1908, Séance du 26-6-1908. — Masoin Fritz, *Histoire de l'État Indépendant du Congo*, Namur, Impr. Picard-Balon, 1912, t. 1, p. 215. — *Mouvement Géographique*, 1901, p. 356.

DEMBLON (*Célestin-Pierre-Joseph*), Membre de la Chambre des Représentants (Neuville-en-Condroz, 19.5.1859 — Bruxelles, 12.12.1924).

Fils de paysans, Célestin Demblon fréquenta d'abord l'école communale, puis les cours de l'École normale de Huy. En possession de son diplôme d'instituteur, il professa successivement à Herstal, Horion-Hozémont, puis enfin — de 1879 à 1883 — à Liège. A ce moment, ayant attaqué violemment la Famille royale en public, Demblon fut démis de ses fonctions, ce qui le mit dans une situation financière fort pénible. Il y para en collaborant au *Peuple*, au *National* et à *La Réforme*. Conteur régionaliste de son pays condruzien, il écrivit notamment des *Contes mélancoliques* (1883), la *Noël d'un démocrate* (1886), *Aux bois du Condroz* (1906). Il se fit aussi le champion de la thèse qui identifie Shakespeare à lord Rutland.

Jusqu'alors, il avait affiché des sentiments de démocrate progressiste et s'était affilié à l'Association libérale de Liège pour avoir l'occasion de défendre à cette tribune ses idées et combattre Frère-Orban, sa bête noire. Orateur fougueux et intarissable, il jouissait du pouvoir de sa parole sur ses auditeurs et ne se privait pas d'exercer ses talents pendant deux ou trois heures de suite.

En 1885, passant au socialisme, Demblon s'affilia au Parti ouvrier qui, aux élections législatives du 14 octobre 1894, l'envoya siéger au Parlement. L'année suivante, il fut élu conseiller communal de Liège, mais ne pardonna pas à ses amis de lui avoir refusé l'échevinat de l'instruction publique.

Ses électeurs, qui attendaient merveille de sa

présence à la Chambre furent d'abord fortement déçus. Pendant six mois, nul n'entendit dans l'hémicycle le son de sa voix et l'un de ses concitoyens exprima la désillusion de tous en exposant dans sa vitrine un oiseau empaillé portant une légende : « Quand cet oiseau chantera, Demblon parlera ». Piqué au vif, le député prit sa revanche et retrouva sa fougue. On s'en rend compte lors de la discussion du projet de traité d'annexion du Congo. Au vote le 17 septembre 1901 il s'abstint, notamment « pour protester contre l'affirmation d'un membre de la droite disant que la Belgique devait de la gravité au Roi, alors que c'est le Roi qui, tant personnellement que dans les affaires du Congo, doit tout à la Belgique et vit à ses dépens ». Deux mois plus tôt, les 16 et 17 juillet, il s'était de même abstenu de voter le projet de loi par laquelle la Belgique renonçait provisoirement au remboursement des sommes prêtées à l'É. I. C.

Pendant la guerre de 1914/18, il vécut en France et en revint fortement déçu dans son idéal socialiste. Il vira dès lors au rouge vif et ne cacha plus ses sympathies pour le parti communiste. Ses talents oratoires, eux, allaient diminuant et le beau parleur de jadis faisait sourire un peu, et fuir beaucoup en direction de la buvette, mais Demblon, imperturbable, continuait, développant pendant une couple d'heures une argumentation dont le canevas tenait sur un papier de 4 cm². Il siégea jusqu'à sa mort dans une Assemblée dont il semblait faire partie intégrante, en dépit du déclin de ses pouvoirs de tribun.

3 août 1953.
M.-L. Comelieu.

Mouvement géographique, 1901, p. 378. — A. Van Issegem, *Les Étapes de l'Annexion du Congo*, Brux., 1932, p. 94. G. Dourtrepont, *Histoire illustrée de la littérature française de Belgique*, Bruxelles, Didier, 1939, 223, 240, 244 ; — C. Hanlet, *Les écrivains belges contemporains*, 2 vol., Liège, H. Dessain, 1946, I, 539.

DEMUEYNCK (*Auguste - Pierre - Gustave*), Général-major honoraire, commissaire de District (Ostende, 16.5.1876—Bruxelles, 23.4.1942). Fils de Joseph-Auguste et de Beyens, Clémentine.

Entré à l'École militaire en décembre 1895 à la 61^{me} promotion A et G, il sort sous-lieutenant d'artillerie en juin 1900 et prend du service au 4 A. Il participe avec succès au raid cavalier Arlon-Ostende en 1904.

Il s'engage au service de l'É. I. C. en qualité de chef de secteur de 2^{me} classe et s'embarque le 4 août 1904. Il est désigné pour le secteur de Mahagi — aux confins N.-E. de la Colonie —

dont les populations sont en majeure partie insoumises. Il dresse la carte du secteur, recueille les renseignements qu'il publiera sous forme de *Monographie du Pays des Alurs ou Alulu* et obtient la soumission de cette importante peuplade.

En 1907, il est désigné pour prendre le commandement du camp de l'Uere chargé de tenir en respect les sultans Semio et Sasa. Avec les seuls moyens dont il disposait, il obtient la soumission de ces deux importants chefs indigènes. Fin de terme il rentre en Belgique le 25 décembre 1907.

Deuxième séjour du 24 septembre 1908 au 14 juillet 1911. Nommé capitaine de la Force Publique il est chargé du commandement de la compagnie de la Force Publique Mongala. Il y mène une action énergique pour assurer le maintien de l'ordre dans le territoire des Budja. Il dirige deux opérations de police dans les régions difficiles boisées et marécageuses des insoumis de la Melo et de Budja-Monbongo dont il obtient la soumission. Le 5 janvier 1910, il vient prendre le commandement de la Compagnie d'artillerie et du génie au fort de Shinkakasa-lez-Boma.

Troisième séjour : du 14 février 1912 au 7 mai 1914. Il s'embarque en qualité d'adjoint supérieur et est désigné pour le District du Moyen-Congo à Léopoldville. En 1913, il remplit en interim les fonctions de commissaire de District et rentre en Belgique à temps pour prendre part à la guerre de 1914.

Rentré à l'armée comme capitaine d'artillerie le 31 juillet 1914, il fait brillamment toute la campagne 1914-1918. Il se distingue comme commandant de batterie à Grimbérgen, Termonde, sur l'Yser et au saillant d'Ypres.

Les distinctions honorifiques sont accompagnées de citations élogieuses.

Il obtient notamment en même temps que la décoration du *Distinguished Service Order* (D. S. O.) quatre citations pour acte de bravoure au *Summary* de la Division Britannique d'Ypres à laquelle son régiment d'artillerie avait été attaché.

Demuynck finit la Campagne comme major d'artillerie.

Nommé lieutenant-colonel, puis colonel, il commande le 13^{me} régiment d'artillerie à Tourneau.

En 1932 il est admis à la retraite et nommé général-major honoraire.

Demuynck fut un excellent colonial et un soldat remarquable, ses distinctions honorifiques l'attestent : grand officier de l'Ordre de Léopold II, commandeur de l'Ordre de Léopold, de l'Ordre de la Couronne, de l'Ordre de Léopold II, avec glaives, chevalier de l'Ordre royal du Lion, Croix de guerre, 4 palmes, 4 lions, Distin-

guisted Service Order, Étoile de service à 3 raies, Médaille de l'Yser, etc.

Publications.—*Le rail Arlon-Ostende*, Édit. Savoué, Louvain, 1904. — *Au Pays de Mahagi*, Monographie des Alulu, *Bulletin de la Soc. R. B. de Géographie*, 1908.

14 décembre 1952.
G. Moulaert.

DENIAUD (Toussaint), Missionnaire d'Afrique (Père Blanc), Supérieur de la Mission du Tanganyika (Orvault, Fr., 15.5.1847—Rumonge, Urundi, 4.5.1881). Fils de Toussaint et de Richeux, Jeanne.

Il fut agrégé d'abord aux Missions Africaines de Lyon, reçut la prêtre le 13 août 1871 et passa plusieurs années dans les missions du Cap de Bonne Espérance et dans celles de la Côte du Benin. Il quitta la Société des Missions Africaines. Entré au noviciat des Pères Blancs, à Maison-Carrée, il fut admis dans leurs rangs, le 3 février 1878. Peu de temps après, il fut désigné pour faire partie de la première caravane des Pères Blancs, se rendant au centre de l'Afrique, dont l'évangélisation avait été confiée aux missionnaires de Mgr Lavigerie (24 février 1878). Jusqu'à cette époque, aucune société religieuse n'avait pénétré dans ces régions, d'ailleurs encore mal connues, ni évangélisé les tribus africaines, dont les explorateurs comme Livingstone et Stanley avaient révélé l'existence.

Le Père Deniaud s'embarqua à Marseille pour Zanzibar, le 24 mars 1878, en compagnie du R. P. Charmetant, procureur général, afin de préparer les voies à la première caravane.

Ils arrivèrent à Zanzibar, le 30 avril. Le 30 mai suivant, le gros de la caravane débarqua dans la même île et passa bientôt sur le continent africain. A la tête de la caravane se trouvait le R. P. Livinhac, pour la section du Nyanza, et le R. P. Pascal, pour la section du Tanganyika. Le P. Deniaud faisait partie de celle-ci. Les Pères Livinhac et Pascal avaient le titre de supérieur de Mission.

Le 17 juin, les missionnaires s'enfoncèrent dans l'intérieur de l'Afrique, précédant de 9 jours la première caravane de l'Association Internationale Africaine, composée de MM. Cambier, Wautier et Dutrieux.

Le cadre de cette biographie ne permet pas de raconter les péripéties du long voyage jusqu'au lac Tanganyika, dont le P. Deniaud, journaliste de la caravane, nous a laissé un récit des plus intéressants. Ce n'est que le 24 janvier 1879, que le P. Deniaud et ses confrères, les Pères Delaunay, Dromaux et Augier, arrivèrent à Ujiji. En route, la mort leur avait enlevé leur supérieur, le R. P. Pascal, décédé le 19 août. Sa dépouille mortelle reposait dans l'immense

forêt qui borde les frontières de l'Ugogo. Du fait de ce décès, le P. Deniaud devenait le chef au moins provisoire de la Mission du Tanganyika.

Munie-Heri, le gouverneur arabe d'Ujiji, était absent lorsque la caravane arriva dans cette ville. Mais la réception, que firent aux missionnaires le fils du gouverneur et Hassan, son secrétaire, fut aimable. Le dernier leur assigna comme logement une vieille maison arabe située tout près du lac et que Stanley avait occupée lors de son dernier passage. Les missionnaires s'y installèrent.

Le P. Deniaud se mit aussitôt en devoir de chercher une région favorable pour l'établissement d'une mission. Il voulut se rendre compte lui-même de toutes choses et choisir en connaissance de cause l'endroit où il devait s'établir. Ujiji ne pouvait être qu'une base d'opération et non un centre de mission. La population noire sédentaire y était peu nombreuse et l'influence musulmane des négociants arabes, bien que fort peu active, ne constituait pas un climat idéal pour la prédication de la doctrine chrétienne. Il fallait s'établir en une région, où les tribus autochtones seraient à l'abri de l'influence arabe. Les régions au sud d'Ujiji étaient pauvrement peuplées. Mais du côté nord, à trois journées de distance de la ville, il y avait l'Urundi, pays élevé, salubre et très peuplé.

A la fin de la saison des pluies, le P. Deniaud loua une embarcation et, accompagné du P. Dromaux, fit une longue excursion de reconnaissance sur le lac Tanganyika. Ce voyage qui dura du 15 mai au 2 juin permit de vérifier les renseignements recueillis à Ujiji et de reconnaître le pays des Barundi comme un des plus riches et des plus peuplés de tout le littoral du lac. Ces régions n'avaient encore ni ministres protestants, ni Arabes, comme la province d'Ujiji. Les indigènes interrogés avaient assuré les missionnaires qu'ils seraient les bienvenus partout.

Fort de ces données, le P. Deniaud quitta Ujiji avec ses confrères, le 23 juillet, et après six jours de navigation, débarqua au pays de Bikari. Une foule immense, qui ne fit que grossir de minute en minute, les accueillit et bientôt arrivèrent les chefs avec leurs cadeaux, qui consistaient en bananes, miel et une chèvre.

Les missionnaires s'installèrent provisoirement sur une petite colline, près de la rive du Tanganyika, non loin du village de Bikari. Ils y construisirent une sorte de hangar, qui les abritait mal des intempéries. Au début, ils cherchèrent à faire connaissance et amitié avec les indigènes et se mirent à l'étude de la langue Kirundi. Ils se livrèrent à la culture du riz et du blé et taillèrent même et greffèrent la vigne sauvage, dans l'espoir de pouvoir un jour fabriquer le vin de messe. Ils rachetèrent des petits esclaves. C'est par là qu'ils durent inau-

gurer leur œuvre d'apostolat, l'indifférence religieuse des indigènes ne leur permettant pas d'entrevoir la conversion des adultes avant longtemps. Quelques-uns des enfants leur semblaient susceptibles de recevoir une instruction convenable ; les missionnaires se proposaient d'en faire des catéchistes. D'autres, après une formation chrétienne solide, pourraient commencer l'établissement de villages chrétiens.

Du 29 septembre au 10 octobre, le P. Deniaud, accompagné du P. Delaunay fit une excursion dans l'Uvira, pays situé sur la côte occidentale du lac. Le but de ce voyage était de faire connaissance avec Munie-Heri, qui résidait temporairement dans cette contrée. « L'influence qu'exerce cet Arabe sur les rives du Tanganya est très grande », écrit le P. Deniaud. « Nous avions donc intérêt à gagner son amitié ».

L'accueil que fit le gouverneur aux missionnaires fut aimable. L'entrevue eut lieu le 1^{er} octobre. Mais Munie-Heri retint ses visiteurs six jours, afin sans doute de mieux sonder leurs intentions. « Nous lui expliquâmes clairement qui nous étions et ce que nous venions faire dans le pays. Prévenant ses questions sur la traite, je lui dis que nous ne faisions le commerce d'aucune sorte... Les Arabes ont su prendre dans le pays une situation telle que c'est aujourd'hui une puissance avec laquelle il faut absolument compter... Quant à la traite, nous estimons que pour le moment il vaut mieux écarter la question que de faire des protestations purement platoniques, qui n'aboutiraient à rien de pratique, loin de là. Le jour se lèvera certainement où cette pauvre race noire verra cesser cette plaie affreuse, qui la ronge sous les yeux de l'Europe trop impassible ».

Le P. Deniaud sut si bien gagner la sympathie de Munie-Heri qu'il en devint le grand ami.

On comprendra mieux la visite du P. Deniaud à Munie-Heri et ses explications, lorsqu'on saura que les Arabes étaient fortement indisposés contre les ministres protestants, qui avaient fait des déclarations intempestives contre la traite des Noirs. Les Arabes d'Ujiji avaient failli renvoyer à la côte les premiers missionnaires anglais, arrivés dans cette ville, bien qu'ils fussent munis des mêmes recommandations de Said Bargash, Sultan de Zanzibar, que les missionnaires catholiques. Il était à craindre que les Arabes n'enveloppent tous les Blancs dans leur ressentiment, ne créent des difficultés aux missionnaires de l'Urundi et n'indisposent les chefs indigènes contre eux. « En arrivant ici, écrit le P. Delaunay, nous avons trouvé les chefs arabes extrêmement défiant des Blancs, les regardant comme des gens qui voulaient détruire leur commerce (d'esclaves)

» et s'emparer du pays. La position était donc difficile... Le P. Deniaud a parfaitement su se tirer d'affaire avec eux... Maintenant nous avons gagné leur confiance et ils nous prêtent même leur concours pour nous établir ».

Ce fut sans doute la toute première fois que des missionnaires catholiques foulaien le sol de cette région, qui dans quelques années (1885) devait faire partie de l'État Indépendant du Congo.

Le P. Deniaud rentra à Rumonge (Bikari), le 19 octobre. Mais ce fut pour entreprendre un voyage bien plus long sur la partie méridionale du lac. « Une circonstance particulière me fit hâter l'exécution de mon projet. Rentrés depuis un jour dans notre mission de l'Urundi, nous recevons la visite de l'abbé Debaize, qui venait lui aussi du nord du lac, où il avait tenté de faire passer sa caravane. Ayant échoué dans ses négociations, il rentrait à Ujiji et allait ensuite se rendre à Karema, dans l'Ufipa, où se trouvait M. Cambier, chef de l'expédition belge de l'Association Internationale Africaine. Son but était de prendre le reste de ses bagages qu'il avait laissés là, de les transporter sur la rive opposée, dans l'Uguha et de là continuer son voyage vers la rive occidentale ».

L'abbé Debaize avait été envoyé en Afrique par la Société de Géographie de Paris. Il devait traverser le continent africain de l'est à l'ouest. Il partit de Bagamoyo quelque temps après la première caravane des Pères Blancs. Son voyage n'avait pas de but religieux.

Ainsi donc, le 12 octobre le P. Deniaud reprend le lac, en compagnie du P. Augier et de M. Debaize. Il quitta Ujiji le 18 (deux jours après M. Debaize) en direction de Karema. En route, il put constater l'exactitude des renseignements recueillis autrefois, à savoir que les rives du lac, au sud d'Ujiji, étaient très peu habitées et infestées par des brigands, qui faillirent lui faire un mauvais parti, au cap Kungwe.

Le voyageur arriva à Karema, après 13 jours de navigation : le lac fut très mauvais et le vent presque toujours contraire. « Dès mon arrivée, raconte le P. Deniaud, le capitaine Cambier amena de lui-même la conversation sur l'objet de ma visite. Arrivé à Karema le 12 août 1879, M. Cambier avait fait l'acquisition d'un terrain, au nom de l'Association Internationale et allait y fonder un village. Il m'a dit qu'il nous verrait avec plaisir. Il sait que nous n'avons aucune idée d'ambition ou d'empêtiement. Il comprend facilement le service que nous pourrions rendre à son établissement de Karema et à sa Société. J'ai promis à M. Cambier de revenir le voir, lorsque mes frères seraient arrivés à Ujiji ».

« La maladie de M. Debaize me contraignit de rester à Karemà plus de temps que je ne l'aurais voulu. Enfin le 10 novembre, se trouvant un peu mieux, il se fit porter sur son bateau et nous partîmes. Arrivés au cap Kungwe, nous traversâmes le lac et j'accompagnai l'abbé Debaize jusque dans l'Uguha. Il était trop faible pour que je le quittasse aussitôt ; du reste je tenais à voir l'Uguha. C'est un pays d'une grande fertilité et assez peuplé ; les habitants paraissent très bons et très hospitaliers. Nous y trouvâmes deux protestants d'Ujiji, qui y donnaient une station de missionnaires. Après deux jours passés à l'Uguha, nous rentrâmes à Ujiji ».

Le 29 novembre, le P. Deniaud était de retour à Rumonge. Mais dès le 10 décembre, il se remet encore en route pour Ujiji, afin d'y attendre les missionnaires de la seconde caravane. « Je débarquai à Ujiji samedi dernier, le 13 décembre, à 5 heures du matin. Hélas, j'y arrivai trop tard. M. Debaize venait d'expirer la veille au soir, à 11 h. J'ai vivement regretté de n'être pas arrivé à temps, afin de l'assister à ses derniers moments. Le jour de mon arrivée, vers 3 heures, je présidais à ses funérailles ».

Peu de jours après le départ du P. Deniaud de Rumonge, un ouragan détruisit presque complètement la maison des missionnaires. Ceux-ci se mirent à la reconstruire. Mais les travaux étaient à peine commencés, que le chef Rumonge leur défendit de continuer et leur intima l'ordre de partir sans délai. Le P. Dromaux alla annoncer cette nouvelle à son Supérieur, à Ujiji. Celui-ci se rendit en toute hâte dans l'Urundi, afin d'entrer en négociations avec le chef. A l'arrivée du P. Deniaud, le sultan parut être dans de meilleurs sentiments. Il consentit à ce que les missionnaires continuât à construire et donna même un terrain, en échange d'un cadeau.

Sans délai le P. Deniaud se rendit dans l'Uvira, pour mettre Munie-Heri dans ses intégrêts. Celui-ci s'offrit à faire accompagner le P. Deniaud dans l'Urundi et partout où il le désirerait par son neveu Bwana Mkombe, jeune homme très intelligent et qui savait mieux que personne traiter avec les chefs indigènes, dont il possédait toute la confiance.

Le P. Deniaud profita de cette bonne occasion pour aller choisir l'emplacement d'une mission au Masanze. Bwana Mkombe entra en négociations avec le sultan, qui consentit volontiers à faire amitié avec les Blancs et à les bien accueillir.

En Urundi, Bwana Mkombe connaissait d'une manière particulière le sultan Rumonge. Interrogé sur les motifs qui l'avaient poussé à chas-

ser les missionnaires, il déclara qu'il avait appris que ceux-ci étaient des sorciers et qu'ils voulaient faire écouler tout le lac par la rivière Lukuga. Bwana Mkombe dissipa ces craintes ridicules et la paix fut vite rétablie. Bwana Mkombe resta trois jours à la mission et retourna à Uvira, emportant les félicitations et les remerciements des missionnaires. Les bonnes dispositions de Rumonge ne se démentirent plus dans la suite. Parfois même il gratifiait les missionnaires de cadeaux fort appréciés.

Ces contremorts n'empêchaient pas le P. Deniaud de songer à la fondation de deux autres missions au nord du lac et d'une troisième au sud, chez les Wafipa. Il prit sur le royaume de Muata Yamvo (Matamvo), situé au-delà du Katanga (pays du cuivre et peut-être de l'or, disaient les Arabes) et les chemins qui y conduisaient, les renseignements les plus circonstanciés et se prépara à avancer encore dans le cœur de l'Afrique, pour fonder la mission du Haut-Congo méridional. Malgré ses occupations et ses voyages, il trouva le temps de composer un petit catéchisme en Swahili, langue qu'il parlait presque aussi bien que le français. Il en envoya le manuscrit pour impression à Mgr Lavigerie (3 janvier 1880). Ce petit livre servirait en même temps de manuel de lecture aux enfants, que la mission avait rachetés.

La seconde caravane attendue impatiemment tardait à arriver. Cependant, le bruit courut que les porteurs de cette caravane avaient déserté pour la plupart. Sans tarder, le P. Deniaud quitte une fois de plus la mission de Rumonge et se rend à Ujiji. Le 28 février, il part de cette ville au secours de ses frères en détresse. Après 17 jours de marche, il arrive à Simba, dans l'Usavira. Il y apprit que le P. Moinet, avec le Frère Jérôme avait pris le chemin de Karemà, avec l'intention de faire voile sur Ujiji. Pendant ce temps, le P. Ganachau, avec le Frère Eugène et l'auxiliaire D'Hoop, notre compatriote, était arrivé dans l'Uganda. Aussitôt le P. Deniaud se dirige de ce côté et après trois jours parvient à les rejoindre (27 mars). Laissant le P. Ganachau au même endroit, le P. Deniaud se rend à Tabora pour engager de nouveaux porteurs. Lorsqu'il rejoignit la petite caravane du P. Ganachau, celui-ci était à l'agonie (22 mai). Avec les deux compagnons du défunt, il rentrait le 19 juin à Ujiji, où les PP. Moinet et Moncet et le Frère Jérôme, ramenés de Karemà par le P. Dromaux, l'avaient précédé de quelques jours. Un mois après mourait le Frère Eugène (19 juillet). Enfin le 28 juillet, le P. Deniaud rentra à la mission de Rumonge avec ses frères, les PP. Moinet, Moncet, le Frère Jérôme et l'auxiliaire d'Hoop.

Étant désormais en nombre suffisant, le P. Deniaud résolut de fonder la mission du Masanze,

appelée aussi Mulweba. Le 25 novembre, le P. Deniaud prit avec lui les PP. Moinet et Delau-nay, traversa le lac et rasant la pointe de l'Ubwari, passa le golfe de Burton et arriva vers 7 heures du soir au village de Mulweba. Le lendemain, les missionnaires s'installèrent dans une hutte provisoire. La première mission des Pères Blancs sur terre congolaise était fondée ! Le 21 février 1881 le P. Moncet allait compléter le nombre des ouvriers apostoliques en cet endroit.

Le 1 mai 1881, le P. Deniaud rentra à l'Urundi, après un voyage à Ujiji, avec le P. Moncet. Ce fut le dernier des nombreux voyages que fit ce^e missionnaire sur et autour du Tanganika.

Le P. Deniaud n'avait ni une âme d'explorateur, ni des goûts de touriste ; tous ses voyages n'eurent qu'un but : servir l'œuvre missionnaire et aider ses confrères. Il était un religieux d'une soumission et d'une humilité éprouvées. Depuis la mort du P. Pascal, il exerçait la fonction de Supérieur de la Mission. Il demanda à en être déchargé et il vit avec regret que son désir de résigner la supériorité ne fut pas agréé par ses Supérieurs. A l'arrivée du P. Moinet, supérieur de la seconde caravane, il crut devoir remettre ses fonctions entre les mains de celui-ci. Il y eut alors, entre les deux apôtres, une belle lutte de modestie. Tous ses confrères apprécierent ses hautes qualités et ils en rendirent un témoignage unanime.

Le P. Deniaud eut plus d'une fois l'occasion de constater que les populations de l'Urundi n'étaient ni aussi simples, ni aussi hospitalières qu'il l'avait cru d'abord. Quelle fut au juste la cause du drame sanglant du 4 mai 1881 ? Il existe plusieurs versions à ce sujet. Que s'était-il passé ? Les missionnaires avaient essayé de résister à des indigènes, qui emmenaient de force de petits esclaves qu'ils avaient rachetés. Ces enfants avaient-ils été enlevés aux Barundi par leurs vendeurs ? Ce n'est pas impossible.

A l'aube du 4 mai, les Wabikari se portèrent en armes sur la mission et l'entourèrent de toutes parts. Les Pères Deniaud et Augier, avec l'auxiliaire D'Hoop, le seul qui fut armé, sortirent, afin de se rendre compte de la cause du tumulte et de calmer les Noirs. A peine étaient-ils sortis, qu'une grêle de flèches et de lances s'abattit sur eux. Voyant que toute résistance était inutile et voulant éviter de plus grands malheurs, le P. Dromaux et le Frère Jérôme se blottirent dans la maison, avec les orphelins.

Lorsque les Noirs se furent éloignés, ils sortirent et trouvèrent leurs confrères horriblement mutilés. Ils attendirent la nuit, enveloppèrent les cadavres dans de pauvres nattes de paille et les confièrent à la terre. Cette nuit-là même, ils envoyèrent un courrier à Masanze. Dès le

lendemain, le P. Moinet accourut à la tête de quelques hommes armés, montés sur une dizaine de pirogues.

Comme on pouvait craindre de nouvelles violences, il fut décidé d'un commun accord d'évacuer la mission de Rumonge. Deux jours après les barques s'éloignèrent des côtes de l'Urundi, transportant les missionnaires et leurs rachetés à Masanze, sur la rive opposée.

30 avril 1953.
P. M. Vanneste.

Notice sur le Fr. Jérôme (BAUMEISTER), dans la *Biogr. Colon. Belge*, IV, col. 16. Vers les Grands Lacs. Journal de la première caravane des Pères Blancs d'Afrique (1878-1879). (Collection Lavigerie, Namur, 1954). — Baunard, *Le cardinal Lavigerie* (T. II, c. 200 suiv. De Gigord, Paris, 1922).

DEROCHÉ (*Théophile-Pierre-Odon*), Chef de chantier à la C. C. F. C., artiste peintre et modelleur (Marche-en-Famenne, 6.2.1868—Liège, 23.9.1943).

Entré au service de la Compagnie du Chemin de fer du Congo en qualité de chef de chantier, Théophile Deroché s'embarqua le 6 janvier 1893 pour aller participer à la construction de l'infrastructure de la voie ferrée entre le col de Palaballa et celui de Kenge. Une photographie conservée par la famille le représente assis sur le pont de Kunkulu. Envoyé, peu après son arrivée, en caravane, il eut maille à partir avec les indigènes et, déjà fiévreux d'ailleurs, fut blessé d'une flèche sans doute empoisonnée et dont la blessure mit ses jours en danger. On dut bientôt le rapatrier.

Dès avant l'appel de l'aventure, Deroché avait aimé s'évader de son au-jour-le-jour par les chemins du rêve et de la création d'art. Il s'était adonné dès lors à l'aquarelle, en amateur aimablement doué. Il eut soin de se servir de ce talent inné pour se constituer, tout en prenant sa part à la *bataille du rail*, en trésor de souvenirs, une cinquantaine d'œuvrettes aujourd'hui rangées en cinq cadres, mais qu'il intitulait, jadis, ses carnets de route. Ces aimables documents furent exposés à Liège, en 1939, lors de l'inauguration, dans la ville de Notger, d'une école coloniale fondée par les vétérans coloniaux liégeois. Cette documentation léguée par le peintre à ce groupement de vétérans a encore été exposée récemment à Seraing, par le président du groupement.

Rentré au Pays, Deroché s'était intéressé au paysage, singulièrement à la miniature paysagiste, à la sculpture sur bois et au modelage. C'est à ces divers titres qu'il fut chargé d'établir la maquette d'une plaque de bronze apposée aux murs de la Salle des Pas-perdus de l'Hôtel de Ville de Liège en souvenir des 78 coloniaux

liégeois morts au Congo avant 1908 et celle d'un mémorial Hanneuse érigé au cimetière de Robermont par les vétérans coloniaux liégeois.

Deroché avait aussi l'âme d'un inventeur, en matière de chemins de fer, d'artillerie et d'aviation. Mais il ne put faire breveter ou, du moins exploiter ses diverses inventions.

Il avait adopté, dans son œuvre de peintre, la signature quelque peu pseudonyme de Pierre Derocher, mais figure dans la liste des peintres liégeois de l'*Annuaire général des Beaux-Arts de Belgique* de 1933 sous le nom de Th. Derocher.

Ses carnets de route sont actuellement en la possession du président des vétérans coloniaux liégeois, M. Félicien Doyen, commissaire de district adjoint honoraire. D'autres œuvres sont en possession de la veuve de l'artiste.

15 mars 1954.
J. M. Jadot.

Annuaire général des Beaux-Arts, Brux., Édition aryenne, 1933, III, p. 396. — *La Nation belge*, Brux., 12 août 1939. — *A l'Exposition de Liège : un salon d'art colonial*, in : *Bull. de l'Ass. des Vétérans liégeois*, nov. 1938, p. 2. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans coloniaux*, 15 avril et 15 juin 1943. — Renseignements fournis par M. F. Doyen à l'auteur de la notice.

DESCAMPS (*Édouard - Eugène - François*, baron), Avocat, professeur d'université, sénateur de Belgique, ministre d'État de l'É. I. C., écrivain (Belœil, 27.8.1847 — Bruxelles, 19.1. 1933). Fils d'Édouard-Joseph et de Van der Elst, Sylvie ; époux de David-Fischbach-Malacord, Marie-Thérésa.

Né à Belœil de vieille souche belœilloise, É. Descamps fit ses humanités et sa candidature en philosophie et lettres préparatoire au droit au Collège namurois de N.-D. de la Paix, où il obtint les plus remarquables succès. Il passa de là à l'Université catholique de Louvain où il fut reçu docteur en droit, dès 1869, et docteur en sciences politiques et administratives, dès l'année suivante. Il suivrait encore par après divers cours à la Sorbonne et dans l'une ou l'autre université d'autre Rhin. Après de courts passages aux barreaux de Mons et de Paris, il s'inscrit en 1872 au barreau de Louvain où, par trois fois, ses confrères l'honorèrent du bâtonnat. La même année le voit professeur extraordinaire à la Faculté de Droit de l'Université catholique où il enseignera successivement et souvent conjointement l'*Encyclopédie* et l'*Histoire du Droit*, le Droit naturel, le Droit administratif, le droit international et, enfin, le droit colonial. Nommé professeur ordinaire en 1877, il n'abandonnera sa chaire qu'après plus d'un demi-siècle d'enseignement, fondant encore en 1927, à l'Université qu'il avait si bien servie, une chaire d'*Histoire des Missions* qui fut

sans doute l'embryon de l'Institut africaniste actuel. Tant d'activités absorbantes n'empêchèrent pas Descamps d'entrer dans la vie politique et d'y jouer un rôle tout aussi absorbant. Conseiller provincial du Brabant de 1884 à 1892, conseiller communal de Louvain de 1895 à 1907, sénateur de Belgique de 1892 à 1932 et vice-président du Sénat vers la fin de sa carrière sénatoriale, membre permanent du Conseil interparlementaire, président de la Conférence parlementaire internationale du Commerce, etc., Descamps fut ministre des Sciences et des Arts, de 1907 à 1910. Sa compétence en matière de droit international public et de droit international privé jointe à ses vues et à ses vœux de précurseur en matière de substitution du droit à la force des armes dans les relations entre les États et leurs ressortissants, le firent désigner par le Gouvernement belge pour représenter son pays aux Conférences de Berne (1894) pour la publication des Traité, de Paris (1896) pour la protection des œuvres artistiques et littéraires, de Londres (1898) sur l'organisation de la Bibliographie des Sciences, de la Haye (1899), sur le Règlement à l'amiable des conflits internationaux. Président du Comité d'examen et rapporteur à la 1^{re} Conférence de la Paix (1899), il serait, en 1920, président du Comité chargé par la Société des Nations d'élaborer un projet de statuts destinés à la Cour permanente de Justice internationale. Membre de la Cour d'arbitrage depuis sa création (1899), il y plaiderait en 1902 pour les États-Unis d'Amérique et, en 1905, pour le Japon. Il avait d'ailleurs été membre et président de l'Institut de Droit international.

Membre correspondant, dès 1893, de l'Académie royale de Belgique, il en était rapidement devenu membre titulaire et il la présiderait en 1904. Il siégerait aussi, comme membre associé, à l'Institut de France (Classe des Sciences morales et politiques) et appartiendrait également aux Académies de Barcelone, Bologne, Christiania, Lisbonne, Madrid, Oslo, Rome (Lincie), etc. Il serait fait docteur *honoris causa* des Universités de Paris, Lille, Oxford et Edimbourg.

Nous avons délibérément laissé en dehors de l'esquisse biographique qui précède tout ce qui a trait aux interventions diplomatiques, doctrinales, littéraires, judiciaires, politiques et humanitaires de Descamps dans l'histoire de l'État Indépendant du Congo et dans celle de la Colonie belge qui s'y est substituée, interventions extrêmement nombreuses à la fois et diverses que nous nous efforçons de mentionner ci-après dans l'ordre chronologique plutôt que dans un ordre idéologique où leur enchaînement défendrait de les exposer en bref.

Observons cependant que c'est par son carac-

terre et son potentiel humanitaire et, par là-même, naturellement chrétien, suivant le mot célèbre d'un illustre écrivain de l'Afrique proconsulaire, que la colonisation du Centre africain, entreprise par Léopold II et approuvée déjà par la Conférence de Berlin, s'attira l'attention et bientôt le dévouement du professeur de droit louvaniste qui avait précisément consacré ses premiers ouvrages à l'action du christianisme dans les sciences et les lois, aux harmonies du droit naturel et du droit chrétien et à un essai de philosophie juridique selon Saint Thomas d'Aquin. D'autre part, il semble bien que son expérience dans les rangs des grands léopoldiens d'une action juridique, politique, et diplomatique au service d'un Droit de Bienfait en voie d'élaboration et de réalisation, l'ait magnifiquement préparée à ses futurs combats sur les champs de bataille du « Pacificateur ».

C'est en mai 1888 que le cardinal Lavigerie qui venait de présenter à S. S. le Pape Léon XIII quelques esclaves noirs rachetés par ses moines en Afrique centrale, reçut du chef de l'Église la mission de promouvoir dans l'Occident chrétien ce que l'on a appelé la dernière Croisade, croisade appelée à prendre la forme de sociétés humanitaires nationales vouées à l'organisation de missions rédemptrices, appuyées là où il le faudrait, par des opérations militaires défensives. Dès le 25 août suivant, la société antiesclavagiste belge était constituée sous la présidence du général Jacmart, ancien commandant de l'École militaire et ancien représentant indépendant. Descamps entraînait dans le Conseil de la nouvelle société qui obtenait dès le 20 octobre suivant du Roi-Souverain de l'É. I. C. un décret sur l'organisation d'un corps expéditionnaire de volontaires voués à appuyer et à défendre les missionnaires du Cardinal dans le bassin du Tanganyika principalement. Dès cette année, Descamps publiait une étude sur *Les grandes initiatives prises dans la lutte contre l'Esclavage* et un discours sur et contre *La Traite* qu'il venait de prononcer à Liège.

En 1889, Descamps représente la Société antiesclavagiste belge à l'assemblée générale de la Société antiesclavagiste allemande à Cologne et y parle de la *Question africaine*, devant une Assemblée où figure Wismann. Il publie ses études sur *Les protocoles de la Conférence de Berlin concernant la Traite*, sur *Un type d'État moderne : l'État civilisateur dans la colonie libre* et sur *La Part de la Belgique dans le mouvement africain*. Il prend part à la fondation du *Mouvement antiesclavagiste*, revue de la meilleure tenue et extrêmement régulière et exacte, qui ne cessera de paraître qu'en 1902. Il en sera l'un des plus féconds rédacteurs.

C'est aussi en 1889, le 21 août, qu'il est nom-

mé par le Roi-Souverain conseiller au Conseil supérieur de l'É. I. C., conseil placé par la législation de l'É. I. C. au sommet de sa hiérarchie judiciaire, où il a des attributions d'appel et de cassation, et constituant de surcroît un corps consultatif chargé de la préparation des codes et décrets législatifs de l'État. C'est dans le cadre des activités du Conseil supérieur que Descamps rédigera le décret léopoldien de 1891 sur la répression de la traite par voie de terre et celui du 27 décembre 1892 sur l'acquisition de la nationalité congolaise, entre autres.

En 1890, année qui voit accorder la personification civile à la Société antiesclavagiste belge, Descamps est adjoint à la délégation belge à la Conférence africaine de Bruxelles (18 novembre 1889-2 avril 1892). Il jouera de mars 1891 à janvier 1892, un rôle extrêmement actif de courrier diplomatique entre Banning et Paris, partageant les vues particulièrement élevées de Lamermont et de Banning dans une matière où ni Paris ni même le roi Léopold ne sont guère disposés à se montrer aussi désintéressés. Descamps cependant ne suivra pas les premiers grands léopoldiens dans leur final éloignement du Roi.

C'est aussi en 1890 que Descamps représente la Société antiesclavagiste belge au Congrès international antiesclavagiste de Paris avec Mgr Jacobs et le comte Hippolite d'Ursel. Il prononça à l'occasion de l'ouverture de ce congrès et à la Société de géographie de Paris, un discours sur *l'Afrique nouvelle* qui fut publié à Louvain.

En 1891, indépendamment de ses activités de délégué-adjoint à la Conférence de Bruxelles, Descamps participe au Congrès catholique de Malines et y prononce un important discours sur *l'Avenir de la Civilisation en Afrique*, dans le cours duquel il fait applaudir l'assertion que la reprise du Congo par l'État belge est déjà mûre et nécessaire au développement du Pays.

C'est la même année qu'il écrit un article remarqué sur la *Conférence de Bruxelles et le Parlement français*.

Entré au Sénat en 1892, Descamps s'y affirme dès 1893 partisan à la fois éclairé et ardent de la grande entreprise africaine du Roi. En juillet, il intervient en rapporteur dans le débat de la Haute Assemblée sur la révision de l'article 1^{er} de la Constitution, intervention fervente, si timorées dussent apparaître par la suite les vues du grand juriste de l'époque rapprochées de nos conceptions actuelles des fondements de la souveraineté belge sur les territoires congolais et des aménagements d'avenir de son exercice.

La même année, Descamps fait partie de la délégation belge à l'Institut international colonial qui est reçue à Buckingham Palace par

Leurs Majestés le Roi et la Reine d'Angleterre.

La même année encore, il se voit attribuer par un jury composé d'académiciens et de membres de l'Institut de France, le prix institué au nom du Pape par le cardinal Lavigerie pour récompenser le meilleur ouvrage consacré, en quelque langue que ce fût, à l'esclavage africain. L'ouvrage couronné de préférence à quelque trente-quatre autres était un drame en cinq actes et en vers intitulé *Africa*, qui devait être traduit deux fois en italien, deux fois en néerlandais et une fois en allemand et faire l'objet de trois éditions en langue française indépendantes de sa publication partielle dans le *Bulletin antiesclavagiste*. Descamps offrit au Pape les dix mille francs que lui avait attribués le jury et reçut en retour de la Cour pontificale un titre héréditaire de comte qu'il ne porta jamais. Il eut par contre à supporter de très vives attaques de la jeune littérature catholique belge, attaques concrétisées principalement dans une critique au moins aussi méchante que spirituelle, mise en forme de drame parodique par le chanoine H. Hoornaert, du *Magasin littéraire et artistique* de Gand. Et, sans doute l'esthétique et la poétique de Descamps étaient-elles beaucoup plus apparentées à celles de nos littérateurs d'avant 1880 qu'à celles de la *Jeune Belgique* ou des fondateurs du *Drapeau* ou de *Durandal*. Sans doute aussi avait-il eu tort de donner à un exposé romancé de toutes les thèses anti-esclavagistes, cette forme du drame qui tient toute à l'action. Mais il faut bien avouer que la poésie belge de 1880 à 1900 n'était guère nationaliste, encore moins « africaine » et, à tout prendre, si *Africa* n'a guère de valeur littéraire, ce fut cependant une bonne action et l'on aimerait à rappeler, à ce propos, ce que Firmin Vandenbosch, qui fut des bons amis de l'auteur d'*Africus*, a dit d'Édouard Descamps, homme brave et brave homme. Aucunement rancunier, Descamps, alors ministre des Sciences et des Arts, accorderait en 1909 son haut patronage à une manifestation d'hommage aux deux générations belges d'écrivains de 1880 et de 1890 et l'auteur de cette notice assista à cette occasion à un déjeuner de haute gresse, chez le bon critique Eugène Gilbert, où Verhaeren et Gilkin, Carton de Wiart, F. van den Bosch et Thomas Braun entouraient l'auteur d'*Africa*.

En 1894, Descamps s'intéresse à la création d'une Société d'Études coloniales que doit présider Couvreur et, le 4 juillet, il reçoit au Palais des Académies, à la place du Président Jacmart décédé en mai, le futur général baron Jacques de Dixmude, prononce à cette occasion en présence d'Alexandre Delcommune, de Cassart et de Didderich, un enthousiaste discours sur les *Stations civilisatrices au Tanganyika*,

aménagées à Bruxelles par Storms et conduites sur place au Congo oriental par les Hinck, les Jacques, les Lang et les Georges Descamps.

En 1895, Descamps rapporte au Sénat les travaux de la Commission sénatoriale sur les mesures provisionnelles proposées par la Commission dite des XXI de la Chambre des Représentants, au sujet de la reprise du Congo par la Belgique proposée au parlement par le comte de Mérode-Westerloo le 12 février. Il y répond aux attaques d'Édm. Picard et conclut au vote du projet de loi soumis à la Haute Assemblée.

En 1896, Descamps prononce le discours d'ouverture de la Session de Bruxelles de l'Institut colonial international et y développe un projet de réglementation internationale du recrutement des travailleurs dans les Colonies.

En 1897, nous le trouvons parmi les membres de la Commission de patronage de la Section congolaise de l'Exposition de Bruxelles-Tervuren, et parmi les membres d'honneur d'une œuvre des Missions catholiques de l'É. I. C. érigée à Louvain sous la haute approbation de l'Épiscopat belge et des évêques-missionnaires du Congo, ce à propos de quoi il convient sans doute de signaler qu'à Malines, en 1891, Descamps avait regretté publiquement qu'à des peuples qui attendent le Fils de Dieu depuis tant de siècles, notre vieux Monde partagé en confessions religieuses diverses n'apportât qu'une vérité divisée et, partant, troublée en son rayonnement, espérant d'ailleurs que, les querelles de secte expirant, au dire de Livingstone, devant les réalités du paganisme pur, la rencontre des deux religions travaillant, sur le sol africain, avec les seules armes de la charité au relèvement de la race noire, éprouvées au creuset du même amour, des mêmes épreuves et, parfois, de la même captivité, en deviendront plus mères pour un rapprochement fraternel.

En 1903, Descamps est nommé vice-président du Conseil supérieur et ministre d'État de l'État Indépendant du Congo. Il prononce à l'Académie royale de Belgique un discours sur l'entrée du Duc de Brabant au Sénat de Belgique en 1855, et, le 24 septembre, à la Section d'expansion civilisatrice dans les pays neufs du Congrès international d'expansion économique mondiale, un discours présidentiel d'ouverture. C'est la même année qu'il publie l'*Afrique nouvelle*, ouvrage comportant une introduction, deux chapitres consacrés à l'histoire de l'État léopoldien du Congo, trois chapitres consacrés à la Conférence de Berlin et à la Conférence de Bruxelles, ainsi qu'aux critiques révisionnistes qu'elles ont suscitées, une étude très développée des institutions du jeune État et une conclusion sur la Souveraineté du Roi. L'auteur voit le fondement de l'action coloniale

dans la solidarité humaine qui, pour lui, n'est pas un vain mot.

L'Afrique nouvelle, publiée à la fois à Paris et à Bruxelles, eut encore deux éditions à Londres. La publication n'en alla pas sans soulever quelques critiques. Léopold II vit dans l'essai aussi pénétrant que complet de Descamps une œuvre aussi intéressante pour les juristes que pour les historiens et il écrivit à l'auteur : « Avec un remarquable talent, vous sapez de nombreuses erreurs et établissez l'inanité d'une foule de calomnies. Votre livre supérieurement écrit, admirablement raisonné, fait briller des vérités que de bien des côtés on avait cherché à obscurcir. Vous avez fait une œuvre vraiment magistrale et patriotique » (lettre du 12 avril 1903). Et le Souverain exprima le souhait de voir offrir l'ouvrage à diverses personnalités du monde diplomatique d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie, de Russie et de Suède. De son côté l'héritier du Trône, prince Albert de Belgique, écrivit à l'auteur : « Il n'existe pas jusqu'ici de travail unique qui traitât du Congo de façon encyclopédique. Vous avez comblé cette lacune et tous les Belges que le problème colonial intéresse, doivent vous en être reconnaissants » (lettre du 6 mai 1903).

En 1904, Descamps assume la Présidence de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Arts de Belgique. Il a soin de choisir comme sujet, pour son discours solennel de rentrée, le différend anglo-congolais. Depuis, en effet, la publication de *L'Afrique nouvelle*, s'étaient produits des échanges de vue plutôt irritants entre le *Foreign Office* et l'administration congolaise de la rue Bréderode : motion du 20 mai 1903 à la Chambre des Communes, note du *Foreign Office* du 8 août suivant, réponse de l'É. I. C. du 17 septembre : seconde note du *Foreign Office* le 11 février 1904, à laquelle était annexé le rapport consulaire de Casement du 11 décembre 1903 ; seconde réponse de l'É. I. C. en date du 12 mars 1904.

Descamps estime que ce lui est une heureuse fortune, après avoir étudié longtemps, en esprit de justice, de modération et d'apaisement, une question de droit international et de politique coloniale qui intéresse hautement le Pays, de pouvoir en aborder l'exposé dans un Palais de la Science étranger au déchaînement des passions politiques, comme président d'une académie dont les membres sont unis dans le culte désintéressé de la vérité. Il ajoute qu'il y aura toujours de par le monde assez d'éléments de discorde et d'artisans de conflits, mais jamais assez de tentatives d'union et d'ouvriers de la paix.

Le grand apôtre belge de la Paix par le Droit et par les arbitrages du Droit expose ensuite

que les adversaires de l'É. I. C. ont été froissés par l'attitude de la presse belge dans le conflit anglo-boer, par des questions de frontières et de baux internationaux, par la concurrence que font nos tissages aux tisserands de Manchester. Il analyse les grands reproches adressés d'outre Manche à l'É. I. C. et prenant argument de prétenues lésions du Droit, en matière économique, par le régime des terres vacantes et des droits *sui generis*, et, en matière humanitaire, par les brutalités de certains agents de l'É. I. C. Le président de l'Académie royale démontre alors l'incompétence de l'Angleterre et des Puissances auxquelles elle fait appel à se mêler d'affaires intérieures d'un État souverain, réfute les souténements anglais sur le droit de rafle et réduit à leur réelle importance les accusations de Casement et d'autres contre les agents de l'É. I. C. Il termine en confiant sa cause au bon sens britannique.

En 1907, nous voyons encore Descamps participer à l'élaboration du statut de l'École mondiale de Tervuren.

En 1908, la Belgique reprendra le Congo, mais ce n'est qu'en 1924 qu'une loi belge étendra au Congo belge la juridiction de la Cour de Cassation belge. C'est encore Descamps, président du Conseil supérieur du Congo depuis le 5 avril 1919 qui prononcera, le 7 février 1925, le discours de clôture des travaux de ce Conseil.

Il avait, en 1922, fait à l'Institut de France une communication sur *le Monde du Droit*, essai sur la gravitation juridique et l'évolution civilisatrice.

Il devait encore, en 1927, fonder à l'Université catholique de Louvain une chaire d'histoire comparée des Missions et préfacer ou mieux introduire largement un travail collectif sur cette histoire comparée auquel collaboraient le R. P. J. Lebreton, le R. P. A. M. Jacquin, le R. P. de Moreau, M. L. Van der Essen, M. Georges Goyau, de l'Académie française, Mgr Baudrillard, le R. P. W. Schmidt et le R. P. P. Charles.

* * *

Les multiples activités nationales, coloniales et internationales de Descamps ne lui faisaient aucunement négliger ni l'Université qui l'avait formé ni le petit village hennuyer où il avait vu le jour.

Secrétaire du Conseil académique de son Université en 1884, il avait publié, la même année un *Liber memorialis* consacré aux cinquante années académiques qui s'étaient écoulées depuis la restauration de l'Université en 1834. En 1909 encore, président d'honneur du Comité organisateur des fêtes organisées à l'occasion du nouveau jubilé de l'Université, il prit part

à ces fêtes en qualité de ministre des Sciences et des Arts en assistant à la réception des hôtes de l'Alma mater par S. E. le cardinal Mercier et Mgr le recteur magnifique Hebbelynck, prenant la parole à l'ouverture d'une exposition des œuvres de Constantin Meunier réunies dans les salles de l'Institut d'Arenberg, remettant à la Ville de Louvain, au nom du Gouvernement, un monument à Juste-Lipse dû au sculpteur Jules Jourdain et assistant au *Te Deum*, aux concerts et aux banquets qui suivirent.

A Belœil, Descamps fit don d'un bronze de Gheleyn représentant Diane sonnant l'hallali et de sa Villa dite du Vénérable où devaient s'établir les services communaux de l'enseignement primaire du IV^e degré.

* * *

Tant et de tels services rendus par Édouard Descamps dans tant de domaines intéressant le Pays au plus haut chef, ne pouvaient manquer de lui valoir les plus hautes récompenses. Nous avons déjà mentionné les quelques doctorats qui lui furent conférés *honoris causa*, et le titre de Ministre d'État de l'É. I. C. qu'il reçut en 1903.

Mais, dès 1892, il avait reçu concession de noblesse et le titre de chevalier transmissible à sa postérité par ordre de primogéniture. Plus tard il serait élevé au rang de baron. Les armoiries de sa maison sont d'or au lion de gueules tenant dans la patte dextre un globe d'azur cintré et croisé d'or, chargé d'une étoile de même, placée sous le cintre, et dans la patte senestre, une chaîne brisée de sable. Couronne de baron pour le titulaire. Heaume couronné. Cimier : l'étoile de l'écu entre un vol de gueules. Devise : *Pro luce et libertate*.

Le baron Descamps avait été l'objet de manifestations d'hommage à Louvain en 1885 et en 1926. Le Sénat de Belgique honora sa retraite politique dans sa séance publique du 14 juin 1932.

Il s'éteignit à Bruxelles le 18 janvier 1933.

Il était à sa mort grand cordon des Ordres de Léopold et de la Couronne et porteur de la croix civique de 1^{re} classe, de la médaille commémorative du règne de Léopold II et de la médaille commémorative du Centenaire de l'Indépendance belge. Il était en outre grand cordon de la Couronne de Chêne de Luxembourg, de la Couronne de fer d'Autriche, du Soleil levant du Japon, de la Couronne de Prusse, de Saint-Stanislas de Russie, du Christ de Portugal, d'Isabelle la Catholique d'Espagne, grand officier de la Légion d'honneur et du Medjidié de Turquie, grand-croix de la Couronne d'Italie, commandeur des Ordres de l'Étoile de Roumanie et du Lion et du Soleil de Perse, de l'Ordre de la Rédemption africaine (Libéria) et porteur de la Croix *pro Ecclesia et Pontifice*.

Bibliographie. On trouvera de bonnes bibliographies des œuvres du baron Descamps dans l'*Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Arts de Belgique* de 1936, en annexe à une notice de M. Ch. de Visscher, professeur à l'Université catholique de Louvain et membre de l'Académie, ainsi que dans le T. I. de la *Galerie belgoiloise* de F. Leuridan et la *Bibliographie académique de l'Université de Louvain*, tous ouvrages mieux décrits ci-après dans nos *Références*.

Nous ne reproduirons ici que la liste des écrits du baron Descamps relatifs *ex professo* à l'É. I. C. et au Congo belge : *Les grandes initiatives de la Lutte contre l'Esclavage*, Brux., 1888 ; *La Traite*, discours prononcé à l'Université de Liège, Liège, 1888 ; *La Question africaine*, discours prononcé à une assemblée de la Sté antiesclavagiste à Cologne, Louvain, 1889 ; *Les Protocoles de la Conférence de Berlin concernant la Traite*, Brux., 1889 ; *Un type d'État moderne : l'État civilisateur dans la Colonie libre*, Brux., 1889 ; *La Part de la Belgique dans le Mouvement africain*, Louvain, Ch. Peeters-Bruxelles, C. Marquardt et Th. Falk, 1889 ; *l'Afrique nouvelle*, discours prononcé à la Société de Géographie de Paris, 1890 ; *L'Avenir de la Civilisation en Afrique*, discours prononcé au Congrès de Malines, Louvain, Ch. Peeters-Bruxelles, J. Goemaere, 1891 ; *Projet de législation pénale contre la Traite*, in : *Mt. antiesclavagiste*, III, 293-363, Brux.. 1891 ; *La Conférence antiesclavagiste de Bruxelles et la Chambre des Députés de France*, in : *Mt. antiescl. III*, 233-237, Brux., 1891 ; *Africa*, drame antiesclavagiste en cinq actes et en vers, Paris, Dentu, Brux., Sté belge de Librairie, Louvain, Ch. Peeters, 1893 ; 2^e ed. ib. eod. anno ; 3^e ed, Louvain, Ch. Peeters, 1895 ; in deutsche Iamben uebertragen von L. von Heemstede, Munster, 1894 ; traduzione in versi italiani del conte A. Antonelli, Rome, 1894 ; Drama ridotto per soli uomini, Rome, 1896 ; in hollandsche verzen door P. M. Bots, Leiden, 1894 ; voor het nederlandsch toneel overgebracht door J. A. Van Droogenbroeck, Gent, 1895 ; Rapports et interventions au Sénat, in : *Annales Parlementaires, Compte-rendu analytique et Documents du Sénat, passim* ; à partir de 1893 ; *Les Stations civilisatrices sur Tanganyika*, Brux., J. Goemaere, 1894 ; *Discours d'ouverture de la Session de Bruxelles de l'Institut colonial international et Projet de règlement international sur le recrutement des travailleurs dans les Colonies*, in : *Compte-rendu des Sessions de l'I. C. I.*, 1896 ; *passim* ; *L'Afrique nouvelle*, essai sur l'État civilisateur dans les pays neufs et sur la fondation de l'É. I. C., Paris-Bruxelles, 1903 ; *New Africa, an essay on government and civilization in new countries and the foundation, organization and administration of the*

Congo Free State, deux éd. : Londres, 1903 et 1904 ; *Le Duc de Brabant au Sénat de Belgique*, in : *Bull. de l'Académie royale de Belgique*, 1904 ; rééd., Brux., Hayez, 1926 ; *L'Expansion civilisatrice dans les Pays neufs*, in : *Comptes-rendu des Séances du Congrès international d'expansion économique mondiale*, Séance du 24 septembre 1903, Brux., 1903 ; *Le différend anglo-congolais*, discours prononcé le 11 mai 1904 à l'Académie royale de Belgique, Brux., Hayez, 1904 ; *Le Monde du Droit*, essai sur la gravitation juridique et l'évolution civilisatrice, in : *Bull. des Séances de l'Institut de France*, 1922, ad Tab. ; *La Vocation de notre temps au progrès des hautes études et à la didactique des Missions*, discours-introduction de l'*Histoire générale comparée des Missions*, Paris, Palan, Brux. Dewit, Louvain, Aucam, 1927 ; *Discours de clôture des Travaux du Conseil supérieur de Congo*, in : *P. V. des Séances du Conseil*, séance de 7 février 1925.

On trouvera d'autres textes du baron Descamps dans les comptes-rendus des Sessions de l'Institut colonial international, dans les Actes de la Conférence de Bruxelles, notamment à la date du 16 novembre 1889 ; dans les Annales parlementaires (Sénat), dans les P. V. des séances du Conseil supérieur du Congo et dans ceux de la Commission chargée d'élaborer le programme théorique et pratique de l'École mondiale de Tervuren, etc.

Iconographie : Le fils ainé du baron Descamps, M. le baron Pierre Descamps est toujours en possession d'un portrait de son père dû au peintre gantois Juliaan De Vriendt et de son buste en marbre dû à Samuel Rousseau. Des portraits gravés et des photographies figurent dans la collection du *Mouvement antiesclavagiste* et dans les notices de MM. Ch. de Vischer et de F. Leuridan mentionnées dans nos Références ci-après.

2 décembre 1953.
J. M. Jadot.
et L. Lejeune.

Les œuvres du Baron Descamps mentionnées dans le corps de la notice ; la Collection du *Bulletin du Mouvement antiesclavagiste*, Bruxelles, 1889-1902 ; les documents déjà mentionnés dans la notice. — Archives de M. le Baron Pierre Descamps, fils ainé du baron Édouard et notamment deux lettres inédites, l'une de Léopold II en date du 12 avril 1903, l'autre de son futur successeur, en date du 6 mai 1903. — *Bibliographie académique de l'Un. Cath. de Louvain*, in *Liber mémorialis Un. Cath. Lv.*, Louvain, 1884, pp. 72-81 ; 1900, pp. 113-117 ; 1908, pp. 88-94 ; 1908-1911, pp. 25-27 ; 1911-1913, p. 17 ; 1914, p. 34. Cette bibliographie s'arrête au 155^e titre d'œuvres dues au baron Descamps. — *Manifestation en l'honneur de M. Édouard Descamps*, plaquette in-8°, Louvain, Ch. Peeters, 1885. — *Bulletin officiel de l'É. I. C.*, 1889, p. 164 ; 1903, p. 33. — *Bull. off. du Congo belge*, 1919, p. 493. — *Mouv. géographique*, Brux., 1893, p. 71c ; 1899, p. 3a ; 1903-p. 283. — Justus Severus, *Africus, ou le génie récom-*

pensé, drame nègre en un acte et un vers, Brux., P. Lacomblez, 1894. — Chapaux, A., *Le Congo*, Brux., Ed. Rosez, 1894, pp. 186, 830. — Lt. Th. Masuy, *Guide de l'Exposition Bruxelles-Tervuren, Section congolaise*, Brux., Vve Monnom, 1897, VII. — *L'Avant-garde*, organe officiel des Étudiants de Louvain, 20 mars 1903, p. 2. — *L'Universitaire catholique*, organe officiel de la Fédération internationale des Étudiants catholiques, Brux., 1909, numéro spécial de mai. — *Liber mémorialis des Fêtes jubilaires de l'Université de Louvain*, 1834-1909, pp. 30-40, 43-54, 172, 283. — Masoin, Fr., *Histoire de l'État indépendant du Congo*, 2 vol., Namur, Picard-Balon, 1912, II, p. 77. — Banning, E., *Mémoires politiques et diplomatiques*, Brux., Renaissance du Livre, 1927, pp. 26, 286, 292, 294-298, 300, 343, 359. — Sénat de Belgique, *Séance du 14 juin 1932. Manifestation en l'honneur du Baron Descamps, vice-président de la Haute Assemblée, à l'occasion de la 40^e année de son mandat sénatorial*, petit in-4^e de 16 pp., Brux., 1932. — Thomson, R. S., *La Fondation de l'É. I. C.*, Brux., Off. de Publicité, 1933, *passim*. — Leuridan, E., *Galerie bellaloise*, Brux., Ed. des Annales Prince de Ligne, 1936, I, pp. 147-157. — De Visscher, Ch., *Le baron Descamps*, in : *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, t. CII, Brux., 1936, ad tab. — Périer, G. D., *Petite Histoire des Lettres coloniales de Belgique*, 2^e éd., Brux., Off. de Publicité, 1944, pp. 35, 88. — Hanlet, C., *Les Écrivains belges contemporains*, 2 vol., Liège, H. Dessain, 1946, II, pp. 926, 1150, 1253. — Durieux, A., Prof. à l'Univ. catholique de Louvain, *La Belgique et le Congo belge*, note de droit public, in *Zaire*, VII, 4 avril 1953. — J. M. Jadot et P. Coppens, *Le baron Édouard Descamps, écrivain antiesclavagiste et ministre d'État de l'É. I. C.* in : *Bulletin des Séances de l'I. R. C. B.*, XXV, 1953, 2.

DESMYTER (*René-Broeder Arcadius*), Missionaris van Afrika (Witte Pater) (Wijtschate, 19.9.1868 — Mwazye, Tanganyika Terr., 10.4.1925). Zoon van Petrus-Jan en van Vancaeysele, Maria-Theresia.

René Desmyter trad in het postulaat voor missiebroeders te Sint-Lambrechts-Woluwe, in juni 1889. De 1^{ste} november daaropvolgende begint hij zijn noviciaat te Maison-Carrée (Algiers). Bij zijn inkleding wordt hij Broeder Arcadius geheten. Op 12 juli 1891 gaat hij scheep te Marseille, met als bestemming de missie van Opper-Congo. Onder meer maken Eerw. Pater Marquès (uit Torhout) en Pater Roelens (uit Ardoorie) deel uit van dezelfde karavaan. Deze kwam te Mpala op 22 februari 1892 aan. Met Pater De Beerst blijft Broeder Arcadius te Mpala, zijn missiepost. In de maand oktober daaropvolgend vaart hij naar 't Noorden op en helpt de wibanga-missie verhuizen naar de hoogvlakte van Kirungu (Boudewijnstad). Zelf komt hij in 1893 te Boudewijnstad aan met Broeder Étienne en helpt mede aan de bouwwerken van de nieuwe missie. Doch zijn gezondheid houdt geen stand. Men is verplicht hem naar de bergen van Mambwe, op de oostelijke kant van het Tanganyika-meer, te sturen, met de hoop op beterschap. Uit Mambwe vertrekt

hij (14 januari 1894), met Mgr Lechaptotis en P. Moinet naar Marseille en vandaar naar Maison-Carrée.

Zijn zevenjarig verblijf in Noord-Afrika ver-schaft aan Broeder Arcadius een volledig herstel. Met verse krachten en nieuwe moed gaat hij nogmaals scheep op 25 juli 1901, doch ditmaal niet als bestemming het Apostolisch Vicariaat Tanganyika. Met een korte tussenpoos, ver-blijft hij van 1906 tot aan zijn dood te Mwazye. Van een pas begonnen missie, maakt hij Mwazye tot een der bloeiendste en schoonste posten van het Vicariaat. De aanplantingen van koffie wisselen af met uitgestrekte tarwevelden. Een woonhuis voor de Paters en een ander voor de Zusters rijzen uit de grond op en tussen de twee een grote kerk, die eenieder bewondert om de harmonie van de lijnen en de fijne afwer-king. Dit alles niettegenstaande een immer wan-kelke gezondheid. Onder de oorlog 1914-1918 werd hij pijnlijk getroffen door twee gebeur-te-nissen, nl. de totale vernieling van zijn geboorte-dorp Wijtschate en zijn verwijdering uit Mwazye naar Zimba, door de Duitse militaire overheid.

Broeder Arcadius was een voorbeeldig klooster-ling. Hij was ook een *self made man*. Van stiel was hij letterzetter. Doch zijn opmerkzame geest liet hem toe zich te bekwaam in alle stielen, vooral in bouwwerk, het zo nodige vak voor missiebroeders, waarin hij uitmuntte. Zijn werkilst was spreekwoordelijk. Ook zijn zorg-zaam beleid. Hij kon goed over de weg met zijn zwarte werklieden, uitgenomen met de luierikken. Hij stierf op Goede Vrijdag: sinds lange jaren droeg hij het kruis van zijn zwakke gezondheid en van lichamelijk lijden.

11 februari 1954.
M. Vanneste.

DESPAS (Pierre), Missionnaire Rédempto-riste (Bure, 19.12.1875 — Tournai, 19.4.1944). Fils de Léopold et de Petit, Lucienne.

Il fit ses humanités chez les Pères Jésuites de Turnhout, émit les vœux de religion à Saint-Trond, le 6 octobre 1895, et reçut l'ordination sacerdotale à Beauplateau (Tillet), le 2 octobre 1900. Il exerça dans son institut plusieurs charges importantes. Il fut professeur de droit canonique, préfet des étudiants et recteur du couvent de Tournai.

En 1922, le P. Van de Steene, provincial de Belgique, lui confia la visite canonique de la mission du Congo. Il y consacra six mois (avril-octobre 1922). En 1928 il sollicita la faveur d'aller rejoindre ses confrères d'Afrique. En 1930, on lui confia la direction du séminaire fondé

pour la formation de prêtres indigènes. On avait déjà fait quelques essais à Tumba depuis 1921, mais l'œuvre s'avéra difficile. Le P. Despas, riche de ses expériences de professeur et de préfet de scolasticat en Belgique, était tout désigné pour organiser solidement cet établis-sement. A force de ténacité, il mit sur pied le petit séminaire de Nkolo, où des jeunes Noirs révélant des aptitudes à la vie sacerdotale font le cours complet des humanités pour passer ensuite au grand séminaire de Mayidi. Déjà ont été ordonnés neuf prêtres indigènes qui ont reçu à Nkolo leur première formation.

Le P. Despas a publié en 1932, une étude intéressante sur les séminaires d'indigènes. Il fut obligé en cette année de prendre quelques mois de repos en Belgique, mais reprit la route du Congo sans avoir suffisamment restauré ses forces. En septembre 1934 il dut quitter définitivement la colonie. Il fut attaché alors à la maison de Namur. Pendant la guerre, à la suite d'une dénonciation au pouvoir occupant, toute la communauté de Namur fut collective-ment condamnée à l'emprisonnement. Le P. Despas échappa de justesse à l'arrestation, mais fut contraint à de nombreux et périlleux change-ments de domicile pour échapper aux pour-suites de la Gestapo. En mars 1944, déjà grave-ment malade, il trouva un dernier refuge dans une communauté religieuse de Tournai, où il mourut le 19 avril.

Publications. — *Le Séminaire pour Indigènes de Nkolo*, Namur, 1932. — *Notre Petit-Séminaire*, in *Vox du Rédempteur*, Louvain, 1933, pp. 115-119. — *Ons Klein Seminarie in Congo*, in *Gerardusbode*, Louvain, 1933, pp. 285-286.

30 avril 1954.
M. De Meulemeester.

L. Minjauw, *Les Rédemptoristes cinquante ans au Bas-Congo*, Louvain, 1949, pp. 76-77. — *Les Rédemptoristes belges aux Missions étrangères*, Bras-schaet, 1924, p. 34. — M. De Meulemeester, *Biblio-graphie Générale des Écrivains Rédemptoristes*, Lou-vain, 1935, t. II, p. 115.

DESPRET (Édouard), Vice-gouverneur de la Société générale de Belgique (Chimay, 16.6.1833 — Uccle, 5.10.1906).

De bonnes études préparèrent Édouard Des-pret dès sa jeunesse, au rôle de premier plan que de 1880 jusqu'à sa mort survenue en 1906, il allait assumer dans l'expansion industrielle de la Belgique et la création des premières sociétés coloniales.

Entré à la Société Générale pour favoriser l'Industrie Nationale — qui deviendra en 1896

la Société Générale de Belgique — Édouard Despret s'y distingua rapidement par la vivacité de son intelligence et la sûreté de son jugement. Nommé directeur en 1880, Édouard Despret devait être appelé, en 1905, aux hautes fonctions de vice-gouverneur de la Société Générale de Belgique.

Élu, en 1886, membre du Comité d'Études du Congo créé au sein de la Société Belge des Ingénieurs et Industriels, Despret perçut d'emblée la grandeur de l'œuvre entreprise par Léopold II et contribua largement à son succès, notamment en prenant une part active à la formation puis à la gestion de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie (C. C. C. I.) et de certaines de ses premières filiales.

En 1889, dès la constitution de la Compagnie du Chemin de Fer du Bas-Congo, Édouard Despret, appelé à siéger au conseil d'administration de cette société, apporta tout son concours à la réalisation du chemin de fer qui allait permettre d'ouvrir le Congo à la civilisation. La même année, il figura parmi les promoteurs de la Compagnie du Katanga créée en vue d'assurer l'occupation effective et la mise en valeur de vastes régions alors inexplorees du sud-est de l'État Indépendant. Nommé administrateur de la Compagnie du Katanga, il en devint ensuite successivement vice-président puis président du conseil d'administration.

En 1893, Édouard Despret fut nommé administrateur de la C. C. C. I. dont il devait assumer la présidence de 1901 à 1906.

Il participa également à la création de la Compagnie du Lomami dont il fut nommé administrateur.

Par ailleurs, l'activité infatigable d'Édouard Despret se manifesta également dans d'autres secteurs de notre économie nationale. C'est ainsi qu'il présida ou participa à l'administration de nombreuses entreprises belges de charbonnages et de transports.

Édouard Despret mourut le 5 octobre 1906, laissant d'unanimes regrets et le souvenir d'une vie consacrée tout entière au développement industriel de son pays et à l'expansion économique de la Belgique au-delà des mers.

Distinction honorifique : officier de l'Ordre de Léopold, 1883.

27 décembre 1952.
E. Van der Straeten.

Recueil financier, 1894-1896 et 1898. — Tribune congolaise, 18 octobre 1906, p. 3. — Mouvement géographique, 1891, 26b, 35a ; 1906, p. 506. — Archives C. C. C. I.

DESY (*Lucien - Camille - Arthur - Frédéric*), Médecin (Marchiennes-au-Pont, 12.7.1899—Bansankusu, 7.4.1938). Fils d'Edmond-Édouard et de Lützeler, Aline-Marie ; époux de Xhignesse, Mélanie-Joséphine-Thérèse (deux enfants).

Docteur en médecine de l'Université de Bruxelles, en juillet 1926. Diplôme de l'École de Médecine tropicale de Bruxelles, juillet 1930.

D'abord établi à Marchienne-au-Pont, il s'engagea au Service du Congo belge en 1930.

Il s'embarqua pour le Congo le 10 septembre 1930. Pendant quelques mois il exerça les fonctions de médecin-hygieniste à Matadi ; il fut ensuite attaché le 6 juin 1931 à la Mission de la maladie du sommeil au Kasai dont il assuma intérimairement la direction.

Durant son deuxième séjour, il participa à l'action médicale intensive du FOREAMI au Kwango.

Désigné à son troisième terme pour Basankusu, il succomba, après une trop courte carrière, aux suites d'un accident d'automobile.

2 août 1952.
A. Duren.

DEVAUX (*Paul-Louis-Isidore*), Membre du Congrès national, membre du Conseil des Ministres, commissaire du Gouvernement près la Conférence de Londres, membre de la Chambre des Représentants et du Conseil communal de Bruges, membre de l'Académie Royale de Belgique (Bruges, 20.4.1801—Bruxelles, 30.1.1880). Fils de Jacques Devaux, membre du Corps Législatif de l'Empire français, mort en 1807, et d'Isabelle de Brauwer.

Après ses humanités, commencées au lycée de Bruges et achevées au lycée de Bruxelles, Paul Devaux, qui venait de perdre sa mère, partit à Paris, où, de 1817 à 1819, il suivit les cours de la Sorbonne. Rentré à Liège, il s'inscrivit à la Faculté de Droit de l'Université et y fut reçu docteur, le 17 janvier 1824, avec une thèse intitulée : *De quibusdam legum poenaliuum theorice partibus*.

La même année, il fonda à Liège, avec Charles et Firmin Rogier, Joseph Lebeau, Van Hulst et Henri Lignac, le *Mathieu Laensbergh*, journal qui prit quelque temps après le nom de *Politique* et devint bientôt l'un des principaux organes de l'opposition belge à la politique du roi Guillaume 1^{er} des Pays-Bas. L'un des premiers, Devaux y préconisa l'idée d'une coalition de tous les mécontents contre le Gouvernement hollandais, d'où naquit l'Union, en 1828, entre catholiques et libéraux.

Après la Révolution de 1830, Devaux quitta

Liège pour sa ville natale. Mais les Bruxellois l'élurent peu après au Congrès national et Devaux vint s'installer à Bruxelles, où il prit une part considérable aux débats sur la Constitution, dont il avait d'ailleurs rédigé le projet avec J.-B. Nothomb. Dans les discussions, il se signala par ce tact politique, cette sincérité et cette fermeté de convictions, qui ne l'abandonnèrent jamais dans le cours de sa longue carrière. L'élévation de son esprit, l'étendue de son savoir et l'ardeur de son patriotisme en firent un des membres les plus influents du Congrès. Ce fut lui qui, le premier, proposa à l'assemblée, le 12 janvier 1831, la candidature du prince Léopold de Saxe-Cobourg au trône de Belgique. Le 28 mars 1831, il entra dans le second Cabinet du Régent en qualité de ministre sans portefeuille et non, comme on l'a cru longtemps, comme ministre d'État.

Le 10 mai 1831, il partit pour Londres avec Nothomb afin de pressentir les dispositions du prince Léopold. Il y retourna une seconde fois, après l'élection du prince (4 juin 1831), pour défendre les intérêts belges dans les négociations ardues qui aboutirent à la signature du traité des XVIII Articles.

Après son avènement (21 juillet 1831), Léopold I^{er} insista auprès de Devaux pour qu'il prît le portefeuille des Affaires étrangères. Mais l'*« Éminence grise de la Révolution »* refusa obstinément de remonter au pouvoir. Son mandat parlementaire, conféré par l'arrondissement de Bruges, suffit à l'ambition du publiciste qui s'était révélé comme un véritable homme d'État.

Mais comme membre de la Chambre des Représentants, où il siégea pendant 32 années consécutives (1831-1863), Devaux continua d'exercer une puissante influence dans le pays et dans le parti libéral. Tandis que ses attaches familiales avec Jules Van Praet, ministre de la Maison du Roi, et sa profonde amitié avec Lebeau et Rogier lui permettaient de jouer un rôle important dans l'orientation de la politique générale du Gouvernement — ne l'appelait-on pas le « Président invisible du Conseil » ? — son esprit dogmatique en même temps que la solidité de ses convictions et son habitude de rattacher les faits aux principes, en firent un guide très sûr et un soutien énergique et fidèle de l'opinion libérale. Vrai « Père de la doctrine », il fut souvent comparé à Guizot et à Royer-Collard. Il n'est pas de discussions politiques auxquelles il n'ait pris une part brillante, se distinguant toujours par la vigueur du raisonnement, la logique des idées, l'esprit de suite et un grand sens pratique. En 1838, il présenta un rapport favorable sur l'emprunt des chemins de fer, conclu avec la maison Rothschild, emprunt qui eut d'heureuses consé-

quences pour la Belgique, tant au point de vue financier qu'à celui de la prospérité générale. En 1839, il soutint le ministère de Theux et vota le traité des XXIV Articles, qui mettait un terme au conflit hollandais et fixait le statut de la Belgique indépendante.

La même année, son inclination très prononcée pour le journalisme politique le détermina à fonder la *Revue Nationale*, recueil périodique où il exposa ses idées avec un talent et une habileté remarquables. Il y soutint le ministère Lebeau-Rogier, y combattit l'unionisme de 1830 qui, d'après lui, devait cesser d'exister avec la cause accidentelle qui l'avait fait naître et y établit la nécessité de deux partis parfaitement distincts et homogènes, aux programmes nettement déterminés. Ces idées prévalurent. Le parti libéral s'organisa et, le 12 août 1847, arriva au pouvoir où il devait rester jusqu'en 1884, après une éclipse de quelques années. Devaux se chargea de la rédaction politique de sa revue jusqu'en 1846. Vers cette époque, il souffrit d'un affaiblissement graduel de la vue et dut renoncer à un travail trop assujettissant.

Élu, le 10 janvier 1846, membre titulaire de l'Académie royale de Belgique, où il représenta la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques, il s'y distingua par ses substantiels rapports sur différents mémoires envoyés au concours en 1858, 1861 et 1867 et, notamment, par ses commentaires sagaces sur l'organisation de l'assistance aux classes souffrantes et sur celle de l'enseignement moyen. De longues années durant, il fut président du Conseil de Perfectionnement où, aidé de son savant et fidèle ami, le conseiller G. Stas, il s'efforça d'améliorer les études et de faire respecter les lettres anciennes.

C'est, d'ailleurs, par l'entremise de Stas que Devaux fit, vers 1860, la connaissance du jeune Émile Banning, sur lequel il allait exercer une influence déterminante. Sa vue avait considérablement baissé et c'est avec peine qu'il lisait et écrivait. Or, à cette époque, il se livrait à de nombreuses recherches en vue de l'élaboration d'ouvrages historiques. Banning lui offrit son aide et devint, à la fois, son lecteur et son secrétaire. De longues conversations rapprochèrent intimement le vieux député libéral et le jeune érudit. Devaux dut être frappé de la profondeur de pensée de Banning, lequel apprit à connaître, au contact de son illustre ainé, les aspects divers de la vie politique belge. En 1862, Devaux offrit à Banning de collaborer à l'*Écho du Parlement*, quotidien qu'il avait fondé en 1857 et qui était consacré à la diffusion des nouvelles parlementaires.

Quoique battu aux élections du 12 janvier 1864, Devaux n'en continua pas moins à exercer

une grande influence politique, non seulement dans sa ville natale, où il fut membre du Conseil communal jusqu'en 1875, mais encore sur le Gouvernement, où ses amis restèrent au pouvoir jusqu'en 1870, et sur l'entourage du jeune roi Léopold II. Son beau-frère, J. Van Praet et son fils, Jules Devaux, étaient respectivement ministre de la Maison et chef du Cabinet du Roi. On comprend, dès lors, sans pouvoir toutefois le préciser, le rôle qu'à pu jouer Paul Devaux, de 1865 à 1880, dans l'orientation de la politique générale et la genèse de l'œuvre africaine de Léopold II. Dès 1839, Devaux n'écrivait-il pas que le but de la *Revue Nationale* était « le développement belge ; développement » à la fois politique, matériel et intellectuel, « triple base sur laquelle doit s'élever l'avenir » de la Belgique indépendante ? N'est-ce pas Paul Devaux qui, de commun accord avec Van Praet, recommanda au Roi le jeune Banning, dont on connaît le rôle éminent qu'il joua dans l'œuvre léopoldienne en Afrique centrale ? N'est-ce pas, enfin, dans l'*Écho du Parlement*, fondé par Paul Devaux, que Banning publia, en 1876, les trois articles qui précédèrent de peu la réunion, à Bruxelles, de la Conférence géographique ?

Fidèle à son programme de 1839, Devaux fut aussi le ferme soutien de la politique militaire du Roi, de Banning et de Brialmont, visant à donner à nos institutions l'appui d'une bonne organisation militaire. Ce fut à l'œuvre de la défense nationale qu'il consacra, en 1867, l'une de ses brochures politiques. Quatre ans plus tard, après avoir démissionné de l'Association libérale de Bruges pour protester contre l'adoption d'un programme dans lequel le parti libéral, surpris par la défaite de 1870, espérait trouver le salut, Devaux publia une brochure où il condamnait, comme allait le faire Banning en 1882, le suffrage universel et l'abaissement du cens électoral.

Penseur plutôt qu'homme d'action, Devaux se livra, au cours des vingt dernières années de sa vie, à de nombreuses recherches historiques. En dépit d'une cécité qui s'aggravait d'année en année, il poursuivit son labeur grâce à une énergie et une ténacité peu communes et composa plusieurs ouvrages, dont le dernier, consacré à l'histoire romaine, parut peu après sa mort. L'historien Th. Juste voyait dans ces œuvres « des modèles de dialectique et de style » et comparait Paul Devaux pour la sobriété et la vigueur de ses écrits, aux grands maîtres du 17^e siècle.

Paul Devaux en imposa par la dignité de ses manières, la gravité de son langage, l'austérité de toute sa physionomie. Mais il savait les tempérer par une parfaite bienveillance et par la constance de ses attachements. Il mourut

à Bruxelles, le vendredi 30 janvier 1880, à 6 heures du matin, dans sa maison du boulevard de Waterloo, alors qu'il venait, la veille, de recevoir les dernières épreuves de ses *Études politiques sur les principaux événements de l'histoire romaine*.

Ses funérailles eurent lieu le 3 février 1880, en présence des représentants du Roi et des grands corps de l'État et de la Nation. Trois discours furent prononcés : par M. Guillery, au nom de la Chambre ; par M. Faider, au nom de l'Académie ; par M. Van Nieuwenhuyse, au nom de l'Association libérale de Bruges. Après un service religieux à l'église N.-D. du Sablon, l'inhumation eut lieu au cimetière de Laeken.

Paul Devaux était porteur de la Croix de Fer et du Grand Cordon de l'Ordre de Léopold.

La bibliographie de P. Devaux a été publiée dans l'*Annuaire de l'Académie Royale de Belgique*, 1882, pp. 191-192.

20 mai 1951.
M. Walraet.

Sur la vie et l'œuvre de P. Devaux, consulter : Le Roy, A., *Liber memorialis. L'Université de Liège depuis sa fondation*, Liège, 1869, pp. 755 et 969. — *L'Echo du Parlement*, 31 janvier 1880, 1^{er}, 2, 4 et 9 février 1880. — Juste, Th., *Notice sur Paul Devaux, membre de l'Académie, Ann. de l'Académie Royale de Belgique*, 1882, pp. 181-190 (portrait, par Desvachez). — *Histoire de la Belgique contemporaine*, Bruxelles, t. I, 1928, p. 71 ; t. II, 1929, pp. 28, 38, 56, 66, 68, 69, 71, 75, 84, 97, 99, 105, 113, 129 ; t. III, 1930, pp. 23, 618, 619. — Pirenne, H., *Bibliographie de l'histoire de Belgique*, 3^e édition, Brux., 1931, pp. 367-378 (la plupart des ouvrages renseignés évoquent la carrière et les idées politiques de P. Devaux). — Bonne, C., *Paul Devaux, l'Éminence grise de la Révolution (1801-1880)*, in : *Les gens de robe liégeois et la Révolution de 1830*, Liège, 1931, pp. 135-157. — Pirenne, H., *Histoire de Belgique*, t. VII, Brux., 1932, pp. 68, 104, 108, 113, 161, 260. — De Seyn, E., *Dictionnaire biographique des Sciences, des Lettres et des Arts en Belgique*, t. I, Brux., 1935, p. 369. — Bonne, C., *Jules Van Praet*, Brux., 1943, pp. 15, 18, 19, 22, 24, 42. — Bonne, C., *Joseph Lebeau*, Brux., 1944, pp. 9, 19, 27, 37, 39, 41, 43, 45, 54, 56, 83, 86, 89, 91, 92, 94, 101, 102. — du Bus de Warnaffe, C., *Le temps de l'unionisme*, Brux., 1944, pp. 31, 32, 58, 75, 79, 135, 152, 153, 157, 166, 173, 175, 213, 214, 216, 233, 235, 236, 243, 245, 250, 251, 275-77, 279, 290, 291, 298. — de Lichtervelde, L., *Le Congrès National*, Brux., 1945, pp. 21, 26, 31, 39, 42, 46, 55, 70, 83, 91, 101, 107, 109, 110, 117, 120, 126. — Garsou, J., *Frère Orban*, Brux., 1945, pp. 10, 20, 30, 33, 42, 47, 48, 54, 62. — Walraet, M., *Emile Banning, un grand Belge*, Brux., 1945, pp. 17, 18, 20, 25, 40, 75. — Garsou, J., *Frère Orban de 1857 à 1896*, t. I (1857-1878), Brux., 1946, pp. 10, 57, 59, 60, 61, 73, 74, 88, 91, 110, 114, 141, 144, 276. — Heyse, Th., *Ministres d'État*, Brux., 1949, pp. 9, 13, 14.

DEVOLDER (Joseph-E.), Sénateur de Belgique, ancien membre de la Chambre des Représentants, ancien ministre et ministre d'État, président du Conseil supérieur de l'É. I. C. (Bruxelles, 7.7.1842—Bruxelles, 11.1.1919).

Ses études de droit achevées et sa licence obtenue en août 1864, Joseph Devolder était entré au Barreau de Bruxelles, s'y était distingué et avait déjà été appelé à siéger au Conseil de discipline de l'Ordre quand Auguste Beernaert, qu'il y avait rencontré et dont il partageait les sentiments naturellement religieux et politiquement tolérants, appelé en octobre 1884, par le Roi, à raison de son sens particulier de l'opportunité, à former un ministère de pacification politique et sociale en remplacement du ministère Malou démissionnaire, fit appel à lui pour lui confier le portefeuille de la justice précédemment détenu par Charles Woeste. La pondération et le dévouement de Devolder étaient en effet bien connus du formateur du nouveau Cabinet. Devolder conserva le portefeuille qui lui était ainsi attribué jusqu'au 23 octobre 1887. A cette date, il échangea ce portefeuille confié désormais à Jules Lejeune contre celui de l'Intérieur et de l'Instruction publique qu'il n'abandonnerait que le 6 novembre 1890 et qui serait alors attribué à Ernest Mélot, d'abord, puis à Jules de Burlet appelé à remplacer Beernaert en 1894.

En mai 1889, lors de l'affaire qui fut appelée par les uns l'affaire du grand complot et par les autres l'affaire Pourbaix, Devolder avait eu à défendre avec Beernaert et Lejeune le gouvernement accusé de provocation par une opposition dont Bara et Houzeau de Lehaye s'étaient fait les interprètes. Les trois ministres avaient obtenu le vote de confiance qu'ils sollicitaient de la Chambre après deux jours de débats orageux, mais par eux affrontés en toute dignité.

En 1890, Devolder contresigna avec Beernaert le projet de loi autorisant la Belgique à prêter 25 millions de francs à l'État indépendant du Congo.

Durant sa présence au sein du Gouvernement Beernaert, Devolder avait été amené à représenter durant quelques mois, du 8 juin 1886 au 21 avril 1887, l'arrondissement d'Audenaerde à la Chambre des Représentants. Le 14 octobre 1894, il était élu sénateur par les arrondissements apparentés d'Arlon-Marche-Bastogne et de Neufchâteau-Virton. Il resterait sénateur du Luxembourg jusqu'à sa mort. Le 7 mai 1900, le Roi en ferait l'un de ses ministres d'État.

Mais, c'est aux activités « congolaises » de Joseph Devolder qu'il convient de s'attacher principalement ici.

Le 27 novembre 1889, le Roi-Souverain nommait par décret son ancien ministre de la Justice vice-président du Conseil supérieur du Congo qu'il avait institué par un décret du 16 avril précédent sous la présidence d'Eudore Pirmez que la maladie avait fait remplacer par Guillery. On sait que ce Conseil avait un triple rôle

de Commission de législation, de Cour d'Appel et de Cour de Cassation. Il comprenait, à ses fins judiciaires, une chambre des appels, une chambre de Cassation et comprendrait bientôt, en outre, une chambre des affaires urgentes. Devolder, vice-président chargé de la Chambre des appels, eut à présider les débats, entre autres, de deux procès particulièrement intéressants : celui d'un substitut du Procureur d'État, par ailleurs excellent ethnographe et parfait honnête homme, qui avait, par suite d'une erreur ou d'un retard de transmission commis dans les bureaux de Boma, fait exécuter un Noir condamné à mort alors que son recours en grâce pouvait encore être accueilli par le Souverain et le serait effectivement, ce en 1902, et celui du commandant Lothaire, juge en conseil de guerre et exécuteur en représentant territorial de l'exécutif du trafiquant d'armes Stokes, en 1896. Les deux arrêts furent des arrêts d'acquittement, l'un et l'autre également justifiés.

Le 11 février 1903, Devolder fut nommé président de la plus haute juridiction congolaise. Il conserverait cette charge jusqu'à sa mort. Le baron Descamps l'y remplacerait jusqu'à la suppression du Conseil dont la Cour de Cassation belge recueillerait les attributions en 1924.

En 1894, quand la France s'émut de l'occupation du Bahr-el-Ghazal consentie par l'Angleterre en sa qualité de tutrice de l'Égypte au Roi-Souverain de l'État indépendant du Congo, Devolder représenta cet État en plénipotentiaire, avec le baron Constant Goffinet, dans les négociations à mener avec le gouvernement français représenté par Gabriel Hanoteaux et Jacques Haussman, et qui devait aboutir à l'arrangement du 14 août déterminant, dans la mesure où elle ne l'était pas encore, la frontière de l'État léopoldien et de la Colonie du Congo français et réduisant l'occupation des territoires du Haut-Nil qu'avait rêvée le Roi à une occupation viagère de l'Enclave de Lado. Les ratifications de cet arrangement furent échangées à Paris le 27 décembre suivant.

Les loyales activités de Devolder lui avaient attiré certaines gratitudes. Il était notamment, à l'heure où les Chambres belges furent amenées à discuter les projets de Loi approuvant la reprise du Congo par la Belgique et donnant à la Colonie à la création de laquelle aboutissait cette reprise, un régime de droit public fondamental, président de la *Marcony international marine communications Cy*, vice-gouverneur de la Société générale de Belgique, président de la C^e du Katanga, de la C^e du Chemin de fer du Congo et de la C^e du Congo pour le Commerce et l'Industrie, et administrateur de l'Union minière du Haut-Katanga. Mais il eut soin de prévenir ou de décourager les critiques

possibles en renonçant aux principaux de ces mandats et annonçant lui-même sa décision d'y renoncer, au Sénat, le 4 septembre 1908, avant de prendre part en toute indépendance aux débats relatifs à l'annexion et à la charte coloniale.

Il était, à sa mort, grand officier de l'Ordre de Léopold, grand officier de la Légion d'Honneur, grand-cordon des Ordres des saints Maurice et Lazare, du Soleil levant du Japon et de l'Ordre de Takovo de Serbie.

17 avril 1954.
J.-M. Jadot.

Sources. — *Bulletin officiel de l'É. I. C.*, 1889, pp. 101, 104 et 221 ; 1891, p. 98 ; 1898, p. 2 et 1903, p. 33. — A. Lycops et G. Touchard, *Recueil usuel de la Législation de l'É. I. C.*, Brux., Weissenbruch, 1909-1913, 9^e livraison, p. 192. — *Mouvement géographique*, Brux., 1894, p. 64a ; 1896, p. 391 ; 1900, p. 541 ; 1908, p. 553. — F. Masoin, *Histoire de l'État indépendant du Congo*, 2 vol., Namur, Picard, 1912, I, p. 87. — A. van Iseghem, *Les Étapes de l'Annexion du Congo*, Brux., Off. de Publicité, 1932, p. 18. — P. Daye, *Léopold II*, Paris, A. Fayard, 1934, pp. 378, 409. — E. Van der Smissen, *Léopold II et Beernaert*, Brux., Goemaere, 1942, I, p. 21. — Comte H. Carton de Wiart, *Beernaert et son temps*, Brux., Renaissance du Livre, 1945, pp. 67, 95. — F. van Kalken, *Histoire de Belgique*, Brux., Off. de Publicité, 1948, p. 486. — P. Jentgen, *Les Frontières du Congo belge*, Brux., I. R. C. B., 1952, pp. 29 et suiv.

DIERICX (Alphonse), Missionnaire Rédemptoriste (Ostende, 9.4.1861 — Kinkanda, 22.3.1936). Fils de Henri-Charles et de Vervarcke, Anna-Marie.

Il entra en 1889 chez les Rédemptoristes, au noviciat de Saint-Trond, où il émit les vœux de religion le 5 octobre 1884. Il reçut sa formation philosophique et théologique au scolasticat de Beauplateau (Tillet) et devint prêtre le 6 octobre 1889. Pendant treize ans il exerça le ministère sacré en Belgique par la prédication des missions et le service religieux dans plusieurs résidences, surtout à Bruxelles et à Liège, où il dirigea l'œuvre militaire. Quand en 1903, on demanda du renfort pour la mission congolaise à peine commencée, il s'offrit aussitôt, malgré ses quarante-deux ans et arriva dans la colonie en avril 1903.

Sa santé délicate ne lui permit pas les courses à travers la brousse et on le désigna comme aumônier à l'hôpital de la Compagnie du chemin de fer à Kinkanda, fonction qu'il exerça pendant près de trente ans. Son souvenir mérite d'être rappelé spécialement en raison des grands services qu'il rendit aux coloniaux. Ils sont innombrables ceux qui trouvèrent auprès de lui, pendant leur maladie et à l'heure de la mort, les attentions et les consolations dont les privait leur éloignement de la famille et de la

terre natale. L'hôpital des Noirs a bénéficié aussi largement de son dévouement sacerdotal, surtout pendant l'épidémie de fièvre jaune à Matadi en 1927. Il mérita aussi les éloges des administrations publiques pour l'organisation d'un atelier de reliure très apprécié à cette époque. Terrassé enfin lui-même par un douloureux cancer à l'estomac, il mourut le 22 mars 1936 dans cet hôpital où il en avait aidé un si grand nombre dans leur dernière maladie. Doué d'une mémoire prodigieuse, il a laissé de précieuses annotations au sujet des trente-trois années qu'il a passées au Congo.

Publications. — *Relation du décès du R. P. Sim-pelaere, visiteur de la mission*, in *Voix du Rédempteur*, 1904, pp. 398-400. — *Brief van E. P. Diericx*, in *S.-Gerardusbode*, 1911, pp. 228-229.

1^{er} octobre 1952.
Maur. De Meulemeester.

L. Minjauw, *E. P. Alfons Diericx c. ss. r.* in *S.-Gerardusbode*, 1936, pp. 151-153. — *Le R. P. A. Diericx*, in *Voix du Rédempteur*, 1936, p. 123. — E. Janssens et A. Cateaux, *Les Belges au Congo*, Anvers, 1912, t. III, p. 1309. — P. Allossery, *Onze West-Vlaamsche Zendelingen*, Bruges, 1925, t. I, p. 103. — *Annuaire des Missions Catholiques*, Bruxelles, 1935, p. 259. — *Tribune Congolaise*, 1936, 30 mai.

DROOGMANS (Hubert), Secrétaire général des Finances de l'É. I. C., président du C. S. K. (Hasselt, 6.9.1858 — Bruxelles, 31.8.1938).

Entré à l'Institut supérieur de Commerce d'Anvers, il en sort premier de sa promotion avec grande distinction en 1877.

A ce moment déjà il s'enthousiasme pour les idées expansionnistes du Roi et il fait même une conférence sur le Congo dans sa ville natale.

Il peut tout de suite élargir ses horizons, car il s'embarque pour l'Amérique en 1878, ayant été appelé à remplir les fonctions de chancelier au consulat général de Belgique à Philadelphie.

Alors qu'il séjournait à Londres en 1885, Hubert Droogmans est invité par son concitoyen Hubert Van Neuss, administrateur des Finances de l'État Indépendant du Congo, à collaborer à ses côtés à l'œuvre léopoldienne. Il y collabore étroitement et en 1894, il remplace son chef et devient secrétaire général du département des Finances de l'État Indépendant du Congo. Il va dès lors faire équipe avec les «grands commis» qui prennent la suite de Van Eetvelde, Strauch et Van Neuss et vont, avec le roi Léopold II, conduire les affaires de l'État Indépendant du Congo jusqu'à la reprise par la Belgique.

Après cette reprise, Hubert Droogmans assume, de 1908 à 1911, les fonctions de secrétaire général du ministère des Colonies nouvellement créé.

Entre-temps, s'était créé, en 1900, le Comité spécial du Katanga. Hubert Droogmans en devient le président dès l'origine et il remplit ces hautes fonctions jusqu'à la fin de 1928.

A la fondation de l'Institut Royal Colonial Belge en mars 1928, il fut nommé membre titulaire de la section des Sciences naturelles et médicales de cet Institut. Appelé à la vice-présidence de la section par un vote unanime de ses collègues, il se vit obligé de décliner l'honneur que ceux-ci voulaient lui faire, sa santé étant déjà chancelante à ce moment.

Tous ceux qui ont connu Hubert Droogmans ont subi la séduction de cette figure fine et distinguée, de cette intelligence vive, de cet homme à l'âme droite et bienveillante. Mais il n'appartenait qu'à ceux qui ont longuement vécu à son contact de pouvoir apprécier pleinement cette personnalité dont toute la vie a été consacrée au développement de notre domaine colonial.

Collaborateur direct du grand créateur de notre empire tropical, il servit le Roi-Souverain avec enthousiasme au poste de confiance qui lui était assigné au département des Finances de l'État Indépendant, où des difficultés, qui paraissaient souvent insurmontables, semblaient s'opposer à la réalisation des vastes projets du Roi.

La part d'Hubert Droogmans fut grande dans la réussite de l'œuvre grandiose accomplie ; elle fut celle d'un conseiller écouté, discret et désireux de s'effacer dans le sillage du Souverain.

La haute estime en laquelle le tenait le roi Léopold II s'est manifestée, faut-il le dire, lorsqu'il l'imposa, en 1908, en qualité de secrétaire général du ministère des Colonies qui venait d'être créé et aussi lorsqu'il lui confia la présidence du Comité spécial du Katanga.

C'est à la présidence du Comité que la personnalité d'Hubert Droogmans put le mieux s'affirmer.

L'aide efficace que la Compagnie du Katanga avait apportée au Souverain pour assurer l'occupation et la première exploration du Katanga avait été rémunérée par l'octroi de la propriété du tiers des terrains de cette région et la concession, pendant nonante-neuf ans, de l'exploitation du sous-sol dans les terrains concédés.

La convention stipulait quelles étaient les parties qui étaient octroyées à la Compagnie du Katanga et celles qui revenaient à l'Etat dans l'échiquier qui divisait le territoire en figures de six minutes de côtés. La réalisation du partage sur le terrain ayant été jugée trop longue et pratiquement trop compliquée et trop onéreuse, on décida de créer un organisme qui exploiterait, pour compte commun, l'ensemble des terres et des mines du Katanga.

C'est ainsi qu'en 1900 fut créé le Comité spé-

cial du Katanga et qu'Hubert Droogmans, après avoir pris une part active aux négociations qui avaient amené sa constitution, en fut nommé président, inaugurant ainsi la lignée de ces hommes éminents et indépendants qui ont en main la gestion du territoire du Katanga.

C'est une tâche énorme, d'une importance considérable, qu'avaient à accomplir le nouvel organisme et en particulier son président. Tout était à créer dans cette vaste région katangaise, isolée en plein centre africain, à quelque 2.000 km des côtes. Lorsqu'en fin 1928, Hubert Droogmans remit ses pouvoirs à son successeur, le Katanga avait acquis une réputation mondiale et était devenu le plus beau fleuron de notre empire colonial.

Il fallait avoir les connaissances étendues et variées, l'intelligence vive et souple d'un homme comme Hubert Droogmans pour concevoir et mener à bonne fin le programme des activités diverses nécessitées par l'organisation d'un pays neuf, son occupation, la prospection de son sous-sol, l'établissement des voies de communication assurant la liaison avec l'Océan, l'élaboration des règlements relatifs à l'exploitation des mines, le choix et l'organisation des centres européens, l'introduction de l'agriculture, la création, d'une part, d'élevages susceptibles de fournir la viande de boucherie et, d'autre part, d'un élevage capable d'assurer le ravitaillement en lait frais des centres européens.

Hubert Droogmans ne manquerait pas de nous dire que pour accomplir cette lourde tâche il fut admirablement secondé par son secrétaire général, Joseph Olyff.

On savait déjà, en 1900, que le territoire du Katanga recélait d'importants gisements miniers, mais on ignorait encore quels en étaient le nombre, l'extension et la valeur pratique. C'était ces gisements qu'il fallait d'abord étudier pour pouvoir se rendre compte de la direction suivant laquelle pourrait être poussé le développement de cette région.

Les premières prospections systématiques sont entreprises sans tarder et la collaboration, en cette matière, d'Hubert Droogmans, représentant le Comité spécial du Katanga et de Robert Williams, représentant le Tanganyika Concession Ltd, est fructueuse. Elle amène la création de l'Union minière du Haut-Katanga et la mise en valeur du vaste bassin minier du Katanga méridional.

L'œuvre réalisée par Hubert Droogmans et Robert Williams, ancien collaborateur de Cecil Rhodes, ainsi que par Jean Jadot, se traduisit par des rapports amicaux basés sur l'estime réciproque entre ces hommes dont les carrières avaient cependant été si différentes.

Il apparaissait clairement que rien de pra-

tique ne pourrait être entrepris au Katanga aussi longtemps que la liaison entre cette région et l'Océan ne serait pas réalisée.

Aussi est-ce le problème de cette liaison qui se pose, dès le principe, au président du Comité spécial du Katanga. Les conceptions de ce dernier sont très claires à ce sujet. Comme le roi Léopold II et Robert Williams, il voit que la véritable route géographique devrait être tracée suivant la crête du Benguella pour aboutir à Lobito, mais il se rend compte, par ailleurs, que du point de vue national, il importe surtout de réaliser une voie qui atteindra le Bas-Congo.

Fort de l'appui de Léopold II et de Jean Jadot, gouverneur de la Société générale de Belgique, Hubert Droogmans fait effectuer l'étude de cette dernière liaison par le commandant Jacques (général baron Jacques de Dixmude).

En attendant, il se rallie cependant au projet de liaison Broken-Hill-Etoile, proposé et exécuté ensuite par Robert Williams.

Quelle que soit l'importance des travaux qui suivirent, on peut dire que c'est au cours de cette période, durant laquelle furent reconnues les possibilités minières du Katanga et réalisées les liaisons nécessaires, qu'Hubert Droogmans a accompli à la présidence du Comité spécial du Katanga l'œuvre fondamentale qui devait permettre au Katanga de prendre son essor.

Obligé de traiter des questions d'une importance considérable se rapportant à des régions à peine connues, le cerveau lucide d'Hubert Droogmans éprouvait le besoin d'appuyer ses conceptions sur autre chose que de vagues croquis.

C'est ce besoin de clarté dans les idées qui l'amena à s'occuper activement de la cartographie des régions africaines, auxquelles il s'intéressait.

En 1910, il dresse et publie la *carte du Bas-Congo* au 1/100.000.

Dès qu'il est en charge de la présidence du Comité, il juge indispensable d'élaborer une carte du vaste domaine dont il a la gérance.

Après avoir fait effectuer l'abornement géodésique du Katanga, le président rassemble tous les documents cartographiques, dont notamment ceux de Jules Cornet, du capitaine Charles Lemaire et de la Tanganyika Concession Ltd.

Il en retire les éléments qui lui permettent de dresser la première *carte du Katanga*, publiée en 1904, à l'échelle de 1/1.000.000.

La valeur de ce document cartographique, établi non sans difficulté, s'est imposée, puisque durant vingt années elle a servi à toutes les conceptions relatives à l'étude et à la mise

en valeur de ces régions. Ce fut en somme l'outil indispensable employé pour la première mise en valeur du Katanga.

A l'heure présente encore, en dehors des zones qui ont été levées par le service géographique et géologique, elle reste le guide indispensable.

Le gros œuvre étant en bonne voie de réalisation, les liaisons indispensables établies, les principales mines en exploitation, les centres créés et organisés, la première organisation agricole chargée du ravitaillage du pays amorcée, Hubert Droogmans conçoit la création d'un important service géographique et géologique.

Il le réalise en 1919, avec l'appui du roi Albert et grâce à la largeur de vue des administrateurs de la Compagnie du Katanga.

Il énonce le programme de ce service dans les termes suivants :

« Voulant baser son programme d'action sur » la connaissance approfondie du territoire qu'il » gère, le Comité spécial du Katanga crée le » service géographique et géologique et lui » donne la mission d'établir un canevas trian- » gulé précis, suffisamment dense pour servir » de base à une carte topographique générale » du Katanga, à l'échelle de 1/200.000 et aux » délimitations cadastrales et de faire l'étude » de la géologie, du relief, de l'hydrographie, des » terrains superficiels, ainsi que de la végé- » tation. »

Jusqu'à la fin de sa carrière au Comité spécial du Katanga, Hubert Droogmans suivit, avec une attention particulière, les travaux de ce service qu'il avait créé et il publia, en 1928, en collaboration avec le chef du service et l'ingénieur-conseil Maury, le premier fascicule de l'*Atlas du Katanga*, atlas dont la publication continua au fur et à mesure de l'avancement des levés.

Durant les dernières années de sa présidence au Comité spécial du Katanga, Hubert Droogmans, ayant tous ses apaisements au sujet du développement minier pris par le Katanga, porta plus particulièrement son attention vers les questions agricoles et les questions d'hygiène.

C'est ainsi qu'il créa et organisa la ferme expérimentale qui porte son nom, avec la laiterie qui y est annexée. C'est ainsi aussi qu'il entreprit une active campagne antimalaria, engagea au service du Comité spécial du Katanga un éminent spécialiste d'hygiène tropicale et de prophylaxie antilarvaire et fit entreprendre des cultures de quinquina à l'arboretum du Comité spécial du Katanga.

Faut-il rappeler que c'est à son initiative qu'est né le Conseil supérieur d'Hygiène coloniale ? En Belgique même, il se préoccupait de

l'amélioration de l'hygiène et du confort rural, comme le prouve l'activité qu'il déploya à ce sujet dans son Limbourg natal.

En 1924, il fit un voyage d'inspection au Katanga, au cours duquel il put juger du degré de développement auquel était arrivé ce territoire dont il avait assumé la mise en valeur.

Malgré son grand âge, il y retourna en 1928, pour assister, aux côtés du roi Albert, à l'inauguration du chemin de fer du Bas-Congo — Katanga, la voie nationale, qui établissait la liaison directe du Katanga avec le Bas-Congo.

La grande figure d'Hubert Droogmans restera attachée au riche territoire minéralisé du centre africain, au développement duquel il a consacré la meilleure part de son activité.

Il était honoré des distinctions suivantes : grand officier de l'Ordre de Léopold, grand officier de l'Ordre de la Couronne, commandeur de l'Ordre de l'Étoile africaine, chevalier de l'Ordre royal du Lion, Médaille commémorative de la Campagne 1914-1918 avec couronne royale en argent (service V. D. B. et service Jacqmotte).

Publications. — *Notice sur l'État Indépendant du Congo, 1889.* — *Catalogue de la Section congolaise de l'Exposition d'Anvers, 1894.* — *Le Congo, 4 conférences : Situation physique, politique et économique. — Perspective d'avenir, 1894.* — Rédigé dans la *Grande Encyclopédie*, le chapitre : *Le Congo.* — Première édition de la *Carte du Bas-Congo* en 15 feuillets au 100.000^e, 1901. — Deuxième édition de la *Carte du Bas-Congo* en 15 feuillets au 100.000^e, 1910. — Service cartographique du Comité spécial du Katanga ; *carte du Katanga*, au 200.000^e, 1920. — *La Malaria*, Communication au Cercle Africain, *Revue Congo*, Tome I, n° 3, mars 1925. — *La prophylaxie antilarvaire dans la lutte contre la malaria*, *Revue Congo*, Tome III, mars 1927. — *Le Paludisme au Congo*, Exposé au Conseil supérieur d'Hygiène coloniale, *Revue Congo*, Tome I, n° 5, mai 1928.

21 avril 1952.
M. Robert.

DRUART (*Camille-Nicolas*), Médecin (Dour, 8.11.1876 — Duinbergen, 5.11.1937). Fils de Jean-Baptiste Rufin et de Mouri, Irma-Caroline.

Ayant fait ses études professionnelles à l'Université de Bruxelles, le docteur Druart commença par s'installer à Aiseau où il pratiqua durant quelque temps.

Vie trop monotone sans doute pour cet amateur d'imprévu. En 1907, il prend du service à bord des malles de la C. B. M. C. et, durant deux ans, fait de multiples navettes Anvers-Matadi et retour. Ainsi naît peut-être sa vocation coloniale ?

Son premier engagement en Afrique s'écoule au service du B. C. K. (8 août 1909-31 mai 1911). Survient alors un congé que le docteur Druart occupe en suivant les cours de l'Institut de Médecine tropicale d'Anvers. Classé premier

en juillet 1912, il est cette fois officiellement armé en vue de la carrière coloniale. Il repart alors, pour le compte des Huilleries du Congo belge. Ce terme, commencé le 15 août 1912 se termine en pleine guerre. Le docteur Druart arrive en Angleterre, apprend que le *Mauritania* qui est en rade et va partir pour Gallipoli manque de médecin. Aussitôt il s'engage, fait la campagne des Dardanelles, revient en Grande Bretagne et se met à la disposition du ministère des colonies. Le 12 janvier 1916, il s'embarque à Londres, arrive à Mombassa et rejoint le corps expéditionnaire en Afrique orientale allemande. Il suit d'abord les troupes en opération, jusqu'au moment où il est appelé, en 1917, à gérer l'hôpital de Kigoma. Il s'y dévoue sans compter durant deux ans et rentre en Europe via Durban et Southampton où il débarque le 5 septembre 1919. Après quelques mois de repos, il signe un nouvel engagement en juin 1920, mais en octobre déjà, il est de retour au pays, pour raison de santé.

Le 8 septembre 1921, il reprend la mer. Le 27, il arrive au Congo et se voit affecté au Congo-Kasai, avec le grade de médecin de district. A partir du 27 juin 1923, il sera spécialement désigné pour s'occuper de la lutte contre la maladie du sommeil.

Il est médecin principal de 1^{re} classe depuis le 1^{er} juillet, quand il demande sa mise en disponibilité pour motifs de convenances personnelles et quitte le Congo le 31 août 1923, voyageant à ses frais.

Mais l'Afrique tient bien ceux qu'elle a conquis. Le 18 mars 1924, le docteur Druart part une nouvelle fois pour la colonie. Désigné pour la Province orientale, il arrive à l'hôpital pour Noirs de Stanleyville le 25 avril 1924. Mis le 6 novembre à la disposition du service d'hygiène du Haut Uele, il fonde différents dispensaires au Nepoko et au l'Ituri, et rentre en congé le 15 mai 1927. Congé que son état de santé l'oblige à prolonger jusqu'au 28 février 1928, date d'un nouveau et dernier départ. Le 5 septembre 1930, en effet, il est relevé de ses fonctions, et reconnu inapte au service d'Afrique le 1^{er} novembre suivant. Vétéran, ancien combattant et invalide de guerre, il était sérieusement atteint dans sa santé et meurt à la veille de son soixante et unième anniversaire.

Il était chevalier de l'Ordre de Léopold, de l'Ordre royal du Lion, de l'Ordre de la Couronne et de l'Ordre de Léopold II, Étoile de service quatre raies, Croix de guerre, décoré du Distinguished Service Order, des Médailles commémoratives des campagnes d'Afrique, de la guerre 1914-18, de la Victoire, et Croix civique de 1^{re} classe (épidémies).

4 septembre 1953.
M.-L. Comelieu.

Bulletin de l'Association des Vétérans coloniaux, novembre 1937, p. 19. — Tribune congolaise, 15 novembre 1937, p. 2. — Cte Carton de Wiart, Mes vacances au Congo, Bruges, p. 179.

DUALLA Somali, Serviteur de Stanley.

C'est au cours de son voyage de reconnaissance et d'occupation du Congo de 1881 à 1884 que Stanley engagea, parmi son personnel noir, le jeune Dualla, d'origine Somali. Stanley nous parle de lui à différentes reprises et nous le représente toujours comme un serviteur dévoué, loyal et intelligent. Il nous raconte qu'en mai 1881, alors qu'une fièvre intense le tenait alité à Manyanga depuis quatorze jours, confié aux soins de Braconnier et des deux indigènes Mabrouki et Dualla, il se sentit si près de la mort qu'il appela auprès de lui son personnel afin de lui faire ses adieux. Resté un moment seul, Dualla risqua d'administrer à son maître une potion à dose massive : 60 g de quinine dissous dans du vin de Madère et de l'acide hydrobromique, qu'il versa dans la bouche du malade inconscient. Le remède eut un effet immédiat et provoqua une violente réaction sanguine ; vingt-quatre heures plus tard, Stanley se sentait revivre et absorbait sans peine la nourriture que lui apportaient ses gens. Le 30 mai, il était guéri grâce au dévouement et à la présence d'esprit de Dualla (*Cinq années au Congo*, pp. 182-183).

En juillet 1881, arrivé près de Ntamo, Stanley entreprit une série de palabres avec le chef Ngaliema qui fit avec lui l'échange du sang, tandis que le fils du chef, Engeli, s'offrait à faire de même avec Dualla qu'il choisit parmi les gens de Stanley, ce qui prouve que Dualla était considéré comme un des fidèles du maître (*id.*, pp. 205-206). Cette opinion s'affirme chez Ngaliema puisqu'avant de quitter Stanley et de retourner à Ntamo, il demande que Dualla puisse l'accompagner chez lui pendant quelques jours. Stanley hésite, puis accepte et recommande à Dualla de lui rapporter d'utiles renseignements de son séjour à Ntamo ; le 6 août, Ngaliema ramène Dualla au camp, en quête de nouveaux cadeaux ; le serviteur rapporte à son maître qu'il a vu chez Ngaliema de grandes richesses, en ivoire, en ballots d'étoffes, verroteries, poteries, poudre, cuivre ; en conséquence, seuls des cadeaux de valeur disposeront bien le chef envers l'Européen.

Partout où des missions de confiance s'avèrent nécessaires, c'est Dualla que Stanley choisit pour les diriger. En juin 1882, au cours de l'exploration du Mfimi et du lac Léopold II, à bord de l'*En Avant* que commande Albert Christoffersen, autre homme de confiance, Stanley malade confie la direction de l'expédition à

Duala (*id.*, p. 309). En juin 1883, Stanley envoie Dualla chez Mpika qui a une palabre avec son voisin Mangombo avec mission de lui amener les deux chefs entre lesquels Stanley s'emploie comme arbitre (*id.*, pp. 387-389).

En août 1883, c'est Dualla qui est chargé d'aller chercher à la rivière Gordon Bennett les 14 indigènes abandonnés là à la suite d'une palabre malheureuse d'un agent avec un chef, Bwouabwoua Djali (*id.*, p. 397). En septembre 1883, à Bolobo, où les gens d'Ibaka se sont montrés malveillants, Stanley envoie Dualla rechercher les cadeaux donnés en signe de paix (*id.*, p. 403).

Partout le rôle de Dualla s'affirme comme étant celui de l'homme de confiance dont l'intelligence et le dévouement ont été mis à l'épreuve avec succès.

Lorsqu'en 1884, Stanley rentre en congé en Europe, Dualla quitte le service de l'État « par suppression d'emploi » dit sa feuille matricule. Nous ne savons s'il resta au Congo ou s'il retourna dans son pays d'origine.

19 mai 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 108. — Stanley, *Cinq années au Congo*.

DUBOIS (*Félicie-Marie-Rosalie*), Femme d'œuvre (Bruxelles, 28.7.1857 — Saint-Gilles, Bruxelles, 18.8.1928) ; épouse de Vandeperre, Jean-Baptiste-Léon.

Déjà membre de la Section bruxelloise de l'Œuvre nationale de l'Enfance et présidente de l'œuvre protectrice de l'Enfance dite *La Goutte de Lait*, à Saint-Gilles-lez-Bruxelles, Madame Léon Vandeperre — ainsi l'appelait-on communément — fonda en 1912, avec le savant Dr J. Rodhain, Mme Eugène Henry, le R. P. Vanderyst, la Révérende Mère Marie, directrice de l'hôpital de la C. C. F. B. à Kin-kanda (Matadi) et Mademoiselle de Léaucourt, la Ligue pour la protection de l'Enfance noire.

Elle était également membre du Conseil supérieur de l'hygiène coloniale, du Comité de l'œuvre de la Protection de la Femme indigène au Congo belge, du Comité permanent du Congrès colonial belge, du Comité de l'Union des femmes coloniales belges.

Elle assura la publication du Bulletin international de la protection de l'Enfance dans la Revue *Congo*, 1925, 11, 286-288.

Madame L. Vandeperre était, à sa mort, chevalier de l'Ordre de la Couronne (A. R. du 21 juillet 1925), titulaire de la Croix civique de 1^{re} classe et de la Médaille de la reine Élisabeth.

13 juillet 1953.
J. M. Jadot.

Carton de Wiart (comte H.), *Mes vacances au Congo belge*, Bruges-Paris, Desclée-De Brouwer, 1922, p. 56. — *Tribune congolaise*, 31 avril 1925, p. 1 ; 31 août 1928, p. 3. — *Bull. de l'U. des Femmes coloniales*, oct. 1928, p. 5.

DUBOIS (*Marie-Mathieu-Joseph-Auguste-Ernest*), Docteur en philosophie et lettres et en droit, professeur d'Université, membre du Conseil colonial (Verviers, 4. 3. 1868 — Finnevaux, 17.10.1935). Fils de Prosper-Marc-Joseph et de Villers, Élisa ; époux de Braun, Élisabeth.

Ernest Dubois, né à Verviers dans une famille d'industriels drapiers originaire du Pays de Herve mais établie à Verviers depuis 1770, commença ses études moyennes au Pregymnasium de Malmédy, pour les achever au Petit Séminaire de Saint-Trond. Inscrit à l'âge de seize ans à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université catholique de Louvain, puis, à la Faculté de Droit, docteur en philosophie et lettres en 1887, docteur en droit en 1890, il avait écrit, encore à l'Université, une étude des effets économiques des lois successoriales belges sur la transmission des biens ruraux qui lui valut une bourse de voyage à l'aide de laquelle il se rendit en Allemagne où il fréquenta les universités de Berlin et de Leipzig et une école supérieure d'agriculture à Hohenheim (Wurtemberg), à Paris et, enfin, à Cambridge où il séjournait quelque temps.

Chargeé de cours à l'Université de Gand dès 1893, il y enseigna dès lors les Sciences financières, le régime colonial et la législation du Congo, le régime du travail en législation comparée, cours auxquels s'ajouteraient en 1898, un cours d'institutions civiles comparées (matières spéciales). En 1903, il se vit confier la direction de l'Institut supérieur de Commerce d'Anvers où, à partir de 1924, il assumera un cours d'Affaires coloniales qui serait intitulé dans la suite : cours sur le Congo belge, son organisation politique, administrative et économique. Il enseigna encore, à l'Université coloniale d'Anvers, à partir de 1923, le Régime économique de la Colonie et les Finances coloniales. Il n'abandonna l'enseignement qu'à l'heure de l'éméritat pour se retirer dans sa propriété de Finnevaux (arrondissement de Dinant), où il s'éteindrait à l'âge de soixante-sept ans.

Il était naturel que cet éminent spécialiste des problèmes économiques et juridiques posés par la colonisation fût appelé à siéger au Conseil colonial dès son institution à la reprise de l'É. I. C. par la Belgique. Il le fut par un vote du Sénat qui lui attribua 76 voix sur 81 votants. La confiance de la Haute Assemblée lui serait continuée jusqu'en 1932, date à laquelle son mandat serait renouvelé par le Souverain même. Son activité au Conseil fut des plus

importantes et des plus remarquées et c'est à lui qu'échut, le 11 décembre 1933, l'honneur de présenter à son assemblée solennelle jubilaire un très substantiel rapport sur ses activités d'un quart de siècle déjà. C'est encore lui qui adressesait, le 26 mai 1934, l'hommage du Conseil à Léon Dupriez. Son propre éloge funèbre fut prononcé le 18 octobre 1935, en séance du Conseil, par le ministre des Colonies Rubbens.

Ernest Dubois était, à sa mort, professeur honoraire de l'Université de Gand, membre honoraire de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique et membre d'honneur de la Société royale de Géographie d'Anvers, commandeur des Ordres de Léopold et de la Couronne, chevalier de l'Ordre de l'Étoile africaine, grand officier de l'Ordre de la Couronne de Roumanie, commandeur de l'Ordre de Polonia Restitut, de l'Ordre grand-ducal de la Couronne de Chêne et de l'Ordre royal du Cambodge.

Il avait été, dès 1903, secrétaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand.

La bibliographie des œuvres d'E. Dubois comprend en ordre principal les ouvrages suivants : *Les Trade-unions et les associations professionnelles en Belgique*, projet de loi, Gand, 1894 ; *L'Industrie du tissage du lin dans les Flandres*, Brux., 1900 ; *Les moteurs électriques dans les industries à domicile* : industrie horlogère suisse, tissage de la soie à Lyon et industrie de la rubannerie à Saint-Etienne, en collab. avec A. Julin, Brux., 1902 ; *Étude sur le système belge en matière de budget de l'État*, exposé historique et critique, Paris, Bruxelles, 1904 ; *L'Industrie de la bonetterie*, Brux. 1905 ; *Anvers et la vie économique nationale*, Brux., 1906 ; *L'Éducation coloniale en Hollande*, Brux., 1909 ; *Études sur la Belgique*, conférences faites au VI^e cours international d'expansion coloniale dirigé par Dubois à l'Institut supérieur de Commerce d'Anvers en juillet et août 1912, Brux., Lamertin, 1913, un vol. gr. in-8° de XIV-531 pp. ; *Le Congo belge*, historique et organisation politique, tiré à part du travail mentionné ci-dessus, Brux., Lamertin, 1913 ; *Le Congo belge et les visées coloniales allemandes en Afrique*, in : *Revue économique internationale*, mars 1914, 24 pp. ; *De l'Impôt indigène*, lecture faite en séance académique à l'Univ. coloniale d'Anvers, le 17 décembre 1928 ; *Introduction et Notes sur les Lettres d'un Voyageur dans le Haut Nil*, 1858-1864, in : *Bull. Soc. géogr.*, Anvers, 1930 ; *Rapport sur l'activité du Conseil colonial au cours de 25 années d'existence*, in : *Comptes-rendus des Séances du Conseil colonial*, 1933 ; *Discours prononcé à la manifestation en l'honneur de L. Dupriez*, Ib., 1934.

Durant sa carrière professorale à l'Université de Gand, Ernest Dubois avait donné une bonne cinquantaine d'études d'intérêt écono-

mique, social, financier et toujours juridique à diverses revues : *la Réforme sociale, la Revue générale, le Bulletin de l'Agriculture, le Magasin littéraire, la Revue d'Économie politique, la Revue sociale catholique, la Revue de science et de législation financières, la Revue internationale pour l'Enseignement commercial* et divers bulletins et annuaires de sociétés savantes ou recueils d'actes de congrès.

De son mariage avec Élisabeth Braun, fille du sénateur et ministre d'État Alexandre Braun et sœur du bâtonnier et académicien Thomas Braun, Ernest Dubois avait six enfants dont trois lui survécurent.

23 septembre 1953.
J. M. Jadot.

Mouvement géographique, Brux., 1894, p. 2c; 1908, p. 14c. — Université de Gand, *Liber memorialis*, Gand, Vanderpoorten, 1913, I, pp. 435-437. — *Tribune congolaise*, 31 octobre 1935, p. 2. — *Comptes-rendus des séances du Conseil colonial de 1909 à 1935*, ad tabulas. — Note de M. l'abbé J. Dubois, curé à Houdremont, à l'auteur de la notice.

DUBUİSSON (Hendrik), Missionaris van Afrika (Witte Pater) (Roeselare, 2.1.1873 — Lwizi-Urua, 6.7.1905). Zoon van Jacobus en Claes, Louiza.

Na zijn humaniora-studies in het klein-seminaire te Roeselare, begeeft de jonge Dubuisson zich naar het noviciaat van de Witte Paters te Maison-Carrée (Algiers-1897). Hij wordt priester gewijd te Carthago (Tunesië), op 29 juni 1901. Twee jaar verblijft hij te Antwerpen als prefect der studenten van de Apostolische school der Witte Paters. Op 30 juni 1903 vertrekt hij uit Marseille naar Opper-Congo, met Paters L. Verstraete en D. Galand en de gebroeders Bavo en Amand (Van Poeck). De reizigers ontschepen te Chinde (Indische Oceaan) en langs Nyassaland bereiken ze het Tanganiaka-meer en verder Boudewijinstad, hun bestemmingsoord in het Vicariaat Opper-Congo (3 oktober 1903).

Pater Dubuisson bracht de eerste maanden van zijn verblijf in Congo door te Boudewijinstad. Het dagboek van de missie te Sint-Lambertus (Liwzi, in Urualand) meldt zijn aankomst aldaar op 4 augustus 1904. Groot was zijn werklust, die gepaard ging met veel blijmoedigheid. « Nauwelijks te Lwizi aangekomen, had hij reeds alle harten gewonnen. » Bwana Haji (Henri) werd bezongen door oud en jong. De kinderen vooral waren aan hem gehecht ».

Zijn gezondheid, eilaas ! was niet in evenredigheid met zijn ijver. In weervil van twee jaar verblijf in Congo, had zijn gestel zich nog steeds niet aan het klimaat aangepast. Zijn gele

gelaatskleur en een abnormale vermoeidheid verrieden inwendige stoornissen. Op 4 juli ging hij met een der zwarte timmerlieden bomen uitkiezen in een nabijgelegen woud. Om 11 uur kwam hij thuis, doodmoe. 's Nachts werd hij overvalLEN door koude koorts en 's anderdaags was er geen twijfel meer mogelijk : de bloedwaterkoorts vergde een nieuw slachtoffer. Pater Dubuisson overleed zachtjes na de Sacramenten van de stervenden ontvangen te hebben, in de namiddag van 6 juli 1905.

14 decembre 1953.
M. Vanneste.

DUCHEMIN (Ernest-Alfred-Joseph), Sous-lieutenant de la Force Publique (Carnières, 19.6.1874 — Flobecq, 20.12.1939). Fils de François et de Heersbrandt, Hortense.

Maréchal des logis au 1^{er} régiment de chasseurs à cheval depuis le 1^{er} janvier 1893, il fut admis à l'É. I. C. le 8 septembre 1895. Désigné pour l'expédition du Haut-Uele, le 1^{er} octobre 1895, il quitta Boma le 12 et commença par être adjoint à Devennyns, chef de poste des Amadis, dès le 25 mai 1896, avec le grade de 1^{er} sergeant. Au cours d'une reconnaissance en 1896, dans la région du chef Massidjabet, au Sud de la Nala, affluent de la Tele, le chef de zone Burrows décida le 1^{er} février 1897 de fonder là un poste de l'État qu'il confia à Vincart assisté de Duchemin. Mais dès le 20 mai 1897, celui-ci quittait le poste de Massidjabet pour Niangara où il était adjoint à De Backer et Ray. Il obtenait le grade d'adjoint.

Le 12 août, il retourna aux Amadis seconder à nouveau son ancien chef, Devennyns. Le 25 décembre, on lui octroyait les galons de sous-lieutenant. Son terme achevé six mois plus tard il descendit à Boma, le 10 juin 1898, et y monta sur le Coomassie à destination de l'Europe, le 27 juillet.

14 août 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 1527. — P. L. Lotar, *Grande chronique de l'Uele*, Mém. de l'I. R. C. B., 1946, p. 306.

DUFOURNY (Alexis-Léandre), Ingénieur inspecteur général des ponts et chaussées (Ville-sur-Haine, 18.8.1852 — Bruxelles, 11.8.1922). Fils de Dominique et de Lebacq, Pélagie.

Après de solides études à l'Athénée de Mons, il entra aux Écoles spéciales de l'Université de Gand, s'y maintint au premier rang et en sortit chef de promotion avec la plus haute distinction, ce qui lui valut d'être immédiatement nommé à l'Inspection des Ponts et Chaussées de l'Etat à Bruxelles.

ment adjoint au Service central des Ponts et Chaussées. C'est dans cette haute administration qu'il fit toute sa carrière, d'abord au Service des Routes, puis à celui des Voies hydrauliques. Il y accomplit une œuvre remarquable notamment dans l'aménagement du port maritime de Bruxelles et dans celui de nos principaux cours d'eau. Au début de la première guerre mondiale, il résista courageusement à l'envahisseur et parvint à détruire à temps la documentation relative aux plans d'inondation dont il avait la garde. En 1916, atteint par la limite d'âge, il prit sa retraite comme Inspecteur général des Ponts et Chaussées mais continua jusqu'à la fin de sa vie, survenue en 1922, d'être fréquemment consulté en raison de sa grande expérience technique et de la loyauté que chacun se plaisait à lui reconnaître dans le maniement des affaires.

Au cours de sa carrière officielle, il avait été mêlé de près à des questions de portée internationale. Il avait accompli à l'étranger diverses missions et représenté à plusieurs reprises le Gouvernement belge notamment aux Congrès internationaux de la Navigation dont le Comité permanent siégeait à Bruxelles sous sa présidence. Il a assisté personnellement aux réunions qui se sont tenues à Hambourg, à Paris, à Milan (1906), au Caire et à Moscou (1908).

Le roi Léopold II le consultait volontiers, le tenant pour un fonctionnaire de haute classe dont il pouvait attendre la plus grande franchise. L'attention du Souverain avait été attirée sur Dufourny à la suite des réceptions offertes à Stanley lors de son passage à Bruxelles en 1890. Le brillant ingénieur représentait alors la Société royale des Ingénieurs et des Industriels au sein du Comité des Fêtes qui s'était constitué à cette occasion et son rôle y avait été particulièrement marquant. Dès lors, le Roi-Souverain ne le perdit plus de vue. A diverses reprises, il songea à lui pour des postes importants dans le Service diplomatique ou le Gouvernement général de l'État Indépendant. Retenu en Belgique par des obligations de famille, Dufourny ne pouvait songer à s'expatier. Mais, en 1896, il accepta de prendre la tête d'une mission chargée par le Roi d'aller négocier avec le Gouvernement chinois la construction de la ligne de chemin de fer Pékin-Hankow qui devait devenir une artère vitale du Céleste Empire. On sait que Léopold II attachait une importance toute particulière à ce projet qui devait être réalisé à partir de l'année suivante avec le concours de capitaux belges et français. Différents concurrents étaient en lice et non des moindres. Mais il paraît que l'envoï d'un négociateur, qui n'était pas un financier et dont l'honorabilité était à l'abri de toutes les tentations, fit impression sur les

milieux chinois, assez disposés au surplus à confier l'affaire à une puissance dont ils n'avaient pas à craindre les canons. Ce furent probablement là les raisons pour lesquelles la Belgique, petit pays habilement représenté par la mission Dufourny, l'emporta.

Les relations d'estime et de confiance qui s'étaient peu à peu nouées entre Alexis Dufourny et le Roi-Souverain devaient encore dans la suite être mises à profit par ce dernier, lorsque se déclencha en Angleterre la campagne menée par Morel et consorts contre le Congo. L'heure était grave pour le jeune État Indépendant. Pour le défendre, Dufourny mit en œuvre toute son influence, qui était grande, dans les milieux belges d'ingénieurs et particulièrement au sein de la Société royale belge des Ingénieurs et des Industriels. Le 5 juin 1903, comme Président de cette société, il adressa aux associations commerciales et industrielles du Pays un manifeste pour la défense de l'œuvre congolaise attaquée à l'étranger. Plus tard, il intervint encore énergiquement en faveur de la reprise du Congo par la Belgique, reprise qui devait finalement aboutir en 1908.

A tous égards, Alexis Dufourny est une figure marquante de l'expansion économique de la Belgique. En particulier les services qu'il a rendus à la cause coloniale dans les conditions que nous venons de rapporter justifient la notice biographique qui lui est ici consacrée.

Bruxelles, 7 avril 1953.
R. Cambier.

Mouvement Géographique, 1903, pp. 315, 425, 449. — P. Daye, *Léopold II*, Paris, 1934, p. 424. — Renseignements fournis par la famille.

DUFRANE-FRIART (Jules), Membre de la Chambre des Représentants, puis du Sénat (Frameries, 24.3.1848 — Frameries, 5.8.1935).

Il était le fils du clerc de l'église de sa commune et le frère d'un littérateur wallon très connu dans le Borinage : Joseph Dufrane, dit « Bosquéria ». En 1875, il fonda une imprimerie qui était destinée à prendre une assez grande importance locale et qui fut le fondement de sa popularité. De secrétaire communal il devint successivement conseiller communal puis échevin de Frameries. En 1882, il fut nommé conseiller provincial pour le canton de Pâturages en même temps que son ami Fulgence Masson l'était pour le canton voisin de Dour. En 1892, à la suite d'une campagne menée par un journal qu'il avait fondé sous le titre *Tambour battant* il entra à la Chambre des Représentants comme député libéral de Mons.

Dufrane-Friart était d'idées fort avancées à une époque où le collège électoral était encore

restreint. A la Chambre, il fit immédiatement partie de ce qu'on appelait alors le groupe progressiste, à la tête duquel se trouvaient P. Janson, Féron, Hanrez. C'est dans ces conditions que, lorsque le ministère Beernaert, en vue de l'annexion du Congo, proposa de modifier une série d'articles de la Constitution, il déposa, conjointement avec ses amis Janson, Le Poutre, Hanrez, Carpentier et Richald, une contre-proposition qui élevait des obstacles sérieux à l'acquisition par la Belgique de colonies ou possessions d'outre-mer (12 juillet 1893). Cet amendement fut repoussé à une très forte majorité. On sait que la première proposition de reprise du Congo fut retirée en 1895 devant l'opposition d'une grande partie du Parlement et du Pays, mais que la révision de la Constitution fut néanmoins décidée en 1893 surtout pour d'autres motifs, en premier lieu pour l'élargissement du droit de vote. A la Constituante de 1893, Dufrane-Friart fit partie du groupe des 26 députés qui votèrent pour le suffrage universel, ce qui entraînait *ipso facto* son élimination de la Chambre sur la liste libérale et de fait, l'année suivante, la liste socialiste passait à Mons au détriment des libéraux.

Le parti socialiste n'oubliait pas cependant l'attitude courageuse de Dufrane-Friart et, en 1908, manquant d'hommes pour établir une liste pour le Sénat sur la base censitaire, il lui offrit un siège au Sénat, siège qu'il conserva en 1919 après que le cens eût été aboli, puis jusqu'à sa retraite, qu'il prit en 1932.

Dufrane-Friart, bien que complètement rallié au Parti ouvrier belge, n'était pas un militant et son rôle à la Chambre et au Sénat n'a jamais été que de second plan. Il alliait à un esprit positif la verve narquoise qui est de tradition dans le village où il a toujours vécu. Il avait une compétence particulière dans les questions d'administration surtout sur le plan communal et il a publié des directives à l'usage des secrétaires communaux. Pendant la guerre 1914-1918, il avait été désigné par le Gouvernement de Sainte-Adresse en qualité de Commissaire général près des hôpitaux de campagne, alors fort nombreux, et il a parfaitement rempli cette mission dans un domaine tout nouveau pour lui.

Il est mort à Frameries en 1935, âgé de 87 ans, grand officier de l'Ordre de Léopold.

20 août 1953.
R. Cambier.

Mouv. Géog., 1893, p. 67a. — Éd. Van der Smissen, *Léopold II et Beernaert*, Tome 2, p. 308. — J. Dufrane-Friart, In « Memoriam », Frameries, 1935.

DUHAUT (Hector), Ingénieur (Cuesmes, 22.5.1881 — Mons, 17.4.1937). Fils de Édouard et de Cantigneau, Joséphine.

Hector Duhaut fit ses humanités anciennes à l'Athénée royal de Mons et entra ensuite à l'École des Mines de la même ville. Il y obtint en 1905 le diplôme d'ingénieur des mines. Sa carrière fut cependant toute entière consacrée à l'exécution des travaux publics, spécialement des travaux de chemins de fer, dans la colonie.

Dès sa sortie de l'École, il est engagé par la Compagnie des Chemins de Fer du Congo supérieur aux Grands Lacs Africains qui poursuivait alors la construction des divers éléments de son réseau. Pendant un premier terme, de février 1906 à février 1908, il est attaché avec le grade de sous-chef de section à la brigade d'étude du 2^e tronçon, de Kindu au Km 140. Puis, au cours d'un second terme, d'août 1908 à septembre 1910, devenu ingénieur chef de section de 2^e classe, il est chargé de l'entretien de ce 2^e tronçon, tant pour l'infra-que pour la superstructure et reçoit à cette occasion le prince Albert et le Ministre des Colonies, alors M. Renkin, pendant leurs voyages en Afrique.

Un troisième terme, de février 1911 à mars 1913, voit Hector Duhaut, en qualité d'ingénieur chef de section de 1^{re} classe, à la tête de la brigade d'étude du 3^e tronçon des Grands Lacs, celui qui va de Kabalo à Albertville.

Enfin, on le retrouve toujours attaché au programme d'exécution de la même compagnie pendant un 4^e terme qu'il commence à partir de septembre 1913. C'est alors qu'il est chargé de poursuivre les travaux de terrassement du 3^e tronçon, tâche particulièrement lourde en raison d'une épidémie de béri-béri qui décime les travailleurs indigènes, mais qui va devenir tout à fait pressante en août 1914, au moment où la guerre éclate, menaçant les positions belges sur le Tanganyika dont cette ligne est la seule voie de communication avec l'arrière. A partir du 1^{er} septembre 1914, les services de Duhaut sont militarisés et l'on presse avec fièvre la pose de la voie ferrée. Déjà l'ennemi attaque et comme il faut lui faire face avec toutes les ressources en hommes disponibles, Duhaut n'hésite pas à payer de sa personne et il s'engage dans les unités combattantes où il est immédiatement commissionné comme capitaine commandant de la Force Publique, grade correspondant à celui d'ingénieur chef de section de première classe dans les services civils. Mais, le 23 octobre 1914, à l'attaque de la position du poste de M'toa, il est grièvement blessé à la jambe gauche et doit subir une amputation dans des conditions fort précaires. Il échappe de justesse à la mort cependant qu'il est cité à l'ordre du jour de l'armée.

Évacué sur l'Europe, c'est à peine s'il attend son complet rétablissement. Il faut saluer très bas ce grand invalide de guerre qui estime que, la guerre se prolongeant, il doit encore mettre

ce qui lui reste de force et sa grande expérience de l'Afrique au service de son pays. Il regagne Boma dès octobre 1915 et pendant 6 mois y reste attaché comme ingénieur des Ponts et Chaussées de 1^{re} classe à la Direction des Travaux Publics, puis il retourne aux Chemins de Fer des Grands Lacs avec résidence à Stanleyville en qualité de Chef d'exploitation du 1^{er} tronçon (Stanleyville-Ponthierville). Pendant 3 ans il restera à ce poste, collaborant au service des étapes, faisant exécuter les pilotis nécessaires au rétablissement du grand pont de la Malagarasi détruit par les Allemands lors de leur retraite, en dernier lieu procédant à la réception de la première usine à riz de la Colonie.

Il était inévitable que Hector Duhaut que sa blessure et les longues années passées au service de la Colonie avaient rendu fragile, ne sentit point ses forces décliner rapidement. La violente épidémie de grippe espagnole qui sévit à la fin de la guerre vint encore affaiblir sa résistance. Le 16 septembre 1919, on dut le relever de ses fonctions pour raison de santé et il quitta définitivement l'Afrique.

Il se retira alors à Mons, son pays natal et y vécut encore jusqu'au 17 février 1937 entouré d'une considération qui dépassait largement les cercles coloniaux. Quant à ceux-ci, ils l'honoraienr d'une façon toute particulière, et les ingénieurs de la Faculté polytechnique, dont il était issu faisaient de même. A partir de 1930, il était devenu le président du groupement local des vétérans coloniaux. Des paroles très élogieuses furent prononcées sur sa tombe par le général Josué Henry de la Lindi, le meilleur garant s'il en fut en fait de courage et d'abnégation.

Hector Duhaut portait le titre honorifique d'Ingénieur de 1^{re} classe des Ponts et Chaussées de la Colonie. Il était titulaire de nombreuses distinctions honorifiques parmi lesquelles nous relevons, au titre civil, la croix d'officier de l'Ordre royal du Lion et l'Étoile de Service en or et, pour faits de guerre, la Croix d'officier de l'Ordre de Léopold avec palmes, la Croix de Guerre et la Médaille commémorative des Campagnes d'Afrique.

25 juin 1953.
R. Cambier.

Discours prononcés aux funérailles par le Général Chevalier Henry de la Lindi, Président de l'Association des Vétérans Coloniaux et par le Major Marquette, délégué des Groupements Coloniaux montois. — Documentation fournie par la famille.

DUMONT (Jules-Émile-Oscar), Sous-intendant de 3^e classe de l'État indépendant du Congo, chef de secteur au Comité spécial du Katanga, chef de secteur de 1^{re} classe au Congo belge (Bruxelles, 17.7.1873 — Ixelles, 13.4.1932).

Fils de Jules-Léonard et de Stobbeleere, Horstense.

Après ses études moyennes, il s'engagea au service de l'É. I. C., le 6 novembre 1895, en qualité de commis. Désigné pour le district des Cataractes, il fut chargé de l'ingrate et périlleuse mission du recrutement des porteurs pour l'acheminement du ravitaillement du Haut-Congo. Nommé sous-intendant de 3^e classe, le 1^{er} février 1898, il rentra au pays le 13 octobre de cette même année.

Du 6 mars 1899 au 21 septembre 1901, il fut au service de la Société d'Exploitations coloniales au Gabon, en qualité de chef de région.

Le 2 janvier 1902, il repartait pour l'Afrique avec un engagement de deux ans au Comité spécial du Katanga. Il séjourna à Kabinda avec le grade d'adjoint supérieur du Lomami, et rentra en Belgique le 21 mars 1904. Il effectua encore deux autres termes au Comité spécial, du 15 septembre 1904 au 24 décembre 1906 et du 3 octobre 1907 au 26 juin 1910, cette fois en qualité de chef de transport. Pendant quinze mois, il commanda le secteur de Kabinda et réussit à y tripler la récolte du caoutchouc. Fort apprécié par ses chefs de zone, il fut toutefois obligé de rentrer en Europe à la suite d'un incident personnel.

Le 20 mai 1911, Dumont fut engagé par la Colonie en qualité de chef de secteur de 1^{re} classe. Désigné pour le secteur de l'Est, il séjourna à Limbala jusqu'au 17 octobre 1912. Il contracta une grave maladie, et dut rentrer au pays, dès le 1^{er} avril 1913. Un arrêté royal du 6 août 1913 le déclara inapte au service colonial.

En août 1914, Dumont, en dépit d'une santé fort précaire, s'engagea au Corps des Volontaires congolais de Chaltin. Fait prisonnier, il passa toute la guerre en captivité. Licencié de l'armée en janvier 1919, Dumont passa les dernières années de sa vie à lutter contre l'affection qui le minait depuis 1912, et mourut à Ixelles à peine âgé de 60 ans. Il était porteur de l'Étoile de service en or, de distinctions honorifiques de la campagne 1914-1918 et de la médaille des Vétérans coloniaux.

5 février 1953.
M. Walraet.

Le Mouvement Géographique, 27 octobre 1895, col. 281 ; 29 décembre 1901, col. 681 ; 20 mars 1904, col. 144 ; 11 septembre 1904, col. 441 ; 23 décembre 1906, col. 676 ; 29 septembre 1907, col. 470 ; 26 juin 1910, col. 326 ; 14 mai 1911, col. 256 ; 30 mars 1913, col. 159. — *Bull. de l'Assoc. des Vétérans coloniaux*, Bruxelles, avril 1932, p. 20. — Archives du C. S. K. et du Ministère des Colonies.

DUPONT (Charles-Jean-Henri), Magistrat et fonctionnaire (Bruxelles, 13.4.1889 — Elisabeth-

ville, 24.10.1938). Fils de Henri et de Servais, Pauline.

Fils d'un préfet d'athénée et neveu du Ministre d'État Servais, Charles Dupont fit ses études à l'Athénée de Bruxelles et ensuite à l'Université Libre de cette ville, où il conquit son diplôme de docteur en droit en 1911.

Après un stage dans un cabinet d'Anvers, il offre ses services au Gouvernement de la Colonie et s'embarque pour le Congo le 9 mars 1914 en qualité de magistrat; il est attaché au Parquet de Léopoldville.

Lorsque, quelques mois plus tard, la Belgique fut envahie, Dupont obtint la faveur de rejoindre le front belge; nonobstant une déficience visuelle il parvint à se faire incorporer dans l'artillerie (15 janvier 1915).

Mais au début de 1916, repris par son désir de servir en Afrique, il est remis à la disposition du Ministre des Colonies, et envoyé comme substitut à Coquilhatville d'abord, à Basankusu ensuite. Il rentre, fin de terme de service, en France, le 18 juin 1918.

Nommé magistrat à titre définitif, il s'embarque le 13 février 1919 à La Pallice pour le Congo et est désigné pour diriger le parquet de Bandundu et ensuite celui de Lusambo. Par la suite, il est attaché au Parquet général à Boma et commissionné comme juge du Tribunal de 1^{re} instance; il y termine son terme.

Rentré en congé au début de 1921, il est attaché au cabinet du ministre Louis Franck pendant quelques mois; mais, renonçant à une carrière qui s'annonçait brillante, il entre en janvier 1923 au service de la Société des Huilleries du Congo belge (H. C. B.). Pendant 18 mois environ, il exerce les fonctions de Secrétaire général de la Société et termine son terme comme directeur du district d'Élisabetha. Il fit un second terme à Élisabetha d'octobre 1925 à avril 1928, au cours duquel il fut nommé directeur général. Son troisième et dernier terme au service des H. C. B. s'effectue d'avril 1928 à octobre 1930 comme directeur général de la *Lusanga Ayéa*. Il quitte définitivement les H. C. B. le 30 juin 1931. Au cours de ce dernier terme, le Gouvernement l'avait appelé à siéger à la Commission permanente pour la protection des indigènes.

L'expérience acquise par Charles Dupont dans sa carrière de magistrat et ensuite de directeur d'entreprise industrielle ne fut pas perdue pour la Colonie à laquelle il restait profondément attaché.

Fin 1933, il entre dans les cadres de l'Administration coloniale et le 18 décembre il est nommé commissaire de district principal et envoyé au Katanga pour y recevoir le prince Georges d'Angleterre, duc de Kent. Il est ensuite commissionné en qualité de commissaire

provincial adjoint à Élisabethville. Après un bref congé en 1936, il retourne occuper son poste et décède en service le 24 octobre 1938.

Par l'étendue de sa culture, sa capacité de travail et l'intégrité de son caractère, Charles Dupont s'imposait comme un futur gouverneur.

Il était officier de l'Ordre royal du Lion et chevalier de l'Ordre de la Couronne, porteur de l'Étoile de service, de la Médaille du volontaire de guerre, etc.

5 février 1953.
A. Engels.

Réf.: Matricule. — *Trib. Cong.* 30 octobre 1938; 15 décembre 1938. *Archives Soc. Huilerie du Congo Belge.* — Souvenirs de l'auteur.

DUPONT (Ernest-Marie-Léopold), Magistrat (Saive, 7.10.1866 — Mons, 27.4.1919). Fils d'Édouard-Jean et de Libotte, Marie-Guillemine-Hortense; époux de Dauby, Jeanne-Marie-Eugénie-Charlotte.

Avocat, Dupont entra au service de l'É. I. C. et se rendit au Congo, en qualité de magistrat, le 1^{er} octobre 1891, sous le régime du D. du 27 avril 1889, pour passer ensuite sous le statut institué par le D. du 21 avril 1896 et être nommé magistrat par décret, en attendant d'être nommé le 29 décembre 1903, juge suppléant au Tribunal d'appel de Boma et, enfin, le 16 juin 1905, juge au même tribunal, tout en prenant rang à titre personnel et à partir du 8 avril 1904, dans la catégorie E prévue par le D. du 6 octobre 1888, et n'abandonner la carrière coloniale qu'après sa dernière rentrée le 31 août 1907. Il avait, avant d'être attaché au Tribunal d'appel, rempli les fonctions judiciaires les plus diverses, comme il était d'usage à cette époque, et notamment celles d'officier du M. P. près les tribunaux territoriaux de Matadi, Nouvelle-Anvers, Towa et Albertville et près le Tribunal de 1^{re} instance et le Conseil de guerre de Boma et même, intérimairement, les fonctions administratives de directeur de la Justice. Il s'était distingué partout par un sens juridique aiguisé, une grande pondération dans l'appréciation des faits, une profonde intégrité et une très saine humanité.

Rentré en Belgique, avocat à Visé d'abord, il fut nommé juge au Tribunal de 1^{re} instance de Mons par arrêté royal du 1^{er} octobre 1911. Le 14 mai 1914, il était nommé juge d'instruction pour un terme de trois ans qui ne sera pas renouvelé. Il serait cependant délégué à ces fonctions le 9 décembre 1918 par le Président de la juridiction à laquelle il était attaché, et les occupait encore à la date de son décès inopiné le 27 avril 1919.

Il était chevalier de l'Ordre royal du Lion et porteur de l'Étoile de service à cinq raies.

10 avril 1953.
M. Coosemans et J. M. Jadot.

Recueil mensuel de l'É. I. C., 1895-1910, passim. — Tribune congol., 19 juin 1919, p. 2. — Bull. de l'Ass. des Vétérans col., nov. 1939, p. 7. — Archives du Tribunal de 1^{re} instance de Mons.

DUPRIEZ (*Léon-Joseph-Ghislain*), Professeur d'Université, écrivain politique et vice-président du Conseil colonial (Péruwelz, 6.10.1863—Louvain, 22.8.1942) Fils de Louis-Joseph, comptable, et de Midol, Odile-Augustine ; époux de Verriest, Marie-Louise-Caroline.

Ses études de droit brillamment achevées à l'Université catholique de Louvain, en 1885, terminées les pérégrinations à quoi l'avait conduit une bourse de voyage obtenue en concours inter-universitaire, en 1886, Léon Dupriez fut aussitôt attaché à la Faculté de Droit de la grande institution qui l'avait formé. Il y professa jusqu'à l'émeritatem, le droit romain, institutes et pandectes, et le droit public comparé, présentant en même temps aux destinées de l'École des Sciences politiques et sociales annexée à la Faculté dont il était l'honneur avec les Van Biervliet, les Brants, les Schicks, etc. Petit de taille et assez sec, mais toujours élégant dans sa jaquette d'un conformisme d'époque irréprochable, la chevelure d'un blond quelque peu agressif, mais que la vie apaiserait, rappelée, au menton par une lance de feu d'allure combative, l'expression de la face toujours un peu tendue, mais sans anxiété, vers l'appréhension de quelque vérité ou vers la réussite d'une démonstration, l'œil d'un acier vivant, à l'abri du binocle, et toujours en éveil, rarement souriant, plus rarement indigné par nos insuffisances ou nos légèretés, faisant preuve toujours d'un extrême respect de soi-même et d'autrui, aussi précis d'ailleurs et aussi élégant dans ses exposés que sûr de soi et fervent dans ses conceptions, il était de ces maîtres que l'on ne force point, mais aussi de ceux-là qu'aime et, bientôt, vénère la masse des étudiants.

Son enseignement écrit témoigne des mêmes qualités que l'enseignement oral qui le faisait goûter unanimement par ceux qui en furent les bénéficiaires, comme eut l'heure d'être l'auteur de cette notice. Cet enseignement, Léon Dupriez l'a dispersé dans de nombreux ouvrages publiés en volumes et dont l'un lui valut, de l'Institut de France, en 1890, le prix Odilon Barot, et de non moins nombreux articles de revues. La haute tenue littéraire de ces œuvres d'écrivain politique lui valurent d'être invité à faire partie du Comité de rédaction de la *Revue générale*,

doyenne des revues conservatrices du Pays et des plus distinguée, revue à laquelle, on le verra plus loin, il collabora des plus activement et, notamment, par un article consacré au roi Léopold II, peu de temps après la mort de ce grand politique, où l'admiration vibre sans que l'émotion cependant gauchisse la raison et la rende moins lucide. Leur haute valeur scientifique avait fait confier à leur auteur la présidence du Comité permanent du Conseil de législation, un siège à l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Arts de Belgique, dans la classe des sciences morales et politiques et un doctorat *honoris causa* de l'Université de Strasbourg, indépendamment des charges et des honneurs qui lui seraient conférés dans le domaine colonial qu'il nous faut aborder.

On l'a fort bien dit, la grande connaissance du droit public dont avait fait preuve le professeur Dupriez, allait faire de lui un de nos grands coloniaux. Aussi bien, quand il fallut mettre sur pied les nouveaux rouages législatifs et administratifs institués par la charte coloniale d'octobre 1908, et que le premier ministre des Colonies Jules Renkin eut à proposer au Roi une première liste de personnalités appelées à siéger au Conseil colonial, son nom figura-t-il à côté de celui de son confrère et emule liégeois Gérard Galopin. Nommé conseiller colonial par A. R. du 4 décembre 1908, Dupriez ne quitterait cette charge qu'à l'approche de la mort. Il y répondit entièrement à la confiance du Roi et de son ministre, prit d'emblée une place de premier rang au sein de l'assemblée, s'y distinguant par l'équilibre de l'esprit dont témoignaient ses opinions et la clarté des textes qui les devaient exprimer. Il se vit confier le rapport des débats les plus délicats et les plus importants et fut désigné, le 15 juin 1921, pour remplacer Galopin, prématurément décédé, à la vice-présidence de ce Conseil dont la présidence revint de droit au Ministre des Colonies. Son influence sur les délibérations du Conseil ne fit que s'en accroître. Déjà considéré comme une sorte d'oracle en matière de droit public, en 1908, l'importance et le caractère des services qu'il a rendus au sein du Conseil, ont été excellamment analysés par M. O. Louwers dans la belle notice nécrologique qu'il consacra à son éminent collègue et confrère dans l'Annuaire de l'Institut royal colonial, pour 1946 (Brux., Van Campenhout, 1946, pp. 187-193).

Le distingué vice-président du Conseil colonial fut naturellement désigné pour faire partie de l'Institut royal colonial, dès la création de cette académie, en qualité de membre titulaire. Directeur en 1930, président en 1932, il prononça, en 1932, un important discours d'ouverture de l'année académique sur la constitution et le fonctionnement du Conseil colonial.

Dupriez appartenait également à l'Institut colonial international (actuellement Institut international des civilisations différentes) et avait participé à de nombreuses conférences internationales.

Aussi généreux qu'il était intellectuellement affiné, il n'avait pas manqué de s'attacher aux réalisations les plus désintéressées de notre action civilisatrice du Bassin du Congo. Il s'était notamment attaché à la fondation de la *Formulac* et en présida le conseil d'administration.

Président honoraire du Comité permanent du Conseil de législation, vice-président honoraire du Conseil colonial quand la mort l'emporta, Léon Dupriez était commandeur de l'Ordre de Léopold, grand officier de l'Ordre de la Couronne, commandeur de l'Ordre de l'Étoile africaine, titulaire de la Croix civique de 1^{re} classe et de la Médaille commémorative du Centenaire de l'Indépendance belge.

Il existe un très fidèle portrait de L. Dupriez dû au peintre Herman Richir, portrait qui lui fut offert au quarantième anniversaire de son professorat. Cf. aussi, portrait hors-texte dans l'*Annuaire de l'I. R. C. B.* pour 1946 déjà cité.

Nous reproduisons ci-après la bibliographie de L. Dupriez parue dans cet annuaire.

A) EN VOLUMES :

La Liberté de Réunion, 1 vol. gr. in-8°, Bruxelles, 1887, 270 pp. — *Les Ministres dans les principaux pays d'Europe et d'Amérique*, 2 vol. in-8, Paris, 1892-1893, XII-548 pp. ; VIII-544 pp. — *L'Organisation du Suffrage universel en Belgique*, 1 vol. in-16, Paris, 1901, VIII-264 pp. — *Le Suffrage plural et les partis politiques*, 1 vol. in-12, Bruxelles, 1904, 24 pp. — *Les Libertés constitutionnelles en Belgique, dans la Nation Belge*, recueil de conférences faites à l'exposition de Liège, Liège, 1904.

B) Dans LE PALAIS, organe du Jeune Barreau, Bruxelles :

Revision du Décret du 23 Prairial an XII sur les sépultures, Bruxelles, 1899, pp. 167-192.

Dans la REVUE GÉNÉRALE, Bruxelles :

a) *Le rôle constitutionnel du Roi, des Ministres et des Chambres dans les relations internationales*, décembre 1888, pp. 849-854.

b) *Le mouvement démocratique en Suisse. L'élection des Ministres par le peuple*, juin 1892, pp. 929-946.

c) *Les attaques contre le vote plural*, octobre 1900.

d) *A propos du projet de Charte coloniale*, janvier,

mars et avril 1902.

e) *Soixantequinze ans d'Indépendance*, juillet 1905.

f) *Léopold II*, janvier 1910, pp. I-XII.

g) *Léon de Lantsheere*, octobre 1912.

h) *Le Comte de Smet de Nayer*.

i) *La prochaine révision de la Constitution*, novembre 1919, pp. 768-782.

Dans la REVUE SOCIALE ET POLITIQUE, Bruxelles : *La situation juridique des Universités anglaises*, 1894, t. IV, pp. 30-44.

Dans le BULLETIN DE LÉGISLATION COMPARÉE, Paris :

a) *Le Gouvernement parlementaire en Belgique*. Rapport au Congrès international de Législation comparée 1900, 20 p.

b) *Les rapports des Églises et de l'État en Belgique*, mars 1905, 35 p.

Dans l'ANNUAIRE DE LÉGISLATION ÉTRANGÈRE, publié par la Société de Législation comparée :
a) *Notice sur la Charte coloniale belge*, année 1908.
b) *Notice sur les principaux décrets du Congo belge*.

Dans les ANNALES DES SCIENCES POLITIQUES, Paris :

L'Évolution des partis politiques en Belgique, septembre 1906.

Dans le BULLETIN DE LA CLASSE DES LETTRES DE L'ACADEMIE ROYALE DE BELGIQUE :

a) *La législation contre les partis aux États-Unis*, 1920, 5^e série, VI, pp. 435-452.

b) *Le contrôle judiciaire de la constitutionnalité des lois aux États-Unis*, 1928, 5^e série, XIV, pp. 166-189

Dans la REVUE GÉNÉRALE, Bruxelles :

a) *L'indépendance de l'électeur aux États-Unis*, 1919, CII, pp. 70-79.

b) *A propos de la révision constitutionnelle*, 1919, CII, pp. 768-782.

Dans l'ANNUAIRE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN :

a) *Notice sur la vie et les travaux de M. Straedler*, 1927, LI-LII.

b) *Notice sur la vie et les travaux de Jules Van den Heuvel*, 1927, LVII-LXIII.

Dans le COMPTE-RENDU ANALYTIQUE DU CONSEIL COLONIAL :

a) *Rapport sur un projet de décret sur la recherche et l'exploitation des mines au Katanga*, 1914, pp. 854-898.

b) *Rapport sur un projet de décret sur le contrat de travail entre Blancs et Indigènes*, 1922, pp. 137-148.

c) *Rapport sur un projet de décret sur les conventions matrimoniales des commerçants*, 1922, pp. 357-360.

d) *Rapport sur une ordonnance-loi relative à la Presse*, 1922, pp. 881-882.

e) *Rapport sur un projet de décret relatif aux magistrats*, 1924, pp. 381-385.

f) *Rapport sur un projet de décret approuvant les statuts de la Société des Transports fluviaux*, 1925, pp. 147-154.

g) *Rapport sur un projet de décret relatif au recrutement des travailleurs*, 1926, pp. 540-548.

h) *Rapport de la Commission instituée pour l'étude des concessions de terres*, 1927, pp. 138-144.

i) *Rapport sur des projets de décrets relatifs au Comité national du Kivu*, 1927, pp. 892-901 ; 1933, pp. 866-868.

j) *Rapport sur un projet de décret relatif à la responsabilité des transporteurs*, 1931, pp. 149-154.

Dans le BULLETIN DES SÉANCES DE L'I. R. C. B. : Quelques considérations sur le rôle et l'activité du Conseil colonial, 1932, III, pp. 525-544.

Dans THE AMERICAN POLITICAL SCIENCE REVIEW :

Local Government in Belgium, 1920, XIV, pp. 408-422.

23 juin 1953.
J. M. Jadot.

Bull. off. du Congo belge, 1908, p. 137 ; 1921, p. 609 et 1933, p. 8 ; *Table alphabétique du Bulletin des séances de l'I. R. C. B.*, 1930-1939, Brux., 1940, p. 39 et références y indiquées ; *Table alphabétique du Bulletin des Séances de l'I. R. C. B.*, Brux., 1950 p. 35 et références y indiquées.—*Bibliographie académique de l'U. C. Lv.*, VI, 1914-1934. — De Jonghe,

E. Éloge funèbre de L. Dupriez, in *Bull. Séances I. R. C. B.*, 1942, p. 446. — Van der Kerken, G., Même éloge, in : *Bull. Séances I. R. C. B.*, 1942, p. 418. — O. Hommage à L. Dupriez in : *Bull. séances I. R. C. B.*, 1943, pp. 312-330, repris in : *Annuaire de l'I. R. C. B.* pour 1946, pp. 188-194. — Godding, R., *Éloge funèbre de L. Dupriez*, in *Lovania*, 2^e trim. 1946, p. 119 et in *Courrier d'Afrique*, Léopoldville, 21 février 1946. — *Zaire*, janvier 1947, p. 100. — Souvenirs personnels de l'auteur de la notice.

DURAND (Jules-Joseph), Instituteur religieux des Frères des Écoles Chrétiennes (Borghout, Anvers, 7.10.1880 — Léopoldville, 20.12.1918). Fils de Jean-Baptiste et de De Wilders, Jeanne-Catherine.

Diplômé comme instituteur de l'École normale agréée de Louvain depuis le 4 août 1900, le Frère Durand partit pour le Congo le 15 septembre 1912 et fut affecté à la mission de Léopoldville. Intelligent et débrouillard, il fut chargé par ses supérieurs de la fondation d'une école professionnelle à annexer à la mission de Léopoldville. Le Frère Durand s'acquitta de sa tâche avec dévouement et eut le bonheur de voir prospérer son œuvre à laquelle il s'attacha avec tant d'ardeur qu'il brava la maladie qui devait l'emporter prématurément.

8 août 1953.
M. Coosemans.

Ann. Miss. cath. Congo, 1935, p. 406.

DURAND (Théophile), Botaniste (Saint-Josse-ten-Noode, 4.9.1855 — Saint-Josse-ten-Noode, 12.1.1912).

Il quitta Bruxelles à l'âge d'un an pour Liège, où son père avait été appelé comme pasteur, et y résida pendant toute la durée de sa scolarité. Ayant été empêché de continuer à Liège des études universitaires pour raison de santé, il quitta momentanément le pays en 1877 pour aller se refaire en Suisse où sa famille avait été appelée.

Durand collectionna, pendant ce séjour en Suisse, des documents précis sur la flore du canton de Vaud. Rentré en Belgique en 1879 il rédigea et publia une série de notes sur la flore belge, et sur celle de la Suisse avec la collaboration de son ami H. Pittier, à cette époque professeur à Château d'Oex.

Il entra au Jardin Botanique de Bruxelles, comme travailleur libre, en 1881 ; fut nommé aide-naturaliste, puis conservateur en 1895 et directeur, succédant à Fr. Crépin en 1901.

En 1887, H. Pittier étant parti pour l'Amérique centrale, Th. Durand s'entendit avec lui pour recevoir à Bruxelles les herbiers qu'il

allait recueillir durant ses voyages et lui promit de publier, en Belgique, le résultat des études faites sur ces herbiers sous les deux noms « Durand et Pittier ».

Les études sur la flore américaine qui avaient été facilitées à Durand par la rédaction de son *Index generum Phanerogamarum* et sa mémoire prodigieuse, le portèrent naturellement vers l'étude d'autres flores exotiques et en particulier celle de la flore africaine à laquelle on commençait à s'intéresser en Belgique.

Sur les instances de Durand, Fr. Crépin fournit aux travailleurs à Bruxelles des éléments bibliographiques pour leurs travaux sur les flores étrangères ; mais ce fut surtout Durand qui pendant son passage au directeurat procura les moyens de faire sur la flore congolaise des travaux de plus en plus utiles.

Ses premières recherches dans ce dernier domaine furent publiées par la Société royale de Botanique. Celles de 1889 n'intéressaient pas le Congo, elles parurent sous le titre : *Reliquiae Lecardianae*, ou *Quelques pages sur la végétation du royaume de Ségou* (Afrique occidentale française).

Quand il entama la flore congolaise, Durand avait à sa disposition une vingtaine de paquets d'herbier qui tenaient, aisément, dans une petite armoire, mais dès qu'il voulut sérieusement mettre la main à la pâte, il s'aperçut qu'il était nécessaire de serrer de plus près la documentation et de rechercher dans la littérature ce qui avait été publié sur la flore du centre de l'Afrique. Il demanda la collaboration de Belges en Afrique et en Europe et celle de son ami le Prof. H. Schonz, Directeur du Jardin botanique de Zurich, qui avait parcouru une partie de l'Afrique occidentale et s'était fait connaître par l'étude des matériaux qu'il avait rapportés de ses voyages. Leurs *Études sur la Flore de l'État indépendant du Congo* furent accueillies favorablement ; elles permettaient de se faire pour la première fois une bonne idée de la flore de cette partie du continent noir, que Léopold II avait ouverte à la civilisation.

La vue de Th. Durand, déjà mauvaise, s'était fortement affaiblie à la suite de ses nombreux travaux bibliographiques, c'est alors qu'il demanda notre aide. De ce travail en commun, naquirent diverses études tels : *Matériaux pour la flore du Congo* pour lesquels la Société de Botanique nous accorda l'hospitalité ; onze fascicules parurent de 1887 à 1900 sous notre double signature.

Nous pûmes y décrire un grand nombre d'espèces nouvelles et grâce à la correspondance qui s'était établie entre Durand et de nombreux monographies belges et étrangers, il assura à ce travail la collaboration des principi-

paux botanistes systématiciens de l'époque ; en Belgique : A. Cogniaux, Él. Marchal ; à l'étranger : H. Schinz, C. de Candolle, Prof. R. Chodat, J. Briquet, Micheli, Hochreutiner, A. Engler et autres, de l'École de Berlin, Radlkofler, C. B. Clarke, O. Stapf, D. Praim, etc.

A la suite d'un rapport qu'il avait eu l'honneur de présenter à M. le Baron van Eetvelde, secrétaire d'État de l'État indépendant du Congo, nous fûmes chargés de rédiger pour les Annales du Musée de Tervuren les : *Illustrations de la Flore du Congo* et les *Contributions à la Flore du Congo* destinées à l'Exposition de Paris, mais qui à la suite de diverses circonstances n'y figurèrent pas.

En 1900, nous présentions en son nom et au nôtre, au Congrès international de Botanique de Paris : *Census plantarum Congolensis* qui, quatre ans après l'apparition des *Études de Durand et Schinz*, apportait, sous forme de tableau, l'état du moment, des connaissances relatives à la distribution des plantes dans le centre de l'Afrique.

En accumulant à Bruxelles des fiches documentaires de tout genre, le but de Th. Durand était de faire de notre Jardin Botanique un centre de mieux en mieux outillé pour l'étude sous toutes ses faces de la flore congolaise.

Cette documentation poursuivie sans relâche devait lui permettre de publier avec l'aide de M^{me} Hélène Durand, sa fille, son *Sylloge de la flore congolaise*, couronné en manuscrit par l'Académie des Sciences de Belgique, Prix Laurent, période 1907-1908.

Il put montrer dans la Préface de ce *Sylloge florae congolanae* par des statistiques irréfutables, les progrès accomplis dans l'étude de la flore de notre Congo et à faire voir la part importante prise par les Belges dans cet essor.

Ce fut le thème du discours qu'il prononça en séance publique de la Classe des Sciences de l'Académie, le 16 décembre 1909 sous le titre : *Les explorations botaniques au Congo belge et leurs résultats*.

Le *Sylloge* et ce discours académique furent les derniers travaux importants sortis de la plume féconde de Th. Durand.

La mort est venue le surprendre alors qu'il commençait le classement des fiches destinées à un nouveau volume du *Conspectus Florae Africæ*. Il mourut à Saint-Josse-ten-Noode le 12 janvier 1912.

Th. Durand est l'auteur d'un très grand nombre de travaux que nous ne reprendrons pas ici ; le relevé a été publié dans notre étude biographique parue dans le Bull. du Jardin Botanique en juin 1914.

20 mars 1947.
É. De Wildeman.

Mouvement géographique, 1896, p. 520 ; 1902,

p. 74 ; 1909, pp. 469-472. — E. De Seyn, *Dictionnaire biographique des Sc. des Lettres et des Arts en Belgique*, Brux., 1905, I, pp. 426-427. — Em. Marchal in *Ann. Acad. Belg.*, 1914, p. 117. — J. Massart, *Biographie, in Bull. Soc. Roy. Belg. de Géographie*, 1812, pp. 69-78. — É. De Wildeman, Th. Durand in *Bull. Jard. Bot. État* Brux., 1914, pp. 1 à 19. — Bauwens, Francotte, Grosjean, Lecomte, Cogniaux, De Wildeman, Meyhoffer, Anet, Guns, in *La Tribune Hort.*, 20 janv. 1912, pp. 33-37.

DUTRIEUX (*Pierre-Joseph*), Médecin, membre de l'A. I. A., écrivain (Tournai, 19.7.1848 — Paris, 30.1.1889). Fils de Pierre-Joseph, entrepreneur et de Duvinage, Catherine ; époux de Philippart, Marie.

On trouvera l'essentiel de la vie coloniale de Pierre-Joseph Dutrieux ou Dutrieux-bey dans la notice que lui a consacrée M. A. Lacroix, dans le Tome I de la *Biographie coloniale belge*. Mais il y a lieu d'y ajouter, indépendamment des précisions apportées ci-dessus sur les origines et l'état-civil de Dutrieux qu'après son départ de Taborda, rentré en Europe en repassant par l'Égypte, il repartit bientôt pour Alexandrie où nous le trouvons, en 1882 et au moment où y sévisait le choléra, à la tête du service sanitaire de la ville. On le retrouve encore en Égypte en 1883. En 1884, il assiste à La Haye à un Congrès international d'Hygiène. En 1885, il publie, à Bruxelles à la fois et à Paris, ses *Souvenirs d'une Exploration médicale dans l'Afrique intertropicale*. En 1888, il s'est établi à Paris comme médecin oculiste et y épouse Marie Philippart, fille de Simon, banquier et capitaine d'industrie d'origine tournaise, célèbre par ses malheurs autant peut-être que par ses réussites. Dutrieux-bey meurt peu de temps après son mariage, chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Instruction publique, professeur honoraire à l'École de médecine du Caire, et est enterré dans sa ville natale dont l'un des deux cimetières honore encore sa tombe ornée d'un médaillon qui nous garde ses traits. Dutrieux-bey avait retenu les moins bons souvenirs possibles de son aventure dans le climat subéquatorial et n'avait pas manqué d'insister dans ses écrits sur le caractère inhospitalier pour les Européens du milieu africain. Aussi vit-on, peu après la publication de ses souvenirs, le jurisconsulte et écrivain politique russe Frédéric de Martens, en prendre argument pour déconseiller la colonisation civilisatrice du centre africain aux peuples civilisés de notre vieille Europe.

10 mai 1954.
J. M. Jadot.

Aux références de la notice ici complétée, addé : Fr. de Martens, *La Conférence du Congo à Berlin et la politique coloniale des États modernes* in *Revue de Droit international*, Brux., Paris, Leipzig, 1886,

XVIII, pp. 113-150 et pp. 244-280. — J. M. Jadot, *Un Tournaisien, médecin de l'A. I. A.* — J. P. Dutrieux, in *Bull. des Séances de l'I. R. C. B.*, Brux., 1950, XXI, 2, pp. 350-370, ill.

DUVEYRIER (H.), (Note complémentaire au Tome II, col. 322).

Bibliogr : *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1859, 11, 1872, 11 ; Petermann's *Mitth.* 1858, '1860, 1861, 1862, 1863 ; *Bull. de la Soc. Khédiviale de Géogr.* 1876 Nr 2 ; *Nouvelles annales des voyages*, 1868, 11, p. 356.

22 juillet 1954.
A. Vandeplass.

DUVIVIER (Léon-Léandre-Charles), Officier de la Force Publique et commissaire de district (Laeken, 8.7.1862 — Gand, 17.8.1932). Fils de Charles et de Dufour, Marie-Rosalie.

Il n'a pas quinze ans lorsqu'il s'engage à l'armée. Incorporé au 2^e régiment de ligne, il gravit successivement tous les échelons du grade de sous-officier et se présente en 1886 à l'examen d'accession à la sous-lieutenance. Nommé officier le 25 septembre de la même année, il est versé au 1^{er} régiment de ligne. Il rentre, comme lieutenant, à son régiment d'origine, le 26 septembre 1892 et passe au 7^e de ligne en novembre 1898. L'année suivante, il sollicite un congé pour souscrire un engagement à la Force Publique de l'É. I. C. Admis avec le grade de capitaine, le 30 octobre 1899, il s'embarque le lendemain, à destination de Boma, où il arrive le 21 novembre suivant.

Sa première affectation est pour le corps de réserve qu'il rejoint le 28 décembre. Au mois d'avril 1900, il est désigné pour commander intérimairement le camp d'instruction d'Umanagi et en juillet, il est envoyé dans le district des Bangala. Il arrive à Nouvelle-Anvers le 4 août. C'est là qu'en avril 1902, il est touché par un nouvel ordre de mutation. Attaché, cette fois, au district de l'Équateur, qui vient d'être définitivement pacifié par Fiévez et Sarrazyn, il est chargé d'une mission d'ordre plutôt politique dans la Busira et se voit bientôt investi du commandement de toute la région formée par le bassin de la rivière. Rentré à Coquilhatville le 15 octobre, il descend à Boma et s'y embarque le 6 novembre pour rentrer en Europe.

Le 2 juillet 1903, il est nommé capitaine-commandant avec effet rétroactif à la date du 1^{er} mai 1902 et repart pour un deuxième terme au Congo. Le 29, le départ de Shaw, qui doit venir passer un congé en Belgique, laisse vacant le commandement du district du Kwango. Ce poste important est confié à Duvivier, qui se voit nommé adjoint supérieur de

2^e classe avec effet rétroactif, une fois encore, à la date du 1^{er} mai 1902 et devient commissaire de district le 19 mars 1904. Au mois d'août 1905, une gastrite chronique l'oblige à descendre à Boma pour s'y faire soigner. Entré en convalescence, il reste à Boma en qualité d'attaché à l'état-major de la Force Publique. Mais en décembre, la maladie le terrasse de nouveau et il est contraint de rentrer au pays. Il lui faudra longtemps pour se rétablir.

Duvivier n'abandonne pas, cependant, l'espoir de retourner en Afrique. Effectivement, en 1909, les médecins le déclarent complètement guéri et, le 26 juin, il s'embarque une troisième fois à destination du Congo devenu juridiquement belge. Il reste attaché jusqu'en janvier 1910 à l'état-major de la Force Publique, à Boma, avec le grade de capitaine-commandant de 1^{re} classe et reçoit alors le commandement de la compagnie d'artillerie et du génie, qu'il exerce jusqu'à la fin de son séjour au Congo, le 14 juillet 1911. Il retourne pour un quatrième terme en Afrique le 6 janvier 1912 et est promu major le 22. De nouveau attaché à l'état-major, à Boma, il est désigné en juin 1913, pour exercer, à titre intérimaire, les fonctions de commandant de la Force publique pendant l'absence du titulaire. Le 12 février 1914, il s'embarque à Boma et rentre en Belgique le 2 mars. Le 14 juillet, il offre démission de son grade et de ses fonctions à la Force publique. Sa demande est agréée à la date du 1^{er} août suivant.

Duvivier, qui est mort à Gand le 17 août 1932, était chevalier de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre royal du Lion, et titulaire de la Croix militaire de 1^{re} classe, de la Médaille commémorative du règne de Léopold II et de l'Étoile de service en argent à trois raies.

24 janvier 1952.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 3066. — A. Chapaux, *Le Congo*, éd. Ch. Rosez, Brux., 1894, pp. 213, 291, 828, 831 et 832. — *Tribune congolaise*, 30 août 1932, p. 2. — H. Depester, *Les pionniers belges au Congo*, éd. Duculot, Tamines, 1927, pp. 71 et 73. — *Bulletin de l'association des vétérans coloniaux*, août 1932, pp. 18 et 19.

DUVIVIER (Marcel-Léon-Clément), Major de la Force publique (Laeken, 2.11.1891 — Saintes-Marie de la Mer (France) 28.7.1937).

Nommé sous-lieutenant auxiliaire de la Force publique pour la durée de la guerre, Duvivier s'embarque à Marseille le 17 août 1916 pour Mombassa où il débarque le 8 septembre. Mis à la disposition du commandant supérieur des Troupes, il est désigné comme adjoint au territoire de Kassulu.

En juillet 1917, il passe à la Compagnie de Kigoma. Il rentre en congé le 29 juin 1920 et le 20 décembre suivant, il est nommé lieutenant.

Il effectue un second terme de service du 24 février 1921 au 21 septembre 1924 au cours duquel il est nommé capitaine ; il commande la compagnie du Ruanda.

A son troisième terme qui débute le 28 avril 1925, il reprend le commandement de la compagnie du Ruanda jusqu'en août 1928. Désigné pour prendre le commandement du 13^e bataillon à Élisabethville, il est nommé major le 1^{er} janvier 1929 et rentre en congé le 25 avril suivant.

Le 8 octobre 1929, il s'embarque à Anvers et à son arrivée à Boma, se voit désigné pour le groupe de l'Équateur ; il commande successivement le IX^e bataillon en Service territorial. Le 7 avril 1931 il est commissionné au com-

ment des troupes du Ruanda-Urundi. Il rentre en congé le 20 juin 1932.

Le major Duvivier effectue un cinquième et dernier terme de service du 14 mars 1933 au 19 mars 1936, au cours duquel il commande successivement les troupes de la province orientale et de la province de Costermansville.

Il rentre en congé le 19 mars 1936, la santé très ébranlée, et le 9 janvier 1937, il est relevé de son grade et de ses fonctions pour inaptitude au service colonial.

Le major Duvivier était officier de l'Ordre royal du Lion, de l'Ordre de la Couronne, chevalier de l'Ordre de Léopold et porteur de l'Étoile de Service en or.

11 février 1953.
A. Engels.

Registre matricule. — *Essor Col. et Mar.*, 1^{er} août 1937. — *Trib. Cong.*, 15 août 1937.

E

EBOUÉ (*Félix-Adolphe-Sylvestre*), Gouverneur général de l'Afrique Équatoriale française (Cayenne, 26.12.1884—Le Caire, 17.5.1944).

Il est né à Cayenne en Guyane Française. Son père y exerce le rude métier de chercheur d'or. Sa mère, Marie Leveille, a le souci pendant les longues absences du père Eboué devenu directeur-adjoint d'un placier aurifère de la région frontière entre la Guyane française et hollandaise, de donner une solide instruction à ses enfants. Deux des fils Eboué deviennent comme leur père prospecteurs, un troisième embrasse la profession d'instituteur public. Les trois ainés meurent dans la force de l'âge, de même que le chef de famille. A cette cruelle école de vie Félix Eboué puise des leçons de grandeur qui l'imprèneront durant toute sa carrière. Il étudie d'abord à Cayenne, s'y forme l'esprit à la culture gréco-latine et aux idées républiques de la France qui a affranchi ses grands-parents. Il veut servir son pays d'adoption et l'Afrique aussi qui l'attire.

Il débarqua en 1898 à Bordeaux où il achève brillamment ses classes comme bachelier ès lettres. Il a pour compagnon René Maran né à la Martinique et aussi guyanais d'origine. Maran se lancera dans les lettres et en 1921

décrochera le Prix Goncourt pour son roman *Batouala*, après avoir suivi les mêmes chemins hasardeux de la carrière de l'administration coloniale en Afrique Équatoriale Française. Les deux amis ne cesseront de s'épauler durant les dures années de lutte contre le préjugé de couleur qu'ils contribueront avec courage à faire disparaître de l'esprit de beaucoup de gens par leurs hautes qualités morales et leur sens du devoir. Le philosophe grec Epictète, ancien esclave affranchi, est le maître à penser d'Eboué en la ville universitaire de Montaigne. Il a vite compris aussi que le sport est la meilleure discipline d'équilibre. Il s'y donne avec tout l'enthousiasme de sa jeunesse et devient bientôt un joueur de rugby de classe internationale. Le message *Jouez le Jeu* qu'il dira plus tard en 1937 comme Gouverneur de la Guadeloupe sera marqué par cette époque si formative de sa vie d'homme.

Eboué suit une année de droit à l'Université de Bordeaux et termine sa licence à l'Université de Paris, tandis qu'il prépare son entrée à l'École Coloniale où il est reçu en 1906 et qu'il quitte deux ans plus tard avec le brevet d'élève administrateur des Colonies.

Il embarqua en 1908 pour l'A. É. F. où il fera une brillante carrière de vingt-trois ans

d'administration. L'A. É. F., la plus récente des colonies françaises en est encore en ce temps au stade de l'organisation après la période de conquête et de pacification réalisée par de Brazza. Il faut tracer des routes, rationnaliser les circonscriptions coutumières, songer aux récoltes déficitaires et à l'hygiène des indigènes sous-alimentés, obtenir les crédits nécessaires, renforcer les voies d'accès stratégiques menacées par les prétentions allemandes au Cameroun en direction du Tchad. Eboué se dépense sans compter aux différents postes qui lui sont confiés. Un congé le ramène en France fin 1917. Il demande à servir dans les tranchées mais cette faveur lui est refusée. Il en profite pour approfondir ses connaissances de la langue indigène et des coutumes de l'Oubanghi. En juin 1918, il reprend son poste en A. É. F. comme chef de Circonscription à Bambari ; il se donne tout entier à sa tâche d'éducation de l'indigène et s'applique à développer une agriculture indigène paysanne par des essais de culture industrielle de coton, en s'inspirant des expériences fructueuses qui ont été tentées au Congo belge et spécialement en Bas-Ouélé. Adversaire acharné de la monoculture, il encourage d'autres cultures dont celle du café ; il suscite d'autre part l'exploitation de gisements aurifères qui seront à l'origine de la production de l'or en A. É. F. Dès 1919, il ouvre une école officielle des fils de notables ; à l'exemple de Lyautey et Faidherbe, il comprend l'importance qu'il y a lieu d'attacher à l'institution et au pouvoir des chefs traditionnels ainsi qu'à la formation de cadres d'indigènes évolués. Le futur Gouverneur général, auteur de *La nouvelle politique indigène* (1941) esquisse déjà à cette époque tout un programme colonial qui servira d'armature à l'édification de l'Union française. Ses activités administratives ne lui font pas négliger d'autres aspects de la vie indigène. Il s'intéresse tout particulièrement à l'ethnographie, aux langues oubanghiennes, à l'étude du folklore, des rites ésotériques, au language tambouriné et sifflé des populations Banda. Il est aidé dans ce travail par Madame Eboué-Tell, parfaite musicienne, aussi originaire de Cayenne et qu'il épousa en 1922. A son retour en France en 1931, fort de ce bagage scientifique, il présente au Congrès International d'Ethnographie un Mémoire qui fait autorité en la matière ; diverses publications l'ont par la suite distingué dans les milieux savants de Paris.

Le Ministre des Colonies Paul Reynaud le fait nommer en 1932 Secrétaire général de la Martinique où il s'attache à rétablir un équilibre économique fortement entamé. Il y exerce à plusieurs reprises les fonctions de Gouverneur par interim. En 1934, un décret le délègue dans

les fonctions de Secrétaire général du Soudan français, à Bamako où il restera deux ans. Nommé Gouverneur de 3^e classe en 1936, le Gouvernement de Front Populaire l'envoie en Guadeloupe ; sa tâche n'y est pas des plus faciles, car il s'agit d'apaiser les troubles sociaux qui ont pris de l'ampleur dans le pays. Il eut la satisfaction de pouvoir apporter des réformes sociales efficaces en ce vieux territoire français des Antilles, d'y développer le sport et l'assistance médicale et de lui assurer une prospérité économique sans précédent. C'est à ce moment que le Ministre des Colonies Georges Mandel le rappela à Paris pour l'affecter au poste de Gouverneur du Tchad. Il avait écrit cette phrase désabusée à son ami Maran en 1934 : « Tu sais comme moi que je ne serai jamais gouverneur pas plus que nous n'assisterons au spectacle d'un noir occupant les fonctions qui m'ont été dévolues aux Antilles ». Cependant, la réalité a apporté un démenti formel à cette affirmation. En l'envoyant au Tchad, Mandel lui a dit : « La guerre arrive et vous allez être appelé à jouer là-bas un très grand rôle ». Et effectivement ce rôle il l'a joué et magnifiquement. Dès son arrivée à Fort-Lamy, il a compris ce que le Tchad peut apporter pour la défense du monde libre. Il prépare activement le recrutement des troupes noires, met la Colonne en état de défense avec l'aide du commandant d'Ornano qui finira glorieusement lors du raid de Mourzouk. Il secoue les inerties, prépare les pistes et routes permanentes de Fort-Archarbault à Lamy et Moussoro où un peu plus tard la colonne Leclerc tracera la « voie sacrée » de la libération. Il écrit le 24 mars 1939 de Lamy à son fidèle collaborateur de toujours, René Isambert : « Ah les bureaux ! Il a fallu que Mandel donne l'ordre formel de me faire avoir satisfaction pour que les bureaux de Brazzaville consentent à se réveiller. Est-il possible de dormir quand, peut-être demain, l'irréparable sera consommé... ». La guerre est déclarée en septembre 1939 et quelques mois plus tard, c'est l'invasion du territoire national, la capitulation du gouvernement du Maréchal Pétain. Eboué était prêt, assez maître de lui-même et d'une force morale à toute épreuve pour répondre à l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940. Dès ce jour, sans la moindre hésitation, il télégraphie son accord à Londres tandis que le gouverneur général Boisson entre dans l'orbite de Vichy qui le nomme le 25 juin, Haut Commissaire de l'Afrique noire. Eboué refuse de retirer les garnisons du Tibesti comme le prévoit l'armistice franco-italien. Il charge secrètement son secrétaire Laurentie d'entrer en relation avec de Gaulle, tandis que l'Empire s'effrite sous le coup des abdications successives. Eboué aura

le privilège grâce à sa ténacité de sonner le ralliement de la France d'outre-mer. Il parvient sans heurt, à force de patience et de persuasion, sans le moindre esprit de rancune ou de haine, à départager les fidèles, les hésitants et les adversaires. Ainsi dès le 26 août 1940, il peut officiellement proclamer dans un émouvant message, le ralliement du Tchad à la France libre. Les 27 et 28 août, ce sera le ralliement du Cameroun, de l'Oubanghi-Chari, du Moyen-Congo et du Gabon et seulement en septembre celui des territoires d'Océanie et des cinq comptoirs de l'Inde française ; Madagascar ne se rangera du côté allié qu'en 1942, l'Afrique occidentale française à la fin de la même année après le débarquement américain en Afrique du Nord, les possessions des Somalies et des Antilles françaises seulement au cours de 1943. Eboué a donc, par sa fermeté et son courage patriotique « donné le signal du redressement de l'Empire français tout entier », comme le proclamera le général de Gaulle en citant Eboué à l'ordre de l'Empire. Entre-temps à Brazzaville, le Colonel de Larminat, délégué plénipotentiaire de de Gaulle, remplace le gouverneur général Husson qui sympathisait avec Vichy. Plusieurs personnalités de Léopoldville participent directement au coup d'état de Brazzaville, suite auquel le gouverneur général Husson est fait prisonnier. La situation s'étant clarifiée, de Gaulle peut effectuer en octobre 1940, une visite à Brazzaville devenue avant Alger, la capitale provisoire de la France. Dès son retour à Londres, de Gaulle nomme Eboué, gouverneur général de l'A. É. F. Il est d'autre part désigné pour faire partie du Conseil de défense de l'Empire, composé de 9 membres. Il est fait par décret de février 1941, Compagnon de la Libération et nommé membre du Conseil de l'Ordre de la Libération.

En tant que Gouverneur général de l'A. É. F., Félix Eboué donne toute la mesure de sa longue expérience administrative et de ses qualités de chef. Il fait de l'A. É. F., la « cendrillon de l'Empire », peuplée à peine de 3,5 millions d'habitants, un pays prospère qui est à même de recruter 40.000 hommes et plus, pour servir sur tous les fronts. Il réorganise les finances de l'A. É. F. qui pour la première fois sont en boni sans le secours de la Métropole. Il crée des aérodromes et des routes sur tout le territoire, permettant ainsi à la Colonne Leclerc son extraordinaire performance libératrice. Ses nombreux soucis du moment ne font pas perdre de vue à l'infatigable Gouverneur général l'impulsion qu'il y a lieu de donner à la politique indigène. Cette politique, il l'examine sous tous ses aspects, main-d'œuvre, agriculture, travail de la femme indigène, colonisation européenne, enseignement, coutumes-

familiales et sociales, développement des centres urbains. Il se montre ardent défenseur d'une responsabilité à tous les échelons, et de la décentralisation administrative vers les circonscriptions et les territoires. Cette politique a des analogies avec celle qui a été formulée par le Ministre Renkin en 1914 et le Gouverneur général Lippens en 1921 pour le Congo belge. Il érige ses conceptions de politique indigène à l'état de doctrine. Celle-ci apparaît déjà dans les diverses circulaires qu'il est amené à prendre dès son entrée en fonction comme gouverneur général, celles du 19 janvier et du 20 mai 1941 et enfin celle du 8 novembre 1941 qui en est la synthèse. Cette « Nouvelle Politique indigène pour l'A. É. F. » pose des principes généraux tels qu'elle peut dans une certaine mesure trouver application dans d'autres territoires de l'Afrique. Cette politique est « indigène », pas seulement « coloniale », en ce sens que l'indigène en est le principal agent et bénéficiaire. Elle est sociale par l'union qu'elle établit entre tous les éléments actifs de la population et l'équilibre humain qu'elle réalise en faisant progresser l'indigène à partir de lui-même. Sur le plan politique, Eboué part du principe du respect de la coutume indigène. La plus grande erreur serait à son avis de détruire les cadres existants. Il faut respecter les chefs véritables, écarter les hommes de paille.

« Il ne s'agit ni de nier ni de condamner ce qui existe et qui compte, dit-il, mais de le mener au progrès. Respecter les chefs ne veut pas dire approuver toutes leurs façons d'agir. Il faut les former tout en maintenant le prestige de leur fonction, et faire en sorte qu'ils ne deviennent de simples instruments de l'administration. Il y a lieu de développer le sens de responsabilité des chefs, notables, conseils en les associant à l'Administration, et de rendre aux juges indigènes la justice pénale autant que civile là où toutes garanties d'exécution sont réunies. La tâche de l'Euro-péen doit être de contrôler, et d'éducation ». Eboué s'inspire pour formuler les lignes directrices d'une politique indigène rurale pastorale ou citadine, de celle poursuivie par les Belges au Congo. Le problème des évolués, celui de la formation d'une élite véritable, retient particulièrement son attention. Il préconise l'institution de communes indigènes, l'établissement d'un statut politique des notables évolués, une sorte de citoyenneté localisée préparant à celle de communautés plus étendues. Eboué étudie aussi l'association de travail des Européens et des autochtones sous la forme d'économies complémentaires sur le plan agricole et industriel. Il préconise la création d'une agriculture paysanne à l'abri de tout monopole. Les autres secteurs de l'économie, tels que les

entreprises minières, forestières, travaux publics exigent d'importants capitaux et une direction technique où l'Européen est à même d'apporter ses services tout en veillant à un juste emploi de la main-d'œuvre. Toutes ces considérations générales, Eboué les énonce avec une vue très réaliste de leur possibilité d'exécution. Plusieurs décrets en sont la suite logique tant dans le domaine du social que de l'économique, du politique ou du culturel. Une grande œuvre voit le jour dont l'A. É. F. est le terrain d'une audacieuse expérience. Il s'agit de la Conférence Africaine Française de Brazzaville où se retrouvent de Gaulle, le commissaire des Colonies Plevén, les gouverneur et administrateurs de nombreux territoires d'outre-mer. Le gouverneur général du Congo belge Pierre Ryckmans en suit les travaux. Cette conférence, qui prend fin en février, jette les bases de la future Union Française. Eboué y joue un rôle prépondérant. Ses idées sont l'amorce d'une intégration de l'Afrique et de la formation d'une civilisation afro-européenne. La Conférence à peine terminée, Eboué usé à la tâche veut s'accorder un petit repos. Il quitte le 20 février Brazzaville pour le Liban en s'arrêtant quelques jours au Congo belge dont il n'a pas manqué de vanter, en toutes occasions, l'amitié et l'appui durant les dures années de la guerre. Une congestion pulmonaire le terrasse au Caire et le 17 mai 1944, il meurt, n'ayant pu revoir la France libérée. Les restes du premier résistant de la France d'outre-mer furent inhumés au Panthéon en 1948 aux côtés des tombeaux de Victor Schoelcher et de Jean Jaurès.

20 janvier 1954.
Alb. Maurice.

Bibliographie. — I. Ouvrages : *Langues Sango, Banda, Baya et Mandjia*, Paris, 1918, Ed. Larose. — *Les Sociétés d'initiés en pays Banda*, Brazzaville, 1931 (*Bulletin Société des Recherches Congolaises*). — *Les Peuples de l'Oubangui-Chari. Essai d'ethnographie, de linguistique et d'économie sociale* (Éditions Comité de l'Afrique Française, Paris, 1933). — *La clef musicale des langages tambourinés et sifflés* (VI^e session, Institut International d'Entomologie, Bruxelles, 1935, Éditions Koulouba, 1936, Soudan français). — *Jouez le jeu (Message aux adultes et aux jeunes)* Edition Basse-Terre, Guadeloupe, 1937. — *La Nouvelle politique indigène pour l'Afrique Équatoriale Française* (Office français d'Édition, Paris, 1945).

II. Principaux discours : Session ordinaire du Conseil Général de la Martinique, de la Guadeloupe et Dépendances (Édition Fort de France, 1933 et Basse-Terre, 1936-1937). — Discours à l'Audience Solennelle de la Cour d'Appel de la Guadeloupe et Dépendances (Édition Basse-Terre, 1937). — Discours et Circulaires de F. Eboué, Gouverneur général de l'A. É. F. (Brazzaville, Imprimerie du Gouvernement général, 1941-1944). — L'Afrique Équatoriale Française et la guerre (Édition du Baobab, Brazzaville, 1942).

III. Principaux ouvrages ou études consacrées au Gouverneur général Eboué : René Isambert, *Hommage au Gouverneur général Eboué* (B. B. C., Londres, 1944). — Maran, René, *Félix Eboué Gouverneur Général de l'A. É. F.* (Revue Univers, Lille, 1944). — Laurentie Henri, *Félix Eboué, Premier Résistant de l'Empire* (Cahiers Français d'Information, Paris, 1945). — Boisseau René, *Les Trois glorieuses de l'Empire* (Office Français d'Édition, Paris, 1945). — Ulrich Sophie, *Le Gouverneur Général Félix Eboué* (Éditions Larose, Paris, 1949). — Pinhède, Robert, *Contribution à l'étude de la vie de Félix Eboué* (Mémoire présenté à l'École Coloniale, Paris). — Maurice, Albert, *Félix Eboué, sa vie et son œuvre* (Mémoire, collection in-8°, Tome XXXVII, fasc. 3, I. R. C. B., 1954).

IV. Ouvrages généraux : *La Conférence de Brazzaville* (Édition du Baobab, Brazzaville, 1944). — Sirieux, Hertrich, *L'Empire au Combat* (Office Français d'Édition, 1945).

ECTORS (*Alfred*), Notaire (Anderlecht, 8.3.1869 — Château d'Oex, Suisse, 21.2.1931). Fils de Félix-Maximilien et de Bruyninckx, Jeanne-Marie ; époux de Van Oorde, Clotilde-Rose-Henriette.

C'est le notaire Ectors quiaida M^{me} Clémence de Rongé et ses amis, le commandant Lemaire, le major Pétillon, le D^r Dryepondt, etc. à assurer la viabilité de la Villa coloniale de Watermael, en acceptant la charge de trésorier de cette institution éminemment philanthropique.

25 mars 1952.
J. M. Jadot.

EDLING (*Wilhelm-Mauritz*), Agent commercial (Soderham, Suède, 14.12.1852 — Ngoma, 7.3.1896).

Après ses études à Gèfle et des voyages d'intérêt commercial en Angleterre et en France, il passe un an à Durban (Natal), quelques mois en Russie et finit par s'établir en Angleterre où il dirige une maison de commerce.

En décembre 1894, il va fonder à Chikenge, dans le Bas-Congo, pour le compte d'une maison anglaise, une factorerie où va le rejoindre son compatriote et ami Silfverhjelm. En mars 1896, les deux factoriens sont tués, à bord du *Matadi*, à hauteur de Boma, par une explosion qui s'est produite accidentellement dans la cale du vapeur.

18 août 1952.
M. Coosemans.

Jenssen-Tusch, *Skandinaver i Congo*, Copenhague, Gyldenske Boghandel, 1902-1905, pp. 165, 292, 316, 317 (portrait), 330.

ELSKENS (*Octave-Adrien-Jean*), Directeur de station expérimentale (Malines, 11.4.1879 — Lomprez, Wellin, 24.2.1935). Fils de Louis-Charles-Joseph et de Roestenberg, Marie-Adrienne.

Le 21 août 1901, Elskens, diplômé du cours de cultures coloniales de Vilvorde, fut engagé pour les services de l'État indépendant en qualité de sous-chef de culture de 2^e classe. Il s'embarqua à Anvers le 29 août suivant, pour arriver à Boma le 20 septembre 1901. Après un stage au Jardin botanique d'Eala, il fut désigné pour le district du lac Léopold II en date du 20 décembre 1901 et ensuite pour le poste de Ganda. Il fut promu sous-chef de culture de 1^{re} classe le 4 novembre 1903 et chef de culture de 3^e classe le 25 juillet 1904. Il quitta Boma le 26 juillet 1904 pour passer son premier congé en Belgique, où il arriva le 15 août suivant.

Il fut engagé pour un deuxième terme de 3 ans en qualité de chef de culture de 3^e classe. Il repartit d'Anvers le 19 janvier 1905 et repassa par le Jardin botanique d'Eala où il reçut notification de son affectation pour la ferme de La Romée (Stanleyville), qu'il quitta pour rentrer à Anvers le 26 janvier 1908.

Le 20 juin 1908, il fut nommé chef de culture de 2^e classe et c'est en cette qualité qu'il repartit, le 2 juillet 1908, pour son troisième terme qu'il passa dans la Province orientale. Il rentra en congé en Belgique le 2 août 1911.

Promu chef de culture de 1^{re} classe le 4 janvier 1912, il s'embarqua à Anvers le 16 décembre 1911 pour un quatrième terme au Congo, qu'il passa à la Station de Yangambi. Le 12 février 1914, il s'embarqua à Boma pour un nouveau congé jusqu'au 23 juillet 1914, date à laquelle il repartit d'Anvers pour son cinquième terme. Il arriva à Stanleyville le 2 août 1916, fut nommé agronome de 1^{re} classe le 1^{er} janvier 1917 et désigné pour diriger la Station expérimentale de Lula le 19 avril 1917.

Le 30 mai 1918, il fut chargé des fonctions d'agronome de district à Stanleyville.

Il rentra en congé le 6 octobre 1919 et fut de retour à Boma le 9 mai 1920, pour être mis à la disposition du Résident de l'Urundi le 8 juillet suivant.

Il fut nommé directeur de station expérimentale en date du 9 mai 1920 et rentra en congé le 27 janvier 1924.

Il repartit le 23 septembre 1924 pour son septième et dernier terme, qu'il passa encore dans la Province orientale, comme directeur de la Station de Lula.

Il quitta le Congo le 6 juillet 1927, pour débarquer à Anvers le 22 juillet suivant. Sur sa demande, fin de carrière, prenant cours au 7 juillet 1927, lui fut accordée par Arrêté Royal du 20 septembre 1927.

Cependant, Elskens avait la nostalgie du Congo et c'est en qualité de planteur qu'il y retourna pour s'installer aux environs de Stanleyville.

Au cours de ses divers séjours, Elskens recueillit de nombreux documents botaniques, comprenant plusieurs espèces nouvelles pour la science, dont certaines lui furent dédiées. Il fut un des premiers belges à faire des récoltes botaniques dans l'Urundi.

Elskens était titulaire des distinctions honorifiques suivantes : Étoile de service en argent avec 3 raies (14 juin 1911) ; Étoile de service en or avec 6 raies (8 avril 1927) ; Médaille d'or de l'Ordre royal du Lion (17 juillet 1908) ; chevalier de l'Ordre royal du Lion (21 juillet 1917) ; chevalier de l'Ordre de la Couronne (21 juillet 1924) ; Croix civique de 2^{me} classe (23 avril 1953).

Bruxelles, 25 avril 1953.
W. Robyns.

Archives du Ministère des Colonies. — Tribune Congolaise, 28 février 1935, p. 3.

ENGELS (Alphons-Pieter-Francis), Missionaris van Afrika (Witte Pater) (Sint-Niklaas-Waas, 29.12.1858 — Gits, 19.1.1937). Zoon van Franciscus et Blommaert, Joanna.

Pater Engels was een der eerste Belgische Witte Paters. Nog student zijnde in het kleinseminarie te Sint-Niklaas (1874-1880), zag hij zijn studiemakker, Pater Stuer, vertrekken naar het noviciaat der Witte Paters, te Maison-Carrée (Algiers). Het jaar daarop begeeft hij zich ook naar het noviciaat te Maison-Carrée, te samen met de jonge V. Roelens (later Monseigneur Roelens) en twee andere recruten voor het apostolaat. Ze komen te Algiers aan, op 13 september 1880. Hun eerste bezoek is voor Saint Eugène, waar Monseigneur Lavigerie verblijft, die hen echt vaderlijk onthaalt en hun zijn vreugde betuigt enige Belgen en Nederlanders in zijn jeudigde missiesociëtéit te zien binnentrede. Tot dan toe waren slechts 3 Belgen (nl. Paters Van der Straeten, Merlin en Stuer) in de Sociëtéit opgenomen. De opening der retreat voor de novicen wilde Mgr Lavigerie persoonlijk bijwonen. In zijn toespraak had hij enige vriendelijke woorden voor de vier Belgische novicen, die met vier Franse novicen gans het noviciaat van dat jaar uitmaakten.

Na zijn proeftijd vatte Pater Engels de studie van de wijsbegeerte aan te N. D. d'Afrique (september 1881). Van daar verhuisde hij naar Carthago (Tunisië) (october 1882). Sinds die datum is daar het scholastikaat der Witte Paters voor de studie van de theologie gevestigd. 't Is daar ook dat Pater Engels, uit de handen van Mgr Lavigerie, de priesterwijding ontvangt (11. 10.1885).

De eerste jaren van zijn missieleven brengt

Pater Engels als professor door te Jeruzalem (Seminarie der Witte Paters voor de vorming van Grieks-Melchitische priesters), te Carthago (Scholastikaat van de Witte Paters) en te Woluwe (Apostolische school). In 1889 wordt hij overste te Woluwe en wisselt al eens zijn zorgen als overste en zijn lesuren af met een bedeltocht in onze provinciën. In mei 1891 echter bereikt hem een telegram van kardinaal Lavigerie die hem benoemt om naar de missies van Belgisch-Congo te vertrekken. De karavaan zal onder de leiding staan van Pater (later Monseigneur) Dupont, die de missie Bungana in Neder-Congo stichtte, en was samengesteld uit Eerw. Pater Marquès, Provicaris van Opper-Congo, met drie andere Paters, drie Broeders en de dokter-katechist Andreas Mwange. Het reisgezelchap werd door koning Leopold op audiëntie ontvangen. Een afscheidsfeest te Woluwe en een ander in de basiliek van O.-L.-Vrouw van Afrika, te Algiers, ging de inscheping vooraf. Deze had plaats te Marseille (12 juli 1891) op de driemaster-stoomboot *Rio Grande*, die de missionarissen op 1 augustus te Zanzibar aan wal zette. Van daaruit ging de tocht naar Bagamoyo-Tabora. Karem, op de oever van het Tanganika-meer werd op 14 februari 1892 bereikt (Zie *Belg. Kolon. Biographie*, Marquès).

De karavaan laat Pater Dupont te Karem achter. Monseigneur Lechaptos zal de Belgische Paters en Broeders ter bestemming brengen. « Na acht dagen te Karem gerust te hebben, schrijft Paters Engels, hebben wij ons naar St-Louis-Mrumbi begeven, verblijfplaats van kapitein Joubert. Door een gunstigen wind » gedreven, hebben wij op vijfuren tijd het meer » overgestoken ». De nieuwe missiepost te St-Louis Mrumbi zal gebouwd worden door Paters Roelens en Herrebaut, geholpen door Broeder Stanislas... « Na de Zondag te St-Louis doorgebrach te hebben, vervolgt Pater Engels, zetten wij onze reis voort naar Mpala. In deze schone missie, op een berg gelegen, werden wij ontvangen door Eerw. Paters Guillemé en Van Oost (22 februari). Deze is tot overste van de post te Mambwe aangesteld en zal hier vervangen worden door Pater De Beerst... Een reis te water van twee dagen scheidt ons van Albertstad : daar is de militaire post van kapitein Jacques (Zie *Belg. Kolon. Biographie*, II, 497). Deze zendeling van de slavernijbestrijdende Belgische Sociëtéit heeft ons met een broederlijke hartelijkheid ontvangen. Vijf dagen later 12 maart, juist acht maanden na ons vertrek uit Marseille landden wij, Mgr Lechaptos, Eerw. Pater Marquès, Broeder Franciscus en ik, te Kibanga aan, waar wij opgewacht werden door Eerw. Pater Moinet en Herrebaut, alsmede door de kinderen van het weezenhuis. Mgr Lechaptos, onze hoogeer-

» weerde Apostolische Vicaris, had ons willen vergezellen, ten einde van deze reis gebruik te maken om de posten van het Provicariaat » van Belgischen Opper-Congo te bezoeken ».

Enige tijd na zijn aankomst werd Pater Engels gelast met het bestuur der school. Zijn bijzonderste taak zou hierin bestaan dat hij een dertigtal jongens, die het meest begaafd schenen, speciaal zou onderrichten en vormen om er catechisten van te maken. De jonge missionaris acht zich gelukkig aan die vrijgekochte slaafjes naar ziel en lichaam goed te mogen doen. Omstreeks die tijd telden de missieposten Kibanga, Karem en Mpala samen niet minder dan duizend vrijgekochte kinderen. Want het was de tijd toen de slavenhandel nog welig tierde op de boorden van het Tanganika-meer. 't Zal nog twee jaren ongeveer duren vooraleer Kabambare, laatste vesting der slavenhandelaars, door de moedige Belgische officieren, aan het hoofd van hun dappere zwarte soldaten, ingenomen zal worden.

11 augustus was een droevige dag voor de Kibanga-missie. Na enige dagen ziekte bezweek Eerw. Pater Marquès aan bloedwaterkoorts : « een jonge overste vol kracht, talenten en deugden », schrijft het dagboek der missie. Pater Engels moet in diezelfde maand de tol betalen aan de acclimatatie. Het werd zo erg met hem gesteld dat er geen veertien dagen voorbijgingen zonder dat hij vijf of zes dagen koorts had. Op 't einde van 1892 zonden de oversten hem naar de bergen van Mambwe, op de oostelijke oever van het meer, om er zijn gezondheid te herstellen. Op zijn doortocht naar Mambwe, nl. te Msamba, zo verhaalt Pater Schmitz, plantte Pater Engels een groot kruis boven op een hoge rots, die naar de mening der Zwartten het verblijf was van talrijke en machtige geesten. Aan de voet van die rots bevond zich een overgrote granietblok, die steunt op andere rotsstukken. Als men er met een houten hamer op slaat, geeft zij felle klanken uit, die zeer ver gehoord worden.

De berglucht te Mambwe oefende een heilzame invloed uit op Pater Engels. In de maand juli 1893 waren de koortsen, te Kibanga opgedaan, genezen en kon hij de terugweg naar Opper-Congo aanvatten. Op 30 juli is hij terug op de Westkust van Tanganika. Hij wordt benoemd te Boudewijnstad (Kirungu), waar Paters Roelens en Herrebaut, geholpen door Broeder Stanislas de voorlopige woningen inrichten, die onderdak zullen moeten verschaffen aan de christenen van wibanga naar Kirungu overgebracht. Doch niet ver van 't nieuwe Boudewijnstad bevindt zich de parochie van St-Louis-Mrumbi, waar kapitein Joubert verblijft en talrijke christenen om zich heen schaart. St-Louis was bestemd om een ware missie te

worden ; doch de stichting van Boudewijnstad heeft de uitvoering van dit plan verhinderd. St-Louis is echter een belangrijke succursaal van Boudewijnstad geworden. Joseph Gatchi, de catechist-dokter zoals André Mwange te Malta gevormd, onderwijst er vol ijver de catechismus aan de bevolking. Des Zondags moet daar de H. Mis gecelebreerd worden en de H. Sacramenten toegediend aan tientallen christenen van die plaats. Dit zal voortaan het werk zijn van Pater Engels. Des Zondags gaat hij daar Mis lezen en zelfs in de week houdt hij een paar dagen vrij om zich naar St-Louis te begeven en er het werk van de catechist-dokter na te gaan. Terwijl Paters Roelens en Herrebaut naarstig voortbouwen, zal Pater Engels te Kirungu zich wijden aan het onderricht van de christelijke leer. Hij deed dit met veel bekwaamheid en ijver. Volgens Pater Schmitz later schrijft, werden de examen in de catechismus, die de aanneming der catechumenen tot het doopsel voorafgaan, zeer goed afgelegd. « Dit » was te danken aan Pater Engels, die zich alle » moeite getroostte om de catechumenen waardig » tot de genade der wedergeboorte voor te » bereiden ».

Begin oktober 1894 begaf Pater Engels zich naar Karemá om aldaar het ravitaillement bestemd voor Opper-Congo in ontvangst te nemen en naar Boudewijnstad over te brengen. Bij zijn aankomst te Karemá werd hij door de bloedwaterkoorts overvallen. De berichten over zijn toestand waren niet rooskleurig : als bij mirakel, schreef Pater Dupont, ontsnapte hij aan de dood. Op het einde der maand kon hij goed hersteld zijn plaats terug gaan innemen onder zijn confraters te Boudewijnstad. Doch op het einde van 1895 wordt Pater De Beerst aangeduid om een nieuwe missiepost te gaan stichten in Marungu. Mpala verliest in die missionaris de bekwame bestuurder van de catechistschool onlangs door Mgr Roelens gesticht, alsook een flinke kenner van de Tabwa-en Bemba-talen, die in zijn onderricht aan de Zwartenaal wen goed die twee talen gebruikte. Pater Engels zal hem vervangen. Op 30 december komt hij te Mpala aan en stelt zich onder de bekwame leiding van Pater Guillemé, plaatsvervanger van Mgr Roelens, tijdens diens verblijf in België voor zijn bisschopswijding. Pater Engels vat moedig zijn nieuwe taak aan. Uit eigen beweging begint hij onder meer een speciaal catechismusonderricht voor oude vrouwen. Daarop zinspelend schrijft het dagboek van Mpala dat hij stichter geworden is van een *museum antiquitatum*, dat echter de presentie niet heeft mede te dingen met het mooie museum van natuurlijke geschiedenis, dat Pater Guillemé in het leven geroepen heeft ! Verder wordt hij gelast met het onderricht van

de heidenen, die in de dorpen rond Mpala wonen. De schoolkapel St-Antonius-Mukaal alleen telt acht tot negen duizend zielen. « Met » Pater Claeys, lezen we in het dagboek van » Mpala (november 1896), zou Pater Engels een » vliegende post moeten daarstellen, gelast met » het regelmatig bezoek van onze schoolkapellen » en het stichten van nieuwe. Centra, zoals Lu- » singa, Kisugu, Bondo, Ngala, Kakonto, enz. » vragen dringend om een catechist. Dusdoende » zouden wij over enige jaren rondom Mpala een » reeks bijkosten hebben, met acht tot tien duizend » zend Zwartenaal, goed in de godsdienst onder- » wezen of bekeerd ».

De dood van Pater De Beerst (24 december 1896) kwam dit mooie plan in de war brengen. Pater Engels werd zijn opvolger te Lusaka met de titel van overste. Op 17 januari 1897 neemt Mgr Lechaptos hem mede van Mpala naar Lusaka. Werk van allerlei aard ontbreekt zeker niet in die jonge missie. Met zijn gewone ijver neemt Pater Engels het bestuur van de Lusaka-missie op zijn schouders. 't Is echter niet voor lange tijd. Bij zijn terugkeer in Congo, na zijn bisschopswijding te Mechelen, brengt Mgr Roelens de benoeming mede van Pater Engels als procurator der missies, in het klooster der Witte Paters, te Mechelen. Op 7 december 1897 zegt Pater Engels vaarwel aan Boudewijnstad en reist naar Europa, te samen met Pater Guillemé. De reisweg gaat over het Nyassa-meer naar de Indische Oceaan (Chinde) van daar naar Marseille.

Na zijn grote retreat gedaan te hebben te Paray-le-Monial, komt Pater Engels einde mei te Mechelen aan. Persoonlijk hebben we hem gekend, op de inmiddels naar Antwerpen verplaatste prokuur en seminarie, als de nooit vermoeide bedelaar voor het missiewerk en tussenoor als de bevoegde professor in de H. Schrift.

In de junimaand 1908 vertrekt Pater Engels uit Antwerpen en begeeft zich naar de prokuur te Mombasa. Met een korte tussenpoos verblijft hij aldaar tot in mei 1919. Toen wordt hij procurator benoemd te Kigoma (Tanganyika Territory). Zijn verblijf aldaar duurt tot 6 oktober 1930. Ziekte verplicht hem dan het meer over te steken en zich onder behandeling te stellen van de dokter in het ziekenhuis te Albertstad. Een maand later is hij zover genezen dat hij de terugreis naar België kan aanvatten. Op 3 januari 1931 komt hij te Antwerpen aan en gaat een welverdiende rust genieten te Gits. Twee jaar later wordt hij gelast met de voorning van postulant-broeders te Boechout. In september 1936 herneemt hij zijn plaats te Gits en sterft er op 19 januari 1937. Hij was drager van de herinneringsmedaille van Congo.

Geschriften : Brief van Pater Engels. *Maandschrift der Witte Paters*. 1892, blz. 342.

Reisverhaal van Pater De Beerst. *Maandschrift der Witte Paters*. Jaargangen 1891 en 1892.

ENGH (Martin), Commissaire de district (Betafo, Madagascar, 24.3.1874 — Londres, 30.6. 1942). Fils de John et d'Abel, Johanne-Mathilde ; époux de Deachmann, Geida.

Admis dans la garde royale norvégienne le 1^{er} juin 1892, Engh passa le 1^{er} août suivant à l'École militaire, y obtint le brevet de sous-lieutenant, le 1^{er} novembre 1893, et fut affecté à la deuxième brigade d'infanterie. Lieutenant, il démissionna en 1898 pour s'engager au service de l'É. I. C. et s'embarqua à Anvers, sur l'*Albertville*, le 6 mars.

Il débute dans le Haut-Uele sous les ordres des Hanolef, des Chaltin et des Henry, prit part à des opérations provoquées par l'attitude de certains chefs ou sultans. Arrivé au Nil, il y commanda le fort de Lado durant deux ans (1899-1901), promu au grade de capitaine-commandant de 2^e classe le 1^{er} novembre 1900. Il rentra en congé en Europe le 29 juin 1901.

Reparti le 23 janvier 1902, il fut attaché à la Province orientale, rejoignit Malfeyst à Kabambare et fut attaché par lui, le 18 juin, à la zone du Haut-Ituri. Il atteignit Beni le 17 août et y reçut le commandement de l'ouest de la zone. Il allait y entreprendre sous la direction de l'inspecteur d'État Costermans chargé par le Roi-Souverain de surveiller la frontière contestée en bordure des territoires allemands, une série d'opérations tendant à parachever la pacification de la région. C'est ainsi qu'il surprit un campement d'anciens révoltés batetela qui se sauverent à son approche, opéra en contact avec Daelman contre les Wanande qui avaient massacré, en 1895, de Magnée et son escorte et mata les Bafwansoma du Nepoko. En juillet 1903, il remplaça Sillary fin de terme à la tête de la zone et en assura la gestion avec un personnel réduit à 14 agents sans pour autant renoncer à mener une campagne de deux mois chez les Medje et établir dans l'Est une paix provisoire. Promu capitaine-commandant de 1^{re} classe le 20 novembre, il devint chef de zone de la même classe le 1^{er} avril 1904, en exerçant les fonctions jusqu'à sa rentrée en congé du 6 juin 1905.

Reparti le 26 juin 1906, il rejoignit le Haut-Ituri et y poursuivit l'organisation politique et fiscale de la zone rendue plus intéressante par le succès des prospections qui y avaient été faites et les premières mesures d'exploitation de l'or qui venaient d'y être prises. Engh, fatigué et même malade, rentra en Europe le 4

juillet 1909, fut soigné jusqu'en novembre par le Dr Van Campenhout et, aussitôt rétabli, se maria.

C'est avec Madame Engh qu'il repartit le 14 avril 1910 pour notre Colonie. Il y prit le commandement de la zone de Ponthierville le 15 juin, était attaché le 14 novembre au District de Stanleyville comme adjoint-supérieur, en prenait le commandement intérimaire le 9 avril suivant, au départ de Verdick.

Nommé commissaire de district le 26 mai 1911, il prenait en mains l'administration du District de l'Aruwimi, résidant à Basoko jusqu'à la fin de son terme (juin 1912) et à sa rentrée en congé.

Reparti le 7 décembre 1912, il regagna le chef-lieu de son district, y perdit son épouse en 1913, rentra en Norvège en 1916 et prit sa retraite l'année suivante.

Après avoir exercé dans son pays natal les fonctions de secrétaire de la *Société norvégienne de l'azote* jusqu'à la fin de la guerre en cours, il regagna la Belgique qu'il avait si longtemps et si bien servie, s'y recréa un foyer et s'y occupa d'affaires industrielles et commerciales jusqu'en 1940. Ayant gagné l'Angleterre au début de la seconde guerre mondiale, il s'éteignit à Londres, le 30 juin 1942.

Il était chevalier des Ordres de Léopold et de la Couronne, de l'Ordre royal du Lion, de l'Ordre du Griffon du G. D. de Mecklembourg avec couronne et porteur de l'Étoile de Service en or.

5 mars 1954.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 2315. — Bull. Ass. Vét. col., oct. 1937, pp. 13-14. — *La Force publique de sa Naissance à 1914*, Brux., I. R. C. B., 1952, p. 497.

ERZBERGER (Matthias), Duits Staatsman (Buttenhausen, 20.9.1875 — Griesbach, 26.8. 1921).

Was eerst onderwijzer en journalist. Hij interesseerde zich spoedig voor de politiek, en werd in 1903 lid van de Rijksdag voor het Centrum. Hij onderscheidde zich al vroeg als een vooruitstrevend en scherpzinnig politicus, vooral op financieel gebied.

Tijdens de eerste jaren van de 1^{ste} Wereldoorlog was hij als chef van de propaganda even annexiostisch als de meeste burgerlijke politici, totdat hij in juli 1917 na een reis in Oostenrijk tot de overtuiging gekomen was, dat een vrede door een Duitse overwinning niet meer mogelijk was. Hij was de inspirator van de beroemde « Friedensresolution » van de Rijksdag, een streep door de rekening van de Duitse militairisten. Op 3 oktober 1918 werd hij in het kabinet Max van Baden, staatssecretaris zonder

portefeuille. Op 11 november 1918 tekende hij te Compiegne de wapenstilstandsvoorraarden.

In 1919 werd hij minister van Financiën in het kabinet Bauer en tot 3 oktober 1919, vicekanselier.

In dit ambt maakte hij zich zeer verdienselijk door een ingrijpende herziening van het belastingstelsel in centralistische geest, waardoor hij zich de vijandschap der nationalisten en der particularisten op de hals haalde.

In een reeks artikelen in de *Kreuzzeitung* viel Helfferich, de woordvoerder der nationalisten, Erzberger heftig aan. Hij beschuldigde deze, dat hij door zijn politieke kennis belangrijke financiële voordelen had weten te verwerven. In het daarop volgend proces kreeg Erzberger geen volledige genoegdoening, waarop hij als minister aftrad. In een tweede proces beschuldigde Helfferich Erzberger van belastingontduiking en van het in veiligheid brengen van vermogen in het buitenland. Erzberger werd echter vrijgesproken. Hij werd weer lid van de Rijksdag. Nadat reeds tijdens het eerste proces een aanslag tegen hem was gepleegd, waarbij hij gewond werd, werd hij op 26 augustus 1921 door Tillesen en Schulz op de Kniebis, bij Griesbach, vermoord. De daders vluchten eerst naar het buitenland, maar konden later rustig naar Duitsland terugkeren. Na de ineenstorting van het Derde Rijk werden zij gearresteerd, hoewel er na hun misdaad 25 jaar waren verlopen. Tillesen werd in 1947 in de Franse bezettingszone tot 15 jaar veroordeeld.

Op koloniaal gebied deed Erzberger eveneens van zich spreken. In 1906 leidden zijn aanvallen op de koloniale politiek van de Duitse regering tot ontbinding van de Rijksdag. Hierdoor haalde hij zich de haat van de nationalisten op de hals.

In 1903 beschuldigde Erzberger, samen met de Engelsen Casement en Morel, België ervan de inlandse bevolking van de kolonie te verdrukken, waardoor het moederland zich onwaardig toonde tot de beschafde Staten te behoren, zodat de Onafhankelijke Congostaat maar moest verdwijnen en onder de grote mogendheden verdeeld worden. Naar aanleiding van deze beschuldiging zond Leopold II een onderzoekscommissie naar Congo bestaande uit een Belg, een Italiaan en een Zwitser.

Dat Duitsland het op de Belgische kolonie gemunt had blijkt uit een verklaring, door Erzberger in 1911 afgelegd, aan een correspondent van *Le Matin*:

« Nous avons demandé le Congo jusqu'au fleuve de ce nom et à l'Oubanghi ; il faut que nous l'ayons *zo zegt hij*. Vous ne voulez pas couper votre colonie en trois. D'accord. Si vous voulez... Je crois que le gouvernement ne s'opposera pas à ce désir. Mais alors

» donnez-nous un bon morceau de terrain sur la côte. Pourquoi nous voulons le Congo jusqu'à l'Oubanghi ? Mais vous imaginez-vous que le Congo belge restera toujours belge ? »

Matthias Erzberger schreef « *Die Zentrums-politik in Reichstag* » (1904-1914, II delen) « *Erlebnisse im Weltkrieg* » (Stuttgart, 1920). en « *Der Volkerbund* » (1918).

Weinigen van zijn tijdgenoten droegen zo veel bij tot de historische ontwikkeling in zo korte tijd als deze eerzuchtige man, die verantwoordelijkheid noch impopulariteit vreesde.

22 september 1953.
R. Bonnaerens.

The Encyclopaedia Britannica (Londres et New-York, The Encyclopaedia Britannica Company Ltd-Encyclopaedia Britannica Inc., 1946, vol. 8, pp. 698-699). — *Winkler Prins Encyclopaedie* (Amsterdam-Brussel, Elsevier, 1950, 8^e deel, blz. 290). — *Dictionnaire Encyclopédique Quillet* (Paris, Librairie Aristide Quillet, 1952, p. 1539). — *Der Grosze Brockhaus* (Leipzig, F. N. Brockhaus, 1930, Deel 5, blz. 672). — *Oosthoek's Encyclopaedie* (Utrecht, N. V. A. Oosthoek's Uitgevers Maatschappij, 1949, vierde druk, deel 6, blz. 306). — Pirenne, Jacques, *Coup d'œil sur l'histoire du Congo* (Bruxelles, Lamertin, 1921, p. 62). — Liebrechts, *Léopold II, fondateur d'Empire* (Bruxelles, Office de Publicité, 1932, pp. 260 et 267). — *Le Journal du Congo* (Bruxelles, 1^{re} année, n° 3, 21 octobre 1911, p. 1).

EYGENRAAM (*R. P. Lambert*), Missionnaire de Mill-Hill (Dordrecht, 29.12.1901 — Bokakata, 16.9.1936). Fils de Wilhelmus-Frédéricus et de Van Alken, Maria.

Il entra au séminaire de Rolduc, Hollande, y fit ses études jusqu'en 1920 et les compléta par un séjour d'une année au Collège Saint-Joseph à Tilbourg. Destiné à la prêtrise, il fit sa philosophie à la maison des Pères de Mill-Hill à Rosendaël, de 1921 à 1923, puis sa théologie à Mill-Hill, en Angleterre, de 1923 à 1927. Ordonné prêtre le 17 juillet 1927, il fut appelé à enseigner au collège Saint-Boniface à Hoorn, pendant deux ans, jusqu'à la veille de son départ pour les missions en vue duquel il alla suivre les cours de médecine tropicale à Bruxelles. Le 18 mars 1930, il partait pour le Congo ; très doué pour les langues, il s'assimila au bout de six mois le parler indigène et fut nommé directeur de l'école de Bokakata. Il allait mourir prématurément dans ce poste auquel il s'était dévoué durant six années : alors qu'il soignait un élève malade, au cours d'un violent orage, il fut atteint par la foudre et tué sur le coup. Il fut inhumé à Bokakata, près de trois de ses confrères décédés dans le même

poste de mission : les Pères O'Grady (1905), MacMahon (1910) et Van Tongeren (1918).

26 septembre 1953.
M. Coosemans.

Trib. cong., 15 novembre 1936, p. 3. — *Ann. miss. cath. C. B.,* 1935, p. 273. — *Note du R. P. Dockx,* procureur des PP. De Mill Hill, à Anvers, à l'auteur, en date du 23 sept. 1953.

EYSACKERS (*Jean-Baptiste-Jacob*), Machiniste (Colligny, 19.1.1870 — Kinkanda, Congo belge, 3.5.1896).

Engagé comme machiniste par la Compagnie du Chemin de fer du Congo, Eysackers débarquait au Congo le 3 août 1895 et mourait à Kinkanda le 3 mai de l'année suivante.

7 mars 1947.
A. Lacroix.

FARINELLE (*Jules-Léon*), Missionnaire des Prêtres du Sacré-Cœur (Les Bulles, Luxembourg, 1.2.1874 — Banalia, 11.8.1909).

Il partit comme missionnaire le 23 octobre 1902. Son premier centre d'activité fut Saint-Gabriel des Falls, puis, depuis le 20 décembre 1902 appelé à Romée, en territoire Wambole, pour y soigner son collègue le P. Wulfers, il y tomba malade à son tour. Rentré à Saint-Gabriel en mars 1904, au départ pour l'Europe de Mgr Grison, il retourna à Romée le 5 février 1905 et y acquit une grande expérience de l'indigène. Malade, il rentra quelques mois en Belgique (février 1906) pour repartir en septembre 1906, via Gênes, chargé de fonder une mission à Beni avec les Pères Germain, Camburon, Lens et le Frère Paulus Handerscheid. Ils firent route par la Mer Rouge, Mombasa, le lac Victoria et Port-Florence. Le 24 décembre, ils rejoignaient à Beni le Père Gabriel Grison qui les y attendait. Les populations qu'ils y trouvaient étaient des Wahema, peuplades de pasteurs descendant des anciens nilotiques. Le Père Farinelle y déploya une activité remarquable. Premier supérieur du poste et pratiquement le principal fondateur, il s'y dévoua pendant trois années complètes (jusqu'en juillet 1909). Terrassé par la maladie, il se mit en route vers Stanleyville pour regagner l'Europe et mourut en arrivant à Banalia. Il était chevalier de l'Ordre royal du Lion.

7 avril 1953.
M. Coosemans.

Trib. congolaise, 7 octobre 1909, p. 2. — F. Mausoin, *Hist. de l'É. I. C.,* Namur, 1913, II, pp. 321, 341. — *Annuaire des Missions du Congo (Prêtres*

du S. C.), 1904, pp. 22, 38, 52 ; 1905, p. 17 ; 1906 p. 16 ; 1907, p. 88. — *Note de Mgr Verfaillie* (mai 1953). — *Le Sacré-Cœur au centre de l'Afri.,* 1904, 1905, no° 5, p. 8 ; 1905-06, no° 1, p. 13. — *Règne du Sacré-Cœur de Louvain,* 1906, pp. 22, 38, 145 ; 1907, pp. 81, 135, 140 ; 1908, pp. 2, 32, 70, 151 ; 1909, p. 161 ; 1913, p. 115. — *25 ans de Missions au Congo (Falls),* pp. 43, 92, 97, 104, 107, 120, 140.

FAVEREAU (de) (*Paul, baron*), Homme d'état (Liège, 15.1.1856 — Jenneret, 26.9.1922). Fils de Paul-Michel et de Claudine, baronne de Waha-Baillonville ; époux de Fresart, Renée.

Docteur en droit de l'Université de Liège, de Favreau entra à la Chambre des Représentants le 10 juin 1884. Il y fit partie, en 1889, de la section centrale de la Chambre dont le rapport, déposé à la séance du 9 juillet 1889 par A. Nothomb, concluait en termes émouvants à une contribution du Gouvernement belge, pour un montant de dix millions, à la constitution du capital social de la Compagnie du chemin de fer du Congo.

En janvier 1896, Favreau entra dans le premier ministère de Smet de Naeyer comme ministre des affaires étrangères : il garderait cet important portefeuille jusqu'au mois d'avril 1907. Il y remplaçait Mérode qui, ayant déposé sur le bureau de la Chambre, le 9. janvier 1895, un projet d'annexion pur et simple du Congo par la Belgique, ne crut pas pouvoir le retirer pour obéir à un changement d'avis du Roi-Souverain. Il déclara déposer, par ordre du Roi, un arrêté royal portant retrait du projet de loi approuvant le traité d'annexion avenu entre la Belgique et l'État indépendant.

Dès le 6 mars 1896, il avait répondu à une

question de Georges Lorand, inquiet des entreprises léopoldiennes dans l'enclave de Lado, que la convention de 1890 n'autorisait en aucune manière le Gouvernement belge à s'immiscer dans l'administration de l'État indépendant du Congo, ajoutant que cet État n'avait conclu aucun traité secret avec l'Étranger et conformait ses actes aux engagements publics qu'il avait pris. En 1900, il eut à rappeler le principe de l'autonomie de l'Administration congolaise vis-à-vis de l'Exécutif belge, au même parlementaire, à propos de révoltes signalées dans la Mongala dont on prenait prétexte pour poursuivre, avec l'attout de révélations sensationnelles ou prétendues telles, une campagne anti-congolaise de longtemps entreprise.

En 1901, Favereau contresigna avec tous les autres membres du cabinet de Smet de Naeyer, le projet de loi suspendant la débition par l'É. I. C. du remboursement des sommes que la Belgique lui avait prêtées en exécution de la convention du 3 juillet 1890 et de la loi du 29 juin 1895, ainsi que la débition des intérêts dus sur les mêmes sommes, ces obligations ne devant reprendre cours que dans le cas où la Belgique renoncerait à accepter l'annexion du Congo. Beernaert et ses amis ripostèrent par un projet d'annexion immédiate, uniquement tempérée par une sorte de concession de l'administration de ses anciens territoires devenus possession belge, pour deux ans, à l'É. I. C. A ce projet, déposé le 29 mai 1901, le Roi répondit par sa fameuse lettre à Woeste que le chef de la majorité lut à la Chambre, le 11 juin suivant. Le projet d'annexion immédiate fut alors retiré et remplacé par celui qui deviendrait la loi conservatoire des droits de la Belgique et suspensive des débitions de l'É. I. C. qui fut promulguée le 10 août. Comme « fiche de consolation », a dit un auteur, le Roi faisait présenter aux Chambres, le 7 août, un projet de loi sur le gouvernement des possessions coloniales de la Belgique. Dans cette accalmie des négociations en tornade en cours entre la métropole et sa future colonie, c'est l'É. I. C. qui aura la charge de se défendre contre les campagnes anti-congolaises fomentées en Angleterre et ailleurs contre lui. C'est lui aussi qui décidera l'envoi au Congo, en 1904, de la Commission d'enquête que présida Edmond Janssens, attaqua Burrows devant la justice anglaise et en triomphera, nommera, en 1905, sous la présidence de Van Maldeghem, une nouvelle commission chargée d'examiner les conclusions de l'autre, et édictera, en 1906, toute une série de décrets réformateurs. C'est alors que le Souverain, fort de l'écrasement de Burrows et de ces déterminations législatives qu'il considérait sans doute comme une victoire du Roi mieux informé sur le Roi mal informé, et qui

avait déjà préparé soigneusement et non sans quelque finasserie le remplacement en Europe, mais dans l'intérêt d'avenir d'une plus grande Belgique, des fruits de son domaine congolais, fit part de ses nouvelles conceptions à ses secrétaires généraux dans une lettre appelée à grand retentissement, refit son testament qui ne pouvait qu'envenimer la querelle pendante au sujet de l'annexion. Tout le monde s'en émut, en Belgique et à l'Étranger. A la Chambre des Représentants, les interpellations se succéderont dont la première, introduite le 28 novembre 1906, allait durer trois semaines et prendre neuf séances. Elle aboutit à un vœu de la Chambre d'être saisie au plus tôt de la question de la reprise décidée en principe et qu'il ne restait plus qu'à réaliser concrètement. La Section centrale de la Chambre se muait bientôt en Commission des XVII, laquelle prenait séance le 21 janvier 1907. Le 11 avril suivant, le Cabinet de Smet de Naeyer se retirait, mis en minorité lors de la discussion d'un projet de loi minière, abandonnant la partie, le premier ministre et son ministre des Affaires étrangères heureux d'échapper aux difficultés d'un aménagement de la reprise contraire au respect que leur inspirait la géniale autorité du Roi. Mais avant de quitter son hôtel ministériel, Favereau avait encore recommandé au Roi le baron van der Elst, envoyé au Souverain, à la demande de la Commission des XVII qui venait, sur la proposition du député anversois G. Cooreman, d'émettre le vœu d'obtenir les plus grandes précisions sur l'état des finances et des comptes de l'É. I. C. Dans sa réponse, le Souverain rendit hommage à l'intelligence et au dévouement du Baron de Favereau, se déclarant fidèle à la ligne de conduite à laquelle son ministre s'était rallié plusieurs fois et donnant connaissance au Baron van der Elst de la réponse écrite qu'il adressait au baron de Favereau. Le Roi n'accédait en rien au vœu de cette Commission des XVII qu'il qualifiait assez hautainement de « Convention ». Il annonçait d'ailleurs l'envoi, de Villefranche où il se trouvait, d'un volumineux rapport à ses secrétaires généraux. Mais ce rapport n'arriverait à Bruxelles que sous le ministère de Jules de Trooz. Il ne faisait pas même allusion à l'initiative de Cooreman et de ses collègues de la Commission des XVII. A sa sortie du Ministère des Affaires étrangères, le Roi nomma Favereau ministre d'État.

Il fut par la suite envoyé au Sénat par ses électeurs, devint président de la Haute Assemblée en novembre 1911 et conserva cette haute fonction jusqu'à sa mort, en 1922.

Il n'avait pas cessé de s'intéresser au Congo et avait, en 1911, présidé la Commission instituée par arrêté royal sur la proposition du

ministre des Colonies Renkin, pour la promotion de l'établissement de jeunes belges dans les pays de colonisation.

En 1903, il avait publié une étude sur l'*État du Congo au Parlement*, dans *La Vérité sur le Congo*. Favereau n'avait pas uniquement secondé le Roi dans le domaine congolais. Il avait aussi épousé ses vues sur l'expansion belge en Chine et c'est lui qui avait nommé Francqui consul à Hankow.

Le baron de Favereau était Grand-Cordon de l'Ordre de Léopold, de l'Ordre d'Orange-Nassau, de la Légion d'honneur, de l'Aigle blanc de Russie, de l'Aigle noir d'Allemagne, des SS. Maurice et Lazare, du Christ de Portugal, etc.

24 février 1953.
J. M. Jadot.

Mouv. géogr., 1889, p. 53a ; 1896, p. 129 ; 1911, p. 388. — Cte L. de Lichtenfelde, *Léopold II*, Brux., Dewit, 1926, p. 282. — Liebrechts, Ch., *Léopold II, fondateur d'Empire*, Brux., Off. de Publ., 1932, p. 293. — Van Iseghem, A., *Les Étapes de l'annexion du Congo*, Brux., Off. de Publ., 1932, pp. 44 et 85. — Daye, P., *Léopold II*, Paris, A. Fayard, 1934, pp. 393, 482, 504, 507, 508. — Cl. BEM Stinglhamber et P. Dresse, *Léopold II au Travail*, Brux.-Paris, Éditions du Sablon, 1945, pp. 90, 91. — Lettre du Comte Ch. A. d'Aspremont-Lynden, sénateur de Belgique et ancien ministre, gendre du Baron de Favereau, à l'auteur de la notice.

FITZMAURICE (lord Edmond-George-Petty), Homme politique anglais (Londres, 1846 — Londres, 1935). Fils du quatrième marquis de Lansdowne.

Fitzmaurice entre aux Communes en 1868 sur les bancs du parti libéral. De 1872 à 1873, il est secrétaire particulier du ministre de l'intérieur Lowe, dans le premier cabinet Gladstone (1868-1874). Sous le deuxième ministère Gladstone (1880-1885), il fait tout d'abord partie de la commission internationale de réorganisation administrative de la Turquie, créée en 1881 après la banqueroute financière de l'empire ottoman. Il est ensuite, de 1882 à 1885, sous-secrétaire d'état aux affaires étrangères ; c'est à ce titre qu'il siège comme plénipotentiaire à la conférence du Danube qui, par le traité de Londres du 10 mars 1883, prolonge les pouvoirs de la commission européenne du Danube pour un nouveau terme de 21 ans. Son état de santé l'éloigne ensuite de la vie politique, jusqu'en 1898. En 1906, il est fait baron Fitzmaurice of Leigh et il redevient sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, dans le cabinet constitué par Campbell-Bannerman en 1905. En 1908, il est nommé chancelier du duché de Lancastre et il devient membre du cabinet, mais il abandonne ses fonctions ministérielles en 1909. Il se retire alors de la vie publique.

De 1882 à 1885, alors qu'il était sous-secré-

taire d'État aux Affaires étrangères, Fitzmaurice fut un témoin attentif des événements qui allaient insensiblement conduire à la création de l'État indépendant du Congo. Il connut les efforts déployés par Léopold II pour faire admettre par de nombreux chefs indigènes l'autorité de l'Association internationale. Il rapporte, dans sa biographie de lord Granville, que le Roi des Belges demanda personnellement l'appui de ce dernier pour faire échec aux revendications et prétentions territoriales de la France et du Portugal. Il connut le désir de Stanley de faire profiter l'Angleterre du résultat de ses explorations. Surtout, il assista de son poste à toutes les pérplexités et négociations qui aboutirent au traité anglo-portugais du 26 février 1884 et qui suivirent la conclusion de ce traité.

De 1903 à 1905, Fitzmaurice joignit sa voix à ceux qui dénonçaient, aux Communes, les excès de l'administration léopoldienne et qui réclamaient l'intervention de l'Angleterre et des puissances de la Conférence de Berlin pour faire cesser cet état de choses. C'est lui qui déclara notamment, le 4 août 1905, alors que l'opinion britannique s'impatientait de connaître les conclusions du rapport de la commission d'enquête : « Il est nécessaire de se rappeler que l'État » indépendant du Congo est une création » artificielle et que ce qu'un accord internatio- » nal a fait, un autre accord peut le défaire ».

Revenu aux affaires étrangères en 1906, lord Fitzmaurice secondera activement la politique inaugurée par sir E. Grey, préconisant ouvertement et avec insistance la reprise du Congo par la Belgique, dans des conditions acceptables pour la Grande-Bretagne. Aux côtés de son chef, il prêcha la patience aux parlementaires britanniques pressés d'en finir, il incita la Belgique à hâter sa décision et il participa à l'action diplomatique engagée par l'Angleterre et les États-Unis pour obtenir de la Belgique la promesse de réformer complètement l'administration congolaise.

1 novembre 1953.
A. Stenmans.

Encyclopaedia Britannica, v° Fitzmaurice, Edmond Georges. — Thomson, *La fondation de l'État indépendant du Congo*, pp. 106-108, 128, 134, 140, 142-143, 197 et réf. citées par cet auteur. — F. Masoin, *Histoire de l'É. I. C.*, I, pp. 104, 159, 164. — A. Stenmans, *La Reprise du Congo par la Belgique*, pp. 263, 284, 295, 342, 391, 393-394. — P. Daye, *Léopold II*, p. 493. — Larousse du XX^e siècle, v° Fitzmaurice.

FLANDRE (S. A. R. Mgr Philippe-Eugène-Ferdinand-Marie-Clément-Baudouin-Léopold-Georges, Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg-Gotha, comte de), lieutenant-général de l'armée belge, commandant supérieur de la

Cavalerie, président du Comité national belge de l'A. I. A. (Laeken, 24.3.1837 — Bruxelles, 17. 11.1905). Fils de Léopold I^{er}, roi des Belges, et de Marie-Louise d'Orléans, fille de Louis-Philippe, roi des Français ; époux de Marie-Louise-Alexandrine-Caroline, princesse de Hohenzollern-Sigmaringen.

C'est en 1837, et non en 1838 comme il a été indiqué par erreur dans une histoire de Belgique récente et assez répandue, que la première reine des Belges, après avoir perdu son premier-né en 1834 et donné le jour au futur roi Léopold II le 9 avril 1835, mit au monde un troisième fils, auquel fut conférée une suite de prénoms où dominerait l'un de ceux de son grand-père maternel, le Roi des Français. Ce n'est qu'en 1840 qu'un arrêté royal lui conférerait ce titre de Comte de Flandre par quoi la jeune dynastie entendait se rattacher aux vieilles suzerainetés des provinces belges.

Le jeune prince fut élevé avec son ainé sous la conduite du lieutenant-colonel de Lannoy, par les professeurs Defacqz, Montegnie, Scheller et Henri Conscience, dont la désignation avait quelque peu ému le constituant liégeois Rogier, la reine assurant elle-même la formation religieuse de ses enfants. Ceux-ci s'entendaient parfaitement et cette entente, jamais, ne connaîtrait de relâchement.

La Reine des Belges étant décédée le 10 octobre 1850, l'héritier du trône étant entré constitutionnellement au Sénat le 9 avril 1853, ayant épousé, le 10 août suivant, l'archiduchesse Marie-Henriette-Anne de Habsbourg-Lorraine, arrière-petite fille de l'impératrice Marie-Thérèse et se trouvant désormais voué à se préparer plus exclusivement par l'étude et par les voyages à la fonction royale qu'il aurait à exercer un jour, le comte de Flandre, dans une vie volontairement effacée et que n'agiterait jamais le moindre esprit de fronde à l'égard de son frère, s'attacha principalement à la constitution d'une bibliothèque qui serait son beau souci jusqu'au soir de sa vie. Cet effacement, raisonnable et loyalement consenti, n'empêcherait d'ailleurs point le frère cadet du Roi de poursuivre à l'armée une carrière qui n'eut rien de purement symbolique.

Le lieutenant de cavalerie de 1849, si bien sous l'uniforme, à en croire sa mère, a été promu lieutenant le 18 septembre 1851, capitaine-commandant le 16 décembre 1853, colonel le 21 juillet 1854, général-major le 21 juillet 1855 et lieutenant-général le 22 juin 1865. Le commandement supérieur de la cavalerie lui sera confié et, en 1870, il dirigera les manœuvres de notre armée.

Le 10 décembre 1865, le comte de Flandre

assiste avec toute la famille royale aux derniers moments du fondateur de la dynastie. Le 16, il en suit pieusement, du Palais royal à la collégiale des Saints-Michel-et-Gudule et de là au caveau laekenois où repose sa mère, le deuil mené par l'héritier du trône. Le lendemain il escorte celui-ci, à cheval, dans le cortège qui le mène au Palais de la Nation, et il assistera à la prestation du serment constitutionnel par le Roi.

Déjà, l'indiscrétion quelque peu ingénue où se complaignent les peuples, lui prête une belle fortune dont on lui attribue bonne administration, peut-être avec raison, on le verra plus loin. Son frère lui-même, lors de sa première visite aux Tuilleries où le neveu de Bonaparte avait remplacé ses grands-parents, n'avait-il pas entretenu l'empereur de la restitution des biens de la famille d'Orléans dont la confiscation avait frustré la famille royale de Belgique de quelque trente millions de francs ? Et voici qu'en 1866, les chambres roumaines offrent au comte Philippe la couronne dont elles se sont attribué la disposition et que ce prince bourgeois la refuse d'un télégramme, estimant ne pouvoir accepter une dignité d'hospodar que les traditions roumaines réservent à une personnalité indigène et dont l'acceptation le soumettrait, lui, prince de famille régnante vivant en chrétienté, à la suzeraineté du grand Turc.

Mais voici, d'autre part, qu'en février 1867, ce prince se fiance à la riche héritière que l'on dit que doit être la princesse Marie, Louise-Alexandrine, Caroline de Hohenzollern-Sigmaringen, sœur du prince allemand qui vient d'accepter, lui, la couronne roumaine et de celui dont la candidature au trône d'Espagne va précipiter la rencontre en armes de l'Allemagne et de la France, de longtemps menaçante. Le 24 avril suivant, le mariage du prince belge et de la princesse allemande est célébré à Berlin, en l'église catholique de Sainte-Hedwige, en présence de Léopold II qui profite de la circonstance pour y régler avec Bismarck la question du Luxembourg. Le Comte et la Comtesse de Flandre vont, en voyage de noces, admirer l'Exposition de Paris, non sans avoir appris, au moment de se mettre en route, le drame de Queretaro. A leur retour à Laeken, le Comte ira rechercher sa sœur Charlotte à Rome où sa folie vient d'éclater, la conduira à Miramar, l'accueillera chez lui quand la Reine, sa belle-sœur, la ramènera de Miramar, jusqu'à sa mise en résidence à Tervuren, puis à Bouchout.

Le 22 janvier 1869, s'éteint à Laeken le petit comte de Hainaut, seul fils du Roi. Philippe soutient la marche du père désespéré dans le cortège qui mène l'enfant mort au tombeau. Il rentre chez lui, ce jour-là, en héritier du trône,

sans doute malgré lui. Il le restera, cependant, jusqu'au moment où il pourra s'effacer devant l'un de ses fils. Il ne cessera d'ailleurs jamais d'user de ses influences personnelles au service du Trône et le servira d'autant mieux qu'il s'est attaché à la vie belge de tout l'attachement d'un bon et haut bourgeois, si bien que lors de la tension qu'ont amenée les visées de Napoléon III sur le Luxembourg et l'opposition de Léopold II à l'achat, par une compagnie française, du chemin de fer liégeois-luxembourgeois et de celui du Grand-Luxembourg, le prince confiera ses alarmes au général Goethals en termes entièrement dignes d'un bon père de famille, regrettant d'avoir fait construire à grands frais à Bruxelles ce beau palais de la rue de la Régence qu'il n'habitera peut-être jamais. Aussi bien, va-t-il servir d'informateur à son frère, déjà instruit des intentions de la reine Victoria d'Angleterre vis-à-vis de l'Empereur en cas de conflit armé, sur celles de la Cour de Postdam et user de toute son influence sur son beau-frère Hohenzollern pour lui faire retirer son irritante candidature au trône vacant d'Espagne. La neutralité ainsi alertée et bien résolue à se défendre de la Belgique lui vaudra, en 1870, le respect des deux belligérants.

La Princesse que Léopold II appellera « Notre-Dame de la Régence », donne successivement à son époux, indépendamment d'une petite fille morte en bas-âge, deux fils : Baudouin, né le 3 juin 1869 et Albert, né le 8 avril 1875, et deux filles, les princesses de Belgique Joséphine et Henriette. Et, dès la sortie de page de Baudouin, l'opinion publique, non sans raison d'ailleurs, prête au comte de Flandre, à raison de son désintérêt à la fois et de certaine surdité qui l'afflige, l'intention de ne jamais succéder à son frère. C'est le prince Baudouin qui devient l'héritier présomptif de son oncle et que son oncle, d'ailleurs, prépare avec tendresse à le bien remplacer. Le jeune prince, lieutenant des carabiniers, s'éteint malheureusement le 23 janvier 1891 et c'est sur son frère puiné que se reporteront les espoirs du Souverain à la fois et de la Nation. On sait qu'Albert I^e a donné au Pays plus que celui-ci n'avait jamais cru pouvoir en attendre, par sa pondération, sa droiture, son courage et des vertus bourgeoises qu'il tenait certainement du comte Philippe de Flandre et de Notre-Dame de la Régence.

Mais en voilà certainement assez pour exposer en bref ce que furent la vie, l'action et les mérites du comte Philippe de Flandre. Et sans doute la présence de cet exposé dans cet ouvrage se justifierait-elle déjà par le seul fait de la constante amitié et du parfait esprit de collaboration qui unirent toujours le cadet du Roi-Souverain de l'État indépendant du

Congo à son auguste frère. Mais, le Comte de Flandre a d'autres titres, plus personnels encore et surtout plus précis, à se voir évoqué dans cette publication d'intérêt spécialement colonial. On va les détailler.

Quand, l'Association internationale africaine étant née de la Conférence géographique réunie à Bruxelles à l'initiative de Léopold II, il s'est agi pour celui-ci de constituer au plus tôt le comité national belge de cette association et de lui imprimer une efficience qui lui assurerait certaine primauté, c'est au comte de Flandre que son frère a confié la présidence de ce comité national constitué en novembre 1876, et dont Strauch, déjà secrétaire général de l'A. I. A., assure également le secrétariat. Sous la présidence du comte de Flandre et les deux vice-présidences conjointes du baron d'Anethan et d'Hubert Dolez, se réunissent désormais de nombreuses personnalités représentatives du pays : avocats, banquiers, officiers, parlementaires et diplomates, grâce à qui le Comité belge pourra faire — et il le fera seul — preuve d'une activité réellement constructive, réunir rapidement un premier demi-million et envoyer en expédition à destination des grands lacs du Centre africain, le capitaine Crespel, le lieutenant Cambier, le docteur en sciences naturelles Maes et l'autrichien Marno, puis, après les décès de Crespel et de Maes tombés à Zanzibar, de les remplacer par Wauthier et par Dutrieux.

N'est-ce pas à raison de cette collaboration avec le Souverain du Congo que le jour où la Maison royale s'alarmera de voir son chef se ruiner dans cette entreprise où il est si mal aidé, elle enverra au Roi pour le dissuader de poursuivre son dessein, le sage comte de Flandre ? Aussi bien celui-ci échoue-t-il et sort-il du cabinet d'études où son frère s'irrite en s'entendant, pâle, atterré, désespéré. Sans doute ignore-t-il que le Souverain acculé à chercher les moyens que lui refusent la lésine de son peuple et celle de l'étranger, dans une exploitation domaniale imprévue et peut-être hardie des terres vagues du Congo, a déjà des raisons de sourire à un avenir prospère de son empire, et ne soupçonne-t-il pas qu'invité à son tour à sermonner le Roi au nom de la famille, le duc d'Aumale, son oncle, sortira de chez son neveu après avoir souscrit pour quelques millions de francs de titres congolais.

Mais ce petit incident ne refroidira point la tendresse qui unit de longtemps les deux frères et, à la mort du Comte, le Roi évoquera devant sa belle-sœur, les yeux mouillés de larmes, les heureuses années où, le dimanche, après une promenade de caractère bourgeois, Philippe et la Comtesse s'en venaient retrouver leur frère et leur belle-sœur, à l'heure du pot-au-feu.

Le Comte de Flandre avait accepté la présidence d'honneur de nombreuses sociétés d'intérêt culturel ou philanthropique. Il était colonel honoraire du 1^{er} régiment des Guides et chef du régiment des Dragons hanovriens. Il avait été honoré de nombreux ordres et décorations belges ou étrangères.

On a dit justement qu'à partir de sa mort son frère fut plus seul que jamais.

19 juin 1954.
J.-M. Jadot.

Chapaux, Alb., *Le Congo*, Brux., Éd. Rosez, 1894, p. 47. — Comte L. de Lichtervelde, *Léopold II*, Brux. A. Dewit, 1926, pp. 35, 37, 62, 100, 159, 357. — Comte L. de Lichtervelde, *Léopold I^{er} et la formation de la Belgique contemporaine*, Brux., A. Dewit, 1929, pp. 181, 275, 277. — R. S. Thomson, *Fondation de l'Etat indépendant du Congo*, Brux., Off. de Publicité, 1933, 47. — P. Daye, *Léopold II*, Paris, Fayard, 1934, pp. 20-26, 28-30, 76, 90, 92, 110, 121, 122, 126, 127, 132, 136, 138, 141, 145, 147, 159, 232, 257, 343, 344, 352, 353, 355-358, 475. — L. Bauer, *Léopold le mal aimé*, Paris, A. Michel, 1935, pp. 41, 201. — Col. B. E. M. Stirlinghamer et P. Dresse, *Léopold II au Travail*, Paris-Bruxelles, Éd. du Sablon, 1944, pp. 196, 199. — F. Van Kalken, *Histoire de Belgique des origines à nos jours*, Brux., Off. de Publicité, 1946, pp. 465, 475.

FLAPPER (*Lodewijk-Broeder Willibrord*), Missionaris van Afrika (Witte Pater) (Sneek, Nederland, 17.10.1864 — Mpala, 7.9.1897).

De jonge Flapper was een der eersten die aan het postulaat voor missiebroeders, te Gerra (Nederland) kwam aankloppen. Een stoere Fries, met een hoekig gelaat, een blonde ringbaard, een paar heldere ogen. Na zijn postulaat begeeft hij zich naar Maison-Carrée (Algiers) en ontvangt er het habit der Witte Paters, met de naam van Broeder Willibrord. Eens het noviciaat door, was hij enige tijd werkzaam in het Noorden van Afrika, totdat hij te Marseille scheep ging (12 mei 1893) met als bestemming het Apostolisch Vicariaat Tanganyika. De karaavaan verlaat Bagamoyo op 14 juli en komt reeds op 31 oktober te Karama aan. Een paar dagen later is hij behouden in de nieuwgestichte missie van Boudewijnstad. In de maand mei 1894 vinden we hem daar in volle bedrijvigheid : « Ik ben (hier) zowat van alles, schrijft » hij, bakker, kok, zinger en bedwinger, portier, » inkooper van eten voor meer dan 200 wezen, » reftermeester, timmerman en metselaar... » Na het regenseizoen immers is Pater Roelens begonnen een groot huis in baksteen te bouwen. De Broeder heeft het bijzonder druk ; want hij is « eerste klas » metselaar ! Op 20 september stuurt hij uit Boudewijnstad een tweede brief naar het vaderland : « Wij beoefenen hier alle » soort van ambachten, schrijft hij. Kennen of » niet, men is wel verplicht het aan te vatten,

» want een ander doet het niet in uw plaats... » Wij hopen ons nieuw huis te betrekken voor » dat de regentijd begint. Als dat klaar is, blijft » ons nog het grootste gedeelte van de boma te » bouwen over, als slaapzaal voor de vrijge- » kochte slaven en een andere voor de slavin- » netjes, stallen voor het vee, want wij hebben » ook schapen, geiten en zelfs koeien ; dan nog » eenige varkenshokken en kooien voor hennen » en eenden ».

In het jaar 1895 moet gezorgd worden voor een klooster voor de Witte Zusters. Broeder Willibrord is wederom van de partij : « Op het oogenblik zijn wij bezig met het bouwen van een respektabel huis voor de Witte Zusters, die wij hopen reeds binnenkort hier te zullen zien, daar zij reeds lang naar hier op weg zijn ». Op gestelde tijd (december 1895) konden de Witte Zusters hun woonhuis te Boudewijnstad betrekken. In het jaar 1896 werd Broeder Willibrord voor een paar maanden naar Karama geroepen om daar het metselwerk van Broeder Wiro, gestorven op 12 april, te voltooien. Teruggekomen te Boudewijnstad, werd hij daar in de maand april 1897 aangetast door bloedwaterkoorts. Hij had er een grote zwakte uit overgehouden. Om te herstellen zond Pater Guillemé hem naar Mpala. Van daaruit is zijn vierde en laatste brief gedagtekend augustus 1897 : « Wat zou ik graag hebben dat U hier eens een kijkje kondet komen nemen ; dan zoudt u verbaasd staan over de groote werken die hier uitgevoerd worden. Hier in Mpala zijn wij thans bezig de kerk af te maken en de Broeders hebben hier met behulp van de negers in twee jaar tijd een gebouw opgetrokken, waarover de zwarten verbaasd staan. Ja zelfs de Europeanen die hier passeeren beschouwen die werken als wonderstukken ». De Broeder vertelt vervolgens dat hij naar Mpala geroepen werd om een huis voor de Witte Zusters te bouwen ; want binnenkort komt Mgr Roelens terug en brengt ook Zusters uit Europa mee.

Uit die brief, zijn laatste, straalt een zo diepe godsdienstzin, gepaard met een zo grote nederigheid en tevens innige zielevreugde dat hij waard zou zijn hier op zijn geheel overgeschreven te worden. « Het leven is zoet voor ons, » schrijft de onvermoeide werker, en de dood » zal voor ons niet bitter wezen ». Dat is de dood ook niet geweest voor Broeder Willibrord. Op 4 september had de bloedwaterkoorts hem andermaal te pakken en drie dagen later reeds, des avonds tegen negen uur, gaf hij zeer zacht en kalm zijn ziel aan God terug, door allen diep betreurd om zijn goedheid. Hij werd begraven in de zijbeuk der kerk te Mpala, eerste levende steen van de tempel die hij hielp bouwen voor zijn Meester. « Ik heb het » immer als een voorrecht beschouwd, schreef zijn

» werkgezel, broeder Petrus Claver (Kerssemaker), met hem te zamen te zijn geweest in » het postulaat van Gerra, in het noviciaat en » daarna in N.-Dame-d'Afrique en hier te Mpala. » Want overal stichtte mij Broeder Willibrord » door zijn eenvoud, zijn innige godsvrucht en » zijn blakenden ijver voor het welslagen der » missie. Hij is heilig gestorven daar hij als » Broeder-Missionaris heilig geleefd heeft».

6 juli 1954.
P. M. Vanneste.

Geschriften. — *Brieven van Broeder Willibrord. Maandschrift der Witte Paters.* Boxtel (Nederland). Jaarg. 1894, blz. 160 ; 1895, blz. 14 ; 1896, blz. 111 en 1898, blz. 223.

FLECHET (*Jean - Remi - Lambert - Ferdinand*), Ingénieur, membre de la Chambre des Représentants (Warsage, Liège, 26.2.1842 — La Haye, 9.11.1915). Fils de Guillaume, membre de la Chambre des Représentants.

Ingénieur des mines, il dirigea en Allemagne et en Espagne d'importants établissements miniers et métallurgiques. Rentré en Belgique en 1887, il devint bourgmestre de Warsage et membre de la Chambre des Représentants dans le groupe libéral progressiste de l'arrondissement de Liège. Dans cette assemblée, il prit part le 3 juillet 1908, aux travaux sur le projet de loi relatif à l'annexion du Congo par la Belgique ; il n'était pas favorable à l'annexion et se montrait sceptique au sujet des gisements métallifères du centre de l'Afrique.

24 mars 1953.
M. Coosemans.

Mouv. géog., 1908, pp. 392, 397. — Fr. Livrauw *La Chambre belge*, 1898, Schepens, Brux., 1899, p. 329.

FOCQUET (*René-Georges-Edmond*), Districtscommissaris 2^e klasse (Luik, 29.11.1889 — Leopoldstad, 11.8.1925). Zoon van Louis-Philippe en van Focquet, Sylvie.

Doctor in de rechten van de hogeschool te Luik, treedt hij in 1913 in dienst van het koloniaal bestuur, in hoedanigheid van gewestbeheerder 2^e klasse. Gedurende zijn eerste termijn in Congo (1 juni 1913-14 juli 1917) is hij belast met het beheer van het gewest Lomela, daarna van het gewest Katakakombe in het district Sankuru. In de loop van dit eerste termijn wordt hij bevorderd tot de 1^{ste} klasse op 1 juli 1916 en tot eerstaanwezend gewestbeheerder een jaar later op 1 juli 1917.

Na zijn verlof wordt hij aangewezen voor de Evenaarsprovincie en volbrengt zijn tweede termijn (december 1917- october 1920) in het

district Ubangi, als waarnemend adjunct-districtscommissaris en daarna, bij het vertrek van de titularis in februari 1920, met de graad van adjunct-districtscommissaris, die hem op 1 januari 1919 toegekend wordt, als waarnemend hoofd van het district.

Bij de aanvang van zijn derde termijn (juni 1921-augustus 1925) wordt hij aangewezen voor het district Leopold II-meer, dat hij vier volle jaren zal besturen, eerst als waarnemend districtscommissaris en daarna bij zijn benoeming tot districtscommissaris 2^e klasse, als titelvoerend hoofd van het district.

Hij heeft zich gedurende zijn verblijf in het district Leopold II-meer, bijzonder verdienstelijk gemaakt door zijn navorsingen over de patriarchale gemeenschappen van het bantuvolk in dit gebied en de klein hoofdijen bij de semi-bantu in het ff. W. van het district, hun ingewikkelde invendige structuur en gewoonlijke politieke inrichting en heeft also dagelijks opbouwend werk verricht ten gunste en ter verwezenlijking van de bestuurlijke inrichting of herinrichting naar geval, van de hoofdijen op grondslag van de aartsvaderlijke gewoonte.

De voortdurende lange afmattende reizen die hij met dat doel ondernam in het binnenland, hadden wellicht zijn gezondheid enigszins aangeschaard. In juli, na vier jaar verblijf, verliet hij Inongo om met verlof terug te komen in België, doch stierf te Leopoldstad de 11 augustus 1925.

Eervolle onderscheidingen : ridder in de Leopoldsorde, in de Koninklijke Orde van de Leeuw en in de Kroonorde, Dienstster met drie strepen.

5 februari 1952.
J. Jorissen.

FORBES (Monseigneur, *John*), Évêque titulaire de Vaca, des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs) (Ile Perrot, Canada, 10.1.1864 — Pau, France, 13.3.1926).

Monseigneur Forbes fut le premier et assez longtemps l'unique représentant, chez les Pères Blancs, de la famille canadienne, qui depuis a donné à la Société au moins 500 missionnaires. Il fit ses humanités au collège de Montréal, la philosophie et une bonne partie de la théologie au séminaire de la même ville. Depuis assez longtemps il se sentait appelé à devenir missionnaire. Le récit du massacre des Pères Deniaud et Augier avec l'auxiliaire Félix D'Hoop (ce dernier natif de la ville de Tielt), dans la mission de Bikari (Burundi), le confirma dans sa résolution. Il aimait beaucoup l'étude des langues. Lors de la visite canonique que fit Monseigneur Forbes à la mission de Mahagi (1921), il put suivre et comprendre une courte conversation en flamand, que tint l'auteur des présentes

lignes avec un confrère, en sa présence. Il nous confia qu'en son jeune âge il avait appris assez de mots flamands pour se faire comprendre des ouvriers flamands émigrés au Canada.

L'abbé Forbes arriva au noviciat des Pères Blancs à Maison-Carrée (Alger) le 3 septembre 1886, muni de la recommandation suivante, adressée à Son Éminence le cardinal Lavigerie par Mgr Fabre, archevêque de Montréal : « J'ai l'honneur de vous présenter un jeune » minoré de mon diocèse, M. Jean-Paul Forbes. » Ce jeune homme, doué des plus belles qualités » du cœur et de l'intelligence, jouissant de » l'estime de tous ceux qui le connaissent, se » croit appelé aux Missions de l'Afrique et c'est » pour réaliser ce vœu qu'il laisse son pays et » dit adieu à sa famille... » Ni le novice, ni le scolaistique ne démentirent ces flatteuses attestations. Arrivé au noviciat le 3 septembre 1886, revêtu de l'habit blanc le 22, il fut admis au serment le 25 septembre 1888. Son ordination sacerdotale eut lieu à Tunis, le 6 octobre de la même année.

Cependant, son apostolat débuta par un stage de cinq ans au séminaire Sainte-Anne (Jérusalem), pour la formation de prêtres du rite grec-melchite. Ce premier stage fut suivi d'un autre de sept ans au noviciat de Maison-Carrée. Il s'y dépensa allègrement, cherchant à communiquer son savoir et son entraîn aux recrues, qui s'y succédaient d'année en année. Des recrues de France, de Belgique, d'ailleurs encore... Mais il n'en venait pas du Canada ! Le P. Forbes partit au Canada et y jeta la première semence, qui devait lever et fructifier dans les années à venir. De retour à Maison-Carrée, il y reprit ses fonctions et les conserva jusqu'au mois de juin 1900. A cette date il repassa les mers et recommença ses courses à travers le Canada. Finalement en septembre 1901, s'ouvriraient à Québec un postulat, qui n'a cessé, depuis 1902, d'envoyer des recrues au noviciat des Pères Blancs, d'abord à Maison-Carrée et depuis 1937, à Saint-Martin, au Canada même.

Mais ces nègres, dont il s'était épri en 1881, faudrait-il toujours en parler de vive voix ou dans la Revue inaugurée en 1905, sans jamais les voir ? Non, car en 1911 on lui accorda de faire un voyage d'études dans l'Uganda. Déjà il avait très utilement travaillé pour cette mission, comme socius et interprète de Mgr Livinhac à Londres, en 1894. Il avait participé aux démarches qui aboutirent au partage de la mission de l'Uganda et au rétablissement de la paix entre la mission catholique et les autorités anglaises. Le P. Forbes alla donc visiter l'Uganda en 1911. Mais il fit bien mieux le 7 juillet 1914 : il quittait définitivement Québec pour aller s'embarquer à Marseille, avec comme destination la mission de l'Uganda ! Mais la guerre

survint ! Le collège des Pères Blancs à Bishops Waltham, en Angleterre, manquait de personnel. Le P. Forbes dut y assumer la tâche de supérieur jusqu'au 20 avril 1915. Libre enfin, il s'embarqua. Il était le 31 avril à Rubaga (Uganda), où il aurait à prendre la direction de l'École supérieure d'anglais. Dans ce nouveau poste il se montra ce qu'il avait été à Ste-Anne, au noviciat, à Québec : prévenant et serviable, enjoué et en même temps pieux et zélé, ne suscitant dans les relations extérieures que de chaudes sympathies. De telles qualités le désignaient pour un rôle plus important. Le 15 novembre 1917, Sa Sainteté Benoît XV nomma le R. P. Forbes évêque titulaire de Vaca (Béja, en Tunisie), tandis que la S. Congrégation de la Propagande le donnait comme coadjuteur à Mgr Streicher, selon la demande qu'il en avait faite. Le sacre eut lieu à Rubaga même, le 19 mai 1918, en la fête de la Pentecôte, au milieu d'un immense concours de peuple.

Bientôt après, l'intrépide coadjuteur commençait la série de ses visites dans les districts éloignés du Vicariat, qui s'étendait encore au-delà du lac Albert, en territoire congolais. Aux mois d'avril et de mai, les missions de Bunia, Kilo, Fataki et Mahagi eurent l'honneur et la joie de souhaiter la bienvenue à Monseigneur Forbes, venu en ces parages pour la visite canonique. Monseigneur bénit solennellement la nouvelle cathédrale de Kilo (avril 1921). Continuant son voyage par Fataki et Logo-Mahagi, il repassa le lac Albert et retourna dans l'Uganda. C'est à Logo que nous étumes le bonheur d'accueillir Son Excellence et que nous pûmes jouir durant quelques jours de sa présence et recevoir ses directives. Nous n'essayerons pas de le suivre dans ses courses apostoliques. Le récit aurait beau en être long, il ne dirait pas tout et le bien opéré moins que le reste, car ce n'est pas ce qui apparaît davantage.

Peu de temps après son voyage au lac Albert, Mgr Forbes se rendit au Canada pour y recueillir les fonds nécessaires à l'achèvement de la cathédrale de Rubaga. Il arriva à Québec le 8 mars 1922. Alors commença une série de voyages, de prédications et de conférences, qui le promena à travers le Canada et aux États-Unis et ne prit fin qu'au mois de décembre 1923. L'achèvement de la cathédrale était assuré. Après bien des démarches pour trouver des Pères enseignants pour l'École supérieure de Rubaga, l'Institut des Frères, dits de Ploërmel, lui promit son concours pour la fin de l'année 1926. Le négociateur en oublia toutes ses peines. Sa tâche achevée, il s'embarqua à Marseille et le 1^{er} avril 1924, il rentrait à Rubaga, où il fut reçu comme on l'imagine. Hélas ! la joie ne devait pas être de longue durée. Au mois de juillet suivant, des malaises insolites

viennent entraver son ministère : c'est une inflammation au pied, qu'on attribue à la piqûre de quelque insecte. Consulté à ce sujet, le médecin reconnut que c'était le cœur qui était le siège du mal. Il fit de son mieux pour l'enrayer, mais en vain. Du chiffre normal de 80, les pulsations allaient diminuant de jour en jour, jusqu'à 30 et même au-dessous. Monseigneur dut se résigner à rentrer en France. Après de longues hésitations, il s'éloigna de sa chère mission, se promettant bien de revenir au plus tôt. Le 18 juillet 1925 il arriva au sanatorium de Pau. Il n'eut pas la joie d'assister à la consécration de la cathédrale de Rubaga, pour laquelle il s'était donné tant de peine. C'eut été aussi pour lui une fête de présider à l'installation des Frères à Kisubi : il n'a pas même eu la satisfaction d'apprendre qu'ils arriveraient à l'heure dite. Le samedi 13 mars, une dernière crise de son implacable maladie le terrassait brusquement, sous les yeux des frères qui conversaient avec lui.

8 avril 1954.
P. M. Vanneste.

FORFEITT (*Rd John-Lawson*), Secrétaire et représentant légal de la *Baptist Missionary Society* (Bedford, Angleterre, 1859 — Bournemouth, 1928).

Le Rd Forfeitt arriva au Congo en 1889, comme missionnaire de la *Baptist Missionary Society*, la première des missions protestantes établies au Congo. Déjà, en 1874, des membres de cette société, les missionnaires Bentley, Comber, Crudginton et Hartland, avaient débarqué à San Salvador et avaient tenté mais en vain d'atteindre le Pool. Après deux années de démarches, ils avaient enfin emprunté les rives du Congo et atteint Kintamo le 10 mars 1881. De cette date à 1889, la mission fonda plusieurs établissements sur le Bas fleuve : en mai 1882, *Underhill*, entre Noki et Vivi, à l'emplacement du village indigène de Wanganga-Kanga ; puis *Baynestown*, en amont d'*Underhill* ; puis de juillet à octobre 1882, *Arthington* (Kinshasa) ; en 1884, *Lukolela* ; enfin en 1885-1886, *Bolobo* (missionnaire *Grenfell*).

Lorsque Forfeitt arriva au Congo en 1889, il s'installa à *Underhill*, déjà assez prospère ; après quelques années, il fonda un nouvel établissement, à *New-Underhill*, où dès 1894, sa femme vint le seconder. Bientôt, à cause de sa grande activité et du succès de ses entreprises, il fut nommé secrétaire et représentant légal de la *Baptist Missionary Society* (B. M. S.). En 1897, la mission possédait deux steamers sur le Haut-Congo, le *Peace* utilisé à diverses reprises par le missionnaire *Grenfell* et même par des agents de l'É. I. C. dans leurs expéditions de découvertes,

et le *Goodwill*. Furent fondées successivement, de 1894 à 1897, les missions d'*Upoto* et d'*Yakusu*, plus un grand nombre de sous-stations dirigées sur le Haut fleuve par des évangélistes indigènes sous la haute surveillance de missionnaires blancs. Forfeitt eut une large part dans la fondation de ces établissements. Il suivait de près tous les progrès qu'accomplissait l'É. I. C., entre autres la construction du rail entre Matadi et Léopoldville, si nécessaire à l'évangélisation du Haut-Congo. En 1898, il assista aux cérémonies d'inauguration de la ligne.

Du Bas-Congo, Forfeitt et sa femme passèrent à la mission d'*Upoto* où ils travaillèrent et se vouèrent spécialement à l'éducation des enfants noirs, jusqu'en 1908, date à laquelle le missionnaire, vaincu par le climat tropical, dut rentrer en Europe d'où il continuerait à s'intéresser aux missions.

Le 16 octobre 1922, il fut reçu en audience par le Roi à qui il fit don des instruments que son frère *Grenfell* avait utilisés dans ses voyages et qui comprenaient entre autres un loch, d'une carte du fleuve Congo publiée en dix fascicules par la *Royal Geographical Society*, d'un portrait de *Grenfell* accompagné de l'article que lui avait consacré en 1907 A. J. Wauters dans le *Mouvement Géographique*.

Ces objets de collections furent déposés dans la suite au Musée du Congo à Tervuren.

20 avril 1954.
M. Coosemans.

Mouv. géog., 1897, p. 247 ; 1908, p. 566 ; 1922, pp. 560, 596. — *Tribune cong.*, 1^{er} octobre 1908, p. 2. — Fr. Masoin, *Hist. de l'É. I. C.*, Namur, 1913, t. 11, p. 394.

FOSTER (*Richard*), Agent d'administration (Lower Bentham, Grande-Bretagne, 23. 4.1846 — ... ?).

Sujet britannique, il avait été recruté par l'Association Internationale du Congo principalement à cause de la connaissance qu'il avait acquise de la langue portugaise. Engagé pour un terme de trois ans en qualité d'agent d'administration, il s'était embarqué à Liverpool le 15 juillet 1884, à bord du steamer *Volta* et était arrivé au Congo vers le 10 août suivant. Caractère difficile et hautain, ses relations avec les indigènes et même avec des Européens ne furent jamais empreintes de courtoisie. Son insubordination finit par provoquer la résiliation de son contrat d'engagement.

23 septembre 1953.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 271.

FOURCHE (*Jules-Auguste*), Médecin (Nancy, 19.1.1889—Johannesburg, 25.9.1942). Fils de Auguste-Léon et de Villemant, Julie-Louise-Marguerite.

Porteur du brevet de médecin sanitaire maritime français et de médecin colonial délivré par l'Université de Paris, le docteur Fourche fut, de novembre 1912 à octobre 1922, médecin au service de différentes sociétés françaises de navigation. Ayant suivi ensuite les cours de l'Institut de médecine tropicale d'Anvers, il partit d'abord pour compte de la Forminière et fut nommé à Tshikapa chef de la mission chargée tout spécialement de la lutte contre la maladie du sommeil (17 mars 1923-30 avril 1931).

Le 30 juin 1933, il repartit pour le Congo au titre de médecin de 1^{re} classe et pour compte du gouvernement. Désigné pour le Kasai, il fut affecté à la mission de Luluabourg. Il rentra à Bruxelles le 19 juin 1936, sa santé ayant nécessité un congé quelque peu anticipé.

Après un an de séjour en Europe, il signa un nouveau contrat au service de la colonie et partit le 10 septembre 1937. Il eût dû normalement revenir en automne 1940, mais la guerre bloquait sur place tout le personnel d'Afrique. Le docteur Fourche prolongea son engagement de six mois d'abord, puis successivement de trois et encore six mois. Il fut alors autorisé à passer son congé en Afrique du Sud (1^{er} mai 1942) où la mort le surprit.

Publication : *La danse de Tshichimbi chez les Lulua du Kasai*, Revue Congo, 1937, II, p. 91.

14 septembre 1953:
M.-L. Comelieu.

FOURNEAU (*Lucien-Louis*), Gouverneur des Colonies (Saint-Cyr-l'École, Seine et Oise, 16.2.1867 — Perros-Guérec, 3.8.1930).

Officier d'artillerie coloniale, sorti du Prytanée militaire de La Flèche, il remplit de 1898 à 1906, plusieurs missions en Afrique française dont la mission Fourneau-Fondère de Oueso à Libreville, de 1898 à 1899, au cours de laquelle il est grièvement blessé. En service à Libreville de 1900 à 1901, il est de nouveau blessé dans les opérations de la région de l'Ogooué. Il est chef de la mission au Bas-Niger (1902 à 1904) de Forcados à Tombuctou et de la mission d'études du chemin de fer de Libreville à Makoua au Congo français, de 1905 à 1906.

En 1906, il passe à l'administration civile comme administrateur de 1^{re} classe des Colonies.

Gouverneur des Colonies, il administre la colonie de l'Ubangi-Chari et ensuite celle du Moyen-Congo à Brazzaville.

Le guerre de 1914 le trouve à Brazzaville.

Chargé d'assurer le ravitaillement de la colonne de la Sangha, il monte à Ouesso à bord du vapeur *Commandant Lamy* dans le même temps que le vapeur *Luxembourg* amène la compagnie de la Force Publique de Léopoldville pour renforcer l'action des troupes françaises. Un fort parti allemand pourvu de mitrailleuses occupait le village de Dzimou sur la Sangha et coupait la colonne de la Sangha de ses arrières.

Un violent combat s'engage, la compagnie belge appuyée par l'artillerie du *Luxembourg* doit soutenir la lutte pendant plusieurs jours.

Le gouverneur suivant à bord du *Luxembourg* les péripéties du combat aux côtés du général Aymerich est grièvement blessé d'un coup de feu à travers la poitrine.

Après la conquête du Cameroun il fut nommé commissaire de la république à Douala en 1915.

En 1916, il rejoint le front européen et est cité à l'ordre du jour de la brigade d'artillerie du 9^{me} Corps. Il est admis à la retraite en 1919.

Publications : *Rapports de la mission Fourneau-Fondère* dans la *Revue Coloniale* de 1900. — *Navigation sur le Niger, 1905*. — *Rapport ethnographique — mission Cambier en pays pahounin*. — *Note sur les richesses forestières du Congo français*. — *Rapport géologique de la mission d'études du Chemin de Fer de Libreville*.

Mars 1952.
G. Moulaert.

G. Moulaert, *La Campagne du Tanganyika*, Édit. Universelle, Brux., 1934.

FRANÇOIS (*Eugène-D.-J.*), Directeur général de l'Agriculture (Ixelles, 31.3.1859—Woluwe-Saint-Pierre, 15.3.1937). Fils de Frédéric et de Kepenne, Dieudonné.

Entré en qualité de commis temporaire au ministère belge de l'Agriculture, le 28 février 1880, il accéda le 30 juin 1882 au grade de deuxième commis-rédacteur et le 30 juin 1889 à celui de premier commis-rédacteur. Il fut ensuite attaché comme chef de bureau aux Commissariats d'Expositions qui se tinrent successivement à New-Orléans, Adelaïde, Melbourne, Barcelone, Moscou et Chicago.

En 1894, il passe au service de l'É. I. C., en qualité de sous-intendant de 2^e classe, s'embarque à Anvers le 6 novembre, arrive à Boma le 7 décembre et y est d'abord attaché au Secrétariat du Gouvernement général. Le 16 février suivant, il est attaché à la Direction de l'Agriculture. Le 15 septembre 1895, il est nommé sous-intendant de 1^{re} classe, exerçant de surcroit, à partir du 19 septembre 1896, des fonctions de juge suppléant au Tribunal d'Appel. Rentré en congé le 6 octobre 1897, il regagne

le Congo, le 6 octobre 1898 en qualité de sous-directeur de l'Agriculture. Nommé inspecteur forestier le 22 mars 1899, il s'occupe spécialement du service de contrôle de la replantation fiscale du caoutchouc. Il rentre en congé le 16 octobre suivant.

Il repart le 19 juillet 1901 en qualité de directeur et est nommé directeur général dès le 22 juin 1902. Il quitte Boma le 23 août 1903 pour rentrer définitivement en Belgique, où sa démission est acceptée le 11 octobre 1904, mais lui conserve le droit de porter le titre honorifique de ses fonctions. Il continue d'ailleurs à suivre les progrès de l'agriculture congolaise et est chargé, en 1905, au Congrès d'Expansion mondiale de Mons, de rédiger le rapport sur les travaux des sections.

Il était chevalier de l'Ordre royal du Lion et porteur de l'Étoile de Service à trois raies.

21 novembre 1953.
M. Coosemans.

Registre matricule de l'É. I. C., n° 1407. — *Bull. de la Société Royale de Géographie*, Anvers, 1907-1908, p. 466. — *L'Horizon*, Brux., 20 juin 1925. — *Tribune congolaise*, 30 juillet 1925, p. 2.

FRANCQUI (Émile-Lucien-Joseph), Ministre d'État (Bruxelles, 25.6.1862—Overijse, 16.11.1935).

La vie d'Émile Francqui est bien l'une des plus active des plus variée, des mieux remplie que l'on puisse donner en exemple et c'est presqu'une gageure que de vouloir en étreindre la biographie dans le cadre réduit d'une notice. Elle est à rapprocher de celles des Thys, Jadot, Empain, dont la féconde collaboration avec Léopold II d'abord, avec Albert I^e ensuite et les qualités conjuguées valurent à la Belgique une équipe d'hommes d'affaires, d'explorateurs, de réalisateurs singulièrement éclairés et entreprenants, comme peu de pays ont eu l'avantage d'en posséder. Sans doute peut-on dire que Francqui fut le plus important d'entre eux. Soldat exemplaire, colonial sage et endurant, négociateur habile et pionnier des intérêts belges en Extrême-Orient, espoir aussi de son pays aux heures les plus sombres, il fut de surcroit un financier d'une vaste intelligence, qui sut apporter à sa patrie les ressources inestimables de sa technique et de ses claires visions.

Il réussit à sauver la Belgique du marasme plus tôt et mieux que n'y parvint la France, et Claudel a pu dire de lui — parlant des années de guerre et d'occupation — que « si le cardinal » Mercier fournissait le support moral du pays, « Francqui en était l'organe vivifiant ».

Dans les dernières années de sa vie, l'essentiel de l'activité d'É. Francqui fut orienté, par prédilection, vers la protection de la science pure et,

à cet effet, il créera de son initiative des fondations que nous envieront longtemps des nations économiquement mieux armées que la nôtre.

* * *

Orphelin de père et de mère, Émile Francqui avait été adopté par un oncle, professeur de chimie à l'Université de Bruxelles. Mais ce dernier étant venu à mourir à son tour, le jeune Francqui, avant d'avoir atteint l'âge de 15 ans, s'engagea le 25 janvier 1878 à l'école régimentaire du 7^{me} de ligne. Il y bûchera avec entrain. Sergent le 30 janvier 1880, il passait sergent-major le 2 juillet 1883 et, ayant réussi les examens d'officier avec grand succès, il était nommé sous-lieutenant le 28 juin 1884, très jeune pour l'époque.

Bientôt cependant l'existence lui parut monotone dans la forteresse de Termonde et, dès l'année suivante, il postula un engagement à l'Association internationale africaine. Il était à Vivi quand, le 1^{er} juillet 1885, le colonel de Winton proclama la création de l'État Indépendant du Congo.

* * *

Dans l'apre décor des Monts de Cristal, au milieu des difficultés sans nombre qui assaillaient les pionniers de cette époque, les chefs du lieutenant Francqui eurent tôt fait de déceler ses qualités dominantes : son extraordinaire endurance, son esprit entreprenant, son énergie farouche, ses aptitudes d'organisateur méthodique. La « route des caravanes » constituait un lourd fardeau pour les populations riveraines par les sacrifices incessants et les efforts qu'elle en exigeait. La première mission dont fut investi É. Francqui fut une mission d'exploration topographique dans le but d'améliorer le tracé de la piste ; puis il fut nommé commissaire de district de la région des Cata-ractes et, à ce titre, il prit sur lui l'organisation rationnelle du portage. Il y réussit pleinement et attira sur ses réalisations l'attention du Souverain de l'État Indépendant. Sur l'ordre du Roi, il fut, après son premier terme, envoyé en mission au Cap pour envisager l'installation de colons boers au Congo. Ce projet ne put prendre corps et le lieutenant Francqui rejoignit son régiment. Retour momentané, car l'honneur devait lui être réservé de se voir désigné comme instructeur adjoint à l'École militaire. Nous sommes en 1890. Un de ses biographes nous apprend que Francqui y rencontra le prince Albert. Celui-ci y faisait ses études militaires et il se prit pour Francqui d'une amitié qui ne se démentit jamais.

* * *

Mais déjà les capacités d'É. Francqui s'étaient imposées avec trop d'évidence pour qu'on ne songeât pas à lui pour des tâches plus délicates encore. Le roi Léopold II avait le souci d'affirmer aux yeux du monde l'occupation effective du Katanga. Cette province éloignée semblait susciter toujours davantage les convoitises de Cecil Rhodes. De là le constant souci du Roi d'y envoyer des expéditions faisant acte de possession et chargées d'établir l'inventaire des richesses que cette région pouvait offrir. Mais rares étaient les hommes sur lesquels le Souverain pouvait compter. Le 18 mai 1891, Francqui reprenait le chemin de l'Afrique centrale. Il n'avait pas trente ans et devait commander en second l'expédition Bia. L'œuvre de R. J. Cornet, fils du savant géologue attaché à cette expédition, nous en a relaté, sous le titre *Katanga*, toutes les émouvantes péripéties. Cette œuvre retrace par le détail la tâche accomplie dans les conditions les plus dures et l'excellence des résultats atteints. Il en ressort de toute évidence que dès qu'il eut à se substituer à Bia, mort à la tâche, Francqui sut prêter au savant qu'il escortait toute l'aide, toute l'assistance que celui-ci pouvait souhaiter. Sans nulle jalouse, avec même une parfaite générosité, il abandonna à l'homme de science tout le bénéfice moral de ses découvertes, qui pourtant n'auraient jamais été réalisées sans l'énergie surhumaine et la persévérance de Francqui.

C'est au cours de cette expédition, que déclinèrent la famine et les épreuves, mais qui est à l'origine de l'essor du Katanga, qu'aux côtés de Bia, encore vivant à ce moment, Francqui déposa une plaque de bronze, offerte par la Royal Geographical Society, à l'endroit où avait expiré Livingstone : le 1^{er} mai 1873, à Chitamo, près du lac Bangweolo.

Dix-neuf années s'étaient écoulées depuis lors.

* * *

A son retour à Lusambo, la caravane avait parcouru à pied, à travers des régions autant dire inconnues, 6.212 kilomètres. Elle avait compté 700 hommes au départ ; il n'en revint qu'une centaine. Mais, au point de vue économique, la découverte des riches gisements de cuivre de Luishia, de Kambove et de Likasi constituait un résultat d'une importance inappréciable. Du point de vue politique, la région était pacifiée, délivrée de l'usurpateur, le cruel Msiri, et soustraite définitivement aux ambitions de nos voisins.

A juste titre Émile Francqui a pu s'enorgueillir de ce que « sans incident, sans contestations territoriales, le Katanga était maintenu » dans le patrimoine de l'Etat indépendant ». A son retour, il fut admirablement accueilli,

non seulement à Bruxelles, mais également à Lisbonne, à Londres et à Copenhague. Les diplômes des sociétés de géographie et d'enviables médailles d'or lui furent décernés. Mais déjà le Roi avait conçu de nouveaux projets. Son regard d'aigle était fixé sur le Nil. L'expédition Van Kerckhove, qu'il y avait envoyée, avait perdu son chef et cela à la veille d'atteindre son but. La situation, dans le Haut-Uele était confuse et menaçante. On pouvait s'attendre à un retour offensif des derviches et les sultans azande ne savaient trop quelle contenance adopter. Bref, Francqui, investi une nouvelle fois de la confiance du Roi, reprit le chemin du Congo. Il atteignit la région du Bomu en un temps record, rallia les hésitants, galvanisa les énergies et finalement, se trouvant aux prises avec d'imposantes forces des gens du Madhi, il les battit en bataille rangée, à Egaru, le 23 décembre 1894. Il ne lui resta plus alors qu'à organiser le pays. En 1896, il rentra en Europe. Louis Franck dira de lui : « Au cours de ces dix années de service en Afrique, Francqui avait fait preuve des plus rares qualités d'énergie, d'esprit d'entreprise, de diplomatie et de bravoure ».

* * *

A dater de cette époque, un tout autre champ d'activité va s'ouvrir pour Émile Francqui. L'attention de Léopold II est vivement attirée par les possibilités d'un nouveau débouché pour l'industrie belge. Le Japon a décidé de s'équiper à l'instar d'une nation moderne. Il a vaincu les faibles forces de l'Empire du milieu. A son tour, un homme d'État chinois, Li Hung Chang, voudrait donner à son pays un développement économique capable d'améliorer les conditions d'existence de ses habitants innombrables. De l'avis du Roi, la Belgique ne peut être absente ni en retard lorsque ce nouveau champ d'expansion s'offrira à son activité et le Roi veut bien se souvenir que, parmi les pionniers de son œuvre congolaise, il s'est trouvé un homme qui, aux qualités d'explorateur hardi et de soldat valeureux, allie l'étoffe d'un diplomate avisé, doué d'une grande force d'imagination et d'une rare puissance de réalisation. Le 14 septembre 1896, Émile Francqui se voit décerner le titre et les fonctions de consul à Hankow et à Changai. L'une de ses tâches sera d'obtenir, pour la Belgique, qui alors ne joue encore dans le concert des nations qu'un rôle bien modeste, des concessions de chemins de fer et d'importantes entreprises à caractère industriel, bancaire ou commercial. Chose étrange, dans la mise en œuvre du programme ainsi tracé et où Francqui réussit au-delà de toute espérance, notre faiblesse même fut notre force : la Bel-

gique, à l'opposé des Puissances, avait le privilège de n'inquiéter personne.

Emile Francqui fit en Chine deux séjours successifs. Au cours du premier, il réussit à enlever à des concurrents, qui avaient tout fait pour l'obtenir, l'adjudication du grand chemin de fer Hankow-Pékin ; pendant le second, passé plus directement dans le monde des affaires, mais toujours avec le souci essentiel de réaliser les vues pénétrantes du Roi, il parvint à enlever toute une série d'affaires remarquables.

Parlant de lui à cette époque, Paul Claudel, qui l'avait connu écrit : « Ce que j'admiraient chez Francqui, c'était la masse, l'unité qui donnait à cette puissante organisation, dominée par un bon sens génial et par une imagination quasi diabolique, un impact, une puissance de pénétration à peu près irrésistibles. Quand il donnait à fond, quand cet œil terrible s'allumait, quand cette tête énorme se mettait à s'agiter dans son faux-col, au-dessus de ce cou et de ces épaules de Briarée, on sentait que le sol allait trembler sous la charge d'un rhinocéros. Francqui n'avait rien de l'ameur ; ce qui ne concernait pas sa tâche directe n'avait pas plus d'intérêt pour lui que les ruines d'un temple antique ne peuvent en avoir pour un lion. C'était un de ces êtres restés entièrement natifs, tels qu'ils sont sortis de la main du Créateur et sur qui l'éducation n'a pas joué son rôle rapetissant et dégradant, une puissance intacte, une figure de proue, un exemple de ce que les sages taoïstes ne se lassent pas de louer sous le nom de *the uncar-ved block* ».

* * *

Une nouvelle fois intervint un changement capital dans la vie d'Émile Francqui. Rentré définitivement en Europe, il présida, de Bruxelles, aux destinées de la Compagnie internationale d'Orient, dont antérieurement il avait assuré les intérêts en Chine. Il mena à bien la fusion de cette compagnie avec la Banque d'outre-mer. Le 12 avril 1905, il devint administrateur-délégué de cette dernière ; puis, le 25 mars 1912, il fut nommé directeur à la Société générale de Belgique. Francqui, ainsi, se trouvait à la tête d'entreprises de premier plan, dont les intérêts étaient aussi bien au Congo qu'en Orient. Sa nouvelle charge le mettait en rapport étroit avec l'Union minière, laquelle devait ses richesses aux découvertes de l'expédition Bia-Francqui-Cornet ; avec la Forminière ; avec les compagnies de chemins de fer d'Afrique et de Chine. Louis Franck disait à ce propos : « ... l'unité de sa vie était bien servie par la destinée ; il put ainsi mettre en pleine valeur quelques-unes des richesses les plus

» importantes de cette colonie à laquelle il « avait jadis, avec tant de vaillance, consacré ses jeunes années, et particulièrement celles » qu'il avait tant aidé à révéler au Katanga ».

* * *

Mais la destinée — pour reprendre le mot de Louis Franck — devait conduire Émile Francqui à des sommets bien plus élevés encore. Cette courte biographie serait par trop incomplète si nous n'examinions brièvement aussi le rôle qu'il joua, la renommée prestigieuse qu'il acquit comme président du Comité national de Secours et d'Alimentation, comme protecteur de la Science, comme homme d'État.

Dès les premiers mois de l'occupation allemande de 1914 à 1918, de graves difficultés se firent jour pour le ravitaillement en vivres de nos cantons industriels et de nos villes. Les importantes réserves d'Anvers étaient tombées aux mains de l'ennemi. Les quantités de vivres que pourrait produire dans l'avenir le pays lui-même seraient en tout état de cause insuffisantes. En fait, on ne pouvait envisager une assistance efficace aux populations, que menaçait la famine, sans l'aide des pays de grande production. Mais la Belgique était coupée du reste du monde ; le sort de ses habitants était proprement celui d'une ville assiégée. Heureusement, des initiatives se firent jour, grâce auxquelles il se créa à Bruxelles, dans le cadre de la Société générale de Belgique, un Comité national, dont bientôt la présidence fut assumée par Émile Francqui. Sans jamais abdiquer devant les occupants ou leurs mandataires, le président du Comité de Secours obtint, mais non sans peine, l'acquiescement de l'autorité militaire. Il put entrer en relation avec M. Hoover, futur président des États-Unis, qu'il avait appris à connaître en Chine. Il réussit à surmonter les difficultés surgies du côté des Alliés, les Anglais étant résolus à maintenir aussi étroit que possible le blocus des côtes. Ce blocus devait être hermétique et un apport de vivres même destiné aux populations occupées de la Belgique risquait de profiter aux Allemands. Grâce à l'entremise de M. Hoover, aux contrôleurs qu'il désigna pour vérifier les opérations de déchargement, grâce aussi aux garanties offertes par les ambassadeurs des États-Unis, d'Espagne et de Hollande, demeurés à Bruxelles, le président du Comité put finalement réaliser ses buts. Par l'entremise des comités provinciaux et locaux, la population, la guerre durant, reçut l'indispensable ravitaillement ; la Belgique fut sauvée de la famine. Cette œuvre nationale de salut fut entièrement l'œuvre de Francqui. Les qualités qu'il avait une nouvelle fois mises au jour dans cette gigantesque entreprise : le ravitaillement

de son pays par le port de Rotterdam et les canaux intérieurs, furent un sens diplomatique aigu, basé sur une dignité qui en imposait même à nos ennemis ; une énergie et une persévérance à toute épreuve ; une adresse dans l'organisation, que soulignèrent à toute évidence les résultats atteints ; un désintéressement complet.

* * *

Déjà, en 1916, aux moments les plus sombres de la guerre, Émile Francqui, qui alors assumait la lourde charge du Comité de Secours, songeait et préparait les voies dans lesquelles il s'engagerait après la guerre. « Un pays sans activité scientifique ardente, avait-il dit, est un corps sans cerveau, sans âme ». Il assurait alors l'entretien du corps, un jour viendrait où il pourrait s'occuper du cerveau. Et c'est ainsi que, grâce au concours généreux de Herbert Hoover, il fut possible, après la tourmente, d'affecter le boni réalisé par les œuvres du Comité national de Secours et d'Alimentation à doter notre haut enseignement. Nos quatre Universités furent les premières bénéficiaires. L'Université coloniale, l'École des Mines de Mons émargèrent, elles aussi, à cette dotation généreuse. Les Fondations Hoover virent le jour ainsi que la Fondation Universitaire, dont Francqui même assume la présidence. Attentif aux désirs du roi Albert, Francqui, en 1928, créa en outre le Fonds national de Recherche scientifique. Il n'est pas jusqu'à la Fondation nationale du Cancer et à l'Institut de Médecine tropicale prince Léopold, qui ne bénéficièrent de la généreuse intervention de cet homme averti. Ces fondations nombreuses, brillantes, aujourd'hui indispensables, constituent sans nul doute — parmi toutes les œuvres de sa large activité — le domaine où Francqui se complaisait le plus. Actives, vivantes, cohérentes, elles sont toutes orientées vers un même but : le développement de la vie scientifique du pays. Elles ont démarré toutes sous l'impulsion d'une volonté tenace. Nul aujourd'hui n'osera contester leur raison d'être ni le fait qu'elles ont toutes atteint leurs buts.

* * *

Officier, conquérant colonial, explorateur, agent consulaire, créateur et fondateur d'entreprises, promoteur d'œuvres scientifiques grandioses, Francqui devint la plus grande personnalité financière de la Belgique ; ce qui devait inévitablement, en un temps de marasme, l'appeler au pouvoir. Quand la crise mondiale du crédit, l'instabilité générale des monnaies, le blocus économique de nos exportations

mirent en péril de mort la situation financière du pays, c'est une nouvelle fois à son génie qu'il fut fait appel. Le summum des aspects variés de sa fulgurante carrière — carrière qu'il avait entamée comme orphelin pauvre, sollicitant de l'armée le soutien et l'espoir, la planche de salut qui allait être pour lui le plus efficace des tremplins, — le summum de la carrière d'Émile Francqui fut sa tâche d'homme d'État, au moment où nul n'avait plus d'espoir qu'en lui.

Déjà, en 1924, il avait pris une part importante dans l'élaboration du plan Dawes, depuis et durant cinq années il fut membre étranger du conseil de la *Reichsbank*. Il déploya une égale activité dans la revendication de nos droits à réparation et dans l'établissement du plan Young (1930), qui concluait à un ajustement sans délai de l'ensemble des dettes intergouvernementales et de la Banque des règlements internationaux.

Il fut ministre du Trésor dans le ministère d'union nationale d'Henri Jaspar, en 1926. Il fut ministre sans portefeuille dans le ministère Theunis de 1934.

C'était l'heure grave de la défense du franc. Ce qui reflètera le mieux la conception qu'Émile Francqui avait de ses devoirs de grand argenter, c'est le souci qu'il eut de se défaire aussitôt de tous ses mandats rémunérés. Gouverneur de la Société générale de Belgique depuis 1932, il résigne ces hautes fonctions ; administrateur dans de multiples entreprises, il abandonne tous ces mandats pour se consacrer exclusivement, une fois de plus, au bien public. A ce moment pourtant sa santé est déjà bien éprouvée. Il n'en est pas moins « matinal et ponctuel ». Serviteur patient de la Belgique, « sa vraie » hantise, a-t-on pu dire, fut d'affermir, en toutes » circonstances, la puissance et le prestige » de son pays ».

* * *

Le samedi 16 novembre 1935, la mort frappa Émile Francqui. Il s'éteignait dans sa propriété d'Overye, à l'âge de 72 ans. Ministre d'État depuis 1918, grand-cordon de l'Ordre de Léopold, grand-croix de l'Étoile Africaine, grand officier de la Légion d'Honneur, il avait servi son pays jusqu'à son dernier souffle.

C'est l'un de ses amis les plus chers, rencontré pour la première fois à Hankéou, jadis, en 1897, Paul Claudel, qui dans un panégyrique admirable nous a laissé ces lignes : « Ainsi après les » Thys, les Jadot, les Empain, disparaît le » dernier des léopoldiens et peut-être le plus » grand. Tous avaient le même caractère d'énergie, d'ingéniosité, de réalisme et de gaieté. Ce » sont les qualités que l'on retrouve également

» chez les Wallons et chez les Flamands et qui
» me rendent ce peuple belge si sympathique.
» Sous une forme rude, dans des conditions que
» l'étroitesse des frontières et les jalousies
» raciales et internationales rendent parfois
» difficiles, ce sont des hommes.
» « Ce sont des optimistes farouches, que rien
» ne réussit à décourager. Ni le pessimisme
» allemand, ni le scepticisme français, n'ont de
» prise sur ces coeurs puissamment amarrés
» aux bonnes choses de la terre et de la vie
» mais fervents aussi de toutes ces formes de
» l'idéal qui peuvent tenter une tête bien faite
» et un bras musculeux. La race des Francs
» n'est pas éteinte, comme l'envahisseur a pu
» s'en apercevoir en 1914. Il y a encore des
» chênes qui poussent entre l'Escaut et la
» Meuse ».

Avril 1952.
Léon Anciaux.

FRÄSSLE (R. P. Joseph-Clément), Missionnaire des Prêtres du Sacré-Cœur (Fribourg, Allemagne, 26.1.1878 — Fribourg, 13.1.1929).

Après ses humanités commencées à Clairfontaine et poursuivies à Sittard (Limbourg hollandais), il alla faire à Rome ses études théologiques. Ordonné prêtre à vingt-six ans, il choisit sans hésiter la carrière missionnaire et s'embarqua pour le Congo le 30 novembre 1905. Dès le début, il fut pour Mgr Grison un collaborateur de premier ordre. C'est grâce à lui que la mission de Basoko qui passait par une période difficile, put être maintenue et devint même un centre missionnaire florissant. Après six années de travail dévoué à la cause de l'Évangile, il rentra en Europe le 26 janvier 1911 ; mais dix mois plus tard (4 novembre), il repartait et regagnait la région des Falls où il poursuivait sa collaboration aux côtés de Mgr Grison qui l'appelait « son missionnaire élu ». Un congé très bref pendant la première moitié de l'année 1920 lui permit de reprendre sa tâche le 19 juillet de cette même année. Malheureusement, victime d'un accident au cours des travaux de construction dans sa mission, il fut contraint de regagner l'Europe. Rentré à Fribourg, sa ville natale, il continua son œuvre en faveur des missions tant par la parole que par la plume. Il prit une part active à de nombreux congrès missionnaires où sa voix était très écoutée. On lui doit : *Funf Jahre als Missionar im Herzen Afrikas* (Sittard, 1910) — *Meiner Urwaldneger Denken und Handeln* (Fribourg, 1925) — *Negerpsyche im Urwald am Lohali* (Fribourg, 1926) — *Jungensport im Afrikanischen Urwald* (Sittard) — *Missionsgeschichtlein für Kinder, gross und klein*

(Sittard, 1926) — *Blumen der Wildnis* (Fribourg, 1925).

21 septembre 1953.
M. Coosemans.

Almanach du Congo, Louvain, 1907, p. 88 ; 1913, p. 79. — *Règne du S. C.*, Louvain, 1906, p. 99 ; 1912, p. 10.

FRÉDÉRIC III (avant son avènement Frédéric-Guillaume), empereur d'Allemagne et roi de Prusse (Potsdam, 18.10.1831 — Potsdam, 15.6.1888).

Né au château de Potsdam, le 18 octobre 1831, il était le fils de Guillaume I^r, empereur d'Allemagne et roi de Prusse, et d'Augusta de Saxe-Weimar. Il épousa, en 1858, la princesse royale Victoria, fille de la reine d'Angleterre. Vis-à-vis de la politique de Bismarck, il adopta une politique d'indépendance, qui lui valut une réputation de prince libéral. Il se distingua au cours des guerres austro-prussienne (1866) et franco-prussienne (1870-71). Cultivant les arts, il s'occupa peu des affaires de l'État, sauf en 1878, lorsqu'il remplaça momentanément son père, victime de deux attentats successifs. C'est à lui que s'adressa Léopold II, en décembre 1884, pour s'assurer l'appui allemand contre les revendications françaises dans le Bas-Congo.

Atteint d'un cancer du larynx, au début de 1887, il séjourna à San-Remo jusqu'à la mort de son père. Rentré aussitôt à Berlin, il mourut après un règne de 99 jours (9 mars-15 juin 1888).

2 avril 1951.
Marcel Walraet.

Philipsson, M., *Das Leben des Kaisers Friedrich III*, Berlin, 1900. — *Der grosse Brockhaus*, 6. Band, Leipzig, 1930, p. 614. — Thomson, R. S., *Fondation de l'État Indépendant du Congo*, Brux., 1933, pp. 195 et 263. — *Peuples et Civilisations* (coll. Halphen et Sagnac), t. XVII, Paris, 1939, pp. 131, 136, 143, 148, 214, 229, t. XVIII, Paris, 1937, pp. 134, 169-171, 191, 349.

FRÉDÉRIX (Alfred), Avocat honoraire à la Cour d'Appel, membre du Conseil supérieur de l'É. I. C. (Bruxelles, 27.3.1861-Bruxelles, 23.7.1936).

D'abord auditeur au Conseil supérieur du Congo, Alfred Frédérix fut nommé conseiller du même organisme par arrêté royal du 3 août 1910. Il remplaçait M. de Moor démissionnaire.

A. Frédérix était officier de l'Ordre de Léopold, commandeur de l'Ordre de la Couronne et officier de la Légion d'Honneur.

4 juillet 1953.
M.-L. Comelieu.
B. O., 1910, p. 128.

FRIS (*Victor-Émile-Pierre-Marie*), Volksvertegenwoordiger (Mechelen, 10.1.1843—Bad-Kinssingen, 11.6.1913).

Vóórdat hij op 10 juni 1884 katholiek volksvertegenwoordiger voor het Arrondissement Mechelen werd verkozen, was Victor Fris advocaat en provinciaal raadslid. Tot in het jaar 1900 zou hij het arrondissement Mechelen in de Kamer vertegenwoordigen.

Op 16 juni 1900 werd hij verkozen tot provinciaal senator voor de provincie Antwerpen. Hij was voorzitter van de Beheerraad van de Nationale Maatschappij van Buurtspoorwegen, in vervanging van de heer De Bruyn, die door de Koning belast werd met de leiding van het Departement van Landbouw, Nijverheid en Openbare Werken. Onder zijn leiding kende het buurtspoorwegennet een snelle ontwikkeling. Aan alle belangrijke discussies welke in het parlement plaats grepen, nam Fris actief deel.

Wegens zijn speciale kennis op het gebied van bestuur en exploitatie der spoor- en tramwegen werd hij meermaals aangesteld tot verslaggever der ontwerpen, houdende goedkeuring van de budgetten der spoorwegen, post en telegraaf.

Als vurig voorstander van de vrijhandel, verzettede hij zich krachtdadig tegen de invoerrechten welke geheven werden op het vreemde vee.

Het gebruik van de Nederlandse taal op het stuk van de beteugeling, de grondwetherziening, de verscheidene ontwerpen betreffende de buurtspoorwegen, en nog zovele andere, stelden Fris op een merkwaardige wijze in staat zijn veelvoudige kennis en zijn geleerdheid op het voorplan te brengen. Tijdens zijn lange politieke loopbaan was Fris steeds een trouw aanhanger van de regering en een graaggeziene figuur, zelfs bij zijn tegenstanders, welke hij steeds op een hoffelijke manier behandelde.

Hij was een man van gezag en ondervinding, begaafd met alle economische activiteiten van het land.

Fris van eveneens gehecht aan de koloniale problemen. Hij was ondermeer verslaggever van de centrale commissie, welke belast was met het onderzoek houdende goedkeuring van een op 28 mei 1894 gesloten overeenkomst tussen de Belgische Staat en de « Compagnie du Chemin de fer du Congo ».

In zijn verslag merkt Fris op dat het wetsontwerp betreffende genoemde compagnie aanleiding heeft gegeven tot hardnekkige woordenwisselingen, maar dat het, naast verwoede tegenstanders, gelukkig ook begrijpende voorstanders telt.

Het verslag bepleit de goedkeuring van aan-

vullende kredieten aan de « Compagnie du Chemin de Fer du Congo », welke met moeilijkheden te kampen had daar Congo, zonder spoorweg die Matadi met de Stanley-Pool zou verbinden, geen waarde had.

Fris gaat verder in de volgende bewoordingen : « La section centrale pense donc qu'il faut sou » tenir l'entreprise du Chemin de Fer qui est » vraiment la clef du Congo et en le faisant la » Chambre poursuivra, avec le Gouvernement, » un double objectif : remplir un devoir patrio- » tique, veiller à la sécurité des capitaux engagés » dans l'entreprise. Personne ne peut songer à » abandonner l'œuvre africaine ni les intérêts » multiples et de toute nature que les Belges ont » au Congo. Or, cette œuvre et ces intérêts sont » gravement compromis si le Chemin de fer » vient à tomber ».

Tijdens de Kamerzitting van 13 februari 1895 werd Fris benoemd tot lid van de « Commissie der XXI », welke tot taak had het wetsvoorstel tot aanhechting van Congo bij België, te onderzoeken. Deze commissie was samengesteld uit de heren De Jonghe, A. Visart, Liebart, Woeste, Eeman, De Winter, Fris, Helleputte, Heynen, Colfs, Nyssens, Ancion, De Lantsheere, Nerincx, Furnémont, A. Defuisseaux, Bertrand, Vandevelde, Lorand, Ronvaux en Warocqué.

Fris was officier in de Leopoldsorde en ridder in de Orde van St-Gregorius de Grote.

Fris overleed schilderij op 11 juni 1913 te Bad-Kinssingen, waar hij een rustkuur deed.

30 juli 1953.
R. Bonnaerens.

Annales parlementaires, Sénat, Session 1912-1913. Séance du 11 juin 1913. — La Chambre des Représentants en 1894-1895 (Bruxelles, Société Belge de Librairie, 1896, pp. 330-331). — *Le Patriote* (Bruxelles, 30^e année, n° 166, 15 juin 1913, p. 2). — *Le Mouvement géographique* (Bruxelles, 1895, p. 49).

FRISTRÖM (*Carl-Henrich*), Mécanicien danois (Amager, Copenhague, 21.7.1867—Irebu, 31.8.1900). Fils de Carl-Wilhelm et de Svendson, Johanne.

Après ses études professionnelles à Amager, il entra le 1^{er} octobre 1881, en apprentissage aux ateliers de machines Dahlstrom et Lohman de Copenhague, obtint son diplôme de mécanicien le 1^{er} octobre 1885, fut embauché comme second mécanicien à bord du *Frederich* le 3 octobre, puis aux chantiers de l'État à Copenhague où il travailla jusqu'au 13 mai 1888. Il reprit ensuite la mer comme mécanicien de 1^{re} classe à bord de différents steamers danois, tels le *Jersey*, le *Riga*, le *Hafna*. Enrôlé à sa demande par l'État indépendant du Congo en qualité de mécanicien de 2^{me} classe, il s'embar-

qua à Liverpool, sur l'*Ambriz* le 6 février 1889 et atteignit, le 22 mars, Boma où il fut désigné pour le *Belgique*. Le 28 septembre 1889, il était chargé du transport vers Léopoldville, en chariot, de ce même bateau. Sa mission accomplie, il tomba sérieusement malade à son retour à Boma, en novembre, et il dut s'embarquer le 10 mars 1890 pour être rapatrié.

Il entreprit un deuxième terme le 5 juin 1892, désigné d'abord pour la marine du Bas-Congo, puis le 19 août pour celle du Haut. Ce Nordique ne parvenait cependant pas à s'acclimater complètement. A nouveau malade, il dut regagner Boma en août 1894. Le *Coomassie* le ramena en Europe en septembre. Il essaya cependant une fois encore de s'adapter au climat tropical, mais y succomba à Irbé en 1900.

Il était porteur de l'Étoile de service.

17 avril 1924.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 505.

FROMENT (*Achille-Joseph-Ghislain*), Officier de la Force Publique et Commissaire de district (Nivelles, 16.4.1877 — Uccle, 21.11.1905). Fils de Timothée-Jean-Baptiste et de Denne, Rosa. Époux de Aerts, Augustine.

Engagé à l'âge de seize ans au régiment des carabiniers, il est nommé sergent le 1^{er} septembre 1895 et gravit tous les échelons des grades subalternes. Il réussit brillamment l'épreuve de la sous-lieutenance et est promu sous-lieutenant le 27 juin 1900. Versé au 3^{me} régiment de chasseurs à pied, il sollicite, l'année suivante, l'autorisation de prendre du service à l'É. I. C. Il est admis en qualité de sous-lieutenant de la Force Publique le 30 avril 1901 débarque à Boma le 19 mai, et quelques jours après est désigné pour le district des Bangala. En mars 1902, il est envoyé dans la Mongala, région habitée par les farouches Budja. Ceulemans, Badard, Gheysens, Kessels et Rose étaient tombés sous les coups de ces terribles guerriers quelques années auparavant; d'autres noms encore étaient venus, depuis lors, allonger la liste de leurs victimes et l'inspecteur d'État Gérard s'était vu confier la mission délicate de pacifier ces populations toujours redoutables et encore indomptées malgré les défaites sanglantes que leur avaient infligées Lothaire et Gilson. Adjoint à Gérard, Froment collabore à la campagne en vue d'obtenir leur soumission à l'État, campagne toute pacifique, car ce fut surtout par une politique habile et ferme que l'occupation de la région put être réalisée.

Au début d'avril 1903, Froment est désigné pour commander la Colonie scolaire de Nouvelle-

Anvers. Le 6 juin, il est nommé lieutenant et, le 27 août, il reçoit le commandement de la région de la Giri où il restera jusqu'en février 1904. Rentré à Nouvelle-Anvers le 4 mars, il descend à Boma pour s'embarquer le 12 avril, à bord de l'*Albertville*, à destination d'Anvers.

Rentré dans sa ville natale, il contracte mariage et c'est en compagnie de sa femme qu'il repart au Congo le 13 avril 1905 avec le grade de chef de secteur de 1^{re} classe. A son arrivée à Boma, le 2 mai, il est désigné pour le district des Cataractes où il va remplir les fonctions de commissaire de district.

Cependant, le premier séjour au Congo avait eu sur sa santé des répercussions fâcheuses qui l'obligeaient à prendre de sérieux ménagements. Le 7 juillet, il descend à Boma pour motif de santé et y reste attaché à l'état-major de la Force Publique. Mais le mal dont il souffre fait des progrès rapides. Le 8 août, il doit regagner l'Europe d'urgence pour entrer en traitement dans une clinique, à Uccle, où il succombe quelques mois plus tard.

Froment était titulaire de l'Étoile de Service et de la Médaille civique de 1^{re} classe.

12 novembre 1953.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 3668. — H. Depester, *Les pionniers belges au Congo*, Éd. Duculot, Tamines, 1927, p. 93.

FUMIÈRE (*Fernand-Joseph-Marie*), Directeur d'agences de la Banque du Congo belge (Saint-Josse-ten-Noode, 10.6.1889 — Montana, Suisse, 1.10.1922). Fils d'Edgard-Joseph et de Dhaenens, Hortense-Joséphine.

Après ses humanités, il entra comme employé dans un établissement bancaire de Bruxelles et y resta en fonction deux ans. Le Congo l'attira et il postula en 1911 un emploi à la Colonie. Admis le 21 avril en qualité de commis de 1^{re} classe affecté au service des impôts, il s'embarqua à Anvers à bord du *Léopoldville*, le 29 avril. A Boma, le 18 mai il se vit attaché à la Direction des finances. Mis à la disposition de l'inspecteur d'État Gérard le 28 octobre 1912, il occupa auprès de lui les fonctions de secrétaire et rendit à son chef de précieux services grâce à son travail intelligent, à sa correction, à son esprit d'initiative. Il ne demandait qu'à servir et obtint de prolonger de six mois son engagement.

En congé à dater du 22 novembre 1913, il repartit à bord de l'*Élisabethville* le 23 avril 1914. Il reprit sa place au service des finances dès le 11 mai. Peu après éclatait la première guerre mondiale. Fumière fut mis à la disposition

du vice-gouverneur général de la Province orientale, le 5 août 1915. L'année suivante, son état de santé l'obligeait à démissionner (18 mars 1916). Il rentra en Europe et attendit la fin de la guerre pour repartir, cette fois au service de la Banque du Congo belge qui lui confia la direction de son agence de Kilo. En novembre 1921, Fumière était choisi par le conseil d'administration de la Banque pour diriger ses agences dans l'Est Africain allemand. En conséquence, il partit pour Dar-es-Salam. Mais le climat de la région altéra sérieusement sa santé ; il rentra en Belgique en septembre 1922 et fut envoyé d'urgence en Suisse pour s'y faire soigner. Il y était à peine qu'il succombait à l'âge de 33 ans.

Fumière était très aimé dans le monde colonial. Il était le cousin germain de Maurice Simar, directeur au C. I. D. (centre d'information et de documentation) et d'Hector Simar, chef de bureau au département des colonies.

Il était titulaire de l'Étoile de service à deux raies.

20 février 1953.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 2482. — *Tribune congol.*, 26 octobre 1922, p. 3.

FURST (*Gaston-Adolphe*), Ingénieur et officier de la Force Publique (Saint-Gilles, Bruxelles, 29.4.1885 — Uccle, 15.6.1925). Fils d'Arthur et de Hirsch, Caroline.

Après ses études secondaires, Furst, qui se destine au métier des armes, entre à l'École royale militaire en 1902. Il n'a que dix-sept ans. Admis avec la 68^e promotion, armes spéciales, il est nommé sous-lieutenant le 18 décembre 1905. A sa demande, il est versé au 5^e régiment d'artillerie en 1907.

Bien que ses aptitudes paraissent lui assurer un brillant avenir dans la carrière qu'il s'est choisie, il quitte l'armée en 1911 pour entrer, comme ingénieur, à la Compagnie du Chemin de fer du Katanga. Il s'embarque le 10 juin 1911 et va séjourner au Katanga pendant trois ans, attaché au Service de la construction en qualité de sous-chef de section. Il rentre en congé en Belgique le 11 juin 1914. Peu après son retour, les hostilités éclatent en Europe et Furst, qui avait été nommé lieutenant de réserve d'artillerie le 25 novembre 1911, est mobilisé dès le 4 août 1914. Avec son régiment, le 5^e d'artillerie, où il commande une batterie, il participe au début de la campagne et cueille ses premiers lauriers au combat de Nieuwkapelle. Il est créé chevalier de l'Ordre de Léopold avec palme pour action d'éclat sur le champ de bataille et nommé capitaine en mars 1915.

Quand le front paraît se stabiliser, Furst, qui aime l'action, demande à servir dans l'armée coloniale. Il est noté comme officier d'élite par le département de la Guerre et il connaît l'Est africain pour y avoir déjà séjourné pendant trois ans. Aussi sa candidature est-elle acceptée avec empressement, en juin 1915, par le Ministre des Colonies qui intervient personnellement auprès de son collègue de la Guerre pour que soit hâtée la mise à sa disposition du capitaine Furst.

Le ministre Renkin charge alors ce dernier d'une mission importante. Il s'agit de constituer une seconde batterie de canons de montagne de 70 mm à tir rapide, destinée au front de l'Est et de l'acheminer à pied d'œuvre. Furst est chargé de mener à bien cette réalisation dont dépendra en grande partie la réussite du plan d'opérations envisagé. En juillet 1915, il est envoyé à Saint-Chamond pour y procéder à la réception du matériel et des munitions. Rentré au Havre le 20, il y reçoit les dernières instructions en vue de l'organisation de la batterie dont le commandement lui sera confié et s'embarque à Bordeaux le 31 juillet, à bord de l'*Afrique*. Le 5 août, il fait escale à Dakar pour y prendre livraison de seize mulets dont il aura besoin pour le transport de son matériel et arrive à Boma le 23. Mis à la disposition du commandant supérieur des troupes de l'Est, il rejoint immédiatement le Groupe n° 1, en opérations à la frontière orientale sud, où il est attaché au 11^e bataillon. Il lui incombe alors de former le personnel improvisé qui a été mis à sa disposition. En peu de temps, il parvient à donner à ce personnel une éducation technique assez poussée et, à la tête de sa batterie, il participe ainsi à la première campagne offensive dans l'Est africain allemand avec la Brigade Sud. Officier plein d'allant, d'un courage et d'un sang-froid remarquables et véritable conducteur d'hommes, parfois un peu dur peut-être vis-à-vis de ses subordonnés, il réussit à tirer de son unité un excellent parti malgré des difficultés de terrain qui pourraient faire douter parfois de la possibilité d'emploi d'une artillerie d'un moyen calibre. Il se distingue notamment au combat de Njawioyi en juin 1916 et à celui de Lulanguru en septembre. Son commandant de brigade le note comme « officier d'artillerie de tout premier ordre ». Aussi, en octobre suivant, à Tabora, le colonel Tombeur n'hésite-t-il pas à le proposer pour l'avancement « au grand choix ». Furst est nommé capitaine-commandant de la Force Publique et le roi Albert lui décerne la Croix de chevalier de l'Ordre de l'Étoile africaine le 20 janvier 1917.

Furst quitte Kigoma en février 1917 et rentre à Boma le 11 mars. Son départ d'Afrique a

lieu le 30 et il regagne Londres d'où, à sa demande, il rejoindra son ancien corps, le 5^e régiment d'artillerie, après avoir cessé d'être détaché au service de la Colonie à la date du 15 juin 1917.

En février 1918, il est mis à la disposition de l'Union Minière du Haut-Katanga qui le charge d'une mission spéciale au Kasai où il séjourne deux ans environ.

Rentré en Belgique en 1920, il devient secrétaire-adjoint de la délégation belge à la Commission des Réparations, au service de laquelle il ne cesse de déployer une activité considérable.

Sa mort prématurée, à l'âge de quarante ans, à la suite d'un mal contracté au front sous l'effet des gaz toxiques, a privé le pays d'un serviteur d'élite.

Le commandant Furst était titulaire de

distinctions honorifiques très flatteuses et hautement méritées : officier de l'Ordre de Léopold à titre civil ; chevalier du même Ordre avec palme à titre militaire ; chevalier de l'Ordre de l'Étoile africaine ; chevalier de l'Ordre de la Couronne ; chevalier de la Légion d'honneur ; Croix de guerre avec palme ; Médaille de l'Yser ; Médaille commémorative de la Campagne 1914-1918 ; Médaille de la Victoire ; Médaille commémorative de la Campagne d'Afrique.

12 août 1953.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 377. — *Les campagnes coloniales belges 1914-1918*, 3 vol., Bruxelles, 1927-1932, I, p. 237 ; II, pp. 72, 437 et 551. — *La Tribune congolaise*, 30 juin 1927, p. 2. — G. Moulaert, *La Campagne du Tanganyika*, Bruxelles, 1934, p. 160. — *La Nation Belge*, 18 juin 1925, notice nécrologique.

G

GALEZOT (Antoine-Achille), Inspecteur général au ministère des Finances (Saint-Josse, 7.10.1835 — Bruxelles, 16.12.1886).

Galezot entra au service de l'Etat le 7 novembre 1853. Il était alors aspirant surnuméraire à l'Administration du Trésor public et c'est dans ce cadre qu'il fit toute sa carrière, montant d'échelon en échelon toute la hiérarchie jusqu'à être nommé inspecteur général le 31 août 1885.

C'était un fonctionnaire éminent et un travailleur infatigable. Ceci indépendamment de qualités d'ordre personnel qui lui conquéraient toutes les sympathies. Il n'est donc pas étonnant que le roi Léopold II, spécialisé dans l'art de découvrir les talents, voulut à l'heure requise, faire appel à Galezot pour remplir les fonctions de trésorier du comité de l'Association internationale africaine. C'est au même titre qu'il coopéra avec le comité d'études du Haut-Congo. Il conserva ici et là ses fonctions jusqu'à la création du département des finances de l'É. I. C., y rendant des services d'autant plus précieux qu'il parlait quatre langues : français, flamand, anglais et allemand. Galezot était chevalier de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre de Léopold d'Autriche.

4 septembre 1953.
M.-L. Comelieu.

L. Franck, *Le Congo belge*, t. II, pp. 139-141. — *Le Mouvement géographique*, 1886, p. 108b. — A. Chapaux, *Le Congo*, éd. Ch. Rozez, Bruxelles, 1894, p. 611.

GALOPIN (Gérard), Professeur à l'Université de Liège (Huy, 31.9.1849 — Liège, 29.5.1921). Fils de Gérard-Joseph et de Delhauteur, Marguerite-Hubertine.

Dans un ouvrage consacré aux ouvriers de la première heure, il est réconfortant d'évoquer la mémoire d'un grand professeur et d'un grand juriste qui, à une époque où l'œuvre de Léopold II ne suscitait guère d'intérêt dans le monde intellectuel belge, mit au service du Congo, pendant de longues années, non seulement sa science mais la haute influence qu'il exerçait sur la jeunesse.

Au cours de son histoire, la Belgique a compté d'éminents professeurs de droit : Laurent, Nypels, Haus, Maynz, Prins, d'autres encore. Dans cette lignée G. Galopin tient une place de choix.

Wallon par toutes les fibres de son âme, issu d'une très ancienne famille du pays mosan, ce n'est cependant pas à Liège qu'il commença sa carrière universitaire. A peine âgé de 28 ans il alla enseigner à l'Université de Gand aux côtés de l'illustre civiliste François Laurent.

Mais l'Université de Liège le réclama bientôt. Pendant 35 ans il y occupa une chaire à la faculté de droit. Encore aujourd'hui l'Université de Liège le revendique comme un des maîtres dont elle fut le plus justement fière.

G. Galopin professa le droit notarial et le droit fiscal, mais c'est surtout le droit civil qui lui permit de donner sa pleine valeur.

Ses élèves ont conservé de lui un souvenir inoubliable. Ses cours constituaient en effet pour la jeunesse une révélation. Servi par une voix chaude et un masque singulièrement expressif, il ne les initiait pas seulement à l'interprétation des textes, mais aux complexités de la vie, source du droit. Des exemples impressionnantes et souvent pittoresques donnaient véritablement à ses leçons l'allure d'un exposé de morale pratique.

Les relations du Professeur avec les étudiants ne se bornaient pas aux cours et aux examens. Il les suivait et les guidait dans leur carrière. Il en orienta plusieurs vers la Colonie. Des magistrats coloniaux, qui plus tard se distinguèrent, trouvèrent chez lui de précieux encouragements : Hortmans, Dupont, Gohr, Waleffe, Rutten, Malherbe, Louwers, Sohier, etc.

G. Galopin rendit ainsi un premier service au Congo. On sait combien le Roi-Souverain attachait de prix au bon fonctionnement de la justice. Quand, par la suite, la politique de l'État Indépendant du Congo subit de violentes attaques, les critiques les plus sévères ne découvriront aucune fissure dans l'édifice judiciaire.

A un autre titre encore G. Galopin a droit à la reconnaissance des coloniaux. Dès le début il s'intéressa de très près à l'œuvre congolaise. Lorsque, en 1889, Léopold II créa le Conseil supérieur du Congo et lui assigna le double rôle de conseil d'État et de cour suprême de justice, il s'assura immédiatement le concours du professeur Galopin.

Comme membre du Conseil supérieur, agissant en qualité de conseil d'État, Galopin prit une part prépondérante à la discussion des projets de décrets sur l'organisation et la législation judiciaire, tels le Livre Premier du code civil congolais sur les *Personnes*, le décret réglant la *procédure et la compétence du Conseil supérieur*, le décret sur les *sociétés commerciales*, etc. Lui-même fut personnellement l'auteur du projet devenu le Titre VI du Livre des personnes, sous la rubrique du *Mariage*.

Comme conseiller de la Cour suprême il intervint dans la plupart des procès qui furent déférés à cette haute juridiction. Les arrêts rendus portent la marque de son sens juridique profond.

Le 14 avril 1919 il fut élevé à la dignité de vice-président du Conseil supérieur.

Dans l'intervalle, le lien s'était encore resserré

entre G. Galopin et le Congo. En 1908 celui-ci devint colonie belge. Le décret continua à être une des expressions du pouvoir législatif au Congo, mais suivant la loi fondamentale de la Colonie appelée communément la Charte Coloniale, il fut pris par le Roi sous la responsabilité du Ministre des Colonies et après consultation d'un conseil, dont les membres sont nommés en partie par le Roi et en partie par le Parlement. G. Galopin fut désigné parmi les premiers juristes appelés à figurer dans le Conseil Colonial. Il y demeura jusqu'à la fin de sa vie et dès le 23 mai 1911 il en devint le vice-président.

Une tâche très vaste attendait le Conseil : combler les lacunes de l'organisation antérieure, la réformer sur des points importants, adapter la législation à une évolution qui s'annonça de suite rapide. La haute compétence du jurisconsulte s'avéra d'un grand secours.

Il avait rédigé lui-même le projet sur *les Biens*, sur les *Differentes modifications de la propriété*, sur *l'Emphytéose et la Superficie*. La maladie qui l'emporta ne lui laissa pas le temps d'achever le projet sur le *Régime hypothécaire* qu'il avait préparé de concert avec un autre juriste, M. A. Gohr, directeur général au ministère des Colonies.

Cette activité allait de pair avec ses fonctions universitaires, avec celles qu'il exerçait à la Commission de révision du code civil belge, au Conseil permanent de Législation, à la Commission de refonte des lois fiscales, sans compter les œuvres charitables dont il s'occupa notamment pendant la guerre de 1914-1918 et auxquelles il se dévoua avec cette ardeur débordante qui était un trait caractéristique de sa personnalité.

Ajoutons-y ses trois années de rectorat de 1891 à 1894 et la rédaction de ses multiples travaux d'ordre scientifique. Tous ses cours étaient édités. Pendant la leçon, les étudiants pouvaient librement prêter leur attention à la parole de leur professeur.

Nous pouvons conclure que ce fut une vie bien remplie qui s'acheva lorsque le professeur Galopin s'éteignit le 29 mai 1921, un an à peine après sa mise à la retraite à l'Université de Liège. A la séance du 4 juin 1921, M. le ministre Franck, président du Conseil colonial, rappela en ces termes le souvenir du défunt : « M. Galopin était un jurisconsulte éminent. Homme d'une rare intelligence, remarquable par sa science profonde des hommes et des choses, d'une rare fermeté de caractère, il a donné au cours des récents événements des preuves multiples de son attachement à la patrie. Admirateur de l'œuvre coloniale, il lui a apporté constamment la pleine mesure de son haut savoir. Son action au Conseil a été détermi-

» nante ; son dévouement fut sans limites. Ce » fut un savant de premier ordre et un grand » citoyen ».

Au cours de sa brillante carrière le professeur Galopin s'était vu décerner les plus hautes distinctions honorifiques.

27 octobre 1953.
F. Dellicour.

GAUTIER (*Émile-Jacques*, Mgr), Prélat de la Maison de S. S. (Louvain, 21.1.1827—Malines, 29.4.1917).

Ordonné prêtre le 18 septembre 1853, l'abbé Gautier fut nommé, le 1^{er} octobre suivant, aumônier des Sœurs de la Visitation, à Schaerbeek, et le resta jusqu'en 1869. Il fut ensuite (15 juin 1871) nommé visiteur diocésain des Communautés religieuses et le resta jusqu'en 1897. Il était docteur en théologie, chanoine honoraire du chapitre malinois depuis le 24 avril 1869, et prélat de la Maison de Sa Sainteté.

Mgr Gautier avait joué un rôle particulièrement important dans les négociations par lesquelles le roi Léopold II s'efforça de réserver à des congrégations ou institutions belges les premières missions catholiques autorisées par Rome dans le Bassin du Congo. Le Roi choisit en effet ce prêtre que le cardinal Goossens considérait comme l'un des plus instruits et des plus distingués de son diocèse et introduisit auprès du Cardinal Préfet de la propagande, pour instruire celui-ci de ses dispositions relatives à la fondation d'un Séminaire africain dans la cité universitaire de Louvain, séminaire où se formeraient de futurs missionnaires pour l'État du Congo. Mgr Gautier se rendit donc à Rome et s'y entretint avec le cardinal Simeoni. Il n'est pas douteux que la conversation entre l'envoyé du Roi et le Préfet de la Propagande ne porta pas uniquement sur le projet de séminaire africain du Souverain, mais s'étendit à divers sujets connexes et, singulièrement, à tout le problème de l'organisation de l'Évangélisation au Congo. A la suite de ces échanges de vues, le Cardinal Simeoni se ralliant, en principe, aux vues du fondateur de l'État Indépendant sur l'envoi au Congo de missionnaires belges, jésuites ou frères mineurs, demanda cependant au Roi et à son émissaire quelques propositions concrètes à faire au cardinal Lavigerie au sujet d'un retrait éventuel de ses missionnaires déjà établis au Congo. Mais il semble bien que le cardinal Lavigerie, d'accord, en principe, avec le Roi sur la nationalité des missionnaires à envoyer au Congo, était encore loin d'envisager le rappel de ses missionnaires. Ce n'est qu'en 1886 que Rome trancha la question posée par le voisinage du

Vicariat apostolique du Congo français et de la nouvelle préfecture apostolique qui serait érigée en Vicariat du Congo Indépendant en 1888.

20 février 1954.
J. M. Jadot.

M. B. Storme, Léopold II, *Les Missions du Congo et la fondation du Séminaire africain de Louvain*, in : *Zaïre*, Vol. VI, pp. 1, 19 et suiv ; Note de Mgr Leclerc, secrétaire de l'Archevêché de Malines à l'auteur de la notice.

GEVAERT (*François-Auguste*), Directeur du Conservatoire royal de musique de Bruxelles et maître de chapelle du Roi (Huysse, Audenarde, 31.7.1828—Bruxelles, 24.12.1908).

Fils d'un père boulanger et d'une mère paysanne dont il était très fier, assure Ernest Closson, après avoir été enfant de chœur et *Sängerknabe* de son église villageoise, Gevaert était entré au Conservatoire de musique de Gand à l'âge de dix ans, avait obtenu le premier prix de Rome en 1847, voyagé en France, en Espagne, en Italie et en Allemagne, s'était fixé à Paris et y avait produit une série d'œuvres de théâtre lyrique et dirigé le chant à l'Opéra, quand, en 1870, il rentra en Belgique pour y remplacer bientôt (1871) l'illustre F. J. Fétis à la direction du Conservatoire royal de musique de Bruxelles. Il garderait cette charge jusqu'à sa mort, en 1908.

Gevaert joua un rôle encore inégalé dans l'histoire de la musique belge comme compositeur, comme professeur, comme musicologue et comme conducteur.

On doit au compositeur, outre ses opéras comiques et deux opéras, dont son *Quentin Durward*, où il fit « large et sombre » à en croire Offenbach, une *Missa pro defunctis*, une *Messe de Noël*, un psaume *Super flumina Babylonis*, une *Fantaisie sur des thèmes espagnols*, sa retentissante *Cantate Van Artevelde* et plusieurs transcriptions et harmonisations d'œuvres anciennes et notamment d'une *Messe d'Henri Dumont*.

Au professeur, on doit un *Leerboeck* pour l'enseignement du plain-chant et son exécution sur l'orgue (1856), un *Vade-mecum de l'organiste* (1871), un *Nouveau traité d'instrumentation* (1885), un *Cours méthodique d'orchestration* (1890) et un *Traité d'Harmonie* (1895) ; au musicologue : une *Histoire et Théorie de la Musique dans l'Antiquité* (1875-1881), un discours sur les origines du chant liturgique de l'Église latine, prononcé à l'Académie royale de Belgique en 1889 et publié en 1890, *La Mélopée antique dans le chant de l'Église latine* (1896) et les *Problèmes musicaux d'Aristote* (1889). Un excellent critique assure que, par

ces écrits, Gevaert révèle un des plus remarquables stylistes de la langue française qu'ait vu naître la Belgique.

Au prestigieux organisateur de l'enseignement musical et chef d'orchestre que fut Gevaert, on doit principalement d'avoir organisé les concerts du Conservatoire de Bruxelles, d'y avoir vulgarisé Bach et Haendel d'avoir formé les Tinel, les Du Bois et les Gilson.

C'est à Gevaert que peu avant le 75^e anniversaire de l'Indépendance belge, lequel coïncidait avec le XX^e anniversaire de la Proclamation de l'État Indépendant du Congo, Léopold II avait commandé un chant destiné à servir d'hymne national à l'É. I. C. Gevaert en écrivit la musique sur des paroles dues à son ami Louis Antheunis. Il l'écrivit à partir du thème d'une vieille chanson française, déjà traité, jadis par l'auteur inconnu d'un *Tabaklied* néerlandais, et repris par Gevaert lui-même à deux reprises déjà : dans sa *Cantate Van Artevelde* et dans l'*Hymne à la France* de son *Quentin Durward*. Dès 1904, le *Mouvement géographique*, dont le directeur A. J. Wauters était un ami du musicien, annonça l'achèvement de l'*Anthem*, en lui donnant pour titre l'*Expansion belge* et en en reproduisant un texte adultré. Gevaert protesta contre cette publication intempestive à la fois et défectueuse, qu'il avait d'autant moins autorisée que le Souverain de l'É. I. C. avait entendu différer cette publication jusqu'après la première exécution publique de l'œuvre, en janvier 1905, au Théâtre royal de la Monnaie. Sous le titre définitif de *Vers l'Avenir*, l'hymne de L. Antheunis et de F. A. Gevaert fut exécuté au jour dit au Théâtre de la Monnaie, puis, le 2 juillet suivant, lors de la mise en chantier solennelle, à Tervuren, d'une École coloniale mondiale projetée par le Roi et dont la mort arrêterait la construction. *Vers l'Avenir* figurerait désormais au programme de la plupart des cérémonies patriotiques belges et congolaises.

25 mars 1953.
J. M. Jadot.

Combarieu, J., *Histoire de la Musique*, Paris, A. Colin, 1924, 3 vol. in-16 de X-654, 702 et 668 p. 27 mentions ad : Index alphabétique. — Du Bois, L., *Notice sur F. A. Gevaert*, in : *Annuaire de l'Academie royale des Lettres, Sciences et Arts de Belgique*, Brux., 1930, p. 97. — Dufourcq, N. et coll., *La Musique des origines à nos jours*, Paris, Larousse, 1946, pp. 414, 426, 525. — Closson, E. et Van den Borren, Ch., *La Musique en Belgique du moyen-âge à nos jours*, Brux., la Renais. du Livre, 1950, p. 38, mentions, ad tabulam. — Van Kalken, F., *Histoire de Belgique*, Brux., Off. de publicité, 1946, p. 541. — Doutrepont, G., *Histoire illustrée de la Littérature française de Belgique*, Brux., Didier, 1939, pp. 113, 160. — *Mouv. géogr.*, Brux., 1904, pp. 593, 606 ; 1905, p. 40. — Daye, P., *Léopold II*, Paris, A. Fayard, 1934, pp. 403, 471. — Stinglhamber (Colonel B. E. M) et Dresse, P., *Léopold II au Travail*, Brux., Paris, Ed. du Sablon, 1945, p. 249.

GHEUR (*Leon-Jean-Joseph-Marie*), Major de l'Armée belge, chef de zone du Comité spécial du Katanga (Liège, 5.2.1866 — Villers-la-Ville, 29.8.1932). Fils de Jean-Joseph et de Maréchal, Marie-Catherine-Josèphe.

Léon Gheur s'engagea comme volontaire, le 14 juillet 1885, au régiment des grenadiers. Nommé sous-lieutenant le 31 janvier 1890, il fut désigné pour le 11^e régiment, puis pour le 12^e régiment de ligne. Lieutenant le 26 décembre 1896, il fut envoyé en mission au Brésil en mars 1901. Il s'y occupa de navigation fluviale et de prospections commerciales et minières jusqu'en octobre 1902.

Après son retour en Belgique, Gheur se consacra surtout à des travaux cartographiques, fut nommé capitaine le 25 juin 1905, et le 6 juillet, fut engagé par le Comité spécial du Katanga. Peu de mois après son arrivée au Katanga, il fut commissionné par le représentant du C. S. K. pour prendre le commandement d'une expédition forte de 300 soldats du corps de police du C. S. K. La mission, qui débuta le 7 février 1906, consistait à reconnaître la région de Bukama, à recevoir la soumission de chefs indigènes et à mettre un terme aux atrocités commises par certains d'entre eux, ainsi qu'aux ravages causés par une forte bande de révoltés Batetela. Après cette campagne, Gheur fut nommé chef de secteur du Haut-Luapula, avec résidence à Lukafu. Il revint en Belgique, fin de terme, le 9 mars 1908.

Gheur repartit pour le Katanga le 26 novembre 1908. Il y commanda la zone — ancien secteur — du Haut-Luapula et passa au service de la Colonie, le 1^{er} septembre 1910, lorsque la délégation du pouvoir exécutif fut rétribuée au Comité Spécial du Katanga.

Dans ces importantes fonctions, Gheur obtint d'excellents résultats, tant au point de vue politique qu'économique. Il réussit, notamment, à améliorer les relations des pouvoirs publics avec certaines tribus qui, jusque-là, s'étaient montrées hostiles à toute pénétration pacifique.

Il rentra en Europe par la côte orientale africaine et arriva en Belgique via Naples, le 10 mars 1911. Entre-temps, le 24 décembre 1909, il avait été nommé commandant et désigné pour le 1^{er} régiment de ligne.

Le 20 novembre 1911, le commandant Gheur repartit une troisième fois pour l'Afrique, chargé d'organiser la Bourse du Travail du Katanga, qui avait été créée le 29 juillet 1910 pour faciliter le recrutement et régulariser l'emploi de la main-d'œuvre indigène. Grâce à sa parfaite connaissance des populations avoisinant la région minière du Katanga et à sa générosité naturelle envers les Noirs, Gheur fit adopter des mesures d'ordre pratique et humanitaire, qui

favorisèrent l'émigration des indigènes vers les centres miniers.

Nommé major le 21 novembre 1914, Gheur participa, en Belgique, à la campagne de 1914-1915. Pensionné le 28 juin 1916, il mourut à Villers-la-Ville le 29 août 1932.

Lorsqu'il était chef de zone au Katanga, Gheur avait recueilli les mémoires de Mukanda Bantu, fils et successeur du fameux Msiri. La région placée sous sa direction comprenait la quasi totalité de l'ancien empire de Msiri : il était donc bien placé pour vérifier les assertions contenues dans ces mémoires, d'autant plus qu'il avait acquis une grande connaissance de la langue et des mœurs du pays. (*Les Mémoires de Mokande Bantu*, Bull. de la Soc. belge d'Études coloniales, Brux., 1919, pp. 251-277 et 497-521).

Février 1953.
M. Walraet.

Le Mouvement géographique, Brux., 1905, col. 322 ; 1908, col. 147 et 661. — Janssens, E. et Cateaux, A., *Les Belges au Congo*, t. II, Anvers, 1910, p. 359. — *La Tribune congolaise*, Brux., 26 avril 1913, p. 3 et 15 septembre 1932, p. 2. — de Montpellier d'Annevoie, dom M., *Deux ans au Katanga*, Brux., 1921, p. 72. — *Bull. de l'Assoc. des Vétérans col.*, sept. 1932, pp. 19-20. — *L'Essor colonial et maritime*, Anvers, 11 septembre 1932, p. 3. — Muller, Col. E., *Les troupes du Katanga*, Brux., 1937, p. 15. — Grauwet, R., *Deux expéditions militaires du Comité Spécial du Katanga* (Comptes rendus du Congrès scientifique d'Elisabethville, 1950, vol. VII, pp. 51-52). — Archives du C. S. K. et du Ministère des Colonies. — Office central de la Matricule n° 11.749.

GHYSEN (*Jean-Godefroid-Bernard-Henri*), Officier de la Force Publique (Tournai, 6.4.1867 — Lusambo, 18.10.1899). Fils de Jean-Marie et de Goutière, Aldegonde.

Il fut incorporé comme milicien, en 1887, au 4^e lanciers et souscrivit un renagement à l'issue de son service militaire. Nommé maréchal des logis le 2 mars 1889, il quitta l'armée en 1893. Le 6 juin 1893, il était admis en qualité de sergent de la Force Publique et quittait Anvers à destination de Boma où il arriva le 1^{er} juillet. Sa première résidence fut Matadi où il séjournera pendant deux ans et où il fut promu premier sergent le 1^{er} juillet 1894. Un an plus tard, il venait d'être nommé adjudant quand il fut rappelé à Boma pour être envoyé, en octobre, dans le Lualaba-Kasai. Ayant réussi l'épreuve requise, il accéda au grade de sous-lieutenant le 25 mai 1896 et fut autorisé ensuite à prolonger d'un an son terme de service. Le 4 octobre, il recevait le commandement, du camp provisoire de Lubue qu'il rejoignit immédiatement. Après un séjour de plus de quatre années en Afrique, il revint à Boma au début de septembre 1897 et s'embarqua le 8 pour rentrer en Belgique.

Le 6 janvier de l'année suivante, il regagnait le Congo. À Boma le 29, il fut renvoyé au Lualaba et, vers la fin du mois de mars, avait regagné Kabinda. Il fut promu lieutenant le 1^{er} juin. Au cours de ce second séjour dans le Lualaba, il accusa bientôt des fièvres intermittentes qui provoquaient souvent, chez lui, un état de prostration pénible. Au cours d'un accès particulièrement déprimant, il se donna la mort, à Lusambo, le 18 octobre 1899.

Il était titulaire de l'Étoile de service.

18 janvier 1952.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1115. — *A nos héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 259.

GILETTI (*Gaspard*), Entrepreneur (Curino, Italie, 20.8.1851 — Elisabethville, 24.4.1933). Fils de Bernard et de Gianna, Rosa ; époux d'Annie Wood.

Après avoir passé la plus grande partie de son existence en Afrique du Sud, il arriva au Katanga, le 22 avril 1918, venant de Durban (Natal). Immatriculé à Sakania, il s'établit quelques mois à Elisabethville qu'il quitta, le 23 juillet 1919 pour se fixer à Wankie (Rhodésie du Nord). Revenu à Elisabethville, le 17 janvier 1923, il s'y installa définitivement et y exerça sa profession d'entrepreneur. Il mourut le 24 avril 1933, à Elisabethville, et y fut inhumé.

Il était le doyen d'âge des résidents du Katanga et comptait, à sa mort, 62 ans de séjour en Afrique.

21 mars 1952.
M. Walraet.

L'Essor colonial et maritime, Bruxelles, 14 mai 1953, p. 5. — Archives de l'État Civil de la Ville d'Elisabethville.

GILLAIN (*Albert-Alexandre-Ghislain*), Ingénieur-Directeur de la Mine de Ruwe (Katanga) (Furneaux, 2.10.1900 — Panda, Jadotville, 14.6.1934). Fils de Joseph et de Demanet, Thérèse.

Ingénieur civil des mines, sorti de l'Université de Louvain, Albert Gillain fut engagé en cette qualité par l'Union Minière du Haut Katanga. Il fut successivement attaché à la Direction des Mines (16 février 1925 au 1^{er} octobre 1925), à la mine de Kakontwe (2 octobre 1925 au 24 décembre 1926), à celle de l'Étoile à Ruashi (24 juin 1929 au 18 mai 1931), à celle de Kakontwe (19 mai 1931 au 24 mai 1932), et enfin à celle de Ruwe à partir du 3 mars 1933.

Un accident de chasse mit fin à sa carrière.

Attaqué par un léopard, Albert Gillain succomba des suites de ses blessures.

4 juillet 1953.
M.-L. Comelieu.

Tribune congolaise, 30 juin 1930, p. 1; 15 août 1934, p. 2. — *Archives de l'Union minière du Haut-Katanga*.

GILLE (*Gustave-Adolphe-Albert*), Ingénieur des mines (Bruxelles, 25.5.1876 — Bruxelles, 8.11. 1920).

Engagé au 12^e régiment de ligne le 4 juin 1891, il fut admis à l'École militaire le 6 novembre 1895, promu sous-lieutenant désigné pour le 14^e de ligne le 30 novembre 1897, et lieutenant en mars 1904. Voulant se réserver le maximum de chance d'une carrière intéressante, il avait suivi simultanément les cours de polytechnique à l'Université de Liège et y avait obtenu son diplôme d'ingénieur des mines. Avec de tels titres, il fut admis facilement à un poste de confiance par l'État Indépendant du Congo et s'embarqua le 10 mars 1904 en qualité d'ingénieur, chargé de la prospection de mines au Kwango.

Ses études portèrent surtout sur les gisements de lignite. Son engagement prit fin le 3 avril 1905, date à laquelle il s'embarqua à Boma pour rentrer au pays. Il y poursuivit sa carrière d'ingénieur, enrichi d'expériences utiles par son séjour en pays neuf. Arrêté à Liège pendant la guerre 1914-1918, il fut déporté en Allemagne et y sabota le travail dans les ateliers. Après l'armistice, il fit plusieurs voyages d'étude au Congo.

17 septembre 1954.
M. Coosemans.

Mouv. géog., 1904, p. 116. — *Tribune cong.*, 30 novembre 1929, p. 3. — *Bull. Ass. Vétér.*, col., février, 1930, p. 23. — *Registre matricule n° 4778*.

GILLET (*Justin*), Frère de la Compagnie de Jésus, missionnaire (Paliseul, 18.6.1866 — Kisantu, Congo, 22.7.1943).

Le Frère Justin Gillet était fils de cultivateurs et il ne semble pas avoir fait d'autres études que l'école primaire de Paliseul.

Le 24 août 1886, il entra au Noviciat des RR. PP. Jésuites à Arlon, qu'il quitta bientôt pour se rendre à Namur au Collège Notre-Dame de la Paix, où il séjournait de 1888 à 1892. Tout en y remplissant les fonctions d'infirmier, il se passionna pour la botanique et s'occupa surtout des plantes médicinales, probablement sur les conseils du Père Pâque, qui à cette époque professait à Anvers. Après avoir passé un congé de maladie à Arlon, il revint au Col-

lège Notre-Dame de la Paix à Namur en 1893.

Mais le Frère Gillet avait une âme de missionnaire et l'Afrique l'appelait. Aussi, fut-il désigné pour faire partie de la première caravane des Missions de la Compagnie de Jésus, chargée de fonder la Mission du Kwango dans l'État Indépendant du Congo.

Le 6 avril 1893, il s'embarqua à Anvers en compagnie des Pères Liagre et De Meulemeester, du Frère De Sadeleer et de deux aides laïques Ch. Petit et A. Van Houtte. Ils arrivèrent le 18 juin à Léopoldville et y rejoignirent le Père Van Hencxthoven, supérieur, ainsi que le Frère Lombary, arrivés un mois plus tôt.

Les missionnaires s'établirent d'abord à Kibangu près du Stanley-Pool, où ils fondèrent la Colonie de Sainte-Marie, dont le Frère Gillet devint infirmier et cuisinier.

Mais le poste de Kibangu étant trop insalubre, on décida, fin juillet 1893, de se transporter à Kimuenza à une douzaine de km au sud de Léopoldville, où le Frère Gillet cumulait les trois fonctions de chef cuisinier, d'infirmier et de jardinier. C'est là d'ailleurs qu'il fit un premier essai de cultures vivrières.

Le poste de Kimuenza ne convenant pas davantage, on choisit finalement Kisantu comme emplacement définitif de la Mission de Bergeyck-Saint-Ignace et le Frère Gillet y résida en 1895 et 1896. Il alla s'installer ensuite à Dembo, où il demeura jusqu'au début de 1898 et où il entreprit des cultures vivrières et même celle de la vanille.

En avril 1898, il rentra, pour la première fois, en congé en Belgique. En octobre de la même année, il fut de retour à Kisantu et y commença l'installation d'un Jardin sur le plateau près de la Mission. En 1899, à la suite d'un accord intervenu entre l'É. I. C. et le Père Van Hencxthoven, supérieur de la Mission, le Frère Gillet reçut une subvention, mais celle-ci ne fut plus renouvelée dans la suite. La même année, le Frère Gillet s'aperçut que le plateau était trop exigu pour installer les cultures envisagées et il choisit dans les environs la plaine fertile de l'Yindu, affluent de l'Inkisi, pour y établir un jardin définitif couvrant une dizaine d'hectares.

Comme le terrain était marécageux et inondé en saison des pluies, le Frère Gillet y construisit une digue, destinée à retenir les eaux en amont le long de la rivière. Par un système ingénieux de canaux et de rigoles, il assura ensuite l'arrivée régulière des eaux, durant toute l'année, réalisant ainsi avec succès la première irrigation au Congo.

Le Frère Gillet débuta par un jardin potager et fruitier destiné avant tout à assurer le ravitaillement du personnel de la Mission, puis celui

des Blancs de Thysville et même plus tard celui des autres localités du Bas-Congo, situées le long du rail jusqu'à Boma et Léopoldville.

Avec l'obstination propre aux Ardennais, il réussit à introduire dans la région de nombreuses plantes économiques utiles aux indigènes, comme les bananiers à fruits, le manioc doux, le riz, les tomates, les pommes de terres, et divers autres légumes d'Europe, les eucalyptus, les conifères, etc.

Il établit des relations d'échange avec les jardins d'essais, les firmes horticoles et tous les instituts susceptibles de l'aider, comme le Jardin botanique d'Eala créé en 1900, celui de Libreville (Gabon) et celui de Buitenzorg (Java), les Pépinières Godefroid-Lebeuf et les Établissements de Vilmorin à Paris, les Établissements Haaque et Schmidt (Esfiot), les Pépinières Vanhoutte à Gand, le Jardin colonial de Laeken, le Jardin botanique de l'État à Bruxelles, etc.

Le jardin de Kisantu se peupla ainsi petit à petit des plantes les plus diverses et devint un véritable jardin d'essais. Dans la première édition de son Catalogue de 1909, paru dans *l'Agronomie Tropicale*, le Frère Gillet put dénombrer près de 700 espèces et variétés comprenant des plantes potagères, fruitières, fourragères, ornementales, médicinales et industrielles.

L'accroissement rapide et continu des collections au cours des années suivantes ressort le mieux des éditions successives du *Catalogue de Kisantu*.

La deuxième édition, publiée en 1913, contenait environ 1.000 espèces et variétés, tandis que la troisième, parue en 1927, n'énumérait pas moins de 1.775 espèces et variétés. Cette dernière édition, illustrée d'un portrait de l'auteur et de 82 photographies artistiques, n'était plus un simple catalogue, mais un véritable *vade mecum* de cultures tropicales et subtropicales avec de nombreux renseignements de botanique appliquée.

Le Frère Gillet passa encore trois congés en Europe : du 26 février au 14 octobre 1909 en Belgique ; du 10 septembre 1917 au 20 août 1918 dans le midi de la France et du 25 avril au 4 décembre 1926 en Belgique. Il profita de ces rares séjours en Europe pour rendre visite à ses correspondants et amis et pour négocier avec eux de nouveaux échanges et de nouvelles introductions de plantes de toutes les régions du monde.

En dehors d'un court séjour au Jardin botanique d'Eala en 1923 où il fut reçu par le Directeur V. Goossens, et d'une visite de 8 jours à la Station Centrale de l'I. N. É. A. C. à Yanguambi en juillet 1936, le Frère Gillet n'a guère voyagé au Congo en dehors des environs immédiats de Kisantu.

C'est qu'il y était tout seul pour diriger son Jardin d'essais sans autre aide que sa tenacité et son enthousiasme resté étonnamment juvénile. Tous les matins à l'aube, il se rendait à son jardin, assis sur son chariot ardennais tiré par deux bœufs, pour y surveiller les travaux journaliers de ses quelques travailleurs, qui étaient pour la plupart des élèves de la Mission. Il y déploya toutes les qualités d'un vrai conservateur et il ne cessa d'améliorer et d'étendre ses installations et ses cultures par la création d'abris, de grottes, de rocallles, d'une pergola, d'un chalet, etc. rendant son jardin de plus en plus pittoresque et de plus en plus attrayant pour les visiteurs qui affluaient toujours plus nombreux à Kisantu.

Parmi les premiers visiteurs de marque, citons le Prof. E. Laurent en 1904, le Comte d'Ursel et Ch. Buls bourgmestre de Bruxelles en 1905, Émile Vandervelde en 1908, le Dr E. Mildbraed (Berlin) en 1910, le Prof. E. Perrot (France) en 1914, le Prof. A. Chevalier (Paris) en 1917. S. A. R. le prince Léopold visita longuement le Jardin le 20 mai 1925 et, en juillet 1929, ce fut le tour de LL. MM. le roi Albert et la reine Élisabeth, en l'honneur desquels le Frère Gillet avait installé un buffet de rafraîchissements et de fruits variés de son Jardin, disposés sur une table garnie de grandes feuilles de bananiers rouges en guise de nappe !

Divers Ministres des Colonies, des Parlementaires, des Gouverneurs Généraux, des Gouverneurs de Provinces, etc. passèrent également par Kisantu et tous ont exprimé leur admiration devant l'œuvre grandiose et éminemment humanitaire réalisée uniquement par des moyens de fortune par le Frère Gillet. Celui-ci était d'ailleurs, à juste titre, très fier de pouvoir montrer aux visiteurs la grande diversité des produits de son jardin et il avait un certain plaisir à mettre les spécialistes à l'épreuve devant l'une ou l'autre plante de collection rare ou peu connue, dont il avait l'habitude de leur demander le nom sur un ton généralement plein de malice ! Il initiait cependant volontiers ses visiteurs à la flore de la région, comme nous avons pu l'expérimenter au cours de notre séjour à Kisantu en juin-juillet 1925.

* * *

Le Frère Gillet avait une âme de naturaliste et son intérêt s'étendait également aux plantes indigènes de la région de Kisantu et à leurs emplois.

C'est durant son séjour à Dembo de 1896 à 1898, qu'il fit ses premières récoltes de matériaux d'herbier, qu'il rapporta lui-même, après son premier terme en Afrique, pour les offrir au Jardin botanique de l'État à Bruxelles en

même temps que quelques plantes vivantes du Bas-Congo.

Après son premier congé en Belgique, des échanges réguliers s'établirent entre le Jardin botanique de l'État et la Mission de Kisantu par l'envoi d'herbiers et de plantes vivantes, ces dernières destinées à la fois au Jardin botanique de l'État et au Jardin colonial de Laeken. Fin 1899, seul ou avec l'aide du Père R. Butaye et quelques autres confrères de la Mission, le Frère Gillet avait déjà réuni quelque 1.600 numéros d'herbier et ce nombre dépassa les 6.000 quelques années plus tard. Grâce à ces récoltes, la florule de la région de Kisantu était déjà en 1908 une des mieux connues de toute l'Afrique tropicale.

Le Frère Gillet communiqua son enthousiasme pour la flore indigène à divers confrères: les Pères R. Butaye, J. B. Hanquet, M. Renier et H. Vanderyst, les Frères G. de Brouwer, X. Hendrickx, A. Oddon, et A. Van Houtte, qui devinrent ses collaborateurs ou firent des récoltes séparées en leur nom.

Un grand nombre de plantes récoltées par le Frère Gillet étaient nouvelles pour la science et deux genres nouveaux : *Gilletiella* De Wild. et Th. Dur. de la famille des Acanthacées et *Gilletiodendron* Vermoesen de la famille des Caesalpiniacées, ainsi que de nombreuses espèces nouvelles lui ont été dédiées à juste titre.

En 1900 et 1901, De Wildeman et Th. Durand dédièrent au Frère Gillet une publication intitulée *Plantae Gillettianae Congolenses*, qui renferme la détermination de la plupart des 2.100 premiers numéros d'herbier de sa collection.

Ajoutons que le Frère Gillet contribua également à la connaissance de la faune de la région de Kisantu par l'envoi de divers documents au Musée de Tervuren.

* * *

En septembre 1936, le Frère Gillet fêta à Kisantu le 50^e anniversaire de son entrée dans la Compagnie de Jésus.

En 1939, ses supérieurs le déchargèrent enfin de ses autres fonctions et il put se consacrer dès lors entièrement à la direction de son jardin d'essais.

Le Frère Gillet mourut à Kisantu le 22 juillet 1943. Ainsi disparut une de nos belles figures congolaises, après un travail ininterrompu de 50 ans en Afrique !

Il avait toujours été un homme très simple, au regard vif et à l'aspect plutôt hirsute, ce qui a pu faire dire à un visiteur qu'il soignait plus ses plantes que sa personne ! Sa grande barbe blanche lui donnait une physionomie bien caractéristique et fort sympathique de vieux brousseau. S'il fut un des plus modestes mais en

même temps un des plus méritants de nos missionnaires belges, son nom restera attaché à jamais au progrès de nos connaissances scientifiques de la flore du Bas-Congo et au développement économique et agricole du Congo pendant un demi-siècle.

Ajoutons qu'en l'honneur du Frère Gillet, son modeste créateur, le Jardin d'essais de Kisantu porte actuellement le nom officiel de « Jardin Justin Gillet ».

Le Gouvernement a reconnu les grands mérites de l'humble Frère Gillet en lui accordant, en 1908, la Croix de chevalier de l'Ordre royal du Lion. Le 9 avril 1913, la Société d'Acclimatation de France lui avait accordé la grande médaille à l'effigie de Geoffroy Saint-Hilaire.

Publications : Catalogue des Plantes cultivées dans les Jardins de Kisantu (*Agronomie Tropicale*, 1^{re} année, 1909, pp. 22-32, 49-64, 81-95, 3 fig.). — *Les Cultures de Kisantu* (*Ibid.*, 1^{re} année, 1909, pp. 17-21, 1 portrait). — Notes botaniques sur la région du Bas et Moyen-Congo : Plantes principales de la région de Kisantu, leur nom indigène, leur nom scientifique, leurs usages (*Annales Musée Congo*, Série V. Botanique, IV, fasc. 1, 1910, IX, 120 p., 22 fig. (en collaboration). — Jardin d'Essais de Kisantu (Congo belge). Plantes introduites et cultivées 1899-1913, 81 p., Bruxelles, Van Gompel, 1913. — Analyse d'échantillons de graines... oléagineuses récoltées à Kisantu (*Bulletin Agricole Congo Belge*, VIII, 1917, pp. 165-167). — Catalogue des plantes du Jardin d'Essais de Kisantu, 1666 p., 82 fig., 2 cartes et 1 portrait, Bruxelles, Ministère des Colonies, 1927. — Le Jardin botanique de Kisantu (Congo belge) (*Revue Missionnaire*, Louvain, 1930, XXXII, 22 p., 1 pl.).

21 septembre 1953.
W. Robyns.

Durand, Th., *Les explorations botaniques au Congo belge et leurs résultats*, *Bull. Acad. Roy. de Belgique, Cl. Sc.*, 1909, n° 12, p. 1357. — Anonyme, *Le Frère Justin Gillet*, *La Tribune Horticole*, 22^e année, t. XII, n° 549, 28 mai 1927, p. 338. — Anonyme, *Le Frère Justin Gillet, Une belle figure congolaise*, *La Tribune Horticole*, 22^e année, t. XII, n° 548, 21 mai 1927, p. 323. — Anonyme, *Le Jubilé du Frère Gillet S. J.*, *La Tribune Horticole*, XXXI^e année, t. XXI, n° 1023, 22 août 1936, p. 528. — De Wildeman, E., J. Gillet S. J. et le Jardin d'Essais de Kisantu, *Mémoires Institut Royal Colonial Belge, Section des Sciences Natur. et Médicales*, Collection 8^e, t. XV, fasc. 3, 1946.

GOFFINET (*Auguste-Constant-Jules-Marie*), Secrétaire des commandements du Roi (Bruxelles, 28.8.1857 — Bruxelles, 4. 4.1927).

GOFFINET (*Constant-Auguste-Théodule-Marie*), Intendant de la Liste civile (Bruxelles, 28.8.1857 — Bruxelles, 30.3.1931).

Les frères jumeaux Auguste et Constant Goffinet furent dès leur jeunesse et presque dès leur enfance, attachés à la Maison du Roi Léopold II. Leur père, le lieutenant général Goffinet, était entré en effet en 1851 dans la Maison du roi Léopold 1^{er}, en qualité d'officier d'ordonnance. Quand deux ans plus tard le jeune duc de Brabant, ayant atteint ses dix-huit ans, se maria et devint sénateur de droit, commençant ainsi sa vie politique, le vieux Roi lui constitua une Maison militaire. Goffinet devint alors premier officier d'ordonnance du Duc de Brabant, puis plus tard son aide de camp, et, le Duc monté sur le trône, Goffinet joignit à ses fonctions celle de Secrétaire des commandements du Roi et de la Reine, qui lui donnait l'administration des biens privés du Roi. Il avait la confiance entière du Souverain, non seulement pour les affaires de la famille royale, mais souvent aussi dans le domaine de la politique coloniale du Roi à l'époque où ce dernier cherchait encore sa voie. Le général Goffinet était un homme d'un grand sens pratique et d'une vive intelligence. On a toujours gardé dans sa famille le souvenir des paroles que Léopold 1^{er} adressait à son fils en lui abondant son officier d'ordonnance en 1853 : « Apprécie-le bien, car c'est un cadeau que je te fais ». Léopold II conserva toujours au vieux général, jusqu'à sa mort survenue en 1886, la plus flatteuse affection. Il en fit le dépositaire de ses biens, l'intime confident de toutes ses affaires de famille. Cette confiance, le Roi allait, du reste, la reporter sur les deux fils du Général. Dès 1876 — si nous avons bonne mémoire d'une confidence de Constant Goffinet — , c'est-à-dire quand les deux jeunes gens, encore aux études, avaient à peine atteint leur vingtième année, ils furent mis par leur père à la tâche, dans ses bureaux, ceux du Secrétariat des commandements de LL. MM. et de l'administration de la fortune de l'ex-impératrice Charlotte du Mexique.

Les deux frères, Auguste et Constant, conquirent leur diplôme de docteur en droit et passèrent leur examen d'entrée dans la carrière diplomatique. Ils n'y firent l'un et l'autre qu'un assez bref passage effectif, ayant été très rapidement rendus au service du Roi.

Ils furent tous deux nommés attachés de légation le 30 novembre 1880. Auguste, désigné pour Berlin le 25 juin 1881, resta néanmoins attaché au palais, et dès le 20 juillet suivant son frère Constant est désigné à sa place pour la capitale allemande. Quant à Auguste, nommé secrétaire de légation de 2^e classe le 10 février 1882, il fut envoyé à La Haye, où il arriva le 2 avril. Mis derechef à la disposition du Roi le 7 juillet 1884, et nommé secrétaire de légation de 1^re classe le 9 avril 1885, il succéda

bientôt à son père dans ses fonctions de secrétaire des commandements du Roi et de la Reine.

Son frère Constant était arrivé à Berlin le 19 août 1881. Le ministre de Belgique à Berlin était alors le vieux baron Jean-Baptiste Notchomb, celui-là même de qui le rôle avait été si considérable aux premiers temps de notre indépendance. Constant Goffinet accédait le 10 février 1882 au grade de secrétaire de légation de 2^me classe. Pendant son bref séjour à Berlin, le chancelier Bismarck, alors dans toute sa gloire, dominait encore sans conteste la politique allemande et, dans une large mesure, la politique européenne. Mais Constant Goffinet aura l'occasion de l'apercevoir de plus près quelques années plus tard, ainsi qu'on le verra bientôt. Ayant été désigné le 28 novembre 1882 comme secrétaire de la légation de Londres, il arrivait en cette ville le 3 janvier 1884, mais son séjour dans la capitale britannique fut plus bref encore que son passage à Berlin. Dès le 7 juillet 1884, il était déchargé de ses fonctions pour être mis à la disposition du Roi. Le 10 septembre, il quittait Londres, où le Baron Solvyns, ministre de Belgique, avait apprécié son zèle et son intelligence. Peu de semaines après, Constant Goffinet se trouvait mêlé aux affaires congolaises, par une participation modeste mais effective à la grande Conférence africaine de Berlin.

Les délégués belges à la Conférence étaient le comte van der Straeten-Ponthoz, ministre à Berlin, et le baron Lamberton. Constant Goffinet fut nommé secrétaire de la délégation.

La dernière séance de la conférence fut présidée par Bismarck en personne, et l'acte général de clôture porte la date du 26 février 1885. Constant Goffinet présent à l'événement en avait gardé un souvenir qu'il aimait à rapporter à ses familiers. Au moment où le prince de Bismarck venait d'apposer sa signature au traité, il se retourna vers le jeune secrétaire belge, qui peut-être lui avait tendu la plume, et lui dit avec une très aimable mais assez visible ironie : « Voilà bien du plaisir en perspective pour votre Roi ! »

Poursuivant une carrière diplomatique plutôt fictive désormais, au moins dans les cadres, Constant Goffinet fut promu successivement aux différents grades jusqu'à celui de ministre plénipotentiaire, aux mêmes dates que son frère Auguste. Ils furent tous deux nommés conseillers le 15 mai 1890, ministres résidents le 13 mars 1896 et envoyés extraordinaires et ministres plénipotentiaires en 1901.

Mais c'est dans la maison du Roi qu'ils allaient poursuivre leur carrière. Leur vieux père, le lieutenant général retraité, ne mourut qu'en décembre 1886, ayant gardé jusqu'à la

fin ses fonctions d'aide de camp et celles de secrétaire des commandements du Roi et de la Reine. Tandis qu'Auguste Goffinet lui succédait dans ces dernières fonctions, Constant devenait administrateur de la Liste civile, titre qui fut bientôt changé en celui plus décoratif d'intendant, qui avait été porté sous Léopold 1^{er} par un éminent conseiller du Roi, le vicomte de Conway.

Ainsi les deux frères devinrent les administrateurs, l'un de la dotation annuelle de la Liste civile, l'autre, par le Secrétariat des commandements de tous les biens privés du Roi.

Auguste Goffinet, plus spécialement attaché jusqu'en 1902 à la reine Marie-Henriette, joignit à ses fonctions celles d'administrateur des biens de l'infortunée Impératrice Charlotte dont il deviendra, sous le règne du roi Albert, le tuteur légal, avec le titre de grand-maître.

Quant à Constant, sans avoir appartenu à l'administration congolaise, il fut mêlé par le Roi à la vie de la colonie naissante, d'autant plus que dans les débuts, aux temps héroïques, le roi Léopold devait subvenir de sa cassette personnelle et de celle de la Liste civile aux besoins de sa grande œuvre.

Les deux frères Goffinet, possesseurs eux-mêmes d'une fortune considérable s'intéressèrent aux premières affaires coloniales, par dévouement au Roi certes, mais parce qu'ils avaient aussi une confiance inébranlable dans les lumières et le génie de leur Maître, une admiration de bon aloi qui ne s'est jamais démentie.

Constant Goffinet, en compagnie du comte John d'Oultremont, grand-maréchal, fut désigné par le Roi pour remplir un mandat d'administrateur à la Compagnie du Chemin de fer du Congo — mandat qu'il devait abandonner en 1904 à la suite de la rupture entre Léopold II et Thys. Il fut également administrateur de la Compagnie du Katanga et de la Société anversoise de Commerce au Congo (S.C.A.).

Le Roi, qui avait apprécié les qualités diplomatiques de son intendant, l'adjoignit en 1894 à l'ancien ministre Devolder, pour négocier avec le gouvernement de la République française un arrangement au sujet des frontières de l'Oubanghi-Bomou. Les négociations se déroulèrent à Paris, en juillet et août, et l'arrangement fut signé par Devolder et par Constant Goffinet, pour l'État du Congo, le 14 août 1894. A la veille même de ces pourparlers, le ministre de France à Bruxelles, Bourée, avait noté dans une dépêche adressée à son gouvernement : Le baron Goffinet « vit dans une incessante et familière intimité avec le Roi, qui fait le fond le plus absolu sur son dévouement et tient en particulière estime son intelligence, ses facultés de travail, son ferme bon sens. Aussi Sa Majesté a-t-elle pris l'habitude de l'associer

» à ses occupations les plus sérieuses et le consulter-t-elle volontiers sur des affaires de l'ordre » le plus personnel, à propos desquelles elle » écarte, bien plus qu'elle ne la recherche, » l'intervention de ses conseillers officiels ordinaires. Il n'est donc pas douteux que M. Goffinet, dans l'accomplissement de la mission » de haute confiance dont il vient d'être chargé, » ne doive être en pleine possession de la pensée du Roi » (20 juillet 1894 ; dans *Documents diplomatiques français, 1871-1914, 1^{re} série, tome XI*, pp. 292-293).

Constant Goffinet fut en effet, jusqu'à la mort de la reine Marie-Henriette en 1902, celui des deux frères qui jouissait de la plus grande confiance du Roi. Son frère le Secrétaire des commandements du Roi et de la Reine, était plus spécialement au service de Celle-ci. Il résidait avec elle, la plus grande partie de l'année à Spa. Mais quand la Reine fut morte, en septembre 1902, laissant à Auguste Goffinet sa villa de Spa en témoignage de reconnaissance pour le dévouement qu'il lui avait témoigné, le roi Léopold II reprit le dévoué conseiller de la Reine à son service personnel. Petit à petit, le Roi le chargea de missions de confiance de plus en plus nombreuses. Il semblait que l'étoile de Constant baissait quand celle de son frère montait de plus en plus.

Auguste, plus encore que Constant, fut à partir de 1905 surtout, et jusqu'au moment de la reprise du Congo par l'État, soit pour les affaires de grands travaux, soit pour les affaires coloniales, l'intermédiaire, disons mieux, le porte-parole du Roi auprès des ministres. C'est à lui également que le Roi confia un mandat d'administrateur dans la Fondation de Niederfulbach. Le Souverain avait gardé cependant son entière et reconnaissante confiance aux deux frères, et quand peu avant sa mort, il rédigea ses dernières volontés, par lesquelles il nommait Auguste son exécuteur testamentaire, il accéda immédiatement au désir de ce dernier de se voir adjointre son frère Constant.

On sait que le roi Albert, à son avènement, à la suggestion, les uns disaient de Beernaert, les autres du général Jungbluth, renouvela entièrement la Maison royale de son prédécesseur.

Pas plus que le comte John d'Oultremont, ou le baron Carton de Wiart, les frères Goffinet ne furent maintenus, sinon à titre honorifique, dans la Maison du roi Albert. Celui-ci reconnaît le dévouement qu'ils avaient témoigné au feu Roi et les nomma l'un et l'autre grand officier de l'Ordre de Léopold. Constant fut chargé par le nouveau Roi d'annoncer son avènement à l'Empereur du Japon, et il se rendit à Tokio à la tête de la mission constituée à cet effet en 1910.

Les Goffinet, qui avaient respiré l'atmosphère de la Cour depuis leur enfance, ressentirent avec beaucoup de peine leur retraite forcée, mais ils la subirent avec dignité, gardant tout leur attachement à la Maison royale.

Dans cette dernière partie de leur existence leur admiration pour le Roi défunt avait pris la forme d'un véritable culte. Dans le cours de la vie du Roi on pouvait, si l'on était de leurs familiers, risquer devant eux l'une ou l'autre critique de la politique du Souverain, sans qu'ils s'en offensassent. Mais, après sa mort, esquisser la moindre réserve sur sa personne ou son œuvre, attirait sur le champ une réplique vénémente et hautaine qui coupait court à toute velleïté d'insistance. Il nous paraît singulièrement à leur honneur, qu'ils aient ainsi conservé, quoique fidèles entre tous, toute liberté d'esprit à l'égard de leur génial Maître vivant, tandis qu'ils défendaient en grondant leur vieux Maître mort, à la moindre apparence d'une parole hostile ou irrévérente.

Restés tous deux célibataires, Auguste et Constant Goffinet partagèrent la même existence dans leur hôtel de la rue de la Science, ou au milieu de leur vaste domaine ardennais de Freux, qu'ils mettaient une vraie joie à embellir. Leur ressemblance physique, bien connue des Bruxellois était frappante. De caractère, Auguste était sans doute plus amer que son frère Constant. Mais celui-ci, d'un abord un peu rude, était au fond un sensible.

Les deux frères moururent à peu d'années l'un de l'autre. Auguste disparut le premier, en 1927, léguant la villa de Spa à son frère, celui-ci, à son tour, en fit don aux vétérans coloniaux (Villa Marie-Henriette). Le roi Albert, qui venait de conférer à Auguste le grand-cordon de l'Ordre de Léopold, assista en personne à son service funèbre, honneur qu'il rendit aussi quelques années plus tard à la mémoire de son frère Constant, décédé en son hôtel de la rue de la Science, le 30 mars 1931.

14 septembre 1953.
H. Goffinet et J. Stengers.

GOIDSENOVEN (VAN) (*Théophile*), Chef de bureau à la Compagnie du Chemin de fer du Congo (Tirlemont, 21.4.1877—Bruxelles, 23.12.1929).

Parti en qualité de commis pour la C. C. F. C. le 16 novembre 1909, il se montra dès le début si zélé et si courageux qu'il accéda bientôt au grade de commis-chef de bureau. Son premier terme s'acheva le 6 décembre 1911; il repartit le 10 mai 1912, fut promu sous-chef de station, puis chef de station. Rentré en juin 1914, il retourna au Congo et y passa les années de guerre

(du 1^{er} septembre 1915 au 12 juillet 1919) en qualité de chef de bureau à la C. C. F. C. Il fit encore un 5^{me} terme (du 10 janvier 1920 au 8 mars 1922) et un 6^e (du 30 août 1922 au 5 décembre 1924). Il avait bien mérité le repos dont il jouit en Belgique pendant quatre années seulement.

Il était chevalier de l'Ordre de l'Étoile noire du Benin, décoré de la Médaille industrielle de 1^{re} classe et de la Décoration civique de 1^{re} classe.

18 septembre 1953.
M. Coosemans.

Tribune cong., 31 décembre 1929, p. 3. — Archives de l'Otraco.

GORDON (*Charles-George*), Surnommé successivement Gordon l'Impassible, Gordon le Chinois, Gordon l'Intègre, Gordon Pacha. Général anglais, officier (Woolwich, 28.1.1833—Khartoum (Soudan), 26.1.1885). Quatrième fils du général H. W. Gordon, de l'Artillerie royale, petit-fils et arrière petit-fils de soldats.

Il s'en fallut de peu qu'il ne devint le premier Gouverneur général de l'État Indépendant du Congo.

Ancien élève de l'Académie militaire de Woolwich, Charles-George Gordon fut nommé en 1852 lieutenant aux *Royal Engineers*, et travailla aux fortifications de Milford Haven. En 1855, il prit part à la guerre de Crimée et fut blessé devant Sébastopol. A la suite du traité de Paris, il fut envoyé en Bessarabie en qualité de membre de la Commission internationale de délimitation des frontières entre la Russie et la Turquie.

Après un séjour en Asie mineure et un bref retour en Angleterre, il partit, en 1860, pour la Chine où son étrange et brillante carrière commença vraiment. Il assista à la prise de Pékin et resta jusqu'en 1862 avec les forces britanniques d'occupation. En 1863, il partit pour Shanghai où, avec l'autorisation du gouvernement anglais, il prit le commandement d'une armée de fortune avec laquelle il parvint à réprimer l'insurrection des Taipings. Tout de suite, il s'était révélé un chef prédestiné, un extraordinaire conducteur d'hommes — dont le pouvoir pour commander des non-européens n'a guère été égalé.

L'affaire chinoise terminée, il rentra en Angleterre et dirigea la construction des travaux de défense de la Tamise. En 1871, il représenta le gouvernement de Sa Majesté à la conférence internationale du Danube. En 1873, il entra au service du Khédive Ismaël-Pacha qui le nomma gouverneur des provinces équatoriales où il se livra à une lutte implacable contre les

marchands d'esclaves. En 1879, il donna sa démission, laissant le Soudan (provisoirement) pacifié.

A cette époque, Léopold II poursuivait avec Stanley l'organisation du bassin congolais. Cependant, Stanley avait déjà laissé entendre au Roi que des besognes purement administratives ne lui souriaient guère, qu'il eût aimé se consacrer à d'autres tâches, qu'il serait bon de lui trouver un successeur. Le Roi, en cette occurrence, avait pensé à Charles-George Gordon, l'officier d'élite, l'organisateur de premier ordre, l'inflexible ennemi des négriers en lequel l'Europe entière reconnaissait l'une des âmes les plus chevaleresques du siècle. Toutefois, l'engagement éventuel d'un homme de cette envergure méritait que fussent prises en considération certaines données délicates. Le 14 octobre 1879, le Roi écrit, à son propos, dans une lettre confidentielle à Strauch : « Quant » au colonel Gordon, certainement il ne saurait » être question de le mettre sous aucun chef, » Ce qu'il serait bon de savoir, c'est qu'il » accepterait d'entrer à notre service pour être » employé en Afrique selon nos intérêts avec le » traitement qu'il recevait du Khédive (1.500 » livres par an), principalement pour fonder et » diriger une ligne de stations à constituer de » façon à ce qu'elles pussent rapidement suffire » à elles-mêmes... ». La valeur exceptionnelle de l'homme n'avait pu manquer de lui attirer l'attentive sympathie du Roi, mais le caractère singulier de Gordon n'était pas sans justifier que l'on prit à son endroit, en matière de travaux d'approche, certains ménagements. Aussi, craignant, apparemment, que ce programme ne fût pas de nature à tenter Gordon, le Roi, dans une nouvelle lettre adressée le 19 octobre à Strauch, revint sur la question : Il faudrait « ... faire comprendre au colonel Gordon que la fondation des stations peut » amener à toutes sortes d'entreprises dont elle » est toujours le premier pas obligé. La fondation de stations entraîne la reconnaissance » et l'étude du pays, des essais de culture, » peut-être de commerce, certainement de moyens de transports puisque nous voulons apprivoiser des éléphants... ». Il fallait en somme fortement solliciter la nature enthousiaste de Gordon par l'ampleur d'un « programme important ».

En mars 1880, tandis que Gordon rétablissait en Suisse sa santé ébranlée, le Roi l'invita à Bruxelles et lui offrit de prendre à charge, dans un avenir prochain, le gouvernement du Congo. Gordon accepta l'offre, du moins en principe et sous réserve qu'avant son éventuelle acceptation définitive le drapeau de l'Association internationale du Congo fut officiellement reconnu par les Puissances comme étant celui d'un État souverain.

La même année, le gouvernement de la Colonie du Cap offrit à Gordon le commandement de ses troupes locales, qu'il déclina. Il accompagna lord Rippon aux Indes d'où, à l'invitation de Sir Robert Hart, il gagna Pékin et s'y entremit pour éviter une guerre russo-chinoise. En 1881, il commanda les *Royal Engineers* dans l'île Maurice et réorganisa ensuite, à la demande du gouvernement du Cap, les troupes dans le Basutoland.

En 1883, il séjournait en Palestine, où il se livrait à l'étude de l'histoire biblique, quand il reçut en octobre, par l'entremise de Sir William MacKinnon, une missive de Léopold II lui rappelant la promesse qu'il lui avait faite au cours de sa visite à Bruxelles, en 1880. Aussitôt Gordon fit auprès du *War Office* les démarches nécessaires aux fins de pouvoir quitter le service de Sa Majesté britannique, et arriva à Bruxelles le 1^{er} janvier 1884.

Le 4 janvier, Léopold II lui remit par écrit ses instructions. Celles-ci, datées du Château de Laeken, contenaient en puissance tout le programme du futur État Indépendant — que les États-Unis, dès le mois d'avril suivant, allaient être les premiers à reconnaître. Les quelque quarante cinq lignes de texte autographe de la main du Roi constituaient ce document historique, exposaient et définissaient clairement sa grande pensée organisatrice, notamment en ce qui concernait : la Force Publique indigène, les revendications territoriales, la formation de l'État, la liberté du commerce, la réduction des dépenses, les transports, la discipline du personnel blanc.

De Bruxelles même, Gordon écrivit le 6 janvier à Stanley, en Afrique, pour lui annoncer sa nomination et son arrivée prochaine :

« ... Sa Majesté m'a prié d'aller vous rejoindre et vous seconder dans votre tâche, ce à quoi j'ai volontiers consenti. Je dois m'embarquer à Lisbonne le 5 février. Je travaillerai volontiers avec vous et sous vos ordres. J'espère donc que vous resterez en Afrique et, qu'avec l'aide de Dieu, nous irons tuer les marchands d'esclaves dans leurs repaires (...) » Jamais on n'a eu une aussi belle occasion que celle que Dieu nous offre de couper la traite des esclaves à sa racine, grâce au généreux désintéressement de Sa Majesté (...). »

Formellement engagé au service de l'Association internationale, Gordon rentra le 7 janvier en Angleterre. Entre Léopold II et lui il avait été convenu qu'il remetttrait au *War Office* sa démission, mettrait en ordre ses affaires privées et reviendrait le 18 à Bruxelles pour y recevoir les dernières instructions royales et aller s'embarquer à Lisbonne à destination de Vivi. Cependant, le *War Office* ne l'entendit point de cette oreille, le gouvernement anglais envi-

sageait de confier à Gordon la difficile mission de liquider la question soudanaise. Le 16 janvier Gordon revint à Bruxelles pour demander au Roi de le relever de son engagement, en l'assurant que, sa mission soudanaise étant de caractère essentiellement temporaire, il espérait dès son accomplissement pouvoir passer au service de Sa Majesté. Le 18, Gordon rentra à Londres et s'embarqua le soir même pour le Caire où le Khédive le nomma gouverneur général du Soudan.

Lorsque Stanley reçut, en avril, la lettre que Gordon lui avait adressée le 6 janvier de Bruxelles, il réagit non sans ironie : « Cela (comme battre les négriers) est très louable », écrivit-il le 23 avril au président de l'Association internationale, mais on ne me dit pas si nous devons abandonner le Congo et nous détourner de notre œuvre de colonisation, de propagation et de consolidation sur le Fleuve pour entreprendre des raids contre les esclavagistes du bassin du Nil ! ». Faudrait-il en conclure que Stanley, à cette époque, ignorait le processus des tractations qui avaient eu lieu entre Léopold II et Gordon, en 1880 d'abord et depuis octobre 1883 ensuite ? De toute manière, c'est un autre anglais, Francis de Winton, qu'il verra débarquer en mai, à Vivi.

Le 18 février 1884, tandis que le Soudan tout entier était menacé de passer sous la domination du Mahdi (Mohamed-Ahmed, fils d'un charpentier de l'île d'Abbah, sur le Nil, et qui, s'étant proclamé la continuation des grands prophètes, rêvait de soumettre le monde africain à l'Islam), Gordon arriva à Khartoum, chargé d'une mission fort ambiguë. Sa lettre de service le chargeait d'un travail d'enquêteur, de faire rapport sur les meilleurs moyens de mener à bonne fin l'évacuation du Soudan, mais elle l'habitait en même temps pour une œuvre d'exécuteur, « pour toutes les autres tâches que pourrait lui confier le gouvernement égyptien par l'intermédiaire de Sir Evelyn Baring, consul général au Caire ». On lira avec intérêt, pour cette période, les pages que ce dernier, plus tard Lord Cromer, a consacrées à ses rapports avec Gordon dans ses mémoires (*Modern Egypt*, Londres, Mc. Millan. 1908).

Dès le 28 avril, Khartoum, qui disposait de cinq à six mois de vivres, fut complètement investie par les troupes mahdistes. Isolé, encerclé, n'ayant auprès de lui qu'un seul officier britannique, malgré l'inaction coupable du gouvernement britannique et l'inraisemblable autant qu'incompréhensible indifférence de Gladstone, Gordon soutint pendant onze mois le terrible siège ; il lutta désespérément, résistant aux attaques quotidiennes des assaillants, tandis que dans la place même il devait sans cesse se défendre contre la mutinerie, la lâcheté et la trahison. Au cours de ces 370 derniers jours de

son existence, il n'eut le choix qu'entre deux solutions extrêmes également dramatiques : ou l'abandon et le déshonneur, ou la défense obstinée, sans espérance.

Ce ne fut qu'au mois d'août que le Parlement anglais vota les crédits pour l'envoi d'une expédition de secours. Placée sous les ordres de Lord Wolseley, la colonne, après de nombreux combats, arriva en vue de Khartoum le 28 janvier 1885, soit deux jours exactement après la prise de la ville par les mahdistes et l'assassinat de Gordon Pacha, son infortuné et magnifique défenseur. Dans la dernière lettre adressée à sa sœur, le 14 décembre 1884, Gordon avait écrit : « Je suis tout à fait heureux, je remercie Dieu, » et, comme Lawrence, j'ai essayé de faire mon » devoir »... Sir Henry Lawrence est le général anglais qui, en 1857, fut tué en défendant Lucknow contre les cipayes.

La décision de Lord Granville d'envoyer Gordon au Soudan, et ses tragiques conséquences, devaient priver Léopold II, dès l'aube de son œuvre africaine, des services d'un homme de l'exceptionnelle valeur duquel il était à juste titre convaincu. Les idées de Gordon quant aux devoirs des Européens dans des territoires d'outre-mer, et qu'il avait nettement exposées en 1874 au Soudan, étaient notoires : « n'acceptez pas d'autorité que pour servir les intérêts de la race qui vous est confiée ; la conduire sans contrainte vers une civilisation plus avancée ; ne tenter d'autres réformes que celles qui répondent à ses besoins et à ses vœux ; dans tous ses actes, n'avoir pour règle et pour but que la justice universelle et l'intérêt particulier du peuple que l'on gouverne... ». La lucidité de son jugement était proverbiale et donnait à ses vues un caractère presque prophétique ; il était profondément croyant, voire mystique ; il avait l'amour passionné de la justice et de la vérité, le mépris absolu de l'hypocrisie, de la lâcheté, du mensonge ; il était pitoyable à tous les malheureux, généreux envers ses ennemis ; la gaieté de son esprit humoristique résistait aux plus dures épreuves ; son énergie était surhumaine, il ne craignait pas plus la mort que l'opinion d'autrui.

Que Léopold II ait fait choix de cet homme pour le seconder dans son œuvre africaine dit, en retour, la hauteur à laquelle cette œuvre fut entreprise dès son origine. Car un Gordon ne pouvait être chargé d'un labeur médiocre, d'une conquête exclusivement politique ou mercantile. Toute la vie de Gordon n'ayant été qu'un continu combat contre les injustices, l'oppression, l'exploitation des faibles, la traite des Noirs, « il avait donné de telles preuves de la plus puissante énergie et d'un véritable génie d'organisation mis au service des plus hautes vertus humaines, que le Roi ne pouvait faire

appel à un pareil homme pour fonder son empire — ni lui-même accepter une pareille mission — si tous les deux ne s'étaient pas sentis unis en même temps dans la même haute pensée pacificatrice et justicière ».

Aussi la mort de Gordon ne fut-elle pas seulement une perte immense pour l'Empire et pour l'humanité, mais aussi pour le futur Congo belge. Ce que Francis de Winton avait compris tout de suite, lorsqu'il écrivit, le 10 avril 1885, à Léopold II : « ... C'est une grande » perte pour votre Majesté et le nouvel État. » Elle va contrarier les plans de votre Majesté » à qui fera défaut, pour guider ses destinées » dans les difficultés de ses débuts, la main » ferme et sage d'un administrateur tel qu'était » Gordon »...

69^e anniversaire de l'entrée de Gordon à Khartoum.

18 février 1953.
José Gers.

H. M. Stanley, *The Congo and the founding of his free State*, Vol. II, Sampson Low, London, 1885. — H. M. Stanley, *Cinq années au Congo*, Bruxelles. — *Journal du Général Gordon, siège de Khartoum*, préface par A. Egmont Hake, traduit de l'anglais, avec notes et documents inédits, Librairie Firmin-Didot et Cie, Paris, 1886. — H. M. Stanley, *In darkest Africa*, Sampson, Low, London, 1890. — Lytton Strachey, *Eminent Victorians*, G. P. Putnam's Sons, New-York and London, 1918. — Pierre Daye, *Léopold II*, Arthème Fayard et Cie, Paris 1934. — Jacques Delebecque, *Gordon et le drame de Khartoum*, Hachette, Paris, 1935. — *Le Mouvement géographique*, Bruxelles, 1885. — *Congo illustré*, Bruxelles, 26 mars 1893. — *Le Times*, Londres, 31 janvier 1935. — E. de Jonghe, *Gordon Pacha au service de Léopold II*, in *Bulletin de l'Institut Royal Colonial belge*, vol. 2, Bruxelles, 1937. — René-Jules Cornet, *Les instructions du roi Léopold II au général Gordon*, in *La Revue Coloniale belge*, Bruxelles, 15 juillet 1947. — José Gers, *Gordon-Pacha*, in *La Revue Coloniale belge*, 15 février 1948. — Archives de la section historique du Musée royal du Congo belge à Tervuren.

GOSME (Émile-Joseph-Alexandre-Prospere), Officier payeur à l'Armée belge, officier de la Force Publique et fonctionnaire territorial au Congo belge (Saint-Josse-ten-Noode, 7.5.1871 — Etterbeek, 5.2.1920). Fils de César-Alexandre et de Hoogen, Louise-Fannie.

Ses humanités achevées au Collège Saint-Michel, à Bruxelles, Émile Gosme était étudiant en médecine, quand un tirage au sort défavorable le décida à prévenir l'incorporation de milicien par un engagement volontaire au 3^e régiment de chasseurs à pied. Il y passa par tous les grades jusqu'à une nomination de sous-lieutenant payeur qu'il obtint le 2 décembre 1904. Mais, dès le 16 mai 1901, simple candidat à la sous-lieutenance, il avait pris du service dans la Force Publique de l'É. I. C. en qualité de sous-lieutenant.

Au cours d'un premier terme de service (16 mai 1901-septembre 1904) il sert successivement au Kwango, au Stanley-Pool, le long de la ligne télégraphique de Léopoldville à Coquilhatville, procède à des recensements et à des collectes de l'impôt indigène dans les environs de Lukolela et est finalement attaché à Sabukia où il assurera le ravitaillement de Léopoldville.

Son second terme (2 mars 1905-septembre 1908) le voit successivement, lieutenant, au Sankuru-Kasai, aux prises avec un chef révolté Bonkusu, dans la province orientale avant la lettre, chargé des transports à Kabambare, aux prises avec des insoumis bangobango, en reconnaissance dans la Luama, attaché à Kama où, en second de Losange, il soumet les indigènes turbulents du chef Wazemba. Il passe alors au service territorial en qualité de chef de secteur de 1^{re} classe.

Un troisième terme (29 août 1909-octobre 1913) le voit successivement commander les zones de Ponthierville et de Stanleyville, assurer en novembre 1911 l'interim de commissaire de district de l'Équateur à Coquilhatville, organiser au Katanga, en 1912, le district nouveau de la Lulua (Dilolo), nommé adjoint supérieur le 24 février 1913.

Reparti le 4 juin 1914, Gosme regagne la Lulua. Il y est nommé commissaire de district de 2^e classe le 1^{er} juillet 1915, reçoit le commandement de District du Lomami le 24 février 1917 et est enfin chargé d'un service de fourniture de riz qui rapportera gros à la Colonie. Il quitte définitivement le service le 24 décembre 1918.

Il mourra peu après, chevalier de l'Ordre royal du Lion, titulaire de la Croix militaire de 2^e classe et porteur de l'Étoile de service en or avec raies.

25 février 1953.
J. M. Jadot.

Tribune congolaise, 4 juin 1914 ; 19 février 1920, p. 2 — Note du frère cadet de Gosme au secrétariat de l'I. R. C. B. ; souvenirs personnels de l'auteur de la notice.

GREY (Edward, 1st viscount of Fallodon), Homme d'État anglais (Londres, 25.4.1862 — Fallodon, 7.9.1933), Arrière petit-neveu du deuxième lord Grey, promoteur de la réforme électorale de 1832 ; petit-fils de sir George Grey, qui se distingua dans les ministères Russell et Palmerston.

Fait ses études à Winchester, puis à Oxford, Balliol College.

En 1885, est élu député de la Chambre des Communes par la circonscription de Berwick-on-Tweed ; il siégera, pendant toute sa carrière

parlementaire, à l'aile droite du parti libéral, et toujours comme mandataire de la même circonscription.

Disciple fervent de lord Rosebery, il occupe, d'août 1892 à juin 1895, le poste de sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères. La défaite libérale de 1895 l'éloigne ensuite pendant dix ans des affaires extérieures. Très « gentilhomme campagnard », cette retraite ne lui cause aucune amertume ; ce fut, écrira-t-il dans ses mémoires, une « période de détachement heureux ».

Dès la reprise du pouvoir par le parti libéral, en décembre 1905, le nouveau premier ministre, Campbell Bannermann, s'attache sir Edward en qualité de secrétaire d'État aux Affaires étrangères. Celui-ci conservera ce portefeuille jusqu'à la retraite du ministère Asquith, en 1916. C'est ainsi qu'il lui appartint de diriger la politique extérieure de son pays pendant une des périodes les plus graves de l'histoire contemporaine. L'ensemble de cette politique n'a pas fini de faire l'objet de jugements très partagés ; il ne nous serait pas permis d'oublier, en tout état de cause, que sir Edward Grey, en août 1914, lors de l'invasion de la Belgique par les Allemands, rangea la Grande-Bretagne à nos côtés, fidèle ainsi à la parole donnée.

Sir Edward obtint, à l'occasion de sa retraite, la pairie avec le titre de vicomte.

Retiré de la vie publique (sauf une mission de trois mois aux États-Unis, en 1919), éprouvé par plusieurs chagrins familiaux, profondément atteint dans sa santé (cécité presque totale), lord Grey eut dès lors une existence effacée, mais ses conseils restèrent, jusqu'à la fin de sa vie, très écoutés par ses amis politiques.

* * *

Il n'est pas exagéré d'affirmer que sir Edward Grey prit une part très importante aux débats relatifs au Congo.

En 1895 déjà, alors qu'il était sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, il eut à prendre position aux Communes, au sujet de l'arrangement franco-congolais du 9 février, relatif à l'exercice du droit de préférence de la France. Cet arrangement, négocié à la veille du dépôt par le gouvernement belge du projet de reprise du Congo, avait provoqué une grande effervescence dans les milieux politiques anglais et, le 15 février, Yerburgh interpella sir Edward sur le point de savoir si le Congo, *colonie internationale*, était en droit de prendre des arrangements avec la France et la Belgique sans l'agrément des puissances signataires de l'Acte de Berlin. Sir Edward répondit qu'il n'avait rien à dire à ce propos, sinon que l'État indépendant et la France n'avaient pas communiqué officiellement leur arrangement à l'Angleterre

qui, d'ailleurs, n'avait jamais reconnu le droit de préemption français.

En juin 1904, sir Edward Grey, à ce moment dans l'opposition, intervient dans les débats qui précédèrent, aux Communes, l'institution par le Roi-Souverain d'une commission d'enquête. Le 9 juin, en compagnie de plusieurs députés, il développe précisément cette thèse qui sera toujours un dogme de la politique anglaise, du Congo « *colonie internationale* » : « L'État indépendant ne constitue pas, dit-il, une puissance indépendante dans le même sens que les grandes puissances d'Europe, mais il est en réalité le mandataire de celles-ci et il n'a été institué que dans l'intérêt de l'humanité et de la liberté commerciale ». Thèse capitale, qui éclaire grandement la suite des événements.

A dater de 1905, retracer les interventions de sir Edward Grey revient, en fait, à résumer la politique suivie par le *Foreign Office* dans l'affaire congolaise. Le cadre de cette notice nous fait un devoir d'être, à cet égard, aussi bref que possible.

C'est tout d'abord, dans les premiers mois de l'an 1906, la déception manifestée par le gouvernement britannique en présence du rapport de la commission d'enquête. Sir Edward Grey insiste, à plusieurs reprises, pour que l'État Indépendant publie les dépositions reçues par cette commission ainsi que les travaux complets de la commission des réformes instituée le 31 octobre 1905. Devant la fin de non recevoir opposée par le chevalier de Cuvelier, sir Edward Grey charge sir A. Hardings, le 3 mai, de faire comprendre aux dirigeants de l'État Indépendant que le gouvernement de Sa Majesté maintient son droit d'intervenir dans les affaires de cet État.

C'est, dans le même temps, l'attitude de méfiance ouverte, adoptée par le *Foreign Office* au cours du procès de Stannard, missionnaire protestant traduit en justice, pour diffamation, par le commandant suédois Hagström et condamné de ce chef à une forte amende. Sir Edward Grey fait suivre le procès par le vice-consul Armstrong, avec l'intention ferme d'exprimer d'examiner, dans le cas où les débats seraient conduits de manière déloyale, « la question de savoir si l'heure n'est pas venue d'établir une cour consulaire britannique au Congo pour la protection des sujets britanniques contre des poursuites de l'espèce ». Mais le vice-consul se déclare satisfait de la manière dont le procès fut conduit — il avait lui-même assumé la défense de Stannard en appel — et sir E. Grey, revenant à une attitude plus modérée, renonce aux mesures envisagées.

C'est encore, le 9 mai 1906, la convention anglo-congolaise réglant le litige relatif au Bahr-el-Gazal.

Vient ensuite, au cours de l'été, l'énoncé par sir E. Grey de son désir formel de voir la Belgique procéder elle-même à l'indispensable réforme de l'administration congolaise. Ligne de conduite nouvelle, accueillie avec faveur par tous les milieux politiques anglais : la Grande-Bretagne, sans renoncer à son droit d'intervenir dans les affaires de l'État Indépendant, « colonie internationale », se tourne vers la Belgique et lui fait clairement entendre qu'elle souhaite voir ce pays prendre les initiatives nécessaires. Corollaire de cette ligne de conduite : la Grande-Bretagne, tout en restant vigilante, ne fera rien qui puisse rendre plus malaisée la tâche de la Belgique. En conclusion d'un exposé fait aux Communes le 5 juillet, un mois tout juste après la lettre et le codicille du Roi-Souverain, sir E. Grey prononce cette phrase demeurée célèbre :

« En présence de l'éveil remarquable de l'intérêt qui s'est manifesté en Belgique et à raison du fait que la question doit être l'objet de nouvelles discussions dans ce pays, avant que je décide des mesures que prendra le Gouvernement de Sa Majesté, j'aimerais attendre et voir ce que produira l'automne ».

Au cours de l'automne se déroulèrent, comme chacun le sait, les dramatiques débats de la Chambre des Représentants de Belgique au sujet de la portée de la lettre royale et du codicille du 3 juin, débats qui se clôturèrent par la déclaration gouvernementale et l'ordre du jour d'union patriotique du 14 décembre : la Chambre prenait acte, notamment, de ce que les déclarations contenues dans la lettre royale du 3 juin ne constituaient pas des conditions à la reprise du Congo par la Belgique, mais des recommandations solennelles, et affirmait son désir d'être saisie le plus tôt possible de la question de cette reprise.

Pendant les premiers mois de l'an 1907, sir E. Grey s'attacha à prêcher la patience aux hommes politiques anglais, qui déploraient que la Belgique n'allât point plus vite en besogne. Lors de la formation du cabinet de Trooz, au mois de mai, sir E. Grey réaffirme aux Communes sa volonté de ne rien faire qui puisse altérer la liberté et l'indépendance de la Belgique pour la solution de ce problème. Dans son souci de voir la « solution belge » aboutir, il va d'autre part jusqu'à offrir l'aide matérielle de la Grande-Bretagne pour le cas où la Belgique trouverait trop onéreux le fardeau d'une colonie ; mais son désir manifeste est que la Belgique hâte les choses, et il conclut son exposé par ces mots : « je répéterai la déclaration que j'ai faite l'an dernier à la Chambre : je ne crois pas que nous puissions attendre indéfiniment ».

Le dépôt à la Chambre belge, le 3 décembre 1907, du projet de loi approuvant le traité de cession conclu le 28 novembre avec l'État Indé-

pendant soulève autant d'indignation en Angleterre que de protestations en Belgique. Ce traité, tenant compte des recommandations solennelles de la lettre royale du 3 juin, consacrait, comme on sait, le maintien des fondations existantes et les milieux politiques d'autre-manche y virent comme un défi à l'opinion publique, une sorte de comédie montée dans le but de faire taire les fâcheux, tout en gardant au Roi-Souverain son omnipotence sur le territoire congolais.

Devant la Chambre des Communes, sir Edward Grey prend cette fois une attitude très nette. En février 1908, il déclare qu'à son avis le gouvernement belge n'accepterait jamais un transfert purement nominal du Congo à la Belgique mais, ajoute-t-il, « si cela était, la Grande-Bretagne ne l'admettrait pas. Et je déclare sans ambages, pour ce qui nous concerne, que tout semblant de transfert de ce genre, qui laisserait le contrôle effectif et exécutif au pouvoir des autorités actuelles, ne serait point considéré par nous comme donnant une garantie satisfaisante du respect des droits conférés par les traités. Ce que nous envisageons, lorsque nous parlons de la solution belge, c'est un transfert clair et intégral, assurant un contrôle parlementaire effectif et absolu... Allant plus loin, je dis que nous entendons que, préalablement à tout transfert du Congo à une autre autorité, il devra être entendu, comme condition sine qua non, que cette autorité nouvelle le reprendra dans des conditions qui la mettront en mesure de donner des assurances et de garantir que ces assurances seront réalisées et que les obligations des traités seront observées ».

Cette déclaration est pleine d'intérêt, en ce sens qu'elle marque une nouvelle évolution dans la politique suivie par la Grande-Bretagne. Tout en continuant à proclamer son droit d'intervenir dans les affaires de l'État Indépendant, « colonie internationale », voici que l'Angleterre renonce à faire confiance à la Belgique pour la solution du problème congolais et se reconnaît le droit de vérifier les conditions dans lesquelles la Belgique trouverait cette solution. La liberté d'action et l'indépendance de la Belgique ne sont plus ici prises en considération et le gouvernement belge le fera observer au Foreign Office. Mais c'est peine perdue : le traité de cession du 28 novembre a tellement échauffé les esprits en Angleterre que désormais ce pays interviendra jusqu'à la politique belge.

Et c'est la dernière phase. Malgré le décret du Roi-Souverain du 5 mars 1908, supprimant la Fondation de la Couronne, malgré l'acte additionnel au traité de cession, du 5 mars également, le Foreign Office, concertant son action

avec celle des États-Unis, entreprend des conversations avec le gouvernement belge, lui faisant des « suggestions » dans un « esprit amical », en réalité mettant noir sur blanc les conditions auxquelles ces deux gouvernements tiendraient la reprise pour acceptable. On sait que le gouvernement de Bruxelles, très ému de la tournée prise par les événements, tant en Belgique qu'à l'étranger, estime devoir accepter ces conversations et même, les 23 et 24 avril, fait connaître à Londres et à Washington les améliorations envisagées, une fois l'annexion décidée.

Ces conversations se poursuivirent tout l'été et, au moment du vote définitif de la reprise par le Sénat de Belgique, le 9 septembre, elles n'étaient point terminées.

On eût pu croire que la très active politique suivie par le premier ministre des colonies, J. Renkin, aussitôt après l'annexion, dût avoir enfin raison des méfiances anglaises. Il n'en fut rien et ce n'est que le 27 juin 1913 que la Grande-Bretagne reconnut officiellement cette annexion. Au cours de la séance du 29 mai, aux Communes, sir Edward Grey s'en expliqua, rappelant que la reconnaissance de cette annexion ne pouvait pas être un simple acte du pouvoir exécutif britannique, mais un acte ayant la bienveillante approbation du parlement et de l'opinion publique. Or, pour obtenir cette approbation, il fallait que le secrétaire d'État fût en mesure d'affirmer, en s'appuyant sur les rapports consulaires, que de grands changements s'étaient produits au Congo.

« C'est cela que j'ai attendu et j'espère bien » que personne ne contestera, ni en Angleterre » ni en Belgique, qu'il valait la peine d'attendre. » Aujourd'hui, en annonçant que la Chambre et » moi-même nous sommes prêts à reconnaître » officiellement que le Congo est une colonie belge, » nous nous trouvons heureusement en mesure de » faire une chose moralement juste et justifiable, et en même temps opportune au point » de vue politique ».

Tout au long de cette notice, nous nous sommes attachés à mettre en lumière les positions maîtresses de la politique anglaise dans cette affaire ; l'affirmation, sans cesse répétée, que l'État du Congo est une colonie internationale, son Souverain le mandataire des Puissances signataires de l'Acte de Berlin, d'où le droit de ces Puissances, et de l'Angleterre en particulier, de se comporter comme des mandants ; le désir, ensuite, de voir la Belgique rétablir un régime normal en reprenant l'administration du Congo ; enfin, la volonté bien arrêtée de faire une dernière fois acte de mandant en s'assurant des conditions de cette reprise. Cette politique ne fut pas créée par sir E. Grey ; il ne fit en la formulant que se conformer aux idées dominantes en Angleterre, idées qu'il partageait pleinement

d'ailleurs. Sa tâche fut de la mettre en œuvre, scrupuleusement et non sans adresse, à partir de 1905.

Travaux. — *Twenty-five years (1892-1916)*, Londres, 1925.

7 juillet 1953.
A. Stenmans.

G. M. Trevelyan, *Grey of Fallodon*, Londres, 1940. — *Encyclopaedia britannica*, vol. 10, v^o Grey of Fallodon, pp. 884-885. — Winkler Prins, vol. 9, v^o Grey, p. 824. — *Universal pronouncing dictionary of biography and mythology*, v^o Grey of Fallodon, p. 472. — *Encyclopédia universalis illustrata*, v^o Grey, vol. 26, pp. 1309-1310. — *Larousse du XX^e siècle*, v^o Grey, vol. E-H, p. 880. — F. Masoin, *Histoire de l'État indépendant du Congo*, 2 vol., Namur, 1913. — P. Daye, *Léopold II*, Paris, 1934, pp. 493, 509. ; *L'Empire colonial belge*, Bruxelles, 1923, pp. 53, 485. — L. Bauer, *Léopold le mal aimé*, Paris, 1935. — A. Stenmans, *La reprise du Congo par la Belgique*, Bruxelles, 1949, pp. 191, 192, 285, 325-327, 341, 345-346, 370, 374-376, 394, 396, 445-447. — *Mouvement géog.*, années 1895, 1904 à 1908 (voir tables). — *Tribune congolaise*, 31 mai 1913. — *Almanach illustré du Soir*, Brux., 1935, pp. 183-184. — *Larousse mensuel*, 1934, pp. 647-648.

GRISON (*Émile*, en religion *Mgr Gabriel*), Vicaire apostolique des Prêtres du Sacré-Cœur (Saint Julien, diocèse de Verdun, 25.12.1860 — Stanleyville, 13.12.1942).

Il fit ses études au grand séminaire de Verdun où il eut comme condisciple et ami l'Abbé Jeanroy qui allait, lui aussi, entrer plus tard dans la Congrégation des Prêtres du Sacré-Cœur et y devenir un précieux collaborateur du premier missionnaire des Falls.

Ordonné prêtre le 30 novembre 1883, l'abbé Grison exerça le ministère dans son diocèse pendant deux ou trois ans. De taille plutôt petite, d'un extérieur modeste et affable, d'un tempérament nerveux, l'abbé Grison était doué au moral d'une intelligence claire, d'une volonté tenace, d'une âme ardente et enthousiaste mais imprégnée de spiritualité. En 1886, il se sentit prêt au sacrifice total de sa vie à une cause qu'il jugeait la plus actuelle dans la vie de l'Église : la cause des Missions. Il entra donc au noviciat des Prêtres du Sacré-Cœur à Watersleyde, près de Sittard, dans le Limbourg hollandais, et y acheva sa formation sous l'intelligente direction du Père André Prévôt. Il s'appellerait désormais Père Gabriel. Chargé de diriger la méditation quotidienne des jeunes novices, il édifiait son entourage par son esprit profondément religieux. Il ambitionnait de partir au plus tôt en mission et vit son vœu se réaliser en 1887, lorsque ses supérieurs l'envoyèrent dans la république de l'Équateur en Amérique du Sud. Il fonda un petit séminaire à Bahia, dans le diocèse de Porto-Viego, et fut nommé recteur du collège de cette ville où il

gagna l'affection de tous, Européens ou Indiens. Il passa huit années en Équateur et n'en revint que parce que la Révolution de 1896 en expulsait les religieux.

Tout en gardant au fond de soi le désir de retourner à son premier champ d'action apostolique, le P. Gabriel passa quelques années à Sittard, puis assura le service religieux dans quelques paroisses aux environs de Saint Quentin. Une magnifique occasion allait s'offrir à lui de répondre à la voix qui requiert les missionnaires. En 1897, le Supérieur général des Prêtres du Sacré-Cœur à Rome, le T. R. P. Dehon, était sollicité par M. Van Eetvelde, secrétaire d'État du Congo, de créer une mission dans la zone du territoire congolais la plus difficile à défricher, la zone dite arabe, où les trafiquants esclavagistes et musulmans faisaient d'affreux ravages tant au point de vue moral qu'au point de vue matériel. En compagnie de son ancien confrère de l'Équateur, le R. P. Lux, le P. Gabriel Grison partit pour l'Afrique le 6 juillet 1897 et arriva aux Falls fin septembre. Il y entreprit sans tarder les défrichements nécessaires à 5 km en aval du poste de l'État, en vue de bâtir une station religieuse. Malheureusement, son compagnon de route, le P. Lux, malade, fut obligé de rentrer en Europe, et pendant des mois le P. Gabriel resta seul au milieu de populations encore bien arriérées et qu'il connaissait à peine. Ce ne fut qu'en février 1898 que les Pères Winz et Reelick et le Frère Henning vinrent le rejoindre. Cependant, dès octobre 1899, 400 enfants se pressaient déjà dans les abris que les Pères avaient construits pour eux, cabanes de terre et de bois qu'on remplaça peu à peu par des habitations en matériaux durables. Le P. Grison était heureux au milieu de ses Noirs qu'ils trouvaient « gais, affables, pleins de qualités ! » Sa première messe de Noël, célébrée devant ces gens ahuris, mais peut-être déjà à demi conquis, lui laissa un souvenir inoubliable.

En 1901, une terrible tornade détruisit une partie des bâtiments de la mission et cette catastrophe coïncidait avec plusieurs coupes faites parmi les missionnaires, décédés de maladies ou forcés de rentrer en Europe. En 1904, sur 29 missionnaires arrivés aux Falls, quinze seulement avaient pu résister au climat. Mais rien ne pouvait décourager le vaillant Père Gabriel qui entreprit, dès le 15 février 1902, la fondation de nouvelles missions dans l'Aruwimi, à Basoko, à Yambuya et à Banalia.

En 1903, attaché comme à une patrie à cette terre africaine qu'il aimait, le Père Grison demanda à être naturalisé congolais. Il fut le premier missionnaire à solliciter cette faveur que, d'ailleurs, peu de Blancs sollicitèrent.

En 1904, la mission des Falls fut érigée par le Saint Siège en préfecture apostolique ; le P. Grison fut nommé préfet apostolique le 3 août 1904. En 1906, il étendait l'action des Prêtres du Sacré-Cœur jusqu'à Ponthierville et, en 1908, une mission était fondée à Lokandu au moment où les chemins de fer des Grands Lacs établissaient leur réseau sur tout l'est de la Colonie.

Cette même année 1908, la préfecture apostolique des Falls était érigée en vicariat et le Père Gabriel, nommé vicaire apostolique, était sacré évêque titulaire de Sagalassus, à Rome, dans la maison-mère des Franciscaines Missionnaires de Marie, le 11 octobre 1908, par le cardinal Gotti, préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

Revenu aux Falls, Mgr Grison continua à étendre le champ d'apostolat de ses missionnaires ; on atteignit Beni et Lubero, mais, en 1929, le vicariat était devenu si vaste qu'une partie en fut détachée et confiée aux Pères de l'Assomption (territoires de Beni et de Lubero).

En 1931, âgé de 71 ans, Mgr Grison, fatigué, anémisé, rentra en Belgique, par avion, afin de s'y reposer. Il repartit cependant, bientôt, reprendre sa place parmi ses collaborateurs enfin assez nombreux, mais, jugeant qu'un plus jeune que lui serait mieux à même de supporter le lourd fardeau que représentait la direction du vicariat, Mgr Grison demanda à Rome en 1934, d'être déchargé de ses fonctions. Mgr G. Verfaillie fut désigné pour lui succéder. Peu avant, le 30 novembre 1933, Mgr Grison avait célébré à Stanleyville le 50^e anniversaire de son sacerdoce et le 25^e anniversaire de sa consécration épiscopale. A cette manifestation de sympathie s'associèrent tous ceux qui le connaissaient. La population indigène, 150 Européens, le gouverneur de la province, les autorités civiles et militaires, les écoles normales et les écoles de Stanleyville des deux rives étaient présents. Le P. D'Hossche, collaborateur du jubilaire, retrâça en public la belle et longue carrière de l'éminent missionnaire.

Le noble vieillard continua à résider à Stanleyville et, ne pouvant se résoudre à l'inactivité, accepta de soulager le travail de ses confrères en devenant professeur à l'école normale de Saint-Gabriel, donnant ainsi à tous un exemple d'humilité chrétienne et estimant que sa tâche était de « servir » jusqu'au bout de ses forces la cause qu'il avait servie toute sa vie.

Si Mgr Grison était, avant tout, missionnaire, il était à ses heures et savant et poète, savant par sa ferveur pour la géologie, poète par son amour de toute la nature, dont tant de ses écrits témoignent.

Il mourut à Stanleyville à l'âge de 82 ans et repose à la mission Saint Gabriel, dans un

tombeau qui a été érigé à l'emplacement exact où le pionnier de l'Évangile célébra sa première messe aux Stanley-Falls, et que la population ne cesse de visiter : « Une simple pierre massive, » moussue, à l'ombre d'une croix encaissée dans « un losange de pierre, sous laquelle on lit le » bref récit de sa longue et émouvante carrière. » A droite de la tombe, une Vierge de Lourdes » dans une grotte envahie par les herbes et tout » autour, des palmiers, des parasoliers touffus. A » proximité les tombes de treize missionnaires, » dont deux pères morts à 29 ans, un frère mort » lépreux, et un abbé noir, le premier, décédé à » 32 ans », (Eug. Debongnie, *Courrier d'Af.*, 26 décembre 1951).

A la mort de Mgr Grison, en 1942, le vicariat apostolique des Falls comptait 21 postes importants desservis par 68 prêtres, 22 frères convers du Sacré-Cœur et 4 prêtres de race noire. Les chrétiens congolais y dépassaient le chiffre de 70.000 et les catéchumènes celui de 50.000. Les Frères Maristes y dirigeaient plusieurs écoles de garçons et des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie y enseignaient les fillettes indigènes.

Publications de Mgr Grison. — *Hadisi ya Yesu-Kristu Mkombozi Wetu Masomo ya Endjili ine Pamoja ya Kanoniki Weber* (St-Gabriel, 1923). — *Katekisu mu Imani Katoliki kwa Wakristu wa Kisagani* (Bruxelles, 1904). — *Kitebu cha Sala kwa wa Kristu wa Kisangani* (Livre de prières à l'usage des chrétiens des Falls, Brux., 1903). — *Souvenirs de l'Équateur* (1888-1896), Rome, 1931. — *Katekisu mu ya Kwanza kwa ubatiso na Maneno Manne ua Shina-na ya imani* (Brux., 1899). — *Bull. Missions des Falls*, I, 1901-02, n° 5, pp. 5 à 11 ; n° 6, pp. 11-14 ; II, 1902-03, n° 1, 2, 3, 4, 5, 6 ; III, 1903-04, n° 4, pp. 14-15 ; n° 5, pp. 13-15 ; IV, 1904-05, n° 1, pp. 7-13 ; n° 2, pp. 2-7, 11. — *Missions catholiques*, XXX, 1898, pp. 481-83 ; XXXIII, 1901, pp. 289-290 ; XXXV, 1909, pp. 340-343. — *La Belgique coloniale*, IX, 1903, pp. 124, 126. — *Mouvement antiesclaviste*, XI, pp. 81-87.

27 mars 1954.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1897, p. 379 ; 1903, p. 87. — *Mouvement antiescl.*, 1908, p. 67. — Fr. Masoin, *Hist. de l'É. I. C.*, Namur, t. 11, pp. 221, 222, 246. — *La Croisette bleue et les missions d'Afrique*, Éd. Univ. Brux., 14, p. 42. — Chalux, *Un an au Congo*, Brux., 1925, p. 587. — M. Migeon, *La faute du soleil*, Brux., 1931, pp. 87-89. — *A nos Héros col. morts pour la civilisation*, Brux., 1932, pp. 249, 250. — *Tribune cong.*, 30 décembre 1933, p. 2. — *Essor col. et mar.*, 24 décembre 1933, p. 2. — *Ann. des Miss. cath. au Congo*, 1935, pp. 226-229, 375. — D. Rinckon, *Miss. belg. au Congo*, Brux., 1931, p. 35. — G. Kanters, Mgr Gabriel Grison, Procure de la mission du Congo, Ed. Univ., Brux., 1943. — Eug. Debongnie, *Courrier d'Afrique*, *Loin des rumeurs de Stanleyville*, 26 décembre 1951.

GROUTARS (Gaston-François). Officier de la Force Publique (Saint-Josse-ten-Noode, 9. 2.1868—Kilambi, 15.9.1902). Fils d'Antoine-Jo-

sep-Marie-Hubert et de Wolffers, Marie-Catherine-Françoise-Euphrasie-Caroline.

Engagé au 2^e régiment de chasseurs à cheval, le 9 février 1883, il fut nommé sous-lieutenant le 26 juin 1895 et désigné pour le 4^e régiment de lanciers. Quelques mois plus tard, il décida de passer au service de l'État Indépendant du Congo et quitta la Belgique, le 6 avril 1896, en qualité de sous-lieutenant de la Force Publique. Nommé lieutenant le 1^{er} juillet 1897, il fut désigné pour l'Équateur et y commanda les camps d'Irebu et d'Ikengo, sur la rive gauche du Fleuve, jusqu'au 23 avril 1899.

Il repartit dans l'Équateur, pour un deuxième terme, le 1^{er} décembre 1899, en qualité, cette fois, de capitaine-commandant de 2^e classe et de sous-commissaire de district.

Revenu en Belgique le 3 novembre 1900, il rentra dans son régiment et y fut nommé lieutenant le 26 décembre 1901. Entre-temps avait été créé le Comité spécial du Katanga. Groutars s'y engagea, le 6 mars 1902, en qualité d'adjoint, pour y fortifier les postes que le C. S. K. avait repris à l'État et à la Compagnie du Katanga. Mais quelques mois à peine après son arrivée, Groutars mourut à Kilambi, le 15 septembre 1902.

Il était porteur de l'Étoile de Service (1^{er} mai 1899) et de la Croix de chevalier de l'Ordre royal du Lion (10 février 1900).

13 mars 1952.
M. Walraet.

Mouvement géogr., 29 mars 1896, col. 163 ; 23 avril 1899, col. 207 ; 26 nov. 1899, col. 583 ; 2 mars 1902, col. 111. — Janssens, E. et Cateaux, A., *Les Belges au Congo*, tome II, Anvers, 1911, p. 360. — *A nos héros coloniaux morts pour la civilisation*, Bruxelles, Ligue du Souvenir congolais, 1931, pp. 260, 273 et 282 (la photographie de Groutars figure entre les pages 144 et 145). — Archives du Comité Spécial du Katanga et de l'Office Central de la Matricule.

GRYSE (DE) (Jean) (R. P.), Missionnaire de Scheut (Mouscron, 27.3.1866 — Kuttekoven, Limbourg, 15.12.1925).

Il fut parmi les premiers missionnaires de Scheut qui s'établirent à Luluabourg, en compagnie du R. P. Cambier, déjà vétéran de la campagne antiesclavagiste. Les deux missionnaires quittèrent Anvers le 6 mai 1891. Ils arrivèrent à Luluabourg au début de novembre et commencèrent aussitôt la construction d'une mission ; elle était à peine ébauchée quand le P. De Gryse en assuma le rectorat le 11 décembre. Cependant, atteint peu après de fièvre hématurique, il dut quitter Luluabourg où il était impossible de le soigner, et descendit vers Boma, laissant seul le P. Cambier devant une

tâche écrasante. Le P. De Gryse était désolé de quitter son poste si tôt. Aussi, dès qu'il se sentit un peu mieux portant, il demanda à être assigné à Moanda où son dynamisme lui fit accomplir un travail des plus contractifs. Après Moanda, ce fut Berghes-Sainte-Marie jusqu'à son départ pour l'Europe, le 13 février 1895. Il regagna le Congo le 6 juillet pour aller occuper le poste de recteur de la mission de Saint-Trudo, dès le 12 novembre. Rompu à tous les travaux, même les plus inattendus, il devait prendre le commandement du steamer *Notre-Dame* quand la maladie l'obligea soudain à regagner l'Europe (12 août 1896).

Après quelques années de repos, le P. De Gryse repartit pour une nouvelle tâche de

pionnier, cette fois en Mongolie centrale (1908). C'est pourtant dans son pays natal qu'il devait mourir à l'âge de 59 ans. On a de lui des lettres datées de Luluabourg et parues dans *Missions de Chine et du Congo*, des PP. de Scheut, tome II, 1892, p. 139-141.

10 septembre 1953.
M. Coosemans.

A. Chapaux, *Le Congo*, Rosez, Brux., 1894, p. 836. — *Mouv. géogr.*, 1895, p. 83. — Masoin, *Hist. de l'É. I. C.*, Namur, 1913, t. 11, p. 314. — H. Defester, *Les pionniers belges au Congo*, Duculot, Tamines, 1927, pp. 6, 67. — L. Lejeune, *Vieux Congo*, 1930, p. 217. — *Ann. des miss. cath. du C. B.*, 1935, p. 409. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. III, p. 1106.

H

HAAS (*Charles-Antoine-Désiré-Alexandre*), Capitaine-commandant de la Force Publique (Morlanwelz, 18.6.1864 — Saint-Gilles, Bruxelles, 6.5.1906). Fils d'Antoine et de Piérard, Désirée-Marie.

Soldat au 6^e de ligne depuis le 25 juin 1879, promu sergent le 12 octobre 1888, il demeura sous les drapeaux jusqu'en 1890, pour entrer alors au service de l'É. I. C. Parti le 23 janvier 1891, il fut désigné le 25 février suivant pour le poste de Mulama-Nord. Mais comme, à ce moment, l'expédition Van Kerchoven préparait, dans le Bas-Congo, l'établissement de postes de l'État sur le Haut-Uele, il y fut attaché le 4 avril. Peu après, il se voyait affecté à une autre expédition, contre Mwene Putu, en 1893, à la suite de laquelle il fut promu sous-lieutenant le 1^{er} juillet 1893. Lieutenant le 1^{er} juillet 1895, il rentra en congé.

Il repartit le 6 décembre 1895 et, dès le début de 1896, prit le commandement de la Compagnie des Cataractes, commandement qu'il assura jusqu'au 2 juin 1897.

Au cours d'un séjour suivant, commencé fin 1897, il reçut, le 26 juin 1899, les galons de capitaine.

Rentré au cours de l'hiver 1900-1901 et reparti le 18 juillet 1901, il prenait, le 12 août, le commandement de la C^{te} de Force Publique du Bas-Congo, avec le rang de capitaine-commandant de 2^e classe à partir du 13 mars 1903.

Rentré en congé le 11 juillet 1903, il repartait l'année suivante pour commander le camp de la Luké et passer, ensuite, à la C^{te} de Katanga. Il s'y trouvait quand il sentit, en février 1906, qu'il était temps pour lui de rentrer définitivement au Pays. A peine rentré, il y décédait.

Haas était chevalier de l'Ordre royal du Lion et porteur de l'Étoile de Service à trois raies.

28 août 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 572. — *Tribune congolaise*, 10 mai 1906, p. 1. — Janssens, E. et Cateaux, A., *Les Belges au Congo*, Anvers, 1912.

HACKARS (*Henri-Martin*), Lieutenant-colonel honoraire, commissaire de district, conservateur du Parc national Albert (Coursel-Limbourg, 31.1.1881 — Namur, 11.11.1940). Fils de Pierre Severin et de Lemmens, Marie-Nathalie.

Tout jeune, Hackars se sentit attiré vers la carrière militaire. Le 21 octobre 1897, à l'âge de 16 ans, il s'engagea au 13^e de ligne. Quelques semaines plus tard, soit le 25 novembre 1897, il fut nommé caporal et deux ans après, le 26 novembre 1899, il devint sergent. Le 18 janvier 1902, il était sergent fourrier et quelques mois plus tard de la même année il devint sergent major. Le 28 octobre 1907, il fut promu au grade d'adjudant moniteur général.

Les hautes qualités qu'il déploya dans l'exercice de ces dernières fonctions, attirèrent l'attention des chefs sur cet élément de valeur. Un brillant examen le fit passer dans le rang des officiers, et il fut nommé sous-lieutenant le 26 septembre 1908. Il quitta alors le 13^e de ligne pour être affecté au 11^e de ligne.

Pareil élément ne pouvait échapper à l'attention du roi Léopold II, qui s'y connaissait en hommes. La grande œuvre congolaise exigeait les meilleurs. Hackars, sollicité pour la Force Publique Congolaise, accepta et, le 8 décembre 1909, il débarqua à Boma comme sous-lieutenant de la Force Publique.

Sans transition aucune il fut jeté dans la mêlée, à laquelle il participa de toute son ardeur, pénétré de la grandeur du rôle civilisateur que la Belgique doit remplir en Afrique. Il prit une part très active aux opérations dangereuses de l'occupation et de la pacification du secteur de la Mongala. Entre-temps, le 1^{er} juillet 1912, il avait été promu lieutenant.

Le 28 juin 1913, il prit son premier congé en Belgique. Il fut de retour à Boma, le 7 janvier 1914.

Quelques mois plus tard, la première guerre mondiale éclata et Hackars se donna corps et âme à la défense du Congo, qui lui était cher. Du 28 août 1914 au 23 mai 1917, il participa activement et avec intrépidité à la campagne d'Afrique.

Au cours de la période défensive à la frontière occidentale, il fut d'abord adjoint au lieutenant-colonel Henry, commandant les Troupes du Nord. Il commanda ensuite, comme capitaine — grade auquel il avait été promu le 30 avril 1915 — la I/VIII du groupe 3 des Troupes du Nord. Le 1^{er} septembre 1916, il fut nommé capitaine-commandant pour la durée de la guerre. Au cours de la première campagne offensive dans l'Est Africain Allemand, il commanda le XIV^e Bn du Corps d'occupation et sa bravoure lui valut d'être nommé le 4 décembre 1917, chevalier de l'Ordre de la Couronne avec palmes et Croix de guerre avec la citation élogieuse : « Pour son courage, son zèle » et son dévouement inlassables durant deux ans et demi de campagne en Afrique. A rendu des services exceptionnels au Bureau des renseignements de l'Etat-Major de la Brigade Nord et comme chef de la zone Est du Ruanda, en nous ralliant dès le début, grâce à son action loyale, bienveillante et ferme sur les indigènes, leur aide la plus complète dans la progression de nos troupes ».

En septembre 1917, il rentra en Europe pour son deuxième congé. Il fut de retour à Boma, le 7 mai 1918. La guerre en Afrique était terminée et la carrière militaire de Hackars allait toucher à sa fin.

De nouvelles tâches, cette fois pacifiques, l'attendaient. Par ordonnance du gouverneur général du 1^{er} juillet 1918, il fut nommé commissaire de district adjoint et désigné pour le district du Haut-Ituri.

Dans ces fonctions, Hackars révéla les mêmes qualités exceptionnelles qui l'avaient distingué dans sa carrière militaire. Aussi, il fut promu commissaire de district de 2^e classe, à la date du 1^{er} janvier 1920, par ordonnance du 3 novembre 1921. Cependant, son activité inlassable, ses séjours prolongés à la colonie avaient ébranlé sa robuste santé. A sa demande, le ministère des Colonies lui accorda, le 4 février 1922, pour raison de santé, un congé prolongé avec jouissance de traitement. Entre-temps, il fut promu au grade de commissaire de district de 1^{re} classe, par ordonnance du 21 février 1922.

Le 15 mai 1922, à peine remis de maladie, il fut de retour à Boma pour son quatrième séjour à la Colonie. Pendant plus de dix années, il dirigea maintenant le District du Haut-Ituri avec énergie, droiture, intégrité et une patience à toute épreuve. En pleine collaboration avec les autorités civiles, militaires et religieuses, il organisa son district sur des bases qui lui donneront un prodigieux essor. Il y jouissait bientôt d'un prestige rarement égalé, aussi bien aux yeux des indigènes dont il fut le père et le protecteur éclairé, qu'aux yeux de ses collaborateurs européens auxquels il donnait toujours et partout l'exemple d'un travailleur infatigable et qui se dépensait sans compter. Aussi, le nom de Hackars restera-t-il à jamais associé au nom du Kibali-Ituri comme celui d'un grand commissaire de district.

DU 2 décembre 1926 au 20 mars 1927 et du 20 octobre 1930 au 25 janvier 1931, il passa encore deux courts congés en Belgique.

Mais d'autres destinées plus grandes encore attendaient Hackars. Les qualités exceptionnelles qu'il avait déployées au cours de sa carrière militaire d'abord et de commissaire de district ensuite, attirèrent sur lui l'attention du roi Albert et du Duc de Brabant.

En 1932 et 1933, il s'avéra que l'organisation des services d'Afrique du « Parc National Albert », dont le Duc de Brabant était alors président, ne répondait plus aux exigences de l'heure. Une réorganisation profonde était nécessaire pour permettre à cette institution de jouer le rôle important qui lui était dévolu dans la conservation de la flore et de la faune de notre Colonie.

L'accomplissement de cette œuvre difficile et délicate demandait un homme très au courant des problèmes de l'administration et de la politique indigène, en même temps qu'un parfait administrateur et un organisateur énergique

et patient. C'est à Hackars que le roi Albert confia personnellement cette tâche.

A sa demande, une fin de carrière honorable lui fut accordée à la date du 8 mai 1933, par Arrêté Royal du 18 mars 1935, qui lui donna en même temps l'autorisation de porter le titre honorifique de commissaire de district de première classe et le grade de lieutenant-colonel honoraire, ayant été promu major le 25 mars 1927.

Sans désemparer, Hackars, nommé Directeur adjoint du Parc National Albert à Rutshuru, s'attela à cette nouvelle entreprise. En 1933 et 1934, il réorganisa entièrement le système de surveillance du Parc et remédia aux lacunes de l'administration, dont il augmenta considérablement l'efficience.

Il participa activement aux enquêtes de vacance tendant à étendre les limites du Parc National Albert au sud du lac Édouard. Le décret du 26 novembre 1934 vint consacrer définitivement cette extension. Après cette réalisation, il fut chargé de la délimitation très difficile des secteurs du lac Édouard, de la plaine de la Semiliki et du massif du Ruwenzori, qui furent incorporés dans le Parc National Albert par décret du 12 novembre 1935. Ce Parc, qui porte le nom de l'illustre Fondateur de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo belge, acquit ainsi sa forme définitive.

Au milieu de ces multiples activités, délicates et absorbantes, il trouva encore le temps de prêter une assistance généreuse à l'expédition G. F. de Witte en 1933-1935, qui lui doit une part importante de sa réussite. Pénétré de l'importance de la recherche scientifique, il recueillit lui-même un grand nombre d'observations et d'informations sur la flore et la faune du Parc.

En décembre 1934, il rentra en congé en Belgique, où il accepta d'assumer, à titre bénévole pendant toute l'année 1935, la direction des services d'Europe, de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo belge à Bruxelles.

Le 1^{er} juin 1936, il fut nommé Conservateur du Parc National Albert, avec résidence à Mutsora, sur les contreforts occidentaux du Ruwenzori.

Il inaugura son terme à Mutsora par une enquête de vacance préliminaire à la constitution du Parc National de la Garamba dans l'Uele, avec l'aide des administrateurs territoriaux de Faradje et de Dungu et du directeur de la Station de domestication des éléphants de Gangala-na-Bodio. Il organisa ensuite solidement les secteurs septentrionaux du Parc National Albert. Mettant à profit sa connaissance approfondie de la mentalité indigène, il réussit la passation de plusieurs actes de cession de droits indigènes relatifs aux territoires placés sous son administration.

En 1937, accompagnant le lieutenant général Tilkens au cours d'un voyage au Katanga, il participa aux délibérations préliminaires à la constitution du Parc National de l'Upemba.

A côté de toutes ces tâches d'organisation, de délimitation et de négociation, Hackars entreprit et mena encore à bien la construction des bâtiments de la Station de Mutsora.

Son état de santé le força à rentrer en Belgique en avril 1940, mettant ainsi fin à une brillante carrière coloniale de 30 ans.

Il s'était fixé à Namur, dans sa famille, lorsque la dernière guerre mondiale éclata. Impuissant, il dut y assister à l'invasion de sa patrie. Ces douloureux événements eurent raison de sa santé déjà fortement ébranlée. Malgré sa constitution exceptionnellement robuste, il s'éteignit à Namur âgé de 59 ans, le 11 novembre 1940. Les dernières paroles recueillies de sa bouche : « Dieu protège la Belgique et le Roi » témoignaient de son ardent patriotisme, dont toute sa vie fut un admirable exemple.

Nous ne pouvons faire plus bel éloge de ce colonial d'élite que celui que lui consacra, le 11 novembre 1945, l'Institut des Parcs Nationaux du Congo belge dans la brochure intitulée *In Memoriam* et qui se terminait par ces lignes :

« D'un potentiel de travail extraordinaire, dur envers lui-même plus encore qu'envers les autres, d'un attachement indéfectible à la Dynastie, Henri-Martin Hackars était le modèle de ces serviteurs d'airain dont eut le secret de s'entourer le Fondateur de notre empire colonial ».

Hackars était titulaire des distinctions honorifiques suivantes : chevalier de l'Ordre de la Couronne avec palmes et Croix de guerre (4 décembre 1917) ; Médaille commémorative des Campagnes d'Afrique (21 juillet 1918) ; Médaille civique de 2^e classe (Épidémies) (31 juillet 1920) ; Médaille de la Victoire et Médaille commémorative de la guerre 1914-18 (6 octobre 1921) ; officier de l'Ordre de la Couronne (27 novembre 1925) ; officier de l'Ordre de Léopold (27 novembre 1927) ; Étoile de service du Congo en or avec quatre raies (17 juillet 1931) ; Médaille commémorative du Centenaire (27 novembre 1932) ; Croix militaire de 1^{re} classe (27 novembre 1933) ; commandeur de l'Ordre royal du Lion (8 avril 1936). Il était également porteur de 8 chevrons de front par décision du ministre des Colonies en date du 1^{er} janvier 1921.

Bruxelles, 2 mai 1953.
W. Robyns.

Registre matricule n° 6268. — *Les Campagnes coloniales belges 1914-1918*, I, p. 300 et Annexe, p. 361 ; II, p. 192 et Annexe, p. 216, Bruxelles, 1927-1932. — A. Moeller, *Les grandes lignes des migrations*, I. R. C. B., Bruxelles, Mém. in-8°, pp. 78, 82, 218 (1936). — Henri-M. Hackars, 1881-1940.

In Memoriam, 11 p. et portrait. Institut Parcs Nationaux au Congo belge, 1945.

HAGBERG (*Elis-Sigfrid*), Capitaine de steamer (Norrköping, Suède, 9.12.1860 — Norrköping, 2.3.1898). Fils de Johan-Emil et de Halqvist, Singhilde.

Il avait navigué sept ans durant, comme second, puis comme premier officier, à bord de voiliers et de vapeurs suédois, français et allemands et connaissait à fond son métier, quand il s'engagea au service de l'É. I. C. en 1892, en qualité de capitaine de steamer adjoint.

Il quitta Anvers le 6 juillet 1892 et fut désigné à Boma, le 3 août, pour servir dans la Marine du Bas-Congo. Le 19 octobre suivant, il passait à la Marine du Haut-Congo et le 1^{er} février 1893 était nommé capitaine de steamer de 3^{me} classe, quand, malade, il fut obligé de descendre à Banane pour s'y faire soigner. Aussitôt convalescent, il demanda à reprendre son service. On le chargea, le 21 mars, de conduire en second l'*Hironnelle*. Mais, dès le 14 juillet, la précarité de son état de santé l'obligeait à démissionner. Il prit bord sur le *Lulu Bohlen*, le 17 juillet, et fut ainsi ramené en Europe. Il regagna sa ville natale et y décéda en 1898.

8 août 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 944.

HAILES (DE) (*Lydia-Mary*), Missionnaire (Londres, 25.4.1864 — Leicester, 26.11.1943).

Elle fréquenta d'abord l'église de Melbourne Hall, Leicester, mais en 1889, elle manifesta sa volonté d'être missionnaire et rejoignit la Mission de Congo Balolo. Après un premier séjour au Congo, elle fut acceptée par la B. M. S. et nommée à Bolobo, au Moyen-Congo, station de la Mission qui, en ce temps-là, était au début de son développement. Elle y resta depuis 1895 jusqu'à l'année de sa retraite, c'est-à-dire trente-six ans plus tard.

Les indigènes étaient turbulents et hostiles aux missionnaires, mais peu à peu, grâce à sa patience et à sa bonne humeur, Mademoiselle de Hailes put surmonter leur méfiance et leur répugnance à envoyer leurs filles à l'école de la mission. Au cours de ces années, plusieurs générations de jeunes filles se convertirent au christianisme.

Avant l'arrivée d'un médecin missionnaire, Mademoiselle de Hailes fut, en grande partie, chargée du travail médical de la station ; elle s'attaqua sans craintes aux épidémies de la peste et des autres maladies.

Elle eut sa part des longues expéditions difficiles dans un *hinterland* étendu, ce qui lui permit d'apporter l'Évangile aux villageois. C'était une femme de convictions profondes, dotée d'une volonté inflexible et d'un courage indomptable. Sa forte passion pour l'évangélisation la poussa à un travail incessant et plein d'abnégation pour que les femmes congolaises soient converties à Jésus-Christ. Elle a pu vivre assez longtemps pour voir la riche moisson de ses efforts, mais ses dernières années furent marquées par de vives souffrances physiques.

15 février 1954.
H. Wakelin Coxill.

HALEWYCK (*Eugène*), Ingénieur des constructions civiles et des constructions mécaniques (Ostende, 7.10.1866 — Uccle, 21.8.1940). Fils de Michel et de Eugénie Royon.

Dès qu'il eut obtenu ses diplômes d'ingénieur, à Louvain en 1890, Halewyck commença cette série de voyages qui devait le conduire pendant de nombreuses années dans des régions alors très lointaines. Peut-être sur l'initiative d'un de ses oncles qui était consul de Belgique au Guatemala, peut-être aussi à des conseils d'un de ses camarades de l'Université, lequel était originaire du Salvador, il visita d'abord ces deux pays ; au Salvador, il fit partie d'une commission chargée d'établir la carte du pays et il devint d'ailleurs ultérieurement, pendant quelques années, consul de cette république en Belgique. Cependant, en 1891, on le trouve au Venezuela, sans que l'on puisse établir pour quelle raison il se dirigea vers ce pays, ni dans quel but il entreprit une exploration sur l'Orénoque, où il visita plusieurs tribus indiennes : celles des Guahibos, des Gualaribos, des Maquisitaires et d'autres.

Halewyck entra ensuite au service de la *Cia di Ferro Caril du Venezuela* et, le 12 septembre 1896, il épousa à El Tocuyo M^e Veracoechea, qui l'accompagna dans presque tous ses voyages et dont il eut cinq enfants : deux garçons morts en bas âge et trois filles dont l'une est l'épouse de M. Suttor, actuellement attaché aux mines de Kilo-Moto. Peu après son mariage, Halewyck fut atteint à El Tocuyo de la fièvre jaune.

Il quitta le Venezuela en 1898 et entra à Liège dans la C^{ie} des Conduites d'eau pour laquelle, de 1899 à 1902, il travailla à la S^{te} des eaux d'Alicante. L'année 1903 le voit en Colombie exploiter la mine d'or de Titiribi et, en 1904, dans la Guyane française les mines d'or de Adieu-Vat et de Bonne-Aventure. La malaria et la dysenterie l'obligent à quitter ce pays malsain et il est alors engagé par la société d'étude des chemins de fer du Chili.

C'est en 1909 qu'il part pour le Katanga, via Capetown, engagé par la C^e du Chemin de fer du Katanga pour suivre les travaux de construction de la voie ferrée qui devait relier la frontière rhodésienne au futur Elisabethville et à la mine de l'Étoile du Congo ; à Sakania, il reçoit, avec M^{me} Halewyck le prince Albert à qui il peut exposer les méthodes de la construction de la voie ferrée.

Ce tronçon étant terminé, il s'installe à la Lubumbashi en prenant dans des conditions très difficiles la direction générale de l'Union Minière dont les services techniques étaient alors confiés à un groupe anglais ; il put ainsi assister, le 30 juin 1911, à la première coulée de cuivre.

Après son séjour au Katanga, Halewyck fut encore engagé dans des entreprises de chemin de fer, en 1919 au Brésil, en 1921 en Catalogne et en 1923 en Colombie.

Rentré définitivement en Belgique en 1927, s'installa à Uccle et agit comme conseil de sociétés minières ce qui l'amena encore à faire différents voyages en Espagne et en Tunisie.

Une crise d'appendicite l'enleva en 1940.

Ingénieur d'une honnêteté scrupuleuse, ne reculant devant aucun travail, Halewyck était justement considéré et apprécié par ses commettants aux intérêts desquels il se montra en toutes circonstances complètement dévoué. Il était chevalier de l'Ordre de Léopold, chevalier de l'Ordre de la Couronne, chevalier de l'Ordre royal du Lion et décoré de l'Ordre du Buste du Libérateur (Venezuela).

10 février 1953.
H. Buttgenbach.

HALLET (*Odon-Jean-Baptiste*), Officier de la Force Publique (Houffalize, 5.11.1869—Inkonge, É. I. C. 15.4.1907). Fils de Romain, vétérinaire du Gouvernement et de Leroy, Philomène-Marie.

Ses études professionnelles à peine terminées, Hallet contracta un engagement au régiment des carabiniers (30 septembre 1886). Le 6 février 1894, il s'embarquait en qualité de sergent de la Force Publique et se voyait désigné à l'arrivée pour le district des Cataractes puis, le 4 novembre 1895, pour celui du lac Léopold II. Il venait d'être promu sous-lieutenant (25 mai 1896) quand il fut atteint d'une pleuro-pneumonie double et par suite, contraint de démissionner (11 juin 1894).

L'Afrique pourtant l'avait conquis. En 1898, il partit pour le Congo français. Engagé l'année suivante par la Société des Produits de la Sangha, il explora des régions encore inconnues qu'il quitta par chance quinze jours avant que

tous ses compagnons de travail n'y périssent massacrés.

En 1902, Hallet gagna à nouveau l'État Indépendant, au service cette fois de la Compagnie du Kasai. Secrétaire ff., il reconnaît et fonda le secteur de l'Inzia, y établit deux factoreries, puis poursuivit ses explorations le long de la Lua, de la Lukula, de la Gabare et de la Kaphi. En novembre 1905, il fut nommé inspecteur ff. de la Compagnie. Deux ans plus tard, un accident vint interrompre sa carrière : Hallet périt par noyade le 15 avril 1907.

18 juin 1953.
M.-L. Comelieu.

HAMBERG (*Nicolas-Herman*), Mécanicien de 1^e classe (Koppelshamm, Guttand, 30.12 1850 — ?). Fils de Nicolas.

Après les études primaires à l'école de son village natal, il entra en apprentissage le 1^{er} février 1867 aux ateliers Bergsund à Stockholm pour y parfaire sa formation technique de mécanicien. Dès le 2 mars 1869, il s'embarquait comme chauffeur à bord du s/s *Eriköping*, puis navigua à bord d'autres steamers, occupant les fonctions tantôt de chauffeur, tantôt d'aide-mécanicien, pendant les années 1876-1877. Nanti du diplôme de 2^e mécanicien, il s'engagea à l'Association Internationale du Congo le 1^{er} avril 1884. Deux semaines plus tard, il s'embarqua à Liverpool à bord du s/s *Roquelle* et arrivait à Banana le 26 mai. Il commença par exercer les fonctions de mécanicien à bord du vapeur *Belgique* ; désigné pour Léopoldville, le 15 juillet 1884, il se vit attaché aux ateliers de l'État. Lorsque Vangèle se mit en route au début de novembre pour se rendre aux Falls en compagnie de l'intendant Vandem Plas et du lieutenant suédois Gleerup, Hamberg l'accompagna à bord du *Royal* et le ramena vers le Bas en 1885. Le 1^{er} juillet 1885, Hamberg faisait un deuxième voyage jusqu'aux Falls, sur le même vapeur, et obtenait le 1^{er} janvier 1886 le grade de mécanicien de 1^e classe ; un troisième voyage, cette fois à bord du *Stanley*, le conduisait encore aux Falls en juillet 1886. Il acheva ainsi son contrat de trois ans et s'embarqua à Banana le 10 février 1887 pour rentrer en Europe. On ne sait ce qu'il devint dans la suite.

15 juin 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 243.

HAMMARQVIST (*Hjalmar*), Capitaine de steamer (Ischwesik, Russie, 2.5.1879—Boma, 25.6.1903). Fils de Per Erik et d'Ekfors, Rosa-Amanda.

D'origine russe, mais suédois par naturalisation, il appartenait à la marine marchande scandinave quand il entra, en 1902, au service de l'É. I. C. en qualité de capitaine de marine adjoint. Parti en mai et arrivé le 12 juin, il fut attaché au service fluvial du Bas-Congo. Il n'avait pas un an de service quand la fièvre l'emporta.

Il avait eu l'occasion de faire preuve d'héroïsme en se jetant à l'eau en pleine nuit pour sauver le mécanicien Willems tombé accidentellement dans le Fleuve.

9 septembre 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 4082.

HANDEKIJN (Émile), Missionnaire (Quaremont, 14.6.1874 — Hemptinne, Saint-Benoit, 21.7.1936).

Le Père Handekijn mérite une mention toute particulière parmi les missionnaires du Vicariat apostolique du Haut-Kasai, actuellement vicariat de Luluabourg. Nommé Supérieur provincial à deux reprises et fondateur des missions au pays des Batetela, il exerça une influence profonde sur l'évolution de ces populations. Par nature, il était cependant plutôt timide et effacé, mais il rayonnait de bonté. Après avoir fait ses humanités au petit séminaire de Roulers, il entra au noviciat de la Congrégation du Cœur Immaculé de Marie (Missionnaires de Scheut) le 7 septembre 1895. Ses études de philosophie et de théologie terminées, il fut ordonné prêtre le 14 juillet 1901 et le 6 août de la même année, il s'embarquait pour le Congo. Il allait y fournir une carrière de 35 ans à peine interrompue par deux brefs séjours en Belgique. Dès son arrivée, il fut adjoint à la mission de Saint Trudon, dont il devint supérieur de 1905 à 1909. A cette époque, sa santé le contraignit à venir prendre un peu de repos au pays. Le 11 février 1910, il repartait pour le Congo se voyait chargé de fonder la mission de Tshumbe-Ste-Marie chez les Batetela. C'était le premier poste de mission dans la région. Il avait à peine eu le temps de l'organiser quelque peu quand, en 1911, il fut nommé Supérieur provincial de tout le Kasai, charge qu'il conserva jusqu'en 1916. En 1917, dès l'expiration de son mandat de provincial, il est nommé pro-préfet apostolique du Kasai en attendant l'arrivée de S. Exc. Mgr De Clercq, premier vicaire apostolique que le S. Siège venait d'y nommer. Le pro-préfet se rendit compte de l'exiguité de son personnel et à partir de 1918, il cumula cette haute fonction avec celle de supérieur de la mission de Lusambo. En 1922, nous le retrouvons à la tête de la mission de Tshumbe-Ste-Marie. En 1930, ses confrères en firent leur délégué au Chapitre

Général qui devait se tenir à Scheut. Ce fut son second et dernier séjour en Belgique. Il fut d'ailleurs de courte durée, car en septembre de la même année nous le retrouvons à Tshumbe. En avril 1933, il se vit confier pour la seconde fois la charge de Supérieur provincial. Mais ses forces étaient désormais minées. Il ne putachever son mandat et mourut à Hemptinne-St-Benoit le 21 juillet 1936.

24 octobre 1952.
F. Scalais.

HANEUSE (Louis-Albert-Marie-Joseph), Colonel d'infanterie (Liège, 19.4.1853 — Liège, 3.12.1938).

Il était sous-lieutenant au 10^{me} de ligne, quand il s'embarqua pour le Congo le 15 septembre 1882. Il fut attaché, dès son arrivée à pied d'œuvre, au perfectionnement des points d'appui de la route des caravanes qu'étaient les postes d'Isangila, Manyanga et Lutete. Il s'y dépensa sans relâche, toujours par monts et vaux, souvent attaqué par les indigènes, parfois acculé à châtier ses agresseurs, mais toujours diplomate fier de diplomatie. Au bout de vingt-huit mois de cet effort soutenu, ses forces anéanties par une hématurie, Haneuse se voit contraint de rentrer au Pays.

Mais à peine rétabli, le vaillant officier s'en retourne là-bas où les Arabes, à la faveur de la mort de Dubois et de la retraite de Deane, se reprennent à résister à notre établissement. L'É. I. C. a dû confier à Tippo-Tip le commandement de la station des Stanley-Falls avec le titre de Vali. Haneuse, à ses côtés, représentera l'État au titre de résident. Il exercera ces fonctions particulièrement délicates avec autant de tact que de lucidité, autant d'autorité que de diplomatie. Il obtiendra notamment du Vali que les Arabes destructeurs du poste le reconstruisent de leurs mains. Il eut d'ailleurs l'audace d'ordonner personnellement l'exécution par fusillade de l'assassin arabe du major anglais Bartelot laissé à Yambuya par Stanley dans sa marche au secours d'Emin-Pacha. Il eut aussi assez d'autorité pour accompagner Delcommune dans sa remonte, en vapeur et en dix-sept jours, du Lomami jusqu'à Bena Kamba, si pleine de menace pour l'avenir du trafic arabisé. Mais, en septembre 1889, une nouvelle atteinte d'hématurie le contraignait à remettre son poste et ses consignes de temporisation à Bodson et à rentrer en Europe.

Sa connaissance du swahili et des mœurs des arabisés le firent encore envoyer à Zanzibar, par le Roi-Souverain, en 1890-1891, pour y recruter des askaris voués à nous aider à combattre leurs frères de race en territoire congolais

et il y réussit. En 1892-1893, une mission du même ordre lui fut confiée, mais cette fois en Abyssinie et sur la côte des Somalis.

De tels accomplissements permettaient à Haneuse de prendre quelque repos. Ce n'est cependant qu'en 1907, qu'il prit sa retraite comme colonel de l'armée belge, pour en ressortir d'ailleurs en 1914, et prendre alors une part d'un civisme exemplaire à la défense de Namur, dans le corps des volontaires anciens coloniaux commandés par Chaltn.

Il fonda, par ailleurs, le Cercle africain de Bruxelles et présida encore, modeste mais chargé d'ans à la fois et de gloire, la section liégeoise de l'Association des Vétérans coloniaux.

17 janvier 1952.
Edm. Menzel.

HANSSENS (*Eugène-Gustave-Edmond-Marie*), Avocat (Vilvorde, 4.4.1865 — Bruxelles, 2.6.1922).

Avocat à la Cour d'Appel de Bruxelles et professeur à l'Université Libre de la capitale, Hanssens fut en 1911 le Conseil de l'État belge dans le procès des Princesses et sa plaidoirie lui donna l'occasion d'étudier, au point de vue droit, le régime politique de l'État Indépendant du Congo. Il concluait qu'il avait été le prototype de la monarchie absolue.

Hanssens accompagna Charles Buls dans son voyage en Afrique du Sud et au Katanga.

19 juin 1953.
M.-L. Coméliau.

Mouvement géogr., 1911, pp. 206, 334, 338, 351 (plaidoirie au procès des Princesses).

HARRIS (*Thomas-Robert*), Charpentier anglais (Londres, 18.3.1860 — ?). Fils de Thomas et de Johnson, Sarah.

Son père, charpentier-contracteur à Londres, l'envoya en apprentissage à partir du 1^{er} octobre 1875 aux ateliers *Hollen and Herman*, à *Oxford Street*, puis l'employa chez lui comme ouvrier. Bien au courant de son métier, Harris s'installa à son compte dans le Cambridgeshire. Il rêvait cependant de partir au loin et en 1877 s'embarquait pour le Zoulouland où il s'installa comme constructeur ; il y vécut jusqu'en 1883. Rentré en Angleterre, Harris sollicita de l'Association Internationale africaine un engagement de charpentier qu'il obtint le 31 mai 1883. Un mois plus tard, il s'embarquait à Liverpool sur le *Gabon* et arrivait le 14 août à Vivi : il était attaché à cette station en qualité de constructeur. Les déplacements inhérents à ses fonctions le familiarisèrent avec tout le Bas-Congo ; le 24 décembre 1884, il était à Léopolville, le 1^{er}

mars 1885 à Kinshasa, le 18 avril à Kimpoko ; nous le trouvons même le 10 août 1885 aux Stanley Falls. Il fit ainsi un terme complet et ne s'embarqua à Banana sur le *Kinsembo* que le 23 avril 1886 pour rentrer à Liverpool par expiration de terme de service. On ne sait rien de lui après cette date.

9 juin 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 160.

HATTON (voir **MACKINNON**, col. 551).

HAUBROE (*Johan-Frederick-Conrad-Faith*), Capitaine - commandant (Veller, Randers, 22.11.1872 — Liège, 17.8.1908). Fils de Soren et de Haubroe, Olga.

Sous-lieutenant au 7^e régiment danois d'infanterie, il fut engagé comme sous-lieutenant de la Force Publique par l'É. I. C. en 1897 et quitta Anvers le 6 décembre. Désigné pour les Stanley-Falls le 3 janvier 1898, il fit si bien que, dès le 1^{er} mars 1900, il était fait lieutenant, pour être promu capitaine le 10 novembre suivant.

Rentré en congé le 1^{er} mai 1901, il repartit d'Anvers le 8 août suivant pour être attaché le 12 octobre au territoire de la Lindi. Rentré à Stanleyville et nommé capitaine-commandant de 2^e classe le 11 novembre suivant, il fut chargé de la direction de la ligne télégraphique du Tanganyika le 31 octobre 1902. Il se mit en route le 20 novembre pour son nouveau poste, mais la maladie le fit revenir aux Falls dès le 3 septembre 1903. Des Falls, il regagna Boma et l'Europe.

Reparti d'Anvers le 19 janvier 1905, il regagna la Province orientale et y fit un terme de service complet, au cours duquel il obtint, le 16 août 1906, le grade de capitaine-commandant de 1^{re} classe. Mais le mauvais état de sa santé le contraignit à descendre à Boma le 27 juin 1907 et à démissionner le 12 août suivant.

Il regagna Anvers et alla s'installer à Liège où il s'éteignit l'année suivante, chevalier de l'Ordre royal du Lion et porteur de l'Étoile de service à deux raies.

20 septembre 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 2223. — Jenssen-Tusch, *Skandinaver i Congo*, Copenhague, Gyldenalske Boghandel, 1902-1905. — *Tribune congolaise*, 27 août 1908, p. 1.

HAUZEUR (*Paul-Joseph-Oscar-Émile*), Ingénieur, directeur et administrateur de sociétés (Verviers, 7.3.1868 — Ixelles, 22.6.1939). Fils de Jean-Paul et de Rousseaux, Anne-Marie-Emma.

Veuf d'Evraud, Victorine - Joséphine - Marie ; époux de Bernard, Denise-Louise.

Hauzeur entra au service de la Compagnie industrielle et de transports au Stanley-Pool, le 12 février 1904. Il passa à la Citas, en qualité de sous-directeur en Afrique, dès la constitution de cet organisme, en devint directeur en Afrique, le 1^{er} juin 1911, et le demeura jusqu'au 2 avril 1925. Il en devint alors administrateur délégué (6 septembre 1927) pour le rester jusqu'à sa mort. Il fut en outre attaché à l'A. B. C. successivement comme commissaire (1910), administrateur et administrateur-directeur de 1923 jusqu'à sa mort ; à la S. A. B. pour le Commerce du Haut-Congo, en qualité de commissaire du 21 octobre 1910 jusqu'à sa mort ; à la Compagnie des Produits en qualité de commissaire, du 3 mars 1923 jusqu'à sa mort et à la Cimenkat, en la même qualité, de 1931 jusqu'à sa mort.

C'est lui qui, le 13 décembre 1922, alors directeur de la Citas, réussit la première expérience de remorquage en flèche tentée sur le bief navigable du Fleuve de Léopoldville à Coquilhatville, sans aide aucune de bateliers européens, mais grâce à celle dont il était fier, des plus anciens bateliers noirs de la Société. Le voyage expérimental avait été fait par la *Semois* remorquant trois barges de trois cents tonnes, l'une amarrée au vecteur, les deux autres à la traîne, tantôt couplées, tantôt en flèche.

Hauzeur avait pris part à la fondation de la Chambre de commerce du Stanley-Pool en 1912. Il en fut longtemps le plus habile et le plus tenace des présidents. Ce n'est qu'après son départ que la Chambre, débaptisée, deviendra la Chambre de Commerce et d'Industrie de Léopoldville. La Chambre publiait un bulletin.

Bon musicien, Hauzeuraida sa femme, meilleure musicienne encore que lui, à fonder le premier orchestre de chambre de Kinshasa, orchestre qui se produisit à diverses reprises, durant la première guerre mondiale, au bénéfice des œuvres de guerre du Pool et à leur meilleur profit. Durant l'épidémie de grippe qui sévit dans tout le Congo à l'armistice, les deux époux rendirent des services qui leur valurent à l'un et à l'autre la croix civique de 2^{me} classe (A. R. du 18 mai 1921).

Un Arrêté royal du 5 septembre 1921 nomma Paul Hauzeur membre de la Commission permanente pour la protection des indigènes. Il prit part, en cette qualité, à la IV^e session de cette Commission, à Léopoldville, du 3 au 20 décembre 1923.

Une rue de Léopoldville porte le nom de ce probe artisan de sa grandeur.

8 juillet 1953.
J. M. Jadot.

Archives Citas, S. A. B., A. B. C., etc. — Jadot, J.-M., *La Commission permanente de protection des indigènes au Congo belge*, in : *l'Afrique française*, Paris, 1934, pp. 553-557, 1935, pp. 698-701. — *La Belgique active*, Brux., Édition et illustration, 1934, p. 204. — *Tribune congolaise*, 30 juin 1939. — Souvenirs personnels de l'auteur de la notice.

HAYS de GASSART (de) (*André-Marie-Joseph*), Magistrat (Saint-Paul-de-Courtonne, Calvados, France, 26.4.1875—Paris, 20.5.1941). Fils de Didier-André et de Chastenet de Puységur (de) ; époux de Leruth, Célestine.

André de Gassart avait fait ses études humaines au Collège Saint-François de Sales d'Evreux de 1886 à 1893. Il avait ensuite fait son droit aux Universités d'Angers et de Paris, où il avait conquis le doctorat. Il avait encore conseillé et administré les Mines de la Gardelle, à Paris, et dirigé la Société immobilière pour la défense des expropriés pour cause d'utilité publique, quand il entra au service de l'E. I. C., en qualité de magistrat à titre provisoire, le 9 mai 1907. Un Arrêté du Gouverneur général en date du 2 juin suivant le désigna comme substitut suppléant à la fois et juge suppléant à Stanleyville. Un arrêté ultérieur du Gouverneur général en date du 6 juillet 1908 l'enverrait en qualité de substitut suppléant au Tribunal territorial à Lusambo.

Le 28 janvier 1910, la législation organique de la magistrature congolaise ayant changé, c'est une ordonnance du Procureur général qui le nommera substitut suppléant près le Tribunal de 1^{re} instance de Boma ; une autre du 5 mars 1910 qui le nommera substitut près le Tribunal territorial de Matadi. Un Décret en date du 7 septembre 1910 le nommera juge suppléant de 1^{re} instance à Lusambo. Un autre du 7 mars 1916, juge titulaire du même siège, d'où il passera, la guerre mondiale terminée, au Tribunal de 1^{re} instance de Coquilhatville. Confirmé dans ces fonctions le 22 novembre 1920, il en sera relevé, pour raisons de santé, le 22 août 1921.

Il ne s'éteignit qu'en 1941, pensionné de la Colonie belge qui lui avait accordé certaine bonification à raison des années de guerre qu'il avait passées au Congo. Il avait d'ailleurs demandé, obtenu et agréé la nationalité belge qui lui fut octroyée par A. R. du 12 septembre 1913.

Il était, à sa mort, chevalier de l'Ordre royal du Lion, chevalier de l'Ordre de la Couronne et titulaire de l'Étoile de Service en or.

8 juillet 1953.
J. M. Jadot.

B. O. de l'É.I.C., 1907 et 1908, ad tabulam ; *B. O. du Congo belge*, 1910, 1916, 1920, 1921, ad tabulam ; Archives du Ministère des Colonies ; *Moniteur belge* N° 277 du 4.10.1913, 6738, et 6739.

HEINTZ (Joseph), Préfet apostolique de Matadi, missionnaire rédemptoriste (Bastogne, 12.1.1865—Kinkanda, 29.8.1940). Fils de Nicolas et de Blérot, Françoise.

Après ses humanités au petit séminaire de sa ville natale, il entra chez les Rédemptoristes, émit les vœux de religion en 1883, fit ses études de philosophie et théologie au scolasticat de Beauplateau (Tillet) et y reçut l'ordination sacerdotale en 1891. Il fut attaché ensuite à la résidence de Bruxelles, puis à celle de Liège, où il fut directeur de l'association de la Sainte-Famille. En 1902, il fut désigné pour le Congo où ses frères étaient établis depuis 1899.

Ils desservaient alors les missions de Matadi, Tumba, Kionzo, Kimpese et se chargeaient de l'aumônerie de l'hôpital de Kinkanda. Ce dernier poste fut confié au P. Heintz à son arrivée dans la colonie le 27 juin 1902. Au mois de janvier 1903 il fut envoyé à Kimpese. Là encore il ne fit que passer ; au mois d'août de la même année il fut attaché à Tumba.

Tumba était alors un chef-lieu de district avec les bureaux de l'administration, une garnison, une centaine d'Européens et environ 1500 indigènes. De la ligne du chemin de fer de Matadi-Léopoldville, les missionnaires rayonnaient facilement dans les régions environnantes. Le P. Heintz eut ainsi l'occasion de faire de nombreux voyages d'exploration et parvint à établir plusieurs postes secondaires. Ses efforts combinés avec ceux des PP. Van de Plas, Van Durme et Simpelare firent dès 1904 de Tumba un centre d'évangélisation dont l'influence s'étendait sur la presque totalité de la région des cataractes. Dans une de ces randonnées apostoliques, le P. Heintz parvint à abattre un léopard qui jetait l'épouvanter dans la région et avait déjà tué trois enfants. Cet exploit cynégétique accrut singulièrement son prestige auprès de la population.

Il n'avait pas été désigné seulement pour le service religieux de la station. Tumba possédait une école de catéchistes, fondée par le P. Simpelare, et le P. Heintz eut à la diriger. L'enseignement devint dès lors son œuvre de prédilection et le restera tout le long de sa carrière coloniale. On pourra écrire plus tard que le magnifique épanouissement d'établissements d'instruction de la mission, qui comptera après quelques années 459 écoles primaires, 9 écoles professionnelles, 6 écoles normales, eut son point de départ dans les pauvres chimbecks de Tumba où le P. Heintz s'épongeait devant quelques gamins qui allaient devenir comme catéchistes de précieux auxiliaires des Pères.

Il ne put cependant pas longtemps rester à Tumba. Depuis 1903, les maisons des Rédemptoristes au Congo étaient devenues assez impor-

tantes pour constituer une vice-province, régie par un Visiteur permanent. Le P. Achille Simpelare avait été désigné le 2 juillet 1903 pour cette charge, mais il succomba à la tâche dès le 25 juillet de l'année suivante. Le P. Heintz fut appelé à lui succéder et dut aller s'établir à Matadi, résidence du Visiteur.

Sous sa direction la mission prit de grands développements. Outre l'organisation des postes de Kionzo, au-delà du fleuve, et de Thysville déjà fondés depuis quelque temps, il établit de nombreux postes secondaires : Mbinda-Luanda (août 1905), Kinkondo (mars 1906), Kuzani et Kiziensi (mai 1906), Kazuli (mai 1908), etc. En juin 1908, il entreprit dans la région de l'Inkisi un voyage qui aboutit à l'évangélisation de plusieurs villages et dont il a laissé une relation intéressante parue dans le périodique *La Voix du Rédempteur*.

En 1910, son champ d'action s'étendit encore par la cession de Nsona-Mbata qui appartenait jusque là aux Pères de Scheut. On put ainsi pénétrer dans quelques chefferies limitrophes.

Jusqu'à cette époque, les postes desservis par les rédemptoristes relevaient du Vicariat Apostolique du Congo, créé en 1888 et qui englobait alors presque tout l'État Indépendant. Successivement, plusieurs territoires en furent détachés et érigés en préfectures apostoliques, comme celles de l'Uele, du Haut-Kasai, de Stanley Falls. On en fit autant en 1911 pour la mission de Matadi qui devint préfecture apostolique par un décret de la Congrégation de la Propagande de Rome, en date du 1^{er} juillet 1911. Le P. Heintz en devint le premier titulaire et il choisit Tumba comme résidence. Il avait déjà fait ses preuves au Congo ; il était réalisateur, homme d'initiative, diplomate à ses heures, aimé par ses collaborateurs et sympathique également à la population indigène.

Les frontières de la nouvelle préfecture étaient : au Nord le fleuve Congo avec l'enclave de Kionzo jusqu'à la rivière Bundi ; au Sud l'Angola ; à l'Est l'Inkisi ; à l'Ouest le vicariat de Léopoldville.

Il y eut de nombreuses et importantes fondations telles que Nkolo, Kimpangu, Mangembo et Kasi. Le nombre des postes se doubla pendant les 20 années de la préfecture du P. Heintz. Le mérite en revient sans doute en grande part aux missionnaires qui les inaugurerent et les organisèrent, mais le Préfet sut provoquer et soutenir l'élan de ses sujets.

Il eut un mérite spécial dans l'organisation de l'enseignement. Déjà après la première réunion plénière des chefs de mission, à laquelle il assista, à Léopoldville, en 1907, il fit adopter à Tumba le programme dressé à cette occasion. L'école fut divisée en une section supérieure et une section inférieure d'après les capacités des

enfants. Organisation encore bien embryonnaire mais qui marqua un progrès sérieux. En 1921, il eut l'heureuse idée d'appeler à Tumba les Frères des Écoles chrétiennes pour fonder une école normale. Les locaux des premiers temps firent place à des constructions modernes, spacieuses et confortables. L'école de Tumba fut la première à organiser un programme complet pour les instituteurs congolais. Les premiers diplômés en sortirent en 1924. Depuis, en 28 promotions, 850 instituteurs diplômés y ont été formés. A côté d'eux 1500 autres anciens élèves de Tumba ont trouvé une place dans l'administration et les diverses compagnies. En 1928 une école importante qui devint aussi école normale fut organisée à Mangembo. Il y a également à Mangembo et à Nkolo des écoles normales pour les jeunes filles qui peuvent y obtenir un diplôme d'institutrice.

Mentionnons ici encore une contribution estimable de Mgr Heintz à l'œuvre colonisatrice par l'organisation, dans divers postes de mission, de la culture de céréales, de diverses plantes indigènes et l'élevage du bétail. Essais timides au début, mais qui amorcèrent d'importantes initiatives.

Faut-il dire que pendant sa longue carrière, Mgr Heintz eut aussi à affronter de multiples difficultés. Mentionnons seulement le Kibangisme, qui naquit dans sa préfecture à Kamba, sur le territoire de Thysville. Ce mouvement qui s'entourait d'une mystique fanatique n'en voulait pas seulement aux missionnaires, mais avait aussi des visées politiques. Mgr Heintz fit établir en 1925 sur cette question un rapport détaillé où l'on prouvait que la sécurité de l'État se trouvait menacée. Avec l'aide des autorités coloniales une réaction vigoureuse put être ainsi organisée et rendre la paix à la région fortement bouleversée. Les Kibangistes ne le pardonnèrent pas au préfet. A certains moments ils répandirent le bruit qu'il venait d'être foudroyé, en châtiment de ses accointances avec le Gouvernement, et qu'il avait péri sous les décombres de sa mission détruite.

En 1929, Mgr Heintz, qui avait atteint ses 64 ans, dont 25 passés dans la colonie, sollicita la faveur d'être déchargé de la préfecture. On fit droit à sa demande et il fut remplacé par le R. P. Jean Cuvelier qui allait devenir le premier vicaire apostolique de Matadi.

En ce moment la mission des Rédemptoristes comptait 35 pères et 21 frères coadjuteurs. Ils étaient aidés par 12 Frères des Écoles chrétiennes, 43 religieuses et 815 catéchistes. Il y avait 38.677 chrétiens, 6.141 familles chrétiennes et 11.198 catéchumènes. Ces chiffres sont éloquents par eux-mêmes. Le P. Heintz continua à résider à Tumba jusqu'à ce que, en 1935, il revint en Belgique pour restaurer sa santé fortement

ébranlée. Cependant, la nostalgie du pays noir le reprit. Malgré la maladie, malgré ses 72 ans, il voulut rentrer au Congo désireux d'y rendre encore à ses confrères les services que son âge et ses forces au déclin lui permettraient. En 1940 il dût être transporté à l'hôpital de Kinshasa où il mourut le 29 août. Le 1^{er} juin 1952 un buste du vénéré défunt, œuvre de l'artiste indigène André Lufua, fut inauguré avec grande solennité à l'école des Frères de Tumba en présence de centaines d'anciens élèves de l'établissement.

Publications. — *Le ministère à Tumba*, in *Voix du Rédempteur*, 1904, pp. 75-79. — *L'Enquête de 1905*, *ibid.*, 1906, pp. 102-107. — *Voyage avec Mgr van Ronsle*, *ibid.*, pp. 422-427. — *Difficultés avec les protestants au Bas-Congo*, *ibid.*, 1907, pp. 149-153, 191-195. — *Visites à Songololo: Un martyr de la chasteté*, *ibid.*, pp. 310-315. — *Une couronne de fermes-chapelles*, in : *Mouvement des Missions Catholiques au Congo*, Bruxelles, 1908, t. 20, pp. 100-105. — *Voyage dans la région de l'Inkissi*, in : *Voix du Rédempteur*, Tournai, 1908, pp. 393-399, 434-438. — *Lettre au P. Van Hee*, *ibid.*, 1909, pp. 465-466. — *Discours au Congrès de la S. Famille*, Liège, 1912, in : *Compte rendu du Congrès*, Jette, 1913, pp. 75-80.

20 février 1953.
Maur. De Meulemeester.

L. Minjauw, *Les Rédemptoristes belges. Cinquante ans au Congo*, Louvain, 1949, pp. 43-44, 55, 76, 84. — *Brieven van een Missionaris*, Bruxelles, 1907, p. 140. — *Les Rédemptoristes belges aux Missions étrangères*, Brasschaat, 1924, p. 32. — *Sept années au Congo*, Bruxelles, 1906, pp. 36-47. — E. Janssens et A. Catteau, *Les Belges au Congo*, Anvers, 1912, t. III, pp. 1314-1318. — A. Battandier, *Annuaire Pontifical catholique*, Paris, 1912, p. 367. — *Le T. R. P. Heintz, préfet apostolique de Matadi*, in *Mouvement des Missions Catholiques au Congo*, 1911, pp. 140-141. — *Mouvement Géographique*, 1911, p. 519. — *De Nieuwe apostolische prefekt van Matadi*, in *Gerardusbode*, 1911, p. 256. — *Essor Colonial et Maritime*, 26 septembre 1926, p. 7. — *Annuaire des Missions catholiques au Congo*, Bruxelles, 1924, p. 122. — *Signum Fidei*, Tumba, 1952, pp. 153-181.

HEIRBEEK (VAN) (Léon), Missionnaire, (Kruybeke, 19.10.1880 — Mérode, 11.7.1939).

Léon Van Heirbeek commença ses humanités au petit séminaire de Saint-Nicolas et les finit au collège Saint-Jean Berchmans à Anvers, après quoi il entra au noviciat de la Congrégation du Cœur Immaculé de Marie (Missionnaires de Scheut), où il fut ordonné prêtre le 14 juillet 1907. Le 12 septembre de la même année il s'embarqua pour le Kasai.

Une année passée d'abord à la mission centrale d'Hemptinne-Saint-Benoît l'initia à la langue et aux coutumes du pays. Il était prêt dès lors à aborder la tâche qui lui serait confiée. Il fut d'abord envoyé comme vicaire à Tielen-Saint-Jacques. En 1916, il fut nommé supérieur de la mission de Saint-Trudon. A partir de 1922, sa

santé commença à donner des inquiétudes et il fut transféré à Lusambo. Il y passa deux ans comme vicaire, mais un retour au pays s'imposait. Il eut lieu en 1924. En 1925, nous le retrouvons comme supérieur à Mai-Munene, puis successivement à Ndembia et à Saint-Trudon. Toutefois en 1929 sa santé exigeait impérieusement un travail moins lourd. Il fut adjoint aux Supérieurs de Luluabourg, puis de Port-Franqui et enfin de Mérode, où il mourut le 11 juillet 1939 après avoir passé 32 ans à la Colonie.

15 octobre 1952.
F. Scalais.

HELLEPUTTE (*Joris-Augustijn*), Katholiek volksvertegenwoordiger voor het arrondissement Tongeren-Maaseik (Gent, 31.8.1852 — Leuven, 22.2.1925).

Student aan de School voor burgerlijke bouwkunde van de Universiteit te Gent, kwam hij uit, in 1872, als primus van zijn promotie en houder van het diploma van ingenieur van bruggen en wegen. Van 1872 tot 1878, was hij gehecht aan de directie van Sporen en Wegen van de Staatsspoorwegen en werd daarna benoemd tot leraar aan de Universiteit te Leuven, belast met de cursus van burgerlijke bouwkunde en bouwkunst. Zeer bedreven in deze vakken, werd hij lid en ondervoorzitter van de Koninklijke commissie voor monumenten. De verkiezingen van 15 juli 1879 brachten hem in de Kamers, als volksvertegenwoordiger voor Tongeren-Maaseik en in die hoedanigheid was hij in de katholieke partij een der eerste leiders van de jonge rechtervleugel, die talrijke sociale hervormingen op haar programma telde.

Belast met de portefeuille van Spoorwegen in het Kabinet de Trooz in 1897, werd hij aangesteld als beheerder van de «Compagnie des Chemins de fer du Congo», ten tijde van het aanleggen van de Congolese spoorweg.

Overtuigd voorstander van de koloniale politiek van Leopold II, maakte hij in 1895 deel uit van de Commissie der XXI, belast met het onderzoek van het wetsontwerp tot goedkeuring van de naasting van Congo door België.

In 1896, wanneer in het Parlement de besprekkingen over de geldelijke tussenkomst van België ten gunste van de «Compagnie des Chemins de Fer du Congo», te berde gebracht werden, trad Helleputte aanstand op als een van de meest hardnekkige en behendige verdedigers van dit ontwerp. Hij stelde voor een technische commissie naar Congo te zenden om verslag uit te brengen over de werken van de spoorweg en vroeg dat de door de Staat aan de compagnie te lenen som niet terugbetaalbaar zou zijn dan

na de voltooiing van de werken. Het voorstel Helleputte werd aangenomen. De eerste Minister, die tevens minister van financiën was, de Smet de Naeyer, verdedigde eveneens en krachtig de geldelijke tussenkomst van het moederland. Een wetsontwerp werd voorbereid op 27 maart 1896, waarbij de Staat 5.000.000 F, bij wege van nieuwe aandelen, aan de compagnie zou toestaan en zich borg zou stellen voor een uitgifte van obligaties tot een bedrag van 20.000.000 F. Dit wetsontwerp, geweldig bestreden door de anti-kolonialisten, werd op 10 april daarna aangevuld door een bijkomende akte met het oog op een verlaging tot 10.000.000 F in plaats van 20.000.000 F, van de borgtocht van de Belgische Staat.

In de Kamers waren de 5, 6, 7 en 8^e mei 1896 voor de geschiedenis van België gedenkwaardige dagen, gekenmerkt door hartstochtelijke debatten, alvorens de goedkeuring van het verdrag van 27 maart en van bijkomend artikel van 10 april bereikt werd. De vinnige aanvallen van de volksvertegenwoordigers Dufuisseaux, Lambotte, Colfs en Lorent, weerlegde minister van State Karel Woeste in een zeer behendige redevoering, waarbij hij, in het Congolees beschavingswerk, voor België een onderneming deed uitschemeren waarop het later fier zou mogen zijn.

Volksvertegenwoordiger Helleputte, verslaggever van het ontwerp, gaf een klare, degelijke en schrandere uiteenzetting van de zaak. Op de onkundige opmerkingen van volksvertegenwoordiger Lambotte, die de C. C. F. C. ervan beschuldigde de in het bestek vastgestelde uitgaven ver overschreden te hebben, antwoordde Helleputte, na de nadruk te hebben gelegd op de zedelijke verplichtingen van het land in de snelle ontwikkeling van Congo, dat al de in België en elders uitgevoerde grote openbare werken dezelfde bezwaren hadden gekend, zoals bv. het Justitiepaleis van Brussel, waarvoor men dacht 3 1/2 miljoen uit te geven en dat uiteindelijk 50.000.000 had gekost; zo ook de versterkingen van de Maas, het Suezkanaal, het kanaal van Corinthië en dat van Manchester, de spoorweg van Lanson in Indochina, de spoorweg van Senegal en die van de Reunion.

Trots de hatelijke campagne van de tegenstanders van Congo, werd het wetsontwerp in de Senaat goedgekeurd door 61 leden op 78. De Koning bekroegde het met zijn handtekening op 29 mei 1896.

Overtuigd kolonialist liet Helleputte, op zijn leerstoel aan de Universiteit te Leuven, geen gelegenheid voorbijgaan om zijn studenten aan te sporen hun keuze te vestigen op de koloniale loopbaan.

Helleputte was ridder in de Leopoldsorde, commandeur met plaat in de Piusorde, officier

in de Orde van de Ross (Brazilië), drager van het Kruis *Pro Ecclesia et Pontifice*, enz.

25 september 1952.
M. Coosemans — J. Jorissen.

Mouvement géogr., 1895, blz. 49, 175 ; 1896, blz. 83, 231, 232, 244. — Van Iseghem, *Les Étapes de l'Ann. du Congo*, Brussel, 1932, blz. 77, 79, 84, 86. — Larousse du XX^e siècle. *Bulletin de l'Ass. des Vétérans col.*, maart 1932, blz. 2. — De Seyn, *Dict. biogr. des Sc., des lettres et des arts en Belgique*, Brussel, 1935, t. II, blz. 553. — R. Cornet, *La Bataille du Rail*, Cuypers, Brussel, 1947, blz. 292, 296, 298. — *Discours de O. Jadot à l'Ass. gen. des Ingén. de Louvain*, 25 octobre 1931.

HEMPtinne (de) (*Jean-Baptiste-François-Marie-Joseph*), (Gand, 12.5.1861 — Gand, 8.2.1934). Fils de Joseph et de Gruthyn, Pauline-Joséphine-Marie-Colette.

Dès son jeune âge, Jean de Hemptinne avait reçu la formation qui lui permettrait de faire face aux lourdes responsabilités de la gestion d'un des plus importants établissements cotonniers de sa ville natale, la Société Ferdinand Lansbergs.

S'étant intéressé aux efforts déployés par Léopold II en vue de doter la Belgique d'un Empire colonial, il souscrivit en 1887 au capital initial de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, dont il se vit confier un mandat de commissaire.

Devant les possibilités d'écouler des tissus au Congo belge, Jean de Hemptinne se fit, vers 1894, un des promoteurs de la société la Djuma et parvint, en 1899, à fusionner toutes les sociétés travaillant dans le bassin du Kasai ; c'est ainsi que naquit la Compagnie du Kasai, dont il présida le Conseil d'administration dès 1901, et dont il continua jusqu'à sa mort à diriger les destinées. En cette même année 1901, il était nommé administrateur au sein du Conseil de la C. C. C. I., dite la Douairière, doué d'une vaste compréhension de l'industrie et des affaires, il participa en septembre 1907 à la fondation de la Société Commerciale Financière Africaine, dont il fut nommé administrateur, fonctions qu'il devait conserver lors de la fusion de cette société avec l'*Intertropical Anglo-Belgian Trading Company*, qui devint l'*Intertropical-Comfina*.

De même en 1909, Jean de Hemptinne était au nombre des fondateurs de la Banque du Congo belge, dont l'année suivante, il devint administrateur au sein du Conseil, fonctions qu'il continuera d'occuper jusqu'à son décès.

En 1914, profondément touché par les misères qui, du fait de la guerre, s'étaient abattues sur ses concitoyens, Jean de Hemptinne se fit membre du Comité National de Secours et d'Alimentation en vue de venir en aide aux plus éprouvés.

Tenant une place éminente tant dans les milieux industriels et commerciaux belges que congolais, il se vit encore appelé à la présidence de la Société Minière de l'Aruwimi-Ituri, de la Luinha, de l'Union Cotonnière, de la Société Minière du Surongo, de la Société du Haut-Uele et du Nil, de la Compagnie belge des Produits textiles et des Anciens Etablissements Pipijn, ainsi qu'à la vice-présidence des Charbonnages du Bassin de Budapest.

Il était en outre administrateur de la Compagnie du Katanga, de la Compagnie Cotonnière Congolaise, de la Société Minière du Kasai, des Centrales Électriques des Flandres et du Brabant, de la Linière Saint-Sauveur, de la Société Nationale pour l'Étude des Transports Aériens, de la Société Nationale pour le Crédit à l'Industrie et du Crédit Général Industriel.

En 1920, S. M. le roi Albert lui conféra le titre de comte, voulant ainsi rendre hommage aux éminents services rendus à l'économie et à l'industrie belge, notamment comme Commissaire général du Gouvernement à l'Exposition Internationale de Gand, qui s'était tenue en 1913.

Jean de Hemptinne était également commissaire de Flandre et de Gand, et présidait le Comité Central Industriel de Belgique. Il avait été nommé Président d'honneur de l'Association Coloniale de Belgique et de la Fédération Internationale Cotonnière.

Lorsqu'il mourut en 1934, disparaissait non seulement une très grande figure du monde industriel, mais également un des principaux protecteurs des missions catholiques et de l'enseignement au Congo belge ; il avait été Président de l'Œuvre nationale des Écoles congolaises, et l'église que la Congrégation des Pères de Scheut construisit à Boma fut un don de Monseigneur Van den Berghe et du comte de Hemptinne.

30 avril 1952.
P. Van den Abeele.

Bibliographie : *Le Congo*, A. Chapaux (éd. Rosa, Bruxelles, 1894), pp. 835 et 836. — *La Tribune Congolaise*, 4 novembre 1920, p. 2 ; 15 février 1934, p. 2. — *Bulletin de l'Association des Vétérans Coloniaux*, février 1934, p. 17. — *Mouvement géographique*, 1905, n° 574. — *Almanach Illustré du Soir*, Bruxelles, 1935, p. 200. — *Recueil Financier*, (éd. Bruylants), 1894, 1895, 1898 et 1903. — *Bulletin Officiel du Congo belge*, 1905, p. 286. — *Histoire de l'Etat Indépendant du Congo*, Fr. Masoin, (Namur, 1913, Vol. II), p. 352.

HENNEBICQ (*Joseph-André-Ghislain*), Avocat, magistrat, homme d'œuvres et homme de lettres (Tournai, 27.3.1870 — Saint-Gilles, 27.9.1941). Fils de Joseph et d'Yseux, Stéphanie.

Joseph-A.-G. Hennebicq, dit José, fils et petit-fils d'entrepreneurs de maçonnerie établis dans

le Tournaisis, était le neveu du peintre tournaisien André Hennebicq dont s'honore encore la première capitale des rois mérovingiens.

Le jeune tournaisien obtint le diplôme de docteur en droit du jury central siégeant à Bruxelles, le 9 août 1893, prêta le serment d'avocat le 2 octobre suivant, fut admis au stage le lendemain, inscrit au Barreau de la Cour d'Appel le 23 novembre 1896 pour se laisser omettre du Tableau de l'Ordre, le 9 décembre 1901. Il venait, en effet, d'être engagé comme conseiller légiste par le Gouvernement impérial de Perse et professait de surcroît à l'École des Sciences politiques de Téhéran. Cette mission à l'étranger dura sept ans. A son expirat, Hennebicq était nommé juge au Tribunal de première instance de Bruxelles, par un arrêté royal du 26 mai 1908. Il y serait promu à une vice-présidence par un arrêté royal du 9 mars 1925 et démissionnerait de cette haute charge le 22 décembre 1928.

Réinscrit le 9 novembre 1929 au Tableau de l'Ordre des avocats à la Cour d'Appel de Bruxelles, il se fit une nouvelle fois omettre de ce tableau le 8 juin 1932, pour ne plus guère s'adonner qu'aux lettres qu'il avait déjà servies, sans guère d'interruption, durant ses trois carrières au services du Droit.

Plus homme de lettres, à tout prendre, qu'homme de loi, il est l'auteur de proses lyriques, de récits de voyages remplis de poésie, de contes et de nouvelles d'inspiration payenne, d'un roman frémissant de vie intérieure, d'essais critiques, biographiques et philosophiques même, œuvres abondantes et diverses dont on trouvera la nomenclature complète dans un des ouvrages d'histoire littéraire cités, ci-dessous, parmi nos références.

L'auteur de cet ouvrage, M. l'abbé Hanlet, range José Hennebicq parmi nos écrivains coloniaux. Il ne le fut qu'occasionnellement, ouvertement du moins, par l'opuscule de quelque quatre vingt pages qu'il consacra, en 1936, à la famille des comtes de l'Épine, famille d'origine française, mais dont un représentant avait été conseiller au Parlement de Tournai et du Tournaisis sous Louis XIV et dont un autre représentant avait établi les siens à l'ombre des cinq clochers en 1789. Le fils de cet émigré avait servi l'Empire comme colonel du 1^r cuirassier, et été fait comte par l'empereur. Son fils, blessé à Waterloo, avait brisé son épée à la Restauration et s'était retiré à Tournai. Le fils de ce grognard, officier belge, capitaine de cavalerie, entra en mars 1894 au service de l'É. I. C. mais pour succomber, trois mois à peine plus tard, à une crise d'hématurie. C'est le décès, en 1936, du comte Alain, dernier de la lignée, invalide de guerre de 1914, lieutenant colonel honoraire du 5^e Lanciers, mort d'une peine

d'amour, qui inspira à José Hennebicq de retracer la carrière de Gaétan de l'Épine, vétéran colonial, dans cette *Une Lignée* qu'il édita, à Bruxelles, l'Office de Publicité. L'auteur a dépeint, dans ces pages, avec un sens psychologique des plus sûrs, l'attraction exercée par l'entreprise africaine du roi Léopold II, en ses heures les plus pénibles elles-mêmes, sur une âme bien née et aussi héréditairement loyale et intrépide que celle du comte Gaétan. Il prouve d'ailleurs lui-même, par cette œuvre, quel aliment de choix fournit cette épope à l'imagination créatrice d'un écrivain.

Moins occasionnellement (l'œuvre était de longue haleine) mais anonymement, José Hennebicq traite encore la matière congolaise dans la longue et très importante collaboration avec Alexandre Delcommune dont sortirent les œuvres en quoi l'explorateur, dans sa verte vieillesse, nous dispensa doctrine à la fois et souvenirs.

Non content d'ailleurs d'avoir aidé l'explorateur d'une aide « principale », comme on dit au Palais, àachever ses écrits, José Hennebicq, en sa qualité de président de la Ligue des Patriotes, présiderait, le 31 juillet 1931, la cérémonie au cours de laquelle les amis d'Alexandre Delcommune lui remettaient les insignes de la commanderie de l'Ordre de Léopold que venait de lui octroyer le Roi. Devant une assistance où l'on remarquait Camille Janssen, les généraux Gillain et Jacques, les colonels Chaltin, Daenen et Vangèle, le conseiller colonial Diderich, Jean Jadot, Hubert Droogmans et Nicolas Arnold, entre autres, José Hennebicq fit un excellent discours et remit au nouveau commandeur un médaillon à son effigie dû au maître sculpteur Godefroid De Vreese.

José Hennebicq fut trouvé mort à Saint-Gilles, le 27 septembre 1941. Il était officier de l'Ordre de Léopold, titulaire de la Médaille du roi Albert et de la Médaille commémorative du Centenaire et grand cordon de l'Ordre du Lion et du Soleil.

24 juin 1952.
J. M. Jadot.

Tribune congolaise, 4 août 1921, p. 1. — E. de Seyn, *Dict. Biogr. des Sc. des Lettres et des Arts*, Brux., 1935-37, II, p. 556. — G. Doutrepont, *Histoire illustrée de la Littérature française en Belgique*, Brux., M. Didier, 1939, pp. 240, 318, 379. — G. D. Périer, *Petite Hist. des Lettres colon. de Belgique*, Brux., Off. de Publicité, 1942, p. 74. — C. Hanlet, *Les Écrivains belges contemporains*, 2 vol. Liège, H. Dessain, 1946, II, pp. 790 et 1148.

HENRY (Eugène-Joseph-Marie), Gouverneur général du Congo belge (Soignies, 22.12.1862 — Bruxelles, 27.12.1930).

Par son ascendance E. Henry semblait voué à la carrière militaire. De 1811 à 1814 son père

avait combattu dans les armées de Napoléon ; il continua à servir dans l'armée belge et fut pensionné comme capitaine-commandant. Le jeune Henry s'engagea au Génie en septembre 1878 et devint sous-lieutenant en juin 1884.

C'était l'époque où, en Belgique, l'existence d'un officier se déroulait dans une atmosphère complète de paix. Les préférences de E. Henry se portèrent vers les services administratifs de l'armée où des problèmes délicats attiraient son esprit essentiellement sérieux. Il ne tarda pas à s'y distinguer et atteignit les plus hauts grades dans le corps de l'Intendance.

Nommé lieutenant-payeur en septembre 1889, la compétence qu'il acquit rapidement en matière administrative lui valut d'être détaché à plusieurs reprises au ministère de la Guerre et, pendant cinq années, d'exercer des fonctions professorales à l'École Militaire à Bruxelles. En 1911 il était intendant de première classe ; il termina sa carrière métropolitaine en 1921 en qualité de général-intendant en chef de l'armée belge. Il avait notamment exercé ces hautes fonctions pendant une partie de la guerre 1914-1918.

Si honorable que soit cette carrière elle n'a pas suffi à l'activité d'E. Henry. Du fond de son bureau il suivait avec envie les exploits de ses camarades au Congo (¹). En 1905 l'occasion se présenta à lui d'entrer par la grande porte sur la scène congolaise. Il avait fait une conférence de garnison à Bruxelles sur la mobilisation de l'armée congolaise belge et son ravitaillement. Léopold II y assistait. Il fut frappé par la maîtrise du conférencier. Il le fit appeler au Palais et lui offrit de prendre du service à l'État Indépendant du Congo.

Henry s'embarqua le 4 mai 1905 avec le grade d'inspecteur d'État. C'est le moment de rappeler que, contrairement à ce que certains croyaient, le Roi-Souverain ne se refusait pas systématiquement à prêter l'oreille aux critiques dirigées alors contre l'administration congolaise. Avant d'agir il désirait toutefois se renseigner. Dans ce but, au cours des dernières années de l'État Indépendant, il fit appel à plusieurs officiers supérieurs de l'armée belge. Son choix fut souvent heureux. Les inspecteurs d'État visitèrent diverses régions du Congo et accomplirent leur mission de la façon la plus consciente. Plus d'une fois ils formulèrent dans leurs rapports des observations et des propositions de réformes qui ultérieurement furent reprises dans le rapport de la fameuse Commission d'enquête dont l'action entraîna la reprise du Congo par la Belgique en 1908. L'histoire serait injuste en oubliant les noms

de ces inspecteurs d'État, des Malfeyt, des Gérard, des Henry (¹). Si, à l'époque, ces noms n'eurent aucun retentissement dans le monde politique, c'est parce que les rapports des inspecteurs ne furent jamais publiés et qu'ensuite les événements se précipitèrent lorsque, sous une pression internationale, Léopold II fut obligé d'envoyer au Congo une commission d'inspection beaucoup plus spectaculaire.

Après l'annexion, le premier ministre des Colonies, M. Renkin, se rendit pleinement compte de la valeur de l'inspecteur d'État Henry et des services qu'il avait déjà rendus au Congo. Il lui marqua sa confiance en le nommant vice-gouverneur général et en le désignant « pour inspecter d'une façon permanente les districts du Kwango, du Kasai et du lac Léopold II ».

Bientôt il le jugea digne d'un rôle plus vaste encore. En 1912, il le nomma assistant du gouverneur général et le chargea d'administrer la Colonie en l'absence du chef du gouvernement local. Quand en 1916 M. F. Fuchs abandonna définitivement les fonctions de gouverneur général, M. Henry reprit sa succession.

Le Congo traversait alors une période difficile. Il avait été entraîné dans la guerre. Il eut à supporter le poids de deux expéditions hors de ses frontières. L'une au Cameroun, l'autre à des milliers de kilomètres de la capitale, en Afrique orientale allemande. Il fallut suppléer à l'impréparation de la Colonie en matière militaire, organiser des corps expéditionnaires dont l'un atteignit l'effectif d'une division d'armée, assurer le transport à longues distances du matériel de guerre et du ravitaillement des troupes, lever des milliers de porteurs, tout cela à une époque où l'outillage de la Colonie était encore rudimentaire. D'autre part, il convenait d'encourager les progrès du Congo qui, déjà alors, était entré dans une période de prospérité : suivre de près le développement de l'industrie minière, contrôler l'application des méthodes nouvelles préconisées par l'envoyé du Ministre, M. le directeur général Leplae, en matière agricole,achever la construction des voies de chemin de fer dans l'Est, amorcer d'autres travaux d'utilité publique. Il importait enfin, malgré la guerre, de poursuivre les réformes de structure que la Belgique s'était engagée à adopter en reprenant le Congo.

En sa qualité de vice-gouverneur général assistant, puis de gouverneur général, M. Henry

(¹) A l'école régimentaire il eut comme compagnons Dhanis, Lothaire et Malfeyt.

(¹) Parmi ces noms nous ne citons pas sans mélan-colie celui de l'Inspecteur d'État Gérard qui jouissait d'un grand prestige au Congo. Lorsqu'éclata la guerre de 1914 il reprit du service dans l'armée belge. Dès le début de la guerre il fut tué à l'ennemi. De ce chef la Colonie subit une très lourde perte.

fit face à ces tâches multiples. Il fut un grand administrateur. Certes, sa longue expérience des choses coloniales et sa pratique des grandes affaires le servirent puissamment, mais il fut presque constamment soutenu par le ministre des Colonies qui lui continua sa confiance jusqu'à la fin.

Ici il convient de s'entendre. Nous avons eu l'occasion de prendre connaissance de la correspondance privée entre M. Renkin et le Gouverneur général pendant les heures cruciales de la guerre. Cette correspondance fait honneur à tous deux. Elle a trait presque exclusivement à des questions d'intérêt colonial. Elle témoigne chez le Ministre et chez le Gouverneur général d'une grande hauteur de vues et d'un amour presque passionné pour la Colonie. Le Gouverneur général s'exprime en termes qui traduisent la déférence qu'il doit au Ministre des Colonies, mais lorsque celui-ci, mal éclairé, prend des mesures qui lui paraissent contraires aux intérêts de la Colonie ou lorsque le Ministre procède à des nominations qui lui semblent critiquables, il n'hésite pas à lui marquer son désaccord. Un jour vint même où il mit dans la balance sa démission. Le Ministre se refusa à prendre cette attitude au tragique ; il se borna à lui reprocher son caractère « un peu ombrageux » et entra dans de longues explications pour essayer de convaincre son correspondant. M. Henry ne donna pas suite à son intention, mais ne démordit point de ses opinions. Quoique fonctionnaire, il tenait essentiellement à son franc parler.

A lire ces pages jaunies par le temps il est réconfortant aussi de constater la justesse des appréciations de Henry quant aux personnes. Son jugement était très sûr, mais quand il lui arrivait de se tromper il s'empressait de le reconnaître.

A la fin de la guerre Henry eut une profonde satisfaction : il fit un long voyage à travers la Colonie et put constater que, malgré l'époque troublée, le Congo était dans la bonne voie. Dans son rapport au Ministre, il marque sa joie d'avoir été bien accueilli au Katanga qu'il visitait pour la première fois. Les relations entre Boma et la province minière n'avaient pourtant pas toujours été amicales. Tout fut oublié lorsque apparut ce Gouverneur général qui, avec sa haute prestance et ses manières courtoises, incarnait si dignement l'autorité suprême. Sans arrière-pensée M. Henry put admirer les résultats déjà acquis par la grande industrie qui devait devenir si puissante. A son passage à la Niemba, sur le troisième tronçon du Chemin de fer des Grands Lacs, il tint à saluer l'état-major des troupes qui avaient combattu dans l'Est Africain Allemand et qui effectuaient leur démobilisation.

Cependant, le Gouverneur général approchait de la fin de sa carrière coloniale. A sa demande démission lui fut accordée par arrêté royal du 30 janvier 1921. A la même époque se clôture sa carrière métropolitaine. Divers organismes coloniaux ne purent cependant s'empêcher de recourir à la haute expérience de cet éminent colonial. C'est ainsi que M. Henry assuma la présidence de l'Unatra.

Après une existence bien remplie il put enfin songer au repos qu'il avait si bien mérité. Il mourut à Bruxelles le 27 décembre 1930 entouré du respect de tous.

22 juin 1952.
F. Dellicour.

HENRY (*Georges-Louis-Guillin*), major honoraire (Andenne, 10.6.1878 — Charleroi, 13.11.1935). Fils de Louis et de Jadot, Célina.

Engagé au régiment des carabiniers le 26 septembre 1895, Henry gravit tous les échelons de la hiérarchie subalterne et est nommé sous-lieutenant le 26 juin 1906, et lieutenant le 1^{er} juillet 1912.

A sa demande, le 8 septembre 1913, il est détaché au service de la Colonie en qualité de lieutenant de la Force Publique. A son arrivée au Congo, — le 5 octobre 1913 — il est désigné pour commander une compagnie de marche à Élisabethville.

Le 11 août 1914, il est mis à la disposition du commandement supérieur des troupes en opération à la frontière orientale et attaché au groupe N° I. 3^e C^te, 3^e bon. En juillet 1915, il passe au 2^e bon, du 1^{er} Régt. Il s'y signale par un exploit qui lui vaut la citation à l'ordre du jour : « Se trouvant, au cours du combat de Luvungi le 27 septembre 1915, isolé avec un faible effectif du restant du bataillon et ne disposant pas d'outils, a fait creuser un retranchement à la baïonnette, s'y est terré avec ses hommes et y a résisté pendant une journée entière à des forces dix fois supérieures qui l'ont, à un moment, entouré de toutes parts ». Nommé capitaine à titre provisoire le 11 octobre 1915 et titularisé le 1^{er} juillet 1916, il passe quelques jours plus tard au Bataillon d'occupation d'Ujidi (2 août 1916) et quitte le front le 10 décembre 1916 pour rentrer en Europe fin janvier 1917.

Le 21 juillet 1916, il avait été nommé capitaine-commandant à l'armée métropolitaine ; il y reprend sa place le 22 juillet 1917. Son état de santé, influencé par son séjour en Afrique et les fatigues de la campagne, provoque, le 7 avril 1919, sa mise en non-activité pour infirmités contractées à l'occasion du service, et le 31 août 1920 sa mise à la pension provisoire pour un an. Il rentre en service le 31 mai 1923

pour assurer des services généraux au génie de la 4^e division d'armée et est pensionné le 6 mars 1923. Il est nommé major honoraire le 11 avril 1924.

Retiré à Charleroi, il y présida le Cercle colonial.

Le major Henry était officier des Ordres de Léopold, de la Couronne, de Léopold II, porteur de la Croix de Guerre avec palmes, de la Croix de Feu, de la Croix militaire, de l'Étoile de Service et de plusieurs médailles.

11 février 1953.
A. Engels.

Réf.: Matricules. — *Tribune Congolaise*, 30 novembre 1935. — *Essort Colon. et Mar.*, 17 novembre 1935.

HERREBAUT (Edward), Missionaris van Afrika (Witte Pater) (Adegem, 18.3.1862—Bouwijnstad, 19.6.1902). Zoon van Guido en Walleyn, Julia-Cecilia.

Na zijn humaniorastudies op het Sint-Lodewijkscollege te Brugge, studeerde de jonge Herrebaut een jaar wijsbegeerte in het bisdom Gent. Daarna begaf hij zich naar het noviciaat der Witte Paters van Kardinaal Lavigerie, te Maison-Carrée (1882), waar hij priester gewijd werd op 22.9.1886. De twee volgende jaren bracht hij door aan de Apostolische School der Witte Paters, te Sint-Lambrechts-Woluwe. Eindeelijc mocht hij naar Midden-Afrika vertrekken. Te Marseille gaat hij scheep, met als bestemming de missie van Opper-Congo, op de westelijke oever van het Tanganiaka-meer, 18 juli 1888. 't Was zijn eigen apostolisch vicaris, Monseigneur Bridoux, die aan 't hoofd stond van de karavaan. Broeder Alexandre (Andrieu. — *Zie Belg. Kolon. Biographie*, III, 13) maakte er insgelijks deel van uit, tezamen met drie Zwarten in hun jongensjaren door de Witte Paters vrijgekocht en die studies van geneeskunde gedaan hadden in de school voor hen te Malta gesticht. Te Zanzibar aangekomen, werden de reizigers plechtig ontvangen door sultan Said Khalifa.

Met haast werd de karavaan voor de reis op Afrikaanse bodem inengestoken en overgebracht naar Saadani. De leiding ervan werd toevertrouwd aan de beruchte Engelse handelaar Stokes. De kust van het Afrikaanse vasteland tegenover Zanzibar stond in rep en roer. De Duitsers hadden zich uitgeroepen tot meesters van de kust en van het hinterland en de hand gelegd op de tolkantoren. Dit had geleid tot opstand onder de inboorlingen, tot gevechten en moordpartijen, die pas bij de dood van Bushiri, leider van de opstand, een einde zouden nemen. Ondanks de heersende onzekerheid

aarzelden de missionarissen niet naar het binnenland op te trekken. De karavaan kwam op 7 november 1888 te Kipalapala (Tabora) aan, doch kon eerst op 17 december deze stad verlaten, om eindelijk op 25 januari 1889 Ujiji te bereiken. Ze werden vriendelijk onthaald door Rumaliza, de arabische wali (gouverneur) van de stad. Daar vernamen de reizigers dat ze door zijn toedoen aan de dood ontkomen waren. De bezetting van de kust door de Duitsers had de woede van de Arabische handelaars te Tabora en te Ujiji ontzetend. Te Ujiji hadden ze beslist de missie van Kibanga aan te vallen en de leden van de karavaan, die in aantocht was, door hun trawanten op weg te laten vermoorden. Doch Rumaliza had deze moordplannen nog bij tijd kunnen verhinderen. Met beslistheid had Rumaliza verklaard: « Wie de blanken aanvalt, valt mij aan ». De reizigers staken het meer over en kwamen eindelijk behouden in de missie van Kibanga op Congolese bodem aan, 28 januari 1889. Met een dankbaar *Te Deum* en een plechtig Lof werd hun aankomst aldaar gevied.

De missie te Kibanga (Lavigeriestad) was gesticht geweest in het jaar 1884, door Pater Moinet. Bij de aankomst van Pater Herrebaut stond ze onder het bestuur van Eerwaarde Pater Coulbois, provicaris van de Opper-Congomissie. Onder diens leiding was ze uitgegroeid tot een bloeiende missiepost onder stoffelijk en geestelijk opzicht.

Bij zijn aankomst te Kibanga werd aan Pater Herrebaut, als voornaamste bezigheid, de zorg voor de slavenkinderen, hun onderricht in de school en het bestuur ervan toevertrouwd. Dat dit geen post zonder zorgen was kunnen wij gemakkelijk opmaken uit een paar cijfers. Einde 1888 waren er een paar honderd jongens in het « wezenhuis » te Kibanga. Gedurende datzelfde jaar waren 162 kinderen, jongens en meisjes, door de missie vrijgekocht geweest. Ten gerieve van al dat volkje moest gezorgd worden voor kleding, eten en slapen ; heel de dag moest klas gegeven worden of een waakzaam oog opengehouden bij het werk op het veld. « Meer dan duizend kinderen hebben hem (Pater Herrebaut) hun christelijke opvoeding te danken », schreef Monseigneur Roelens later. De bekwaamsten leerde hij lezen en schrijven in de Swahili-taal, om er catechisten van te maken. Allen legden zich, buiten de klasuren op landbouw toe. « Een groot aantal onzer wezenen (d. w. z. vrijgekochte slavenkinderen), schrijft Pater Herrebaut, den vereischten ouderdom bereikt hebbende, zijn den huwelijken staat ingetreden. Zij zijn verdeeld in drie grote gehuchten en de huizen van eenigen onder hen zijn reeds bevolkt met zwarte engeltjes ». Op die manier groeiden de christenheden van Kibanga en Mpala aan en

waren als oasen van beschaving, vrijheid en vrede te midden der algemene verwilderdering, te midden slavernij en verdrukking.

Pater Herrebaut bleef niet bestendig te Kibanga. Zijn werkzaamheid van 1889 tot 1893 komt afwisselend Kibanga en Mpala ten goede. Buiten de zorg voor de jeugd, kwamen vele andere bezigheden zijn medewerking eisen, zoals het bouwwerk te Mpala, waar onder leiding van Pater Guilleme gans de missie in duurzaam materiaal zal herbouwd worden.

Gewichtige gebeurtenissen speelden zich af in die tijd op de boorden van het Tanganika-meer en in het verre Manema. Laten wij er enige opsommen, ten einde de lezer zich een denkbeeld kunne vormen van de omstandigheden, waarin Pater Herrebaut het apostolaat heeft uitgeoefend. In juni 1890 wil Radjabu, luitenant van Rumaliza, gedaan maken met kapitein Joubert, de onverschrokken verdigter van Marungu. De Wangwana trekken te velde tegen Mpala. Goddank, een tempeest vernietigt hun vloot op het Tanganika-meer en dwingt ze tot de aftocht. Een maand later wordt Kibanga aangevallen. Na een vuurgevecht dat vier uren duurde, worden de Wangwana (slavenjagers) teruggeworpen. In oktober worden de slavenhandelaars handgemeen met de Belgische troepen op de Bomokandi-rivier. Twee maand later verlaat kapitein Jacques de missie te Mpala, om zijn versterkte vesting te Albertstad te gaan bouwen. In april 1892 komt het tot een treffen van de soldaten van luitenant Renier met de Arabieren. De jonge Vrithoff valt als slachtoffer van zijn moed. In 1893 verovert Dhanis de steden Nyangwe en Kasongo. Doch eerst en 1894 zal de veldtocht tegen de Arabieren een einde nemen : in januari neemt Jacques de versterkte stelling van Muhina in en wordt Kabambare, laatste toevluchtsoord van de vijand, veroverd. De macht der Arabieren is gebroken. Voor goed begint dan voor de streken ten Westen van het Tanganika-meer een tijd van vrijheid en rust en zal het apostolaat zich kunnen uitbreiden door het stichten van nieuwe missies.

Doch reeds in 1892 zal Monseigneur Lechaptos het wagen een nieuwe missie in het leven te roepen te Sint-Lodewijk, het dorp van kapitein Joubert aan de voet van de Mrumbi-berg. Het personeel van die missie zal bestaan uit Paters Roelens en Herrebaut en Broeder Stanislas. Alles moet nog gebouwd worden in de Mrumbi-missie : een woonhuis voor de missionarissen, een kerk voor de christenen, een onderkomen voor de jongens, die zullen vrijgekocht worden, scholen en zo meer. De nieuwe missie zal Boudewijnstad geheten worden, ter ere van en tot gedachtenis aan de diepbetreурde Prins Boudewijn. Pater Roelens en Broeder Stanis-

las komen op 16 maart 1892 te Sint-Lodewijk aan. Mgr Lechaptos heeft Pater Marques naar Kibanga gebracht en hem aldaar als provicaris van de Opper-Congomissie ingesteld. Daarna vaart Monseigneur naar het Zuiden terug, met Pater Herrebaut. Te samen komen ze op 5 april in de Mrumbi-missie aan.

Pater Herrebaut verbleef acht maanden aan de voet van de Mrumbi-berg. De missionarissen woonden in een voorlopig huis en deden aan apostolaatswerk, zo goed het kon. Deze acht maanden waren een tijd van onrust voor de streek. Kapitein Jacques te Albertstad moest beroep doen op Joubert en op de leden van de expeditie Delcommune-Cassart, om de Wangwana op de Lukuga-rivier te bedwingen. De pokziekte heerde in de streek. Pater Roelens kreeg een aanval van hematurie en in het verre Kibanga stierf de pas aangekomen provicaris, Pater Marques, en was Pater Engels verplicht naar Mambwe (Nyassa-land) uit te wijken, om in die bergstreek zijn geschockte gezondheid te herstellen. Monseigneur Lechaptos zag zich gedwongen de missie te Sint-Lodewijk op te geven. Pater Roelens en Broeder Stanislas gingen naar Mpala, terwijl Pater Herrebaut het personeel der missie te Kibanga ging versterken (december 1892). Doch zeven maand later is Pater Herrebaut in het Zuiden terug. In januari 1893 had Mgr Lechaptos beslist de Kibanga-missie naar een veiliger en gezonder oord te laten overbrengen. Pater Roelens werd gelast met de taak hiervoor een geschikte plaats te vinden en de nodige gebouwen op te richten. De keus viel op de hoogvlakte van Kirungu. Op 8 mei 1893 begeeft Pater Roelens zich met Broeder Franciscus op de plaats waar de nieuwe missie van Boudewijnstad moet verrijzen. Een maand later waren de eerste gebouwen klaar en begonnen de eerste uitwijkelingen uit Kibanga aan te komen. Op zaterdag 15 juli kwam Pater Herrebaut, vergezeld van Broeders Arcadius (De Smyter) en Etienne (Capelle) en een groep negerjongens Pater Roelens vervoegen en helpen. « Ze kwamen op gepasteen tijd, schreef Pater Roelens. 'Anderendaags kreeg ik alweer bezoek van een oude kennis, de bloedwaterkoorts. Pater Herrebaut verving me in het leiden der werken, en sindsdien is hij de grote bestuurder van de bouwerij, de steenbakkerij, het dakwerk, enz. Hij is niet bang voor het werk, noch voor de zon, waaraan hij sinds lang gewend is. Van tijd tot tijd, doch zelden komt de koorts hem bezoeken. Dan verdwijnt hij voor een of twee dagen onder zijn beddedekens : men krijgt hem niet meer te zien, noch te horen. Daarna verschijnt hij weer welgezind en gezond als te voren... Dank zij die wilskracht is hij de grote bouwer en ook de grote onderrichter en prediker ».

Pater Herrebaut zal eerst in 1899 Boudewijnstad verlaten. Op uitnodiging van Pater Guillemé gunt hij zich enige dagen verpozing in de missie te Mpala (juli 1896). Hij brengt voor Pater Guillemé een zeer welkom trofee mee, namelijk de twee hoorns van een neushoorn-dier, bestemd om gezonden te worden naar het museum der Witte Paters, te Jeruzalem. De voorste hoorn is wel 40 cm hoog en is daardoor geschikt om verduidelijking te geven van twee bijbelpassages, in dewelke de rinoceros ter sprake komt als het symbool van grote kracht. In november daaropvolgend snellen Kapitein Joubert en Pater Herrebaut naar Lusaka, om een eventuele aanval van de opstandelingen te helpen afweren. Doch Goddank, 't zijn de Battela van de Lualaba niet die onrust verwaken. 't Zijn enige Wafipa en Wanyamwezi, die op weg zijn naar het meer en niets anders bedoelen dan naar hun geboortestreek terug te keren. In 1897 werd pater Herrebaut aangesteld tot overste van de missie te Boudewijnstad. Doch in juli 1899 worden Paters Herrebaut en Moinet verkozen om de Tanganika-provincie te gaan vertegenwoordigen op het Algemeen Kapitel, dat te Maison-Carrée in het begin van 1900 moet plaats hebben. Op 1 september vertrekt Pater Herrebaut uit Boudewijnstad. « Gans de bevolking van onze missie is te been. Van alle kanten weerlinken kreten en toejuichingen. Alleman wil Pater Herrebaut vergezellen tot aan de haven van het meer en hem daar tot weerziens zeggen. Die betogingen bewijzen genoegzaam welke grote genegenheid de Zwartanen onze confrater toedragen ».

Op Aswoensdag, 20 februari 1901, is Pater Herrebaut te Boudewijnstad terug, drie maanden en vijf dagen na zijn afreis uit Napels (15 november 1900). Nogmaals, zoals bij zijn heenreis, moet Bwana Perebo (Pater Herrebaut) een geestdriftige ovatie in ontvangst nemen. De Zwartanen vinden dat hij « korter » geworden is, dat wil zeggen beter gezond. « Wat moet het eten in Ulaya (Europa) goed zijn, zeggen zij. Allen die hier vertrekken mager en lang, komen terug dik en kort ». Diezelfde dag bezocht de Heer Fuchs, vergezeld van M. Tevoz, de missie te Boudewijnstad en verbleef er 'n paar weken.

Daar nu alle gevraag voor de slavenhandelaars in de streken benoorden het Tanganika-meer geweken was, besloot Monseigneur Roelens de missie te hernemen die vroeger in de Masanzestreek bestaan had. Er was immers aan de uitgeweken uit Kibanga beloofd geweest, dat men terug een missie zou stichten in de streek van hun vaderen zodra de tijden beter werden. Pater Herrebaut werd met die taak gelast. Al spoedig bracht hij alles in gereedheid. Vergezeld van Pater Kindt, gaat hij scheep in de haven

van Boudewijnstad. Pater Cafmeyer zou eerst einde juli als medehelper zijn twee confraters nareizen. Na een kort oponthoud te Mpala, zetten Paters Herrebaut en Kindt hun reis voort en kwamen na enige dagen varens welbehouden in de Masanzestreek aan. Daar wachtte hen een uiterst hartelijk welkom vanwege de inlanders en hun hoofdmannen. Al dadelijk sloeg Pater Herrebaut de hand aan het werk. « Eer twee maanden verliepen, schrijft Mgr Roelens, waren de meeste instellingswerken al uitgevoerd. Vele christenen van Mpala en Boudewijnstad — we hebben er vele moeten weerhouden — gingen hun teergeliefden vader vervoegen ». De missie was zeer schoon gelegen, op een heuvel die de grens uitmaakte van een wijduitgestrekte vlakte, die zeer vruchtbaar was en door een schone rivier besproeid werd. Plaats was er genoeg voor het aanleggen van hovingen en velden. Gezien de nabijheid van het meer, was er ook vis in overvloed. De hellingen der omliggende bergen waren zeer talrijk bewoond. 't Was in die zeer gunstige omstandigheden dat de missie van O.-L.-Vrouw van Oudenbosch, te Lusenda, ingehuldigd werd.

Helaas! Nog geen jaar later (23 april 1902) moest Pater Herrebaut Lusenda verlaten. In november 1901 reeds begon hij te lijden aan een blijvende darmontsteking. De moedige missionaris was kloek en sterk gebouwd en bekommerde zich niet om zijn kwaal, die allengs zijn gestel ondermijnde. Een geneesheer op doortocht te Lusenda gaf hem de raad naar 't vaderland terug te keren. « Dit voorstel viel Pater Herrebaut te zwaar; hij wou op zijnen post blijven, hopende dat zijn kloek gestel de kwaal zou overwinnen (Mgr Roelens) ». Monseigneur Roelens gaf hem toen bevel zich naar Boudewijnstad te begeven, om vandaar naar Europa af te reizen. De ziekek wam aldaar op 5 mei 1902 aan. Alle middelen werden in het werk gesteld om hem op de been te helpen en te verkloeken, vooraleer de lange, lastige reis te aanvaarden. » Te vergeefs! Van dag tot dag ging hij achteruit. Hij zelf wist dan ook dat zijn einde naderde en dat hij te Boudewijnstad in onze armen zou sterven. Met engelachtig geduld verdroeg hij zijne ziekte... Met de voorbeeldigste godsvrucht en gelatenheid in den wil des Heeren ontving hij de laatste Sacramenta... Op donderdag 19 juni, verviel mijn betreureerde medebroeder ten half negen in een rustigen doodsslaap. Zijne ademhaling werd moeilijker en te negen uur ontsleep hij in den Heer, zoo zachtjes dat degenen die hem omringden het niet bemerkten... Algemeen was de droefheid der christenen van Boudewijnstad, Sint-Lodewijk en omstreken. Zij verlangden allen vaarwel te zeggen aan dien welbeminden vader, die hun zooveel liefde en zelfopoffering betoond had ».'s Avonds

werd de lijkkist neergelaten in een grafkelder in een der zijbeuken van de kerk. « Des anderendaags heb ik, onder eenen ongelooflijken toeloop van volle den plechtigen lijkdienst gedaan. Allen die Pater Herrebaut gekend hadden, wilden door hunne tegenwoordigheid een laatsten blyk van dankbaarheid geven en door hunne gebeden de zielezaligheid van hunnen vriend en weldoener verzekeren ».

Aan dit verhaal over het heengaan van Pater Herrebaut voegde Mgr Roelens nog het volgende toe : « De dood van mijnen medehelper is voor het Vicariaat een pijnlijke slag. Hij was de oudste van Opper-Congo. In 1889 was hij hier aangeland, had in den beginne fel tegen het klimaat te kampen, doch was er, dank zij zijn kloek gestel, bovenop geraakt... Wij verliezen in hem eenen vlijtigen en verstandigen medewerker. Wat heeft hij gedurende de 14 jaren van zijn verblijf in Afrika niet afgedaan ! Kibanga en Mpala hebben hem bezig gezien met het onderwijs der vrijgekochte slaven... Sedert mijne aankomst in 1892 heeft hij mij niet meer verlaten. Hij hielp me met raad en daad in de inrichting van Sint-Lodewijk, te Mrumbi ; later in die van Boudewijnstad. Hier vooral was zijne medehulp onschatbaar : hij kende de christenen en de catechumenen van hunne kinderen af, ging met hen in volle vertrouwen om, werd door de negers aanhoord en geëerbiedigd als een vader door zijne kinderen. Ook wanneer ik elders geroepen werd, aarzelde ik niet het bestuur van mijne missie tijdelijk aan zijne zorgen toe te vertrouwen, overtuigd als ik was dat de zaken in geene betere handen berusten konden ».

Geschriften. — *Reisverhaal van de zevende karavaan naar Midden-Afrika. Maandschrift der Witte Paters.* Jaarg., 1889, blz. 268, 339, 352. — *Brief uit Kibanga.* Id., 1890, blz. 1. — *Brief uit Mpala.* Id., 1891, blz. 41. — *Brief uit Kirungu.* Id., 1897, blz. 213. —

14 juni 1954.
P. M. Vanneste.

Brief van Mgr Roelens. Maandschrift der Witte Paters. Jaarg., 1902, blz. 257, 289.

HERRY (*Georges-Gustaaf-Maria-Colette-Ghislain*), Senator (Gent, 2.7.1851 — Maria-kerke-bij-Gent, 30.10.1903).

Georges Herry deed zijn humaniora aan het Sint-Barbara College te Gent. Nadien studeerde hij rechten, respectievelijk aan de universiteiten van Leuven en Gent. Reeds op jeugdige leeftijd deed hij zijn intrede in het openbare leven ; nauwelijks 28 jaar oud, werd hij tot burgemeester van de gemeente Steenhuyse-Wijnhuyse verkozen. In 1886 boden de katholieken hem het mandaat aan van provinciaal raadslid voor het kanton Nederbrakel. Hij sloeg

dit aanbod echter af omdat hij zich weinig aangetrokken voelde tot de politiek. Weinige tijd later maakte hij deel uit van het uitvoerend comiteit van de Aalsterse Conservatieve Vereniging. In 1888 verliet hij de gemeente Steenhuyse-Wijnhuyse om zich in zijn eigendom te Maria-kerke te vestigen, waar hij een modelhoeve inrichtte, welke hij zelf uitbaatte. Twee jaar later werd hem door de grondwettelijke katholieke vereniging van het arrondissement Gent een zetel in de Kamer van Volksvertegenwoerdigers aangeboden, in vervanging van M. de Moerman d'Harlebeke. Gevolggevend aan het verzoek van zijn politieke vrienden aanvaardde hij dit ambt ; hij legde de eed af op 10 juli 1890.

In de Kamer van Volksvertegenwoerdigers onderscheidde hij zich door zijn krachtdadige en onophoudende tussenkomsten in de debatten over landbouwaangelegenheden.

Op 14 oktober 1894, bij de hernieuwing van de Wetgevende Kamers werd Herry tot senator voor het arrondissement Gent verkozen, in vervanging van M. Soupart.

Zoals hij dit vroeger gedaan had in de Kamer van Volksvertegenwoerdigers, zo ook bijverde Herry zich in de Senaat om de problemen aangaande de landbouw op te lossen.

Tijdens de sessie 1895-1896 werd hij gelast met het opstellen van het verslag op het wetsontwerp betreffende de « Société du Chemin de fer du Congo ».

Het wetsontwerp beoogde de toekenning van 5.000.000 F bijkomende kredieten aan de venootschap, welke met financiële moeilijkheden te kampen had.

In zijn verslag beklemtoont Herry de noodzakelijkheid, Congo van spoorwegen te voorzien. « Laisser tomber le chemin de fer, ce serait gravement porter atteinte à l'avenir du Congo. Cela a été reconnu depuis Stanley par tous ceux qui ont séjourné là-bas, et la réflexion justifie cette approbation ». Hij besluit zijn verslag met eenenvoudig, doch vastberaden gezegde : « Donc, pas de Congo sans chemin de fer. N'oublions pas que l'État est actionnaire pour 10 millions dans l'entreprise et a fait, de plus, un prêt de 5 millions. Si, par l'intervention nouvelle qui nous est demandée, nous pouvons consolider la situation de la Société où nous sommes les plus grands intéressés, ne faut-il pas le faire ? »

Herry was niet alleen een politieker, hij toonde eveneens een grote belangstelling voor de kunst en de literatuur. Het is aan hem te danken dat te Gent, in het provinciaal gouvernementsgebouw, tijdens de winteravonden, literaire en wetenschappelijke voordrachten werden ingericht.

11 juni 1953.
R. Bonnaerens.

Le Mouvement géographique (Bruxelles, 1896, col. 272). — *Le Sénat belge en 1894-1898* (Bruxelles, Société belge de Librairie, 1897, pp. 320-322). — *Sénat-Documents parlementaires*, Session 1895-1896, Séance du 21 mai 1896.

HERTECANT (*Jean-Paul-Marie*), Médecin (Alost, 23.11.1901 — Matadi, 30.8.1936). Fils de Achille et de De Bruyn, Marie-Catherine-Anne-Jeanne.

Docteur en médecine, chirurgie et accouchement diplômé de l'Université de Gand, Jean Hertecant partit pour le Congo le 21 septembre 1930. Il était engagé par l'Otraco et chargé du service médical sur la ligne Matadi-Léopoldville. Fin de terme, il quitta la colonie le 19 octobre 1933 et y revint pour un second engagement (23 mai 1934) qui devait être le dernier : le docteur Hertecant mourut à Matadi, avant d'avoir atteint sa trente-cinquième année.

5 septembre 1953.
M.-L. Comelieu.

HESSLING (*Carl*), Agent (Varberg, 27.11.1851 — ... ?). Fils de Carl-Frederick et de Kruse, Johanna-Maria-Helena.

Son père était juge — et la famille vint s'installer à Stockholm en 1853 pour aller se fixer ensuite à Östersund où Carl occupait une place dans l'administration. Le père étant mort, la famille s'installa à Sunne, d'où Carl, en 1884, s'engagea à l'É. I. C. en qualité de géomètre. Il s'embarqua à Liverpool sur le *Benguela* le 28 mai 1884, avec Léon Stevart et Pierre Robbe. Il fut attaché au service télégraphique du Bas-Congo pendant deux ans. Le 10 octobre 1886, il rentrait dans son pays pour cause de maladie. Aucune des recherches faites à notre demande par les archivistes de Stockholm ne nous a permis de retrouver sa trace après son retour en Europe.

30 août 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 260.

HINCK (*Edmond-Émile-Alfred*), Administrateur de sociétés (Amay, 2.8.1867 — Jette, Bruxelles, 3.3.1927).

Edmond Hinck fit ses études à l'École moyenne à Liège.

Commis à l'administration des Postes à laquelle le son père appartenait depuis longtemps, il est attaché d'abord à Liège puis à Erquelinnes et y reste cinq ans.

Son frère Édouard, lieutenant à la Force publique est au service de l'État Indépendant

depuis 1887 (voir *Biographie coloniale belge*, Tome II, col. 474), ce qui l'amène vraisemblablement à solliciter à son tour son départ pour le Congo.

Il s'adresse à la Compagnie du Chemin de Fer du Congo où, grâce à d'excellentes références, il est engagé comme comptable pour l'Afrique.

Son premier départ d'Anvers a lieu le 6 mars 1893. Du 4 avril 1893 au 18 janvier 1894, il séjourne à Matadi, mais atteint de béribéri, il rentre en Belgique.

Sitôt rétabli, il regagne Matadi le 2 septembre 1894 et y exerce les fonctions de chef comptable. Après un séjour de 17 mois, il rentre au pays pour y passer un congé.

Pour la troisième fois, Edmond Hinck s'embarque en qualité de chef de bureau de la direction et fait, toujours à Matadi, un nouveau terme de 15 mois (31 mai 1897 au 27 août 1898).

Après plus de cinq années passées au service de la Compagnie du Chemin de Fer du Congo, il quitte celle-ci et songe alors à travailler pour son propre compte. Il prépare, puis fonde avec quelques colons une petite société qui prendra le titre de Compagnie industrielle de Transports au Stanley-Pool, en abrégé C. I. T. A. Cette société s'installe à Léopoldville où elle reprend un petit chantier de montage et de réparations de bateaux et fait également du commerce. Elle hébergeait les agents de passage dans cette localité. À cette époque, les bateaux peu nombreux qui sillonnaient le Fleuve et le Kasai et dont les horaires étaient problématiques obligaient les agents destinés aux postes de l'intérieur à faire de longs séjours à Léopoldville, donnant ainsi une clientèle tant à l'hôtel qu'à la factorerie de la Citas.

La société possédait aussi un petit vapeur de 15 tonnes le *Congolia*.

Cette modeste compagnie prospère sous l'habile direction d'Edmond Hinck qui en devient administrateur.

En décembre 1907, une nouvelle société est créée et garde le titre abrégé de la première. C'est la Citas qui tient une place remarquable parmi les sociétés coloniales belges jusqu'en 1955, époque à laquelle les installations portuaires de Léopoldville sont absorbées par l'Otraco, ce qui entraîne sa mise en liquidation.

De 1907 à 1922, Edmond Hinck en est l'administrateur-directeur, puis l'administrateur-délégué jusqu'en 1925.

Mais la Colonie prend son essor, et son développement exige de plus en plus de moyens de transports. De ce fait, la Citas prend une grande importance et porte principalement son effort sur sa flottille qui passe de 29 tonnes au moment de sa création à plus de 6.000 tonnes à fin 1924. De grands magasins et de vastes hangars sont construits à Léopoldville dont elle aménage,

agrandit et modernise sans cesse les installations portuaires.

En 1925, est constituée l'Union nationale des transports fluviaux « Unatra » qui reprend la flottille de la Sonatra (ancienne flottille de l'État) ainsi que celle de la Citas, laissant à cette dernière société l'exploitation du port de Léopoldville.

Edmond Hinck est nommé administrateur-délégué de ce nouvel organisme, poste qu'il occupe jusqu'à sa mort.

Il est également membre fondateur de la C^{ie} commerciale et agricole d'Alimentation du Bas-Congo (A. B. C.) et administrateur-délégué de ladite C^{ie} de 1910 à 1925; administrateur à la C^{ie} des Produits de 1923 à 1927.

Premier trésorier à l'Union coloniale et très attentif à tout ce qui touche le Congo, il prend une place marquante dans le monde colonial belge.

En 1917, il est arrêté comme otage par l'occupant et envoyé en captivité en Allemagne. Il y reste jusqu'en 1918.

Durant toute cette belle carrière coloniale, Edmond Hinck fit de nombreux voyages d'inspection en Afrique.

Outre des conférences, il publia des articles dans les revues coloniales de l'époque.

Il était titulaire des distinctions honorifiques suivantes : officier de l'Ordre de Léopold avec rayure d'or, officier de l'Ordre royal du Lion, médaille du Prisonnier politique 1914-1918, chevalier de la Légion d'Honneur, chevalier de l'Ordre de l'Étoile noire.

24 mars 1952.
F. Berlemon.

Archives Citas et A. B. C. — *Illustration congolaise*, 15 avril 1925. — *Tribune congol.*, 30 oct. 1924, p. 2 ; 15 mars 1927, p. 4.

HOESTENBERGHE (VAN) (Eugeen)

Missionaris van Afrika (Witte Pater) (Brugge, 23.1.1872 — Boudewijnstad, 19.11.1897).

De jonge Van Hoestenberghe deed zijn humaniorastudies aan het Sint-Lodewijkscollege te Brugge. Na een jaar wijsbegeerte, vertrok hij naar het noviciaat der Witte Paters, te Maison-Carrée (Algiers, 16 september 1891). Hij werd priester gewijd te Carthago, 19 mei 1895. Een maand later verliet hij Marseille, met Paters Br. Schmitz, G. Van Acker, Broeder Norbert en vier Witte Zusters van O.-L.-Vrouw van Afrika, de eerste die zich in het Vicariaat Opper-Congo (Monseigneur Roelens) zouden vestigen. Aan het hoofd van de karavaan stond Pater Moinet, een veteraan van de missie van Opper-Congo.

De karavaan ontschepte te Chinde, op de

Indische Oceaan, vaarde de Zambesi-stroom op en stak het Nyassa-meer over, bereikte Karama (20 september 1895) en stak enige dagen later het Tanganyika-meer over om te Boudewijnstad, bij Monseigneur Roelens, aan te landen.

Monseigneur gelastte de jonge missionaris met het bestuur van het wezenhuis te Boudewijnstad en het onderwijs der kinderen. « Met onvermoeibaren ijver werkte hij om de kinderen, zoowel onder tijdelijk als geestelijk opzicht te verzorgen, om hen in onzen heiligen godsdienst te onderwijzen en er degelijke christenen van te maken... Hij was een ware kindervriend en de kleinen waren hem ook zeer genegen. Zij beminden hem als een vader. » (Mgr Roelens).

Doch zijn loopbaan als missionaris zou van korte duur wezen. Op maandag 15 november 1897 werd hij door bloedwaterkoorts aangegraven. Alhoewel omringd met de beste zorgen, bezweek hij vier dagen later. « Hij werd begraven in een steenen grafkelder voor hem gemetseld, te midden der overleden christenen, voor welke hij zo edelmoedig zijn leven geslachtofferd heeft » (Mgr Roelens).

30 october 1953.
P. M. Vanneste.

Maandschrift der Witte Paters. Antwerpen, Jaargangen, 1895, blz. 324 ; 1896, blz. 39 ; 1898, blz. 67 en 101.

HOLEMANS (Victor), Directeur de société (Saint-Josse-ten-Noode, 25.5.1872 — Clichy, France, 9.3.1932).

En 1903, il s'engageait à la Compagnie du Kasai, pour un terme de trois ans, rentrait en 1906, repartait en 1908 et regagnait la Belgique en 1909 pour s'établir à son compte. En 1920, il sollicitait de la Société Alberta un nouvel engagement pour l'Afrique, était chargé des fonctions de directeur au Congo et accomplissait comme tel un troisième terme de trois années. Il mourut en France, porteur de la Médaille des Vétérans coloniaux.

27 juillet 1953.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans col., mars 1932, p. 17. — *Tribune cong.*, 15 avril 1932, p. 2.

HOMBLE (Henri-Antoine), Ingénieur agricole (Anvers, 3.9.1883 — Munama, Katanga, 10.10.1921). Fils de Charles-Jean et de Embrechts, Marie-Rosalie-Alexandrine.

Ingénieur agricole diplômé de l'Institut agro-

nomique de Gembloux, Homblé avait le goût des voyages. Il exerça sa profession d'ingénieur agricole dans plusieurs pays. Il fut chef de culture en Algérie et chimiste de sucrerie en Roumanie. Il tenta ensuite sa chance en Extrême-Orient, où, pendant deux ans, il professa la botanique à l'Institut agricole de Kwei-bin, Kwang-si (Chine). La situation peu stable dans cet immense pays troublé l'incita à revenir en Belgique. C'est ensuite vers la Colonie qu'il dirigea ses ambitions.

Le 15 octobre 1911, il fut nommé chef de culture de 2^e classe et le 6 novembre, il s'embarqua à Anvers pour rejoindre son poste de chef de culture au Katanga. Le directeur général Leplae, en ce moment au Katanga, voulant utiliser au maximum les connaissances botaniques de Homblé, le chargea de récolter des spécimens d'herbier pour le Jardin botanique de l'État à Bruxelles.

En 1913, il fut à la ferme de la Munama près d'Elisabethville. Il quitta le Congo le 8 février 1914, après avoir été promu chef de culture de 1^{re} classe par arrêté ministériel du 24 janvier 1914.

La première guerre mondiale ayant éclaté et la Belgique étant envahie par les armées allemandes, Homblé passa en Angleterre. Il en repartit pour son deuxième terme et s'embarqua à Londres à destination de Boma, où il arriva le 27 septembre 1915. Le 30 septembre 1915, il abandonna le service agronomique et fut commissionné en qualité d'administrateur territorial à Mutombo Mukulu (Lomami). Il quitta définitivement le Service de la Colonie le 2 septembre 1921 et mourut à Munama le 10 octobre suivant.

Homblé récolta de nombreux herbiers bien préparés, qui furent parmi les premiers documents botaniques envoyés du Katanga. Plusieurs espèces nouvelles pour la Science lui furent dédiées.

Il était titulaire de l'Étoile de service.

Bruxelles, 16 avril 1953.
W. Robyns.

De Wildeman, *Tribune congolaise*, 12 janvier 1922, p. 2. — Archives du Jardin botanique de l'État, Bruxelles.

HORNER (A.). (Note complémentaire au tome III, col. 453).

Bibliogr ; J. Caume, Die Reise in Zanguebar in den Jahren 1867 und 1870 von P. Horner (Regensburg, 1873) ; Schneider G., Die Katholische Mission von Zanguebar. Thatigkeit und Reisen des P. Horner (Regensburg, 1877)

Peterm. Mitth. 1877, p. 160 ; *Bull. Soc. Géogr.* Paris, 1873, p. 125.

22 juillet 1954.
A. Vandeplass.

HORSTMANS (Eugène-J.). Docteur en droit, magistrat (Liège, 31.8.1869 — St-Josse-ten-Noode, 26.7.1923). Fils d'Albert-Pierre et d'Ernest, Maria.

Eugène Horstmans est l'un des dix premiers docteurs en droit entrés au service de l'É. I. C. uniquement en vue de faire carrière dans la magistrature en voie d'organisation de ce jeune État. Il a été souligné qu'il était de ceux que leur idéalisme avait poussé à s'engager de la sorte plus que toute autre considération.

Entré au service de l'É. I. C. le 6 juillet 1892, il ne quitta l'É. I. C. devenu colonie belge que le 26 novembre 1909, après sept termes plus ou moins réguliers de séjour.

Après y avoir rempli successivement les fonctions de substitut du procureur d'État aux Bangala, de procureur d'État intérimaire, de juge de première instance au Tribunal de 1^{re} instance du Bas-Congo (12.10.1897), il avait été nommé par décret du Roi-Souverain juge du Tribunal d'appel unique de l'État le 16 septembre 1899 et confirmé pour cinq ans dans ces fonctions par décret du 25 octobre 1904. Au cours de ce dernier lustre de sa carrière, il avait rempli durant près de quatre ans les fonctions intérimaires de président de la future Cour, le président titulaire Félix Fuchs étant absorbé par ses fonctions de vice-gouverneur général ou de gouverneur général intérimaire.

Par une droiture parfaite alliée à une courtoisie allant jusqu'à l'amabilité même envers les plus humbles, Horstmans s'était acquis une estime sans faille de tous ses justiciables.

Il s'éteignit à Saint-Josse-ten-Noode, le 26 juillet 1923, officier de l'Ordre royal du Lion, chevalier des Ordres de Léopold et de l'Étoile africaine et porteur de l'Étoile de service en argent à six raies.

28 octobre 1953.
J. M. Jadot.

Bulletin officiel de l'É. I. C., 1897, 1899 et 1904, ad tabulam : Tribunal de 1^{re} instance et Tribunal d'appel. — *Tribune congolaise*, 15 août 1923, p. 2.

HOUSIAUX (Waldor). Directeur de la société Isangi (Florée, Namur, 15.1.1865 — Nivelles, 21.1.1934).

Housiaux fut engagé par l'État Indépendant du Congo comme agronome et partit pour la première fois le 6 avril 1895. Il était chargé de fonder le poste de la Romée, situé sur la

rive droite du fleuve, en face du camp du même nom. Il ne put malheureusement développer son action, car terrassé par une hématurie, il dut rentrer au pays au mois d'août suivant.

Ce relatif échec ne l'empêcha pas de repartir en 1898, engagé cette fois par la Société Agricole et de Plantations. Il avait reçu l'ordre d'inspecter les postes de Temvo et de Lengi (Mayumbe). Cette mission terminée, il se rendit à Isangi, en vue d'y prendre possession de terrains. Mais le pays était en pleine effervescence par suite de la révolte des Topoke et les communications impossibles. Housiaux dut donc renoncer à son projet.

De 1899 à 1907, rentré en Belgique, il assuma la direction de la Société Isangi, dont l'Abir devait reprendre en 1907 les différents centres d'exploitation.

A ce moment, Housiaux occupa un poste d'administrateur à l'Union Agricole de Belgique et à l'Habitation Pratique.

L'année 1920 le vit accomplir, pour compte de la première de ces sociétés, un voyage d'étude au Brésil et au Mexique, où il visita des plantations caoutchoutières et des exploitations forestières de cèdres et mahogani.

Si les circonstances récompensèrent souvent mal ses efforts, Housiaux n'en laissa pas moins à ceux qui le connaissent, le souvenir d'un homme courageux et d'un grand travailleur.

21 janvier 1953.
M.-L. Comelieu.

Tribune congolaise, 15 mars 1934, p. 2.

HOVE D'ESTENRYCK (VAN DEN) (*Adrien*), Administrateur-directeur de la Compagnie du Kasai (Louvain, 14.6.1879 — Wopuwé-St-Pierre, 15.4.1935).

Parti pour la première fois le 20 août 1900 pour le compte des *Magasins Généraux*, en qualité d'agent commercial, il passait le 1^{er} mai 1903 à la *Compagnie du Kasai* à laquelle il allait désormais consacrer toute son activité. Rentré en Belgique le 8 décembre 1903, il repartait le 16 novembre 1904 comme gérant de la société en Afrique jusqu'au 1^{er} septembre 1907, date de son retour en Belgique.

Son 3^e terme qui débuta le 1^{er} juin 1908, le porta au rang de chef de secteur. Rentré au pays le 30 mai 1911, il entama un 4^e terme le 30 mars 1912 et accéda au grade d'inspecteur, fonctions qu'il interrompit le 27 juillet 1914 pour revenir en Belgique où la guerre de 1914-18 le surprit. Néanmoins, il trouva moyen de regagner le Congo pour la 5^e fois en mars 1916 et rentra en congé en mai 1918. La guerre terminée, il reprit le départ comme sous-directeur, le 30 septembre 1919. Un 7^e terme du 12

octobre 1922 au 5 février 1925 et un 8^e (1926), au cours duquel il allait dépenser ses forces au-delà de la mesure, le forcèrent, le 3 mars 1928, à rentrer définitivement au pays pour se reposer. Il était également administrateur-directeur de la C^{ie} Auxiliaire Congolaise et des Plantations Lacourt, toutes deux filiales de la C^{ie} du Kasai qui, en janvier 1934, fusionnèrent avec la C^{ie} du Kasai.

Van den Hove d'Estenryck était chevalier de l'Ordre royal du Lion et de l'Ordre de la Couronne.

7 août 1953.
M. Coosemans.

Tribune cong., 31 octobre 1927, p. 4; 30 avril 1935, p. 2. — *Essor colon. et mar.*, 27 février 1926 p. 7. — *Cercle Royal Africain*.

HOYOIS (*Joseph-Eleuthère-Marie-Sophie-Napoléon*), Membre de la Chambre des Représentants (Tournai, 14.6.1861 — Holzminden, Allemagne, 15.5.1918). Fils d'Eleuthère-Hyacinthe, commissionnaire en douanes et de Willot, Noémi-Aspasie-Marie; époux de Debongnie, Louise-Clotilde-Marie-Désirée.

Après avoir fait de brillantes études à l'Athénée royal de Tournai et à l'Université catholique de Louvain, Joseph Hoyois s'attacha activement à la politique conservatrice dans la ville où il avait vu le jour et dans l'arrondissement dont elle est le chef-lieu. Dès 1892, la Chambre ayant voté le principe de la révision constitutionnelle proposée par Paul Janson, Joseph Hoyois posa sa candidature aux élections du 14 juin dont devait sortir une Constituante. Il y fut mis en ballotage avec les adversaires de son parti et n'échoua, au second tour, qu'à une infime minorité. Le suffrage universel tempéré par le vote plural voté le 18 avril 1893, Hoyois se présenta au scrutin du 14 octobre 1894 et la liste dont il était la tête fut élue en son entier, à Tournai, contre la liste de Bara qui représentait l'arrondissement depuis trente ans. Une personnalité aussi populaire ne pouvait échapper, en 1914-1918, à l'attention et aux mesures de surveillance et d'immobilisation de l'occupant. Hoyois fut fait prisonnier politique, et, envoyé à Holzminden, s'y éteignit quelques mois avant la libération du territoire. Sa ville natale donna son nom à l'une de ses rues, voisine du quai où il avait vu le jour et d'une place où il avait résidé une bonne vingtaine d'années.

A la Chambre des Représentants, au cours des débats qui allaient amener l'annexion de l'É. I. C. par la Belgique, Joseph Hoyois se montra annexionniste convaincu, mais financièrement prudent. Il prit la parole le 19 juin

1908 pour y déblayer le terrain de la discussion et répondre à quelques questions de détail. Le 24, il étudia les modalités du traité d'annexion au point de vue budgétaire, se déclarant partisan du fonds de cinquante millions de francs dont on y envisageait la constitution, qui n'était, après tout, qu'un témoignage bien raisonnable de gratitude envers le Roi-Souverain, et qui serait d'ailleurs récompensé par la production de plus en plus considérable du Domaine abandonné de la Couronne, mais suppliant encore Léopold II de soulager la conscience des membres de la Droite de la Chambre à qui les Gauches laissent la responsabilité de l'annexion, en atténuant encore les charges qui résultaient de l'acte additionnel tant pour la Colonie que pour la Métropole. Il rappela ensuite les nombreuses raisons qu'il avait de voter l'annexion. Le 22 juillet suivant, à propos de l'article premier de la Loi coloniale, il soutint que la Belgique ne devait pas sa garantie aux dettes de l'É. I. C. et appuya l'amendement de Woeste ajoutant un troisième paragraphe à cet article 1^{er}: l'actif et le passif de la Belgique et de la colonie demeurent séparés.

Le 20 août 1908, Joseph Hoyois fut des 75 représentants qui votèrent l'acte additionnel au traité d'annexion, le projet de loi approuvant ce traité et le projet de la loi coloniale qui servirait désormais de loi fondamentale à l'État léopoldien devenu colonie belge.

25 mai 1953.
J. M. Jadot.

Mouvement géogr., Brux., 1908, pp. 361, 370. — Note du Secrétariat communal de Tournai à l'auteur de la notice.

HUTTON (voir MACKINNON, col. 551).

HUYGELEN (*Frans-Hendrik*), Sculpteur (Anvers, 19.8.1878 — Uccle, 5.11.1940). Fils de Charles et de S'Heeren, Catherine; époux de Spaapen, Jeanne-Adrienne.

Ses études primaires achevées, Frans Huygelen, ayant perdu sa mère, se vit refuser par un père qui était marchand de charbons et prisait fort peu les aléas de la carrière. d'artiste, l'autorisation de suivre les cours de l'Académie d'Anvers, et attacher à un bureau d'où ses irrégularités le firent bientôt congédier. Son père, alors, lui permit de suivre les cours du soir de l'Académie. Lisant beaucoup, il se pénétra, au long des jours, de la substance d'Homère, d'Eschyle et de Sophocle, de Goethe et de Shakespeare, à ne jamais les oublier. En musique, il se découvrit d'emblée beethovenien et wagnérien à la fois. S'étant rendu à Paris, avec un camarade, en 1896, il y trouva un atelier à fréquenter, mais lui préféra le Louvre.

De retour en Belgique, il s'arrêta à Bruxelles, s'y fit inscrire à l'Académie, reçut des leçons de Van der Stappen, mais, dès qu'une place s'offrit à lui à l'Institut supérieur des beaux-arts de sa ville natale, alla s'y mettre à l'école de Thomas Vinçotte. En 1899, il se rendait à Londres et s'y partageait entre la *National Gallery* et le *British Museum*. En 1900, il obtenait le premier prix de Rome et se rendait en Italie pour y passer quatre ans. Il nous en reviendrait, féru du Dante autant que de Michel-Ange. En 1904, il se marie, va passer six mois à Paris, mais en revient pour s'établir définitivement à Bruxelles. C'est là qu'il vivra de très probes années de labeur et de combat, résolument et dionysiaquement opposé à toutes les audaces de l'art vivant, années sur lesquelles le lecteur de cet ouvrage spécialement colonial trouvera toutes les indications d'intérêt général souhaitables dans les ouvrages cités ci-après dans nos sources. Il y trouvera aussi la liste complète des œuvres du sculpteur et celle des principales expositions qu'il en fit. Signalons cependant qu'à sa mort, le grand élève du grand Vincotte était professeur de sculpture (figure, nature et antique) à l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers, officier de l'Ordre de Léopold et commandeur de l'Ordre de la Couronne. Il était également membre de l'Association des écrivains et artistes coloniaux de Belgique.

Il convient particulièrement d'inventorier ici les œuvres par lesquelles Frans Huygelen illustra notre œuvre coloniale et certains de ses grands artisans. Il est en effet l'auteur du monument élevé à Élisabethville en hommage de la Colonie au roi Albert, d'un bronze doré figurant notre Congo s'éveillant à la Civilisation qui se trouve au Musée royal du Congo de Tervuren, d'une médaille « Congo, 1914-1918 » offerte en souvenir par le Ministère des Colonies à ses principaux collaborateurs du temps de la première guerre mondiale, des monuments du général Thys (Bruxelles, Parc du Cinquantenaire) et du vice-gouverneur général Malfeyt (Ostende). On lui doit encore des bustes du roi Albert, l'un en ivoire, à Tervuren, l'autre en plâtre, à l'Union coloniale belge; du capitaine Hanssens (Tervuren) et du colonel Chaltin (Léopoldville); de Nicolas Arnold (en bronze, à l'Institut universitaire des Territoires d'outre-mer à Anvers et, en marbre, à l'Union coloniale belge à Ixelles; de Victor Denyn (en bronze, à l'Institut universitaire des Territoires d'outre-mer d'Anvers) et du ministre des colonies Edouard Pécher et un médaillon en bronze du journaliste Jean Pauwels qu'offrit au directeur de la *Tribune congolaise* l'Association des écrivains et artistes coloniaux de Belgique. Le Congo inspira encore à Huy-

gelen une tête de nègresse en bois d'ébène et un buste de nègresse en acajou du Congo.

Huygelen travaillait d'ailleurs volontiers la noble matière éléphantine, en laquelle il nous a laissé une *Patrie accueillant ses enfants victorieux* (Tervuren) une *Renommée* qui figura au Salon d'honneur du Pavillon congolais à l'Exposition d'Anvers en 1930, une *Idole*, une *Victoire* et une *Abondance*.

Vers la fin de sa vie, Huygelen, artiste trop classique pour avoir jamais négligé le dessin, se mit à la peinture et n'exposa pas sans succès, mais son œuvre picturale n'a aucun rapport avec les sources d'inspiration que nous devons au Congo.

24 mars 1953.
J. M. Jadot.

Conrardy, J., *La Jeunesse de Frans Huygelen*, in : *Revue Sincère*, Brux., 1923-24, pp. 107 et suiv. — Conrardy, J., *Frans Huygelen et son œuvre*, in : *Revue sincère*, Brux., 15 février 1925, pp. 207-227, 17 ill. — Conrardy, J., *Leurs Visages*, un vol. in-16° de 190 pages, Brux., Éd. de la *Revue Sincère*, 1928, pp. 156-186. — Conrardy, J., *Frans Huygelen*, un volume grand in-16° de 234 pages, avec portrait et 57 planches hors-texte, Brux., Étab. Ém. Bruylants, 1930. — Notes de Mme Ve Huygelen à l'auteur de la notice et souvenirs personnels de celui-ci.

HUYGHÉ (Ernest-Charles-Laurent), Directeur de Sociétés (Louvain, 24.12.1864 — Tumba, 13.4.1900).

A l'exemple de ses deux frères Julien et Armand, Ernest Huyghé se sentit aussi attiré par la Colonie. Après avoir servi dans l'armée, il s'engage pour l'Afrique, le 6 décembre 1894, en qualité d'agent de l'Abir.

Dirigé sur le Lopori, il ne tarde pas à se signaler par de grandes qualités. Rapidement il devient, grâce aux éminents services rendus, gérant de la factorerie de Bongandanga. Il ira celle-ci durant son premier terme de trois années passées en Afrique.

Là ne s'arrêtera toutefois pas sa carrière coloniale, car fin de congé il repart en 1898 en qualité de directeur du Comptoir commercial congolais (C. C. C.) et procède à l'installation de la société. Ayant achevé son terme au cours duquel il se consacra de tout cœur à la tâche imposée, Ernest Huyghé rentre en Europe en 1899.

Cependant, de passage à Boma, le Gouverneur général le prie de bien vouloir retourner dans sa concession, où les intérêts de l'Abir et du Comptoir Commercial Congolais requièrent sa présence. Déférant à ce désir, qui pour lui était un ordre en raison des intérêts supérieurs en jeu, Ernest Huyghé n'hésite pas.

Il reprend le chemin vers le Haut, pour

redescendre ensuite sur Tumba prendre la route des caravanes en direction de Popokabaka, ce qui lui permettra d'atteindre le plus rapidement Fayala. Mais Ernest Huyghé a trop présumé de ses forces, car à Tumba un accès de fièvre le terrasse. Il le combat de ses dernières forces, mais malgré son énergie et sa volonté inébranlable, il succombe, victime du climat africain et des lourdes tâches qu'il avait assumées. Il n'avait que 36 ans.

Par une lettre de ses parents, son frère Julien apprit sa mort, le 18 décembre 1900 alors que lui-même, circonstance des plus tragiques, enterrait sa fille adorée. La famille Huyghé payait en quelques mois un lourd tribut à la réalisation de l'œuvre coloniale belge.

9 janvier 1953.
P. Van den Abeele.

Bulletin de l'Association des Vétérans Coloniaux, 1937. — *A Nos Héros Coloniaux morts pour la civilisation*, p. 261.

HUGHE (Polydore), Fonctionnaire de l'Agriculture au Congo (Saint-Denis-Westrem, 27.1.1876 — Saint-Denis-Westrem, 16.9.1919).

Né dans la banlieue gantoise de longtemps spécialisée dans la culture des plantes d'ornement, Polydore Hughe y acquit dès l'enfance un goût de l'horticulture qui, joint à une curiosité scientifique précoce, le décida bientôt à aller étudier sur place des végétations subtropicales dont la description l'avait enthousiasmé. Il rêvait en même temps de se vouer entièrement au progrès de la science et de l'art des jardins dans le nouvel État créé dans le Centre africain par son Souverain. Il offrit donc ses services à l'É. I. C. au moment où s'y ébauchait la création d'un jardin botanique d'essai. Il s'embarqua le 16 septembre 1900.

Arrivé au Congo, il fut aussitôt adjoint au chef du service auquel il était destiné, devint pour lui le meilleur des collaborateurs et participa, dans une large mesure, à la création du jardin d'Eala, en pleine forêt équatoriale, prenant part aux travaux de défrichement nécessaires, à l'établissement de pépinières et de plantations, à l'installation d'une ferme et à la prospection botanique d'un voisinage boisé, marécageux et à peu près inviolé. Il initia aussi à la culture des groupes de jeunes indigènes qui, sans cela, en seraient restés aux stades de la cueillette, de la chasse au filet et de la pêche à la nasse, et qui, sous sa direction, devinrent pour les horticulteurs européens d'excellents auxiliaires, en attendant mieux.

Rentré en congé le 23 août 1903, Hughe repartit le 23 juin 1904 en qualité de chef de

culture et fut affecté au Bas-Congo. Rentré de nouveau en Europe en juillet 1907, il fit un troisième terme au Congo, du 26 décembre 1907 au 7 septembre 1909, terme au cours duquel, grand urbaniste avant la lettre, il fit fleurir à Léopoldville, maisons et jardinets, rues, avenues et carrefours. Le 14 avril 1910, il retourna encore au Congo, pour être attaché à la direction de l'Agriculture à Boma et, de juin 1912 au 17 avril 1914, il y faisait un cinquième séjour.

Il mourut dans sa bourgade natale, le 16 septembre 1919.

Ses prospections botaniques avaient été des plus heureuses et avaient contribué à l'enrichissement des collections du Jardin botanique de l'État à Bruxelles et du Jardin colonial de Laeken. Le savant De Wildeman lui avait dédié, entre autres, une orchidée.

Huyghe était titulaire de la Médaille d'or de l'Ordre royal du Lion et de l'Étoile de service en or.

15 février 1952.
M. Coosemans.

Tribune congolaise, 9 octobre 1919, p. 2. — Note
De Wildeman.

HUYGHÉ de MAHENGE (*Chevalier Armand-Christophe*), Officier (Louvain, 11.7.1871 — Buchenwald, 2.3.1944). Fils de Charles et de Cayer, Florence.

A l'exemple de ses frères, Armand Huyghé entre très jeune à l'armée. Brigadier au 1^{er} Régiment d'Artillerie, il est admis à l'École militaire le 13 novembre 1889, et fait partie de la 40^e promotion, véritable pépinière de coloniaux, avec les de Marneffe, Dubois, Fisch, Lahaye, Moeller, Pierret et Stroobant, qui voueront leur vie à la grande œuvre de Léopold II. Huyghé est promu sous-lieutenant au 8^e Régiment de Ligne, le 14 décembre 1891.

Entraînés par le courant colonial, il s'embarque pour le Congo, le 6 mai 1893, en qualité de sous-lieutenant de la Force Publique, avec Gérard, un des plus purs héros d'Afrique. A leur arrivée à Boma, tous deux sont désignés pour l'expédition Ubangi-M'Bomu, commandée par Hanlot, sous les ordres duquel servent Le Marinel, Hennebert, Stroobant et tant d'autres brillants officiers. Cette expédition avait pour objet l'occupation des territoires situés au fond du Boma avant l'arrivée des Français qui contestaient cette frontière septentrionale et visaient à atteindre le Nil.

Dès son arrivée à Zongo, dans la région commandée par Royaux, il est désigné par le sort à la garde de ce poste, et est affecté ainsi que celui-ci au ravitaillement de l'expédition composée d'une quarantaine d'Européens et de plu-

sieurs centaines d'indigènes. Il s'agit de procurer tant aux Blancs qu'aux indigènes le minimum nécessaire à la vie matérielle de l'individu, dans une région où les deux seules voies de communications sont l'Ubangi et le M'Bomu, fleuves tourmentés et hérissés de rapides. En dépit de mille difficultés Huyghé et Royaux mènent à bien une tâche aussi dure que délicate, ce qui leur vaut les félicitations d'Hanolet.

Dans une contrée, où la soumission des indigènes n'est que précaire, le travail de chef de poste et de chef des transports est ingrat et exige des prodiges d'activité. Il y a lieu de construire un poste décent, d'en assurer la sécurité, de recruter des pagayeurs ; et de tous ceci dépend la prise de possession, dans le minimum de temps, d'immenses contrées où chantent les noms Wadai, Tchad, Darfur, Bahr-el-Gazal.

Arrivé à Zongo en 1893, nous retrouvons Huyghé à Isangila en 1894, mais un Huyghé vaincu par la maladie. En plein travail, sans médecin, ni médicaments, son état de santé déjà précaire le livre sans merci à la dysenterie, qui épouse totalement sa résistance physique, et Royaux, après un échange d'adieux des plus émouvants assiste au départ de son ami, non sans l'avoir installé de son mieux dans une simple pirogue et l'avoir recommandé vivement aux bons soins des pagayeurs. De retour en Belgique il lui faudra des années pour retrouver la santé perdue dans ce Congo inhospitalier.

Il réintègre le Régiment, passe à l'École de Guerre, où il conquiert haut la main son brevet d'État-Major. Doué d'une vive intelligence et d'un solide esprit d'étude, Armand Huyghé travaille de front à trois études militaires, qu'il publiera successivement de 1909 à 1911 : « L'Objet d'un Règlement sur le Service des Armées en Campagne » et « La Théorie moderne de Bataille défensive-offensive n'a aucun fondement historique » paraîtront au *Journal des Sciences Militaires*, tandis que « Vaincre, c'est Conserver l'Initiative » sera publié dans le *Bulletin de Presse et de Bibliographie Militaire*.

Huyghé fréquente les cercles militaires et civils et plus assidûment le « Tertullien », qu'anime de manière incomparable le bâtonnier Léon Hennebicq. Sous sa présidence se réunissent au « Roy d'Espagne » avocats, médecins, artistes, littérateurs et officiers, et là se rencontre le magnifique trio d'Africains, Molitor, le commandant Lemaire et Huyghé.

La première guerre mondiale devait cependant donner un nouvel essor à la carrière coloniale d'Armand Huyghé. Tour à tour il commande une compagnie de Chasseurs à Pied, puis un bataillon de la 3^{me} D. A., et oppose à l'envahisseur une résistance farouche. Il combat

à Liège, à Sart-Tilmant, on le voit à Aerschot, à Anvers et on le retrouve parmi les vaillants défenseurs de l'ultime lambeau de terre belge que l'Yser conserve de son bras protecteur.

Cité à l'Ordre du Jour de l'Armée belge, le 18 novembre 1914, dans les termes suivants : « Depuis le début de la campagne, s'est fait remarquer par son calme, sa froide énergie, » son coup d'œil et son dévouement. Par son » mépris du danger il s'est particulièrement distingué dans de nombreux combats, aux » quels il a assisté » ; nommé chevalier de la Légion d'Honneur, le général Joffre lui remet la Croix de Guerre Française, en 1915, tandis qu'il se voit décerner la Médaille de l'Yser. Le courage et le cran déployés dans ces circonstances, lui vaudront d'être promu au grade de major, en février 1915.

Tandis que les combats se stabilisent en Europe et que la guerre de mouvement a fait place à la guerre de tranchée, la même guerre, qui oppose les Alliés et la Belgique à l'envahisseur allemand, se prolonge sur le continent africain. Il faut de toute urgence organiser des forces capables de prendre l'offensive.

Malgré le dououreux souvenir de son premier séjour, l'Afrique tient Huyghé. De retour sous l'Équateur, il reçoit d'abord le commandement d'un régiment colonial mixte, puis celui de la Brigade Nord, au cours de la première campagne offensive belge en Afrique orientale allemande. Lieutenant-Colonel, chef d'État-Major de la même brigade, sous les ordres du colonel Molitor, Huyghé participe à tous les combats, qui mèneront nos vaillantes troupes devant Tabora, qui tombe le 19 septembre 1916, ce qui vaut à Huyghé d'être nommé officier de l'Étoile Africaine avec palmes, par Arrêté Royal du 25 juin 1917, et cité à l'ordre du jour dans les termes suivants : « Les belles » qualités militaires, dont il a fait preuve dans » l'exercice du commandement d'un groupe- » ment et ensuite d'une brigade au cours des » opérations, qui ont amené la chute de Tabo- » ra (1916). »

La guerre semble terminée sous les tropiques et nos soldats reçoivent l'ordre de remettre Tabora aux mains des Anglais. C'est cependant aux Belges, que les Alliés feront appel, lorsque l'ennemi attaquera à nouveau et menacera de reprendre la place après une accalmie de huit mois.

Cette seconde campagne offensive de l'Est Africain, dite Campagne de Mahenge vaut à Huyghé l'honneur de commander à nouveau nos troupes coloniales. Huyghé aura à donner toute sa mesure et prouvera ses brillantes qualités de général. En effet, tandis que les Allemands fortement entamés par la bataille de Tabora, avaient mis à profit les huit mois de

répit pour réorganiser leurs effectifs, qui grâce à leur formidable organisation d'avant-guerre étaient amplement suffisants et abondamment pourvus de matériel, de vivres et de munitions, les troupes belges, elles, avaient été démobilisées et dispersées.

Les Allemands amorceront un violent raid qui leur permet de rompre l'encerclement britannique et de s'élanter sur la route de Tabora. Huyghé dut alors rassembler d'urgence ses effectifs, ramener sur place les canons évacués à Dakar, pour contenir et refouler les Allemands, tandis que sur le plan indigène il lui fallait combattre l'effet désastreux, que leurs raids audacieux produisaient sur le moral des populations.

Les bataillons belges couvrirent d'abord Tabora, que menaçait à nouveau l'ennemi, se lancèrent à la poursuite de la colonne Wintgens. Le colonel Huyghé avait concentré ses troupes entre Dodoma et Kilosa sur la voie ferrée reliant Tabora à Dar-es-Salam. Traversant marais, rivières, et montagnes dans un pays razzié par l'ennemi ; les deux colonnes gravissent les pentes donnant accès à ces hauts plateaux du nord de Mahenge. Une bataille s'engage mais après huit jours de violents combats et grâce à la réussite d'une série de manœuvres bien menées, les Allemands sont vaincus et Mahenge tombe aux mains de nos armées le 9 octobre.

Afin de couper la retraite de l'ennemi, le colonel Huyghé débarque un détachement à Kiwala, qui poursuivra les fuyards. Refoulés au sud du lac Victoria et scindés en plusieurs détachements, battus par les armées britanniques, ils durent mettre bas les armes à Nevala, cependant que le gros des troupes allemandes, sous les ordres de son commandant en chef Von Lettow se réfugie au Mozambique, où les troupes portugaises et britanniques se chargent de la réduire.

Cette victoire éclatante couvre nos vaillants combattants de gloire, et tandis que le ministre Crockaert écrit : « La Campagne de 1917, connue » sous le nom de Campagne de Mahenge, comme » l'avait été sous le nom de Tabora, la Cam- » pagne de 1916, eut un retentissement mon- » dial » ; les Anglais désireux de rendre hommage à leur allié, nomment le Colonel Huyghé, commandeur de l'Ordre du Bain, et le 8 septembre 1917, le Gouvernement de Sa Majesté lui fait part de sa promotion dans les termes suivants : « Sans l'intervention du Gouverne- » ment belge, en témoignage de l'importance » que le Gouvernement britannique attache à » notre coopération militaire et de sa recon- » naissance pour les services, qui lui sont rendus » par les troupes sous votre commandement ». Reconnaissant à son tour les grands mérites

de Huyghé et de ses hommes, le *War Office*, par la voix du Lieutenant-Général, Commandant en chef britannique, déclare : « Parmi les témoignages spéciaux de gratitude, je dois mes plus sincères remerciements au Colonel Huyghé, Commandant en Chef des Troupes Coloniales belges, pour sa coopération, qui fut des plus loyales et des plus efficaces. Les troupes belges combattaient superbement, elles sont ardentes, on peut se fier à elles. Leur participation dans la campagne fut de la plus grande valeur pour l'armée alliée. »

Le 12 octobre 1918, le colonel Huyghé est nommé officier de l'Ordre de Léopold avec palmes, avec la mention : « Pour sa belle conduite devant l'ennemi au cours des opérations de guerre, auxquelles il a pris part pour la défense de la Colonie. A commandé avec intelligence et distinction les troupes coloniales (à la Campagne d'Afrique). Grandes qualités d'initiative, de décision et d'organisation. »

De retour en Europe, le colonel Huyghé est mis à la tête des troupes belges d'occupation à Francfort.

Nommé commandeur de l'Ordre de la Couronne d'Italie, en 1919, puis de l'Ordre portugais de St-Benoit d'Aviz, en 1920, il reçoit finalement l'Ordre de la Couronne.

Malgré son mauvais état de santé, qui l'oblige à abandonner le commandement des troupes belges d'occupation, Huyghé se préoccupe toujours de l'armée et de la Colonie. Pensionné, il s'intéressera à toutes les affaires constituées pour promouvoir l'essor économique du Congo belge, dont les progrès le passionnent. Aussi le 16 juillet 1929, est-il nommé par le Ministre des Colonies en qualité de représentant de son département au sein du conseil d'administration de la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga, tandis que le 7 novembre de la même année il se voit désigné aux fonctions de commissaire de la Société des Mines d'Étain du Ruanda-Urundi, qui vient de se constituer. Il sera encore désigné pour les fonctions d'administrateur de la Compagnie des Grands Élevages Congolais, à la constitution de cette entreprise, le 9 janvier 1930.

Cependant que son nom allait s'effacer dans l'oubli, le vaillant soldat se vit octroyer par le roi Albert 1^{er}, en récompense de ses actes et de ses mérites, la concession de noblesse pour lui et ses descendants : le 26 octobre 1933, il fut autorisé à porter le titre de chevalier. Complétant le geste de son auguste père, le roi Léopold III l'autorisa à joindre à son nom patronymique, celui de Mahenge, en lui octroyant les armes portant en exergue « Pense, agis en chevalier ».

La guerre de 1940, cependant, réservait à

ce héros de lourdes épreuves. Personne ne se doutait, à part peut-être quelques intimes, que de son refuge quelque part en Bourgogne, et peu disposé à subir passivement l'occupant, le chevalier de Mahenge dirigeait un groupement de résistance.

Mais l'ennemi en fut informé. Arrêté en 1943, il fut incarcéré à la prison centrale de Fresnes et soumis à un régime extrêmement sévère. Jamais on n'aurait connu sa vaillante conduite, si un heureux hasard ne l'avait mis en présence d'anciens admirateurs.

En effet, au cours d'une séance de coiffure, le Ministre d'État Soudan, incarcéré également à Fresnes, apprit son incarcération. Un dimanche, tandis que le coiffeur français, détenu lui aussi, le rasait en silence sous l'œil vigilant d'un sous-officier allemand, le garde-chiourme dut s'absenter quelques instants, qui furent mis à profit par les prisonniers pour échanger le dialogue suivant : « Vous êtes bien un ministre belge, Monsieur ? » — « Oui » — « Il y a au cinquième étage un officier colonial belge, Huyghé. Il a appris votre présence ici et vous fait ses amitiés ».

Ce n'est que deux mois plus tard que les deux détenus eurent la joie de se revoir : le chevalier, le visage ouvert et manifestement heureux de retrouver un ami, faisant signe de la tête au ministre Soudan, dans le brouaha des transferts. Dirigés sur Compiègne, les détenus connurent une détente : ils étaient gardés par l'armée régulière et, malgré la saleté, le séjour était supportable.

Ce bien-être n'allait pas durer : ils furent embarqués. Le soldat qui leur remit la pitance du voyage, le pain et le saucisson, leur apprit leur destination : « Buchenwald... Nein... SS.... Schlecht ». Le Chevalier fut entassé dans le même wagon à bestiaux que P. E. Janson et le Ministre Soudan. Trois jours et trois nuits passés dans des conditions invraisemblables de voyage permirent de connaître le chevalier Huyghé sous son vrai jour : un officier admirable et un homme dans toute l'acception du mot : modeste et simple. Parlant de la Campagne d'Afrique avant même que ses compagnons aient pu l'en féliciter, il dira : « Nous n'avons eu à nos victoires aucun mérite. Toutes sont dues aux Troupes noires, à nos Anciens, les Henry et autres, qui forgèrent l'admirable instrument de combat, qu'étaient les indigènes ».

Songeant à l'avenir, il leur confia, s'adressant plus spécialement au Ministre Soudan : « Vous et moi, nous retournerons, car nous sommes deux durs à cuire ».

Les hurlements des S. S. et les aboiements furieux de leurs chiens accueillirent les détenus à leur arrivée au sinistre camp. Les gardiens

précipitent les prisonniers sur le ballast et parmi ces rangs serrés Huyghé et Soudan entourent Janson, qu'ils s'efforcent de protéger tant bien que mal. Huyghé est bourré de coups de crosse, Soudan reçoit un coup de matraque dans la nuque, qui l'assomme à moitié tandis que derrière eux, un détenu hurle de douleur sous la morsure d'un chien.

Trois semaines après son arrivée, Huyghé mourait à l'infirmerie du camp, où son état d'exténue complet l'avait fait admettre, des suites de sévices et de privations, rongé par l'érésypèle. Un de nos plus grands patriotes, de nos plus illustres coloniaux, « un grand Monsieur », avait payé de sa vie l'idéal patriotique, que si courageusement il avait défendu sur le sol belge et sur le continent africain.

Jamais cependant plus sincère hommage ne fut rendu au vainqueur de Mahenge, que cet extrait d'une lettre inédite, datée du 7 avril 1932, et que signe le colonel retraité Chaltin, ancien chef de l'Expédition du Nil 1896-1897 et commandant en chef des troupes de l'Uele et du Nil.

« Les hauts mérites du Général Tombeur, » l'illustre vainqueur de Tabora, qui admirablement conduisit et termina la première campagne dans l'Est Africain, ont été reconnus, sans retard, et, à très juste titre, dignement récompensés par le Gouvernement.

« Vous avez complété sa victoire, empêché que le fruit en fût perdu ou compromis, écrasé définitivement l'ennemi et brisé sa puissance, vous avez été oublié. Cette suprême injustice, dont vous et vos officiers avez tant souffert, est enfin réparée, et tous ceux qui vous ont connu s'en réjouissent très sincèrement. Je me place au tout premier rang de ceux-ci et vous apporte, mon cher Huyghé, à vous et à vos valeureux collaborateurs, l'assurance que si aujourd'hui nos coeurs sont tous à la joie de vous reconnaître, enfin et comme il le mérite, l'immense service que, par votre victoire décisive de Mahenge, vous avez rendu à votre pays, ils ont souffert comme les vôtres de l'oubli inexorable et impardonnable, dont vous avez été injustement l'objet pendant plusieurs années. »

6 juin 1953.
Paul Van den Abeele.

Références. — Lettre autographe de M. le Ministre d'Etat Soudan. *Recueil financier*, 1933, t. III, Bruylants, Bruxelles. — *Revue Coloniale belge*, 1^{er} novembre 1946, p. 280. — *Bulletin de l'A. I. C. B.*, 18 mai 1945, p. 94. — *Bulletin des*

Vétérans Coloniaux, 15 juin 1945, p. 3 ; décembre 1932, pp. 12 à 14. — février 1937, p. 9. — *Le Soir*, 31 mai 1945. — *Expansion Coloniale*, 15 mars 1934. F. Van Kalken, *Histoire de Belgique*, Office de Publicité, Brux., 1946, p. 607. — *Pionniers au Congo belge*. H. Depester. Ed. Duculot, Tamines, 1927, p. 172. — *Campagnes coloniales belges*, 1914-1918, t. I, II et III. Bruxelles, 1927-1932. — Archives de la Société des Mines d'Étain du Ruanda-Urundi. — Archives de la Société du Chemin de Fer du Bas-Congo au Katanga. — Archives de la Société des Grands Élevages Congolais.

HUYSMANS (Jean-Louis-Arnold-Hubert),
Membre de la Chambre des Représentants (Hasselt, 15.11.1844—Sainte-Adresse, Le Havre, Seine inférieure, France, 9.9.1915).

Il fit ses études moyennes à l'Athénée royal de Hasselt et ses études supérieures à l'Université catholique de Louvain ; il obtint, le 6 août 1866, le diplôme de docteur en droit. Alors qu'il était avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, il accéda, en 1876, aux fonctions de directeur de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles. Membre du Conseil de l'Ordre depuis 1889, il exerça ensuite, de 1891 à 1893, les fonctions de bâtonnier.

Représentant le parti libéral, il siégea au Conseil provincial du Brabant, de 1875 à 1892. Il fut élu membre de la chambre des représentants de juin 1892 à 1894, et ensuite du 27 mai 1900 jusqu'au 9 septembre 1915 (date de sa mort) ; il eut l'honneur d'être nommé Ministre d'Etat, le 23 février 1912.

Il soutint, sans relâche, la politique coloniale du Roi, au moment où la gestion de l'État Indépendant était critiquée, non seulement en Belgique, mais même — réalité infiniment plus grave — à l'étranger.

A la Chambre belge, en juillet 1902, à la suite d'une interpellation des députés Vandervelde et Lorand, il défendit avec vigueur, aux côtés de Woeste et d'Huysman, l'action du Roi Souverain au Congo. Plus tard encore, alors que le Chef de l'Etat était l'objet des plus cruels outrages, que son œuvre coloniale connaissait les attaques incessantes, à l'intérieur et à l'extérieur, Huysmans, par la plume et par la parole, soutint l'action de Léopold II et fit bloc autour du gouvernement.

Il était commandeur de l'Ordre de Léopold.

15 octobre 1952.
Eug. Seyde.

Pierre Daye, *Léopold II* (Paris, A. Fayard 1934), pp. 490-525

I

IACOVLEFF (Alexandre), Artiste peintre (Saint-Pétersbourg, 13.6.1887—Paris, 29.5.1938).

Iacovleff était entré en 1905 à l'École des Beaux-Arts de Saint-Pétersbourg et y avait brillamment terminé ses études académiques en 1913. L'année suivante, il se rendait en Italie d'où, en 1916, il gagnait l'Espagne pour ne rentrer en Russie qu'en 1917. Il s'en évada, dès 1919, pour se rendre au Japon.

Ses premiers dessins, au Japon, furent consacrés à l'illustration du théâtre japonais. Aussi bien ni la rue ni les architectures ne l'intéressent-elles guère autant que les types et les caractères qu'ils dénoncent. Ses études des profils et des colorations le prépareront magnifiquement au passage de la haute décoration à la peinture ethnographique.

Ce passage se fera, en 1924-1925, lors de sa participation à la Croisière noire, la seconde expédition organisée par Citroën du Sahara à Madagascar, avec G. M. Haardt et L. Audouin-Dubreuil, et se confirmera en 1931-32 par sa participation à une Croisière jaune qui le conduira de Beyrouth à Pékin, Saïgon, etc.

De retour à Paris, en 1926, il y exposera de nombreuses toiles et de nombreux dessins (plus de cent tableaux, dessins et croquis) inspirés de nos indigènes soudanais et bantous de l'Uele et même de nos Bambuti (pygmées). En 1933, il y exposera de même dessins et peintures d'Asie.

Sa récolte africaine, principalement congolaise, sera encore exposée à Bruxelles, au Vaux-Hall du 26 avril au 10 mai 1927, y remportera un vif succès et fera dans la suite l'objet d'une somptueuse publication en album (Paris, J. Meynial, 1927). Une vingtaine de ces œuvres sont conservées au Musée parisien de la France d'outre-mer; l'une ou l'autre au Musée royal du Congo à Tervuren.

Bon compagnon, d'humeur toujours égale, Iacovleff possédait un talent magnifique et travaillait sans relâche.

Il s'était fait une réputation considérable en Amérique du Nord, notamment.

Il fut, parmi nos contemporains, un des premiers peintres à peindre sur toile à la détrempe à l'œuf.

7 mai 1952.

G.-D. Périé et J. M. Jadot.

G. M. Haardt, L. Audouin-Dubreuil, *La Croisière noire*, Paris, Plon, 1927. — G. D. Périé, *Peintures coloniales. — Tribune congolaise*, Brux., 15 mai 1927, p. 1. — Note de renseignements recueillis à Paris et remis au second des auteurs de la notice, par M. Fernand Lantoine, artiste peintre.

IBANGA (Marie, en religion Sœur Marie-Dyonisia), Sœur franciscaine missionnaire de Marie (Bottibo, Haut-Congo, 1.1.1888—Wuestwezel, prov. d'Anvers, 14.9.1906).

Jeune esclave rachetée, elle fut élevée au Congo chez les Sœurs franciscaines missionnaires de Marie et manifesta son désir d'entrer en religion au sein de cette congrégation. Elle vint en Belgique en 1903 faire son noviciat à Goorend, au nord d'Anvers. Elle mourut en 1906, sans avoir eu la joie de retourner en Afrique. Elle fut la première religieuse indigène qui vint en Belgique.

7 avril 1953.
M. Coosemans.

Annuaire des Miss. cath. Congo belge, 1935, p. 401.
— Note de la Mère Sup. des Franciscaines de Marie de Goorend.

IPATIEFF (d') (Nicolas), Inspecteur de l'Industrie et du Commerce (Karkhoff, 30.9.1896—Stanleyville, 20.1.1935). Fils de Vladimir et d'Ermakoff Barbe.

De 1919 à 1922, suivit les cours de l'Institut agricole de l'État à Gembloux, et obtint, à l'issue de ses études, son diplôme d'ingénieur agricole. D'août 1923 à avril 1926, fut chimiste dans une fonderie de métaux précieux, puis dans une sucrerie et une fabrique de matières colorantes. Du 27 avril au 18 septembre 1926, fit un stage au laboratoire du Musée de Tervuren. Effectua, du 25 octobre au 31 décembre 1929, un stage de perfectionnement au Service des Denrées alimentaires (Ministère de l'Intérieur et de l'Hygiène).

Admis au service de la Colonie le 8 octobre 1926, en qualité de chimiste, s'embarqua, le 26 du même mois, à destination du Congo. Fut adjoint au Directeur du Laboratoire de Chimie, à Léopoldville, jusqu'au 13 février 1929 — date à laquelle il rentra en Europe, pour cause de maladie.

Repartit pour l'Afrique, en qualité d'Inspecteur de l'Industrie et du Commerce (du 30 janvier 1930 au 10 février 1933). Son troisième et dernier terme commence le 24 octobre 1933.

A dirigé, avec compétence, le Laboratoire de Chimie de Léopoldville, au départ en congé du titulaire. Est parvenu à mettre au point les procédés d'épuration de l'eau de la distribution et en a amélioré la qualité.

On lui doit de très intéressants travaux au sujet des propriétés antimalariennes de la liane Efiri.

Alors que, malade et fiévreux, les médecins

lui ordonnaient l'absorption de quinine, a voulu expérimenter, sur lui-même, les effets de l'extrait amer de l'*efiri*. A probablement payé de sa vie son attachement à une idée qui lui était chère.

14 mai 1951.
Eugène Seyde.

Ipatieff (d'), N., La liane Efiri (*Revue Congo*, Bruxelles, 1933, I, pp. 185-198). — En collaboration avec Pieraerts, J. et Simar, E., Contributions à l'étude des Malvales (*Revue Congo*, table alph. générale, 1926-1940, Brux.). — *Tribune congolaise*, 30 janvier 1935 et 15 mars 1935.

J

JACMART (*Camille-François*), Lieutenant-général (Louvain, 15.1.1821 — Schaerbeek, 25.5.1894). Fils de François et de Bauchau, Stéphanie-Marie.

A l'issue d'une carrière militaire longue et brillante, le général Jacmart admis à la retraite en 1886 va consacrer à l'œuvre civilisatrice des Belges en Afrique, ses éminentes qualités d'organisateur.

Le célèbre sermon prononcé le 15 août 1888 par le cardinal Lavigerie, en l'église de Ste-Gudule, à Bruxelles a profondément ému le pays et suscité de généreuses déterminations dans toutes les classes de la société. Un groupement s'organise immédiatement et le 15 août la Société antiesclavagiste de Belgique voit le jour. Un Comité directeur de vingt-cinq membres est nommé et le général Jacmart en accepte la présidence.

Sous son impulsion le comité organise et envoie en Afrique quatre expéditions militaires : Vandekerchove (juin 1890), Jacques (mai 1891), Long (avril 1892) et Descamps (avril 1893). La dernière notamment participe efficacement à l'écrasement des bandes arabes vaincues par les troupes de l'É. I. C. conduites par Dhanis.

L'activité de la Société antiesclavagiste reprise en fait par l'É. I. C. cesse en 1894, quelques mois après le décès de son président.

Grand officier de l'Ordre de Léopold, le général Jacmart était en outre grand-croix de l'Ordre de St-Benoît d'Aviz, chevalier de l'Ordre du Christ, du Lion d'Or de la Maison de Nassau,

de l'Aigle rouge de Prusse, de la Couronne de fer d'Autriche, etc.

1^{er} septembre 1952.
A. Engels.

Mouvement géogr., 10 juin 1894, n° 13. — Masoin Hist. de l'É. I. C., Namur, 1913, t. II, p. 66. — Verhoeven, *Jacques de Dixmude*, Brux., 1929, p. 13.

JACOBS (Mgr Florent-Jean), Curé-doyen de la Collégiale des Saints-Michel-et-Gudule à Bruxelles, vice-président du Conseil directeur du mouvement antiesclavagiste (Berchem, 14.5.1836 — Overyssche, 22.2.1920).

Ordonné prêtre à Malines, le 24 septembre 1859, il fut d'abord vicaire à l'église Saint-Nicolas de Bruxelles, puis curé à Sainte-Catherine, enfin curé-doyen des Saints-Michel-et-Gudule.

Cœur compatissant et généreux, éminemment social, il était aimé de tous, principalement des humbles. Il fut l'un des promoteurs de l'*Œuvre du Grand Air pour les petits*, instituée en faveur des écoliers pauvres de Bruxelles.

L'appel lancé par le cardinal Lavigerie en son fameux sermon de 1888, en l'église de Sainte-Gudule devait faire du prélat bruxellois qui l'avait accueilli dans sa collégiale, un des plus ardents promoteurs de la croisade antiesclavagiste. Aussi, quand se constitua à Bruxelles le 20 septembre 1890, sous la présidence du lieutenant-général Jacmart, un Conseil directeur national du Mouvement, Mgr Jacobs en fut-il d'emblée l'un des vice-présidents.

Ce conseil constitué, se réunit à Bruxelles, le 23 septembre 1890, un Congrès international antiesclavagiste sous la présidence du cardinal Lavigerie même. La Belgique y était représentée par Mgr Jacobs, le chevalier Descamps-David et le comte Hippolyte d'Ursel. Le Congrès résolut d'aider les missionnaires dans l'œuvre du relèvement du Noir et émit les vœux de voir le Souverain Pontife subvenir annuellement aux nécessités budgétaires de l'œuvre et les États en mesure de le faire prendre toutes les mesures propres à sauvegarder la liberté individuelle des Noirs dans leur mise au travail.

De précoces infirmités empêchèrent Mgr Jacobs de poursuivre autant qu'il l'eût voulu son ministère pastoral et ses activités bienfaisantes. Après un séjour prolongé à l'Hôpital militaire de Bruxelles, il dut se résigner au repos et se retira à l'Institut du Sacré-Cœur à Overyssche où il passa les dix dernières années de sa vie.

Il était prélat de la Maison de Sa Sainteté, officier des Ordres de Léopold, de la Couronne et du Saint-Sépulcre et décoré de la Croix *pro Ecclesia et Pontifice*.

8 mars 1954.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., Brux., 1894, p. 96b; 1906, p. 52. — Dem. C. Boulger, *The Congo State*, London, Thacker, 1898, p. 103. — Fr. Masoin, *Hist. de l'É. I. C.*, 2 vol., Namur, Picard, 1912, II, pp. 71, 90. — *Tribune congolaise*, 4 mars 1920, p. 2.

JACOBS (*Julie-Thérèse*, en religion Sœur *Marie-Constance*), Sœur blanche de N.-D. d'Afrique (Lille-Kruisweg, 22.12.1865 — Baudouinville, 7.3.1908).

Ses premières années de vie missionnaire se passèrent dans diverses maisons de sa congrégation en Algérie et en Kabylie. Lorsque la présence de religieuses fut jugée indispensable à l'œuvre d'évangélisation des Pères blancs d'Afrique dans la région des Lacs, Sœur Marie-Constance fit partie de la première caravane qui se mit en route le 12 juin 1895 pour le Haut-Congo, via Marseille, Chinde, le Zambèze, le lac Nyassa et le Tanganyika. Pendant treize années consécutives, elle se vouda de toute l'ardeur de sa charité à l'enseignement, aux œuvres féminines, au soin des malades. Épuisée par cette vie de sacrifice, elle mourut à Baudouinville.

21 février 1952.
M. Coosemans.

Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. III.

JADOT (*Albert-Hubert-Lambert*), Général-major d'artillerie (Liège, 5.8.1885 — Neubrandenburg, Allemagne, 9.6.1943).

Engagé à l'âge de 17 ans comme volontaire au 11^e régiment de ligne le 6 mars 1902, caporal le 8 avril 1902, Jadot entre à l'École Militaire le 2 octobre 1903 à la 69^e promotion artillerie du Génie. Sous-lieutenant le 29 novembre 1905 il est désigné pour le service à l'artillerie de fortresse de la place d'Anvers le 17 juin 1908. Il s'engage au service de la Colonie le 8 mai 1909 en qualité de sous-lieutenant de la Force Publique. Arrivé à Boma le 22 juin 1909 il est désigné pour le District de l'Ubangi. Il prend le Commandement de la C^{te} de l'Ubangi et est nommé lieutenant le 10 octobre 1909. Il prend le commandement du secteur d'Ekuta et achève son terme de service le 25 octobre 1911. Engagé en qualité de lieutenant de la Force Publique, il se rend au Congo *via* Mombasa et est désigné pour la zone de l'Ituri et assure le commandement du territoire de Mahagi où il rend d'excellents services. Il obtint la soumission du grand chef Djulu de la tribu des Alurs. Il prend service aux troupes coloniales en opérations au nord du lac Kivu le 18 octobre 1914 et prend le commandement de la batterie n° 3 de canons de 70 mm St-Chamond attaché à la Brigade Nord.

Nommé capitaine le 1 juillet 1915, capitaine-commandant le 1^{er} janvier 1916, il prend une part active aux opérations de la Brigade Nord et se distingue tout particulièrement aux combats de Kirogme et d'Itaga et reçoit la Croix de chevalier de l'Ordre de l'Étoile africaine et la Croix de guerre avec palme avec la citation à l'ordre du jour des troupes coloniales « avoir fait preuve depuis le début de la campagne contre l'Afrique orientale allemande de hautes qualités militaires de courage et d'énergie dans le commandement d'une batterie et notamment au combat de Kirogwe le 2 septembre 1916 et d'Itaga du 13 au 16 septembre 1916 » au cours desquels il a dirigé des tirs précis sous le feu violent des canons et de mitrailleuses ennemis ».

Il quitte le front d'Afrique le 28 novembre 1916, rentre en Europe et prend du service à l'armée belge au front de l'Yser. Le 21 mars 1918 il est cité à l'ordre du jour de la Division de Cavalerie avec attribution de la Croix de guerre avec lion en vermeil pour « le 6 mars 1918 lors de l'attaque de la grande garde du Reigersvliet avoir fait preuve des plus belles qualités de courage, de tenacité et de sang-froid et avoir contribué à reprendre par une brillante contre-attaque tous les postes qui avaient été enlevés faisant à l'ennemi de nombreux prisonniers et capturant plusieurs mitrailleuses ».

Nommé major de la Force Publique en date du 1^{er} janvier 1919, il reprend du service à la Colonie pour une mission cartographique à la

Régie des Mines d'or de Kilo-Moto en date du 14 juin 1920.

Avec le cartographe Wuidart, il dresse les cartes des concessions de la Régie et prolonge la triangulation du 30^e méridien jusque dans l'Uele et rentre en Belgique le 12 août 1923.

Jadot repart pour la Colonie le 8 avril 1924 en qualité de major attaché à l'État-major de la Force Publique

Nommé lieutenant-colonel le 1^{er} janvier 1925, il part en inspection d'artillerie et prend le 9 juin 1926 le commandement du Groupe-mont du Katanga.

Rentré en Belgique le 12 mai 1927 il repart au Congo au service de la Force Publique le 28 décembre 1927.

Le 16 décembre 1929 il met fin à sa carrière coloniale officielle. En 1928 le lieutenant-colonel Jadot demande sa mise hors cadre et prend le 18 juillet 1928 la direction générale en Afrique du Comité National du Kivu.

Il dirige et réalise avec compétence la mise en marche du programme d'intérêt général du Comité. Il s'attache particulièrement à la question du réseau routier du Kivu — problème primordial de la région — et au développement des moyens de communication terrestres et fluviaux — flottille du lac et lancement du s/s *Général Tombeur*.

Le 7 novembre 1931 il quitte le Kivu, rentre en Belgique et reprend du service à l'armée métropolitaine.

En qualité de lieutenant-colonel il est affecté au 11^e régiment d'artillerie en date du 23 janvier 1932. Il prend ensuite le commandement du 8^e régiment d'artillerie et après du 3^e régiment.

Nommé colonel le 26 septembre 1935, il est désigné comme commandant de l'artillerie du 11^e corps d'armée. Le 26 septembre 1939, il est nommé général-major d'artillerie et participe activement à la campagne des 18 jours avec le 111^e corps d'armée.

Prisonnier à la capitulation du 28 mai 1940, le général-major Albert Jadot meurt en captivité à Neubrandenburg le 9 juin 1943.

Distinctions honorifiques : Étoile de service en or avec une raie, officier de l'Ordre royal du Lion, officier de l'Ordre de la Couronne, chevalier de l'Ordre de l'Étoile africaine, chevalier de l'Ordre de Léopold, Chevalier de la Légion d'honneur.

22 juillet 1954.
G. Moulaert.

JAMAR (*Émile-Joseph*), Directeur général des Postes et Télégraphes (Francorchamps, 9.5. 1879—Esterwegen, Allemagne, 2.3.1944).

Parmi les pionniers qui ont contribué à faire

du Congo belge une colonie modèle, où tout est grand et beau sous l'ardent soleil de l'Équateur, nous relevons un nom qui nous est particulièrement cher, c'est celui d'Émile Jamar qui fut le premier directeur général des Postes et Télégraphes du Congo.

D'abord élève de M. Goedert à Francorchamps, il fit ensuite de brillantes études à l'école moyenne de Stavelot et à l'Athénée de Verviers. Il se classa parmi les premiers au concours organisé par les PTT pour le recrutement des commis directs. Son besoin naturel d'activité et son goût des voyages le poussèrent vers les postes, au service des ambulants.

Émile Jamar était né pour une destinée plus haute : il voyait loin, il voyait grand. Le Congo l'attirait de façon irrésistible. Peu après son mariage, Émile Jamar réalisait son rêve. C'est en 1911 que commença sa longue et féconde carrière congolaise. En passant par tous les grades des Postes et Télégraphes, il prit la direction du Service au 1^{er} janvier 1923 et fut promu directeur général en juillet 1925.

Au mois d'octobre de la même année, le ministre des PTT recevait notification de ce que le Gouvernement persan avait fait choix de M. Jamar pour les fonctions de directeur général des Postes à Téhéran. La notoriété de M. Jamar avait, en effet, largement dépassé nos frontières.

Mais sur ces entrefaites, des mouvements nationalistes et révolutionnaires étaient intervenus en Iran.

D'autre part, M. Jamar était à nouveau sollicité par le ministère des Colonies de reprendre et continuer ses fonctions au Congo où son travail, lui disait-on, n'était pas terminé.

La décision fut vite prise : il n'irait pas à Téhéran.

Et deux mois après, M. Jamar se réinstallait à Léopoldville.

Bâti à chaux et à sable comme un vrai Ardennais, trapu et râblé, il avait toutes les qualités physiques et morales du vrai colonial.

Il se dégageait de sa personne un fluide attractif et prenant qui forçait la sympathie. Son rire éclatant, la franchise et la vivacité de son regard, la distinction de ses manières unie à la plus grande simplicité, tout cela créait autour de lui une ambiance de cordialité et de confiance dans laquelle on se trouvait à l'aise. Son tempérament actif, sa vitalité débordante et son dynamisme le firent noter parmi les meilleurs serviteurs de la Colonie. Il possédait au plus haut point le sens de l'équité. Très estimé de ses chefs, il fut partout aimé de ses collaborateurs blancs et noirs. Pour eux, Émile Jamar s'occupa activement de la fondation de la Coopérative des fonctionnaires du Pool

dont il fut le président actif et dévoué jusqu'à la fin de sa carrière. C'est dans cette mission qu'il se révéla homme d'action et habile organisateur.

Pendant son congé en Belgique en 1929, il étudia sur place le service des chèques postaux qui, sans autres modifications de base, devait être adapté aux contingences coloniales. Nul n'ignore l'utilité de ce service qui permet le règlement des créances sans échange de signes monétaires jusque dans les endroits les plus éloignés d'un territoire dont la superficie est 80 fois celle de la Belgique.

Puis ce furent les longues et pénibles années de travail dans les bureaux surchauffés de Boma et de Léopoldville ; les voyages à travers tout le Congo pour l'organisation de nouveaux services ou la mise au travail des auxiliaires noirs, les fièvres et les privations de toutes sortes. Malgré tout, Émile Jamar ne connut jamais le découragement. Cet homme était de fer, physiquement et moralement.

Lors des brefs congés passés en Belgique, il était toujours aussi enthousiaste pour son Congo, et aussi vivace ; heureux certes de revoir ses chers parents, ses frères et ses amis. Son congé terminé, il repartait avec la même hâte et la même ardeur. Il faisait à ses amis fagnards rivés à leurs horizons bornés, l'effet d'un surhomme.

Et puis vint le terme, le rêve réalisé, la carrière bien remplie ; jeune encore, il revenait directeur général honoraire des PTT du Congo belge. C'était en 1932. Il avait servi pendant 21 ans la Colonie.

On n'affronte pas impunément aussi longtemps le climat déprimant du Bas-Congo. Émile Jamar avait bien mérité de se reposer : il en avait d'ailleurs grandement besoin. C'est à Francorchamps qu'il vint s'établir pour recouvrer sa vigueur première. L'air pur, le sol nourricier, les bois et les champs eurent tôt fait de rendre à l'enfant du pays sa brillante santé et la joie de vivre. Dans un sentiment de piété filiale, il consacra ses loisirs à l'amélioration de la propriété paternelle et restaura sa maison natale dont une partie devint le bien nommé « Gai logis » où il passa les derniers moments heureux de sa vie.

Lors des élections du 16 octobre 1938, Émile Jamar se laissa enrôler dans la lutte électorale. Il mit dans la balance tout le poids de son prestige : « Si j'ai fini par céder aux nombreuses » et pressantes sollicitations dont j'ai été l'objet, » dit-il, c'est que l'on a réussi à me convaincre » que je pouvais encore rendre des services à » mes concitoyens ».

Par arrêté royal du 3 février 1939, Émile Jamar fut nommé bourgmestre de Francorchamps.

Il apporta dans l'accomplissement de sa tâche

tout le zèle et tout le dévouement dont il était capable, déployant pour le plus grand bien de la commune, son sens de l'équité et de l'ordre, ses dons d'organisateur au service de sa grande intelligence. On retrouve encore aujourd'hui la marque de son passage à l'administration communale : organisation du secrétariat, des plans et des projets de toutes sortes.

Il mit au service de la commune et des particuliers ses hautes et puissantes relations de l'extérieur.

Hélas ! Cette belle activité fut arrêtée le 10 mai 1940. Chaque mois, Émile devait passer quelques jours à Bruxelles. Si son absence se prolongeait, il envoyait ses directives à l'administration communale. Dépossédé de ses fonctions en mai 1940, Émile Jamar continua néanmoins à servir sa commune et son Pays. C'est au Syndicat d'initiative qu'il consacra dès lors son activité. Il en assume les fonctions de secrétaire.

Mais pour son âme ardente et généreuse, pour le patriote calme et réfléchi, ce n'était pas assez. Malgré son âge qui lui donnait le droit d'attendre les événements dans une paisible retraite, il s'engage dans la clandestinité. Il est l'âme de la résistance dans la commune de Francorchamps. Il crée le service d'aide aux jeunes gens des pays rédimés qui fuient pour ne pas être incorporés dans l'armée allemande. Son Comité leur procure pièces d'identité, situation, cartes de ravitaillement, etc... Il s'occupe aussi de recueillir les prisonniers évadés, les aviateurs alliés tombés en pays occupé, et il les achemine vers leur point de concentration.

Dès ce moment, Émile Jamar sait à quoi il s'expose ; froidement il fait le sacrifice de sa vie pour servir la cause des alliés, pour aider la Belgique par tous ses moyens. Il n'a pas perdu confiance en la victoire finale. Son caractère entier, tel il fut toujours, fidèle à sa devise : « tout ou rien », ne lui permet pas de spéculation sur le meilleur profit à tirer de la situation. Il se donne corps et âme, sans défaillance. C'est ainsi qu'il conserva sa sérénité jusque dans les camps de concentration, les bagnes successifs dans lesquels il s'est vu traîner, pour finir tragiquement au sinistre camp de concentration d'Esterwegen.

Le Congo organisa en mai 1953 une manifestation d'hommage et de reconnaissance envers celui qui fut son premier directeur général des PTT et une plaque commémorative représentant ses traits fut apposée dans le hall de l'hôtel des Postes de Léopoldville.

La commune de Francorchamps, voulant à son tour commémorer le souvenir de ce grand patriote a décidé en séance du 10 juillet 1953 du Conseil communal que la place communale

porterait désormais la dénomination de Place Émile Jamar.

Distinctions honorifiques :

Officier de l'Ordre de Léopold ; officier de l'Ordre de la Couronne ; officier de l'Ordre royal du Lion ; officier du Christ du Portugal ; commandeur de l'Ordre de Léopold II avec palme, avec attribution de la Croix de Guerre 1940 avec palme et la Médaille de la Résistance ; Étoile de Service en or avec raie ; Médaille commémorative coloniale 1914-1918 ; Croix de Guerre française avec palme et cité à l'Ordre de l'Armée avec la qualité de Passeur d'hommes ; Croix du Prisonnier politique 1940-1945.

14 avril 1954.
J.-H. Émile Counson.

JAMAR (*Paul-Germain*), Ouvrier militaire de 1^{re} classe (Beverloo, 30.7.1858 — Bruxelles, 11.12.1918). Fils de Pierre-Henri et de Truyers, Marie-Scholastique.

Après avoir fréquenté l'école de Beverloo, il travailla pendant quelque temps chez ses parents comme cultivateur ; ayant postulé un emploi au chemin de fer de l'État, il fut engagé comme ouvrier à la station de l'entrepôt à Bruxelles le 9 mai 1881.

En 1887, gagné par le courant qui portait plusieurs de ses camarades à s'engager au service de l'É. I. C., Jamar voulut aussi tenter l'aventure et fut agréé comme soldat travailleur le 15 juillet 1887, au salaire de 60 F par mois.

Enthousiaste, il partit d'Anvers le lendemain, à bord du *Fez*. A Boma, le 28 août, il fut enrôlé dans la Force Publique et occupa le poste de magasinier emballeur ; son travail lui plaisait ; le 1^{er} janvier 1888, il fut nommé ouvrier militaire de 2^e classe et le 15 novembre de la même année passait au rang de 1^{re} classe, avec un salaire presque doublé. Son engagement ayant pris fin le 27 mai 1890, il s'embarqua à Banana sur l'*Afrikaan* pour rentrer en Belgique. A sa mort, il était titulaire de l'Étoile de service.

21 février 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 418.

JAMESON (*James-Sligo*), Officier, voyageur et artiste (Ulloa, Clockmannan, Écosse, 17.8.1856 — Bangala, Congo, 17.8.1888).

Né d'un père originaire de Dublin et d'une mère originaire du comté irlandais de Sligo, James-Sligo Jameson se passionna dès son âge le plus tendre pour l'histoire naturelle et les terres lointaines. Aussi le voyons-nous, ses

études achevées et son service militaire accompli, se vouer aux voyages en naturaliste qui complète heureusement le bon dessinateur qui se révèle en lui. Colombo, Calcutta, Singapour, Bornéo, en 1877, l'Afrique du Sud, de 1878 à 1881, puis, les Montagnes Rocheuses, l'Espagne et l'Algérie le requièrent successivement. Et le mariage qu'il vient de contracter avec la fille d'un général-major des *Royal Engineers*, ne l'empêche aucunement, en 1887, de s'intéresser financièrement à la délivrance d'Emin Pacha et de s'engager personnellement dans le corps expéditionnaire, commandé par H. M. Stanley, qui arrachera le médecin-gouverneur à Equatoria et le conduira, en décembre 1889, à Bagamoyo et à Wissmann.

Arrivé à Banana, comme on disait alors, le 28 mars 1887, Jameson emprunte la route des caravanes en compagnie du chef de l'expédition, se trouve à Léopoldville le 21 avril, remonte le Fleuve en vapeur et se voit confier, le 28 juin, le commandement en second du Camp de Yambuya sommairement établi sur l'Aruwimi et dont le commandement en premier a été attribué à Edmund Barttelot. Stanley s'éloigne aussitôt par la sombre forêt de la plus sombre Afrique, avec Stairs, Jephson, Nelson, Parke et 384 hommes. Barttelot et Jameson ont reçu pour consigne d'attendre à Yambuya avant de rejoindre Stanley, James Rose Troup laissé à Kinshasa pour y attendre des charges attardées dans le Bas-Congo, Herbert Ward et le sous-officier de santé W. Bonny, laissés à Bolobo pour y attendre Troup, des troupes destinées à porter leur petit effectif momentané à 250 hommes et une importante caravane promise par Tippo-Tip au chef de l'Expédition. Mais ce n'est que le 11 juin 1888, après une année d'indécibles souffrances dues tantôt au climat, tantôt à une ambiance indigène encore mal connue, aux difficultés du ravitaillement, aux vols et aux désertions des hommes, aux attitudes éternellement dilatoires du Vali des Falls et peut-être aussi au caractère obscur et utopique des instructions qu'il a reçues, que le major Barttelot quittera Yambuya pour aller se faire tuer, à Banalia, par un assassin originaire du Maniema.

L'année ainsi passée par l'arrière-garde tragique au camp de Yambuya ne fut d'ailleurs aucunement une année d'inaction pour Jameson. Si, à la différence de Barttelot, qui, à en croire Herbert Ward était vif comme le mercure et aussi agité que l'aiguille du manomètre au lâcher de la vapeur, Jameson était invraisemblablement calme et modeste et même sans prétentions, il fut pour son major le meilleur adjudant et son major le peint, comme Herbert Ward et James Rose Troup, d'une plume ensorcelée par son tempérament d'athlète sensitif

et son éducation de jeune officier riche, ses préoccupations de savant et d'esthète. C'est dans les recherches du naturaliste et la consignation de ses observations en vue de l'illustration de ses futures *Forschungen*, que notre officier passera toutes les heures que ne lui prendront pas le service ou la maladie. Mais la maladie l'éprouvera souvent et le service le contraindra à plusieurs déplacements à la rencontre de Tippo-Tip ou de ses subordonnés. C'est ainsi notamment que vers la mi-février 1888, il accompagnera son major aux Falls d'où, après quelques jours passés auprès de Nzige, il sera envoyé, en amont des Falls, à la rencontre du Vali. Il quitta donc Sigitini en pirogue, atteignit Riba-Riba, résidence de Mohammed ben Hamis, puis, le 11 avril, Kasongo où il trouva Tippo-Tip et Muni-Katamba. Il descend de Kasongo à la suite de ces deux seigneurs, s'arrête comme eux à Riba-Riba où se produira, le 11 mai, un incident qui, rapporté par l'interprète Assad Faran, fera accuser l'officier curieux d'histoire naturelle, et l'ethnographie s'y rattache à ses yeux, et dessinateur de talent d'avoir acheté une fillette esclave pour la livrer à des anthropophages découverts parmi les askaris du Vali et dessiner à l'aise les horreurs qu'il avait provoquées de la sorte. Rentré à Yambuya, Jameson qui avait eu à se plaindre des services de l'interprète, dut pousser Barttelot à congédier ce serviteur inutile et d'ailleurs invalide. Mais peu après que la décision de rapatriement du « syrien » eut été prise, deux petits vapeurs de l'É. I. C. abordaient la rive de Yambuya, portant Van Gèle, Vankerchoven et Tippo-Tip. Le « syrien » se vengea de Jameson en dénonçant à ces hautes autorités de l'É. I. C. l'atrocité commise à Riba-Riba.

L'auteur de la présente notice a étudié longuement le dossier du drame de Riba-Riba dans une communication présentée à la Section des Sciences morales et politiques de l'I.R.C.B. le 15 mars 1948 (Cf. *Bull. des Séances de l'I. R. C. B.* XIX, 1948, 2, pp. 307-339). C'est qu'en effet si Stanley et après lui quelques-uns des historiens du Congo ont fait leurs, sans grande discussion, les propos accusateurs d'Assad Faran, un enquêteur de la valeur morale de Van Gèle, celui-là même qui fut, sans doute, saisi de la plainte de Farran et permit à celui-ci de rentrer avec lui en Europe, n'a jamais rien dit ni écrit qui pût faire soupçonner qu'il était convaincu du sadisme de Jameson et de la sincérité de son accusateur levantin. D'autre part, dès qu'il fut au courant des accusations portées par cet accusateur contre son adjudant-major, Barttelot eut soin d'en avertir, en Angleterre, le frère de l'accusé pour qu'il pût le défendre et cette défense a fait l'objet d'un émouvant plaidoyer fraternel publié

en tête des *Forschungen* de l'officier, plaidoyer dans lequel André Jameson fait état d'une rétractation consentie par Assad Farran. L'auteur de cette notice se permet de renvoyer le lecteur qu'intéresserait la question, à la communication dont la référence précède et intitulée : *A propos d'un texte du Baron Charles Liebrechts*.

Barttelot assassiné, Jameson, laissant le commandement du camp de Banalia à Bonny, regagna les Stanley-Falls pour y faire juger par un Conseil de guerre l'assassin de son chef. Il apprit alors les reproches adressés par Assad Faran à Barttelot et à lui-même. Il fit part de sa découverte au père de Barttelot, lui permettant de défendre la mémoire de son fils. Il en fit part aussi à Mrs Jameson et à Sir William Mac Kinnon, président londonien de la *Emin-Pacha-Relief-Expedition*, assurant bien qu'il allait se défendre et produire ses témoins aux autorités belges. C'est le sept août que se tint le Conseil de guerre saisi de l'assassinat de Barttelot. Le Conseil, présidé par Hanneuse, jugea, condamna et fit exécuter l'assassin, le munyema Sanga. Le lendemain même, Jameson échouait dans son dernier effort pour gagner Tippo-Tip à ses vues d'avenir et apprenait que Ward se trouvait à la station des Bangala, où Barttelot l'avait dépêché avant de mourir et qu'il était porteur d'instructions de nature à l'intéresser. Jameson décida de se porter à la rencontre de son émule en études et en art. Il quitta donc les Falls le 9 août, « croqua » encore, le 10, l'attitude éminemment plastique d'un des ses pagayeurs et accosta, le 16 août, à la rive d'Iboko pour y mourir le lendemain dans les bras d'Herbert Ward.

A tout prendre, James Sligo Jameson avait été un galant et vaillant officier. Stanley lui-même quand il lui reprochera par écrit les faits de Riba-Riba, invitera cet officier à lui fournir sa version de ces faits et assurera que cette version pourrait le faire changer d'avis. Mais cette version, suivant laquelle l'officier fut victime d'une farce sinistre de Tippo-Tip lui-même, Stanley ne la connaîtra que par les *Forschungen*, en 1891.

Naturaliste, Jameson avait fait quelques découvertes intéressantes. Elles ont fait l'objet d'une notice de R. Bowlder Sharpe, membre de la société linéenne et attaché au *British Museum*, que l'éditeur des *Forschungen* à publiée en annexe à l'ouvrage de Jameson.

Quant au dessinateur, son talent, à en juger par les illustrations des *Forschungen* n'était pas inférieur à la finesse d'observation du naturaliste.

25 mai 1953.
J. M. Jadot.

Mouvement géographique, Brux., Années 1888, 1889, 1890 et 1891, *passim*; Wauters, A. J., *Stanley au secours d'Emin Pacha*, Brux., Institut national de Géographie, 1889, *passim*; Werner, J. R., *A Visit to Stanley's rear guard at Major Barttelot's Camp*, Edimbourg et Londres, Watson Blackwood and Sons, 1889; Stanley, H. M., *Dans les Ténèbres de l'Afrique centrale*, Recherche, délivrance et retraite d'Emin-Pacha, Paris Hachette, 1890, I, p. 42 et *ad tabulam* Ward Herbert, *My life with Stanley's rear Gard*, London, Chatto et Windus, 1890, *passim*; Troup J. R., *With Stanley's rear column*, London, Chapman et Hall, 1890, *passim*; Barttelot W. G., *Journal et Correspondance du Major Edmond Musgrave Barttelot*, Bruxelles, Off. de Publicité, 1891, *passim*; Scott Keltie, J., *La Délivrance d'Emin Pacha*, Paris, Hachette, 1890, pp. 27-60, 192, 195; Brode, *Tippo-Tip*, Londres, Arnold, 1907, 199, 435; Liebrechts, baron Charles, *Souvenirs d'Afrique, Léopoldville, Bolobo, Équateur*, Brux. J. Lebègue et Cie, 1909, 152, 165, 176, 177, 180, 182; Masoin, F., *Histoire de l'État indépendant du Congo*, Namur, Picard-Balon, 1912, II, 117, 221, 234, 240-242; Harry Gérard, *Mémoires*, 4 vol. Brux. Off. de Publicité, 1937-1940, II, 304; Dorothy Stanley, *Autobiographie de H. M. Stanley*, Paris, Plon, s. d. (1911), II, 189.

Quant à l'ouvrage posthume de J. S. Jameson, en voici la référence complète : *Forschungen und Erlebnisse im Dunkelsten Africa*, geschichte der Nachhut des Emin-Pacha-entsatz, Expedition, von James. S. Jameson, naturforscher des Expedition, nach dessen Tode herausgegeben van Frau J. S. Jameson, mit I Karte und 98 Illustrationen nach Zeichnungen des Verfassers, Hamburg, Verlaganstalt und Druckerei Actien Gesellschaft, 1891.

JANSSEN (Camille), Gouverneur général de l'É. I. C. (Liège, 5.12.1837 — Bruxelles, 18.4.1926).

Il faut compter Camille Janssen, non seulement parmi les premiers pionniers de l'État Indépendant du Congo, mais aussi parmi ceux qui contribuèrent le plus efficacement à asseoir sur des bases solides le nouvel État. A ces deux titres, il mérite le souvenir reconnaissant de tous les Belges.

* * *

Il fit ses études supérieures à l'Université de Liège.

Il y prit avec le diplôme de docteur en droit, celui de docteur en sciences politiques et administratives.

Avocat à Liège, il quitta le barreau de sa ville natale pour entrer dans la magistrature.

En 1867, il fut nommé substitut du procureur du Roi à Hasselt. Épris de voyages et sentant le besoin d'exercer son talent et ses capacités sur un théâtre plus en rapport avec ses brillantes facultés, il sollicita du Ministre des Affaires étrangères le poste de consul général à Constantinople. En cette qualité, il présida pendant deux ans le Tribunal consulaire belge qui avait été établi en Turquie, en vertu des Capitulations, pour juger les affaires judiciaires ressortissant à la juridiction de la Belgique.

Une commission internationale ayant été créée en vertu de l'établissement en Égypte de tribunaux mixtes internationaux, il y fut désigné pour représenter la Belgique. Il fut également le délégué de ce pays au sein du Congrès International qui se réunit dans la capitale turque afin d'étudier la portée des firmans octroyant des priviléges à la Compagnie du Canal de Suez et de fixer les nouveaux tarifs à appliquer.

Désigné par le Gouvernement belge et le Khédive pour faire partie du Tribunal International fondé à Alexandrie, il fut appelé aux hautes fonctions de président de cet aréopage.

Après un séjour de quatre années en Égypte, il fut nommé agent diplomatique à Sofia. En 1882, il remplissait les mêmes fonctions à Québec.

Il se trouvait au Canada au moment où, en 1885, l'État Indépendant du Congo fut créé.

A l'appel du roi Léopold II, il accepta de se rendre en Afrique pour présider à l'organisation du nouvel État.

Il succéda en qualité d'administrateur général, le 30 juillet 1886, à Sir Francis de Winton, qui, en juillet 1885 avait proclamé à Vivi, la constitution de l'État Indépendant du Congo.

Janssen, devenu chef local du nouvel État, dut pratiquement organiser tout avec les moyens dérisoires que connaissent seuls les survivants de cette époque héroïque ou ceux qui se sont penchés sur l'histoire de cette époque.

Il se mit au travail avec ardeur ; créa justice, régla questions commerciales, établit impôts, organisa postes, régime foncier, le tout au milieu d'un océan de difficultés.

Le 9 janvier 1887, il rentra en Belgique ; fut nommé gouverneur général le 17 avril suivant et il repartit le 8 mai.

Ce second séjour en Afrique fut signalé par l'exploration du Shiloango, la Lukula en décembre, en compagnie des officiers Jungers et Destrain et le contrôleur De Keyzer.

Il rentra en Europe le 16 juillet 1888 et il fit à Bruxelles l'intérim d'administrateur général du département de l'Intérieur.

Son troisième départ eut lieu le 18 mai 1889. Il alla reprendre ses fonctions qui, pendant son absence, avaient été occupées par l'Inspecteur d'État Cambier.

En juillet, Camille Janssen commença l'inspection du Haut-Congo, pour se rendre compte sur place des progrès réalisés et des mesures éventuelles à prendre. Il fit pédestrement la route des caravanes Matadi-Léopoldville.

Le 15 septembre de la même année, il s'embarqua à bord du *Ville de Bruxelles*, remonte le grand fleuve, s'établit à Bangala.

Il fait visite aux Falls, au fameux Tippo-Tip ;

le 29 octobre, il est à Isanghi. Il remonte ensuite le Lomami jusqu'aux rapides de N'Conghi et fonde le poste militaire de Bena-Kamba.

A peine rentré à Léopoldville, le voilà de nouveau en route, le 17 décembre 1889, pour explorer le Kasai ; il fonda Lusambo.

Lors de son retour à Matadi, il put constater la complète transformation de cette station, envahie par le personnel du chemin de fer en création.

Il s'embarqua définitivement pour l'Europe le 5 mai 1890 et, à Bruxelles, devint administrateur général du Département des Finances de l'État Indépendant (19 juin 1890).

Il donna sa démission de ces fonctions le 23 décembre 1892. Il ne nous appartient pas d'apprécier cet acte, tout à l'honneur de l'indépendance de caractère de M. Janssen.

C'est quelque temps après cette démission — le 9 janvier 1894 — qu'il fonda l'Institut Colonial International avec le groupe de personnalités éminentes dont il est bon de rappeler les noms :

MM. Lord Reay, ancien gouverneur de Bombay, sous-secrétaire d'État pour les Indes ; le major A. Thys, officier d'Ordonnance du Roi des Belges, directeur de sociétés coloniales au Congo ; Léon Say, membre de l'Académie française, ancien ministre des Finances ; Chailley, député à la Chambre française ; Fransen van de Putte, ancien ministre des Colonies des Pays-Bas, membre de la Première Chambre des États-Généraux ; Dr van der Lith, professeur de droit colonial à l'Université de Leide.

Ses collègues le désignèrent immédiatement pour remplir les fonctions de Secrétaire général, et pendant tout le restant de sa vie, l'Institut devint l'objet presque unique de ses préoccupations et de son ardeur au travail. Il l'administra avec une compétence, une maîtrise, un dévouement, un tact incomparables.

L'Institut lui doit, en grande partie, la notoriété qu'il s'était acquise dans le monde entier par ses travaux scientifiques sur la colonisation et l'indépendance avec laquelle il traita, dans des moments parfois difficiles, les sujets souvent délicats qu'il aborda au cours de ses sessions périodiques.

Camille Janssen n'était pas seulement l'organisateur de ces sessions ; il en était aussi l'animateur ; il participait activement à ses travaux, apportait dans les discussions le fruit d'une expérience éprouvée, une largeur de vues impressionnante et un souci éclairé des intérêts des populations autochtones. Les annales de l'Institut sont remplies de ses interventions — comme de celles d'un autre grand colonial dont il était l'ami : Albert Thys — en faveur de la liberté du travail, du respect de la propriété

des terres indigènes, et de la liberté commerciale.

Sa dernière intervention doctrinale (c'était à la Session de Rome en 1924) fut en faveur des cultures indigènes. Il y voyait un élément décisif de prospérité sociale et économique pour les indigènes.

Les mérites de Camille Janssen lui avaient valu de tous ses collègues de l'Institut un respect et une estime sans pareils. La dignité de sa personne et de sa vie y concourrait aussi. Il portait beau avec sa grande barbe léopoldienne, et, sur la fin de sa vie, il était devenu un vieillard presque majestueux. Sa voix était grave ; il parlait lentement et posément. Il suscitait naturellement la vénération.

L'âge n'avait en rien ralenti son ardeur au travail ; il présida aux destinées de l'Institut Colonial jusqu'au dernier jour de sa vie ; à l'âge de 87 ans, il fit encore le voyage à Rome pour y organiser la session à laquelle il a été fait allusion plus haut et y prit la part active déjà rapportée.

Il s'éteignit doucement à Bruxelles, le 18 avril 1926, à l'âge de 89 ans.

Notons encore qu'un différend ayant survécu entre l'Angleterre et la République du Chili, ces deux puissances s'adressèrent au roi Léopold II pour qu'il désignât un arbitre chargé de statuer sur les questions litigieuses. Ce fut M. Camille Janssen dont le Roi fit choix pour remplir cette délicate mission.

16 novembre 1953.
O. Louwers.

JANSSENS (*Marie-Léopold-Pieter-Henrik*), Bediende (Stokkem-Limburg, 7.9.1869 — Bokula, 18.11.1894). Zoon van Joannes en van Vanderstraeten, Maria-Catharina.

Van 1889 was Janssens, zoon van een onderluitenant der douane, verbonden als onderwijzer aan de gemeentelijke onderwijs-inrichtingen te Sint-Jans-Molenbeek. De kennis van boekhouding liet hem toe, op 6 juni 1894, dienst te nemen bij de Onafhankelijke Congostaat als klerk tweede klasse. Met de *Eduard Bohlen* voer hij naar Congo en zette te Boma voet aan wal op 30 juni 1894. Op 2 juli 1894 werd hem de Ubangi-Uele-streek als bestemming aangeduid. Daar moest hij zich ten dienste stellen van de directeur van de « Société Anversoise du Commerce au Congo », een handelsmaatschappij die zeer eng met de staatsinteressen verbonden was. Reeds op 18 november 1894 werd Janssens door de koorts geveld te Bokula, op de Mongala-rivier.

februari 1953.
M. Luwel.

A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, pp. 261, 276, 280. — *Le Mouvement Géographique*, 1894, p. 48. — M. Luwel, *De Limburgers in Congo*, Hasselt, 1952, pp. 118-119.

JANSSENS (*Paul-Émile-Albert*), Ingénieur agronome-expert colonial (Tirlemont, 11.1.1882—Bruxelles, 26.10.1938). Fils de Eugène et de Van Dromme, Palmyre.

Janssens sortit de l'Université de Louvain en 1904 avec le grade d'ingénieur agronome. Il partit pour le Congo le 18 janvier 1909 et y demeura jusqu'au 26 février 1912 en qualité de sous-contrôleur forestier.

En 1912 et 1913, il accomplit une mission d'étude en Afrique orientale anglaise et allemande, ainsi qu'en Uganda. En 1917, il fit un voyage privé en Afrique du Sud.

De 1920 à 1921, il mit en exploitation les plantations de café de la Biaro (Km 42 de la voie ferrée Stanleyville-Ponthierville). Il accomplit ensuite un terme (1921-1924) au Congo portugais, comme chef de la mission technique des oléagineux.

Différents voyages le menèrent en 1927-28 dans l'enclave de Cabinda, le Bas-Congo et l'Angola, en 1929 au Brésil, en 1930-31 au Mozambique.

Il était administrateur de la Société des Pêcheries de l'Ituri.

De ses voyages d'études et d'exploitation il laisse plusieurs ouvrages, tels que :

Étude sur les céréales et plantes à tubercules du Kasai, 1915-16. — *Étude sur le palmier à huile au Kasai*, 1915-16. — *Le palmier à huile au Mayumbe*, 1916-17. — *Rapport sur la concession de Sumba* (Bolletin da Agencia Geral das colonial, Lisbonne n° 28, 1927). — *Le palmier à huile au Congo portugais et dans l'enclave de Cabinda*. — *Le café robusta dans l'Angola*, 1927-28. — *Variétés de palmiers Elaeis dans l'Angola et au Congo belge* (5^e Congrès Intern. d'agriculture tropicale, 1930). — *Le coton en Afrique tropicale*, 1932.

Étoile de service à quatre raies.

23 janvier 1953.
M.-L. Comelieu.

Tribune congolaise, 15.11.1938, p. 2; 15.12.38, p. 2.

JANSSENS (*Philippe*), Prêtre du diocèse de Gand (Saint-Nicolas, 11.7.1868—Wichelen, 14.10.1919). Fils de Théodore et Beeckman, Marie-Angéline.

Il reçut l'ordination sacerdotale à Gand le 13 décembre 1891, devint vicaire à Meulestede (faubourg de Gand) le 17 septembre 1892 et à Oordegem en 1893.

Il s'offrit pour le service religieux auprès du personnel de la construction du chemin de fer de Matadi à Léopoldville en 1895 et arriva au Congo le 6 août de cette année. Ce ministère à cette époque était extrêmement fatigant parce que, à mesure que progressaient les travaux, les aumôniers se déplaçaient avec les travailleurs. Les voyages se faisaient dans des conditions fort pénibles, souvent à pied, parfois installé sur un wagon transportant des matériaux ou sur la locomotive dont le foyer ajoutait la chaleur torride à celle du soleil congolais. Quand ils devaient s'établir pendant quelque temps dans un nouveau centre, les aumôniers disposaient d'une petite maison démontable qui servait à la fois de logis et d'église ; mais souvent ils avaient à se contenter d'une simple tente. Le nombre de malades était considérable en raison d'épidémies de dysenterie, variole, etc. A certains moments la panique s'empara des ouvriers qui voulaient à tout prix être rapatriés, et il y eut même des rébellions ouvertes que la troupe dut réprimer. Les aumôniers avaient alors la tâche difficile de relever le moral des Noirs désespérés et de se prodiguer sans répit auprès des malades et des mourants. L'abbé Janssens s'épuisa à ce ministère et y laissa complètement sa santé. En dehors de son service le long de la ligne, il se dévoua aussi au centre de l'œuvre à Matadi. Il y acquit un mérite spécial en dressant les plans du bâtiment où l'on établit une bibliothèque publique qui compta bientôt 3.500 livres et où arrivaient régulièrement une quarantaine de journaux et revues. Il rendit ainsi un service appréciable aux employés en résidence à Matadi, aux passagers et au personnel le long de la ligne. Beaucoup d'ouvriers noirs qui avaient reçu quelque instruction chez les Pères du Saint-Esprit au Sénégal bénéficiaient aussi de cette bibliothèque.

Quand, en 1898, la construction de la ligne du chemin de fer fut terminée, l'évêque de Gand qui n'avait engagé ses prêtres que pour la durée des travaux les rappela et l'œuvre des aumôniers passa aux Rédémitoristes et devint le noyau du futur vicariat apostolique de Matadi. L'abbé Philippe Janssens rentra en Belgique le 20 janvier 1899, et fut nommé directeur général des Sœurs de St-Vincent de Paul à Wichelen. Il y mourut le 14 octobre 1919.

19 mai 1953.
Maur. de Meulemeester.

Rapport sur la Mission au Congo des Prêtres du diocèse de Gand, Gand, 1912. — Ph. Janssens et A. Cateaux, *Les Belges au Congo*, Anvers, 1912, t. III, pp. 1140-1141. — *Œuvre des Missions Catholiques au Congo*, 2^e année, n. 1, pp. 10-11. — La « *Mission de Matadi* » in *Revue Coloniale Belge*, 1948, p. 539. — *Mort d'un ancien missionnaire* in *Tribune Congolaise*, 23 octobre 1919.

JEHOEL (Gérard), Missionaris van Scheut (Eksel, Limburg, 2.9.1872 — Leopoldstad, 20.11.1900). Zoon van Petrus-Joannes en van Moris, Maria-Lucia.

Zijn humaniora-studies deed deze landbouwerszoon op het college te Bree en op het klein seminarie Saint-Roch ; zijn filosofie op het klein seminarie te St-Truiden. Op 7 september 1894 trad hij in het noviciaat van de Congregatie van het Onbevlekt Hart van Maria (Scheut) en sprak er zijn geloften uit op 8 september 1895. Drie jaar daarna ontving hij de priesterwijding op 21 september 1898.

Met de paters Renier en Van Velthoven vertrok Jehoel op 31 augustus 1899 naar het apostolisch vicariaat van Congo. Sinte-Maria-Berghe, de missiepost waarheen G. Jehoel werd gestuurd en die sedert haar stichting in 1888 een hoge bloei had gekend, ging thans echter vlug naar de volledige ondergang, als gevolg van de aldaar heersende slaapziekte. Talloze jeugdige zieken heeft pater Jehoel er verzorgd, doch niets kon beletten dat de kwaal verder om zich heen greep. De missionering te Sinte-Maria-Berghe werd opgegeven en G. Jehoel trok naar Leopoldstad. Door de pokken aangestast, overleed hij er op 20 november 1900.

Te Eksel werd ten jare 1930 de straat waarin het geboortehuis van Gérard Jehoel staat, naar hem genoemd.

In *Le Mouvement Antiesclavagiste*, 1900, blz. 189-190 verscheen van zijn hand : Lettre du R. P. Jehoel de la Congrégation de Scheut, au T. R. P. Supérieur Général (gedateerd : Berghe-Sainte-Marie, 20 janvier 1900).

Februari 1953.
M. Luwel.

Bulletin de la Soc. Royale de Géographie d'Anvers, t. XXXV (1911), p. 93. — *Mouvement Antiesclavagiste*, 1899, p. 175 ; 1900, pp. 310-311. — *Mission in China en Congo*, 1900 p. 524. — M. Luwel, *De Limburgers in Congo*, Hasselt, 1952, pp. 105-106. — D. Rinchon, *Les Missionnaires belges au Congo*, Bruxelles, 1931, p. 20. — *A nos Héros coloniaux*, pp. 261, 276, 282. — A. Corman, *Annuaire des Missions catholiques au Congo belge*, Bruxelles, 1935, p. 398.

JESSEN (Georg), Capitaine de steamer de 1^{re} classe (Copenhagen, 29.11.1861 — Copenhagen, 8.3.1935). Fils de Carl-Frederik-Reinholt et de Jorgensen, Caroline.

Engagé dans la marine danoise comme novice le 1^{er} avril 1876, il fit plusieurs voyages comme matelot junior du 7 mai 1877 au 5 août 1882. Il entra à l'École navale le 1^{er} janvier 1883 et fit son service militaire dans la marine danoise. Le 5 janvier 1884 il est nommé aspirant puis le 11 novembre 1884 lieutenant de réserve. Il

passe à l'Académie navale le 5 décembre 1884 et reçoit son congé avec le grade de lieutenant de réserve.

Le 10 août 1889, il est engagé comme capitaine de steamer de 3^{me} classe à l'É. I. C. et fait au Congo quatre séjours successifs : d'abord du 16 septembre 1889 au 13 juillet 1892, puis comme capitaine de 2^e classe du 8 mars 1893 au 12 janvier 1896. C'est alors qu'il est désigné pour prendre dans l'administration intérieure la direction des Chantiers de la Marine. Nommé capitaine de 1^{re} classe le 1^{er} janvier 1894, il doit rentrer pour cause de maladie le 12 janvier 1896.

Au cours de son troisième voyage, arrivé à Boma le 31 août 1896, il est désigné pour le service de pilotage, puis nommé commissaire maritime suppléant à Banana le 29 octobre 1896, puis pilote à Boma et commissaire maritime dans cette ville le 14 janvier 1897. Il passe à Banana comme pilote le 18 août 1898 puis rentre en Europe à l'expiration de son terme le 18 juillet 1899.

Enfin, au cours d'un quatrième voyage, arrivé à Boma le 7 mai 1902, il est attaché au district du Stanley-Pool. Il rentre en Europe à l'expiration de son terme le 3 avril 1905.

Jessen était chevalier de l'Ordre royal du Lion et titulaire de l'Étoile de service avec 4 raies.

8 juin 1954.
R. Dewaelhens.

Sources : Alb. Chapaux, *Le Congo*, Éd. Ch. Rozez, Brux., 1894, p. 660. — Registre matricule, n° 544. — M. C. F., Schippe de Copenhague.

JOLLY (Ferdinand-Joseph-Félix-Hector), (vicomte) lieutenant-général (Bruxelles, 3.8.1825 — Bruxellés, 15.8.1893). Fils du baron André et de Armytage, Elisabeth.

A sa sortie de l'École militaire en février 1845, le vicomte Jolly est nommé sous-lieutenant et désigné pour le corps d'état-major. En février 1854, il est attaché comme officier d'ordonnance à la personne du Duc de Brabant. Déchargé de ces fonctions, il passe au cabinet du Ministre de la Guerre et un an plus tard (juillet 1856) il est nommé aide-de-camp du général Greindl. En 1859, le Roi le choisit comme officier d'ordonnance, fonctions qu'il conserve sous Léopold II jusqu'en 1868. En 1870, il est, avec le grade de major, chef d'état-major de la réserve de cavalerie. De 1874 à 1879 il commande l'École de Guerre et ensuite, comme général-major jusqu'en 1883, une brigade de cavalerie. Le 20 janvier de cette année il est nommé aide-de-camp du Roi. Lieutenant-général en 1884, il commande successivement la 1^{re} Division

de cavalerie, l'École de Guerre et la 1^{re} Circonscription militaire.

Atteint par la limite d'âge, il est pensionné en septembre 1890.

Ses longs et fréquents contacts avec le Souverain lui avaient fait épouser les idées maîtrises du règne : il fut un ardent et actif partisan du service militaire personnel et des conceptions coloniales.

Lorsque le 25 janvier 1889 fut fondée à Bruxelles l'Association Congolaise et Africaine de la Croix-Rouge, institution purement humanitaire, le Comité directeur nommé par le Roi, placé sous la présidence d'honneur du Prince de Ligne, fut constitué comme suit : Président, le général Jolly ; Trésorier-général, l'Intendant en Chef Maton ; Secrétaire-Général : le Colonel Lahure.

C'est l'Association qui créa au Congo les premiers établissements hospitaliers dignes de ce nom.

Le Général Jolly était grand-officier de l'Ordre de Léopold, grand-cordon des Ordres du Lion et du Soleil de Perse, et d'Isabelle la Catholique, grand-officier de la Couronne de Roumanie, commandeur des SS. Maurice et Lazare, officier de la Légion d'Honneur, du Sauveur de Grèce, de la Tour et de l'Épée du Portugal, chevalier du Saint-Sépulcre, de St-Grégoire le Grand, de l'Aigle rouge de Prusse, de la Couronne Impériale de fer d'Autriche, du Lion de Zähringen de Bade, du Medjidié, etc., décoré de la Croix militaire de 1^{re} classe.

27 janvier 1953.
A. Engels.

Références. — Matricule. — Chapaux, *Le Congo*, Éd. Rozer, Brux., 1894. — *Bull. Ass. Cong. et afric. de la Croix-Rouge*, janvier 1909, p. 48. — *Mouv. géogr.*, 1889, 6^e, 1893, 28a.

Précis historique, 1894, p. 554. — *Id.*, 1895, pp. 41, 44, 67, 73, 123, 185, 252, 286, 336, 393, 441, 444, 537. — *Id.*, 1896, pp. 24, 64, 167, 200, 345, 461. — *Missions belges de la Cie de Jésus*, 1899, pp. 64, 238, 297, 397. — *Id.*, 1900, pp. 138, 164, 208, 258, 340, 378. — *Id.*, 1901, pp. 68, 113, 142, 185, 259, 413. — *Id.*, 1902, pp. 34, 63, 116, 152, 229, 257, 298, 362, 411. — *Id.*, 1904, pp. 29, 54, 104, 181, 243. — *Id.*, 1903, pp. 210, 260, 424. — *Id.* 1905, pp. 82, 109, 198. — *Mouvement anti-esclavagiste*, 1900, p. 222; *id.*, 1900, p. 45. — *Ann. Miss. cath. Congo belge*, 1935, p. 409. — Archives des Sœurs N.-D. de Namur.

JONGE (DE) (*Louise-Marie-Christine-Caroline*), (Sr Ignatia de la Croix), Fondatrice des missions des Sœurs Notre-Dame de Namur au Congo (Anvers, 11.3.1852 — Namur, 24.8.1925).

Lorsqu'elle entra au Postulat des Sœurs Notre-Dame de Namur le 6 août 1871, Louise-Marie De Jonge répondait à une vocation

pressentie sur les bancs mêmes de l'école. Là aussi, elle avait senti naître son premier désir d'apostolat missionnaire à travers ces régions qu'une seule tache blanche délimitait sur la carte d'Afrique : *Terra incognita* !

Sa vie religieuse se poursuivit très normalement, scandée par les grandes dates traditionnelles : prise de voile le 6 août 1871, profession le 11 septembre 1873. Par contre, rien ne semblait annoncer la réalisation plénière du don de soi entrevue par la jeune religieuse : le départ pour l'Afrique.

Celui-ci survint au moment où, supérieure à Zele, elle ne l'espérait plus : le R. P. Delvaux, provincial des Jésuites en Belgique ayant fait appel aux Sœurs Notre-Dame, en vue de seconder ses fils travaillant au Congo, des volontaires se présentèrent immédiatement et, en bonne place, Sœur Ignatia de la Croix. Sa candidature fut acceptée.

L'embarquement d'un premier groupe eut lieu à Anvers le 6 juin 1894, après une cérémonie d'adieu présidée en la cathédrale de Namur par Mgr Decrolière, et au cours de laquelle avait été interprété un chant de circonstance, composé par Sœur Ignatia elle-même qui, à l'occasion, taquinait pieusement la Muse.

Traversée sans histoire. Débarquement à Matadi, puis acheminement vers l'intérieur par le chemin de fer d'abord, dont le premier tronçon réalisé épargnait déjà bien des fatigues aux arrivants.

Au terminus de la ligne commençait l'épuisante marche qui, durant vingt jours, éprouvait durement la résistance des voyageurs. La caravane était conduite par M. van Bellinghen, agent de l'État, et le Frère Henricy, s. j.

Longues étapes à travers monts et vallées, coupées de portage pour les plus fatigués — car on ne disposait que de deux hamacs ! — campement sous la tente, rien ne manquait pour les missionnaires à l'austérité de leur initiation. Joviale et vaillante, Sœur Ignatia animait tous les courages, baignant gaiement dans les rivières ses pieds fatigués qu'un mouchoir de poche essuierait.

Elle reconnaît pourtant que ses compagnes autant qu'elle arrivèrent « un peu lasses » à destination. C'était à Kimuenza où les attendait le R. P. van Henxthoven qui, tout aussitôt, s'improvisa professeur de langue pour les nouvelles venues dont la présence ne prendrait toute sa valeur que lorsqu'elles pourraient s'entretenir librement avec la population. Mais les travaux d'installation avançaient de pair : le 13 septembre, la première élève était accueillie et très vite, Sœur Ignatia note les besoins entrevus parmi les indigènes, tout ce qui manque et devrait être importé de Belgique. Mais il y

a embouteillage à Matadi et crise des transports...

Il fait très chaud : 55° au soleil et 47° à l'ombre, note Sr Ignatia. Des tombes de Blancs se creusent, ainsi que celles de très nombreux indigènes, esclaves à peine libérés et tous plus ou moins totalement épuisés. Les sœurs elles-mêmes sont malades, hors la supérieure qui note : « Ma santé exceptionnellement bonne est cause que je ne sens pas beaucoup les privations en fait de nourriture et de logement ». Et encore : « La gaieté la plus franche et la plus cordiale aide à tout surmonter ». Plusieurs fois, elle insiste sur cette disposition d'esprit qui lui semble capitale : « L'on ne souffre guère quand on prend les choses du bon côté ».

1896 : l'arrivée de renforts permet d'envisager une nouvelle fondation. Le 1^{er} juillet, Sr Ignatia part avec les sœurs Thérésa et Rose pour N'Dembo.

Ici aussi, le travail est urgent à réaliser et l'on se met à l'œuvre avec entrain. Mais bientôt il s'avère que dans ce coin envahi de serpents, la terre est trop pauvre pour permettre d'entretenir les deux cents enfants qui emplissent les bâtiments. Il faudra émigrer et c'est à Kisantu que la mission se fixe, d'où les sœurs, inlassables, rayonnent dans les environs chacune ayant charge d'un village où les corps réclament autant de soin que les âmes. Sr Ignatia est tout ensemble supérieure, maîtresse de classe, catéchiste et le reste. Elle ne perd rien de son ardeur et le 11 mars 1902, jour de ses cinquante ans, elle envoie sa photographie en Belgique pour qu'on y voie à quoi peut ressembler « une vieille africaine ». Puis elle se remet au travail.

Pour lutter contre la maladie du sommeil, il faut agrandir le dispensaire et ouvrir un asile spécialement destiné aux orphelins. On construit à la hâte, à la mode indigène, mais trop lentement encore devant le mal qui s'étend. Les enfants qui affluent doivent être répartis entre les familles chrétiennes des environs.

Sœur Ignatia reçoit l'ordre de faire une nouvelle fondation à Nlemfu, et c'est le même succès. Elle fonderait ailleurs encore si sa Supérieure générale ne la rappelait en Belgique le 13 septembre 1908, à la grande consternation de tous ceux dont elle était depuis quatorze ans la Providence et le soutien en Afrique.

La mort vint la surprendre, subitement, au cours d'une retraite le 24 août 1925. C'était la fin que, depuis sa jeunesse, elle avait toujours désirée. Elle couronnait une vie ardente comme une flamme.

24 juin 1952.
M.-L. Comelieu.

JOOSTENS (*Adolphe-Marie-Maurice*), (baron), Diplomate (Berchem-Anvers, 23.9.1862 — Anvers, 21.7.1910). Fils de Joseph-Edmond-Constantin et de De Boe, Mathilde-Joséphine-Pauline.

Originaire d'une famille de la grande bourgeoisie d'Anvers, il était au début de ce siècle un des meilleurs membres du corps diplomatique belge et était très apprécié par le roi Léopold II.

Étant en 1898 conseiller de la Légation de Belgique à Washington, il fut désigné pour accompagner le prince Albert lors de la longue visite que fit cette année-là aux États-Unis notre Prince Héritier. Le Prince apprécia beaucoup l'utile collaboration portée par Joostens, qui se trouvait en Amérique depuis plusieurs années et connaissait hommes et choses mieux que ne pouvait le faire l'autre compagnon du Royal visiteur, le général Jungbluth. Pendant le séjour du Prince aux États-Unis éclata la guerre avec l'Espagne au sujet de Cuba, ce qui était quelque peu un contretemps pour notre Prince, vu la neutralité belge et les sympathies européennes affichées pour l'adversaire des États-Unis.

En 1899 Joostens fut déplacé à La Haye ce qui lui permit d'assister au premier Congrès de la Paix convoqué à l'initiative du Tsar de Russie.

En 1900, il fut nommé ministre et désigné pour le poste de Pékin auquel Léopold II attachait une particulière importance. Sur l'initiative de notre Souverain en effet beaucoup de projets avaient vu le jour, quelques-uns déjà amorcés comme la construction du chemin de fer Pékin-Hankow. D'autre part, on pouvait se demander si l'on ne marchait pas vers un partage de la Chine ; les Russes s'établissaient en Mandchourie, les Allemands au Chantoung, les Français au Yunnan, les Anglais fort occupés en ce moment dans l'Afrique du Sud, convoitant la vallée du Yang-tse. Le rêve de Léopold II était que la Belgique pût aussi avoir une part si les événements escomptés par beaucoup devaient se réaliser.

Joostens arriva en Chine au printemps 1900, époque particulièrement difficile : la révolte des Boxers venait d'éclater. Notre ministre avait à remettre ses lettres de créance ; la situation était déjà si troublée qu'il lui fut fortement conseillé de ne pas se risquer au rendez-vous qui lui avait été fixé et qui était le Palais d'été sis à quelques kilomètres de la Ville. Courageux, notre nouveau ministre dédaigna ces conseils de prudence, se rendit à la cérémonie, mais détail savoureux, armé de son revolver. Il revint en toute sécurité, mais quelques jours après le ministre allemand de Ketteler fut

assassiné alors qu'il se rendait au ministère des Affaires étrangères chinois. Ce qui prouvait le danger couru par notre Représentant.

La légation de Belgique était isolée et un peu à l'écart des autres installations diplomatiques. Les troubles augmentant en ville, notre légation fut gardée pendant quelques jours par un détachement de marins autrichiens, compatriotes de notre reine Marie-Henriette, mais en fin du compte, elle dut être abandonnée par notre ministre et son personnel. M. Joostens devint l'hôte du ministre d'Angleterre et fort courageusement prit part à la défense de cette légation car le siège des légations de Pékin était commencé.

Le Gouvernement chinois, absolument débordé, déclara la guerre à toutes les nations représentées dans sa capitale et Joostens, comme ses collègues, reçut une déclaration de guerre. Notre neutralité garantie ne pesa pas lourd dans ces circonstances, ce qui embarrassa fort notre ministère des Affaires étrangères, temple où le culte de ladite neutralité était fidèlement observé.

Les Puissances, après un échec d'une première colonne de secours envoyée de Tien-tsin à Pékin, durent envoyer des forces plus considérables pour faire lever le siège de Pékin. L'Allemagne, voulant venger son ministre, envoya trente mille hommes mais qui n'arriveront que bien longtemps après la levée du siège, ce qui fit bisquer quelque peu le Kaiser. Le roi Léopold II, moins féroé de notre neutralité que les bureaux de la rue de la Loi, chercha un moyen de nous faire participer à l'expédition de Chine ; nous avions eu des ingénieurs et employés du Pékin-Hankow massacrés, des missionnaires belges également, la guerre nous avait été déclarée : tous les motifs qui faisaient agir les autres se trouvaient aussi dans notre cas. Un appel à la constitution d'un corps de volontaires fut lancé par les 4 bourgmestres des 4 grandes villes du pays et nombreux furent les engagements dans le corps qui se constituait à Beverloo. Les deux frères de notre Ministre, MM. Emmanuel et Hyppolite Joostens, vaillants militaires de notre armée y figuraient en bonne place. Et ce fut une cruelle déception pour tous quand, devant l'opposition de l'Allemagne et de l'Angleterre, qui se défiaient de l'action du roi Léopold II, le corps dut être dissous et le projet d'expédition belge avorta.

C'est aussi alors que l'on put admirer l'habileté et l'entregent de notre ministre qui réussit à tenir chaude la place du représentant de la Belgique dans ce qui devint la Conférence de Pékin chargée de rétablir la paix entre les puissances et la Chine. Les grands, flanqués chacun d'un général commandant des forces militaires et navales, entendaient régler seuls

les questions de réparations et autres qui se posaient. Joostens réussit à ne pas se faire écarter et nous signâmes en 1901 le traité de Pékin avec les autres puissances. C'est aussi à l'habileté de Joostens que nous pûmes avoir un terrain dans le quartier des légations à Pékin et une concession territoriale à Tientsin. C'est cette concession qui fut plus tard restituée aux Chinois à l'initiative de M. Vandervelde. Le roi Léopold apprécia beaucoup l'action de Joostens qu'il créa baron en récompense de ses bons services ; le Roi causait ouvertement avec ce bon serviteur du Pays et de son Roi, il lui disait entre autre choses « Ne parlez jamais de Nous ; Nous sommes suspect ». Et de fait, il est notoire que les succès remportés par Léopold II en Afrique avaient suscité une jalouse féroce contre notre grand Souverain.

En 1904, Joostens passa de Chine en Espagne ; ce qui lui permit de participer en 1906 à la Conférence d'Algésiras qui essaya de régler le sort du Maroc. « Conférence dont nous ne pouvons tirer aucun profit » aurait dit le Roi au baron Joostens. Et de fait, il en fut bien ainsi.

Joostens signa donc au nom de la Belgique deux traités issus de Conférences internationales : Pékin 1901 et Algésiras 1908. Le sort voulut que Joostens signa encore une fois un traité au nom de la Belgique : ce fut le traité de 1907 entre la Belgique et l'Etat du Congo. La santé de notre ministre était devenue très précaire et il s'éteignit en 1910, peu après la disparition du roi Léopold II qu'il avait toujours si loyalement servi.

Distinctions honorifiques. — a) *belges* : chevalier de l'Ordre de Léopold. — officier de l'Ordre de Léopold en qualité de Ministre résident, chargé des fonctions d'Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à Pékin. — Grand officier de l'Ordre de la Couronne en qualité d'Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire près S. M. le Roi d'Espagne. — b) *étrangères* : 1887, chevalier de l'Ordre de Charles III (Espagne). — 1890, commandeur de l'Ordre d'Isabelle la Catholique (Espagne). — 1897, commandeur de l'Ordre de l'Osmanié (Turquie). — 1899, grand officier de l'Ordre du Medjidié (Égypte). — 1903, 3^e classe du 1^{er} grade de l'Ordre du Double Dragon (Chine). — 1907, grand-croix de l'Ordre de St Olaf (Norvège).

22 janvier 1953.
Comte Baudouin de Lichervelde.

/

JORGENSEN (*Berthel-Christian*), Capitaine de steamer de 2^e classe (Copenhague, 20.10.1865 — Copenhague, 28.8.1902). Fils du général du génie Carl-Thorvald et de Bruun, Magdalene-Barbara.

Il fit ses études à l'École de navigation de Copenhague où il réussit les examens de lieu-

tenant puis de capitaine de steamer dans la Marine marchande.

Le 6 avril 1892, il est engagé en qualité de capitaine de steamer de 3^e classe et s'embarque à Anvers pour arriver à Boma le 28 avril 1892. Il est attaché au service de pilotage le 21 mai 1892. Le 1^{er} décembre 1893, il devient pilote et commissaire maritime suppléant à Banana. Il est ensuite nommé capitaine de steamer de 2^e classe le 1^{er} janvier 1894.

Le 25 juillet 1894 il s'embarque à Boma pour rentrer en Europe, son état de santé ne lui permettant plus de rester à la Colonie.

8 juin 1954.
R. Dewaelhens.

Sources. — Registre matricule n° 908. — *Héros coloniaux morts pour la civilisation*. — M. C. F. Schippe de Copenhague.

JULLIEN (*Albert-François-Marie*), Docteur en médecine de l'É. I. C. (St-Hubert, 9.2.1865 — Uccle, 16.2.1935). Fils d'Albert et de Misson, Zoé.

Ayant obtenu en 1890 son diplôme de docteur en médecine, il fut engagé comme médecin auxiliaire à bord de steamers anglais. Le 6 avril 1893, il quittait Anvers à destination de l'État Indépendant du Congo, admis comme médecin à la Compagnie du Chemin de fer du Congo. Il resta en service jusqu'au 18 avril 1895, et on sait que le rôle du médecin n'y était pas facile, les épidémies, l'affaiblissement par les conditions climatiques et la difficulté du travail rendaient vulnérables les meilleures constitutions, les énergies les plus trempées. Jullien repartit au Congo par l'*Albertville* qui quitta Anvers le 11 juin 1898 ayant à bord quantité de hautes personnalités

du monde scientifique, politique, financier, invitées à aller assister à l'inauguration du dernier tronçon du chemin de fer Matadi-Léopoldville.

Le 15 mars 1899, le docteur Jullien passait à la Compagnie du chemin de fer du Mayumbe en qualité de chef du service médical. Quand il rentra en Belgique, il fut attaché au ministère des Colonies à Bruxelles.

On lui doit d'intéressantes études sur les régions où il exerça ses fonctions, surtout sur le Mayumbe :

Au Mayumbe (*Mouv. antiescl.* 1899, pp. 113, 188). — *Hygiène du voyageur au Congo* (*id.* 1902, p. 215). — *Le Folklore au Mayumbe* (*Mouv. géog.* XVII, 1899, p. 478). — *Au Mayumbe* (*Missions belg. de la Cie de Jésus*, IV, 1902, pp. 341-348).

Le Dr Jullien était membre de l'Institut Colonial International, officier de l'Ordre royal du Lion, chevalier de l'Ordre de Léopold, porteur de l'Étoile de service.

25 septembre 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 2558. — *Belgique col.*, 1897, p. 367. — A. J. Wauters, *L'É. I. C.*, Brux., 1899, pp. 451, 223. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans col.*, mars 1935, p. 17. — *Essor du Congo*, 19.2.1935. — *Bibliogr. De Jonghe*. —

JUNKER (G.), note complémentaire au tome 1, col. 559.

Bibliogr : *Peterm. Mitth.* 1876, 1877, 1878, 1879. — *Zeitschr. der Gesellsch. für Erdkunde zu Berlin*, 1877 et 1878, 1. — *Verhandl. der Gesellsch. f. Erdkunde z. Berlin*, 1879. — Prout H. G., *General report of the province of Kordofan* (Kairo, 1877 et 1878).

22 juillet 1954.
A. Vandeplass.

K

KALHAUGE (*Sophus-Viggo*), Capitaine au long cours (Copenhague, 29.9.1862 — Brooklyn, U. S. A.,6.1931). Fils de Sophus-Harald et de Hamann, Johanita-Kristina ; époux de Aisbitt, Margaret puis de Kryger, Johanne.

A fait ses études à l'École latine de Copenhague, puis s'embarque comme novice, le 19 juin 1877. Après un apprentissage commercial dans la Marine marchande au cours duquel il navigue successivement pour plusieurs maisons de Copenhague, il entre à l'École de navigation le 5 novembre 1882. Il y obtient son brevet de navigateur et est nommé chef de navire de l'École navale de Bog. En 1884, il fait son service militaire dans la marine danoise et est nommé aspirant le 5 janvier 1885 puis congédié. Il est rappelé pour servir sur le cuirassé *Odin* et mis en congé définitif avec le titre de Second Officier dans la C^e D. F. D. S.

Le 18 novembre 1890, il est engagé comme capitaine de steamer de 3^e classe à l'É. I. C. et, embarqué à Anvers le 18 novembre 1890, il arrive à Boma le 14 décembre 1890 et à Léopoldville le 13 février 1891.

Il est désigné pour l'expédition Ubangi-Uele et part le 4 septembre 1891.

En mars 1893, il est renvoyé en Europe et s'embarque à Boma le 29 mars 1893.

Kalhauge était titulaire de la *Victory Medal with clasp for overseas service*, obtenue pendant la guerre 1914-18 alors qu'il avait pris du service volontaire dans la marine de guerre des U. S. A.

8 juin 1954.
R. Dewaelhens.

Sources: Registre matricule n° 659. — M. F. C. Schippe de Copenhague.

KALLINA (*Ernest*), Lieutenant (Kwassitz, Moravie, 6.3.1852 — Stanley-Pool, 23.12.1883). Fils d'un haut fonctionnaire forestier autrichien (1).

Il avait commencé des études de droit puis s'était engagé, le 1^{er} août 1871, comme aspi-

rant-officier et à ses propres frais, au régiment des dragons. Promu sous-lieutenant de réserve, il fut transféré à un régiment de uhlans et, après avoir achevé les cours supérieurs de l'école d'officiers de brigade à Prossnitza, il fut nommé lieutenant.

Quelque temps plus tard, il donna sa démission, vint à Bruxelles et s'engagea au service de l'A. I. A. En juillet 1882, il s'embarquait pour l'Afrique. Après avoir travaillé un certain temps à Vivi et Isangila, il arriva à Léopoldville comptant accompagner le capitaine Hanssens dans son expédition sur le Haut-Fleuve. Mais Hanssens était parti et le lieutenant Kallina se morfondait à Léopoldville.

C'est alors qu'il décida de rejoindre Hanssens et partit en pirogue sur le fleuve où il devait périr.

15 octobre 1952.
A. Jehin, d'après R. J. Cornet.

R. J. Cornet, *Le soixante-dixième anniversaire de Léopoldville, Revue Industrie Chimique belge*, t. XVI, 1951, n° spécial Congo, p. 34.

KASTEREN (VAN) (*Joseph*), Priestermissionaris (Turnhout, 31.3.1887 — Brugge, 14.12.1936).

Van Kasteren trad in de Orde van het Onbevlekt Hart van Maria, beter gekend onder de benaming van « Paters Scheutisten ». Deze orde werd door de Eerwaarde Heer (abbé) Verbiest Théophile in 1862 opgericht te Scheut (Anderlecht-Brussel). Zij had als hoofddoel het geloof bij de inlanders onzer kolonie en van de andere missiegebieden in te planten. Op 23 januari 1915 vertrok hij uit Liverpool (Engeland) met bestemming naar Boma. Bij zijn aankomst aldaar werd hij voor het apostolisch vicariaat van de Opper-Kasai aangewezen. Gedurende zijn eerste termijn in de overzeese gebieden, namelijk tot januari 1929, was hij onder andere werkzaam als leraar, als adjunct-direkteur en als directeur der missiescholen (onderwijs voor inlanders) te Demba, te Kazenze en te Luluaburg St-Jozef. In december 1929 keerde hij een tweede maal naar onze kolonie terug. Wegens ziekte was hij op 10 november

(1) Notice complémentaire au t. I, col. 563, sur KALLINA, E. (Guebels).

1936 verplicht naar België terug te keren. Hij overleed te Brugge op 14 december 1936, enkele dagen na zijn terugkomst.

18 mei 1953.
A. Verlinden.

Tribune congolaise van 30 december 1936, blz. 2. — *Annuaire des Missions catholiques au Congo belge et au Ruanda-Urundi*, 1949, blz. 644.

KEESEN (Eugeen), (Mgr) Senator (Gingelom, St-Truiden, 3.4.1841 — Brussel, 16.8.1923).

Na schitterende studiën in het kollege en daarna in het klein seminarie van St-Truiden, volgde hij de leergangen van godsgelerheid in het groot seminarie van Luik en werd priester gewijd in 1864. Zijn ambtsbezigheden van vicaris te Velm (St-Truiden), van 1864 tot 1867 en daarna te Borgworm, van 1867 tot 1877, te midden van een werkzame doch behoeftige bevolking, waren voor hem een goede voorbereiding tot het sociale werk, dat hij droomde te verwezenlijken. In 1877 werd hij tot pastoor benoemd te Tessenderlo, waar hij in innige voeling met het dagelijks hard en armzalig leven van tal van zijn parochianen, de voorzienigheid was van de noodlijdende mensen, die hij, dikwijls ten nadele van zijn eigen welzijn, mild bedeede met de nodige middelen om fatsoenlijk te leven. Lagere scholen, huisoud- en vakscholen, het huisbezoek aan zieken en ouderlingen, werden toevertrouwd aan kloosterzusters en aan de Broeders van Liefde van Gent. Medewerker van het dagblad *Le Constitutionnel* van Hasselt, trad hij op met een vlugge en soms bitse pen, als verdediger van het loon van het werkvolk.

In de Senaat, waar hij de provincie Limburg vertegenwoordigde, ontstopte hij zich tot een talentvol redenaar, in een vlotte, geestige en soms ruw-openhartige taal. Hij was er een vurig verdediger van de koloniale politiek. Zijn redevoeringen van 27 mei 1895 en 28 juni 1896, ten tijde van de besprekingen van het wetsontwerp tot goedkeuring van het verdrag met Congo-Vrijstaat en tot vergunning van een hypothecaire lening ten gunste van de Congolese spoorweg, trilden van de meest ooprechte geestdrift.

« De congoense onderneming, zegde hij op 27 mei, zal de hoogst verheven menslievende streving zijn en het voornaamste kristelijk werk van deze eeuw; en hij voegde er aan toe : » Wanneer ik de bloeiende toestand van onze financiën overweeg en, anderzijds de verwachtingen, die het beschavingswerk in Congo ons toelaat uit te denken, stel ik mij de vraag of de enkele miljoenen, die wij opgeofferd hebben,

» het glas water uit het evangelie niet betekenen, » dat ons honderdvoudig zal teruggeschenken » worden ».

In zijn rede van 28 juni 1896, wees hij op de voordeelen van de koloniale politiek. « Congo » zal voor België, zo niet een bevolkingskolonie » dan toch een handelskolonie zijn, die ons » de vruchtbaarste uitslagen in het vooruitzicht » stelt; maar de economische kant, trots zijn » aanzienlijk belang, komt slechts op de tweede » plaats. Wat ik vooral beoog in het grootse » werk van Congo, is de kristelijke beschaving en » de vrijheid die wij brengen aan 30 miljoen ne- » gers, wier langdurig en afgrisjelijc lijden de » protestkreten van gans Europa hebben afgelij- » dwongen. Ik zou niet willen dat de geschiedenis eens zou kunnen zeggen dat België, op » het einde van de XIX^e eeuw, de gelegenheid » gehad heeft, dank zij het moedig initiatief van » zijn koning, om zich boven alle andere landen » der aarde te onderscheiden door zijn beschavingsslag in Centraal-Afrika te planten en » dat het zich aan deze roemrijke zending ont-trokken heeft door overwegingen, ingegeven » door de brandkast ».

Wat betreft het ontwerp van de aanleg van een spoorweg, zegde hij : « Ik groet de spoortweg van Congo zoals ik de Romeinse banen » zegen. »

In 1908 was Mgr Keesen, die intussen tot kanunnik verheven was, verslaggever van de begroting van Congo, die in hetzelfde jaar Belgische kolonie geworden was.

Sinds zijn verkiezing tot senator, was hij beheerde te Brussel van het dagblad *Het Vlaamsche Volk*.

In de laatste jaren van zijn leven aanvaardde hij, uit liefde tot de nederigen, de plaats van aalmoezener bij de Kleine Zusters der Armen in de Hoogstraat te Brussel.

4 september 1952.
M. Coosemans-J. Jorissen.

Le Sénat belge en 1894-1895, Schepens, Brussel, 1897, blz. 340. — *Mouvement géographique*, 1896, blz. 265; 1908, blz. 726.

KELDER (VAN DE) (*Constant-R.-J.*), Magistraat (Vilvoorde, 21.6.1878 — Aalst, 27.10.1940).

In oktober 1901 behaalde Van de Kelder het diploma van doctor in de rechten.

Op 4 augustus 1904 werd hij tot substituut van de Rijksprocureur benoemd te Leopoldstad. Wegens gezondheidsredenen keerde hij op 1906 naar België terug.

Na zijn terugkomst alhier werd hij respectievelijk benoemd tot : plaatsvervangend rechter aan het Gerechtshof te Antwerpen (14 oktober

1907), rechter aan het voornoemd Gerechts-hof (5 mei 1908), rechter aan het Gerechtshof te Brussel (11 juni 1921), rechter aan het Hof van Beroep te Brussel (28 mei 1925) en voorzitter van het Krijsgshof in 1930.

Hij overleed te Aalst op 27 oktober 1940, in de ouderdom van 62 jaar.

18 mei 1943.
A. Verlinden.

Bulletin de l'Association des Vétérans Coloniaux, november 1939, blz. 6 en 7 en van maart 1930, blz. 23. — *Tribune congolaise* van 28 februari 1930, blz. 2.

KELLENS (*Anatole - Jean - Marie - Philomène*), Bediende bij het C. S. K. (Hasselt, 12.4.1876 — Kasabi, 11.3.1902). Zoon van Karel Laurentius en van Groenen, Maria-Lambertina.

A. Kellens, zoon van een handelaar, werd na zijn middelbare studiën, typograaf. Als militiaan werd hij ten jare 1896 bij het 2^e Lansiers ingelijfd. Op 28 september 1900 verliet hij het leger met onbepaald verlof en hernoam zijn eerste beroep. Hij vertrok uit Antwerpen op 2 januari 1902, in dienst van het « Comité Spécial du Katanga », als adjunct voor de sector Lomami. In Congo werd hem de opdracht aangeduid de posten Lusambo en Kabinda door een transportroute te verbinden. Hij bereikte Pania Mutombo, waar de Sankuru onbevaarbaar wordt. Op de terugkeer naar Kabinda werd Kellens plots aangegrepen door een kwaadaardige koorts en de dood trad zeer vlug in te Kasabi, op 11 maart 1902. In 1932 werd het stoffelijk overschot van A. Kellens, samen met dit van twee andere pioniers, die eveneens in de brousse begraven lagen, bijgezet in een graskelder te Pania Mutombo.

Februari 1953.
M. Luwel.

Le Mouvement Géographique, 1901, kol. 681. — *La Belgique Coloniale*, 1901, p. 620. — *A nos Héros coloniaux*, pp. 261, 276, 281. — *Bulletin mensuel de l'Association des Vétérans coloniaux*, 1932, oct. 1932, pp. 4-5. — M. Luwel, *De Limburgers in Congo*, Hasselt, 1952, pp. 124-125.

KERCHOVE (VAN DE) (*Paul-Joseph-Adolphe-Ghislain*), Membre de la première expédition antiesclavagiste (Tournai, 29.3.1847 — Tournai, 26.10.1917).

Né dans une famille anoblie par Charles II le 8 juin 1676, Paul van de Kerchove avait à peine vingt ans quand, avec plusieurs autres jeunes membres de l'aristocratie belge, il prit rang parmi les zouaves pontificaux dans la petite armée franco-pontificale qui défendait

les États de l'Église contre les entreprises de la Maison de Savoie en train de réaliser l'unité italienne. Il s'y distingua très particulièrement, notamment à la bataille de Mentana et s'y vit octroyer plusieurs distinctions honorifiques que couronnerait, plus tard, la dignité de camérier secret de cape et d'épée de Sa Sainteté.

Rentré dans le Tournaisis natal, après la chute de Rome, en 1870, il épousa bientôt Adèle-Jeanne-Marie van den Branden de Reeth, née à Malines le 7 mai 1846, dont il aurait deux fils et deux filles.

Mais ni le mariage ni la paternité n'empêcheront cet idéaliste au grand cœur de s'adjointre à Hinck quand celui-ci prendra la direction, en 1890, de la première expédition antiesclavagiste vers la zone arabe de l'Afrique centrale. Partis d'Anvers, le 6 juin 1890, pour s'embarquer à Liverpool sur le s/s *Gabon*, les membres de l'expédition arrivèrent à Boma le 5 août suivant et van de Kerchove y fut chargé de recruter leurs porteurs et d'organiser leurs transports. Mais, miné par les fièvres avant de prendre le départ qu'il avait préparé, il dut renoncer à son dessein et rentrer en Europe. Camille Ectors s'était trouvé à point à Boma pour le remplacer (cf. notices *Hinck*, Tome II, et *Ectors*, Tome III).

Rentré au pays, Paul van de Kerchove se reprit peu à peu à la vie sans remous de la cité royale des rois mérovingiens. Il s'y éteignit vers la fin de la guerre mondiale à laquelle son fils et son petit-fils avaient pris part, l'un comme volontaire de guerre, l'autre comme sous-lieutenant d'artillerie.

Il était commandeur de l'Ordre de Saint-Sylvestre, chevalier des Ordres de Pie IX et de François 1^{er} de Naples, porteur de la Croix de Mentana, de la Médaille de bronze Bene Merenti et de la Croix *pro ecclesia et pontifice*.

25 mars 1952.
J. M. Jadot et M. Coosemans.

M. de Beaufort, *Invasion des États pontificaux en 1870*, p. 303. — *Mouv. antiesclavagiste*, juin 1890, p. 196; sept. 1890, p. 307. — *Mouv. géographique*, Brux., 1892, décembre. — J. Verhoeven, *Jacques de Dixmude*, Brux., 1929, pp. 35-36. — Ligue du souvenir congolais, *A nos héros coloniaux morts pour la civilisation*, Brux., 1931, p. 126 — Annuaire de la noblesse belge, 1922 — Note fournie à l'un des auteurs de la notice par M. L. Fourez, président de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Tournai, signifiant l'existence d'un portrait de P. van de Kerchove, en tenue de camérier, à la Villa des Roses, à Ramegnies-Chin.

KERSSEMAKER (*Petrus — Broeder Petrus Claver*), Missionaris (Witte Paters) (Huijbergen, Nederland, 11.12.1865 — 's Heerenberg, 31.5.1940). Zoon van Hermanus-Hendrikus en Wensembeek, Catharina.

Hij was een der eerste Broeders, die in het pas gestichte postulaat voor Broeders te Gerra (Nederland) binnentrad op 8 december 1889. Na zijn noviciaat te Maison-Carrée (Algiers) werd hij geplaatst bij Zijne Eminentie Kardinaal Lavigerie, te Biskra en later te « N.-D.-d'Afrique », om de doorluchtinge Kerkvoogd in zijn ziekte te verzorgen en bij te staan. Eerst op 10 juni 1896 ging hij scheep te Marseille, met als bestemming het Apostolisch Vicariaat Opper-Congo. Pater Claeys was zijn reisgezel met dezelde bestemming. De reis ging over de Zambezistroom en het Nyassa-meer, doch werd onderbroken door het feit dat Broeder Petrus Claver ziek viel en een tijdje bij Monseigneur Dupont (*Belg. Kol. Biographie*, III, 276), te Kayambi, moest vertoeven om zich van zijn koortsen te ontdoen.

Eindelijk (8 november 1896) komt Broeder Claver met Pater Claeys op zijn bestemming te Mpala aan. Terwijl Pater Claeys met Broeder Etienne (Capelle) naar Lusaka overgaat, blijft Broeder Claver aan de missie te Mpala gehecht. Mpala in die tijd was een prachtige missie aan 't worden. Onder het krachtig impuls van Pater Guillemé wordt een mooie kerk gebouwd, alsook een klooster voor de Witte Zusters. Later komt daar nog de bouw van een brug over de Lukupo bij. Vergeten wij niet de schoolkapellen aan te stippen, in de omtrek gelegen en die hun kerkje en hun school moeten hebben; verder de aanplanting van bomen en de zorg voor de moestuin. Dit eerste jaar verblijf te Mpala zal voor de jonge Broeder een eerste klas leertijd geweest zijn voor zijn verdere leven.

In de julimaand van 't volgend jaar komt Broeder Willibrord Broeder Claver te Mpala vervangen. Deze verhuist naar Lusaka, waar hij aankomt in het gezelschap van Pater Guilleme, 12 juli 1897. Broeder Claver vervangt aldaar Broeder Etienne, de joviale Bwana Tieni, zozeer geacht en bemind door de Zwartenv. Met Pater August Van Acker, zijn overste, begeeft Broeder Claver zich naar de beroemde zoutbronnen van Nganza. Daar moet een huis gebouwd worden voor de missionaris uit Lusaka, die gedurende het seizoen van de zoutwinning aan talrijke Zwartenv, daar uit de naburige gewesten samengestroomd, de geloofswaarheden verkondigt. Ook te Lusaka zelf is werk voorhanden. Daar moet een nieuwe kerk gebouwd worden voor de christenheid die stilaan aangroeit (juni 1898). In zijn vrije uren maakt Broeder Claver jacht op schelpen en huisjesslakken. Hij zendt er een flinke verzameling van naar Pater Guillemé, te Mpala, die er zijn - alom gekend museum van natuurlijke geschiedenis mee verrijkt.

Het jaar 1899 brengt voor Broeder Claver nogmaals verandering. Hij gaat thans over naar Kirungu-Boudewijnstad (5 mei 1899),

residentie van de Apostolische Vicaris Mgr Roelens. Met man en macht moet de bouw van de kathedraal aldaar vooruitgeholpen worden. In 1900 alleen werden te Boudewijnstad 350.000 stenen gebakken. Duizenden dakpannen, meters en meters lijstwerk moeten gemaakt worden. In de maand mei gaat Pater Schmitz met Broeder Claver en Broeder Norbertus op zoek naar bomen voor het dakgebinte van de kerk. De tocht gaat naar het Kalanda-ravijn, op uren afstand van Boudewijnstad. Wat al hout zal het dak van de kathedraal niet vereisen! 74 balken van ongeveer 6 m lang en 16 tot 25 cm dik; acht balken van dubbele dikte voor de vorst; 4 km panlatten en myriameters plafondlatten en zo meer. Terwijl Broeder Edmond een oude ploeg, eertijds (1880) door Broeder Hieronymus meegebracht, weer bruikbaar maakt, fabriceert Broeder Claver een egge. De ossen afgericht door Broeder Benoit (Pelman) zullen bij het begin van het regenseizoen hun werk hebben met ploegen en eggen van de tientallen hectaren akkergrond rondom Boudewijnstad.

In april 1901 wordt Broeder Hubertus naar Mpala gezonden en Broeder Claver zal zijn plaats innemen te Lusaka. Hij zal daar huizen bouwen voor de jonge huisgezinnen, die zich in het dorp van de Paters vestigen. Te midden van dit dorp moet ook een groot afdak komen, waar de jeugd des zondags kan samenkommen en zich aan allerlei spelen kan te goed doen. Zijn verblijf te Lusaka echter geeft zijn gezondheid een harde deuk: tot viermaal toe wordt de Broeder erg beproefd door bloedwaterkoorts. Eenmaal zelf werd het zo erg dat Broeder Benoit voor een tijdje naar Lusaka geroepen werd om daar de in gang zijnde werken vooruit te helpen. 't Zal wel om reden van zijn fel beproefde gezondheid zijn dat Broeder Claver terugkeert naar Boudewijnstad (16 juni 1904), om daar uit te rusten. Nog geen jaar later (5 april 1905) verlaat Broeder Claver Boudewijnstad en aanvaardt de terugweg naar Europa met Monseigneur Roelens en Pater Weghsteen, overste van O.-L.-Vrouw van Oudenbosch (Lusenda), die insgelijks om gezondheidsredens naar 't vaderland terug moet. Bij die gelegenheid wil Monseigneur Roelens de missies van de Maniema-streek bezoeken, nl. Brugge Sint-Donaas en Kasongo. Van Kasongo uit gaat de reis verder naar Stanleystad en vandaar naar Leopoldstad en Matadi. Op 19 augustus komt Broeder Claver te Antwerpen aan en begeert zich naar het sanatorium te Autreppe (Hene-gouwen). Een jaar rust hij daar uit en gaat dan over naar het seminarie der Witte Paters, te Antwerpen. Zijn wankele gezondheid sluit de mogelijkheid van de terugreis naar Congo uit. Met Pater Devulder gaat hij het postulaat

voor missiebroeders stichten te Gits. Op 7 maart 1912 is hij terug te Antwerpen, tot 9 oktober 1914. Onder het neerslaan der bommen verlaat hij die stad en begeeft zich naar Boxtel (Nederland). Zijn laatste levensjaren bracht hij rustig door in het studiehuis der Witte Paters te 's Heerenberg en overleed er op 31 mei 1940.

19 mei 1954.
P. M. Vanneste.

KEYZER (DE) (*Émile-Joseph*), Directeur général honoraire du ministère des Colonies (Schorisse, 30.3.1856 — Bruxelles, 7.7.1938). Fils de Jean-Baptiste et de Lagneau, Joséphine.

Entré, en août 1869, à l'administration des Télégraphes, Émile De Keyzer passa en juin 1874, à la compagnie ferroviaire *Grand Central Belge*, où il travailla durant sept années. Désireux de servir l'œuvre africaine de Léopold II, il sollicita du Comité d'Études du Haut-Congo le 30 janvier 1879 la faveur de pouvoir faire partie d'une expédition en Afrique centrale, mais ce fut sans succès.

Le 13 mai 1881, De Keyzer fut nommé agent de police à la ville de Bruxelles, promu le 5 août agent judiciaire et, le 16 janvier 1882, commissaire-adjoint. Il se signala par l'arrestation, le 7 mars 1882, de Léon Peltzer, meurtrier de l'avocat G. Bernays.

Son désir de partir en Afrique allait bientôt se réaliser. Engagé le 15 mai 1885 par l'Association Internationale du Congo, il fit un stage de cinq mois à l'Administration belge des Postes et Douanes, et s'embarqua à Anvers le 14 octobre 1885.

Avec ses collègues Massart et Weber, il organisa les services postaux et douaniers du Congo. Il fut, successivement ou en même temps, contrôleur des postes à Vivi (24 novembre 1885), officier de l'état-civil à Boma (7 janvier 1886), ministère public près le tribunal de 1^{re} instance du Bas-Congo (10 mars 1886), contrôleur des droits de sortie (27 mars 1886), notaire (12 juillet 1886), juge suppléant près le tribunal de 1^{re} instance du Bas-Congo (19 août 1886), commissaire de district *ad interim* à Banana (6 janvier 1887), directeur des finances *ad interim* (23 janvier 1888).

Rentré en Europe le 19 octobre 1888, De Keyzer fut nommé directeur des finances le 9 mars 1889 en remplacement de Desstrain et repartit pour l'Afrique le 10 avril 1889. Dès son arrivée à Boma, il fut nommé membre du Comité exécutif par suite du décès de l'inspecteur général Gondry, ff. de gouverneur général. Secrétaire général *ad interim*, en avril 1890, il fut déchargé de ces fonctions par Coquilhat, le 8 novembre suivant, pour qu'il puisse se

consacrer exclusivement à la direction des Finances. Mais, l'année suivante, De Keyzer dut exercer, une nouvelle fois, les fonctions intérimaires de commissaire de district à Boma (20 janvier 1891), ainsi que la charge de membre du Comité exécutif au décès de Coquilhat, ff. de gouverneur général (24 mars 1891). Il rentra en Europe le 1^{er} septembre 1891 et prit du service à l'Administration centrale de l'É. I. C. Chargé du 2^e Bureau du Département des Finances depuis le 5 octobre 1891, il fut nommé chef de division le 22 janvier 1893. Le 6 avril de cette même année, il repartit, une troisième fois, pour le Congo, avec le grade de directeur général à titre personnel. Le 13 janvier 1895, il fut chargé de la direction intérimaire des affaires du Gouvernement, en cas d'absence ou d'empêchement de l'inspecteur Fuchs, ff. de gouverneur général. Il rentra à Bruxelles le 24 mai 1895.

Un décret du 22 mai 1896 nomma De Keyzer, à titre personnel, directeur à l'Administration centrale. Quinze jours plus tard, le 6 juin 1896, il s'embarqua pour son quatrième et dernier terme. Délgué par l'É. I. C., le 28 mai 1897, à la commission mixte pour enquêter sur les plaintes élevées par les ressortissants portugais et congolais dans la région du Shiloango, il fut assimilé, le 5 octobre 1897, au rang d'inspecteur d'État à titre personnel. Il revint définitivement en Belgique le 6 août 1898, après avoir accompli une brillante carrière africaine de près de dix années.

Homme actif et intelligent, De Keyzer avait reçu d'élogieuses marques d'estime et de sympathie des plus hauts fonctionnaires de l'É. I. C., les de Winton, C. Janssen, Valcke, Ledeganck, Wahis, Fuchs et Wangermée. Dans l'ordre de service du 8 novembre 1890, Coquilhat lui exprimait publiquement le témoignage de sa reconnaissance pour « la distinction, le dévouement, le zèle et l'abnégation » dont il fit preuve dans l'exercice de ses fonctions. Léopold II le reçut à Laeken, le 11 mai 1900, et lui dit combien il avait apprécié les services qu'il avait rendus à l'État Indépendant. Un mois plus tard, lorsque fut créé le Comité Spécial du Katanga, Émile De Keyzer fut invité par le Roi-Souverain à représenter l'É. I. C. au sein de cet organisme, aux côtés de H. Droogmans, N. Arnold et R. Lombard, la Compagnie du Katanga étant représentée par E. Cambier et A. Delcommune.

A la reprise du Congo par la Belgique, De Keyzer fut nommé directeur général à titre personnel (12 novembre 1908) et fut chargé, à datedu 15 juillet 1911, de la 3^e direction générale. Il fut mis en disponibilité le 28 juillet 1914, partageant ainsi le sort des G. Le Marinel, Mahieu et autres dévoués serviteurs de l'É. I. C.

Survint la guerre. A 58 ans, De Keyzer s'en-

gagea dans le Corps des volontaires congolais créé par le colonel Chaltin. Dans une lettre du 5 août 1914, ce dernier commissionna De Keyzer pour assurer, à l'Union Coloniale Belge, le service administratif, ainsi que les enrôlements et la correspondance du Corps, et lui donna les pouvoirs nécessaires pour correspondre directement avec le Cabinet du Ministre de la Guerre. Les événements ne permirent pas à De Keyzer d'accomplir sa mission. Désireux de servir, il se dépensa dès lors sans compter pour venir en aide aux coloniaux belges prisonniers en Allemagne.

De Keyzer fut admis à la retraite par arrêté royal du 18 juin 1923. Il n'avait pas attendu cette mesure administrative — en fait, il n'était plus au département depuis le 28 juillet 1914 — pour se consacrer à d'autres tâches, avec le zèle et le dévouement, dont il ne cessa de faire preuve jusqu'à sa mort.

Sa longue expérience coloniale fut très précieuse pour le C. S. K., dont il fut, pendant 28 ans, l'un des quatre membres désignés par le Gouvernement de la Colonie. Ce mandat prit fin, en janvier 1929, à la demande du nouveau ministre des Colonies, H. Jaspar, en même temps que ceux de H. Droogmans, N. Arnold et du général Gillain.

De Keyzer fut encore, de mai 1920 jusqu'à son décès, secrétaire de la Société Financière des Caoutchoucs, du groupe de A. Hallet, dont il était un ami personnel. Il fut aussi administrateur de la Société minière de la Luama, de la Société Lovoi au Lomami et de la Société minière du Congo septentrional. Il exerça également les fonctions de commissaire auprès de nombreuses autres sociétés.

Enthousiaste de l'œuvre coloniale belge, De Keyzer ne ménagea pas son aide et son dévouement à ses compagnons d'Afrique. Membre du Conseil d'Administration du Cercle Royal Africain, dont il fut également le bibliothécaire, membre du Conseil général de la Royale Union Coloniale Belge, il fit preuve de grande générosité en faveur de sociétés de secours, comme la Mutuelle congolaise et l'Ent'aide coloniale.

A l'occasion du 50^e anniversaire de son départ pour l'Afrique, De Keyzer fut l'objet de deux manifestations de sympathie, l'une, le 10 mars 1935, à l'Association des Vétérans coloniaux, l'autre, le 15 mai, au Cercle Royal Africain.

Trois ans plus tard, alors qu'il séjournait à Ostende, il fut frappé de congestion cérébrale. Ramené en toute hâte à Bruxelles, il y mourut le 7 juillet 1938. Ses funérailles eurent lieu le 11 juillet, au cimetière d'Ixelles, en présence d'une foule de personnalités coloniales et d'amis.

Distinctions honorifiques d'Émile De Keyzer :
 Étoile de service à 4 raies (1898) — officier de l'Ordre royal du Lion (1898) — chevalier de l'Étoile polaire (Suède, 1898) — officier de l'Ordre de la Couronne d'Italie (1903) — commandeur de l'Ordre de l'Étoile noire du Bénin (France, 1905) — Ordre du Lion et du Soleil de Perse (1905) — Médaille commémorative du règne de S. M. Léopold II (1909) — Croix civique de 1^{re} classe (1911) — commandeur de l'Ordre de la Couronne (1919) — commandeur de l'Ordre de Léopold (1922) — Médaille commémorative du Congo (1929) — officier de l'Ordre de l'Étoile africaine (1930) — Médaille commémorative du Centenaire (1930) — Médaille des Vétérans coloniaux (1935) — grand officier de l'Ordre de Léopold II (1935).

Mars 1953.
 M. Walraet.

Bibliographie. — *Le Mouvement Géographique*, Brux., 1885, pp. 86 et 105 ; 1886, p. 38 ; 1889, pp. 23 et 50 ; 1891, pp. 34, 40 et 88 ; 1893, p. 38 ; 1894, p. 111 ; 1895, col. 142 ; 1896, col. 237 et 258 ; 1898, col. 386 ; 1900, col. 430 ; 1904, col. 163 ; 1908, col. 661. — E. Dupont, *Lettres sur le Congo*, Paris, 1889, p. 472. — *Le Congo illustré*, Brux., 18 juin 1893, p. 97, portrait. — A. Chapaux, *Le Congo*, Brux., 1894, pp. 650, 651 (portrait), 655. — *La Belgique coloniale*, Brux., 1896, p. 249, portrait. — E. Janssens et A. Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. I, Brux., 1908, pp. 496-498, portrait et 649, 659 et 688. — *Journal du Congo*, Brux., 19 octobre 1912, portrait. — A. Delcommune, *Vingt années de vie africaine*, Brux., 1922, t. I, p. 183. — *La Tribune congolaise*, Brux., 30 juin 1923, 30 mai 1935 et 15 juillet 1938. — G. Harry, *L'Affaire Peltzer*, Brux., 1927, p. 56. — *Bull. de l'Assoc. des Vétérans col.*, Brux., 1930, n° 4, p. 16, portrait ; 1935, n° 3, pp. 7-8, portrait ; 1938, n° 8, pp. 16-17 ; 1939, n° 9-10, p. 9. — *La Belgique active*, Brux., 1931, p. 147. — *Le Conseiller congolais*, Brux., nov. 1937, p. 263, portrait. — *Congo*, Brux., juillet 1938, p. 234. — *L'Illustration congolaise*, Brux., août 1938, n° 203, pp. 6954, portrait. — *Comité Spécial du Katanga 1900-1950*, Brux., 1950, pp. 27, 82, 85, portrait. — R. J. Cornet, *Terre katangaise*, Brux., 1950, pp. 84 et 258. — *Le Recueil financier*, Brux., *passim*. — Archives du Ministère des Colonies et du Comité Spécial du Katanga.

KONINGS (Gilles-Mathieu-François), Sous-lieutenant de la Force Publique (Dison, Liège, 7.6.1869 — Koekelberg, 8.3.1942). Fils de François et de Bernard, Bernardine.

S'étant engagé le 30 juillet 1887 au 14^e de ligne, Konings était sergent depuis le 4 octobre 1891 quand il partit pour le Congo (6 novembre 1892). Le 11 février 1895, il fut détaché dans la zone de Luluabourg là même où allait éclater peu après la révolte des Batetelas. Chef de poste des Wismann Falls, Konings vint avec Michaux renforcer le 19 juillet la défense de la mission Saint-Joseph, située à 12 kilomètres de Luluabourg et qui semblait, de par les événements, sérieusement menacée.

Rentré à Luluabourg le 1^{er} août 1895, Konings fut chargé de poursuivre les soldats révoltés. L'année suivante, il regagnait la Belgique (12 janvier 1896) avec le grade de sous-lieutenant.

Il accomplit encore trois termes en Afrique, respectivement du 7 février 1897 au 18 mai 1900, puis du 9 octobre 1900 au 15 janvier 1903 et enfin du 23 juin 1904 au 16 mars 1906. Mais il avait quitté la Force Publique pour être successivement gérant, directeur de plantation et chef de zone au Kasai.

Étoile de Service — Médaille commémorative.

23 janvier 1953.
M.-L. Comeliau.

H. Depester, *Les pionniers belges au Congo*, Éd. Duculot, pp. 93-94. — Masoin, *Histoire de l'État Indépendant du Congo*, 2 vol., t. II, p. 181.

KWETE-MABINDJI (*Lukengo*), (roi) des Bakubas (1885 — Mushenge, 14.11.1939).

Légitime héritier du trône des Bakubas,

Kwete-Mabindji était paralysé depuis 1917 lorsque la mort de Bope Mabindji le fit, en 1920, désigner comme Lukengo.

Très intelligent, mais férus des traditions de sa race, il parvint malgré son impotence, à maintenir et même à affirmer une autorité que l'occupation européenne et l'esprit d'individualisme qu'elle propage auraient pu ébranler.

Il mit toute son autorité morale au service des Européens et apporta la plus complète collaboration à la construction du chemin de fer du Bas-Congo au Katanga.

Très riche, il aimait le faste et le décorum ; il reçut la visite de nombreuses personnalités, notamment celle du Duc de Brabant (1925), des Souverains belges (1928), de plusieurs ministres et gouverneurs généraux.

Sous son règne, les populations Bakubas vécurent en paix ; il eut pour successeur Bope Tshuaba, son frère.

24 avril 1954.
A. Engels.

Références. — *Tribune Cong.*, 15 décembre 39-30 décembre 39. — Chalux, *Un an au Congo*.

L

LABARRE (DE) (*Antoine-Charles*), Officier de la Force Publique et Chef de secteur de 1^{re} classe (Limbourg, province de Liège, 29.10.1879 — Likati, 30.6.1911). Fils de Jacques-Joseph-Édouard et de Charpentier, Marie.

Entré à l'École militaire le 5 janvier 1898, après avoir terminé ses études secondaires, De Labarre était nommé sous-lieutenant le 19 décembre 1900 et versé au 4^{me} régiment de ligne. En 1904, il sollicite l'autorisation de servir au Congo et le 19 janvier 1905, il signe un engagement à la Force Publique. Nommé lieutenant, à la date du 19 décembre 1904, il s'embarque à Anvers à bord du vapeur *Philippeville* qui le dépose à Boma le 10 février. Dès le lendemain, il est désigné pour l'Enclave de Lado et quitte Boma le 14 à destination de Dungu. A Dungu, le 15 mai, il est adjoint au capitaine Olaerts, envoyé en détachement dans l'enclave. C'est encore la période de difficultés entre l'É. I. C. et l'Angleterre au sujet de l'occupation du Bahr-el-Ghazal et le rôle du personnel de l'État dans cette partie du pays

est souvent malaisé et très délicat. Le 8 octobre 1905, De Labarre est désigné pour commander la station d'Yei. En avril suivant, il est nommé chef de poste à Mont-Wati. Promu chef de secteur de 1^{re} classe le 28 janvier 1907, il se voit confier le commandement du poste de Lado, où il séjourne jusqu'en octobre. Il descend alors à Boma et s'embarque le 7 janvier 1908 à bord du *Bruxellesville* qui rentre à Anvers le 26.

Le même vapeur l'emporte de nouveau vers le continent africain le 13 août suivant. À son arrivée à Boma, le 2 septembre, il est désigné pour le district de l'Uele où il va exercer successivement le commandement des secteurs Centre, Ouest et Est. A l'expiration de son deuxième terme de service, il se rendait à Boma où il allait s'embarquer pour revenir passer un congé en Belgique lorsqu'il se noya accidentellement à Likati le 30 juin 1911.

La deuxième raie de l'Étoile de Service venait de lui être décernée quelques jours auparavant.

15 mai 1953.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 5015. — *La Tribune congolaise*, 18 août 1911, p. 1 ; 14 octobre 1911, p. 1.

LACOURT (Louis), Administrateur de Sociétés (Grez-Doiceau, 15.4.1869 — Diekirch, 9.9.1911). Fils de Jean-Georges et de Vigneron, Marie-Euphrasie-Joséphine.

Né huit années après son frère Victorien, qui s'illustra si brillamment par ses premières tentatives de colonat au Congo belge, Louis Lacourt fait ses études moyennes à Wavre et sort premier. Il se dirige vers la carrière administrative, que lui a ouverte l'examen d'admission à l'Administration centrale des Postes. Classé premier dans les deux langues nationales, il est nommé à Bruxelles.

Il poursuit néanmoins sa formation intellectuelle par l'étude de la comptabilité, se spécialisant dans la comptabilité industrielle, qui lui permettra de jouer un rôle important dans les différentes entreprises coloniales créées à l'initiative de son frère.

Effacé par la renommée toujours grandissante de son ainé, Louis voit sa carrière prendre forme dans son sillage. En 1899, en effet, alors que se constitue la S. A. Plantations Lacourt, il est intéressé directement dans l'entreprise familiale, dont il devient administrateur.

Il met toute son intelligence active à seconder son frère non seulement dans la mise sur pied, mais également dans la bonne marche de la société, dont il organise entièrement les services comptables, qu'il dirige avec grande autorité.

En 1901, alors que la Compagnie du Kasai est constituée, Louis Lacourt est appelé à organiser les services comptables de cette société, qui le nomme aux fonctions de chef-comptable. Plus tard reconnaissante envers cet homme, en qui elle a une grande confiance, la Compagnie du Kasai le désigne aux fonctions d'administrateur au sein de son Conseil. Il se voit ainsi sacré dirigeant d'une entreprise, qui est aussi l'œuvre de sa famille.

Louis Lacourt participe ensuite encore à la fondation de la Société Commerciale et Financière Africaine. Tandis qu'un grand avenir s'ouvre à lui, Louis Lacourt est arraché à la vie à l'âge de quarante ans, profondément regretté par tout son entourage.

10 avril 1953.
P. Van den Abeele.

Références. — *Tribune Congolaise*, 16 septembre 1911, p. 1. — Archives de la Famille Lacourt ; de la Compagnie du Kasai : des Plantations Lacourt.

LACOURT (Victorien-Joseph-Prosper), Agronome (Charleroi, 23.3.1861 — Grez-Doiceau,

5.2.1922). Fils de Jean-Georges et de Vigneron, Marie-Euphrasie-Joséphine.

Il fait ses études professionnelles à l'École Moyenne de Wavre, puis à l'École d'Horticulture et d'Agriculture de l'État à Vilvorde, où il acquiert les connaissances spéciales nécessaires à l'épanouissement du bagage intellectuel acquis à Wavre.

Le 1^{er} août 1891, Victorien Lacourt entre au service de M. Errera Oppenheim, en qualité de jardinier, puis exerce les fonctions de jardinier-horticulteur, successivement à Bruxelles, chez MM. Lemaigre, Méteau et Buchholz et à Paris chez Eugène Denys. Tous n'eurent qu'à se louer de son excellent travail et de ses connaissances en matière d'agronomie. En raison de ses capacités, il fut ensuite attaché aux Jardins royaux de Laeken.

Attrié par la carrière coloniale, Victorien Lacourt s'embarque, le 15 février 1890, à Anvers sur le ss. *Jorubu* à destination de Léopoldville, en qualité de jardinier de l'État Indépendant du Congo, assimilé au grade de 2^e classe. Arrivé à Léopoldville le 13 juin, il devient chef de culture et donne de l'extension 'aux plantations de café et de caoutchouc du district du Stanley-Pool. Ceci lui permet de mettre en pratique ses solides connaissances en matière agricole et fait germer en lui de grands projets.

Fin mai de la même année il rejoint Desart, qui était chargé par le commissaire Van Dorpe de purger la contrée de quelques sorciers « N'Gagas », qui soumettent les indigènes à l'épreuve du « Kassa » ou poison judiciaire. Il est également chargé de punir le chef du village de Kintembo, qui avait, entre autres méfaits, enterré vivante une de ses femmes, blessé un soldat de l'État et molesté un missionnaire anglais R. Hoste. Victorien Lacourt prend part à l'attaque du village ainsi qu'à sa soumission mais est blessé au cours de l'engagement. Ceci n'entravera cependant pas son activité agricole, qu'il poursuit inlassablement.

Il rentre en Europe, le 26 mars 1893, après un prolongement du terme de service d'un mois. La fiche d'état de service porte la mention : « Agent actif et dévoué qui, grâce à ses connaissances spéciales, a pu rendre des services signalés à l'État Indépendant du Congo, en entretenant et en donnant de l'extension aux plantations créées au Stanley-Pool ». Victorien Lacourt avait ainsi largement mérité l'Étoile de Service, qui lui fut attribuée, le 4 avril 1893.

Il donne alors une série de conférences sur le Congo, visitant les villes les plus importantes et les localités les plus modestes du pays. Il publie une brochure sur les plantes légumineuses au Congo, *Culture Potagère au Congo et Jardin*

Fruitier au Congo parus en 1895, et collabore au *Guide du Voyageur Congolais*.

Cependant, le 7 février 1897, après un séjour prolongé en Belgique, où il a mûri un programme de colonisation proprement dite, basé sur la mise en valeur du sol colonial par un travail approprié, Victorien Lacourt quitte Anvers pour exploiter à Kondué une concession de 1.000 hectares de forêts destinés à l'établissement de cultures, sis sur la rive gauche du Sankuru, à une centaine de mètres de la rive et à dix kilomètres de Lusambo, près de la rivière de Kondué. Il y crée pour compte personnel des plantations de café et de cacao. Fort de son expérience acquise au cours de son premier séjour dans la Colonie, il fonde plusieurs comptoirs commerciaux dans le bassin du Kasai, et étend ses cultures.

« C'est fort de son expérience au Stanley-Pool qu'il estime, écrit la *Belgique Coloniale*, du 14 février 1897, que des entreprises individuelles, ayant principalement pour objet des cultures de rapport, ont beaucoup de chance de réussir au Congo.

« Il se comprend qu'à raison des garanties exceptionnelles qu'offrait M. Lacourt, l'État Indépendant ait été heureux de le seconder. Il lui cède au taux du tarif public mille hectares de terrain ; de plus l'option lui est accordée pendant cinq ans pour l'achat d'autres terrains. Mais la moitié de ces terrains devra être mise en valeur endéans les six ans.

« Ce qui permet de croire à la réussite du plan de M. Lacourt, c'est le soin avec lequel il l'a élaboré. Au courant des besoins, des us et coutumes des indigènes, il s'est muni de toute pacotille d'objets d'échange, principalement des tissus, qui constituent sa monnaie, qui paieront le travail qu'il demandera aux indigènes. Remarquons-le, ce n'est pas en désabusé de la vie civilisée qu'il va courir les aventures en Afrique. Non, c'est en père de famille qui a pignon sur rue à Bruxelles même, mais qui croit profitable de se montrer énergique, de courir des risques, de coloniser.

« L'exemple vaut d'être mis en évidence. Et si vraiment M. Lacourt, aidé de ses frères avec qui il songe à faire un « roulement de personnel », arrive à fonder une plantation de café et de cacao, à cultiver l'arbre à caoutchouc « ireh », à établir un jardin d'essais à proximité de ses plantations avec des graines, boutures, plantes qu'il va chercher à acclimater, si même il ne réussit qu'en partie à réaliser ses intelligents desseins, il aura, sans exagération aucune, bien mérité du pays. Bonne chance au premier colon planteur de la Belgique au Congo ».

Ne détrônant pas le pronostic fait par cet organe public, Victorien Lacourt réussit entièrement. Mais afin de réaliser son « roulement

de personnel », il va intéresser ses frères directement dans son entreprise. Il revient en Europe ; le 25 février 1899, il fonde la société anonyme *Plantations Lacourt* au capital de 800.000 francs et établit son siège social à Bruxelles. Lui-même reçoit sept mille actions de capital entièrement libérées et sept mille parts de fondateur en contre-partie de ses apports, qui consistent dans la pleine propriété de la concession, accordée par l'État Indépendant du Congo, le 20 juillet 1898, et inscrite à l'enregistrement de la circonscription foncière du Lualaba, au Volume XI, folio 6.

En plus, il apportait l'option consentie par l'État Indépendant du Congo, pour l'achat de quatre mille hectares de forêts, situées au même endroit que la première concession, ainsi que la pleine propriété de trois hectares sis entre sa concession et le Sankuru, la pleine propriété d'un terrain de commerce d'un hectare et demi sur la route de Lusambo à Lulubourgo, que Victorien Lacourt avait acquis le 10 octobre 1898. Il céda également à la société des factoreries et des constructions érigées, des plantations aménagées à Kondué, des pépinières de plantes indigènes et d'importation, des contrats commerciaux conclus et toutes les marchandises en route ou en magasin.

La même année, il se réembarque pour le Congo comme administrateur-directeur en vue d'y installer la société qu'il vient de fonder et à laquelle il a donné son nom. Il a en effet groupé autour de lui des amis fidèles et dévoués, qui eurent tôt fait d'apprécier et de récompenser son travail et sa généreuse initiative. En peu de temps il atteignit des résultats des plus enviables et c'est à juste titre que nous pouvons lui attribuer le titre de « Premier Colon ».

Travailleur inlassable, il est l'auteur du premier projet de fusion des sociétés du bassin du Kasai et l'un des fondateurs de la société du même nom, la *Compagnie du Kasai*, fondée le 31 décembre 1901. Celle-ci fut constituée au capital de F. 1.500.000 par l'État Indépendant du Congo et par les quatorze sociétés, qui avaient acquis des petites propriétés et établi des comptoirs d'achat du caoutchouc dans le bassin prénommé, et parmi lesquelles nous notons entre autres, la Société du Haut-Congo, la Nieuw Afrikaans Handelvenootschap, le Comptoir Colonial Belge, le Comptoir Congolais Velde et les Magasins Généraux. Ces sociétés se concurrençaient avec les effets les plus désastreux non seulement pour elles-mêmes mais également pour l'État Indépendant du Congo. Devant ce principe de concurrence effrénée et ruineuse, Victorien Lacourt fit comprendre qu'il fallait laisser une place plus large à une entente rationnelle et fructueuse pour une conciliation des intérêts communs.

Premier directeur général de la Compagnie du Kasai en 1901, il devint administrateur-directeur général de cette même société et occupa ses fonctions jusqu'en 1919, époque où il dut pour cause de maladie interrompre bon nombre de ses activités.

En vue de promouvoir l'agronomie coloniale, Victorien Lacourt crée les cours de cultures coloniales à l'École d'Horticulture et d'Agriculture de l'État à Vilvorde, et en est le titulaire durant deux années.

Demeurant entièrement à la hauteur de sa tâche, il reprend ses tournées de conférences et se consacre à l'élaboration de divers ouvrages. La flore congolaise lui doit maintes importations, notamment celles de plantes économiques, telles que le gutta, le théier, le poivrier, le cannelier, le camphrier, plusieurs plantes textiles et bien d'autres encore. Ces initiatives sont consignées dans plusieurs études dont la principale restera celle sur le *Ficus Elveldia*.

Victorien Lacourt vit avec plaisir la Compagnie du Kasai traverser une période de grande prospérité, mais ce succès même ne fut pas sans susciter certaines critiques auxquelles il tint à répondre tant par la parole que par ses écrits. Il fit paraître, en 1908, l'ouvrage *A propos du Congo — Les Dessous d'une Campagne — Le Devoir des Belges*.

Le Gouvernement voulant reconnaître les éminents services qu'il rendit en cette occasion à la Colonie lui octroya des distinctions dans l'Ordre du Lion et l'Ordre de Léopold.

Malheureusement, en 1910, sous la pression des événements politiques, le Gouvernement du Congo belge supprime la communauté d'intérêts qui existent entre lui et la Compagnie du Kasai. Dès lors, des difficultés de tous genres surgissent, en même temps qu'un avilissement du prix de vente du caoutchouc. Cette crise alla en s'accentuant au cours des années qui suivirent.

Puis la Guerre 1914-1918 survint ; ce fut l'invasion avec son triste cortège de privations et d'inquiétudes, qui pesèrent lourdement sur les épaules de Victorien Lacourt. Il endura cependant avec fermeté ces épreuves.

Après l'armistice et le retour de nos soldats à Bruxelles, nous le trouvons toujours au premier plan de l'actualité. Sa joie était débordante, mais la mort cependant le guettait déjà. Peu de temps après, la maladie le touche beaucoup plus durement, lui laissant cependant l'espoir de pouvoir reprendre les activités qu'il chérissait. En 1919, toutefois, il est définitivement contraint de se retirer des affaires et d'abandonner ses fonctions à la Compagnie du Kasai. Alors, loin de ses affaires, mais subissant avec stoïcisme le mal incurable qui va l'emporter,

celui qui eut une vie laborieuse et féconde, celui qui eut un passé colonial si bien rempli, Victorien Lacourt s'éteignit en sa résidence de Grez-Doiceau à l'âge de soixante et un ans.

30 novembre 1952.
P. Van den Abeele.

Références. — *Mouvement Géographique*, 1922. — *Tribune Congolaise*, 1905 et 1922. — *Les Belges au Congo*, par Janssens et Cateaux. — *Revue Coloniale Belge*, 1948. — *Recueil Financier*, 1893. — Archives de la Compagnie du Kasai. — Archives des Plantations Lacourt.

LAFFUT (François), Vérificateur des Finances (Ben-Ahin, 9.9.1895 — Élisabethville, 7.5.1934). Fils de Félix-Joseph et de Humblet, Bertha ; époux de Marchal, Germaine.

Ses études primaires faites à Ben-Ahin, deux années d'études moyennes, à Huy, interrompus pour raisons de santé, continuées en 1913 par l'école régimentaire du 13^{me} de ligne à Dinant, Laffut se consola de l'irrégularité de cette formation en suivant les cours de comptabilité de l'École Pigier et les cours de colonisation de l'École universelle de Paris. Grand lecteur de surcroît et autodidacte à la fois avide et prudent, il avait compensé les carences dont avait souffert sa prime jeunesse, quand il s'engagea au service de la Colonie du Congo belge en janvier 1922 en qualité de commis du Service des Finances (Ar. min. du 5 janvier 1922). Attaché successivement à Boma, Léopoldville et Élisabethville, il occupait les fonctions de vérificateur des Finances au chef-lieu de la province de Katanga, quand la mort l'atteignit le 7 mai 1934, porteur de la Médaille d'or de l'Ordre royal de Lion et de l'Étoile de Service en Or.

Dès ses débuts à Boma, Laffut s'était révélé tactician syndicaliste des plus sûrs au sein de la section locale de l'A. F. A. C., l'association de fonctionnaires et agents civils de la Colonie autorisée par un décret du 23 mars 1921. Aussi occupait-il le secrétariat général à la section centrale de Léopoldville, aux environs de 1930, époque à laquelle il donna au bulletin mensuel de l'Association une tenue particulièrement distinguée, n'hésitant pas à s'attacher des collaborateurs aussi qualifiés que l'écrivain français René Dumesnil, fit élaborer par une commission dont faisaient partie deux hauts magistrats, un contre-projet de réorganisation administrative et territoriale de la Colonie dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'il assurait mieux que ne faisait le projet gouvernemental combattu, la présence de l'administrateur parmi ses indigènes, et se tint en contact constant avec le B. I. T. de Genève dont il reçut, en 1931, un délégué de classe en

la personne de M. Jean Goudal. Laffut était devenu un véritable syndicaliste de gouvernement et il a été assuré à l'auteur de cette notice que le P. O. B. destinait son correspondant au Conseil Colonial au moment où la mort mit fin à sa carrière.

25 mai 1953.
J. M. Jadot.

Tribune congolaise, 15 mai 1934, p. 3 ; Souvenirs et archives de l'auteur de la notice.

LAGOUGE (Alfred), Secrétaire général de la Mutuelle Congolaise (Cerfontaine, 11.12.1885 — Berchem, Anvers, 13.12.1921).

Cœur généreux, âme droite, Lagouge comptait de nombreux camarades parmi les coloniaux. Il se dévoua pendant de longues années à la Mutuelle Congolaise qu'il fonda en 1900 avec ses amis Bersou, Allard, Lepers, les D^rs Baelis et Dupont, dans le but de venir en aide aux anciens Africains. Il en fut le secrétaire-trésorier, puis le secrétaire général et resta fidèle à ce poste jusqu'à sa mort. Il se dépensa généreusement à cette œuvre, veillant à faire hospitaliser les malades à leur retour d'Afrique, à assurer le nécessaire à ceux dont les ressources étaient médiocres, à procurer des fonds à la caisse du Groupement en sollicitant l'intervention des philanthropes et des sociétés coloniales, etc. Bien d'autres œuvres en faveur de ceux qui avaient servi en Afrique bénéficièrent de son dévouement et de son dynamisme ; l'organisation de conférences et de manifestations coloniales dans le but de faire aimer le Congo par ses compatriotes et de le faire mieux connaître, occupait une grande partie de son temps. Secrétaire du Club africain d'Anvers et de la section provinciale des Journées Coloniales, il se vit octroyer plusieurs distinctions honorifiques qui témoignent de son inlassable activité : chevalier de l'Ordre de la Couronne, Médaille commémorative du Règne de Léopold II, Médaille civique de 1^{re} classe, décoration de 1^{re} classe des Mutualités, etc.

En 1916, d'Angleterre où il s'était réfugié, il partit pour le Congo afin de travailler, avec un associé, le long du chemin de fer du Bas-Congo, à la fabrication de matériaux de construction ; souffrant de malaria, il dut regagner l'Europe en 1917. Dès l'armistice, il reprenait son activité en Belgique.

Lors de ses funérailles, ses qualités d'homme de cœur furent évoquées par l'émouvant discours du D^r Bertrand au nom du Club africain d'Anvers, et par M. Bersou, au nom de la Mutuelle Congolaise.

20 juillet 1953.
M. Coosemans.

Tribune cong., 22.12.1921, p. 2. — Note d'un membre de sa famille.

LAMBERT (Baron) (Henri), Financier (Bruxelles, 1.3.1887 — Bruxelles, 6.10.1933).

Il fit ses études à Bruxelles et obtint le grade d'ingénieur commercial à l'École Solvay de l'Université libre de Bruxelles.

Son père, le baron Léon Lambert, avait été un des premiers à comprendre le grand intérêt de l'œuvre coloniale de Léopold II et un des premiers aussi à apporter à cette œuvre son concours financier complet, aidant à former nos premières sociétés congolaises.

Fidèle à la tradition familiale ainsi créée, Henri Lambert devait toujours porter un intérêt passionné aux choses de notre Congo. Dès 1913, il y faisait un premier voyage d'études.

Quand vint la guerre de 1914, il s'engagea à l'infanterie. Il s'y conduisit avec une magnifique bravoure, y conquit ses grades et ses étoiles d'officier. Gravement blessé par deux fois, il n'entendit pas profiter de toutes les facilités dont il disposait pour obtenir une sinécure à l'arrière, mais voulut demeurer jusqu'au bout aux postes du front les plus exposés.

Après la guerre, il se révéla financier expert et averti, d'une loyauté inflexible. Il apportait dans tout ce qu'il entreprenait un souci constant d'extrême délicatesse.

Au surplus, sa générosité était proverbiale. Mais toute fastueuse qu'elle fût, elle demeurait discrète et sans ostentation. Innombrables furent ceux qu'Henri Lambert a aidés, soutenus, sauvés sous le manteau.

Tout le premier, le personnel qui travaillait sous sa direction bénéficiait sans cesse de sa généreuse et constante sollicitude.

Henri Lambert épousa le 20 juin 1927, M^e Jeanne de Reininghaus. De cette union, naquirent trois enfants dont l'aîné, le baron Léon Lambert, tint à cœur de reprendre l'activité coloniale de son regretté père.

Fidèle à la tradition paternelle, Henri Lambert orienta principalement son activité vers les affaires coloniales. Il fut administrateur de nombreuses sociétés congolaises : de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, de la Banque du Congo belge, de la Compagnie du Katanga, des Minoteries du Katanga, de la Compagnie du Lomami et du Lualaba, des Exploitations industrielles et agricoles de la Biao, de la Compagnie agricole du Mayumbe, de la Compagnie des Produits et Frigorifères du Congo.

A la suite d'un second voyage d'études qu'il fit à la Colonie en 1924, il s'attacha plus particulièrement à la question des élevages colo-

niaux. Avec sa clairvoyance particulière, il avait immédiatement compris l'importance exceptionnelle que présente le ravitaillement en viande de boucherie, tant pour les grandes entreprises industrielles que pour l'alimentation de l'indigène.

Après avoir lui-même prospecté de vastes régions du Katanga, il obtint du C. S. K. la réserve d'importantes superficies de pâturages au Lomami. A l'instigation du Comité, il s'entendit avec un colon, B. Smith, qui possédait déjà un important troupeau de bovidés aux plateaux de Biano, et fonda en 1925 avec lui la Compagnie d'Élevages et d'Alimentation du Katanga.

Plus tard, en 1930, il présida à la formation d'une société filiale, la Compagnie des Grands Élevages Congolais.

Président du conseil d'administration de ces deux sociétés, il en fut le principal animateur. Elles furent vraiment la création personnelle à laquelle il s'attacha le plus particulièrement et le plus constamment.

Henri Lambert avait, au surplus, une activité notable en Belgique. Il était président du conseil d'administration de la Banque Lambert, vice-président du conseil d'administration de la Société belge radio-électrique et administrateur de la Vieille Montagne.

Mais les blessures reçues pendant la guerre avaient gravement affecté son état de santé. Elles furent la cause principale de son décès prématué le 6 octobre 1933.

Sa mort fut une perte sensible pour le pays au service duquel il mettait constamment son patriotisme ardent et éclairé, son inlassable activité, sa brillante intelligence, son indéfectible loyauté.

Sa perte fut durement ressentie par tous ceux dont son grand cœur avait gagné l'attachement profond et le dévouement absolu.

Henri Lambert était chevalier de l'Ordre de Léopold, titulaire de la Croix de guerre belge, chevalier de la Légion d'Honneur.

26 février 1952.
R. Cambier.

LANGHE (DE) (*Henri, in 't geestelijk leven Broeder Benoit*), Missionaris (Turnhout, 31.4. 1867 — op zee, 10.6.1920).

Behorend tot de orde der paters trappisten vertrok hij met het eerste contingent dezer orde naar de Onafhankelijke Congostaat, op 6 april 1894. Dit contingent bevatte onder andere : Don Peeters Nicolas, eerste priester der paters trappisten in de kolonie, en de E. Br. Delanghe, Cockx, Paul en Dejongh, Stanislas. Bij hun aankomst te Boma trokken zij verder op en

trachtten zich te Dembo (Beneden-Congo) te vestigen. Op zoek naar vruchtbare gronden troffen wij ze een weinig later te Banania op de Ruki (district van de Evenaar) aan. Zij installeerden zich aldaar in een hut die door een der inlandse hoofden ter huner beschikking werd gesteld. Gedurende verscheidene jaren wijdde hij zijn beste krachten aan de evangelisatie der inlanders. Hij overleed op 10 juni 1920 tijdens zijn terugkeer naar België.

28 januari 1952.
A. Verlinden.

A nos héros coloniaux morts pour la civilisation, blz. 247. — D. Rinchon, *Les missionnaires belges au Congo*, Brux., 1931, blz. 32. — *Onze Kongo* van 20 juni 1910, blz. 41. — *Annuaire des missions catholiques au Congo belge*, uitgave 1935, blz. 407.

LANIER (DE) (*J. A. C.*), Senator (Gent, 17.1.1855 — Gent, 1.3.1939).

Op 4 september 1908 verklaarde hij in de Senaat zich te zullen onthouden bij de stemming van het wetsvoorstel over de aanhechting van de Onafhankelijke Congostaat. Als bijzonder redenen zijner onthouding haalde hij aan, dat het Gouvernement het land zou moeten in staat stellen de gemoederen tot bedaring te brengen nopens de concessies en dat het maatregelen zou moeten treffen om de internationale moeilijkheden te doen oppaden en eventueel te beletten.

Hij overleed te Gent op 1 maart 1939, in de hoge ouderdom van 84 jaar.

8 juni 1953.
A. Verlinden.

Mouvement géographique, van 1908, blz. 531.

LANNOY (DE) (*Charles-Fleury-Laurent-Stéphane*), Docteur en droit et candidat notaire, professeur d'Université, membre du Conseil colonial (Tournai, 6.2.1868 — Etterbeek, 6.12. 1941). Fils de Fleury-Benoît-Joseph, notaire, et de Baudour, Sophie-Louise.

Il n'est pas inutile d'observer que le nom patronymique s'écrit, à l'état-civil de Tournai : Delannoÿ, avec un tréma sur l'y et en un seul mot à l'acte de naissance du père né le 19 février 1834 de Delannoÿ, Benoît-Joseph, cultivateur, et, en un seul mot toujours, mais sans tréma sur l'y, dans l'acte de naissance de Charles et dans celui d'un frère puiné Édouard-Charles-Fleury-Joseph, né le 19 mars 1876.

Ce frère puiné de notre conseiller colonial fut chanoine de la Cathédrale de Tournai et historien. On lui doit plusieurs ouvrages sur l'histoire diplomatique de l'indépendance de la Belgique et sur notre neutralité en 1870. Un

historien de nos lettres l'appelle : Édouard de Lannoy-Fleury, avec la particule et l'adjonction d'un prénom au patronyme. Nous avons cru devoir garder au nom du conseiller colonial l'orthographe que lui donnent les documents officiels où il fut cité dans sa maturité.

Ses humanités anciennes achevées, Charles De Lannoy fit à l'Université catholique de Louvain des études de droit couronnées par le doctorat en droit, la candidature en notariat et l'obtention d'une bourse de lauréat du Concours interuniversitaire qui lui permit de poursuivre ses études en 1893 et en 1894 à Paris, Amsterdam, Leyde et Berlin. Entré au Département ministériel de la Justice en qualité de chef de bureau de la statistique judiciaire en 1897, il fut dès l'année suivante chargé de cours à l'Université catholique de Louvain où il enseigna jusqu'en 1903. Il fut alors nommé professeur extraordinaire à l'Université de l'État à Gand, où il fut promu à l'ordinariat en 1908. Il serait en outre nommé professeur à l'Université coloniale d'Anvers, actuellement Institut universitaire des territoires belges d'outre-mer, en 1925.

Épris des voyages, De Lannoy visita successivement une bonne partie de l'Europe, les métropoles de la Méditerranée, l'Afrique du Nord, le Brésil et, en 1929, seulement, le Congo belge.

Mais, le brillant économiste qui avait obtenu, dès 1903, le prix du Roi pour une *Histoire de l'Expansion coloniale des peuples européens*, écrite par lui en collaboration avec son collègue de l'Université de Liège H. Vanderlinden, et avait publié de 1909 et bien avant, déjà, jusqu'à 1913 plusieurs études remarquées sur les problèmes posés, dans le centre africain, aux États colonisateurs, fut appelé à siéger au Conseil colonial belge, le 17 mars 1914, par un vote du Sénat de Belgique où il obtint 71 voix sur 83 votants. Son mandat lui serait renouvelé par la Haute Assemblée jusqu'à la mort. Il fit toujours preuve dans l'exécution de cet important mandat d'autant de caractère que de talent.

De Lannoy fit au surplus partie de nombreuses commissions et présida notamment la Commission centrale de statistique. Il appartenait aussi à diverses sociétés scientifiques belges ou étrangères et notamment à l'Institut international de statistique et à l'Institut colonial international.

Il était à sa mort, survenue accidentellement, grand officier de l'Ordre de la Couronne, commandeur de l'Ordre de Léopold, chevalier de l'Ordre de l'Étoile africaine, officier de l'Ordre de la Couronne d'Italie, etc.

* * *

La bibliographie des œuvres de Charles de Lannoy comprend : *L'Angola et la colonisation portugaise d'outremer*, Brux., Société belge de Librairie, 1896, 127 p. tirées à part du *Bull. de la Société royale belge de Géographie*. — *L'Évolution de la politique coloniale de la Hollande au XIX^e siècle*, in : *Bull. de la Société d'Etudes coloniales*, 1896. — *Projet de réorganisation de la statistique pénale de la Belgique*, Moll, 1897. — *Modifications à introduire dans les statistiques coloniales pour les rendre plus facilement intelligibles*, rapport au Congrès international colonial, Brux., 1897. — *La statistique des acquittements*, in : *Revue catholique du Droit*, Louvain, mai 1899. — *Le prochain recensement de la population en Belgique*, in : *Revue sociale catholique*, Louvain, septembre 1900. — *Quel profit la démographie pourrait-elle retirer d'une statistique des pauvres ?* rapport au Congrès international d'hygiène et de démographie, 1900. — *La criminalité en Belgique*, in : *Revue générale*, Brux., février 1901. — *Les compétitions internationales au Détrône de Bab-el-Mandeb*, in : *Bull. de l'Ass. des anciens élèves de l'École commerciale et consultative de l'U. Lou.*, Louvain, 1901. — *Infuence du choix de l'unité sur les résultats de la statistique criminelle*, in : *Bull. de l'Inst. intern. de statistique*, XIII, p. 1. — *Instruction et criminalité*, in : *Annales de Sociologie*, 1905. — *Quelle méthode convient-il de suivre pour déterminer la valeur des marchandises importées et exportées ?* rapport au Congrès international d'expansion économique mondiale, 1905. — *Histoire de l'Expansion coloniale des peuples européens*, en coll. avec H. Vanderlinden : *Portugal et Espagne jusqu'au début du XIX^e siècle*, Brux., Lamertin, 1907, un vol. de VI, 451 pp., avec cartes ; II, *Néerlande et Danemark, aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Brux., Lamertin, 1911, un vol. de VI-480 pp. avec cartes ; III, *la Suède*, 1921, Lamertin, 62 pp. — *Les récents progrès de la statistique criminelle belge*, rapp. présenté à la Session de Paris de l'Institut international de statistique, juillet 1909. — *L'Angola au XIX^e siècle et de nos jours*, in : *Bull. de Colonisation comparée*, mars-avril 1909. — *Le recrutement de la main-d'œuvre dans l'Afrique tropicale*, in : *Revue générale*, juin 1910. — *La réglementation du Travail dans l'Afrique centrale*, in : *Bull. de Colonisation comparée*, juillet 1910. — *La Belgique, pays de transit*, in : *Revue économique internationale*, mai 1911. — *Notes sur le régime budgétaire des colonies de l'Afrique tropicale*, in : *Bull. de Colonies comparée*, février 1912. — *Le contrôle des finances congolaises*, in : *Bull. Soc. d'Etudes coloniales*, juin 1912. — *L'organisation coloniale belge*, Brux., Lamertin, 1913, un vol. de VIII-315 p. — *L'Enseignement dans la République Argentine, l'Uruguay et le Brésil*, in : *Revue de l'Inst. publique de Belgique*, 3^e et 4^e fasc., 1913. — *La Colonistique, définition et méthode*, 58 pp., in : *Bull. de l'Académie royale de Belgique*, 1913. — *La révision de la charte coloniale et la décentralisation administrative*, in : *Revue générale*, avril 1914. — *La doctrine de Monroe et le pacte des Nations*, in : *Rev. de Dr. internat. et de législ. comparée*, 1920, nos 1, 2 et 4. — *La politique coloniale de la Belgique de 1830 à 1848*, in : *Bull. de la Soc. belge d'études coloniales*, mai-juin, 1920. — *Le règlement de la Question de Danzig*, in : *Rev. de Dr. internat. et de législ. comparée*, 1921, no 5. — *L'Alimentation de la Belgique par le Comité national*, nov. 1914-nov. 1918, Brux., Off. de Publicité, 1922, un vol. de 422 pp. in 8°. — *Pour aider les banques d'émission : papier monnaie ou billets de banque*, in : *Rev. cath. internat.*, octobre 1925, 25 pp. — *Un exemple de grande concentration industrielle : les Konzerne de Hugo Stinnes*, in : *Rev. économ. internat.* février 1928, 24 pp. — *Législation commerciale du Congo Belge*, en collaboration avec MM. Guérinckx, Heyse, Pétillon et Struelens. Brux., J. Van Campenhout 1930, 112 p. — *L'évolution du*

billet de banque comme instrument monétaire, Paris, Libr. du Rec. Sirey, 1935, un vol. in-12 de 96 pp.

Cette bibliographie comprend en outre de nombreuses notes et de nombreux comptes rendus parus dans le *Mouvement sociologique*, le *Bull. de Colonisation comparée*, la *Belgique coloniale et maritime* et la *Revue de l'Instruction publique*, ainsi qu'une collaboration régulière à la *Statistique judiciaire de la Belgique* de 1809 à 1913.

4 juillet 1953.
J. M. Jadot.

Mouv. géogr., 1914, p. 171. — Crockaert, J., *Boula Matari*, Brux., Dewit, 1929, p. 158. — *Comptes rendus des séances du Conseil colonial*, 1946, pp. 10-12. — Lovania, 2^e trim. 1946, p. 118. — Hanlet, C., *Les Écrivains belges contemporains*, Liège, H. Dessain, II, 1120.

LANTSHEERE (DE) (*Théophile-Charles André*), (vicomte); Avocat, membre de la Chambre des Représentants, sénateur de Belgique, ministre de la Justice, gouverneur de la Banque nationale, ministre d'État (Asse, 4.11.1833 — Bruxelles, 21.2.1918).

Ses humanités qu'il avait commencées au Petit Séminaire de Malines, achevées au Collège des Jésuites à Alost, Théophile De Lantsheere poursuivit sa formation à l'Université catholique de Louvain où il conquit les diplômes de docteur en droit et de docteur en sciences politiques et administratives. Il entra aussitôt au Barreau et fut inscrit au Tableau de l'Ordre des Avocats à la Cour d'Appel de Bruxelles en 1858.

Dès 1860, le corps électoral de son canton natal l'envoyait siéger au Conseil provincial du Brabant, où il siégerait douze ans durant. Le 11 juin 1872, le corps électoral de l'Arrondissement de Dixmude, s'inspirant du sens profond de l'art. 131 de la Constitution, l'envoyait à la Chambre des Représentants où lui seraient confiées une vice-présidence d'abord, la présidence, ensuite, du 12 novembre 1884 au 30 janvier 1895, date à laquelle, à la suite d'un incident de séance, démissionnaire, il fut remplacé par Beernaert. Le 15 juin 1900, ayant renoncé à la Chambre, il serait élu sénateur provincial par le Conseil provincial de la Flandre occidentale pour l'arrondissement d'Ostende-Furnes et ne quitterait la Haute Assemblée qu'en 1912.

En décembre 1871, Jules Malou appelé à la direction des affaires en un moment où les luttes partisanes, après l'effondrement du doctrinarisme, aux élections du 14 juin 1870, prenaient dans le pays une acuité particulièrement dangereuse par sa coïncidence avec des difficultés politiques extérieures, confia le portefeuille de la Justice à De Lantsheere qui ne quitta le département qu'à la chute du ministère le 11 juin 1878. Un historien indemne de toutes préoccupations partisanes assure que durant tout ce septennat passé à la tête de

l'administration du pays Malou, fit une politique d'affaires, de caractère pratique et sage. Une telle politique convenait particulièrement au tempérament de De Lantsheere. A sa sortie de charge, celui-ci, tout en poursuivant son activité parlementaire au service du Pays — il fit encore partie en 1899 de la Section centrale où il eut l'occasion de déclarer que la Droite se ralliait à la répartition proportionnelle comme à un mal nécessaire —, il se reprit aux activités du Barreau. Il y fut élu bâtonnier en 1887.

Le 19 mai 1890, il s'était appelé à gouverner la Banque nationale. Le 9 juin suivant, le Roi le nomma ministre d'État.

Au cours de cette longue carrière, Théophile De Lantsheere avait eu plusieurs occasions de se rendre utile au Souverain de l'État Indépendant du Congo. Dès 1888, il s'était déclaré favorable à l'émission en Belgique d'un emprunt destiné à financer les dépenses du jeune État et le Roi-Souverain avait fait part à Beernaert du bien que lui faisait cette déclaration. En 1890, il avait présidé la section centrale de la Chambre des Représentants occupée à examiner le projet de loi ratifiant une avance de 25 millions consentie par l'État belge à l'État Indépendant du Congo, projet qui fut voté par quatre-vingt-quinze voix contre une et mieux accueilli encore au Sénat. Le 18 mai 1895, en présence des lenteurs apportées par la Commission des XXI à l'examen du projet d'annexion de Burlet, De Lantsheere émit l'avis que l'on n'arriverait pas à présenter ce projet aux Chambres à suffisamment bref délai pour tirer l'É. I. C. d'embaras à la veille de l'échéance du prêt de Browne de Tiège et proposa des mesures provisionnelles. La commission se rallia à cette manière de voir, le gouvernement qui quitta le comte de Mérode, se rangea à l'avis de la Commission et, le 14 juin 1895, déposa un projet de prêt qui fut adopté à la Chambre par 71 voix contre 16 et 8 abstentions, au Sénat, par 59 voix contre 13 et 8 abstentions. En 1903 encore, Th. De Lantsheere donnerait au Souverain de l'É. I. C. une consultation favorable à un aménagement des entreprises d'avenir de la Fondation de la Couronne. Il s'était cependant opposé, avec Beernaert, au projet de loi relatif à la Donation royale de 1900, qui fut néanmoins voté par les Chambres et sanctionné le 31 décembre 1903.

En 1905, Th. De Lantsheere assista aux fêtes du 75^{me} anniversaire de l'Indépendance belge. En mai 1909, il figurera parmi les présidents d'honneur des fêtes jubilaires de l'Université catholique de Louvain.

C'est un fils de Théophile De Lantsheere, Léon, professeur à l'Université de Louvain, membre de la Chambre des Représentants, qui eut à

recueillir, en sa qualité de ministre de la justice dans le Cabinet Schollaert de 1909, la déclaration du décès de Léopold II par les professeurs Thiriart, Stiénon et Depage et à dresser l'acte de ce décès.

En 1914, le roi Albert accordait à Théophile De Lantsheere concession de noblesse à titre héréditaire par voie de primogéniture masculine et le titre de vicomte.

Le vicomte De Lantsheere s'éteignit à Bruxelles le 21 février 1918, grand cordon de l'Ordre de Léopold, grand'croix des Ordres de la Couronne de Chêne, de N.-D. de la Conception de Villa-Viçosa et de la Couronne de Roumanie, grand cordon des Ordres de Pie et de l'Aigle blanc de Russie, décoré de la 1^{re} classe de l'Aigle rouge et de la 1^{re} classe du 2^e degré de l'Ordre du Double Dragon de Chine et porteur de la médaille commémorative du règne de Léopold II.

20 février 1954.

M. J. Jadot.

Almanach royal, Années 1884-1920, *passim*. — *Mouvement géogr.*, Brux., 1890, p. 68b ; 1895, pp. 49, 183. — Livraux et de Ridder, *La Chambre des Représentants*, Brux., Galerie nationale, Schepens, 1894-95, p. 289. — A. J. Wauters, *L'Histoire politique du Congo belge*, Brux., Van Fleteren, 1912. — Fr. Masoin, *Histoire de l'État indépendant du Congo*, Namur, Picard, 1912, t. I, pp. 188-189. — Cte L. de Lichervelde *Léopold II*, Brux., Dewit, 1926, pp. 138, 266, 346, 402. — P. Daye, *Léopold II*, Paris, A. Fayard, 1934, pp. 473, 514, 565. — E. Van der Smissen, *Léopold II et Beernaert*, Brux., 1942, t. I, pp. 21, 307. — Col. P. E. M. Stinghamber et P. Dresse, *Léopold II au Travail*, Paris, Brux., Éd. du Sablon, 1944, p. 180, net, p. 266. — Cte H. Carton de Wiart, *Beernaert et son temps*, Brux., Renaiss. de Livre, 1943, pp. 43, 107. — Fr. Van Kalken, *Histoire de Belgique des origines à nos jours*, 5^e éd., Brux., Off. de Publicité, 1946, pp. 483-484.

LARSEN (*Ejnar-Valdemar*), Major de l'infanterie danoise (Aalborg, Danemark, 2.2.1883 — Copenhagen, 9.5.1932). Fils de Frederick-Wilhelm et de Jensen, Laura.

Engagé à l'âge de la milice au 11^e bataillon de l'infanterie danoise (14 avril 1903), Larsen était admis à l'école militaire comme aspirant gradé le 12 octobre suivant et conquérait les galons de sous-lieutenant le 10 juin 1904. Après avoir servi encore pendant douze mois comme officier dans l'armée de son pays, il postula son admission à la Force Publique de l'État Indépendant du Congo et s'embarqua en qualité de sous-lieutenant, à Anvers, le 19 juillet 1906. Après un stage à la Compagnie du Bas-Congo, il se vit commissionné pour la Province orientale et partit au Maniema le 10 octobre ; sur ces entrefaites, nommé chef de poste à Nyangwe, le 1^{er} novembre, il y était à peine en fonctions quand, le 5 janvier 1907, il fut désigné pour le secteur de Shabunda et chargé du command-

dement du poste de Mulungu (10 février 1907) où il décrocha les galons de lieutenant, le 18 janvier 1909. Revenu en Europe, il ne tarda pas à reprendre le chemin de l'Afrique, le 24 mars 1910, et apprit à Boma, le 13 avril, qu'il était affecté au camp de Kasongo (Lokandu). Le surlendemain, il se mettait en route, passait à Stanleyville le 13 mai et atteignait Lokandu le 18, pour y passer tout un terme de service.

Parti de Boma le 25 juillet 1912, pour un congé de quelques mois en Europe, le lieutenant Larsen repartait d'Anvers le 28 décembre, pour reprendre la direction du camp de Lokandu dès le 15 février 1913. Pendant l'année 1913 il commanda la Compagnie du Maniema en officier d'élite et il se trouvait toujours en Afrique quand éclata la guerre de 1914 dont la phase africaine allait se dérouler à proximité de l'endroit où il se trouvait. Aussi, était-il désigné dès le 12 août 1914 pour les troupes destinées à défendre nos frontières à l'Est.

Larsen arriva au front le 27 août. Pendant la période défensive, il participa aux opérations des troupes du Nord, dans le secteur Boban-dana-Kibali. A l'offensive, il prit part aux opérations du 4^e régiment de la brigade Nord en qualité de commandant de la 3/XIII et prit la direction, à la fin de la campagne, du XIII^e bataillon avec le grade de capitaine-commandant lui décerné le 1^{er} janvier 1916. L'attaque des positions allemandes de la Sebea, amena la retraite de l'ennemi sur Tabora en mai 1916. Larsen prit part aux combats de Katoke (25 juin 1916), de Nyakahusa (27 juin 1916), de Diobahiga (15 juillet 1916), d'Itaga près de Tabora, du 15 au 19 septembre 1916 ; enfin d'Ikoma, le 27 juin 1917.

Au cours de la 2^e campagne offensive, il commanda une des colonnes belges lancées à la poursuite de la colonne allemande Naumann, au nord du chemin de fer Kigoma-Dar es Salam.

La conduite de Larsen, tout au long de cette guerre, fut admirable et lui valut deux citations à l'ordre du jour de l'armée « pour les qualités militaires, le zèle inlassable, le dévouement » qu'il ne cessa de témoigner depuis le début de la campagne, dans le commandement de sa compagnie, puis de son bataillon ».

Larsen quitta Gottorp pour Dar es Salam et le retour en Europe en mai 1918. Il dut se décider pour raison de santé à demander sa mise à la retraite le 8 mars 1919 et fut nommé major honoraire en 1921. En octobre de cette année, il était admis comme membre du Comité de patronage de la Société royale belge d'Études et d'Expansion de la ville de Liège, pour services rendus à la colonie pendant la guerre, en même temps que la ville de Copenhague lui décernait le titre de directeur de l'Académie for-

Sprog og Handelsfag. Au Danemark où il vécut ses dernières années, il fut investi de la présidence de la Section danoise des Vétérans coloniaux, et resta en rapport cordial avec les camarades belges qu'il avait connus en Afrique.

Il était chevalier de l'Ordre royal du Lion, officier de l'Ordre de la Couronne, et titulaire de la Croix de guerre, de l'Étoile de service en or, de quatre médailles commémoratives belges, huit chevrons de front, et du Distinguished Service Order.

7 mai 1953.
M. Coosemans.

Tribune cong., 19 août 1921, p. 1; 13 octobre 1921, p. 2. — *Les Campagnes col. belges, 1914-1918*, Brux., 1927-32, t. I, pp. 284, 301; t. II, pp. 146, 309, 313, 324, 325, 330, 331, 390; t. III, pp. 53-63, 65, 67-75, 77-79, 84-91, 94-102, 130. — *Bull. Ass. Vétérans col.*, mai 1932, pp. 15-16.

LAURENT (Alexis-Joseph), Directeur-chef de service de la C. C. C. I. (Quevaucamps, 25.1.1843 — Seneffe, 25.10.1910). Fils de Alexis-Joseph et de Comselle, Marie-Thérèse.

Alexis Laurent fut un des artisans de la première heure de l'œuvre africaine. Lorsque le roi Léopold II en jeta les fondements, le lieutenant Laurent était attaché à sa Maison militaire. En décembre 1883, il fut affecté à l'administration centrale de l'Association Internationale du Congo que présidait le colonel Strauch. Laurent s'y distingua par sa puissance de travail, son esprit d'organisation et son ardent attachement à la cause coloniale. Ses brillantes qualités attirèrent l'attention du capitaine Thys, officier d'ordonnance du Roi, qui à cette époque s'employait avec une inlassable énergie à promouvoir la construction du chemin de fer du Bas-Congo et la constitution de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie (C. C. C. I.), première société coloniale belge, chargée d'en entreprendre les études préliminaires.

En 1888, peu après la fondation de cette société, Laurent quitta l'administration centrale de l'État Indépendant du Congo pour organiser sous la direction du major Albert Thys, administrateur-délégué de la C. C. C. I., les services d'intendance de sociétés filiales dont la constitution était imminente. Il devint bientôt l'un des quatre directeurs-chefs de service de la C. C. C. I.

Promu au grade de major, le 24 mars 1894, Laurent fut appelé successivement aux fonctions d'administrateur de la Société Anonyme Belge pour le Commerce du Haut-Congo, en mars 1896, de la Compagnie des Produits du Congo, en 1899 et de la Compagnie du Chemin de Fer

du Congo, en 1902, fonctions qu'il exerça jusqu'à sa mort.

Distinctions honorifiques : Chevalier Ordre du Christ; Ordre de Léopold; Ordre de la Couronne (1898); Ordre de Léopold II; Croix militaire.

9 décembre 1952.
E. Van der Straeten.

Références. — *Recueil financier*, 1898. — *Mouvement géographique, 1911-1919*. — *État Indépendant Congo*, Wauters, Bruxelles 1899, p. 394. — *Congo Belge*, Frank, I, II, p. 140. — Archives C. C. C. I.

LAVELEYE (DE) (Émile), Économiste et écrivain politique (Bruges, 5.4.1822 — Doyon, 2. 1.1892).

En Émile de Laveleye, la Belgique a possédé au XIX^e siècle un écrivain politique, un économiste et un publiciste de réputation européenne. Son influence, sans doute, ne devait pas être fort durable : on reconnaît vite dans sa pensée plus d'élégance que d'originalité. Mais de son temps, son œuvre connut un rayonnement considérable. Ses *Éléments d'économie politique* furent traduits en anglais, en néerlandais, en italien, en tchèque, en polonais, en portugais, en bulgare et en japonais. L'article célèbre sur *Le protestantisme et le catholicisme dans leurs rapports avec la liberté et la prospérité des peuples* fut répandu dans toutes les langues pour écraser — ou soi-disant — l'Église catholique.

Son histoire, a-t-on dit, a été celle de ses livres. La vie de Laveleye, en effet, a été sans accidents. Naissance dans un milieu de bonne bourgeoisie, à Bruges, en 1822. Études de philosophie à l'Université de Louvain, de droit à l'Université de Gand. Années studieuses, à Gand, où il est « un peu avocat et beaucoup homme de lettres », et fréquente le groupe, tout fermentant d'idées, de François Huet. En 1863, nomination à la chaire d'économie politique de l'Université de Liège. A Liège, de Laveleye sera un professeur écouté, mais plus qu'à sa chaire, c'est à sa production scientifique qu'il devra sa réputation. Cette production est d'une abondance qui étonne et elle couvre des domaines étonnamment variés : l'économie politique avec les *Éléments*, et spécialement l'économie rurale avec les *Études d'économie rurale*, et l'étude du problème de la propriété avec la *Propriété et ses formes primitives* — le livre de Laveleye qui est peut-être marqué de la pensée la plus personnelle ; l'étude des doctrines avec le *Socialisme contemporain* ; la science politique avec l'*Essai sur les formes de gouvernement dans les sociétés modernes* et le *Gouvernement dans la démocratie* ; l'analyse des problèmes contemporains dans les grands livres rapportés de ses voyages : *La Prusse et l'Autriche*.

triche depuis Sadowa, *Lettres d'Italie, La péninsule des Balkans, etc.*; sans compter l'histoire (représentée par deux volumes de jeunesse sur *l'Histoire des rois francs*), l'histoire de la littérature (représentée notamment par des travaux sur la littérature provençale et sur les *Niebelungen*), la morale, la politique, etc. En plus de ses ouvrages, de Laveleye apportait une collaboration régulière à de grandes revues, et notamment à la *Revue des Deux Mondes*, où sa signature se retrouva pendant près de trente ans. Grand voyageur, correspondant attentif, il avait noué des rapports intellectuels avec une foule de personnalités étrangères; comme l'a écrit Ernest Mahaim, « à un moment donné » de sa vie, Émile de Laveleye était peut-être l'homme de l'Europe en relations avec le plus de personnalités marquantes dans la politique, les sciences et les lettres ». Un caractère, dont chacun s'est plu à vanter autant la rectitude que l'amérité, rendait l'homme particulièrement attachant.

Dans le domaine colonial — celui qui doit nous retenir spécialement ici, — de Laveleye nous apparaît sous un jour assez paradoxal : il a été un doctrinaire de l'anticolonialisme — le plus grand, le plus décidé et le plus talentueux sans doute dans la Belgique du XIX^e siècle, — mais ce doctrinaire de l'anticolonialisme a apporté une aide efficace à l'entreprise coloniale de Léopold II. Pour apercevoir ce paradoxe, et pour tenter de le dénouer, il faut se référer aux textes.

La doctrine, d'abord. Nous la voyons se former chez de Laveleye aux environs de 1869 — tout au moins avec la précision qu'elle devait revêtir par la suite. A cette époque, nous dit-il lui-même, « on recommanda en Belgique à s'occuper du projet de créer des colonies pour ouvrir des débouchés aux produits de nos industries ». De Laveleye s'ouvrit de la question à John Stuart Mill, pour qui il éprouvait une vive admiration. L'écrivain anglais lui répondit (3 août 1869) qu'il « partageait l'opinion générale des économistes sur l'inutilité des colonies ». « Après un voyage en Hollande, en Angleterre, en Espagne et au Portugal, entrepris pour étudier spécialement cette question, écrit de Laveleye, je me rangeai complètement à l'avavis de Mill » (*Lettres inédites de Stuart Mill*, dans la *Revue de Belgique*, 15 janvier 1885 ; rééd. dans *Essais et études*, t. III. Paris-Gand 1897 ; pp. 112-113 de la rééd.).

La première formulation ample et nette de ses idées se rencontre en 1873 dans l'ouvrage intitulé *Des causes actuelles de guerre en Europe et de l'arbitrage* (Bruxelles-Paris, 1873). de Laveleye y consacre un chapitre (pp. 53-58) aux Guerres pour des colonies. On y lit :

« La France et l'Angleterre, l'Espagne et la

Hollande se sont fait jadis de longues et sanglantes guerres pour se disputer des colonies. On prétend que l'Allemagne ne reculerait pas devant une guerre nouvelle pour s'emparer de celles de la Hollande. Peut-être la guerre éclatera-t-elle entre les États-Unis et l'Angleterre pour le Canada, entre la Russie et l'Angleterre pour l'Inde. Cependant les guerres coloniales sont aujourd'hui des guerres insensées, car les colonies ne sont plus désormais pour la mère-patrie qu'une source d'embarras et une cause de faiblesse ».

Ayant ainsi posé sa thèse, de Laveleye entreprend de la démontrer. Sa démonstration est en quatre points :

1) *Les colonies sont coûteuses pour la métropole* :

« Il n'est pas de colonies, sauf Java (1), qui donnent un profit net. Si on retranche du produit brut les dépenses de l'armée et de la flotte nécessaires pour les défendre, tout bilan colonial se solde par un déficit. Veuillez ce que coûte en ce moment à l'Espagne la conservation de « la perle des Antilles » (c'est-à-dire de Cuba). Après avoir mis son trésor à sec, elle deviendra peut-être l'occasion d'une guerre avec les États-Unis. Et cependant les ministères qui se succèdent à Madrid, jurent tous qu'ils ne consentiront jamais à son émancipation. Les colonies imposent au Portugal une dépense annuelle de plusieurs millions qui accroissent le déficit, et que lui rapportent-elles ? Rien que la coûteuse obligation d'envoyer des troupes dans l'autre hémisphère pour réprimer des insurrections, comme celle qui vient d'éclater à Macao. L'Algérie coûte à la France, revenu déduit, environ 50 millions de francs, année moyenne, ce qui fait depuis 40 ans 2 milliards de francs. Si cette somme avait été consacrée à l'instruction publique des différents degrés, quelle puissance, quelle richesse elle aurait produites dans ce beau pays, si favorisé sous tous les rapports ! Que d'universités, que de collèges, que d'écoles, que d'académies, que de laboratoires, on aurait pu doter avec le budget colonial !... La France avait un moyen de faire

(1) De Laveleye semble avoir éprouvé une sorte de secret de prédition pour Java — ce qui ne laissait pas de le rapprocher de Léopold II. Dans son *Voyage de la Novara*, publié en 1868 dans la *Revue des Deux Mondes*, et réimprimé l'année suivante dans ses *Études et essais* (Paris 1869), il écrit : « Java est, je crois, la seule colonie qui rapporte à la mère-patrie un profit net considérable, sans maintenir l'esclavage et sans ruiner les indigènes. L'Inde au contraire, ce magnifique empire, ne donne à l'Angleterre que des déboires, un déficit annuel, des insurrections terribles et des inquiétudes perpétuelles ». Le régime économique de Java fait ensuite l'objet d'une description dont la tendance est nettement élégante (*Études et essais*, pp. 132 et sv.).

payer cher à l'Allemagne la conquête de l'Alsace, c'était de lui céder en même temps l'Algérie. Cela aurait coûté aux Allemands plus que l'intérêt des cinq milliards de l'indemnité ».

2) Les colonies nuisent à la stabilité politique de la métropole :

« Les questions coloniales viennent jeter le trouble dans la marche du régime parlementaire, en introduisant une cause de dissolution dans la composition des partis. Il en résulte une grande instabilité dans l'existence des ministères, et l'administration de la mère-patrie est en souffrance pour des difficultés qui surgissent aux antipodes. C'est ce qu'on voit constamment en Hollande, et parfois en Angleterre ».

3) Les colonies sont nécessairement mal administrées :

« Les assemblées parlementaires sont très peu aptes à gouverner des colonies, premièrement parce qu'elles ne sont pas choisies à cet effet, secondement parce que la plupart des membres ne connaissent absolument rien aux questions coloniales. Quand, à la Chambre des Communes, on discute les affaires de l'Inde, la salle se vide. On ne peut abandonner au pouvoir exécutif le droit de tout faire, et cependant les Chambres sont incapables d'exercer un contrôle utile... Les ministres eux-mêmes, complètement absorbés par les soins des affaires intérieures et de la politique extérieure, et surtout par les luttes électorales, ne peuvent accorder au gouvernement des colonies qu'un temps très court et une attention très distraite. Quelle chance y a-t-il qu'ils les gouvernent bien ? »

4) Les avantages que les colonies offraient anciennement à la métropole ont disparu :

« Autrefois on pouvait espérer tirer profit des colonies en leur faisant payer un tribut et en s'y réservant un marché privilégié. Aujourd'hui on n'admet plus qu'on puisse traiter une colonie comme un pays asservi qu'on presse au profit de la mère-patrie... La Hollande, il est vrai, a construit ses chemins de fer en Europe avec le revenu net de Java, mais ce n'est pas avec le produit des impôts perçus dans l'île, c'est avec celui du café et du sucre cultivés sur les terres de l'État. En vertu des principes orientaux en matière de propriété, l'État s'est réservé de vastes étendues de terres publiques qu'il fait cultiver au moyen du travail en corvée. Aucun autre État ne jouit de cet avantage, et même, en Néerlande, un parti puissant et grandissant réclame l'abandon d'un système qui fait profiter les Hollandais des fruits du labeur des Javanais... Les colonies ne peuvent plus même offrir un marché privilégié pour les

produits de la mère-patrie. Car, ou bien ce marché est tout-à-fait insignifiant relativement au commerce général avec l'étranger, comme c'est le cas pour les colonies françaises, ou bien, sous l'empire des idées de libre échange, il faut les ouvrir à tous, comme ont été obligées de le faire la Néerlande et l'Angleterre. Il y a plus ; les colonies anglaises ont imposé aux marchandises venant d'Angleterre des droits d'entrée aussi élevés qu'à celles venant de partout ailleurs ».

Et la conclusion :

« La possession de colonies est un anachronisme comme le régime colonial. C'est un legs du passé qui a eu son utilité autrefois en répandant la civilisation européenne au-delà des mers, mais qui est en opposition avec les institutions, les sentiments, les vrais intérêts de l'époque actuelle. Cet anachronisme disparaîtra ; il perd visiblement du terrain, et désormais tout État refusera d'acquérir des colonies, et s'il en possède, cherchera à les émanciper... ».

Il y a peu d'originalité dans cette argumentation. On retrouve ici les thèmes essentiels qui avaient été développés antérieurement par maints adeptes du libéralisme économique, et notamment par Jean-Baptiste Say dans son *Cours complet d'économie politique pratique*, paru en 1828-1829 (1). De Say à de Laveleye, la distance n'est pas grande : c'est la même pensée, très claire, mais un peu courte.

Cette pensée, nous allons la voir s'exprimer de manière plus tranchante encore dans les *Éléments d'économie politique*, qui datent de 1882.

Emile de Laveleye, abordant dans les *Éléments* l'étude des colonies, évoque d'abord les leçons du passé.

L'ancien système colonial, déclare-t-il, s'est soldé par un échec. Ce système « reposait sur deux monopoles ». « La mère-patrie se réservait le droit exclusif d'acheter les produits des colonies et de les vendre en Europe. Elle compatait ainsi, à défaut de concurrents, les acheter à bon marché et les vendre cher : premier monopole. Elle se réservait aussi le droit exclusif de vendre dans ses colonies ses produits fabriqués, comptant encore une fois, faute de concurrents, en obtenir un prix très élevé : second monopole.

« Ces espérances ont été déçues : la violation de la liberté n'a produit, comme toujours, que des fruits amers. D'une part, accablées sous un si grand nombre d'entraves, les colonies sont restées pauvres et ont peu acheté. D'autre

(1) Cf. H. Oppenheimer, *Le libéralisme français au début du XIX^e siècle (Jean-Baptiste Say) et la colonisation* (Paris 1930).

part, les habitants de la métropole ont payé cher les produits de leurs colonies, que le libre commerce leur aurait apportés, d'ailleurs, à meilleur compte : impôt déguisé et qui dépassait de beaucoup le maigre profit.

« Ajoutez à cela la cruelle exploitation des Indiens, l'esclavage des noirs, la quantité effroyable d'argent et de sang qu'a coûté leur affranchissement, dans les colonies de la France, de l'Angleterre, et récemment aux États-Unis, l'anéantissement de l'antique civilisation du Pérou et du Mexique, et les dépenses ruineuses de l'administration des armées et des flottes, enfin plus d'un demi-siècle de guerres barbares entre les États européens à l'occasion des colonies, et l'on se convaincra que la somme des maux l'emporte de beaucoup sur celle des avantages.

« Sans doute, la découverte de l'Amérique et le commerce avec l'Asie ont élargi le domaine du genre humain et lui ont procuré la jouissance d'un grand nombre de denrées utiles ou agréables. Mais le commerce aurait apporté ces mêmes biens au monde, sans les lui faire payer si cruellement ».

Suit alors la condamnation des colonies contemporaines, avec les mêmes arguments, ou peu s'en faut, que dans le volume précédent.

Les colonies sont coûteuses : « Aujourd'hui, il n'est pas une colonie qui ne coûte aux habitants de la métropole plus qu'elle ne leur rapporte. Peut-on rêver une plus magnifique possession que l'Inde ? Un immense empire peuplé de 300 millions d'hommes laborieux et soumis, et, sur les étages qui descendent, en pente douce, des sommets de l'Himalaya jusqu'à la mer, produisant tout, parce que tous les climats et tous les terrains s'y succèdent, empire qui est le théâtre d'une des antiques civilisations du globe. Et cependant faites le compte : un déficit annuel et permanent, des inquiétudes continues, et, ce qui est pire, des rivalités sourdes ou des guerres coûteuses avec l'un ou l'autre État européen... Les économistes anglais ont dressé la balance : elle ne se solde pas en leur faveur. Les cadets des familles aisées sont employés par le Trésor indien, mais en réalité c'est le peuple anglais qui les paye. La couronne d'impératrice que la reine d'Angleterre a récemment posée sur son front a coûté et coûtera encore bien des milliards à ses sujets ».

Les colonies sont mal administrées : « Pour gouverner les colonies, il faut cet esprit de suite et d'autorité qu'on peut attendre du pouvoir absolu, mais non de ministères parlementaires, qui changent à chaque moment, apportant au gouvernement des vues différentes et souvent opposées. Un parlement élu pour régler les affaires du pays n'a ni la capacité ni le goût de s'occuper de celles des colonies ».

Les colonies sont un mal politique pour la métropole : « Les affaires des colonies venant compliquer celles du pays même, déjà assez délicates, augmentent encore les difficultés et l'instabilité du régime parlementaire. Comme exemple on peut citer la Hollande ».

Enfin, « le plus grand mal est que la possession des colonies multiplie, entre les peuples, les points de contact et les causes de conflit. Voyez les différends qui s'élèvent, à tout moment, entre l'Angleterre et les États-Unis ». Jean-Baptiste Say disait déjà que les colonies étaient une « source féconde en discorde sanglante ».

De Laveleye termine ce chapitre par une phrase que l'on cite parfois encore : « Les États qui n'ont pas de colonies peuvent s'en consoler, et ceux qui en ont doivent s'appréter à les perdre, et cette perte sera encore un gain ».

Pareille doctrine, à l'époque, ne fit nullement scandale. Elle était dans la ligne d'une école d'économie politique libérale — dominant par exemple un organe aussi important que le *Journal des Économistes* — qui n'éprouvait aucune tendresse pour les colonies ; qu'on se souvienne du mot de Stuart Mill « partager l'opinion générale des économistes sur l'inutilité des colonies ». En Belgique même, elle correspondait à des opinions très répandues. Émile de Laveleye n'hésitait pas à écrire en 1882 : « La Belgique ne songe nullement à fonder des colonies aux bords du Congo. Je crois avoir résumé sur ce point l'opinion de la grande majorité de mes concitoyens dans le chapitre de mon volume récemment publié : « Éléments d'économie politique », sur les colonies » (*Les Français, les Anglais et le Comité international sur le Congo en 1882*, dans la *Revue de Belgique*, 15 décembre 1882 ; rééd. dans *Essais et études*, t. II, Paris-Gand 1895 ; p. 380 et n. 1 de la rééd.).

Comment Léopold II songea-t-il à associer à son œuvre cet adversaire à première vue irréductible ? Il faut voir ici, je pense, un des traits du profond connaisseur d'hommes que fut le Roi.

Léopold II avait eu maints entretiens avec de Laveleye. Dans une lettre de ce dernier de 1868, on trouve cette notation : « Le Roi m'a fait appeler de nouveau pour causer de différentes choses : développement général de notre commerce, relations extérieures ; mille compléments pour mes travaux. Nous avons causé avec accompagnement de tonnerre et d'éclairs. Il a été d'une amabilité parfaite » (*Lettres et souvenirs*, Paris-Verviers 1894, p. 91-92 ; rééd. dans *Lettres intimes*, Bruxelles 1927, p. 239). Le Roi connaissait l'intelligence, l'ouverture d'esprit du professeur liégeois, il savait aussi le crédit dont il jouissait en Europe. Il n'hésita

pas à l'utiliser. Ayant affaire à un homme d'une grande générosité de cœur, il ne doutait pas de son adhésion à une œuvre où, au début tout au moins, la générosité serait mise au premier plan. Ayant affaire à un homme de doctrine, il connaissait la distance qui sépare les idées théoriques de celles qui naissent au contact des faits...

Et de fait, de Laveleye se laissa entraîner. En 1876, il participa à la préparation de la Conférence de Géographie (1), puis à la Conférence elle-même, en qualité de délégué belge. Il prit ainsi, nous dit son biographe Goblet d'Alviella, « une part active aux délibérations d'où sortit l'Association internationale africaine » (2).

L'année suivante, il donnait à la *Revue des Deux Mondes* (livraison du 1^{er} avril 1877) un article sur *L'Afrique centrale et la Conférence géographique de Bruxelles* (3). Décrivant les objectifs et les résultats de la Conférence de 1876, il insistait sur leur caractère désintéressé et civilisateur. « Ce qu'il y a de beau dans le but poursuivi par la conférence de Bruxelles », écrivait-il, « c'est qu'il s'agit non pas de conquérir l'Afrique centrale par la force, au profit d'un seul État, mais de faire entrer cette immense région dans le grand courant de la civilisation, par la paix et le commerce, au profit de l'humanité tout entière... Il est à souhaiter que tous les peuples de l'Europe s'associent de tout cœur dans cette sainte croisade de la civilisation contre la barbarie et le trafic des êtres humains... Au sein de la conférence de Bruxelles, les représentants des différentes nations se donnaient la main, oubliant toute animosité et tout grief ancien pour ne songer qu'à la noble mission à poursuivre en commun. Ne serait-ce pas une admirable affirmation du grand principe de la fraternité humaine que de voir, au milieu du bruit des armes et de prépa-

ratifs de guerre, naître et se développer une association internationale qui, créée par l'initiative d'un souverain et soutenue par la sympathie et le concours de tous les autres, ferait appel aux sentiments de charité des différents peuples de notre continent, pour apporter aux infirmes habitants d'un continent voisin l'ordre, la sécurité, la liberté, la suppression de la traite et tous les bienfaits de la civilisation moderne ? » (p. 152-154).

On voit par ces citations dans quel esprit de Laveleye s'était associé à l'œuvre royale. Dans un ou deux autres passages de l'étude, cependant, on a le sentiment que l'auteur pressent plus ou moins obscurément les objectifs ultérieurs de l'entreprise et qu'il n'est pas sans en subir la séduction. Il brosse, en effet, un tableau extrêmement optimiste des ressources de l'Afrique centrale, telles que les font connaître les derniers récits des voyageurs : sol fertile, produits abondants, possibilités économiques considérables. « L'Afrique centrale, écrit-il, que l'on croyait naguère encore vouée à une stérilité complète, offre au contraire, dans ses phénomènes atmosphériques, dans sa faune et sa flore, une exubérance de vie et de puissance qui n'est égalée ni dans l'Inde ni même au Brésil » (p. 137). Entraîné par ces considérations enthousiastes, il s'écrie : « Un instant de réflexion suffit pour faire comprendre le magnifique avenir des colonies qui ne tarderont pas à s'établir dans ces régions (p. 136). Sans doute peut-on supposer que le terme « colonies » a ici sous sa plume avant tout le sens d'« établissements européens », mais ailleurs, aucune équivoque n'est possible lorsqu'il déclare : « La centième partie des efforts qu'a coûtés la conquête de l'Inde suffirait pour fonder ici un empire plus grand, plus productif, moins coûteux à administrer... » (p. 152).

En décembre 1882, de Laveleye publie dans la *Revue de Belgique* un article sur *Les Français, les Anglais et le Comité International sur le Congo en 1882* (réimprimé dans les *Essais et études*, t. II, p. 362-383). Il y décrit à grands traits l'œuvre de l'A. I. A. et de ses expéditions par la côte orientale, puis celle du Comité d'Études et de ses expéditions au Congo. Il rappelle alors l'incident Stanley-Brazza, qu'il déplore. « J'applaudis, pour ma part, chaque fois qu'un État civilisé étend son action sur des contrées encore livrées à la barbarie ; mais n'eût-il pas été préférable, et pour le progrès de la civilisation, et dans l'intérêt de la France elle-même, que M. de Brazza eût arboré à Brazzaville le drapeau international de l'*Association*, dont il avait été l'un des plus hardis pionniers, plutôt que celui de son pays ? Si les explorateurs des autres nations imitent

(1) Trois réunions préparatoires des membres belges de la Conférence se tinrent le 16 août et les 9 et 13 septembre 1876. De Laveleye, absent aux deux premières, participa à la troisième (cf. Archives du Minist. des Affaires Etrang., volume *Afrique, Conférence géographique de Bruxelles, Association Internationale Africaine, 1876-1884*, pièces 3, 7, et 8).

(2) Goblet d'Alviella, *Émile de Laveleye* (Bruxelles 1895), p. 140.

(3) Ce texte a connu trois réimpressions : en 1877 sous forme de brochure (*L'Afrique centrale et la Conférence géographique de Bruxelles*, Bruxelles 1877, une broch. in-16 de 87 p.), en 1878 dans une brochure intitulée cette fois *L'Afrique centrale et la Conférence géographique de Bruxelles. Lettres et découvertes de Stanley* (Bruxelles 1878, 221 p.) et où le texte de Laveleye est suivi de la traduction des passages les plus importants des lettres de Stanley au *Daily Telegraph* ; en 1895 enfin dans le recueil des *Essais et études*, t. II, pp. 129-154). Nous citons d'après cette dernière édition.

l'exemple de M. de Brazza, nous aurons bientôt, sur les bords du Congo, des territoires anglais, allemands, portugais, italiens et hollandais, avec leurs frontières, leurs forts, leurs canons, leurs soldats, leurs rivalités, et, peut-être un jour, leurs hostilités... N'aurait-il pas mieux valu, comme l'ont voulu les promoteurs de de l'*Association* et du *Comité*, fusionner les forces de ces nationalités diverses en une œuvre internationale et humanitaire travaillant au profit de tous ? » (p. 381).

De Laveleye formule ensuite ses vœux personnels. « Le seul moyen de couper court à ces rivalités qui commencent à peine, c'est de neutraliser le bassin du Congo et d'y accomplit une œuvre internationale ». L'œuvre internationale qu'il entrevoit, ce serait la construction, aux frais communs des nations civilisées, du chemin de fer des cataractes. « Cette entente des pays civilisés pour entreprendre, à frais communs, un grand travail d'intérêt général, dont profiterait le genre humain tout entier, ne serait-elle pas une magnifique manifestation du principe de la solidarité des peuples ? » (p. 382).

Dans une étude ultérieure, de Laveleye cite un extrait d'une lettre que de Lesseps lui avait adressée au sujet de l'article de la *Revue de Belgique*. Lesseps lui écrivait (1^{er} février 1883) : « J'ai lu votre étude avec le plus vif intérêt. L'idée de la neutralisation du Congo me paraît excellente. Sa réalisation serait digne de notre époque ; elle couronnerait admirablement les efforts héroïques de ceux qui ont ouvert cette partie du continent africain à l'Europe civilisée. Je fais des vœux pour la réalisation de votre projet, dont le roi des Belges a eu la généreuse initiative et au succès duquel j'aimerais à participer » (1). Ceci signifie-t-il que l'idée de la neutralisation du Congo (idée que de Laveleye, notons-le, n'exprimait encore dans la *Revue de Belgique* de décembre 1882 que de manière extrêmement sommaire), venait du Roi, et que le publiciste belge s'était fait en l'occurrence l'interprète des vœux de Léopold II ? En réalité, il y a dans la lettre de Lesseps une équivoque trompeuse. Le projet dont le Roi, à cette époque, s'était fait le parrain, visait la neutralisation des *stations* du Comité d'Études, alors que de Laveleye — en dehors, semble-t-il, de l'intervention du Roi —, envisageait à brûle-pourpoint la neutralisation du *bassin* du Congo.

S'il n'est pas certain que de Laveleye, en

décembre 1882, ait reçu ses inspirations du Palais, il va être manifestement dans les mois qui suivent en contact avec le Roi. Nous en trouvons une preuve dans la correspondance du ministre anglais des Affaires étrangères, Lord Granville, avec le ministre de Grande-Bretagne à Bruxelles, Sir Savile Lumley (Public Record Office, Granville Papers, G. D. 29/156 et G. D. 29/198). De Laveleye ayant sollicité du gouvernement britannique des informations sur la question du Congo, Granville écrit à Lumley (27 avril 1883) : « Is Laveleye to be trusted ? I trust to your discretion to give him as much or as little information as you think judicious. A good article from him would be of use ». Lumley répond le 4 mai : « In reply to yours of the 27th ult., I can state that Mr Émile de Laveleye is a person thoroughly to be depended upon and there is certainly no one better able to write a good article on the Congo than he ». Mais ce qui est particulièrement intéressant pour nous, c'est que la suite de la correspondance montre que les relations entre de Laveleye et Lumley s'étaient établies via Jules Devaux, c'est-à-dire via le chef de cabinet du Roi. Lumley écrit le 6 mai : « I propose... to let Mr Émile de Laveleye know, through Devaux, that if he wants materials for the article he is now writing on the Congo, he can be supplied with them », et le 27 mai : « Before leaving Brussels I asked Devaux to write to Mr Laveleye and tell him that if he wanted materials for the article he was writing on the Congo, they could be supplied to him ». Il est donc clair que de Laveleye était en contact avec le cabinet du Roi.

L'influence des directives royales apparaît clairement dans l'article *The Congo neutralized* que publie en juin 1883 la *Contemporary Review*. Évoquant les rivalités que provoque et que semble devoir provoquer encore la question du Congo, de Laveleye y propose deux solutions : ou bien la neutralisation du Congo (une neutralisation qui ne s'étend d'ailleurs plus à tout le bassin, mais seulement au cours du fleuve, sur lequel la navigation serait contrôlée par une commission internationale, semblable à celle du Danube), ou bien — et c'est ici que percent les idées chères à Léopold II —, la neutralisation des stations fondées au Congo. Citons l'auteur : « The best way to prevent all disputes and contentions in the future would be to subject the Congo, like the Danube, to common control, neutralizing the mouth of the river and its banks, and placing the administration in the hands of an international commission ». Mais si ce projet demeure irréalisable, « there is still a measure which it depends only on England to carry out, and which would enable this civilizing mission to be effec-

(1) *The Congo neutralized*, dans *The Contemporary Review*, juin 1883, p. 768, n. 1 ; *La neutralité du Congo*, dans la *Revue de droit international et de législation comparée*, t. XV, 1883, p. 255, n. 1 (= réimpression dans les *Essais et études*, t. III, p. 19, n. 1).

tually pursued on the Congo. This measure would consist in recognizing all the stations founded by the International Association, and also the mission settlements, as neutral and independent ». De Laveleye prend énergiquement la défense de l'Association et des traités qu'elle a conclus, et termine par une grande tirade où seule revient — et cela est caractéristique — l'idée de la neutralisation des stations : « The grand idea of the King of the Belgians, to unite in a great International Association all, without any distinction as to either nationality or religion, who are willing to do what they can towards advancing the work of civilization in Central Africa, is an enterprise at once so noble, so disinterested, so worthy of our age, that no nation could find grounds for refusing to recognize the neutrality of the stations founded by this Association in the sole interest of general humanity. England has but to say a word, and the work is done ; the future of this great enterprise is assured ».

Peu après, de Laveleye reprend les mêmes thèmes — et presque entièrement dans les mêmes termes — dans un article de la *Revue de droit international et de législation comparée* (t. XV, 1883) : *La neutralité du Congo* (réimprimé dans les *Essais et études*, t. III, p. 17-25). Ici encore, à côté du projet de neutralisation du Congo, celui de la neutralisation des « établissements créés par l'Association Internationale » est bien mis en évidence : ce serait, écrit de Laveleye, « une mesure moins générale et qui suffirait cependant pour assurer le développement de l'œuvre humanitaire sur les rives du Congo ».

La neutralisation du Congo, dont de Laveleye avait été un des premiers à lancer l'idée, devait être discutée en 1883 par l'Institut de droit international (cf. R. S. Thomson, *Fondation de l'É. I. C.*, Bruxelles 1933, p. 136-137). Mais l'avenir était à d'autres solutions politiques.

En janvier 1885, un article sur John Stuart Mill, où il rappelle le conseil qu'il avait pris de lui sur le problème colonial, conduit de Laveleye à réaffirmer ses convictions anticolonialistes. Il répète ses arguments des *Éléments d'économie politique* et dénonce le « mirage des annexions coloniales ». Mais, ajoute-t-il — avec ce qui est déjà à cette date une certaine naïveté —, « ce que je viens d'écrire ne s'applique nullement à notre Association africaine. J'ai eu l'honneur d'être l'un de ses membres fondateurs, et souvent je l'ai défendue dans la presse chez nous et à l'étranger. Elle est, en effet, une œuvre internationale et humanitaire dans la plus haute acceptation du mot. Son but n'est pas de favoriser l'intérêt exclusif d'un seul peuple, par la voie des monopoles et des privi-

lèges, mais d'ouvrir tout un continent à l'action civilisatrice de l'Europe entière, sans préférence et sans exclusion : grande et noble idée, que tout philanthrope doit approuver et à laquelle le monde civilisé vient d'accorder une consécration officielle » (*Lettres inédites de Stuart Mill*, dans la *Revue de Belgique*, 15 janv. 1885 ; rééd. dans les *Essais et études*, t. III p. 106-125).

Peu de temps après, l'État du Congo naît. « Je ne puis m'empêcher de regretter, écrit de Laveleye dans la *Revue de Belgique*, que cette noble et grande œuvre ait perdu, en partie, son caractère international » (*Les conditions économiques du Congo*, dans la livraison du 15 mai 1885 ; rééd. dans les *Essais et études*, t. III, p. 126-140). Mais ces regrets sont assez platoniques. Car tout aussitôt, de Laveleye passe à la description des ressources du Congo et, une fois de plus, s'enthousiasme. Stanley a déclaré que les deux tiers du Congo sont « d'une fertilité incomparable », et que de part et d'autre des rives du fleuve spécialement, « s'étendent des contrées d'une fertilité inouïe ». « Certes, on sera porté à croire que Stanley s'exagère les richesses du continent qu'il a révélé au monde et dont il est, pour ainsi dire, le Christophe Colomb ; mais, quoi qu'il en soit, il ne peut faire doute pour personne que ce vaste territoire ne soit fait pour produire, en quantités presque illimitées, des choses utiles à l'homme ».

En 1890, de Laveleye voit les réalités en face : il parle de « notre magnifique empire du Congo » (*Le Congrès des chemins de fer*, dans la *Revue de Belgique*, 15 juillet 1890 ; rééd. dans *Essais et études*, t. III ; p. 308 de la rééd.). Est-ce la conversion du vieil anticolonialiste ? On serait presque tenté de le penser en lisant, peu après, l'article qu'il consacre au *Partage de l'Afrique en 1891* (*The Forum*, janvier 1891, et *Revue de Belgique*, 15 mars 1891 ; réimpr. dans *Essais et études*, t. III, p. 323-339). Décrivant l'occupation du continent noir, l'auteur déclare : « Quelques étranges qu'aient été les procédés de ces partages et de ces délimitations, tout ami de l'humanité s'en réjouira. D'abord, dans la zone centrale sont proclamés les principes les plus admirables : la liberté du commerce et des cultes, le traitement égal de tous, la paix basée sur la neutralité. Même les territoires où chaque État poursuivra ses intérêts particuliers, deviendront des centres de civilisation et de progrès. Il en résultera aussi un bienfait inappréhensible : la suppression de la traite qui dévaste le continent noir... En somme, ce n'est rien moins qu'un continent tout entier qui prend sa place dans le mouvement économique et social de l'humanité, comme s'il venait d'être découvert... »

Ces lignes sont-elles de la même main que celle qui signait les *Éléments d'économie poli-*

tique ? Oui sans doute, mais le théoricien cédait devant les faits. Il avait applaudi aux premiers pas de l'entreprise africaine, alors qu'elle n'était encore qu'humanitaire et civilisatrice. Devenue colonisatrice, il demeurait entraîné par elle. Comment d'ailleurs aurait-il pu s'en dégager ? La proscription de la forme coloniale voulue par les économistes libéraux était chose pratiquement réalisable lorsque — comme au milieu du XIX^e siècle — les colonies étaient presque toutes soit des colonies blanches, soit des terres de vieille civilisation, comme les colonies asiatiques. Elle n'était plus réalisable à partir du moment où l'on pénétrait dans les ténèbres arriérées de l'Afrique.

Il y a plus. L'auteur des *Éléments d'économie politique* était un calculateur — comme Say l'avait été, comme l'avaient été nombre de collaborateurs du *Journal des Économistes* — qui faisait la balance des dépenses et des recettes coloniales, et concluait que les dépenses étaient toujours supérieures aux recettes. L'auteur des articles sur le Congo et sur l'Afrique était un homme qui s'était intéressé dès l'abord au continent noir sous l'angle moral, et qui en était venu à voir de plus en plus nettement l'aspect moral — la nécessité morale, dirions-nous mieux — de la colonisation.

Vu de la sorte, le cas de Laveleye prend une valeur qui dépasse sa propre personne. L'évolution qu'il a connue est celle qu'a connue la doctrine même qu'il incarnait. Si l'anticolonialisme libéral, en effet, est mort, ce n'est pas parce que l'on a prouvé que ses calculs étaient faux (ils étaient en général fort exacts) ; c'est parce que les économistes libéraux ont aperçu qu'au-delà des recettes et des dépenses, il y avait une œuvre civilisatrice qui transcendait les chiffres, et que cette œuvre, la colonisation seule était à même de la réaliser.

20 août 1953.
J. Stengers.

E. de Laveleye, *Lettres et souvenirs* (Paris-Verviers 1894) ; *Lettres intimes*. Préface d'E. Mahaim (Bruxelles 1927). — Ch. Potvin, *Émile de Laveleye* (Bruxelles 1892). — Goblet d'Alviella, *Émile de Laveleye* (*Annuaire de l'Académie*, 1895). — M. Wilmotte, *Trois semaines d'idées. Agénor de Gasparin, Émile de Laveleye, Émile Faguet* (Paris 1907). — E. Mahaim, *Notice sur E. de Laveleye dans L'Université de Liège de 1867 à 1935. Liber Memorialis*, t. I (Liège 1936), pp. 672-676. — R. Gilsoul, *Les influences anglo-saxonnes sur les lettres françaises de Belgique de 1850 à 1880* (Bruxelles, 1953), *passim* et spécialement pp. 80 et sv.

LAVELEYE (DE) (Georges), Président honoraire de la Banque de Bruxelles, directeur du *Moniteur des Intérêts Matériels*, consul général du Grand-Duché du Luxembourg à Bruxelles, membre de l'Institut Colonial Inter-

national ; président et administrateur de nombreuses sociétés en Belgique, au Congo belge, et à l'étranger ; vice-président du Cercle Africain en 1896. (Bruxelles, 12.3.1847-Bruxelles, 26.3.1921). Fils de Auguste Lamoral de Laveleye qui fonda le *Moniteur des intérêts Matériels* en 1851, et neveu de l'éminent économiste Emile de Laveleye.

Georges de Laveleye continua toute sa vie l'œuvre entreprise par son père et apporta une contribution très importante au domaine de la science économique et financière. Il fut un des plus ardents partisans de l'expansion nationale en dehors des frontières du pays. Aussi se trouve-t-il mêlé, dès le début de l'œuvre congolaise, au petit groupe de Belges éclairés qui ont secondé le roi Léopold II dans son immense tâche.

L'action de Georges de Laveleye s'exerça principalement dans le domaine financier et dans celui de la propagation et de la défense de l'œuvre congolaise auprès du public belge.

En décembre 1885, l'État Indépendant du Congo envoie Georges de Laveleye à Paris avec mission d'obtenir du Gouvernement français l'autorisation pour l'émission d'un emprunt à lots.

En 1886, il aide le colonel Thys qui veut créer une société pour construire le chemin de fer de Matadi au Stanley-Pool. Son aide s'avère particulièrement précieuse dans la réunion des fonds nécessaires à la construction du chemin de fer. Son influence s'exerce par la voie du *Moniteur des Intérêts Matériels*, par ses conférences, par ses démarches personnelles. Il est un des premiers administrateurs de la Compagnie du Chemin de Fer du Congo et il en deviendra le président à la mort du général Thys.

Il fut de même parmi les promoteurs de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie.

Il ne fit cependant qu'un seul voyage au Congo belge, en 1893. Accompagné de Madame de Laveleye, il s'embarque avec Thys et Charmanne à bord du steamer *Lulu Böhlen*. Il visite les travaux d'avancement de la ligne Matadi-Léopoldville et publie dans le *Moniteur des Intérêts Matériels* et dans le *Mouvement Géographique* un article où il prédit une fois de plus le potentiel de richesses économiques que le chemin de fer va libérer. A la session de 1910 de l'Institut Colonial International dont il était membre, il présente une étude sur *Le Régime monétaire dans les Colonies*.

Pendant la première guerre mondiale, il remplit, en plus de ses fonctions de président de la Banque de Bruxelles, celles d'administrateur-délégué du même établissement. « Il

eut l'honneur de se voir suspendu de ses fonctions par l'autorité allemande».

Lorsqu'il mourut, le 26 mars 1921, le monde des affaires a perdu un de ses conseillers les plus éclairés et plus écoutés.

Distinction honorifique : officier de l'Ordre de la Couronne (1898).

Avril 1953.
Systerman.

Sources. — *Archives de l'État Indépendant du Congo*. — Pierre Daye, *Léopold II*. — R. J. Cornet, *La Bataille du Rail*. — *Le Moniteur des Intérêts Matériels*. — *Le Mouvement Géographique*. — *Le Recueil Financier*.

LAVRINOWSKI (DE) (François), (Géorgie, 1869 — Gombe, Coquilhatville, 1934).

M. Lavrinowski fut longtemps colonel à la court impériale de Russie, avant 1917. A la chute du régime tsariste, il quitta le pays et fut engagé au Congo, à l'aviation. Il avait son port d'attache à Gombe, sur les bords du fleuve Congo, entre Bolobo et Coquilhatville.

Au bout de quelques années, il s'installa à son compte. Il eut le courage de prouver, par son exemple, qu'on peut vivre comme colon, même dans les régions les plus dures de la Colonie, dans la province de l'Équateur.

Il installa une scierie à Maberu, un peu au nord de Lukolela. C'est lui qui apprit aux Noirs à scier des planches, à les utiliser pour en faire des portes, des fenêtres, des tables et des chaises. Bref, il améliora sensiblement le standing de vie des autochtones qui ne connaissaient rien en fait de meubles.

A Gombe, il installa une menuiserie et forma sur place d'excellents menuisiers qui rendent encore aujourd'hui de précieux services aux Européens. Son nom est resté là-bas synonyme de travail bien fait.

Enfin, il s'attaqua à une grande île du lac Tumba qui porte encore son nom l'île Lavrinowski. Il la transforma en champs, en pâtrages pour bétail.

M. Lavrinowski contribua beaucoup à donner aux Noirs du lac Tumba et des environs, le sens de l'hygiène, de la propreté, du confort et du travail. Il vivait très près du Noir, un peu comme un grand seigneur, mais jamais comme les seigneurs féodaux durs et égoïstes.

19 février 1954.
J. Esser.

LECHAPTOIS (Adolphe), (S. E. Mgr) Missionnaire d'Afrique (Père Blanc). Évêque titulaire d'Utique. Vicaire Apostolique du Tanganyika (Cuillé, France, 6.6.1852 — Karema, 30.11.1917).

L'abbé Lechaptois fit ses études de philosophie au grand séminaire de Laval. Comme l'abbé Gerboin, il entra au noviciat des Pères Blancs à Maison-Carrée (10 octobre 1872). Ils devaient être tous les deux plus tard assistants du Supérieur général et vicaires apostoliques. Le 6 octobre 1878, il fut ordonné prêtre à Maison-Carrée, par Mgr Lavigerie. Il vaqua ensuite à divers emplois. Le cardinal Lavigerie et ses missionnaires n'étaient pas sans remarquer ses éminentes qualités. Successivement le P. Lechaptois se vit confier les charges les plus importantes de la Société. L'œuvre qu'il réalisa parmi les Kabyles du Djurdjura (Algérie) permettait d'être féconde, lorsque le cardinal Lavigerie le chargea de fonder et d'administrer la mission du Nyassa. Ce fut sur la demande du Gouvernement portugais, que le Fondateur des Pères Blancs, avec l'agrément de Rome, voulut entreprendre l'évangélisation des territoires du lac Nyassa et de l'intérieur de la colonie portugaise du Mozambique. Le centre de la nouvelle mission devait être à Mpanda, sur le Chiré, près de l'extrémité sud du lac Nyassa.

Les missionnaires désignés pour cette mission se mirent avec ardeur à l'étude de la langue portugaise. Après une cérémonie solennelle d'adieux, présidée par le cardinal Lavigerie, le P. Lechaptois et ses confrères s'embarquèrent à Marseille (12 juillet 1889). A Quilimane, où ils arrivèrent le 21 août, ils apprirent que le consul anglais venait de déclarer soumise au protectorat anglais toute la région du Chiré et du lac Nyassa. Les missionnaires partirent quand même et parvinrent à Mpanda le 28 décembre. Dès que ce fut possible, le P. Lechaptois organisa les œuvres : on fit l'école, on soigna les malades. Mais le mauvais état de l'installation fournie par le roi de l'endroit, l'insalubrité du climat, les guerres continues avec les tribus voisines, la corruption des mœurs des habitants, l'islamisme professé à la cour furent autant de difficultés qui empêchèrent d'avoir des résultats sérieux. De plus, à la suite d'un *ultimatum* de l'Angleterre, le Portugal dut abandonner tous ses droits sur la région. Le 16 juin 1891, la mission de Mpanda fut abandonnée et les missionnaires s'établirent à Mambwe, entre le lac Nyassa et le lac Tanganyika. C'est là que le 8 septembre 1891 le P. Lechaptois recevait notification d'un décret de la Propagande, qui le nommait évêque d'Utique et vicaire apostolique du Tanganyika, à la place de Mgr Bridoux décédé (Voir *Biographie Col. Belge*, II, col. 95). Toutefois, il resta en même temps chargé de la mission du Nyassa jusqu'en 1896. En 1895, il y fonda la mission de Kayambi, en pays Ubemba. Il y installa le P. Dupont, qui par un décret du Saint-Siège, fut

l'année suivante mis à la tête de cette mission et reçut à Kayambi (Nyassa) l'onction épiscopale des mains de celui aux côtés duquel il avait si vaillamment combattu le bon combat (15 août 1897, — Voir *Biographie Colon. Belge*, III, col. 275 suiv.).

Les premiers vicaires apostoliques du Tanganyika, Mgr Charbonnier et Mgr Bridoux n'avaient fait que passer. Après deux ou trois années à peine ils avaient été enlevés par la terrible fièvre, qui a fait tant de victimes à l'Équateur. Leur successeur a fourni une carrière de vingt-six années d'épiscopat. Mgr Lechaptoid arriva à Karemà le 28 novembre 1891. Karemà fut sa résidence habituelle. Dès le mois de mai 1892, il fonda la mission de Kala. Les fondations de nouvelles missions se succéderont, à mesure des possibilités. A la mort de Mgr Lechaptoid, le vicariat du Tanganyika comptait 13 stations, avec 13.118 baptisés et 6.517 catéchumènes. Pour apprécier ces chiffres à leur juste valeur il ne faut pas oublier que le vicariat du Tanganyika, quoique très étendu, n'a qu'une population très clairsemée. C'est à peine si celle-ci s'élève à 200.000 âmes. Mgr Lechaptoid voulait qu'on n'aille pas trop vite en besogne dans l'œuvre de la conversion, ni qu'on s'étende trop loin des stations. Former d'abord un bon noyau, bien instruit et solidement formé aux pratiques chrétiennes, c'était là une de ses directives, auxquelles il ne fallait pas déroger. D'ailleurs, les années de la guerre 1914-1918 générèrent considérablement l'apostolat auprès des indigènes. Parmi les œuvres spéciales du vicariat, signalons une école de catéchistes, un petit séminaire, un grand séminaire et une congrégation de religieuses indigènes. A son premier retour d'Europe, Mgr Lechaptoid amena avec lui les premières Sœurs Blanches du Tanganyika, qu'il installa à Karemà (1894). Délégué de son vicariat pour assister au chapitre général de la Société des Pères Blancs, Mgr se rendit à Maison-Carrée. C'est durant son séjour en Algérie, qu'il reçut l'onction épiscopale (20 mai 1894).

Au mois de mars 1892, Mgr Lechaptoid arriva à Kibanga (Congo belge). Il amenait trois missionnaires comme renfort à cette mission. C'étaient des Pères Blancs de nationalité belge à savoir les PP. Marquès et Engels et le Frère François. Il fit la visite régulière de cette station et put constater par lui-même sa position en flèche au milieu des établissements des Arabes. Sans croire aux bruits sinistres qui lui arrivaient de toute part sur les agissements des esclavagistes, Mgr Lechaptoid fit connaître au capitaine Jacques l'état inquiétant des choses. Tout dévoué aux missionnaires, Jacques se rendit en toute hâte à Kibanga. Il trouva heureusement tout en règle. C'était l'époque où

Jacques était attaqué à Albertville et où Kalonda accourrait du Maniema au secours de ses congénères établis sur la Lukuga. Cependant, Mgr Lechaptoid descendit au Marungu et décida la fondation d'une nouvelle mission, à proximité de Saint-Louis du Mrumbi, village où s'était établi le capitaine Joubert. Il se montra favorable à la fondation d'une école de catéchistes, que le P. Roelens voulait créer dès ce temps. Au mois de février 1893, Mgr Lechaptoid chargea le P. Roelens d'explorer la contrée du Marungu, afin d'y trouver une place convenable pour le transport de la mission de Kibanga. Après 15 jours de recherches, le choix du P. Roelens tomba sur Kirungu (Baudouinville) qui répondait à tous les *desiderata* de Mgr Lechaptoid. Vers la fin de 1893, avant de retourner en Algérie, Monseigneur visita une nouvelle fois les missions du provicariat du Haut-Congo. Vicaire apostolique du Tanganyika, Mgr Lechaptoid était aussi le délégué de Mgr Lavigerie pour les missions situées sur la côte occidentale du lac Tanganyika et de ce fait en avait la haute direction.

Au mois d'octobre 1917, différentes raisons avaient rendu nécessaire un voyage de Mgr Lechaptoid à Kigoma et à Tabora. Au retour il passa par Albertville et Baudouinville. Dès son arrivée à Karemà, l'évêque reprit ses occupations habituelles. La nuit suivante, M. Mercenier, ingénieur belge, était tué, victime d'un terrible accident. Monseigneur qui le connaissait depuis 1914 et qui lui portait beaucoup d'intérêt, fut extrêmement affecté par cette mort. Néanmoins, il continua à vaquer à sa correspondance toute la matinée et assista dans la soirée à l'enterrement. Deux heures après, Mgr Lechaptoid était presque subitement frappé d'une attaque d'apoplexie. Le P. Avon lui administra l'Extrême-Onction. Dans son délire, Monseigneur revenait sans cesse sur la mort de l'ingénieur belge, homme de grand savoir et à l'esprit très droit, que Monseigneur estimait et aimait beaucoup. Il ne semble pas douteux que c'est cette grande émotion qui a déterminé l'attaque d'apoplexie. Cet état dura du 26 au 30 novembre. Ce jour-là le vicaire apostolique du Tanganyika rendit sa belle âme à Dieu.

Les funérailles furent des plus solennelles. Une compagnie de soldats congolais rendaient les honneurs, sous la conduite du lieutenant Clairbois, commandant des troupes d'occupation.

Terminons en citant ces lignes, adressées par M. Malfeyt, haut-commissaire royal à Kigoma, au R. P. Avon : « ... Nous qui venions d'avoir » le grand plaisir de voir Monseigneur Lechaptoid, pendant quelques jours, qui avions

» admiré son extraordinaire verdeur malgré son » grand âge et son long séjour sous les Tropiques, qui l'avions vu alerte, charmant, séduisant, nous avions peine à nous rendre à la triste réalité. Nous comprenons la grande douleur que la perte de ce distingué prélat cause parmi vous. Que l'hommage unanimement rendu à sa mémoire puisse atténuer la peine que vous éprouvez ».

Publications : Aux rives du Tanganyika, Maison-Carrée-1913, 1932. (Ouvrage honoré d'une médaille d'argent par la Société de Géographie de Paris).

14 mars 1953.
M. P. Vanneste.

Mouv. Géogr., 1894, p. 73a. — J. Ch. M. Verhoeven, *Jacques de Dixmude*, Brux., 1929, p. 76. — G. Moulaert, *Campagne Tanganyika* (Brux., 1934), pp. 131, 151. — Pazes, *Au Ruanda*, Mémoires in-8° I. R. C. B., Brux., 1933, p. 75. — Miss. Afr. Pères Blancs, 1895-97, p. 205. — Lesourd, *Les Pères Blancs du Cardinal Lavigerie*, Orléans, 1935.

LECLERCQ (*Victor-Joseph*), Officier de la Force Publique (Stolberg, All. 24.6.1855 — Uccle, 8.8.1933). Fils de Pierre et de Daenen, Marie-Élisabeth.

Engagé au 9^e régiment de ligne le 28 novembre 1872, il obtint le grade de lieutenant, désigné pour le 13^e de ligne et fut admis à l'É. I. C. en 1894 comme officier de la Force publique. Il s'embarqua le 6 avril, commissionné pour l'Uele ; le 9 juin il commandait le poste de Semio. Ses bons services lui valurent le grade de capitaine-commandant de 2^e classe. Sur ces entrefaites, le traité franco-congolais du 14 août 1894 vint limiter au Bomu l'action de l'É. I. C. En conséquence, les expéditions Hanolet, Fiévez et Colmant, qui avaient fondé une série de postes au nord du Bomu, durent se replier sur Semio. Leclercq fut envoyé de Semio à Niangara ; Laplume le rencontra, dit-il, le 5 novembre 1894 entre Suronga et Niangara. Puis, Leclercq fut nommé chef de poste à Gumbari, chez les Momvu, au départ d'Adam, le 25 juillet 1895. Il quitta Niangara le 1^{er} août pour Gumbari. En 1896, il participa à une expédition de reconnaissance conduite par Chaltin en vue de la future marche vers le Nil.

En juillet 1896, Leclercq alla remplacer Bricusse au poste de Djabir et prit le commandement de la zone Uere-Bomu. A la fin de son terme (mai 1897), il descendit vers Boma où il s'embarqua le 2 juin 1897 pour l'Europe. Il repartit le 6 avril 1897 et fut commissionné le 26 avril pour Lisala. Il rentra en congé le 2 mars 1901 et entama un 3^e terme le 21 novembre 1901 en qualité de commandant supérieur du

camp de réserve de Lisala. Le 20 septembre 1903, il quittait définitivement le Congo.

Il était chevalier de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre royal du Lion et titulaire de l'Étoile de service à deux raies.

Dans la *Belgique Coloniale*, 1896, p. 591, on peut lire signé de lui un article sur *Le poste de Gumbari, chez les Momvu* (avec carte-croquis).

13 février 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 1297. Laplume, *Souvenirs inédits*. — Janssens et Cataux, *Les Belges au Congo*. — R. P. L. Lotar, *Grande Chronique de l'Uele*, Mém. I. R. C. B., 1946, p. 315. — *Belgique coloniale*, 1895, p. 545 ; 1896, p. 591.

LECOQC (*René-Marie-Charles*), Lieutenant honoraire de la Force Publique, chef de secteur au Comité spécial du Katanga, administrateur-directeur de société (Tournai, 12.11.1882 — Deurne, 18.10.1937). Fils de Jules et de Bauwens, Jeanne.

Après des études moyennes incomplètes, René Lecocq fit son service militaire au 3^e régiment de ligne, comme volontaire de la classe 1900, et y fut nommé sergent-fourrier. Envoyé en congé illimité le 29 juin 1904, il exerça un petit négoce à Londerzeel, mais s'étant engagé, peu après, au Comité spécial du Katanga, il s'embarqua le 25 mai 1905. Il séjournait trois ans dans le Lomami, où il fut successivement agent de transport à Kabinda, chef de poste à Kabinda, Tshofa et Lubefu, enfin chef de secteur à Tshofa. Il rentra en Belgique le 4 août 1908.

Lecocq désirait retourner en Afrique, mais le C. S. K. ne lui offrit pas un second engagement. Il se mit alors au service de la Société coloniale de Construction, fondée le 26 avril 1911, et retourna au Katanga, où il résida à Kambove jusqu'à la guerre.

N'ayant pas reçu l'autorisation de rejoindre son régiment métropolitain, Lecocq s'engagea à la Force Publique, le 23 octobre 1914, en qualité de sous-officier et fut mis à la disposition du commandant supérieur des Troupes en opérations à la frontière orientale. Nommé sous-lieutenant auxiliaire pour la durée de la guerre, il fut désigné, le 1^{er} décembre 1914, pour le 1^{er} bataillon, sous les ordres du major De Koninck. Dirigé sur Pweto, ce bataillon s'achemina vers la frontière et occupa Abercorn. Lecocq participa au brillant fait d'armes de Saisi, en Rhodésie du Nord. Puis ce furent les événements de 1916 et la marche offensive dans l'Est africain. Le 1^{er} bataillon, sous les ordres cette fois du commandant Kesler, se distingua au combat d'Ussoke, le 7 septembre 1916, et à celui de Lulanguru, le 12 septembre. Lecocq fut cité à l'ordre du jour, par le général Tombeur,

pour la vaillance et l'intrépidité dont il fit preuve au cours de cette mémorable journée. Ce fut alors l'entrée triomphale à Tabora.

Toujours avec le 1^{er} bataillon, Lecocq prit part, en 1917, à la 2^e campagne offensive, sous les ordres du commandant Daelman. Cette campagne mena les troupes belges, le 9 octobre 1917, à Mahenge, dernier chef-lieu de district encore aux mains des Allemands. Après la remise de cette place aux autorités anglaises, Lecocq revint en territoire congolais avec son régiment. Le 1^{er} août 1918, il fut attaché au Gouvernement des territoires occupés. Cité à l'ordre du jour des troupes de l'Est « pour le courage, le zèle et le dévouement » dont il fit preuve dans les missions qui lui furent confiées sur le front d'Afrique, Lecocq fut désigné, en 1919, pour commander la compagnie du Ruanda. Le 24 janvier 1920, il quitta Kigoma pour rentrer en Europe.

Le 11 juillet 1923, Lecocq participa, à Deurne-Anvers, à la constitution de la S. A. General Drinks, dont il fut administrateur-directeur jusqu'à sa mort, survenue le 18 octobre 1937.

Détenteur de sept chevrons de front, Lecocq était chevalier de l'Ordre royal du Lion avec palme. Il était également porteur de l'Étoile de service à deux raies, de la Médaille commémorative des campagnes d'Afrique, de la Croix de Guerre et de la Croix du Feu.

Février 1953.
M. Walraet.

Le Mouvement Géographique, Brux., 1905, col. 252 ; 1908, col. 453. — *Bull. de l'Assoc. des Vétérans col.*, Brux., nov. 1937, pp. 17-18. — Muller, Col. E., *Les troupes du Katanga*, Brux., 1937, vol. II, p. 20. — *La Tribune congolaise*, Brux., 30.10.1937, p. 3 et 15.11.1937, p. 1. — Archives du C. S. K., du Ministère des Colonies et de Socol-Congo.

LEEMPUTTEN (VAN DER) (*R. P. Marinus*), Missionnaire de la Congrégation du C. I. M., Scheut (Beek-en-Donck, Brabant sept., 29.12.1882 — Bokonzi, 18.4.1941).

Il avait vingt-huit ans quand il partit comme missionnaire, le 9 juillet 1910. Il fut successivement adjoint aux missions de Kangu, Umanyi, Lisala, Banga et Mbaya. Il apprit ainsi à connaître à fond toute la région équatoriale voisine dont il supporta avec vaillance le climat humide et insalubre, pendant quinze années consécutives sans le moindre congé. Rentré enfin en décembre 1925, il repartit en novembre 1926. Ses supérieurs lui confieront en 1939 le soin de fonder une nouvelle mission scheutiste dans la Haute Ngiri, à Bokonzi. Il en assuma la direction malgré des accrocs multiples à sa santé. Il succombait deux ans

plus tard, heureux d'avoir mené à bien sa dernière tâche, si difficile et si fatigante.

19 septembre 1953.
M. Coosemans.

LEERSNYDER (DE) (*Alphonse-Henri*), Chef de poste (Lille, 27.10.1877 — Forest, 19.7. 1943).

C'est le 16 février 1900, que De Leersnyder entra au service de l'État indépendant du Congo en qualité de commis de 2^e classe. Il s'embarqua sur l'*Anversville* pour rentrer en février 1903. Il accomplit encore 4 autres termes : août 1903 à avril 1907, octobre 1907 à mai 1911, janvier 1912 à mars 1914, septembre 1917 à février 1919.

Pourvu d'une solide instruction moyenne, de beaucoup de sens pratique, d'un jugement net, d'une éducation soignée, caractère viril et réfléchi, grand travailleur il devait monter rapidement dans l'échelle administrative : promu à la 1^{re} classe en 1903, commis-chef en 1904, il est nommé agent d'administration de 3^e classe en 1907 ; promu à la 2^e classe en 1910, il est transféré au service territorial comme administrateur de 1^{re} classe en 1913 et devient administrateur principal le 1^{er} janvier 1918.

Désigné à son arrivée au Congo pour le district de l'Aruwimi, il débute au poste de Mogandja, dont il devient le chef en février 1901 pour passer ensuite comme chef de poste à Bopamba.

A son second terme, il est désigné pour la zone de Makua à Niangara, qu'il quitte en novembre pour devenir chef de poste de Gombari dans l'Uele.

C'est à l'Équateur qu'il débutera à son 3^e terme. Chef de poste de Kutu d'abord, il assume ensuite le commandement intérimaire du secteur de N'Giri, avant d'administrer les postes de Musa et Bonkula. En novembre 1909, il est transféré au district du Stanley-Pool, où il est commissionné comme chef de poste de Madimba d'abord, avant de prendre le commandement du secteur de la Haute-Sele qu'il réorganise du point de vue économique et politique.

A son 4^e séjour, nous retrouvons De Leersnyder au district du Moyen-Congo où il est attaché jusqu'à la fin de son terme au service des transports du port de Léopoldville.

Août 1914, c'est la déclaration de guerre. De Leersnyder en congé n'écoute pas que ses sentiments patriotiques s'engagent au Corps des Volontaires congolais. Fait prisonnier à Namur, il est envoyé en captivité en Allemagne, interné par la suite en Suisse, rapatrié en France en

juillet 1917, il se remet immédiatement à la disposition du ministère des Colonies. Pour la 5^e fois, le 24 septembre 1917 il reprend le chemin du Congo.

Attaché de nouveau au district du Stanley-Pool, il administrera successivement les territoires de Madimba et de Kinshasa.

Mais son long séjour d'Afrique, sa captivité en Allemagne ont fortement ébranlé sa forte constitution. En février 1919, il doit rentrer en congé anticipé pour, le 20 novembre suivant, être admis à la pension et reconnu ultérieurement invalide de guerre.

De Leersnyder ne considère cependant pas son rôle terminé du point de vue colonial ; dès sa rentrée en congé, avec un dévouement absolu, il s'attache à la défense des intérêts professionnels de ses camarades d'Afrique.

Avec Achten et quelques autres, il a fondé l'Association des Fonctionnaires et Agents coloniaux — AFAC — qui groupera rapidement tout le personnel civil et militaire.

En mai 1919, il assume la présidence du groupement. C'est lui qui, dans un mémorandum du 24 mai 1919 portant sa signature, se fera l'interprète de tous les coloniaux pour soumettre au ministre des Colonies le premier cahier de revendications du personnel d'Afrique. En mai 1920, après un an d'inlassable activité, le siège de l'AFAC étant transféré à Boma, De Leersnyder quitte la présidence.

C'est aux coloniaux pensionnés, qu'il va alors apporter son concours.

Avec quelques camarades, en juin 1920, il fonde l'Association des Anciens Coloniaux, qui groupera les pensionnés statutaires du régime 1910, qui, avec la collaboration de l'Association des pensionnés civiques, avec qui elle fusionnera en 1922, va poursuivre l'action pour le réajustement des pensions coloniales. En 1924, c'est à lui comme président, que le ministre des Colonies fera remise du drapeau consacrant la reconnaissance officielle du groupement.

Sa débordante activité, son esprit clairvoyant, ses qualités d'organisateur lui permettent de conduire les destinées de l'Association jusqu'en 1931, époque à laquelle, trop absorbé par ses fonctions au ministère des Finances, où il est entré à son retour d'Afrique, il quitte la présidence effective.

Aussi, en témoignage de reconnaissance et de gratitude, au cours d'une manifestation de sympathie, il est nommé président honoraire et c'est à ce titre que jusqu'en 1943, il continuera de seconder l'action de ses successeurs.

Ses bons et loyaux services, son dévouement à la cause coloniale à laquelle il était profondément attaché furent consacrés à diverses reprises par les Pouvoirs publics par l'octroi des distinctions ci-après :

Commandeur de l'Ordre de Léopold II, officier de l'Ordre royal du Lion et de l'Ordre de la Couronne, chevalier de l'Ordre de Léopold, Croix civique de 1^{re} classe, Étoile de service or, Médailles : commémorative du Congo, de la Victoire, de la guerre 1914-1918, du Volontaire de guerre, du Centenaire, civique pour acte de courage et de dévouement.

20 janvier 1953.
M. Lacomblez.

LÉGER (Théodore), Sénateur (Gand, 12.9. 1826 — Gand, 13.6.1912).

Il fit ses humanités au collège gantois de Sainte-Barbe et obtint le diplôme de docteur en droit de l'Université de Gand le 12 septembre 1848. Entré au barreau gantois, il en deviendrait bâtonnier le 3 novembre 1888. Entré en même temps dans la politique catholique de son arrondissement natal, il travailla avec ardeur à partir de 1863 à l'organisation des cercles catholiques de la Flandre orientale. Président de l'Association catholique de sa ville dès 1889, il était élu président de l'organisation des cercles en 1893 et entraînait au Sénat le 12 novembre 1894.

Il prit part à la discussion par la Haute Assemblée du projet d'annexion du Congo à la Belgique et du projet de la charte coloniale qui régirait le Congo après cette annexion. Il prit la parole en faveur de l'annexion à la séance du 3 septembre 1908 et déclara notamment : « J'ai foi dans l'intelligence du peuple belge. » Il ne tardera pas à comprendre le bien qui rejoindra sur la patrie du sillon péniblement ouvert dans le sol vierge du Congo. J'ai cette foi ardente, parce que, dans l'avenir, j'aperçois la Belgique de 1830 agrandie et prospère, célébrant le centenaire de son indépendance et marchant avec la race noire délivrée par la vaillance de notre armée, relevée par le dévouement de nos missionnaires, vers le même idéal de liberté, de justice et de vérité ».

Un fils du sénateur Léger, L. Th. Léger, a publié des impressions de voyages sur l'œuvre coloniale belge, sous le titre : *Du Tanganyika à l'Atlantique* (Brux., Dewit, 1921, 157 p., ill.), analysé in : *Congo*, 1921, I., p. 843.

Il mourut chevalier de l'Ordre de Léopold et commandeur de l'Ordre de Pie.

3 février 1953.
M. Coosemans.

Mouv. géogr., Brux., 1908, p. 529. — Derie et Marchal, *Le Sénat belge*, Brux., Schepens, 1898, p. 359.

LEHANE (D.) (R. P.), Supérieur de mission (Londres, 8.9.1879 — Lulonga, 24.2.1907).

Ordonné prêtre en novembre 1904, il partit pour le Congo avec la première caravane missionnaire de sa congrégation, sous la direction du R. P. O'Grady, le 19 janvier 1905. D'abord à Yumbi, puis à Bokakata et enfin à Lulonga, le R. P. Lehane fut des plus courageux à l'œuvre. En 1906, il reçut un second dans la personne du Père Timans. L'année suivante les deux missionnaires se noyaient, au cours d'une tornade, alors qu'ils effectuaient un voyage de reconnaissance sur le fleuve. Le corps du P. Lehane ne fut jamais retrouvé.

8 juillet 1952.
M. Coosemans.

Ann. Miss. Cath. Congo belge, 1935, p. 401. — *A nos Héros col. morts pour la civil.*, p. 248. — D. Rinchon, *Missionn. belg. au Congo*, Brux., 1931, p. 34. — *Note personnelle du R. P. Dockx, des PP. de Mill-Hill*, adressée à l'auteur en date du 30 juin 1952.

LEHRMAN (Dragustin), Commissaire général de l'É. I. C. (Autriche à Pozega, Croatie, 24.8.1862... ?, 12.6.1918).

A fait ses études au Gymnase de Pozega et à l'Académie commerciale de Budapest. En sort avec le diplôme d'agent commercial.

Engagé volontaire dans l'armée autrichienne le 27 juillet 1878 au 78^e régt. d'infanterie, s'y voit attaché au service de la construction des baraquements en bois. Il quitte l'armée comme officier de réserve.

Présenté par le major autrichien Döhmer, il est admis à l'A. I. A. et engagé le 1^{er} novembre 1882 pour trois ans en qualité d'agent. Arrivé à Vivi le 24 janvier 1883, il y fait son stage. Le 26 mars 1883, il est attaché à l'expédition chargée, sous les ordres de Stanley, d'explorer les territoires du Kouilou et de donner à l'A. I. A. une ligne frontière entre le Gabon français et le Congo, ouvrant ainsi une deuxième route vers le haut fleuve. Stanley, dans *Cinq années au Congo*, vante sa bravoure. Il avait, dit-il, « une âme admirablement trempée ».

Rentré comme second à Rudolfstadt, il est désigné le 19 janvier 1884, comme adjoint à l'expédition de M. Spencer Burns et arrive avec elle à Manyanga le 1^{er} avril 1884. Il est alors chargé de prendre le commandement de Philippeville sur le Kouilou Niadi.

Après avoir participé à l'exploration du Djoué comme adjoint de M. Mikic, il est nommé le 28 novembre 1884, chef de Rudolfstadt. A l'expiration de son terme, il quitte le Congo et s'embarque à Loango le 6 août 1885.

Il fait ensuite trois nouveaux séjours à la Colonie au service de l'É. I. C. de 1888 à 1890 1891 à 1894 et 1895-1896.

Engagé le 1^{er} août 1888, comme adjoint commissaire de district, il arrive à Boma le 28 novembre 1888, et part pour Mouravia et Banania. Attaché à l'expédition du Kwango et de l'Inkissi, il arrive avec celle-ci à Léopoldville le 12 octobre 1889 et est désigné comme résident des Stanley Falls et commissaire de district de 2^e classe.

Rentré malade en Europe, il est engagé à nouveau le 6 décembre 1891 comme capitaine commandant et désigné le 9 janvier 1892 pour commander le Kwango oriental. Il y fonde le 20 août 1892 le poste de Pangola Zélé, réoccupe Kasongo Luanda et commande l'expédition frontière vers le Kasai.

Nommé commissaire de district de 1^{re} classe le 1^{er} juin 1893, il fonde le poste de Muene Mundi et le 1^{er} novembre 1893 celui des chutes de François Joseph.

En 1895, lors de son quatrième terme, engagé comme commissaire de district du Kwango, il arrive à Boma le 25 mai 1895 puis à Tumba Mani et explore la région entre Popocabaka et Vene et ouvre la route aval Kingushi vers Léopoldville. Il fonde le camp de la Compagnie d'Instruction de Muene Dinga le 23 janvier 1896 — explore la Wamba et fonde le poste de Fayalla le 10 avril 1896.

Nommé commissaire général le 1^{er} juin 1896, sa santé ne lui permet plus de rester à la Colonie et il rentre en Europe le 18 septembre 1896.

Il a laissé deux ouvrages en langue croate sur son séjour au Congo.

Lehrman était chevalier de l'Ordre royal du Lion et porteur de l'Étoile de service avec trois raies.

19 mai 1954.
R. Dewaelhens.

Bibliographie : *Belgique coloniale*, LI (1896), pp. 185-186 Réc. entre le Kwango et la Wamba. — *Mouvement géographique*, 1895. — Alb. Chapaux, *Le Congo* Éd. Ch. Rozet, Brux., 1894. — H. M. Stanley, *Cinq années au Congo* (Brux.). — Fr. Masoin, *Hist. de l'É. I. C.*, 2 vol., Namur, 1913. — A. J. Wauters, *L'É. I. C.* (Brux., 1899). — *Héros coloniaux morts pour la civil.* — A. Delcommune, *Vingt années de vie africaine*, 2 vol. Larcier, Brux., 1922.

LEMONNIER (Antoine-Louis-Camille), Écrivain (Ixelles, 23.3.1844 — Ixelles, 13.6.1913). Fils de Louis-François et de Panneels, Marie. Veuf de Collart, Valentine-Charlotte-Louise-Eulalie.

Les lecteurs de la *Biographie coloniale belge* ne s'attendent évidemment pas à trouver dans ses colonnes une notice complète de la vie et des œuvres de ce grand écrivain, précurseur en Belgique, avec Charles de Coster et Eudore Pirmez, de la véritable renaissance des lettres de langue française dont Max Waller et ses

collaborateurs de la *Jeune Belgique* devaient faire éclater les fanfares de l'éveil. On trouvera dans les ouvrages cités à la suite de ces lignes et choisis à cette fin parmi tous les écrits consacrés en Belgique à Camille Lemonnier, de quoi se documenter d'exhaustive façon sur la vie de cet homme à qui ses pairs, ses disciples et ses admirateurs donnèrent, de son vivant, le titre tout nouveau de Maréchal des Lettres, sur une production littéraire touffue mais inégale de soixante-dix volumes, romans, contes et nouvelles, critique d'art et critique littéraire, théâtre, récits de voyage et cet ouvrage lyrique à la fois et monumental qu'est sa *Belgique* de 1888, sur son tempérament politique, si l'on peut dire, où les uns soulignent l'individualisme, les autres, le socialisme, sur un tempérament littéraire où le romantisme, le naturalisme et le symbolisme se distinguent également, sur les influences qu'il a subies et sur celle qu'il a exercée.

Camille Lemonnier fut belge profondément, complètement et efficacement. Profondément, à raison du génie d'observation taraudante à la fois et enthousiaste dont la nature l'avait doué ; complètement, à raison de son origine wallonne par son père et flamande par sa mère et de la sagesse avec laquelle aucune des composantes de sa personnalité ne chercha jamais à annihiler l'autre ; efficacement, à raison des dons innés, de la vertu d'art, qu'il devait à ses père et mère, de l'immense culture qu'il a su acquérir et d'une activité féconde jusqu'à l'excès, qui ne s'alentit jamais.

Belge comme il était, Camille Lemonnier ne pouvait se désintéresser de l'occupation déjà virtuellement belge du Centre africain amorcée par la création léopoldienne de l'État indépendant du Congo. Il n'existe cependant d'autre indice dans son œuvre de l'intérêt éveillé en lui par notre entrée en contact avec nos frères de couleur mélano-africains qu'une nouvelle d'une cinquantaine de pages, intitulée *Gim*, nouvelle qui parut d'abord dans la *Revue hebdomadaire* (5 mars 1898) et fut ensuite reprise dans le recueil de contes et nouvelles : *C'était l'été* (Paris, P. Ollendorff, 2^e éd. 1900, pp. 187-233).

Gim, jeune adulte noir dont les origines ethniques ne sont pas autrement précisées, a été amené, par vanité sans doute ou par intérêt publicitaire, de son Afrique natale dans un mariage européen tenant de près au monde des affaires. A-t-il une âme ? Tout le monde, ici, en doute. Pratiquement, il se révèle voleur, horriblement tenté qu'il est de le devenir par les occasions que lui fournit le milieu où on l'a introduit, où l'abondance fleurit et où se justifierait aisément certain « partagisme » ou communisme ingénue. Il se montre également

puérilement timoré vis-à-vis d'un maître qui s'avère brutal envers lui, et puérilement brutal à son tour vis-à-vis de la domesticité qui s'autorise des attitudes de ce maître pour le brimer de son mieux. Il est de surcroît coquet jusques au narcissisme et pousse l'imitation des ayrens qui l'entourent, jusques à la caricature. Demeuré par ailleurs fidèle à ses « immémoriaux », il cherche à se défendre de toute hostilité visible ou invisible en se taillant lui-même amulettes congrues.

Humphrey — c'est le nom de son maître — brutalise notre Gim. Ady — Madame Humphrey — apaise ses chagrins en lui passant doucement les doigts dans la chevelure et le serrant parfois, comme un petit animal, sur la « palpitation souffrante de son corsage ». Sans doute n'est-il qu'un frère plus lourd des ouistitis auxquels de belles créoles confieraient leurs peines de désenchantées.

Mais le bon Gim a une âme qui se révèlera, le jour qu'il comprendra que sa belle maîtresse se plaint à la cour qui lui fait Ralph Dunbar, l'associé de Humphrey, par une sorte de consomption que l'on prendra d'abord pour une maladie spécifique tropicale, mais dont l'évolution observée par Ady lui apprendra l'origine d'ordre sentimental. Toujours encline à lui passer les doigts dans la frisure des cheveux, elle joue dangereusement avec l'amour de simple que son charme éveilla dans l'âme du « sauvage ». Elle s'en fait promettre dévouement à la mort. Et le bon Gim s'engage, aux pieds de l'Européenne, en lui basant les genoux avec un tremblement « religieux » des lèvres.

Precisément Humphrey semble s'être aperçu du sort qui le menace. Dunbar, peu courageux propose à sa maîtresse de ne plus la rencontrer, du moins dangereusement. Et Ady de saisir l'occasion que lui offre la promesse de Gim de préparer ses rendez-vous.

Mais, voici. Le temps passe, Humphrey s'est rassuré. L'amant couard revient passer des heures douces dans les bras de l'aimée. Et voici Gim repris du mal de sa torpeur et de sa consommation...

Et voici la fin de l'histoire. Humphrey est à la chasse et devra découcher. Ady et Ralph en profitent pour se rejoindre, comptant bien que le gêneur ne rentrera pas de si tôt... Il rentre cependant... Et notre Gim fidèle à se martyriser et qui nourrit sa peine, à la porte d'Ady, des rumeurs qui lui viennent d'au-delà de la portière, de saisir le danger que courrent celle qu'il aime et celui qui lui semble ne faire qu'un avec elle. Il prévient les amants de l'arrivée du Maître, ressort en hâte du nid qu'ils vont abandonner, et pour retenir Humphrey le temps qu'il leur faudra pour se mettre en sûreté, se jette dans l'escalier où il roule bientôt

le crâne fracassé, éclaboussant Humphrey de sa cervelle.

Oui, conclut le conteur, telle fut la mort de Gim, cette petite chose de rien qui avait quitté les huttes pour venir prendre sa part des biens de la Civilisation.

On voit assez qu'aux yeux de Camille Lemonnier, les vices de son héros sont conséquences de son dépaysement et de la sujétion qui lui fut imposée, ses vertus, aspects de sa vraie nature libérée dans la mort. Et cette manière de voir n'a rien pour nous surprendre dans le chef d'un romantique. Rousseau l'eût partagée, s'il ne l'inspira point.

Ce qui nous étonnera davantage, sans doute, c'est le réalisme psychologique dont fait preuve l'écrivain dans l'élaboration du caractère de Gim. S'était-il préparé à écrire cette nouvelle par une longue et méticuleuse étude du noir à l'école de Jérôme Becker et de nos autres pionniers coloniaux familiers des héros de la *Jeune Belgique*? Ou la connaissance approfondie de soi suffit-elle à faire comprendre et pénétrer l'homme là où on le trouve et quelle que soit la couleur de son derme?

Enfin, l'insistance avec laquelle l'écrivain rapporte les caresses d'Ady aux frisures de Gim, nous fait nous demander s'il ne connaissait point les pratiques du *cajuné* dans les sociétés miscégénétiques du Brésil.

15 juillet 1953.
J. M. Jadot.

Références. — Waller, Max, *Camille Lemonnier*, Brux., 1882. — Horrent, D., *Écrivains belges d'aujourd'hui*, Brux., Lacomblez, 1904. — Des Ombiaux, M., *Camille Lemonnier*, Brux., Carrington, 1909; — Chot, J. et Dethier, R., *Histoire des Lettres françaises de Belgique depuis le Moyen-Age jusqu'à nos jours*, Charleroi, Hallet, 1910, ad tabulam. — Halfants, P., *Camille Lemonnier*, Brux., Goemaere, 1914. — Rency, G., *Camille Lemonnier, essai de biographie critique*, Brux., Éd. de la Vie intellectuelle, 1919. — Liebrechts, H., *Histoire de la Littérature belge d'expression française*, Brux., Vanderlinden, 1910, 2^e édition, 1922, ad tabulam. — Goemans, G. et Demeur, L., *La Littérature française en Belgique*, Paris, Hatier, 1922, 2^e éd., 1932, pp. 29-32, 65. — De Seyn, *Dict. biogr. des Sc. des Lettres et des Arts*, Brux., l'Avenir, 1935-37, II, p. 670. — Charlier, G., *Les Lettres françaises de Belgique*, Brux., La Renaissance du Livre, 1938, ad tabulam. — Doubrepont, G., *Histoire illustrée de la Littérature française de Belgique*, Brux., Didier, 1939, ad tab. — Périer, G. D., *Petite Histoire des Lettres coloniales de Belgique*, 2^e éd., Brux., Off. de Publ., 1944, ad tab. — Hanlet, C., *Les Écrivains belges contemporains*, Liège, Dessein, 1946, 2 vol., ad tab. où il faut lire pourtant 302, loco 309. — Gauchez, M., *Camille Lemonnier*, Brux., Collect. Nation. 29, Off. de Public., 1946. — Périer, G. D., *Camille Lemonnier et le Congo*, in : *Revue coloniale belge*, n. 12, 1946, p. 381.

LENCHANTIN (*Emilio-Angelo-Luigi-Vittorio*), Ingénieur (Sassari, Italie, 23.3.1862 — Songololo, 20.8.1896).

Il fit ses études d'ingénieur à l'École polytechnique de Turin. D'abord ingénieur à l'administration italienne des Ponts et Chaussées, puis ingénieur chef de section à la Société des Chemins de fer de la Méditerranée (service de la Construction à Rome), il s'engage à la Compagnie du Chemin de fer du Congo en qualité d'ingénieur et s'embarque à Anvers le 6 mai 1895 pour arriver à Matadi le 27 du même mois.

Excellent ingénieur, il participe aux travaux de la ligne entre Lufu et Songololo (Km 98). C'est à Songololo qu'il contracta la fièvre qui devait l'emporter le 20 août 1896. Une pierre tombale envoyée de sa patrie par son père épolaré indique l'endroit où repose — dans le petit cimetière de Songololo — l'un de ceux qui donnèrent leur vie pour que se construise le chemin de fer.

30 janvier 1952.
F. Berlemon.

Tribune congol., 16 juill. 1903, p. 2. — *Mouvement géographique*, 1895, p. 129.

LEPEZ (Gabriel), Lieutenant de la Force Publique congolaise (Bonn, 24.5.1872 — Liège, 7.10.1937). Fils de Lepez, Adèle, de nationalité belge.

Volontaire de carrière au 11^e de ligne, Lepez quitta l'armée belge pour entrer au service de l'É. I. C. en qualité de sergent de la Force Publique et s'embarqua le 6 août 1893 à Anvers.

Affecté à son arrivée au Congo au Camp d'instruction de Zambi, il y fut spécialement chargé de former un détachement d'élite qui représenterait la Force Publique à l'Exposition internationale d'Anvers de 1894. Il y réussit au mieux. Premier sergent le 1^{er} janvier 1894, adjudant le 1^{er} juillet 1895, sous-lieutenant le 1^{er} janvier 1896, il rentra au Pays au mois d'août suivant pour reprendre momentanément du service à l'armée métropolitaine, mais aussi pour souscrire, dès mars 1897, un nouvel engagement colonial.

Il repartait, à nouveau chargé de la préparation d'un détachement de recrues de la Force Publique, voué à représenter cette force à l'Exposition internationale de Bruxelles-Tervuren (1897). Le détachement fit l'admiration des visiteurs de l'Exposition et reçut de la reine Marie-Henriette un fanion bleu étoilé d'or.

Lepez l'avait accompagné. Retourné au Congo à la fermeture de l'Exposition, il obtenait les galons de lieutenant dès le 1^{er} mars 1898.

Rentré au pays en janvier 1900, il en repartait en novembre, mais, en mars 1902, il serait blessé au cours d'un exercice si sérieusement, qu'il lui faudrait rentrer en Europe, le 7 juin suivant, la jambe prise dans le plâtre, mettant

cinquante jours pour arriver à Bruxelles, par Plymouth, Harwich et Anvers.

Il ne reverra plus le Congo, mais, en 1904, il entrera au service d'une firme verviétoise qui l'enverra aux Antilles, au Vénézuela, au Brésil et au Paraguay, acheter du miel et du cacao. En septembre suivant, passé au service de la firme Rosmeulen, il se rendra de nouveau pour cinq mois aux Antilles anglaises (Trinidad) et au Vénézuela. En 1905, il visitera encore Bahia, Pernambouc, Para, Manaos et la Barbade.

Il passa ses dernières années dans son pays wallon et s'y éteignit, doyen des vétérans coloniaux verviétois, chevalier de l'Ordre royal du Lion, porteur de l'Étoile de Service à deux raies, de la médaille des Vétérans coloniaux et de la Médaille industrielle de 1^{re} classe.

11 décembre 1953.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 1146. — *Expansion coloniale*, 15 octobre 1933. — *Bull. Ass. Vétérans coloniaux*, janv. 1933, octobre 1937. — *Trib. congolaise*, 30 octobre 1937, p. 3.

LEPLAE (Edmond), Ingénieur agricole (Furnes, 13.9.1868 — Louvain, 2.2.1941).

Edmond Leplae incarne bien la ténacité du terroir. Cette qualité maîtresse pour un réalisateur colonial caractérise toute son action.

Après sa candidature en Philosophie et Lettres (1887), il poursuit à Louvain les cours de l'Institut Supérieur d'Agriculture de l'Université et conquiert le diplôme d'ingénieur agricole (1891).

En 1892, il est chargé, en suppléance temporaire, du cours d'entomologie. Deux ans plus tard, l'Université de Louvain le nomme chargé de cours de Génie rural.

En 1898, il se voit attribuer la chaire importante d'Économie rurale et de Cultures spéciales en qualité de professeur ordinaire.

La carrière agronomique de M. Leplae en Belgique se situe au milieu de la crise profonde que traverse l'agriculture belge à la fin du siècle dernier.

Edmond Leplae obtint le poste d'agronome de l'État. Il fut désigné pour la Flandre occidentale où il s'occupa des circonscriptions d'Ypres et de Courtrai (1891). En cette qualité, il entreprit de nombreuses missions en Europe occidentale et centrale, notamment en Autriche pour y étudier le perfectionnement de la culture du houblon ; ses mémoires, ayant trait à la technologie du houblon, sont publiés en plusieurs langues.

C'est en janvier 1910 que feu le ministre Renkin fit appel à Leplae pour organiser les services agronomiques de la jeune Colonie dont

la Belgique, quelques mois auparavant, avait accepté la charge.

Nul n'était mieux préparé à assumer cette lourde responsabilité. Professeur de Génie rural et de cultures spéciales à l'Université de Louvain, il avait effectué aux États-Unis, au Brésil, au Sénégal, d'importants voyages d'études, qu'il compléta ultérieurement, étant directeur général au ministère des Colonies, par des visites aux Indes anglaises et néerlandaises, à Ceylan, en Malaisie, ainsi que dans de nombreux territoires africains.

La situation de l'économie congolaise en 1910 n'était guère brillante. L'exploitation des lianes à caoutchouc avait donné lieu à des déceptions, les plantations d'arbres à latex se trouvaient déjà concurrencées par les premières grandes exploitations d'Extrême Orient, les sources de revenus du Trésor colonial menaçaient de se tarir.

Le directeur général Leplae mit en relief le rôle prépondérant de l'agriculture dans l'avenir du Congo. Il y voyait une source inépuisable de richesse, susceptible d'établir une prospérité durable. Un programme agronomique fut élaboré et son exécution poursuivie point par point en dépit de nombreuses difficultés.

Il importait avant tout de prendre des mesures pour améliorer une situation vivrière déficiente. C'est donc au développement et au perfectionnement des cultures et des élevages autochtones que les services officiels consacrèrent en premier lieu toute leur activité. Celle-ci se trouvait facilitée par l'action des stations de recherches agronomiques que Leplae avait réorganisées sur le plan de nouvelles disciplines scientifiques.

Le *Bulletin agricole du Congo belge*, fondé par lui en 1910, nous éclaire sur l'évolution des résultats.

Avec une vision claire des choses et des connaissances approfondies, Leplae prend une initiative jugée téméraire par le plus grand nombre, et prépare la colonisation belge au Katanga dans les conditions les plus rebelles. Rien ne le rebute, ni les difficultés matérielles, ni le scepticisme, ni le dénigrement systématique de ceux dont le regard n'était pas fixé sur les richesses minières du Haut Luapula et les convoitises étrangères qu'elles ne pouvaient manquer de susciter. Avec le recul du temps, l'opinion unanime reconnaît que l'installation d'un premier noyau de colonisation au Katanga a eu une portée considérable. Les entreprises agricoles belges dans cette partie du Congo sont aujourd'hui nombreuses et prospères. Elles y possèdent notamment des élevages qui constituent un modèle au point de vue colonial.

Par son action au Katanga, Leplae a bien mérité de la patrie. Mais son rôle de colonisateur ne s'en tient pas là. La guerre mondiale suscita

de nouveaux problèmes. C'est à son activité inlassable, à son autorité que l'on doit, pendant cette période, l'introduction de la culture du coton. Lui-même a décrit dans de nombreuses publications ce qu'il avait baptisé « la bataille du coton » et dont les différentes phases, notamment l'établissement du décret cotonnier, celui des cultures obligatoires à caractère éducatif, constituent un document important de l'Agriculture du Congo.

En quinze années d'efforts, la Colonie fut dotée d'une autre grande culture d'exportation pratiquée par colons et indigènes, celle du café, ainsi que d'une exploitation intense des produits palmistes.

Pendant la grande crise économique de 1928, ce fut encore Leplae qui sollicita et obtint du Ministre des Colonies de larges crédits pour l'organisation du crédit agricole, le dégrèvement massif quoique temporaire des frais de transport des produits agricoles et l'avance des fonds nécessaires à l'achat du coton, principale culture d'exportation des indigènes. Les résultats répondirent pleinement à son attente.

C'est en octobre 1933, qu'atteint par la limite d'âge, Leplae résilia ses hautes fonctions au ministère des Colonies ; le Gouvernement reconnaît ses éminents services en le nommant grand officier de l'Ordre de la Couronne.

Jusqu'au jour où ses forces l'en empêchent, il poursuit inlassablement son enseignement à Louvain (1939) imprimant sur des générations d'ingénieurs agronomes qu'il a formées durant plus de quarante années l'empreinte de sa forte personnalité.

Il poursuit la rédaction et la publication de nombreuses études d'agriculture coloniale que caractérisent la clarté de son esprit.

Le professeur Leplae peut se consacrer plus activement à de nombreuses institutions scientifiques et techniques belges et étrangères. Il était notamment membre du Conseil supérieur de l'Agriculture de Belgique, membre titulaire de l'Institut royal colonial, vice-président de la Société centrale d'Agriculture, membre de la Commission scientifique de l'Institut international d'Agriculture de Rome, président de l'Association internationale d'Agriculture des Pays-chauds, vice-président de la Fédération internationale des Techniciens agronomes (Rome).

La dernière et brillante manifestation de son activité internationale fut la présidence du VIII^e Congrès international d'Agriculture tropicale et subtropicale à Tripoli en mars 1939.

Leplae mourut à Louvain le 2 février 1941. Tous ceux qui l'ont connu et en particulier tous ceux qui ont eu l'avantage d'être ses collaborateurs ou ses élèves conserveront précieusement le souvenir du maître passionnément attaché

au progrès de la science agronomique et de ses applications au bénéfice du plus grand nombre, de celui dont le nom symbolise la probité intellectuelle.

Publications. — Les publications de Leplae sont très nombreuses et parurent dans des périodiques très divers, tant en Belgique qu'à l'étranger. La bibliographie importante mais certainement incomplète de ces publications a paru dans le *Bulletin des séances* de l'Institut Royal Colonial Belge, Tome XVII, 1946, I, pp. 153 à 165.

30 décembre 1952.
M. Van den Abeele.

LEROY-BEAULIEU (Pierre-Paul), Économiste, professeur au Collège de France (Sauvageot, 1843 — Paris, 1916).

Frère puîné d'Anatole Leroy-Beaulieu, directeur de l'École des Sciences politiques de Paris et membre illustre de l'Académie des Sciences morales et politiques à l'Institut de France, Pierre-Paul, communément appelé Paul, avait ajouté à la plus solide formation universitaire et livresque l'expérience de quelques voyages, quand il fut nommé professeur au Collège de France, fonda l'*Économiste français* (1873) et s'affirma d'emblée, comme son frère aîné, en fidèle champion des traditions libérales de son Pays, hostile à toutes les formes du protectionnisme et du socialisme dans tous leurs nuances. Il exposa et développa sa doctrine dans plusieurs ouvrages dont les plus importants pour nous sont incontestablement son étude de la *Colonisation chez les peuples modernes*, qui date de 1886 et fut souvent rééditée, son essai sur *Les grandes compagnies de colonisation* (1896) et un article : *Colonisation au XIX^e siècle*, dans le *Nouveau Dictionnaire d'Economie politique*.

A vrai dire et si hostile soit-il à l'extension des interventions dirigistes de l'État dans une économie traditionnellement libérale, Paul Leroy-Beaulieu admet-il que la Colonisation est bien œuvre d'état, accordant de surcroit, avec Stuart Mill, que dans l'état actuel du monde, la fondation des colonies est la meilleure affaire dans laquelle on puisse engager les capitaux d'un vieil et riche pays, les placements coloniaux, en colonie nationale, évidemment, étant de loin plus sûrs que les placements à l'Étranger. C'est ainsi qu'en 1895, il fit campagne en faveur de l'annexion de Madagascar à l'encontre des défenseurs du protectorat établi, se montra peu enthousiasmé par l'introduction du suffrage universel aux Antilles françaises, redoutant qu'il n'y conduise à des nationalismes autonomistes et régressifs et soutint ardemment Freycinet dans ses efforts pour amener la création d'un réseau ferroviaire transsaharien.

C'est ainsi aussi — et ceci nous intéresse

plus particulièrement ici — qu'il se montra nettement partisan de la politique du Roi-Souverain du Congo, impatient des lisières où certain *communisme colonial* entendait le maintenir et de la reprise par la Belgique, au titre colonial, de l'État Indépendant qu'il avait su constituer dans le centre africain.

« Ce sera l'éternel honneur du Roi Léopold, » écrivait-il, d'avoir deviné l'avenir de cette « partie du monde et de l'avoir préparé par « d'immenses sacrifices, de ne s'être laissé envahir ni par la fatigue ni par le doute qu'eussent pu susciter chez un esprit moins fermé les lenteurs et les mécomptes des débuts. » Il mérite par là d'être compté au rang des plus grands souverains de ce temps comme « créateur d'empire » (*De la Colonisation des peuples modernes*, I, 264). Leroy-Beaulieu voyait d'ailleurs, à combien juste titre, une des œuvres les plus remarquables du siècle, dans le chemin de fer construit par Thys entre Matadi et le Stanley-Pool (*Ib.*, 5^e éd., p. 355), félicitait Auguste Beernaert d'avoir tellement contribué à unir les destinées du Congo à celles de la Belgique (*Ib.*, p. 352) et, faisant état de la part considérable prise par les Belges à l'ébauche congolaise d'une grande œuvre colonisatrice et civilisatrice, les invitait à la poursuivre avec justice et en toute humanité (*Ib.*, p. 364).

Certes, les limitations apportées par la Conférence de Berlin à l'exercice absolu du pouvoir souverain par le créateur de l'É. I. C. dans cet état, se pouvaient-elles concevoir en 1884. Elles n'étaient plus que stérilisantes et nuisibles à l'époque où Leroy-Beaulieu en écrivait. Ce « communisme colonial » suivant les prétentions duquel le territoire congolais semblait appartenir en commun à tout le monde, le premier venu pouvant y commercer librement à l'abri de toute perception douanière, s'avérait désormais suranné et nuisible. Il était temps qu'il disparût et que la Belgique prît elle-même ses responsabilités.

Paul Leroy-Beaulieu s'éteignit à Paris en 1916. Son fils Pierre, ancien député progressiste, était mort en 1915, à l'ennemi.

1^{er} mars 1954.
M. Coosemans et J. M. Jadot.

Sources. — Les ouvrages de P. Leroy-Beaulieu cités dans le corps de la notice et : *Mouv. géogr.*, Brux., 1891, p. 33 b. — Vermeersch, A. S. J., *La Question congolaise*, Brux., Buelens, 1906, pp. 10, 17, 47, 86. — Girault, A., *Principes de Colonisation et la Législation coloniale*, 3^e éd., 3 vol., Paris, Sirey, 1907, t. I, pp. 16, 36, 298, note, II, p. 154. — Massignon Fr., *Histoire de l'É. I. C.*, 2 vol., Namur Picard, 1912, II, p. 76. — Crockaert, J., *Boula Matari ou le Congo belge*, Bruxelles, Dewit, 1929, p. 216.

LEURIDAN (R. P. Camille-Jean-Cornelius), Missionnaire de la Congrégation de Scheut,

C. I. C. M. (Reninghe, Flandre occidentale, 23.6.1882 — Luluabourg, Kasai, 6.9.1942).

Ses études théologiques et philosophiques terminées, il partit aussitôt pour le Congo (8 septembre 1921) et fut affecté au vicariat apostolique du Haut-Kasai. Il commença par être attaché en qualité de professeur au petit séminaire de Luluabourg (1922). Ayant acquis ainsi une connaissance profonde de la mentalité indigène, il fut choisi par ses supérieurs comme recteur de la mission de Demba. Dès février 1927, il était appelé aux fonctions d'inspecteur des écoles du vicariat du Haut-Kasai, puis à celles de vicaire délégué, ensuite de conseiller du Vicaire apostolique et enfin de vice-provincial de la Province du Haut-Kasai.

D'une activité sans relâche, il trouvait le moyen, malgré les nombreux déplacements qu'exigeaient ses fonctions, d'écrire des ouvrages missionnaires, parmi lesquels : *Instructions aux missionnaires de la Sacrée Congrégation de la Propagande* (1^{re} édition, Dewit, Brux., 1921) ; 2^{re} édition, Aucam, Louvain) : *Malu a Bulongeshi, manuel de pédagogie* en Tshiluba (Imprimerie de la Mission de Hemptinne-St-Benoit, 1938).

On peut dire qu'il mourut sur la brèche le 6 septembre 1942, après vingt et un ans d'apostolat dans le Haut-Kasai.

10 décembre 1953.
M. Coosemans.

Archives des Pères de Scheut.

LEVIEUX (Fernand), Magistrat (Bruxelles, 30.10.1870 — Boma, 2.10.1896). Fils d'Alexandre et de Glibe, Léonce.

Il obtint à l'Université de Bruxelles, en 1891, le diplôme de docteur en droit avec grande distinction. Après avoir accompli un stage chez un avocat de Bruxelles, il s'embarqua, en août 1894, pour les États-Unis d'Amérique, visita une grande partie de l'Asie et rentra en Belgique en mars 1895. Admis comme stagiaire au parquet du tribunal de 1^{re} instance de Bruxelles, il éprouva bientôt la nostalgie des contrées lointaines et porta naturellement ses regards vers le centre de l'Afrique. Engagé au service de l'É. I. C. le 3 août 1896, il s'embarqua à Anvers trois jours plus tard, pour arriver, vers la fin du même mois à Boma, où il allait remplir les fonctions de substitut du procureur d'État. A peine était-il en Afrique qu'il commença à souffrir de fièvre bilieuse. En proie à des accès d'une rare violence, il succombait le 2 octobre 1896. Il avait fait presque le tour du monde et n'avait pas vingt-six ans. Sa dépouille mortelle fut ramenée en Belgique le 15 février 1898.

Membre de la Société de Géographie de Bruxelles, il avait publié quelques articles relatifs à des sujets divers : *Essais sur l'évolution du droit international et sur l'histoire des traités*. — *Considérations géographiques sur les centres de civilisation* (1892). — *Essai sur le développement de la peinture de paysage*. — *Essai sur l'architecture japonaise* (1895).

4 décembre 1951.
A. Lacroix.

A nos héros coloniaux morts pour la civilisation, p. 262. — *Bulletin de l'association des vétérans coloniaux*, nov. 1939, p. 7.

LEWIS (Thomas), Révérend, missionnaire de la *Baptist Missionary Society* (Whitland, pays de Galles, 13.10.1859 — Londres, 5.12.1929).

Malgré la pauvreté qui l'entoura pendant son enfance, et le caractère demeuré incomplet de ses études, il parvint à être accepté comme missionnaire de la B. M. S. et fit son premier terme au Cameroun de 1883 à 1885.

Il épousa une collègue, Miss G. E. Thomas. Après avoir servi de 1887 à 1908 en Angola portugais, il accepta en 1908 sa nomination comme premier directeur de l'École de Pasteurs et d'Instituteurs à Kimpese (Bas-Congo). Cette école fut inaugurée le 15 mars 1909 et visitée ensuite par Monsieur Renkin, le ministre des Colonies. Les premiers étudiants (19 hommes et 14 femmes) suivirent un cycle de cours de trois ans, dans lequel les mathématiques et l'agriculture tenaient une place assez importante. Lewis soulignait toujours la valeur de la vie « en famille » des étudiants.

Sa femme mourut pendant la première session. Il se remaria plus tard et jusqu'en 1914 servit encore une fois à Quibocolo en Angola. Rentré en Angleterre, il se dévoua pendant dix ans à la révision de la traduction de la Bible en langue Kikongo.

13 janvier 1954.
H. W. Coxill.

LHONEUX (de) (Gustave-Paul), Sénateur de Belgique (Huy, 14.12.1839 — Paris, 18.3.1901). Fils de Lambert-Frederick-Hyacinthe et de Detru, Marie-Caroline-Pauline.

Il fit ses études au collège communal de Huy, conquit à l'Université de Liège les diplômes de docteur en droit, le 22 août 1860, et de docteur en sciences politiques et administratives, le 19 août 1862.

Fondateur le 9 août 1865 de la *Banque populaire* de Huy, dont il fut gérant, puis administrateur, et du *Foyer libre hutois*, pour la construction d'habitations ouvrières, il entra très jeune dans la vie politique de son arrondissement et y fut élu membre de la Chambre des

Représentants, en 1870 ; il passa au Sénat le 6 avril 1880. Dans l'une et l'autre des deux assemblées, il s'occupa surtout de questions financières.

L'épanouissement de l'État Indépendant du Congo l'intéressait vivement et la construction du premier rail congolais ne le laissa pas indifférent. La première convention de 1894 passée entre le gouvernement et la Compagnie du Chemin de fer du Congo étant devenue caduque, la Compagnie se trouvait dans une situation critique en attendant le vote de la Chambre qui devait permettre une nouvelle intervention de l'État. Aussi fit-elle appel à un groupe de banquiers pour se procurer à titre temporaire et à des conditions modérées les sommes nécessaires à la poursuite des travaux. De Lhoneux intéressa à l'affaire sa maison de Huy qui avança les fonds sollicités, soit 50.000 F, qu'elle porta quelques mois plus tard à 100.000 F. La nouvelle convention présentée en projet à la Chambre, puis au Sénat en mai 1896, devait consacrer l'emploi d'une partie des fonds consentis par l'État au remboursement des avances faites par les banquiers. C'est pourquoi de Lhoneux, lors du vote à la séance du sénat le 27 mai 1896, s'abstint pour raison personnelle. En motivant son attitude, il ne manqua pas de rappeler qu'il n'avait tiré aucun profit spéculatif de son avance et qu'à l'époque, le prêt était très aléatoire pour les bailleurs de fonds puisqu'une soixantaine de km seulement étaient construits dont une quarantaine en exploitation.

De Lhoneux était commandeur de l'Ordre de Léopold.

25 mai 1953.
M. Coosemans.

Mouv. géog., 1896, p. 267. — De Rie et Marchal, *Le Sénat belge*, Schepens, Brux., 1898, pp. 366-368.

LIARD (Edgar-Omer), Officier de la Force Publique (La Louvière, 21.3.1876-Bena Kamba, 30.6.1903). Fils de Pierre-Augustin et de Leclercq, Mathilde-Isaure.

Edgard Liard s'était engagé au 4^e régiment d'artillerie le 19 juin 1892. Il y obtint le grade de sous-lieutenant-payeur dès le 25 avril 1898 et sollicita aussitôt son admission dans les cadres de la Force Publique congolaise.

Parti d'Anvers le 6 août 1898 en qualité de sous-intendant de 3^e classe, il fut désigné pour diriger le service de l'Agriculture au Stanley-Pool. Il s'y distingua et fut promu à la deuxième classe de son grade. Rentré au pays le 6 septembre 1901, il en repartit le 21 novembre suivant et fut, à son arrivée à Boma, commissionné pour le Lualaba-Kasai où, le 7 février 1902, il prenait le commandement de la

compagnie de Force Publique du district. Il occupait ce poste depuis lors et avait obtenu l'Étoile de service quand, en juin 1903, il fut frappé en pleine action par une balle maladroite ou peut-être égarée. La poitrine traversée, il tomba sur-le-champ. Son cadet, Georges Liard, venait d'arriver au Congo.

15 février 1952.
M. Coosemans.

Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, 3 vol., Anvers, 1912, *ad litter.*

LIBERT (*Alfred-Richard*), Lieutenant-colonel B. E. M. (Ostende, 21.3.1884 — Camp de Beverloo, 24.5.1934). Fils de Aimé-Corneille et et Van Loo, Corilde-Laurence.

Admis à l'École militaire le 30 octobre 1902, Libert en sort sous-lieutenant d'infanterie le 27 décembre 1904 et est affecté au 1^{er} régiment de ligne. Il entre à l'École de guerre en 1910 et en sort avec le brevet d'adjoint d'État-Major le 3 octobre 1913.

En août 1914 il entre en campagne, se distingue à Haelen, participe aux sorties d'Anvers mais doit être évacué, malade, sur l'Angleterre. En octobre 1914, on le retrouve à l'Yser participant à toutes les opérations jusque fin décembre 1915.

Répondant à l'appel du Ministre des Colonies il est envoyé en Afrique où il rejoint les troupes coloniales sur le front de l'Est. Affecté à la brigade Sud, il y remplit les fonctions de sous-chef et ensuite de chef d'État-major au cours des opérations de cette brigade depuis Shangugu jusqu'à la prise de Tabora, victoire qui semblait devoir mettre un terme à la participation des troupes congolaises à la campagne. Libert se préparait à rentrer en Belgique pour reprendre sa place sur le front de l'Yser lorsque, sur les instances anglaises, les troupes coloniales belges rentrèrent en action. Libert fut chef d'État-Major des troupes qui s'emparèrent de Mahenge.

Rentré en Europe, fin 1919, Libert est attaché à l'État-Major de la 7^e division d'infanterie. Nommé major en mars 1922, au cours des manœuvres de cette année, il est victime d'un grave accident : l'explosion prématurée d'une grenade lui causa la perte d'un œil.

Commissionné aux fonctions de directeur à l'État-Major général de l'armée en août 1923, il est attaché quelques mois après au Cabinet du Ministre de la Défense nationale.

En mars 1926, il est désigné pour le 3^e régiment de ligne et en septembre 1929, nommé lieutenant-colonel.

Il décède inopinément le 24 mai 1934 au Camp de Beverloo.

Libert était officier de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre de la Couronne, avec palme, che-

valier de l'Ordre royal du Lion avec attribution de la Croix de guerre ; décoré de la Croix du Feu, de la Croix militaire de 1^{re} classe et du Distinguished Service Order ; chevalier de l'Ordre de la Rose blanche de Finlande.

Il était porteur de 8 chevrons de front et avait fait l'objet de plusieurs citations.

Libert a collaboré à l'ouvrage : *Les Campagnes Coloniales Belges 1914-1918*.

12 décembre 1952.
A. Engels.

Références. — Matricules. — *Les Campagnes Coloniales belges 1914-1932* (Brux., 1927-1932). — Moulaert, *Campagne du Tanganyika* (Brux., 1934). — *Tribune Congolaise* (30 mai 1934).

LIBIOULLE (*Marie-Antoine* — *D.-J.-F.-G.-A.*), Sénateur (Charleroi, 8.6.1851 — Seron-Forville, 7.10.1925).

Élu sénateur le 25 mai 1902, Libioulle ne cessa plus de siéger à la Haute Assemblée, jusqu'à sa mort. Le 1^{er} septembre 1908, lors de la discussion du projet de la Charte Coloniale, il fit le procès du gouvernement de l'État Indépendant. Selon lui, les mesures adoptées en 1891 à l'instigation de Coquilhat et qui amenaient la Couronne à exploiter un immense domaine, étaient en fait « une déclaration de guerre à l'Acte de Berlin ». Il s'inscrivait en faux contre les affirmations des juristes consultés sur cette question. La décision prise « ouvrait une ère de monopole », affirmait-il. Selon lui, les mesures prises l'étaient au détriment des indigènes : « S'est-on occupé de savoir si les terres étaient » vacantes ? Non. On les a prises ! ». « Les lois » à tendance humanitaire n'étaient que des « dispositions de façade masquant les abus ».

23 juillet 1953.
M.-L. Comelieu.

Mouvement géographique, 1908, p. 521.

LICHTERVELDE (de) (*Comte*) (*Jacques*), Magistrat (Vienne, Autriche, 11.10.1878 — Londres, 6.4.1916). Son père exerçait à Vienne les fonctions de secrétaire de la légation de Belgique.

Le comte de Lichtervelde était magistrat de l'É. I. C. le 15 juin 1905.

Il fut substitut du Procureur d'État pendant une année à Stanleyville et pendant une seconde année à Irumu, dans l'Ituri.

A Stanleyville, il s'entendit toujours fort bien avec les autorités territoriales spécialement avec celui qui fut dénommé « le roi Adolphe » le gouverneur de Meulemeester. Ce n'avait pas toujours été le cas avec les substituts comme il est de notoriété publique.

De Stanleyville à Irumu il y avait à effectuer la traversée de la grande forêt équatoriale, ce qui à l'époque était une entreprise ardue.

A la fin de son terme, il demanda de pouvoir rentrer par Fort Portal et la côte orientale d'Afrique ; cette permission lui fut refusée et il entreprit donc une seconde traversée de la forêt équatoriale en sens opposé. Durant ce voyage il courut un grave danger. Sa petite troupe fut attaquée une nuit par des affidés de l'organisation secrète des « hommes léopards ». Lui-même fut réveillé, à temps, par son chien qui lui sauva ainsi la vie. Son interprète, un métis portugais fut frappé à la gorge par un instrument figurant une griffe de léopard et tué sur le coup. Ce qui provoqua le désarroi des soldats de l'escorte qu'il dut pousser pour leur faire reprendre leurs fusils et se mettre en garde contre une seconde attaque.

Ce fut l'épisode le plus notoire de son séjour au Congo.

En 1908, après l'annexion du Congo, le comte Jacques de Lichtervelde fut nommé chef de bureau au ministère des Colonies, nouvellement créé. Il eut à s'occuper des relations avec les missionnaires. Quand quelques-uns de ceux-ci entrèrent en conflit avec M. Renkin, le Ministre attaqué ne manqua pas de faire valoir que le fonctionnaire chargé des relations avec les Missions était le gendre du comte Hypolite d'Ursel, le grand protecteur des Missionnaires, ancien secrétaire général de la Société anti-esclavagiste ; ce qui fit un instant sortir de l'ombre le nom de l'intéressé.

En 1915 (ou 1916) le comte Jacques de Lichtervelde décida de sortir de Belgique occupée, passa le fil électrisé et voulut rejoindre l'armée. Son état de santé ne le permit pas et il décéda à Londres le 6 avril 1916.

Février 1953.
Comte B. de Lichtervelde.

LIEBAERT (Alfred), Docteur en médecine, un des premiers colons belges du Congo (Deynze, 28.10.1864 — Schaerbeek, 5.4.1920).

Originaire de la Flandre gantoise, Liebaert était le digne descendant de ces rudes gars, épis d'aventures qui, au 17^e et au 18^e siècle, fondèrent des établissements aux Açores, aux Indes, en Chine, firent les beaux jours de la Compagnie d'Ostende et furent les précurseurs de nos coloniaux. Docteur en médecine, il ne se résigna pas longtemps à la monotonie de la vie de province en Belgique. Il s'embarqua pour l'Afrique du Sud à une époque où le Transvaal constituait encore une république boer indépendante.

Il comptait y réaliser son rêve qui n'était pas de pratiquer l'art de la médecine mais de créer

une exploitation agricole. Malheureusement, les Boers se méfiaient des étrangers et se refusaient à leur vendre des terres. Liebaert dut abandonner son projet et céder aux sollicitations des habitants de Prétoria qui manquaient d'universitaires et le pressaient de venir s'installer chez eux comme médecin. Il séjourna à Prétoria pendant plusieurs années et y amassa un petit pécule.

Survint la guerre anglo-boer. Il s'engagea volontairement dans l'armée boer et garda de cette guerre une véritable aversion pour les Britanniques. Comme d'autre part sa clientèle s'était dispersée, il se décida à émigrer vers d'autres lieux. Un jour de 1912 il apparut au Katanga, pays belge qui commençait à faire parler de lui dans l'Afrique du Sud.

Liebaert s'empessa de recommencer au Katanga ses essais d'agriculture et obtint du Gouvernement la concession provisoire d'une de ces fermes créées par le directeur général Leplae. Elle portait un nom lui rappelant la terre de chez lui : la ferme de Snellegem. Les essais ne réussirent pas mieux qu'au Transvaal car, à cette époque, nul n'avait au Katanga l'expérience de la culture des sols vierges. L'exploitation ne pouvait être rapidement rénumératrice. Heureusement pour le Dr Liebaert l'histoire se répéta.

On ne rencontrait au Katanga que des médecins au service du Gouvernement ou des sociétés. La clientèle privée préféra s'adresser à un médecin indépendant. Et ainsi, bon gré malgré le Dr Liebaert fut obligé de reprendre l'exercice de son art. Son succès fut complet et bientôt il eut l'idée de fonder une clinique qui prospéra.

Mais son antipathie vis-à-vis des Britanniques subsistait. Il n'eut pas de chances à cet égard. Si le 20 juillet 1914 le général Botha, un des grands chefs de la guerre anglo-boer, vint, accompagné de Mme Botha et de Melle Botha, faire une visite de courtoisie au général Tombeur qui commandait alors le Katanga, et si le Dr Liebaert, à cause de ses relations anciennes avec le Transvaal, fut invité au dîner donné à la Résidence en l'honneur de ces hôtes distingués, la guerre mondiale hélas ! éclata quelques jours après et bientôt le Dr Liebaert eut la tristesse d'apprendre que le général Botha, premier ministre de l'Afrique du Sud, avait réprimé une révolte de ses anciens compagnons de lutte contre le régime britannique.

De leur côté, par la force des choses, les Belges du Katanga avaient désormais partie liée avec les Anglais. Ils allèrent au secours des troupes britanniques attaquées par les Allemands à Abecorn, au sud du lac Tanganyika. Plus tard, Belges et Anglais étaient destinés à conquérir ensemble l'Est Africain Allemand. Bref, une fraternité d'armes se créait.

Habitué à son franc parler, le Dr Liebaert ne sut pas dissimuler son dépit. Il n'hésita pas à prendre la co-direction d'un journal local *L'Étoile du Congo* qui faisait une sourde opposition à l'administration belge et à la politique de guerre. Un jour un des rédacteurs commit une incartade grave. L'opinion publique se révolta. Le docteur dut abandonner son activité journalistique.

Il n'avait jamais renoncé à son cabinet de médecin ni surtout à ses entreprises d'élevage et de culture. Indépendamment de la ferme de Snelleghem, il commença d'autres exploitations dans la région de Kambove et de Jadotville. Ses efforts étaient trop dispersés. Il ne réussit dans aucune de ses exploitations. Il a eu cependant le mérite d'ouvrir la voie. C'est ce que reconnaît le Gouvernement quand en 1920 un décret approuva définitivement la vente de la ferme de Snelleghem. Le rapport du Conseil colonial disait : « Le Docteur Liebaert trouvera dans » l'approbation du contrat dont il s'agit la » juste récompense de la féconde activité » déployée par lui au Katanga dont il fut un » des premiers colons ». La ferme de Snelleghem fut vendue plus tard par ses héritiers à la société « l'Elakat » qui l'exploite encore aujourd'hui, sous le même nom.

Haut en couleur, l'allure étonnamment jeune, toujours guêtré, la parole incisive, le Dr Liebaert fut pendant plusieurs années une des figures pittoresques du Katanga. Il vint mourir en Belgique dans le courant de l'année 1920.

26 octobre 1953.
F. Dellicour.

LIÉTARD (*Léopold*), Agent militaire et officier de l'armée métropolitaine (Seraing, 28.10.1882 — Uccle, 28.5.1939). Fils d'Édouard et de Bronckart, Marie.

Il s'était engagé au 8^e régiment de ligne le 18 janvier 1899. Nommé sergent en 1902, il est admis, en décembre 1904, à prendre du service à l'État Indépendant, en qualité de sous-officier de la Force Publique. Son départ a lieu le 8 décembre 1904 et le 29, il arrive à Boma. Il effectue son premier terme au corps de réserve de Lukula-Bavu, unité à laquelle il a été attaché depuis le début de son séjour au Congo. Le 4 juin 1906, il est promu premier sous-officier et le 26 novembre 1907, il reprend le bateau à Boma pour rentrer en Europe. Le 21 juillet 1908, il débarque pour la deuxième fois en Afrique. Le gouverneur général l'envoie dans la Province orientale et il arrive à Stanleyville le 22 août. Désigné pour la zone du Maniema, il séjourne à Kasongo jusqu'au mois de décembre 1908 et passe ensuite, en qualité d'ad-

joint, au poste de Micici. Le 13 juin 1909, il est envoyé dans le territoire de la Ruzizi-Kivu et deux mois plus tard, il est désigné pour la zone d'Uvira où il est attaché au secteur de Bobandana. Nommé agent militaire le 9 octobre 1909, il passe au secteur de Luvungi le 10 avril de l'année suivante. En novembre 1910, il tombe gravement malade et doit regagner Stanleyville d'où il est renvoyé à Boma pour rentrer en congé anticipé pour motif de santé. Le 26 janvier 1911, il s'embarque à destination d'Anvers. Rentré en Belgique le 15 février, son état physique, qui s'est encore aggravé au cours du voyage de retour nécessite un repos prolongé.

Aussi, n'est-ce que le 6 janvier 1912 qu'il est autorisé à tenter un troisième départ pour l'Afrique. Arrivé à Boma le 25, il est désigné, dès le lendemain, pour le district de Stanleyville. Il se rend aussitôt à Kasongo où il se voit confier le commandement du poste de Kibembwe qu'il conserve jusqu'au mois de juin 1914. Son terme de service touchant alors à sa fin, il descend à Boma pour s'y embarquer le 30 juillet.

Les hostilités ayant éclaté en Europe pendant son voyage de retour, c'est à Marseille qu'il débarque à la fin du mois d'août 1914. Liétard sollicite alors sa mise en disponibilité pour pouvoir reprendre du service dans l'armée métropolitaine. Plus tard, il obtient la démission de son grade dans les cadres de la Force Publique et il termine la campagne en Europe comme capitaine-commandant.

A l'aide des notes qu'il avait prises pendant son séjour en Afrique, il publia dans le *Bulletin de la Société royale belge de Géographie* quelques articles intitulés *Les Warega* (1924, fasc. 3) ; *Étude sur la mentalité de la race noire du Bassin du Congo* (1925, p. 115) ; *Étude sur la politique indigène au Congo belge* (1925, p. 216) ; *Considérations sur la Main d'Œuvre indigène* (1928, p. 5) ; *Étude sommaire sur la tribu des Lulua* (1929, p. 40).

Outre l'Étoile de service à trois raies, la Médaille d'argent de l'Ordre royal du Lion et la Médaille commémorative du Congo que lui avaient méritées ses services en Afrique, Liétard était officier de l'Ordre de Léopold, titulaire de la Croix de Feu, de la Croix de Guerre, de la Croix militaire, de la Médaille commémorative de la Campagne 1914-1918 et de la Médaille de la Victoire.

5 juin 1953.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 4985. — *La Tribune congolaise*, 30 mai 1939, p. 2.

LIGNIER (*Pauline-Thérèse*), Religieuse (Oudenbourg, 13.3.1869 — Salzinnes, 9.3.1935). Fille

de Jacques-Charles et de Vivey, Anne Rosalie.

Issue d'une famille profondément chrétienne et douée d'une âme ardente et généreuse, elle désirait se donner entièrement à Dieu et vers l'âge de dix-huit ans, le 8 février 1887, elle entra dans la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de Namur. Elle y reçut l'habit le 17 avril 1887, sous le nom de Sœur Aloysius de Sainte Thérèse, et y prononça ses vœux de religion le 2 mai 1889. Ses supérieures ne tardèrent pas à découvrir, dans cette nature énergique mais pleine de cœur, les qualités nécessaires pour lui confier la direction difficile et délicate des enfants plus ou moins abandonnées de la maison de Beernem. Apprentissage excellent pour la préparer à la vie de missionnaire à laquelle elle aspirait. Au mois d'octobre 1911, elle arriva au Congo, où, après s'être occupée pendant quelques mois, avec un grand dévouement, des enfants de la mission de Nlemfu, elle y fut nommée Supérieure. Pendant plus de douze ans, elle y remplit cette tâche, fort appréciée des Révérends Pères Jésuites de la mission, pour son ardeur à former les ménages chrétiens. Femmes et enfants noires l'aimaient et la vénéraient, parce qu'elle sut s'oublier elle-même pour s'occuper des autres. Au mois de janvier 1924, elle dut quitter la terre congolaise pour motif de santé, mais son grand cœur y resta. Nommée Supérieure de la Maison des Sœurs de Notre-Dame à Salzinnes, près de Namur, elle y mourut le 9 avril 1935.

23 avril 1954.
Jeanne de Lepper.
(S^r François d'Assise).

LINDEN (*Charles-Lucien*), Botaniste, explorateur (Ixelles, 12.11.1853 — Boitsfort, 17.10.1940). Époux de Van der Hove, Marguerite.

Il hérita des qualités de son père Jean Linden, et sans s'être livré personnellement à des explorations botaniques, il les favorisa, et leurs résultats furent, dans ses serres, soumis aux cultures et présentés sous divers aspects.

Enfant, il s'était un jour approprié quelques châssis vitrés inutilisés et les avait disposés à sa façon, y logeant des plantes empruntées aux plates-bandes paternelles. Cette vocation le dirigea, vers l'âge de 20 ans, dans l'installation Horticole de son père à Gand. Les catalogues des plantes cultivées à cette époque constituent des documents précieux pour l'Histoire de la Botanique et de l'Horticulture en Belgique.

En 1883, l'Établissement Linden est transformé en Société anonyme : *Compagnie Continentale d'Horticulture*. La culture des orchidées, des plantes de serre chaude, de fougères arbores-

centes australiennes prend de l'importance ; les Orchidées donnent naissance à la publication de la *Lindenia*, *Les Orchidées exotiques et leur culture en Europe*, le *Livre d'or des Odontoglossum* et d'articles avec la collaboration d'Em. Rodigas, directeur de l'École d'Horticulture de Gand. On trouvait 915 orchidées dans les serres de la Compagnie et notamment *Ansellia congoensis Rodig.*, importé du Congo par Aug. Linden, son frère aîné.

En mai 1887, cette culture gantoise liquidée, Bruxelles attira Lucien Linden, qui, rue Wiertz, établit l'*Horticulture Internationale*. Des plantes remarquables, pour l'époque, y furent rassemblées : des Nepenthes, des orchidées et autres plantes envoyées de Colombie et du Brésil par Florent Claes, par Bungeroth, etc. tel le *Cattleya labiata Lindley* à floraison automnale qui intéressa les amateurs.

A la fin du siècle dernier, Lucien Linden cultivait rue Wiertz la collection la plus considérable d'orchidées jamais constituée sur le continent européen. A Moortebeek, à l'Établissement L. Linden et C^{ie}, on compte 50.000 Odontoglossum. A Rambouillet (France) Aug. Dallamagne et L. Linden entretiennent un choix aussi considérable de ces plantes d'un grand intérêt.

Le 17 avril 1908, Lucien Linden rendit hommage à la mémoire de Jean Linden en exposant à Gand une collection de plantes redatables aux recherches botaniques et horticoles de ce dernier.

Comme son père et son frère, Linden contribua aux études de botaniques horticoles dans notre colonie ; en fondant l'*Horticole Coloniale* dans le but d'être utile aux agriculteurs coloniaux. Cet organisme disposant de 3 serres à Linthout était destiné par son fondateur à servir d'intermédiaire entre les planteurs de colonies anciennes et de nouvelles. Elles ont contenu des milliers de jeunes exemplaires de caoutchoutiers, *Castilloa elastica*, *Hevea brasiliensis*. C'était l'époque où l'État Indépendant du Congo venait de décreté la plantation de 150 caoutchoutiers, par tonne de gomme exportée. On trouvait aussi dans les « Serres de Linthout » une collection assez complète des plantes économiques et officinales tropicales.

L. Linden désirait présenter au public des plantes remarquables des territoires à peine explorés du Congo. Il fut un des initiateurs avec l'État Indépendant du Congo d'une mission de récolte de plantes dans notre colonie. Il dirigea vers le Congo le 6 août 1898, Émile Duchesne et Ed. Luja. Duchesne remonta les rives du fleuve Congo jusqu'aux Stanley-falls, Luja visita le Bas-Congo puis se rendit au Kasai. A l'Exposition de Paris 1900, L. Linden fit exposer en

remarquables exemplaires douze plantes congolaises n'ayant jamais été vues en Europe : *Bambaruta Arnaldiana L. Lind.*, *Dichorizandra Thysiana L. Lind.*, *Dracaena Lacourti L. Lind.*, *Ficus Eetveldeana L. Lind.*, *Maranta Liebrechtsiana L. Lind.*, *Pteris Droogmansiana L. Lind.*, *Asparagus Duchesni L. Lind.*, *Maranta Lujaeanana L. Lind.*, dédiés à nos coloniaux.

Des plantes du Congo français recurent les noms : *Conopteris Brazzaiana L. Lind.*, *d'Also-phiла Loubetiana L. Lind.*, *d'Ardisia Brandneiana L. Lind.*.

Faisaient partie des envois de Luja, plusieurs centaines de graines d'un caféier indigène planté à Lusambo, déjà estimé et devenu célèbre sous les noms de *C. Laurentii de Wid.* et *C. Robusta Lind.*

L'histoire de ce *Coffea robusta* a été traitée plus d'une fois et nous ne pouvons ici en reproduire la description originale, elle fut publiée dans le Catalogue des plantes économiques pour les colonies de la Soc. anonyme l'*Horticole Coloniale* et reçut par ce fait une large dispersion ; nous renverrons aux publications spéciales en Europe, Amérique et Indes néerlandaises.

En 1901, Linden expédia à Java, 160 plants de ce caféier, à M. van Lenne p qui les fit planter à Karang-Redjo. Au même moment d'autres plantations javanaises importèrent des plants semblables.

Lucien Linden a donc à son actif la dispersion de la culture de ce caféier nouveau *Coffea robusta L. Lind.* Ce même caféier avait été rapporté de Lusambo (1896) en herbiers et en graines par le prof. Em. Laurent et E. De Wildeman en avait établi la diagnose sous le nom de *C. Laurentii De Wild.* Le Prof. Laurent s'intéressa vivement à ce caféier à Gembloux avec P. J. S. Cramer qui en surveilla la propagation sélective à Java, circonstance grâce à laquelle les Indes néerlandaises connurent un regain de leur production caféière, en régression considérable depuis l'apparition de la « rouille ».

La Mission Duchesne et Luja avait aussi récolté des centaines d'*Haemanthus* aux fleurs ravissantes, parmi lesquelles L. Linden reconnut des variations qui lui permirent de mettre en culture et en vente diverses variétés.

Dès 1906, Linden abandonna l'horticulture. Les serres grâce auxquelles il avait dispersé tant de plantes dans le monde furent déplacées ou passèrent à d'autres usages. En 1907, il présida une Soc. Anonyme l'*Épuration* ayant pour but la purification des eaux résiduaires et l'utilisation de leurs sous-produits. Il fut l'inventeur d'une technique spéciale rendant potables les eaux polluées des villes.

Publications. — *Le Journal des Orchidées*. (Ce périodique ainsi que l'*Illustration Horticole* furent

fusionnés en 1896 et édités sous le titre de *Semaine Horticole*. — *Les Orchidées exotiques et leur culture en Europe*, Brux., 1894, 1.000 p., 141 grav. — *Catalogue des Plantes économiques pour les Colonies. Arbres fruitiers des tropiques, Plantes utiles, officinales, médicinales et autres végétaux précieux pour les colonies*, Brux., 157 p., ill. — *Catalogue spécial ill. d'Orchidées*, Brux., 61 p. — *Catalogue spécial ill. des plantes nouvelles du Congo et autres pays*, 1901, Brux., 32 p.

22 juillet 1947.
L. Pynaert et E. de Wildeman.

Références et Sources. — A la mémoire de J. Linden in *La Semaine Hort.*, Brux., n° 55, 12 fév. 1898. — Baumann J., *Lucien Linden in l'Hort. Belge*, Gand, 22^e ann. 1941, 6 avril, pp. 3-4; 4 mai, pp. 3-4, 1^{er} juin, pp. 2-3. — Baumann, J., *De Tuinbouwkroniek*, Gent, 1 et 15 jan. 1941, pp. 241-245. — Th. et Hél. Durand, *Sylloge Florae Congolanae*, Brux., 1909. — E. De Wildeman, *Les Plantes tropicales de grandes cultures*, Brux., 2^e éd. 1908. — *Les espèces du genre Haemanthus*, Brux., 1903, 35 p., 3 fig. — Pynaert, L., *Florent Claes, Botaniste Belge, Explorateur*, Brux., 1937, 51 p., 7 fig. — Soc. Anon. L'*Épuration. Solution d'un grave problème. Épuration des Eaux résiduaires par le système « Physico-Chimique Vial »*, Brux., 1907, in-4^o, 48 p. ill. et plans. — Description des « Procédés Linden », *Assainissement et clarification des eaux potables pour grandes et petites villes etc.*, Brux., in-8^o, 80 p., ill. et plans.

LINDEN (VAN DER) (Séraphin-Joseph-Jean), Commissaire de district (Saint-Josse-ten-Noode, 23.2.1861 — Ixelles, 27.11.1933). Fils de Jean-Baptiste et de Périchon, Hortense.

Après quelques études à l'Athénée de Bruxelles, il s'engage au 3^e régiment de ligne le 11 mai 1876. Nommé sergent en 1878, il réussit l'examen d'accession au grade d'officier et passe au 7^e régiment de ligne, comme sous-lieutenant, en juin 1886. En 1889, il obtient l'autorisation de servir au Congo et y est admis, le 28 novembre, en qualité d'agent. Parti d'Anvers, à bord de l'*Ambriz*, le 2 décembre, il débarque à Boma le 2 janvier 1890. Les cadres de la Force Publique étant, à ce moment, largement déficitaires, il est nommé sous-lieutenant le 6 et mis à la disposition du commandant supérieur à Boma. Peu de temps après, il est envoyé dans le district de l'Ubangi-Uele où il séjourne pendant quelques mois ; il s'acquitte ensuite d'une mission de reconnaissance sur la rive droite du fleuve Congo. En 1891, il est désigné pour le Maniema et va remplir les fonctions de chef de poste à Bena-Kamba. Promu lieutenant le 27 novembre 1891, il retourne dans l'Ubangi-Uele en qualité d'adjoint au commissaire de district et est nommé lui-même commissaire de district de 3^e classe le 20 janvier suivant. Il se voit confier, alors, le commandement du district de l'Ubangi, fonction qu'il exercera jusqu'au moment de quitter l'Afrique, fin de terme, le 21 novembre 1892.

Outre l'*Étoile* de service dont il était titulaire,

il avait reçu la Croix militaire de 2^e classe et celle de chevalier de l'Ordre de Léopold.

22 décembre 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 557. — A. Delcommune, *Vingt années de vie africaine*, 2 vol., Larquier, Brux., 1922, II, pp. 14, 18, 19, 27 et 28.

LINDERSKJÖLD (*Axel-Gustav*), Sous-lieutenant de la Force Publique (Wadstena, Suède, 13.3.1857 — Scjärnorp, 21.3.1934). Fils d'Axel-Frithioff-Walther-Marcus, et de Liljencrantz, Eleonore-Amalia-Louise.

Après ses humanités terminées en 1877, il entra comme volontaire au 1^{er} régiment des grenadiers et fut nommé sous-lieutenant au 20^e régiment d'infanterie où il fit partie des cadres du 28 novembre 1879 au 9 février 1883. Licencié à sa demande, il partit en 1883 pour l'Amérique et s'établit aux États-Unis comme professeur de gymnastique. Ce n'est qu'en 1896 qu'il s'engagea à l'É. I. C. en qualité de sous-lieutenant de la Force Publique. Il quitta Anvers le 6 juin. A Boma, il fut désigné pour l'expédition Dhanis, à ce moment engagée dans la poursuite des révoltés batetela. Linderskjöld, parti de Boma le 9 juillet, arriva aux Falls au moment où commençait la tragédie de l'Ituri. Il fit partie du contingent Julien, Bodart, Croneborg, de le Court, cantonnés à Ekwanga au cours de la marche vers le Nil où les forces de Dhanis devaient rejoindre celles de Chaltin.

Mais, malade, Linderskjöld ne put poursuivre la campagne ; il rentra à Boma le 28 mai 1897 et démissionna pour raison de santé le 31 mai. Il débarqua à Anvers le 2 juin 1897 ; rentré par l'*Albertville*, il regagna son pays, mais on perd sa trace dès ce moment.

18 septembre 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 1715. — Jenssen-Tusch, *Scandinaver i Congo*, p. 603 (portrait), p. 604. — L. Lejeune, *Vieux Congo*, 1930, p. 145. — J. Meyers, *Le Prix d'un Empire*, Dessart, Brux., 1943, p. 123,

LODDER (DE) (*Albert*), Missionnaire Rédemptoriste (Tielt, 7.10.1870 — Kinkanda, 24.1.1934). Fils de Julien et Verschoore, Émilie.

A l'issue de ses études au collège de sa ville natale, il entra au noviciat des Rédemptoristes à Saint-Trond et y fit profession le 5 octobre 1890. Il étudia la philosophie et la théologie au scolasticat de Beauplateau où il reçut la prêtrise le 4 octobre 1896. Après avoir été professeur de poésie au collège préparatoire de sa congrégation à Saint-Trond, il fut un des premiers à s'offrir pour la nouvelle mission

congolaise, et arriva le 21 juin 1902 au Congo. Attaché au poste de Kimpese, il explora les villages avoisinants. En novembre, il réussit enfin à se faire recevoir à Sanga, resté jusque là rebelle à tous les efforts des missionnaires. En 1904, il établit à Vunda une ferme-chapelle qu'il appela Tielt-Saint-Michel en souvenir de sa cité natale. Ses travaux faillirent en cette année lui coûter la vie ; mais en novembre il put prendre le poste de supérieur à Tumba. Après un retour en Belgique du 25 juin 1905 au 15 mars 1906, il reprit sa charge à Tumba, séjourna ensuite à Thysville et à Kionzo et devint en 1911 supérieur du nouveau poste de Nsona-Mbata. En 1915, il fut nommé vice-provincial et rendit en cette qualité de grands services à toute la mission pendant les années difficiles de la première guerre mondiale. Son adresse autant que son dévouement surent trouver les ressources nécessaires en intéressant les maisons américaines de la congrégation à la situation pénible des missionnaires congolais privés de l'aide habituelle de la mère-patrie. Tout le long de son séjour au Congo il jouit de la sympathie des indigènes, attirés par son caractère enjoué et aussi par ses talents d'organiste qui contribuèrent notablement à faire plus estimer et aimer les cérémonies du culte dans les diverses stations où il passa. Il a aussi observé attentivement les moeurs et le langage des populations parmi lesquelles il séjournait et y consacra quelques articles intéressants. Il ne fit que de courts séjours en Belgique en 1906, 1912, 1921 et 1931 ; mois de repos remplis de démarches en faveur des missions. A son retour au Congo, en 1932, le P. De Lodder devint supérieur à Kionzo, où il établit le premier couvent des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul de Wachtebeke. Le 22 janvier 1934, il devint gravement malade, épousé par un travail sans répit. Le 24 il mourut entouré par Mgr Cuvelier, vicaire apostolique de Matadi et ses confrères.

Publications. — *Fondation de Thielt-S.-Michel in Voix du Rédempteur*, 1906, pp. 64-67. — *Lettre à M. le Chanoine Leroy in Mouvement des Missions Catholiques au Congo*, Bruxelles, 1906, p. 63. — *Fétiches et Féticheurs*, *ibid.*, 1915, pp. 155-161. — *Bakimbas te Kionzo, in Onze Kongo*, Louvain, 1912. — *Kongoleesche Spreuken uit de streek van Kionzo*, in *S.-Gerardusbode*, 1912, pp. 281-289 ; 1913, pp. 22-24. — *Lettres*, *ibid.*, 1903, 1906, 1909, 1910, 1912. — *Id.* in *Voix du Rédempteur*, 1903, 1906, 1910, 1919.

1 octobre 1952.
M. De Meulemeester.

P. J. D., *Un pionnier in Voix du Rédempteur*, 1934, pp. 209-211. — J. Thys, *Ter nagedachtenis van E. P. Alib. De Lodder*, in *S.-Gerardusbode*, 1934, p. 126. — M. De Meulemeester, *Bibliographie Générale des Écrivains Rédemptoristes*, Louvain, 1936-1939, t. II, p. 103 ; t. III, p. 287. — E. Janssens et A. Cateaux, *Les Belges au Congo*, Anvers, 1912, t. III, pp. 1306,

1307. — P. Allossery, *Onze West-Vlaamsche Zendelingen*, Bruges, 1925, t. I, p. 103. — C. Van Cleemput, *Brieken van een Missionaris*, Bruxelles, 1907, p. 140. — *La Croix du Congo*, Léopoldville, 1934, 11 février. — *Tribune Congolaise*, 1934, 15 février.

LOHEST (Max). Professeur à l'Université de Liège (Liège, 8.9.1857—Liège, 6.12.1925) (1).

S'il est indispensable d'avoir fait un séjour quelque peu prolongé sur le territoire de notre colonie du Congo pour mériter le titre de « Colonial », Max Lohest, professeur de Géologie à l'Université de Liège, membre de l'Académie royale de Belgique, ne pourrait certainement pas y prétendre.

Lohest fut un grand voyageur : il a visité de nombreux pays d'Europe, de même que d'Amérique du Nord ; ses séjours furent fréquents en Afrique du Nord, mais il n'eut jamais l'occasion de se rendre au Congo pour y procéder à des études géologiques. La cause en est dans l'orientation de ses premières études, dans de lourdes charges d'enseignement, dans des raisons de famille.

Il n'en est pas moins certain que dès le début de l'exploration du Centre Africain, Lohest s'intéressa vivement aux résultats acquis. Pendant les années où je fus son disciple et son collaborateur, Lohest ne manquait jamais d'insister sur la haute valeur des premières études de Jules Cornet au Katanga et de celles de ses continuateurs.

Après son retour d'Afrique, Cornet avait été chargé de l'enseignement des Sciences minérales à l'École des Mines de Mons. Grâce à la renommée que valait au savant professeur son exploration géologique du Katanga, puis d'une partie du Bas-Congo, son laboratoire devint rapidement en Belgique le centre des études sur la géologie du Centre Africain. De nombreux élèves de Jules Cornet se rendirent à la Colonie pour y poursuivre et compléter l'œuvre de leur Maître.

Un champ immense s'ouvrait non seulement pour les géologues mais aussi pour les ingénieurs, en vue de la mise à fruit des gisements miniers découverts.

L'Université de Liège a aussi son école d'ingénieurs ; bon nombre de ses diplômés ont essaimé dans toutes les parties du monde. Ingénieur lui-même, Lohest désirait ardemment que son Université participât au grand mouvement de conquête scientifique au Congo belge.

Il encouragea ses élèves à s'y rendre ; dès 1898, il publia un petit opuscule intitulé : « No-

tions sommaires de Géologie à l'usage de l'explorateur au Congo » dans le *Manuel du Voyageur et du Résident au Congo* (Bruxelles, 1897). Il y exposa de façon simple et concise, les principes généraux de la Géologie et les faits essentiels qui doivent retenir avant tout l'attention du géologue travaillant en Afrique. C'était un résumé succinct de l'enseignement donné aux étudiants de la section des Mines de l'Université, suffisant cependant pour permettre d'établir une esquisse sommaire de carte géologique et d'établir les relations réciproques des grandes masses minérales.

A son initiative, quelques ingénieurs liégeois occupant une haute situation dans le domaine industriel ou universitaire, fondèrent la société Géomines, qui, dès 1910, envoya plusieurs missions au Katanga en vue de procéder spécialement à des recherches au nord de la zone du Cuivre. Les résultats furent remarquables par la découverte de gisements miniers importants, notamment des gîtes de cassitérite, et le bassin charbonnier de la Lukuga. C'est sur les instances de Max Lohest que la société Géomines me confia la mission d'étudier ce dernier gisement qu'avaient découvert les ingénieurs Xhignesse et Mercenier.

C'est encore sous l'impulsion de Lohest que les résultats scientifiques de la première mission de la Géomines furent condensés en une carte géologique qui complétait heureusement les données fournies par Jules Cornet et ses élèves.

Dès cette époque, l'Université de Liège participa activement à l'œuvre coloniale belge et l'on peut dire que c'est à l'initiative de Max Lohest qu'elle le doit. Si Lohest ne fut pas un « colonial » au sens propre du mot, il fut un animateur clairvoyant et, comme chef d'école, il prépara de nombreux élèves aux recherches géologiques tant dans le domaine de la science pure que dans celui de ses applications. Lohest fut avant tout un professeur admirable, plein d'enthousiasme, qui savait entraîner ses élèves et leur aplanir, au début de leur carrière, les difficultés inhérentes à leur inexpérience.

C'est sans doute dans le domaine de l'enseignement que son influence a été la plus grande. C'est grâce à ces qualités de Lohest que de nombreux ingénieurs de Liège firent carrière au Congo.

Il m'est particulièrement agréable de rappeler ici que deux de ses fils peu après leur sortie de l'École des Mines se sont lancés résolument dans la carrière coloniale et y ont parfaitement réussi.

11 décembre 1953.
P. Fourmarier.

(1) Une notice complète sur la vie et l'œuvre de Max Lohest a été publiée dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, année 1953.

Publications. — 1. Notions sommaires de géologie à l'usage de l'Explorateur au Congo. *Manuel du Voyageur et du Résident au Congo*, Bruxelles,

1897. — 2. Observations relatives au travail de M. H. Buttgenbach : « Quelques observations sur les champs diamantifères de Kimberley ». *Ann. Soc. Géol. Belgique*, t. XXXII, *Bull.*, 1904-1905. — 3. Le charbon de la Lukuga. *Bull. Cl. Sciences Acad. roy. Belg.*, Bruxelles, 1912, n° 12, pp. 849-850. — 4. Note lue en présentant l'Essai de carte géologique du Katanga par Mercenier. *Bull. Cl. Sciences Acad. roy. Belg.*, Bruxelles, 1913, n° 7, pp. 564-565. — 5. Observations au sujet du travail de M. Mercenier intitulé : « Les terrains cristallins du Katanga ». *Ann. Soc. Géol. Belgique*, Liège, 1912-1913, t. XL, *Bull.*, pp. 240-241. — 6. Rapport sur le travail de P. Fourmarier : « Le bassin charbonnier d'âge permotriassique de la Lukuga ». *Ann. Soc. Géol. Belgique*, Liège, 1913-1914. Annexe au t. XLI, pp. 228-229. — 7. Rapport sur le travail de P. Fourmarier : « Observations de Géographie physique dans la région du Tanganyka. — Les grands lacs de l'Afrique Centrale ». *Ann. Soc. Géol. Belgique*, Liège, 1918-1919, annexe, t. XLII. — 8. Rapport sur le travail de E. Richet : « Observations géologiques dans les terrains de la Lovoï ». *Ann. Soc. Géol. Belgique*, Liège, 1919-1920, t. XLII, *Bull.*, p. 154. — 9. Échantillons remarquables de Cuivre et d'Étain du Katanga, *Ann. Soc. Géol. Belgique*, t. XLV, Liège, 1922, pp. 76-77. — 10. Mode de formation des pépites d'or dans les terrains d'alluvion (avec H. Buttgenbach). *Ann. Soc. Géol. Belgique*, Liège, 1905-1906, t. XXXIII, *Bull.*, p. 88.

LONGTAIN (*Albert-Michel*), Directeur de Société (Ensival, 18.6.1863—Bruxelles, 9.8.1909).

Longtain avait près de trente ans lorsqu'il fut admis au service de la Société Anonyme Belge pour le Commerce du Haut-Congo.

Embarqué en janvier 1893, il fut envoyé dans la région de l'Itimbiri où il fonda la factorerie de Tshimbi ; l'année suivante, il créa le poste de Mongo près d'Umangi.

Rentré en Belgique en 1895, après un congé de six mois, il entra au service de l'*Anglo-Belgian Rubber and Exploring Co* (A. B. I. R.) dont la concession s'étendait aux bassins des rivières Maringa et Lopori. Chef de factorerie, il reçut la mission d'étendre l'occupation de la concession par l'installation de comptoirs commerciaux dans le bassin du Lopori.

Longtain est ainsi amené à faire la reconnaissance commerciale du bassin. Il fonda la factorerie d'Ekatshi. Cette mission terminée à la satisfaction de la société, Longtain rentra en Europe en 1898.

A l'expiration de son congé, il est nommé directeur de la société et en prend la charge. Toujours très actif, il crée huit nouvelles factoreries, poursuit la reconnaissance des régions voisines des sources du Lopori et de la Maringa et assure l'application dans toute la concession des prescriptions légales relatives à la récolte du caoutchouc et à sa replantation.

Albert Longtain revient en congé en août 1900 et réembarque pour l'Afrique en septembre 1901. Au cours de ce terme, il installe de nouveaux postes et s'applique à déterminer les limites de la concession.

Rentré en Europe en mai 1903, Longtain retourne au Congo en octobre de la même année.

A cette époque, la campagne contre le Congo léopoldien avait atteint un paroxysme. Inspirée à l'étranger par des préoccupations sordides (procès Burrow-1902-1904) ou peu avouables et, en Belgique, par des haines antidynastiques s'affirmant même au Parlement, certaine presse, exagérant ou généralisant des abus et quelques actes de cruauté relevés au Congo, dans les domaines concédés notamment, alimentait cette campagne qui mit en péril l'effort colonial belge d'un quart de siècle.

La situation de l'A. B. I. B., vitupérée par Cassement, retenait l'attention générale ; elle retint donc l'attention particulière de la Commission d'enquête qui parcourt la région concédée, au cours du 4^e trimestre 1904. Longtain eut à se défendre et à défendre ses agents devant elle. Cela fait, il rentra en Belgique (janvier 1905) et mit fin à sa carrière coloniale.

Le Rapport de la Commission d'Enquête qui fut publié *in extenso* vint, par la suite, faire justice des exagérations et des systématisations outrancières qui avaient ému l'opinion publique.

Quelque temps après, le Gouvernement de la Colonie se substituait à l'A. B. I. R. dans la tâche de la mise en valeur de la région concédée.

14 avril 1953.
A. Engels.

Moniteur colonial, 1905, p. 133 et suiv.

LOTAR (*Léon-Jean-Baptiste*), (R. P.), Missionnaire dominicain, membre du Conseil colonial et de l'Institut royal colonial belge (Bruxelles, 13.9.1877—Bruxelles, 6.12.1943). Fils de François et de Guillemain, Louise.

Issu d'une famille d'industriels français établis et naturalisés depuis plus d'un siècle en Belgique, Léon Lotar naquit à Bruxelles, dans une grande et vieille maison proche de la collégiale de Ste-Gudule ; il y vécut son enfance et son adolescence. Tout jeune, il était résolu et réfléchi ; à sept ans, il perdait son père, et le deuil familial rendit sérieux avant l'âge cet enfant qui jouait peu, lisait beaucoup, seul pendant des heures dans la bibliothèque paternelle dont les livres d'histoire surtout le passionnaient. Après ses humanités et sa philosophie à l'Institut St-Louis, il aborda le droit et postula en 1900 son admission à l'État Indépendant du Congo dont il avait suivi avec intérêt depuis une dizaine d'années l'essor merveilleux et attachant. Il s'embarqua à Anvers le 16 décembre et fut affecté à Boma le 2 mars 1901 à la Direction de l'Intendance avec l'humble grade de sous-intendant de 2^e classe. Doué de qualités

de caractère particulièrement précieuses dans la tâche qu'on lui confiait, conscience, patience, égalité d'humeur, dévouement, clairvoyance, il allait connaître en peu d'années une ascension rapide dans la hiérarchie administrative. Déjà, pendant ce premier terme, il donna la mesure de sa puissance de travail. Son premier engagement ayant pris fin, il s'embarqua le 17 novembre 1903 sur le *Philippeville*, et quitta Boma pour rentrer en Europe; le Congo l'avait conquis, il avait décidé de lui consacrer sa vie entière et il tint parole. Reparti sur le *Léopoldville* le 21 avril 1904, il fut attaché à la direction du service administratif et désigné comme adjoint à l'inspecteur du service des transports du Haut-Congo, de l'Uele et de l'Enclave. Il quitta Boma le 28 juin pour Ibembo; le climat malsain de ce poste altéra sa santé et il dut redescendre à Léopoldville le 27 septembre 1905, assignné provisoirement au district du Stanley-Pool. Il reprit bientôt ses randonnées dans le Haut-Congo, partout aimé des Blancs et des indigènes pour sa droiture et son amour de la justice. Rentré en Belgique par le *Léopoldville* le 30 avril 1907, il entama un 3^e terme qui le conduisit au grade de sous-directeur le 24 octobre 1907. Attaché à la direction du Domaine national dès le 15 novembre, il fut nommé agent d'administration de 1^{re} classe le 18 juillet 1908. Quatrième départ d'Anvers le 14 novembre 1911. Le gouverneur général Félix Fuchs le choisit comme secrétaire. Plus qu'un collaborateur, Lotar devint pour son chef un ami dévoué.

Lorsque Léon Lotar rentra en congé en avril 1914, sa mère était morte, la chère maison natale vide. Quelques semaines plus tard, 4 août, le canon tonnait aux frontières et Chaltin organisait sans tarder son *Corps des Volontaires congolais*. Sans une minute d'hésitation, Lotar le rejoignit et avec le grade de sergent-major à la 2^e compagnie sous les ordres du capitaine-commandant Jacques De Cock, participait à la défense de Namur. Blessé et échappé à la captivité, il rejoignit par la France l'armée belge à Anvers, la suivit dans sa retraite vers l'Yser et continua la campagne jusqu'au seuil de janvier 1915. A ce moment, appelé au Havre par le ministre des Colonies qui lui proposait une mission d'inspection au Congo, Lotar saisit avec empressement cette occasion de revoir la terre d'Afrique. Il s'embarqua à Lisbonne et gagna Boma le 7 février 1915, porteur du mandat suivant :

« Désigné pour passer l'inspection du service des finances des districts du Kwango, de l'Équateur, de la Lulonga et des Bangala ; sa compétence devra s'étendre au contrôle de la comptabilité administrative et des transports

» dans les districts des Bangala, de la Lulonga » et de l'Aruwimi ; il aura à contrôler toutes les » opérations relatives à la mise à exécution de » la convention passée le 23 mai 1911 entre la » métropole et la Colonie du Congo belge ».

Peu après sa nomination d'inspecteur provincial des impôts le 1^{er} juillet 1915, Lotar était mis, en février 1916, à la disposition du vice-gouverneur général de la Province orientale pour l'assister en qualité de chef de service du secrétariat.

Sa mission accomplie, il rentra à Boma et s'y embarqua le 22 janvier 1917 pour revenir en France et y reprendre l'uniforme militaire jusqu'à l'armistice. La guerre, en somme, n'avait été qu'une parenthèse dans sa carrière coloniale qu'il était décidé à poursuivre, mais, à l'étonnement de certains, avec une orientation différente.

En effet, bien maître de soi dans sa décision, il allait dès 1920 échanger son uniforme militaire pour la robe blanche du dominicain. Après un noviciat à La Sarte lez Huy, il était admis à la prêtre en avril 1923 et partait en juin pour le Haut-Uele où sa congrégation était installée depuis 1911. A pied d'œuvre deux mois plus tard, l'ancien secrétaire général revêtu d'une dignité nouvelle reprenait contact à Ndoruma avec ses frères noirs, Azande et Mangbetu. Un an plus tard, il passait à Niangara, chargé de la direction de l'enseignement, et y fondait une école pour fils de chefs. Puis ce fut l'étude patiente de l'âme indigène plus accessible au missionnaire, homme de Dieu, qu'au fonctionnaire, représentant de l'État ; les tournées lointaines en brousse, les enquêtes sur les croyances et les coutumes tribales, sur les passages des premiers Blancs dans la région (entre autres Miani au sujet duquel il se livra à de patientes et fructueuses recherches), la récolte d'une moisson opulente de documents précieux à exploiter plus tard au service de l'histoire.

Ce sixième séjour au Congo, s'il comblait les aspirations du missionnaire et de l'historien, n'en épousait pas moins sa résistance physique. Un jour, terrassé en pleine brousse par la maladie et soudain privé de la vue, le Père Lotar fut ramené à Niangara par ses boys et contraint par ordre médical à se disposer à rentrer sans retard en Belgique (1927). A cinquante ans, cet homme, pour qui la vie n'avait de sens que par le travail, était condamné à l'inaction et peut-être au découragement. Mais le niveau moral de son âme était trop élevé pour se laisser vaincre par l'adversité. Saisissant avec joie l'offre d'une collaboration dévouée, il refit au Congo l'offrande de ses dons restés intacts, son intelligence limpide, sa parole éloquente, sa plume alerte, et repartit avec un sursaut d'énergie vers une troisième phase de son

activité coloniale : après le fonctionnaire, après le missionnaire, le savant allait se mettre à l'œuvre.

Deux institutions coloniales s'empressèrent de se l'attacher comme une personnalité de premier plan. L'Institut colonial belge l'appelait en mars 1929, lors de sa fondation, comme membre titulaire à la Section des Sciences morales et politiques, tandis que le Roi, le 16 octobre de la même année, le choisissait en qualité de successeur au R. P. Legrand, au Conseil colonial.

A l'Institut Colonial, le P. Lotar se distingua pendant quatorze ans par ses travaux d'histoire qu'il consacra à l'Uele, à l'Ubangi et au Bomu. Après les *Souvenirs de l'Uele* édités par la *Revue Congo* de 1929 à 1939, parurent sous les auspices de l'Institut royal colonial belge : *La Chronique de l'Ubangi* (1935), celle du *Bomu* (1940) et celle de l'*Uele* (posthume, en 1946). « Toutes ces chroniques, écritra M. Heyse (Belg.) ind. du 4.5.1944, Londres), sont basées sur le » dépouillement d'archives encore inexploitées » avant la publication des travaux de P. Lotar, » et c'est ce qui en constitue la valeur historique ». Il faut y ajouter quantité d'ouvrages d'ethnographie et de droit, en particulier une étude sur la nécessité d'un statut pour les déracinés, projet dont il avait été le premier à émettre l'idée quand il était à Boma le collaborateur de F. Fuchs.

En tant que conseiller colonial, il se montra un défenseur éclairé des missions et un adversaire convaincu de l'ingérence étrangère au Congo. Ses collègues, qui voyaient en lui non seulement le missionnaire informé de toutes les questions religieuses, mais aussi l'ancien fonctionnaire de l'État dont la compétence s'étendait au domaine administratif, recourraient fréquemment à ses lumières pour se documenter dans l'examen des décrets soumis à leur approbation.

Chaque année, sa présence était réclamée à la Semaine de Missiologie de Louvain où il était invité à prendre la parole sur un sujet d'actualité. (Ex. *La conversion, discussion ou contagion*, VIII^e semaine de miss., 1930 — *Déchets dans la conversion*, IX^e sem., 1931 — *Ce qu'ils attendent de nous*, XIII^e sem., 1935).

Le sort du Congo, sa seconde patrie, lui tenait profondément à cœur et beaucoup se souviennent du magistral discours qu'il prononça à l'Union coloniale, en janvier 1933, en faveur de l'aide financière de la métropole à la colonie, de même que de ses interventions au Congrès colonial le 7 décembre 1930, sur les problèmes sociaux au Congo ; de sa conférence sur *Redjaf* à l'Union coloniale, le 17 février 1934 à l'occasion du 37^e anniversaire de la victoire de Chaltin sur les mahdistes ; de sa conférence

sur *Miani* au Royal club africain d'Anvers le 11 février 1931 ; de son discours aux Journées coloniales de Bruxelles, au Parc du Cinquantenaire, le 24 juin 1939.

Au début de l'année 1943, il était avec M. De Jonghe, secrétaire général de l'I. R. C. B., le promoteur de la création d'une commission permanente de la *Biographie coloniale*. Dans l'esprit du P. Lotar, cette biographie coloniale devait être sans doute un instrument de travail pour l'historien, mais aussi une stèle commémorative élevée à tous les pionniers de l'œuvre congolaise, à ceux qu'une bonne étoile conduisit au succès, comme à ceux que le destin sacrifia dès les prémisses de leur offrande.

C'est dans cette intention aussi qu'à la demande de ses camarades, le P. Lotar consentit à écrire *l'Histoire du Corps des Volontaires congolais de 1914*, odyssée qui risquait d'être ignorée ou oubliée de beaucoup de Belges. (v. *Nation belge*, 8 avril 1936). A son initiative, un mémorial fut érigé à Lives-Erpent, près de Namur, en souvenir de ce bel acte de bravoure et de désintéressement posé par les anciens coloniaux résidant en Belgique en 1914. Après un émouvant discours prononcé par le R. P. Lotar, la première pierre en fut posée le 29 août 1937 par le ministre des Colonies, M. Rubbens (voir *Tribune Congolaise* du 4 sept. 1937). L'inauguration eut lieu en mai 1939. Le 16 juin suivant, le R. P. Lotar, MM. Ray et Boterdaele, tous trois du Corps des Volontaires congolais, furent reçus en audience par le Roi au Palais de Bruxelles.

Si le P. Lotar se montrait un grand admirateur des Belges qui créèrent notre empire colonial, il accordait aussi volontiers sa sollicitude aux indigènes du Congo, noirs et mulâtres, vivant en Belgique. Il était le conseiller attitré de l'*Union Congolaise de Belgique* et un des membres les plus dynamiques du *Comité pour la protection des mulâtres*.

Outre ses travaux coloniaux qui à eux seuls pouvaient remplir une vie, le P. Lotar avait à exercer son ministère comme prêtre. Très compréhensif, il savait consoler, conseiller, diriger les âmes. Ses sermons appelaient et retenaient un public choisi et lettré. Nommé directeur de la Société Albert le Grand à Bruxelles, il contribua aux travaux scientifiques de cette institution savante par un grand ouvrage d'histoire religieuse : *Un procès du XVI^e siècle, l'Affaire Jaureguy*, qui, même par les adversaires, fut apprécié pour sa dialectique serrée, sa sincérité, son objectivité historique.

En toute chose et partout, sa belle figure d'homme intègre se haussait au-dessus des mesquineries de la vie et sa fidélité d'ami incorruptible était pour ceux qui le connaissaient de

près, un réconfort d'un prix infini dans les heures noires de l'existence. Parmi beaucoup d'autres coloniaux qu'il assista au moment de la mort, ne convient-il pas de rappeler ici ces deux éminents serviteurs de la cause coloniale : Félix Fuchs qui, mourant, l'appela à son chevet (1928) et Chaltin qui, à son heure suprême, réclama sa présence (1933) ?

Depuis quelques années, le P. Lotar souffrait d'une angine de poitrine. Nommé sous-prieur de son couvent et ne voulant abandonner aucune de ses activités coloniales, il se fatigua outre mesure. C'est dans ces conditions qu'en plein travail, une nuit de décembre 1943, pendant la guerre, une crise fatale le terrassa. Le colonel Bertrand, qui prononça son éloge funèbre à l'Institut colonial, pouvait dire : *Il est mort debout, et c'est sans doute une grâce qu'il a désirée.*

Sa figure demeure, imposante, lumineuse, au premier rang des plus fidèles et des plus dévoués serviteurs de la cause coloniale belge.

De nombreuses distinctions honorifiques lui avaient été décernées : il était officier de l'Ordre royal du Lion et de l'Ordre de la Couronne, chevalier de l'Ordre de Léopold, commandeur de l'Ordre de la Couronne d'Italie, titulaire de l'Étoile de service à trois raies, des Médailles commémoratives du Congo et de la Campagne 1914-18, de la Médaille de la Victoire, de celle des Vétérans coloniaux. Il était membre associé de l'*Antiqua accademia dei Concordi di Rovigo* (Italie).

Bibliographie de ses œuvres. — Dans la *Revue Congo*: *Codification du droit coutumier* (de 1926 à 1928) ; *L'immatriculation et l'ordre économique* (1936) ; *Notre situation vis-à-vis de la coutume* (1923) ; *L'immatriculation des indigènes à l'état-civil* (1923-24) ; *Le droit coutumier chez les Azande* (1925-26-27) ; *Le mariage en région mangbetu* (fév. 1925) ; *La polygamie et le mariage zande* (avril 1925) ; *Le mariage zande* (fév. 1926) ; *Les Suisses et l'É. I. C.* (oct. 1939) ; *Souvenirs de l'Uele, de 1860 à 1890* (de juill. 1930 à 1939). — Dans la *Collection des Mémoires de l'I. R. C. B.* : *La grande Chronique de l'Ubangi* (in-8°, t. VII, 1937) ; *La Grande Chronique du Boma* (in-8°, t. IX, 1940) ; *La Grande Chronique de l'Uele* (in-8° 1946). — Dans le *Bull. de l'Ass. des Vétérans col.* : *La mort de Cajot* (avril 1932) ; *La mort de Saroléa* (juin 1932) ; *La mort de Frennet* (juill. 1932) ; *La mort de Ligot* (oct. 1932) ; *Le massacre de la colonne Bonvallot-Devos* (septe. 1932) ; *Le massacre de la colonne Janssens Van Holsbeek* (sept. 1932) ; *La mort de Ponthier* (oct. 1935) ; *Souvenirs de Chaltin* (oct. 1935) ; *Historique du Corps des Volontaires congolais* (1937). — Dans le *Bull. de l'I. R. C. B.* : *Communication sur l'ouv. de M. M. Sabry : L'empire égyptien sous Méhémet-Ali et la question d'orient* (de 1811 à 1841), t. 1, n° 3, 1930 ; *Communication relative à l'expédition de Miani dans l'Uele en 1872* (t. 11, n° 2, 1931) ; *L'enquête coloniale instituée dans l'Afrique occidentale et équatoriale française sur l'organisation familiale indigène* (t. 11, n° 2, 1931) ; *Communication sur l'ouvrage de M. M. Sabry L'Empire égyptien sous Ismaïl* ;

et l'ingérence anglo-française, de 1864 à 1879 (t. V, n° 1, 1934) ; *L'immatriculation des indigènes à l'état-civil* (t. VIII, n° 1, 1937) ; *Communication sur l'ouvrage de Ch. Chavannes : « Avec de Brazza »* (t. VIII, n° 1, 1937) ; *Communication sur l'ouvrage de Ch. Chavannes, Le Congo français* (t. IX, n° 1, 1940) ; *Le centenaire de la mort de Talleyrand* (t. VIII, n° 3, 1937, et t. IX, n° 1, 1937) ; *La participation des Belges à l'œuvre coloniale de Léopold II* (t. XI, n° 2, 1940) ; *Un dallage mégalithique près d'Api* (t. XI, n° 2, 1940) ; *Souvenirs de l'Uele : Fondation de Niangara* (t. XII, n° 1, 1941) ; *Ponthier et les Arabes du Bomokandi* (t. XIII, n° 2, 1942) ; *Rapport sur le mémoire de l'Abbé Laude : La Compagnie d'Ostende et son activité coloniale au Bengale (1720-1725)* (t. XIII, n° 3, 1942) ; *Contribution à la monographie barambo* (1945).

Conférences. — *Redjaf* (Union col. belge, 17 fév. (voir Expansion coloniale, Nation Belge et Tribune cong. de cette date). — *Redjaf* au Musée de l'Armée à Brux., 15 déc. 1936 (voir Tribune cong.). — *Redjaf* au Royal Club Africain d'Anvers, 12 déc. 1937 (voir Tribune cong. et Matin d'Anvers). — *Miani* (Royal Club africain d'Anvers, 21 fév. 1931) (Voir Matin, Métropole, Neptune, Gazet van Antwerpen du 21 fév. 1931).

Discours. — *Au III^e Congrès Colonial belge*, 9 déc. 1930 (voir Nation Belge). — *L'aide financière de la Belgique à la Colonie* (Union col. belge, Brux., 13 janv. 1933) (Voir XX^e siècle, Étoile belge, Indépendance, Nation Belge, Soir, Lloyd anversois, Peuple, Écho de la Bourse).

Ouvrages divers : *Tomazina*, païenne, musulmane et chrétienne (Paris, Lib. dominic., impr. champeigne de Langres, 1928). — *Redjaf* (Brux., De Wit, 1937). — Dans *Pages de gloire : Sur les routes du vaste monde : La mort de l'artilleur Cajot* (Desclee-De Brouwer, Paris-Bruges, 1938). — *Le rôle de Cajot à la bataille de Redjaf* (XX^e s. 18.2.1935). — *Chaltin, Le vainqueur de Redjaf* (XX^e siècle, 16.3.1933). — Dans la *Semaine de missionnologie de Louvain*: VIII^e semaine (1930) : *Discussion ou contagion*. — IX^e semaine (1931) : *Les déchets dans les conversions*. — XIII^e semaine (1935) : *L'étude du droit coutumier par le missionn. A propos de polygamie* (Essor colon. et mar. 18 mars 34-20 mai 35). — *La vie des mères* (Revue missionnaire dominicaine 1927).

Ouvrages non coloniaux : *L'Affaire Jaureguy : le Cas du P. A. Temmerman* (procès politico-religieux au XVI^e siècle), Édition universelle, Brux., 1937. — *Sainte Gudule* (De Wit, Brux., 1908).

12 novembre 1952.
M. Coosemans.

Sources. — M. Coosemans, *La vie du R. P. Lotar* (Ass. des Vétérans col., Leempoel, Brux., 1946). — *Compte rendu Conseil colonial*, 1946, pp. 14, 16. — *Revue Zaire*, janvier 1947, p. 101. — *Belg. active*, 1931-34, p. 235. — *Bull. Ass. Vétérans col.*, fév. 1934, p. 5. — *Tribune cong.*, 15 juil. 1933, p. 2. — *Journaux divers* (voir Bibliographie ci-dessus). — *Un Vétéran colonial, Libre Belgique* du 6 nov. 1947 (Art. de F. Van den Bosch). — A. Bertrand, *Éloge funèbre*, I. R. C. B., 1943, p. 570 ; 1944, p. 410. — F. Dellicour, *Notice biographique sur le T. R. P. Lotar*, I. R. C. B., 1945, p. 8 ; 1946, p. 197. — *Table alphabétique décennale de l'I. R. C. B.*, 1930-1939, p. 50 ; 1940-1949, pp. 58, 59. — *Registre matricule*, no 3572.

LOURDEL (R. P. Siméon), Missionnaire des Pères Blancs (Dury, Pas-de-Calais, France, 20.12.1853 — Rubaga, Uganda, 12.5.1890).

Le Père Siméon Lourdel descendait d'une lignée de paysans du Pas-de-Calais plus solides qu'affinés. Aussi ses quatre premières années d'études au petit séminaire d'Arras ne firent-elles de lui qu'un élève médiocre : le jeune Siméon abandonnait ses livres pour les travaux des champs. Il achèva cependant ses études moyennes au pensionnat de Montreuil-sur-mer et s'y sentit appelé à la vie ecclésiastique.

Après quelques mois passés au noviciat des Chartreux de Parkminster, en Angleterre, où son frère Ernest était déjà religieux, il entra en octobre 1872 au grand séminaire d'Arras. Il y fit la connaissance du R. P. Charmetant, des Pères Blancs de Mgr Lavigerie, qui ne l'enthousiaisa pas moins que ses condisciples par ses conférences sur l'œuvre du Cardinal. Décidé dès lors à entrer dans la jeune Congrégation missionnaire, Siméon Lourdel partit pour Alger et compléta sa formation théologique à Maison Carrée. Il reçut la prêtre le 2 avril 1877, le lendemain de Pâques.

Le premier poste de mission auquel il fut affecté fut l'oasis de Metlili au Sahara. Il y entra en contact étroit avec les indigènes sémites et berbères. Sa grande simplicité, son esprit de décision et sa ténacité allaient faire de lui un missionnaire de classe, aussi dévoué qu'intrépide.

Lorsque Mgr Lavigerie prépara au départ pour l'Afrique musulmane ou païenne sa première caravane de Pères Blancs, le P. Lourdel fut un des premiers à s'offrir. Cette première caravane s'embarqua à Marseille le 21 avril 1878 et atteignit Zanzibar le 30 mai. A Tabora, elle se scinda en deux groupes ; l'un destiné au Nyanza (lac Victoria) ; l'autre au Tanganyika. Le P. Lourdel appartenait au premier ; ce groupe quitta Tabora le 18 novembre sous la conduite du P. Livinhac.

Cependant, Mgr Lavigerie apprenait au moment même où ses missionnaires avaient quitté la France, qu'au Nyanza, deux pasteurs anglais, les Révérends Shergold Smith et T. O'Neill, avaient été massacrés le 7 décembre 1877 à Songora, au sud du lac Victoria, par les indigènes. Il adressa aussitôt à ses religieux en route pour le Nyanza le conseil de ne pas s'y rendre, mais de se joindre à leurs confrères en destination du Tanganyika. Mais cette lettre n'arriva aux intéressés qu'en septembre 1879, trop tard par conséquent, et ce fut peut-être providentiel, puisque les religieux français, nous le verrons, furent bien accueillis au Nyanza, du moins au début.

Guidés par deux Bagandas rencontrés à Zanzibar, le P. Lourdel et ses compagnons arrivaient le 30 décembre 1878 au sud du lac Victoria. Le 20 janvier 1879, en compagnie du

frère Amans, le P. Lourdel, partant de la rive méridionale, fit la traversée du lac (ce qui demanda un mois entier) et atteignit Rubaga (Entebbe), la capitale du roi Mtesa, le 17 février. Quelques jours plus tôt, trois missionnaires anglicans venus par la voie du Nil, les Rds Felkin, Lightfield et Pearson, y avaient rejoint leurs confrères Wilson et MacKay. Sans tarder, craignant que le terrain ne fût accapré par les protestants, le P. Lourdel se fit recevoir le 21 février par Mtesa. Celui-ci se montra bien disposé et autorisa le jeune missionnaire à aller chercher ses confrères, les PP. Livinhac, Barbot et Girault, restés à la rive sud du lac.

Ceux-ci entrèrent à Rubaga le 25 juin. La partie était donc engagée. Il fallait gagner les bonnes grâces du despote. Certaines circonstances favorisèrent les négociations ; Mtesa, atteint de dysenterie, fut guéri par le P. Lourdel ; aussi manifesta-t-il bientôt une nette préférence envers les missionnaires catholiques. Évidemment, ses habitudes ancestrales faites de superstition et de polygamie, étaient-elles un obstacle à sa conversion. Une politique réfléchie l'inclinait cependant vers les Français en raison de la crainte qu'il éprouvait des « gens qui venaient du Nil » et qui, venus du Nord, lui apparaissaient comme les précurseurs d'une invasion égyptienne. Grâce à sa connaissance du kiswââli, le P. Lourdel entreprit Mtesa avec d'autant plus de succès que, secrètement, le roi comptait sur un protectorat français pour se défendre contre Égyptiens à la fois et Anglais.

Profitant des bonnes dispositions de Mtesa, les PP. Lourdel et Livinhac créèrent à Rubaga un poste de mission qu'ils appellèrent Ste-Marie de Rubaga (décembre 1879). Le 27 mars 1880, 4 Baganda recevaient le baptême, suivis de quatre autres à la Pentecôte suivante. Les missionnaires installèrent un orphelinat pour jeunes esclaves libérés ; ils se perfectionnèrent dans l'étude de la langue, composèrent une grammaire et un catéchisme. Mais Mtesa jouait double jeu ; il se faisait instruire en même temps dans les deux autres religions localement affrontées, la protestante et la musulmane. Les Musulmans acquirent même bientôt sur lui un grand ascendant et les missionnaires français se rendirent compte qu'il serait prudent de leur part de s'éloigner un peu de Rubaga pour le cas où Mtesa leur deviendrait hostile. Il fallait toutefois agir avec diplomatie. Une issue leur parut se dessiner favorablement quand une lettre d'Emin Pacha vint leur conseiller, le 30 sept. 1879, de créer une mission en bordure du Nil, à Fatiko, entre le lac Albert et Gondokoro. Mais la mission de Fatiko ne serait jamais établie à cause des troubles qui éclateraient peu après en Égypte. Les mission-

naires décidèrent donc de se diriger vers le Sud et de s'établir à la rive ouest du lac : l'arrivée de la deuxième caravane missionnaire des Pères blancs, le 27 janvier 1880, allait faciliter la création de ce 2^e poste.

Le 27 septembre 1880, un décret de la Propagande érigait en provicariats les territoires du Nyanza et du Tanganika. Le Nyanza eut comme limites septentrionales les cours du Bahr el Arab et du Sobat jusqu'aux Monts Kaffa et fut séparé du Tanganika par une ligne allant du Kenya par l'extrême-sud du lac Victoria, vers la rive sud du lac Albert et de là aux Stanley-Falls.

Une 3^e caravane de PP. Blancs quittait Marseille le 6 novembre 1880. L'influence de Mapera (surnom du Père Lourdel) sur Mtesa continuait pourtant à être considérable ; il parvenait à conserver une certaine indépendance dans ses démarches et dans l'exercice de son culte à Rubaga, malgré les menées occultes des musulmans et des païens. Mgr Lavigerie, mis au courant de la situation, conseilla par prudence, au P. Lourdel, de quitter momentanément l'Uganda, avec l'espoir d'y revenir plus tard. Le 8 novembre 1882, le P. Lourdel et ses frères quittaient Rubaga et s'établissaient à Kaguéyé, à la rive méridionale du lac, le 6 janvier 1883. Malgré les risques que faisait courir à la mission du Nyanza le mouvement insurrectionnel mahdiste, le P. Lourdel entreprit un voyage de reconnaissance dans l'Ukumbi (janvier 1883), dont le roi se montra bienveillant et accorda aux missionnaires de s'installer sur le plateau de Kasenyi, où ils fondèrent un poste à Kamoga, qu'on désigna du nom de Notre-Dame de Kamoga ou simplement Bukumbi, rive sud du lac Victoria.

Par décret pris le 31 mars 1883, suivi d'un bref du Pape Léon XIII, le 11 juin, le pro-vicariat de Nyanza fut érigé en vicariat apostolique sous la direction du P. Livinhac. Cette consécration officielle permit de consolider les postes missionnaires existants et d'en fonder de nouveaux. S'étant rendu à Tabora où il rencontra les Pères Hautecœur, Blanc et Faure, et où avaient été créés une mission et un institut pour enfants rachetés, grâce à l'intervention de l'Association Internationale Africaine, le P. Lourdel y tomba malade et dut se faire soigner à Kipalapala pendant plusieurs mois. Son état de santé devenant très inquiétant, il reçut même l'ordre de rentrer en Europe ; mais sur ces entrefaites, Mgr Livinhac était appelé à Carthage pour y être sacré évêque le 14 septembre (1884). Le départ des deux principaux missionnaires de l'Uganda risquant de compromettre le succès des missions, le P. Lourdel ne rentra pas en Europe et retourna à Kamoga.

En avril 1884, le P. Lourdel commença l'érection d'un poste dans le royaume de Mirambo, chez les Baganda. Ce poste, Ste-Marie de l'Ukune, où il vécut seul pendant de longs mois, dut être abandonné à la suite des troubles qui suivirent la mort de Mirambo.

Quant à Mtesa, il mourut le 19 octobre 1884. Son fils, Mwanga, lui succéda le 24 octobre. Mwanga avait toujours témoigné une grande affection au P. Lourdel. En juin 1885, il envoyait à ce dernier, alors à Bukumbi, une vingtaine de barques en lui demandant de rapatrier les exilés. Les Pères Lourdel et Girault et le Frère Amans quittèrent Bukumbi le 15 juin et abordèrent à Entebbe (Rubaga), le 12 juillet. Mwanga leur concéda un terrain près du palais, à Nalukolongo. La mission reprit alors, sans peine, son essor. Beaucoup de convertis étaient demeurés fidèles à leur foi. Ils stimulèrent les autres. Mwanga, à son tour, abjura le paganisme.

Mais, à ce moment, les Anglais envoyèrent à Rubaga par la voie du Nil un évêque protestant, Hannington, tandis que des Allemands s'installaient dans l'Usagara. Mwanga s'en alarma, y voyant, comme son père Mtesa, un prélude à sa dépossession. Hannington fut tué par les indigènes le 29 octobre 1885. Quoique Mwanga donnât au Père Lourdel l'assurance que les catholiques ne seraient pas inquiétés, la mission vécut dès ce jour des heures d'angoisse indicible. Les menées sournoises des musulmans et des païens ne faisaient que croître. Mwanga lui-même se laissa influencer et persuader que le premier majordome du palais, un jeune chrétien à l'âme limpide, était félon à son roi ; ce jeune homme, premier martyr de l'Uganda, tomba sous les coups des païens, le 15 novembre 1885. En mai suivant, la persécution éclata. Du 25 mai 1886 à janvier 1887, plus de cent chrétiens tombèrent martyrs de leur foi.

Malgré tout, le christianisme était solidement implanté dans le sol de l'Uganda et le sang des victimes sembla le féconder davantage. Le P. Lourdel, stimulé par le succès de la croisade prêchée en Europe par Mgr Lavigerie en mai 1888, fonda un nouveau poste, un peu au nord de Kamoga, à Nyaghési, le 15 janvier 1889, sous le titre de Notre Dame des Exilés.

Bientôt, cependant, les musulmans prenaient la tête du mouvement insurrectionnel contre Mwanga qui, apeuré, s'enfuit et fut remplacé par un autre fils de Mtesa, Kiwawa. Celui-ci promit la liberté des cultes, mais nomma premier ministre un indigène converti au catholicisme. Les musulmans, se considérant comme lésés dans la répartition des charges et des dignités, se révoltèrent et une fusillade jetait la panique à Rubaga le 12 octobre 1889. Le 18, Mgr Livinhac, le P. Lourdel et les missionnaires

protestants étaient faits prisonniers par les musulmans. Parvenus à s'enfuir, les missionnaires et quelques-uns de leurs convertis s'embarquèrent dans une pirogue, mais firent naufrage. A grand'peine, ils atteignirent Bukumbi le 3 novembre. Le P. Lourdel y reçut le 12 novembre Emin et Stanley faisant route du lac Albert vers Bagamoyo. Les missionnaires obtinrent ensuite d'un chef voisin de s'établir à la frontière de l'Uganda, à Kabula.

Le chef Kiawa détrôné par ses propres sujets fut remplacé par son frère Kalema. Quant à Mwanga, il finit par trouver asile chez les Pères de Bukumbi d'où il décida d'engager la lutte contre Kalema. Sa flottille aidée par les chrétiens l'emporta sur celle de son frère. La lutte dura cependant jusqu'en 1890, mais se termina par la victoire du parti chrétien. Le 24 février 1890, Mwanga rentrant dans sa ville de Rubaga, la trouva aux trois quarts détruite ; il alla s'installer à Mengo ; le P. Lourdel et ses confrères s'établirent au bas de la colline de Rubaga (7 oct. 1890).

Cette même année, nouvelle alerte : un agent de la *British East Africa*, Jackson, fit demander à Mwanga de lui réserver le monopole du commerce. Le devançant, un Allemand, le Dr Peters, débarqua à Entebbe et adressa au Roi la même demande au nom de son pays. Perplexe devant cette situation, Mwanga prit conseil du P. Lourdel et grâce à lui accorda le 1^{er} mars 1890 la liberté du trafic et d'établissement à travers l'Uganda et consentit à l'abolition de la traite. L'arrivée de Jackson le 14 avril faillit troubler la paix, mais la diplomatie et la patience du P. Lourdel surent agir à bon escient et le pays connut enfin la tranquillité.

Un mois plus tard, le 12 mai 1890, le vaillant missionnaire s'éteignait à Rubaga, pauvre, humble, détaché de tout, faisant généreusement le sacrifice de sa jeune vie (il n'avait que 37 ans !) pour la conversion des populations de l'Uganda, auxquelles il s'était voué corps et âme. A la mort du P. Lourdel, l'Uganda comptait déjà 2.197 baptisés et 10.000 catéchumènes ; la moisson commençait à lever.

2 février 1953.
M. Coosemans.

Abbe Nicq, *Le P. S. Lourdel et les premières années de la mission de l'Uganda*, Allier, 1932. — P. Cussac *L'Apôtre de l'Uganda, le P. Lourdel*, Grands Lacs, Namur. — *Revue colon. belge*, 15 fév. 1947, pp. 118, — *Revue Grands Lacs*, Namur, 1 fév. 1950, pp. 7, 8, 17, 31, 43, 47. — R. P. Storme, *L'Évangélisation de l'Afrique* (*Evangelisatiepogingen in de binnenlanden van Afrika*, I. R. C. B., 1951, pp. 478, 480, 494, 498, 499).

LUKSIC (voir PARFONRY, col. 676).

LÜNEBORG (*Ernst - Viggo - Valdemar*),

Mécanicien (Copenhague, 22.6.1866 — Kinshasa, 12.12.1893).

Engagé au service de la S. A. B. par un contrat de deux ans, il quittait, le 6 août 1892, Copenhague pour Anvers où il s'embarquait sur le *Lulu Bohlen* à destination du Congo. Par la route des caravanes, il fit le voyage Matadi-Kinshasa. Dans ce dernier poste, affecté au vapeur *Baron Weber*, il reçut l'ordre de se rendre aux Falls pour y prendre possession de charges à ramener au Bas-Congo. Le 8 mai 1893, il descendait avec le steamer à Bonga, sur la Sanga ; sa santé étant compromise, il dut par ordre médical se reposer à Brazzaville jusqu'au 2 novembre 1893. Revenu à Kinshasa, il eut encore trois crises successives d'hématurie et succomba le 12 décembre. On le considérait comme un des plus habiles et des plus courageux mécaniciens de son temps.

8 août 1952.
M. Coosemans.

Jenssens-Tusch, *Scandinaver i Congo*, pp. 385, 386, 398.

LUTENS (*Robert*), Directeur de société (Gand, 6.7.1868 — Ostende, 29.4.1937).

Lutens partit pour le Congo en 1907, pour compte de la Comfina, dont il fut directeur en Afrique jusqu'à la veille de la guerre de 1914.

Il fonda avec le Docteur Gustave Dryepondt, ancien Directeur de la C^{ie} du Kasai, le Comptoir des Explorateurs Belges.

Chevalier de l'Ordre de la Couronne.

7 août 1952.
M.-L. Cornelieu.

Tribune congolaise, 15.5.37, p. 2.

LUX (*Jacques, en religion Père Jean-Gabriel*), Missionnaire des Prêtres du Sacré-Cœur (Allemagne, 8.5.1869 — Brésil, Vargens do Cedro, 2.12.1943).

Le P. Lux était parti tout jeune comme missionnaire en Amérique du Sud, en Équateur, où, de 1880 au 9 juillet 1893, il évangélisa les peuplades indiennes des environs de Bahia, et de Porto Viego. Rentré en Belgique pour se reposer, il fut choisi par ses supérieurs pour accompagner le Père Gabriel Grison, vétéran comme lui des missions d'Amérique, et aller fonder avec lui un poste d'évangélisation dans la région des Falls. Les deux religieux quittèrent la Belgique le 6 juillet 1897. Ces pionniers eurent à faire face à un travail épaisant tant au point de vue matériel que moral. Le P. Lux, déjà très affaibli par un long séjour sous l'équateur, ne put résister à la fatigue et à l'anémie.

Déjà malade à Matadi, il dut rentrer en Belgique et passer quelques années au pays pour

se soigner. Mais son âme de missionnaire l'attirait invinciblement vers les païens qu'il voulait gagner à l'Évangile. Les missions de sa congrégation en Amérique du Sud réclamaient des prêtres ; le P. Lux demanda à repartir et fut désigné pour le Brésil méridional où, dès le 16 juin 1903, il reprit son activité sacerdotale, successivement à Desterro Florianapolis, Paraty, Brusque, São Bento, Vargens, Hansa-Humboldt. Il s'implanta complètement au milieu des Indiens et y vécut jusqu'en 1943. Il ne revit plus sa patrie.

9 avril 1953.
M. Coosemans.

A nos Héros col. morts pour la civil., p. 249. — Almanach du Congo (Prêtres du S. C.), 1906, p. 27. — Règne du Sacré-Cœur de Louvain, 1925, p. 151. — Falls, 25, 25 années de mission au Congo, pp. 14, 16. — Note de Mgr. Verfaillie, Vic. apost., mai 1953.

LUYCKX (Théodore), Sous-officier de la Force Publique (Namur, 17.7.1867 — Rixensart, 6.4.1935). Fils de Louis et de Letist, Ermelinde.

Après avoir fait des études secondaires à l'athénée royal de Charleroi, Luyckx s'engage au 5^e régiment de ligne en octobre 1883. Nommé sergent dès l'année suivante, il est déjà sergent-major en 1888 quand il sollicite l'autorisation de prendre du service à l'É. I. C. Ayant obtenu, à cette fin, un congé illimité, il est admis par l'État, en qualité de sous-officier et s'embarque à Anvers sur le *Landana* le 17 juin 1888, à destination du Congo. Le 25 juillet, il arrive à Boma et est attaché provisoirement au service du commandant de la Force Publique. Le mois suivant, il est désigné pour le district des Bangala où Van Kerkhoven organise l'avant-garde d'une expédition qui a été confiée par le Roi au capitaine Roget et dont le but est d'aller fonder à Basoko, sur l'Aruwimi, un camp retranché destiné, avec celui qui sera

établi à Lusambo, à contenir les incursions des arabes esclavagistes. Il s'agit, en somme, déjà, d'assurer deux points de départ ou de repli, aux troupes auxquelles sera bientôt confié l'honneur de mettre fin à la domination arabe sur tout l'est du Congo. Luyckx arrive à Nouvelle-Anvers le 20 octobre, en même temps que Ponthisier et tous deux sont affectés à l'avant-garde de l'expédition avec Bia, Milz et De Valckeneer, sous les ordres de Dhanis. Le détachement se met en route le 24 octobre, longe la rive du fleuve entre Bangala et l'Aruwimi et établit des postes à Upoto, Umangi et Yambinga. Mais peu avant d'atteindre le confluent de l'Aruwimi, Luyckx tombe malade et doit regagner la station de Bangala. Son état reste précaire au point qu'il lui est vivement conseillé de rentrer le plus tôt possible en Europe. Il se décide à descendre à Boma où il s'embarque le 29 avril 1889.

Quatorze ans plus tard, il repart pour l'Afrique, en qualité de comptable, pour la société anonyme *Africa*. Mais, arrivé au Congo le 21 mai 1903, il doit de nouveau renoncer à prolonger son séjour et rentre, malade, le 4 septembre 1904.

Par la suite, il séjourne en Tunisie où le climat, plus clément, lui permet de rester pendant de nombreuses années.

A sa mort survenue en 1935, il était titulaire de la Médaille des Vétérans, de la décoration industrielle de 1^{re} classe et officier de l'Ordre du Nichan Iftikhar de Tunis.

16 mai 1952.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 460. — L. Lejeune, *Vieux Congo*, éd. Expansion belge 1930, p. 153. — *La Tribune congolaise*, 15 avril 1935, p. 2. — Meyers, *Le Prix d'un Empire*, éd. Ch. Dessart, Brux. 1943, p. 185. — *Bulletin de l'Assoc. des Vétérans coloniaux*, 1 mai 1935, p. 13. A. Chapaux, *Le Congo*, éd. Ch. Rozez, Brux. 1894, p. 172. — *A nos héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 118.

M

MACKINNON (Sir W.) (Addendum au tome I, col. 628, lignes 39 et 53).

Il semble qu'il n'y ait pas identité entre *Hutton* et *Hutton*. En effet : quand il s'agit de la firme *Hutton et Cookson*, les auteurs orthographient *Hutton* et non *Hutton*, (cf. Stanley *Cinq années au Congo*, p. XIII — A. J. Wau-ters., *L'É. I. C.*, p. 385 — R. Cornet, *La Bataille du Rail*, pp. 13, 15).

Tandis que *Hutton*, mentionné seul, s'écrit toujours avec *u*, pour désigner le philanthrope de Manchester (cf. Stanley, *Cinq années au Congo*, p. XV — *Mouvement géog.*, 1885, pp. 111a, 112b ; 1887, p. 114a ; 1890, p. 19c — R. Cornet, *La Bataille du rail*, pp. 51, 53, 76. — Thomson, *Fondation de l'É. I. C.*, p. 144).

14 avril 1954.
M. Coosemans.

MADOU (*Modeste-Thomas*), Lekebroeder van de Dominikaner-Orde. Bekend onder de kloosternaam Broeder Jozef (Izegem, 26.2. 1890 — Niangara, 29.4.1941).

Op achttentwintigjarigen leeftijd trad hij de Orde binnen, te La Sarte, nadat hij als onderwijzer verscheidene jaren werkzaam was als leraar in de voorbereidende klassen van het Sint-Michiels-College te Brussel. In 1924 vertrekt hij naar de Missie van de Paters Dominikanen te Niangara (Uele), waar hij gedurende meer dan zeven jaren zal verblijven en onder de onmiddellijke leiding van de gekende P. Lotar (zijn lokale Overste) echt pionierswerk zal verrichten inzake oprichting en uitbreiding van het lager en normaal onderwijs in het Vicariaat.

In 1925 begint hij met 15 leerlingen, in 1926 heeft hij er 80, in 1927 werkt hij met twee zwarte leerkrachten, door hem methodisch opgeleid, en heeft hij 125 studenten. In 1928 bereikt het getal leerlingen 228; in datzelfde jaar begint hij een normale sectie, met 30 leerlingen; die normale sectie zal uitgroeien tot de alom gewaardeerde Normaalschool van Niangara, die aan heel het Apostolisch Vicariaat zijn talrijke en zeer flinke onderwijzers zal bezorgen.

Vanaf 1930 werden door Broeder Jozef de twee eerste leesboekjes uitgegeven: «Bukuna Kutanga Bangala na Uele»: die twee boekjes waren een model-handboek, die, na twintig jaren, nog steeds worden gebruikt en herdrukt, zonder veel wijziging, omdat het meesterwerkjes leken inzake methode en praktische opvatting van het onderwijs voor de inlandse studenten.

In 1931 werd hij gestuurd naar de lagere school van Amadi en in 1932 naar die van Duru, waar hij telkens de scholen op peil bracht; in 1934 werd een Klein Seminarie geopend te Dungu; daar zou onze fijne Broeder Jozef de zeven laatste jaren van zijn onderwijzerstalenten beste geven aan de klein-seminaristen.

Toen, in 1932, Broeder Jozef naar de lagere school werd gezonden van de Missie van Duru, schreef Monseigneur Lagae: «Ik stuur u den besten onderwijzer van heel het Vicariaat». Br. Madou heeft aan het onderwijs in heel Uele zeer grote diensten bewezen en blijft bij zijn talrijke inlandse studenten bekend als de beste onderwijzer die ooit in hun midden verbleef.

29 juli 1953.
R. J. Gillet.

MADOUX (*Alfred*), Directeur de l'*Étoile Belge* (Bruxelles, 31.1.1870 — Bruxelles, 6.6.1928).

Alfred Madoux appartenait à une génération de journalistes. Il succédait dans la maison à son père et à son grand-père, tous deux successivement directeurs du journal, poste qu'il occupa lui-même à partir de 1904, et auquel il consacra le meilleur de lui-même. Ses hautes qualités personnelles et professionnelles lui attirèrent des offres très intéressantes de situations en vue, tant de la part de l'État que de ses confrères, mais sa modestie lui fit décliner toutes les propositions.

C'est à lui que pensa Léopold II, quand il voulut répondre aux attaques que souleva en mai 1907 le projet de cession du Congo soumis au Parlement. Ce projet ne spécifiait-il pas: «L'État belge s'engage à respecter toutes les fondations existantes au Congo», ce qui englobait évidemment la fameuse Fondation de la Couronne. Usant de tous les charmes de sa haute personnalité, le Roi chargea Liebrechts d'aller porter à Madoux une note dont la teneur valait à peu près signature! On y lisait:

«... La Fondation de la Couronne n'appartient pas à l'É. I. C. Elle est en dehors du domaine national. Elle n'en a jamais fait partie... L'É. I. C. n'a pas de droit de s'emparer ni de disposer des biens de la Fondation... Ce serait un vol, une usurpation... Il en serait de même pour la Belgique...».

8 août 1953.
M.-L. Comelieu.

P. Daye, *Léopold II* (Paris, A. Fayard, 1934), p. 517.

MAINFERME (*Joseph*), Missionnaire d'Afrique (Père Blanc) (Marchovelette, 19.4. 1876 — Lusaka, 3.6.1906).

Le P. Mainferme fit ses humanités au petit séminaire de Floreffe. Après sa philosophie à Binson (France), il prit l'habit des Pères Blancs, à Maison-Carrée (Algérie), au début d'octobre 1897. Son ordination sacerdotale à Carthage date du 29 juin 1901. Il séjourna ensuite à Anvers, comme professeur et directeur. Le 29 juillet 1902, il s'embarquait à Marseille pour le Vicariat du Haut-Congo. Il avait pour compagnon de voyage le Frère Stanislas (De Bruyne), qui repartait pour un second terme sur les bords du Tanganyika. Dès son arrivée en mission, le P. Mainferme fut nommé professeur à l'école normale pour instituteurs-catéchistes, à Mpala. Mpala était le lieu choisi où grandissaient les enfants d'élite destinés à l'œuvre des catéchistes. Sa position agréable sur le lac Tanganyika, ses établissements adaptés à l'instruction, sa proximité de la résidence du Vicaire Apostolique, sa belle église, son imprimerie, ses divers travaux intéressants, tout

l'ensemble en un mot favorable pour une école de catéchistes et un petit séminaire.

Malheureusement vers 1903, la maladie du sommeil fit son apparition dans la mission de Mpala. Jusqu'au mois de mars de l'année 1905, elle ne fit que trois ou quatre victimes, parmi lesquelles deux élèves de l'école normale. Un de ces élèves, jeune homme très intelligent et appliquée, avait commencé depuis deux ans l'étude du latin. Mais le nombre des malades alla toujours croissant. Au mois de juin on en comptait une trentaine. La situation devenant de plus en plus alarmante, le R. P. Huys, supérieur de Mpala et pro-vicaire pour le Haut-Congo durant le séjour de Mgr Roelens en Belgique, crut bon, de concert avec les autres Pères, de transférer l'école des catéchistes au poste de Lusaka. Cette mission située sur les plateaux, à trois jours du lac Tanganyika, était toute désignée, vu son altitude (1260 m), qui d'après les médecins ne pouvait être atteinte par la mouche tsetse, propagatrice du fléau.

Le 19 juillet, les élèves quittaient Mpala. Avec eux partait le R. P. Huys. Des installations provisoires, dues au zèle du P. Schmitz, de Baudouinville, reçurent les émigrants. Trois jours après leur arrivée à Lusaka, les classes reprirent leur train ordinaire. Peu de temps après, sous l'impulsion du R. P. Van Acker, les missionnaires de Lusaka avaient achevé deux bâtiments en briques, affectés au dortoir et aux classes de l'école.

Le P. Mainferme arriva à Lusaka le 15 août 1905, pour prendre à la fois la direction du poste et de l'école. La période qu'il passa à Lusaka fut des plus pénibles. Des fièvres presque continues handicapèrent les nouveaux frères. La veille de Noël les trois missionnaires allaient entendre les confessions : l'un avait 39°, les autres 40° de fièvre. Le jour même de Noël, le Père supérieur, fiévreux encore, était seul en état de dire la messe. Cette période de fièvre dura pendant une grande partie de la saison des pluies, de décembre à fin avril. Le P. Mainferme, durant ce temps fit face presque seul, à tous les travaux de la mission et de l'école. Ce surmenage aura sans doute été la cause de sa mort prématurée. Au début de juin 1906, il fut atteint d'une hématurie qui, compliquée d'une anurie, l'emporta en deux jours. Le 3 juin, jour de la Pentecôte, le missionnaire rendait son âme à Dieu. La mission perdait en lui un travailleur infatigable, un professeur habile et dévoué.

4 juillet 1953.
P. M. Vanneste.

MAKOKO (Note complémentaire au tome I, col. 640).

A l'intervention de M. Alb. Maurice, il a été constaté que la notice Makoko, t. I., col. 640 et sv., fait confusion entre deux personnages différents : *Makoko*, chef bateke, avec lequel traita Brazza en 1880, et *Makoko*, chef wambundu, dont Stanley obtint l'appui en 1881 avant la construction de Léopoldville.

Il convient donc de substituer à la notice unique du t. I deux notices distinctes, qui s'établissent comme suit :

1) Makoko, chef bateke régnant sur le village de Mbe et ses environs, sur la rive droite du Stanley-Pool, et né vers 1825.

A ce personnage s'appliquent les passages suivants de la notice du t. I : col. 640, 3 dernières lignes, col. 641, lignes 1 à 53, col. 643, 19 dernières lignes, et col. 644, 3 premières lignes.

A la ligne 15 de la col. 641, supprimer « *wandu* ».

2) Makoko, chef wambundu né vers 1820, installé sur la rive gauche du Stanley-Pool, et se disant maître du domaine situé entre Kintompe et le Pool.

A ce personnage s'appliquent : col. 641, 8 dernières lignes, col. 642 en entier, col. 643, lignes 1 à 41, et col. 644, lignes 4 à 13.

19 mars 1954.
M. Coosemans.

MALCHAIR (*Louis-Charles-Émile*), Horticulteur (Bouillon, 23.3.1883 — St-Josse-ten-Noode, 27.6.1933).

Après avoir obtenu son diplôme à l'École d'horticulture de Vilvorde (4 août 1902) avec certificat de capacité du cours spécial de cultures coloniales, Malchair fut employé d'abord, à partir de janvier 1903 aux serres coloniales de Laeken. Le 26 novembre, il partit pour le Congo en qualité de chef de culture. Il fut attaché au district de l'Équateur et travailla à Eala à partir du 21 décembre. Le 21 août 1905, il fut nommé chef de culture du centre agricole de Coquilhatville et rentra fin de terme en Europe le 24 décembre 1916.

Il accomplit son second terme (30 avril 1908 au 20 avril 1911) dans le district de l'Équateur d'abord (22 mai 1908), puis dans la zone de la Mongala (7 mars 1909), enfin au poste de culture de Likimi (20 février 1909). Il recueillit au Congo un certain nombre de plantes, parmi lesquelles plusieurs espèces nouvelles.

Étoile de service.

25 juillet 1953.
M.-L. Comelieu.

Tribune congolaise, 30 juillet 1939, p. 2.

MALDEGHEM (VAN) (*Auguste-Pierre-Charles*), Premier président à la Cour de Cassa-

tion belge (Bruges, 3.9.1841 — Bruxelles, 12.3. 1912). Époux de de Prelle de la Nieppe, Claire-Amélie.

Ses études de droit achevées, Auguste van Maldeghem se fit inscrire au barreau de Bruges et s'y fit aussitôt remarquer par ses connaissances livresques, la finesse des ses aperçus et l'humour de ses exposés. Il se fit ensuite admettre parmi les jeunes magistrats attachés au Parquet où sa parole pleine de mouvement lui assura prompte renommée. Aussi passa-t-il bientôt au Parquet d'appel de Bruxelles où, jeune substitut au barreau général, il se distingueraït inoubliablement par son acte d'accusation et son réquisitoire dans la célèbre affaire Peltzer. Sa carrière dans la magistrature du Pays était désormais assurée.

Avocat général en 1879, nous le voyons conseiller à la Cour de Cassation le 28 novembre 1887, président de Chambre le 13 juin 1903 et premier président de la Cour suprême le 31 décembre 1907.

Aussi bien sa valeur avait-elle attiré l'attention de son Roi à l'affût sans répit de collaborateurs dignes de ses hauts desseins au service du Pays. Quand, au lendemain de la démission du Cabinet Malou (octobre 1884), Léopold II pria Beernaert de constituer un ministère d'apaisement politique et social, il lui suggéra en même temps et pour mieux accuser, assure un écrivain politique des mieux informé, le caractère de modération qu'il souhaite imprimer au nouveau cabinet, de confier à van Maldeghem le portefeuille de la Justice encore géré par Charles Woeste.

On ne s'étonnera pas de voir le Souverain de l'État Indépendant du Congo recourir fréquemment, sinon davantage, à la science, à la finesse et à l'autorité d'un homme que le Roi des Belges avait distingué dès avant la proclamation du 1^{er} juillet 1885.

Dès le 24 février 1890, van Maldeghem est désigné pour remplacer à la Conférence antiesclavagiste de Bruxelles le délégué de la Belgique Eudore Pirmez, qui a dû s'aliter pour ne plus se relever. Aux séances de cette Conférence, où ses interventions ne plaisent pas toujours à Émile Banning, l'avocat général se fait l'interprète et même le défenseur des vues du Souverain congolais qu'est le Roi. Celui-ci lui a en effet confié en même temps qu'à van Eetvelde et à Charles Liebrechts, ses craintes de ne pouvoir s'engager loyalement à libérer l'Afrique du fléau de la traite si on ne le libère point de certaines servitudes édictées à Berlin et qui lui interdisent les voies et les moyens de poursuivre son œuvre. Le 2 juin, van Maldeghem lit à la Conférence un mémoire justifiant éloquemment la proposition introduite le 10 mai

précédent d'autoriser le souverain de l'É. I. C. à établir certains droits d'entrée dans le Bassin conventionnel du Congo. « Si, y disait le Roi-Souverain, faute de ressources suffisantes, je me trouve par la suite dans l'impossibilité de faire honneur à mes engagements, il est bien entendu qu'on ne pourra pas m'en faire grief »... « Un sentiment de stricte loyauté nous oblige à vous dire, poursuivait le Mémoire, que, sans les droits d'entrée, sans les ressources que nous en attendons, nous ne pourrons nous associer à la conclusion de votre œuvre. Nous avons promis d'ouvrir au progrès nos territoires de l'Afrique centrale. Nos plus chaudes espérances comme nos prévisions se trouvent dépassées. Ces progrès, nous vous demandons un moyen de les consolider, un moyen de mettre énergiquement en pratique vos résolutions, afin que nous puissions avoir le grand honneur de nous associer à l'Acte de Bruxelles »... Le 30 mai, van Maldeghem avait lu à Lambergont ce texte de protestation loyale qu'il lirait et développerait le 2 juin en séance de la Conférence et Banning, présent à cette avant-lecture, avait émis la crainte que le texte ne fit avorter toute la Conférence. Celle-ci n'avorta pourtant point et aboutit à la déclaration du 2 juillet 1890, déclaration qui autorisait, pour une période de dix ans, la perception de droits d'entrée s'élevant à 10 % *ad valorem* des marchandises introduites dans le Bassin conventionnel. Cette autorisation devançait de 15 ans le terme primitivement assigné à une révision possible du protocole de Berlin. C'est aussi van Maldeghem qui avait rapporté à la Conférence la question des spiritueux et son rapport avait été adopté le 24 mai.

En 1892, le Conseiller à la Cour de Cassation se voit demander une consultation sur les droits domaniaux de l'État Indépendant du Congo. Le Roi estime en effet impossible d'assurer la poursuite de son œuvre par l'unique rendement des perceptions permises par l'Acte de Bruxelles que l'on vient d'étudier. Il songe à exploiter la domanialité des terres non occupées encore du territoire dans l'intérêt de l'œuvre qu'il y a entreprise. Mais avant de s'engager dans une voie où il va brimer des convoitises sinon des intérêts, il va demander l'avis des grands jurisconsultes du monde civilisé. Van Maldeghem figure parmi les juristes appelés à rassurer le Souverain sur la licéité de droit européen de l'exploitation qu'il se propose d'organiser en droit congolais. Et le Rapport du Secrétaire d'État au Roi-Souverain du 25 janvier 1897, le cite parmi les auteurs éminents : les Van Berchem, les De Paepe, les Westlake, les Sir Horace David et les Frédéric de Martens, dont les arguments concordants confortent le

point de vue de l'É. I. C. A ces noms, le secrétaire d'État aurait pu ajouter ceux d'Edmond Picard, d'Ernest Nys, secrétaire de l'Institut de Droit international et d'autres encore. Les critiques désintéressées qui s'élèvèrent plus tard contre l'opinion émise par ces autorités, s'adressent davantage aux applications qui en furent faites qu'aux vues qui l'avaient fait émettre.

En 1905, après le dépôt du rapport de la Commission d'enquête que le Roi-Souverain avait envoyée au Congo pour y vérifier les accusations dont ses fonctionnaires et agents étaient devenus l'objet et qu'avait présidée l'avocat général Edmond Janssens, le même Roi-Souverain institua, le 31 octobre, une nouvelle Commission dite des Réformes, chargée d'étudier les conclusions du rapport déposé, de formuler les propositions qu'elles nécessitaient et de rechercher les moyens pratiques de les réaliser. L'institution de cette Commission fut accueillie par un vœu d'A. J. Wauters de la voir trouver une solution favorable à la fois au fonctionnement régulier de l'État, à l'émancipation des races indigènes (sic) et à l'avenir de la Colonie que la Belgique devrait à l'initiative de son Roi. En fait, malgré le recul du Souverain devant l'accomplissement des promesses de caractère contractuel qu'il avait faites et malgré sa prétention évidente à y substituer des dispositions testamentaires à effet naturellement dilatoire, le Parlement belge, soit à raison des lumières que lui avaient apportées certaines critiques comme celles qu'avaient formulées le juriste Cattier ou le R. P. Vermeersch, soit excité par des campagnes de dénigrement ou de méfiance menées en Belgique ou à l'étranger, avait décidé d'en finir avec ce que l'on appelait désormais la question congolaise. Ce serait l'œuvre des Ministères de concentration catholique conduits par H. de Trooz, d'abord, par Frans Schollaert, ensuite, et, très particulièrement, du ministre de la Justice Jules Renkin, de mener à bonne fin, diplomatiquement et parlementairement, les tractations et les transactions qui aboutiraient, le 18 octobre 1908, à la promulgation de la Loi approuvant le Traité de transfert du Congo à la Belgique et de la Loi coloniale que nécessitait ce transfert. van Maldeghem fut l'un des quatre représentants du Souverain du Congo dans la préparation et les aménagements du Traité de reprise. Il se montra, une fois encore, fidèle «léopoldien», défendant la Fondation de la Couronne, issue en quelque mesure des consultations juridiques de 1892, malgré le vote unanime de la Chambre qui la condamnait.

En 1907, le Roi-Souverain voulut en sauver

l'essentiel en y substituant la Fondation de Niederfullbach. van Maldeghem accepta un mandat d'administrateur de la nouvelle Fondation. A. J. Wauters vit en cela une regrettable faiblesse. C'était peut-être, tout simplement, la preuve d'une fidélité sans lésine et sans découragement à une conception de long-temps étudiée, acceptée et encouragée des profits domaniaux de la Souveraineté. Le Roi d'ailleurs l'employait encore à lui amener des collaborateurs et à lui ramener des adversaires momen-tanés.

van Maldeghem signerait encore, le 4 mai 1910, mais pour la Belgique, cette fois, et avec J. van den Heuvel et le chevalier van der Elst, l'arrangement pris à Bruxelles avec l'Allemagne au sujet de la frontière du Congo belge avec le Ruanda-Urundi. Cet arrangement fut approuvé par une convention du 11 août suivant dont les instruments de ratification furent échangés à Bruxelles le 27 juillet 1911, la convention ayant été elle-même approuvée par la Loi du 4 juin précédent.

van Maldeghem s'était éteint le 12 mars 1911. Sa carrière fut évoquée en séance solennelle de la Cour qu'il avait présidée avec une prestigieuse autorité.

Il était membre suppléant du Conseil héréditaire, membre et ancien président de l'Institut colonial international, président de la Commission instituée pour la révision du Code civil et membre du Conseil de rédaction des Pan-dectes belges.

Il était aussi grand officier de l'Ordre de Léopold, grand-croix de l'Ordre de la Couronne, officier de l'Ordre de l'Étoile africaine, décoré de la Croix civique de 1^{re} classe, de la médaille commémorative du règne de Léopold II, de la décoration mutuelle de 1^{re} classe, de l'Aigle rouge de Prusse de 1^{re} classe et de la 2^e classe de l'Ordre du Trésor sacré du Japon.

17 avril 1954.
J.-M. Jadot.

Sources. — Lycops et Touchard, *Recueil usuel de la législation de l'É. C. I.*, Bruxelles, Weissenbruch, 1902-1913, 5^e livraison, pp. 443 et suiv.; 13^e livraison, pp. 567 et suiv.; 33^e livraison, pp. 303-304; 36^e livraison, p. 543; 49^e livr., pp. 313-317. — *Mouvement géographique*, Brux., 1890, p. 46 b; 1905, pp. 574, 582; 1911, pp. 144-145. — A. Chapaux, *Le Congo*, Brux., Rosey, 1894, pp. 352, 366. — Dém. C. Boulger, *The Congo State*, Londres, Thacker, 1898, p. 270. — *Pasicrisie des Cours et Tribunaux de Belgique*, Brux., Bruylants, Année 1911, I, ad tab. — F. Masoin, *Histoire de l'État Indépendant de Congo*, Namur, Picard, 1912, I, p. 87. — E. Banning, *Mémoires politiques et diplomatiques*, Brux., La Renaissance du Livre, 1927, pp. 106, 131, 134, 137, 140, 143, 160, 163. — G. Harry, *L'affaire Pelzer*, Brux., 1927, pp. 66, 105. — Léo Lejeune, *Le vieux Congo*, Brux., Expansion belge, 1930, p. 13. — Baron Ch. Libbrechts, *Leopold II, fondateur*

d'Empire, Brux., Off. de Publicité, 1932, pp. 146, 148, 373. — A. van Iseghem, *Les étapes de l'Annexion du Congo*, Brux., Off. de publicité, 1932, pp. 64, 87. — Comte H. Carton de Wiart, *Beernaert et son temps*, Brux., 1945, p. 66. — P. Jentgen, *Les Frontières du Congo belge*, Brux. I. R. C. B., 1952, pp. 48 et suiv.

MALLMANN (*Henri-Joseph*), Agent d'administration allemand (Assmanshausen, Wiesbaden, 17.2.1853 — ... ?). Fils de Jacques et de Fischer, Catherine.

Après avoir suivi les cours de l'école de son village natal, il poursuivit ses études au collège de Thionville ; il s'orienta vers la carrière commerciale, approfondit sa connaissance des langues et occupa de 1875 à 1880 une place d'agent à la maison Wackbecker et Gleediner de Metz. Grâce à sa connaissance du portugais, il fut engagé pour trois ans par une maison de Porto-Allégro au Brésil ; son terme achevé, il vint en Belgique et occupa une place de comptable à la maison Thonet à Bruxelles. En 1883, il demanda son admission à l'Association internationale du Congo qui l'accepta en qualité d'ajoint. Le 14 novembre, il s'embarqua à Liverpool et débarquait le 28 décembre à Landana, désigné pour faire partie de l'expédition Grant-Elliott au Niadi-Kwili. Il fut affecté au commandement de la station de Strauchville, récemment fondée, sur un des affluents de gauche du Niadi-Kwili. Mallmann s'acquitta de sa tâche à la grande satisfaction de l'administrateur du territoire, le capitaine Elliott, et de Barley, chef de division. Le 1^{er} avril 1885, il quittait cette région pour le Congo et était affecté au poste de Vivi. À la fin de l'année, atteint de fièvre, il dut rentrer en Europe (12 décembre), mais s'offrit sur la foi du certificat médical du Dr Allard, à repartir dès mars 1886. Nommé agent d'administration de 2^e classe, il s'embarqua à Hambourg sur l'*Ella Woermann*, atteignit le Congo en mai et fut désigné pour Banana. Le 20 novembre suivant, sa santé ébranlée, il demandait à être rapatrié. On ne sait ce qu'il devint dans la suite.

11 juin 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 211. — *Mouv. géog.*, 1884, p. 64c.

MALOU (*Jules-Édouard-François-Xavier*), Ministre d'État (Ypres, 19.10.1810 — Woluwé-Saint-Lambert, 11.7.1886). Frère de Jean-Baptiste Malou (1809-1864).

Élu député catholique de sa ville natale en 1841, Malou semble renoncer un instant à la politique active pour devenir gouverneur de la province d'Anvers (1844), mais bientôt il y revient.

Sa carrière commence aux derniers jours de l'unionisme. Il entre, le 30 juillet 1845, dans le cabinet mixte constitué par S. Van de Weyer, en qualité de ministre des finances. Il poursuit ses fonctions dans le cabinet conservateur constitué par de Theux le 31 mars 1846. Mais les élections de juin 1847 donnent au parti libéral la majorité à la Chambre et de Theux passe la main à Ch. Rogier.

On sait que, de 1847 à 1870, la Belgique connaîtra une direction libérale (hormis l'éphémère et faible cabinet mixte présidé par Decker, de 1855 à 1857).

C'est dire que Malou se voit, pendant plus de vingt ans, confiné avec ses amis dans l'opposition. Il pratique celle-ci avec modération, s'attachant aux grandes questions qui font l'essentiel des préoccupations politiques de l'époque : l'enseignement, le régime électoral, les finances publiques.

Lorsque sonne l'heure du retour au pouvoir des conservateurs, après les élections du 14 juin 1870, Malou a tout juste 60 ans.

Le ministère d'Anethan (dont il fait partie pendant les premiers mois seulement, en qualité de membre du conseil) connaît des jours difficiles pendant la phase critique de la guerre franco-prussienne, entre en désaccord avec le Souverain sur diverses questions, notamment en matière militaire, réprime mal l'agitation que suscite la nomination de l'ancien ministre de Decker au poste de gouverneur du Limbourg et se voit finalement retirer la confiance royale (1^{er} décembre 1871).

Malou assume alors la tâche délicate de ramener l'apaisement. Il prend le portefeuille des finances dans le cabinet constitué par le comte de Theux, le 7 décembre 1871, et dirige effectivement le gouvernement jusqu'en 1878. Ce seront les années les plus fécondes de sa carrière ; ainsi qu'on l'a fait observer, ces années de stabilité et de calme relatif démontrent que le parti catholique, malgré son long éloignement du pouvoir, demeure capable de procurer au pays des hommes de valeur.

L'année 1878 voit cependant la fin de cette période paisible ; les six années suivantes seront pleines d'effervescence.

Le parti libéral, revenu au pouvoir avec Frère-Orban le 19 juin, fait triompher ses vues en matière scolaire (loi de 1879), ce qui provoque une vive agitation. Les conservateurs, rappelés après les élections du 10 juin 1884, n'ont rien de plus pressé que de renverser la loi de 1879, qui leur est odieuse. Nouvelle agitation. Le Roi, qui n'avait cessé de prodiguer des conseils de modération à Malou, accepte cependant de sanctionner la nouvelle loi mais, tirant apparemment prétexte des résultats des élections communales du 19 octobre 1884, qui donnent

la majorité aux libéraux dans les villes, il exige bientôt de Malou le remplacement de Woeste, à la Justice et de V. Jacobs, à l'Intérieur. Aussitôt le cabinet se retire et Beernaert forme une nouvelle équipe, qui tiendra les rênes jusqu'en 1893.

Malou décède moins de deux ans après ces pénibles événements.

Il a été dit que la décision soudaine du Roi de provoquer la retraite du cabinet Malou pourrait bien trouver son explication dans une considération totalement étrangère à la politique intérieure. Il a été avancé maintes fois que cette considération devait être recherchée dans le fait que le Souverain, à la veille de franchir le pas décisif dans son entreprise africaine, souhaitait s'assurer à la fois les bonnes grâces des hommes politiques libéraux et l'appui d'un ministère catholique dévoué à ses vues. Rien ne pouvait faire plus de plaisir aux libéraux que le renvoi du ministère ayant renversé la loi scolaire de 1879 ; d'autre part, Malou n'était pas, parmi les droitiers, un partisan enthousiaste des projets coloniaux du Roi.

Comme toute hypothèse, celle-ci comporte sa part de hasard. On peut cependant tenir pour établi que les projets royaux d'établissement en terre lointaine ne rencontrèrent jamais d'adhésion chaleureuse de la part du *leader* catholique.

En 1870 déjà, Malou avait nettement déconseillé au Souverain de rechercher un agrandissement du côté des Philippines.

Léopold II, croyant pouvoir tirer avantage de la situation anarchique de l'Espagne, dirigée à ce moment par Serrano, le duc de la Victoire, et par le maréchal Prim, songeait à une combinaison qui lui permit soit d'obtenir la souveraineté des îles sous le couvert d'un contrat de bail à long terme, soit de placer celles-ci sous l'administration d'une société internationale, établie sur le modèle de la Compagnie de Suez, dont la Belgique aurait le contrôle. Les catholiques étant à cette époque dans l'opposition — on était aux derniers jours du ministère Frère-Orban — le Souverain avait tenu à consulter un de leurs chefs les plus influents et les plus compétents en matière financière, et il s'était adressé à Malou.

Celui-ci lui remit, le 25 janvier, une consultation écrite destinée à rafraîchir les ardeurs royales.

Malou mettait le Souverain en garde contre la tentation de traiter avec le gouvernement révolutionnaire de l'Espagne — « ces maîtres d'un jour » — dont il n'était pas certain qu'il fût disposé à céder une des colonies de la mère-patrie et dont on pouvait en tout cas prévoir qu'il succomberait, en cas d'acceptation, à la

coalition indignée de tous les partis. Malou faisait observer qu'un contrat de bail à long terme « serait une vente nullement dissimulée », qui ne tromperait aucun Espagnol ; il ajoutait que si le possesseur des Philippines se contentait d'une sorte de ferme, l'Espagne demeurant investie de la propriété et de la souveraineté, son titre de possession ne vaudrait pas « la feuille de papier sur laquelle il sera écrit ». L'idée d'établir une société internationale, tout en étant meilleure en soi, ne lui paraissait cependant comporter aucune chance de succès, pour la raison que les étrangers n'accepteraient point de voir gérer leurs capitaux par des Belges, dans l'intérêt et au profit de la Belgique : « On joue parfois gros jeu dans ces pays, mais après avoir calculé les chances et avec la certitude de travailler exclusivement pour soi et de tenir les cartes, car les capitaux ne sont pas autrement chevaleresques ». Dans ces conditions, Malou n'estimait pas devoir examiner la rentabilité de l'entreprise et il concluait rondement : « On me dit qu'un million est déposé à ma disposition, au haut de la colonne du Congrès, à la condition que, sans me servir d'échelles ou de cordes, je grimpe jusque là le long des parois extérieures, à l'aide de mes pieds et de mes mains ; je juge superflu de rechercher si ce million est bien réel, n'y pouvant atteindre ».

Il n'est guère douteux que ces conseils durent paraître au Souverain inspirés par une prudence exagérée.

Quatorze ans plus tard, lorsque Léopold II allait résolument de l'avant dans ses projets d'appropriation des régions congolaises, il trouvait cette fois en Malou non plus un homme politique influent dont il fût bon de connaître les avis, mais le chef du gouvernement.

Or, les méfiances du *leader* catholique à l'égard de toute entreprise de ce genre ne s'étaient pas affaiblies. S'il voyait d'un œil favorable que le Roi eût en Afrique « son dada » favori, pour y dépenser le trop plein de son activité, il restait en revanche très soucieux du danger que pareille aventure pouvait comporter, pour peu que la Belgique y fût entraînée.

Il a lui-même raconté à Beernaert, son successeur aux affaires, le jeu de cache-cache auquel il s'était livré avec le Souverain à ce sujet. Au cours des pourparlers relatifs à la formation du cabinet de juin, le Roi lui avait dit — nous nous servons ici de ses propres termes — qu'il serait peut-être question un jour d'appliquer l'article 62 de la constitution, si des puissances reconnaissaient, comme les États-Unis d'Amérique, l'Association Internationale comme puissance amie. Malou rapporte qu'il répondit que cette question était très grave et qu'il ne pouvait, n'y ayant

jamais songé, émettre un avis quelconque. A l'issue d'une des dernières audiences avant la retraite du cabinet, le Roi revint à son idée ; il lui annonça que les affaires du Congo allaient très bien, l'Allemagne étant sur le point de suivre l'exemple des États-Unis, mais Malou répondit qu'il l'ignorait et que d'ailleurs cette affaire ne le concernait plus. Et de mettre Beernaert en garde contre les tendances royales : « On cherche à vous attirer sur un terrain fort glissant » (lettre du 26 octobre 1884).

Cette lettre est pleine d'intérêt. Elle nous fait voir que le Roi, fidèle à sa tactique habituelle de discuter avec son futur ministère les grandes questions à résoudre et la manière de les traiter, avait prévenu Malou que son cabinet aurait vraisemblablement à obtenir des Chambres l'autorisation pour le Souverain de devenir, à titre personnel, le chef d'un État congolais. Elle nous apprend que Malou avait pratiquement refusé de se lier sur ce point, et enfin qu'il estimait important que son successeur fit comme lui.

Beernaert, on le sait, n'était pas disposé à suivre ces conseils. Partisan des initiatives royales, il ne se borna pas à faire sanctionner par le parlement l'œuvre de la conférence de Berlin ; il lui fit voter une adresse de félicitations au Roi et surtout lui proposa de donner au Souverain l'autorisation de devenir le chef de l'État Indépendant du Congo.

Le premier ministre ne désirait cependant aucun conflit avec Malou. Soit par déférence envers celui qui l'avait distingué et qui avait facilité ses débuts politiques, soit dans la préoccupation d'associer toute la droite à la nouvelle politique gouvernementale, il lui demanda de présenter la proposition d'une adresse et de la rédiger. Malou n'y consentit pas ; simplement, il envoya à Beernaert le canevas d'une adresse en lui disant : « Mettez dans ma prose glaciale quelques grains d'enthousiasme ». On peut se demander si ce projet n'a pas réellement servi de canevas, tant l'adresse votée par la Chambre s'en tient à des félicitations platoniques, prudentes et réservées.

Comment expliquer alors que, en juin 1886 — c'était un mois avant sa mort — Malou ait accepté de prêter son concours à Sanford et à Montefiore pour monter une expédition mi-scientifique, mi-commerciale au Congo, la *Sanford Exploring Expedition*? Faut-il y voir l'indice d'un revirement dans la mentalité du vieil homme d'État, d'une confiance naissante dans la rentabilité de l'entreprise royale ? Il est difficile d'en juger.

L'attitude méfiante de Malou à l'égard des projets coloniaux du roi reflète bien la mentalité de la plupart des hommes politiques entrés comme lui dans la vie publique peu d'années après la proclamation de l'indépendance. Ce

qui avait compté pour eux, c'était, avec l'affirmation de la position internationale de la Belgique, le développement de ses libres institutions, la solution à donner aux grands problèmes de politique intérieure et la prospérité du pays. Loin de rêver d'entreprises lointaines, ils considéraient au contraire que la Belgique devait se garder de toute aventure qui pût, à la fois, lui faire gaspiller de l'argent et des forces et la mettre en compétition avec les grandes puissances dans un domaine qui était à leur taille, mais non à celle de notre pays. Les colonies leur paraissaient d'ailleurs une chose à la fois romantique et sorcière, en tout cas un article de luxe coûtant à son propriétaire les yeux de la tête.

Ces préventions étaient, il faut le reconnaître, assez compréhensibles chez des hommes qui avaient assisté à la naissance, combien difficile, de la nation et qui l'avaient dirigée dans toutes les difficultés de son premier âge. Seuls des hommes plus jeunes pouvaient être suffisamment affranchis du passé pour oser engager l'avenir, les yeux fixés sur les réalités et les possibilités de l'heure.

31 octobre 1953.
A. Stenmans.

Hist. de la Belg. contemp., II, pp. 597-603. — de Trannoy (baron), *Revue gén.*, juin 1920, pp. 661-665 et *Léopold II et Malou en 1884*, Dewit, 1920. — E. Van der Smissen, *Léopold II et Beernaert*, I, pp. 114-115, 133, 236, 261, 265. — L. de Lichtervelde (comte), *Léopold II*, pp. 145-156, 204-217, 229. — Thomson, *La fondation de l'É. I. C.*, pp. 33-34 et 284. — L. Bauer, *Léopold le mal aimé*, p. 166. — E. De Seyn, *Dict. biog. des Sc., des Lettres et des Arts en Belg.*, II, p. 711. — *Mouv. géogr.*, 1887, p. 18a. — Larousse du XX^e siècle, v^o Malou.

MALZAC (DE) (Note complémentaire au tome I, col. 652).

En 1852-53, il fit un voyage à Khartoum en compagnie de Vayssiere.

Bibliogr : *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1855, p. 241 ; 1862, p. 377.
Peterm. *Mith. 1862*, p. 356.

22 juillet 1954.
A. Vandeplass.

MAN (DE) (*Joannes-Franciscus-Christofolus*), Mécanicien de 1^{re} classe (Rotterdam, 17.1.1859 — ... ?). Fils de Joannes-Franciscus-Christofolus et de Hees, Helena.

Après des études faites de 1864 à 1874 à l'École industrielle de Rotterdam, De Man travailla aux ateliers de la *Nederlandse Stoomboot Maatschappij*, puis, de 1877 à 1885, comme assistant-mécanicien à bord de divers vapeurs

belges ou hollandais ; en 1885 et 1886, dans divers ateliers de construction d'Anvers. Le 1^{er} juin 1886, il entraît au service de l'É. I. C. en qualité de mécanicien, s'embarquait le 15 à bord du *Cabo Verde*, arrivait, le 27 juillet, à Banana et s'y voyait affecté aux ateliers de Léopoldville.

Il était rendu à Léopoldville le 5 septembre 1886. L'année suivante, mécanicien de 2^e classe, il servait sur le *Stanley* (1^{er} avril 1887) et obtenait promotion dès le 27 octobre 1888.

Rentré en Belgique à la fin de son premier terme de service (juin 1889), il repartait le 7 janvier 1890, comme mécanicien de 1^{re} classe, à bord du *Benguela*, regagnait Léopoldville et y était de nouveau affecté au *Stanley*. Mais la maladie allait l'empêcher de parfaire ce nouveau terme. Il dut quitter l'Afrique, le 23 juillet 1891, à bord du *Kinsombo*. Après cette date, l'historien perd sa trace. Il était titulaire de l'Étoile de Service.

31 juillet 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 340.

MANGEN (*Jean-Pierre, dit Bernard*), Chef de chantier au Chemin de fer du Congo (Schras-sig, Grand-Duché de Luxembourg, 14.9.1877 — Tumba, Km 186,5, 29.4.1902).

D'origine luxembourgeoise, il s'engagea à la Compagnie du Chemin de fer du Congo en 1901 et s'embarqua à Anvers le 31 octobre en qualité de chef de chantier ; il participa aux travaux et à l'entretien de la ligne du Bas-Congo. Il succomba à Tumba, au Km 186,5 le 29 avril 1902, après six mois de séjour.

6 mai 1954.
M. Coosemans.

L. Lejeune, *Les pionniers coloniaux d'origine luxembourgeoise*, L'Expansion col., Brux., p. 29. Note adressée à l'auteur par l'Otraco, en date du 4 mai 1954.

MARBAIX (DE) (*Théodore-Casimir*), Intendant à l'É. I. C. (Eynthout, Anvers, 25.11.1864 — Anvers, 4.12.1917). Fils de Alphonse-Edouard-Joseph et de Bongaerts, Marie-Catherine-Joséphine.

Muni d'un diplôme de candidat-notaire décerné par l'Université de Louvain, il occupa à partir du 15 mars 1887 une place dans les bureaux du notaire Brassine à Anvers.

En 1893, il postulait son admission à l'État Indépendant du Congo qui l'engagea comme sous-intendant de 3^e classe. Embarqué à Anvers le 6 mai, De Marbaix était désigné le 1^{er} juin pour l'intendance à Boma. Il était nommé sous-intendant de 2^e classe le 1^{er}

juillet 1894 et de 1^{re} classe le 15 septembre 1895. Son terme expiré, il prit passage sur un steamer portugais le 18 avril 1897, à destination de la Belgique via Lisbonne.

Repartant le 6 novembre 1897 avec le grade d'intendant (nomination en date du 22 octobre précédent) il regagna le 27 novembre Boma où il fut désigné pour prendre la direction de l'intendance le 1^{er} décembre. Il resta au Congo jusqu'au 8 novembre 1899, et rentra en Belgique, dans sa ville natale, où il passa les dernières années de sa vie.

Il avait l'Étoile de service à deux raies et était chevalier de l'Ordre royal du Lion.

7 août 1953.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 1087. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

MARCKE (VAN) (*Charles*), Avocat à la Cour, membre de la Chambre des Représentants (Liège, 18.10.1843 — Liège, 18.7.1928). Fils de Charles, Emmanuel et de Campo, Anne-Marie.

Inscrit au Barreau liégeois dès le 12 août 1867, Charles Van Marcke s'y distingua par ses connaissances, son caractère et son talent. Il y figura parmi les membres du Conseil de l'Ordre dès 1888 et exerça par deux fois le bâtonnat, en 1894 et en 1915.

Dès 1882, il était entré au Conseil communal de Liège pour y assumer bientôt l'échevinat des Finances. Élu le 14 juin 1892, sur la liste libérale de l'arrondissement, par le corps électoral de l'arrondissement de Liège, membre de la Chambre des Représentants, il garda ce mandat deux ans durant, pour se le voir rendre en 1905, en remplacement de Trasenster, être réélu en 1908 et en 1912 et ne quitter la vie politique qu'en 1914.

Il intervint dans les débats sur la reprise du Congo par la Belgique aux séances des 24 et 25 juin 1908, en antianexionniste de principe, convaincu du caractère à jamais déficitaire de notre colonisation du Bassin du Congo et résolu, dès lors, à ne pas admettre avec Paul Hymans qu'il ne suffisait pas de la charge de quelque cinquante millions pour nous arrêter dans la réalisation d'une grande œuvre. Il inscrivit cette méfiance dans les termes d'une opposition de forme, soutenant que les dotations de 45 et de 50 millions prévues au traité de cession n'étaient que des listes civiles déguisées et dès lors inconstitutionnelles et que leur utilisation par le Souverain sans contreseing ministériel ne l'était pas moins. Le ministre de la Justice Renkin répondit le 3 juillet à Van Marcke, que les dotations étaient destinées à l'exécution de travaux publics subordonnés aux vues du Souve-

rain sur le bien du Pays, n'avaient en rien le caractère de listes civiles avouées ou inavouées et qu'attribuées au Roi non à titre de chef de l'exécutif belge, mais à celui de Souverain du Congo et de bienfaiteur de la Belgique, leur utilisation ne nécessitait aucunement le contre-séing ministériel.

Van Marcke s'éteignit à Liège à l'âge de 85 ans, grand officier de l'Ordre de Léopold.

22 janvier 1954.
M. Coosemans.

Mouv. géogr., Brux., 1908, pp. 371-373. — *Journal de Liège*, 18 juillet 1928, p. 1. — Note biographique du Parlement belge à l'auteur de la notice.

MARCKE de LUMMEN (VAN) (*Lionel Aloïs-Marie-Jean*), Officier van de Weermacht (Brugge, 29.3.1868 — Woluwe, 24.3.1943). Zoon van Herman-Jozef-Leonard en van Verbiest, Julia-Augustine.

Van Marcke de Lummen vertrok op 1 novembre 1899 naar Congo als onderluitenant bij de Weermacht en verbleef er 3 jaar in de Oost-provincie.

Hij werd aangeduid om het bevel te voeren over de compagnie van de zone van Stanleystad. In maart 1900 werd hij benoemd tot luitenant bij de Weermacht. Einde 1900 gelastte baron Dhanis hem, de grensposten Mahagi, Kilo, Irumu en Beni tot één administratief gebied te verenigen. Van Marcke neemt het bevel waar van deze nieuwe post, welke «du lac Albert» genoemd werd en Irumu tot hoofdplaats had. Van Marcke de Lummen had tot taak, het ravitailleren der 300 werklieden van de spoorwegen, terwijl hij tevens moest zorgen voor het transport en de veiligheid der studiegroepen.

Op 16 oktober 1901 werd hij bevorderd tot kapitein. Hij keert terug met verlof naar Europa op 26 november 1902.

In augustus 1903 hadden de Australische prospectors, Hannan en O'Brien, in de nabijheid van Kilo, ten Westen van het Albert-meer, goudhoudende aanslibbingen ontdekt, welke hen rijk genoeg voorkwamen, om de ontginning ervan aan het Gouvernement aan te raden. De Staat droeg het bestuur van de onderneeming op aan Van Marcke de Lummen, die benoemd werd tot commissaris van de Mijnen van Kilo. Van Marcke keert dus terug naar Afrika op 6 september 1904. Met een zeer beperkt personeel vat hij het werk aan. De eerste maanden worden in beslag genomen door het oprichten van de nodige inrichting voor het blank en zwart personeel, de voorbereidende werken, de organisatie der verkeerswegen, en, vóór alles, met het recruteren der mijnwerkers.

De voeding der werklieden ging met vele

moeilijkheden gepaard. Dank zij het energieke beleid van Van Marcke de Lummen werden alle moeilijkheden uit de weg geruimd, en kon de eigenlijke ontginning beginnen. In 1907 bedroeg de goudproductie ± 30 kg per maand. Tijdens hetzelfde jaar bedroeg het personeel ongeveer 1.000 Zwartes.

In februari 1907, toen de ontginningen van Kilo volop werkten, werd het ambt van commissaris der mijnen afgeschaft. Van Marcke de Lummen keert naar Europa terug na, aaf de kolonie, grote diensten bewezen te hebben. Van Marcke de Lummen was drager van de Dienstster, van de Herinneringsmedaille van de Regering van Z. M. Leopold II, van de Koninklijke Orde van de Leeuw et van het Militair Kruis 2de klasse.

18 september 1953.
R. Bonnaerens.

Registre matricule. Feuillet n° 3067. — Janssens, Édouard et Cateaux, Albert, *Les Belges au Congo*, (Anvers, Impr. J. Van Hille De Backer, 1910, t. 2, pp. 490-494). — *Bulletin de l'Association des Vétérans Coloniaux* (Bruxelles, 9^e année, n° 6, juin 1937, pp. 11-12; 11^e année, n° 3, mars 1939, pp. 15-16; n° 6, juin, pp. 16-17). Liebrechts, *Léopold II, fondateur d'Empire* (Bruxelles, Office de Publicité, 1932, p. 283). — *La Belgique Militaire* (Bruxelles, 34^e année, n° 1721, 14 août 1994, p. 146).

MARQUÈS (Léon), Missionaris van Afrika (Witte Pater). Tweede Provicaris van de missie van Opper-Congo (Torhout, 15.11.1863 — Ki-banga, 11.8.1892). Zoon van Victor en Denys, Maria-Leonia.

De jonge Marquès deed zijn intrede in het noviciaat der Witte Paters, te Maison-Carrée (Algiers), op 25 september 1884. Hij werd priester gewijd door kardinaal Lavigerie (27 juli 1890), nadat hij te Rome de doctorstitel in de theologie verworven had. Na een jaar professoraat in het scholasticaat der Witte Paters te Carthago, wordt hij Provicaris der missie van Opper-Congo benoemd (3 juni 1891). De karavaan, waarvan hij deel uitmaakte, stond onder leiding van Eerw. Pater (later Monseigneur) Dupont (*Belg. Kol. Biographie*, III, 276), die in Congo de missie te Bungana, aan de monding van de Kasai-rivier stichtte. Het reisgezelschap zou verder bestaan uit Pater (later Monseigneur) V. Roelens (uit Ardoocie) en Paters A. Engels (Sint-Niklaas) en G. De Beerst (uit Adinkerke), alsook de missiebroeders Franciscus (Delhaye, uit Ronse), Stanislas (De Bruyne, uit Alveringem) en Arcadius (Desmyter, uit Wijschate). André Mwange, een jongen uit Congo, die als slaaf door de Witte Paters was vrijgekocht geweest, keerde met bovengenoemden naar zijn vaderland terug

Aan het Instituut van kardinaal Lavigerie voor negerjongens te Malta toevertrouwd, had hij aldaar zijn opleiding tot catechist-dokter genoten. 't Was voor die tijd een flinke groep van Belgische missionarissen, die naar Congo vertrok. Daarom ook genoten zij de eer door koning Leopold II op audiëntie in het paleis te Brussel ontvangen te worden.

« Eerwaarde Pater Marquès dankte Zijne Majestet voor de liefderijke toegenegenheid » welke Z. M. aan de eerbiedwaardige Stichter » der Witte Paters en zijne missionarissen steeds » betoond had... Groot was de vreugde van » den Koning, toen hij uit den mond van dien » jongen priester vernam met welke blijdschap » zij België's grond gingen verlaten om in 't » nieuwe België voor 't Vaderland, voor zijnen » Vorst en onzen God te werken... Verre van ons » vaderland zullen wij het beminnen en zijnen » roem betrachten. Dit ook, Sire, zullen wij » doen door met Uwe hoge goedkeuring de » nieuwe missie, die van Manyema (1), Boude- » wijnstad te noemen, zo dit aan Uwe Majestet » mag behagen »...

Pas was die naam uitgesproken, of koning Leopold sprak dadelijk :

« O voorzeker! Dat is wel, dit behaagt zeer... » Prins Boudewijn was zo goed, zo deugdzaam; zijn naam verdient nooit vergeten te worden... Zeg dus, Eerwaarde Pater, aan Zijne Eminentie, uwen doorluchtigen Stichter, zeg dat die benoeming en die stichting mij behagen; zeg hem dat ik hoogschat wat hij sinds zoo vele jaren voor de christene beschaving, die door de missionarissen in Congo bewerkeld wordt, heeft gedaan; zeg hem dat ik met oneindig veel genoegen vernomen heb dat hij voortaan, om mij in mijne werken te ondersteunen en uit liefde voor België, alle onze landgenooten naar den Belgischen Congo zal zenden, om er een nationale Belgische Provincie van te maken... Gij weet, Eerwaarde Pater, dat ik aan uwe missie en

» aan hare leden, die tot eene andere nationaleit zouden behooren, alle rechten zal verleenen, even gelijk ik het gedaan heb voor Joubert, dien ik tot kapitein van den Onafhankelijken Congostaat heb benoemd. Zulks verdienste uwe andere medebroeders; want onder 't geleide van uwen doorluchtigen Stichter, Zijne Eminentie Kardinaal Lavigerie, werkt gij allen voor denzelfden almachtigen God.. Hij beware U allen en zegene uwe werken ».

Eindelijk sprak Z. M. nog een woordje tot den jongen neger Andreas Mwange... 't Is de eerste negerdokter oorspronkelijk uit Congo, die de Koning werd voorgesteld. Gans verward over zijn talenten, eindigde Z. M. zijn lang verhoor zeggende :

« Zoo handelende werkt Z. Em. de Kardinaal allerbest met ons voor het geluk der slaven. » Nog eens mijne oprochtste dankbetuigingen » aan Zijne Eminentie. Aan U allen, EE. PP., » aan U, geliefde dokter, goede reis, tot wederziens, als 't God belieft ! »

Een roerend afscheidsfeest viel de vertrekende geloofsbeden te beurt te Woluwe en daarna ook te Algiers. Deze laatste plechtigheid had plaats in de basiliek van O.-L.-Vrouw van Afrika. Niettegenstaande zijn ziekelijke toestand wilde Kardinaal Lavigerie zelf deze plechtigheid voorzitten. Hij beklim het bisschoppelijk gestoelte en liet de Belgische missionarissen naast hem plaatsen. Na de Vespers, stond de grote Kerkvoogd op en richtte enige woorden tot de samengestroomde menigte :

« Broeders, sprak hij, ik word oud. Nauwelijks is mijn zwakke stem bekwaam om tot het einde van dezen tempel door te dringen... » Vandaag nochtans dat mijne kinderen, zonen van 't katholieke Belgenland, die naar den verren Congo vertrekken, mij, hunnen oud geworden Vader, een laatste vaarwel komen zeggen en mijnen zeggen vragen, kan ik niet nalaten hier in 't heiligdom van de Afrikaansche Maagd aan hunne begeerten te voldoen... » Zij stellen hier in dit heiligdom hunne reis onder de machtige bescherming van Onze-Lieve-Vrouw van Afrika. Reeds was zij hunne Moeder: maar nog eens te meer is zij het geworden nu dat onze Heilige Vader Leo XIII, Congoland, op verzoek van 't katholieke België, onder haar patroonschap heeft gesteld... »

Nadat de Kardinaal hun zijn gebeden had toegegezegd, liet hij ze een voor een bij hem komen, omhelsde ze en gaf hun zijn vaderlijke zegen.

De inscheping op de *Rio Grande*, een stevige driemaster-stoomboot, had plaats te Marseille, op 12 juli 1891. De karavaan kwam op 1 augustus

(1) Het lag in de bedoeling van Eerw. Pater Marquès, Provicaris, een missiepost te stichten te Nyangwe, in Manyema. « Ten gevolge van het verlies van enigeen onzer Vlaamsche Broeders en laastleden nog dit van Broeder Amandus, aan de koort te Mpala overleden, zullen wij onmogelijk den post van Manyema kunnen stichten. Wij rekenen dus Boudewijnstadt, ter nagedachtenis van den diepbetrreuren Kroonprins, in de nabijheid van St.-Louis, in Marungu, in ordre te brengen », schreef Pater Marquès uit Karama, op 10 februari 1892. Goddank dat het eerste opzet van P. Marquès niet verwezenlijkt werd. Wat zou er van de missie te Nyangwe en de missionarissen aldaar geworden zijn tijdens de veldtocht tegen de Arabische slavenhandelaars? Men weet hoe Boudewijnstadt uiteindelijk gesticht werd op de hoogvlakte van Kirungu (1893), door Mgr Roelens, opvolger van Eerw. Pater Marquès.

te Zanzibar aan. Te Tabora moest ze vruchtelos twee maanden wachten op de voorraad, die onderweg gebleven was en belandde eindelijk op 14 februari 1892 te Karema, aan het Tanganiaka-meer.

« Wij reisden langs Uhehe, schreef E. Pater Marquès uit Karema, juist nadat de vreeselijke en ontaarde Wahehe het Duitsch leger hadden verslagen of liever vernield. We vreesden dat die zegepraal nieuen moordlust in het hart dier baanstroopers ging ontsteken en alzoo de wegen ten uiterste gevarenslijk zouden worden. Maar zie, wij hebben den vijand niet gewaar geworden. God zij duizendmaal dank! Hij maakte onze reis voorspoedig en rustig. Niemand van onze Paters is bezweken. Enkelijk leden wij soms aan koortsen en slechts een onzer dragers is gestorven onder weg ».

Met Monseigneur Lechaptoid, apostolisch vicaris aan hun hoofd steken de missionarissen het meer over. Op 22 februari zijn ze te Mpala. Vandaar gaat de tocht naar Albertstad, waar ze in 't voorbijgaan kapitein Jacques groeten, en verder naar Kibanga. Op 12 maart komt Monseigneur Lechaptoid, met de Eerwaarde Pater Marquès, Pater Engels en Broeder Franciscus te Kibanga aan en stelt de nieuwe provicaris in zijn ambt.

Het apostolaat van Eerw. Pater Marquès was van korte duur: pas gedurende vijf maanden zou hij zijn ambt uitoefenen. Alevenwel menige gebeurtenis het vermelden waard, speelde zich af gedurende die tijd. Laten wij er een paar van aanhalen. Op 22 maart bezocht kommandant Jacques met luitenant Docquier en 50 man de missie te Kibanga, bezoek dat bij de Wangwana een heilzame vrees verwekte en hen voor een tijdje deed afzien van hun strooptochten. Op 5 april sneuvelde A. Vrithoff bij de bestorming van de *boma* van Kalonda, in de nabijheid van Albertstad.

Pater Marquès bezweek aan bloedwaterkoorts, op 11 augustus. Hij was de jongste pater, in de Tanganikamissie overleden. Zijn asterven werd door allen betreurd, want zijn uitstekende gaven naar geest en hart bestemden hem tot een hoge waardigheid en wettigden alle hoop op een zeer vruchtbaar apostolaat. Zijn stoffelijk overshot werd ter aarde besteld naast dat van Mgr. Bridoux en Pater Vyncke, doch werd later naar Mpala overgebracht.

17 februari 1954.
P. M. Vanneste.

Bibliographie. — Brief van Pater Marquès aan Eerw. Pater Stuer. *Maandschrift der Witte Paters*, 1892, blz. 237. — Audiëntie bij koning Leopold. *Idem*, 1891, blz. 196. — Afscheidsfeest te Woluwe en te Algiers. *Idem*, 1891, blz. 263. — Reisverhaal

van Pater De Beerst. *Maandschrift der Witte Paters*. Jaargangen 1891 en 1892.

MARTENS (de), (Frédéric), Professeur, conseiller d'État, diplomate, membre du Conseil supérieur de l'É. I. C. (Pernau, Livonie, Russie, 27.8.1845 — Valka, Livonie, Russie, 6.6.1909).

Frédéric de Martens qu'il ne faut pas confondre avec Georges-Frédéric de Martens, diplomate et publiciste allemand, né à Hambourg en 1756 et mort à Francfort en 1821, professeur à l'Université de Goettingue, conseiller d'État du Roi de Hanovre et son représentant à la Diète de Francfort, auteur d'un important Recueil de Traité qui fut continué par son fils Charles, avec la collaboration d'un baron de Gussy, et, après eux, par plusieurs autres, Recueil où l'on trouvera, entre autres, certains accords passés en Afrique centrale avec des Makoko ou autres chefs bantous, fut pourtant, lui aussi, l'auteur d'un Recueil de l'espèce, mais publié par ordre du ministère des Affaires étrangères de Russie et consacré aux traités et conventions conclus par la Russie avec les nations étrangères. Le recueil de Frédéric de Martens en était à son septième tome en 1885 et il en fut dit à cette époque par F. de Martitz, professeur à l'Université de Tubingue et collaborateur de la *Revue de Droit international*, qu'il était une œuvre de haute valeur pour l'histoire diplomatique de l'époque. Il n'est peut-être pas inutile d'observer que, bientôt, le nom de F. de Martitz s'inscrirait à côté de celui de F. de Martens dans la liste des jurisconsultes conseils du Roi-Souverain du Congo.

Livonien de naissance, ses études achevées, Frédéric de Martens était entré au ministère des Affaires étrangères de l'Empire dont relevait sa province natale, ministère dont il assurerait quelque temps la gestion, et auquel il resterait attaché jusqu'à la fin de ses jours en qualité de membre permanent du conseil du département. Il avait en outre été attaché dès 1871 à l'Université de Saint-Pétersbourg en qualité de professeur de droit des gens et à l'École impériale de Droit en qualité de professeur de droit constitutionnel. Son empereur le prendrait comme conseiller privé et il représenterait le gouvernement russe à diverses Conférences internationales également importantes, et notamment en 1906, à la Convention de Genève où fut institué le privilège international de la Croix-Rouge. Il le représenta également à la Cour permanente d'arbitrage de La Haye où il rencontra Édouard Descamps par miles défenseurs de la Paix par le Droit dont ils étaient l'un et l'autre également partisans.

De Martens ne pouvait demeurer indifférent aux problèmes de droit international qu'al-

lait poser ou que posait déjà au monde civilisé l'attirance exercée sur les économistes et sur les pionniers de la civilisation par une Afrique centrale économiquement et « humainement » attardée. Il fut sans doute mêlé, fût-ce dans les coulisses, aux débats de la Conférence de Berlin de 1884, et notre Émile Banning, dans ses *Mémoires politiques et diplomatiques*, insinue que le conseiller permanent du ministère russe des Affaires étrangères pourrait être l'auteur de certaine déclaration faite à Berlin, déclaration à propos de laquelle notre mémorialiste observe que la vérité historique, la raison juridique et le progrès économique sont notions qui ne pèsent guère dans la sagesse russe. Il n'empêche que de Martens consacra, dès 1885 (en russe) à la Conférence de Berlin et à la politique coloniale des États modernes, une importante étude qui serait traduite en français par le comte Sancé, du ministère russe des Affaires étrangères, revue et augmentée par son auteur et publiée dans la *Revue de Droit international* (T. XVIII, 1886, pp. 113-150 et 244-280) et que cette étude est plutôt empreinte de particulière bienveillance envers les entreprises du roi Léopold II.

Dans cette étude, de Martens, s'appuyant sur les indications pessimistes fournies par certains explorateurs et, notamment, par le Docteur tournaïen Dutrieux-bey, estime personnellement que l'utilité que l'on espère retirer des colonies nouvellement fondées sur le sol africain ou sous les tropiques, lui semble très problématique. D'autre part, en fervent du pacifisme et du paciférat qu'il est, il redoute manifestement que l'extension des occupations coloniales dans le monde contemporain n'y accroisse le nombre des occasions de conflit et des risques de guerre. Après avoir exposé en long et en large les problèmes qui furent abordés à Berlin, il précise que la Belgique ne s'est pas encore appliquée à se créer des colonies et que seul et personnellement son Roi a pris position et position prépondérante à cet égard. Mais, il ajoute qu'il est probable que les Belges ne manqueront pas de tirer profit des avantages naturels qui leur ont été ménagés par les circonstances et par l'initiative de leur Roi. A tout prendre, il n'envisage pas l'éventualité d'une entrée de la Belgique dans le cercle des peuples colonisateurs sans quelque appréhension. Il ne la décourage pourtant pas formellement.

En 1889, par décret du 21 août, le Roi-Souverain de l'État Indépendant du Congo compte Frédéric de Martens parmi les trois membres étrangers du Conseil supérieur qu'il vient d'ins tituer, les deux autres étant Thomas Barclay et Alphonse Rivier. F. de Martens restera en fonctions jusqu'à son dernier jour.

Ces fonctions ne l'empêcheront d'ailleurs point de participer aux débats de la Conférence antiesclavagiste de Bruxelles de 1890, d'y présider un sous-comité de la seconde commission et d'y multiplier des interventions qui ne plairont pas toujours à Émile Banning.

En 1892, Léopold II estime devoir recourir à l'exploitation domaniale du territoire congolais pour couvrir les dépenses de sa pacification, de son organisation administrative et de son équipement économique de cadre. Il consultera donc sur la licéité de cette exploitation les juristes les plus réputés du moment. de Martens est de ceux qui, avec les Van Berchem, les Depaepe, les Westlake, et d'autres, rassureront le Roi et dont le Secrétaire d'État de l'É. I. C. invoquera les consultations autorisées et concordantes dans son Rapport au Roi Souverain du 27 janvier 1897. Son mémoire avait d'ailleurs été publié par l'É. I. C., dès 1892, dans une plaquette de 12 pages *in-folio* (Bruxelles, Hachez, imprimeur). Le jurisconsulte russe y rappelle que la Conférence africaine de Berlin n'a pas créé l'É. I. C. ; que cet état se trouve aux droits que l'A. I. A. tenait de son occupation pacifique du territoire et des traités passés pour elle par ses agents avec les roitelets ou états indigènes du Bassin conventionnel ; qu'il jouit naturellement de tous les droits et prérogatives qui dérivent de la souveraineté territoriale. Il examine ensuite les incidences possibles de l'Acte de Berlin sur cette situation de fait et de droit et assure que la Conférence, en établissant certaines servitudes de liberté du commerce et de liberté de la navigation dans le Bassin du Fleuve africain, n'a pu entendre limiter les droits d'un état non encore proclamé, ni associer cet état à l'obligation de respecter certains accords, qu'elle s'en est d'ailleurs formellement et explicitement défendue. Il expose ensuite qu'en vertu des principes de droit administratif des états civilisés, la souveraineté implique l'appropriation *ut universi* des biens non appropriés *ut singuli* et l'addition de l'État à l'hérité, en cas de succession vacante, des biens appropriés *ut singuli* ; qu'il suit de là que l'état peut disposer des biens prétendument vacants comme tout propriétaire dispose de son bien, quitte à n'en point disposer à titre gratuit pour ne point risquer de sacrifier le bien commun à des intérêts particuliers. Il conclut en déclarant incontestable que l'Acte général de la Conférence de Berlin s'oppose à toute concession de monopole commercial, mais ne limite en rien le droit de propriété et son libre exercice ; que ce même acte international, en dehors de la proclamation de la liberté du commerce et de la navigation dans le bassin du Congo, n'a

en rien affaibli et encore moins supprimé les droits souverains des États y établis ; que l'É. I. C., en prenant possession des territoires appartenant à l'A. I. A., s'est attribué en même temps tous les droits et prérogatives qui découlent de la souveraineté territoriale ; que toutes les terres vagues ou sans maître appartiennent, dans l'É. I. C. comme partout ailleurs, au pouvoir suprême de l'État ou à l'État lui-même ; que l'É. I. C. peut, lorsqu'il le juge opportun, exploiter lui-même ses domaines comme le ferait tout autre propriétaire ; qu'en exploitant ses biens ou en concédant une portion de ses terres et de leurs richesses naturelles à qui de droit, l'É. I. C. ne fait pas le commerce, mais utilise pour le bien public des ressources dont il dispose ; qu'enfin, pour ne négliger aucune des ressources qu'il est possible de tirer des domaines de l'État, le gouvernement congolais peut ou aliéner des portions de ses terres et forêts ou en concéder l'exploitation exclusive, notamment celle du caoutchouc et des autres produits du domaine. Le mémoire est daté de Saint-Pétersbourg et du 1^{er} novembre 1892.

En 1901, le 11 février, de Martens fut encore saisi d'une question intéressant incontestablement l'É. I. C., mais qui lui fut posée au nom de l'*Anglo-belgian Africa Cy Ld* et de la *British Tropical Africa Cy Ld*, par le ministre d'État et ancien président de la chambre des représentants, l'avocat Auguste Beernaert, à ce mandat par le Président du Conseil d'Administration des deux sociétés intéressées, Sir Lepel Griffin. Le Roi-Souverain de l'É. I. C. avait en effet octroyé aux deux sociétés « clientes » de M. Beernaert certaines concessions dans les territoires du Bahr-el-Gazal qu'il tenait à bail du gouvernement anglais en sa qualité de tuteur de l'Égypte et du Soudan égyptien. Mais, postérieurement à ces octrois, la France ayant protesté contre la location concédée par le gouvernement britannique au Roi-Souverain du Congo, un nouvel accord était intervenu entre celui-ci et le gouvernement français. Le Gouvernement britannique, disait-on, avait trouvé dans ce nouvel accord de suffisantes raisons pour discuter les droits des deux sociétés intéressées.

Après avoir émis un avis favorable à la thèse de ses clientes, Beernaert s'était encore adressé à Westlake et à Lyon-Caen. En février 1901, nous le voyons s'adresser de surcroit à Frédéric de Martens, mais, et ceci nous intéresse plus particulièrement, après en avoir conféré avec le chevalier de Cuvelier et élaboré en collaboration avec ce haut fonctionnaire de l'Administration congolaise, le texte d'une introduction à adresser au juriste pétersbourgeois, introduction dans laquelle il importait, selon Beernaert, que l'É. I. C. ne fut point trop découvert.

Dans la consultation que nous avons pu étudier au Dépôt des Archives du ministère des Colonies, F. de Martens qui a soin de rappeler qu'il est membre de l'Institut de France, estime que le Roi-Souverain de l'É. I. C. s'est acquis de l'Angleterre tous les droits rentrant dans l'ordre des actes d'administration du territoire à lui baillé et que dès lors les concessions qu'il a octroyées dans les limites de cette administration ont donné naissance à des droits désormais acquis dans le patrimoine social des sociétés qui le consultent ; que l'acte — *res inter alios acta* — passé ultérieurement entre l'É. I. C. et le gouvernement de la République française ne saurait conférer à la Grande-Bretagne aucun droit à l'encontre de ces droits acquis ; qu'enfin l'acte passé entre le Gouvernement français et celui de l'É. I. C. et qui ne tendait à régler que le sort politique des territoires du Haut-Nil, ne saurait avoir d'effets civils à l'encontre des droits civils y légalement concédés.

C'est l'É. I. C. qui honora le juriste russe, par le truchement de Beernaert, d'un chèque de mille francs belges, valeur en roubles, sur Saint-Pétersbourg.

La consultation est datée de Saint-Pétersbourg et du 9/22 février 1901. Elle fut imprimée par les soins de l'É. I. C.

En 1903, quand le baron Descamps publia son *Afrique nouvelle*, le Roi-Souverain se souvint de Frédéric de Martens et suggéra à son ministre d'État de recourir aux bons offices de son collègue du Conseil supérieur et de la Cour de La Haye pour faire parvenir son ouvrage au Tsar de toutes les Russies et à quelques-uns de ses ministres.

Les principaux ouvrages de F. de Martens, indépendamment des consultations mentionnées ci-dessus sont : un *Recueil des traités et conventions conclus par la Russie avec les Puissances étrangères*, publié en russe mais traduit en français et un *Traité de droit international*, publié en russe d'abord, puis traduit en français (Paris, Chevalier-Marescq et C^{ie}, 1887). D'un intérêt moins documentaire ou moins doctrinal, on en retiendra également *La Conférence de Bruxelles et la guerre d'Orient* (1879), *Le Conflit de la Russie avec la Chine* (1881), *La Russie et l'Angleterre en Asie centrale* (1882), *La question égyptienne* (1882), *La Conférence du Congo à Berlin et la politique coloniale des États modernes* (1886) analysé dans le corps de cette notice et *Le Droit international des Nations civilisées*, paru en russe (1885) et traduit en anglais, en allemand (1886) et en français (1888).

Sources. — F. de Martitz, *Les Recueils de Traité internationaux*, in : *Revue de Droit international*, Bruxelles, Paris, La Haye et Leipzig, 1886, t. XVIII, pp. 168-187. — L. Gessner, *Le Droit international des Nations civilisées de F. de Martens*, in eod. opere, XVIII, pp. 328-349. — *Bull. officiel de l'E. I. C.*, Brux., 1889, p. 164. — Boulger, Dém. C., *The Congo State*, Londres, Ed. Thacker, 1898, p. 270. — A. Lycops et G. Touchard, *Recueil usuel de la législation congolaise*, Brux., P. Weissenbruch, 55 livraisons de 1902 à 1913, IV, p. 363 ; VI, p. 588 ; XIII, p. 567 ; XXXVIII, p. 723. — F. Massoin, *Histoire de l'État indépendant du Congo*, 2 vol., Namur, Picard, 1912, I, p. 87. — E. Banning, *Mémoires politiques et diplomatiques*, Brux. Ed. de la Renaissance du Livre, 1927, pp. 30, 78, 94, 100-112, 126, 148-161, 303, 328, 337, 338. — P. Jentgen, *La Terre belge du Congo* (Brux., Bolyn, 1837, pp. 202, 253 à 280. — J. M. Jadot, *Un Tournaisien, médecins de l'A. I. A.* in *Bull. des Séances de l'I. R. C. B.*, XXI, 1950, 2, pp. 350-370. — P. Jentgen, *Les Frontières du Congo belge*, Brux., Mémoires in-8° de l'I. R. C. B., 1952, pp. 83, 97. — J. M. Jadot, *Le Baron Descamps et la littérature antiesclavagiste*, in : *Bull. des Séances de l'I. R. C. B.*, Brux., XXV, 1954. Archives du Ministère des Colonies. Fonds des affaires étrangères de l'E. I. C., n° 352.

MATHELIN de PAPIGNY (de) (*Hippolyte-Marie*), Ingénieur des Mines, Administrateur de Sociétés, écrivain et homme d'œuvres (Bruxelles, 23.4.1882 — Lincé-Sprimont, Liège, 29.9.1941). Fils de Maurice et de d'Andrimont, Louise ; époux de d'Andrimont, Marie-Antoinette.

Ingénieur civil des Mines sorti de l'Université de Liège en 1903, Hippolythe de Mathelin de Papigny, d'origine consulaire luxembourgeoise, se livra de 1905 à 1907 à des recherches minières prescrites en Tunisie par un groupe financier italo-français, de 1908 à 1910 à des recherches du même genre en Grèce, en Bulgarie, en Turquie et en Asie mineure, pour le compte de la Société de la Vieille Montagne, puis, en octobre 1910, entra au service de la Colonie du Congo belge, en qualité d'ingénieur affecté aux mines d'or de Kilo-Moto. Il y organisa les chantiers de la Moto et en devint directeur, y instaurant notamment le travail à la tâche et découvrant de nombreux gisements aurifères dont la mine de Singulé. Entré en difficultés avec de hauts représentants de l'Administration, il quitta celle-ci en 1920 dans des conditions et pour des raisons qui sont rapportées assez différemment par M. le général Moulaert, dans son ouvrage intitulé : *Vingt Années à Kilo Moto, 1920-1940* (Bruxelles, Charles Dessart, 1950, XVI-256 pp. in-16°) et par la veuve de Mathelin dans l'avant-propos de l'ouvrage posthume de son mari : *Les Aventures d'un Chercheur d'Or* (Brux.) Labor, 1952, 216 pp. in-16°). Peut-être ne dispose-t-on pas encore du recul et des éléments d'appréciation nécessaires pour se faire une opinion définitive sur les incidents en discussion et qui mirent aux prises deux personnalités

également fortes. Et sans doute fournirons-nous aux lecteurs de cette notice le meilleur de ce qu'ils attendent de nous, en leur signalant l'existence d'un conflit et les œuvres où se sont exprimées avec force les deux thèses en présence.

Privé de la situation qu'il s'était acquise dans la hiérarchie coloniale, Mathelin se retourna vers ce secteur privé où il avait déjà précédemment servi. C'est ainsi que de 1920 à 1928, il s'en fut en missions de prospection en Afrique occidentale et en Afrique équatoriale françaises, ce après quoi nous le voyons former le Syndicat minier du Congo septentrional, découvrir pour le compte de ce Syndicat les gisements de la région de Bondo et la zone aurifère du bassin de l'Angumi qu'il apportera à la Société minière de Bafwaboli, se faire le promoteur des recherches qui amènent la découverte des mines d'or de Kindu (Kinor), des mines d'étain de Kindu (Kinéatin), des gisements de la Sorekat, de la Cominoc et du Syndicat minier de Kabinda (Angola). De 1932 à 1940, l'ancien prospecteur maintenant chevronné, procédera encore à diverses inspections à Somiba, à Kinor, à Kinéatin et dans le Mayumbe français. Il mourra président et administrateur délégué de la Somiba et de la Sominaf, président des conseils d'administration de Somikin et de Sorekat, administrateur de Kinor, de Kinéatin, de Sominor, de la Société minière de la Bili, de la société industrielle et minière du Congo oriental, de Cominoc et de la Compagnie minière Arema, membre du Comité de direction du Syndicat minier de Kabinda, du syndicat minier de Madimba et de deux syndicats miniers d'Afrique française.

L'extraordinaire activité mise par Mathelin au service d'une réussite aussi exceptionnelle que celle que révèle l'énumération de mandats qui vient d'être faite, n'a cependant pas suffi à épouser le dynamisme de l'heureux chercheur d'or.

Intéressé au petit colonat dans lequel il voyait le précieux élément d'une symbiose économique à réaliser au Congo et dont la grosse industrie serait le second élément formateur, Mathelin avait fondé à Bruxelles un groupement d'action coloniale, animé de soucis divers d'ordre social et culturel et doté par son fondateur d'un hebdomadaire, audacieux et vivant, dont il était un des principaux collaborateurs. L'action conjointe du groupe et du journal prendraient fin, lors de l'invasion allemande du Pays le 10 mai 1940.

De surcroit, Mathelin fut un de nos plus féconds écrivains coloniaux, auteur non seulement d'un *Guide empirique de Chercheur d'Or* (Bruxelles, Dehenneffe, 1933) et d'un *Vade mecum de l'agent technique minier*, écrit en collaboration avec R. d'Andrimont (Brux., M.

et H. Schaumans, 1940), mais encore de deux recueils de contes (*Le coup de Bambou*, Brux., 1922, sans nom d'éditeur, réédité ensuite par la Renaissance du Livre, et *Le Coup de Chicote*, Brux., Éditions de Belgique, 1930), d'un recueil de poèmes : *Gris-Gris et Tams-Tams* (Brux., Éditions de Belgique, 1931), d'un roman : *Goubéré, poste congolais* (Brux., Éditions de Belgique, 1936), d'une comédie : *Aux frais de la Princesse*, qui fut jouée mais dont le texte est demeuré inédit, et de ces *Aventures d'un chercheur d'or* que vient de publier la veuve de l'écrivain.

Les poèmes d'Hippolythe de Mathelin relèvent de l'esthétique et de la poétique hérédienennes. Les noms propres, y abondent, rutilants et sonores, et les plus humbles artisans des colonisations contemporaines s'y drapent en Conquistadors ! Le poète y confesse qu'il « *adore l'Afrique et son changeant décor sauvagement aride ou bouillonnant de sève* », parce que « *c'est l'ultime Pays où le Blanc reste fort par le risque sans fin, par la lutte sans trêve, parmi des visions de splendeur et de mort* ». Mais il nous avoue aussi, et ce second aveu colore étrangement le premier, que certain chercheur d'or qui vient de découvrir, dans sa bassine ronde qu'emplissaient les gravats d'une alluvion profonde, le métal dont il a rêvé toute une vie, sentant son but atteint, comprenant sa misère dans l'âpre dénouement d'un désert solitaire, hausse l'épaule et ricane, brutal.

Ce chercheur d'or là, sceptique, ironique et virulent, nous le retrouverons sans cesse, dans les contes et dans le roman de Mathelin, sous les espèces de son héros favori et incontestable porte-parole Coupal. Les propos de Coupal fourmillent en passages qui vilipendent tout le monde, les Noirs à peine moins que les Blancs, mais exalte cependant ceux que l'écrivain considère comme les seuls vrais coloniaux, tout vibrants et les nerfs exacerbés jusques à la douleur par la vie misérable mais jamais médiocre et toujours forcenée, qu'ils ont menée, qu'ils mènent et mèneront à jamais, sous un soleil impitoyablement constant. Mais il serait injuste de ne voir en ces propos de Coupal-Mathelin que libération cherchée de la mauvaise humeur née de ce que l'on sait. La doctrine coloniale de Coupal-Mathelin a été longuement pensée, élaborée et nuancée par l'écrivain. Pour lui, le but d'une colonisation, but qui consiste toujours en de réciproques améliorations matérielles et morales de la métropole et de la colonie l'une par l'autre, ne peut être atteint que par une évolution en trois temps aux caractères bien tranchés et dont la succession s'impose sans interversion possible. De ces périodes, la seconde est celle des grands travaux, dans laquelle le Noir doit subir de rudes bousculades dans sa liberté et dans sa propriété :

corvées, réquisitions, capitation. Ce n'est qu'à la fin de cette période-là que l'indigène s'étant peu à peu dépouillé de son atavisme sauvage et séculaire pour s'élever, de génération en génération, au niveau de maîtres que leur récente prospérité rend bienveillants à cette ascension, viendra la période du droit, de la liberté individuelle et de la protection des faibles. Pour Mathelin, la colonisation belge du Congo en est toujours, à l'heure où il écrit, au second stade de son évolution, celui de la manière forte et de l'inutilité des juristes et des missionnaires. Ceux de ses héros qu'il aime et peint *con amore* sont ceux-là même qui mettent sa doctrine en action.

Il ne m'appartient pas d'en dire davantage dans une notice objectivement biographique où la critique n'a rien à faire. On se demandera cependant si la doctrine coloniale exprimée dans les contes et dans son roman par H. de Mathelin dénote esprit de finesse ou esprit de géométrie.

Vers la fin de sa vie, Mathelin s'était singulièrement adouci, partagé qu'il était entre deux beaux soucis : celui d'un garçonnet à peine en rupture de berceau et celui des œuvres d'assistance aux colons indépendants qu'il avait créées, dans l'ambiance familiale où régnait l'apaisement d'une vie forcenée en la personne d'une compagne parfaite, de sa race et de son esprit.

Hippolythe de Mathelin était, à sa mort, chevalier de l'Ordre royal du Lion et de l'Ordre de la Couronne.

26 mai 1953.
J. M. Jadot.

Van Dooren, J. J., *Anthologie des poètes français de la Province de Luxembourg*, Arlon, Fasbender, 1939, pp. 71, 72. — Doutrepont, G., *Histoire illustrée de la Littérature française de Belgique*, Bruxelles, Marcel Didier, 1939, p. 378. — Périer G. D., *Petite Histoire des Lettres coloniales de Belgique*, 2^e éd. Brux., Off. de Publicité, 1944, pp. 48, 49, 71, 92, 95, 96, 99, 101. — Hanlet, Cam., *Les Écrivains belges contemporains*, Liège, Dessain, 1946, p. 1146. — Bay, P., *Littérature Belgo-congolaise*, in : *Quo Vadis*, Paris, 1950, III, p. 86.

MATHIEU (*Jules*), Député (Nivelles, 17.10.1887 — Nivelles, 5.2.1943).

Sous-lieutenant de réserve et avocat, Mathieu fut envoyé à la Chambre par le parti socialiste de l'arrondissement de Nivelles lors des élections du 16 novembre 1919. Il fut constamment réélu jusqu'à sa nomination comme Gouverneur de la province de Liège, le 14 avril 1937. A cette date aussi, il démissionna en tant que bourgmestre de Nivelles, poste qu'il occupait depuis 1933.

Pendant, et après la guerre de 1914/18, il avait séjourné longuement au Ruanda-Urundi. Il fit brillamment son devoir, à la fois comme officier et comme auditeur militaire. Plus tard,

entré dans la politique, il intervint dans le débat parlementaire relatif aux accords conclus avec les Anglais concernant le R. 26, et protesta notamment contre le fait qu'ainsi se trouvait divisé le Ruanda. A quoi le ministre Jaspar alors en fonctions répondit : « J'estime que nos intérêts ont été parfaitement sauvegardés... » à côté de ce désavantage, il y a des avantages d'intérêt général qui ne peuvent pas être perdus de vue, il faut le reconnaître en toute équité».

En 1927, Jules Mathieu fut envoyé en mission en vue d'inspecter les terres concédées à la Cotonnière socialiste qui voulait planter du coton au Kivu. Revenu de son voyage et constatant les beaux progrès réalisés par la colonie, il les attribuait « à la trêve politique » qui règne au Congo. Cette trêve des partis est « un véritable miracle qu'il importe de faire perdurer pour le grand bien de la colonie ».

Commandeur de l'Ordre de Léopold, chevalier de l'Ordre du Lion.

14 septembre 1953.
M.-L. Comelieu.

Mouvement géographique, 1920, p. 676. — *Tribune congolaise*, 31 mars 1928, p. 3. — *Idem*, 30 novembre 1927, p. 4. — *L'Éventail*, 14 février 1943, p. 3.

MAUROY (*Félix-Florent-Victor-Joseph*), Adjoint supérieur de 1^{re} classe (Moresnet-Neutre, 13.5.1873 — Laeken, 1.10.1910).

Mauroy était sous-lieutenant au 2^e régiment de ligne depuis un an quand ses services ayant été agréés par l'É. I. C. il s'embarque pour le Congo le 6 avril 1897. A son arrivée à Boma, le 8 mai, il est affecté au Camp de Kinshasa ; il n'y reste que quelques jours car le 18 mai il est chargé de prendre le commandement du camp de Bolobo, fonction qu'il exercera sans interruption jusqu'en mars 1903. En mai 1898 il avait été nommé lieutenant et le 7 mars 1901, capitaine.

Le 15 octobre 1903, Mauroy retourne en Afrique avec le grade de capitaine-commandant de 2^e classe.

Il est attaché au district du Stanley-Pool et désigné pour commander la zone de la Lufimi. Il est chargé de la délimitation définitive des districts du Stanley-Pool et du Kwango oriental. Il y fonde le poste de Bankana, pacifie et organise la région. Cette division territoriale ayant été ramenée au rang de secteur, Mauroy est désigné pour exercer intérimairement les fonctions de commandant du camp d'Irebu (7 octobre 1905), mais 15 jours après son arrivée à Irebu, il est chargé des fonctions d'adjoint supérieur au district de l'Équateur. Le 23 octobre 1906 fin de terme, il rentre en congé en Belgique.

Le 9 juillet 1907, il débarque pour la troisième fois à Boma avec le grade de capitaine-commandant de 1^{re} classe.

Un décret en date du 25 septembre 1907 le fera passer dans le personnel supérieur des districts avec le grade d'adjoint supérieur de 1^{re} classe.

Il est affecté au district de l'Équateur et le 15 mai 1909, au départ du commissaire de district Sauber, il est mis en charge du district de l'Ubangi. Un an après il rentrait en congé pour s'y fiancer et succomber aux atteintes de la maladie du sommeil contractée à l'Ubangi.

Si les qualités morales du commandant Mauroy lui avaient conféré un grand prestige chez les Noirs, celles-ci se sont exercées tout autant sur les jeunes coloniaux pour qui il a été un parfait éducateur.

Mauroy était chevalier de l'Ordre royal du Lion et de l'Ordre de la Couronne, porteur de l'Étoile de service à quatre raies.

19 juin 1953.
A. Engels.

Référence. — Matricule. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

MAX (*Adolphe*), Bourgmestre de Bruxelles (Bruxelles, 31.12.1869 — Bruxelles, 6.11.1939).

Fils cadet du Dr Max, le jeune Adolphe Max conquit son diplôme de docteur en droit à l'Université de Bruxelles et fit son stage chez Louis Huysmans. Très tôt, on sentit naître en lui une forte personnalité : il fut l'un des fondateurs de la Jeune Garde libérale et fit du journalisme à *La Liberté*, fondée par Frère Orban. A 25 ans, il fut élu conseiller provincial et déjà à ce moment, Léopold II disait de lui à M. Beco, gouverneur du Brabant : « C'est un homme ! » Ce très jeune homme occupa vite, en effet, une place prépondérante au conseil provincial qu'il animait par ses interventions d'une élégance précise révélant à chaque occasion une grande clarté et largeur de vues, ainsi qu'un parfait loyalisme.

Max fut élu conseiller communal en 1903, puis nommé échevin du contentieux et de la bienfaisance le 2 janvier 1908. A son intervention fut créé dans ce secteur le Fonds intercommunal du chômage de l'agglomération bruxelloise.

En 1909, il recueillit la succession de Lepage à l'Instruction publique et aux Beaux-Arts. Un mois à peine plus tard (7 décembre 1909) le Roi l'appela aux fonctions de bourgmestre de Bruxelles, en remplacement de De Mot. Il n'avait pas 40 ans !

Rapidement, il se révéla aussi bon adminis-

trateur que magistrat et diplomate, et par là, il conquit ses concitoyens.

Survint la guerre de 1914. Max n'était pas homme à capituler devant l'occupant et le lui fit bien voir. Un conflit né au sujet de l'amende que les Allemands prétendaient imposer à la ville de Bruxelles amena l'arrestation du bourgmestre qui demeura captif en Allemagne jusqu'au 13 novembre 1918, date à laquelle il s'évada en pleine révolution. Le 21, il était nommé ministre d'État en reconnaissance des services rendus par lui au pays. Le 16 novembre de l'année suivante, il entraît à la Chambre où il fit toujours entendre la voix de la modération et du bon sens, avec une parfaite courtoisie. Depuis le 11 février 1903, Max était entré en qualité d'auditeur au Conseil supérieur du Congo dont il devait, par arrêté royal du 5 avril 1919 devenir président, en remplacement de A. Vauthier, décédé.

Il était également membre de la classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique, et président d'honneur du Conseil d'Administration de l'Université libre de Bruxelles.

Il mourut dans sa soixante-dixième année, des suites d'une broncho-pneumonie contractée au cours d'une cérémonie sur la tombe du soldat inconnu. Son organisme, débilité par une grave opération subie deux ans auparavant fut vaincu en quelques jours par le mal. La Belgique perdait en lui l'un de ses très fervents serviteurs.

16 mai 1953.
M.-L. Comelieu.

Archives contemporaines, syst. Keesing, Bruxelles, 3652 c. — Larousse mensuel, 1939, p. 552. — Pourquoi pas ?, 5.11.20. — Id., 14.12.34. — *Belgique active*, 1931, p. 243.

MBAKA (Pierre), Chef de tribus (Ngero-Mbombwa (lac Tumba) en 1876 — Ngero-Mbombwa en 1944).

De quelle lignée était-il ? C'est fort simple : c'était un esclave, né au moment où Stanley découvrait le fleuve Congo.

Devenu adulte, il comprit immédiatement que les Blancs apportaient quelque chose de nouveau de précieux. Il emboîta le pas et se mit à calquer tous ses gestes sur ceux des Blancs. Il tourna résolument le dos au passé et attendit l'avenir. Il conserva jalousement au fond de lui-même la sagesse bantoue, la bonne et vraie sagesse bantoue.

Successivement il devint surveillant de plantation, capita de village, *chef de tribu*. C'est le 20 juillet 1906 que M. le commissaire Mauroy le nomma chef des Tumba-Besongo, des Botuali et des Lokongos, dans le territoire de Bikoro. Coup sur coup le Gouvernement belge le décorea sur ses services rendus. Il reçut ainsi :

- La médaille de chef investi, avec chaîne ;
- La médaille du mérite en bronze avec chaîne ;
- La médaille d'argent de l'Ordre de Léopold II.

Mbaka était « un homme de bon conseil », honnête, doux, capable de respecter ses congénères au même titre que les Européens. Volontiers je le comparerais, *positis ponendis*, au grand législateur Solon dont il avait la patience et le sens aigu de la justice.

Pour le camper, je ne puis mieux faire que de citer un de ses discours qu'il adressa à ses policiers au moment d'entreprendre une longue tournée dans ses terres : « Vous ne pouvez faire » que ce que je vous dis de faire : tout le reste » est mauvais. Ce que vous faites de votre » propre autorité est mauvais. Écoutez bien : » vous ne devez pas frapper, vous ne devez » injurier personne, vous ne devez pas voler, » vous ne devez rien détruire. Si vous injuriez » les autres et qu'ensuite on vous injurie, ne » venez pas vous plaindre, je ne vous écoute- » rai pas, car vous serez le principal coupable. » Si vous arrivez dans un village, mangez la » chikwange qu'on vous donne et ne réclamez » rien d'autre. N'entrez pas dans les cases » pour y prendre de force des poules, de la » viande, du poisson ou autres denrées. *Surtout* » ne frappez pas ».

Il éleva alors la voix et s'écria avec force : « Que celui que j'ai jamais frappé sorte des » rangs... » Personne ne bougea. Il continua » fermement : « Il faut obtenir l'obéissance » par la persuasion et non par la force ».

En 1937, Mbaka qui était polygame, renvoya ses femmes et devint chrétien. Il reçut le nom de Pierre. Il choisit comme épouse définitive, sa première femme avec laquelle il vivait depuis 30 ans.

On se plaint des chefs actuels au Congo : ils n'ont ni prestige ni autorité et l'administration indirecte, prônée par le Gouvernement belge, en souffre. Mbaka Pierre avait l'un et l'autre parce qu'il était humain, juste et simple ; chez lui rien d'artificiel. Il aurait pu dire à ses sujets : « Regardez-moi et suivez ».

Dernier trait qu'apprécient à juste valeur ceux qui connaissent la Colonie : il ne buvait jamais ni vin de palme ni alcool et pourtant il vivait dans une région où ils coulaient à flots...

9 février 1954.
J. Esser.

MEISER (René-Jean-Marie-Joseph), Commandant (Bruxelles, 15.5.1889 — Bruxelles, 26.6.1926). Fils de Jean-Baptiste et de Van Heffen, Alice-Barbe.

Admis à l'École militaire le 29 octobre 1907, René Meiser était sous-lieutenant du 3^e régi-

ment à pied le 26 mars 1910. Sur sa demande, il passa au régiment des carabiniers le 26 novembre 1911. Lieutenant à la date du 26 mars 1913, il fut mis jusqu'au 1^{er} août 1914 en non-activité pour infirmités contractées à l'occasion du service. La guerre le jeta de nouveau dans l'action. Il fit en 1914 et 1915 la campagne de Belgique, puis passa au Congo où il combattit de 1916 à 1919, rentra invalide au pays avec le grade de Capitaine-commandant (26 septembre 1918) et fut désigné pour reprendre le commandement des centres de l'arrière le 1^{er} juin 1919.

Le 25 du même mois, il fut mis à la disposition du commandant du 2^e régiment de grenadiers, puis pensionné à la date du 29 juin 1929. Ces quelques dates permettent de jalonner la carrière du commandant Meiser. La citation qui accompagna sa nomination de chevalier de l'Ordre du Lion en dit davantage sur l'esprit dans lequel il vécut : « Désigné pour rejoindre » les troupes en opération dans l'Afrique Orientale allemande, a fait preuve d'un beau zèle » et d'un patriotisme ardent en doublant et triplant les étapes, ce qui lui a permis de rejoindre à temps les troupes pour coopérer à la bataille de Lulanguru, au cours de laquelle il s'est particulièrement distingué par sa vaillance et ses belles qualités militaires ». Meiser était décoré des Croix de guerre belge et française, ainsi que de la Médaille commémorative d'argent des campagnes d'Afrique. Il était porteur de sept chevrons de front.

19 juin 1953.
M.-L. Comeliau.

Tribune congolaise, 30 juin 1926, p. 2.

MENTEN (Jean-Hubert), en religion Frère Gabriel, Frère Missionnaire Rédemptoriste (Saint-Trond, 22.8.1872—Bruxelles, 16.3.1944). Fils de Pierre et de Messens, Josine.

Reçut l'habit des Rédemptoristes au noviciat de Beauplateau (Tillet), le 21 mai 1893, et y prononça les vœux de religion, le 27 octobre 1898. Il fit partie du premier groupe de ses frères qui partit pour le Congo et arriva le 26 février 1899 à Matadi. Il était un excellent menuisier et possédait de vrais talents d'architecte. Avec une adresse remarquable il improvisa les premières installations de plusieurs nouveaux postes, en attendant les bâtiments spacieux et solides qu'il y construirait bientôt. Il devint au Congo le premier instructeur des Frères qui y arrivèrent après lui et il forma de bonnes équipes de travailleurs noirs qu'il initia aux divers métiers de construction et qu'il sut s'attacher par sa bonhomie alliée à un commandement très énergique. Sa belle stature lui

donnait aussi un grand prestige chez les indigènes. Le F. Gabriel dressa les plans de la plupart des églises érigées pendant les vingt premières années de la mission. Quelques-unes sont vraiment remarquables. Citons seulement les églises de Kionzo, Tumba, Mangembo, que l'on comptait à cette époque parmi les plus belles de la colonie. Il rendit des services signalés non seulement à sa propre mission, mais à beaucoup d'autres congrégations, en s'occupant des arrivages, des transports, des dédouanements, des nombreuses marchandises débarquées au port de Matadi. Quand il célébra son jubilé de vingt-cinq ans de séjour au Congo, les Blancs de Matadi lui offrirent une camionnette automobile. En 1911 le F. Gabriel vécut une aventure tragique. A bord de la chaloupe à pétrole de la mission il remorquait une baleinière chargée de pierres pour la construction de l'église, lorsque la frêle embarcation fut entraînée dans le fameux « chaudron d'enfer » à la courbe du fleuve à Matadi. Il put être heureusement sauvé par le sous-lieutenant Robert Thys et l'ingénieur Delporte qui le recueillirent à bord du *De Roubaix*.

Après trente-trois ans de service en Afrique, en 1932, avec une santé ruinée par le climat tropical et les fatigues excessives, il rentra en Belgique, sans toutefois se résoudre au repos. Il devint alors l'aide du Procureur de la mission congolaise pour s'occuper des achats et des envois au port d'Anvers et se chargea des nombreuses démarches dans les bureaux de l'administration coloniale à Bruxelles. Il eut aussi une large part dans l'organisation des expositions missionnaires. Quand la guerre en 1940 vint entraver cette activité, il mit généralement ce qui lui restait de forces à la disposition de ses confrères de Belgique en s'occupant avec son habileté coutumière du difficile ravitaillement des communautés. En 1943, se déclara un mal cancéreux à l'estomac qui s'avéra sans remède. Le F. Gabriel resta néanmoins malgré tout à la tâche pendant plusieurs mois. Il mourut à Bruxelles le 16 mars 1944.

Publications. — *Brief aan Z. E. P. Meunier*, in *Gerardusbode*, Roulers, 1902, pp. 6-10, 22-24, 42-44. — *Minister Renkin te Matadi*, *ibid.*, 1909, pp. 182-185. — Les lettres du F. Gabriel constituent le fonds de l'ouvrage. *De Redemptoristen in de Kongo*, publié comme anonyme (Bruxelles, 1907) par le P. C. Van Cleemput.

28 mars 1954.
M. De Meulemeester.

E. Janssens et A. Cateaux, *Les Belges au Congo*, Anvers, 1913, t. III, pp. 1321-1322. — *Les Rédemptoristes belges aux Missions étrangères*, Brasschaat, 1924, pp. 41-47. — *Sept années au Congo*, Bruxelles, 1906, pp. 7-17. — L. Minjauw, *Les Rédemptoristes belges cinquante ans au Bas-Congo*, 1899-1949, Louvain, 1949, pp. 25, 33-37.

MERLIN (*Martial*), Gouverneur général des Colonies (Paris, 20.1.1860 — Paris, 8.5.1935).

Entré en 1887 dans l'Administration coloniale comme résident aux îles Gambier (Tahiti), il gravit tous les échelons de l'Administration et est nommé Gouverneur des Colonies le 6 août 1901.

En 1902, il occupe les fonctions de Secrétaire général au Gouvernement du Congo français.

Le 18 février 1908 il remplit les fonctions de Commissaire général de la République française dans les territoires du Congo français. A ce moment, ces territoires sont transformés en un Gouvernement général groupant 3 Colonies : Moyen-Congo, Gabon, Oubanghi-Chari et un territoire militaire le Tchad. Ce groupement prend la dénomination d'Afrique équatoriale française (A. E. F.). Merlin est nommé gouverneur général de l'A. E. F. et à Brazzaville il a comme secrétaire général le gouverneur Van Vollenhoven.

Il s'applique activement au développement économique et social de ces vastes territoires : rétablissement de l'ordre dans les finances publiques, lutte contre les épidémies, spécialement la maladie du sommeil, création de l'Institut Pasteur à Brazzaville, développement des moyens de transports, organisation d'une mission hydrographique sur le Congo et l'Oubanghi, étude des voies ferrées nécessaires pour l'extension du commerce et de l'industrie.

Le Gouvernement de l'A. E. F. a de fréquents et amicaux rapports avec les autorités congolaises de Léopoldville vu l'enchevêtrement des problèmes hydrographiques et hygiéniques.

Sur son initiative, la Chambre des députés vote le 8 juillet 1914 une loi autorisant l'A. E. F. à émettre un emprunt de 175 millions pour l'équipement du pays et la construction des voies ferrées. Le projet du Gouverneur général Merlin établi en 1912 comprenait le chemin de fer de Pointe Noire à Brazzaville au Gabon, le chemin de fer de Djole sur l'Ogoue à Kandjama, les ports de Pointe Noire et de Brazzaville, l'installation d'un réseau de télégraphie sans fil, des installations administratives, enfin un chemin de fer à voie étroite de Bangui (Oubangui) à Fort Crampel pour desservir le Tchad.

En août 1914 la guerre éclate, le gouverneur général Merlin est à Paris et les hostilités se déchaînent immédiatement au Congo français.

Tous les projets sont abandonnés. La collaboration militaire franco-belge agit sur la Sangha et la Goko en vue du renoulement des Allemands et la conquête du Cameroun.

M. Merlin rejoint Brazzaville et assure la coordination de différentes colonnes offensives partant de la Sangha — de Bangui et du Tchad vers le Cameroun.

En 1918 M. Merlin est nommé Gouverneur général de l'A. O. F. à Dakar.

Le projet du chemin de fer Congo-Océan ne fut repris qu'en 1925, et la voie ferrée du Tchad remplacée par une route pour transports automobiles.

M. Merlinacheva sa longue et brillante carrière coloniale comme Gouverneur général de l'Indochine en 1923.

Grand colonial, il s'appliqua pendant son séjour à Brazzaville à établir des rapports cordiaux et confiants avec le Congo belge.

Grand officier de la Légion d'honneur et honoré des plus hautes distinctions honorifiques des ordres français et étrangers.

22 juillet 1954.
G. Moulaert.

METZ (*Gerard, Broeder Gerard*), Missionaris van Afrika (Witte Pater) (Maastricht, 1.11.1850 — Kala, Tanganyika Territory, 10.9. 1909).

Oud-pauselijk zouaaf, beantwoordt hij de oproep van Mgr Lavigerie tot de oud-zouaven, om de karavaanen der Witte Paters naar de binnenlanden van Afrika te begeleiden en te beschermen. Hij begeeft zich met andere Nederlanders naar Algiers, doch treedt daar in het noviciaat der Witte Paters voor missiebroeders en legt de missionaris af als Br. Gerard, de 9^e april 1882.

Hij gaat scheep te Algiers, met de vierde karavaan, op 22 april 1883 en komt 6 december te Ujiji aan, met PP. Coulbois, Vyncke en Landeau. Hij verblijft te Ujiji tot 7 maart 1884, op welke datum hij met PP. Coulbois en Randabbel naar Uzige (Burundi) steven, voor de stichting van een missie bij de hoofdman Rusavia.

Op 19 september daaropvolgend zijn de missionarissen door de Arabische machthebber Munie Heri verplicht de missie bij Rusavia te verlaten. Op 29 oktober zijn ze te Kibanga terug.

Br. Gerard vergezelt Pater Landeau naar Mkakapwe (Marungu), de 19^e januari 1885 en keert daarna naar Kibanga terug. Op 8 mei eerstvolgende verlaat hij andermaal Kibanga, met P. Randabel, E. P. Coulbois, provicaris, zendt hen, met P. Landeau, een nieuwe missie stichten bij de Wafipa (Oostkust van het Tanganiaka-meer). P. Randabel en Br. Gerard bezoeken kapitein Storms te Mpala in 't voorbijgaan en begeven zich van daar naar Mkakapwe.

Ondertussen brengt een spoedbericht bevel de twee posten der A. I. A. (Internationale Afrikaanse Vereniging) over te nemen, wat verwe-

zenlijkt wordt voor Mpala op 5 juli 1885, door PP. Moinet en Moncet en voor Karema op 30 juli 1885, door PP. Randabel, Landeau en Br. Gerard.

Br. Gerard verricht te Karema de nodige herstellingen aan de gebouwen en houdt zich onledig met land-en tuinbouw. Br. Gerard was nooit sterk van gezondheid. Hij werd beproefd door dysenterie en pokziekte en leed lange jaren aan een zware zenuwziekte.

In mei 1888, neemt E. P. Coulbois hem mee naar Kibanga, op rustkuur. Op 9 oktober is hij te Karema terug en vergezelt PP. Randabel en Van der Straeten naar Urwira (Kirando), voor een nieuwe missiestichting. Op 24 november 1889, is hij te Karema terug en helpt er een nieuwe kerk bouwen.

Op 30 maart 1891, gaat hij scheep te Karema, met PP. Josset, Randabel en Pruvôt. Men wil het nogmaals wagen een missie te stichten bij Rusavia, in Uzige (Burundi). De reis gaat over Mpala, Kibanga en Ujiji. Door de onwil der slavenjagers te Ujiji wordt het een nieuwe mislukking (zie biographie Guillet in *Belg. Kol. Biografie*, III, 392). De missionarissen zijn op 22 mei te Karema terug.

Mgr Lechaptoid neemt Br. Gerard met zich mee naar Kala, op 10 augustus 1892. Hij overleed in die missie op 10 september 1909.

Mei 1952.
P. M. Vanneste.

MEULEMAN (*Joseph-Antoine*), Commandant (Gand, 18.4.1874 — Gand, 18.10.1938). Fils de Marin-Jean et de Vande Waerhede, Sidonie-Marie.

Engagé au 1^{er} régiment de ligne à Gand le 29 avril 1890, il était premier sergent le 4 juillet 1895 et considéré par ses supérieurs comme un sous-officier d'élite, courageux et tenace.

Militaire dans l'âme, il s'engagea comme sergent de la Force Publique en 1896, alors que le jeune État était engagé dans la lutte contre les esclavagistes. Parti le 6 décembre 1896, Meuleman fut d'abord attaché à l'École des Pupilles à Boma ; il n'y fit que deux ans de service, et accompagna à son départ de Boma, le 23 septembre 1898, le bourgmestre Charles Buls qui avait fait une tournée au Congo à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer Matadi-Léopoldville.

Meuleman repartit le 6 mars 1899 et fut attaché à l'expédition de Dhanis qui était engagée dans la poursuite des révoltés Batetela enfuis et embusqués vers la frontière orientale. Meuleman fut chargé de conduire, de Lusambo à Kabambare, un détachement de 300 soldats et de 400 porteurs qui devaient participer au

nettoyage de la zone orientale du pays. Pendant les opérations, il commanda intérimairement la zone du Maniema et fut nommé chef de poste à Kasongo. Il fut promu lieutenant au cours de ce terme (le 10 mai 1901) et quitta son service à la fin de son engagement, le 6 février 1902, pour rentrer en congé. Nouveau départ le 21 août 1902. Appelé à commander la Compagnie de l'État-major de Boma, il rentra prématurément, le 2 août 1903, mais repartit déjà le 7 janvier 1904 ; il fut chargé du commandement des troupes de l'État aux Falls. Il fit trois années complètes dans ce commandement. Il repartit pour la 5^e fois le 3 octobre 1907 et se vit confié le commandement des troupes de l'Équateur. Le 5 novembre 1907, on lui octroyait les galons de capitaine. Rentré le 21 juillet 1910, il repartit le 4 février 1911 ; il fut chargé du commandement des troupes du lac Léopold II, jusqu'au 4 avril 1913, date de son retour en Belgique. Il venait d'être promu capitaine-commandant (1^{er} juillet 1912). Son dernier départ pour l'État date du 6 septembre 1913 ; il était au lac Léopold II, à Inongo, quand éclata la guerre de 1914. On le désigna pour aller combattre au Cameroun. Il partit, mais, une révolte ayant éclaté à Inongo, il fut rappelé d'urgence ; Meuleman eut tout le tact et l'autorité qu'il fallait pour réprimer la révolte. Il rentra en Europe en 1916. Sa carrière militaire prenait fin, mais non sa carrière coloniale. En 1919, la guerre terminée, il reprenait le chemin de l'Afrique et se rendait au Katanga comme contrôleur-adjoint de la main-d'œuvre indigène aux travaux du chemin de fer du Katanga. Il resta à ce poste jusqu'en 1923, résidant surtout à Likasi. Ce n'est qu'en 1924 qu'il revint définitivement au pays, dans sa bonne ville de Gand où il était né et où il désirait mourir. Il avait été 17 ans au service de l'État, totalisant 28 années de séjour en Afrique.

Il était chevalier de l'Ordre de la Couronne et de l'Ordre royal du Lion, et titulaire de l'Étoile de service en or à deux raies et de la Médaille des Vétérans coloniaux.

9 septembre 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 1870. — *Bull. Ass. Vétér. col.*, déc. 1935, p. 4 ; avril 1936, p. 7 ; déc. 1938, p. 15.

MEURICE (*Édouard-Charles-Ernest*), Magistrat (Gand, 2.8.1867—..., 11.1922).

Il figure parmi les magistrats de la première heure. Ayant conquis son diplôme de docteur en droit à l'Université libre de Bruxelles, il s'engagea au service de l'État Indépendant du Congo et partit le 6 septembre 1896. Il fit son apprentissage auprès du tribunal de première

instance de Boma et, en qualité de substitut suppléant, résida dans le Bas-Congo, mais sa santé se ressentit bientôt du climat et il dut rentrer au pays en décembre 1897. Il reprit cependant le chemin de l'Afrique en novembre 1898 et, à son arrivée, fut désigné pour l'intérieur. Jusqu'en 1901, il remplit les fonctions de substitut près le tribunal territorial de Lusambo.

Au début de son séjour dans le Kasai, la région se ressentait encore de la révolte des soldats Batetela. Elle avait heureusement été confiée à un excellent administrateur, le commandant Pimpurniaux, qui en récompense de ses services fut nommé commissaire général en 1902. Meurice se trouvait constamment en rapport avec le chef du district car celui-ci présidait le tribunal de Lusambo. Il fut ainsi à bonne école et plus tard il aimait à rappeler le souvenir de ce fonctionnaire énergique et droit, mais pas toujours commode.

Ayant été nommé magistrat à titre définitif par décret du 1^{er} juin 1901, Meurice fit un troisième séjour au Congo de 1902 à 1904. Il le fit encore dans l'intérieur mais dans une région différente : il dirigea successivement les parquets de Stanleyville et de Basoko.

A son quatrième séjour, commencé en novembre 1905, il redevint un résident du Bas-Congo et fut attaché pendant deux ans à la direction de la Justice à Boma. Il fit son cinquième et dernier séjour au Katanga où il termina sa carrière en juin 1913 comme substitut près le tribunal de 1^{re} instance d'Élisabethville.

D'origine hennuyère, Meurice laissa le souvenir d'un gai compagnon et d'un homme intelligent, mais le peu de soin qu'il apportait à sa santé et son insouciance foncière ne lui permirent pas de donner sa mesure.

Distinctions honorifiques : chevalier de l'Ordre du Lion et Étoile de services avec quatre raies. —

29 avril 1954.
F. Dellicour.

Bulletin de l'Association des Vétérans Coloniaux, novembre 1939.

MEYLEN (VANDER) (*Georges-Émile*), Capitaine-commandant d'artillerie (Kiev, Russie, 2.11.1871 — Uccle, 10.7.1935).

Ancien élève de l'École militaire (55^e promotion A. S.), âgé de 43 ans, il s'engage comme volontaire de guerre en 1914. Le gouvernement de la Colonie le prend en service le 3 mai 1916 en qualité de sous-lieutenant de la Force Publique pour la durée des hostilités. Embarqué à Falmouth, sur le s/s *Élisabethville*, il arrivait à Boma le 26 mai et était désigné pour être mis à la disposition du général-major commandant

supérieur des troupes en opérations à la frontière orientale. Dès le 28 mai, il quittait Boma pour rejoindre sa destination. Désigné pour le front du Tanganyika, il fut chargé du commandement de la batterie de mortiers Van Deuren, et fut promu lieutenant le 9 septembre 1916. Au début de 1917 il rejoint Boma et est mis en disponibilité pour convenances personnelles. Il embarqua sur l'*Albertville* le 30 mai et rentre en Europe où il reprit du service à l'armée métropolitaine. Il fut incorporé au régiment d'artillerie, prit part aux combats en Belgique, dans la région de l'Yser, et accéda au grade de capitaine-commandant pour sa belle conduite au front. Il obtint les distinctions honorifiques suivantes : Médaille commémorative des Campagnes d'Afrique, chevalier de l'Ordre de Léopold, chevalier de l'Ordre de la Couronne avec palmes, Croix de guerre avec palmes, Médaille de la Victoire, Médaille commémorative de la campagne 1914-1918, Croix de feu.

7 novembre 1953.
M. Coosemans.

Tribune congolaise, 15 juil. 1935, p. 2. — *Note du Ministère des Colonies*, 7 sept. 1953.

MEYNEN (*Joseph*), Missionnaire (Lichttaart, 23.5.1880 — Lusambo, 9.4.1939).

Après avoir fait ses humanités au collège d'Hérentals, Joseph Meynen entra au noviciat de la Congrégation du Cœur Immaculé de Marie (Missionnaire de Scheut) le 7 septembre 1900. Il étudia la philosophie à Scheut et à Sparrendaal (Hollande) et fit sa théologie au scolasticat des Pères Jésuites à Louvain. Ordonné prêtre le 15 juillet 1906, il partit pour le Kasai le 20 septembre de la même année. Quelques mois d'initiation à la mission centrale d'Hemppinne-St. Benoît et le Père Meynen était prêt à commencer sa tâche. Il fut envoyé chez les Bakuba à Bena-Makima. C'est chez ces Bakuba qu'il devait passer la meilleure partie de sa vie. En 1913, il est chargé de relever la mission de Mushenge où il séjourne jusqu'en 1916, époque à laquelle il se voit transféré à Meroë. Il s'y trouvait toujours lorsqu'en 1922 une grave maladie le mena aux portes du tombeau. Sa forte constitution surmonta le danger, mais un retour en Belgique s'imposait pour une guérison complète. Rentré au Kasai en 1923, il passe un an à Ndemba en qualité de Supérieur puis en 1924 retourne chez ses Bakuba comme supérieur de la mission de Mushenge d'abord et de Bena-Makima ensuite. En 1936, sa santé était sérieusement compromise et il dut faire un nouveau séjour en Belgique. En 1937, il paraissait suffisamment rétabli pour affronter une nouvelle fois la vie de mission, mais il

aurait à se ménager. Il fut nommé supérieur de la petite mission de St. Antoine-lez-Lusambo. Des apparences trompeuses faisaient croire qu'il pourrait encore y fournir une carrière assez longue, mais en avril 1939, il dut se retirer à la mission de Lusambo pour s'y reposer et s'y faire soigner. Au matin du 9 avril, on le trouva mort dans son lit. Il avait passé près de 33 ans à la Colonie.

13 octobre 1952.
F. Scalais.

MIANI (Giovanni), (Note complémentaire au tome I, col. 678).

Biogr. Boll. della Soc. Geogr. Ital., 1875, nr 5 et 6.

Il viaggio di Miani al Monbuttu (Roma, 1875). Peterm. Mitth., 1857, 1858, 1861, 1863, 1864. G. G. Miani: Spedizione alli origini del Nilo (Milano, 1859). Der Nilreisende Miani und die k. k. geographische Gesellschaft in Wien (Austria, 1864, pp. 189-191).

22 juillet 1954.
A. Vandeplass.

MICHAUX (Jules), en religion Frère Lambert, Frère Missionnaire Rédemptoriste (Rienne, 22.2.1864 — Beauplateau (Tillet), 28.10.1939). Fils de Joseph et Collard, Marie.

Reçut l'habit des Rédemptoristes au noviciat de Beauplateau (Tillet), le 3 novembre 1889 et y émit les vœux de religion, le 1^{er} novembre 1894.

Le 24 mai 1901 il débarqua la première fois au Congo et fut attaché à la maison de Tumba, commencée au mois de février de l'année précédente, à 190 km de Matadi. On y disposait seulement d'une modeste maison provisoire couverte de tôles, quand le Frère Lambert y arriva. Il s'improvisa maçon et briquetier. Avec des briques, cuites au soleil, il éleva deux nouveaux bâtiments et initia en même temps plusieurs élèves noirs aux métiers de construction, leur procurant ainsi un gagne-pain pour l'avenir. Il fit les premiers essais de cuisson des briques au charbon, au bois et il rendit aussi un service signalé à la mission en organisant à Tumba une brasserie, une des premières de la colonie.

Après plusieurs années de séjour à Kionzo, il fut envoyé à la station de Kimpese où il reprit sa lourde tâche. Cependant, sa santé se trouvait fortement compromise à la suite d'une morsure de serpent et d'un traitement maladroit qu'il avait subi à cette occasion. S'étant refusé au repos qui s'imposait, il avait été frappé d'une hématurie. Il en réchappa mais sa forte constitution s'en trouva ébranlée. En 1927, il dut reprendre définitivement la route de la Bel-

gique. Malgré ses infirmités et son âge déjà avancé, il continua à nourrir l'espoir d'aller reprendre son poste au Congo, mais il ne parvint plus à se ressaisir. Le 28 octobre 1939, cet homme qui ne voulut jamais connaître l'inaction, mourut à Beauplateau, dans la maison où il avait débuté dans la vie religieuse.

12 mai 1954.
M. De Meulemeester.

E. Janssens et A. Cateaux, *Les Belges au Congo*, Anvers, 1913, t. III, pp. 1322-1323. — *Sept années au Congo*, Bruxelles, 1906, pp. 34-38. — *Brieven van een Missionaris*, Bruxelles, 1907, pp. 98-99. — *Les Rédemptoristes Belges aux Missions Étrangères*, Brasschaet, 1924, pp. 46, 52, 61.

MICHEL (Arthur), Lieutenant (Assche, 25.5.1880 — Houthem-Ste-Marguerite, 18.8.1914). Fils de Bruno et de Barley, Marie.

Engagé au 2^e de ligne le 2 septembre 1898, il était sous-lieutenant quand il entra au service de la Colonie comme agent d'administration de 3^e classe. Il s'embarqua à Anvers le 3 septembre 1908. Attaché à la Province orientale le 23 septembre, il fut désigné pour commander le poste de Bomili le 4 novembre; de là, il passa à la zone de Ponthierville le 25 août 1909 et fut nommé chef de poste à Ponthierville le 15 octobre. En congé du 15 septembre 1911 au 17 février 1912, il repartit et fut chargé le 8 mars 1912 d'exercer les fonctions de contrôleur de la comptabilité dans le district de l'Aruwimi. Nommé agent d'administration de 2^e classe le 1^{er} juillet 1912, il ne put achever son terme pour raison de santé et s'embarqua à Banana le 4 avril 1913, relevé de ses fonctions depuis janvier.

Il était en Belgique quand éclata la guerre. Avec le grade de lieutenant, Michel reprit du service à l'armée dès les premiers jours d'août 1914. Il fut tué au combat d'Houthem Ste-Marguerite, le 18 août.

Il était officier de l'Ordre de Léopold, avait l'Étoile de service et comptait une citation à l'ordre du jour de l'armée belge.

18 septembre 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 6063. — Bull. Ass. vétér. col., mars 1930, p. 10.

MICHEL (François-Léopold), Secrétaire du haut-commissaire royal Cabra (Gand, 15.3.1885 — Uccle, 19.12.1932).

Admis en qualité de commis à l'État Indépendant du Congo, il partit pour la première fois le 1^{er} mai 1891; il était chargé d'une mission spéciale dans le Haut-Congo qui consistait

dans la réunion de la documentation utile pour faire valoir l'œuvre congolaise à l'Exposition universelle d'Anvers de 1894. Il rentra en avril 1894, repartit encore la même année avec une mission identique en vue de l'exposition coloniale de Tervuren de 1897. Il avait à ce moment le grade de sous-intendant de 3^e classe. Son 3^{me} départ date d'avril 1898 ; il allait accompagner Charles Lemaire en qualité d'adjoint dans une expédition scientifique au Katanga, mission au sein de laquelle Michel fut chargé spécialement des travaux de topographie et des recherches ethnographiques. Le départ se fit à destination de la côte orientale d'Afrique ; on atteignit Karonga le 5 juillet, Moliro le 3 août, et Mpeweto fin septembre. Au cours des explorations au sud du lac Moero, Michel parcourut le territoire de la Kabesa ; il collabora au déplacement à Lukafu du poste de Lofoi commandé par Verdick (mars 1899). Michel accompagna l'expédition dans l'exploration du Kasai et atteignit avec elle le lac Dilolo en septembre 1899. Le retour se fit par Mpeweto, le Maniema et la descente du fleuve. Michel rentra avec l'expédition Lemaire à Bruxelles en septembre 1900. Il repartit en juillet 1901 en qualité d'adjoint au commandant Cabra, haut-commissaire royal, chargé de la délimitation des frontières du Congo et de l'Angola. Au cours des travaux, Michel reconnut l'entre-Inkisi-Kwango et, rentré en novembre 1902, contribua en Europe à la publication des rapports de la mission.

A partir de mai 1903, il reprenait le départ avec le commandant Cabra pour un nouveau voyage au Congo en vue de la délimitation de la frontière entre le Congo belge et le Congo français (région du Shiloango). Le retour au pays se fit en octobre.

En avril 1905, le commandant Cabra était chargé d'une mission d'inspection dans l'est du pays (région du Tanganyika et du lac Albert-Edouard). Il s'attacha Michel comme secrétaire. Ils rentrèrent en mai 1908.

Désormais Michel allait faire partie, et pendant douze ans, du personnel scientifique du Musée du Congo belge à Tervuren. Il s'intéressa de façon active et désintéressée, aux œuvres coloniales de Belgique, telles l'Entr'Aide coloniale et l'Association pour le Perfectionnement du Matériel colonial.

Michel avait été pour Lemaire et Cabra un collaborateur de premier ordre ; ses deux chefs firent de lui le plus vif éloge.

A sa mort, il était chevalier des Ordres de Léopold et de la Couronne, officier de l'Ordre royal du Lion, titulaire de l'Étoile de service à cinq raies, de la Croix civique et de la Médaille des Vétérans coloniaux.

16 septembre 1952.
M. Coosemans.

Mouv. géog., 1898, p. 191. — *L'Horizon*, 27 juin 1925. — *Tribune cong.*, 15 déc. 1932, p. 2. — H. Depester, *Les pionniers belges au Congo*, Tamines, 1927, p. 124. — *Expansion coloniale*, 10 oct. 1931. — *Belgique active*, 1931, p. 248. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo. — A nos Héros col. morts pour la civil.*, pp. 230, 231.

MICHIELS (*Louis-Jacques-Ghislain*), Professeur à l'Université de Louvain (Louvain, 11.11.1886 — Louvain, 18.2.1936).

Louis Michiels obtint successivement à l'Université catholique de Louvain les diplômes de pharmacien en 1909, d'expert-chimiste et de docteur en Sciences chimiques en 1910. La même année il devint lauréat du Concours des bourses de voyages du Gouvernement, ce qui lui permit de continuer ses études à Aix-la-Chapelle et à Paris. Il entra ensuite comme chimiste aux Usines Remy à Wygmael et ses connaissances spéciales lui permirent d'y rendre, pendant la guerre 1914-1918, des services signalés à la population belge dans le domaine de l'alimentation.

En 1919, il fut appelé comme chargé de cours à l'Université de Louvain, où il devint professeur ordinaire l'année suivante. Il fut chargé, aux Facultés des Sciences et de Médecine, de l'enseignement théorique et pratique de la chimie analytique et toxicologique et de leurs compléments, de la pharmacognosie, de la chimie et de la législation et déontologie pharmaceutiques.

Malgré ces lourdes charges d'enseignement, il trouva encore le temps de faire lui-même, ou en collaboration avec ses élèves, de nombreux travaux de recherche surtout dans le domaine de la chimie analytique et de la pharmacochimie. C'est ainsi qu'il étudia, ou fit étudier, diverses plantes congolaises, notamment : *Adina rubrostipulata*, *Picralima Klaineana*, *Geissaspis Renieri*, *Swartzia madagascariensis* et *Cryptolepis triangularis* dans lesquelles il découvrit divers alcaloïdes nouveaux pour la science.

A cause de ses connaissances spéciales dans le domaine de la chimie des plantes congolaises et tropicales, il fut nommé en décembre 1933 membre de la première Commission de l'I. N. É. A. C.

Michiels avait une santé débile et ses forces s'épuisèrent prématurément à la suite d'un long surmenage. Il s'éteignit à Louvain à l'âge de 50 ans, le 18 février 1936.

Il fut membre titulaire de l'Académie royale de Médecine de Belgique, et vice-président de la Commission de la Pharmacopée belge. Il était chevalier de l'Ordre de Léopold.

Publications : Michiels laissa une trentaine de publications, parmi lesquelles nous ne signons que les plus importantes : ses *Éléments de*

*Chimie analytique et ses travaux sur la chimie des plantes congolaises, à savoir : Étude d'une drogue congolaise appartenant au genre *Mitragyne* (Rubiacee) et de son alcaloïde, suivie de quelques observations sur la *Gelsémine* et l'*Yohimbine* (Bull. Ac. Roy. Méd. Belg., 1925, Ve Série, V, pp. 403-418 (en collaboration)). — Documents concernant le *Picralima Klaineana* (Journ. Pharm. Belg., 1928, XI, pp. 561-568). — Les graines de *Picralima Klaineana* et leur toxicité (Bull. Ac. Roy. Méd. Belg., 1929, Ve Série, IX, pp. 21-25). — Note sur la *mitraphylline* (Journ. Pharm. Belg., 1931, XIII, pp. 159-160). — Sur la *mitraphylline* [Ibid., 1931, XIII, pp. 719-723 (en collaboration)].*

8 novembre 1953.
W. Robyns.

C. de la Vallée Poussin, *Éloge académique de M. Michiels. Université Catholique de Louvain, Annuaire, 1936-1939, LXXXIV, II, pp. VIII-XXV, 1 portrait. — Université Catholique de Louvain, Bibliographie académique, VI, pp. 286-288 (1937).*

MIGHEM (*Louis-Charles-Utimar*), Capitaine-commandant (Lixhe, Liège, 2.4.1862 — Watermael-Boitsfort, 22.3.1908). Fils de Jean-Utimar-Lambert et de Lacroix, Marie-Catherine ; époux de Dechaux, Irma.

Incorporé au 3^e régiment des chasseurs à pied le 15 août 1878, il était sous-lieutenant au 5^e de ligne le 26 juin 1885, lieutenant le 26 décembre 1890, capitaine en second au 8^e de ligne le 26 juin 1899 et capitaine-commandant au 5^e de ligne le 26 décembre 1902.

C'est avec le grade de capitaine-commandant de 1^{re} classe qu'il entra au service de l'É. I. C. Il quitta Anvers le 19 juillet 1906 et fut, dès son arrivée à Boma, attaché à l'état-major de la Force Publique, puis, envoyé en mission d'inspection dans le Haut-Congo le 27 novembre de la même année. Revenu à Boma le 29 mars 1907, il en repartait le 28 mai suivant, chargé d'une nouvelle mission dont il rentra le 28 décembre. Le 4 janvier 1908, il venait d'être désigné pour exercer intérimairement les fonctions de commandant de la Force Publique à Boma, quand une affection du foie le contraignit à démissionner, le 27 janvier. Il s'embarqua le lendemain pour l'Europe et, à peine débarqué, s'éteignit à la Villa de Watermael-Boitsfort, le 28 mars. Il était chevalier de l'Ordre de Léopold et titulaire de la Croix militaire de 2^e classe.

7 novembre 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 5476. — *Tribune congolaise*, 2 avril 1908, p. 1.

MIKOSZEWSKI (*Étienne*), Ingénieur, agent de l'A. I. A. (Sieradz, Pologne, 4. 4. 1853...?).

Il avait obtenu le diplôme d'ingénieur des constructions civiles à l'Université belge de Gand, quand il se présenta à l'A. I. A. et en fut agréé en qualité d'ingénieur topographe. Il gagna le Bas-Congo par le Gabon parti de Liverpool le 9 septembre 1885 et y fut attaché à divers relevés nécessaires en ces temps d'occupation préliminaire du territoire. Mais, dans l'impossibilité où il était de s'acclimater, il dut rentrer malade dès le 24 avril 1886. Un incendie des archives de l'Université de Gand nous a empêché de reconstituer la suite de sa carrière.

4 septembre 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 326. — *Mouv. géogr.*, 1885, p. 73 a.

MILNER (*Alfred*), Baron de Saint-James et de Capetown (1901). Homme d'État anglais et administrateur colonial (Giessen, Hesse-Darmstadt, Allemagne, 23.3.1854 — Stury Court, Londres, 13.5.1925).

C'est en Allemagne, près de Bonn, que naquit Alfred Milner, un des principaux représentants de l'impérialisme britannique du XIX^e siècle. Son père, Charles Milner, d'origine anglaise, avait étudié la médecine à Bonn ; revenu exercer en Angleterre, le jeune médecin n'y fit cependant qu'un court séjour. Bientôt, les parents du jeune Alfred revinrent s'installer à Tübingen, où le père, abandonnant définitivement la médecine, accepta une chaire de littérature anglaise à l'université. Alfred, âgé de douze ans, y suivit les cours du gymnase. A quinze ans, il perdit sa mère qui, dans ses dernières volontés, avait exprimé le désir de voir son fils poursuivre ses études en Angleterre. Le jeune homme retourna donc dans la famille de sa mère, adopta la nationalité anglaise et termina ses études secondaires au *King's College*. Élève brillant, il enleva le grand prix du *Balliol Scholarship* et fit, en conséquence, ses quatre années d'université au Balliol College, à Oxford.

C'est là qu'il rencontre le penseur socialiste Arnold Toynbee, qui exercera sur lui une profonde influence. Ses études terminées, Milner est un moment tenté par le barreau ; mais, intelligence plus réfléchie que brillant orateur, il abandonne bientôt ce projet et accepte de collaborer de manière suivie à la *Pall Mall Gazette*. Ses préoccupations essentiellement politiques le rapprochent très vite du publiciste William Stead, fondateur de la *Review of*

Reviews, qui en fait son rédacteur-adjoint. Tous deux, imbus de la mission civilisatrice échue à l'Empire britannique, prêchent l'application d'un socialisme rationnel en Grande-Bretagne et soutiennent le credo du nouvel impérialisme libéral. A la même époque, Milner participe aux débuts de la *University Extension Society*, fondée par S. A. Barnett. Il y remplit les fonctions de secrétaire-adjoint et y donne plusieurs cours, notamment sur l'État et les devoirs des dirigeants (1880), et six conférences sur le socialisme, publiées dans la *National Review* en 1931.

Mais le jeune Milner ne concevait le journalisme que comme la préparation et le prélude à une carrière plus positive, plus constructive. Aussi accepta-t-il avec enthousiasme les fonctions de secrétaire particulier de George J. Goschen, l'un des hommes d'État britanniques les plus en vue de l'époque, avec lequel il s'était lié en 1884. Celui-ci le considéra bien plus comme un collègue et un conseiller que comme un subordonné.

Tous deux, quoique libéraux, sont farouchement opposés à la politique « Little England » suivie par Gladstone. Milner d'ailleurs, chaque jour attiré davantage vers les problèmes de politique étrangère de son pays, est persuadé que cette politique doit être subordonnée à la doctrine coloniale et impériale de la Grande-Bretagne.

Lorsqu'en 1886, Goschen devient chancelier de l'Échiquier, il demande à Milner de coopérer avec lui dans sa tâche. Après deux ans de travail intensif aux finances, Milner, qui y a acquis une solide formation, obtient, en octobre 1889, le poste d'inspecteur général des finances en Égypte. C'est pour lui la possibilité de se créer la situation indépendante à laquelle ses expériences variées et ses hautes qualités d'administrateur le destinaient. Bientôt apprécié par Lord Cromer, l'éminent haut-commissaire britannique en Égypte, Milner va brillamment amorcer son œuvre au service de l'Empire. En effet, six mois à peine après son arrivée dans le pays, il se voit nommé sous-secrétaire d'État aux finances du gouvernement égyptien. A ce titre, il a pour mission de seconder le conseiller financier du gouvernement, et de le remplacer en son absence.

Les finances égyptiennes, gérées sans scrupules et soumises à une administration surrénante et complexe, exigeaient un assainissement économique du pays. Milner entreprend cette tâche, à laquelle il se consacre pendant deux ans. Rappelé à Londres en 1892, il a eu le loisir d'apprécier l'œuvre accomplie en Égypte par les Anglais. Il résume ses observations dans un livre pénétrant, paru en novembre 1892 : *England in Egypt*, qui passera bientôt pour

« le bréviaire des Anglais sur la question égyptienne » et connaîtra de nombreuses rééditions.

Rappelé en Angleterre par Goschen, Milner y remplit pendant cinq ans les fonctions de contrôleur général des impôts directs.

Mais en 1897, les difficultés créées en Afrique du Sud par la politique peu libérale du président Krüger vis-à-vis des Britanniques sont loin d'être résolues. En quête d'un homme énergique, le secrétaire d'État aux Colonies Joseph Chamberlain fixe son choix sur Milner, dont il avait pu apprécier la force de caractère en Égypte. Il le nomme donc gouverneur du Cap et haut-commissaire britannique en Afrique du Sud. Lorsque Milner s'embarque pour ce pays, il n'ignore pas la gravité de la situation, mais il désire se faire une opinion et ne désespère pas de trouver une solution pacifique aux problèmes raciaux.

Toutefois, malgré sa circonspection initiale, il ne tardera pas à concevoir la guerre comme non seulement possible, mais inévitable. Une divergence de vues se marque alors entre Chamberlain, qui doit tenir compte de l'opinion étrangère autant que des difficultés sud-africaines, et Milner qui, moins conscient des complications extérieures, est plus enclin à précipiter les événements. Ces derniers, toutefois, évolueront rapidement vers une crise, sans aucune intervention de sa part.

L'assassinat d'un sujet britannique cristallise les griefs. Selon le désir de Chamberlain, un nouvel effort de conciliation est tenté. En juin 1899, Milner rencontre Krüger à Bloemfontein. Il l'invite une dernière fois à accorder le droit de cité et de vote aux Anglais de ses territoires. Mais Krüger répond à la raideur intrinsèque de Milner par une obstination maladroite et sénile. Désormais, la rupture est inévitable. Elle éclate en octobre 1899.

L'impréparation des troupes britanniques explique les premiers succès des Boers qui, malgré leur infériorité numérique et matérielle, envahissent le Natal. Mais au printemps de 1900, la situation est rétablie et l'opinion anglaise, tout d'abord réticente à l'égard de Milner, lui rend toute sa confiance et s'enthousiasme pour la guerre. L'État libre d'Orange et le Transvaal sont successivement annexés en mai et en octobre 1900, et Milner assume dès lors les fonctions de gouverneur dans les deux nouvelles colonies. En 1901, il se consacre exclusivement à cette tâche, résigne son poste de gouverneur du Cap et va s'installer à Johannesburg pour entreprendre l'œuvre de reconstruction économique et d'organisation administrative. Tous ses efforts tendent vers l'élaboration d'une Union Sud-Africaine destinée à renforcer encore la cohésion de l'Empire britannique, devenu son souci primordial. Un conseil

inter-colonial, des unions douanières, l'unification du système ferroviaire seront les premières étapes réalisées par Milner dans la matérialisation de cet idéal.

Il s'y consacre au point de refuser en 1903 le poste de secrétaire d'État aux Colonies en remplacement de Chamberlain, estimant que sa tâche n'est pas encore terminée en Afrique du Sud. Il ne rentre à Londres qu'en 1905, pour trouver une opinion publique assez hostile, malgré sa grandiose œuvre de reconstruction. On lui reproche en effet d'avoir encouragé l'immigration chinoise, pour l'exploitation des mines d'Afrique du Sud, au préjudice de la main-d'œuvre blanche. Heurté par l'incompréhension et l'ingratitude de ses compatriotes, il reste à l'écart de la politique active jusqu'à la veille de la grande guerre, se bornant à diriger la puissante société du Rio Tinto. Toujours soucieux de rechercher les contacts intellectuels, il participe à la création de la *Round Table*, revue traitant de toutes les questions relatives à l'Empire britannique, et du club des *Cofficients*, qui réunissait des hommes de toutes les tendances, désireux de promouvoir le développement économique et social du Commonwealth. Il exercera, dans ces deux organismes, une influence prépondérante.

Toutefois, Milner reprendra des fonctions officielles dès le début de la grande guerre. Les événements internationaux atténuent les oppositions de partis, et c'est sans répugnance que ce grand indépendant va collaborer à l'œuvre du premier gouvernement de coalition. Il accepte, dès le printemps 1915, de présider une commission spéciale chargée d'accroître le rendement agricole, puis un organisme semblable pour la production du charbon.

Le 7 décembre 1916, Lloyd George lui demande de se joindre au nouveau gouvernement de coalition, comme ministre sans portefeuille, avec quatre collègues : Lloyd George lui-même, Lord Curzon, Henderson et Bonar Law. Considéré par ses compatriotes comme « the only synoptic person in the Cabinet », Milner aura pour mission de superviser et de coordonner les décisions de ses collègues, partageant ainsi jusqu'en 1918 avec Lloyd George les plus larges responsabilités au sein du gouvernement. Pour la plus grande part, c'est à son initiative que l'on réunit ces organismes inédits : un *Cabinet de guerre impérial* et une *Conférence de guerre impériale*, destinés à resserrer les liens de la métropole, des colonies et des Dominions.

Il participe encore à la conférence de Rome en janvier 1917, préside une mission interalliée à Petrograd en février, et assume le portefeuille de la guerre en avril. C'est lui qui, au sein du conseil suprême interallié, décide de confier à Foch le titre de généralissime : il signe, avec

Clemenceau, alors premier ministre français, l'accord qui entérine cette décision.

Si, au moment de l'armistice, ses relations avec Clemenceau étaient excellentes, celles avec Lloyd George étaient moins cordiales. Aussi Milner ne jouera-t-il pas le rôle qui lui revenait à Versailles, bien qu'il ait, depuis décembre 1918, échangé le portefeuille de la Guerre contre celui des Colonies.

Et pourtant, son nom est marqué dans les annales diplomatiques de notre pays à la Conférence de la Paix. La campagne africaine de la Belgique l'avait amené, en 1914, à assister avec succès la France au Cameroun et l'Angleterre en Rhodésie. Bien plus, en 1916, après avoir inspiré ces opérations, elle avait glorieusement contribué à envahir, aux côtés des Anglais, l'Est-Africain allemand. Nos troupes coloniales s'étaient illustrées à Tabora et avaient conquis quelque 200.000 km² de territoire.

Ces faits semblaient justifier, aux yeux de nos compatriotes, l'espoir d'un accroissement de nos possessions coloniales ; autrement dit, l'espoir de conserver le sol conquis et administré depuis 1916.

Pourtant, lorsque fut discutée à Versailles la répartition des anciennes colonies allemandes, la Belgique fut exclue du partage. Aussitôt alerté, P. Hymans, qui représentait la Belgique à la Conférence et s'était fait le porte-parole de nos revendications, manifesta son indignation et multiplia les démarches pour qu'une révision fût faite en tenant compte de nos droits. Si bien que Lloyd George rappela d'urgence Milner, à ce moment à Londres, et qui était spécialement chargé des problèmes coloniaux au sein de la délégation britannique. Hymans, de son côté, remit nos intérêts entre les mains de M. Orts, Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères de Belgique.

Des négociations suivies se nouèrent alors entre Lord Milner et M. Orts, assisté de M. Louwers, conseiller colonial du ministère des Affaires étrangères. Dès l'origine, la Belgique avait décidé de ne pas réclamer tous les territoires qu'elle avait conquis. Si elle revendiquait une partie de l'Est-Africain allemand, c'était non pas pour elle-même, mais pour en faire une monnaie d'échange, en vue d'une rectification de la frontière belge du Bas-Congo. Nous aurions cédé au Portugal les nouveaux territoires afin d'obtenir une partie de l'Angola, ce qui nous aurait donné la pleine maîtrise du fleuve. Lord Milner, homme d'État chevronné et orgueilleux impérialiste, n'avait cependant pas tardé à se radoucir et à reconnaître la légitimité de nos revendications vigoureusement mises en lumière par M. Orts. Une fois le principe admis, il s'appliqua volontiers à nous faire rendre jus-

tice. Toutefois, des questions de détail retardèrent la conclusion des accords.

Outre nos revendications territoriales, nous demandions des facilités de trafic entre l'Océan Indien et le Congo : liberté de transit à travers l'Est-Africain, tarifs favorables pour les voies de communication, emplacements pour constituer des ports francs à Kigoma et Dar-es-Salam. Tous ces avantages nous furent accordés en même temps que le mandat d'administrer le Ruanda et l'Urundi. Deux restrictions avaient cependant été faites. Lord Milner s'était catégoriquement opposé à une compensation pécuniaire pour notre effort de guerre et l'abandon des territoires conquis par nos troupes coloniales. D'autre part, une bande de terrain de 30 km, dans le Ruanda, le territoire de Kisaka, était cédée à l'Angleterre pour les besoins de son chemin de fer transcontinental (1).

Les accords Orts-Milner, signés le 30 mai 1919, furent ratifiés le 22 août par le Conseil Suprême. Une convention signée le 15 mars 1921, à laquelle Lord Milner participa directement, fixa encore les modalités d'application des avantages économiques qui nous avaient été reconnus.

Les accords Orts-Milner furent très critiqués en Belgique au moment de leur publication : on reprochait à nos négociateurs de s'être laissés manœuvrer par les Anglais. Reconnaissions pourtant qu'étant Belges, et considérant que les intérêts de leur pays dans l'Est-Africain était d'ordre bien plus économique que territorial, ils préférèrent porter leurs efforts sur la défense des premiers. Ils y réussirent pleinement par la convention de mars 1921, qui ratifiait les principes arrêtés en mai 1919.

Président de la commission des mandats à la Conférence, Lord Milner eut encore à négocier des accords avec les Français et les Turcs, à décider du sort des possessions allemandes dans le Pacifique.

Mais le 7 février 1921, épuisé, il remit sa démission et abandonna définitivement la scène politique. Quinze jours plus tard, il épousait la veuve d'un de ses amis, Lady Cecil. Il se consacrera dès lors à la publication d'articles sur la politique économique et sociale au sein de l'Empire. Ces travaux seront publiés en 1923 et réédités en 1925 sous le titre *Questions of the Hour*.

(1) Cet abandon de territoire entraînait une certaine amputation du royaume de Musinga, mwami du Ruanda. Devant ses protestations, la Belgique demanda l'inclusion de cette bande dans les territoires qu'elle administrerait. Après des années d'efforts, l'Angleterre céda, et l'acte fut ratifié par la S. D. N., à laquelle on avait eu recours pour protéger les intérêts des indigènes.

C'est au cours d'un dernier voyage en Afrique du Sud, en 1924, que Milner devait contracter les germes de la maladie du sommeil qui l'emporta le 13 mai 1925.

Lord Milner était trop attaché à l'Empire britannique pour s'affilier à un parti, ces deux notions étant incompatibles dans son esprit. Chose curieuse, cet impérialiste convaincu, si peu cosmopolite, est un des premiers hommes d'État britanniques chez qui la notion d'Empire transcendait celle de l'Angleterre ou des races qui le composent. On ne pourrait mieux illustrer cette constatation qu'en citant Milner lui-même :

« Un groupe de nations sœurs, disséminées » dans le monde entier, unies et non divisées » par l'Océan, chacune indépendante pour ce » qui la concerne en propre, toutes liées indissolublement dans un but commun, toutes des » sujets libres et consentants de la monarchie » la plus ancienne et la plus auguste du monde » — ce que nous entendons par ce grand mot : » l'Empire britannique ».

En d'autres termes, non pas une organisation hiérarchique, mais une alliance. Sans doute est-ce ce significatif mélange anglo-saxon de réalisme et de sentiments dans l'idée d'Empire qui a fait dire à Harold Laski : « Milner was a » fanatical imperialist, but above all a radical, » and may be a socialist ».

L. Ranieri.

Bibliographie. — The Earl of Cromer. — Modern Egypt, London, Mc Millan, 1908, t. 2, pp. 291-292. — Dictionary of national Biography, 1920-1930, « Milner », by B. Williams. — V. Halperin, Lord Milner et l'évolution de l'impérialisme britannique, Paris, 1950. — Encyclopedia Britannica, vol. 15, pp. 504-505, « Milner ». — Lennard, Lord Milner, dans Fortnightly Review, 1902. — Ensor, England 1870-1914, Oxford, 1936. — P. Daye, L'Empire colonial belge, Bruxelles, 1923. — O. Louwers, La Campagne africaine de la Belgique et ses résultats politiques, Conférence au Jeune Barreau de Liège, le 28 juin 1921, Bruxelles, 1921. — P. Orts, Le système des mandats de la Société des Nations, dans la Revue de l'Université de Bruxelles, 1927. — O. Louwers, Pierre Orts, colonial, dans la Revue Coloniale Belge, 1949, pp. 206-207. — Signalons que nous devons à l'extrême obligeance de M. Louwers de précieux renseignements verbaux sur l'accord Orts-Milner, dont il fut l'un des négociateurs.

MOINET (Isaac), Missionnaire d'Afrique (Père Blanc) (Laigné-en-Belin, Sarthe, 24.2.1849 — Kirando, Tanganyika, 15.12.1908). Fils de Charles et de Fouguéray, Joséphine.

L'abbé Moinet, du diocèse de Laval (France), entra au noviciat des Pères Blancs, à Maison-Carrée (Alger), après avoir reçu le diaconat dans son diocèse. Il fut ordonné prêtre le 30 mai 1874. Il exerça ensuite différentes charges en

Algérie et en France. Sa nomination pour la mission du Tanganika date du 19 avril 1879.

Mais avant de s'embarquer, le Père Moinet fut désigné pour aller quêter en Belgique, en faveur de sa mission. Le Révérend Père Charmetant se trouvait en Belgique vers ce temps-là, invité par le roi Léopold II. C'est par lui sans doute que le Conseil de la Société des Pères Blancs avait appris que le Roi, aussi bien que les évêques de Belgique portaient un vif intérêt aux Missions de l'Afrique Équatoriale et qu'ils consentiraient à permettre de quêter dans leurs diocèses. Un des compagnons du P. Moinet dans sa tâche fut le Père Delattre, le célèbre archéologue, dont les travaux ont tant contribué à faire connaître le passé de Carthage, cette ancienne métropole phénicienne en Afrique. En ce même mois d'avril, le Conseil désigna les Pères Moncet et Ruellan pour aller prendre à Paris, durant un ou deux mois, des leçons d'astronomie, de cosmographie et d'histoire naturelle qui leur permettraient de donner aux Sociétés savantes des renseignements autorisés sur le pays, le climat, la faune, la flore, etc., de ces régions encore si peu connues de l'Afrique centrale. C'était la volonté expresse de Monseigneur Lavigerie que ses missionnaires contribuassent à faire connaître l'Afrique, tout en y prêchant l'Évangile.

La présence du P. Moinet en Belgique lui fournit l'occasion d'assister, aux côtés du Rév. Père Charmetant, à la fête d'adieu des anciens zouaves pontificaux (1). Ces généreux chrétiens avaient répondu à l'appel de Mgr Lavigerie et s'étaient offerts pour accompagner les caravanes des missionnaires, pour protéger ceux-ci et les aider dans l'établissement de leurs missions. Cette fête eut lieu à Tiel, le 29 mai. Quelques jours plus tard, les Auxiliaires, conduits par le P. Ganachau, se mirent en route pour Alger, où ils devaient rejoindre les Pères de la deuxième caravane et s'embarquer avec eux pour l'Afrique centrale. D'ailleurs zouaves et quêteurs ne revinrent pas seuls à Alger, puisque dans le courant de juin, entrèrent au noviciat les deux premiers aspirants belges, les futurs Pères Van der Straeten et Merlon.

La caravane du P. Moinet s'embarqua à Alger, sur un bateau anglais, le dimanche 22 juin. Elle se composait de deux sections : celle du Nyanza et celle du Tanganika. Le

P. Moinet fut mis à la tête de cette dernière, qui comptait en outre les Pères Moncet, Facy et Combarieu, le Frère Jérôme et les Auxiliaires Loosveldt et Dhoop. La caravane comprendrait aussi un ecclésiastique l'abbé Guyot, curé d'Hussein-Dey (Alger), qui s'était offert pour l'accompagner en qualité de procureur. Il prit les devants avec le Frère Max, à la fin de mai, pour les préparatifs à faire à Zanzibar. Plus la caravane était nombreuse, plus il y avait intérêt à abréger son séjour à la côte.

Mgr Lavigerie voulut donner au départ de la deuxième caravane une grande solennité. Il convoqua à la cathédrale pour le vendredi soir, 20 juin, fête du Sacré Cœur, les fidèles et les communautés. Il y eut sermon émouvant, baisement des pieds. L'impression sur les assistants fut profonde. Le Prélat avait pris comme thème de son discours l'esclavage africain et les Missionnaires d'Alger. « Allez, ô mes Fils, » s'écria le Pontife, allez leur enseigner cette doctrine (de la liberté). Dites leur que ce Jésus, dont vous leur montrerez la croix, est mort sur elle pour porter toutes les libertés au monde : la liberté des peuples contre le joug de la tyrannie, la liberté des consciences contre le joug des persécuteurs, la liberté du corps contre le joug de l'esclavage ». S'adressant alors en particulier aux Auxiliaires présents : « Vous aussi, nobles jeunes gens, » leur dit-il, qui dans un sentiment de foi intrépide, venez unir vos mains pour protéger les envoyés de Dieu, fils de la Belgique et de l'Angleterre, votre courage est pour vos patries une bénédiction et un gage de salut ». Déjà le matin, comme nous l'avons dit, à N.-D. d'Afrique, Mgr. Lavigerie avait donné une bénédiction spéciale aux nouveaux chevaliers de la croix.

Le P. Moinet avec ses compagnons de voyage arriva à Zanzibar le 26 juillet. Dans la première quinzaine d'août, la caravane s'achemina vers l'intérieur. Mais à peine eut-elle fait quatre journées de marche, qu'un accident força Oswald à retourner à Zanzibar. En se levant le matin, il fit partir par mégarde son fusil chargé à balle. Celle-ci lui traversa la jambe et lui trancha presque le petit doigt. Peu après Verhaert, réduit à un état de faiblesse extrême par suite des fatigues et des fièvres, reprit lui aussi le chemin de la côte. L'un et l'autre rentrèrent au pays.

En route, le P. Ruellan ne négligeait rien pour mettre en pratique les leçons pour les observations de géographie, de physique, d'astronomie et d'histoire naturelle, reçues à Paris : « Arrivé au camp, écrit-il, mon premier soin est d'en déterminer la position géographique. » Je l'ai fait autant de fois que la fièvre et le soleil me l'ont permis. Nous ne négligeons pas

(1) Leurs noms étaient : Van Oost, Dhoop, Loosveldt et Reynstjes, qui se retira et fut remplacé par Verhaert. Deux jeunes Irlandais, Stewart et Oswald se joignirent à eux, à Alger. Les Auxiliaires armés — c'est ainsi qu'on les nommait — s'engagèrent pour un an en présence de Mgr Lavigerie, qui bénit leurs armes et l'étendard du Sacré Cœur, qu'ils déployeraient dans les circonstances solennelles (20 juin, fête du Sacré Cœur).

» non plus la question des distances et je crois
 » que notre caravane a enfin mesuré la lon-
 » gueur de la route entre Bagamoyo et Mpwa-
 » pwa. Elle est très approximativement de
 » 330 kilomètres... Mes appareils photogra-
 » phiques me suivent. C'est surtout à Tabora
 » que je pense les utiliser... ».

La marche se poursuivit dans de très bonnes conditions jusqu'à Tabora. C'est là que les grandes épreuves commencèrent à affliger les missionnaires. Le lendemain de leur arrivée (18 novembre), ils eurent à déplorer le décès du P. Facy, suivi de celui du P. Ruellan, à trois jours d'intervalle. Au mois de janvier, ce fut le P. Soboul qui succomba, suivi bientôt de Van Oost (27 janvier 1880). Le docteur Van den Heuvel (de la deuxième expédition de l'Association Internationale avec le capitaine Popelin et le lieutenant Dutilas), qui par suite du mauvais état de sa santé s'était établi à Tabora, leur prodigua ses meilleurs soins. Mais la liste lugubre n'était pas close. La maladie contraint Loosveldt à retourner à Zanzibar (24 janvier 1880), où il mourut le 9 mars suivant. Un détrousseur de caravane tua le Frère Max d'un coup de lance, sur le chemin du Nyanza (27 mars 1880). Le P. Ganachan meurt le 22 mai, avant d'avoir pu atteindre le lac Tanganika. Le Frère Eugène s'éteint le 19 juillet, trois semaines après son arrivée à Ujiji. Sept missionnaires seulement sur les 17 partis d'Alger par la deuxième caravane atteignirent leur destination. Un peu plus d'une année avait suffi pour éliminer plus de la moitié de ses effectifs !

Le P. Moinet, arrivé à Tabora le 18 novembre, réorganisa sa section et se mit en route le 15 décembre, prenant la direction du lac Tanganika. Sa caravane ne comprenait plus que le P. Moncet, le Frère Jérôme et l'auxiliaire Van Oost. Comme nous l'avons dit, le P. Facy était mort à Tabora et le P. Combarieu, compensant la perte du P. Ruellan, avait passé dans la section du Nyanza. A ce moment, le P. Moncet était très affaibli par la fièvre et le Frère Jérôme, outre sa fièvre tierce, souffrait beaucoup des yeux. Le capitaine Van Oost conduisait la caravane ; mais une forte dysenterie nécessita son retour à Tabora (26 décembre).

La caravane prit la route du Sud, afin d'éviter le pays du roi Mirambo, qui pratiquait sur une grande échelle les opérations de la « douane » et exigeait des droits de passage exorbitants. Les « grèves », les désertions parmi les porteurs, ainsi que les vols de bagages furent presque de tous les jours. Mais le P. Moinet ne se décourageait pas. « Courage et espoir, voilà la devise du chrétien, écrit-il. Voilà aussi la nôtre, au milieu de nos tribulations quotidiennes. Le bon Dieu, qui veut le salut de l'Afrique, saura bien faire tourner à

» sa plus grande gloire nos fatigues et nos
 » souffrances ».

La caravane arriva à Simba, le 8 janvier 1880. Le P. Moinet et ses confrères passèrent une huitaine de jours dans cette localité. Ils profitèrent de cet arrêt pour voir le chef et pour recruter de nouveaux porteurs. Apprenant que Karema n'est qu'à huit journées de marche et que les barques d'Ujiji viennent fréquemment apporter des provisions à la station fondée par Cambier en cet endroit, le P. Moinet décide de prendre le chemin de Karema au lieu de celui d'Ujiji. Le 16 février, la caravane se remet en route, sous la conduite de Khamisi, un Arabe de Tabora. A Uhanda, les porteurs désertent. Trente cinq seulement, parmi lesquels beaucoup du Manyema, restent fidèles. Le P. Moinet loue au sultan de l'endroit un petit local, où il remise les ballots qu'il ne peut emporter, espérant venir les reprendre aussitôt après son arrivée à Karema.

Le lundi 1^{er} mars, la caravane arriva enfin au terme du voyage : « Après avoir gravi une colline escarpée, écrit le P. Moinet, notre cœur est saisi d'une émotion indicible : devant nous une plaine unie et immense sans végétation, une nappe d'argent aux vagues continues, grande comme une mer. Tous, avec cette unanimité qui témoigne si bien des mêmes désirs, nous saluons le Tanganika... Je me fais accompagner de deux askaris (soldats) et je m'avance vers Karema, afin de prévenir ces messieurs de l'expédition belge, de notre arrivée prochaine. Ce fut M. Cambier qui me reçut ; il m'offrit une hospitalité si cordiale, que je n'en oublierai jamais le souvenir. MM. Carter et Popelin étaient en chasse ; ce n'est que le soir que je pus faire leur connaissance. Au récit de nos infortunes, M. Carter voulut se charger lui-même de me faire rentrer à Karema les ballots d'étoffes que j'avais laissés en arrière à Uhanda (1)... Je laisse au P. Moncet le soin de narrer nos mésaventures à Karema, ainsi que les nombreuses obligations, que nous avons contractées envers les membres de la station belge, dont le dévouement à notre égard a été sans bornes ».

Les illusions que les voyageurs s'étaient faites sur Karema se dissipèrent bien vite. Pas de barques et un commencement de disette. Il faut aller requérir des vivres à deux ou trois étapes de chemin, dans les villages environnants. En ce moment la population de Karema était considérable : « M. Cambier a une vingtaine d'askaris, écrit le P. Moncet ; il occupe

(1) M. Carter avec son ami Cadenhead fut massacré à Mpimbwe, par les troupes de Mirambo (25 juin 1880).

» le poste depuis un an. M. Popelin en a au moins le double, avec lesquels il doit continuer son voyage jusqu'à Nyangwe. M. Carter n'a guère moins d'une centaine de satellites : askaris, conducteurs de l'éléphant, pagazis (porteurs). Enfin nous-mêmes avons encore grossi singulièrement l'effectif de la garnison. Et cela depuis bientôt déjà trois mois. Au commencement, M. Cambier avait un petit troupeau de chèvres, qu'il était allé chercher à Ujiji. Il en abattait une tous les deux jours et nous en envoyait régulièrement une partie. M. Carter est un grand chasseur et nous fait aussi part de ses succès cynégétiques. Mais le troupeau de chèvres a fini par être épousé et la chasse devient souvent impossible... Quoi qu'il en soit, nous devons ici manifester toute notre reconnaissance pour les bontés innombrables, qu'ont eues pour nous les membres de l'Association Internationale : bonté d'autant plus méritoire que, vu notre pauvreté et notre dénuement, nous étions alors dans une impuissance absolue de les reconnaître.... ».

Cependant, dès que la saison des pluies le permit, le P. Moinet expédia un courrier à Ujiji, où devait se trouver le P. Dromaux. Celui-ci arriva à Karama le 4 juin. « Depuis 26 jours, le P. Dromaux est parti d'Ujiji. C'est-à-dire qu'il a eu à endurer bien des épreuves de la part des rameurs et des nègres de la côte ». Huit ou dix jours après, le P. Dromaux ramena le P. Moinet et ses compagnons à Ujiji. Le P. Moncet et le Frère Jérôme, qui étaient bien fatigués, continuèrent le voyage jusqu'à Rumonge (Burundi). Les Pères Moinet et Dromaux restaient à Ujiji. Ils y étaient rejoints le 19 juin par le P. Deniaud, ramenant des environs de Simba le Frère Eugène et l'Auxiliaire F. D'Hoop, qui avaient accompagné le P. Gana-chau jusqu'à Karungu. Le Frère Eugène succomba le 19 juillet à Ujiji. Enfin le P. Moinet et l'Auxiliaire D'Hoop, conduits par le R. P. Deniaud, arrivèrent à leur tour à Rumonge (28 juillet). Le voyage du P. Moinet et de l'Auxiliaire D'Hoop depuis Alger avait duré plus d'une année.

Le R. P. Deniaud, Supérieur de la Mission du Tanganyika, avait attendu avec impatience sans doute l'arrivée de la seconde caravane qui devait lui permettre de fonder une deuxième mission sur les côtes du lac Tanganyika et peut-être même une troisième, du côté de Karama. Au début de l'année 1880, accompagné de Bwana Nkombe, neveu du gouverneur arabe d'Ujiji, le P. Deniaud avait visité les principaux points du Masanze, sur la rive occidentale du lac, et avait choisi Mulweba pour y installer une mission. Le chef de l'endroit avait volontiers consenti à faire amitié avec les Blancs et

à bien accueillir les missionnaires. Le P. Deniaud était parti de là en promettant au sultan l'arrivée prochaine des Blancs, ses amis. L'homme propose, mais Dieu dispose. Le P. Moncet avait besoin de repos ; le Frère Jérôme, de plus en plus fatigué, ne pouvait rendre aucun service, malgré sa bonne volonté et le P. Moinet lui-même tomba malade, souffrant des yeux. Le 20 octobre, le P. Moinet écrit : « Je suis resté trois mois aveugle, après mon arrivée ici. La vue commence à me revenir ». Pour comble de malheur le chef de Mulweba, qui avait accueilli si favorablement le R. P. Deniaud, était mort dans l'entre-temps et il fallait attendre qu'un nouveau chef fut nommé par les autorités arabes.

Enfin le 25 novembre 1880, les missionnaires qui devaient fonder la mission de Mulweba, à l'ouest du lac Tanganyika, dans la région appelée Masanze, se mirent en route pour leur nouvelle station, dont la création avait été sollicitée à deux reprises par une députation de la tribu des Masanze. Ces missionnaires étaient les Pères Moinet, supérieur, et Delaunay (renforcés en février 1881 par le P. Moncet). Le R. P. Deniaud les accompagnait pour l'installation provisoire. « Vers deux heures du soir, écrit le P. Delaunay, nous rasons la pointe de la presqu'île de l'Ubwari... Nous traversâmes ensuite la baie appelée par Stanley Golfe de Burton et enfin vers 7 heures du soir, notre bateau toucha terre ».

Les missionnaires passèrent la nuit à la belle étoile, nuit qui fut dure, car une pluie torrentielle ne tarda pas à tomber. « Le lendemain tout le village vint à nous : hommes, femmes, enfants se chargèrent en un instant de nos bagages et les déposèrent vers la demeure provisoire, qui avait été disposée pour nous et qui se composait d'une hutte en paille de forme ronde... ». Le soir du même jour, les nouveaux arrivés reçurent les souhaits de bienvenue de toute la population. Kaponora, le premier ministre du jeune chef, prit la parole, vantant les grandes qualités des missionnaires : « Désormais, s'écria-t-il, vous aurez beau jeu, Wabembe, de venir nous piller, arracher nos moissons à peines mûres, brûler nos maisons et nous enrichir de nos dépouilles ! Wangwanas, qui volez nos femmes et nos enfants, prenez garde, les Blancs sont là ! Négriers terribles, coureurs des lacs, n'arrêtez pas désormais votre barque sur nos rivages ! Vous êtes à Mulweba et les Blancs sont là ! ». Le lendemain eut lieu l'échange des cadeaux, et enfin le 28, qui était un dimanche, le P. Moinet célébra une messe d'actions de grâce. D'accord avec le sultan du lieu, les missionnaires choisirent un emplacement pour y construire une maison. « Le lendemain de grand matin, le bateau, qui nous avait amenés, s'éloignait du rivage au chant des rameurs,

» emportant le R. P. Deniaud. Nous restions » seuls avec nos néophytes. Le poste de Mulweba » dans le Masanze était fondé ! »

Mulweba fut le premier poste de mission catholique à la frontière est du Congo belge.

Le premier soin du P. Moinet fut de construire une habitation un peu plus confortable. Celle-ci était achevée au mois de janvier. Le P. Moinet la bénit et les missionnaires en prirent aussitôt possession. Une fois installés, ils purent s'occuper des habitants. Leurs ouailles appartenaient à deux tribus. Les Wayova — population simple, timide — habitaient le bord du lac. Les Wabembe vivaient dans les montagnes. Énergiques et tenaces dans toutes leurs entreprises, ils étaient un peuple redoutable, qui mangeait les morts. Mais ils assurèrent les Pères que le jour où ils iraient se fixer dans leurs montagnes, serait salué par tous avec le plus grand enthousiasme.

« Le 30 janvier, écrit le P. Moinet, nous voyons » passer en face de Mulweba, deux bateaux » pleins d'esclaves armés, commandés par un » Arabe d'Ujiji, Mwini Waziri. Ils vont venger » la mort d'un de leurs amis, qui s'étant rendu » dans l'Ubembe pour son commerce, a été saisi » et mangé par les naturels ». Malgré ces événements, les Pères ne craindront pas d'aller visiter les Wabembe. Ils n'auront qu'à se louer de la conduite de ces terribles montagnards à leur égard.

Le 4 mai 1881 eut lieu à Rumonge le drame terrible que nous avons relaté dans la biographie du R. P. Deniaud et dans celle du Frère Jérôme. Les Wabikari entourèrent la maison de bon matin et massacrèrent les Pères Deniaud et Augier, ainsi que l'Auxiliaire D'Hoop. Dès le jour suivant, le P. Moinet fut informé de cet événement et accourut à Rumonge à la tête de quelques hommes armés et avec une dizaine de pirogues. Comme on pouvait craindre de nouveaux excès de la part des Wabikari, on décida d'évacuer la mission. Le 7 mai les barques transportèrent les missionnaires survivants et le matériel de la mission à Mulweba.

Le personnel de Mulweba comprenait dès lors 5 missionnaires. Les Pères Dromaux et Delaunay s'occupaient de l'instruction et de la formation des enfants rachetés. Le P. Moncet prenait soin des malades et faisait des relevés scientifiques. Le Frère Jérôme s'occupait du matériel. Le P. Moinet faisait le catéchisme aux habitants de Mulweba et des environs. Mais ce ne fut qu'au mois de mars 1882 que le P. Moinet et ses confrères commencèrent à prêcher publiquement l'Évangile, le R. Père Guillet, successeur du R. P. Deniaud, ayant reçu du gouverneur arabe d'Ujiji, toute liberté de prêcher notre sainte religion aux indigènes (Voir *Biographie Coloniale Belge*, III, p. 396). Au mois

de mai 1883, le P. Moinet pouvait écrire que le nombre de ses catéchumènes avait augmenté prodigieusement : il dépassait 250 aux instructions qui se faisaient régulièrement et les gens venaient de tous les villages des environs. La mission avait même une succursale dans une grande agglomération au nord de la mission, auprès d'une rivière appelée Lugamba, où Stanley se reposa en terminant ses excursions sur le lac, à son dernier voyage.

Mais la grande œuvre à ces débuts de la mission fut le rachat des jeunes esclaves, que les missionnaires instruisaient dans la religion et auxquels ils apprenaient à lire et à écrire et à travailler la terre. A mesure que leurs rachetés atteignaient l'âge adulte, les Pères les mariaient à des filles du pays et les établissaient sur les terres attenantes à la mission. En outre, les missionnaires envisageaient alors déjà la possibilité d'employer les meilleurs des enfants rachetés et les plus instruits comme catéchistes pour l'enseignement de la doctrine chrétienne.

Bientôt cependant à Mulweba l'espace pour les cultures manqua et il fut décidé qu'on transporterait les familles sur un terrain que Pore, le vieux chef au sud de l'Ubwari, avait libéralement accordé aux missionnaires. Le P. Moinet fut désigné pour fonder Kibanga. C'est ainsi que devait s'appeler cette nouvelle mission. Ainsi donc, le 10 juin 1883, le P. Moinet, accompagné du P. Moncet, des Auxiliaires Joubert et Visser et de quelques ménages de rachetés quitta Mulweba et arriva le lendemain à Kibanga.

Le P. Moinet et ses confrères s'occupèrent immédiatement de la construction d'une habitation provisoire. Ils menèrent les travaux rondement et le 4 juillet ils terminèrent le boma et s'y installèrent. Sans désemparer, le P. Moinet continua les travaux : trois mois après l'arrivée à Kibanga, on pouvait y voir, outre la maison des Pères, une chapelle, des abris pour les enfants, des cases pour les jeunes ménages, des étables, un magasin, etc. L'orphelinat de Mulweba put se transporter à Kibanga à la fin de septembre. Après les constructions vint le travail des champs. Une lettre du R. P. Guillet, datée du mois d'août 1884, décrit ce que le P. Moinet a su réaliser sous ce rapport : « Au matériel, nous n'avons pas trop d'inquiétudes. » Nos essais de culture de riz, froment, manioc, patates, etc. ont cette année assez bien réussi. » Nous regardons cette abondance comme un encouragement de la Providence. Si elle continue ses largesses, nous récolterons à Kibanga de quoi faire vivre nos orphelins ». La même lettre nous apprend ensuite que les enfants rachetés et les ménages écoutent les instructions avec une grande docilité et donnent toute satisfaction.

Le P. Moinet fit le pacte de sang avec Pore, le chef de l'endroit. L'effet produit par cet acte sur la population fut très favorable à la mission. Un événement plus remarquable et plus réjouissant fut le premier baptême solennel administré à 5 adultes, la veille de Noël 1883 et leur première Communion, le lendemain. Les heureux élus — des enfants rachetés à Rumonge et amenés à Kibanga — après avoir suivi le catéchisme durant quatre années, subirent avec succès l'examen qui précède le baptême. « Nos enfants ont répondu aux noms de » Gabriel, Joseph, Paul, Raphael et Louis. Nous » fûmes tous émus jusqu'aux larmes quand » l'eau baptismale coula sur leur front et » imprima dans leurs âmes le caractère ineffaçable des enfants de Dieu. Nous moissonnions nos premières gerbes dans le champ du » Père de famille et nous oubliions les sueurs » et les fatigues du défrichement et des semaines » les ». M. Joubert pouvait à bon droit s'écrier plein de joie : « Gloire à Dieu ! L'église de » Kibanga est fondée ! »

Le P. Moinet ne devait pas rester longtemps à Kibanga. Le 31 décembre 1883, les supérieurs des missions du Tanganyika avaient décidé la création de deux nouvelles missions : l'une au nord du lac, chez Rusavia, dans l'Usige (Burundi), l'autre au sud, au Marungu. Les Pères Moinet et Moncet furent désignés pour entreprendre cette dernière fondation. Ce ne fut pourtant que le 20 août que les deux Pères purent se mettre en route. Ils s'embarquèrent sur le *Mikaeli*, belle pirogue de la mission, et visitèrent en passant l'Ugoma, l'Uguha et l'Urwa. Partout ils furent bien reçus. Les Balubas de l'Urwa voulurent même les retenir. Ils firent un court arrêt chez M. Jones, ministre protestant établi à Mtoa, port qui servait au commerce des Arabes sur la rive occidentale du lac. « Nous eumes là » un spécimen de leur trafic. Un bateau chargea » pêle-mêle hommes, femmes et enfants des » deux sexes, près de 80 esclaves arrachés par » ces trafiquants à leur pays ». Ils passèrent ensuite chez le chef Uwondo, où mourut le capitaine Popelin. Continuant leur voyage, ils descendirent chez M. Storms, chef de la station de l'Association Internationale, fondée depuis un an à Mpala. « M. Storms nous reçut » avec la plus grande affabilité et dès qu'il » connut le but de notre voyage, il se mit » spontanément à notre disposition, prêt à » nous aider de tout son pouvoir ». Le P. Moinet fit ensuite un grand éloge de M. Storms, comme fondateur et organisateur du fort de Mpala, comme collectionneur, comme capitaine du petit vapeur, qu'il avait lancé sur le lac.

Après trois jours de repos chez M. Storms, les missionnaires poussèrent plus au Sud, à

environ 25 km de Mpala. Ils arrivèrent ainsi à un endroit, appelé Mkapakwe, chez le sous-chef Chanza. « M. Storms nous accompagna lui-même avec son bateau pour nous aider de tout son pouvoir et de l'autorité qu'il a acquise dans le pays ». Voyant arriver trois Blancs, dans deux pirogues, Chanza eut peur et se cacha durant deux jours. Il était soi-disant en visite chez son chef Manda. M. Storms occupa le village de Chanza avec ses marins armés. Chanza alors décida de sortir de sa cachette et se présenta devant les missionnaires. Le vendredi 12 septembre, dans une séance solennelle, les missionnaires exposèrent le but de leur venue. Chanza répondit qu'il aimait beaucoup les Blancs, de même que Manda, son supérieur : « Construisez chez moi, dit le chef, Chanza et les Blancs ne feront qu'un ! » Le P. Moinet choisit un emplacement. Dès le lendemain les indigènes apportèrent les bois de construction et l'ont se mit à édifier la mission. « Située par 7° de latitude Sud, Mkapakwe est une plaine entièrement cultivée, habitée par plus de 1.500 nègres, dispersés en 7 villages. La mission se trouve à 150 m du Tanganyika, sur une petite éminence dominant toute la plaine et les villages et offrant tous les avantages de la salubrité. Les habitants sont mélangés de Wamarungu et de Wabemba. Les premiers s'adonnent spécialement à la culture ; les autres, outre la culture, s'occupent beaucoup de petits travaux d'art, paniers, grands et petits, ornés de dessins assez bien réussis... La pêche semble le moindre souci des uns et des autres. Le lac, que nous avons vu si rempli de poissons ailleurs, en serait-il privé ici ? » Le P. Moinet parle ensuite des Wanyamwezi, établis dans la montagne. Venus de l'autre côté du lac pour chasser l'éléphant, ils se sont peu à peu installés en maîtres, se faisant craindre de la population, et les frappant d'impôts, aussi les détestait-on de bon cœur. Le pays était en outre de temps en temps troublé par le passage des Wangwana, qui affectaient le pays pour les esclaves, qu'ils regardaient comme laborieux et qu'ils avaient à bon compte.

Les constructions achevées, le P. Moinet commença à se familiariser avec la langue du pays : « Je me suis mis à enregistrer les quelques mots kimarungu... Chaque jour ajoutant quelques mots nouveaux à la liste des premiers connus, je suis parvenu à en réunir 1.000 à 1.200 qui constituent un petit dictionnaire. Ce dictionnaire sera complété et j'y ajouterai un essai de grammaire ».

Au mois de janvier 1885, le P. Landeau alla renforcer le personnel de Mkapakwe. Le même mois, un agent de l'Association, M. Reichard, passait par la mission. « Il revient d'une expé-

» dition chez Msiri (Katanga). Il y a perdu son confrère, M. Böhm, et éprouvé beaucoup de déboires, surtout de la part de Msiri, qui après lui avoir demandé l'alliance du sang, a voulu le mettre à mort. Il a été obligé de batailler et sans ses 200 fusils, il y serait mort». Au mois de mai suivant, le P. Moinet donna l'hospitalité à M. Beine, le lieutenant de M. Storms. M. Beine avait été fortement atteint par des fièvres, qui non seulement lui enlevèrent les forces physiques, mais l'avaient atteint aussi dans ses facultés mentales : «Quand je suis allé à Mpala, M. Beine s'est attaché à moi comme un enfant et il a demandé avec insistance à venir se fixer chez nous... Au nom de la charité chrétienne, dont nous sommes les ministres, j'ai cru devoir accéder aux désirs du pauvre malade et le conduire chez nous, avec l'agrément de M. Storms, qui ne sait comment nous témoigner sa reconnaissance... Nous n'avons jusqu'ici qu'à nous féliciter de cet acte de charité, que nous remplissons avec bonheur».

Au mois de mai 1885 encore, le P. Randabel et le Frère Gérard arrivèrent à Mkapakwe. Il étaient en route vers l'Ufipa (rive orientale du lac), pour y fonder une mission. Ils s'étaient arrêtés à Mpala, chez M. Storms. Durant cette nuit, les rebelles (Lusinga, Kansabala) mirent le feu à Mpala. Le P. Randabel y perdit quelques bagatelles, heureux d'en être quitte à si bon marché.

Mais déjà à cette époque, les jours de la jeune mission étaient comptés. Le 5 juin 1885, arriva à Mkapakwe un télégramme du cardinal Lavigerie, ordonnant à ses missionnaires de reprendre les postes de Mpala et de Karema. Cette reprise était un fait accompli le 26 juillet, jour où M. Storms quittait définitivement la station de Mpala, dont il remettait les clefs au P. Moinet. «Avant de partir, M. Storms a voulu réparer les dommages que l'incendie avait causés au tembe de Mpala et qui, après ces réparations, est bien plus solide qu'auparavant et mieux à l'abri d'un coup de main du genre de celui qui avait menacé de tout détruire. M. Storms a voulu réparer par là la fâcheuse impression, que l'incendie de son poste par les sauvages aurait pu produire sur les indigènes et être assuré de trouver tout intact à son retour, dans le cas où il aurait pu revenir, ce qu'il espère bien».

M. Storms en partant laissait à Mpala une force armée, pour la protection du poste contre les attaques possibles des «insurgés», et un matériel considérable : trois pirogues indigènes, un très grand bateau, le *Strauch*, que M. Storms avait construit lui-même, des instruments de menuiserie et de forge, des objets d'échange. Mais tout cela avait peu de valeur aux yeux

du P. Moinet, en comparaison d'une centaine d'enfants rachetés par M. Storms, confiés désormais aux soins des missionnaires. «Pour le moment, écrit le P. Moinet, notre action directe et immédiate, au point de vue de la mission, ne peut guère porter à Mpala que sur nos rachetés et sur les rachetés de l'Association». En dehors du travail missionnaire proprement dit, il s'agissait de pacifier les esprits. C'était fait pour une bonne partie du territoire de Mpala. «Les chefs soumis sont très attachés à la mission», écrit le P. Moinet au mois de septembre, et à nous tout particulièrement... Ils savent bien que nous ne voulons que la paix... Ils continuent à venir ici et nous envoient de temps en temps leurs saluts, en demandant une ligne de conduite pour leurs actes un peu importants. Les affaires se traitent donc à la mission et si Mpala nous est définitivement cédé, ce sera le cas de tenter la fondation d'un royaume chrétien. Tous ces chefs ont payé le tribut que M. Storms leur avait imposé».

Restait à gagner le cœur des «insoumis». Ceux-ci étaient principalement Kansabala et Lusinga, ou plutôt sa mère, car Lusinga avait trouvé la mort au cours d'une rencontre avec les soldats de M. Storms. Voyant la tranquillité qui régnait autour de la mission, sous la direction du P. Moinet, ils ne tardèrent pas à se rapprocher des missionnaires et payèrent volontiers le hongo (tribut), que le P. Moinet était obligé d'accepter en signe de soumission, pour ne pas mécontenter la partie soumise. «Ces jours derniers, raconte le P. Moinet, j'ai reçu la soumission d'une femme, célèbre dans le pays et qui jouit d'une grande influence. C'est Kaomba, mère de Lusinga... La soumission de cette femme est un événement très important et personne ici ne doute maintenant de la soumission de Kansabala, l'autre sultan battu par M. Storms. Ce pauvre sultan a déjà fait des démarches dans ce sens... Ces deux actes posés, le pays jouira désormais de la tranquillité et il n'y aura plus qu'à maintenir la paix, ce qui, j'espère, ne souffrira pas grandes difficultés...».

En effet, sans tarder le P. Moinet pourra démobiliser les soldats de M. Storms et les renvoyer dans leur pays d'origine. Le terrain sera tout préparé pour l'établissement à Mpala du brave capitaine Joubert (20 mars 1887), protecteur et père des tribus du territoire environnant. En attendant l'arrivée de M. Joubert, c'était le P. Moinet qui remplissait les fonctions de chef temporel et surtout de justicier du territoire de Mpala. Il faudrait des pages pour décrire son activité sous ce rapport. Cette description donnerait une image parfaite de ce qu'était en ce temps-là le Marungu et un

grand nombre d'autres contrées en Afrique : pays où régnait une multitude de petits chefs sans autorité, toujours en dispute sinon en guerre pour les moindres motifs, population se plaisant dans les plaidoiries sans fin.

Cependant c'était là un moindre mal, peut-on dire, à côté des horreurs de la chasse à l'homme, dont le Marungu fut souvent le pays d'élection et les missionnaires les témoins attristés, autant qu'impuissants à s'y opposer. Nous ne citerons que pour mémoire les exploits d'un certain Mzovera, lieutenant de l'Arabe Zed de Tabora, qui durant plus d'un an parcourut le Marungu pour « son commerce ». Le fruit de son brigandage se composait d'une caravane de deux cents esclaves, hommes, femmes et enfants, relâchés par de longues chaînes, mourant de faim et pouvant à peine se traîner. Mzovera campa quelque temps sur le territoire de Mpala, ce qui donna l'occasion au P. Moinet de racheter onze enfants, dont deux sur le point de mourir. C'étaient de véritables squelettes : « Tout ce » monde nous fut cédé pour presque rien parce « qu'il encombrait la caravane. Sans cette » raison, nous n'aurions pu faire aucun achat ». A côté des enfants il y avait des vieillards, la cancre au cou, immobilisés dans de gros morceaux de bois percés et passés dans les jambes. Le P. Moinet donna ses soins charitables à vingt à trente malades que Mzovera lui amenait chaque matin. Ce dernier osa même lui demander les barques de la mission pour transporter son butin. On devine aisément la réponse qui lui fut faite.

L'année 1885 fut marquée par une épidémie de variole, qui sévit sur toute la rive occidentale du lac. A l'exemple du P. Vyncke, à Kibanga, le P. Moinet pratiqua l'inoculation (vaccination) en prenant du pus d'abord sur un sujet sain et légèrement atteint ; ensuite sur les inoculés mêmes. Plus de 300 personnes furent soumises à ce traitement. Aucun vacciné ne mourut. Les sauvages témoins de l'efficacité de ce remède vinrent en grand nombre à la mission pour le demander. Le P. Moncet à son tour fit un voyage chez Chanza (Mkapakwe), pour porter secours aux varioleux. Plus de 500 indigènes furent par ce moyen mis à l'abri du fléau et cinq enfants furent baptisés *in extremis*.

L'œuvre de l'apostolat proprement dit souffrait bien un peu de toutes ces occupations matérielles. Sans doute le P. Moncet, bras droit du P. Moinet, catéchisait les rachetés et les Noirs de la station même. Mais « c'est avec » impatience que nous attendons l'arrivée de la » caravane et la venue ici d'un nouveau con- » frère, dont le besoin se fait vivement sentir. » Il faudrait à tout prix parcourir « notre » royaume » pour y répandre la semence de » l'Évangile et nous ne pouvons le faire ».

Le 7 mars 1886 eut lieu à Mpala la plantation d'une croix. L'habitation de la mission ayant été mise à neuf, le P. Moinet la bénit, de la bénédiction ordinaire des maisons. Mais les gens de la mission désiraient un mât et voir flotter au sommet un drapeau qui serait celui des missionnaires. Comme bannière, le P. Moinet choisit la croix ; c'est elle qui « plantée au milieu des empires payens les a transformés ». C'est elle qui dans l'esprit du P. Moinet, devait être le salut de Mpala.

Vers la fin du mois de juin 1886, Mpala reçut la visite de Monseigneur Charbonnier, premier Vicaire Apostolique de la mission du Tanganiaka, nouvellement arrivé d'Europe et se rendant de Kibanga à Karembe, en passant par Mpala. Le supérieur de Mpala aura sans doute exposé devant Monseigneur la situation de sa mission : nombre restreint de catéchumènes, parmi une population relativement nombreuse et bien disposée envers les missionnaires, l'œuvre de Dieu allant lentement, faute de missionnaires. Et sans doute que Monseigneur aura recommandé la patience à ses missionnaires, puisque lui-même ne disposait pas d'ouvriers apostoliques pouvant leur venir en aide.

Mpala n'aura ses premiers chrétiens baptisés qu'au mois de mars 1887. Ceux-ci étaient des rachetés de Kibanga, qui avaient suivi les Pères et avaient achevé à Mpala leurs quatre années de catéchuménat. Ils reçoivent la marque des enfants de Dieu des mains de Mgr Charbonnier, venu de Karembe pour installer le capitaine Joubert à Mpala (20 mars 1887). Cette installation signifiait une augmentation de besogne matérielle pour le P. Moinet. Bientôt cependant les deux missionnaires, aidés par le tout dévoué Capitaine, se sentirent les mains plus libres pour s'occuper de leurs ouailles. Autour de Mpala, à une distance qui variait de un à trois kilomètres, il y avait les cinq villages de Mpala, Kibiri, Mombwe, Kataki et Bore, villages assez gros dont la population avait plus que doublé depuis deux ans. Les Pères y faisaient le catéchisme. « Mais c'est un travail de longue haleine, » écrivait le P. Moinet. Cependant il ne faut » jamais douter de la Providence, qui a ses » heures et qui répand ses bienfaits en son » temps ». Dès le mois de juillet 1887, le P. Moncet se met en route et va prêcher la doctrine chrétienne dans les villages plus éloignés de la station. La caravane de Bwana Kibarabara (P. Moncet) comptait un interprète parmi ses membres. Car sur le territoire à parcourir, il y avait cinq ou six idiomes différents. Partout ses instructions furent écoutées avec attention. Le soir on pouvait entendre les gens, assis autour du feu dans leurs maisons, répéter les paroles du prédicateur. Ces prédications au loin s'étendirent peu à peu : « Outre les instruc-

» tions journalières, lisons-nous dans le diaire de la mission en décembre 1888, à près de 300 personnes, le catéchisme de chaque semaine dans chacun des dix villages de la plaine, comptant environ 1.000 à 1.200 personnes, le P. Moinet a vu dans ses tournées apostoliques plus de 80 villages, où il a annoncé la parole de Dieu à une population de huit à dix mille âmes. Et ce n'est pas la moitié du pays soumis à la station de Mpala ».

Soit dit en passant, le P. Moinet était un catéchiste parfait. Il savait illustrer son enseignement par des exemples variés tirés de la Sainte Écriture et l'animait par des comparaisons d'une couleur locale piquante d'intérêt. Son catéchisme était, sans cartons, un catéchisme en images, d'où l'on sortait instruit et meilleur.

Ce fut le P. Moinet qui bénit le mariage du capitaine Joubert avec une jeune nègresse, baptisée du nom d'Agnès (13 février 1888), en présence de Mgr Charbonnier. Au mois de janvier 1889, le P. Moinet, aidé par M. Joubert, mettait la dernière main au creusement d'une nouvelle pirogue. Monseigneur Bridoux, successeur de Mgr Charbonnier, devait arriver prochainement au Tanganyika. La mission de Mpala voulait mettre ce bateau à la disposition du nouvel évêque. Le 23 février, le P. Moinet, invité par le R. P. Coulbois à se rendre à Kibanga pour y saluer Mgr Bridoux à son arrivée, bénit le Yusufu et s'embarqua au port de Mpala. Durant ce voyage il eut à subir une tempête affreuse sur le lac. Grâce à une petite boussole marine, le P. Moinet put diriger la marche. Après une nuit entière passée sur le Tanganyika en furie, les voyageurs voient poindre le jour et remercient Dieu de les avoir sauvés. « Au retour nous avons encore une tempête à essuyer, plus forte s'il est possible. Entrés dans le lac un soir que rien ne faisait prévoir le mauvais temps, nous sommes entourés vers minuit d'un cercle de feu, avec des éclairs qui brisaient la vue. Les marins veulent encore aller s'échouer à la côte, c'est-à-dire courir à une perte certaine. Le P. Moinet s'y oppose. Le vent a une telle force qu'il coupe la respiration ; la pluie tombe avec une telle violence que ce sont comme des grains de grêle qui vous fouettent la figure. Malgré les vagues démesurément gonflées, le Yusufu tient admirablement la mer. Un cantique à S. Joseph, une prière à notre ange gardien et nous sommes sauvés ».

Le 15 février suivant, le P. Moinet était de retour à Mpala, accompagné du P. Carmoi, du Frère Jérôme et des médecins-catéchistes Charles Faraghit et Adrien Atiman. Le P. Carmoi et Adrien Atiman étaient à destination de Karema. Le Fr. Jérôme et Charles Faraghit devaient rester à Mpala.

Je ne m'étendrai pas ici sur les méfaits causés par les esclavagistes dans le Marungu, durant le supérieur du P. Moinet. Conseillé par ce dernier, Joubert tint tête à Kapili, à Mohamadi, à Mruturutu et autres brigands de la même espèce et préserva la population du territoire de Mpala des horreurs de la traite. Mais au début de 1889, la pression exercée par les chasseurs d'hommes s'accentua notablement, au nord du lac (région de Kibanga) et au sud (région de Mpala). Une lettre de Mgr Bridoux avertit le P. Moinet que les hommes de Rumaliza même confirmaient le bruit selon lesquels celui-ci avait chargé deux de ses lieutenants d'aller construire un établissement au Marungu. Monseigneur ajoutait : « Vous feriez donc bien de les prévenir et de bâti vous-même au plus tôt chez Katele et peut-être aussi chez Manda... Il serait très fâcheux que les Wangwana réussissent à s'introduire chez vous ». Cet avertissement arrivait trop tard. Ce furent les Wangwana qui prévinrent la mission et qui s'installèrent près du village de Katele, sur le territoire soumis au capitaine Joubert. Dès lors, on pouvait prévoir les démêlés les plus graves qui surgiraient entre les hommes de Rumaliza et Joubert.

Le P. Moinet n'assisterait plus que de loin au déroulement de ces événements. Car le 3 mai 1889, Mgr Bridoux arrivait à Mpala avec le Père Guillemé, nommé supérieur de cette mission, tandis que le P. Moinet irait remplacer le P. Vyncke, mort à Kibanga et se soignerait entre-temps de ses infirmités. Cependant, son séjour à Kibanga (du 21 mai 1889 au 22 juillet 1893) ne devait pas être une période de tout repos. Les opérations de Jacques sur la Lukuga, la prise de Nyangwe et de Kasongo par Dhannis (mars-avril 1893) ainsi que toute la campagne des troupes belges contre les esclavagistes excitèrent l'exaspération de ces derniers, créèrent pour les missions de Kibanga et de Mpala une ère d'insécurité et provoquèrent une série d'attaques qui faillirent parfois tourner au tragique. Au mois de juillet 1889, les hommes de Bweti attaquèrent la mission de Kibanga. Il y eut un mort et des blessés du côté de la mission et six morts chez les Wangwana. Les razzias d'esclaves autour du territoire de la mission étaient devenus des faits de tous les jours. Le pays des Wabembe avait été ravagé et dépeuplé. La presqu'île de l'Ubwari, le Masenze, etc. avaient été complètement dévastés. Plusieurs fois, les Wangwana voulurent tenter un coup de main sur la mission même ; mais toujours pour une raison ou une autre, leurs projets avortèrent.

Constructeur de bateaux, le P. Moinet fut souvent à Kibanga le pilote et le capitaine pour les voyages sur le lac. Il se rend à Ujiji,

pour y prendre le courrier et le ravitaillement arrivé d'Europe. Nous le trouvons ensuite à l'Usige (Usumbura), où il tâche de trouver les vivres nécessaires à la mission. Les marins de Kibanga, attaqués sur le lac par les Wangwana, sont forcés de rebrousser chemin. Le P. Moinet s'embarque alors lui-même sur le *Mikaeli*, un deux-mâts de sa construction, et se met en route pour Mpala (juillet 1892). Mais à trois heures d'Albertville, à l'entrée de la Lukuga, le *Mikaeli* est subitement attaqué par les Wangwana. « Plus de 60 hommes armés de fusils déchargent leurs armes sur le bateau » à l'ancre à soixante mètres du rivage. Ce fut « une décharge terrible ; puis un feu soutenu pendant un quart d'heure, c'est-à-dire jusqu'à ce que les marins eussent pu, malgré les vagues et contre le vent, se replier en mer, pendant que les meilleurs tireurs répondraient aux agresseurs pour les empêcher d'approcher trop près de la barque. Quatre de ces bandits tombèrent sur le sable du rivage. Les marins n'ont pas été atteints, pas plus que la barque. Le bon Dieu avait protégé le *Mikaeli*, le Père et l'équipage. C'était à 18 kilomètres environ de l'endroit où avait été tué le malheureux Vrittoff... » C'est encore le P. Moinet qui contribua grandement à l'évacuation de Kibanga et au transport de sa population sur le plateau de Kirungu (Baudouinville). C'est lui qui conduisit la dernière caravane d'émigrants et voulut passer quelques semaines à Kirungu, aidant le P. Roelens et ses confrères des conseils que sa longue expérience rendait précieux (août 1893).

Deux événements particulièrement douloureux marquèrent le séjour du P. Moinet à Kibanga. Ce fut d'abord le décès de Mgr Briodoux (21 octobre 1890), qui s'éteignit entre les bras du P. Moinet (voir *Biographie Coloniale Belge*, II, 95). Ce fut ensuite la mort du Rév. Père Marquès, provoïcaire du Haut-Congo (11 août 1892). Ce fut encore le P. Moinet qui assista à ses derniers moments ce jeune missionnaire, arrivé avec le P. Engels et le Frère François (Delhaye) par la dernière caravane et que Mgr Lechaptos (voir *Biographie Coloniale Belge*, IV, 570) avait installé à Kibanga, comme supérieur de la mission du Haut-Congo. Le P. Moinet lui même eut souvent à souffrir des fièvres. Une paralysie des membres faillit le conduire aux portes du tombeau.

Après avoir achevé le déménagement de Kibanga et aidé aux premières installations de Kirungu, le P. Moinet se disposa à rentrer en Europe. Il avait été désigné par la confiance de ses confrères pour les représenter au Chapitre Général de la Société de 1894. Il partit par la voie du Nyassa. Arrivé à Marseille, il se rendit à Maison-Carrée, assista au Chapitre et alla ensuite jouir en France d'un repos bien mérité.

Le diaire de l'École apostolique de Malines signale son passage dans cette maison (19 mai 1895). Il y revit le R. P. Coulbois, son supérieur de Kibanga et y fit une conférence aux élèves de cet établissement, ravis de l'entendre. Le capitaine Jacques prévenu vint à sa rencontre et l'emmena dans sa famille. Le P. Moinet n'omit certainement pas d'aller voir son ami M. Storms, qui avait repris du service dans l'armée belge. Il dut passer par Courtrai, pour y saluer la famille Debbaudt, où il avait été « reçu comme un enfant de la maison », lors de ses courses comme quêteur en Flandre occidentale, « où il avait reçu tant de marques de sympathie ». Courtrai surtout restera longtemps gravé dans ma mémoire » (Lettre du 11 juin 1879).

Le P. Moinet s'embarqua de nouveau à Marseille, le 12 juin 1895, pour rentrer dans la mission du Tanganyika, via le Nyassa. Sa caravane comprenait entre autres les Pères Schmitz, Van Acker G., Van Hoestenberghe, le Fr. Norbert et quatre Sœurs Blanches de N. Dame d'Afrique, destinées à la mission du Haut-Congo. Le 20 septembre, la caravane arriva à Karema. Le P. Moinet y resta comme supérieur jusqu'au 11 décembre 1896. Puis il passa en la même qualité à Kirando, l'ancien marché d'esclaves au sud du lac. Il y séjournait jusqu'au 8 octobre 1908. Il reprit alors une seconde fois le chemin de l'Europe, afin de refaire une santé délabrée. Le 25 juillet 1908 il rentra au Tanganyika et reprit le supérieurat de Kirando. Il y mourut de la dysenterie le 15 décembre de la même année, après une longue et douloureuse agonie.

Le P. Moinet fut un intrépide ouvrier de l'Évangile. Aux prix de quels efforts et de quels généreux sacrifices, cet homme de foi est-il parvenu à faire connaître le nom de Jésus-Christ sur les bords du Tanganyika, surtout en territoire belge ! Il fut un ouvrier de la première heure. On peut dire de lui en toute vérité qu'il a « supporté le poids du jour et de la chaleur ». Il était confrère d'une conversation agréable, professeur de langue et *mentor* plein d'expérience pour ses jeunes confrères, supérieur accompli, qui commandait avec autorité et tact et se faisait obéir avec amour. Il aimait ses paroissiens ; mais aussi comme ses paroissiens l'aimaient ! Témoin l'ovation vraiment indescriptible dont il fut l'objet quand, après son second congé en Europe, il reparut à Kirando, après douze mois d'absence.

Les pratiques inhumaines de la chasse à l'homme furent le grand tourment de sa vie de missionnaire (il passa 28 ans sur les bords du Tanganyika). Dans presque toutes ses lettres, il aborde ce sujet et l'on sent sous sa plume les blessures douloureuses que l'esclavagisme fit dans son âme. Plusieurs fois sa vie fut en danger. Dans une lettre écrite de Mpala (7

janvier 1889), il s'exprime comme suit : « Il me paraît probable aujourd'hui que nous approchons de la fin de ce triste esclavage et du rejet de ces esclavagistes arabes et autres : les plus odieuses créatures que la terre nourrit de son sein... Certainement nos traitants joueront toutes leurs cartes à la fois. Déjà l'on a mis ma tête à prix. Un de ces traitants m'a fait dire que pour 25 fr il pouvait en finir avec moi... Je donnerais mon sang, ma vie!... A la grâce de Dieu ! » Il ne nous arrivera ici que ce qu'il permettra ! »

Le salut de ses pauvres Noirs, avec la paix et la tranquillité de leurs foyers, fut le supreme désir et l'unique aspiration de toute la vie de ce vaillant missionnaire.

17 juin 1953.
M. P. Vanneste.

MOLS (Alexander), Nijveraar (Antwerpen, 29.9.1853 — Antwerpen, 4.12.1923).

Bij decreet van de Koning-Soeverein van 31 oktober 1905, werd hij tot lid van de Onderzoekscommissie benoemd. In 1906 werd hij aangesteld als voorzitter van de Maatschappij der Spoerwegen te Mayumbe en tot lid benoemd van de « Comptoir Commercial Congolais » te Fayala. Op voorstel van Zijne Majesteit Koning Leopold II nam hij het initiatief een commissie op te richten die belast was met het inpakken en het verzenden van pakken naar de Congo Vrijstaat. Hij genoot ten volle het vertrouwen van koning Leopold II, die hem de directie en het bestuur van verschillende koloniale en industriële aangelegenheden toevertrouwde.

Voor bewezen diensten werden hem de volgende eervolle onderscheidingen toegekend : Burgerlijk Kruis 1^{ste} klasse en de Herinneringsmedaille der regering van Z. M. Leopold II. Bovendien werd hij benoemd tot :

Commandeur van de Leopoldsorde, officier in de Kroonorde, groot-officier van de Orde van de Zwarte Ster van Benin en officier van het Erelegioen.

22 juni 1953.
A. Verlinden.

Mouvement géographique, van 1905, blz. 574. — *La Tribune congolaise*, van 15 dec. 1923, blz. 2 ; 18 aug. 1904, blz. 2.

MONCET (Auguste), Missionnaire d'Afrique (Père Blanc) (Salles-la-Source, Aveyron, 18.5.1849 — Mpala, 26.8.1889). Fils de Joseph et de Reynal, Marie.

Il entra au noviciat des Pères Blancs (31 mars 1873), ayant déjà reçu le sous-diaconat et le diaconat dans son diocèse d'origine (Rodez).

Il reçut l'habit le 14 avril suivant, à Maison-Carrée (Alger), des mains de Monseigneur Lavigerie. C'est encore Mgr Lavigerie qui lui conféra l'ordination sacerdotale, à N. D. d'Afrique (12 octobre 1873). Le P. Moncet remplit diverses fonctions dans la vallée du Chélib (Algérie) et en Kabylie. C'est dans cette région, à Tazmalt, qu'il reçut sa nomination pour la seconde caravane équatoriale. Mais avant de partir, le P. Moncet fut envoyé avec le P. Ruellan à Paris, pour y prendre durant quelques semaines des leçons de sciences naturelles (astronomie, cosmographie, etc.). Ces leçons devaient leur permettre de donner au monde savant des renseignements autorisés sur le pays, le climat, la faune, la flore de ces régions encore si peu connues de l'Afrique centrale.

La caravane partit de Marseille le 21 juin 1879 et le 16 août suivant de Bagamoyo, pour l'intérieur de l'Afrique. On arriva à Tabora le 18 novembre. Puis ce fut le départ pour le Tanganyika dans les premiers jours de décembre, sous la conduite du P. Moinet et en compagnie du Frère Jérôme et de l'auxiliaire Van Oost. Le 26 décembre, M. Van Oost malade rentra à Tabora. Le P. Moinet et ses deux compagnons arrivèrent à Karema le 1^{er} mars 1880 et y furent accueillis à bras ouverts par M. Cambier. Ils y jouirent de la part des membres de la station belge d'une hospitalité d'autant plus méritoire, que ceux-ci manquaient eux-mêmes parfois du nécessaire (voir Moinet, *Biographie Col. Belge*, IV, 606). Ayant enfin réussi à signaler leur présence au P. Dromaux, à Ujiji, celui-ci se hâta d'aller prendre ses confrères (4 juin) et les amena sains et saufs à Ujiji et de là à Rumonge (Burundi), premier poste de mission des Pères Blancs au centre de l'Afrique.

Le P. Moncet resta quelque temps attaché à ce poste de Rumonge, soignant les indigènes malades qui s'y présentaient et faisant des observations scientifiques. Le 25 novembre 1880, le P. Deniaud, Supérieur de la mission du Tanganyika, se mit en route pour le Masanze, sur la rive belge du Tanganyika. Avec les Pères Moinet et Delaunay, il y fonda la mission de Mulweba. Rentré à Rumonge, il envoya le P. Moncet le remplacer à Mulweba (21 février 1881). Le P. Moncet s'y dévoue à instruire la jeunesse, aide à construire les bâtiments de la mission, tout en continuant à exercer la charité envers les indigènes de l'endroit.

Cependant, le 10 juin 1883, le P. Moncet quitte Mulweba et, avec le P. Moinet comme supérieur, se rend au sud de l'isthme d'Ubwari. Il y concourt à la fondation de Kibanga, avec le P. Dromaux et les auxiliaires Joubert et Visser. Le 20 août 1884, nouveau changement. Le R. P. Guillet, successeur du R. P. Deniaud, sur avis des supérieurs des missions du Tanga-

nika, a décidé de fonder un nouveau poste de mission au sud du lac. En compagnie du P. Moinet, le P. Moncet vogue donc vers le Sud et aide à installer la mission de Mkapakwe, chez le chef Chanza. Mkapakwe se trouvait à 25 km au sud de Mpala, poste militaire fondé par M. Storms. Mais le 5 juin 1885 le P. Moinet reçoit un télégramme lui enjoignant de transférer Mkapakwe à Mpala, poste que l'Association Internationale remettait aux Pères Blancs (5 juillet 1885). Le P. Moncet se mit avec ardeur à l'étude du Kitabwa, langue parlée dans la région de Mpala (Marungu) et composa un dictionnaire et un catéchisme dans cette langue.

Après de nombreuses courses apostoliques dans toute la région, le P. Moncet devait rendre son âme à Dieu, le 26 août 1889. Il fut emporté par la fièvre bilieuse hématurique.

10 février 1954.
P. M. Vanneste.

MONTHAYE (*Émile-Charles-Marie*), Colonel d'état-major (Bruges, 19.8.1855 — Anvers, 19.12.1912). Fils de Pierre-Albert et de Braeckman, Christine-Léocadie.

Issu de l'École militaire, le sous-lieutenant d'artillerie Monthaye entre à l'École de guerre, y conquiert son brevet d'adjoint d'état-major et, ses stages terminés, est nommé capitaine dans le cadre spécial du corps d'état major.

Il était capitaine-commandant et professeur des cours de géologie, de statistique, d'économie politique et de géographie à l'École de guerre lorsqu'il fut désigné par le Gouvernement belge comme un de ses délégués à l'inauguration de la ligne de Chemin de fer Matadi-Léopoldville en 1898. Le commandant Monthaye a consigné ses impressions dans un livre « *Mon journal de bord d'Anvers à Léopoldville* » par le chemin des écoliers (Bruxelles, 1899).

Le colonel Monthaye était officier de l'Ordre de Léopold, commandeur du Christ de Portugal et de l'Ordre du Cambodge, chevalier des Ordres de Danebrog d'Orange Nassau, de la Couronne d'Italie, de la Couronne royale de Prusse, de l'Aigle Rouge et porteur de la Croix militaire de 1^{re} classe.

26 janvier 1953.
A. Engels.

Références. — G. D. Périer, *Petite histoire des lettres col. de Belg.*, Brux., 1942. — *Mouvem. géogr.*, 1888, p. 283; 1899, p. 190. — *Trib. cong.*, 21 déc. 1912 p. 1; 28 déc. 1912, p. 2. — Cornet, *La bataille du Rail*, Cuypers, Brux., 1947, p. 352.

MONTI (*Robert-Paul-Ernest*) Directeur général des Mines de Kilo-Moto, ingénieur

civil des Mines (Gand, 18.1.1886 — Watea, 15.4. 1940). Fils de François et de Rau, Juliette.

Ingénieur civil des Mines de l'Université libre de Bruxelles le 18 octobre 1908, Monti s'embarque pour le Congo le 10 mars 1910 comme sous-chef de section au service des Travaux Publics. Il est affecté aux études de la route de l'Uele au départ de Buta et est chargé notamment de la régularisation des rapides de l'Itimbiri à Djamba. En novembre 1912 il est désigné au service de la construction de la route de Stanleyville vers l'Ituri. En août 1917 il est nommé ingénieur principal des Mines aux Mines de Kilo-Moto.

En 1920 il passe au service de la Régie Industrielle des Mines de Kilo-Moto et est nommé Directeur des Mines de l'Uele à Watsa. Technicien et organisateur d'une activité débordante, il préside au développement des Mines de Moto d'une manière remarquable.

En 1926 nommé Directeur général de l'ensemble des Mines de Kilo-Moto, il organise le magnifique développement de ces concessions minières : prospections alluvionnaires et filonniennes, installations de nombreuses usines pour l'exploitation des filons, de dragues aurifères, de centrales hydro-électriques d'un vaste réseau routier, d'ateliers de réparations, mécanisation des chantiers alluvionnaires. Les services sociaux et hygiéniques se développent parallèlement : hôpitaux, dispensaires, maternités, écoles primaires et professionnelles, fermes de culture et d'élevage.

Le 15 avril 1940 en inspection à Watsa il y meurt subitement en plein travail.

Technicien de grande valeur, organisateur de premier ordre, Monti, pendant 30 années de séjours au Congo, a rendu à la Colonie les plus éminents services.

Membre de la Société géologique de Belgique Monti a publié avec M. R. Anthoine en 1927 un « *Manuel d'exploitation des gisements aurifères au Congo belge* », Desoer, Liège.

Distinctions honorifiques : Étoile de service en or, officier de l'Ordre royal du Lion, officier de l'Ordre de la Couronne, chevalier de l'Ordre de Léopold.

22 juillet 1954.
G. Moulaert.

MORIS (*Hubert*), Missionaris-jezuïet (Emaal, Limburg, 1.11.1879 — op zee, 1.10.1937).

Geboren te Emaal in de provincie Limburg op 1 november 1879, gaat Hubert Moris studeren aan het college van Saint-Hadelin te Visé, en later aan de normaalschool van St-Roch. Na zijn voltooide studies voelt hij zich tot de priesterstaat aangetrokken, en wordt

aangenomen op het klein seminarie. Op 23 september 1903 treedt hij in de orde der Jezuïeten in het noviciaat te Aarlen, verblijft daarna te Drongen, waar hij twee jaar letteren studeert en te Leuven, waar hij de filosofische studiën aanvat. Een jaar is hij surveillant in het Jezuïetencollege te Gent, tot hij in 1907 naar de Kwango-missie wordt gestuurd. Drie jaar zal de onderwijzer-missionaris zich wijden aan de opvoeding van de zwarte jeugd, eerst te Kisantu, dan te Kipako en te Mpese.

In 1910 keert hij naar Leuven terug om er zijn theologische studies voort te zetten : hij wordt in 1913 tot priester gewijd, en kan in 1915 naar de missie terugkeren. Achtereenvolgens bedient hij de streken van Mpese, Ngidinga tot in de nabijheid zelfs van Ngowa. Vurig missionaris, gaf hij zich helemaal over aan zijn werk. Man van plicht, nauwgezet tot in de uiterste uitwerking van het detail, kende hij geen sparen van zijn jeugdige kracht. Het vermoeiende werk en zijn eigen intensiteit die hij daarbij aan de dag legde, moesten vroeg of laat zijn krachten en zijn gezondheid ondermijnen. Na vijftien jaar werk was hij in 1929 zijn krachten gaan herstellen in het vaderland. Doch na een verblijf van enkele maanden keert hij terug naar de missie, en wordt er eerst te Kisantu, daarna te Lemfu benoemd, waar hij in 1936 de functie van overste moet waarnemen. Hij blijft de onverpoosde werker, die van geen rusten wil weten ; nochtans weet hij dat, sinds 1932, zijn longen ernstig bedreigd zijn : hij ziet zich genoodzaakt zijn apostolische bezigheden herhaaldelijk te onderbreken, maar hij doet het met een schreiend hart, omdat niemand zijn taak kan overnemen. Wanneer hij in 1937 haastig vanuit Lemfu naar de Fomulac te Kisantu wordt overgebracht, is het hoog tijd. De dokters geven nog een weinig hoop, door een mogelijk herstel in het vaderland. Hij scheept in op 22 september 1937, doch hij mag het vaderland niet bereiken. Hij sterft op zee op 1 oktober 1937, ter hoogte van Sierra-Leone.

« Krachtig van lichaamsbouw en gestalte, » krachtig van blik en stem, van handgreep » en stap, van zenuw en gebaar... krachtig van » wil in zijn noest werken en doordrijven... » geheel aan zijn taak en zijn plicht gegeven, » algeheel tot het angstvallige toe ». Dat was het getuigenis dat zijn oversten bij zijn afsterven over hem schreven.

Werken van P. Moris, *Missions belges de la Compagnie de Jésus*, 1909, p. 438 ; 1910, pp. 128, 281 ; 1911, pp. 268, 458. — *Bode van het Heilig Hart*, 1911, blz. 225.

4 maart 1953.
C. Depoorter S. J.

Jezuïetenmissies, 1937, blz. 241 ; 1938, blz. 324. — *Échos de Belgique*, 1937, pp. 46-48. — *Revue missionnaire*, 1937, p. 445. — *Janssens et Cateaux, Les missionnaires belges au Congo*, p. 357.

MORISSENS (*Georges-Alexandre-Henri*), Général-major honoraire (Malines, 29.1.1872 — Schaerbeek, 27.5.1930). Fils de Guillaume-Maximilien et de Blariaux, Marie-Amélie-Léonie.

Admis à l'École militaire le 29 octobre 1891, Morissons en sort le 1^{er} février 1894 en qualité de sous-lieutenant de cavalerie ; il est affecté au 4^e régiment de lanciers.

Le 15 décembre 1895, ses offres de service sont agréées par l'É. I. C. et le 6 janvier suivant il s'embarque pour le Congo avec le grade de sous-lieutenant de la Force Publique.

Désigné pour reprendre le poste de Zongo (Ubangi) que son prédecesseur, le lieutenant Thiry avait dû abandonner pour raison de santé, il apporte toute son activité à assurer le transit que comportait le ravitaillement en hommes et en marchandises des territoires du Bomu et leurs évacuations.

Lorsque le poste de Libenge fut mis en état de reprendre ces activités, Morissons nommé lieutenant le 18 janvier 1897, est désigné pour le commandement de la Compagnie de la F. P. de Banzyville, poste important par où il vit passer l'expédition Gentil vers le Tchad et la célèbre Mission Marchand envoyée vers le Haut-Nil.

En septembre 1898, Morissons descend vers la côte ; les derniers mois de son terme de service sont employés à une exploration du Mayumbe, région dans laquelle l'ingénieur Diderrick, envoyé en mission spéciale par le Gouvernement étudiait la construction d'une ligne de chemin de fer.

Sa mission terminée, Morissons s'embarque le 22 janvier 1899 à Boma, avec Diderrick, pour rentrer en Europe.

Après un bref congé, Morissons reprend du service au 4^e lanciers ; il fait son École de Guerre, est nommé adjoint d'État-Major et en août 1904, remplacé à l'Institut cartographique militaire. Pendant six ans il sera professeur suppléant et répétiteur au Cours colonial, à Bruxelles.

De juillet 1910 à décembre 1913, il est aide de camp du général Clooten.

Il est présent au front au début de la guerre et jusqu'à la fin des opérations. Deux citations et l'octroi de la Croix de Guerre témoignent de sa belle attitude.

Nommé colonel le 26 septembre 1920, il abandonne le service actif en 1926, est nommé

général-major honoraire en juin 1929 et décède moins d'un an après.

Il était commandeur des Ordres de Léopold et de la Couronne, officier de l'Ordre des SS. Maurice et Lazare, porteur de la Croix militaire de 1^{re} classe et de l'Étoile de service.

Publications. — *Rapport sur une reconnaissance aux environs de Zongo*, Belg. Col., 1897, p. 379. — *Reconnaissance de la Lua*, Belg. Col., 1898, p. 374. — *L'Œuvre civilisatrice au Congo belge*, Impr. Léon Dequesne, Mons, 1912, 276 pp.

26 janvier 1953.
A. Engels.

Sources. — *Belgique Militaire*, 1899, n° 1455. — *Journal du Congo*, 15 février 1913. — *Defester, Les Pionniers Belges au Congo*, Éd. Duculot, Tamines, 1927. — *Expansion Belge*, 1912, p. 93. — *Tribune Congolaise*, 15 avril 1930.

MORRACHINI (*Pierre-Paul*), Consul de France à Léopoldville (Vinzolasca, Corse, 10.10.1888 — Léopoldville, 22.8.1938). Fils de Pierre-Paul et de Sanguinetti, Marie-Angèle.

C'est un accident de la route qui mit fin à la carrière de Morrachini. Le dimanche 21 août, sa voiture entra en collision avec celle de Mr Brudzinski, délégué commercial au consulat de Pologne à Léopoldville. Un jeune passager, M. Dupuis, aspirant à la Force Publique, arrivé au Congo le 21 juin, fut tué sur le coup. Les deux autres automobilistes furent blessés. Pour le consul de France, le coup fut mortel. Il décéda le lendemain, malgré les soins qui lui furent prodigues.

Les obsèques furent célébrées le 24 août par Mgr Six au milieu d'une grande affluence de monde. La veille, le corps consulaire et les résidents avaient monté la garde au consulat de France autour du cercueil. L'inhumation eut lieu à Brazzaville où le défunt retrouvait dans la tombe son frère décédé tragiquement lui aussi vingt ans plus tôt.

27 juin 1952.
M.-L. Comelieu.

Tribune congolaise, 30 août 38, p. 2 ; 15 octobre 38, p. 1.

MORRISON (*William McCutchen*), Révérend missionnaire de l'*American presbyterian Congo mission* (Lexington, Va, U. S. A., 10.11.1867 — Luebo, 14.3.1918). Fils de James-Luther et de McCutchen, Mary-Agnes ; époux de Stebbins, Bertha-Marion.

Né en Virginie de parents profondément religieux, William Morrison suivit les cours de la *Scotch Presbyterian Community* à laquelle ils appartenaient et se voyait, à l'âge de vingt ans,

gradué avec de grands honneurs académiques par la *Washington and Lee University*. Ayant alors pour dessein l'étude du Droit, il se fit instituteur dans l'espoir d'amasser les sommes nécessaires à la poursuite de ses études. Mais un appel d'En-Haut l'ayant alors touché, il décida de se préparer au ministère presbytéral et fit les études de théologie congrues au Séminaire de Louisville (Kentucky). Ce après quoi il sollicita et obtint d'être attaché aux missions étrangères avec affectation au Congo.

Après un voyage au cours duquel il rencontra difficultés, maladie et dangers, dit un de ses biographies, il parvint à Luebo, au confluent de la rivière du même nom et de la Lulua, où il reçut des indigènes, dès les premiers jours de son séjour parmi eux, le surnom de *Kuonyi njila* : celui qui maintient la route ouverte. Il aperçut aussitôt la nécessité, pour communiquer efficacement avec ses ouailles, de s'appliquer à l'étude de leur langue. Il s'y met avec ardeur à la fois et ténacité et c'est ainsi qu'il put, dès 1906, signer et dater de son village natal une importante grammaire de langage Buluba-Lulua tel qu'il est parlé dans le Haut-Kasai du Bassin du Congo, grammaire suivie d'un vocabulaire anglais-Buluba, d'un vocabulaire Buluba-anglais et de quelques textes (un vol. de X-418 pages, New-York, *American Tract Society*), ouvrage réédité en 1930 après mise au point. On lui doit encore, en matière linguistique, une *Simplified grammar of the Buluba Language*, parue en 1914, un *Buluba-Lulua exercise book*, paru en 1912 et réédité en 1916. Il établit également le texte baluba-lulua de plusieurs manuels scolaires, de divers tracts de caractère religieux et de plusieurs traductions fragmentaires des Saintes Ecritures.

Rentré du Congo après six ans d'apostolat, il épousa celle qui serait la compagne de sa vie et la collaboratrice de toute son œuvre.

Retourné en Afrique, Morrison y poursuivit son œuvre d'évangélisation dans la tradition de l'évangélisation protestante plus attachée, a-t-on dit, à la propagande par l'imprimé qu'à la prédication directe, fondant et éditant à Luebo même le *Kasai Herald*, mais sans se désintéresser, loin de là, de la vie en famille et en société de droit coutumier des peuplades qu'il s'était promis d'amener au Christ. Jugeant les indigènes à ce qu'il est de mieux en eux et non à ce qu'ils ont de pire, a dit de lui un de ses panégyristes, il estimait que l'Afrique devait être évangélisée par les Africains même. Plein de confiance en eux, il fut pour beaucoup dans l'orientation que prirent les missions protestantes par la formation massive de « leaders » de couleur. Ses conceptions d'ailleurs et ses réalisations lui avaient valu l'estime de ses pairs. Ses décisions dans l'ordre de la pratique mission-

naire furent bientôt la norme de toutes leurs activités. Il fut élu président d'une Conférence des Missions protestantes du Congo appelée à devenir, après sa mort, l'organisme directeur central de toutes les sociétés missionnaires qui acquerraient la personnalité civile et se seraient engagées à fonder l'Église du Christ au Congo belge.

Mais la forte personnalité de W. M. Morrison n'est pas uniquement entrée dans l'histoire du Congo par ses réalisations proprement missionnaires et leur rayonnement. Il fut aussi et, aux yeux de beaucoup, surtout, le premier et le principal informateur de la *Société anglaise pour la protection des Aborigènes* et de la *Congo Reform Association*. Par charité chrétienne envers ses ouailles bantoues et pour la défense de leurs droits tels qu'il les concevait ? La plupart de ses coreligionnaires l'ont cru. D'autres, cependant, se sont demandé si, en toute honnêteté mais non sans légèreté, les missionnaires et singulièrement ce Morrison dont nous savons déjà comment il jugeait ses ouailles et se fiait à elles, ne s'étaient pas laissé envahir par un esprit de dénigrement vis-à-vis de tous ceux qui pouvaient s'en prendre à elles, légitimement ou non, esprit qui les rendait incapables de rien voir en bien et les confinait dans la recherche des moindres défauts. Et l'on sait s'il est difficile, en Colonie en voie de première occupation et de première organisation, de distinguer l'exercice d'un pouvoir nécessairement contraignant de ses abus et combien les peuplades mineures soumises par droit de bienfait à une autorité qui souvent les étonne, en confondent aisément l'exercice et l'abus et induisent aisément ceux-là qui les écoutent, en erreur grave à ce propos.

En Belgique, dans les milieux favorables aux entreprises africaines du Roi, on attribua les interventions instantes et répétées du missionnaire de l'A. P. C. M. à un esprit de collaboration sans scrupule à la campagne de dénigrement systématique menée en Angleterre par les Casement et les Morel, entre autres, et favorisée sans grand discernement par une opinion publique politiquement prévenue et économiquement intéressée. On les attribuait encore à certain ressentiment qu'aurait éprouvé Morrison de ne pouvoir constituer sa mission du Kasai en état dans l'État. L'historien de l'État indépendant du Congo Masoin a longuement et violemment développé cette interprétation des attitudes du missionnaire dans son ouvrage de 1912, mentionné, ci-après, dans nos sources. Aussi bien une bonne partie de l'opinion belge estimait-elle plutôt qu'il n'est jamais de fumée sans feu.

Le leader socialiste belge Émile Vandervelde, après avoir, au cours d'un débat institué à la chambre belge des représentants en juillet

1903, écarté le témoignage de Morisson parce qu'on le soupçonnait d'être inspiré par des convoitises inavouables, et reconnu que le peuple belge éprouvait quelque colère à voir un grand peuple colonisateur reprocher aux autres ce qu'il se permettait sans la moindre mesure dans ses colonies mêmes, affirma solennellement que cela ne justifierait pas l'É. I. C. de se refuser à sonder ses propres plaies et à les guérir. Dès juillet 1904, le Roi-Souverain lui-même institua une commission d'enquête présidée par le Baron Nisco dont on sait assez que le rapport déposé en octobre 1905 fut à l'origine de nombreux décrets de 1906, destinés à corriger les erreurs enfin bien connues de l'administration congolaise. Ce rapport ne mentionne pas de séjour des commissaires au Kasai, mais rapporte une accusation formulée par des magistrats du Parquet contre des agents commerciaux de la région coupables d'expéditions armées et critique longuement les incidences de l'impôt en croisettes sur la liberté commerciale des indigènes en rapport avec une compagnie qui jouit au Kasai d'un monopole de fait. Les plaintes des indigènes n'étaient certainement pas entièrement contournées.

On eût pu croire que la bonne foi de Morisson serait définitivement affirmée ou niée par décision de justice quelques temps après l'annexion du Congo par la Belgique. C'est le 4 octobre 1909 en effet, que le juge de première instance de Léopoldville, Charles Gianpietri eut à connaître d'une action mue par la Compagnie du Kasai, assistée par M^e G. Van der Meer du barreau de Bruxelles, contre les Révérends Sheppard et Morrison, défendus par le leader socialiste belge Émile Vandervelde même. Malheureusement, par suite d'une erreur de procédure due sans doute à la bonne volonté insuffisamment éclairée d'un greffier et à quelque négligence de la partie citante, le Juge dut se borner vis-à-vis de Morrison à une décision d'expédié sans examen du fond. A propos d'un article du Dr Sheppard sur la dépopulation chez les Bakuba publié par Morrison dans son *Kasai Herald* en janvier 1908, la C^e du Kasai se sentant à tort ou à raison visée par l'auteur, en avait écrit à Morrison, par la plume du Dr Dryepondt, puis, par l'organe du colonel Chaltin, avait entrepris de faire assigner Sheppard en dommages intérêts pour calomnie ou diffamation, Morrison en dommages intérêts plus considérables encore pour la publication de l'article de Sheppard et d'autres diffamations ultérieures. En fait, le greffier assigna les deux missionnaires en coauteurs de la diffamation publiée au paiement solidaire d'un montant unique de dommages-intérêts.

Le Juge constate qu'il n'est saisi que dans des termes de la citation, donne acte à la partie

citante des réserves qu'elle à faite vis-à-vis du greffier et au sujet d'un procès ultérieur à intenter par elle à Morrison pour faits postérieurs à la publication de l'article incriminé ; met de surcroît hors cause Morrison contre qui rien n'a été conclu du chef de l'article Sheppard et à qui la loi belge sur la presse ne saurait s'appliquer ; démontre la bonne foi non entièrement contestée, d'ailleurs, par la citante, de Sheppard, écartant de surcroît tout reproche de faute accessoire en son chef. Il constate que la citante reconnaît certaines fautes possibles de certains de ses agents ou de leurs capitaines noirs, et déclare sans intérêt actuel les offres de preuve faites par les deux missionnaires poursuivis ainsi que les offres de preuves contraires.

Les jugements d'expédition sont souvent les meilleurs. La Compagnie du Kasai ne releva point appel de la décision rendue par Gianpietri et ne réassigna jamais ni Sheppard ni Morrison. Quant aux amis de ce dernier, ils se réjouirent de ce que, grâce au grand juriste belge qui l'avait spontanément défendu, il avait été « glorieusement » acquitté et ses adversaires moralement confondus.

Aussi bien l'annexion du Congo par la Belgique et les moyens nouveaux dont la Colonie disposait pour améliorer ses pratiques administratives et tenir mieux son personnel en mains, allaient mettre fin à bien des expéditions, à bien des malentendus et à bien des impunités. Le feu éteint, les fumées s'évanouiraient.

En 1914, quand la nouvelle de l'agression allemande contre la Métropole parvint à Luebo, le Rév. Morrison s'empressa de quitter la montagne au sommet de laquelle il avait établi sa résidence, de passer la Lulua et de gravir la montagne occupée par la Mission catholique, la Factorerie de la C. K. et le chef-lieu du District (en construction). Il venait nous offrir, en cas de difficultés, toutes les ressources engrangées par l'A. P. C. M. Peut-être a-t-il songé que sans le roi Léopold, la Belgique n'eut pas eu plus de soldats à opposer aux violateurs de sa neutralité que de peuplades de couleur à livrer à l'évangélisation. Il ne devait pas voir la victoire des Alliés.

24 février 1954.
J. M. Jadot.

Congo, weekelijksche tolk der Belgische coloniale belangen, Mechelen, 15 mai 1903. — *Mouv. géographique*, Brux., 1903, pour deux notes sur une interview du *New-York Herald*, ad pag. ; 1905, pp. 118 et suiv. ; pp. 130 et suiv., 142 et suiv. ; 1909, pp. 364, 580. — O. Louwers et G. Touchard, *Recueil usuel de la législation de l'É. I. C.*, Brux., M. Weissenbruch, 1907, 33^e livr., pp. 303-304 ; 25^e livr., pp. 495-512 ; 36^e livr., pp. 513-542. — *Le Congo, moniteur colonial*, Brux., 5 février 1905, p. 67. — O. Louwers et G. Touchard, *Jurisprudence de l'État du Congo*, II, pp. 315 et suiv. — F. Van der Linden, *Le Congo, les noirs et nous*, Paris, Challamel, 2^e éd., 1910, pp.

212-232. — Fritz Masoin, *Histoire de l'É. I. C.*, 2 vol., Namur, Picard, 1912, I, p. 12 (note), pp. 151, 159, 178, 180 ; II, pp. 375-376. — Rev. T. C. Vinson, *Rev William McCutchen Morrison*, D. D., Nashville (Tennessee), Exécutive Committee of Foreign Missions, s. d. — L. Bauer, *Léopold le mal-aimé, roi des Belges*, trad. Henry, Paris, Albin Michel, s. d., p. 304. — C. Leclerc, *La formation d'un Empire colonial*, Brux., Vromant, pp. 193-32, 128. — D. Fr. de Meeus et D. R. Steenberghe, *Les Missions religieuses au Congo belge*, Anvers, Éd. Zaire, 1947, pp. 100-123. — J. M. Jadot, *Charles Gianpietri*, in : *Biographie coloniale belge*, Brux., I. R. C. B., 1951, II, pp. 408-410.

MUELENAERE (DE) (Félix), Missionaris van Afrika (Witte Pater) (Beveren-Roeselare, 31.1.1872 — Antwerpen, 26.5.1904). Zoon van Désiré en De Gryse, Mathilde.

Na zijn humaniora-studies in het klein seminarie te Roeselare, begeeft hij zich naar het noviciaat van de Witte Paters, te Maison-Carrée (Algiers-1892). Hij wordt priester gewijd te Carthago (18 maart 1898). Na zijn eremis gecelebreerd te hebben in zijn geboortedorp, gaat hij scheep te Napels, te samen met Pater Ter Maat en Broeder Marcellinus (25 mei 1898). Te Chinde (Indische Oceaan) stappen de reizigers aan wal en reizen van daaruit, over de Zambezi-en Chire-stroom en het Nyassa-meer naar het Tanganiaka-meer. Te Boudewijnstad, hun bestemmingsoord, in het Vicariaat Opper-Congo, komen ze op 6 september aan. Monseigneur Roelens zendt de jonge missionaris naar Mpala, een bloeiende missiepost, om aldaar de taal en de zeden van de inboorlingen te leren kennen. 't Is te Mpala dat Pater De Muelenaere kennis maakt met Makombo, een machtig opperhoofd uit het land der Baluba, in de streek van de Lwizi-rivier (mei 1899). Een paar maanden later zal Pater De Muelenaere zelf met Broeder Marcellinus zijn schreden richten naar het land van koning Makombo — op twaalf dagreizen van Mpala — om aldaar zijn overste, Pater Claeys behulpzaam te zijn bij het stichten van de missiepost Luik Sint-Lambertus. De Lwizimissie werd aldus geheten, daar de seminaristen van Luik een deel der onkosten van die stichting betaalden. Nauwelijks te Lwizi aangekomen, moest Pater De Muelenaere tol betalen aan het tropisch klimaat. In de oogstmaand leidde hij aan bloedwaterkoorts, doch herstelde in zover dat hij met zijn confraters flink kon medewerken aan de nieuwe stichting.

De Baluba van Makombo waren geen katten om zonder handschoenen aan te vatten : « een » wild, ontembaar, oorlogsuchtig volk ! een » trotsch, wantrouwig, bijgeloovig volk ! De Ba » loeba's zijn menscheneters ; ze doodden men » schen op de grafsteden hunner voorouders... Ze » verwisselen slaven tegen geweren en buskruit » (G. Van den Bosch). Makombo was een brave

man, die de missionarissen immer vriendschappelijk bejegende. Doch de hoofden van verder afgelegen dorpen en streken droegen de blanke mensen geen goed hart toe. Zo vertelt Pater De Muelenaere : « Twee jaren lang hielden wij een oog in 't zeil. Drijmaal kwam men om ons aan te vallen uit het land te jagen, zelfs te dodden. Maar God was daar, die over zijn zonen waakte. Alhoewel de hoofdman der Balobas volstrekt zich niet wilde laten onderwijzen, toch wilde hij nooit meedoen in de samenzweringen, die tegen ons gesmeed werden. Zelfs werkte hij mede, als wij ons op verdediging voorbereidden. Er dient ook gezegd dat de Staat meermaals zijn stem te onzen voordeele had laten horen, en het de woestaards goed had laten verstaan dat het bloed der zendingen niet ongewroken zou blijven. Die tussenkomst van het Congoleesch bestuur en de straf die het enige onzer grootste vijanden deed ondergaan, stelden een einde aan de gedurige bedreigingen en bracht ons eindelijk den vrede, » zoo noodzakelijk voor onze werken ».

In de maand april 1900 werd Pater De Muelenaere door Monseigneur Roelens met de stichting gelast van een tweede missie in Urualand, namelijk Lukulu H.-Hart, bij koning Kyombo Mbayo. Pater De Muelenaere komt op 2 mei te Boudeijnstad aan, om de voorbereidseinen voor die nieuwe stichting te treffen. Doch de dood van Pater Claeys, overste te Lwizi (19 mei 1900) verplicht Monseigneur zijn plannen te wijzigen : aan Pater De Muelenaere wordt de opvolging van Pater Claeys, als overste te Lwizi, opgedragen. Pater Ter Maat zal hem vervangen voor de stichting op de boorden van de Lukulu.

In de meimaand 1901 werd de overste van de Lwizi-missie door Staatsopzichter Malfeyt (*Belg. Kolon. Biographie*, III, 588) uitgenodigd naar Mbali, een plaats aan de samenvloed van Lualaba en Lukuga. Daar had commandant Malfeyt een wijduitgestrekt kamp georganiseerd, met het doel de laatste opstandelingen en de slavenhandelaars in het Zuiden uit te roeien. Die slavenhandelaars-men heette ze Behino-kwamen uit de Portugese bezittingen krijgsvoorraad en vuurwapens uitwisselen voor slaven. Eens zelfs waren ze hun handel tot op twee dagreizen van de Lwizi-missie komen drijven. Hierover had Pater De Muelenaere de Belgische overheid te Mtoa (Albertstad) degelijk ingelicht.

Vergezeld van luitenant F. Paternoster (*Belg. Kolon. Biographie*, III, 670), begeeft Pater De Muelenaere zich naar Mbali, alwaar hij uiterst vriendelijk ontvangen wordt door commandant Malfeyt en al de officieren en ambtenaren. Gedurende acht dagen preekt hij voor de soldaten, christenen en catechumenen, van het kamp. Pater De Muelenaere is vol lof over de

ernst, waarmede de kristene soldaten hun godsdienst belijden en beoefenen : « Ik houd het voor zeker, schrijft hij, dat een missionaris veel goed in die kampen zou kunnen doen, daar de soldaten zoo goed gestemd zijn en de overheid zeer geëerbiedigd is... Den volgenden Zondag werd de kleine missie door een zeer treffende plechtigheid gesloten. Op bevel van den heer Malfeyt sloeg men een klein altaar op onder het dak einer tent en dit voor het oefeningsplein. Kleurige stoffen, grote palmruikers waren er de echte Afrikaansche versiering van. Te 6 uren 's morgens, bij den klank der trompet, kwam heel het garnizoen in uniform zich bij afdeelingen rond het oefeningsplein scharen. De bevelhebber, omringd door zijne officieren en al de Blanken van Mboeli, bekleedde de ereplaats voor het altaar. Naast het altaar knielden de christenen eerbiedig neer en bereidden zich om tot de H. Tafel te naderen. Ik deed de H. Mis te midden van eene diepe en godsdienstige stilte, enkel op het oogenblik der Consecratio onderbroken door de krachtige stem van den bevelhebber en het gekletter der geweren van de soldaten... Twee dagen later verliet ik Mboeli. Bij mijne terugreis bracht ik een bezoek aan commandant Sannaes (*Belg. Kolon. Biographie*, II, 812). Deze brave krieger had het beste aandenken behouden van de uitstekende betrekkingen die hij vroeger met onze medebroeders te Mpala had. In zijn kamp vond ik twee christenen die gretig mijne tegenwoordigheid te nutte maakten om tot de HH. Sacramenten te naderen ».

Bij het einde van zijn brief, maakt Pater De Muelenaere aan Monseigneur Roelens een wens over, die « meermaals en zeer dringend door den heer Malfeyt uitgedrukt werd. Tot nu toe hebben de opstandelingen ons belet tot in het Noorden van het Vicariaat door te dringen. Nu dat daar volkomen vrede heerscht, wenscht die heer zeer vurig dat wij er geloofszendingen zouden inrichten ». 't Zal helaas nog vijf jaar duren eer Mgr Roelens de middelen zal hebben om die wens te vervullen. Pas in 1906 zal Pater Van der Haeghe zijn tent neerzetten bij Nyagezi en er de eerste missie in de Kivu-streek stichten.

De Lwizi-missie werd erg beproefd door de pokziekte. Koning Makombo viel er als een van de eerste slachtoffers van. Pater De Muelenaere bezocht hem herhaaldelijk en liet hem verplegen door Francisco, een van zijn christenen, die zijn taak op een zeer verstandige wijze vervulde. Stilaan liet de genade zich voelen in de ziel van de koning : hij begon te bidden met de eenvoud van een kind. Toen zijn toestand verergerde, werd hem het H. Doopsel toegediend. Bij het ter aarde bestellen van zijn stoffelijk overblijfsel, zorgde Pater De Muelenaere ervoor dat geen

mensenoffers gepleegd werden — wat de gewoonte was bij de Baluba — en dat geen bijgelovige praktijken plaats vonden. Dit was overigens de wil van Makombo zelf geweest. Het relaas over deze gebeurtenissen besluit Pater De Muelenaere met de volgende bedenking : « Misschien verwondert het u in deze wilden zekere edele gevoelens naast de gruwelijkste barbaarschheid te vinden. Bemerkt dat onze Baloeba's, die geboekt staan als de wildste volksstammen van Congoland, in geenen deele als ontaarde wezens moeten aanzien worden. Wat hen tot wredeheid aandrijft is het verderf van geest en hert, droeve vrucht van het heidendom. Wie deze oorzaak zou wegnemen, zou onder die ruw schors herten vinden, die krachtig voor plicht en deugd zouden kloppen ».

Ondertussen werd het bekeringswerk met taaie ijver doorgedreven en niet zonder vrucht. Enige dagen voor zijn dood gaf Pater De Muelenaere een overzicht van hetgeen te Lwizi verwezenlijkt was : « Al de hoofdmannen die ons tegenover stonden en overal stokken in de wielen staken om Gods werk te belemmeren, allen werden zichtbaar door de hand des Heeren gestraft... Menigvuldige slaven werden vrijgemaakt, alhoewel wij bij gebrek aan hulpmiddelen ons getal vriekoopingen moesten beperken. Vele kinderen werden in stervensgevaar gedoopt. Onze scholen werden wel bezocht en onze invloed beheerscht het gansche land, heinde en verre. De eerstelingen der Baloeba's na vier jaren zorgvuldige voorbereiding, worden nu tot het Doopsel toegelaten. Gij zult het hooren : heel de streek van Sint Lambrechts zal voor Christus en voor de H. Kerk gewonnen zijn ! Wacht maar totdat ik terugkeer ! ».

Zo luidde, vol optimisme en zoete hoop, de verklaring door Pater De Muelenaere afgelegd in zijn ziekenkamer der Keizerstraat, te Antwerpen. Uitgeput door vier jaren rusteloze arbeid, was de moedige missionaris aangestast geweest door malaria-koorts : « Monseigneur Roelens riep den afgematten missionaris naar Boudeijnstad, waar hijzelf hem gedurende drie maanden alle mogelijke zorgen toedroeg. Daar had hij het geluk de plechtige inhuldiging van de kerk van Boudeijnstad bij te wonen (25 november 1903). Maar hij beterde niet. De Apostolische Vicaris zond hem naar België (januari 1904), in de hoop dat de verfrisschende lucht van de geboortestreek hem zou herstellen » (G. Van den Bosch).

Pater De Muelenaere kwam te Antwerpen aan in de eerste dagen van mei 1904. Hij werd opgenomen in het missiehuis van de Witte Paters, Keizerstraat, te Antwerpen. In weerwil van de beste zorgen die hem besteed werden, overleed hij aldaar op 26 mei 1904.

Zijn stoffelijk overschat rust op het kerkhof van Deurne.

12 december 1953.
P. M. Vanneste.

Zijn geschriften. — *Te Mpala*, Maandschrift der Witte Paters, Jaargang, 1899, blz. 209. — *Beroep van koning Makombo te Mpala*, *Idem.*, 1899, blz. 309. — *Reis naar Mboeli*, *Idem.*, 1902, blz. 237. — *Einde van Makombo*, *Idem.*, 1902, blz. 373. — *God waakt over zijn zendelingen*, *Idem.*, 1903, blz. 55.

G. Van den Bosch, *Lijkrede van Pater F. De Muelenaere*, *Idem.*, 1904, blz. 214.

MUKANDA-BANTU (*Kalala*), Chef myeke (Kapemba, 1850 — Bunkeya, 1.7.1900). Fils de Msiri et de Mukunto.

La date d'arrivée des premiers Basumbwa au Katanga n'est point connue avec précision. Par déductions on aboutit à situer le fait aux environs de 1840.

Ces Basumbwa — qui furent ultérieurement appelés Bayeke parce qu'ils s'étaient présentés aux autochtones comme étant des chasseurs — ne se fixèrent pas d'emblée. Ils firent d'abord des reconnaissances et du commerce. Puis l'un d'eux, Ngelengwa, le futur Mushidi ou Msiri, songea à s'installer définitivement.

Doué d'esprit politique, il s'en fut au préalable chez le chef Kazembe Kinyanta, du Luapula, dont les populations installées dans la Haute-Lufira étaient vassales.

Ngelengwa connaissait le moyen de vacciner contre la variole, que les Arabes avaient diffusé le long de toute la côte orientale. Il initia l'entourage du chef lunda et reçut en échange deux jeunes femmes qu'il épousa.

De l'une d'elles, Mukunto, née à Mukobe, au sud du lac Moero, naquit le fils ainé de Ngelengwa, lequel reçut le nom de Kalasa.

L'événement eut lieu vers 1850 à Kapemba ou Lupembashi, non loin de Luishia, en chefferie Katanga.

C'est peu après que le Ngelengwa dut se réfugier chez les Basanga de Mpande et s'installer à la Mulungwishi d'abord avant que de jeter définitivement son dévolu sur la plaine de la Bunkeya.

Le jeune Kasala fut élevé au milieu de ces campements provisoires, au sein d'un climat guerrier aussi, provoqué par des conflits qui ne tardèrent pas à s'élever entre Ngelengwa et les siens — Bayeke et Basanga — d'une part, et de l'autre, les Aluunda de l'Est et les Baluba du Nord.

D'un physique robuste et avantageux, il s'initia très tôt à l'art de la guerre. Bientôt surnommé Mukanda-Bantu, celui qui foule les hommes sous ses pieds, il s'inséra au premier rang de cette phalange aguerrie et souvent victorieuse qui permit à Ngelengwa, devenu

Mushidi, de se surnommer fièrement : « Nungu Wavula Miba », le porc-épic aux nombreuses épines.

Mukanda-Bantu fut peut-être de ces épines la plus acérée. Grâce à la distinction naturelle que les premiers officiers belges se plurent à lui reconnaître, à son habileté à la chasse et à la danse, à sa connaissance de tous les dialectes locaux et à son courage personnel unanimement reconnu, Mukanda-Bantu fut un remarquable entraîneur d'hommes. Il combattit victorieusement en maintes occasions.

Il se trouvait à Bunkeya le 19 décembre 1891, lorsque se produisit l'incident historique au cours duquel Msiri et le capitaine Bodson trouvèrent la mort.

Brusquement libérés d'un pouvoir que les circonstances avaient fait rude, de nombreux résidents de Bunkeya se rebellent et vont jusqu'à demander au capitaine Stairs d'exterminer les Bayeke.

Le chef d'expédition s'y refuse évidemment et prie Mukanda-Bantu d'assurer la succession.

Lorsqu'il y consent, son pouvoir est bien chancelant. « Mumbulu nakile mu bukinga, Kumwabula aba mukali ! Un chien sauvage faible dans la fosse, qui devient terrible une fois sorti de là !

Ainsi s'exalte-t-il et remonte-t-il la pente.

Les officiers du poste de Lofoi le prient de venir s'installer à Litupishia pour être près d'eux. Il y consent.

Et alors s'ouvre une période sur laquelle les historiens des premières phases de l'histoire du Katanga n'ont pas suffisamment insisté et au cours de laquelle le fidèle et loyal appui des Bayeke facilite grandement l'établissement de l'État Indépendant et la pacification de la région.

Sous les ordres du commandant Brasseur, Mukanda-Bantu et les siens participent aux combats contre les Basanga de Mpande Mutwila et Mpande Mumba, non loin de Koni, et contre Kalela en région de Sampwe.

Avec Delvaux, ils guerroyent contre Muzike.

Avec Brasseur encore, ils mettent à la raison Luswaka, puis font un long et pacifique détour dans les régions de Tenke, Katanga et Mwasanya.

Avec Verdick, c'est aux arabisés de Simba du Lualaba qu'ils s'en prennent, mais sans succès.

Puis ce sont Senami, Kabesa et Kazembe du Lualaba qu'ils combattent. Et ils s'en reviennent à travers les régions luba de Mukwempa, Kibanda et Kabengere où est alors installé le muyeke Munongo, le chef actuel.

C'est ensuite au Moéro qu'ils retournent où, après la mort accidentelle de l'arabisé Simba,

ce sont les autochtones de Kafwimbi qu'il faut mater. Cette fois, c'est notamment Cercel qui est présent, comme aussi à Chiwala où naît un conflit avec le chef arabisé du lieu.

L'affaire tourne mal et les soldats de l'État, de même que leurs auxiliaires, doivent prendre la fuite, leurs bagages perdus.

Après la victoire de Chiwala et la mort de Brasseur, c'est Verdick et le malheureux Fronmont que Mukanda-Bantu accompagne à Tshamakele contre le chef musanga Mulowa Nyama. Puis c'est contre Mushima qu'ils sont dirigés. Contre Mkenda Byela, à la Kalule, ils accompagnent le commandant Gheur et le lieutenant Grauwet. Le commandant Malfeyt les entraîne à Kikondja et ailleurs contre les soldats Batetela révoltés. Et enfin c'est contre Kayumba, Kyaka et Mukuna qu'ils marchent successivement.

Alors la région se pacifie. Et bientôt les Bayeke s'adonnent avant tout à la construction de pistes et au portage. La liste est longue des autorités civiles et militaires qu'ils ont accompagnées en caravanes constituées et la liste des pistes tracées et des ponts jetés par eux est plus longue encore.

Rien d'étonnant que le chef de secteur de l'époque, le général Heenen, l'ancien vice-gouverneur général du Katanga, ait pu écrire : « Nous les Belges, nous avons une grande dette » envers les Bayeke ».

Puis la maladie du sommeil, qui existe encore sur les rives de la Lofoi, fait de nombreuses victimes à Litupishia. On décide de réinstaller le chef-lieu des Bayeke à son ancien emplacement près de la Bunkeya.

Mukanda-Bantu a dépassé la cinquantaine. Il a le temps encore d'accueillir, en 1909, le prince Albert de Belgique et, en remerciement des cadeaux princiers qu'il en reçoit, de lui adresser, grâce à son frère cadet Kitanki éduqué par les premiers missionnaires protestants, le document particulièrement intéressant traduit par le commandant Gheur et que l'on connaît actuellement sous le titre de *Mémoires de Mukanda-Bantu*. Récit historique relatif aux événements qui ont marqué la pénétration et l'établissement des Bayeke au Katanga, les premières explorations européennes et la mort de Msiri ; rappel des services rendus aux Belges par l'auteur et ses sujets ; exposé de quelques us et coutumes imposés aux autochtones par Msiri.

Récit qu'il reste intéressant de lire dans le gîte qui domine la vaste plaine de la Lufira, bordée à l'est par la chaîne des Kundelungu. De ce gîte, le regard embrasse une vaste zone où se créa une large tranche d'histoire locale. Au premier plan, à gauche, entre deux collines, la tombe de Bodson. A droite, les tertres qui recouvrent les restes mortels de Msiri, de Mukanda-Bantu

(mort le 1^{er} juillet 1910), de Mwenda Kitanika (décédé le 7 avril 1940).

Au centre, un village animé, appuyé contre les nombreux bâtiments de la Mission Bénédiction.

La paix s'est établie dans les esprits. C'est sans acrimonie que les rares Bayeke, témoins des événements relatés ci-dessus, en remuent le souvenir. Il n'est qu'une tristesse dans leur cœur, c'est que l'oubli se soit installé si tôt et que les jeunes générations de Blancs et de Noirs en soient arrivées à ignorer qu'il y eut un Katanga héroïque, qui, aux souffrances inouïes (étonnantes disent les indigènes vieillis) des premiers pionniers, vit Mukanda-Bantu et ses gens mêler leurs efforts pour une cause devenue commune.

Aussi est-ce à bon escient que, le 21 juin 1912 le chef de secteur Heenen décernait cet hommage posthume, significatif dans sa sobriété : « Mukanda-Bantu fut durant toute sa vie le serviteur fidèle et dévoué de l'État ».

Il est juste que son nom figure dans la biographie où voisinent les noms de tous ceux auxquels le Congo doit de la reconnaissance.

30 avril 1953.
F. Grévisse.

MULDER (*Jean-Corneille*), Missionnaire des Prêtres du Sacré-Cœur (Amsterdam, 6.9.1868 — Rotterdam, 11.11.1925). Fils de Hildebrand et de Meily, Jeanne.

Il fit son noviciat à Sittard pendant les années 1901 et 1902, puis, ses études théologiques à Louvain. Envoyé au Congo le 15 mars 1900, il résida jusqu'au 3 mai 1911 à la Mission Saint-Gabriel (Stanleyville), d'où il alla fonder la station missionnaire de Lokandu, le 14 décembre 1902, station à laquelle fut annexée une école professionnelle.

Il fut ensuite du 16 décembre 1911 à 1921, attaché à la Mission de Ponthierville.

Reparti pour une troisième fois le 31 août 1922, il fut nommé supérieur de cette Mission de Lokandu qu'il avait fondée vingt ans auparavant, mais dut rentrer malade au début de 1924 à Saint-Gabriel, puis à Rotterdam, où il mourut le 11 novembre 1925.

23 octobre 1952.
M. Coosemans.

Règne du Sacré-Cœur, Louvain, 1906, pp. 35, 69, 117, 145 ; 1908, p. 65 ; 1909, pp. 33, 67, 102, 120, 152, 155, 169 ; 1910, p. 300 ; 1921, p. 340 ; 1912, p. 10. — *Almanach du Congo*, 1907, p. 87. Documentation remise par le R. P. Pauly à l'auteur de la notice.

MULLER (*Maurice-E. E. M. G.*), Officier de la Force Publique (Liège, 17.4.1872 — Dungu,

17.4.1897). Fils de Jules-Polydore et de Mareschal, Léonie.

Son père, lieutenant-colonel aux carabiniers, étant mort prématurément en 1885, Maurice, âgé de treize ans, abandonna les humanités qu'il avait commencées à l'Institut Saint-Louis, pour entrer à l'École des Pupilles de l'Armée, à Alost. Deux ans plus tard, caporal, il se faisait recevoir au cours central et, le 2 décembre 1889, était admis à l'École militaire (40^e promotion). Il en sortait sous-lieutenant le 24 avril 1892, officier le plus jeune de toute l'armée belge. Ses goûts l'eussent, sans doute, fait passer à la cavalerie, mais, céder aux instances des siens, il se laissa attacher au 9^e régiment de ligne. C'est alors que cet humaniste en uniforme qui usait ses loisirs à lire assidûment la Bible, Plutarque et les grands écrivains de toutes les littératures, rencontra Francis Nautet et le peintre H. de Groux. C'est alors aussi que la rumeur produite dans le monde militaire par les rares nouvelles qui nous venaient du Congo, et des relations nouées avec certains collaborateurs officiers du Roi-Souverain, lui firent envisager favorablement un avenir congolais. Après avoir hésité longtemps, par considération pour la peine que son départ allait infliger à sa mère, le jeune officier, conseillé par Van Gele, finit par céder à l'attrait de la plus belle des aventures et par s'embarquer pour le centre africain, le 6 octobre 1896, lieutenant de la Force Publique congolaise et muni par sa mère à qui il n'avait pu, lui écrivait-il, livrer les très graves raisons qu'il avait de partir, mais qui s'était cependant résignée à son départ, d'une recommandation pour le gouverneur général Wahis qu'il ne lui remettra jamais.

Arrivé à Boma le 4 novembre suivant, Muller y fut désigné pour la zone des Makakra (Haut-Uele), où Chaltin préparait l'expédition du Nil et, préalablement, la concentration de ses troupes à Dungu.

Le lieutenant Muller a tenu son journal de voyage à partir de son passage par Nouvelle-Anvers (16 ou 17 décembre 1896) et jusqu'à son installation en qualité de commandant du poste, à Dungu, le 16 mars 1897 et l'auteur de cette notice a eu la bonne fortune de pouvoir l'étudier la plume à la main. Le document comprend quarante-six feuillets de 8 centimètres sur 16, d'un papier des plus minces, érites le plus souvent sur le seul recto, parfois sur recto et verso, d'une petite écriture serrée mais élégante et rarement illisible, pleines d'observations sur les hommes et les choses où la lucidité, le sens du pittoresque et la meilleure humeur se relèvent par endroits, d'une fine causticité. L'auteur, dont on a dit qu'il était un athlète, toujours en appétit et jamais alourdi par les rassaslements

qu'il se peut accorder, prisant le réconfort d'une coupe de champagne à la fin d'une étape quand il la peut déceler dans le médical confort en réserve en un poste, s'avère cependant soucieux de se garder en parfaite santé. Il prend journallement la dose de quinine préventive et se tient le ventre libre. Il va même, un beau jour, où la médecine lui fait défaut, jusqu'à se préparer lui-même quelque extrait de baies de ricin sauvage. Il regrette par ailleurs qu'autour de lui, parfois, on gaspille les vivres... mais sans trop insister. Aussi bien le moral, chez le jeune officier, couronne-t-il heureusement l'aise qu'entretient la santé. Il se plaint bien, un jour, que le courrier mette tant de temps entre la métropole et l'Uele et en mette davantage peut-être entre Buta et le Haut-Nil qu'il pense devoir rejoindre, mais il n'émet ce regret qu'à propos d'un projet qu'il vient de formuler de faire venir d'Europe les semences de quelques fleurs. Il lit d'ailleurs Plutarque, César et La Fontaine et prise fort l'élégance de certaines femmes noires, l'aptitude de leurs hommes au maniement des armes, l'audace et la souplesse de ses jeunes pagayeurs, l'excellence d'un cuisinier. Il redoute uniquement, par quel pressentiment, de passer quelque jour de l'excès du repos à un excès de fatigue et de préoccupations.

Le 17 décembre 1896, le lieutenant Muller, à bord d'une embarcation qu'il n'a pas identifiée, se trouve entre Nouvelle-Anvers et Umangi, en compagnie quelque peu guindée du gouverneur général Wahis. Le 18, il est à Umangi; le 20, à Bumba, où il est accueilli par Hap, sous-lieutenant des grenadiers; le 21, à Yambinga; le 22, à Mandungu, où il retrouve Pimpurniaux et Niclot, qu'il a connus en Belgique et avec qui le bon mangeur qu'il est va partager une omelette aux oignons pantagruélique. Le 23, il est à Ibembo, où vont le quitter ses compagnons de voyage désignés pour la station des Stanley-Falls et qu'il quittera lui-même en pirogue, le plus tôt possible, heureux, dit-il, d'être enfin seul! C'est le 30 qu'il peut entreprendre la remonte en pirogue de l'Itimbiri. Le 1^{er} janvier 1897, il franchit ou double les rapides de Go et de Djamba et arrive dans l'après-midi chez le chef Ekwangatana. Le 5 janvier, il parvient à Buta, d'où il devra gagner la zone des Makraka, par route, en caravane. La caravane, d'ailleurs, n'altère en lui ni santé ni entrain. Il marche à telle allure que ses Noirs le surnomment dans le piteux sabir lingala de l'Uele: Mundele atambuli makasi: le Blanc fort à la marche. C'est alors qu'il traverse les petits sultanats d'Engwettra et de Djabir, passe le Bomokandi, dépasse les Amadis, arrive à Niangara, le trente janvier, au soir. Il en repart aussitôt, touche Dungu le 2 février, en repart pour Surur qu'il atteint le 10 février. Il y trouve

le chef de zone Bruyr qui le garde quelques jours, puis l'emmène à Dungu, dès le 5 mars, en lui laissant entrevoir qu'il devra, dès qu'il aura en mains les effectifs nécessaires, rétablir les communications entre Surur et le Nil interrompues par le chef Faradjé fort de six cents albinis et de plusieurs caisses de munitions reçues de déserteurs. Arrivé à Dungu, Muller s'y voit chargé, le 17 mars, du commandement du poste. Sans pour autant l'enorgueillir cette désignation aiguise en lui le sens de sa responsabilité et, quand la mort l'aura confié à la terre, sous un vaste cyprès, à côté d'autres braves morts comme lui à la peine, le médecin Védy qui a cru le sauver, attribuera la rechute à laquelle il succombe, autant à son souci d'assurer le service envers et contre tout qu'à l'épuisement physique qu'a provoqué son mal.

Atteint de dysenterie dès la seconde semaine de son installation à Dungu, Muller doit demander à descendre à Djabir où il croit trouver un médecin. Il est autorisé à le faire, mais doit s'en reconnaître incapable. Le Dr Védy, d'ailleurs, averti de son cas, accourt de Niangara, le soigne de son mieux, escompte même un succès. Mais à la dysenterie succède une intolérance tenace de l'estomac. Épuisé, tourmenté à l'idée qu'il ne sert plus à rien, le déliре gagne Muller dans l'après-midi du 15 avril et il s'éteint, le 17, tout juste âgé de 25 ans, entouré de Védy, du sous-lieutenant Van Calster, de l'armurier Bury et du sergent Coppin.

La courte carrière africaine, si brutalement interrompue de Maurice Muller, fit l'objet, dans la presse métropolitaine et, notamment, dans le *Journal de Bruges*, 26 juin 1897, de chroniques émues.

26 avril 1952.
J.-M. Jadot.

Registre matricule n° 1823. — *Bull. de l'Ass. des vétérans coloniaux*, juin 1937, pp. 17-18. — *Carnet de route et autres documents émanant de Muller*, obligamment communiqués à l'auteur de la notice par le colonel Emmanuel Muller, frère de Maurice, président des vétérans coloniaux et écrivain distingué. — L. Lotar, O. P., *Grande Chronique de l'Uele* (*Mémoires de l'Institut Royal Colonial Belge*, XIV, I, Brux., 1946). Cet auteur situe à tort la mort du lieutenant Muller à Dufile.

MUNAUT (Louis-Hyacinthe-Charles), Officier de la Force Publique (Tilleur, 23.9.1868 — Liège, 27.11.1942). Fils de Hyacinthe et de Petit, Marguerite.

Après avoir achevé ses « professionnelles », d'un programme d'époque approchant celui des humanités modernes d'à présent, Munaut s'engagea au 11^e régiment de ligne, y fut promu caporal le 3 juin 1887, entra le 4 janvier 1888 à l'École militaire et y obtint, le 4 juin 1890, le

brevet de sous-lieutenant avec affectation au 8^e de ligne.

Entré peu après au service de l'État Indépendant avec le grade de sous-lieutenant de la Force Publique, il quitta Anvers le 15 avril 1891 et, désigné pour le camp d'instruction de Léopoldville, y arriva le 19 juin. C'est là qu'il rencontra Van Gele qui, le 22 juillet, lui proposa de l'emmener dans le Haut-Ubangi qu'il était chargé d'occuper et d'organiser. Munaut accepta d'enthousiasme l'offre de l'explorateur et remonta, en sa compagnie, le Fleuve jusqu'à son confluent avec son grand affluent de droite, et celui-ci jusqu'à Zongo. Mais après deux mois, la maladie l'obligeait à redescendre à Boma et à s'embarquer, dès le 27 septembre, sur l'*Edouard Bohlen*, pour rentrer en Belgique.

Il n'avait cependant pas renoncé au Congo et

y retourna, à bord du *Koningin Wilhelmina* partant de Rotterdam le 31 mars 1893. Arrivé à Boma, il fut envoyé au Mayumbe. Malheureusement, aussi incapable de s'acclimater qu'à son premier terme, il se vit obligé, dès septembre, de descendre à Boma. Envoyé à Banana, il y put cependant fournir un tel effort qu'il obtint, le 1^{er} juillet 1894, les galons de lieutenant, puis, rappelé à Boma se vit attacher à la Direction de l'Agriculture. Le 20 mars 1895, il était replacé dans les cadres de la Force Publique à Boma, mais, la santé à nouveau fortement ébranlée, se résignait à donner sa démission pour rentrer au pays le 14 mai suivant.

18 novembre 1953.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 692.

N

NEURAY (*Hyacinthe-Fernand*), Journaliste (Étalle, 28.5.1874 — en mer, à bord du *Jean Laborde*, en vue de Bonifacio, 30.3.1934). Fils de Théophile et de Jacques, Mélanie ; époux de Hislaire, Julie.

Né en Gaume, dans une famille nombreuse où, les soirs, un grand-père évoquait le souvenir du « Petit Caporal », Fernand Neuray, ses études primaires achevées à Étalle, avait fait de brillantes humanités au Petit Séminaire de Bastogne et, tout en s'acquittant de tâches nourricières, s'était mis en mesure, à ses heures perdues, de passer la candidature en philosophie et lettres devant le jury central, quand l'illustre historien Godefroid Kurth, membre de ce jury, l'ayant distingué, l'invita à suivre à l'Université de Liège, ses cours sur les origines de la Civilisation moderne. Et Neuray les suivit durant quelque deux ans.

Entre-temps, on lui offrait le fauteuil directorial du journal catholique arlonnais *l'Avenir du Luxembourg*. Neuray n'hésita pas à s'y asseoir et se distingua si bien à la tâche qu'on lui demanda bientôt d'assurer la rédaction du *XX^e Siècle*, fondé depuis quelque deux ans, à Bruxelles, par un groupe de droitiers, et à peine lancé. C'est en sa qualité de rédacteur en chef de cet officieux bruxellois qu'il visite, en compagnie d'autres journalistes belges, la récente création de l'expansionnisme léopoldien qu'est Héliopolis, et en rapporte des impressions de voyage qui seront réunies en volume sous le titre : *Quinze jours en Égypte* (Bruxelles,

Vromant). C'est en cette même qualité qu'il est reçu, en 1908, par le roi Léopold II qui lui recommandera de travailler de toutes ses forces à « augmenter le sens national chez ses compatriotes ». Le *XX^e Siècle* défendra dès lors mieux que jamais la personne du Souverain, son œuvre coloniale et expansionniste et la politique militaire que sa clairvoyance et son patriottisme s'efforcent de nous faire adopter. A l'encontre des politiciens conservateurs et de certains journalistes que perd leur foi dans les traités, Neuray soutient Broqueville dans le bon combat qu'il mène pour armer le Pays avant qu'éclate une guerre qu'il sentait nous menacer.

L'invasion du Pays par les troupes allemandes en août 1914 arrête évidemment la publication du journal à la fortune duquel s'est attaché Neuray et où il s'est acquis une incontestable maîtrise. Le Gouvernement belge, laissant le Roi et son armée à la défense de l'Yser, s'est installé à Saint-Adresse. Neuray l'y rejoint, y est sollicité de créer un organe de presse entièrement belge et fait reparaître le *XX^e Siècle*, le 12 octobre 1914, sur deux pages et au tirage de deux mille exemplaires, grâce à l'aide financière que lui accorde le directeur républicain libéral du *Havre-Éclair*.

A Sainte-Adresse, le gouvernement jeune-droitiere du Roi, d'accord avec celui-ci, a tenu à s'élargir et à se comporter, tant que durera son exil, du moins, en cabinet de sincère union nationale. Le journal belge du Havre, lui aussi, se défendra désormais de tout partisanat, ce qui

n'implique d'ailleurs au sens chrétien de Neuray, aucune apostasie. En 1915, ce journal tire à douze mille exemplaires. Le deux novembre, il s'installe à Paris où, un an plus tard, son tirage dépasse les quarante mille exemplaires. Mais, au sein du Cabinet belge en exil, des dissensments se sont produits, les petitesses partisanes se libérant peu à peu des contraintes imposées par l'union sacrée. Broqueville a dû en confier la conduite à Gérard Cooreman. Fidèle à Broqueville et plus encore peut-être à ses propres lumières, Neuray qui s'est libéré de tous engagements envers les administrateurs du *XX^e Siècle*, crée *La Nation belge* qui paraît pour la première fois, à Paris, le 18 mars 1918, pour rentrer au Pays, au son des cuivres de l'automne, à la suite du Roi et de l'armée victorieuse, et y devenir bientôt l'un des grands représentants de l'opinion de ce pays en voie de restauration mais insuffisamment assagi, hélas ! du point de vue du nationalisme lucide et nullement idolâtre — Neuray s'est querellé, vers la fin de la guerre, avec Charles Maurras —, mais peut-être exigeant pour l'homme de la rue, de l'écrivain gaumais.

C'est en pleine prospérité que laissera tomber la plume, au cours d'une croisière en Méditerranée orientale, cet homme qui avait si intelligemment et si courageusement servi la grandeur de sa Patrie, illustré parmi nous, comme l'a dit un de nos académiciens, le journalisme lettré et visité avec le plus grand fruit l'Europe, l'Égypte, la Palestine et le Maroc.

* * *

Le « colonialisme » avéré, intelligent et enthousiaste à la fois d'un journaliste d'une telle classe et d'une telle autorité, le rattache nécessairement à l'Histoire du Congo belge. Il n'est pas inutile de rappeler ici quelques uns des textes qu'il a consacrés à exalter celui à qui le pays doit son Empire africain.

Déjà dans le premier volume, *Cassandra*, des *Essais et Mémoires* que ses amis ont publiés au lendemain de sa mort (Brux. Nouv. Société d'éditions, 1934) et où se trouve reproduit le premier éditorial de la *Nation belge* de 1918, ne lisons-nous pas ceci qui révèle tout Neuray : « Nos pilotes royaux n'ont jamais failli au devoir essentiel de leur État. Ils ont eu, tous les trois, l'intelligence des dangers qui menaçaient notre existence nationale, et le courage de risquer leur popularité en les signifiant au pays. Leurs cris d'alarme, hélas ! ont retenti dans le désert. Depuis 1830, un trop grand nombre de Belges ont été, du reste de la meilleure foi du monde, plus de leur parti que de leur pays. Dans notre presse et dans nos assemblées législatives, les questions les

» plus spécifiquement nationales, militaires, *coloniales* et financières ont été trop souvent débattues en fonction des intérêts des partis » (*Op. cit.*, p. 8).

Quelques semaines plus tard, le journaliste pour qui le bien commun domine toutes les mêlées et qui se rappelle l'incompréhension dont Léopold II fut l'objet, souligne qu'elle a trouvé des interprètes dans tous les partis et s'exprima souvent en termes de canaille, qu'elle fut à la fois nationale, hélas, et grossière, et conclut de cette observation que si « la Justice » n'est pas un mot vide de sens, elle commandait aux hommes qui restèrent sourds aux avertissements et aux objurgations de Sourvenir, au lendemain d'événements qui lui donnaient si tragiquement raison, « un pèlerinage expiatoire au tombeau de ce vieux Roi escorté jusqu'à sa dernière demeure, un triste jour de décembre 1909, par l'ingratitude d'un peuple ignorant et abusé » (*Op. cit.*, p. 58).

Neuray précise d'ailleurs, en enchaînant, que si l'opinion publique a accusé le Roi peu de temps avant sa mort, de vouloir, par sécheresse de cœur, déshériter ses filles et si d'éminents conservateurs, les De Lantsheere entre autres, ont combattu au Parlement belge une donation royale dictée au donateur par l'amour du pays et le sens de l'État, à un souverain qui voulait, dès 1891, empêcher sa fortune de suivre le destin de ses filles mariées ou promises à des princes étrangers, de telles erreurs n'attestent que la médiocrité d'un esprit public qu'il faut tonifier, réformer et guérir (*Op. cit.*, pp. 60-61).

Neuray s'attache en tout temps et en tout lieu à défendre la mémoire et les vues généreuses de celui qui « a créé de rien, on peut le dire, pour le donner à son pays, l'empire colonial qui constitue aujourd'hui (en 1922) notre réserve et notre suprême espoir » (*Op. cit.*, p. 64), empire sans lequel « la Belgique qui a trop de bouches à nourrir, au prix où sont montées les choses, serait vouée à la famine ». Il les défend notamment au sujet de la donation royale déjà évoquée ci-dessus, devant Georges Clemenceau qu'il rencontra souvent et dont il avait mis un portrait à bonne place dans son cabinet directorial de *La Nation belge*. Il fait observer à l'homme d'État français qu'à tout prendre le Roi léguait à ses filles le double de ce qu'il avait trouvé dans la succession des auteurs de ses jours et ne faisait que donner le surplus à son pays. Si féroïs des conceptions des civilistes napoléoniens en matière d'institutions familiales et d'héritérité, le Tigre se déclara satisfait et regretta qu'on ne lui eût pas montré plus tôt les choses sous ce jour-là (F. Neuray, *Essais et Mémoires, II, Entretiens et Souvenirs*, Brux., Soc. nouv. d'éditions, Brux. 1934, p. 62).

Mais, il ne nous est pas possible de reproduire ici tout ce qui mériterait de l'être dans l'œuvre de Neuray. Signalons encore, cependant, que le bon essayiste qu'il était à ses heures a consacré dans ses *Portraits et Souvenirs* que nous venons de citer, une importante étude à Léopold II et à son œuvre coloniale (*Op. cit.*, pp. 7-21) et le dernier quart d'une conférence sur les grands hommes qu'il a connus (*Ib.*, pp. 56-64), citant de surcroît le Souverain qu'il avait lui, du moins, bien aimé, dans les pages qu'il consacre à Charles Woeste et à ses *Mémoires* (*Ib.*, pp. 68-89). Ces textes sont d'ailleurs, au dire d'un des meilleurs biographes du grand Roi, quelques-uns des plus beaux qui soient tombés de la plume du journaliste gaumais.

Dans *Cassandra*, le directeur de *La Nation belge* avait été amené à s'exprimer au sujet des grandes sociétés congolaises dont le Roi avait incontestablement favorisé la création, en ayant soin toujours, d'ailleurs, de s'en réserver le contrôle, et ce, précisément, au temps où un parlementaire qui serait appelé à la tête du Département des Colonies, menait campagne ailleurs que dans *La Nation belge*, contre « le mur d'argent ». « En résumé, déclare à ce propos Neuray, les grands trusts coloniaux » sont à la fois nécessaires, inévitables et « dangereux. A l'État d'exploiter leur puissance dans l'intérêt public et de défendre la nation contre leur despotisme... » (*Cassandra*, 100). Mais ces vues lucides et courageuses, encore une fois, n'empêcheront pas l'écrivain de rendre, dans ses *Portraits et Souvenirs* (pp. 90-113), un magnifique hommage à Jean Jadot, originaire de la Famenne comme il l'était, lui, de la Gaume, mais ardennais de carrure et de solidité comme par l'acharnement et la ténacité qui font que tout le monde, dans le Luxembourg au travail, est plus ou moins ardennais. Léopold II apparaît évidemment, à plus d'un endroit, dans cette belle étude.

On serait incomplet si l'on ne rappelait pas dans cette notice deux interventions du directeur de *La Nation belge* dans l'histoire littéraire et touristique du Congo d'entre 1918 et 1935.

C'est en effet Fernand Neuray à qui le baron Brugmann avait présenté Roger de Châteleux, qui envoya celui-ci en reportage au Congo belge, ce qui valut à la Colonie belge son premier reportage de réelle importance. L'ouvrage de Chalux — ce fut le pseudonyme de M. de Châteleux — dédié au roi Albert et nanti d'un avant-propos de Neuray, comprend 40 chapitres en 732 pages gr. in-32° (*Un an au Congo belge*, Bruxelles, A. Dewit, 1925).

C'est aussi Fernand Neuray qui facilita, en 1933, la reconnaissance par le commandant de réserve Louis Brondeel, d'une liaison belgo-

congolaise par route. Neuray adjoignit même son fils Paul à la caravane qui comprenait déjà le cinéaste De Keukeleire. La caravane entra au Congo belge par Bangassou, poussa jusqu'au Tanganiaka et rentra en Belgique par un itinéraire à peu près identique à celui de son aller. Elle rapportait un récit de voyage dû à la plume de M. Paul Neuray, et qui parut en articles détachés dans le journal de son père et le film « Terres brûlées » de Charles De Keukeleire qui fut des plus goûté à l'époque. Mais, au retour de l'expédition Brondeel ses membres ne retrouvèrent plus celui qui les avait si efficacement encouragés et qui venait de s'éteindre, comme il a été dit, à son retour d'une croisière en Méditerranée.

Fernand Neuray était, à sa mort, officier de l'Ordre de Léopold, officier de la Légion d'Honneur, commandeur de l'Ordre de la Couronne et de l'Ordre de la Couronne d'Italie et avait été honoré de nombreuses autres distinctions étrangères.

Indépendamment des ouvrages déjà cités ci-dessus, il avait publié : *Une grande figure nationale* : G. Kurth (Brux. Van Oest, 1931 ; *la Belgique nouvelle* (Paris, Van Oest, 1918) et : *Mes entretiens avec Clémenceau* (Paris, Éd. Prométhée, 1930, avec préface de Léon Daudet). Ses *Essais et mémoires*, comportent, outre les deux volumes déjà cités, un tome III : *Regards sur l'Europe* (Brux. Soc. nouv. d'éditions, 1934).

La famille Neuray conserve trois portraits de fondateur de *La Nation belge*, dûs au peintre alsacien Freyssé, son médaillon par De Vreeze et un portrait-charge d'Ochs.

19 mai 1954.
J.-M. Jadot.

Comte L. de Lichtervelde, *Léopold II*, Brux., Dewit, 1926, p. 387. — A. Flament et P. Champagne. *Écrivains belges d'aujourd'hui*, Brux., Off. de Publicité, 1933, p. 230 avec un portrait. — *Tribune congolaise*, 15 avril 1934, p. 3. — E. De Seyn, *Dictionnaire Biographique des Sciences, des Lettres et des Arts*, Brux., 1935, p. 776. — C. Charlier, *Les Lettres françaises de Belgique*, Brux., La Renaissance du Livre, s. d., p. 87. — G. Doutrepont, *Histoire illustrée de la Littérature française en Belgique*, Brux., M. Didier, 1939, p. 373. — Baron F. van den Bosch, *Ceux que j'ai connus*, Paris, Lethielleux, 1940, avec un portrait, p. 57. — J. Goffinet, *Géographie littéraire du Luxembourg*, Liège, L'horizon nouveau, s. d., p. 184. — E. Rogival, *Le Message de Fernand Neuray*, in : *Revue générale belge*, Brux., mars 1949.

NEUTENS (*Médard-Léopold-François*), Charpentier (Bruges, 6.2.1864 — Bruges, 23.7.1937). Fils de François et de Peeze, Thérèse.

Au sortir de l'école primaire, il entra en apprentissage comme charpentier dans un atelier brugeois, puis travailla chez son père jusqu'au 7 mai 1884, tout en suivant les cours de l'académie de dessin de sa ville natale. Ouvrier capable, intelligent, actif, il entra en rapport avec Valcke, originaire de Bruges lui

aussi, et, sur la recommandation de ce dernier, sollicita en 1886 son admission dans les services de l'É. I. C. comme ouvrier manuel. Il s'embarqua à Anvers sur le *Baltimore* le 29 septembre 1886, à destination de Lisbonne d'où il partit pour le Congo, sur l'*Angola*, le 6 octobre. Il fut dirigé sur Boma et y fit partie de la courageuse équipe qui, sous les ordres de Valcke, contribua à la mise à flot des steamers du fleuve. Son terme achevé, il s'embarqua à Boma sur l'*Afrikaan* le 1^{er} septembre 1889, pour rentrer en Europe et regagner Bruges où il reprit son métier de charpentier, enrichi d'utiles expériences par son séjour dans un pays neuf.

Il était titulaire de l'Étoile de service.

4 mai 1953.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 352.

NEWCOMB (Guy), Adjoint d'administration anglais (Stamford, Lincolnshire, 30.7.1860 — ... ?). Fils de William-Robert et de Harrison, Julia-Jane-Sarah-Anna.

Au retour d'un voyage aux Indes accompli en 1875-76, il entra en qualité de commis à la Compagnie d'assurances *Standard Life Assurance Compagny* de Londres et quitta cet emploi en 1883 pour s'engager comme agent d'administration à l'Association Internationale du Congo. Il s'embarqua à Liverpool le 14 novembre 1883 à bord du s/s *Corisco*, à destination de Loango où il débarqua le 23. Adjoint à l'expédition du Niadi-Kwilu, il fut nommé chef de la station de Ngové le 20 mars 1884 ; le 30 juillet, il était adjoint comme second au chef de poste de Stephanieville et chargé spécialement du service des caravanes.

Il fut ensuite premier chef de poste de la nouvelle station au bord du Kwilu, dénommée Arthurville, en honneur du président des États-Unis qui le premier reconnut la Souveraineté de l'A.I.A. Très débrouillard, il fut chargé par ses chefs de la construction d'une station à Boko, le 1^{er} janvier 1885 ; bientôt il était affecté au commandement de la station de Philippeville (10 mai 1885) ; le 2 octobre, il quittait Philippeville pour Manyanga, à la tête d'une caravane qu'il conduisit à sa destination le 15 du même mois ; poursuivant son voyage jusqu'à Vivi où il arrivait le 5 novembre, il gagna Léopoldville le 27 décembre pour y rencontrer Sir Francis de Winton. Celui-ci le désigna comme adjoint au chef de poste de Manyanga (3 février 1886). Newcomb n'y resta qu'un mois. Malade de fièvre biliaire, il partit pour Vivi le 10 mars et alla s'embarquer à Banana à bord du *Kinsembo* le 23 avril pour

regagner Liverpool le 10 juin. Il ne retourna plus en Afrique.

11 juin 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 202. — *Mouv. géog.*, 1884, p. 61 c.

NGANKABI, Notable mununu (Mushie, ? — Mushie, fin 1892 ou début 1893).

Cette femme est connue dans l'histoire du Congo, comme « la reine ou cheffesse des Baboma ». Or, elle ne l'était pas.

D'abord, Ngankabi n'appartenait pas à la tribu des Baboma, mais à celle des Banunu, petite tribu matriarcale, distincte et indépendante des Baboma, habitant la basse Mfimi et la rive droite du Kwa-Kasayi en aval et en amont de Mushie qui en est le centre.

Ngankabi n'était pas reine ou cheffesse. Mais chez les Banunu elle avait droit à ce titre honorifique par le fait que, fille de Ngazulu, elle était membre du clan « Bantote », le clan des chefs de la tribu. De plus, elle était la mère de Bokoko, chef des Banunu à l'époque de l'arrivée des premiers Blancs. Elle avait plusieurs autres enfants, parmi lesquels Nkokombelo, mère du grand chef Moba.

Ce qui devait encore augmenter l'influence de Ngankabi, même hors de la tribu, c'est son esprit d'entreprise : elle faisait le commerce d'ivoire avec les tribus de la Mfimi-Lukenie et celles du fleuve Congo de Bolobo au Stanley-Pool. Il y avait même une colonie de Banunu à Kintambo.

Stanley fit la connaissance de Ngankabi dans les environs de Mbunzi, sur la Mfimi, le 22 mai 1882, lors de son voyage d'exploration vers le lac Léopold II. L'explorateur décrit cette femme comme le type parfait d'une virago décidée et autoritaire. Il semble cependant que Stanley, cédant à ses habitudes de journaliste, ait trop dramatisé le récit de cette rencontre.

Grenfell, Comber et Sir Francis de Winton visiteront Ngankabi à Mushie le 12 juillet 1884. *A strong-minded woman*, écrit Grenfell. Mais l'accueil était sympathique, puisque, selon de Winton, les « Wabouma » de Mushie demandèrent de leur laisser un homme blanc et offrirent un terrain pour lui construire une maison.

Il paraît que, lors de l'exploration du Kwa par Massari, Deane et Delatte, en décembre 1884, une station de l'A. I. A. fut érigée chez Ngankabi. Toutefois, si le poste a existé, il doit avoir été supprimé après peu de mois. En effet, Wissmann, descendant le Kasai en juillet 1885, passe devant Mushie et rencontre les premiers Blancs à Kwamouth.

Quand Alexandre Delcommune aborde à Mushie, le 7 avril 1888, il remarque que Ngan-

kabi « est déjà sur le retour ». Elle vient lui offrir un cadeau et s'aventure même à quitter sa pirogue pour monter à bord du *Roi des Belges*. Delcommune lui rend visite au village et Ngankabi répond obligamment à toutes les questions qu'il lui fait.

Ngankabi avait aussi de bonnes relations avec les missionnaires de Berghe-Sainte-Marie qui venaient souvent à Mushie pour y acheter des vivres. Nous la trouvons elle-même à la mission de Berghe, le 27 février 1891, quand elle vient reprendre son petit-fils Nsungu, fait prisonnier par l'expédition Ponthier et mis à la disposition des missionnaires par l'Inspecteur d'État Van Kerckhoven. C'est à cette occasion que Ngankabi, qui passe toujours pour être la cheffesse de Mushie et des Baboma, signe un traité par lequel elle s'engage à bien accueillir les missionnaires et les agents de l'État, et renonce à tout sacrifice humain, à l'usage de l'épreuve du poison et à toute autre coutume criminelle semblable, comme aussi à tout meurtre quelconque, au commerce illicite d'esclaves, à toute capture illégitime de pirogues, d'ivoire ou d'hommes... Les articles de ce traité nous laissent soupçonner à quelles pratiques se livraient les Banunu et Ngankabi.

Dans la description qu'il donne de Ngankabi; à l'occasion de cette visite, le P. De Wilde note que dans l'attitude de Ngankabi, dans sa démarche ou la manière de s'asseoir rien ne la distingue des autres Noirs.

Ngankabi mourut environ deux ans après cette affaire de Nsungu, donc à la fin de 1892 ou au début de 1893. Elle fut enterrée au cimetière du clan Bantote à Nkieme, sur une île du Kwa en aval de Mushie.

Bibliographie. — Stanley, *Cinq années au Congo*, pp. 290-297, 300, 307, 309, 378. — Bentley, *Pioneering on the Congo*, London, 1900, t. II, pp. 65-66, 69. — *Mouv. Géogr.*, 1884, pp. 55c, 57 ; 1885, pp. 14b, 23a, 76c. — Delcommune, *Vingt années de vie africaine*, Bruxelles, 1922, t. I, pp. 223-224. — *Mission in China en Congo* (Scheut), 1891, pp. 460-461, 494-496 ; 1894, p. 456. — Enquêtes à Mushie.

6 avril 1954.
R. P. M. Storme.

NICAISE (*Alexandre-Guillaume*), (baron), Lieutenant général (Gand, 9.5.1827 — Ixelles, 9.6.1902). Fils d'Alexandre-François et de Venne-man, Jeanne, Virginie.

Brillant officier d'artillerie, le lieutenant Nicaise est distingué par Léopold 1^{er} qui, en mai 1859 l'attache à sa personne comme officier d'ordonnance. Il gravit rapidement les échelons de la hiérarchie militaire ; en mai 1880 il est nommé général-major ; il occupe pendant quelques mois le poste de chef de Cabinet du

ministre de la Guerre et est nommé Aide de camp du Roi en janvier 1883. Deux ans plus tard, il est nommé lieutenant général et Inspecteur général de l'artillerie. Il termine sa carrière dans le Commandement de la 2^e circonscription militaire et est pensionné le 25 juin 1892.

Le développement de l'É. I. C. et spécialement son organisation défensive retinrent sa constante attention ; en matière de personnel et de matériel militaires il apporta au Souverain une collaboration précieuse.

Dans son *Léopold II fondateur d'Empire*, le colonel baron Liebrechts rappelle que le 16 septembre 1890 une manièrre de Conseil de guerre qui réunissait sous la présidence du Roi, le baron van Eetvelde, le général Nicaise et Major Wahis décida de la Construction du fort de Shinkakasa et de son armement.

Le lieutenant général baron Nicaise était porteur de nombreuses et hautes distinctions honorifiques : grand officier de l'Ordre de Léopold, grand-croix de l'Aigle blanc de Russie et de l'Aigle rouge de Prusse, grand-cordon de l'Étoile de Roumanie et de Saint Benoît d'Avez, commandeur de l'Ordre de François-Joseph et de l'Ordre de Léopold d'Autriche, etc.

12 janvier 1953.
A. Engels.

Références. — Matricule. — Liebrechts, *Léopold II fondateur d'Empire*, Off. de publicité, Brux., 1932.

NICLOT (*Cuny-Alfred*), Officier de la Force Publique (Lamorteau, Luxembourg, 22.4.1869 — Kasongo-Luakila, 15.11.1895). Fils de Nicolas et de Bouillon, Marie.

Il fait des études professionnelles à Lamorteau et s'engage comme volontaire au 11^e régiment de ligne le 14 août 1885. Nommé sergent-major en 1890, il est admis le 18 septembre 1891 au service de l'É. I. C. en qualité de sous-officier de la Force Publique, et s'embarque à Anvers le 1^{er} octobre à destination du Congo. A son arrivée à Boma, le 25, il est désigné pour le service des sécrétariats et envoyé à Katalla, où il séjourne jusqu'en mai 1892. Rentré alors à Boma, il y est adjoint au directeur des plantations, mais retourne à Katalla le 17 septembre suivant en qualité d'adjoint au chef de poste. Nommé premier sergent le 1^{er} février 1893, il accède à la sous-lieutenance le 1^{er} juillet après avoir réussi l'examen requis. Son terme expiré, il quitte l'Afrique le 17 septembre 1894, pour rentrer en congé en Belgique. Le 6 avril 1895, il retourne au Congo en qualité de sous-lieutenant de la Force Publique et est envoyé dans la zone arabe. Parti de Boma le 5 mai, il atteint les Stanley-Falls le 16 juillet et se voit désigné, en octobre, pour

participer à une expédition sur le Lomami. Souffrant d'hématurie, il succombe à Kasongo Luakila le 15 novembre.

L'Étoile de service lui avait été décernée le 30 octobre 1894.

14 décembre 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 796. — *A nos héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 265. — L. Lejeune, *Vieux Congo*, 1930, pp. 126 et 130.

NIELSEN (*Carl*), Mécanicien (Amager, Danemark, 3.9.1855 — ... ?).

Il s'engage une première fois, en décembre 1882, au service de l'Association Internationale du Congo, en qualité de mécanicien, au traitement annuel de trois mille francs. Embarqué le 1^{er} janvier 1883, il arrive au Congo au début de février et se voit affecté au service des transports du Bas-Congo vers le Stanley-Pool. S'étant rendu à Isangila, au mois d'avril, il y rencontre, le 18, l'agent d'administration Callewaert qui rentre à Vivi, où il doit retourner, lui aussi, bien que déjà fiévreux. Ensemble, les deux hommes quittent Isangila, le 21 avril et arrivent le lendemain chez Roger qui est lui-même souffrant. Une crise bilieuse oblige Nielsen à s'arrêter chez cet hôte. Rétabli tant bien que mal, il retourne à Boma sous les ordres de Delcommune, mais les fièvres le harcèlent et, après un an de séjour en Afrique, il est obligé de regagner l'Europe.

Dès le mois d'avril suivant, il souscrit un nouvel engagement et repart le 1^{er} mai à destination du centre africain. Mais vers la fin de l'année, il est de nouveau terrassé par la maladie et doit, une seconde fois, résilier son contrat d'engagement. Il rentre définitivement en Europe le 8 janvier 1885.

25 janvier 1952.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 113. — *A nos héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 90.

NIHOUUL (*Marcel-Henri*), Commissaire de district (Montaigu, 1.8.1856 — Anderlecht, 8.8.1935). Fils de César et de Popelémon, Marie.

Il commence à Bruxelles des études de notaire qu'il termine, en 1880, à l'Université de Louvain. Il entre ensuite, comme premier clerc, dans l'étude de Maître Van Assche, de Diest et est nommé notaire à son tour, le 24 janvier 1884. Il obtient, en 1891, la démission honorable de ses fonctions et, en 1892, il s'engage au service de l'État Indépendant du Congo. Un décret du Roi-Souverain du 1^{er} avril 1892

le nomme au grade de commissaire de district de 3^e classe. Embarqué à Anvers le 6, il arrive à Boma le 28, et est désigné comme chef des magasins généraux. En juillet, il est affecté au district de Matadi, mais rentre bientôt à Boma où il se voit confier la direction du service de l'intendance. Souffrant de fréquents accès de fièvre, il doit démissionner au mois de décembre et rentre en Belgique le 25 janvier 1893, à bord du vapeur *Akassa*.

14 décembre 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 893.

NIKITIN (*Peter-Jacob*), Capitaine de steamer (Tiflis, 2.6.1876 — Platana près de Trebisondre en 1915).

Nikitin, officier de marine, pris engagement à l'État Indépendant du Congo et arriva à Boma le 12 août 1903. Il fut nommé capitaine de steamer de 3^e classe le 14 novembre 1904 — faisant le service à la marine du Bas-Congo.

Le 15 mars 1905, il est désigné comme commissaire maritime à Boma et est nommé capitaine de steamer de 2^e classe le 15 novembre 1906.

Il rentre en Europe le 15 janvier 1907.

Son second terme de service au Congo se déroule du 24 août 1907 au 4 janvier 1911.

Troisième terme : arrivé au Congo le 29 juin 1911, Nikitin prend du service à la marine du Haut-Congo au commandement d'un vapeur de 150 T.

Il est nommé capitaine de 1^{re} classe le 16 avril 1911 et rentre fin de terme le 21 novembre 1913.

Le 22 juin 1914 il arrive au Congo en qualité de capitaine de steamer de 1^{re} classe au service de la Marine du Haut-Congo à Léopoldville.

La guerre éclate, Nikitin demande d'être mis en disponibilité afin de pouvoir s'engager dans l'armée russe. Il quitte le Congo le 30 juillet 1915. Il s'engage dans un régiment de Cosaques, est nommé sous-lieutenant et participe activement à la Campagne contre la Turquie en Asie mineure. Il est tué dans un engagement à Platana aux environs de Trebisondre.

Excellent marin, officier énergique, Nikitin a rendu pendant douze années de très bons services aux marines du Bas et du Haut-Congo.

Étoile de service à 3 raies.

Médaille d'or de l'Ordre royal du Lion.

22 juillet 1954.
G. Moulaert.

NILSEN ou NILSON (*Edouard*), Marin.

C'était un marin et il fut engagé, à ce titre, par l'Association Internationale Africaine le

1^{er} novembre 1882. Il séjournait depuis quelques jours à la mission anglaise de Bainsville lorsque C. Callewaert, qui revenait de Mananga à Isangila, l'y rencontra et l'informa qu'il devait gagner, au plus tôt, Léopoldville où Stanleyley l'attendait pour poursuivre l'exploration du Haut-fleuve.

Tombé malade au mois d'août, il dût aussitôt regagner Vivi et, de là, descendit à Boma où, en octobre, il s'embarqua pour rentrer en Europe.

2 mai 1952.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 101.

NIMPTSCH (von) (Baron Guido), Chef de district (Taeschkowitz, près de Breslau, 14.7. 1853 — ... ?). Fils de Paul et de la comtesse Françoise de Harzfeld.

Il fit ses études aux gymnases de Sayan et de Neuss, entra dans l'armée allemande en qualité de cadet le 16 juillet 1870, subit avec succès ses examens de sous-lieutenant le 10 janvier 1871, participa à la guerre franco-allemande de 1870-71 et fut promu lieutenant en 1875. Entré à l'École de guerre de Berlin, il obtint le diplôme d'adjoint d'état-major et fut attaché le 1^{er} mai 1882 à l'État-major général de l'armée. Ayant épousé la fille du général comte de Loë, aide de camp de l'empereur d'Allemagne et commandant du 8^e corps de l'armée prussienne, Guido von Nimptsch fut recommandé à Léopold II par son beau-père et engagé par l'Association Internationale du Congo en qualité d'agent le 15 décembre 1884. Il s'embarqua à Lisbonne à bord du *San Thomé* le 6 janvier 1885. A Banana où il arriva le 27 janvier, Valcke avait entrepris, avec une vaillante équipe de collaborateurs, le transport du *Stanley* vers le Pool. Ayant deviné en von Nimptsch une aide particulièrement intelligente, Valcke l'adjoignit à l'équipe et lui confia même un poste de commande ; ses espoirs ne furent pas déçus ; l'officier allemand contribua dans une large mesure au succès de l'entreprise.

Le 1^{er} juillet 1885, von Nimptsch était nommé commissaire de district à Léopoldville. Fonctionnaire dévoué et travailleur, il se vit confier sur le Haut-Congo et au Kasai, du 1^{er} janvier au 1^{er} mai 1886, une mission dont il s'acquitta parfaitement. Son engagement ayant pris fin, il s'embarqua à Banana sur le *San Thomé* le 17 octobre 1886 pour rentrer en Europe.

Réintégré à l'armée de son pays, il devint capitaine de cavalerie.

16 juin 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 297. — *Mouv. géog.*, 1884, p. 71a ; 1885, p. 102b ; 1886, p. 35a.

NISCO (*Giacomo*), (baron), Magistrat (Florence, 24.4.1860 — Naples, 18.4.1942). Fils de Nicolas et de von Stedingh, Adèle.

Inscrit au barreau de Naples le 19 janvier 1883, le baron Nisco y conquit rapidement une place éminente et devint avocat près la Cour de Cassation. Il était également Conseil du Crédit Foncier Italien, publia plusieurs monographies et dirigea un recueil de jurisprudence.

A partir de 1897, il quitta son pays et, poursuivant son activité juridique, acquit le prestige d'une personnalité internationale.

C'était l'époque où l'État Indépendant du Congo, espérant faire taire les critiques dont il avait été l'objet, accentua le recrutement de son personnel européen parmi les étrangers. Des officiers, des médecins et même des fonctionnaires supérieurs, de nationalité italienne, se dirigèrent vers le Congo. La justice congolaise compta elle-aussi des magistrats italiens.

Le baron Nisco fut le premier citoyen italien à entrer dans la magistrature congolaise. Il y entra par la grande porte.

L'affaire Stokes venait de révéler les défauts de l'organisation de la plus haute juridiction siégeant au Congo, le tribunal d'appel de Boma, dont la compétence s'étendait à tout le pays. Ce tribunal comportait un seul titulaire, docteur en droit, auquel pouvaient s'ajointre en certain cas des assesseurs pris dans le cadre administratif. Il fut décidé de composer dorénavant le tribunal de trois juges titulaires choisis parmi les magistrats de carrière.

Vu ses antécédents en Europe, le baron Nisco fut désigné d'emblée comme juge titulaire du tribunal d'appel et pendant plusieurs années en assuma la présidence. De cette époque datent l'autorité qui distingua la haute juridiction et la publication de la Jurisprudence des tribunaux congolais.

M. Nisco exerça ses fonctions à Boma. Depuis longtemps il aurait mérité d'accéder à la présidence, mais celle-ci était restée l'apanage de M. le vice-gouverneur général Fuchs qui s'absorbait dans ses fonctions administratives et en réalité ne siégeait jamais. Dans ces conditions, M. Nisco abandonna sa carrière congolaise. Il s'en retourna dans son pays, entouré du respect de tous.

Les circonstances allaient cependant lui permettre de faire deux brillantes rentrées dans l'histoire du Congo.

En 1904 le roi Léopold II le nomma membre de la célèbre commission d'enquête qui partit au Congo en 1905 afin de faire la lumière sur les accusations portées contre l'État Indépendant du Congo. On sait l'influence déterminante que le rapport de cette commission eut sur l'annexion du Congo par la Belgique. On

se représente combien la présence du baron Nisco fut précieuse pour ses collègues de la Commission : le Président Edmond Janssens, avocat général près la Cour de Cassation de Belgique et le Conseiller d'état suisse Schumachet. M. Nisco était en effet chez lui au Congo. Il en connaissait depuis longtemps et les mœurs et les lois.

Fin 1905 il rentra en Italie ; il y séjournait pendant six ans, exerçant notamment les fonctions de Consul général de l'État Indépendant.

Son adieu au Congo n'était pas définitif.

Afin de subvenir aux besoins du Katanga qui commençait son vaste essor, une seconde cour d'appel fut créée en 1910 au Congo, à Élisabethville. Le baron Nisco accepta d'en devenir le Président. Sous son égide et sous celle du procureur général Rutten, la nouvelle cour ne tarda pas à conquérir une place aussi éminente que celle de son émule à Boma. Dans un territoire habité par une population européenne cosmopolite elle se signala par des applications du droit international privé.

Certains de ses arrêts eurent un grand retentissement. Citons celui du 11 avril 1912 qui, contrairement à l'avis du Gouvernement de la Colonie, se prononça sur une application importante de la Charte Coloniale. Citons aussi un autre arrêt sur la légalité des arrêtés-lois pris pendant la guerre de 1914-1918 par le gouvernement belge.

Ce dernier arrêt, remarquable au point qu'on put dire qu'il fut mieux motivé que l'arrêt de la Cour de Cassation belge rendu sur la même question, avait été entièrement rédigé par M. Nisco et l'affection que ce dernier portait à la Belgique s'y reflète clairement. Nous nous souvenons de la joie que le Président ressentit lorsque parvint à Élisabethville la nouvelle de l'entrée en guerre de son pays aux côtés des Alliés.

Le baron Nisco n'était pas seulement un juriste éminent joignant à sa science une clarté toute latine et une parfaite dignité de vie. Il apportait dans les relations sociales une finesse et une courtoisie de gentilhomme. Nul n'était plus accueillant pour les jeunes.

Inutile de dire qu'au moment de sa retraite il emporta les regrets de tous les résidents du Katanga.

24 juin 1953.
F. Dellicour.

Mouvement géographique, 1906, p. 364 ; 1911, p. 485. — *L'Horizon*, 8 novembre 1924. — A. Van Iseghem, *Les étapes de l'Annexion du Congo*, p. 61. — P. Daye, *Léopold II*, p. 494. — *Tribune congolaise*, 2 avril 1902, p. 1.

NITSEN (VAN) (*René-Louis-Léon*), Doctor in de geneeskunde (Diest, 20.2.1886 — Montpellier, 19.4.1941).

Na zijn humaniora gedaan te hebben aan het Koninklijk Atheneum te Antwerpen, studeerde Van Nitsen aan de Universiteit te Brussel en bekwam er in 1912 zijn diploma van doctor in de genees-, de heel- en de verloskunde.

Hij keerde naar Antwerpen terug als hospitaaldoekter. Wanneer men, tijdens de eerste wereldoorlog, in het leger vrijwilligers vroeg voor Afrika, bood hij zich aan en werd aangeduid voor de post te Albertstad.

Na de demobilisatie, in 1919, werd hij gelast met een onderzoek betreffende de « Pian » in de omgeving van het Moero-meer.

In 1920 trad hij in dienst van de « Union Minière du Haut Katanga », waar hij een lange en mooie carrière zou maken, welke hij zou besluiten als hoofdgeneesheer van de venootschap in 1937.

Van Nitsen onderscheidde zich door zijn menigvuldige studies over de inlandse arbeidskrachten, waarin hij de verschillende aspecten van dit belangrijk probleem van de koloniale geneeskunde behandelde. Niet alleen de therapeutische en hygiënische zijde van het vraagstuk hielden zijn aandacht gaande ; hij interesseerde zich tevens aan de sociale problemen van de vrouw en het kind in het industriële milieu.

Zijn eerste werk *Le Pian*, een omvangrijke verhandeling, verscheen in de eerste aflevering van het *Bulletin de la Société Belge de Médecine tropicale* in 1920. In deze verhandeling bestudeert hij de ziekte in vijf hoofdstukken. In het eerste handelt hij over de verspreiding ervan in de kolonie. Dan geeft hij een volledige, klinische beschrijving van de ziekte met de verwikkelingen en de verschillende stadia. Het derde hoofdstuk behandelt niet alleen de verzorging maar ook alle therapeutische proefnemingen welke op dit gebied werden gedaan. Als besluit onderzoekt hij de middelen ter voorkoming van de kwaal. Geheel het probleem van de ziekte heeft Van Nitsen in het daglicht gesteld, niet alleen door een boekachtige compilatie, maar insgelijks door eigen waarnemingen.

In zijn *Contribution à l'Étude de l'Enfance noire au Congo belge* verschafte Van Nitsen ons zeer nauwkeurige gegevens over de zwangerschap bij de inlandse vrouw, alsmede over de gedragingen van de negerkinderen tijdens het eerste jaar van hun bestaan.

Weldra werd hij tot lid van de « Société belge de Médecine tropicale » verkozen. In 1940 was hij voorzitter ervan, nadat hij reeds tweemaal, namelijk in 1935 en 1939, de post van ondervoorzitter had bezet. Hij publiceerde verschillende zijner studies in wetenschappelijke tijdschriften en verleende eveneens zijn medewerking aan het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut.

Wanneer in 1940 de tweede wereldoorlog uitbrak, vervoegde hij het leger, en in 1941 vinden we hem terug te Montpellier, waar hij, in de St-Elooi kliniek, gewonde soldaten verpleegde. Het is in laatstgenoemde stad dat hij op 6 april 1941 stierf.

Van Nitsen stond bekend als een taai en onvermoeibaar werker. De ondervinding welke hij opgedaan had op het gebied van de inlandse werkkrachten was zo groot, dat, na het einde van zijn loopbaan, de vennootschappen « Géomines », « Symaf » en « Sermikat » hem een inspectiezing in hun kampen in Congo toevertrouwden.

De verdiensten van René Van Nitsen werden door iedereen erkend. Hij was officier in de Koninklijke Orde van de Leeuw, ridder in de Leopoldsorde en in de Kroonorde. Tevens was hij drager van het Oorlogskruis 1914-1918, van het Vuurkruis, van de medaille van de Oorlogsvrijwilliger, van de Herinneringsmedaille van de Afrikaanse Veldtochten 1914-1918, enz. Van Nitsen was ook lid der « Royal Society of Tropical Medicine and Hygiene »

3 juillet 1953.
R. Bonnaerens.

Annales de la Société belge de Médecine tropicale (Anvers, t. 21, n° 2, 31 juin 1941, pp. 85-86). — Institut Royal Colonial Belge, Section des Sciences naturelles et médicales, coll. 8^e, t. 1, fasc. 6, t. 13, fasc. 1. — Institut Royal Colonial Belge, *Bull. des Séances*, t. 13, 1942, n. 2, pp. 196-197, t. 11, 1940, n° 1, p. 164.

NORTH (John-Thomas), Homme d'affaires anglais (Leeds, 30.1.1842 — Londres, 5.5.1896).

North représente dans l'histoire de la finance anglaise une puissante figure de *self made man*. Né dans une famille modeste, n'ayant pour lui ni l'atout de la fortune ni celui de l'instruction, il fit sa carrière grâce à ses qualités propres, où dominait l'habileté alliée à l'énergie.

Très jeune, alors qu'il était mécanicien dans une firme de Leeds, North s'expatria pour le Pérou. Il y monta diverses entreprises, notamment pour l'exploitation du guano, et les fit prospérer. La grande fortune vint cependant avec un coup d'audace qu'il osa au moment de la guerre avec le Chili. Le Pérou, dans sa lutte contre le Chili, subissait revers sur revers. Chacun s'attendait à ce qu'il perde la région des nitrates et à ce que les Chiliens confisquent purement et simplement les gisements. North, faisant en ce qui concerne le respect du Chili pour le droit de propriété le pari contraire, se porta acquéreur de gisements considérables, qu'il obtint bien entendu à vil prix. Les Chiliens, devenus maîtres de la région, s'inclinèrent devant ses titres — et plus encore, peut-être,

devant le drapeau britannique qu'il avait planté sur ses propriétés.

Revenu en Angleterre après une absence de près de vingt ans, North se tailla très vite dans le monde de la finance anglaise une place considérable. Il lança sur le marché de Londres plusieurs sociétés de nitrates, et fut surtout l'initiateur de la *Nitrate Railways Company*, qui allait être sa grande affaire, et sans doute aussi la plus rémunératrice. Vers 1887-1888, celui que l'on appelait avec quelque emphase le « roi des nitrates », ou plus familièrement « le colonel » — il était colonel honoraire des *Tower Hamlets Volunteer Engineers*, — était devenu une des personnalités dominantes de la Cité. « He was regarded by many speculators », devait dire de lui le *Times*, with something approaching the awe and reverence which was inspired by George Hudson the Railway King in the forties. It was at that time believed, and was to a considerable extent true, that « the Colonel » could make the fortune of any one he chose ».

Ce grand homme d'affaires était d'ailleurs aussi un homme populaire. De caractère cordial, il était généreux et — chose non moins importante pour sa popularité — sportif. Il possédait une importante écurie, et ses couleurs furent souvent victorieuses sur les champs de courses. A Eltham, dans le Kent, où il résidait depuis 1882, North s'était fait bâtir une vaste demeure où il recevait principièrement.

Dans les dernières années de sa vie, ses entreprises financières furent parfois moins heureuses, mais il ne semble pas que sa fortune en ait été fort affectée. On verra que, à la veille encore de sa mort, il s'était lancé en Belgique dans de vastes spéculations. Cette mort, survenue à l'âge de 54 ans, fut soudaine et dramatique : c'est alors qu'il se trouvait dans ses bureaux de la Cité que John North s'écroula soudain, frappé d'apoplexie. Ses funérailles eurent lieu en présence notamment du ministre de Belgique. North laissait une fortune qui fut estimée à 700.000 livres, soit plus de 17 millions de francs-or.

Tel est l'homme que Léopold II essaya d'attirer — et réussit dans une large mesure à attirer — dans ses propres affaires. North avait été reçu à plus d'une reprise par le Roi à Ostende. Le Souverain réussit à l'intéresser aussi bien à ses affaires congolaises qu'à des entreprises intéressant la Belgique.

L'entrée de North dans les affaires congolaises date de la création de l'*Abir*. L'*Abir* (*Anglo-Belgian India Rubber Co.*), fondé en 1892, devait être avec l'*Anversoise* une des deux grandes compagnies concessionnaires du nouveau régime domanial. North souscrivit la plus grande partie du capital. Il ne semble pas cepen-

dant qu'il se soit intéressé de très près à la marche de l'affaire. Il s'en remettait à cet égard très largement à un homme que l'on peut considérer comme son délégué dans les affaires congolaises, et qui était Alexis Mols, d'Anvers.

A la fin de 1894, lorsque Léopold II, pressé par les difficultés financières, mit sur pied une *Société de cultures* à laquelle il devait céder de vastes domaines au Congo, North entra également dans la combinaison. Le Roi avait intéressé à la *Société de cultures* à la fois les sociétés de la rue de Brederode—Thys devait faire partie du conseil d'administration — et les sociétés anversoises. North était disposé à risquer deux millions dans l'entreprise au conseil de laquelle il devait disposer de trois sièges, occupés respectivement par lui-même, par un de ses associés britanniques, Spencer, membre du Parlement, et par Alexis Mols. On sait comment ce projet habilement échafaudé s'effondra lorsque le gouvernement belge, dépprouvant les expédients imaginés par le Roi, proposa la reprise immédiate du Congo.

Mais le Roi ne songeait pas seulement au Congo. A Ostende aussi — qui lui tenait tant à cœur — il chercha à utiliser l'esprit d'entreprise aussi bien que les capitaux de North. Celui-ci, à l'instigation du Roi, accepta d'élever dans les dunes de Mariakerke un hôtel de grand luxe qui aurait donné la vie à toute une nouvelle partie du littoral. En septembre 1894, North s'adressa au gouvernement belge pour obtenir l'option d'achat des quelque 23 ha de dunes nécessaires à l'établissement projeté. En janvier 1895, la convention avec l'État belge était signée. Mais, s'agissant d'une aliénation de biens domaniaux, il fallait l'approbation des Chambres. Celle-ci ne fut accordée qu'après des débats assez animés, qui mirent en cause à la fois la personne de Léopold II — dont on savait qu'il soutenait énergiquement la convention — et celle de North. Même au Sénat, la discussion fut chaude, car on soupçonnait North de vouloir ouvrir dans son nouvel hôtel des salles de jeu, et les jeux de hasard avaient au Sénat des adversaires qui ne transigeaient pas. La loi approuvant le contrat ayant été enfin votée et promulguée, North notifia au ministre des Finances, en octobre 1895, sa volonté d'exercer le droit d'option qui lui était accordé. Les Ostendais parlaient déjà de *North-City*.

Celle-ci n'aurait d'ailleurs pas été la seule entreprise hôtelière de North en Belgique, car au même moment, le 24 décembre 1895, par un contrat intervenu directement avec Léopold II, le Roi louait à North son domaine et son château d'Ardenne, où devait également être établi un hôtel de grand luxe. Toutefois, en ce qui concernait le château, le bail ne devait entrer en vigueur que lorsque Léopold II

aurait construit une annexe aux bâtiments nécessaires à l'exploitation de l'hôtel.

La mort inopinée de North allait mettre en danger ces différentes entreprises. Il fallut attendre 1898 pour voir la Compagnie des Wagons-Lits reprendre à Ostende et à Ardenne les contrats du financier anglais.

Les entreprises de North, en ce qui nous concerne, ne sont pas seulement importantes en soi. Elles sont intéressantes aussi par le reflet qu'elles offrent de l'activité jamais assouvie du Roi : alors même qu'il se trouve au Congo dans une situation difficile, et qui requiert toute sa vigilance, le Roi songe à l'embellissement et au développement d'Ostende, il songe à attirer vers les Ardennes un nouveau courant de tourisme [car tel est l'esprit de l'établissement d'un hôtel de luxe en Ardenne, ainsi que l'a fort bien montré M. R. Lefebure dans son article sur *La donation royale* (*Revue générale belge*, août 1952, p. 568)]. North a été entraîné dans un courant d'affaires dont le créateur ne séparait jamais le Congo de la Belgique.

3 octobre 1953.
J. Stengers.

Bruxelles, Archives du ministère des Affaires étrangères, n° 143. — Londres, Department of Principal Probate Registry (Wills), Somerset House. — *The Times*, 6 mai 1896, p. 12 ; 7 mai 1896, p. 12 ; 30 juin 1896, p. 11. — *Illustrated London News*, 1^{er} septembre 1894, supplément, pp. 6-7 ; 9 mai 1896, p. 581 ; 11 juillet 1896, p. 56. — *Mouvem. géogr.*, 4 juin 1911, col. 285. — Documents parlementaires, Chambre, session 1894-1895, n° 213 et 297 ; Sénat, session 1894-1895 n° 112. — Annales Parlementaires, Chambre, 1894-95, p. 2543-2550 et 2555-2557 (séance du 9 aout 1895) ; Sénat, 1894-95, pp. 666-672 (séance du 3 septembre 1895). — F. Boase, *Modern English Biography*, vol. VI (1921), col. 304-305. — R. de Beaucourt, *Monographie de Mariakerke-Bains les Ostende, anciennement « Albertus »*, aujourd'hui « *Plage North* » (Ostende, 1896). — R. R. C. Gregory, *The story of Royal Eltham* (1909), pp. 318-319. — H. Waltz, *Das Konzessionswesen im belgischen Kongo*, t. I (Iena 1917), pp. 271 et sv. — J. Stengers, *La première tentative de reprise du Congo par la Belgique (1894-1895)*, in *Bull. de la Société royale belge de Géographie*, 1949. — Je dois de précieux renseignements, ainsi que des indications bibliographiques, à M. Taylor Milne, secrétaire de l'*Institute of Historical Research* de l'Université de Londres, que je tiens à remercier ici très vivement.

NOT (VAN) (Léonard), Districtscommissaris 1^{ste} klasse (Borgerhout, 25.11.1888 — Stanleystad, 21.4.1932). Zoon van Jean-Constantin en van Kringhs, Aldegonde.

Na het beëindigen zijner middelbare studien van de hogere graad, volgde hij de cursussen aan de Katholieke Universiteit te Leuven, alwaar hij op 7 oktober 1910 het diploma behaalde van kandidaat-ingenieur. Op 30 maart 1914, werd hij in de hoedanigheid van gewestbe-

heerder 2^e klasse voor de diensten van de Onafhankelijke Congostaat aangeworven. Bij zijn aankomst te Boma, namelijk op 21 april 1914, werd hij voor het district van de Kasai aangewezen. Op 1 juli 1916 werd hij tot de graad van gewestbeheerder 1^{ste} klasse verheven, nadat hij op 5 juli 1915 ter beschikking gesteld werd van de administrateur der gewesten van de Opper-Loange en van Kalamba.

Ingevolge ziekte keerde hij op 22 augustus 1916 naar Leopoldstad terug. Vervolgens werd hij op 20 november 1916 en op 1 januari 1918 respectievelijk met het bestuur der gewesten van Kalamba, Opper-Loange en der Batshok belast. Aan boord van de SS *Anversville* keerde hij op 25 mei 1918 met verlof naar België terug.

Op 1 december 1918 scheepte hij voor de tweede maal te Antwerpen in, met bestemming naar de Congo Vrijstaat. Te Boma toegekomen, namelijk op 19 december 1918, werd hij voor het district van de Kasai aangeduid. Op 1 januari 1919 werd hij tot eerstaanwezend gewestbeheerder bevorderd. In de loop van het volgende jaar, namelijk op 1 juli 1920, werd hij tot adjunct-districtscommissaris benoemd. Op 8 januari 1921 en op 3 februari 1921 werd hij respectievelijk aan de Oostprovincie en aan het district van Stanleystad verbonden. Hij kwam op 13 september 1922 met verlof naar Europa.

Na een verblijf van enkele maanden in België keerde hij op 16 april 1923 voor de derde maal naar de kolonie terug. Op 30 juni 1923

werd hij met de functie van districtscommissaris van de Lomami belast. Nadat hij op 11 september 1924 overgeplaatst werd naar het district van de Maniema, werd hij op 1 juli 1925 tot districtscommissaris tweede klasse benoemd. Hij keerde op 20 mei 1926 met verlof naar België terug.

Enkele maanden daarop, zijnde op 26 oktober 1926, keerde hij voor de vierde maal naar Midden-Afrika terug. Te Boma toegekomen, werd hij aan het bestuur van de Oostprovincie verbonden. Op 1 juli 1927 werd hij bevorderd tot districtscommissaris eerste klasse. Op 2 juli 1930 werd hij belast met het bestuur van het district van Stanleystad. Hij overleed aldaar op 21 april 1932.

Voor bewezen diensten aan de kolonie werden hem de hierna opgegeven eervolle onderscheidingen toegekend :

Dienstster (21 juli 1917). Zilveren Dienstster (21 juli 1917). Gouden Dienstster (27 november 1925). Gouden Dienstster met 2 strepen (8 april 1931).

Bovendien werd hij benoemd tot :

Ridder van de Koninklijke Orde van de Leeuw (17 Augustus 1920). Ridder in de Kroonorde (21 juli 1923). Ridder in de Leopoldsorde (27 november 1927).

Officier van de Koninklijke Orde van de Leeuw (27 november 1928).

4 mei 1953.
A. Verlinden.

Registre matricule n° 7465. — Tribune Congolaise van 15 juni 1932, blz. 3.

O

OUTREMONT (*Charles-Jean, dit John, comte d'*), Grand maréchal de la Cour (Bruxelles, 2.5.1848 — Bruxelles, 23.12.1917). Époux de Victorienne-Ghislaine-Françoise-Renée, comtesse de Mérode.

Cadet de la branche cadette d'une famille dont les titres remontent au Saint-Empire, John d'Outremont, entré à l'École militaire en 1865, en sortait sous-lieutenant en 1867. Il quitta l'armée en 1889, capitaine-commandant de cavalerie depuis 1885. Mais, entré à la Cour en qualité d'officier d'ordonnance du Roi, il y demeura, exemplairement fidèle, jusqu'à la mort de son auguste maître, successivement adjudant du Palais, maréchal de la Cour, puis, à la mort du Comte van der Straten-Ponthoz que le Souverain avait retenu des dignitaires de la Cour

du premier de nos Rois, grand maréchal de la Cour. Il venait d'épouser (30 juillet 1881) une comtesse de Mérode, de mère née Rochefchouart-Mortemart, et, à cette occasion, le Roi avait tenu à meubler son hôtel.

Peu de membres des maisons civiles et militaires de Léopold II furent admis à une aussi familière et souriante collaboration avec lui que le grand maréchal comte John d'Outremont. Le Roi l'appelait par son prénom anglais qui n'était qu'un surnom, le tutoyait le plus souvent, et l'on a rappelé qu'à de fréquentes reprises, sorti, à l'insu de tous, des jardins du Palais et traversant dans l'obscurité l'étroite rue Bréderode où son administration congolaise avait son siège, le Roi se rendait dans le vieil hôtel de son cher et fidèle serviteur pour de secrètes et efficaces conférences avec lui. Et

l'un des membres du Cabinet du Roi qui furent les témoins de l'amitié paternelle du Souverain pour le grand maréchal, atteste que celui-ci fut un des collaborateurs efficaces du grand Roi.

Il n'est pas étonnant qu'à de nombreuses reprises cette collaboration avec le fondateur de l'État Indépendant du Congo ait porté sur ces accomplissements africains qui furent le beau souci du prince. Il nous appartient de relever ici les diverses circonstances où le grand maréchal eut un rôle à jouer dans le drame où s'était engagé le Souverain ou dans les comédies qui en amollissaient par moments la rigueur.

C'est à ce « cher enfant » de John qu'à son petit lever, un beau matin de 1882, le grand animateur de l'Association internationale africaine, mis en demeure par Gordon de le couvrir éventuellement d'un pavillon reconnu par les Puissances, fit savoir qu'il venait, au cours d'une insomnie ou d'un rêve éveillé, de découvrir le motif central de son drapeau. Il aurait son étoile pour lui, assurait-il. Ses vues étaient action. C'est un drapeau d'azur étoilé d'or en son mitan que les Puissances reconnaissent en 1884.

Mais c'est aussi à John qu'est confiée la tâche d'aller bien vite à Londres pour y intéresser quelques gros financiers, les uns anglais d'autres américains, à un emprunt qui doit permettre d'entreprendre le chemin de fer sans lequel, à en croire Stanley, le bassin du Congo ne vaut pas un *farthing*. Dans une lettre à Beer-naert, le Souverain constate que c'est vraiment le comte d'Oultremont qui a conduit les négociations et recueilli les souscriptions et approuvé l'entrée de ce bon dignitaire de sa Maison dans le Conseil d'administration de la Compagnie du Chemin de fer du Congo (cf. Cornet, *La Bataille du Rail*, 159). Effectivement, le comte fera partie du Conseil d'administration de la C. C. F. C. et de celui de la société-sœur qu'est la S. A. B. pour le Commerce du Haut-Congo, jusqu'en juin 1904, date à laquelle, comme aussi Goffinet, il renoncera à ces mandats à raison d'un procès intenté à l'É. I. C.

Le 19 juillet 1890, c'est le grand maréchal comte John d'Oultremont qui accueillit, à sa descente du train de Paris à la gare de Bruxelles-midi, l'illustre découvreur du Bassin du Congo que le capitaine Reyntjens, de la maison militaire du Roi, et le lieutenant Liebrechts avaient été chercher à la frontière, avec Buls et les échevins de la capitale. On a écrit que Stanley, que Paris avait reçu froidement, en se voyant rendre les honneurs par la garde civique bruxelloise, n'en pouvait croire ses yeux. Le grand maréchal, poursuit à ce sujet un historien des mieux documenté mais que son comportement sous l'occupation allemande du Pays en 1940-1944 a condamné au silence, pria l'explorateur de monter dans une voiture des

équipages du Roi, qui le conduisit directement au Palais où les appartements dits « impériaux » lui avaient été préparés par ordre de Sa Majesté.

Comme il s'était intéressé à l'aménagement économique du Bas-Congo, le grand maréchal de la Cour s'était aussi intéressé à l'aménagement économique du Katanga. Il avait été partie, le 12 mars 1891, à la convention signée par les représentants de l'É. I. C. et quelques souscripteurs relevant du secteur privé, convention qui conférait l'être de droit à la C^e du Katanga. Il était appelé, le 15 avril suivant, aux fonctions d'administrateur de la nouvelle société. Et quand, en 1893, les milieux coloniaux belges se préoccupèrent, pour répondre à un vœu du Roi, de ménager aux explorateurs du Katanga une réception dont il a été fort bien dit qu'elle serait en quelque sorte une première semaine coloniale dans le Pays, le comte John d'Oultremont figura tout naturellement parmi les membres de la commission constituée par Thys à cette fin, sous le patronage du bourgmestre de Bruxelles Charles Buls et des bourgmestres des huit autres chefs-lieux de province du Pays. On sait que le retour de la Mission Bia coïncida avec les émeutes boraines d'avril 1893. Les fêtes projetées eurent néanmoins lieu.

En 1900 déjà, le Roi fit donation de biens considérables sis les uns à Laeken, à Tervuren et à Forest, les autres à Ostende, à Ardenne ou ailleurs, au Pays qu'il voulait servir jusqu'outre tombe. Il conçut pour l'administration de cette donation des aménagements d'une juridicité un peu inattendue et qui ne furent légalement consacrés que le 31 décembre 1903. Le grand maréchal de la Cour fut porté en tête de la liste des cinq membres du Comité d'Administration de la Donation royale.

Mais, si ample et si riche en approfondissements possibles que fût l'entreprise congolaise du Roi, elle ne pouvait suffire à peupler le destin dont il avait rêvé, dès le temps de sa jeunesse, pour un peuple à l'étroit dans ses strictes frontières. Aussi fermement convaincu que l'avait été avant lui son père, de la nécessité d'une expansion hors frontières de notre économie, résigné, après Fachoda, à ne point annexer le bassin du Haut Nil, il résolut d'amener le capitalisme belge à s'installer résolument à l'étranger. Dans cette nouvelle entreprise où la connaissance des hommes et le sens des nuances étaient particulièrement nécessaires, le grand maréchal de la Cour était des mieux à même d'aider le Souverain. Non point par sa naissance. L'ancienne noblesse belge n'a rien ou presque rien de cet esprit d'aventure dans l'ordre économique auquel doit faire appel le grand dessein du Roi. Mais le grand maréchal, et c'est un historien parfaitement titré qui l'a fait observer, a un talent tout particulier pour

réunir autour du Souverain des personnalités représentatives de tous les groupes sociaux et pour étendre de plus en plus des invitations qui ne sont jamais faites au hasard, aux milieux créateurs de richesses du Pays. Il fournit à son Maître les plus belles occasions qui se puissent rêver de séduire à l'envi quiconque le peut servir. Le Roi, d'ailleurs, avait lui-même plaisir, ajoute notre historien, à récompenser les services rendus à la collectivité par les hommes d'affaires en leur conférant ordres de chevalerie et titres de noblesse. A vrai dire, la noblesse ancienne le lui reprochait. Mais il n'en avait cure et l'on pourrait citer ici des anecdotes qui le prouvent surabondamment... et dans lesquelles il semble que le grand maréchal a partoisi mis son grain de sel. C'est sans doute à la collaboration du Souverain et d'un serviteur aussi perspicace et aussi délié que le grand maréchal, que la Belgique doit les accomplissements de ses ingénieurs, de ses urbanistes et de ses « barons » de finance en Chine, en Égypte et ailleurs aussi bien qu'au Congo.

Cette collaboration de plus d'un quart de siècle avait établi entre les deux collaborateurs une assez haute intimité pour que l'aîné pût demander à son cadet de l'avertir à temps de l'approche du « maître-jour ». C'est pourquoi le vieux Roi, après avoir reçu les derniers sacrements des mains du Curé de Laeken, et accueilli l'héritier du trône et les princesses Élisabeth et Clémentine, remercia le grand maréchal de la Cour en pleurs et à genoux, précise un historien, au pied de la chaise-longue, des services qu'il lui avait rendus. Le Roi s'éteignit le 17 décembre 1909 à 2 heures 37 du matin, des suites d'une embolie. C'est alors le comte John d'Oultremont qui eut à informer de la mort de son Maître, le ministre de la Justice Léon De Lantsheere, qui vint au Pavillon des Palmiers du Domaine de Laeken, dresser acte du décès.

Remplacé auprès du roi Albert par le comte de

Patoul qui avait été son bras droit dans ses hautes fonctions auprès de Léopold II, le comte d'Oultremont garda le titre honorifique de ses fonctions.

Pris comme otage par les Allemands lors de la première guerre mondiale, le comte John d'Oultremont fut interné au camp de Holzminnen. Libéré, il mourut des suites des privations qui lui avaient été imposées.

Il était grand cordon de l'Ordre de Léopold, grand officier de la Légion d'honneur, décoré de la 1^{re} classe des Ordres de la Couronne de fer, de l'Aigle rouge, de la Couronne royale de Prusse, de l'Ordre de Soleil levant ; grand-croix de l'Ordre de Victoria, de l'Ordre d'Orange-Nassau, de la Branche Ernestine de Saxe ; grand cordon des Ordres de Saint-Michel, de l'Étoile de Roumanie, de la Couronne d'Italie, du Christ de Portugal, de l'Éléphant blanc, de l'Étoile polaire, du Danebrog, de la Couronne de Chêne, de François-Joseph, de la Couronne de Bavière, d'Albert le Valeureux, d'Adolphe de Nassau, décoré de l'Ordre de Hohenzollern, etc.

20 février 1954.
J. M. Jadot.

Mouvement géogr., Brux., 1889, p. 61b. — *Recueil financier Bruxyant*, Brux., 1894-1895 à 1898, pas. — *Tribune congolaise*, 27 décembre 1917, p. 1 ; 5 décembre 1919, p. 2. — L. Lejeune, *Le vieux Congo*, Brux., Expansion belge, 1930. — C^{te} Louis de Licthervelde, *Léopold II*, Brux., Dewit, 1936, pp. 280, 281, 373, 402. — Aug. Buisseret, *Une fondation de Léopold II : la Donation royale*, Bruges, Desclee De Brouwer, 1932. — P. Daye, *Léopold II*, Paris, A. Fayard, 1934, pp. 156, 157, 175, 312, 318, 367, 372, 431, 545, 556, 565. — Ed. Vandersmissen, *Léopold II et Beernaert*, Brux., 1942, I, pp. 326, 422; II, p. 209. — Col. B. E. M. Stinglhamber et P. Dresse, *Léopold II au Travail*, Brux.-Paris, éd. du Sablon, 1944, pp. 10, 46, 260, 263, 331, 335, 336. — R. J. Cornet, *La Bataille du Rail*, Brux., L. Cuypers, 1947, p. 159. — R. J. Cornet, *Katanga*, Brux., L. Cuypers, 1946, pp. 87, 89, 296. — Archives de la S. A. B. et de la C^{ie} du Katanga. — Notes de M^{me} la Princesse de Mérode et de M. le Comte M. de Patoul adressées à l'auteur de la notice.

P

PAGELS (*Georges-Guillaume*), Officier au service de l'A. I. A. (Lilla-Malma, Södermanland, Suède, 18.2.1855 — au Gabon, 31.3.1897). Fils de Victor et de Nyblaens, Ulrica.

Entré à l'École militaire de Stockholm le 14 juillet 1875 et nommé sous-lieutenant d'infanterie le 24 novembre 1876, Pagels quitta l'armée suédoise le 2 mars 1883 pour entrer au service de l'Association Internationale afri-

caine. Il s'embarqua, le 2 mai suivant, à Liverpool à bord du *Volta*.

Il quitta Vivi, la base administrative de l'A. I. A. dès le 12 juin en compagnie de Charles Liebrechts, le futur secrétaire général de l'É. I. C., qui déclare n'avoir jamais vu homme plus réjoui à l'idée de pénétrer le centre de l'Afrique que ce scandinave au tempérament de méridional.

A Léopoldville, Stanley s'aida des services

de son nouvel officier dans la libération d'Ametlot et de sa garnison à Kimpoko. Puis, il le déposa à Kwamouth pour yachever une fondation entreprise par Janssen décédé tragiquement à Msuata, le 12 juillet. Pagels occupera ce point que l'on appelle à l'époque l'embouchure du Kwango, pendant près de deux ans. C'est là que le retrouvera Liebrechts quand, fin août 1883, il remontera le Fleuve à son tour, en compagnie de Stanley, pour aller secourir Brunfaut dans la station de Bolobo incendiée. C'est là encore que Liebrechts viendra lui demander renforts et munitions, par une nuit de novembre suivant, après le second incendie de Bolobo. C'est là enfin que le 18 janvier 1884, peu après le troisième incendie de la turbulente station des Bayanzi, Stanley et Roger, descendant des Falls, le retrouveront et inspecteront le poste de Msuata dirigé par le zanzibarite Ali-ben-Joana, aussi inconsolé de la mort de Janssen que ses administrés.

C'est le 13 mai 1885 que Sir Francis de Winton envoie Pagels à Equateur-Station dont le chef, Guillaume Casman, qui avait remplacé Vangèle en novembre 1884, venait de s'éteindre. Peu après, Liebrechts viendra relever son ami de ce nouveau commandement, accompagné de Glave, naguère à la tête de Lukolela (25 novembre 1885). Mais les trois officiers s'entendent parfaitement, le jeune ainé belge reconnaissant sans aucune réticence les hautes qualités politiques de ses cadets scandinave et anglo-saxon. Et ceux-ci, quand leur chef les quittera pour se rendre en mission dans l'Ubangi avec les français Ballay et Rouvier, feront aux partants une conduite inspirée des meilleurs sentiments. Peu après ce départ, viendra celui du bon Pagels, arrivé à fin de terme et qui s'embarquera le 23 avril 1886 à Banane à bord du *Kinsembo* pour rentrer au pays.

Le 30 janvier 1889, l'Étoile de service lui fut décernée.

22 décembre 1952.
J. M. Jadot.

Registre matricule n° 146. — *Mouv. géogr.*, 1884, p. 35, c ; 1886, p. 35, a. — Ch. de Martin-Donos, *Les Belges en Afrique centrale*, Brux., P. Maes, 1887, III, pp. 183, 184, 269. — H. M. Stanley, *Cinq années au Congo*, Brux., Lefebvre, 1885, p. 398. — A. Chapeaux, *Le Congo*, Brux., Rosez, 1894, p. 93. — Janssen-Tusch, H., *Skandinaver i Congo*, Copenhagen, Gyldenselske Boghandel, 1902-1905, pp. 14, 15, 187, 201-203 (portrait), 210, 212, 283, 379, 403-404 Dresse, *Léopold II au Travail*, Brux.-Paris, éd. du (portrait), 466. — Ch. Liebrechts, *Souvenirs d'Afrique*, Congo, Bruxelles, Lebègue, 1909, pp. 32, 33, 45, 49, 56, 57, 137, 151, 153, 156. — Fr. Masoin, *Histoire de l'É. I. C.*, Namur, Picard, 1913, I, pp. 312, 314. — Depester, H., *Les pionniers belges au Congo*, Taminés, Duculot, 1927, p. 27. — Ligue du Souvenir, *A nos héros coloniaux morts pour la civilisation*, pp. 83, 88.

PAHAUT (*Lucien-E.-J.*), Commis (Seraing, 8.9.1874 — Liège, 12.11.1924). Fils de Jules et de Manger, Marie ; époux de Gougnard, Marie.

Après ses études moyennes supérieures, il suivit les cours de l'École normale de Huy y obtint le diplôme d'instituteur et fit son service militaire au 8^{me} régiment de ligne. Le Congo le tentait ; il postula une place dans l'administration locale, fut admis en qualité de commis de première classe et s'embarqua le 8 juin 1899. A Boma, il se vit désigné pour le district du Kwango. Arrivé à Popokabaka, le 30 juillet, il fut attaché au commissariat du district. Six mois plus tard, il était appelé à Léopoldville et attaché au district du Stanley-Pool ; il y remplit ses fonctions à l'entière satisfaction de ses chefs ; malheureusement, malade dès le début de 1902, il dut rentrer. Le 20 mars, il prenait à Boma le steamer pour l'Europe.

26 janvier 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 2893.

PANDURO-HANSEN (*Aage-Rudolf*), Officier danois de la Force Publique (Copenhague, 25.6.1881 — Leverville, 3.3.1925). Fils de Johannes-Andreas-Christian et de Panduro, Augusta.

Engagé comme soldat au 23^e bataillon d'infanterie à Copenhague, le 10 avril 1902, il était promu élève-officier le 8 octobre suivant et sous-caporal le 11 avril 1903 ; lieutenant en second le 10 juin, il resta en service jusqu'au 10 juin 1904, puis fit des démarches auprès de l'É. I. C. pour y être admis dans la Force Publique. Il quittait Anvers en qualité de sous-lieutenant le 10 janvier 1905. A son arrivée à Boma, il fit un stage à la Compagnie du Bas-Congo, après quoi il fut désigné à partir du 22 mars 1905, pour le district de l'Aruwini. Le 25 avril, arrivé à Basoko, il était attaché à la Compagnie de ce poste. Les rapports élogieux de ses chefs lui valurent sa nomination au commandement du poste de Mapalma le 3 juillet 1905. Il fut rappelé le 31 décembre pour y reprendre pour quelques mois, la direction de la Compagnie ; puis, le 1^{er} avril 1906, fut attaché à la région de Molongo, puis à la station de Yalulu dont il fut nommé chef de poste le 15 juin 1906. De Yalulu, il passa à Moganjoro le 11 janvier 1907 et y décrocha les galons de lieutenant le 5 novembre, peu avant son embarquement à Boma le 7 janvier 1908. Son congé à peine expiré, il quittait Anvers pour la 2^e fois le 13 août 1908, désigné pour la Province orientale. Quittant Boma le 8 septembre, il débarqua le 1^{er} octobre à Stanleyville ; il y reçut sa dési-

gnation pour la zone de Ponthierville, le 7 juillet de l'année suivante, et fut désigné le 10 juillet pour Lokandu où il remplit les fonctions de chef de secteur depuis le 10 octobre. Très anémisé au début de l'année 1910, il dut descendre à Stanleyville pour y être soigné à l'hôpital du 5 février au 18 avril. Convalescent, il retourna à Ponthierville pour une durée de deux mois seulement, rappelé dès le 21 juin 1910 à Stanleyville pour remplir les fonctions de chef de secteur de la Lindi. Il quitta Stanleyville, fin de terme, pour descendre à Boma et s'y embarqua le 4 août 1911, à destination de l'Europe.

Son troisième terme débute le 11 mai 1912. Désigné *ad interim* pour la Compagnie du Kwango, le 30 mai, il gagna Bandundu en juin. Nanti des galons de capitaine-commandant le 5 octobre, il quitta Bandundu le 17 mars 1913 avec sa nomination de commandant de la C^e du Moyen-Congo, en date du 25 février précédent. Il arriva à Léopoldville le 18 mars, mais pour un court séjour, puisque le 23 août il se remettait en route à destination de Lusambo, désigné pour fonder au Kasai le camp de la Moamba, qui allait devenir un des plus beaux de la colonie. C'est là qu'il acheva son 3^e terme. Parti de Lusambo le 5 juin 1915, à destination de Matadi où il arriva le 24 juin, il s'embarqua à bord de l'*Asie* le 28 pour rentrer au pays.

Son 4^e départ se situe à Falmouth, à bord de l'*Albertville* le 8 décembre 1915. A Boma le 30 décembre, il reçut confirmation de son affectation au camp de la Moamba qu'il avait fondé. Il ne quitta Lusambo que le 5 avril 1920, la guerre terminée.

Rentré en Europe et marié au cours de ce congé, il repartit avec sa femme le 1^{er} octobre 1920, désigné pour les troupes campées dans la province de l'Équateur, le 21 octobre. Quittant Boma le 23 octobre, il se rendit à Iribu prendre le commandement du C. I. le 11 novembre.

Ce sixième terme altéra considérablement sa santé et il dut se résoudre à quitter l'Afrique le 20 juin 1922, bien résolu à y revenir le plus tôt possible. Le 16 décembre 1922, avec le grade de capitaine-commandant, il s'embarquait à nouveau, quittait Boma le 9 janvier 1923 pour Léopoldville et Bandundu où il allait assumer le commandement de la Compagnie en service territorial au Kwango le 19 janvier. L'effort, fourni sans doute avec enthousiasme, mais avec un surcroit de fatigue vraiment trop considérable, l'obligea à demander sa mise en disponibilité le 21 février 1924. Mais ce vieil africain était trop attaché à l'Afrique pour y renoncer. Il passa au service des Huileries du Congo belge où ses expériences de la terre congolaise furent largement mises à profit. Il devint directeur de l'usine de Tango, au Kwango. Mais sa vitalité

était épuisée. Devenu malade, il n'eut pas le temps de revenir se faire soigner en Europe. Il mourut dans sa patrie d'élection à Leverville, le 3 mars 1925, ayant accompli une magnifique et longue carrière qui lui avait valu l'Étoile de service en or à deux raies ; la chevalerie des Ordres du Lion et de la Couronne, et huit chevrons de front pour ses services au cours de la guerre 1914-18.

11 juin 1953.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 1122. — *Tribune cong.*, 30 avril 1925, p. 2.

PARFONRY, (Erratum au tome I, 742-743).

Une erreur s'est glissée dans cette notice concernant *Luksic*, quant à l'orthographe de son nom et à sa nationalité.

Croate et officier de l'armée autrichienne, son nom s'orthographie Luksic (cf. sa feuille matricule au Ministère des Colonies, n° 99, ainsi que sa notice biographique parue dans le tome II, p. 650).

L'erreur commise au tome I a été occasionnée par une des sources consultées : Burdo, *Les Belges en Afrique centrale*, t. II, p. 447, qui écrit *Luksick* et le dit *Suédois*. En conséquence, p. 742, dernière ligne, il faut lire *le Croate Luksic* ; p. 713, lignes 8, 35, 38, 43, 47, 49, 57, au lieu de *Luksick*, il faut lire *Luksic* ; et ligne 47, au lieu de *Suédois*, lire : *l'officier autrichien*.

14 avril 1954.
M. Coosemans.

PARK (Mungo), Médecin et explorateur écossais (Foulshams, Selkirkshire, 20.9.1771 — Boussa, Nigeria, 1806).

Diplômé comme médecin-chirurgien à Édimbourg en 1782, Mungo Park fit un voyage à Sumatra en qualité d'assistant-chirurgien à bord du *Worcester*, navire affecté au commerce des Indes orientales. On lui doit à cette occasion la description de huit nouvelles espèces de poissons de Sumatra publiée en 1793 dans les *Transactions de la Société Linnéenne*.

En 1794, il offrit ses services à l'*African Association* qui cherchait un successeur au major Daniel Houghton mort en Afrique où il avait été envoyé pour explorer le Niger. Le 21 juin 1795, il débarquait à l'embouchure de la Gambie où les Anglais possédaient quelques comptoirs dont le dernier en amont était alors Pisania. De ce point, le 2 décembre, il partit pour l'intérieur inconnu de cette partie de la Guinée. Après un voyage hérissé de difficultés au cours

duquel il traversa entièrement le bassin du Haut-Sénégal, il atteignit Jarra (Nioro), Benown et finalement Segou sur le Djoliba ou Niger. Il arrivait au fleuve dont la reconnaissance était le but de son voyage, complètement épousé et à bout de ressources, ayant été en cours de route dépouillé de tout par les Maures fanatiques qui ne voyaient en lui qu'un infidèle et un espion. Étranger et sans défense, Mungo Park fournissait à ces populations teintées de sang arabe mais de souche soudanaise l'occasion d'exercer à leur gré leur insolence et leur férocité. Il fut même retenu en captivité quatre mois par un roitelet nègre du nom d'Ali qui l'occupait comme domestique.

A Ségou, le voyageur vit le Djoliba couler vers l'Est, ce qui le confirma dans l'idée qu'il existait dans cette direction quelque connexion avec le Congo, mais il ne put le suivre en aval sur plus de 80 kilomètres. Arrivé à Silla, l'état de dénuement dans lequel il se trouvait le força à rétrograder. Il était alors à plus de 1.000 kilomètres de son point de départ avec la perspective de devoir faire le chemin du retour presque entièrement à pied en mendiant pour subsister. La route qu'il suivit longe le Niger qu'il remonta sur plus de 250 kilomètres jusque Bamako, apportant ainsi une contribution importante à la connaissance d'une région auparavant inexplorée. De Bamako, il suivit en pays mandingue les contreforts du Fouta Djallon et rentra le 10 juin 1797 à Pisania.

Le voyage de Mungo Park eut un grand retentissement en Angleterre et ses pérégrinations qu'il raconta dans un livre devenu célèbre furent suivies avec passion par le grand public, tandis que le monde officiel et l'*African Association* appréciaient à leur juste valeur les importants résultats géographiques obtenus.

La vie de Mungo Park offre un rare exemple de ténacité et de dévouement à la Science car, après un séjour de sept années dans son pays natal où il exerce la médecine et se marie, il cède aux instances du Gouvernement qui voyait en lui le seul homme capable de mener à bien une nouvelle expédition et retourne au Niger. Il reçoit une commission de capitaine, de large crédits et part de Gorée, alors sous la domination anglaise, à la tête d'une troupe nombreuse composée de son beau-frère Anderson, comme lui chirurgien, de 5 adjoints dont un dessinateur du nom de Scott et de 37 soldats et marins commandés par le lieutenant Martyn. De tout ce monde, en arrivant au Niger en août 1805 il ne restait plus que 11 Européens survivants, les autres étant morts de fièvres, de dysenterie ou d'épuisement.

A Sansinding, à 12 kilomètres en aval de Segou, Park commit l'imprudence d'étaler sur le marché la pacotille qui lui restait ce qui

excita la cupidité des indigènes et lui attira la haine des marchands. Dès ce moment sa perte était assurée. C'est à Sansinding également que la fièvre lui enleva son beau-frère, le seul membre de l'expédition qui, avec Scott déjà mort à ce moment, lui avait été de quelque utilité au cours de son dur voyage.

Rassemblant ses dernières ressources et ses dernières forces, Park se décide alors à faire une tentative désespérée pour remplir le but de sa mission qui est l'exploration du Niger. Il veut reconnaître entièrement le fleuve en le descendant jusqu'à l'embouchure dans le Golfe de Guinée. Il accouple deux pirogues pour en faire une embarcation stable qu'il nomme le *Djoliba* du nom indigène du fleuve qu'il désire conquérir. Sur cette embarcation il dispose un gréement de fortune, entasse ce qui lui reste de marchandises avec deux mois de vivres et part le 16 novembre 1805 avec les sept compagnons qui lui restent, quatre Européens dont Martyn et 3 esclaves noirs. Avant de s'embarquer, il a renvoyé un marchand mandingue, nommé Isaac qui lui servait de guide et lui a donné ses notes et des lettres pour sa femme dans lesquelles il dit qu'il espère arriver à la côte en janvier 1806.

A partir de ce moment on n'entendit plus parler de Mungo Park ni de ses compagnons jusqu'au moment où la nouvelle d'un désastre parvint aux établissements anglais de la Gambie. Les autorités dépêchèrent alors Isaac pour recueillir des informations. Celui-ci retrouva à Sansinding, Amadi Fatouma, un nègre qui lui dit avoir accompagné l'expédition jusqu'à Youri, près de Boussa, point où il avait été débarqué. Peu après, disait-il, tous avaient péri dans un naufrage. Mais ce n'est qu'en janvier 1826, vingt ans après, que Clapperton et Lander, ayant atteint le Niger à Boussa, obtinrent des indigènes haoussa des détails qui leur permirent de reconstituer le drame dans lequel Mungo Park et ses compagnons avaient trouvé la mort.

Toujours naviguant, livrant parfois une escarmouche pour repousser des agresseurs trop hardis, évitant autant que possible, de toucher aux rives, l'infortuné voyageur était parvenu à descendre presque en son entier la grande boucle que décrit le Niger, parcourant depuis Sansinding près de 2.000 kilomètres et passant successivement devant les sites qui sont aujourd'hui ceux de Mopti, Tombouctou, Bourem et Nyamey. Un peu en aval de Boussa, dans la Nigeria actuelle, n'étant plus alors qu'à 500 kilomètres environ de la côte, le *Djoliba* heurta une roche dans les rapides qui coupent à cet endroit le fleuve et s'échoua. Aussitôt, les indigènes, de la rive voisine, firent pleuvoir sur les seuls survivants de l'expédition, Park, Martyn

et deux Noirs, une grêle de sagaies et de flèches. Les malheureux, dans cette situation tragique, se jetèrent à l'eau, peut-être pour essayer de dégager le bateau, et se noyèrent. Du moins est-ce là la version que donnèrent les indigènes et qu'il fallut bien admettre faute de preuves. Le journal de navigation de Mungo Park qui eut été extrêmement précieux car il est le premier explorateur qui ait reconnu presque entièrement le Niger, fut perdu et son corps ne fut jamais retrouvé.

En Angleterre une légende se forma autour de cette disparition. Le bruit courut longtemps que l'explorateur et ses compagnons étaient retenus captifs par les nègres du Borgou. En 1827, le second fils de Park, Thomas, chirurgien comme son père, voulut éclaircir le mystère et pénétra à une certaine distance dans l'intérieur de la Guinée pour y mourir à son tour de la fièvre. Ainsi cette tentative n'aboutit qu'à faire une victime de plus.

18 avril 1953.
R. Cambier.

Bibliographie. — Le nom de Mungo Park est fréquemment cité et ses aventures sont rappelées dans toutes les histoires traitant de l'exploration de l'Afrique. Le journal de son premier voyage a été publié d'abord par lui en 1799 sous le titre : *Travels in the Interior of Africa*. Après sa mort il a été réédité sous le titre : « *A Journal of a mission into the Interior of Africa* » et Wishaw y a ajouté en préface une Vie de l'Auteur (London, 1815). — Cf. aussi H. B., *Life of Mungo Park* (Édimbourg, 1835). — J. Thomson, *Mungo Park and the Niger* (London, 1890). — C. A. Walckenaer, *Coll. des Relations de voyages par mer et par terre, en différentes parties de l'Afrique depuis 1400*, Paris, 1842. — C. A. Walckenaer, *Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale*, Paris, A. Bertrand, 1821. — Enc. Brit., article Park.

PARKE (Thomas-Heazle), Médecin et chirurgien anglais (Dundale, Irlande, 28.11.1858 — en Écosse, fin septembre 1893).

D'origine irlandaise, Parke faisait partie depuis le 5 février 1881, de l'état-major du corps médical de l'armée anglaise. Il s'offrit à participer comme volontaire à la campagne d'Égypte et quitta l'Angleterre au début de 1882, s'attacha à Alexandrie à l'étude des maladies tropicales, malaria, choléra, etc. et rentrait fin 1883 à Dundale. L'Afrique pourtant l'attirait. Le 26 septembre 1884, il saisissait l'occasion de retourner en Égypte pour prendre part à l'expédition du Nil organisée pour porter secours à Gordon aux prises avec les mahdistes,

Parke atteignit Le Caire le 7 octobre ; le 10, il partait pour le front, engagé à la brigade navale comme médecin sous les ordres de Lord Charles Beresford ; il participa aux batailles d'Abu-Kléa et de Gubat et à l'attaque de Métamneh. On sait que les Anglais arrivèrent trop tard

pour sauver Karthoum et Gordon. Des cinq officiers qui traversèrent le désert de Bayuda avec Lord Charles Beresford, deux furent tués, deux sérieusement blessés ; seul, Parke en sortit sain et sauf. Quand les troupes anglaises abandonnèrent Métamneh, Parke passa comme médecin au corps des Guides qu'il accompagna à Alexandrie, afin de s'embarquer avec les troupes pour l'Angleterre. Il était déjà à bord, quand l'ordre lui vint de retourner à Alexandrie, un nouveau poste lui étant réservé. C'est à Alexandrie qu'il rencontra le 20 janvier 1887 le major Barttelot, du 7^e Fusiliers, qui lui apprit que Stanley venait de l'engager pour l'expédition de secours à Emin Pacha, en difficulté dans l'Équatoria. Présenté à Stanley, Parke lui offrit à son tour ses services qui furent déclinés, le personnel de Stanley étant au complet. Cependant, le 28 janvier, de l'Hôtel Shepheard, Stanley lui annonçait par télégramme qu'il l'engageait comme médecin.

Après avoir obtenu de ses chefs un congé régulier, Parke quitta le Caire le 3 février pour Suez où Stanley l'avait précédé en compagnie de l'explorateur Junker. A Suez, il joignit aussi Nelson, Jephson, Stairs et Bonny, autres membres de l'expédition. Junker les quitta le 7 février. L'expédition partit pour Aden où étaient déjà Barttelot et Jameson. Toute la bande à laquelle se joignit le domestique de Stanley, William Hoffmann, arriva à Zanzibar le 22 février. Là, Parke fit la connaissance de Tippo-Tip qui fit sur lui grande impression surtout par le caractère romanesque de sa carrière, puisque d'esclave qu'il était, Tippo-Tip était devenu lui-même marchand d'hommes et d'ivoire notable.

Suivons donc Parke à travers les péripéties dramatiques du voyage de l'expédition de secours, d'après son journal intitulé : *My personal experiences in equatorial Africa as medical officer of the Emin Pacha relief expedition* (London, Sampson Low, Marston et Cy, 1891).

A Zanzibar, Parke eut déjà à soigner de nombreux varioleux. L'expédition, en compagnie de Tippo-Tip, se mit en route à bord du *Madura* vers Le Cap, y arriva le 10 mars et atteignit Boma le 19. Elle monta par Matadi, traversa la Mpozo en canots, reprit la marche jusqu'au Palabala, s'arrêta à la mission protestante de M. et de M^{me} Ingham, le 27 mars, puis, par Banza-Manteka, Congo da Lemba (29 mars), atteignit le 4 avril le Kwilu qui fut traversé. Le 8 avril, on était à Lukungu ; le 12 avril, à Lutete, s'engagèrent des pourparlers pour obtenir de l'A. I. A. des steamers. Le 15 avril, on arrivait à l'Inkissi, le 21 avril à Léopoldville. Le 24 avril, Parke en compagnie de Barttelot, partait en avant et attendait le 1^{er} mai, à Msuata, tout le groupe expéditionnaire. Le

5 mai, le s/s *Peace* apparaissait ayant à bord Stanley et Ward ; puis venait le *Stanley* avec Jameson, Nelson, Stairs ; enfin l'*Henry Reed* avec Bonny et Tippo-Tip. Toujours en avant-garde, Parke et Barttelot reprirent le voyage vers l'amont, passèrent à Kwamouth et atteignirent Bolobo le 14 mai. Rejoins par les autres, ils gagnèrent Lukolela le 19 mai, Irebu le 23. Le 24, à l'Équateur, ils rencontraient Vangèle et Glave et s'y reposaient deux jours. Le 30, les trois vapeurs stoppèrent devant Bangala, accueillis par les lieutenants Baert et Linant. Tandis que Barttelot prenait les devants avec Tippo-Tip et ses 40 Soudanais se rendant aux Falls, Parke et les autres, à bord du *Stanley* et de l'*Henry Reed*, montèrent vers Upoto (6 juin). Cette partie du voyage fut déjà pénible : Jameson et Jephson et tous les Somalis étaient atteints de fièvres. Parke était réclamé de tous côtés, soignant les malades avec un dévouement inlassable. Après un arrêt d'un jour à Basoko (12-13 juin), on débarqua à Yambuya le 15. Stanley décida d'y laisser, avec 260 Zanzibarites et une partie des charges, Jameson et Barttelot revenus le 22 des Falls.

Ils devaient y rester seuls jusqu'à l'arrivée de Ward, Bonny et Troup et fortifier la place pour parer à toute éventualité d'attaque de la part des indigènes. Les autres membres de l'expédition organisèrent l'ordre de marche vers le lac Albert où ils espéraient trouver Emin. On emportait le *Peace* et l'*Henry Reed*.

L'avant-garde était commandée par Stanley ; en tête du gros était Parke avec les colonnes de porteurs ; en queue du gros, Jephson et Stairs ; en arrière-garde Nelson. On quitta Yambuya le 30 juin, et on marcha en pleine forêt le long de l'Aruwimi. La forte humidité, la fatigue, le manque de vivres, les fièvres ne tardèrent pas à abattre les plus vaillants. Les malades devinrent de plus en plus nombreux ; Parke était mis à contribution jour et nuit. Pour comble de malheur, en août, des indigènes hostiles attaquèrent la colonne. Stairs fut blessé d'une flèche empoisonnée ; Parke n'hésita pas, au péril de sa vie, à sucer la plaie et sauva son compagnon. En ce point du récit où le caractère de Parke a déjà été mis en lumière, nous croyons devoir transcrire ces lignes que consacra plus tard Stanley à l'éloge du médecin :

« Parke, écrit-il, était merveilleusement adapté à l'Afrique. Avec sa simplicité ingénue et son amusante bonhomie, pouvait-on jamais lui en vouloir ? En dehors de ses connaissances professionnelles, il n'avait sans doute pas l'expérience d'un Stairs. Lorsque je le mettais à la tête d'une compagnie, il s'embrouillait bientôt dans son carnet de service, mais ses grattages et ses rectifications montraient qu'il faisait de son mieux. Il avait un fond d'esprit et

» d'humour véritable. Le plaisir innocent qu'il manifestait lorsqu'il amenait le sourire sur nos visages, me le faisait prendre en affection. » Cette candeur enfantine était pour beaucoup dans la sympathie que tout le monde éprouvait à son égard. Mais c'est au milieu des malades et de ceux qui souffraient qu'il était incomparable : tous ses gestes devenaient alors précis, fermes et pleins de sang-froid. On ne lisait pas l'ombre d'un doute sur son visage ; on ne sentait pas dans ses nerfs le moindre tremblement. La tension de son esprit illuminait son regard. Parke lavait et pansait tous les jours 20 à 50 hideuses plaies d'ulcères. Le cœur de ce jeune homme était de l'or pur. Dans ces moments-là, j'aurais soulevé ma casquette par respect pour son héroïsme, son adresse et son endurante patience. Tous les Blancs passeraient par ses mains, et s'ils ne lui devaient pas positivement la vie, ils lui sont en tout cas redévables d'une grande dette pour les soulagements et le bien-être qu'il leur procura, pour ses encouragements et pour son traitement incomparable. Ce n'est pas un homme, mais un ange, aurait-on pu dire. »

Au confluent Nepoko-Aruwimi, c'est-à-dire après 72 jours de marche, on reprit le 10 septembre les embarcations jusqu'au pied des rapides, au-delà desquels on les transporterait. On campa le 6 octobre au premier « camp de la faim », dans l'Ituri. C'était vraiment la famine. Un éléphant capturé satisfit momentanément les appétits, pendant quelques jours, puis on dut se résigner à abattre les ânes qui servaient de montures (16 octobre). Le 18, on arrivait à Ipoto. Il fut décidé que Parke y resterait avec Nelson et 28 Zanzibarites ainsi que les charges, tandis que Stanley, Jephson et Stairs partiraient en reconnaissance vers le lac Albert. Resté à Ipoto avec quantité de malades, Parke étudiait avec obstination les causes et les symptômes de leurs maladies ; il nous a laissé des notes intéressantes sur le rôle des amibes dans la plupart des affections qu'il soignait.

Le 3 janvier 1888, le traitant arabe Kilonga-longa lui envoyait son salaam et lui annonçait sa prochaine visite. Il apparut le 9 janvier, accompagné d'une escorte de 400 personnes. Petit homme rusé, aux yeux brillants et intelligents, il raconta avoir été autrefois en rapport avec Stanley et espérait, disait-il, pouvoir fournir aux Blancs d'Ipoto des vivres en échange d'armes perfectionnées ! Il les fit payer en vérité très cher. Après trois mois de solitude, Parke vit Stairs revenir de l'amont avec des vivres ; il raconta que Stanley et Jephson étaient à Fort Bodo, mais sans nouvelles d'Emin. Les affamés reprirent des forces grâce au ravitaillement apporté par Stairs et on se remit en marche le 27. Néanmoins, beaucoup de porteurs tombèrent eu

route frappés d'inanition. Le 8 février, Parke et Nelson atteignaient Fort Bodo, suivis le 12 par Stairs à bord du bateau. Stanley était gravement malade à Fort Bodo ; l'arrivée de Parke fut pour lui le salut. Jusqu'au 19 mars, nuit et jour, Parke veilla le malade, atteint de gastrite aiguë et d'un empoisonnement qui avait provoqué une douloureuse inflammation du bras. Grâce à la science agissante de Parke, le malade fut en état de quitter Fort Bodo le 2 avril, à destination du lac Albert. On s'arrêta le 15 avril chez Mazamboni où se fit l'échange du sang entre le Chef et Jephson. Les gens de Mazamboni racontèrent qu'ils avaient vu deux Blancs au lac (Casati et Emin) ; des natifs vinrent annoncer le 17 avril qu'à Kavalli était parvenue une lettre d'Emin datée de Toungourou, 25 mars 1888, disant que le Pacha avait entendu parler d'Européens arrivés dans le voisinage, et que Casati avait été chassé de l'Unyoro par le roi Kaba-Réga. Mis en possession de cette missive à Kavalli, Stanley, Parke et les autres se mirent en route pour Bundi à 4.000 pieds au-dessus du niveau du lac (25 avril). Un message de Jephson, en avant-garde depuis le 26, annonça qu'Emin était parti en bateau pour plusieurs jours. Stanley et Parke continuèrent le voyage jusqu'à Toungourou et, le 29 avril, Emin virent s'approcher en bateau, accompagné d'un groupe de ses officiers de l'armée égyptienne, en uniforme impeccable, et en possession de quantité de vivres et de tissus. Emin interrogé avoua qu'il n'aimait pas quitter l'Afrique, qu'il ne demandait qu'une chose : rester en contact avec le monde extérieur. Stanley, mécontent, proposa alors de l'amener jusqu'au lac Victoria, où il se sentirait moins isolé. En attendant une décision de la part du Pacha, Parke et Stanley retournèrent le 22 mai à Fort Bodo pour y relancer Stairs et Nelson restés en arrière. De Fort Bodo, Parke et Nelson poussèrent jusqu'à Ipoto pour y chercher des charges. Une forte fièvre s'étant abattue sur Parke, les deux voyageurs durent s'arrêter assez longtemps à cet endroit. Malgré son état, le médecin, toujours curieux de science, étudia de près la race pygmée qui l'entourait. Une jeune femme de cette tribu se montra envers lui d'un dévouement exemplaire ; elle le soigna sans relâche et se montra en toute circonstance d'une dignité et d'un tact admirables. Tandis que Parke était immobilisé, Stanley se mettait en route vers Yambuya où étaient restés Barttelot, Jameson, Bonny, Ward et Troup et une grande partie de la colonne de secours.

Le 20 décembre, Stanley revenait à Fort Bodo ; seul Bonny l'accompagnait ; Barttelot avait été tué par un chef indigène à Banalya ; Troup, malade, était retourné en Europe ;

Ward était descendu à Boma et Jameson s'était rendu aux Falls pour y chercher des porteurs. Des 260 Zanzibarites restés à Yambuya, moins d'une centaine étaient encore en vie. Toutes les collections de Parke avaient été perdues dans le désastre de Yambuya. Le 26 décembre, Stanley, Stairs, Parke quittaient Fort Bodo pour le lac Albert, tandis que Nelson et Bonny demeuraient en arrière de quelques heures pour brûler le camp du Fort. A Kandakoré, les membres de l'expédition durent s'arrêter à cause des nombreux éclopés. Stairs, en homme énergique et expérimenté, se chargea de la construction de huttes pour héberger les malades ; Kandakoré devint un réel hôpital ; Parke atteint de fièvre bilieuse ne s'en dépensa pas moins pour soigner ulcères, oedèmes, gangrènes ; de nombreux décès achevèrent de démoraliser les hommes. Pour la 3^e fois, Stanley, accompagné de Bonny, partit le 11 janvier 1889 pour le lac pour y retrouver Emin. Il reçut des nouvelles de Jephson, datées de Dufilé, 7 novembre 1888, avec deux post-scriptum, l'un de Wadelai, 24 nov. 1888, l'autre de Toungourou, 18 décembre, ainsi que deux lettres d'Emin, de Dufilé 2 septembre 1888, et de Toungourou 21 décembre. Ces missives relataient qu'Emin et Jephson avaient été faits prisonniers par les rebelles de l'armée égyptienne de l'Équatoria, le 18 août 1888, et envoyés à Redjaf, où les troupes du Mahdi venant de Khartoum avaient ensuite remporté une victoire et avaient capturé le bataillon qui avait fait Emin prisonnier. Dans la mêlée provoquée par une tentative de ce bataillon de reprendre Redjaf, Emin et Jephson étaient parvenus à s'évader. Ces nouvelles parvinrent à Parke arrivé à Mazamboni. Aussitôt, il partit (17 février) pour rejoindre Stanley à Kavalli le 18. Tous les rescapés de l'Équatoria étaient là entourant Emin : Jephson, Casati, le Dr Vita Hassan, le marchand grec Marco, et la petite Férida, huit ans, fille d'Emin. Parke fut aussitôt en excellents termes avec ce dernier surtout sur le terrain de la science, car Emin était très versé en sciences naturelles et collectionneur consumé.

Mars, avril et mai se passèrent à préparer le retour vers Zanzibar auquel Emin consentait enfin. En avril, Stanley, de nouveau gravement malade, fut encore sauvé grâce à l'intervention intelligente et dévouée de Parke, secondé par Emin. On quitta le camp le 8 mai, laissant selon leurs vœux un groupe d'officiers égyptiens retourner vers l'Équatoria.

Après la traversée de la Semliki, Stairs profita d'une halte pour faire l'ascension du Ruwenzori. En juin, on poursuivit la marche vers le lac Albert-Edouard. Le 17 juin, on était à Katwé, le 20 on entrait dans l'Usongora,

puis dans l'Unyampaka ; en juillet, dans l'Uganda, au moment où Mwanga venait d'être détroné et remplacé par son frère Kiwewa. Le 13 juillet, on était à la Ruzizi, le 20 dans l'Unyamwésy, le 28 juillet à Karagwé où l'on se sépara de l'escorte d'indigènes qui devaient rentrer chez eux. Parke vit avec regret s'éloigner la jeune pygmée qui lui avait témoigné tant de fidèle dévouement. A travers monts et vallées, on traversa l'Uganda et Parke nous raconte la réception faite aux voyageurs au lac Victoria, à Usambara, le 12 novembre, par le missionnaire protestant MacKay, de la *Church Missionary Society*, et à Bukumbi, par le R. P. Lourdel, des Pères Blancs d'Alger. Du lac Victoria jusqu'à la côte, Parke, atteint d'ophtalmie, souffrit en silence, continuant à être de joyeuse humeur et à aider ceux qui requéraient ses soins médicaux, car les fièvres malariales accablaient pas mal de monde.

A Bagamoyo où l'on arriva le 4 décembre, Parke rencontra Wissmann et fut à nouveau mis à contribution lors de l'accident survenu à Emin tombé d'une fenêtre de l'hôtel où il logeait : Emin lui dut sa guérison. Mais atteint lui-même d'hématurie, il dut être hospitalisé à l'institut médical français de Zanzibar où le Dr Charlesworth et les religieuses françaises lui prodiguerent des soins assidus. Toujours malade, il fut transporté jusqu'au bateau qui le ramena au Caire le 16 janvier 1890. Partis du Caire le 7 avril 1890, Stanley, Parke et Nelson s'embarquèrent pour Brindisi et l'Angleterre où Stairs et Jephson les avaient précédés. Peu après son retour au pays, Stanley envoya à Parke une montre qu'il avait confiée jadis à Ipoto au chef manyéma Ismaïlia et qu'il récupéra à son passage à Yambuya le 20 juin 1888. Précieux souvenir de leur voyage dramatique, cette montre portait cette inscription : « Au chirurgien T. H. Parke, en souvenir de Fort Bodo et Ipoto, 1887-88, de son ami H. M. Stanley ». Ce témoignage de gratitude de la part de Stanley, rarement sentimental cependant, démontre combien Parke avait été pour son chef un collaborateur précieux et un ami sûr. Rentré malade dans son pays, le médecin mit des mois à se rétablir. Il profita de son repos forcé pour rédiger et publier son journal de route intitulé : *My personal experiences in Central Africa* qui parut en 1891 et dont la lecture est passionnante.

En 1893, séjournant en Écosse, Parke y mourut subitement à la fin de septembre. Il n'avait que 35 ans !

Belle et noble figure que celle de « ce jeune homme au cœur d'or pur », comme l'écrivait Stanley.

Il était titulaire de la Médaille d'or du « *Distinguished Merit* ».

14 février 1953.
M. Coosemans.

Mouv. géog., 1889, p. 97 a ; 1893, p. 86 c. — Stanley, *Dans les ténèbres de l'Afrique*, Hachette, Paris, 1890, t. II, Chap. XXVIII, pp. 389 et suiv. — Chapaux, *Le Congo*, Rozez, Brux., 1894, p. 163. — Hinde, *La chute de la domination arabe*, Falck, Brux., 1897, p. 25. — A. J. Wauters, *L'É. I. C.*, Brux., 1899, pp. 43, 231. — Stanley, *Autobiographie*, 1912, t. 11, pp. 189, 220. — Masoin, *Hist. de l'É. I. C.*, Namur, 1913, t. 11, pp. 234, 236, 238, 239. — G. Harry, *Mes Mémoires*, Brux., 1927-30, t. 11, p. 294.

PARMENTIER (Alexis), Missionnaire d'Afrique (Père Blanc) (Bovigny, 2.5.1886 — Albertville, 7.11.1925).

Alexis Parmentier entra au noviciat des Pères Blancs, à Maison-Carrée (Alger), en septembre 1910. Il fut ordonné prêtre à Carthage (Tunisie), le 29 juin 1912. Le départ pour la mission du Haut-Congo eut lieu le 11 septembre suivant. Le P. Parmentier exerça son zèle dans la mission de Mpala (1912-1914), puis dans celle de Sola (Bruges-St-Donat, 1914-1915). Il resta ensuite deux ans et demi à Roulers-St-Michel. Chargés de desservir la ligne en construction de la Lukuga, les missionnaires de Roulers s'occupaient et des ouvriers dans les chantiers et des soldats stationnés dans la région, à raison de la campagne de l'Est Africain allemand, participant au va-et-vient des uns et des autres. Le P. Parmentier passa à la mission de Baudouinville (30 septembre 1917). Là il se dépensa généreusement, principalement dans le service des succursales, jusqu'au jour où l'état de sa santé exigea un retour à la maison généralice (novembre 1922). Une opération s'imposait ; elle eut lieu à Alger (1923). Il passa sa convalescence en Belgique. Il n'y resta pas inactif, car il s'occupa de propagande. Impatient de rentrer au Congo, le P. Parmentier se rembarqua le 2 octobre 1924, à Marseille. Il fut nommé au poste de Lusaka. Là, son mal reprit. Il fut transféré à l'hôpital d'Albertville, une seconde opération ayant été jugée nécessaire ; mais le malade n'y survécut que peu de jours. Il mourut à Albertville le 7 novembre 1925.

2 juillet 1953.
P. M. Vanneste.

PASCAL (Joachim), Missionnaire d'Afrique (Père Blanc), premier supérieur de la mission du Tanganyika (Sauvages-St-Paul, France, 1.1.1847 — Mkunduku, Ugogo, 19.8.1878).

Le jeune Joachim Pascal entra au noviciat des Pères Blancs, le 16 octobre 1871. Le 1^{er} octobre de l'année suivante il fut du nombre des 12 premiers missionnaires qui prononcèrent le serment de la société, entre les mains de Mgr Lavigerie, à Maison-Carrée (Alger). Il fut ordon-

né prêtre le 14 avril 1875, lundi de Pâques, également à Maison-Carrée.

Il remplit diverses fonctions aux Attafs, à Géryville, à St-Laurent d'Olt. Nommé supérieur de la caravane destinée à la région du Tanganika (première caravane des Pères Blancs vers l'Afrique centrale), il s'embarqua à Marseille pour Zanzibar, le 27 avril 1878, jour de Pâques. Ses compagnons, destinés à la même mission, étaient les Pères Deniaud, Delaunay, Dromaux et Augier.

Arrivée à Zanzibar, la caravane passa à Bagamoyo et le 13 juin, s'enfonça dans l'intérieur de l'Afrique.

Dès le 22 juin, le R. P. Pascal eut un accès de fièvre. Plus tard il écrivait : « La fièvre con » tinue à nous visiter quelque peu. Il est bien rare qu'au moment du repas nous soyons à table tous ensemble. Mais ces épreuves sont loin de nous abattre ».

Cependant, les fatigues et les privations inouïes que devaient s'imposer les missionnaires, principalement durant la traversée inhospitalière de l'Ugogo, amenèrent des rechutes plus graves. La caravane arriva péniblement à Mkunduku. Le R. P. Pascal était si faible qu'à chaque instant ses frères pensaient le voir mourir.

Le 19 août, le R. P. Livinhac lui administrait les derniers sacrements. « Il semble, dit le *Journal des missionnaires*, que notre cher supérieur n'attendait plus que les dernières prières de la Sainte Église pour quitter cette terre. A trois heures et demie, il expirait. Son agonie avait été douce. Étendu sur sa natte, sous sa tente de voyage, il paraissait prêt à s'endormir ».

Après s'être consultés, afin d'éviter d'avoir à payer un hongo (droit de passage) supplémentaire, les missionnaires résolurent de transporter le corps de leur supérieur hors de la frontière de l'Ugogo et de l'ensevelir dans l'immense forêt, qui commence après la dernière plaine de cette province. C'est ainsi d'ailleurs qu'on ensevelissait les grands personnages du pays.

« Nous nous réunîmes à minuit pour réciter une dernière prière auprès de lui. Un père, accompagné de huit soldats, d'un chef et de deux guides partit, emportant le précieux dépôt.

« C'était un spectacle plein de solennité et d'émotion que celui de leur petite troupe s'éloignant dans les ténèbres, à peine éclairées par la vague lumière de la lune. Ils franchirent avant le jour la frontière de l'Ugogo et pénétrèrent dans la forêt d'au moins sept ou huit kilomètres. C'est là qu'ils ensevelirent notre cher défunt. C'est là que, au milieu du silence ce et de la paix, sous une petite croix de

» bois, le corps de notre saint et vénéré frère » attend l'heure de sa résurrection ».

14 mai 1952.
P. M. Vanneste.

Vers les Grands Lacs. Journal de la première caravane des Pères Blancs d'Afrique (1878-1879). Collection Lavigerie, Namur, 1954.

PATERNOSTER (*Gustave-Dieudonné-Émile-Ernest-Marie-Hubert-Ghislain*), Sénateur de Belgique (Enghien, 7.8.1843 — Enghien, 10.2.1906).

Issu d'une des plus anciennes familles bourgeoises d'Enghien, déjà établie en cette ville au XVI^e siècle, Gustave Paternoster était le fils d'un grand fabricant de dentelles, échevin de la ville et sénateur. Ses humanités achevées à l'athénée de Mons, Gustave Paternoster entra à l'Université de Louvain et y obtint en 1867 le diplôme de docteur en droit. Avocat à la cour d'appel de Bruxelles, bientôt membre du conseil provincial du Hainaut, il fut élu à la Chambre le 11 juin 1878 et y prit part aux travaux sur le droit électoral, l'enseignement officiel, les réformes agricoles et à certaines discussions relatives au Congo. A la séance du 13 juillet 1893, consacrée à la révision de l'Art. 1^{er} de la Constitution, dont un paragraphe nouveau avait trait aux colonies que pourrait acquérir la Belgique, Paternoster émit un vote négatif sur l'ensemble de l'article, de même que ses amis politiques Deprez, Dufrasne, Hanrez, Feron, Lambiotte.

Le 12 novembre 1893, le conseil provincial du Hainaut lui confiait un siège au Sénat.

Paternoster était officier de l'Ordre de Léopold.

11 avril 1953.
M. Coosemans.

Mouv. géog., Brux., 1893, p. 67a. — Derie et Mar-chal, *Le Sénat belge*, Brux., Schepens, 1898, p. 401.

PATERNOTTE (*Jean-Henri*), Médecin (Molenbeek-St-Jean, 7.6.1856 — Molenbeek, 5.2.1910). Fils de Pierre-Joseph et de Demeufbourg, Julie.

Sorti de l'Université Libre de Bruxelles où il obtint son diplôme de docteur en médecine le 7 juillet 1881, il fut attaché comme médecin de bord à différents steamers qui le conduisirent à New York (16 août 1881), à La Plata (9 août 1882), en Australie (31 mai 1883).

Rentré en Belgique, il fut nommé médecin à l'hôpital civil de Molenbeek (1884-1885). Après un nouveau voyage aux Indes néerlandaises (24 avril 1886), il s'engagea à l'É. I. C.

et s'embarqua à Anvers à bord de la *Lys*, le 2 février 1887, en compagnie de Liebrechts, Baerts, Warlomont, Hinck, Lippens et plusieurs Scandinaves. Débarqué à Boma le 22 mars, il se vit commissionné pour Léopoldville où il arriva en avril. Il y assura le service médical ainsi qu'au poste français de Brazzaville. Son premier terme ne fut pas long ; il quitta Léopoldville le 3 novembre 1888 pour descendre à Boma où il monta à bord du *Landana* pour rentrer en Belgique. Il repartit en 1891 et fut désigné pour les Stanley-Falls où il fut chargé du service médical du 27 décembre 1892 au 2 juillet 1893. Il rentra en Belgique le 17 octobre de cette année. Il reprit à Bruxelles son cabinet de consultation et mourut en 1910.

12 septembre 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 368. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*. — *Mouv. géog.*, 1887, p. 11c. — Dupont, *Lettres sur le Congo*, Paris, 1889, pp. 172, 177, 180, 197, 261, 263.

PAULING (Georges), Chef de la firme Pauling et Cy, Adm. de la St^e Coloniale de Construction (Walworth, 6.9.1854 — Eppington, Surrey, Grande-Bretagne, 10.2.1919).

Pauling fut une personnalité très connue en Afrique du Sud et au Katanga et considéré comme l'un des membres les plus distingués de la firme Pauling et C^{ie}, qui construisit l'ensemble des lignes de chemin de fer en Rhodésie, soit un réseau couvrant à l'époque 2.500 milles. Cette spécialisation l'avait intimement associé avec Cécil Rhodes, le grand homme d'État de l'Afrique du Sud et le fondateur de la Rhodésie. Elle le désigna aussi pour entreprendre des travaux similaires sur le territoire du Congo, lorsque le moment vint de relier à la mer les gisements de cuivre du Katanga. Ainsi son nom reste-t-il attaché à la construction du chemin de fer prolongeant jusque Élisabethville la ligne établie en Rhodésie.

Georges Pauling était un *self made man* par excellence, un travailleur tenace et énergique. Il mourut dans sa propriété du Surrey, « The Lodge », à la suite d'une crise cardiaque consécutive à une violente influenza. Ses funérailles eurent lieu au milieu d'une grande affluence, vivement impressionnée par cette brusque disparition.

11 mai 1953.
M.-L. Comelieu.

Mouvement géographique, 1090, p. 27 ; 1919, p. 119.
— *Tribune congolaise*, 6 mars 1919, p. 2.

PAULY (Fernand-Marie-Joseph-Michel),

Sous-intendant de 3^e classe (Hérentals, 31.3.1871 — Anvers, 8.10.1919). Fils de Pierre-Hubert-Mathieu et de Van den Bosch, Marie-Anne-Aline.

Il occupait un poste d'employé quand en 1892, le 19 avril, il s'engagea comme volontaire au 8^e de ligne ; caporal le 5 mai 1892, il resta à l'armée pendant cinq ans, puis se fit admettre en qualité de commis de 2^e classe à l'État Indépendant du Congo ; parti le 4 mars 1897, il fut, après un stage de quelques mois, nommé chef de poste de Muene-Kundi (5 avril 1898). Ses bons services lui valurent, le 22 octobre suivant le grade de sous-intendant de 3^e classe. Il rentra en Belgique le 11 mars 1900 et repartit en juin 1902 comme agent commercial de la Société Congolaise Anversoise. Le 1^{er} juillet 1904, il faisait fonction de chef de poste à Yasongo ; son terme achevé le 16 mai 1905, il revint en Belgique.

Quand éclata la guerre de 1914, Pauly répondit à l'appel du Colonel Chaltin qui groupait autour de lui des volontaires congolais pour la défense du territoire métropolitain. Dès le 5 août, Pauly se joignait à ses camarades coloniaux préposés à la défense de Namur. Il fit partie du 1^{er} peloton (lieutenant Nagels) de la 1^{re} Compagnie (commandant Laplume). C'est au cours de la retraite protégée par le Corps des Volontaires congolais que la 1^{re} Compagnie essuya, de la part de l'adversaire, un feu nourri au cours duquel le premier-sergent Dierickx fut tué et Pauly blessé d'une balle à la tête. Avec nombre de ses camarades, il fut fait prisonnier, envoyé en Allemagne, mais évacué vers la Suisse en mai 1916, comme grand invalide. Il mourut des suites de ses blessures. Il était chevalier de l'Ordre de Léopold II.

26 juillet 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 1940. — *Tribune cong.*, 23 octobre 1919, p. 4. — P. L. Lotar, *Le Corps des Volontaires congolais*, pp. 11, 37.

PAUW (DE) (Henri-René-Emmanuel), Directeur des finances au Congo belge (Ixelles, 23.2.1889 — Schaerbeek, 20.9.1943). Fils de Louis-Henri et de Erckelboud, Charlotte-Emma ; époux de Michiels, Marie-Madeleine.

Candidat en sciences politiques et administratives, il occupait depuis 1905 un emploi de dactylographe dans une compagnie d'assurances de Bruxelles lorsqu'en mai 1910 il fut admis au service de la Colonie en qualité de commis de 1^{re} classe. Embaqué à Anvers le 25 mai, il fut à Boma, le 16 juin, attaché à la Direction des Finances. Dès l'année 1911, il fut adjoint

au contrôleur des impôts, délégué à la Commission des finances, à Stanleyville (29 mai). A sa demande, son séjour fut prolongé de six mois et c'est en qualité de commis-chef du service des impôts qu'il s'embarqua à Boma le 25 juillet 1912 pour rentrer en Belgique.

Il repartit le 22 mars 1913. Les fonctions qu'il avait exercées à Stanleyville, il allait les assumer à Léopoldville à partir du 10 avril 1913. Il termina ce deuxième terme avec le grade de sous-contrôleur des impôts obtenu le 1^{er} juillet 1915, et rentra en août 1916.

Son congé terminé, il repartit pour Boma à bord de l'*Élisabethville* le 9 novembre 1916, désigné d'abord pour le Bas-Congo, puis, le 14 mars 1917, pour le Sankuru. Nommé sous-contrôleur des finances de 1^{re} classe le 1^{er} juillet 1918, il reprit fonctions dans le Bas-Congo dès le 29 octobre 1919 et revint au pays en décembre suivant avec le grade de contrôleur des finances de 2^e classe.

Son 4^e départ date du 30 août 1920. Il fut désigné le 20 septembre pour le Congo-Kasai. Un an plus tard, il était chargé de l'inspection approfondie du régime fiscal et comptable du Bas-Congo (19 septembre 1921) et promu au titre de contrôleur des finances de 1^{re} classe, le 1^{er} janvier 1922. Il acheva ce 4^e terme en qualité de chef de division du service des finances et quitta Boma le 20 mars 1924 pour jouir en Belgique d'un repos de six mois.

5^e départ le 23 septembre 1924 avec désignation, d'abord pour le Bas-Congo, ensuite pour le lac Léopold II (16 février 1925). Un ordre administratif le rappela dans le Bas-Congo le 20 avril 1925 pour le charger du contrôle permanent avec le rang provisoire de directeur (13 mars 1926). C'était peu avant son départ pour l'Europe fixé au 24 novembre 1926. Au cours de son congé, il recevait sa nomination effective au grade de directeur des finances (1^{er} janvier 1927).

6^e départ le 7 juin 1927. Au cours de ce 6^e terme, on le trouvait en activité d'abord dans la Province orientale à partir de 22 août 1927, puis dans la province du Kasai, à partir du 3 avril 1928, enfin au Katanga, à partir du 5 mai 1928. Il regagna Boma fin de terme le 4 juillet 1929 pour faire route vers la Belgique.

7^e départ le 31 décembre 1929. A Boma, il apprit qu'il devait gagner le Katanga comme chef de service provincial du budget, de la trésorerie et de la comptabilité. Ce 7^e terme couronnait sa carrière coloniale, marquée tout entière et pendant 22 ans par une conscience professionnelle absolue. Il quitta la Colonie le 20 février 1932 et rentra définitivement au pays.

Il était officier de l'Ordre du Lion et de l'Ordre de Léopold II, chevalier de l'Ordre de la

Couronne et de l'Ordre de Léopold, titulaire de l'Étoile de service en or à quatre raies.

1^{er} décembre 1953.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 5345.

PÈCHER (Édouard), Ministre des Colonies (Anvers, 24.11.1885 — Bruxelles, 27.12.1926).

Ayant conquis son diplôme de docteur en droit après de brillantes études, Édouard Pècher entra à la Chambre en 1912, alors qu'il n'avait que 27 ans. Son mandat fut interrompu par la déclaration de guerre. Pècher s'engagea dès la première heure ; postérieurement il fut affecté, à la censure, puis nommé substitut au Grand Quartier Général et enfin auditeur militaire.

La fin des hostilités et les premières élections législatives qui suivirent ne le ramenèrent pas à la Chambre, où il ne revint qu'en 1921. Il en était un membre très actif, intervenant avec autorité, tout particulièrement lorsque les questions sociales étaient soulevées.

Succédant à M. Mechelynck comme président du Conseil national du parti libéral, il sut communiquer à ce groupement l'esprit de tolérance et d'union qui le caractérise. Son caractère franc et courtois, sa largeur de vue, son activité exemplaire et ses rares dons intellectuels lui conférèrent une personnalité bien avant que ne survint l'expérience de l'âge mûr. Aussi est-ce avec une satisfaction générale que le pays apprit que ce benjamin des députés allait devenir celui des ministres : Pècher accepta, en effet, le portefeuille des Colonies au moment de la retraite de Francqui, le 15 novembre 1926, à la veille de son 41^e anniversaire.

Lui-même envisageait son nouveau rôle avec une grande objectivité. Il signala ses buts premiers : aménagement et développement des voies d'accès au Congo, en particulier des chemins de fer, étude active des problèmes de recrutement et de l'hygiène. Il n'avait pas la prétention d'innover : « Je pense qu'il faut en politique coloniale beaucoup de continuité » dit-il en annonçant son intention de poursuivre l'œuvre dans la ligne tracée par ses devanciers. Avec quelle ardeur ne se mit-il pas au travail ! Sur son bureau défilèrent, sans s'y attarder, des projets relatifs à différents crédits nécessaires pour l'amélioration des voies de communication au Congo, une option pour l'achat de dix vedettes destinées au service hydrographique sur le fleuve, l'étude de mesures propres à améliorer le sort des indigènes, etc.

Tout ceci n'était que l'expression de sa haute conscience professionnelle et aussi de ses préoc-

cupations sociales et humanitaires. Dans le cadre, et au-delà de sa tâche ministérielle, il acceptait la présidence d'honneur des groupements qui le sollicitaient, ouvrant son cœur et sa bourse spécialement à ses anciens compagnons d'armes, les soutenant de ses conseils, de son talent d'avocat et de son influence politique. Vrai diplomate, il s'interdisait de parler sans avoir mûrement pesé ses mots et ce qu'il voulait par là, c'était beaucoup moins éviter une quelconque compromission que ménager la susceptibilité de ses adversaires. Ses principes ne faisaient pas de lui un sectaire et les craintes éveillées chez certains par la nomination d'un ministre libéral dont dépendraient les missions d'Afrique, se révélèrent rapidement comme parfaitement vaines. Une anecdote peint à la fois sa bonté d'âme et son impartialité : deux religieux étant venu l'entretenir des difficultés financières éprouvées en Afrique, s'efforçaient d'obtenir du ministre la promesse d'un appui du gouvernement. Pècher les écoute avec sa coutumière bienveillance et s'excusa : « Je vous » drais bien pouvoir vous donner cette promesse, mais il y a la compression des dépenses... » Le Gouvernement ne pourra, je le crois, rien faire pour vous, mais ce que le ministre des Colonies ne peut faire, Monsieur Pècher le peut ! Je viens de toucher mes premiers appoinements de ministre, les voici... » Et joignant le geste à la parole, il vida son porte-feuille entre les mains des missionnaires émus.

Ses premiers appoinements de ministre... Hélas, ils devaient être aussi les derniers ! Quinze jours à peine après son entrée en fonction, Pècher décida de se rendre à l'inauguration à Namur. Il partit par la route, malgré le froid et, par un temps rigoureux, se vit bloqué en pleine campagne par une panne de moteur. Il fallut attendre une auto de secours et le ministre arriva à la cérémonie en retard et fortement refroidi. Il y assista néanmoins et le lendemain se trouva même exact à son bureau, ordonnant notamment l'envoi de convocations pour une séance qu'il comptait présider le 16. Le 15, il fut reçu par le Roi et fit encore une courte visite au salon de l'auto. Mais se sentant indisposé, il rentra chez lui et s'alita.

D'abord, le mal ne parut pas inquiétant, mais bientôt la pleurésie purulente se déclara. On tenta, le lundi 27, une intervention chirurgicale, mais le malade étant trop faible, on ne put pratiquer qu'une anesthésie locale. Quelques heures après, il entra dans le coma et mourut.

Cette brusque disparition d'un homme qui, la veille encore avait reçu ses collaborateurs, causa partout une véritable consternation. On avait tant espéré de ce ministre, dont tous les antécédents semblaient garantir le bel avenir !

Mais précisément, les médecins attribuèrent à un surmenage intensif la faible résistance opposée par un organisme jeune encore, à la maladie.

Le Roi alla lui-même exprimer à M^e Pècher ses condoléances. Puis le corps du ministre fut ramené à Anvers où les funérailles eurent lieu au milieu d'une assistance considérable. Il ne s'agissait pas seulement d'une manifestation officielle, mais d'un concours d'amis que le disparu avait séduits par ses qualités de cœur et d'esprit.

Le 20 février, une nouvelle manifestation eut lieu, qui réunit autour de la tombe fraîchement fermée les délégations de plus de deux cent cinquante cercles d'Anvers, venues rendre un dernier et solennel hommage au disparu, auquel la vie n'avait pas laissé le temps de devenir le grand homme national que tout en lui annonçait.

11 mai 1953.
M.-L. Comelieu.

Revue Congo, 1926, II, p. 744. — Tribune congolaise, 15 mars 1927, p. 3 ; 30 novembre 1926, p. 2 ; 31 décembre 1926 ; 15 janvier 1927 ; 31 janvier 1927 p. 4 ; 28 février 1927, p. 4.

PELEMAN (*Auguste, en religion Frère Amand*), Frère missionnaire des Pères Blancs (Schoonaerde, 14.4.1861 — Mpala, 3.2.1892).

Admis comme Frère chez les Pères Blancs le 6 janvier 1888, il fut autorisé à se joindre, le 8 juillet 1890, à une caravane de religieux partant pour le Tanganyika. Ses supérieurs l'assignèrent d'abord à la procure des Pères Blancs à Zanzibar où il se rendit très utile. Après quelques mois, il obtint de rejoindre à Mpala les religieux de son ordre (fin 1890). Plein de zèle et de dévouement, il s'y dépensa généreusement pendant une bonne année. Mais atteint par les fièvres maliennes, il succomba au début de 1892.

3 juin 1953.
M. Coosemans.

D. Rinchon, *Missionn. belg. au Congo, Brux., 1931, p. 12. — Ann. miss. cath. au C. B., 1935, p. 395. — A nos héros col. morts pour la civil., p. 238.*

PERIGNON (*Pierre-Jules-Jean-Baptiste*), Chef de secteur de 1^{re} classe (Châtelet, 10.9.1881 — Ramscapelle, 14.10.1914). Fils de Jules et de Genot, Alphonsine.

Entré à l'École des Pupilles, le 1^{er} octobre 1893, il passa au 1^{er} régiment des chasseurs à pied où il reçut les galons de caporal le 15 juillet 1897, ceux de sergent le 1^{er} avril 1899, et ceux de sergent-major le 1^{er} juillet 1901. Il fut en outre admis au premier chevron le 10 septembre suivant. C'est à cette époque qu'il

songea à s'engager au service de l'État Indépendant du Congo. Il s'embarqua à Anvers avec le grade de sous-officier, le 21 novembre 1901. Mis le 16 décembre à la disposition du commandant de la Force Publique, il fut envoyé au camp d'Irebu le 6 février 1902. Il y arriva le 21 février et y resta un an. En avril 1903, il était appelé au chef-lieu du District. Le 24 avril, il arrivait à Coquilhatville où ordre lui était donné de prendre la direction du poste de police de Gombe. Ces fonctions lui valurent le grade de sous-lieutenant le 6 mai 1903. Le 11 mai, on lui confiait, dans le secteur de Boende, le commandement du poste de Woema. Il y acheva son terme et redescendit à Coquilhatville, le 17 février 1905. La semaine suivante, il quittait Coquilhatville pour Boma et s'y embarquait, le 14 mars, pour la Belgique.

Il repartit le 17 août de la même année, en qualité de sous-lieutenant attaché au district de l'Équateur. Le 28 septembre, il reprenait le commandement du poste de Woema, puis, se voyait chargé, le 9 mars 1906, en l'absence du titulaire, du commandement du secteur de Boende, qu'il assumerait jusqu'à la fin de son terme, en juillet 1908.

Après un congé de six mois en Belgique, il partait pour la 3^e fois, le 7 janvier 1909, proposé pour le grade de lieutenant. Il reprit dans l'Équateur les fonctions de chef de secteur qu'il allait exercer dès le 7 mars 1910 dans la Momboyo. Sa nomination effective date du 29 mars 1911. Cinq mois plus tard, malade, il s'embarquait pour rentrer en Belgique. Au cours de son congé, il fut promu chef de secteur de 1^{re} classe (15 novembre 1911). Sa santé laissant fort à désirer, il renonça à retourner en Afrique et démissionna le 14 mai 1912. Il était donc en Belgique quand éclata la guerre de 1914. Patriote et soldat, il n'hésita pas à reprendre du service. Ce brave fut tué à Ramskapelle, près de Nieuport, le 14 octobre 1914.

Du fait de services rendus à la colonie, il était porteur de l'Étoile de service à trois raies et de la Médaille d'or de l'Ordre royal du Lion.

20 novembre 1953.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 3862.

PETHERICK (J.). (Note rectificative au tome I, col. 752).

Début 1848, il quitta Khartoum en compagnie du Dr Brehm et du baron von Müller. Vers le début de juin 1861, il partit du Caire en compagnie de sa femme, il atteignait d'abord Gondokoro, puis Niangara.

Bibliographie. — Proc. Royal Geogr. Soc., Vol. V. — Athenaeum, 1863, n° 1870. — Ausland, 1863, n° 38,

1862. — Peterm. Mittb., 1860, 1864 1866. — Petherick J., Egypt, the Sudan and Central Africa (London, 1861).

22 juillet 1954.
A. Vandeplass.

PETIT (Jean-Louis-Michel). Lieutenant (Bruxelles, 9.4.1888 — à l'hôpital militaire de la Lukuga, Tanganyika, 10.2.1916). Fils de Émile-Étienne-Ambroise et de Bruylandt, Clémentine.

Admis dès l'âge de 12 ans à l'École de Pupilles, Petit fut un élève studieux, discipliné, persévérant. A seize ans, il entraît au 1^{er} régiment de ligne où il était promu sous-officier, puis sous-lieutenant, désigné pour le 10^e régiment de ligne, le 6 mai 1911. Vint la guerre de 1914, et Petit prit part avec son unité à la défense de Namur, puis à celle d'Anvers et à la retraite vers l'Yser, à la défense initiale de notre réduit national.

Quand il apprit que la Colonie faisait appel à des volontaires métropolitains pour défendre les frontières de notre Congo, il n'hésita pas à solliciter un engagement qui lui fut accordé. Il s'embarqua donc à La Palice, le 17 septembre 1915 et arriva à Boma le 6 octobre. Il fut acheminé par la Province orientale et le Maniema et désigné pour la défense de la Lukuga. Modeste, aimable et courageux, il se fit aussitôt aimer de ses camarades et estimer de ses supérieurs.

Mais lui qui ne rêvait que de rencontrer l'allemand, allait être terrassé par un autre ennemi, encore plus implacable, et devant lequel il serait sans défense : la dysenterie, qui s'en prit à lui dès le début de 1916 et l'abattit bientôt, résigné mais désappointé, à l'hôpital militaire de la Lukuga. Un de ses amis, le lieutenant Tillot, qui avait pénétré l'intimité de cette âme généreuse et fière, prononça à ses funérailles un émouvant discours.

1^{er} mai 1953.
M. Coosemans.

Bull. Ass. des Vétérans col., mars 1930, p. 11.

PETRACHICH (Édouard-François-Joseph). Agent d'administration (Milan, 4.10.1839 — Bologna, 1.4.1911). Fils d'André et de Sala, Théodolinde.

Il fit ses études aux académies de marine de Trieste et de Gênes ; de 1854 à 1859, il servit la marine autrichienne, puis de 1859 à 1872, la marine royale italienne. De simple mousse, il avait atteint le grade d'officier. De 1872 à 1886, en qualité de capitaine, il fut au service

de la société de navigation du lac de Côme. Ses voyages à travers le monde l'avaient conduit en Égypte, en Grèce, en Tunisie, en Amérique du Nord et du Sud et l'avaient familiarisé avec nombre de langues étrangères : l'italien, le français, l'allemand, l'arabe, le grec, le croate, le hongrois. Il se distingua comme officier de marine. L'aventure congolaise ne pouvait manquer de l'intéresser et il signa, en septembre 1885, un engagement en qualité de commis. Attaché d'abord aux postes du Bas-Congo, il fut adjoint le 1^{er} février 1887 au commissaire de district de Boma et recevait le 1^{er} juillet suivant le grade d'agent d'administration de 3^e classe en même temps que son affectation à Matadi. Il y resta en fonction jusqu'au 1^{er} mai 1888, puis rentra en Europe. On ne sait ce qu'il devint dans la suite.

8 septembre 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 356.

PETTERSON (*Gustaf-Adolf*), Mécanicien de marine (Norrköping, Suède, 4.2.1864 — Lusambo, 25.10.1895). Fils de Petter-Johan et de Fesdorff, Eva.

Après avoir exercé le métier de forgeron, il s'engage dans la marine de son pays et voyage à bord de différents steamers. En 1892, il sert à bord du vapeur belge *Hélène* en qualité de 1^{er} machiniste quand lui vient l'idée d'offrir ses services à l'É. I. C. Admis comme mécanicien de 2^e classe, il s'embarque à Anvers le 6 octobre et arrive à Boma le 31. Là, il est désigné pour la marine du Haut-Fleuve et gagne presque aussitôt Léopoldville. Il ait d'abord partie de l'équipage du ss. *Ville d'Ostende* jusqu'en décembre 1893 et passe ensuite au district du Kasai où il sert à bord des petits steamers qui assurent la pénétration vers l'intérieur. En mars 1894, il regagne Léopoldville pour se voir affecté successivement au service du *Stanley* et du *Ville de Bruxelles*. Le 1^{er} juillet 1894, il est promu mécanicien de 1^{re} classe. Descendu, fin de terme, à Boma, le 15 août 1895, il s'y embarque le 7 septembre, à bord du *Léopoldville* pour rentrer en congé en Europe. Il repart vers le continent africain le 6 mars de l'année suivante et arrive à Boma le 30. A bord des vapeurs *Stanley* et *Ville d'Ostende*, il navigue de nouveau sur le Haut-Fleuve jusqu'au mois de juin. Envoyé une seconde fois dans le district du Kasai, il atteint Lusambo le 23 juillet. Trois mois plus tard, alors qu'il n'avait jamais présenté le moindre symptôme de paludisme, il est pris brusquement de fièvre bilieuse héma-

turique et succombe après trois jours seulement de maladie.

Il était titulaire de l'Étoile de service.

13 décembre 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 989.

PIAGGIA (*G.*), (Note complémentaire au tome I, col. 755).

Bibliographie. — *Esploratore*, oct. 1879. — *Period. Mitth.*, 1878, col. 38.

22 juillet 1954.
A. Vandeplass.

PIE XI (*Achille RATTI*) (Dessio, 31.5.1857 — Rome, 10.2.1939).

Achille Ratti, après des études faites au séminaire de Milan et au Collège lombard de Rome, avait été ordonné prêtre en 1879 et aussitôt attaché comme professeur de théologie et d'éloquence sacrée au grand Séminaire de Milan, mais pour se voir, bientôt, attaché à l'Ambrosienne (1888), puis à la Vaticane (1912), dont il devint préfet en 1914. Il fut, après la première guerre mondiale, envoyé en Pologne en qualité de légat *a latere*, et bientôt nommé nonce apostolique à Varsovie, avec le titre d'archevêque de Lépante. En 1921, Benoît XV lui confia l'archevêché de Milan et le nomma, la même année, cardinal-prêtre au titre de Saint-Martin-aux-Monts. Le 6 février 1922, le Sacré Collège réuni en consistoire pour pourvoir au remplacement de Benoît XV, l'éleva au souverain Pontificat. Le nouveau pontife ne se désintéresserait jamais des choses de l'esprit, des lettres, des sciences et des arts. Son programme d'action se trouve défini dans les paroles qu'il prononça alors :

« J'ai à cœur de sauvegarder et de défendre tous les droits de l'Église et toutes les prérogatives du St-Siège. Mais cela dit, je veux que ma première bénédiction aille comme gage de la paix à laquelle l'humanité aspire, non seulement en Italie et à Rome, mais à toute l'Église dans le monde entier ».

« Le monde entier ? Donc l'Afrique. Peut-être même « spécialement » elle ? Accueillant un jour les membres de l'Institut International des langues et des civilisations africaines, Pie XI rappela devant eux qu'au temps de sa première jeunesse, ses compagnons de classe l'appelaient « l'Africaniste » à cause de sa passion pour toutes les choses se rapportant à l'Afrique. Il était alors le lecteur avide du livre de Stanley : *Dans les ténèbres de l'Afrique*. Songeait-il déjà à y faire un jour de quelque façon briller la lumière ? Qui le sait... Le Ponti-

ficat suprême lui en fournit en tout cas les pouvoirs, des pouvoirs dont il sut user. En ce domaine, le double et grand souci de Sa Sainteté fut l'organisation de l'enseignement scolaire et la création d'un clergé indigène. L'exposition vaticane des missions en 1925 étala sous les yeux de tous les résultats déjà obtenus. Le Pape songeait à ce qui restait à faire...

Sous son pontificat, le nombre des évêques au Congo passa de sept à vingt-deux. Dans le but de coordonner leurs efforts, tout en sauvegardant l'unité de vues et de direction dans l'Église d'Afrique, Pie XI nomma le 17 juillet 1929 le premier délégué apostolique au Congo. Monseigneur Delle Piane rejoignit son poste le 28 avril de l'année suivante.

Ceci n'était pour le pape qu'une des formes de cette attention vigilante qu'il consacrait à l'œuvre coloniale, comme à son avenir religieux. Les résultats répondirent à son attente. A la fin de 1938, le nombre des prêtres missionnaires était passé au Congo de 470 à 1.089. Celui des prêtres indigènes, de 8 à 72. Celui des religieuses européennes de 283 à 1.371. Celui des Sœurs noires, de 5 à 162. Les stations principales des missions avaient plus que doublé en nombre (347 stations contre 152), alors que le chiffre des baptisés était passé de 377.000 à 1.944.376.

Dans l'histoire, Pie XI porte à juste titre le nom de « pape des missions ». Il fut l'un de ces très grands pontifes qui font la gloire de l'Église.

6 février 1952.
M.-L. Comelieu.

Tribune congolaise, 28 février 1939, p. 1. — E. De Jonghe dans revue *Congo*, 1939, I, pp. 121-124. — *La croisière bleue et les missions d'Afrique*, Éd. Universelle, Brux., p. 17. — Pourquoi pas? 1^{er} mars 1929 et 30 juin 1933. — D. Rinchon, *Mission. belg. Congo*, Brux., 1931, p. 44.

PIEREN (*Henri-Aloïs*), Major honoraire d'infanterie, lieutenant-colonel de la Force Publique (St-Laurent, Fl. Or. 6.1.1887 — Forest, 27.3.1938).

Engagé volontaire au 6^e de ligne le 28 août 1903, caporal le 3 octobre 1905, sergent le 19 novembre 1907, sergent-fourrier le 1^{er} juillet 1909, il atteignit le grade de sous-lieutenant le 11 février 1911.

C'est en cette qualité qu'il partit pour la première fois, via Capetown, à destination du Congo (27 février 1911), comme officier de la Force Publique. Désigné pour les troupes du Katanga, il exerça son premier commandement à la 1^{re} compagnie de marche dans la région du lac Moero.

Pieren pensa-t-il un moment interrompre sa carrière coloniale ? On peut le croire puisqu'il demanda et obtint le 3 juillet 1913 sa mise en

disponibilité pour des raisons de convenances personnelles.

Il repartit pourtant pour l'Afrique le 19 février 1914. A nouveau désigné pour le Katanga, il était commandant de détachement à Sampwe lorsque la guerre éclata.

D'aspect froid, calme, réfléchi mais ardent à la tâche, doué d'une forte volonté qui n'excluait pas la bonté, et d'une remarquable endurance, Pieren était le type de bon soldat, jouissant de l'estime de ses chefs et camarades, ainsi que de la confiance de ses hommes.

Dès le début des hostilités, les troupes katanaises durent se déployer jusqu'à la région des Grands Lacs, point névralgique sur lequel il fallait conquérir la maîtrise.

La concentration des troupes fut achevée le 15 septembre. Alors vint, jusqu'au 30 avril 1915, cette longue période où les hommes, à défaut d'être en force pour attaquer, pratiquèrent du moins une énergique défensive. Le 2^e bataillon, dont Pieren faisait partie, monta au Tanganyika une garde si efficace qu'à chacune de ses tentatives de franchir le lac, l'ennemi en fut pour ses frais. L'événement dans ce secteur fut, à la fin de l'année, la bataille de Luvungi (27 septembre 1915) dans laquelle Pieren fut engagé comme chef de peloton. Son bataillon fut à cette occasion cité à l'Ordre du jour pour sa belle conduite sous le feu.

Un calme relatif suivit. L'offensive se préparait, mais demeurait impossible tant que les troupes de Rhodésie n'étaient pas à pied d'œuvre. Les canons fraîchement arrivés, renforçaient la puissance de feu des troupes belges et faisaient largement entendre leur voix, mais la vie était déprimante, la chaleur torride, l'état sanitaire mauvais.

Depuis le 15 décembre 1915, Pieren commandait la 3/11. L'ordre d'offensive arriva enfin le 13 avril 1916, et elle fut aussitôt déclenchée. La traversée du lac Kivu eut lieu le 18, par une pluie diluvienne. Shangugu tomba le 19 et ce fut l'entrée en pays ennemi, où la marche se poursuivit malgré les difficultés de ravitaillement en vivres et munitions, qu'accroissaient les désertions de porteurs.

Vif combat pour la prise de Nyanza (19 mai 1916). Nouvel engagement sévère à Kokawami, puis à Nyawiogi, avant l'enlèvement de Kitenga (17 juin).

Pieren est nommé capitaine (1^{er} juillet 1916). La marche sur Tabora commence, exténuante, à travers un pays désert. A certains endroits, l'ennemi en retraite fait front pour se défendre pied à pied. Combat de Gange les 17 et 18 septembre, sous la pluie qui ne cesse pas. Le 19, Pieren est commandant aux avant-postes quand une délégation allemande, drapeau blanc en tête, vient remettre une déclaration

de reddition en bonne et due forme. Il rejoint aussitôt son chef de corps, le major Muller : « Mon major, je vous apporte les clés de Tabo » ra l'.

Chargé d'occuper la ville, il rassemble en hâte sa compagnie. Comme la région semble parfaitement calme, il renonce à détacher une patrouille. Serrant les rangs, pressant le pas, baïonnette au canon et clairons sonnant, la troupe entre dans la ville, follement acclamée par les cent-vingt-neuf prisonniers abandonnés par l'ennemi et qui attendaient de la victoire belge leur délivrance. Le sous-officier Otte enlève le drapeau blanc flottant sur la place du boma, tandis que le lieutenant Gendarme, hier encore captif, déploie l'étendard national, primitive-vement destiné au pavillon belge de l'Exposition Coloniale qui devait s'ouvrir en 1914 à Dar-es-Salam, et qu'il est parvenu à dissimuler à ses geôliers. Hâtivement fixé à un bambou énorme, il flotte enfin ce drapeau, mais sur l'ancienne capitale allemande, devant les soldats vainqueurs au garde à vous, tandis que les clairons sonnent aux champs.

Jusqu'au 26 septembre, la poursuite de l'ennemi s'effectue jusqu'à Sikongo et Ipole. Et c'est la fin de la campagne dite de Tabora. En février 1917, la plus grande partie des troupes belges rentre au Congo. Pieren est nommé capitaine-commandant pour la durée de la guerre (1^{er} février) et désigné pour commander la compagnie du Tanganiaka Moero le 3 février.

Mais la guerre qui semblait terminée se rallume. Bien que ne tenant plus qu'un cinquième du pays, les Allemands sont bien décidés à prolonger une résistance que leur facilite autant l'importance de leurs effectifs (6.000 h.) que la richesse et l'accès malaisé de la région. Ils brisent l'encercllement des Anglais, s'avancant à la fois vers Tabora et le Mozambique.

Sur un appel de nos alliés, les troupes belges en plein licenciement, vont reprendre la lutte, Pieren est passé à l'état-major de la brigade sud le 28 juillet et c'est dans ces fonctions qu'il poursuit la brève campagne, qui se terminera par la prise de Mahenge, dernier chef-lieu de district encore aux mains des Allemands (9 octobre 1917). Après quelques opérations de nettoyage dans la région, les hostilités prennent fin au moment de la remise de Mahenge aux troupes britanniques (25 novembre).

Pieren, qui a déjà été cité à l'ordre du jour le 19 novembre 1915 pour sa belle conduite à Luberizi, a participé encore à la citation à l'ordre du jour des troupes de l'Est « pour l'endurance et le mordant dont les officiers et sous-officiers ont fait preuve au cours de la poursuite de l'ennemi au sud de Gottorp, malgré les grandes difficultés à surmonter ». La première citation lui vaudra d'être fait officier de l'Ordre

de la Couronne avec palme et Croix de Guerre. Mais il achève ce terme d'Afrique à l'hôpital de Kigoma, où il est traité pour jaunisse et troubles intestinaux. Fin mars son retour en Europe est décidé. Il s'embarque le 10 avril 1918 à Dar-es-Salam, est transbordé à Port-Saïd le 2 mai et débarque le 11 à Marseille où il remet au délégué du Ministère des Colonies un contingent de prisonniers ennemis qu'il convoyait.

Lui-même restera dans le Midi, mis en traitement à la Villa Baron à Cannes, le 2 juin 1918. Son congé sera même prolongé pour raison de santé par décision ministérielle du 10 octobre, mais de fort peu semble-t-il : le 17 novembre 1918, Pieren s'embarque à Liverpool à destination du Katanga *via* Capetown.

Le 15 décembre, il débarque au Cap, passe la frontière à Sakania le 22 et arrive à Elisabethville le lendemain. Il est désigné pour prendre le commandement du 2^e bataillon, avec lequel il partage déjà tant de souvenirs, et arrive à Niemba le 14 février 1919.

Un an plus tard, il est désigné pour l'état-major de la Force Publique à Boma, où il arrive le 8 mars. Il en devient le chef le 24 juillet 1920. Mis en congé anticipé pour raison de service il quitte Boma le 5 juillet 1921.

Après un congé prolongé par décision ministérielle, Pieren s'embarqua une quatrième fois pour l'Afrique et plus exactement pour le Ruanda-Urundi, qu'il gagna *via* Dar-es-Salam et Kigoma, le 3 août 1922. Il était désigné comme commissaire adjoint à la commission de délimitation des territoires mis sous tutelle. Les travaux de démarcation de frontière entre le Tanganyika, le Ruanda-Urundi et l'Uganda, ainsi que la vérification de l'abornement du Ruanda-Urundi occupèrent durant deux ans son activité.

Pieren était major de la Force Publique depuis le 1^{er} janvier 1924, quand il quitta définitivement le territoire de la colonie le 19 mai 1925. Sa carrière coloniale avait duré douze ans.

Rentré en Belgique, il continua dans son rôle de professeur de topographie à l'École coloniale, à servir le pays auquel il avait tant donné de lui et mourut à Forest, âgé seulement de 51 ans, le 27 mars 1938.

Croix de guerre française avec palme, Médaille commémorative des Campagnes d'Afrique, D. S O. britannique, Médaille commémorative de la guerre 1914-18, Médaille de la Victoire, Étoile de service en or, officier de l'Ordre royal du Lion, officier de l'Ordre de la Couronne, Croix de guerre belge, officier de l'Ordre de Léopold, commandeur de l'Ordre de Léopold II.

Bulletin de l'Association des Vétérans coloniaux, avril 1938. — *Tribune congolaise*, 10 août 1922, p. 1. — *Belgique active*, 1931, p. 262. — *Dépêche coloniale*, du 2 avril 1938, p. 3. — *Les campagnes coloniales belges*, 1914-18, t. I, p. 224; t. II, pp. 163-165 236-237; t. III, annexes 399. — *Tribune congolaise*, 15 avril 1938, p. 1.

PIERS DE RAVESCHOT (*Alfred-Polydore-Léon-Désiré-Marie-Ghislain*), Sous-lieutenant auxiliaire de la Force Publique (Gand, 24.5.1890 — Muanza, D. O. A., 21.10.1916). Fils de Stanislas-Théodore-Marie-Ghislain et de Moerman d'Harlebake, Gabrielle-Elise-Mathilde Marie-Ghislaine.

Il fit la guerre comme volontaire dans les rangs de l'armée belge (2^e de ligne) d'août 1914 au 11 mai 1916, au front de l'Yser, puis, ayant obtenu les galons de sous-lieutenant, demanda à être versé dans les troupes coloniales belges en campagne en Afrique orientale allemande. Il s'embarqua le 13 juin suivant pour rejoindre, peu après, ses compatriotes en pleine offensive vers Tabora. Il se conduisit en brave, fut blessé et s'éteignit à l'hôpital de Muanza, trois mois à peine après son arrivée sur le sol congolais. Il était porteur de trois chevrons de front et reçut, à titre posthume, la médaille commémorative de la guerre 1914-18 et la médaille de la Victoire.

31 décembre 1953.
M. Coosemans.

Bull. Ass. Vétér. Col. Brux., mars 1930, p. 1. — Archives du Ministère des Colonies.

PIETTE (*Gabrielle*, en religion Mère du Bienheureux Rizier), Sœur franciscaine, missionnaire de Marie, vicaire provinciale du Congo (Gand, 20.5.1869 — Boma, 8.2.1919).

Elle fit son noviciat aux Châtelets, en France, puis, ayant fait profession religieuse, elle fit un séjour à Vanves, près de Paris. Rentrée en Belgique en 1895, elle prit part à la fondation du noviciat belge de sa congrégation à Gooreinde. Peu après, elle accepta la charge d'aller installer au Congo la première maison des Franciscaines missionnaires de Marie à Nouvelle-Anvers. Elle s'embarqua le 6 juillet 1896. Nommée vicaire provinciale, elle établit en Afrique cinq fondations successives : à Nouvelle-Anvers, Stanleyville, Léopoldville, Banana et Basoko. Rentrée en Belgique en mai 1911, elle repartit le 17 février 1912, alla reprendre sur place la haute direction des postes qu'elle avait fondés et poursuivit son œuvre d'évangélisation par la création de nouvelles maisons dans les territoires proches du Congo : Alima au Congo français et San Salvador au Congo portugais. Elle passa au total vingt-trois

années en Afrique, années d'une activité incessante et féconde que la mort seule devait arrêter.

8 mars 1952.
M. Coosemans.

Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. 111, p. 1502. — *Ann. miss. cath. Congo belge*, 1935, p. 406; id., 1924, p. 47. — *Tribune cong.*, 1^{er} mai 1919, p. 1.

PILETTE (*Alfred*), Sous-officier et agent commercial (Félix-Arquennes, 14.9.1866 — Tournai, 7.10.1927). Fils de Joseph et de Denis, Marie.

Ses études moyennes terminées, il entre d'abord à l'administration de l'enregistrement et des domaines, puis, en septembre 1887, il s'engage au régiment du génie et devient caporal l'année suivante. En 1889, il demande à servir au Congo. Admis le 1^{er} juillet à souscrire un engagement de trois ans au service de l'É. I. C., en qualité de sergent, il s'embarque le lendemain à bord de l'*Africa* et arrive à Boma le 31. Désigné pour le Lomami, le 22 octobre, Pilette quitte Boma le 12 novembre et, le mois suivant, il atteint Lusambo, l'importante station militaire qui aura un rôle de premier plan à jouer au cours de la campagne arabe. Pilette prend une part active à l'organisation du camp retranché où se prépare l'expédition en vue de l'occupation du Katanga.

En novembre 1891, il offre sa démission pour entrer au service de la Société du Haut-Congo. Toutefois, à Boma, où il est descendu, il retire sa demande et décide d'achever son terme à l'État. Il le termine en juin 1892, après avoir été versé pendant six mois au service des Travaux Publics, à Boma.

Dès décembre 1892, il repart en Afrique, pour le compte, cette fois, de la société qui l'a engagé en qualité d'agent commercial. Rentré en Belgique en septembre 1895, il repart le 6 février suivant pour un troisième séjour au Congo. Toujours au service de la Société du Haut-Congo, il devient gravement malade en juillet 1898 et quitte alors définitivement l'Afrique.

Il était titulaire de l'Étoile de service.

6 février 1952.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 538. — *A nos héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 226.

PIRENNE (*Henri*), Historien, professeur à l'Université de Gand (Verviers, 23.12.1862 — Uccle, 24.10.1935).

L'illustre historien de la Belgique n'a que peu de titres à figurer dans cette *Biographie*.

Hormis quelques pages, brèves mais perspicaces, consacrées à Léopold II et à l'œuvre du Congo dans le t. VII de l'*Histoire de Belgique* (Bruxelles 1932), aucun des travaux de Pirenne ne se rapporte au passé de notre colonie. Au lendemain de la première Guerre Mondiale, il accepta cependant d'être rapporteur au 1^{er} Congrès Colonial National sur la question : « De la formation d'une mentalité coloniale en Belgique ». Il présenta au Congrès « quelques considérations historiques sur l'esprit colonial » (*Congrès Colonial National, 1920. Compte rendu des séances*, Bruxelles 1921, pp. 38-42).

31 décembre 1952.
J. Stengers.

Henri Pirenne, *Hommages et Souvenirs*, 2 vol., Brux., 1938. — H. Vander Linden, *Notice sur Henri Pirenne*, in *Annuaire de l'Acad. Royale de Belgique*, 1950.

PIRMEZ (*Eudore*), Ministre d'État (Marcinelle, 14.9.1830 — Saint-Gilles, 2.3.1890). Issu d'une famille ancienne et considérée de l'arrondissement de Charleroi ; neveu de Jean Pirmez, ancien constituant, qui fut son parrain politique.

Prête son serment d'avocat à l'âge de vingt ans et fait six ans de barreau avant de commencer sa carrière politique.

Après s'être présenté sans succès, comme indépendant, aux élections législatives de 1856, est élu sur la liste libérale en 1857 ; sera toujours réélu.

Personnalité parlementaire exceptionnelle, se voit offrir deux fois de former le ministère, en 1864 et en 1865. Refuse pour des motifs d'ordre personnel, mais accepte en 1868 de succéder à Alphonse Vandennepeebom à la tête du département de l'intérieur, dans le cabinet Frère-Orban.

La défaite libérale de juin 1870 lui fait reprendre sa place au sein de l'opposition ; ne remplira aucune fonction ministérielle lors du retour des libéraux au pouvoir, de 1878 à 1884.

En 1884, Malou le fait nommer ministre d'État, pour honorer en sa personne, comme le fait observer Van der Smissen, le libéralisme historique. Le ministère catholique a recours à ses services pour de nombreuses tâches délicates ; c'est ainsi qu'il est nommé vice-président de la commission de révision du code civil.

Frappé d'un mal inguérissable en 1889, s'éteint moins d'un an plus tard, privant le pays d'un concours réellement éminent.

Catholique en religion mais libéral en politique, Pirmez sera toujours profondément attaché à ses convictions. Parlementaire d'une probité parfaite, il défendra avec intransigeance ses idées politiques, mais sans haine pour l'adversaire et fera toujours preuve d'un esprit

de grande modération. N'obéissant qu'à sa conscience, il n'hésite pas à se séparer de ses amis politiques dans des questions où il ne partage pas leurs vues (annulation des élections de Louvain en 1859 ; contestations au sujet des élections de Bruges en 1863 ; question scolaire, en 1879) ; il n'hésite pas davantage à revenir, s'il le juge bon, sur ses opinions antérieures (question du service militaire personnel, dont il deviendra partisan en 1886) et c'est de lui que sont ces nobles paroles : « rien n'est plus louable » que de changer d'opinion quand, les circonstances s'étant modifiées, il appert qu'un ancien sentiment n'y est plus conforme ».

Rarement homme politique fut plus estimé que lui par tous ses collègues, amis ou adversaires. La politique pure n'eut jamais ses prédispositions et, au sein de la Chambre, il fit surtout œuvre de juriste (droit commercial et droit pénal), de sociologue et d'économiste.

Il avait accepté dans ses dernières années le poste de directeur de la Banque Nationale.

* * *

Sans jouer un rôle de tout premier plan dans les affaires congolaises, Pirmez eut cependant l'occasion de rendre de précieux services à la cause coloniale servie par le Roi.

En décembre 1884, pendant l'ajournement des travaux de la Conférence de Berlin, le Souverain charge Pirmez d'entrer en négociations directes avec la France, afin de régler les questions en litige.

A cette date, en effet, la France n'avait pas encore officiellement reconnu l'Association internationale du Congo comme un gouvernement ami. De plus, Paris émettait des prétentions sur la vallée du Niari-Kwili, où cependant l'Association avait fondé plusieurs stations, ainsi que sur la rive gauche du Stanley-Pool. Enfin, la France paraissait incliner à soutenir les prétentions du Portugal qui, à ce moment, revendiquait pratiquement l'entièreté du Bas-Congo.

Pirmez, secondé par Strauch et Banning, n'eut pas la partie facile. Les négociations furent malaisées et même plus d'une fois compromises. Mais à force d'ingéniosité, Pirmez finit par convaincre J. Ferry de la possibilité d'aboutir à un accord et c'est ainsi que, le 5 février 1885, fut signée une convention par laquelle la France reconnaissait le drapeau de l'Association comme celui d'un gouvernement ami. En même temps fut réglée, tout au moins dans son principe, la question des frontières. L'Association payait son succès politique en renonçant à la vallée du Niari-Kwili : c'était un gros prix, mais l'essentiel était que la reconnaissance fût acquise.

Dernier succès : la France promettait, dans un document séparé, de s'employer à aplanir les difficultés existant entre l'Association et le Portugal.

Au total, la mission diplomatique de Pirmez fut donc une réussite ; elle permit à la Conférence de Berlin de reprendre ses travaux et de les mener, après encore quelques péripéties, au terme souhaité par les Puissances et par le roi Léopold.

Ce dernier en sut un gré infini à l'homme d'État belge et désormais celui-ci aura toute la confiance du Souverain.

Lorsque, en 1886, un différend s'éleva entre la France et l'État Indépendant au sujet de la délimitation de frontières prévue par la convention du 5 février 1885, c'est encore à Pirmez que le Roi fit appel ; sans être aussi heureuse, sa négociation aboutit, le 29 avril 1887, à une transaction équitable.

Mais le Souverain recourt également aux services et conseils de Pirmez pour l'organisation interne de l'État indépendant. La correspondance échangée entre le Roi et Beernaert atteste notamment que Pirmez fut consulté au sujet de l'union personnelle, puis au sujet des trois projets d'emprunt élaborés par le Souverain : c'est Pirmez, par exemple, qui suggéra, lorsque le moment fut venu de déposer un projet de loi sur le bureau de la Chambre, de rédiger un exposé des motifs très explicite. L'emprunt autorisé en avril 1887, Pirmez est nommé par le Roi-Souverain membre gouvernemental du comité permanent chargé du service de l'emprunt et de la gestion du fonds d'amortissement.

Sur le plan juridique, Pirmez prépare, à la demande du Roi-Souverain, un projet de constitution pour le nouvel État ; il collabore à l'élaboration du projet de décret instituant un Conseil supérieur et, nommé président de ce Conseil par décret du 21 août 1889, dirige ses premiers travaux avec une grande autorité.

Il participait, en qualité de délégué de l'État Indépendant, aux travaux de la Conférence antiesclavagiste de Bruxelles lorsque survint l'aggravation de son mal, aggravation qui devait lui être fatale. Il décéda avant que fût introduite officiellement par l'État Indépendant la question des droits d'entrée : nul doute qu'il eût été, dans cette difficile négociation, d'un grand secours pour le Roi-Souverain.

Pirmez, parlementaire libéral, appartient à une époque où membres de l'opposition et membres de la majorité n'hésitaient point à conjuguer leurs efforts pour la réussite d'un dessein qu'ils estimaient utile à la chose publique ; ce sont là des exemples dignes de méditation.

10 juillet 1953.
A. Stenmans.

Biographie nationale belge, XVII, col. 566 à 611 (très importante notice, due à E. Discailles). — A. Nyssens, E. Firmez, surtout pp. 306-312. — E. De Sényn, *Dictionnaire biog. des Sciences, des Lettres et des Arts en Belg.*, II, p. 824. — E. Van der Smissen, *Léopold II et Beernaert*, I, pp. 9, 10, 65, 117-118, 262, 267, 292, 391, 406. — E. Banning, *Mémoires politiques et diplomatiques*, pp. 40-42. — R. S. Thomson, *La Fondation de l'É. I.*, C., pp. 258-273 et 289. — P. Daye, *Léopold II*, pp. 272, 324. — A. Chapaux, *Le Congo...*, Brux., 1894, p. 647. — Van Ortry, *Conventions internationales concernant l'Afrique*, Brux., 1898, pp. 103-105. — A. Stenmans, *La reprise du Congo par la Belgique*, Brux., 1949, pp. 38, 42, 47, 58-60, 62, 69. — *Mouv. géog.*, 1886, pp. 58 c, 65-66 ; 1890, pp. 19 c, 37 a. — B. O., 1889, p. 164.

PIRON (*Léopold-André-Joseph*), Agent commercial (Dalhem, 17.4.1870 — Watermael, Villa coloniale, 5.4.1905).

Il fut admis comme agent commercial à la Société du Haut-Congo et désigné pour le poste de Mangai, au Kasai. Il accomplit un premier terme du 5 juin 1892 au 15 juin 1895 et repartit le 6 décembre de cette année. Le 12 septembre 1896, de sa factorerie à Mangai, il écrivait au *Mouvement géographique* à Bruxelles qu'il avait appris incidemment par des pêcheurs voisins de son poste qu'il existait à deux jours de pirogue en aval, rive gauche du Kasai, une grande rivière inconnue des Européens, que les natifs appelaient Kamtsha et qui venait du Sud. Sur leurs indications, Piron se rendit sur place, vit cette rivière qu'il jugea très importante ; son confluent, complètement caché par une île, avait jusqu'alors échappé à l'attention des voyageurs européens. Piron constata qu'elle avait deux affluents d'un certain débit dont l'un, le Wankumé, était, aux dires des natifs, accessible aux steamers pendant une partie de l'année. La contrée lui paraissait très peuplée, puisqu'il compta sur un parcours d'un km le long du cours inférieur, environ huit grands villages. La rive gauche, écrivait Piron, était habitée par les Malori, la rive nord par les Bangari.

Ajoutons que sur les indications de Piron, Stache explora la Kamtsha l'année suivante (1897) et la remonta jusqu'à Songo.

Son 2^e terme achevé, le 15 septembre 1899 Piron en fit un 3^e, du 16 mai 1900 au 11 juillet 1903. Il mourut en Belgique moins de deux ans après son retour.

Publication. — Paul Neef et Gondrez, dans *L. Lejeune, Vieux Congo*, pp. 210-215.

8 mars 1952.
M. Coosemans.

Mouv. géog., 1897, p. 23. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, biog. de Stache.

PIRSCH (*Eugène-Léon-Jean-Marie*), Capitaine commandant (Braine-le-Comte, 28.9.1886 — Saint-Gilles, 5.12.1937).

Quand Pirsch partit pour la première fois pour le Congo, en 1907, il n'avait que 21 ans. Sa désignation pour les Falls l'amena dans une région que la campagne arabe, puis la lente répression de la révolte des Batetela, avaient fort désorganisée. Il s'agissait d'y mettre de l'ordre, en faisant renaitre la paix entre les chefferies et en assurant la régularité des moyens de communication. Pirsch fut attaché à cette délicate mission. Il y était prédisposé, non seulement par sa crâne vaillance, mais aussi par la séduisante cordialité qui émanait de sa personne et à laquelle les Noirs ne résistaient pas plus que les Blancs. Même les plus farouches d'entre eux finissaient par venir à lui en pleine confiance. Des dons aussi précieux faisaient de ce nouveau venu un collaborateur d'élite. Il fut notamment celui du futur général Henry de la Lindi, qui devait lui rendre trente ans plus tard un vibrant hommage.

De 1907 à 1918, Pirsch accomplit plusieurs termes en Afrique. Jeune sous-lieutenant, il était en congé en Europe lors de la brutale invasion de 1914. Il eut ainsi l'occasion de participer à la dure campagne, de Liège à l'Yser, en passant par Anvers. En 1915, le Gouvernement du Havre ayant lancé un appel à ceux qui voulaient partir au Congo, Pirsch saisit l'occasion qui se présentait pour retourner vers ce pays où il avait tant laissé de son cœur, et cela lui valut de rentrer en pleine action, faisant la campagne d'Afrique après celle de Belgique.

Les noms de Tabora et de Mahenge étant entrés dans l'histoire, Pirsch, qui semble avoir eu la hantise de vivre à la pointe du combat, reprit sa place à l'Yser dans les rangs de l'armée belge, ce qui lui permit de participer à l'offensive libératrice. Puis ce fut le retour à la vie civile. Pour un tel homme, ceci ne pouvait signifier un repliement sur soi. Aussi le vit-on partout où des œuvres coloniales de propagande ou de bienfaisance réclamaient des coeurs ardents ou des hommes d'action désintéressés. Il fut notamment l'un des principaux rédacteurs de la revue « *Notre Colonie* ».

Frappé d'un mal implacable, il supporta splendidelement ses atroces souffrances, dont il ne voulait même pas qu'on parlât. Pour lui, la générosité n'était pas, ne fut jamais qu'un simple mot : elle était un dépassement.

10 février 1953.
M.-L. Cornelieu.

Bulletin de l'Association des vétérans coloniaux.
déc. 1937, pp. 14-15. — *Notre Colonie*, avril 1930,

PLAS (*Joseph-Jean-François*). Avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, professeur de droit (Bruxelles, 5.7.1868 — Anderlecht, 13.1.1942); époux de Ceuppens, Jeanne.

Docteur en droit de l'Université Libre de Bruxelles depuis le 22 juillet 1890, il prêta le serment d'avocat le 1^{er} octobre suivant et entra en stage chez Jules Bara. Le 6 novembre 1893, il fut inscrit au tableau des avocats à la cour d'appel de Bruxelles. En 1899 il fut nommé professeur à l'Université Libre où il commença le 29 octobre son cours sur « *Les principes de la colonisation et les tentatives coloniales belges* ».

Parmi ses travaux de droit publiés, citons : en collaboration avec V. Pourbaix : *Les Sociétés commerciales belges et le régime économique fiscal de l'É. I. C.* (Brux., 1899, *Bull. Soc. belg. d'études col.*; 1898, p. 113 et 275).

Recueil des Sociétés coloniales et maritimes (Soc. belge d'études col., Brux-Paris, Challamel, 1901).

Le régime économique et les sociétés commerciales du Congo français (Paris, 1900) sans édition, sans date.

Les sociétés commerciales belges en Afrique (Société belge d'études coloniales, Brux., 1899).

5 octobre 1953.
M. Coosemans.

Mouv. géog., Brux., 1898, p. 544 ; 1899, p. 538. — *Mouv. antiescl.*, Brux., 1901, p. 98. — A. Van Iseghem, *Les Étapes de l'Annexion du Congo*, Brux., 1932, p. 24.

PLAS (VANDEN) (*Paul-Joseph*). Contrôleur des impôts (Louvain, 23.6.1880 — Forest, 21.4.1924). Fils de Antoine-Désiré et de Libert, Marie-Stéphanie.

Employé de commerce engagé comme commis, ensuite comme caissier dans différentes firmes et doué d'un certain esprit d'entreprise et même d'aventure, il postula son admission à l'État Indépendant du Congo, partit en qualité de commis de 1^{re} classe, le 9 mai 1907, et fut désigné pour le bureau des impôts à Boma, dès son débarquement le 31 mai. L'année suivante, le 26 juin, il passait à la Direction des finances ; le 27 février 1909, on lui confiait la direction du service de surveillance douanière à bord des vapeurs qui visitaient les ports du Bas-Congo.

Désigné pour être adjoint au contrôleur des impôts à Boma le 11 août 1909, il fut nommé vérificateur des impôts de 2^e classe le 18 octobre et receveur des impôts de 2^e classe le 8 mars de l'année suivante, à la veille de son embarquement à Boma (le 26 avril), à destination de l'Europe.

Il reprenait le 22 octobre le chemin de l'Afrique. Après quelques mois passés à Boma, il fut chargé de la gestion du bureau des impôts à Kinshasa où il entra en fonction le 18 décembre 1911 et où il passa au rang de receveur des impôts de 1^{re} classe le 23 mars 1912.

Après Kinshasa, ce fut au district du lac Léopold II qu'il fut envoyé ; il arriva à Inongo le 18 août. Il prolongea son engagement jusqu'en 1915 et ne s'embarqua à Boma que le 28 juin pour l'Europe. On était en pleine guerre ; aussi, son 3^e départ s'effectua-t-il à Falmouth le 8 décembre 1915 à bord de l'*Albertville*. Il fut désigné pour exercer les fonctions de contrôleur du service des finances dans le district des Bangalas. Ce troisième terme l'avait mené au sommet de sa carrière. Il ne retourna plus au Congo et mourut en Belgique, chevalier de l'Ordre royal du Lion et titulaire de l'Étoile de service en or.

30 avril 1954.
M. Coosemans.

Tribune cong., 30 avril 1924, p. 3. — Dossier 54 au ministère des Colonies.

PLUNKETT (*Sir Francis-Richard*), Homme politique anglais, ministre plénipotentiaire à Bruxelles (Corbalton Hall, 3.2.1835 — Paris, 28.2.1907). Fils du 9^e comte de Fingall, il épousa en 1870 la fille de C. W. Morgan, de Philadelphie.

Il avait fait ses études à Oscott et était entré très jeune dans la diplomatie (1855). Il fut d'abord secrétaire à la légation de Yédo, au Japon, de 1873 à 1876 ; puis se vit attaché, en 1876-1877, à la légation britannique à Washington, tremplin incontestable pour une élévation rapide à de hautes fonctions diplomatiques. Dès 1883, il était nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire au Japon et le restait cinq ans ; en 1888, il était envoyé aux mêmes titres à Stockholm et le 3 août 1893 était accrédité comme ministre à Bruxelles, au moment où les vues élevées de Léopold II s'affirmaient et ne répugnaient pas à atteindre le Nil.

Sir Plunkett était doué des qualités diplomatiques les plus brillantes à la fois et les plus efficaces. Il savait s'acquérir la sympathie des représentants des autres puissances, au point d'en obtenir souvent des confidences qui lui permettaient de pressentir son gouvernement en temps utile et d'en obtenir les directions les plus opportunes. Le secrétaire de l'État du Congo, M. Van Eetvelde, était un de ses amis et l'honorait de ses confidences. Léopold II de son côté faisait à cette époque de fréquentes visites à Londres et y tâtait le terrain en vue d'asseoir sur des bases solides son avance vers le Nil et d'obtenir de l'Angleterre l'appui qui lui vaudrait d'y devancer les Français.

Le 12 mai 1894 était signée la convention anglo-congolaise qui satisfaisait le rêve pharaonique du Roi : l'Angleterre en effet accordait à bail à Léopold II les territoires sis sur la rive gauche du Nil, c'est-à-dire l'ancienne

province de Lupton-Bey et la partie occidentale de celle d'Emin-Pacha, le district du Bahr-el-Ghazal où les expéditions belges avaient récemment fondé tout un chapelet de postes. Les signataires de l'accord furent pour l'É. I. C. Van Eetvelde et pour l'Angleterre sir F. Plunkett.

Celui-ci quitta Bruxelles en 1900, nommé ambassadeur à Vienne où il resta en fonction jusqu'en 1905, date de sa retraite définitive. Il alla s'installer à Paris où il mourut en 1907.

22 janvier 1954.
M. Coosemans.

Mouv. géog., 1894, p. 45. — Boulger, *The Congo State*, London, 1896, p. 190. — A. Lycops et G. Touchond, *Recueil usuel de la législation de l'É. I. C.*, Brux., Weisenbruch, 1903, XII, p. 454. — *Who's who*, Londres, 1897-1916, p. 567. — *Dictionary of national biography*, t. 111, 1912, p. 121. — J. Stengers, *Première tentative de reprise du Congo par la Belgique* (1841), Bull. Soc. de Géog. de Brux., 1949, p. 3. — P. L. Lotar, *Grande chronique du Boma*, Mém. de l'I. R. C. B., 1940, p. 118.

POCHÉZ (*Charles-Auguste*), Sous-directeur au ministère des Colonies (Schaerbeek, 26.5.1872 — Uccle, 4.6.1924). Fils de Henri-Aldophe-Amand et de Piette, Camille-Émilie.

Il avait vingt ans quand il fut admis dans les bureaux de l'administration centrale de l'État Indépendant du Congo en qualité de commis du département des finances (1^{er} août 1892). Travailleur consciencieux très apprécié de ses chefs, il gravit rapidement les échelons de la hiérarchie administrative ; nommé premier commis le 10 octobre 1894, commis-chef le 22 juin 1898, il était déjà chef de bureau le 19 février 1901. Lors de l'annexion du Congo à la Belgique, il fut proposé comme chef de division et promu à ce grade à titre personnel le 16 avril 1909. Un arrêt momentané dans son activité, peut-être occasionné par son état de santé, l'amena à demander sa mise en disponibilité sans traitement, du 19 novembre 1909 au 16 février 1914, date à laquelle il reprit son service. Nommé chef de division avec effet rétroactif au 15 février 1912, il se remit au travail avec zèle et dévouement et fut appelé aux fonctions de sous-directeur le 28 juillet 1914. Pendant la guerre de 1914-1918, il rendit des services éminents au Comité National de secours et d'alimentation.

A sa mort le 4 juin 1924, il était chevalier de l'Ordre de Léopold, chevalier avec palmes d'or de l'Ordre de la Couronne, chevalier de l'Ordre de la Couronne d'Italie, Médaille civique de 1^{re} classe.

12 novembre 1953.
M. Coosemans.

Tribune cong., 30 juin 1924, p. 3.

POCHEZ (*Henri-Adolphe-Amand*), Inspecteur général au ministère des Finances, trésorier général de l'É. I. C. (Dour, 15.7.1840 — Uccle, 20.10.1925).

C'est aux fonctions d'inspecteur général qu'il exerçait au ministère belge des Finances, que Pochez fut d'être nommé, dès 1886, en remplacement de Galezot, trésorier général de l'État Indépendant du Congo.

Dans cette charge, il eut à aménager le lancement du premier emprunt à primes de l'État qu'il servait, autorisé en Belgique, en 1887, emprunt qui ne porta effectivement que sur dix millions de F, fut aisément couvert, mais très vite déprécié en bourse. Lui incomba de même le lancement du second emprunt de l'É. I. C., autorisé par un vote unanime des Chambres belges, mais si froidement accueilli par l'épargne et la spéculation nationales que, dès le 4 juillet 1889, Pochez devait faire savoir à son Souverain que sur les 600.000 obligations mises en souscription à la valeur nominale de 100 F et à 84 F à l'émission, 260.000 obligations avaient seules trouvé preneur, et qu'au cours actuel de 74 F l'emprunt n'avait rapporté que 676.777 francs, les frais d'émission apurés.

Par son intelligence, son dévouement et son désintéressement en un temps où le Roi-Souverain devait apercevoir avec quelque amertume que ce Congo qui l'avait fait si grand pouvait, disait Beernaert, également le perdre, Pochez s'était acquis la confiance du Prince. Le 14 avril 1891, Léopold II écrivait à son premier ministre de l'époque que sa proposition d'appeler Pochez aux fonctions d'administrateur de la Compagnie du Katanga rencontrait tout son agrément. Et c'est encore à Pochez qu'en 1897, le Souverain recourait pour représenter l'É. I. C. à l'acte constitutif de la Société d'Études des chemins de fer de Chine.

En 1897 également Pochez avait fait partie du Comité de patronage de la Section congolaise de l'Exposition internationale de Bruxelles-Tervuren.

Le 3 juin 1896, il avait été nommé membre du Conseil du Domaine national colonial.

26 novembre 1953.
M. Coosemans.

Bull. Off. de l'É. I. C., 1890, p. 122. — A. Chapaux, *Le Congo*, Brux., Rosez, 1894, p. 611. — L^t Masuy, *L'État indépendant du Congo à l'Exposition de Bruxelles-Tervuren*, Brux., Vve Monnom, 1897. — A. J. Wauters, *L'État indépendant du Congo*, Brux., 1899, p. 435. — *Mouvement géographique*, Brux., 1906, p. 550. — P. Daye, *Léopold II*, Paris, Fayard, 1934, p. 425. — E. van der Smissen, *Léopold II et Beernaert*, Brux., 1942, I, p. 415; II, p. 209.

POIGNARD (*Fernand-François-Camille-Léon*), Capitaine-commandant de la Force Pu-

blique (Mons, 29.6.1886 — disparu en Méditerranée, 14.7.1918). Fils de Fidèle-Léon et de Michel, Léontine-Marie-Louise.

Volontaire de carrière entré le 30 septembre 1904 au 2^e Chasseurs à pied, il accédait au grade de sous-lieutenant et était désigné pour le 3^e Chasseurs à pied le 24 décembre 1911.

C'est en qualité de sous-lieutenant qu'il fut engagé par la Colonie le 12 avril 1913. Il n'était que depuis un an en Afrique quand éclatait la guerre de 1914. Poignard prit part à la campagne défensive à la frontière orientale du Congo et fut chargé de commander un peloton de la 1^{re} Compagnie du III^{me} Bataillon du Groupe I (3/1). Il prit une part active aux opérations de cette phase.

Au cours de la 1^{re} campagne offensive dans l'Est africain Allemand, il commandait la 3^e C^{te} du 1^{er} Bataillon du 1^{er} régiment de la Brigade Sud. Au début d'août 1916, il s'agissait pour nos troupes de la Brigade Sud de franchir la Malagarasi, dont les rives marécageuses étaient un obstacle à la marche sur Tabora. La C^{te} Poignard protégea l'extrême gauche du Groupe Muller chargé de franchir la rivière; elle fut aussi chargée d'observer dans la région de Bihoro le comportement des Allemands éparpillés au passage de la Mkomba. Le 5 août, Muller était à la Malagarasi, le 9 à Rutshugi où il recevait l'ordre de gagner Gottorp (salines) qu'il atteignait le 10. Pendant ce temps, Poignard arriva le 7 août à Bihoro, empêchait l'ennemi d'entrer dans l'avance du Groupe Muller.

Les 2 et 3 septembre 1916, sous les ordres du commandant Svhuis, la C^{te} Poignard 3/1 se portait au sud et la C^{te} Holland 2/1 au nord de la ligne du chemin de fer conduisant vers Ussoke. Le combat d'Ussoke livré le 7 septembre 1916 fut gagné par les nôtres et Poignard contribua pour sa part au succès. La marche en avant continua et la C^{te} Poignard s'établit à gauche avec une section de mitrailleuses sur une crête détachée de la position principale de Lulanguru que les Allemands venaient d'abandonner. Tandis que la C^{te} Poignard opérait sa jonction avec la 3/VII du commandant Tilot, les Allemands tentèrent une attaque sur le flanc de nos troupes. Le combat de Lulanguru (livré du 9 au 16 septembre 1916), se termina par la victoire des nôtres et la marche vers Tabora se poursuivit avec succès.

Poignard pérît au cours du torpillage du *Djemmapah* en Méditerranée, le 14 juillet 1918.

Il était chevalier de l'Ordre de la Couronne, Croix de Guerre et porteur de l'Étoile de service.

14 mai 1952.
M. Coosemans.

Les campagnes coloniales belges 1914-18 (Bruxelles,

1927, 1932, t. 1, annexe 377 ; t. 11, pp. 345, 439, 547, 555, 559 ; t. 111, annexe 415. — Registre matricule n° 7330. — *Bull. Ass. Vétérans col.*, mars 1930, p. 11. — *Tribune cong.*, 20 mars 1919, p. 3. — Muller, *Les Campagnes belges d'Afrique*, Brux., 1935, pp. 93, 95.

POILS (Louis-Émile), Directeur d'administration (Ixelles, 20.11.1870 — Uccle, 10.2.1942). Fils de Louis et de Degrez, Marie-Thérèse-Élisabeth.

Engagé au bataillon d'administration le 7 octobre 1886, il était promu caporal le 6 novembre 1887 et sergent-infirmeur le 12 avril 1888. En 1893, il quittait l'armée pour entrer au service de l'État Indépendant du Congo. Engagé en qualité de commis de 2^e classe, il s'embarqua à Anvers le 6 décembre. Le 23 janvier 1894 à son arrivée à Boma, il fut désigné pour les Cataractes, puis le 12 juin suivant envoyé aux Stanley-Falls. Nommé commis de 1^re classe le 1^r mars 1895, il passait au rang de sous-intendant de 3^e classe le 25 mai 1896. En octobre de cette année, nous le trouvons à Kilinga, sur la route des Falls à Avakubi, région accidentée où les vivres étaient rares et où il était chargé de servir d'agent de liaison entre les Falls et les colonnes en marche vers l'Ituri. Il vit ainsi passer à Kilinga les officiers et soldats de la colonne Dhanis qui devaient rejoindre Chaltin au Nil et qui allaient être si sauvagement massacrés en pleine forêt. Poils, soucieux de servir le mieux et le plus longtemps possible, demanda à prolonger d'un an son engagement. Cette offre fut d'autant mieux accueillie qu'il avait acquis sur les populations Popoie et Babali au milieu desquelles il vivait et qui étaient réputées turbulentes, un ascendant salutaire.

Poils rentra en Europe le 15 février 1898, mais dès le 6 septembre il réembarquait avec le grade de sous-intendant de 2^e classe. Il retourna dans la zone des Stanley-Falls et gagna la région de la Tshopo. Bientôt, on le chargea de la direction du poste de Bafwaboli, puis de celui de Bayala jusqu'en 1900. Appelé à Stanleyville le 11 août, il y fut attaché à l'Intendance, chargé du département des transports dans la Province orientale. Il s'en acquitta avec beaucoup de zèle et fut nommé sous-intendant de 1^re classe le 9 mars 1901. Il revint en Europe le 11 octobre suivant. En 1902, commence la mise en valeur systématique de la région des Grands Lacs. Déjà, Poils est reparti pour l'Afrique le 25 avril 1902. La C^{te} des Grands Lacs songea à utiliser les fruits de son expérience en matière de transports pour la construction du rail en amont du Congo supérieur. Poils est mis à la tête du service des approvisionnements pour la durée des travaux. Sur ces entrefaites,

il est nommé le 28 octobre 1903, sous-directeur du service administratif. Son 3^{me} terme achevé, il rentre le 5 juin 1905, repart le 21 décembre 1905 pour un nouveau terme de trois ans et est détaché à la C^{te} des Grands Lacs jusqu'en mai 1908. Un 5^{te} terme à partir du 5 août 1909 l'attache encore au service administratif de la colonie où il prend rang de directeur. Rentré au début de 1912, il regagne le Congo le 20 mars 1913 et y séjournera durant toute la guerre, toujours attaché au service administratif. La guerre terminée, il fait un bref séjour en Belgique et repart encore pour un engagement de deux ans comme directeur de la Société d'Alimentation du Bas-Congo. Sa carrière coloniale ne prend fin qu'en 1921. Poils totalisait sept termes de service accomplis en 24 années de séjour au Congo.

Il était chevalier de l'Ordre royal du Lion, de l'Ordre de la Couronne et de l'Ordre de Léopold II, porteur de l'Étoile de service en or à trois raies.

27 juillet 1953.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 1219. — Registre C. F. L. n° 20. — *A nos Héros col. morts pour la civil.*, Brux., 1931, p. 150. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans col.*, avril 1933, pp. 15-16 ; circul. id. 28 février 1942.

POLLOK, Colonel anglais (... 6.4.1833 — ...?).

Ancien officier ayant déjà accompli une carrière militaire aux Indes anglaises, il s'était engagé le 15 août 1883 à l'Association internationale Congolaise. En 1884 il était adjoint au capitaine Grant Elliott, administrateur des territoires du Kwilu, et était attaché au poste de Rudolfstadt. Mais la maladie le força à écourter son séjour en Afrique ; il rentra en Europe le 25 octobre 1884.

Dès qu'il fut rétabli, il s'embarqua à nouveau à Liverpool le 4 mars 1885 à bord du *Corisco*. A Vivi, centre de l'administration de l'Association, le chef de poste Parminter, rentré en Europe avait été remplacé provisoirement par l'Anglais Shaw. A l'arrivée de Pollok, celui-ci fut chargé de reprendre la succession de Parminter tandis que Shaw devenait son adjoint. Mais Pollok, âgé et fatigué par sa déjà longue carrière sous les tropiques, ne put résister longtemps au climat et aux fatigues de l'administration. Dès le retour de Parminter à Vivi, le 23 août, il donna sa démission et rentra en Europe.

On ignore la date et le lieu de sa mort.

31 juillet 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 184. — Delcommune, *Vingt années de vie africaine*, Larcier, Brux., 1922, t. 1,

p. 173. — *Mouv. géog.*, 1884, p. 29c. — *A nos héros col. morts pour la civil*, p. 90.

PONCIN (*Edmond-Honoré*), Sous-officier de la Force publique (Winenne, Namur, 26.4.1851 — ...?). Fils de Jean-Joseph et de Lambert, Marie.

Il s'engage au régiment des grenadiers en 1868 et est nommé sergent l'année suivante. En 1873, il quitte l'armée et s'occupe de travaux de culture avec son père qui exploite une entreprise agricole près de Gedinne. Quatre ans plus tard, il fait partie du corps de police de la commune de Saint-Gilles-lez-Bruxelles, emploi qu'il quitte en 1879 pour aller travailler en France. Rentré au pays en 1884, il se remet, sans grand enthousiasme, aux travaux agricoles. Aimant la vie d'aventure, il décide, en décembre 1888, d'offrir ses services à l'É. I. C. Engagé comme sergent de la Force publique, au traitement annuel de quinze cents francs, il s'embarque à Anvers sur le vapeur *Africa* le 7 janvier 1889 et arrive à Boma où il est désigné pour être attaché à l'état-major. Malade après deux mois de séjour en Afrique, il est hospitalisé pendant quelques jours, mais son état exige bientôt sa rentrée en Europe.

28 janvier 1952.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 488.

PONSART (*Alphonse-René-Joseph*), Directeur général du Service des Finances (Châtelaineau, 16.10.1882 — Châtelaineau, 25.3.1938). Fils d'Alphonse et de Marion, Pélagie-Catherine. Veuf de Lorge, Célina.

Après avoir terminé brillamment ses humanités au collège des Jésuites, à Charleroi, il entre, en juin 1900, à l'Administration des Postes et Télégraphes, en qualité de commis. En 1911, il sollicite sa mise en disponibilité pour pouvoir contracter un engagement au service de la Colonie. Admis au grade de percepteur suppléant le 28 mars, il s'embarque à Southampton le 22 avril et, par la voie du Cap, arrive à Élisabethville le 17 mai. Il y remplit d'abord les fonctions d'adjoint au directeur des Postes et passe à la direction des Finances le 24 août 1912. Lors de la réorganisation administrative opérée en cette même année 1912, il est mis en congé anticipé dans l'intérêt du service et quitte le territoire de la Colonie le 2 janvier 1913, pour rentrer en Belgique.

Le 30 août suivant, il repart pour l'Afrique, via Southampton et Capetown et, de nouveau à Élisabethville le 21 septembre il est mis à la disposition du directeur des Finances qui le désigne pour Kambove, où il va exercer les fonctions de percepteur des Télégraphes et des

Téléphones. Le 1^{er} janvier 1914, il est promu percepteur des Postes de 2^e classe. En septembre, après l'ouverture des hostilités en Afrique, il est adjoint au Service de l'Intendance et, trois mois plus tard, il est attaché au bureau du district du Haut-Luapula. Il est ensuite désigné pour exercer les fonctions de contrôleur des Finances, tandis que le contrôleur en titre est chargé d'assurer celles de commissaire de district. En mars 1916, il est rappelé à la direction des Finances, à Boma et, le 9 mai 1917, il rentre en Europe après avoir été promu contrôleur des impôts de 2^e classe.

Lors de son troisième voyage au Congo, il débarque à Boma le 11 décembre 1917 et, après y être resté pendant quelque temps en qualité d'attaché à la direction des Finances, il est désigné, au mois de mai 1918, pour aller exercer, dans la province du Congo-Kasai, les fonctions d'inspecteur provincial-adjoint des Finances. A partir de ce moment, son ascension dans les cadres administratifs devient rapide et l'importance des différentes tâches qui lui sont confiées reflètent parfaitement la compétence et le zèle que lui reconnaissent les autorités supérieures. Le 1^{er} janvier 1919, il est promu contrôleur des impôts de 1^{re} classe et désigné pour assister le vice-gouverneur général du Congo-Kasai en qualité de chef du service des Finances. Un an plus tard, il est nommé inspecteur provincial-adjoint des Finances. A partir du 1^{er} février 1921, il exerce, en même temps que ses fonctions principales, celles de commissaire de district du Moyen-Congo. Enfin, le 28 mars, à la fin de son terme de service, qu'il a prolongé de quelques mois, il s'embarque à Boma pour venir passer un congé au pays natal qu'il n'a plus revu depuis huit ans.

En novembre 1921, il repart pour un quatrième séjour au Congo et débarque de nouveau à Boma, le 30. Une ordonnance de gouverneur-général le nomme inspecteur provincial des Finances à la date du 1^{er} juillet 1921 et il va reprendre ses fonctions d'assistant auprès du vice-gouverneur de la province du Congo-Kasai. Le 1^{er} janvier 1924, il est promu directeur et son ancienneté dans ce grade est reportée à six mois plus tôt. Le 12 juillet, il quitte l'Afrique à destination de l'Europe.

C'est à Southampton qu'il s'embarque alors, en janvier 1925, pour un cinquième terme au Congo belge. Après avoir été nommé directeur d'administration dès son arrivée, il remplit durant trois ans les fonctions de chef de service provincial des Finances, au Katanga. Au cours de ce séjour, il a la douleur de perdre son épouse qu'une courte maladie enlève brutalement à son affection à Élisabethville, le 8 mai 1927, et qui lui laisse quatre petits orphelins, tous nés au Congo entre 1920 et 1925.

En septembre 1928, il en est à son sixième voyage Europe-Afrique et, le 8 octobre, une ordonnance du gouverneur général le désigne pour remplacer, à titre intérimaire, le directeur général des Finances. Par la suite, il est nommé directeur général en titre avec effet rétroactif au 25 octobre 1928. Après avoir ainsi atteint un des plus hauts degrés de la hiérarchie administrative, il rentre en Belgique, en congé anticipé, le 11 septembre 1930. Il retourne une septième fois au Congo en mars 1931, en qualité de directeur général des Finances et obtient l'autorisation de continuer à prêter ses services à la Colonie au-delà des dix-huit années prévues par les statuts. Ce n'est que le 22 avril 1933 qu'il est mis fin à sa longue et brillante carrière coloniale.

Il était titulaire de l'Étoile de service en or avec trois raies, officier de l'Ordre royal du Lion, chevalier de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre de la Couronne. La Médaille commémorative du Centenaire lui avait également été décernée en 1932.

26 avril 1952.
A. Lacroix.

Registre matricole n° 5404. — *La Tribune congolaise*, 15 avril 1938, p. 2.

POORTEN (VAN DER) (*Antoine-Joseph*), Bestuurder van een plantage (Brussel, 16.2. 1849 — ... ?). Zoon van Joseph en van Hals, Thérèse.

Van 1889 tot aan zijn vertrek naar de Onafhankelijke Congostaat oefende hij de functie uit van consul van België te Colombo (eiland Ceylon). Gedurende zijn verblijf op dit eiland hield hij zich onledig met het planten van koffiestruiken, banaan- en kokospalmbomen. Dank zij de aldus opgedane ervaringen bekwam hij op 1 maart 1892 zijn aanstelling van bestuurder ener plantage in de Onafhankelijke Congo-staat, voor een periode van drie jaar.

14 januari 1952.
A. Verlinden.

Registre matricole n° 911.

POORTMANS (*Emile-Garibaldi-Jacques*), Commandant de la Force Publique et officier de l'armée belge (Heusden, 15.10.1863—Ixelles, 8.9.1943). Fils de Edmond-Théodor et de Bongaerts, Maria-Antonia; époux de Flament, Léonia-Maria.

Il était lieutenant-payeur au 2^e régiment de ligne quand il s'engagea à l'É. I. C. en 1898 et s'embarqua le 6 décembre en qualité de lieutenant de la Force Publique. Sa première résidence fut Stanleyville où il prit le commandement de la C^{te} locale de la Force Publique. L'expédition Dhanis poursuivait à ce moment

les dernières bandes batetela révoltées. Poortmans fut chargé de conduire à Uvira, au commandant Hennebert, un détachement de soldats noirs. Sa mission achevée, il alla réinstaller le poste de Nyakakunda, puis s'en fut prendre le commandement du camp de la Lubirizi qui groupait 250 soldats indigènes. C'est dans ces parages, à une journée du camp, que fut signalée la présence d'une des dernières bandes de Batetela qui avaient échappé à la répression. Le 31 juillet 1900, Poortmans quittait la Lubirizi avec une centaine de soldats noirs et, à travers les hautes herbes qui dissimulaient la marche de ses hommes, arrivait à proximité des mutins sans être aperçu d'eux. Une attaque soudaine déclenchée au moment propice, jeta la panique dans leurs rangs. Poortmans fit parmi eux 75 prisonniers, tandis que les autres fuyaient en territoire allemand où ils furent désarmés.

Après ce fait d'armes, Poortmans, sur l'ordre du commandant Malfeyt, se rendit à Kabambare pour y prendre le commandement d'un détachement à conduire à Buli. Au cours de cette mission, un accès d'hématurie le terrassa et il dut rentrer à Stanleyville.

Dès sa convalescence, on lui confia le commandement de la Lindi, jusqu'à son retour en Belgique, le 11 décembre 1901. Poortmans poursuivit dans l'armée métropolitaine sa carrière militaire, fut nommé capitaine et premier quartier-maître au 3^e régiment d'artillerie et atteignit au moment de sa retraite le grade de lieutenant-colonel ordonnateur honoraire.

Trésorier depuis 1929 du Cercle Royal Africain, il resta en relations suivies avec ses anciens camarades d'Afrique.

Il fut tué à Ixelles, en 1943, au cours d'un bombardement aérien.

Il était commandeur de l'Ordre de Léopold II et de l'Ordre royal du Lion, titulaire de la Croix militaire et porteur de l'Étoile de service.

19 octobre 1953.
M. Coosemans.

Le Petit Bleu, 7 décembre 1900, épilogue de la révolte du Maniema. — Fr. Masoin, *Histoire de l'É. I. C.*, Namur, Picard-Balon, 1913, 11, p. 300. — Bull. Ass. Vétérans col., mars 1938, pp. 15-16; novembre 1938, p. 5.

POSKIN (*Achille-Joseph*), Médecin (Sorinnes, 20.2.1856—Spa, 16.5.1923). Fils d'Emmanuel et de Marot, Victorine; époux de Bertrand, Alphonsine.

Docteur en médecine de l'Université de Liège, Poskin répondit en 1893 à l'appel de la Compagnie du chemin de fer du Congo dont le personnel en Afrique subissait les assauts répétés des

maladies dans l'inférieure région où les travaux étaient engagés. Parti le 5 décembre, il entra en service le 10 janvier 1894, au moment où la section Matadi-Kenge venait d'être inaugurée et où, quelque optimisme régnant, on entreprenait les terrassements nécessaires entre Kenge et la Lufu, en même temps qu'au-delà de la Lufu, sous la direction de Zoé Cote. En février 1894, un grand nombre d'ouvriers indigènes étaient venus s' enrôler, et des gens d'Accra et du Sénégal en avaient renforcé l'équipe. Moins dévastatrice déjà, la maladie les éprouvait encore et, peu après son arrivée, Poskin soignait soixante-six malades à Matadi ; en juillet-août, vingt-deux ouvriers noirs restaient seuls hospitalisés. Mais il y avait aussi les accidentés, les uns victimes d'accidents du travail, les autres blessés dans des bagarres et des rixes qui se produisaient entre eux à raison de la diversité de leurs origines et de la similitude de leurs sauvageries.

Les quelques mois que Poskin passa parmi la vaillante équipe du rail l'éprouvèrent à son tour. Accablé par les fièvres, il dut, dès le 28 juillet, abandonner un travail auquel il se donnait cependant avec beaucoup de dévouement et d'oubli de soi.

Il rentra en Belgique ; mais son expérience d'Afrique avait enrichi ses connaissances dans le domaine des maladies tropicales et il publia un ouvrage intitulé *L'Afrique équatoriale, climatologie, nosologie, hygiène* (Bruxelles, Schepens, 1897) qui lui valut le prix du Roi institué pour récompenser les œuvres scientifiques au Congo. Il écrivit en outre la relation de son voyage : *D'Anvers au Congo*.

Quand il fut rétabli, Poskin fut nommé chef de clinique à l'hôpital de Bavière à Liège. Il devint dans la suite médecin-consultant des eaux de Spa. C'est dans cette localité qu'il mourut en 1923.

20 février 1953.
M. Coosemans.

Mouv. géog., 1897, p. 417. — Archives Otraco.

POSKIN (*Ernest-Louis-Ghislain*), Sous-lieutenant de la Force Publique (Sclayn, Namur, 14.1.1879 — Rutshuru, 25.10.1905). Fils de Antoine-Joseph et de Mallien, Adèle-Séraphine.

Né à Sclayn, il passa toute sa jeunesse à Vezin où il habitait avec sa famille. Engagé au 12^e régiment de ligne le 16 octobre 1895, il fut licencié avec le grade de sous-lieutenant de réserve le 12 août 1903, car il désirait souscrire un engagement à l'É. I. C. en qualité de sous-lieutenant de la Force Publique. Il fut admis le 1^{er} octobre 1903 et s'embarqua à Anvers le 15, à bord du *Philippeville*. Arrivé à Boma le 4 novembre, il y fut affecté au terri-

toire de la Ruzizi-Kivu. Il quitta Boma le 26 et atteignit Uvira le 12 avril 1904. Désigné pour prendre le commandement de Nya-Kagunda, il quitta ce poste le 16 novembre suivant pour Luvungu. Après deux mois de service dans ce dernier poste, il fut affecté à la station de Rutshuru, le 23 janvier 1905. Durant neuf mois il y fit preuve de réelles qualités militaires et administratives ; devenu malade, il devait mourir le 25 octobre. Il n'avait que 26 ans.

En septembre 1937, une manifestation en l'honneur de trois coloniaux originaires de Vezin : Hernotte, Palate et Poskin, eut lieu dans cette commune à l'occasion de l'érection d'un monument commémoratif élevé à ces braves qui avaient donné au jeune état congolais leurs forces et leurs vies.

20 février 1953.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 4677. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans col.*, septembre 1937, pp. 9-13.

POURBAIX (*Victor*), Substitut du Procureur du Roi à Charleroi (Bruxelles, 30.4.1867 — Bruxelles, 14.6.1906).

Il était jeune avocat à Bruxelles quand y fut fondée la première revue coloniale belge « *Le Congo belge* ». Pourbaix fit partie du comité et entra ainsi en contact avec de nombreux coloniaux que la rédaction s'efforçait de regrouper durant leur congé. Ainsi se forma dans le vieil hôtel Ravenstein un jeune cénacle vibrant d'enthousiasme pour la cause coloniale. On y était minutieusement documenté notamment pour répondre avec arguments à l'appui à tous les détracteurs de l'œuvre léopoldienne.

Pourbaix fut aussi secrétaire de la Société d'études coloniales, tribune d'où tous les explorateurs de passage à Bruxelles, avaient la possibilité de s'adresser à un public averti. Il donna lui-même de nombreuses conférences en faveur de l'annexion. Le *Bulletin* de la société publia de lui deux études : *Le commerce de l'É. I. C.* (1897, p. 187) et *Les sociétés commerciales belges et le régime économique et fiscal de l'É. I. C.* (1898, pp. 113, 275). Ce dernier travail, fait en collaboration avec J. Plas, fut considéré comme un excellent historique des compagnies commerciales de la colonie.

16 septembre 1953.
M.-L. Comelieu.

Mouvement géographique, 1898, p. 544 et 1906, p. 333. — A. Van Iseghem, *Les étapes de l'annexion du Congo*, Bruxelles, 1932, pp. 24, 35. — P. Daye, *Léopold II*, Paris, 1934, pp. 377-378. — *Mouvement anti-esclavagiste*, 1901, p. 98.

PRAET (*VAN*) (*Jules*), Ministre de la

maison du Roi (Bruges, 2.7.1806—Bruxelles, 30.12.1887). Fils d'Augustin, greffier du Franc de Bruges et d'Anne-Marie De Pau.

Petit-fils et neveu de bibliophiles, Jules Van Praet fut élevé dans une atmosphère studieuse. Ses humanités terminées, il fit un séjour chez son oncle, à Paris, où il noua de précieuses relations. Puis il fit son droit à l'Université de Gand et fut proclamé docteur le 10 août 1826. Le barreau ne l'attirant pas, il accepta un emploi de bibliothécaire à la ville de Bruges.

En 1827, sa sœur épousa Paul Devaux, qui venait de fonder à Liège, avec quelques amis, le *Mathieu Laensbergh*, feuille qui combattaient l'arbitraire du gouvernement de Guillaume I^r, roi des Pays-Bas. Quoique d'opinion libérale, Van Praet s'était tenu en dehors de la politique. Le 21 mars 1830, la Régence de Bruges le nomma conservateur des archives de la ville.

Survint la révolution. Son beau-frère Paul Devaux le fit venir à Bruxelles, où Charles Rogier l'attacha au comité diplomatique. Van Praet fit partie de la délégation du Congrès chargée d'offrir le trône de Belgique au prince Léopold de Saxe-Cobourg. Remarqué par celui-ci, il devint et resta son secrétaire jusqu'en 1865. En 1840, Léopold I^r l'avait nommé ministre de la maison du Roi. Avec Van Praet, le cabinet du Roi devint un des rouages les plus importants du Gouvernement. Une énorme correspondance, non seulement avec les hommes politiques belges, mais aussi avec les principaux souverains et ministres étrangers, en fit un centre d'information européenne de tout premier ordre.

Léopold II confirma Van Praet dans ses fonctions et le tint toujours en haute estime. Mais il savait que son ministre ne s'intéressait aux questions extérieures que lorsqu'elles présentaient un intérêt direct pour le pays. Il sentait que les idées d'expansion lui demeuraient étrangères et que tout programme de colonisation lui paraissait utopique. Ce fut toutefois à Van Praet que Léopold II eut recours à l'époque de ses embarras financiers. Pressé par le banquier berlinois Bleichröder de lui rembourser les emprunts qu'il avait obtenus pour l'État du Congo, le Roi pria Van Praet d'être son porte-parole auprès de son frère le comte de Flandre et de lui demander son assistance financière. Après quelques hésitations, Van Praet fit la démarche et réussit dans cette délicate mission.

Vers 1880, atteint par l'âge et les infirmités, Van Praet dut limiter son activité, qu'il consacra surtout à ses travaux historiques. On lui doit, en effet, des contributions de valeur à l'histoire du moyen âge et à l'histoire de l'Europe

depuis le XV^e siècle. Il avait obtenu le prix quinquennal d'histoire nationale pour la période 1865-1870.

Il mourut le 30 décembre 1887, à demi-paralysé. Le Roi et la Reine lui avaient rendu une ultime visite quelques jours auparavant.

Membre de l'Académie royale de Belgique, Van Praet était chevalier de l'Ordre de Léopold, grand cordon de l'Aigle blanc de Russie et de Léopold d'Autriche, grand-croix de la Légion d'Honneur, de l'Étoile polaire de Suède, de Saint-Michel de Bavière, de Saint-Joseph de Toscane, de Charles III d'Espagne, de Saint-Janvier de Naples et commandeur de multiples ordres de chevalerie.

Publications. — *Histoire de la Flandre depuis Guillaume Dampierre jusqu'aux ducs de Bourgogne* (1828). — *De l'origine des communes flamandes et de l'époque de leur établissement* [1829]. — *Essais sur l'histoire politique des derniers siècles* (1867, 1874, 1884).

27 mars 1952.
M. Walraet.

Références. — Bronne, C., *Jules Van Praet*, Bruxelles, Office de Publicité, Collection Nationale, n° 33, 1943. — Aux sources que cet auteur signale, ajouter : *A propos de la fortune de Léopold II*, Le XX^e siècle, 15^e année, n° 356, 22 décembre 1909. — Masoin, F., *Histoire de l'État Indépendant du Congo*, tome I, Namur, 1912, p. 29. — *Histoire de la Belgique contemporaine*, tome III, Bruxelles, 1930, pp. 143, 250 et 628. — Daye, P., *Léopold II*, Paris, 1934, pp. 30, 56, 57, 96, 118, 125, 156, 372, 460 et 506.

PRENTICE (Jeanie), Attachée à la *Garenganze Evangelical Mission* (Evertown, Angleterre, 24.8.1869—Mambilima, Rhodésie du Nord, 5.12.1939). Fille de Robert et de Fleming, Jeanie ; épouse de Anton, James.

Arrivée au Congo en 1900 comme représentante de la mission anglaise *Garenganze Evangelical Mission*, elle résida au Katanga pendant trente-neuf ans, et s'était fixée les dernières années à Chibabo, en territoire de Kasenga. Souvent en tournée dans les régions voisines ou même assez éloignées de son centre d'action, elle était à Mambilima, en Rhodésie du Nord, quand la mort l'y surprit le 5 décembre 1939. C'était la plus ancienne résidente du Katanga.

6 octobre 1953.
M. Coosemans.

Tribune cong., 15 janvier 1940 ; 15 février 1940, p. 2.

PRÉVOST (Eugène-Léon-Florent-Ghislain), Major (Donstiennes, 4.1.1863—Courcelles, 28.10.1934). Fils de Norbert et de Fontaine, Léontine ; époux de Fontaine, Blanche.

Engagé au 4^e de ligne le 2 novembre 1884, il était promu sergent le 15 novembre 1885 et détaché comme moniteur à l'École des enfants de troupe, puis comme sergent secrétaire dans les bureaux des intendants. Le 25 décembre 1892, il était nommé sous-lieutenant payeur au 2^e lanciers ; promu au grade de lieutenant-payeur au 3^e régiment d'artillerie, le 25 juin 1896, il passait ensuite, en cette qualité, au 13^{me} régiment de ligne. Peu après, il entra au service de l'État Indépendant du Congo et s'embarquait le 6 août 1897 en qualité de sous-intendant de 2^e classe. A son arrivée à Boma, il fut désigné pour l'Aruwimi, région encore agitée à ce moment par les prolongements de la révolte des Batetela. À Basoko, Prévost déploya une grande activité à diriger sur les points névralgiques les transports en hommes et en ravitaillement. Lui-même effectua la reconnaissance de la région dépendant des postes d'Yambuya, de Banalia, de Panga, de Bomili et eut à réprimer quelques mouvements séditieux. C'est donc dans des conditions difficiles qu'il accompagna son terme de trois ans. Pourtant, sa santé laissait à désirer ; atteint de troubles intestinaux chroniques, il dut démissionner, et s'embarqua à Boma le 25 avril 1900 pour l'Europe.

Il reprit sa place au régiment et participa aux opérations militaires de la guerre de 1914-1918 en qualité de capitaine. Après l'armistice, il prit sa retraite avec le grade de major. Il devint un des animateurs de la Fédération nationale des anciens combattants et de la Fédération nationale des invalides de guerre. Il était l'oncle du major Huet, également ancien colonial.

14 janvier 1952.
M. Coosemans.

Bull. de l'ass. des vétérans col., novembre 1954, pp. 10-11. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

PRÉVOT (*Georges-Jean-Baptiste*), Officier de la Force Publique (Ath, 23.6.1867 — Jette-St-Pierre, 10.4.1941). Fils de Henri et de Gosselin, Uranie-Joséphine.

Engagé comme soldat au 3^e régiment de ligne le 25 septembre 1883, il avait le grade de sergent-major depuis le 1^{er} octobre 1889 quand il postula son admission à l'État Indépendant du Congo. Il commença par être détaché dans les bureaux de l'É. I. C. à Bruxelles, le 12 février 1891. Agent travailleur, il obtint de continuer sa carrière militaire en Afrique et s'embarqua à Anvers le 10 avril 1891, en qualité de sergent de la Force Publique. Arrivé à Boma le 13 mai, il fut chargé des fonctions de commissaire de police et s'acquitta consciencieusement de sa tâche, puisque, le 1^{er} octobre, il était déjà promu

sergent-major avec majoration de traitement. Le 19 février 1892, il était envoyé en expédition sur le *Luculla*. Il fut rappelé à Boma le 14 juillet 1892 pour y être attaché à l'administration de la Compagnie et du Dépôt de la Force Publique. Nommé adjudant le 13 août 1892 et sous-lieutenant le 1^{er} février 1893, il était commissionné le 23 avril pour être attaché au camp d'instruction de Zambi ; il commanda même intérimairement ce camp à partir du 1^{er} juillet 1893. Il fut un des premiers à promouvoir l'élevage du bétail à Zambi pour le ravitaillement du camp.

Son terme achevé, il quittait Boma le 17 mars 1894 et s'embarquait à Banana à bord de l'*Akassa* le 24.

Prévot ne retourna plus au Congo ; il entra dans la police de St-Gilles-Bruxelles le 9 avril 1895 et y remplit les fonctions de commissaire adjoint.

A sa mort, en 1941, il était chevalier de l'Ordre de Léopold II, chevalier de l'Ordre de la Couronne, porteur de l'Étoile de service, de la Médaille commémorative du Congo et de la Croix civique de 1^{re} classe pour 35 ans de bons et loyaux services dans la police de Bruxelles.

5 février 1953.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 708. — Note communiquée à l'auteur par le fils de Georges Prévot, Henry Prévot.

PIUSSANT (*Philogène-Henri*), Sous-lieutenant (Doische, 2.8.1862 — Le Caire, 1.4.1925). Fils de Philogène et de Brunebarbe, Joséphine.

Après avoir fait ses études à l'école moyenne de Beaumont, il entra le 28 novembre 1883 au 3^e régiment des lanciers comme brigadier et fut nommé maréchal des logis chef le 7 janvier 1887. Puissant, qui avait en dehors de ses aptitudes militaires, des connaissances assez étenues en topographie et en télégraphie, offrit ses services au jeune État et fut admis comme agent le 1^{er} mai 1887. Le 8, il s'embarqua à Anvers sur le *Vlaanderen* et gagna Boma le 3 juin. Le 14 juin, il recevait sa nomination d'agent d'administration et sa désignation pour Luluabourg, fondé deux ans plus tôt par Wissmann. Le 1^{er} juillet, il quittait Boma pour arriver le 29 à Léopoldville, où il s'embarqua le 15 août sur le *Florida* à destination de Luluabourg. Les excellents services qu'il rendit dans des conditions particulièrement difficiles au début de l'occupation de la région, lui valurent, le 17 octobre 1888, le grade de sous-lieutenant. En février 1890, nous le trouvons à Lusambo ; en octobre de cette année à Luebo. Malgré plusieurs accrocs assez sévères à sa santé, il tâchait de tenir bon et même espérait prolonger son temps

de service. En novembre 1890, il dut se résigner à redescendre vers Boma ; en route, à Matadi, il obtint de rester en activité encore pendant quelque temps.

Mais la maladie le tenait et le 20 février 1891, il s'embarquait pour l'Europe et renonçait définitivement au Congo.

Il avait reçu l'Étoile de service.

21 janvier 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 397. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, pp. 196 et 200.

PURAYE (*Jean-François-Joseph*), Sous-officier armurier (Herstal, 19.6.1878 — Élisabethville, 4.9.1924). Fils de Jean et de Vercheral, Marie ; époux de Baptiste, Marie.

Engagé au 5^e régiment d'artillerie le 19 juillet 1894, il passa à la compagnie d'armuriers. Ayant atteint le grade de sergent-armurier, il se fit admettre au service de l'É. I. C. et quitta Anvers le 29 juin 1899. A Boma, il fut désigné pour le camp d'Irebu, où il arrivait le 16 août ; dès le 1^{er} mars 1900, il était promu 1^{er} sergent armurier. Il fit tout son terme à Irebu et s'embarqua à Boma le 6 juin en vue de son retour en Belgique.

Il repartit d'Anvers comme sous-officier

armurier le 5 janvier 1903 et fut attaché à la zone de la Ruzizi-Kivu ; à Uvira, dès le 16 juin, il fit son 2^e terme complet jusqu'en décembre 1905, puis il se mit en route pour Boma où il prit le steamer le 6 mars 1906.

Troisième départ le 4 octobre 1906 et reprise de ses fonctions à la Ruzizi-Kivu. Souffrant de néphrite, il dut regagner la Belgique le 1^{er} juin 1909. Il reprenait le steamer pour le Congo le 10 février 1910 et était attaché au district de Stanley-Pool, mais dès le 11 avril, il était désigné pour la Province orientale. Le 18 novembre suivant, nous le trouvons dirigeant l'atelier d'armurier de Kambove, puis fixé à Élisabethville dès le 19 février 1912. C'est de là qu'il quitta le Congo le 3 février 1913 pour aller s'embarquer à Capetown, le 12 février 1913 et rentrer au pays le 8 mars. Il fit un 5^e séjour à la colonie, prit le départ à Southampton sur le *Kenilworth Castle* à destination du Cap d'où il gagna le Katanga (5 mai 1914). Il quitta le service de l'État à cette dernière date et s'installa comme commerçant à Élisabethville ; il y était toujours en 1923. C'est probablement là qu'il mourut, le 4 septembre 1924, porteur de l'Étoile de service en or et de la Médaille d'or de l'Ordre royal du Lion.

14 janvier 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 2910.

Q

QUIEVREUX (*Louis-Joseph*), Adjoint supérieur de 1^{re} classe (Forest, Hainaut, 3.7.1858 — Bambili, 10.8.1906). Fils de Louis et de Colbrant, Désirée

Engagé au 2^e régiment de ligne le 23 novembre 1875, il obtenait le brevet de sous-lieutenant, désigné pour le 5^e de ligne, le 16 février 1883, était promu lieutenant le 27 juillet 1888 et détaché au ministère de la Guerre le 2 juillet 1890. Passé au 9^e de ligne le 26 septembre 1896, il était porteur dès le 24 décembre 1900 des galons de capitaine-commandant et affecté au 2^e de ligne.

En 1905, il obtenait son admission au service

de l'État Indépendant du Congo en qualité d'adjoint supérieur de 1^{re} classe et s'embarquait à Anvers à bord du *Philippeville* le 10 janvier. A Boma, il se vit commissionné, le 10 février, pour le district de l'Uele et se mit en route dès le 14. A Bambili où il entra en fonction peu après, il fut atteint d'hématurie au mois d'août de l'année suivante et succomba à la maladie.

Il était chevalier de l'Ordre de Léopold et décoré de la Médaille commémorative du règne de Léopold II.

21 mars 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 5011. — *A nos héros col. morts pour la civil.*, p. 265.

R

RABE (*Henri-Guillaume*), Agent commercial (Bruxelles, 2.11.1871 — Dobo, Yambinga, 4.3.1900).

Entré au service de la Société anversoise du commerce au Congo, il s'embarqua à Anvers le 6 avril 1898 et fut désigné pour la factorerie de Yambinga en territoire Budja, dont le poste gouvernemental était commandé par le lieutenant Weynants. La région était peu sûre ; à différentes reprises déjà, les Budja avaient fait preuve d'hostilité envers les occupants européens dont l'un ou l'autre avait été victime de leurs embuscades.

Le 2 mars 1900, Weynants avait reçu ordre de ravitailler la petite garnison de Yalombo, à six heures de marche de Monjoa, sur la Mandunganga-Molowa, affluent de droite du Congo. Il partit vers Yalombo avec une escorte de 100 soldats. Le lendemain, l'agent commercial Rabe apprenant que des révoltés budja étaient rassemblés à Yambinga, alla prévenir Weynants qui, en hâte, fit demi-tour avec son escorte pour rejoindre, en compagnie de Rabe, le poste européen. Arrivé à Dobo, à l'approche de Yambinga, la colonne fut assaillie par les mutins et massacrée. Weynants et Rabe furent tués avec toute leur escorte, hors six soldats qui parvinrent à s'enfuir et à gagner Yalombo.

Le 12 mars, le commandant Verdussen, rentré d'une reconnaissance dans la N'Giri, enquêta sur les événements de Yambinga. Le 9 juillet, il entrait en contact victorieux avec les mutins, mais plusieurs mois se passeraient avant qu'il parvint à les mâter complètement.

17 décembre 1952.
M. Coosemans.

Congo wekel. Belg., kol. belang., Mechelen, 13 mai 1900. — La Force publique de sa naissance à 1914,
I. R. C. B., 1952, p. 481.

RABINEK (*Gustave-Marie*), trafiquant austro-hongrois (Olmütz, 1863 — Blackriver, État indépendant du Congo, 1.9.1901).

Bien qu'il fût né à Olmütz — actuellement en Tchécoslovaquie — Gustave Rabinek vécut d'abord à Vienne. Il semble qu'il ait voulu

faire carrière à l'armée. Mais, animé de dispositions aventureuses, il entreprit une série de voyages en Europe et en Afrique. Dans les années 90 — nous ne pouvons préciser davantage — il commença à se livrer au commerce du caoutchouc et de l'ivoire en Afrique centrale. Il finit par établir son principal centre d'activité dans la région située au nord-est du lac Moero. De Kazembe, il envoyait ses agents blancs et ses capitaines dans de nombreuses directions, notamment au Katanga. Il était en relations avec des firmes commerciales anglaises, portugaises et allemandes de l'Afrique centrale et orientale.

Le 10 septembre 1889, Rabinek est au Katanga, à Kilwa, où le lieutenant Cerckel, chef de poste, lui délivre une patente de commerce, tout en lui rappelant qu'en vertu du décret du 30 octobre 1892, la zone du Katanga est comprise dans la partie du territoire congolais où l'exploitation et l'achat du caoutchouc ne sont pas encore autorisés. A Albertville, le 4 février 1900, le commandant Hennebert délivre à Rabinek un permis de port d'arme et un permis pour la chasse aux éléphants.

Peu enclin à se conformer à la législation fiscale et douanière de l'É. I. C., Rabinek fut rappelé à l'ordre, le 30 août 1900, par Edgard Verdić, commandant le poste de Lukafu. C'est peut-être cette observation qui décida Rabinek à se mettre en règle et à conclure à Mubanga, le 23 septembre 1900, une convention avec Gustave Levêque, directeur en Afrique de la Compagnie du Katanga. Levêque accorda à Rabinek, pour cinq ans, l'exploitation du caoutchouc et de l'ivoire dans la partie du Katanga soumise à l'influence des révoltés Batetela, c'est-à-dire au pays luba, entre les rivières Luvua, Lufira et Lubile.

Cette convention outrepasseait le mandat confié à Levêque par la Compagnie du Katanga. Celle-ci en avertit son mandataire dans une lettre du 11 janvier 1901. Elle refusa d'entériner la convention de Mubanga.

Entre-temps, depuis le 17 décembre 1900, Rabinek était sous le coup d'un mandat d'arrêt lancé par l'officier du ministère public près le tribunal d'Albertville. Il y était prévenu de

contravention aux articles 3 et 10 du décret du 30 octobre 1892. Ce mandat ne put être exécuté que le 15 mai 1901, jour où Rabinek, venant de Rhodésie, débarqua à Pweto. L'arrestation fut opérée sur le steamer anglais *Scotia*, ancré en eaux belges, par le sous-lieutenant Saroléa, commandant la colonne mobile du Tanganiaka. Rabinek fut remis à Chargeois, ff. de Représentant du Comité Spécial du Katanga, le nouvel organisme créé, le 18 juin 1900, pour mettre fin à la stérile indivision issue de la convention du 12 mars 1891 entre l'É. I. C. et les promoteurs de la Compagnie du Katanga.

Prisonnier sur parole à Pweto, durant une quinzaine de jours, Rabinek fut condamné, le 14 juin 1901, à Albertville, à un an de servitude pénale et à mille francs d'amende pour exploitation illicite du caoutchouc et recel d'ivoire. Il décida d'aller en appel à Boma. C'est au cours du voyage qu'il mourut, le 1^{er} septembre 1901, à bord du vapeur *Hainaut*, ancré à Blackriver sur le fleuve.

L'arrestation de Rabinek, sa condamnation et sa mort donnèrent lieu à une action judiciaire intentée par ses héritiers, ainsi qu'à une campagne de presse étrangère dirigée contre l'É. I. C.

Rabinek lui-même, avant son arrestation, avait chargé des avocats bruxellois de porter devant le Tribunal de Commerce de Bruxelles une action en paiement de dommages-intérêts très élevés contre la Compagnie du Katanga, qui avait refusé de reconnaître la convention Levêque-Rabinek. Après le décès de ce dernier, ses héritiers reprirent l'action. Le 15 décembre 1902, le Tribunal de Commerce de Bruxelles déclara que leur demande n'était pas fondée. Cette décision fut confirmée par la Cour d'Appel de Bruxelles, le 30 juin 1903, et, finalement, la Cour de Cassation rejeta le pourvoi introduit par les héritiers Rabinek contre larrêt de la Cour d'Appel.

Entre-temps, toutefois, ces mêmes héritiers avaient réussi à saisir la justice allemande en faisant arrêt, le 8 août 1902, au port de Hambourg, sur de grandes quantités de caoutchouc et d'ivoire, chargées en Afrique par le C. S. K. sur le steamer allemand *Kronprinz*. Ils prétendaient que ce chargement provenait des stocks de Rabinek, qui avaient été, selon eux, illégalement saisis par les agents de la Compagnie du Katanga et du C. S. K. Le 7 décembre 1902, ils adressèrent au tribunal de Hambourg une requête où ils réclamaient, à la Compagnie du Katanga et au C. S. K., une somme de 100.000 marks, affirmant, en outre, que le transport de Rabinek à Boma avait constitué « un grave » attentat à la vie, à la santé du corps et à la « fortune » du négociant. Le tribunal entendit de nombreux témoins. Pendant plus de deux

ans, les parties se livrèrent à un échange ininterrompu de notes, conclusions et mémoires, dont certains furent même publiés. Le 23 juin 1905, le tribunal de Hambourg débouta les héritiers Rabinek, les condamna aux frais et décida qu'ils n'avaient aucune créance à faire valoir contre les défenderesses. Entre-temps, les demandeurs avaient retiré leur première allégation qu'on aurait, au cours du voyage d'Albertville à Boma, maltraité Rabinek dans le dessein de le faire mourir. Il avait été, en effet, formellement prouvé par nombre de témoins que la mort de Rabinek était due à sa morphinomanie.

Les décisions des tribunaux belges et allemands réduisirent ainsi à néant les prétentions des héritiers Rabinek. Mais, par ailleurs, dès 1902, fut déclenché un violent assaut de presse et de pamphlets dans le cadre de la campagne anti-congolaise. Le signal fut donné par la *Deutsche Kolonial-Zeitung* du 7 août 1902, qui reproduisit les arguments allégués par le consul Vohsen devant l'assemblée générale des actionnaires de la *Deutsche Koloniale Gesellschaft*. Des organes anglo-saxons, comme le *West African Mail* et le *Morning Post* prirent fait et cause pour les héritiers Rabinek. E.-D. Morel et Fox Bourne se signalèrent surtout par la virulence de leurs propos, le premier dans *King Leopold's rule in Africa*, le second dans *Civilisation in Congoland*. Morel alla jusqu'à comparer l'affaire Rabinek à l'affaire Stokes.

Cette campagne émut l'opinion publique britannique. L'affaire fut évoquée aux Communes en mai-juin 1903. Les députés Dilke et Emmott prétendirent que l'arrestation de Rabinek et la confiscation de ses marchandises constituaient une violation flagrante de l'Acte de Berlin. Un *Parliamentary Paper* publia le rapport du commissaire royal en Afrique centrale britannique. Il y était affirmé que Rabinek avait été arrêté dans les eaux anglaises du Moero. Le sous-secrétaires d'État aux Affaires étrangères, le vicomte Cranborne, se borna à répondre que le gouvernement de Sa Majesté étudiait les mesures à prendre. Aucune mesure, d'ailleurs, ne fut prise, le gouvernement anglais ayant eu connaissance des jugements et arrêts des cours et tribunaux belges et allemands.

En 1905, la Fédération pour la Défense des Intérêts belges à l'Étranger crut utile de publier une brochure où étaient reproduits et commentés de larges extraits des décisions judiciaires relatives à l'affaire Rabinek. Cette publication mit fin à la campagne de presse étrangère. Toutefois, en 1909, l'affaire fut à nouveau évoquée dans un pamphlet d'A. C. Doyle, intitulé *Le crime du Congo*, où l'on retrouvait la virulence des attaques de Morel et de Fox Bourne. Mais personne ne fit écho à ce libelle et le silence se

fit jusqu'à la première guerre mondiale. Les héritiers Rabinek crurent alors le moment venu de renouveler leurs exigences. Cette fois, un jugement du tribunal de Hambourg, mettant à profit l'état de guerre existant entre l'Allemagne et la Belgique, condamna le C. S. K. à payer une somme de 50.412 francs aux héritiers Rabinek. Le Comité fit remarquer que cette somme devait être prélevée sur le dépôt existant en banque à Hambourg, fonds provenant de la vente des produits saisis par les demandeurs. Rien n'y fit. Le C. S. K., dont les disponibilités en banque suffisaient à peine à assurer le sort de son personnel, dut contracter un emprunt pour satisfaire à cette véritable réquisition forcée. Peu de temps après cependant, par arrêt du 29 juin 1917, l'affaire Rabinek se termina définitivement. Cet arrêt déboutait les héritiers Rabinek de leur dernière demande contre le Comité. Ainsi prit fin ce long procès, engagé en 1902. Il coûta au C. S. K., tant en condamnations qu'en frais d'avocats, de voyages, etc. la somme de 305.104 F, alors que la vente des produits saisis en Afrique avait seulement produit 163.000 francs.

17 juillet 1953.
M. Walraet.

Bibliographie et sources : *La Tribune congolaise*, Bruxelles, 7 et 14 août 1902, 1^{er} janvier, 12 février, 21 mai, 4 juin, 18 juin et 9 juillet 1903, 7 avril et 14 avril 1904, 13 juillet 1905. — *Deutsche Kolonial-Zeitung*, 7 août 1902. — *Morning Post*, 24 janvier, 10 février et 22 juillet 1903. — *Le Mouvement Géographique*, Bruxelles, 1903, n° 21, col. 259-261 et n° 24, col. 314-315. — Fox Bourne, H. R., *Civilisation in Congoland* (London, 1903, pp. 266-270). — Report from H. M.'s Commissioner for British Central Africa respecting the Anglo-Congolese frontier in the neighbourhood of Lake Mweru and the circumstances attending the arrest of the late M. Rabinek (Parliamentary Papers, Africa, n° 4, 1903, 9 pp.). — *La Belgique coloniale*, Bruxelles, 1903, pp. 386-387; 1904, pp. 234-235. — Morel E.-D., *King Leopold's rule in Africa* (London, 1904, pp. 259-296; Portraits, p. 272). — *Pasicrisie belge*, Bruxelles, année 1904, 1^{re} partie, p. 157. — Poelchau, Dr H., *Die Wahrheit in Sachen Rabinek* (Hamburg, 1904, 70 p. et 2 annexes). — Touchard, G. et Louwers, O., *Jurisprudence de l'Etat indépendant du Congo*, t. I, Bruxelles, 1905, pp. 254-255, 266-267, et 478. — *L'histoire d'un crime belge au Congo. La légende Rabinek* (Bruxelles, 1905, 38 p. — Fédération pour la Défense des Intérêts belges à l'étranger). — Morrisseau, Com. J., *Sur le lac Moero* (Bruxelles, 1910, p. 163). — Tilsley, G. E., *Dan Crawford, missionary and pioneer in Central Africa* (London-Edinburgh, 1929, pp. 499-501). — Bauer, L., *Leopold le Mal-Aimé, roi des Belges* (Paris, 1935, p. 296). — Comité Spécial du Katanga 1900-1950 (Bruxelles, 1950, p. 81). — Verdick, E., *Les premiers jours au Katanga* (Bruxelles, 1952, p. 150). — Thornhill, J. B., *Adventures in Africa under the British Belgian and Portuguese flags* (London, 1915, pp. 145-146). — Archives de la Compagnie du Katanga, du Comité Spécial du Katanga, du Ministère des Colonies et du Grefe civil de la Cour d'Appel de Bruxelles.

Virgile), Directeur-général der Financiën en Douanen (Eernegem, 7.3.1887—Capetown, 17.10.1941). Zoon van Jules et van Van Roose, Louise-Marie.

Drager, van het diploma van grieks-latijnse humaniora, neemt hij, in 1907, dienst in het leger als vrijwilliger (3^e linieregiment), wordt sergeant en gaat met onbepaald verlof in september 1910. Van oktober 1910 tot 1912 is hij werkzaam te Oostende op een belastingskantoor en daarna bij een tolagentschap.

In 1912 neemt hij dienst in het koloniaal bestuur en wordt aangeworven in de hoedanigheid van hoofdklerk van de belastingen. Zijn bevorderingen tot de hogere graad in Congo volgen snel op elkaar: onderbureelhoofd op 1 juli 1915, bureelhoofd 2^e klasse op 1 juli 1917, controleur 2^e klasse op 1 juli 1919, 1^e klasse op 1 januari 1922, afdelingshoofd op 1 januari 1923, controleur 2^e klasse (nieuw kader) op 1 januari 1924, 1^{ste} klasse op 1 juli 1925, directeur op 1 januari 1928, directeur van bestuur op 1 januari 1930 en brengen hem tot de hoogste graad in de dienst, die van directeur-generaal der Financiën en Douanen, op 1 april 1938.

Zijn koloniale loopbaan strekt zich uit over een tijdruimte van bijna dertig jaar, gaande van 4 december 1912 tot aan zijn dood op 17 oktober 1941 en die hij aangelegd heeft in de hierna nader bepaalde acht termijnen: 1^e termijn, van december 1912 tot augustus 1917; 2^e termijn, van maart 1918 tot maart 1921, aan de directie der Financiën bij het algemeen bestuur te Boma; 3^e termijn, van september 1921 tot oktober 1924, controleur der financiën in de provincie Congo-Kasai voor het district Neder-Congo; 4^e termijn, van mei 1925 tot juni 1928, controleur in de Evenaarsprovincie, voor de districten van de Evenaar en de Lulonga, daarna einde 1927 waarnemend hoofd van de provinciale dienst der financiën te Coquilhatstad; 5^e termijn, van december 1928 tot december 1930, hoofd van de provinciale dienst der Financiën te Coquilhatstad; 6^e termijn, van oktober 1931 tot juli 1934, hoofd van de provinciale dienst der Financiën te Elisabethstad; 7^e termijn, van februari 1935 tot juli 1937, directeur van de dienst der Financiën bij het algemeen bestuur te Leopoldstad; 8^e termijn, van februari 1938 tot september 1941, directeur-generaal van de belastingen in douanen te Leopoldstad.

Hij was tevens reserve-luitenant van de Weermacht.

In september 1941 gaat hij met verlof naar Zuid-Afrika, waar hij overleden is te Capetown op 17 oktober 1941, verre van vrouw en kinderen die in België gebleven zijn. Gouverneur-

generaal en Mevrouw Rijckmans waren aanwezig bij zijn teraardebestelling. Eervolle onderscheidingen : commandeur in de Orde van Leopold II, officier in de Koninklijke Orde van de Leeuw en in de Kroonorde, ridder in de Leopoldsorde, Gouden Dienstster met vier strepen, Overwinning medaille, Herinneringsmedaille van de oorlog 1914-1918, Eeuwfeestmedaille.

6 februari 1952.
J. Jorissen.

RAES (VAN) (*Léon-Marie-Joseph*), Inspecteur vétérinaire principal (Wervicq, 7.2.1884 — Élisabethville, 3.12.1922). Fils de Jules-Joseph et de Van Elslande, Marie-Rosalie.

Médecin vétérinaire, il servit, à l'âge de la milice, dans un bataillon d'administration de l'armée belge, puis le 5 avril 1910, se fit envoyer au Congo.

Arrivé à Boma le 24 mai, il fit un stage d'un mois à la station d'élevage de Zambi, fut désigné, le 20 juin, pour l'Uele, mais atteint en cours de route par un ordre de rejoindre le Katanga où, le 10 mars 1911, il fut affecté à la ferme expérimentale de Moliro qu'il atteignit le 24 mai.

Un an plus tard, il était envoyé en mission d'études au Transvaal, y passait quelques mois, puis, le 3 août 1912, s'embarquait à Capetown pour l'Europe.

Il repartit de Southampton le 19 janvier 1913 à destination de Capetown et se trouvait de retour au Katanga le 13 février suivant, pour y être chargé de la direction de l'abattoir d'Élisabethville. Le 3 septembre 1916, il accédait au grade d'inspecteur vétérinaire et rentrait en congé.

Quittant Londres le 14 avril 1917, il regagne Élisabethville par le Cap et y reprend ses fonctions. Mais la guerre mondiale prend fin. Van Raes obtint une mise en congé anticipée, pour convenances personnelles.

Le 28 janvier 1921, il reprend la route du Katanga et y est affecté au service vétérinaire du Haut-Luapula, en qualité d'inspecteur principal. Il meurt inopinément à Élisabethville, le 3 décembre 1922.

2 décembre 1953.
M. Coosemans.

Registre matricule, Congo belge, n° 46/437. — *Tribune congolaise*, 15 décembre 1922, p. 2.

RAMACKERS (*Pierre-Joseph*), Agent commercial de la Compagnie du Kasai (Glons, 21.4.1874 — Tombolo, Lulua, 24.5.1913).

Le 5 octobre 1900, il s'engageait au service des Plantations Lacourt. En Afrique, il fut pour ses chefs un collaborateur apprécié dans

les entreprises de plantations créées par la société au confluent du Sankuru et du Kondue. Lorsque fut constituée en 1902 la Compagnie du Kasai à laquelle participa la Société anonyme des Plantations Lacourt, Ramackers fut agréé comme adjoint à la nouvelle société. D'un caractère avenant et accueillant, il fut bientôt très aimé des indigènes au milieu desquels il vivait et qui eurent maintes fois l'occasion d'expérimenter son intervention charitable, sa patience, sa douceur envers eux.

Ramackers rentra en congé le 11 avril 1904 et quitta à nouveau Anvers le 2 octobre suivant pour reprendre son service au Kasai en qualité de gérant commercial de la Compagnie. Le 24 septembre 1907, son 2^e terme achevé, il quittait Matadi pour Boma et l'Europe, afin de se reposer, ses forces étant considérablement entamées par un séjour prolongé en région malsaine. Il dut passer plus d'un an dans la mère patrie avant de songer à retourner en Afrique. Le 26 octobre 1912, il s'embarquait à Anvers à bord de l'*Albertville*, désigné comme gérant de factorerie à Tombolo, dans le district de Lusambo, où il était déjà très connu. Les populations Lulua attendaient, paraît-il, son retour avec impatience. Il avait acquis auprès d'elles un véritable prestige. « En bandes joyeuses et bruyantes, écrit la *Tribune congolaise* de l'époque, les caravanes de récolteurs de caoutchouc allèrent porter au poste leurs produits, certains d'y être bien accueillis. Fréquemment les indigènes recouraient au gérant Ramackers pour trancher leurs palabres ». Mais la santé de ce dernier se ressentit très vite de l'effet néfaste du climat ; après une tournée commerciale particulièrement fatigante, Ramackers, épuisé, énervé, agacé de devoir attendre assez longtemps la visite du chef indigène qu'il avait mandé, reçut mal celui-ci, lui fit des remontrances. Se départant de son habituelle mansuétude, il se montra violent et involontairement tua le chef ; les indigènes ameutés se précipitèrent sur lui et le massacrèrent. Un moment d'incompréhension réciproque avait excité les esprits et compromis le résultat de plusieurs années de parfaite entente. Le lendemain, un agent de la compagnie, M. Frière, trouva le cadavre de son compagnon gisant sur la route et l'inhuma. Les indigènes coupables furent conduits à Lusambo pour y être jugés.

2 avril 1952.
M. Coosemans.

Tribune congol., 4 octobre 1913 ; 19 février 1914, p. 2. — Note de la Compagnie du Kasai à l'auteur en date du 31 mars 1952.

RANDABEL (*Jean*), Missionnaire d'Afrique (Père Blanc) (Chaturnejols, Lozère-France, 30).

7.1852 — Zimba, 16.4.1905). Fils de Pierre et de Tondut, Marie.

Jean Randabel entra au noviciat des Pères Blancs, à Maison-Carrée (Algérie), le 10 avril 1876. Il fut ordonné prêtre le 23 septembre 1880. Nommé aux missions des Grands Lacs (Tanganika et Nyanza), il fit partie de la troisième caravane, qui quitta Alger le 8 novembre suivant. Cette caravane se composait de 5 missionnaires et de 6 auxiliaires, parmi lesquels le capitaine Joubert. Sous la conduite du R. P. Guillet (voir *Biographie Coloniale Belge*, III, 393), les missionnaires arrivèrent à Mdaburu, entre la côte et Tabora et y fondèrent un poste de mission. Le P. Randabel quitta Mdaburu le 28 octobre 1881, pour aller rejoindre le R. P. Guillet à Tabora (11 novembre 1881). Le séjour à Tabora fut de courte durée. Le 3 décembre, le R. P. Guillet, accompagné des Pères Randabel, Ménard et Blanc et des auxiliaires Joubert, Hildebrand et Visser quittèrent Tabora et se dirigèrent vers Ujiji. Mais à mi-route, les porteurs s'enfuient, laissant là et leurs charges et les missionnaires perdus en plein pays sauvage. Ne sachant que faire, et dans l'impossibilité d'avancer, les Pères Ménard et Blanc et l'auxiliaire Visser retournent à Tabora. Les PP. Guillet et Randabel avec l'auxiliaire Hildebrand et le capitaine Joubert poursuivirent leur route sur Ujiji avec 15 porteurs restés fidèles. Pour comble d'infortune ils durent quitter la route ordinaire de l'Uvinza, devenue dangereuse à cause de la guerre que l'Arabe Tippo-Tip y faisait, et voyager en pays inconnu. Un jour toute la caravane crut mourir de soif. Enfin, le 7 février 1882 la petite caravane arriva à Ujiji, harassée de fatigue, sans chapelle pour dire la messe et de plus sans une coudée d'étoffe pour acheter des vivres. Le 3 mars elle était à la mission de Mu-lweba, sur l'autre rive du lac.

Aussitôt les nouveaux arrivés se mirent à l'œuvre, explorant d'abord le pays pour la fondation d'un nouveau poste de mission. Prenant avec lui le P. Randabel, le P. Guillet se dirige vers le nord du lac et visite le pays de Muruma (mars 1882). Mais son pays sur la rive droite de la Ruzizi « est un peu bas, écrit le » P. Randabel, et semble malsain au premier abord... Nous fîmes avec ce chef l'échange » du sang en signe d'alliance ; mais nous le » quittâmes sans engagement définitif ». Au mois de juillet suivant, les mêmes missionnaires visitèrent le pays de l'Uzige (aux environs d'Usumbura actuel), pays très peuplé, contrée salubre. Ils y furent très bien accueillis par le chef Rusavya, qui leur permit de choisir un emplacement sur ses terres. De retour à Mu-lweba, le R. P. Guillet prit ses dispositions

pour une fondation au pays de Rusavia. Il voulait prendre avec lui le P. Randabel et le Frère Jérôme et était même prêt à se mettre en route, lorsqu'un ordre des supérieurs lui enjoignit de fonder une station à Ujiji. Le R. P. Guillet, ayant pour compagnons les PP. Randabel et Delaunay et le capitaine Joubert s'embarquèrent le 30 août et parvinrent à Ujiji, le 4 septembre. Que faire dans ce centre musulman ? Faute de mieux, les Pères se mirent à l'étude des diverses langues, chacun travaillant pour autant que la fièvre le lui permettait. Le P. Randabel étant chargé du soin des malades, apprit la langue du Manyema, de façon à pouvoir assister à leurs derniers moments les porteurs de ce pays, nombreux à Ujiji, et qui y mouraient comme des mouches. Son zèle lui inspira même de tenter un peu d'évangélisation dans les villages voisins. Partout il s'attira la sympathie des Wajiji, mais sans résultat final au point de vue de l'apostolat. On fut plus heureux dans le rachat des esclaves, tant que les étoffes ne firent pas défaut. Elles étaient à Ujiji d'un prix inabordable et les ravitaillements n'arrivaient pas. Il fallut cesser de rendre à la liberté les malheureux esclaves, ce qui était pourtant l'unique consolation des missionnaires. La caravane du P. Coulbois apporta l'ordre de quitter Ujiji et de s'établir ailleurs (décembre 1883).

Au mois de janvier 1884, le R. P. Guillet, accompagné des PP. Coulbois et Delaunay fit un nouveau voyage au nord du lac. Ils purent s'assurer que les dispositions de Rusavya à l'égard des missionnaires et de leur établissement dans son royaume n'avaient pas changé. En conséquence, les PP. Coulbois et Randabel avec le Frère Gérard quittèrent Ujiji le 7 mars 1884 pour l'Uzige. Ils s'établirent sur une colline que Rusavya leur avait cédée. La mission donna déjà des espérances, quand Munye Heri, le gouverneur arabe d'Ujiji, signifia à Rusavya, qu'il avait à chasser les missionnaires au plus tôt. En effet, c'était vers ce temps que Rumaliza, arrivant avec des airs de souverain à Ujiji, commençait l'occupation effective des côtes septentrionales du lac et faisait une tentative de conquête du pays à l'est de la Ruzizi. Il était de l'intérêt des Arabes esclavagistes qu'il n'y eut pas de témoins compromettants de leurs méfaits. Rusavya aimait bien ses hôtes — il le prouvera constamment dans la suite — mais comment résister au puissant esclavagiste ? Les missionnaires ne le pouvaient davantage. Mieux valait donc partir. Les Pères quittèrent l'Uzige le 19 octobre 1884 et rentrèrent à Kibanga la veille de la Toussaint. Ils y trouvèrent le R. P. Guillet très mal. Celui-ci mourut le 29 novembre. Le R. P. Coulbois lui succéda comme supérieur de Kibanga. Le 12 décembre suivant, une lettre apportait au P. Coulbois

sa nomination de Provicateur de la mission du Tanganika

Le nord du lac étant désormais fermé aux missionnaires, il leur restait le sud. Sur le rapport de M. Storms, une fondation fut décidée chez Karyarya, au sud de Karema. Le P. Randabel en fut chargé. Il s'embarqua à Kibanga, avec le Frère Gérard, au commencement du mois de mai 1885. Il devait s'adjointre le P. Landeau, résidant à Mkapakwe. Le voyage fut fécond en accidents. Dès la première nuit de navigation, le bateau heurta contre un rocher et faillit sombrer. La réparation de l'embarcation nécessita trois jours de travail et ce ne fut que lentement et avec grande précaution qu'on arriva à Mpala. M. Storms leur offrit la plus cordiale hospitalité. Le P. Randabel ne devait pas en jouir longtemps. Quelques heures après l'arrivée des missionnaires, vers minuit, une main ennemie mit le feu à la maison. Celle-ci étant couverte de paille ne fut bientôt plus qu'un vaste brasier. Éveillés en sursaut par les cris de la sentinelle, les missionnaires et M. Storms n'eurent que le temps de se sauver. Par bonheur on sauva en partie du moins, la poudre et les munitions. Car le lendemain dès l'aube les indigènes attaquèrent la station. Ce fut en vain : les hommes de M. Storms bien armés repoussèrent les assaillants en leur infligeant de grosses pertes. A la date du 29 mai, le P. Moinet écrivait de Mkapakwe : « Si le feu n'a pas fait trop de mal à nos voyageurs, il n'en a pas été de même de l'eau. En venant de Mpala ici le surlendemain de l'incendie, le P. Randabel avec le Frère Gérard, a été surpris par une violente bourrasque et jeté à la côte, à dix kilomètres de notre station. Son bateau a été brisé en deux et toute la charge, d'une valeur de près de 3000 francs, y compris la pirogue, est tombée à l'eau. Un second bateau, nous appartenant et marchant de concert avec celui du P. Randabel, a été aussi endommagé ; mais les avaries en sont bien moins graves. Nous avons recueilli tout ce qui a pu être repêché et nous l'avons apporté dans notre maison. Heureusement il n'y a pas eu d'accident de personnes à déplorer ».

Nos naufragés étaient là, à la mission de Mkapakwe, se remettant de leurs fatigues et de leurs émotions, quand un courrier de la côte manda de Belgique au capitaine Storms de remettre aux Pères Blancs les deux stations de Karema et de Mpala. D'autre part, le Cardinal Lavigerie faisait dire à ses missionnaires de les accepter. L'affaire fut vite réglée avec M. Storms : le P. Randabel, laissant son projet de fondation à Karyarya, partit pour Karema, avec le P. Landeau et le Frère Gérard. Le P. Randabel en prit possession le 30 juillet, après une heureuse traversée du lac en compagnie de M. Storms et à

bord de son beau et grand voilier à deux mats, qu'il avait construit lui-même, pour le service de ses stations. « La station de Karema, écrit le P. Randabel, domine un monticule arrondi d'une hauteur de six à sept mètres au-dessus de la vaste plaine, que le retrait des eaux du lac a mise à sec... La résidence est bâtie au milieu d'une vaste enceinte, construite en briques séchées au soleil et flanquée de trois tourelles élevées aux angles principaux, pour la défense de la station. La maison est à étage. Au rez-de-chaussée sont les divers magasins. L'étage compte sept pièces et au centre une vaste salle donnant entrée dans tous les autres appartements. Toutes les chambres sont blanchies à la chaux, fournie par des coquillages recueillis sur le bord du lac et décorées de plafond en roseaux symétriquement disposés. En somme l'habitation est très convenable... La situation n'est pas très brillante, pour le moment, poursuit le P. Randabel. La variole, apportée de Mpala, y sévit avec violence. La famine ne nous tourmente pas moins que la variole. Pas un de nos gens ne possède une poignée de farine et nous sommes obligés, pour ne pas les laisser mourir de faim, de faire acheter, un peu partout, des vivres pour toute la colonie... Les étoffes, que nous a laissées M. Storms, trouvent donc un écoulement rapide ».

Les Pères avaient été envoyés à Karema pour tenir la station jusqu'à la cession définitive. Mais le P. Randabel n'oublia pas qu'il était missionnaire. Il mena de front le rachat des esclaves, l'instruction chrétienne des indigènes, le soin des malades, le travail et la prière. On cultiva, car il fallait vivre et on commença la fabrication des premières briques. La mission allait donc bon train et les missionnaires commençaient à jouir de leurs travaux, quand en 1888, les PP. Randabel, Vanderstraeten et le Fr. Gérard durent partir pour une nouvelle fondation dans l'Ufipa, pays du roi Kapufi. Le roi Kapufi n'était pas un inconnu pour le P. Randabel, qui avait accompagné le R. Père Charbonnier au pays des Wafipa, au mois de novembre 1886. Du 15 juin au 3 août, le P. Randabel, accompagné du Frère Gustave, retourna voir Kapufi. Cependant, la caravane des PP. Randabel et Vanderstraeten s'embarqua pour Kirando, au pays des Wafipa, le 11 août 1888. Les missionnaires se fixèrent un moment en cet endroit. Mais le mauvais vouloir du roi les en chassa bientôt, malgré la visite que Mgr Bridoux, accompagné du P. Randabel fit à Kapufi et les étoffes, dont on lui fit cadeau (voir *Biographie Coloniale Belg.*, II, 95). Kirando fut donc abandonné et la petite troupe rentra à Karema (26 novembre 1888).

Le 16 janvier 1890, accompagné encore du P. Randabel, Mgr Bridoux s'embarque pour explorer le sud du Tanganika. A cette époque, le P. Randabel écrit dans ses notes : « La situation » devenait critique : depuis 10 mois on était « sans nouvelles d'Europe ; les ravitaillements » n'arrivaient pas et les étoffes diminuaient de « jour en jour ». C'est alors que les PP. Josset et Randabel furent envoyés à Kituta, chez les Anglais, pour faire quelques achats d'étoffes. Le voyage d'exploration au sud du lac préluda à la fondation de la mission à Kala, dont il sera parlé plus loin.

Du Sud où il se trouvait, le P. Randabel remonte vers le Nord, pour tenter une seconde fois, avec les PP. Josset et Pruvot une fondation dans l'Uzige (30 mars 1891). Pour plus de prudence ils passèrent par Ujiji, afin de s'entendre d'abord avec Rumaliza. Celui-ci en bon Arabe, reçut les missionnaires on ne peut mieux, leur disant que depuis la conquête des Allemands, le pays était aux Blancs, qu'ils pouvaient donc s'établir où bon leur semblait, sans crainte d'aucune opposition. L'hypocrite ! Les Pères n'étaient pas rendus dans l'Uzige qu'ils étaient rejoints par un envoyé de Rumaliza chargé de les faire partir. Les missionnaires retournèrent à Karema chassés deux fois de l'Uzige par les Arabes esclavagistes.

Monseigneur Lechaptois, successeur de Mgr Bridoux, entreprit à son tour de tenter une fondation dans le sud du lac Tanganika. Monseigneur emmena avec lui le P. Randabel, qui était à sa sixième fondation et le Fr. Gustave. Le 11 mai 1892 la flottille entrait dans la baie de Kala, à la frontière de l'Ufipa et de l'Urungu. Les missionnaires s'y arrêtèrent pour l'explorer et finalement s'y établirent. Le P. Randabel en fut le supérieur pendant 10 ans. La mission marcha bon train. Lorsque le P. Randabel la quitta (décembre 1897), pour retourner en Europe, des résultats remarquables avaient été obtenus. Les invasions des Wabemba, pillards de la pire espèce, menacèrent plus d'une fois les missions du Sud. En juillet 1892, toute la population des environs se réfugia à la mission de Kala. Elle y reste dix jours sans oser en sortir. Vite on exhausse le boma encore inachevé. Puis « on attendit les Wabemba de pied ferme » écrivait le P. Randabel. On en fut quitte pour la peur : les Wabemba ne vinrent pas. Mais le major Wissmann, alors dans l'Ufipa, ayant entendu parler des ravages causés par les Wabemba, les attaqua, bien qu'ils fussent au nombre de 3000 et les mit en pleine déroute.

En 1897, un retour en Europe s'imposait pour le vaillant missionnaire, anémisé par son long séjour sous l'Équateur et par ses travaux. Arrivé à Marseille, le P. Randabel s'embarqua pour Alger ; mais le Transatlantique échoua

sur un rocher, près des Baléares. Grâce aux habitants de l'île, les passagers sont sauvés, mais toute la cargaison est à la mer. Le P. Randabel arriva à Maison-Carrée avec les seuls effets qu'il avait sur le corps. Après un an de repos, plein de santé et de force, il retournait dans sa chère mission de Kala, toujours aussi florissante. Chose curieuse, le Père qui n'eut jamais d'hémoglobinurie durant ses 17 ans d'Équateur en fut pris à son retour d'Europe. Grâce à Dieu, il échappa.

Le Père avait repris sa vie d'apostolat à Kala depuis 4 ans déjà, quand il fut nommé supérieur de la mission de Zimba (Rukwa). « Il nous arriva sous une pluie battante, écrit le P. Rouffiac, auquel nous avons emprunté pas mal de détails pour cette notice, le 6 décembre 1902, aussi aimable et souriant que s'il n'avait eu d'autre rêve que de venir au Rukwa. Pourtant on ne quitte pas sans un gros sacrifice une mission que l'on a fondée à la sueur de son front, où l'on a vécu 10 ans et où l'on se sait connu et aimé. Ce sacrifice, le Père l'a fait si généreusement, qu'on ne se serait pas douté de la peine qu'il lui causa... Dès les premiers jours, le P. Randabel nous édifa par un ensemble de vertus rares : l'humilité, la piété, la bonté, la patience... Nous vivions donc ainsi à cette école, heureux auprès de ce vétéran des missions, quand le 3 avril 1905, le Père se coucha, se plaignant de la fièvre... Le 16 la fièvre monta subitement à 40° et le Père commença à délirer. Vers 4 heures, il reprend ses sens et demande lui-même les derniers sacrements. Il se confesse et reçoit l'Extrême-Onction en pleine connaissance. Bientôt le malade retombe dans le délire et à 6 h 30, sans convulsion, il rend paisiblement son âme à Dieu ».

7 juillet 1953.
P. M. Vanneste.

Références. — *Chroniques des Pères Blancs, 1880-1905.*

RASMUSSEN (*Niels*), Mécanicien danois, (Leinoo, Silkeborg, Danemark, 12.11.1837-...?).

Engagé par l'Association Internationale du Congo, le 1^{er} juin 1884, comme mécanicien, il s'embarqua à Liverpool à bord du steamer *Nubia*, le 26 juin, et fut attaché à la marine du Bas-Congo. Moins d'un an plus tard, incapable pour raison de santé de continuer son service, il demanda à rentrer en Europe (18 mars 1885).

3 janvier 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 267.

RECLERCQ (*Maurice-Charles-Ernest*), Officier (St-Gilles, Bruxelles, 8.6.1888—St-Gilles, 26.4.1938). Fils de Pierre et de De Bock, Joséphine-Angéline.

Admis à l'École militaire le 28 octobre 1908, Reclercq fut, à la fin de ses études, affecté comme sous-lieutenant au 10^e de ligne. Le 26 novembre 1911, il passa aux grenadiers. A la veille de la guerre, il y commandait comme lieutenant (26 mars 1914).

L'invasion déferlant sur le pays, ce fut pour lui comme pour tant d'autres, la terrible mêlée.

Comment participa-t-il ? Trois citations en font foi. La première date du 9 octobre 1915 et met en évidence « sa conduite particulièrement méritoire et exemplaire » les 2 et 4 octobre à Dixmude. Le 31 janvier 1916, il est cité à l'ordre du jour de la division pour « le courage et le sang-froid » avec lesquels il a paré une attaque ennemie et y a répondu en occupant une redoute. Plus tard viendra la Croix de guerre avec palme pour « au cours de sa longue présence au front, s'être particulièrement signalé par sa belle conduite au feu et son dévouement continu ».

Quand l'Afrique fit appel aux volontaires, Reclercq s'inscrivit. Il se trouva ainsi détaché au service de la colonie à dater du 11 août 1916. Capitaine en second depuis le 30 mars, il y commanda successivement la 1^{re} compagnie du III^{me} bataillon et la 1^{re} compagnie du 1^{er} bataillon de la brigade sud. Là pas plus qu'à l'Yser, il ne marchanda ses efforts, en dépit des difficultés et déboires dus, tant au climat qu'à un ravitaillement souvent réduit à sa plus simple expression.

De telles conditions d'existence eurent du reste des répercussions sur la santé des hommes. Vaincu par la maladie, Reclercq fut évacué. Il reprit sa place au front en 1918, devant la menace que les troupes du général allemand von Lettow faisait peser sur le Tanganika. Une fois de plus, il fut cité à l'ordre du jour : « Commandant de compagnie énergique et brave. » S'est signalé au cours des divers combats de la deuxième campagne et tout particulièrement à Moyanbe où il a été assailli par des forces supérieures en nombre qui tentaient de l'envelopper. A résisté victorieusement à toutes les attaques et n'a quitté ses positions qu'après avoir épuisé toutes ses munitions. »

La guerre étant terminée, Reclercq rentra en Belgique le 10 juin 1919. Affecté durant quelques mois en qualité de capitaine commandant (10 juin 1919) aux centres de l'arrière, il rejoignit le régiment du 1^{er} grenadiers le 15 septembre 1919. Pensionné le 1^{er} mai 1925, il fut admis dans le cadre de réserve le 1^{er} mars 1927, promu

major le 26 décembre 1928 et lieutenant-colonel le 26 mars 1936.

Reclercq était officier de l'Ordre de la Couronne et de l'Ordre de Léopold. Décoré de la Croix de guerre avec palme, de l'Étoile de service en argent, de la Médaille commémorative en argent des campagnes d'Afrique, Médaille de l'Yser, Médaille de la Victoire, Médailles commémoratives du Centenaire et de la guerre 1914/18. Il était également porteur de la Croix du Feu et de la Croix du mérite militaire de 1^{re} classe d'Espagne.

13 juillet 1953.
M.-L. Comeliau.

Les campagnes coloniales belges, 1914/18 (Brux., 1927/32), t. II, annexe 198 et t. III, annexe 400. — Tribune congolaise, 30 avril 1938, p. 1.

RÉGNY (DE) (*Henry*), Secrétaire général administratif de l'Union Minière du Haut-Katanga (Saint Josse-ten-Noode, 4.10.1889—Elisabethville, 28.3.1939). Fils de Gabriel-Eugène.

de Régny fit ses études à l'Institut Saint-Louis à Bruxelles, à l'Université de Louvain et à l'Institut Solvay. A 23 ans, il est titulaire du diplôme de licencié du degré supérieur en sciences commerciales et consulaires.

Il commence immédiatement sa carrière coloniale dans les plantations de Java. Il y est à peine depuis deux ans que la première guerre mondiale éclate. Milicien de la classe 1910, il rejoint immédiatement son poste au 13^e de ligne, où ses services lui valent cinq chevrons de front, le grade de sergent et la Croix de Guerre avec palmes. En 1917, ses qualités personnelles le font choisir pour collaborer à la tâche délicate de l'Auditorat militaire.

Démobilisé, il s'engage à l'Union Minière à laquelle il restera attaché jusqu'à sa mort préma-

ture. A peine âgé de 30 ans, il organise et dirige le service du contentieux de la société, et à 40 ans il est placé à la tête du secrétariat administratif.

La crise économique est là, posant des problèmes difficiles au titulaire de cette fonction, de Régny s'ingénier et se dévoue inlassablement à leur trouver les solutions les plus acceptables. Sa collaboration à l'Office du Travail du Katanga lui permet là aussi de rendre de grands services.

Si d'une part la direction de l'Union Minière avait trouvé en lui un collaborateur loyal et zélé, tous les agents dont il était le chef savaient bien que cet homme au caractère très doux et d'humeur toujours affable, les aidait et les encourageait dans les moments difficiles de leur carrière coloniale. Aussi lorsque la mort le

surpris en plein travail, le 28 mars 1939, l'affection fut générale et profonde.

A tous les coloniaux qui l'ont connu, durant une carrière de vingt ans à Elisabethville, de Régny a laissé le souvenir d'un homme loyal, pratiquant la solidarité humaine, et leur a donné l'exemple du devoir parfaitement accompli.

11 septembre 1952.
E. Roger.

RELIN (*Carl-Johan-V.*), Mécanicien (Stockholm, 29.3.1857 — Vivi, 5.3.1895). Fils de Niels et de Blomstedt, Johanna-Caroline.

Il fit ses études moyennes à l'Institut Maria-Magdalena à Stockholm. Entré en apprentissage aux ateliers de Berglund, il fut ensuite attaché pendant un an aux ateliers de Worestad où son travail fut très apprécié. Embarqué comme élève-mécanicien à bord d'un steamer de l'État suédois, il passa très vite au grade de mécanicien qualifié et servit à bord de vapeurs de commerce, entre autres du *Remu* jusqu'à l'époque de son admission à l'État Indépendant du Congo, le 1^{er} mai 1887. Parti d'Anvers sur le *Vlaanderen*, le 8 mai, il fut à Boma, le 14 juin, nommé adjoint aux transports du *Ville de Bruxelles*. A la fin de son premier terme, le 28 mai 1890, il rentrait en Europe à bord du *Gaboön*, puis repartait de Flessingue avec le titre de mécanicien de 1^{re} classe, le 5 décembre 1890, sur le *Gertrud Woermann*. Au début de janvier 1891, il était désigné à Boma pour Léopoldville où il entrait en service le 22 janvier. Atteint de fièvre en juillet, il dut redescendre à Boma le 12 août et y fut chargé du travail de mécanicien à bord de *l'Espérance*. Sa santé rétablie, il fut renvoyé à Léopoldville le 9 novembre, y fit malheureusement une rechute de sa maladie, dut retourner à Boma le 5 mars 1892 et s'y embarqua le 22 à bord de *l'Akassa* pour rentrer en congé. Il repartit pour un troisième terme, engagé au service de l'Abir fin 1892, mais ne put achever son contrat. Il mourut à Vivi, le 5 mars 1895, porteur de l'Étoile de Service.

9 juillet 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 403. — Jensen-Tusch, *Scandinaver i Congo*, pp. 189, 190, 380, 471.

REMONT (*Ernest-Henri-Auguste*), Lieutenant (Liège, 24.12.1872 — Coquilhatville, 28.11.1901). Fils de Victor-Léopold et de Delforge, Émilie-Marie-Françoise.

Engagé au 9^e régiment de ligne le 9 janvier 1889 et promu sergent le 1^{er} mai 1893, Remont

offrit ses services à l'État Indépendant et fut admis en 1895. Il s'embarqua le 6 août et reçut à Boma son affectation à la compagnie d'instruction de l'Équateur ; il atteignit Coquilhatville le 28 octobre ; les services qu'il rendit lui valurent des promotions très rapides ; désigné pour commander le poste de Bokatola, il était promu sous-lieutenant le 25 décembre 1897. Son contrat achevé, il descendit vers Boma, le 30 juin 1898, s'y embarqua sur le *Coomassie* le 27 juillet et rentra en Europe. Il repartit le 6 décembre 1898, reprit le chemin de l'Équateur, arriva à Coquilhatville le 28 janvier 1899 et fut désigné pour commander le poste d'Iboka. Il y accéda le 1^{er} mars 1900 au grade de lieutenant. Le climat commençait à agir sur lui de façon néfaste ; atteint de troubles intestinaux graves, il succomba le 28 novembre 1901 à Coquilhatville. Il était titulaire de l'Étoile de service et de la Médaille d'or de l'Ordre royal du Lion.

12 janvier 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 1502.

RENARD (*Richard-Adolphe*), Jésuite (Reynaix, 14.2.1852 — Liège, 16.2.1932). Fils de Bonaventure-Joseph et de Allard, Hortense.

Passionné de sciences et singulièrement de découvertes entomologiques, il fut une personnalité de premier plan dans son ordre tant par la sûreté de ses connaissances que par l'efficacité de ses méthodes didactiques. Il fut en effet de 1900 à 1903 recteur du Collège St-Joseph à Alost ; d'août 1903 à septembre 1910, recteur du Collège St-Louis, de 1910 au 1^{er} octobre 1918, recteur du Collège St-Servais, à Liège.

On le trouve de 1918 à 1922 préposé à la direction de la maison de retraite de Xhovémont ; enfin, le 26 novembre 1922, à la mort du R. P. Em. Dutry, recteur du Collège St-Louis, toujours à Liège, il est nommé vice-recteur de la maison et occupe activement ces fonctions jusqu'en août 1926. De cette dernière date et jusqu'à sa mort, en 1932, au Sanatorium St-Joseph, il assuma la charge de préfet des études dans les classes industrielles qu'il avait fondées au cours de son premier rectorat.

En ce qui concerne les services qu'il a rendus à notre Colonie, mettons l'accent sur ses études entomologiques, et surtout sur celles qu'il consacra à la mouche tsé-tsé et au mode de propagation de la maladie du sommeil. Nous lirons dans *Les Missions belges de la Cie de Jésus* : t. II, 1900 ; *Les insectes nuisibles* (pp. 132-138, 155-159, 330-335, 365-369) ; t. IV, 1904, *La Maladie du sommeil*, pp. 369-377).

Le R. P. Renard était président du Cercle entomologique de Liège.

Il était chevalier de l'Ordre du Lion.

1^{er} juin 1953.
M. Coosemans.

Tribune cong., 29 février 1932, p. 2.

RENNIKIN (*Jules-Laurent-Jean-Louis*), Avocat, membre de la chambre des représentants de Belgique, ministre des Colonies, ministre d'État (Ixelles, 3.12.1862—Bruxelles, 15.7.1934). Fils de Louis-Eugène et de De Graef, Adèle.

Au premier abord, pour qui ne le connaissait pas, J. Renkin paraissait froid et quelque peu distant. Mais, dans la réalité, il était accueillant, bon, sensible ; c'est toujours avec avidité qu'il écoutait tout ce qui avait l'apparence de la sincérité, de l'originalité et de la nouveauté, même de la part des jeunes. Il entrat immédiatement en discussion avec eux, approuvait ce qu'il jugeait juste, redressait ce qui lui paraissait faux ou exagéré. Mais parfois aussi, sans rompre l'entretien, il se cantonait dans un silence qui n'était autre que la méditation de ce qu'il avait entendu.

Il avait des mots à l'emporte-pièce, admirablement adaptés au sujet développé.

Au plus haut des honneurs qu'il connut, il était resté simple et naturel. Et cela donnait un charme très prenant à sa puissante personnalité.

C'était un débater magnifique. Avec son jugement solide, éclairé par une immense érudition s'étendant à tous les domaines, avec surtout son sens développé de l'État et des exigences du pouvoir, il avait tôt fait de déceler, dans l'argumentation de l'adversaire, le point faible et il y répondait; les débats, il les portait toujours sur la hauteur des principes. Il fit merveille non seulement dans les joutes du Palais de justice et du Parlement, mais aussi dans celles du Conseil colonial ; or, là, encore que tout se passe simplement, dans un appareil n'ayant rien de spectaculaire, la position du ministre est particulièrement difficile. Il doit connaître les questions les plus variées et, à l'improvisiste, sans même avoir souvent le temps de la réflexion, faire front à des considérations, à des objections imprévues. M. Renkin se jouait de ces difficultés avec une aisance qui forçait l'admiration ; il le faisait de son propre mouvement, sans le secours de personne ; car de son temps, la pratique de faire participer les fonctionnaires aux discussions du conseil n'existaient pas encore.

Il avait des habitudes de vie et de travail simples. Le matin à midi, le soir à 6 heures, il cessait tout travail. L'heure venue, il déposait

la plume ou éconduisait le visiteur ; les soirées, qu'il passait en famille, il jouait aux cartes ; la lecture des journaux ne l'encombrait pas, souvent, il refusait même de les voir et avait le plus profond dédain pour les appréciations de la presse sur sa personne ou ses faits et gestes. Il entendait les méconnaître ; elles ne troublaient en rien sa sérénité.

Son style, ses discours étaient sur le modèle de son esprit : direct, simplifié, clair et net. Il écrivait en phrases courtes, dépouillées de tout ornement factice, de tout adjectif inutile ; tout superlatif était systématiquement éliminé. Ses discours étaient de même, incisifs, volontiers affirmatifs ; mais s'élevant, quand le sujet en valait la peine, à des accents touchant à la fois le cœur et la raison.

Son physique : il dénotait sa forte personnalité, avec sa stature puissante, sa tête plutôt massive, solidement plantée sur les épaules, sa démarche pleine de vigueur.

Ce fut vraiment un type d'homme admirable ; d'un équilibre parfait ; d'une vigueur intellectuelle portée au maximum ; avec des visions de véritable homme d'État. Toute sa carrière en témoigne. Ne fut-il pas à l'avant-garde dans toutes les luttes pour les causes où le sort ou l'avenir de la Patrie était en jeu et dont les masses n'entrevoyaient même pas l'intérêt ?

Avant de devenir en 1908 le premier Ministre des Colonies de la Belgique, J. Renkin avait déjà joué un rôle important dans la vie de son pays et lorsque, dix ans après, il céda le gouvernail à un autre ministre des Colonies, il continua à figurer parmi les premiers hommes d'État belges.

C'est cependant avant tout son œuvre coloniale qui retiendra notre attention.

Bornons-nous à rappeler qu'il avait embrassé la carrière du barreau et que ses solides qualités le mirent vite en vedette, qu'il ne tarda pas à s'intéresser à la politique et qu'en 1896 il fut élu député de Bruxelles, qualité qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. Sur cette scène aussi il brilla rapidement. Avec G. Helleputte, A. Verhaegen, H. Carton de Wiart, il fonda le groupe démocrate-chrétien qui força la main de la vieille droite dirigée par Ch. Woeste et assura le succès des réformes sociales ainsi que du service personnel en matière militaire et de la représentation proportionnelle. Devenu un des chefs de la droite, il entra en mai 1907 dans le cabinet de Trooz comme Ministre de la Justice.

Il était en ce moment dans la force de l'âge et dans l'épanouissement de son talent. Une mission à sa mesure l'attendait.

La Belgique se disposait en effet à écrire une page glorieuse dans son histoire : reprendre le Congo et réorganiser cet immense territoire.

On sait dans quelles conditions difficiles cette

œuvre se réalisa. Depuis des années, une campagne violente sévissait à l'extérieur contre l'État Indépendant du Congo et plusieurs gouvernements étrangers suivirent avec infinité de méfiance le coup de barre que la Belgique se préparait à donner. A l'intérieur du pays, l'opinion n'était nullement enthousiaste : chez beaucoup de Belges le Congo représentait encore l'aventure politique et de lourdes charges financières. Quand le projet fut présenté au Parlement, une critique impitoyable se déchaîna contre la grande œuvre de Léopold II. De son côté le Roi-Souverain, outré de l'incompréhension qu'il rencontrait, ne pouvait se résigner à abandonner certaines combinaisons introduites dans le traité de cession.

L'annexion du Congo à la Belgique apparaissait cependant la seule solution possible. Avec l'aide très efficace de F. Schollaert qui avait succédé à de Trooz comme premier ministre, J. Renkin fut chargé de défendre devant le Parlement le traité de cession et la loi organique qu'on a appelée la Charte du Congo belge.

Rude lutteur, dialecticien de premier ordre, grand travailleur, il s'était soigneusement préparé à répondre aux objections de ses adversaires, mais il excellait aussi à éléver les débats. Avec quel accent passionné il prononça le 25 avril 1908 les paroles suivantes :

« Il y a ici autre chose qu'une question d'argent. Il y a une question d'honneur national, c'est-à-dire une question vitale au premier chef. Les peuples se relèvent des pires désastres ; ils ne se relèvent pas si, quelque jour, leur énergie est inférieure aux grands devoirs que leurs destinées leur imposent, s'ils ont le malheur de préférer le repos à la rude loi de l'effort et du sacrifice... »

« Les bruyantes polémiques où s'attardent des esprits qui confondent l'agitation avec le travail seront vite oubliées... L'histoire ne verra que les grands faits : la grandiose conception d'un Roi, chef d'un petit peuple, faisant surgir un vaste empire au centre de l'Afrique, l'annexion du Congo ouvrant à la Belgique une période nouvelle qui sera, j'en ai l'intime conviction, digne de celles qui l'ont précédée. »

Le 15 novembre 1908, J. Renkin eut la joie de voir l'événement s'accomplir : le Congo devint belge.

Son nom s'imposait en quelque sorte quand il fallut choisir le premier Ministre des Colonies. Il voulut se récuser, mais s'inclina lorsque Léopold II fit appel à son sens du devoir.

La charge s'annonçait bien rude car la Belgique s'était engagée à donner au Congo une orientation nouvelle. J. Renkin n'était cependant pas l'homme à se lancer dans des imprévus. Il commença par faire en 1909 un

séjour de 5 mois dans la Colonie. Il y rencontra le prince Albert de Belgique dont le voyage constituait le premier contact de la Royauté avec le sol congolais.

Étant revenu avec des vues très nettes, le ministre se sentit qualifié pour entreprendre, avec le concours d'un Conseil colonial comptant de brillantes individualités, un long travail qui s'échelonna sur plusieurs années et qui changea la face du Congo.

Rappelons les principales dispositions qui furent prises.

Le décret du 22 mars 1910 sur la récolte des produits domaniaux inaugura les réformes fondamentales. Livré à ses seules forces en matière financière, l'État Indépendant du Congo avait été amené à se créer des ressources en poussant à l'extrême le principe universellement admis suivant lequel les terres vacantes sont propriété de l'État et en exploitant ces terres par ses propres agents, à son profit. Comme au Congo les terres non occupées par les indigènes étaient seules à receler l'ivoire et à produire le caoutchouc et qu'à l'époque il n'existaient point d'autres produits commerciables, cette politique avait eu pour effet pratique d'interdire tout commerce privé. Aussi provoqua-t-elle les plus vives protestations de la part des pays étrangers appelés au bénéfice de la liberté commerciale en vertu de l'Acte général de la Conférence de Berlin de 1885. Le décret du 22 mars 1910 mit fin à ce régime par étapes.

C'est par étapes aussi que le décret du 2 mai 1910 sur l'impôt indigène abolit l'impôt en travail. Petit à petit, le numéraire se répandit dans tout le territoire et les indigènes furent en mesure d'acquitter leur impôt en argent.

Signalons encore qu'un autre décret du 2 mai 1910 réorganisa le régime des chefferies indigènes et consacra le système de l'administration indirecte, tandis que le décret du 17 août 1910 mit au point les dispositions destinées à protéger les indigènes en cas d'engagement au service de maîtres européens.

Pendant la même période, le gouvernement de la Colonie s'attacha à encourager les progrès dans les domaines les plus variés. C'est de cette époque que datent le premier décret sur l'exploitation des mines, les mesures prises pour favoriser l'émigration belge au Congo, la suppression des pouvoirs politiques du Comité Spécial du Katanga, la création de la Cour d'appel d'Elisabethville et les dispositions qui s'imposaient pour assurer l'exploitation normale par les Belges des richesses minières du Katanga.

La Belgique ayant prouvé qu'elle tenait ses promesses, la pacification s'opéra dans les esprits et, successivement, toutes les puissances étrangères reconurent l'annexion du Congo par la Belgique.

Mais voici que brusquement le sort du Congo est remis en question ; une crise violente bouleverse le monde : la guerre de 1914-1918. Là encore J. Renkin se révéla le bon pilote.

Réfugié au Havre avec le gouvernement belge, il commença par se trouver dans une situation délicate : l'Acte de Berlin avait proclamé la neutralité du Congo en cas de guerre. Le Ministre affirma sa volonté de faire respecter cet engagement. Mais au Congo les patriotes belges grondaient... Le problème fut résolu lorsque, fin août 1914, les Allemands de l'Est africain prirent eux-mêmes l'offensive.

Dès lors, le gouvernement belge ne songea plus qu'à une chose : d'abord mettre le Congo en état de défense, puis aussitôt que possible, d'accord avec nos alliés, porter la guerre en pays ennemi de façon à s'assurer des gages à la fin des hostilités.

Douloureusement atteint lui-même par la guerre — son fils était tombé à l'Yser — J. Renkin une fois de plus se consacra de toute son âme à la mission qui lui était dévolue. Il fut secondé par d'excellents collaborateurs : P. Orts, Louwers, Crokaert au Havre, Denyn à Londres.

Malheureusement, la Force Publique congolaise, telle qu'elle existait en 1914, était tout au plus apte à mener des opérations de police à l'intérieur du pays. Ses effectifs et son armement représentaient bien peu de chose. Si au début de la guerre elle put aider nos alliés à conquérir le Cameroun, le contingent belge ne comporta jamais plus de 570 soldats et 10 Européens. Les opérations dans l'Est Africain allemand eurent une tout autre envergure : elle mirent en mouvement l'effectif d'une division : près de 12.000 hommes encadrés par 720 Européens.

Pour forger pareil instrument de guerre, le gouvernement eut à se procurer dans une Europe en plein désarroi non seulement les hommes nécessaires, mais les armes, les munitions, le ravitaillement, le matériel de campement, le matériel sanitaire, etc., et en assurer l'expédition au centre de l'Afrique. Pendant des mois ce fut un défilé ininterrompu à travers les océans, sur les bateaux du fleuve, sur les routes accidentées et interminables de la Province orientale ou de l'Uganda.

Cet immense effort trouva sa récompense lorsque, après une première campagne, le général Tombeur entra victorieux à Tabora et lorsque, au cours d'une seconde campagne, le général Huyghe, sollicité par nos amis britanniques, parvint à Mahenge.

Bien entendu, ces opérations militaires menées de concert avec nos alliés entraînèrent avec ceux-ci des négociations délicates qui plus d'une fois donnèrent du souci à notre gouvernement.

Dans tous ces domaines l'énergie et la clairvoyance de J. Renkin firent des merveilles.

Cette énergie et cette clairvoyance s'étalent dans la correspondance privée qu'il échangea pendant la guerre de 1914 avec M. le gouverneur général Henry et dont nous avons eu l'avantage de prendre connaissance. Le Ministre s'entretint — cela va de soi — avec le Chef du Gouvernement local de bien d'autres sujets que de sujets militaires (1). Il est intéressant d'y constater à la fois la haute conception qu'il fait de l'intérêt public et sa connaissance approfondie des détails en ce qui concerne les hommes et les choses. Nul n'est mieux au courant des qualités et des défauts du personnel territorial. Son sens de l'équité apparaît pleinement dans la phrase suivante : « Je suis plus que jamais » décidé à ne plus frapper un agent sans » l'entendre ».

Immédiatement après la guerre il passa à un autre poste de combat. Il fallait un homme de décision pour réorganiser le réseau ferré belge. J. Renkin avait fait ses preuves au ministère des Colonies. Il fut transféré au ministère des Chemins de fer. Avec une rapidité étonnante le réseau belge se trouva remis en état.

Ensuite, il rentra dans le rang pendant plusieurs années au cours desquelles il exerça la charge de bâtonnier de l'ordre des avocats à Bruxelles. En 1931 il rentra en scène, au premier rang : il succéda à M. Jaspar comme chef du gouvernement.

Le 21 octobre 1933, en une occasion solennelle, à la réunion organisée à l'Union Coloniale Belge pour célébrer le 25^e anniversaire de l'annexion du Congo à la Belgique, les coloniaux revirent une dernière fois le premier ministre des Colonies. C'était quelques mois avant sa mort. Il y prononça un discours émouvant. Il rappela un propos de Léopold II qu'il aurait pu reprendre pour lui-même : « ... Un jour que, » jeune Ministre, mal dégagé encore des brouillards de notre politique courante et frappé » des difficultés qui s'accumulaient sur la voie » de l'annexion, je lui dis : Sire, nous sommes » dans la tempête ! » Il me répondit : « Cela ne » fait rien, il y a 45 ans que je vis dans la tempête et je ne suis pas fatigué ».

Jules Renkin a été un grand serviteur du pays. On a dit : Sans lui il n'est pas certain que la Belgique aurait accepté le Congo. C'était par excellence un homme d'action, mais c'était aussi un homme de réflexion et d'études. Ce solitaire lisait beaucoup. De là sa sûreté dans les discussions, même religieuses. Un de ses amis l'ayant appelé un docteur de l'Église raté,

(1) Voir dans ce volume la notice consacrée à M. le gouverneur général Henry, col. 390.

il répondit avec une amusante indignation simulée : « Pourquoi raté ? ».

J. Renkin était titulaire des plus hautes distinctions honorifiques belges et étrangères.

Publication. — *La politique coloniale belge (Bull. Soc. belge Ét. et Expansion) et Encyclopédie du Congo belge*, 1930, dir. Franck, 1921, p. 70

5 juin 1954.
F. Dellicour.

Références. — O. Louwers, *Dix ans de politique Coloniale* (Revue Belge, mars 1919). — *La campagne africaine de la Belgique et ses résultats politiques* (Bruxelles, 1921, Weissenbruch). — *Éloge funèbre* (Bulletin Inst. Roy. Col. Belge, 1934, pp. 362-365). — Fr. Masoin, *Histoire de l'Etat Indépendant du Congo* (Namur, 1913). — A. J. Wauters, *Histoire politique du Congo belge*, Bruxelles, 1911. — A. van Iseghem, *Les Étapes de l'annexion du Congo*, Bruxelles, 1932. — G. Moulaert, *Campagne Tanganyika*, Bruxelles, 1934, pp. 77, 140, 192. — Bull. Assoc. Vétérans coloniaux, août 1934. — *Revue Congo* (1921, I, pp. 434-435 ; 1934, II, pp. 226-237). — *Mouvement Géographique*, 1919, pp. 148-151. — *Tribune Congolaise* (15 juin 1931 ; 30 juillet 1934). — Gonzague, Norberto, *Africa de Sangue, de oiro e da morte*, Lisbonne, 1942 (politique des ministres belges : Renkin et Franck).

RENOY (André), Pilote aviateur (Houdemont, 13.7.1901 — entre Luluabourg et Port-Francqui, 21.8.1932). Fils d'Eugène et de Latinois, Rosa.

Il entra au service de la Sabena au Congo le 7 juillet 1930. Il trouva la mort en s'écrasant au sol entre Luluabourg et Port-Francqui, après deux ans de bons services.

8 mars 1952.
P. Brabant.

Tribune Congolaise, 15 septembre 1932, p. 2. — Archives Sabena.

REYTTER (Eugène-François), Médecin (Eekeren, 17.2.1860 — Ixelles, 13.2.1912). Fils de Ferdinand et d'Aertssens, Anne-Marie.

Il entre en 1878 à l'Université de Bruxelles, où il fait de brillantes études. En août 1874, il accompagne, en qualité de membre du personnel du service sanitaire, un groupe d'émigrants qui se rendent aux États-Unis d'Amérique. Rentré en Belgique l'année même, il est reçu docteur en médecine le 1^{er} juillet 1885 et est attaché, comme médecin militaire, au régiment des carabiniers.

En août 1886, il démissionne pour pouvoir accepter l'offre qui lui est faite de partir en mission au Congo. Cette mission, dont la durée ne sera pas bien longue, a pour but le rapatriement des Zanzibarites arrivés dans le Bas-Congo avec les différentes expéditions qui s'étaient

succédées par la côte orientale. Il arrive au Congo le 15 septembre 1886 et, quinze jours plus tard, il quitte Banana avec ses Zanzibarites. Le convoi, via Le Cap, atteint Zanzibar après vingt-huit jours de navigation. Reyttter reste à Zanzibar pendant quelques semaines et regagne ensuite l'Europe en poursuivant vers le Nord, par Aden et Port-Saïd. Il débarque à Londres le 4 janvier 1887 et rentre à Bruxelles le surlendemain.

Ce voyage, au cours duquel l'Afrique mystérieuse s'était quelque peu révélée à lui, avait avivé chez Reyttter la curiosité que suscitait généralement, à l'époque, l'entreprise non dépourvue d'audace du roi Léopold II dans le lointain bassin du Congo. Mû, d'autre part, par un impérieux besoin de mettre sa science et son art au service de l'humanité, il décide de souscrire un engagement à l'É. I. C. Effectivement, le 15 mars 1887, il quitte Anvers à destination du Congo, en qualité de médecin de 2^e classe. Séjournant la plupart du temps à Boma, où il s'assure l'estime personnelle des gouverneurs Janssens et Wahis. Rentré en Belgique le 5 juin 1890, il épouse une jeune fille de Borgerhout et c'est en compagnie de sa femme qu'il repart, le 10 avril 1891, en qualité de médecin de 1^{re} classe. Toujours à Boma, il devient l'heureux père d'un fils qui est, certes, parmi les tout premiers Belges nés au Congo. Ayant pris rang de directeur à titre personnel, à la date du 6 mai 1894, il rentre en Europe à l'expiration de son terme de service, le 14 mai 1895.

Pendant ce second congé qu'il passe en Belgique, Reyttter rencontre, à Bruxelles, M. Rolin-Jacquemyns, attaché à la Cour du roi de Siam, qui lui offre, là-bas, une brillante situation. Il accepte et devient ainsi médecin particulier du roi Chulalongkorn auprès de qui il jouit d'un grand prestige. À la mort de ce dernier, il est maintenu en fonctions à la Cour par son successeur qui l'anoblit en lui conférant le titre de prince au Siam.

Reyttter avait reçu l'Étoile de service à deux raies pour les services qu'il avait rendus en Afrique ; il était également chevalier de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre royal du Lion et titulaire de nombreuses distinctions honorifiques étrangères.

8 février 1952.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 381. — A. Chapaux, *Le Congo*, Brux., 1894, p. 661. — Liebrechts, *Léopold II, fondateur d'Empire*, Brux., 1932, p. 122. — *Mouvement géographique*, 1890, p. 120b ; *ibid.*, 1891, p. 34a ; *ibid.*, 1895, col. 296. — *Tribune congolaise*, 11 janvier 1913, p. 3 ; 15 avril 1911, p. 2. — *Bulletin de l'assoc. cong. afr. de la Croix-Rouge*, Brux., janvier 1909, p. 50. — E. Dupont, *Lettres sur le Congo*, Paris, 1889, pp. 15, 21, 435, 436 et 448. — L. Lejeune, *Vieux Congo*, Ed. Expansion col., 1930, p. 222.

REZETTE (*Jean-Joseph*), Ingénieur, conducteur de travaux (Romponcel-Jamoigne, 1.11. 1857 — Uccle, 13.12.1940). Fils de Jean-Louis et de Lémasson, Anne-Marie.

Ses études professionnelles achevées à l'école de Jamoigne, il entra à la Société des Chemins de fer le 1^{er} mai 1873 et fut attaché en qualité de comptable à la section Florenville-Bertrix à partir du 1^{er} août 1874. Il rêvait cependant une carrière plus brillante, entama des études d'ingénieur et le 25 avril 1881, il passait en qualité de conducteur des travaux au chemin de fer de Rio Grande do Sul, au Brésil.

Familiarisé désormais avec les voyages lointains, il accepta, dès juin 1884, d'être attaché comme chef de section à la construction du chemin de fer de Mostaganem à Tunis. C'est au cours de son séjour en Afrique du Nord qu'il conçut le projet de s'engager à l'État Indépendant du Congo. Grâce à ses expériences en pays étranger, il se sentait en mesure de se faire une belle situation dans le centre africain.

La recommandation du président de la Société des Ingénieurs belges le fit admettre à l'É. I. C. et il s'embarqua à Lisbonne le 6 juin 1888 pour Boma où il arriva le 29. Désigné comme adjoint à la direction du service des transports, le 3 juillet 1888, il fut appelé, le 24 août, à remplacer à la direction du service M. Jacquet, qui partait pour l'Europe. Cela lui valut, le 1^{er} septembre 1888, un voyage à Léopoldville, qu'il atteignit le 30 septembre. Rentré à Boma le 2 novembre suivant, il fut nommé le 8 février 1887 directeur intérimaire des transports et des travaux publics. A ces fonctions, il ajoutait le 2 octobre 1889, la direction de la Marine et se voyait confirmer la direction des Travaux publics le 30 septembre 1890.

Il s'embarqua à Boma, fin de terme, le 17 janvier 1891 et repartit de Flessinge à bord du *Gertrude Woermann* le 3 mai 1891 pour reprendre son poste de commande aux transports, à la Marine et aux Travaux publics. C'est lui qui organisa la base maritime du Bas-Congo laquelle, de Banana et Boma, fut transférée à Matadi, ce qui assurait la liaison entre le Bas- et le Moyen-Congo avec le moins de perte de temps possible et aussi parfaitement que l'exigeaient les grandes expéditions militaires et scientifiques entreprises à cette époque.

Parti de Banana, fin de terme, le 17 mars 1894, Rezette resta en Belgique jusqu'en 1911. Il fut alors chargé d'étudier, en mission spéciale, l'aménagement des villes congolaises. Il quitta Anvers à bord de l'*Élisabethville* le 8 avril 1911. Rentré le 1^{er} juillet 1912, il reprit le départ, mais cette fois pour le compte de sociétés coloniales, qui bénéficièrent de sa science et de son expérience.

Rezette était titulaire de l'Étoile de service à deux raies.

6 mai 1953.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 456. — *Bull. Soc. Roy. de Géog. d'Anvers*, 1907-1908, p. 467. — *Mouv. géog.*, 1912, p. 431. — *L'Horizon*, 29 novembre 1924. — *Bull. Ass. Vétérans col.*, juin 1938, pp. 11, 12.

RICHARD (*Édouard*), Général (Latour, Luxembourg, 3.7.1862 — Bruxelles, 20.12.1925).

Engagé volontaire au 9^e régiment de ligne le 15 juillet 1878, Édouard Richard passa, avec le grade de sous-lieutenant au 12^e de ligne le 17 octobre 1885, puis aux grenadiers le 26 mars 1891. Le 15 avril 1891, il partit pour le Congo.

Sa première activité s'exerça dans le district du Stanley-Pool, où il fonda le camp de Kinshasa. Non seulement il y assura la formation de soldats qui furent déclarés « excellents », mais il eut encore à pourvoir aux nécessités d'un ravitaillement que l'accroissement de la population blanche et noire rendait souvent difficile. Richard, pour y remédier, présida au développement d'immenses cultures et d'un élevage dont les produits étaient particulièrement bien venus.

Durant ce premier terme, on le vit également remplir les fonctions de juge suppléant au tribunal de 1^{re} instance à Léopoldville.

Lieutenant depuis le 25 juin 1891, capitaine à la date du 1^{er} mai 1893, Richard rentra en Europe le 25 mars 1894. Le 30 octobre suivant, il reprenait le bateau pour l'Afrique. Il était capitaine-commandant de 2^e classe depuis le 1^{er} octobre 1894.

Ses succès à Kinshasa ne furent sans doute pas étrangers à sa nomination d'inspecteur des camps d'instruction du Kasai d'abord, puis de l'Ubangi. Il attacha également son nom à la fondation du camp de Yumbi. Enfin le 31 janvier 1895, il fut nommé contrôleur de la comptabilité à Ibembo, Engwetra et Djabir. Le 6 octobre 1897, ayant achevé son deuxième terme, il rentra en Europe où il reprit sa place à l'armée métropolitaine le 18 avril 1898.

Il était major depuis le 25 décembre 1912, quand éclata la guerre, et fit toute la campagne, au 1^{er} régiment de carabiniers (16 février 1915), puis au 3^e chasseurs à pied (11 avril 1916). Nommé colonel le 21 juillet 1916, il fut désigné pour commander la 12^e brigade d'infanterie. Il termina la campagne avec le grade de général-major (28 avril 1917) commandant l'infanterie divisionnaire de la 3 DA.

Blessé une première fois à Werchter le 12 septembre 1914, il l'avait été une seconde fois à Dixmude le 21 novembre 1915. Le 14 mai

1915, il avait été cité à l'ordre du jour de l'armée « pour sa conduite courageuse à l'occasion de sa participation aux combats de Lizerne et de » Steenstraete ».

Officier de l'Ordre de la Couronne et de l'Ordre de Léopold, Croix de guerre belge et française, chevalier de la Légion d'honneur, Croix militaire de 1^{re} classe, chevalier de l'Ordre royal du Lion, porteur de l'Étoile de service et de la Médaille commémorative du règne de Léopold II, le général Richard fut pensionné à la date du 26 juin 1919.

Quittant ainsi l'armée, l'ancien commandant de troupes se lança dans la politique. Il fut élu député par l'arrondissement de Neufchâteau-Virton le 20 novembre 1921, puis réélu le 5 avril 1925. Nul ne sera surpris s'il s'interessa tout particulièrement à la colonie et aux anciens combattants, continuant ainsi à servir dans toute la mesure de ses possibilités, ceux à qui il avait donné son cœur de jeune et de soldat.

Fut l'auteur de notices sur les cultures indigènes et l'élevage du bétail au Congo.

25 juillet 1953.
M.-L. Comelieu.

Tribune congolaise, 31 décembre 1925, p. 3. — *Belgique coloniale*, 1897. — Alb. Chapaux, *Le Congo*, éd. Ch. Rozez, Bruxelles, 1894, p. 438.

RICHET (*Émile-Louis-Augustin*), Ingénieur, chef du service géologique de l'Union Minière du Haut-Katanga (Lessines, 16.4.1884—Bruxelles, 25.5.1938).

Diplômé en 1908 de l'École des Mines de Mons, il fut engagé comme géologue à l'Union Minière du Haut-Katanga et partit pour l'Afrique le 6 novembre 1920. Il y fit un premier terme qui s'acheva le 31 mai 1922, puis un deuxième, du 13 février 1923 au 17 février 1926, et un troisième du 1^{er} novembre 1926 au 18 octobre 1929, au cours duquel il fut promu au grade de chef du service géologique de la Société en Afrique.

Rentré définitivement en Belgique, il fut attaché aux bureaux de l'Union Minière du Haut-Katanga à Bruxelles, du 15 janvier 1930 au 31 décembre 1932, en qualité d'adjoint au chef du service géologique en Belgique. Du 1^{er} mai 1933 à fin février 1934, il occupa les fonctions d'agent hors cadre pour la formation technique des futurs agents du service géologique du Katanga.

Sa mort à l'âge de 54 ans fut considérée comme une grande perte pour les développements auxquels il avait consacré toute son intelligente activité.

21 décembre 1953.
M. Coosemans.

Archives de l'U. M. H. K.

RICHIR (*Oscar-Jean-Baptiste*), Docteur en médecine (Jumet, 20.2.1872—Mons, 27.9.1932). Fils de Pierre-Joseph et de Paques, Joséphine.

Après de brillantes études, O. Richir conquiert à l'Université de Bruxelles, le 15 octobre 1898, le diplôme de docteur en médecine, chirurgie et accouchements. Il perfectionne ses connaissances par des stages dans les Universités de Berlin, de Vienne et de Munich. Rentré en Belgique au début de l'année 1900, il souscrit un engagement pour le Congo. C'était le moment où, à la suite des entreprises allemandes sur le territoire du Kivu, le Gouvernement venait de décider d'envoyer sur les lieux, une mission spéciale chargée de la délimitation des frontières. Cette délicate mission fut confiée à Milz, capitaine au régiment des grenadiers. Richir, étant donné la connaissance qu'il avait acquise de la mentalité allemande, fut désigné pour accompagner l'expédition en qualité de médecin. Le 30 juin, il s'embarque à Anvers, sur le steamer *Goth* qui gagne l'Afrique par la côte orientale.

C'est un caractère plutôt timide qui s'efforce de cacher son manque de hardiesse par des manières assez brusques, mais le contact prolongé avec l'homme révèle une bonté native et un cœur profondément charitable. Aussi est-ce sans compter que le médecin se dévoue aux Blancs et aux Noirs dont l'état réclame ses soins. Bien plus, il se vole à l'étude des maladies tropicales dans le traitement desquelles il acquiert bientôt une grande renommée.

Quand la mission du Kivu termine ses travaux vers le milieu de l'année 1901, il est appelé à Stanleyville, où il est médecin résident jusqu'au 26 janvier 1902. Désigné ensuite pour le Maniema, il se rend à Kasongo, où il achève son terme de trois ans. Il eut l'occasion d'y déployer au service des malades évacués du Kivu, et même du Katanga, un zèle et un dévouement qui lui valurent l'admiration et l'affection de tous. Malade lui-même à la fin de son terme, il quitte l'Afrique le 12 juillet 1903 et rentre le 4 août en Belgique.

Son état de santé l'oblige à renoncer à retourner au Congo. Il se fixe à Mons, où il se dévouera désormais au soin des malades et spécialement des plus déshérités de la fortune. Il ne se désintéressera cependant pas du Congo. En 1907, il fonde le Cercle congolais de Mons dont il devient le premier président.

La guerre de 1914-1918 lui fournit une nouvelle occasion de se dépenser. Dès le début des hostilités, il prodigue ses soins aux blessés et, par la suite, il organise, à l'intention des prisonniers et des déportés, un service de ravitaillement et de communications postales. Mettant à profit sa connaissance de la langue allemande,

il a sauvé de la prison ou de l'exil un grand nombre de ses concitoyens.

Peu après sa mort, survenue en septembre 1932, ses amis, auxquels s'était associé toute la population montoise, érigèrent sur sa tombe un mémorial destiné à perpétuer la mémoire de ce grand homme de cœur.

Le docteur Richir était titulaire de l'Étoile de service et de la Médaille commémorative du Congo. Il était également chevalier de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre de la Couronne.

20 décembre 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 3401. — *Bulletin de l'association des vétérans coloniaux*, octobre 1932, pp. 17-18; novembre 1932, p. 7 ; juin 1933, pp. 7-9. — *Mouvement géographique*, 1904, p. 80. — *Tribune congolaise*, 15 octobre 1932, p. 1. — *L'Essor colonial et maritime*, 9 octobre 1930, p. 3.

RINQUET (*Édouard-Joseph-Frédéric-Ernest*), Colonel (Anvers, 4.10.1876 — St-Gilles, Bruxelles, 15.9.1943). Fils de Ernest-Antoine et de Dodson, Charlotte-Hélène ; époux de Maerschalk, Angèle.

Il était entré au 8^e de ligne le 27 août 1892 et avait été promu sous-lieutenant le 25 septembre 1898, affecté au 2^e régiment de ligne d'où il était passé le 26 mars 1899 au 6^e.

Le 25 décembre 1902, il partait pour le Congo en qualité de lieutenant de la Force publique, en compagnie du lieutenant Baudelet et du sous-lieutenant De Roubaix, deux de ses camarades de régiment. A Boma, le 20 janvier 1903, il fut désigné pour être attaché au territoire de la Ruzizi-Kivu. Quittant Boma le lendemain, il arriva à Uvira, le 27 avril. Le 4 mai, on lui annonçait qu'il devait rejoindre à Luvungi le major Vervloet. Celui-ci lui apprit que l'Inspecteur d'État Costermans le destinait au commandement du poste de Nya-Kagunda. Rinquet y résida quelques semaines, puis fut chargé du poste de Nya-Lukemba, station frontière et poste météorologique (9 juin 1903). Or, le 18 juin de l'année précédente, le lieutenant Tondeur et son escorte y avaient été massacrés par le sultan rebelle Kabare. Rinquet reçut donc pour mission peu après son arrivée à Nya-Lukemba, d'organiser contre le coupable une expédition punitive. Aidé par son camarade Stamane, il s'acquitta avec bravoure et doigté de cette mission et obtint avec la soumission de Kabare celle du turbulent et obstiné chef Gwese. Le 27 mai 1904, Rinquet qui était chef de secteur de 2^e classe depuis le 25 septembre 1903, fut chargé du secteur de Nya-Lukemba jusqu'à la fin de son terme ; il descendit à Boma le 15 décembre 1905 et s'y embarqua le 2 janvier 1906 pour rentrer en Europe.

Il repartit le 18 octobre 1907 en qualité de capitaine, pour gagner l'Uele en compagnie de son ancien chef au Kivu, le commandant d'État major Tombeur, investi en qualité de commissaire général, du commandement supérieur de ce district. Rinquet accomplit ce deuxième terme avec le même dévouement, le même zèle, le même doigté que le premier ; chargé de mission dans l'Enclave de Lado, il en prit le commandement le 2 mars 1909 et fut promu chef de secteur de 1^{re} classe le 23 septembre 1909. Chargé, après la mort de Léopold II, de la remise de l'enclave aux autorités anglo-soudanaises, il s'acquitta de sa mission avec distinction et se vit attribuer en cette circonstance la commanderie de l'Ordre du Medjidié.

Il regagna Boma fin août 1910 et s'y embarqua le 1^{er} septembre pour revenir au pays et reprendre rang dans l'armée active. Nommé capitaine-adjudant-major de bataillon au début de la guerre 1914-18, il fit toute la campagne au front.

Lieutenant-colonel depuis le 23 mars 1923, puis colonel au 3^e de ligne à Ostende, il commanda ce régiment pendant sept ans.

Dès l'instant où il était rentré en Belgique, Rinquet s'était attaché par des conférences publiques à faire mieux connaître notre colonie, ses richesses et son histoire. Il était vice-président de l'Association des Vétérans coloniaux, secrétaire de la fondation « *Nos Tombes* » et membre de la commission d'inspection des prisons du Royaume.

Distinctions honorifiques : grand officier de l'Ordre de la Couronne avec palmes ; commandeur de l'Ordre de Léopold avec palmes ; commandeur de l'Ordre de Léopold II avec glaives ; Croix de guerre avec quatre palmes ; Croix du feu ; Croix militaire de 1^{re} classe ; Médaille commémorative et de la Victoire 1914-18 ; Croix de guerre française avec palmes ; commandeur de l'Ordre de la Couronne d'Italie ; chevalier de la Légion d'honneur ; commandeur de l'Ordre du Medjidié ; Médaille commémorative du Congo ; huit chevrons de front ; cinq citations à l'ordre du jour de l'armée.

27 décembre 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 4308. — *Belgique militaire*, 1906, n° 1794 ; 1907, n° 1870. — *Expansion belge*, 1910, p. 971. — *Tribune cong.*, 30 mai 1931, p. 2. — *Bull. Ass. Vétérans col.*, 10 octobre 1943 ; décembre 1945, pp. 5-6.

ROBBE (*Pierre*), Agent de l'Ass. Intern. Afric. (Bruges, 2.1.1860 — ...).

Robbe entra au service de l'Association Internationale africaine, en qualité d'agent

d'administration, dès 1884. Embarqué à Liverpool à bord du s/s *Benguela*, le 28 mai, en compagnie de Georges Steleman et de Léon Stevart, il arriva à Boma fin mai. Il fut adjoint au chef de poste Edwards. Bientôt de fréquents accès de fièvres entravèrent son activité ; à force de volonté, il tint bon pendant une année. Le 18 mai 1885, épuisé, il fut forcé de demander son rapatriement.

8 octobre 1953.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 259. — *A nos Héros coll. morts pour la civil.*, p. 90. — De Marthin Donos, *Les Belges en Afrique centrale*, Brux., P. Maes, 1886, D. pp. 500, 507.

ROBERT (*Eugène-Firmin*), Membre de la Chambre des Représentants (Gand, 4.7.1839—Ixelles, 21.3.1911).

Robert représenta l'arrondissement de Bruxelles à la Chambre du 20 février 1882 au 10 juin 1884, puis à partir du 12 juillet 1892 jusqu'aux élections de 1894 à l'occasion desquelles il ne s'est pas représenté aux suffrages de ses électeurs. Le 2 août 1893, il fut l'un des quatre députés qui votèrent contre le texte modifié de l'art. I de la Constitution, présenté par Beer-naert. Ce texte portait que « les colonies, possesseurs d'outre-mer ou protectorats que la Belgique peut acquérir sont régis par des lois particulières. Les troupes européennes destinées à leur défense ne peuvent être recrutées que par des engagements volontaires ».

10 juin 1953.
M.-L. Comelieu.

Mouvement géographique, 1893, p. 71c.

ROELANDTS (*Frans*), Missionaris-Jezuïet (Zaventem, 17.12.1872—Mbeno, 13.10.1932).

Geboren te Zaventem in Brabant op 17 december 1872, doet Frans Roelandts zijn aanvraag om als hulpbroeder aangenomen te worden in de orde der Jezuïeten. Hij doet zijn intrede in het noviciaat te Drongen op 24 juli 1898. Vurig verlangt hij naar de missie van de Kwango te vertrekken, en reeds drie jaar later, op 13 augustus 1901 wordt zijn wens vervuld. Hij wordt naar Kisantu gezonden, waar hij gans zijn eerste term werkzaam zal zijn als « smid en timmerman », bediening die echter heel wat meer omvat dan wat de woorden schijnen te beduiden. Inderdaad, hij is er bouwmeester, en trekt er in bakstenen verschillende grote gebouwen op : kapel, woonhuizen, slaapzalen, scholen, schrijnwerkerij,

smidse, enz. Zijn gedegen vakennis en zijn onvermoeide werkzaamheid stelt hij ten dienste van de jonge opkomende missie.

Na elf jaar arbeid, komt hij in 1912, voor een eerste maal rusten in het vaderland. Nog hetzelfde jaar vertrekt hij opnieuw naar de missie voor een term van twaalf jaar. Nu zal hij op verschillende posten van het binnenland werkzaam zijn : Kikwit (1912-1913); Wombali (1913-1914); Kikwit (1914-1916); Wombali (1916-1919); Kimbau (1919-1923); Wombali (1923-1924) ; te Wombali bouwt hij de residentie van de paters, en staat er in voor de materiële uitrusting van de missiepost. Hij vergezelt de missionarissen op hun missietochten, en dringt met hen tot diep in het land van de Bayaka.

Na een tweede verlofperiode in het vaderland keert hij op 10 januari 1925 naar de missie terug, en wordt nu opnieuw naar Wombali gestuurd waar hij gelast wordt met het onderhoud van de boot, die op de Kwango het verkeer van de missionarissen moet verzekeren. In 1931 wordt hij overgeplaatst naar Mbeno. Het is zijn laatste benoeming : uitgeput en afgewerkt, wil de zestigjarige nog altijd zijn ziekte voor zijn omstaanders verbergen. Tot op de dag van zijn astverren bleef hij op de been, hoewel hij sinds een paar dagen leed aan een acute enteritis. Hieraan is het dat hij bezweek op 13 oktober 1932.

5 maart 1953.
C. Depoorter, S. J.

Échos de Belgique, 1933, p. 8. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, p. 360.

ROGER (*Léopold*), Pilote aviateur (Macqueenoise, 7.1.1902—Liège, 25.11.1930).

Il fit ses études primaires à Mariembourg. Il vit pour la première fois en 1912 un « aéroplane » qui survolait la région.

Pendant la guerre 1914-18 sa famille émigra à Epinay. Il rentra en Belgique après l'armistice et s'engagea au 13^e régiment d'artillerie à Brasschaet. Il fit partie de la première promotion militaire à l'École de Pilotage de Gosselies, où il entra le 9 juillet 1921. Il montra de réelles dispositions pour l'aviation et fut qualifié par son moniteur « élément magnifiquement doué ».

Il fut promu caporal-élève pilote le 1^{er} septembre. Il passa ensuite à l'École d'Asch, en Campine. Il fut breveté militaire le 18 mai 1922. Le 1^{er} juillet 1922 il entra à la 3^e escadrille de reconnaissance de Gossioncourt, puis à la 5^e escadrille du 2^e groupe.

Il fut désigné avec Hanson et Rooms pour faire partie de l'escadrille d'occupation de la Ruhr.

Léopold Roger entra à la Sabena le 26 juil-

let 1923. Pendant deux ans il assura surtout les liaisons Bruxelles-Paris et Bruxelles-Londres. Le 14 juillet 1924 il inaugura la ligne Bruxelles-Bâle.

Il fut choisi par Edmond Thieffry comme pilote du trimoteur *Handley Page* de la Sabena qui réalisa la première liaison aérienne Belgique-Congo par le Sahara (13 février 1925, départ de Haren, arrivée du « Princesse Marie-José » le jeudi 2 avril 1925).

Le 25 avril 1925, en collaboration avec l'aviateur Clerc, Roger inaugura la ligne Kinshasa-Bukama. Ses vols au Congo furent nombreux. La Sabena donna, par la suite, son nom à l'un des avions de la liaison Belgique-Congo.

L'engagement de Roger à la Sabena-Afrique finissait le 31 août 1927. Il revint en Europe par la voie de terre, en automobile. Pendant l'Exposition internationale de Liège en 1930, Léopold Roger fut engagé comme pilote-aviateur d'hydravion. Il effectua à Liège 3000 baptêmes de l'air, représentant 750 vols et plusieurs voyages privés.

Une bénigne maladie frappa Roger à la fleur de l'âge. Le mardi 25 novembre 1930 il expirait au sanatorium Sté-Rosalie, à Liège.

P. Brabant.

Tribune congol., 19 juillet 1938, p. 2 ; 30 novembre 1930. — *Bull. Assoc. Vét. Col.*, juillet 1930, p. 19. — H. Defester, *Les Pionniers belges au Congo*, Duculot, Tamines, 1927, p. 158. — E. Thieffry, *En avion de Bruxelles au Congo belge*, 1925. — Archives Sabena.

ROLIN-JAEQUEMYSNS (*Gustave-Henri-Ange-Hippolyte*), Juriste et homme d'état (Gand, 31.1.1835—Bruxelles, 9.1.1902), Époux de dame Émilie Jaequemyns, ainé des enfants d'Hippolyte Rolin, avocat et homme politique gantois.

Fait ses humanités à l'athénée de Gand, puis au collège Rollin de Paris ; sort de l'université de Gand, muni des diplômes de docteur en droit et de docteur en sciences politiques et administratives. S'inscrit au barreau de cette ville.

Dès ses premières années de vie active, il s'intéresse à diverses œuvres ou entreprises sociales. C'est ainsi qu'il est un des fondateurs de la *Van Crombrughe's Genootschap* ; il participe activement aux travaux du *Willems Fonds* et, le 1^{er} janvier 1867, après avoir mûrement étudié le système des banques populaires créées en Allemagne par Hermann Schulze-Delitzsch, il fonde sur leur modèle la *Gentsche Volksbank*.

Cependant, ses aspirations profondes le portent à faire une carrière scientifique. Féru de sciences politiques, c'est au droit international qu'il consacre ses efforts. Il ne nous appartient

point de commenter ici les travaux juridiques de l'internationaliste, de grande réputation, que fut Rolin-Jaequemyns. Aussi nous bornons-nous à rappeler que, à la fin de l'année 1868, il fonde avec Westlake et Asser la *Revue de droit international et de législation comparée* ; en septembre 1873, il fonde avec un petit groupe de spécialistes l'*Institut de droit international* dont le siège est à Gand.

De 1878 à 1886, Rolin-Jaequemyns participe activement à la vie politique belge, dans les rangs du parti libéral. Pendant cette période, il est membre de la Chambre des représentants ; de 1878 à 1884, il détient dans le cabinet Frère-Orban le portefeuille de l'intérieur, puis de l'intérieur et des travaux publics.

Cependant la réputation scientifique de Rolin-Jaequemyns ne fait que croître ; de 1878 à 1884, il est membre de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye. Aussi, dès qu'il se trouve rendu à la vie privée, en 1886, Rolin se consacre-t-il entièrement à nouveau à ses travaux. C'est, jusqu'en 1892, une période de collaboration suivie à la *Revue de droit international* : études et notices bibliographiques lui offrent l'occasion de développer à loisir sa pensée juridique.

Mais voici que Rolin-Jaequemyns estime devoir se créer une position. Il accepte en 1893 le poste de ministre plénipotentiaire et conseiller général de S. M. le roi de Siam. De 1893 à 1901, fixé à Bangkok avec les siens, il se voudra entièrement à sa nouvelle mission, qui exige de lui un travail éminemment créateur, tant sur le plan de la réorganisation interne de l'État que sur celui de ses relations internationales. Rolin-Jaequemyns s'acquittera avec éclat de ses hautes fonctions, et il est bon de rappeler que, grâce à lui, le Siam fit appel à de nombreux Belges pour coopérer à l'œuvre entreprise ; c'est ainsi que F. Cattier fut à Bangkok le collaborateur direct du conseiller général.

Rolin-Jaequemyns décéda à Bruxelles, dans le tout début de l'année 1902, peu de temps après son retour définitif du Siam.

Tels sont, brièvement rapportés, les événements dominants de sa carrière.

C'est à dessein que nous n'avons pas encore parlé de l'intérêt que présente cette carrière au point de vue colonial. Cet intérêt est d'une qualité particulière, qu'il sera plus aisé de faire saisir à présent.

Il convient d'observer, dès l'abord, que Rolin-Jaequemyns n'eut jamais l'occasion de jouer dans les affaires du Congo un rôle actif. Éloigné de la vie politique dès 1886, il ne prit d'autre part aux décisions parlementaires que son adhésion à la résolution de la Chambre, autorisant le roi Léopold II à devenir, à titre purement personnel, le Souverain du nouvel État Indépendant

du Congo (avril 1885). Ayant quitté la Belgique pour le Siam en 1893, il ne put participer, daucune manière, aux importantes péripéties de l'affaire africaine qui se déroulèrent entre cette date et celle de son décès.

Si, malgré ces circonstances, nous estimons utile de consacrer une notice à Rolin-Jaequemyns dans une *Biographie coloniale belge*, c'est en raison du fait que, de 1888 à 1892, c'est-à-dire au temps de sa collaboration très active à la *Revue de droit international*, Rolin-Jaequemyns fut amené à formuler des jugements approfondis sur la constitution et sur les premières années d'existence de l'État du Congo. Il nous paraît intéressant de fixer ces jugements, parce que, à l'époque où ils furent émis, Rolin-Jaequemyns était considéré comme un des maîtres de la science du droit international. Rapporter ces jugements nous semble donc contribuer à retracer l'histoire des idées ayant entouré la naissance et les jeunes années de l'État indépendant.

La constitution même de l'État du Congo déconcerte, à l'époque, les spécialistes du droit des gens. Selon l'opinion dominante, cette constitution est principalement l'œuvre de la Conférence de Berlin. Rolin-Jaequemyns ne partage point cet avis et, commentant une notice consacrée à cette question par G. Moynier, correspondant de l'Institut de France, il exprime comme suit son opinion :

« Nous ne voudrions, bien entendu, diminuer » en rien la valeur morale et l'hommage rendu » au roi Léopold par la Conférence de Berlin, » ni la grande importance des règles de droit » international formulées par cette assemblée. » Mais toutes les décisions étatiques recon- » naissances du monde ne peuvent suppléer à un » fait qui n'existe pas, ni changer la nature » des choses. Or, jamais, en fait, on n'a pu dire » de l'Association internationale africaine qu'elle » fût un État, ni que l'État, aujourd'hui réelle- » ment existant, du Congo pût devoir cette exis- » tence à la décision d'une assemblée de diplo- » mates ou aux délibérations du parlement belge, » ou même à une déclaration royale. Toutes ces » autorités n'ont pu, séparément ou collective- » ment, que constater ce qui est, déclarer qu'elles » n'y feraient point obstacle, ou même qu'elles » y donneraient leur concours, moyennant telles » ou telles conditions. Quant à l'État du Congo, » son existence ou sa non-existence, c'est-à-dire la » réunion ou la non-réunion des populations et » des territoires dont il se compose ou est censé » se composer, est indépendante, au point de vue » juridique, de ce qui a pu se décider à Berlin ou à » Bruxelles. Tel est, croyons-nous, le droit fondé » moins encore sur la coutume et la doctrine, » que sur la réalité des faits et la nature des choses. » Est-ce à dire que les actes de Berlin et de

» Bruxelles soient sans valeur en ce qui concerne » la fondation de l'État du Congo ? Nous ne le » prétendons en aucune façon, mais leur valeur » est, nous semble-t-il, autre que celle qui leur » est généralement attribuée. La Conférence de » Berlin a été tout à la fois un très grand acte de » désintéressement collectif et un mandat inter- » national de confiance : acte de désintéresse- » ment de la part des puissances coloniales dans » la zone du Congo, mandat de confiance dans » l'Association internationale du Congo, person- » nifiée par son auguste président » (1).

En 1889, dans un long exposé consacré à la politique coloniale et au mouvement antiesclava- giste, Rolin-Jaequemyns précise sa pensée. Après avoir réaffirmé que « la fondation de l'État » indépendant du Congo est un phénomène nou- » veau et jusqu'ici unique dans l'histoire du » droit international, il poursuit : c'est une » colonie internationale *sui generis*, fondée par » l'Association Internationale du Congo, dont le » généreux promoteur a été investi, par la recon- » naissance et la confiance de tous les États civi- » lisés, du pouvoir et de la mission de gouverner, » dans l'intérêt de la civilisation et du commerce » général, des territoires africains compris dans » certaines limites conventionnelles déterminées. » Le Congo est une *colonie* en ce sens qu'il a » reçu et qu'il continue de recevoir du dehors » tous les éléments de son existence politique. » Mais ce n'est ni une colonie belge, ni une colonie » allemande, ni une colonie anglaise, ni une colo- » nie ayant pour métropole un État déterminé ; » sa métropole, c'est l'ensemble des États repré- » sentés à la conférence de Berlin, c'est-à-dire les » États-Unis d'Amérique et les États maritimes de » l'Europe moins la Grèce, ou plutôt c'est l'ensem- » ble des États civilisés, au profit desquels la Con- » férence africaine de Berlin a stipulé entre autres, » dans son acte général du 26 février 1885, des » règles relatives à la liberté du commerce dans » le bassin conventionnel du Congo, à la neu- » tralité de ce même bassin, et à la navigation » du fleuve qui le traverse » (2).

Telle est la position de Rolin-Jaequemyns, en présence du problème juridique de la naiss- » ance et de la nature de l'État du Congo. Posi- » tion extrêmement nuancée, complexe, qui appellerait, dans le cadre d'un travail différent, de » nombreux commentaires (3).

Sur le plan pratique, Rolin-Jaequemyns esti- » mait à cette époque qu'une nouvelle conférence » internationale devrait compléter l'œuvre de la

(1) *Revue de droit international et de législation comparée*, 1888, pp. 301 et 302.

(2) *Revue de droit international et de législation comparée*, 1889, pp. 167-187.

(3) Voyez notamment les commentaires de R. S. Thomson, in : *La Fondation de l'État indépendant du Congo*, Brux., éd. 1933, p. 311.

première. En premier lieu, les puissances auraient à s'entendre « sur leur contribution, » sous forme de prêt ou de garantie, aux dépenses requises pour mettre le nouvel État à « même de remplir sa mission » ; cette suggestion était dans la logique même des prémisses du raisonnement. En second lieu, la nouvelle conférence se devait d'exécuter ou de réviser l'acte général de 1885, en ce qui concerne la commission internationale instituée par l'article 17, dans le cadre des dispositions de l'acte de navigation ; à cet égard, Rolin-Jaequemyns suggérait que, par déférence, les pouvoirs et le mandat de la commission fussent confiés, avec les moyens nécessaires, au souverain de l'État indépendant. Enfin, la nouvelle conférence aurait à examiner « s'il n'y a pas lieu de faire » rentrer le nouvel État dans le droit commun, « en supprimant l'interdiction de prélever des droits d'entrée sur les marchandises, et en » maintenant seulement l'obligation de traiter « sur un pied d'égalité parfaite les produits de toutes les nations ». Ce dernier point, qui était regardé comme primordial par le Roi-Souverain, fit l'objet, comme chacun sait, de la Déclaration de Bruxelles du 2 juillet 1890.

C'est précisément aux travaux de la Conférence de Bruxelles que Rolin-Jaequemyns consacra l'une de ses dernières grandes études, avant son départ pour le Siam. On se rappelle que, en juin 1891, la chambre des députés de France avait sursis à l'autorisation de ratifier l'acte général du 2 juillet 1890, pour le motif que cet acte général instituait, dans le cadre de la lutte contre l'esclavagisme, un droit de visite maritime incompatible avec les principes de la législation française dans ce domaine. Rolin-Jaequemyns obtint de l'Institut de droit international que celui-ci contribue, par ses études, « à dissiper un malentendu qui enraye l'application de mesures d'une utilité incon-testable » (1) et il s'attacha pour sa part, dans un long article, à démontrer que rien, dans l'acte de Bruxelles, n'était de nature à infliger au sentiment national français quelque blessure involontaire, obligeant moralement la France à maintenir son refus de ratification (2).

A voir l'importance des travaux consacrés par Rolin-Jaequemyns, pendant ces quelques années, aux affaires africaines, on ne peut que regretter que son départ pour le Siam l'ait empêché de continuer à suivre de près l'évolution de l'État indépendant. En 1889, il avait été nommé membre du Conseil supérieur institué par décret du 16 avril de cette année ; nul doute qu'il eût

été, pour le Roi-Souverain, un conseiller de choix.

En plus des qualités déjà mentionnées dans cette étude, Rolin-Jaequemyns était professeur honoraire à l'Université libre de Bruxelles, docteur *honoris causa* des universités d'Edimbourg, d'Oxford et de Cambridge, membre de la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique.

17 juin 1953.
A. Stenmans.

Mouvement géogr., 1899, col. 181, 1902, col. 17. — *Annuaire de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Arts*, 1910, p. 53. — *Revue de l'Université de Bruxelles*, 7^e année, 1901-1902, p. 392. — E. De Seyn, *Dict. biogr. des Sc., des Lettres et des Arts en Belg.*, Brux., 1935, II, p. 871. — *Bull. off.*, 1889, p. 164. — Voir aussi les références citées en notes, au bas des pages.

ROLLIN (*Édouard-François-Léon*), Agent commercial (Liège, 14.10.1866 — Liège, 14.11.1907).

Rollin accomplit deux termes au Congo, l'un de 1890 (2 mars) à 1893, l'autre du 6 septembre 1893 à avril 1896. Il remonta l'Ikelemba dont il procura un croquis au Mouvement Géographique.

3 janvier 1953.
M.-L. Comelieu.

ROMBAUT (*Charles-Marie-Louis*), Premier sous-officier de la Force Publique (St-Josse-ten-Noode, 5.7.1880 — Popokabaka, 1.1.1907). Fils de Alfred-Ferdinand-Marie et de Renson, Colette-Louise.

Engagé au 1^{er} régiment de ligne le 24 octobre 1896, Rombaut quitta l'armée (9^e de ligne) avec le grade de caporal conquis en 1897, et s'engagea au service de l'É. I. C. en qualité de sous-officier de la F. P. Parti d'Anvers le 13 novembre 1902, il fut, à son arrivée à Boma, attaché au district de Matadi (19 décembre), puis à celui des Cataractes (28 juin 1903). Mais le 17 décembre suivant, la maladie le contrignait à quitter Tumba et à redescendre à Boma. Il fut alors envoyé à Irebu, mais le séjour à l'Équateur ne fit qu'aggraver son état et, descendu à Boma, il s'y embarqua le 24 mai 1904 pour l'Europe.

Il en repartit le 29 décembre suivant et fut, cette fois, envoyé au Kwango (19 janvier 1905). La mort de Mwene Putu, le grand adversaire des Van de Velde, des Dhanis et de leurs officiers, n'avait pas ramené le calme dans la région. En avril 1895, Demoustier y avait été assassiné. En 1902, Shaw avait dû opérer contre les Bambala. En avril 1906, l'agent commercial Geldermans était assassiné par les Bayaka et Dan-

(1) et (2) *Revue de droit international et de législation comparée*, 1891, p. 503 et pp. 560-576.

neels qui commandait Popokabaka était chargé d'opérer contre eux, en divers points du territoire où il exerçait la police : Wamba, Bao, Kenge, etc. Danneels avait alors comme adjoints l'adjudant Perpète et Rombaut.

Le 1^{er} janvier 1907, un incendie dû à l'imprudence d'un fumeur, se déclara dans les magasins du poste. Perpète et Rombaut, aidés par l'agent du Comptoir Commercial Congolais (C. C. C.) Vranckx, s'efforcèrent de combattre le feu et de sauver les marchandises qu'il menaçait d'atteindre. Ils ne purent malheureusement pas en préserver la poudrière qui sauta, brûlant grièvement Vranckx qui mourut sur le coup, et Rombaut qui succomba dans la journée. Les deux Européens sont enterrés au cimetière de Popokabaka.

Rombaut était titulaire de l'Étoile de Service.

1^{er} mai 1953.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 4263. — *Tribune congolaise*, 7 mars 1907, p. 1. — *Bull. de l'ass. des vétérans col.*, avril 1934, pp. 13, 14. — *La Force publique de sa naissance à 191*, Brux., I. R. C. B., 1952, p. 499.

ROMBERG (Edmond-Jean), Chef de factorerie (Schaerbeek, 2.1.1866—Woluwe-St-Pierre, 4.10.1910).

Ancien élève de l'Institut supérieur de commerce d'Anvers, il avait une vingtaine d'années quand s'organisa l'expédition Alexandre Delcommune qui allait établir des comptoirs commerciaux sur le Haut-Congo pour compte d'une société nouvellement créée et dénommée Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie (C. C. C. I.). Celle-ci engagea dès 1887 Romberg et un autre agent Demeuse comme adjoints à Delcommune. En mai, Delcommune, Romberg, Demeuse et cinq mécaniciens s'embarquaient à Anvers à bord du *Vlaanderen* lequel emportait en même temps les pièces du steamer : *Le Roi des Belges*, qui allait servir à la montée du fleuve. A Léopoldville, dès le 30 septembre, on s'occupait de remonter le *Roi des Belges* qui fut prêt le 17 mars 1888 à emporter les membres de l'expédition. Malheureusement, Romberg, sérieusement malade, avait été obligé de regagner l'Europe déjà en novembre précédent. Atteint d'un engorgement de la rate et fortement affaibli par les fièvres, il mit beaucoup de temps à se rétablir. Il n'avait cependant pas renoncé au Congo et repartit en janvier 1889 dans l'intention de fonder pour son compte une factorerie à Boma. Il réussit dans son entreprise qu'il dirigea fort bien. Son séjour en Afrique lui suggéra l'idée d'établir des plantations à la Lukula ; en 1899, il fondait la *Société des Plantations de la Lukula* dont il devint l'administrateur.

Sans doute le climat africain l'avait-il sérieusement handicapé, car il mourut peu après son retour en Belgique.

12 septembre 1952.
M. Coosemans.

Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. 1, p. 710. — A. Delcommune, *Vingt années de vie afr.*, t. 1, pp. 195-198.

RONDAY (François-Lucien), Receveur des impôts (Herstal, 14.12.1867—Watermael-Boitsfort, 10.6.1930). Fils d'Alphonse et de Mozin, Lucie.

Engagé par l'État Indépendant du Congo en qualité de commis de 1^{re} classe, Ronday s'embarqua à Anvers le 31 juillet 1902. Il fut attaché à la Direction des Finances à Boma et rentra en congé le 8 août 1905 pour repartir comme vérificateur des impôts de 2^e classe le 21 décembre 1905. Ces fonctions, il les exerça, comme à son premier terme, à la Direction des Finances à Boma ; le 15 septembre 1908, ses excellents services le faisaient accéder au rang de vérificateur de 1^{re} classe. Le 15 juin 1909, il s'embarqua à Boma pour rentrer au pays. Nommé receveur des impôts de 1^{re} cl., il s'embarqua le 2 avril 1910 à Southampton afin de gagner le Katanga via le Cap ; il fut désigné pour Kipaila le 12 mai.

Après avoir demandé à prolonger son séjour au Katanga, il eut la déconvenue de se voir obligé, pour raison de santé, à rentrer en Belgique (2 janvier 1913). Il était décoré de l'Étoile de service à deux raies et de la Médaille d'or de l'Ordre royal du Lion.

19 mai 1952.
M. Coosemans.

RONVAUX (Louis-Joseph), Membre de la Chambre des Représentants (Noville-les-Bois, 30.6.1836—Namur, 1.11.1911).

Docteur en médecine depuis 1861, il exerça sa profession à Thon-Samson, puis à Namur, fut chargé du cours d'hygiène à l'École normale de Namur et nommé chirurgien de l'hôpital civil. Il exerça aussi les fonctions d'échevin dans cette ville. Élu à la Chambre le 14 octobre 1894, par les socialistes de l'arrondissement de Namur, il fut l'année suivante, en séance du 13 février, un des vingt et un députés choisis pour constituer une commission chargée d'examiner le projet de loi approuvant la cession du Congo à la Belgique. En tant que libéral progressiste, il s'y trouvait aux côtés de ses collègues Lorand et Warocqué.

5 février 1953.
M. Coosemans.

Mouvement géog., 1895, p. 49. — Fr. Livrauw et A. Henry, *La Chambre belge*, Collection Nationale

Schepens, Brux., 1898, p. 390. — Fr. Masoin, *Hist. de l'É. I. C.*, Namur, 1913, t. 1, p. 372.

RORCOURT (*Auguste-Paul-Léon*), Procureur d'État de l'É.I.C. (Bruxelles, 20.8.1860 — Matadi, 9.12.1898).

Docteur en droit de l'Université libre de Bruxelles, Rorcourt pratiqua durant quelques années au barreau de Bruxelles puis, en 1890, entra au service de l'É. I. C. et s'embarqua le 5 novembre en qualité de magistrat. Il remplit successivement, en vertu d'arrêtés du Gouverneur général du Congo, les fonctions de substitut du Procureur d'État à Boma et à Matadi, celles de juge de 1^{re} instance et celles de directeur de la Justice.

Rentré en congé en avril 1893, il repartit le 6 janvier 1894, nommé procureur d'État par un décret du 1^{er} du mois. Il exerça les fonctions de son grade jusqu'en mars 1896.

Rentré pour une seconde fois en congé à cette date, il retourna au Congo le 6 novembre 1896 et y reprit ses fonctions. Atteint de dysenterie, il y succomba le 9 décembre 1898.

Il était chevalier de l'Ordre royal du Lion et titulaire de l'Étoile de service à deux raies.

5 février 1954.
M. Coosemans.

Mouv. géogr., Brux., 1890, p. 104c ; 1899, p. 628. — *Bull. off. de l'É. I. C.*, Brux., 1894, p. 10. — Chapeaux A., *Le Congo*, Brux., Rosez, 1894, p. 649. — Janssen, E. et Cateaux, A., *Les Belges au Congo*, 3 vol., Anvers, 1912, p. 1.888. — *Bull. de l'Ass. des vétérans col.*, Brux., novembre 1939, p. 7.

ROSENDael (VAN) (*R. P. Joseph-Eugène-Gérard*), Missionnaire de la Congrégation de Scheut (Esschen, 20.4.1877 — Moanda, 25.4.1922).

Son premier départ pour le Congo date du 11 septembre 1902. Jeune prêtre de vingt-cinq ans, il fut d'abord affecté au poste de Moll-Sainte-Marie, au Mayumbe, où il s'initia à la vie missionnaire. Peu après, il était envoyé à Boma. Son intelligence et son dévouement le signalèrent bientôt à ses supérieurs comme apte à remplir de hautes fonctions et à en accepter les responsabilités. Il resta à Boma jusqu'au 13 juin 1909, rentra en Belgique et repartit le 16 juin 1910 pour un 2^e terme de sept ans. En 1917, il dut rentrer en Europe, sur l'avis des médecins qui lui conseillèrent une cure à Vichy pour rétablir une santé sérieusement atteinte. Il repartit en Afrique, quoique non guéri, en janvier 1919. Au cours de cette année, le vicariat des Pères de Scheut fut divisé en deux : le vicariat apostolique de Léopoldville et celui de Nouvelle-Anvers (aujourd'hui vicariat de Lisala). Le Père Van Rosendael fut nommé le 27 juillet

1919 supérieur provincial du vicariat de Léopoldville. Le 18 mai 1920, il rentrait en Europe pour assister au Chapitre général de la Congrégation de Scheut. Il repartit pour sa mission le 18 janvier 1927. Mais sa santé était devenue si précaire qu'il s'installa à Moanda, pour s'y soigner. Le 22 avril, il dut s'aliter ; trois jours plus tard, il succombait. Il est l'auteur d'un dictionnaire Yombe-Français, *Nkanda u tamgila ki Faranse* (Brux., Polleunis et Ceuterick, 1908).

21 octobre 1953.
M. Coosemans.

Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, Anvers, 1912, p. 1112. — Miss. Scheut Chine-Congo, novembre 1922, p. 264. — Tribune cong., 11 mai 1922, p. 2. — Ann. des miss. cath. au Congo belge, 1935, p. 408. — Note du R. P. Rondelez, Archiviste, à l'auteur.

ROSKAM (*Julien*), Directeur des Finances (St-Trond, 27.10.1873 — Mortsel, Anvers, 27.3.1922). Fils de Louis-Joseph et de Peetermans, Anne-Élisabeth.

Après ses études moyennes, il suivit des cours de comptabilité avec l'intention d'entrer dans le commerce. Il occupa en effet un emploi de commis chargé de la correspondance, de juin 1891 à décembre 1894, puis un autre de 1896 à 1897, dans deux grandes firmes l'une d'Anvers, l'autre de Bruxelles. En 1897, le Congo le tenta ; il partit en qualité de commis de 2^e classe, le 6 juin 1897, et fut informé à Boma le 3 juillet qu'il était désigné pour le service de l'Intendance. Un an plus tard, ses chefs, ayant apprécié ses qualités dans ce département, le nommèrent commis de 1^{re} classe (1^{er} juillet 1898) et sous-intendant de 3^e classe le 1^{er} avril 1899. Quittant Boma le 4 mai 1900, son terme achevé, Roskam revint en Belgique.

Il repartit le 1^{er} octobre afin de reprendre sa place à l'Intendance où il fut bientôt nommé sous-intendant de 2^e classe (19 juin 1901) et choisi le 6 février 1902 pour remplacer intérimairement l'intendant Vandend Plas qui, malade, rentrait en Europe. Cet intérim lui valut le grade de sous-intendant de 1^{re} classe, le 8 octobre 1902. Il quitta Boma, fin de terme, le 2 août 1903. Troisième départ d'Anvers le 7 janvier 1904. Roskam fut attaché à la Direction du service administratif dès son arrivée à Boma le 31 janvier. Là aussi, sa compétence fut appréciée et il fut désigné pour exercer provisoirement les fonctions de directeur du service le 12 février 1905. L'année suivante, il entrat à la Direction du Domaine national (21 septembre 1906) et en était nommé sous-directeur le 9 octobre. Il yacheva son 3^e terme et quitta Boma le 26 novembre 1907.

Quatrième départ le 21 mai 1908. Il passa à la Direction générale des Finances le 1^{er} juillet 1909 et fut nommé directeur du service de la douane et des impôts, le 23 novembre 1910. Il fit un 5^e terme, du 23 décembre 1910 au 23 mai 1912, puis un 6^e, du 13 novembre 1912 au 26 février 1915, comme directeur des finances et venait de repartir pour le Congo le 13 juillet 1915 quand sa santé l'inquiéta ; il rentra en Europe le 29 décembre 1916. La guerre n'était pas finie. Après l'armistice, Roskam revint définitivement en Belgique et mourut à Mortsel près d'Anvers en 1922.

Il était chevalier de l'Ordre royal du Lion et titulaire de l'Étoile de service à trois raies.

20 septembre 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 2063. — *Journal du Congo*, 16 novembre 1912.

ROSSIGNON (*Charles - Benjamin - Marie-Joseph-Léopold*), Directeur à la C^{te} du Kasai (Schaerbeek, 7.11.1872 — Bruxelles, ? .2.1902). Fils de Auguste-Marie et de Desseille, Marie-Josèphe-Clotilde-Léopoldine.

Ayant terminé ses études moyennes, Charles Rossignon entra à l'École régimentaire de Bouillon. Sergent au 7^e de ligne, il fut attaché le 5 décembre 1892 au ministère de la Guerre. Admis au service de l'État Indépendant du Congo, il passa d'abord deux mois dans les bureaux du Secrétariat d'État de l'Intérieur. Il s'embarqua à Anvers le 6 février 1894 et lors de son arrivée à Boma (6 mars) fut désigné pour le Kasai où il avait à créer l'un des postes du Domaine privé au lac Léopold II, avec comme résidence Malepie, où il arriva le 20 avril.

Nommé commis de 1^{re} classe le 1^{er} juillet 1895, il fut désigné pour le poste de Ganda (5 mars 1896). Il fut peu après détaché pour quelques semaines au Comptoir Commercial Congolais (14 avril 1896-28 mai 1896).

Il termina son terme avec le grade de sous-intendant de 3^e classe et rentra en Belgique le 2 février 1897.

L'année suivante, il retourna au Congo comme directeur de la Djuma et fut, à son retour, nommé Directeur des transports à la Compagnie du Kasai en Belgique, fonctions qu'il remplit jusqu'à la limite de ses forces, prématurément ébranlées. Demeuré fort attaché à la région du lac Léopold II, il publia une longue étude sur le pays, les habitants et leurs mœurs, dans la *Belgique Coloniale* (n° des 28 février, 7 et 28 mars, 4 avril, 1^{er} août et 16 août 1897).

9 juin 1953.
M.-L. Comeliau.

Tribune congolaise, 27 novembre 1902, p. 1 ; 4 décembre 1902, p. 1.

ROSS-PHILLIPS (*Harrie*), Révérend, missionnaire de la *Baptist Missionary Society* (Langhope, Londres, 15.12.1862 — Cheam-Surrey, 17.12.1938).

Fils d'un pasteur baptiste, Ross-Phillips répondit en 1885 à un appel fait aux étudiants pour remplacer six pionniers missionnaires morts dans l'année. De 1886 à 1908, il servit à San Salvador en Angola portugais, puis fut nommé représentant légal de la Mission à Matadi. C'est grâce à ses efforts que la question du paiement de l'impôt par les catéchistes fut réglée lors de la visite du ministre des Colonies, Monsieur Renkin.

Il prit part à l'œuvre de la traduction de l'Ancien Testament et de la révision de la Bible en langue Kikongo (1926). Il fut aumônier des employés du chemin de fer qui étaient originaires des colonies anglaises ; et dirigea le transfert du bureau central de la Mission à Kinshasa.

Il fut membre de la Commission pour la Protection des Indigènes, et en juin 1928 fut présenté à S. M. le roi Albert comme représentant de toutes les Missions protestantes.

Après quelques mois comme professeur au *Kongo Evangelical Training Institute*, il retourna à San Salvador, puis se retira en Angleterre.

Décoration honorifique : chevalier de l'Ordre du Lion.

13 janvier 1954.
H. W. Coxill.

ROTHKIRCH (*Fritz-Alexandre-Fraih-Baron de Schwarzenfels de*), Sous-commissaire de district (Altenburg, près de Kahlo, Altenbourg, 25.1.1852 — ...). Fils de Alexandre-Fraih et de Stammer, Felicita.

Issu d'une famille noble du Brandebourg, il avait subi avec succès l'examen de maturité à la sortie du Lycée royal de Zeitz, était entré le 1^{er} mars 1869 à l'École militaire et avait été promu sous-lieutenant le 25 juin 1871. Nanti des galons de lieutenant dès le 30 novembre 1877, il fut admis à l'École de guerre de Berlin le 1^{er} juillet 1881 et accéda au rang d'adjoint d'état-major le 1^{er} septembre 1884. Très estimé de ses chefs qui le considéraient comme un gentilhomme et un officier de haute classe, il se présenta muni en mars 1886 d'un certificat de recommandation du colonel von Leipziger, du XIV^e corps d'armée, 28^e division du régiment des grenadiers de la garde badoise, à Stanley sur qui il fit une excellente impression. Admis à l'État Indépendant du Congo, Rothkirch s'embarqua à Liverpool à bord du *Nubia* le 7 avril, en qualité de sous-commissaire de district. Le 20 mai, il débarquait à Vivi et était désigné pour être adjoint à la station de Lukun-

gu. Rothkirch s'y montra à la hauteur de sa tâche ; mais, supportant mal le climat, il dut renoncer à faire carrière en Afrique et démissionna le 29 janvier 1887.

1 mai 1953.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 333.

ROTS AERT (Karel), Missionaris van Afrika (Witte Pater) (St-Pieters-op-den-Dijk, Brugge, 3.4.1873 — Mpala, 13.10.1904). Zoon van Lode-wijk en Fletcher, Helena.

Studeerde in het S.-Lodewijkscollege te Brugge. Op 29 september 1894 treedt Karel Rotsaert in het noviciaat van de Witte Paters, te Maison-Carrée (Algiers) en ontvangt de priesterwijding te Karthago (Tunisië), op 18 maart 1899. Met Paters Scheymans, Butaye, Colle, Waghsteen en Broeder Benoit (Peleman) vertrekt P. Rotsaert uit Marseille naar het Apostolisch Vicariaat Opper-Congo (19 mei 1899). Op Afrikaanse bodem gaat de reis vanuit Chinde (Indische Oceaan) over de Zambezi-en-Chirestromen naar het Nyassa-meer en verder naar het zuiden van het Tanganiaka-meer. Vandaar naar Boudewijnstad, hun bestemmingsoord, alwaar ze op 17 augustus aankomen.

Pater Rotsaert wordt gestuurd naar de bloeiende missie te Mpala (20 augustus). De volgende maanden worden nuttig gebruikt om de taal aan te leren en zich te wennen aan het klimaat en de omgang met de negerbevolking. In de maand januari 1900 bezoekt Mwenge, een hoofdman van de Urua-streek, de missies te Mpala en Boudewijnstad en verzoekt Monseigneur Roelens om missionarissen voor zijn streek. Monseigneur beslist dat Pater G. Van Acker op verkenning zal gaan naar Mwenge's gebied. Pater Rotsaert zal zijn reisgezel zijn. Op 23 januari 1900 begiven de twee missionarissen zich op weg. Een maand later (23.2.1900) zijn ze te Mpala terug. Bij Mwenge hebben ze te weinig volk gevonden om er een missiepost te stichten. Het grootste deel van de bevolking woont in de streek van de Luapula, tot op twee dagreizen van die stroom. Elders ziet men niets anders dan woud en nog woud, met hier en daar een klein dorpje. Bij Kyombo Mbayo werden de twee missionarissen goed onthaald. Kyombo is een groot chef in Urua : hij heerst over talrijke dorpen. Enige maanden later zal Pater Termaat, met Pater Colle en Broeder Oktaaf (Benoit) een missie stichten bij Kyombo, op de boorden van de Lukulu-rivier.

In mei 1900 werd Pater Rotsaert naar Boudewijnstad geroepen, om aldaar het gewichtige ambt van ekonom van het Vicariaat Opper-Congo uit te oefenen en het bestuur van de scholen en de zorg voor de vrijgekochte neger-

jongens op zich te nemen. Hij nam die bedieningen waar tot aan zijn dood. Begin oktober 1904 begaf Pater Rotsaert zich met andere confraters naar Mpala, voor de jaarlijkse retret 't Is te Mpala dat hij bezweek aan tetanos, veroorzaakt door een verzwering. R. I. P.

Zijn geschriften. — *Reisverhaal*. Maandschrift der Witte Paters. Jaargang 1899, blz. 332. — Idem, 1901, blz. 27. — Idem, 1901, blz. 33. — *De Spelen van de zwarte Jeugd*. Id., 1901, blz. 340. — *Eene les van A. B. C.* Id. 1902, blz. 214. — *Eene Congoleesche Legerafdeling te Boudewijnstad*. Id., 1902, blz. 342.

11 december 1953.
P. M. Vanneste.

Bibliographie. — Pater G. Van Acker, *Levens-schets van Pater K. Rotsaert*. Id., 1905, blz. 151.

ROUFFART (Armand), Ingénieur (Liège, 25.7.1852 — Bruxelles, 19.4.1909).

Ingénieur civil des mines de l'Université de Liège, il fit une brillante carrière à l'étranger, à la Compagnie générale des Chemins de fer de Chine, aux tramways de Tien-Tsin, aux chemins de fer du Piémont et, pour finir, au Brésil où il entreprit des travaux aux mines d'Ouro-Preto ; c'est là qu'il allait contracter le mal qui l'emporterait prématurément. Pendant ses congés en Belgique, il apportait sa part de travail aux études sur le chemin de fer du Bas-Congo et fut un des administrateurs de cette société. Il fut aussi président de la Chambre de commerce sino-belge et président de l'*American Congo Cy.*

Il était chevalier de l'Ordre de la Couronne.

5 octobre 1953.
M. Coosemans.

Tribune cong., 22 avril 1909, p. 3.

ROULING (Jean-H.-J.), Colonel (Long-willy, Luxembourg, 20.6.1869 — Watermael-Boitsfort, 16.11.1939). Fils de Melchior et de Lempereur, Eugénie.

Engagé au 6^e de ligne le 1^{er} octobre 1889, il fut nommé sergent le 20 mai 1892, sous-lieutenant et lieutenant, respectivement les 25 juin 1896 et 25 mars 1903 au 1^{er} de ligne.

Il partit au service de l'État Indépendant du Congo, le 21 décembre 1905, en qualité de lieutenant de la Force Publique et accomplit trois termes successifs dans la Ruzizi-Kivu et au Kasai-Sankuru.

Rentré de son troisième terme, en septembre 1914, il s'impose durant son congé une reprise de service à l'Armée métropolitaine, dans les tranchées de l'Yser et se rembarque, à Londres le 1^{er} avril 1915, pour le front du Kivu.

Major de la Force Publique par A. R. du 7 juin 1915, il est chargé, le 14 juillet, du commandement a. i. des troupes du Nord, puis prendra part à l'offensive à travers l'Est Africain Allemand comme chef du 4^e Régiment.

Rouling rentre en Europe le 30 septembre 1916, à la suite des blessures reçues aux combats de Ruakadigi et principalement de Kato, où il se conduisit héroïquement, faisant le coup de feu à côté de ses soldats ; il y fut blessé aux deux mains et à l'œil gauche.

Il se rembarque à La Pallice le 25 décembre 1917 pour la cinquième fois, à la demande du Ministre, pour exercer la direction intérimaire des services de la Force Publique (État-Major). Le 29 août 1918, il est désigné pour prendre le commandement supérieur des troupes de la Province orientale. Il se rembarque à Boma le 15 mai 1919, rentrant en Europe, son état de santé ne lui permettant pas de prolonger son séjour dans la Colonie.

Le 20 septembre 1919, il est promu au grade de lieutenant-colonel et à la date du 1^{er} mai 1920, il est relevé de son grade et de ses fonctions pour raison de santé. Le grade de colonel de la Force Publique lui a été conféré à titre honorifique par arrêté ministériel du 11 juillet 1921.

Les deux citations à l'ordre du jour des troupes de l'Est, reproduites ci-après, démontrent les brillantes qualités militaires dont il a fait preuve, au cours de la Campagne :

Citation n° 22 à l'Ordre du Jour des Troupes de l'Est du 13 mars 1915, pour :

« Étant Commandant a. i. des troupes du Nord, s'est porté personnellement sur le Mont Ruakadigi attaqué par ses troupes pour assurer leur retraite rendue difficile par la nature découverte du terrain. Ayant été blessé assez grièvement, n'avoit consenti à se retirer que lorsqu'il fut convaincu que les ordres qu'il venait de donner avaient reçu leur entière exécution ».

Citation n° 56 à l'Ordre du Jour des Troupes de l'Est du 29 juillet 1916, pour :

« Les brillantes qualités militaires dont il a fait preuve au combat de Kato, le 3 juillet 1916 où, attaqué par des forces sept à huit fois supérieures et pourvues d'artillerie, il a résisté victorieusement. Atteint de cinq blessures, est resté à son poste, continuant à diriger l'action et encourageant tous les combattants jusqu'à ce qu'il fut à bout de forces ».

Rouling fut toujours — de l'avis de ses pairs — un officier d'une grande pondération, un homme d'excellent conseil, et très valeureux au combat.

15 mai 1952.
L. Anciaux.

ROUMACHE (Louis-Antoine-Joseph), Directeur de Sociétés (Etterbeek, 23.4.1876 — Le

Havre, 2.1.1917). Fils de Auguste-Joseph et de Dumeunier Marie-J.

Un premier séjour en Afrique, de 1902 à 1909, au service de divers organismes commerciaux, lui donna le goût des affaires coloniales. Il se rembarqua donc, en 1909, en qualité de directeur à la *Compagnie Équatoriale Congolaise*, au service de laquelle il resta jusqu'au 12 juillet 1910, date à laquelle sa Compagnie transformée en *Société Équatoriale congolaise Lulonga-Ikemba*, le confirma dans ses fonctions directoriales. Il rentra en congé le 12 septembre 1912.

Un troisième terme pendant lequel il s'acquitta du même mandat, le retint au Congo jusqu'à la veille de la première guerre mondiale (19 juin 1914). Rentré alors en congé en Europe, il passa en France les dernières années de son existence.

17 septembre 1953.
M. Coosemans.

Tribune congolaise, 8 février 1917, p. 1. — Archives de la Sccli.

ROY (DE) (Florent), Géomètre du cadrastre (Heyst-op-den-Berg, 14.10.1863 — Heyst-op-den-Berg, 12.11.1901).

Engagé à l'État Indépendant du Congo en qualité de géomètre en 1894, De Roy quitta Anvers dès janvier et fut attaché pendant trois ans au service du cadastre dans les districts du Kasai-Sankuru. Agent dévoué et zélé, il avait toute la confiance de ses chefs. Rentré en 1897, il repartait en mars 1898, chargé de délimiter les terrains aliénés ou loués dans le Haut-Congo et d'y lever les rives de plusieurs rivières. Il leva avec beaucoup de compétence, au tachémètre, le Sankuru depuis Lusambo jusqu'au confluent Kasai-Sankuru, soit sur une longueur de 460 km, et une partie des rivières Lubefu et Lubi. Il quitta le Congo en octobre 1901, très malade, et regagna sa ville natale où il mourut peu après. Sur sa tombe fut érigé un monument à l'inauguration duquel assistèrent de nombreux coloniaux et amis du disparu.

Il était titulaire de l'Étoile de service et de la Médaille d'Or de l'Ordre royal du Lion.

12 août 1952.
M. Coosemans.

Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo. — Belgique Coloniale*, 1901, p. 536. — *Tribune cong.*, 3 avril 1902, p. 1. — *Mouv. géog.*, 1901, p. 577.

ROY (LE) (Alexandre), (Mgr), Evêque, vicaire apostolique, supérieur général des Pères spiritains (Saint-Sénier-le-Beuvron, Manche, France, 19.1.1854 — Paris, 21.4.1938).

Ses études secondaires achevées au collège de Saint James et au petit séminaire de l'Abbaye blanche de Mortain, le jeune Alexandre Le Roy entra au grand séminaire de Coutances. Mais, dès 1874, amené à se vouer aux missions par son admiration pour un ancien condisciple, le P. Horner, attaché depuis des années à l'anti-esclavagisme au Zanguebar, il entrait au noviciat des Pères du Saint-Esprit. Ordonné prêtre le 10 août 1876, il faisait sa profession religieuse à Chevilly, le 26 août 1877 et s'embarqua aussitôt, désigné d'abord pour l'Ile Bourbon, puis, pour Pondichéry.

Principal du collège de Pondichéry, à 27 ans, il s'y voit, après quelques mois, désigné pour la mission du Zanguebar par le P. Le Vavasseur, supérieur général de son ordre. Il traverse alors les Indes d'est en ouest, entrant ainsi en contact instructif avec les institutions des États musulmans, les survivances de l'influence française aux Indes et les méthodes anglaises de colonisation. En 1881, il arrive à Zanzibar et en parcourt l'hinterland avec le Père Baur, préfet apostolique, écrivant des carnets de route vivants et colorés qu'il enverra, par tranches, à diverses revues largement répandues. Il est ensuite chargé de l'orphelinat et du village chrétien y attenant, fondés à Bagamoyo par le P. Horner. Bientôt, il est envoyé à Mombasa, en territoire entièrement musulman, qui, en 1885, passera aux Anglais. En 1890, Mgr de Courmont l'emmène, avec le Père Auguste en reconnaissance au Kilimandjaro. Vers la mi-septembre, les trois explorateurs, après une randonnée que le P. Le Roy décrira avec l'humour qu'elle mérite, atteignent les pentes du massif montagneux et obtiennent du chef local l'autorisation de s'y établir, après que le même P. Le Roy, dans une cérémonie qui lui inspire un texte d'une verve moliéresque, aura fait avec lui l'échange traditionnel du sang. Une mission est donc installée chez Fumba, roi de Kilema, mais elle est confiée au Père Auguste. Mgr de Courmont reprenant avec lui le Père Le Roy regagne Zanzibar.

Les supérieurs du P. Le Roy se rendent parfaitement compte de ce que pourront donner sa foi lucide et ferme, sa vaste intelligence, son dévouement entier, son ardeur au travail, quand on lui confiera un poste de direction. La mission de Gabon se trouve dépourvue de vicaire apostolique : le Saint-Siège le nomme à ce poste démunie, le 3 juin 1892. Sacré évêque d'Alinda, à Coutances, le 9 octobre suivant, Mgr Le Roy s'embarque le 10 février 1893, après une tournée missionnaire qui a obtenu le plus grand retentissement. Reçu à Libreville comme un triomphateur, il quitte sans tarder la jeune capitale pour entrer en contact avec les indigènes qu'il lui faut évangéliser, allant par le Ngounié

jusqu'à Lastourville, puis des chutes de Samba jusqu'à Lambaréné, créant trois nouveaux postes : Ndoli, Rio-Mouné et Franceville. Rappelé en France en 1896 pour assister à un chapitre auquel incombe le remplacement du T. R. P. Emonet, malade, Mgr Le Roy y est élu supérieur général de la congrégation, le 23 mai. Il allait devoir renoncer aux missions.

Il ne les servira pas moins efficacement durant les trois décennies que comptera son généralat. En 1901, lors de l'offensive de Combes contre les congrégations, il obtiendra pour ses religieux l'autorisation de poursuivre leur apostolat dans la France d'outre-mer. Sous son gouvernement, les Spiritains étendront leur action au nord de Madagascar et à l'Amazonie, ouvriront des écoles apostoliques en Belgique (Gentinnes), en Lorraine et en Suisse, se verront confier, peu avant 1914, une mission dans le Nord de notre Katanga. C'est encore sous son gouvernement que sera fondée la congrégation auxiliaire des Sœurs spiritaines.

De son G. Q. G. de la rue Lhomond, à Paris, Mgr Le Roy dirigeait son armée pacifique avec une lucidité, une énergie, une activité sans failles. C'était d'ailleurs un humaniste de classe. Ne disait-il pas à ses jeunes missionnaires : « Évangélisez, mais aussi étudiez ! Traduisez » la langue de vos indigènes ; faites la carte » de leur contrée ; livrez-vous aux recherches » qui alimentent la science ». Ne leur avait-il pas donné le plus bel exemple par ses publications extrêmement diverses et ses nombreuses collaborations à diverses revues ? Ne devons-nous pas mentionner ici parmi ses œuvres : *A travers le Zanguebar, Sur terre et sur l'eau, Au Kilimandjaro*, qui sont récits de voyage ; *La Religion des Primitifs et les Pygmées, Négrilles d'Afrique et négrilles d'Asie* qui sont œuvres d'ethnographe averti ; *Directoire des Missions et Credo*, qui sont œuvres de théologien ; *Le P. Fr. Le Vavasseur et Un Martyr de la morale chrétienne* ; le *R. P. de Maupéou*, qui sont œuvres de biographie ; et *Andalouma* qui est œuvre de dramaturge chrétien.

En 1924, âgé de 70 ans, une intoxication générale condamna le prélat à l'immobilité. En 1926, il lui fallut se démettre de son généralat et accepter en complément des souffrances dues à sa maladie celles de son isolement et de son inaction. Il mourut le 21 avril 1938 et ses funérailles eurent lieu à Notre-Dame de Paris, en présence des personnalités les plus éminentes de l'église et de la politique.

Mgr Le Roy avait été élevé, en 1921, au rang d'archevêque titulaire de Carie.

25 mars 1952.
M. Coosemans et J. M. Jadot.

R. P. Janin, *Mgr Le Roy, modèle des malades*

missionnaires, Paris, s. d. — R. P. Marcel Briault, *Un grand évêque missionnaire: Mgr Le Roy*, Paris, 1938. — *Trib. congolaise*, 30 avril 1938, p. 2. — Note au R. P. Proost, s. sp. à l'un des auteurs de la notice. — *Congo*, 1932, I, pp. 461-462. — *Mouv. antiesclavagiste*, 1898, pp. 32, 59, 76, 97, 146, 170, 197, 203. — *Missions cathol.*, 1897, XXIX.

RUBBENS (Edmond), Ministre des Colonies (Zele, 15.1.1894 — Zele, 27.4.1938).

Issu de souche rurale, fils, petit-fils et arrière petit-fils de médecins de campagne qui surent joindre à leur science le dévouement d'une charité profondément chrétienne, Edmond Rubbens naquit à Zele, le 15 janvier 1894, à la crête de partage (si l'on ose dire) des vallées de l'Escaut et de la Durme.

Il fit d'excellentes études au collège des Jésuites Sainte-Barbe à Gand et au collège épiscopal de Termonde.

Les traditions familiales, sinon un atavisme plus profond, et surtout son amour des braves gens et le souci de leur être utile l'orientèrent vers les études de médecine. Il s'inscrivit en 1912 à l'Université catholique de Louvain et acquit le grade de candidat en sciences naturelles préparatoire à l'école de médecine, lorsque la guerre vint interrompre son paisible et généreux dessein.

Pendant la guerre, il vit de près la misère du peuple et s'appliqua à le soulager. Il assistait son père, bourgmestre de la populeuse commune de Zele dans les multiples œuvres que le patriotisme joint à la charité s'ingéniaient à créer pour atténuer les souffrances des petites gens, douloureusement frappées par les malheurs du temps.

C'est dans ces circonstances tragiques que s'éveilla « sa vocation politique, conditionnée par le milieu où il naquit », ainsi qu'il se plaisait à le dire. C'est en effet le milieu populaire de ce pauvre coin de Flandre, avec ses ouvriers peinant onze et douze heures par jour, avec sa main d'œuvre féminine et enfantine, avec ses travailleurs à domicile, ses artistes dentellières honteusement exploitées, qui détermina Edmond Rubbens à se vouer à la politique. C'est ce qui explique qu'il fut démocrate et flamingant, dans sa révolte contre un état social odieux qui ravalait ses concitoyens au rang d'un sous-prolétariat voué au désespoir.

Mais les « révoltes » d'Edmond Rubbens n'avaient rien de romantique ni de spectaculaire. Si son cœur — ce cœur trop sensible qui devait le faire périr, — en était la source, il était aussi humaniste qu'humanitaire dans la réaction que lui dictait une tête froide et lucide. Il n'improvisera pas son rôle politique en le fondant sur une popularité facile.

Ayant compris l'importance de sa mission, Edmond Rubbens s'y prépara consciencieuse-

ment en présentant son doctorat en sciences politiques et sociales. Il y rencontre deux maîtres qui marquèrent son esprit et son cœur : Edouard Ducpétiaux dont il fouilla affectueusement tous les écrits et Prosper Poulet dont il reçut l'empreinte vivante à l'Université catholique de Louvain.

En 1921, âgé de vingt-sept ans, Edmond Rubbens entra à la Chambre des députés, benjamin de cette haute Assemblée, mais mûri déjà par de fortes études et par une pratique intensive des réalités sociales.

N'avait-il pas dans sa prime jeunesse estudiantine mené son groupe du « *Vlaamsche Studenten Beweging* ; ne fut-il pas dans ce Louvain d'avant-guerre un des protagonistes du fameux *Waterkasteel* (château d'eau) organisant la lutte contre le fléau de l'alcoolisme ; ne fut-il dès le début de la guerre secrétaire du comité local de secours de son village de Zele ; et ne dirigea-t-il pas tout jeune, dès 1916, le comité national des orphelins de guerre ? En 1918, il créa l'école des dentellières de Zele qui devint l'une des gloires de l'artisanat noble de la Belgique. Depuis de nombreuses années déjà il était le conseiller sinon le guide des syndicats chrétiens qui souffraient d'une crise de croissance. En 1921, l'année même de son entrée à la Chambre il devint membre de la « Société des habitations à bon marché » et du « Comité protecteur des logis ouvriers » de l'arrondissement de Termonde.

Cette formation sociale le guide dans toute sa carrière parlementaire, mais elle ne lui créa cependant pas des œillères ni une déformation de monomanie.

Estimant que sa carrière dans le corps législatif exigeait de lui une formation juridique plus poussée, le jeune député n'hésita pas à entreprendre des études de droit et en 1927 il obtint son titre de docteur en droit.

Soucieux de servir son peuple il s'inscrit aussitôt au barreau de Termonde mais ses multiples activités politiques et sociales ne lui permirent cependant pas de cumuler sa mission d'homme public avec une carrière d'avocat à la mesure de sa science et de son talent.

Intellectuel raffiné et multiple, Edmond Rubbens publia plusieurs livres et articles de revues.

Publications. — « De Vlaamsche Kantnijverheid » (L'Industrie dentelière flamande), 1920. — « Teeken, versieren, samenstellen » (dessiner, décorer, composer), 1920. — « Om de levensvraag » (un essai sur les questions vitales), 1920. — « Édouard Ducpétiaux », premier volume paru en 1922, deuxième volume en 1927. — « De opvoedkundige rol der Vlaamsche Studentenbeweging » (le rôle éducatif du mouvement étudiant flamand), 1922. — « Een modern sprookje » (un conte moderne), 1922. —

« Vlaanderen voor Christus » (la Flandre au Christ), 1923. — « Het gevaar van het nationalisme » (les dangers du nationalisme), 1923.

Il ne nous est pas possible d'analyser ici les nombreux articles écrits autant en français qu'en néerlandais dans diverses revues belges et étrangères. Nous ne pouvons cependant pas passer sous silence sa collaboration habituelle aux revues : « *De Gids op Maatschappelijk gebied* », « *Vlaamsch Rechtskundig Weekblad* », « *La Revue catholique des idées et des faits* », « *Revue catholique sociale et juridique* ».

A la chambre des Représentants, Rubbens fit régulièrement partie des commissions étudiant les réformes sociales. Il devint de 1928 à 1933 le rapporteur écouté du budget du ministère de la Prévoyance sociale. Il prit de nombreuses initiatives et déposa des projets de loi :

- En matière d'allocations familiales (loi du 13 avril 1928).
- Pour la protection de l'appellation « dentelle véritable » (loi du 30 mars 1926).
- Concernant le travail à domicile (loi du 10 février 1934).
- Pensions de vieillesse (lois des 24 décembre 1928, 14 juillet 1930, 12 et 23 juillet 1932).

Ses activités sociales le portèrent en 1927 à la présidence du Mouvement Ouvrier Chrétien et à ce titre il fut appelé en 1928 à faire partie du « Conseil supérieur du travail ».

Cependant, le député Rubbens fut invité à faire partie de la commission coloniale de la Chambre. Il accepta cette mission et l'accomplit avec le zèle intelligent qui caractérisa toutes ses activités sans se douter qu'il trouvait là une providentielle préparation à sa mission future de ministre des Colonies, à laquelle il ne pouvait alors imaginer être un jour appelé.

Lorsque le Roi l'appela le 20 novembre 1934 au portefeuille du Travail et de la Prévoyance sociale dans le ministère Theunis, le ministre Rubbens âgé de 39 ans voyait couronner fort jeune une carrière consacrée quasiment dès l'enfance au service du peuple qu'il aimait. Il renonça aussitôt à ses chers devoirs du barreau, du M. O. C. et du parti catholique qu'il avait si brillamment servi, pour se consacrer exclusivement à sa mission nationale.

Membre loyal du parti catholique, comptant cependant des amis très chers dans tous les groupes de la Chambre, Edmond Rubbens avait eu le souci d'assurer l'union de son groupement politique. Il ne se bornait pas à rapprocher ses membres par des relations d'amitié personnelle, ni à intéresser la jeune génération au devoir politique ; il se souciait bien plus de l'unité fondamentale dans une doctrine forte et féconde. Il fit renaître le Congrès catholique de Malines et fut avec le comte Pierlot l'un des

plus ardents artisans du bloc catholique, au sein duquel il intégra le groupe des démocrates chrétiens flamands dont il devenait le jeune leader.

Comme l'écrivait Jacques Baseyn dans la *Cité chrétienne* du 5 mai 1938 (p. 365) « Edmond Rubbens voulait l'union des catholiques » et, depuis que son action s'étendait à la direction des affaires du pays, l'union de tous les hommes pour sauvegarder l'essentiel de notre « civilisation ».

Secrétaire d'œuvres communales à Zele, conférencier ovationné, député de Termonde, président du puissant M. O. C., ou membre du Cabinet, Edmond Rubbens garde toujours sa simplicité souriante et compréhensive.

Pendant son bref passage au département du Travail et de la Prévoyance sociale (du 20 novembre 1934 au 25 mars 1935), le ministre Rubbens eut l'occasion de faire appliquer dans un esprit national les lois sociales qu'il avait contribué à faire voter dans l'âpre lutte des partis. Il s'y applique particulièrement à l'organisation interne de cette vaste maison neuve qui demeurait en plein devenir malgré les mérites de ses prédécesseurs, ayant dû tout créer en les quelques années d'existence que connaissait ce ministère.

Le ministre Rubbens y acquit, dans la direction d'une vaste administration, dans les responsabilités des conseils de cabinet, les qualités qui allaient faire de lui un grand ministre des Colonies.

Lorsque le ministre Rubbens se vit confier le portefeuille des Colonies au début 1935, le Congo avait atteint le creux de la vague de basse conjoncture déclenchée par la crise de 1929-30. Ce sont ses prédécesseurs qui avaient eu la tâche ingrate de tailler à la hache dans le budget et dans les cadres, et qui durent imposer à la Colonie, pour la sauver du désastre, le train modeste que lui imposait le rétrécissement de ses ressources. Dans le cadre de cette politique, une importante mesure d'assainissement financier restait à accomplir. Ce fut l'honneur du début de la carrière du ministère Rubbens de réaliser la conversion des rentes congolaises et la consolidation de la dette flottante.

En ce temps de crise, la garantie d'intérêt consentie à la plupart des entreprises de transport pesait lourdement sur un budget déjà déséquilibré par des dépenses récurrentes que les recettes ne compensaient plus. Le Gouvernement de la Colonie ne pouvait pas répudier la charge de cette garantie accordée à l'épargne belge ; sa carence eût d'ailleurs précipité toute l'organisation des transports dans la débâcle. Les négociations du département aboutirent à une solution raisonnable qui était le maintien de la garantie de la Colonie, mais l'abaissement

du taux d'intérêt au chiffre uniforme de 4 %.

La dévaluation d'avril 1935, qui était essentiellement une mesure de défense du franc métropolitain, affectait cependant la monnaie congolaise qui s'y rattachait. Elle eut notamment pour effet salutaire au Congo de réduire la valeur de la circulation fiduciaire qui se révélait en inflation par rapport au volume réduit des affaires. Elle soulagea également le service de la rente payable en francs belges. Cependant, la dévaluation entraînait des conséquences dans les relations civiles et commerciales où la « clause or » eut annihilé ses effets. Deux décrets vinrent protéger les débiteurs qui se seraient engagés sans pouvoir prévoir la dévaluation.

Toujours dans le cadre des mesures financières, le ministre Rubbens soumit au Roi l'approbation d'un renouvellement de la Charte d'émission de la Banque du Congo belge. Si à cette date les esprits, et plus spécialement celui du chef du département, étaient gagnés à l'érection d'une Banque d'émission indépendante des intérêts financiers particuliers, c'est avec un esprit réaliste que le ministre Rubbens se prononça en faveur de la prorogation de la convention.

C'était la solution que permettait la conjoncture du moment. Les services éminents rendus dans le passé par la grande banque privée, aussi bien que les garanties fournies par elle dans la convention nouvelle, justifiaient la solution pratique d'un renouvellement de la Charte jusqu'au 30 juin 1952.

La coordination des transports publics avait été amorcée dès avant l'entrée du ministre Rubbens au département des Colonies ; elle fut cependant menée à bonne fin sous son égide, par les Arrêtés Royaux des 20 avril 1935 et des 3 mars et 20 mai 1936 créant et organisant respectivement l'« Office d'exploitation de transports coloniaux » dit Otraco. « L'idée qui a présidé à la création de l'Otraco — dit-il au Sénat lors de la discussion du budget de 1937 — est le désir de voir l'exploitation des voies de transport faite uniquement en fonction de l'intérêt général et non en fonction des bénéfices à réaliser au profit d'actionnaires particuliers. »

Pour assurer la direction de ces deux organes vitaux de l'économie coloniale, la banque et les transports, le ministre Rubbens n'hésita pas à se séparer de son plus cher et plus précieux collaborateur, l'ancien ministre Paul Charles qui occupait les hautes fonctions d'administrateur général de la Colonie.

Cependant, le relèvement de l'économie congolaise s'amorçait, et avec lui les possibilités de parfaire l'œuvre de civilisation belge outremer.

L'optimisme et l'enthousiasme qui étaient le fond du caractère du nouveau ministre des

Colonies, put s'épancher pour la première fois en public en saluant au Cercle gaulois le retour du premier avion de la liaison régulière Belgique-Congo-Belgique effectué du 23 février au 10 mars. Déjà Edmond Rubbens prévoyait avec ferveur la jonction Léopoldville-Bruxelles en 36 heures.

L'inauguration du Pavillon colonial de l'exposition de 1935 permit au ministre de proclamer sa foi dans l'avenir colonial de la Belgique.

Lors des fêtes du Cinquantenaire de la Proclamation de l'État Indépendant, le ministre Rubbens brossant le bilan des sacrifices consentis par la Belgique, évoquant les nobles traits des héros pionniers et les grandioses réalisations de l'administration, des missions et des privés, n'en conclut pas moins : « Beaucoup a été fait, mais il reste beaucoup à faire. Notre génération n'a plus devant elle la tâche de découvrir des terres inconnues. Mais une sphère d'activités plus vaste encore s'ouvre devant elle. Les inventions, les sciences, plus particulièrement les sciences appliquées et les sciences médicales, l'amélioration des méthodes agricoles, commerciales ou minières fournissent une matière presque illimitée à son labeur. Et dans le domaine moral la tâche est immense ».

L'attention du ministre des colonies s'orienta particulièrement sur les mines. Le renouveau qui s'ébauchait dans l'industrie minière fournit au chef du département le meilleur espoir de relèvement économique de la Colonie. Le moment semblait venu de réformer et de refondre la législation minière et de coordonner le régime des grands organismes concédants (C. S. K., C. N. Ki. et C. F. L.), avec celui de l'ensemble de la Colonie. Ce fut un travail ardu entrepris dès juillet 1935 ; malgré la collaboration active des grands organismes et le précieux concours du conseiller colonial rapporteur, Monsieur A. Moeller de Laddersous d'une part, et du directeur Monsieur H. Léonard d'autre part, le décret ne vit le jour qu'au 24 septembre 1937. Il constitue depuis lors un pilier cardinal de notre législation économique. Dans sa réponse aux discussions budgétaires à la Chambre (le 17 mars 1937), le ministre Rubbens annonça d'ailleurs son souci d'établir l'inventaire des richesses minières de la Colonie. Il exposa les travaux de la Commission de Géologie du département qui s'occupait à l'époque d'établir la carte géologique du Congo au 500.000^e.

Le ministre Rubbens s'intéressa bientôt à l'agriculture coloniale et n'ayant pu se rendre à l'ouverture des « Journées d'agriculture coloniale » qui tenaient leurs assises début février 1937 à Louvain il adressa un message ; il y réclamait notamment une spécialisation plus poussée dans la formation des agronomes

coloniaux, trop rarement spécialisés à l'époque pour faire face aux problèmes particuliers de la météorologie, la phytosociologie de la pédologie congolaise. Il formulait en outre le souhait de voir de jeunes ingénieurs agronomes se familiariser avec des problèmes de la classification et du conditionnement des produits agricoles, afin de répondre à une exigence nouvelle du commerce d'exportation.

Il envoya des missions d'études aux Indes néerlandaises qui nous avaient devancé dans l'étude agronomique, et remerciant Monsieur l'ambassadeur de la Reine des Pays-Bas pour l'accueil sympathique réservé à nos fonctionnaires et à nos chercheurs, il souligna avec esprit que la similitude de nos « cultures » dans les deux acceptations du mot, permettait d'augurer favorablement des bonnes relations belgo-néerlandaises en matière coloniale (au Cercle Africain 1^{er} juillet 1937).

Si la crise avait pratiquement arrêté durant plusieurs années le recrutement du personnel de la Colonie, les nécessités de la relève et les nombreux devoirs imposés au gouvernement par le renouveau économique obligèrent le ministre à s'occuper de la formation des futurs agents et fonctionnaires. En nommant au titre de directeur de l'École Coloniale le vice-gouverneur général Postiaux, le Ministre entendait donner à cette vieille institution un prestige et une efficience nouvelle. Il définit à l'occasion de l'ouverture de l'école le 26 septembre 1935 les critères du choix des fonctionnaires :

... « si vous voulez devenir fonctionnaires, agents, magistrats ou officiers dans la Colonie, commencez par vous pénétrer de la grandeur de votre tâche. Sachez que chacun de vous sera dans son domaine non seulement le représentant de l'autorité mais encore le missionnaire d'une civilisation supérieure, et que, par conséquent, les noirs sont en droit d'attendre de vous qu'autant par vos connaissances que par votre manière de vivre, vous vous montriez supérieurs dans le sens le plus complet et le plus élevé du mot. Le gouvernement de la Colonie serait donc en dessous de sa tâche s'il ne se montrait pas exigeant dans le choix des éléments à envoyer en Afrique ». C'est dans ce même discours que le ministre Rubbens, annonçant le dédoublement linguistique des cours, définit sa politique coloniale en cette matière. Après avoir rappelé le texte de l'article 3 de la Charte, il enchaîna en effet :

« De plus en plus les Belges de diverses régions du pays s'établiront au Congo. D'autre part, l'enseignement en pays flamand étant entièrement flamandisé, nous verrons de plus en plus partir pour la Colonie des fonctionnaires et des particuliers qui préféreront employer

la langue flamande pour les devoirs de leur charge et pour leurs relations avec la vie publique. La question des langues ne se pose pas en ce moment au Congo. Nous devons veiller jalousement à ce qu'il en soit de même dans l'avenir et que, entre Belges d'expression flamande et d'expression française, règne au Congo une entente et une compréhension parfaites. Mais pour cela il faut que tous s'efforcent de comprendre chacun, et que surtout les jeunes, dans leur préparation actuelle collaborent dès maintenant avec nous à la politique qui doit prévenir à présent pour ne pas devoir guérir plus tard ».

Sans faire grincer les engrenages délicats de la machine administrative, le ministre prit aussitôt des mesures en vue de la réalisation de ce programme.

Les cours flamands furent organisés non seulement à l'École coloniale, mais aussi bien à l'Université coloniale d'Anvers.

Par arrêté royal du 14 juin 1936, il fut créé au ministère des Colonies une commission chargée de traduire les textes législatifs dont il n'existaient pas de traduction officielle.

Enfin, à partir de la même année, les textes des Exposés des motifs accompagnant les Décrets furent présentés dans les deux langues nationales, tandis que le compte rendu analytique du Conseil Colonial et les rapports étaient publiés avec leur traduction.

A la chambre des députés (17 mars 1937) le ministre n'hésite pas à déclarer : « Le but final à atteindre est donc que dans l'avenir les deux langues nationales soient considérées équivalentes ; que les blancs qui résident au Congo puissent être traités dans leurs rapports avec l'administration dans la langue de leur choix et que les fonctionnaires puissent parfaire leur carrière quelle que soit la langue qui leur est la plus familière ». Il rejeta en effet la solution simpliste d'une division du Congo en deux territoires administratifs de régime linguistique différent.

Dans le domaine des relations du Gouvernement de la Colonie avec les missions chrétiennes, le ministre Rubbens ne crut pas devoir innover. Il se borna à suivre la politique traditionnelle qui avait été héritée par le département des Colonies et qui trouvait sa source dans la pensée de Léopold II. Ministre catholique, il eut à répondre à des interpellations de l'opposition qui s'informèrent du régime des concessions gratuites (Chambre des Représentants 1937) et des activités économiques des missions chrétiennes (Sénat 1937). Sans marchander ses sympathies qui allaient aux œuvres missionnaires, il eut le scrupule de renseigner exactement, chiffres à l'appui, les assemblées législatives sur la situation faite

aux missions en vertu du Décret de 1888 et de la Convention de 1906 avec le Saint-Siège.

Ayant une très vive conscience de la responsabilité belge envers la population autochtone, Edmond Rubbens, en qui survivait le sociologue, ne manqua pas d'encourager les œuvres médicales de la Colonie et des organismes particuliers.

A l'occasion de l'inauguration du monument au Docteur Broden à l'Institut de médecine tropicale, il cita ce serviteur de la science et de l'humanité en exemple aux jeunes médecins « qui trop souvent encore hésitent à choisir la carrière coloniale ». « Dois-je dire — plaiderai-je — que celle-ci est devenue infiniment plus confortable et plus sûre qu'elle ne l'était jadis » tout en ayant conservé intact l'immense horizon « que toujours elle offrit aux âmes courageuses aux esprits éclairés, aux coeurs enthousiastes et généreux ».

Inaugurant l'exposition des Arts et Métiers congolais le 21 novembre 1926, ce protecteur de l'art national de la dentelle flamande se plut à souligner que l'œuvre coloniale belge « ne se limite pas au domaine économique, mais s'étend à ce domaine profondément humain, dont les arts et les métiers traditionnels révèlent le mieux les qualités morales ».

Au Pavillon du Congo belge à l'exposition de Paris (29 mai 1937) il expliqua les pensées qu'il avait mûries sur ce point :

« Il faut protéger, dit-il, le décor de la vie indigène ; il faut amener les natifs à s'intéresser aux industries qui répondent à leur nature et leur génie ; il faut les guider pour leur permettre de s'adapter à nos conceptions modernes ; il faut aider les noirs à aimer et à perfectionner les arts locaux. A ce programme le gouvernement entend apporter tous ses moyens. Non seulement il encouragera chez l'indigène l'art et l'artisanat selon les survivances dignes d'être conservées, mais il cherchera à faire adapter à nos réalisations européennes les conceptions artistiques des indigènes par une plus large utilisation des motifs indigènes, tant dans les travaux de tissage, de sculpture et d'articles de toute nature, que dans notre architecture coloniale ».

Le ministre Rubbens, soucieux de l'intérêt des habitants de la Colonie, n'eut que d'autant plus le souci de garder et d'imprimer davantage au Congo son caractère belge.

Lors d'une réunion des industriels belges à l'Office Colonial (7 mars 1936), il dit sévèrement : « Durant la période de prospérité qui précédait les temps que nous venons de vivre, la Belgique se complut dans la réputation qu'elle s'était acquise dans le monde et n'accorda à sa Colonie qu'une attention distraite et subsidiaire. Les mauvais jours sont venus. C'est

» alors seulement qu'elle s'est rendu compte que pour faciliter l'essor économique de la Colonie, elle se devait d'accentuer son développement, de mieux se pénétrer des besoins et d'aiguiller ainsi les énergies industrielles et commerciales de la Métropole vers de nouveaux objectifs ».

Mais ce n'est pas seulement en vue de l'expansion économique de la Métropole que le ministre Rubbens tenait au caractère belge de la Colonie. L'établissement de colons, susceptibles d'assurer la présence belge dans le prestige de la réussite, fut l'un de ses premiers soucis. Le premier Office de colonisation (créé par A. R. du 22 janvier 1937) est dû à son initiative.

Le 21 octobre 1936, il avait exposé dans une communication à la société d'économie politique son point de vue sur ce problème « l'un des plus agités en ce moment ».

« Le principe qui nous guide depuis longtemps — disait-il — est que nous voulons faire en sorte qu'il y ait dans un avenir aussi bref que possible un maximum de Belges installés au Congo.

« Bien entendu — ajoutait-il — ce maximum est concept relatif. Il est déterminé par deux limites : d'abord par l'impossibilité de faire au Congo de la colonisation de masses ... En second lieu, par notre refus d'y faire des expériences sociologiques vouées d'avance à l'échec ».

Et plus loin, il poursuit : « J'estime qu'il convient de n'envoyer au Congo que des colons qui apportent un certain capital personnel à investir dans l'exploitation qu'ils envisagent. Faute de cette condition, en effet, le capital initial devrait être avancé par le Gouvernement et nous tomberions dans le danger du colon-fonctionnaire ».

On se rappellera que ces paroles répondaient à des propositions et même à des tentatives d'initiative privée en vue d'amener des chômeurs au Congo. Lors de l'inauguration de l'Office de Colonisation du 22 janvier 1937, il évoqua d'ailleurs les tragiques conséquences de ces entreprises aventureuses pour définir le rôle régulateur du nouvel organisme.

En outre, le ministre Rubbens eut le souci constant d'associer le Congo à toutes les manifestations nationales et d'évoquer le mérite et la gloire belge dans les fastes coloniaux. A l'anniversaire de la victoire de Tabora (19 septembre 1936) il fit solennellement siennes les célèbres paroles du général baron Tombeur : « J'espère ne jamais voir mon pays perdre un territoire payé par le sang des meilleurs soldats ».

Le premier ministre Janson put d'ailleurs témoigner dans l'éloge funèbre qu'il prononça devant les Chambres que le ministre Rubbens fut toujours « très ferme dans la défense des

» intérêts de la Colonie, très jaloux d'en assurer » le développement avec méthode, très pénétré » des idées de civilisation qui ennoblissent l'œuvre » vre accomplie par la Belgique au Congo ».

Lors du 25^e anniversaire de l'Union coloniale belge (5 juin 1933), le ministre Rubbens devenu un véritable congolais de cœur, se plut à souligner avec humour que « le Congo n'est plus uniquement le prolongement de la Belgique, mais, plus exactement aujourd'hui c'est la Colonie qui se prolonge chez nous ; elle nous envalait et son esprit nous pénètre... ».

Son patriotisme actif dont les racines plongeaient dans la profonde terre de Flandre avait ainsi pu se déployer, par les vertus de l'action, à la Belgique entière, avec une tendresse particulière pour cette dernière née dans ses affections, la Colonie du Congo belge.

C'est dans le feu de l'action, dans la fièvre des réalisations qu'Edmond Rubbens fut frappé par une inexorable maladie. Il tenta une première fois de s'en relever pour retomber après un mois de nouveau labeur, terrassé par une crise cardiaque le 27 avril 1938, il était âgé de quarante-quatre ans.

Le caractère tragique de cette mort préma-turée d'un ministre en l'exercice de ses fonctions, d'un père de famille de dix enfants émeut tout le pays. La reine Élisabeth d'un geste royal et délicat s'en vint à Zèle, dans un strict *incognito* consoler la vaillante veuve et témoigner une sympathie qui débordait toutes les prévisions du protocole. Les ministres en charge, d'innombrables amis politiques, et surtout des amis de cœur furent-ils adversaires politiques, vinrent saluer pieusement sa dépouille mortelle. La bonne commune de Zèle était en deuil et de toutes parts, des manifestations discrètes d'une profonde piété accompagnaient son souvenir et entouraient sa famille si durement éprouvée. Le père du défunt, le vieux bourgmestre Armand Rubbens, tint malgré son grand âge et malgré le bouleversement de son cœur, à conduire vaillamment le deuil de son fils. Le Roi eut la délicate attention de charger un grand colonial, le général Tilkens, de le représenter aux funérailles.

Les présidents du Sénat et de la Chambre et les membres du Cabinet au complet suivaient le cortège funèbre.

Dans le chœur de l'humble église paroissiale de Zèle le Cardinal Van Roey et l'évêque de Gand Monseigneur Coppeters venaient apporter leur tribut de prières pour le salut de l'âme de ce remarquable chrétien.

Parmi les nombreux hommages qui furent faits à sa mémoire, les paroles de Monsieur K. Huysmans, président de la Chambre, semblent avoir le mieux frappé son profil moral.

» Il était tellement convaincu de la sincérité

» de ses convictions, qu'il se prenait à sourire quant on le contredisait. C'est qu'il était un homme de croyance et de foi avant tout ».

Et du même orateur, qui fut si souvent un adversaire politique, on appréciera le témoignage rendu à l'homme d'action que fut Edmond Rubbens : « personne ne pourra jamais dire qu'il avait un ennemi ».

Distinctions honorifiques.

Chevalier de l'Ordre de Léopold.

Porteur de la médaille du Roi Albert.

Grand-croix de l'Ordre d'Orange-Nassau.

Grand-croix de l'Ordre royal du Christ.

Grand-croix de l'Ordre de l'Étoile noire du Benin.

Grand-croix de l'Ordre de Nicham et Alouar.

Elisabethville, 4 octobre 1952.
A. Rubbens.

RUEN (*Joseph-Hubert*), chaudronnier-mécanicien (Liège, 19.4.1843 — Liège, avant 1906).

Il avait fréquenté l'école industrielle des Arts et Métiers à Lille et y avait obtenu le diplôme de mécanicien. Le 1^{er} juillet 1862, il entraît en apprentissage dans des ateliers importants de la métropole mosane ; puis son temps de service militaire venu, il s'engagea au régiment du génie en qualité d'ouvrier-armurier, le 1^{er} avril 1865. Le 2 novembre 1868, il était admis comme mécanicien qualifié au chemin de fer de l'État belge. En 1880, ses aptitudes professionnelles lui donnaient accès comme monteur aux ateliers de la Société Léonard à Liège qui, par deux fois, l'envoya en Amérique pour y diriger le montage de locomotives. Le 10 septembre 1883, il passa dans un autre grand établissement métallurgique et y resta jusqu'à son admission comme mécanicien à l'A. I. C., le 1^{er} avril 1884. Embarqué à Liverpool le 2 avril, il débarqua à Boma, et fut désigné le 18 mai, pour être employé aux ateliers de réparations de machines de l'État au Pool. Il travailla deux ans à Léopoldville, puis fut commissionné, le 1^{er} juillet 1886, pour remplir les fonctions de mécanicien à bord du s/s *l'Espérance*. Il atteignit ainsi la fin de son terme et, le 16 septembre 1886, s'embarqua sur l'*Afrikaan* à Banana pour revenir en Belgique en décembre. Il repartit le 8 mai 1887, comme mécanicien de la firme Cockerill engagé par la C. C. C. I. pour le remontage à Kinshasa, du *Roi des Belges*, destiné à l'expédition Alexandre Delcommune sur le Haut-Congo.

Ruen rentra fin de terme en décembre 1888 et reprit l'exercice de son métier à Liège. Nous ne savons à quelle date il mourut, mais ce fut avant 1906, puisqu'en mars 1906, sa veuve

quitta Liège pour venir habiter Bruxelles (d'après les registres de la population à Liège).

17^e septembre 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 246. — Archives C. C. C. I.
— A. Delcommune, *Vingt années de vie africaine*, Brux., 1922, p. 195 du t. 1. — A nos Héros col., p. 90.
— Ass. Vétér. col. bull. de septembre-octobre 1939, p. 9.

RUMALIZA (*Mohammed-ben-Halfan*), soit « Celui qui détruit tout », Sultan esclavagiste du Tanganika. (... vers 1850 — Afrique orientale allemande ... ?).

Il fut un des plus grands marchands d'esclaves que les forces de l'État Indépendant eurent à affronter. Rumaliza résidait généralement à Udjiji. C'est là que l'explorateur allemand Oscar Baumann eut l'occasion, au cours d'un voyage dans la région des lacs, de visiter, en septembre 1892, les vastes établissements où le marchand arabe centralisait son trafic. Une autre de ses bases était Kibanga sur la rive occidentale du Tanganika d'où une route de caravanes partait vers Nyangwe.

C'est pour empêcher son action néfaste sur les populations indigènes qu'il réduisait en servitude, que fut créée à l'initiative du Cardinal Lavigerie, la Société antiesclavagiste dont Joubert et Jacques furent les deux premiers chefs de file.

Les premiers missionnaires installés au Tanganika, aidés des zouaves pontificaux qui leur formaient une garde laïque, étaient impuissants à lutter seuls contre la tyrannie sournoise de Rumaliza. Joubert, envoyé en 1887 à Mpala par Mgr Lavigerie pour défendre la cause de la liberté de la personne humaine, tint tête à Rumaliza ; cette résistance mit en fureur le chef esclavagiste qui jura de chasser du pays, par tous les moyens dont il disposeraient, Joubert et tous les Européens qui mettraient une entrave à son commerce. En 1891, Jacques venait apporter son aide à Joubert et commençait aussitôt l'établissement de postes fortifiés sur la rive occidentale du lac ; Albertville fut créé. A Joubert fut assignée la défense du Marungu, à Jacques celle de l'Urua et de la rive occidentale du lac. Apprenant que les postes de mission (Rumonge, etc.) étaient sur le point d'être attaqués par les Arabes, Jacques recourut à une mesure extrême, au péril même de sa vie : il se fit recevoir par Rumaliza à Udjiji le 29 mars 1891 et obtint des promesses que le bandit ne tint évidemment pas. Par l'intermédiaire de son allié Kalonda, Rumaliza fit dresser à son rival européen, sur la route du retour,

une embuscade à laquelle Jacques échappa miraculeusement.

Au début de 1892, les Wangwana, à la solde du chef arabe, menacèrent Albertville par la voie de la Lukuga ; les adjoints de Jacques, Docquier, Renier et Vrithoff, livrèrent aux arabisés de la Lukuga, le 5 avril, un assaut au cours duquel Vrithoff fut tué. Au renforcement des fortifications d'Albertville, Rumaliza riposta par la construction, vis à vis du poste, d'un gros boma dit de Toka-Toka, d'où de continues escarmouches furent lancées sur Albertville. Au retour de Joubert qui était allé à la rencontre de la colonne de secours Delcommune-Diderich-Cassart, on décida d'attaquer le boma de Toka-Toka de deux côtés à la fois. Mais le combat quoique sérieux, resta sans résultat : une accalmie suivit. Sur ces entrefaites, le 16 juin 1892, l'expédition Long avait quitté Bagamoyo dans l'intention de joindre les défenseurs du Tanganika. Rumaliza à cette nouvelle lui suscita en cours de route toutes sortes d'embûches afin d'entraver sa marche. Le 26 août, Jacques, Joubert, Delcommune Diderich, Cassart livraient au boma ennemi un formidable assaut qui dura douze heures consécutives. Le boma ne céda pas. A ce moment, l'avant-garde de l'expédition Long, commandée par Duvivier et Detière, arrivait à Albertville (5 décembre 1892). Toutes les forces conjuguées des Européens réussirent enfin à emporter le boma de Toka-Toka et Albertville fut débloquée. Entre-temps, le 4 novembre, par la voie du Zambèze, s'était avancée l'expédition Descamps-Chargois-Moray, qui amenait deux canons. Rumaliza, devant ce renforcement de la défense ennemie, tenta une diversion : en mai 1893, il quittait Udjiji avec l'intention de rejoindre à Kabambare son allié Bwana N'Zigué, et en compagnie de Sefu, fils de Tippo-Tip, il alla se retrancher dans un camp qu'il édifa entre la Lulindi et la Luama, à huit heures de marche de Kasongo où était à ce moment Dhanis qui se préparait à attaquer Rumaliza, mais attendait des renforts promis. En effet, le 18 mai 1893, Chaltin partait de Basoko pour les Falls afin d'intervenir en cas de besoin. A leur tour, le 25 juin 1893, Ponthier et Lothaire gagnaient les Falls et se tenaient prêts à se joindre aux forces de Dhanis. Une grande offensive fut déclenchée par Dhanis contre Rumaliza. Une compagnie commandée par Ponthier, les autres par Lange, Doorme, Hambursin, Collet, Van Riel se lancèrent à l'assaut du boma. Malgré le tir de leur canon, les soldats de l'État durent se retirer sous la rafale d'obus lancée par l'adversaire. On ne pouvait songer à dégarnir Kasongo ; de Wouters et de Heusch allèrent occuper une position qui empêcherait Rumaliza de tenter par là une

diversion. Le chef arabe, pris entre la position de Dhanis et celle de Wouters, se livra à une entreprise pleine de risque : il envahit une partie du camp de Dhanis. Un combat furieux fut livré à la Lubukoie, le 15 octobre 1893. La mort de Ponthier au cours de l'engagement enhardit l'ennemi qui continua l'attaque jusqu'au moment où il apprit qu'une colonne de renfort partie d'Udjiji pour l'aider avait été anéantie par Albert Frees et ses hommes. Le 14 novembre 1893, arrivaient à Kasongo Hinde Gillain, Augustin venant de Gandu pour protéger les arrières des colonnes Dhanis. Le 16 novembre, les Arabes, en proie à la famine, devaient abandonner leur boma et fuir vers l'Est pour se retrancher dans un nouveau camp fortifié qu'ils commencèrent à construire à Ogella. Avant qu'il fût achevé, de Wouters et de Heusch l'attaquaient et y pénétraient ; malheureusement de Heusch paya de sa vie sa courageuse entreprise. Sefu fut tué au cours de ce combat. Peu après, on apprenait que Rumaliza traversait la Lulindi et édifiait un grand boma précédé de trois petits ouvrages à Bena Bwessé, en direction de Kasongo qu'il comptait assaillir par surprise. Dhanis divisa ses forces en une série de postes d'observation prêts à entrer en jeu à la première alerte. A Bena-Musua étaient stationnées les colonnes Dhanis-Hinde-Mohun ; à Bena-Guia sur la grand-route vers Kabambare, dès le 24 décembre, Gillain, Collignon, Rom, Augustin, Van Lint devaient empêcher la jonction Rumaliza-Rachid. A Bena-Kalunga, à une heure de marche à l'est du grand boma, étaient postés de Wouters, Doorme, Hambursin, Collet, Destrail, pour surveiller Ogella. A Bwana Kwanga, Lange et Van Riel gardaient la route de Kabambare. Nyangwe était gardé par Lemery et Kasongo par Middag. Toutes les précautions étant prises pour éviter une surprise, de Wouters et Doorme attaquèrent à l'improviste un côté du grand boma de Rumaliza, tandis que Gillain le surprenait par l'arrière. Mais le fort résista. A ce moment, Bwana N'Zigué quittait Kabambare pour opérer sa jonction avec Rumaliza et se postait à Kitumba Mayo. Hambursin envoyé contre lui ne parvint pas à le vaincre, la variole s'étant déclarée dans sa propre petite troupe ; mais Bwana N'Zigué n'en avait pas moins subi de telles pertes qu'il renonça à joindre Rumaliza et fit demi-tour. On reserra l'eau de manière à tenter d'affamer l'ennemi. Collignon s'installa à Bena Bwessé en face des deux petits bombas avancés, tandis que Lothaire amenant des renforts et un canon le 14 janvier 1894, se postait avec Hambursin en face du grand boma, où commandait Rumaliza en personne. Le canon mis en action fit sauter le magasin de munitions du fort arabe et y mit le feu ; à la faveur du désordre

qui suivit, les Arabes prirent la fuite vers la rivière. Lothaire et Dhanis leur coupèrent la retraite de ce côté ; les autres durent capituler, mais Rumaliza parvint à fuir et se réfugia à Kabambare.

Le 25 janvier 1894, Lothaire, de Wouters et Doorme surprenaient Kabambare d'où Rumaliza parvint encore à s'échapper et à gagner la forêt voisine. Le 10 février, de Wouters allait à la rencontre de Descamps qui venait de prendre le commandement des troupes anti-esclavagistes du Tanganyika. Ensemble, ils rejoignirent Lothaire qui poursuivait les Arabes en direction d'Udjiji. Le 13 février 1894, le boma de Sungula se rendait. Plusieurs chefs arabes vinrent faire à Lothaire leur soumission : Said ben Abedi, Mslerera, Amici. Le 17 mars, à Uvira, un formidable boma capitulait. C'était la débâcle pour Rumaliza qui, avec les débris de ses bandes, passa en territoire allemand et s'installa près du lac Rukwa ; mais ne s'y trouvant pas en sûreté, il continua son exode vers la côte de Zanzibar. Ses gens ne se hasardèrent plus en territoire de l'É. I. C. et on n'entendit plus parler de lui. Descampsacheva la pacification de la région du Tanganyika.

La campagne contre Rumaliza avait duré des années, mais son issue était un triomphe sur l'esclavagisme, une des plus grandes plaies de l'Afrique centrale à la fin du XIX^e siècle.

3 octobre. 1952.
M. Coosemans.

Mouv. géog., 1893, p. 15c ; 1894, pp. 8c, 13a, 16a, 58a, 80a ; 1895, pp. 20, 187. — E. Van der Smissen, *Léopold II et Beernaert*, Brux., 1942, t. 11, p. 396. — Weber, *Campagne arabe*, Brux., 1930, pp. 10, 12, 13. — R. Cornet, *Maniéma*, Cuypers, Brux., 1952, pp. 134, 136, 188, 191, 192, 196, 197, 198, 200, 201, 202, 203, 273. — Fr. Masoin, *Hist. de l'É. I. C.*, Namur, 1913. — Chalux, *Un an au Congo*, Brux., 1925, pp. 569, 570, 669. — D. Boulier, *The Congo State*, London, 1898, pp. 176-180. — H. Depester, *Les pionniers belges au Congo*, Duculot, Tamines, pp. 70-74, 80, 104. — P. Daye, *Léopold II*, Paris, 1954, p. 407. — J. Verhoeven, *Jacques de Dixmude*, Brux., 1923, pp. 47-140. — Pagès, *Au Ruanda*, Mém. I. R. C. B., 1933, p. 161. — J. Meyers, *Le Prix d'un empire*, Brux., Dessart, 1947. — H. Brode, *Tippo-Tip*, Londres, 1907, pp. 137, 143, 146, 159, 238, 249. — *A nos Héros col.*, voir table. — *La Force publique au Congo*, de sa naiss. à 1914 (I. R. C. B., 1952).

RUSKIN (Rév. Edward-Algernon), Missionnaire de la *Congo Balolo Mission* (Norwood, Surrey, Angl., 13.2.1871 — Clayhidon, Devon., Angl., 31.10.1943).

Après de bonnes études au Harley College et au Cliff College, Rév. Ruskin part au Congo en mai 1894 et rejoint immédiatement la mission de Bongandanga, fondée en 1891 en pays récem-

ment occupé par l'Abir. Il y fera neuf séjours consécutifs, dont huit avec sa femme, pour quitter définitivement en juillet 1938. Au début de sa vie missionnaire il trouve encore les traces des Arabisés qui ont décimé les populations et il est attaqué quatorze fois par les indigènes. Mais il joint une endurance d'airain à une foi affable et ses tournées ininterrompues sont autant de succès. Pendant son premier congé il se marie à la femme de sa vie, la compagne de sa foi, de ses travaux, de son bonheur. A la Commission d'enquête les Ruskin confirmeront leurs déclarations faites à l'Officier judiciaire Rossi en 1902, mais ils le font avec modération et sincérité. Peu après Mrs Ruskin contracte la maladie du sommeil, mais, contre tout espoir, elle se rétablit en Europe et peut revenir avec son mari en 1907. Tout le reste de leur carrière au Congo n'est qu'une vie complètement remplie par tous les travaux missionnaires. Mais Ruskin gardera sa place dans l'histoire du peuple Mongo comme le meilleur représentant de cette pléiade de missionnaires qui ont fait de la langue indigène une langue littéraire. Sa traduction de la Bible, sa grammaire et son dictionnaire du lomongo méritent à Ruskin le titre de père de la littérature lomongo.

Mrs Ruskin a écrit une belle biographie de son mari sous le titre : *Ruskin of the Congo*.

Distinctions honorifiques : Médaille mémoriale Léopold II et croix de chevalier de l'Ordre royal du Lion.

Publication : *Outlines of the Lomongo Langnadjé*.

18 octobre 1952.
E. Boelaert.

Trib. Cong., 30 septembre 1937, p. 2. — Morel Red Rubber. — Mrs Ruskin, Ruskin of the Congo.

RUWETTE (Gilles-Joseph-Isidore), Agent commercial (Dison-Liège, 1.3.1879—Yabohila, 8.9.1905). Fils de Florent-Joseph et de Gillet, Marguerite.

Ses humanités anciennes achevées, Ruwet avait étudié la comptabilité et servi, de 1894

à 1904, diverses firmes commerçantes dans la région de Verviers d'abord puis à Cologne.

Engagé en 1904 par la Compagnie du Lomami en qualité d'adjoint, il s'embärqua pour l'État Indépendant du Congo, le 14 juillet. Le 8 septembre suivant il arrivait à Ilambi et y était mis à la disposition d'un des chefs de section de la Compagnie. Son service le fit séjourner successivement à Limbo, à Likele, à Yanga, à Ilambi et, finalement à Yabohila, c'est là que le 8 septembre 1905, vers huit heures du matin et alors qu'il prenait son premier déjeuner en compagnie de Lor, il fut frappé dans le dos par un indigène topoke et mourut sous le coup. Lor, qui avait pu se sauver en forêt, y fut abattu d'un coup de feu. Une conjuration de notables topoke avait fait attaquer le poste et supprimer les deux agents, dont les assassins, la factorerie pillée, avaient encore incendié, en se retirant, trois postes de l'Abir. Deux détachement de la Force publique, conduits, le premier, par Pimpurniaux, le second, par Knitelius, se rendirent sur place, mais ce n'est que vers mars 1906 que les assassins et leurs inspirateurs furent arrêtés par le capitaine Pizio, chef de poste d'Opala, assisté notamment du sous-officier Cambuzzi. Les coupables furent déférés le 21 mai 1906, par le Dr Grossule, officier du ministère public suppléant, au tribunal territorial de Basoko, présidé par le commissaire général Vanwert et 15 d'entre eux furent condamnés à mort et exécutés. Le drame avait fait l'objet dans la presse de l'époque de récits extravagants recueillis de « rentrants », porteurs de « bruits de rivière », à leur arrivée à Anvers. Ces bruits avaient été démentis en décembre 1905 par Alexandre Delcommune.

21 avril 1952.
M. Coosemans et J. M. Jadot.

Tribune congolaise, 7 décembre 1905, p. 2 ; 14 décembre 1905, p. 2 ; 29 mars 1906, p. 1 ; 19 avril 1906, p. 1 ; 21 juin 1906, p. 2 ; 12 juillet 1906, p. 2. — *Congo, Wekelijksche tōlk der Belgische Coloniale Belangen*, Mechelen, 1900.

S

SACRÉ (*Henri-Joseph-Louis*), Officier de marine (Bruxelles, 14.6.1887 — torpillé en mer pendant la guerre 1914-18). Fils d'Albert-Jean-Louis et d'Olin, Marthe-Catherine ; époux de Jacobs, Marthe.

Il navigua pendant plusieurs années comme matelot puis comme officier à bord de divers steamers belges et le 14 avril 1911, il se vit délivrer à Ostende le brevet de 2^e lieutenant au long cours.

Nanti de ce brevet, il se fit engager par la Colonie, comme capitaine de steamer-adjoint, s'embarqua à Anvers le 2 septembre 1911 et fut désigné à Boma, le 22 du même mois, pour la marine du Bas-Congo. Le 15 mai 1913, il était nommé commissaire maritime. A la fin de l'année, il démissionna et s'embarqua le lendemain à Boma pour rentrer à Anvers le 20 janvier 1914. Quelques mois plus tard, éclatait la première guerre mondiale. Ayant repris du service dans la marine belge, il fut, au cours d'un de ses voyages, torpillé en mer.

Il était le neveu du grand jurisconsulte Edmond Picard.

27 janvier 1952.
M. Coosemans.

Bull. ass. vétérans col., mars 1930, p. 10.

SADELEER (DE) (*François*), Frère coadjuteur de la Compagnie de Jésus (Lede, 9.12.1844 — Arlon, 2.2.1922).

Né fragile, le petit De Sadeleer fut baptisé séance tenante en la maison de ses parents, car on craignait qu'il ne supportât pas le transport jusqu'à l'église. En dépit d'un aussi sombre pronostic, l'enfant ne tarda pas à devenir un robuste garçonnet. Dès l'âge de 2 ans, il alla vivre chez ses grands-parents et de fort bonne heure on le vit apparaître à la filature familiale où il travailla bientôt adroïtement. On y appréciait moins son caractère assez peu commode, impulsif et regimbant ferme devant la moindre injustice. Ayant un jour reçu une observation, il s'enfuit chez ses parents où il demeura durant quatorze mois.

A l'âge de 17 ans, ayant entendu un sermon qui l'avait frappé, il décida de se faire frère chez les jésuites et de demander les missions.

Pour commencer, il s'engagea comme domestique au couvent de Namur. Il en sortit pour accomplir son service militaire, mais y revint ensuite, avant d'aller au même titre au couvent d'Alost. Son entrée au noviciat date du 30 septembre 1869.

Très vite, le frère De Sadeleer fut apprécié, non seulement pour ses qualités morales, mais aussi pour son ardeur au travail et son adresse manuelle.

Rappelé à l'armée durant la guerre de 1870, il profita de tous ses temps libres à Bruxelles pour revenir au collège St-Michel.

En 1878, la Propagation de la foi ayant confié aux jésuites l'évangélisation du Haut-Zambèze, le frère De Sadeleer s'offrit comme volontaire. Le 4 février 1879, il se trouvait à Southampton et le 13 mars à Grahamstown (colonie du Cap) où il retrouva l'équipe internationale des religieux partant pour le nouveau poste à fonder.

Ici commençait l'apprentissage de la vie missionnaire, et sous une forme très matérielle car, d'abord, il était indispensable d'apprendre tous les métiers utiles en vie de brousse. Le frère De Sadeleer devint forgeron, menuisier, tailleur et conducteur de bœufs : c'était un bon début.

Douze années durant, arpantant le pays en tous sens au gré des circonstances, on le vit déployer un zèle admirable, résistant d'une façon extraordinaire au climat particulièrement meurtrier. Des onze religieux partis en 1879, quatre seulement survécurent, mais ils étaient épuisés. Le frère De Sadeleer fut rappelé en Belgique en 1891.

Au printemps 1893, il était déjà jugé si bien remis qu'il fut désigné pour faire partie de la première équipe allant fonder au Congo une nouvelle mission.

Il partit avec joie, en dépit des souvenirs laissés par sa première et très dure expérience. Peut-être même ceux-ci l'aiguillonnèrent-ils ? Il écrivait à cette époque : « En Belgique on » mange trop bien, dort trop mollement, jouit » trop... »

Il s'embarqua le 6 avril 1892 en compagnie des Pères Liagre et De Meulemeester, ainsi que du frère Gillet, créateur et animateur du fameux jardin de Kisantu.

Quinquaginaire, gris de cheveux, mais tou-

jours jeune de cœur et d'esprit, il parcourut avec son habituelle vaillance le célèbre Chemin des Caravanes, que le chemin de fer, alors en construction, n'abrégeait encore que de 40 kilomètres.

La nouvelle équipe missionnaire pensa d'abord se fixer à Kibangu, qu'il fallut bientôt évacuer sous la double attaque de la fièvre et des djiques. A la recherche d'une autre situation, le Père supérieur fit grand fond sur l'expérience africaine du frère De Sadeleer et d'accord avec lui, fixa son choix sur Kimuenza. Là, tout était à créer : le frère fut chargé d'y pourvoir. Théoriquement, les plus grands enfants de la mission l'aidaient. En pratique, il devait surtout les surveiller, ce qui n'empêcha pas les travaux d'avancer de pair avec l'indispensable débrousslement devant permettre au plus tôt l'établissement de cultures vivrières.

Le frère De Sadeleer fut encore parmi les fondateurs de Kisantu. La région n'étant pas très sûre à cette époque, le Commissaire de district voulait donner aux religieux quelques soldats. « Je suis moi-même ancien soldat, » répondit le frère, et connais la manière de « mener une bande de Noirs. Si vous voulez » absolument faire quelque chose, envoyez-nous » dix Albini et j'apprendrai à nos enfants la » façon de s'en servir. Personne alors ne son- » gera à nous attaquer ».

Ainsi fut fait et deux mois plus tard, la mission était gardée par une petite troupe manœuvrant militairement.

A nouveau, il fallait débrousser, abattre la forêt touffue, niveler, construire. Le frère De Sadeleer s'y employa si bien qu'en quatorze jours le grand chimbeek des enfants fut sous toit. Suivit la construction des huttes des Pères et de la chapelle.

En juin 1894, des Sœurs vinrent compléter l'équipe missionnaire. Qui donc mieux que le frère De Sadeleer était capable d'aller les chercher à Matadi pour les amener à destination ? Une nouvelle fois, on le revit sur la route des caravanes.

De Ksantu devenu ensuite sa résidence définitive, il rayonna dans toute la région, se trouvant partout où il fallait donner un coup dur.

Le prix de tout cela ? En 1895, le supérieur notait que le frère De Sadeleer avait singulièrement vieilli. Sa santé jusqu'alors merveilleuse chancelait. Il fut rappelé en Belgique en 1896. « Le frère De Sadeleer nous a rendu d'immenses services, écrivait son supérieur au Père provincial. Un seul reproche à lui faire : il ne sait pas se ménager... Il a beaucoup trop travaillé ».

Deux ans plus tard, se jugeant suffisamment reposé, il s'offrait pour un nouveau départ (mars 1898).

A Kisantu, il devint le briquetier de la nouvelle mission : 1.400.000 pièces sortirent en un an de son chantier. Puis, comme il fallait faire une nouvelle fondation, le frère fut chargé de prospector les environs. Il jeta son dévolu sur Wombali, choix qui fut approuvé par les autorités, mais une nouvelle fois tout y était à faire et le frère De Sadeleer ouvrit un chantier sur lequel, tout en œuvrant de ses mains, il formait les jeunes indigènes aux lois du travail et de la discipline.

La mission ayant ouvert ses portes, le frère repartit pour Kisantu où l'attendait une tâche jadis accomplie au Haut-Zambèze : l'élevage des bœufs. Le but par là poursuivi était, bien plus encore que le ravitaillement du poste, de pouvoir utiliser des charrues dans les champs, de façon à augmenter la valeur des terres, et aussi de supprimer le plus rapidement possible le portage en employant comme en Afrique du Sud les chars à bœufs. Ainsi envisagée, la tâche du frère De Sadeleer était éminemment sociale et valait bien de courir les dangers du dressage de bêtes fort rétives à ces divers emplois.

De février 1903 à juillet de la même année, le religieux fit en Belgique un court séjour nécessité par l'état de sa denture. A son retour, il fut désigné pour le poste de Mpese. Poste entièrement à construire du reste, et dans une région très pauvre, dangereusement atteinte par la maladie du sommeil qui à ce moment étendait ses ravages. Le Père supérieur devait lui-même être frappé par le mal et vint mourir en Belgique. A Mpese, le frère De Sadeleer resta seul, une fois de plus, devant une tâche écrasante. « Je n'ai jamais eu peur dans ma vie » devait-il dire un jour. Cette fois non plus, il ne craignait rien, que d'être inférieur au rôle qu'il avait à remplir. Il commençait à sentir le poids de l'âge et sa vue baissait de façon inquiétante. Malgré cela, il cumulait à Mpese toutes les fonctions, asséchant les marais, débroussant, construisant, et surtout soignant les innombrables malades avec tant de dévouement que ceux-ci le prenaient pour Dieu lui-même.

Trois ans durant, le frère poursuivit sa tâche, mais sentant qu'il était au bout de ses forces, il allait demander son rappel en Belgique quand ses supérieurs devancèrent son souhait : il rentra définitivement au pays le 7 février 1906 après onze années d'une vie missionnaire rudement remplie.

De 1906 à 1912, le frère résida à St-Ignace (Anvers), puis de 1912 à 1919 à Ste-Barbe (Gand), continuant ici et là à servir dans toute la mesure du possible. Un rayon de joie lui vint de ce que le Père provincial lui demanda d'écrire ses mémoires, ce qu'il fit copieusement, sur

tous les déchets de papier qu'il trouvait. « Est-ce bien la peine pour cela de sacrifier du papier neuf ? » demandait-il. Avec une incroyable précision de faits et de dates, il résuma ses jours de vie ardente.

En mai 1919, il quitta Gand pour Arlon. La cécité était presque totale, mais le vieillard n'entendait pas pour autant capituler et, voulant encore se rendre utile, il pelait les pommes de terre du noviciat.

Le 2 février 1922, il s'éteignit après une courte agonie.

Voyage à Matadi, Précis Historiques 1894, p. 390.
— De strijd tegen de slaapziekte in de Kwango Missie, Onze Kongo, 1910, no 1. — *Quelques mots sur l'emploi du chanvre, Bull. Soc. Belg. études coloniales, 1910, p. 895.*

11 février 1953.
M.-L. Comelieu.

Mouvement géographique, 1893, p. 117. — *Au Congo et aux Indes par Ivan de Pierpont, p. 34.* — Ann. Miss. cath. Congo belge, 1935, p. 408. — *Héros colon. morts pour la civilisation, p. 243.* — Alb. Chapaux, *Le Congo, 1894, p. 836.* — D. Rin-chon, *Mission belges au Congo, p. 25.* — Pierre Tromont, *Le frère Fr. De Sadeleer, éd. de l'Aucam, 1932, 89 p.* — Edm. Verwimp, *De wreede Missie. Leven van Br. F. De Sadeleer, Xaveriana, Leuven, 1924.*

SADOINE (*Eugène-Séraphin, Baron*), Ingénieur, Directeur général de la Société Cockerill (Ath, 30.5.1820 — Liège, 20.1.1904).

Après de solides études à l'École Militaire qu'il compléta en fréquentant l'École du Génie maritime de Brest où il acquit des connaissances approfondies dans le domaine des constructions navales, Sadoine, pourvu d'un diplôme d'ingénieur, se rendit aux États-Unis afin d'y acquérir de nouvelles connaissances dans les branches qui l'intéressaient. Revenu dans sa patrie, il entra avec le grade d'officier dans la marine militaire belge, institution qui devait disparaître dans la suite. Admis à la Société Cockerill, il en devint bientôt une des chevilles ouvrées et après la guerre de Crimée, fut délégué par elle à St-Petersbourg pour y prendre acte de la commande faite par la Russie des machines de trois grands navires de guerre et de deux monitors cuirassés, destinés à la défense de la forteresse maritime de Cronstadt. L'officier belge s'acquitta de sa mission avec intelligence et à son retour en Belgique (1865) succéda à M. Pastor en qualité de directeur général de la Société Cockerill. Ce poste de commandement lui permit de réformer et de réorganiser les usines de Seraing en fonction des plus récents progrès réalisés dans le monde en matière industrielle et sociale. Grâce à lui, notre grande industrie sidérurgique étendit ses relations avec l'étranger,

en particulier avec la Russie et les pays d'Extrême-Orient et surtout avec la Chine. Sadoine fut aussi un des promoteurs de l'installation des établissements Cockerill à Willebroeck.

Dès que la Belgique fut engagée dans les entreprises de l'Association Internationale Africaine, Sadoine comprit l'intérêt économique que notre pays pourrait en retirer. Dès 1878, il entra en rapport avec Stanley et amena les usines Cockerill à pourvoir l'A. I. A. de ses premiers grands steamers destinés au trafic sur le fleuve ; les pièces détachées des vapeurs *Barga*, *Stanley* et autres, sorties de Seraing, furent expédiées à Vivi où un personnel qualifié s'employa à remonter les embarcations pour les lancer ensuite vers le Haut-Congo.

L'intérêt que Sadoine portait au développement économique du Congo le conduisit à offrir au nom de la Société des Industriels de Belgique à l'É. I. C., en 1885, la fourniture du matériel fixe de la première section de 100 km du chemin de fer du Bas-Congo, contre paiement échelonné en dix annuités, offre rendue publique par une lettre à la *Chronique*, dès que fut signé l'acte de concession de la *Congo Railway Cy*, dont les administrateurs délégués étaient Hutton, Mackinnon et Stanley (24 décembre 1885). Cette intervention de la grande industrie belge était un appui sérieux et d'une grande signification morale devant l'opinion à l'entreprise léopoldienne au Congo. Il en ressort, écrivait le *Mouvement géographique*, que des groupes d'industriels belges commencent à avoir sérieusement confiance dans l'entreprise congolaise et sont prêts à y prendre part.

Caractère énergique à la fois et sentimental, Sadoine, dès l'appel du Cardinal Lavigerie en faveur d'une croisade antiesclavagiste en Afrique centrale, s'occupa activement de l'organisation de ses bases en Belgique. Président du Comité de Liège, il rallia autour de lui un groupe de personnalités éminentes et s'y trouva aux côtés de Storms avec qui il se rendit à Berlin le 7 janvier 1889 pour y représenter notre pays et y participer à la discussion des questions africaines.

Pour les éminents services qu'il avait rendus au Pays et au Congo, Sadoine fut créé baron par le Roi et décoré de la commanderie de l'Ordre de Léopold.

En 1927, lors d'une cérémonie organisée à l'occasion du 110^e anniversaire de la fondation des Usines Cockerill, son souvenir fut évoqué en termes des plus élogieux dans une brochure qui parut à cette époque (pp. 69-71).

Il mourut commandeur de l'Ordre de Léopold, des Ordres de François-Joseph, de la Couronne d'Italie, de St-Stanislas de Russie, du Double Dragon de Chine, officier de la Légion d'honneur,

de la Rose du Brésil, chevalier de la Couronne de Chêne, du Christ de Portugal, du Medjidié, etc.

28 février 1953.
M. Coosemans.

Mouv. géog., 1885, p. 111a ; 1886, p. 2c. — *Mouv. antiesclav.*, 1889, pp. 30, 61. — Ernest Mathieu, *Biographie du Hainaut*, Enghien, 1902-1905. — Fr. Masoin, *Hist. de l'É. I. C.*, Namur, 1913, t. 11, p. 85. — Th. Van Schendel, *Au Congo avec Stanley*, en 1879, Dewit, Brux., 1932, p. 14, 16. — Ed. Van der Smissen, *Léopold II et Beernaert*, Brux., 1942, t. 1, pp. 149, 327.

SALISBURY (*Lord Robert-Arthur-Talbot-Gascoyne-Cecil*, 3^e marquis de), Homme politique anglais (Hatfield, 3.2.1830 — Hatfield, 22.8.1903). Fils de James, 2^e marquis de Salisbury, et de Frances-Mary Gascoyne ; époux de la fille de Sir Edward Hall-Alderson.

Après ses études au Collège d'Eton et des cours universitaires suivis à Oxford dont il sortit diplômé en droit en juillet 1857, la santé compromise, il se mit à voyager et parcourut en deux ans la Colonie du Cap, l'Australie, la Tasmanie et la Nouvelle-Zélande. A son retour en Angleterre, une vie politique qui répondait à son besoin inné d'activité, l'absorba tout entier. Il entra d'abord au Parlement comme représentant d'un canton du Lincolnshire. Puis, ayant épousé une jeune fille très intelligente mais sans grande fortune personnelle, il décida de suppléer à l'insuffisance de ses ressources en entrant à la rédaction d'un journal, le *Saturday Review*, fondé récemment par son beau-frère, Alexandre Beresford Hope, et y collaborant par une série d'articles écrits d'une plume clairvoyante à la fois et vigoureuse.

A la chute du cabinet Russell en 1860, il occupa la place de secrétaire d'état pour les Indes dans le cabinet Gladstone.

En 1880, il succédait à Lord Beaconsfield comme leader du parti conservateur à la Chambre des Lords.

Au mois de juin 1885, qui vit l'éclipse de Gladstone provoquée par son attitude dans la question soudanaise, Lord Salisbury lui succéda comme ministre des Affaires étrangères. C'était l'époque de l'expansion en l'Afrique des puissances coloniales de l'Europe. Salisbury rêvait d'étendre l'autorité de l'Angleterre sur le Haut-Nil. Aussi est-ce avec lui que Léopold II, intéressé lui aussi à cette question, échangea une série de notes et de conversations, surtout au moment où la mission française du duc d'Uzès reçut l'ordre de son gouvernement de marcher vers le Nil par la voie de l'Ubangi et du Bomu, pour y devancer les Belges. Lord Salisbury, au nom de l'Angleterre, reprochait

au roi Léopold de viser à occuper les territoires britanniques de la rive gauche du Nil (expédition Van Kerckhoven) et lui signifia d'avoir à les évacuer, ces territoires étant réservés à l'Angleterre en vertu de la convention anglo-allemande du 1^{er} juillet 1890. « Lord Salisbury, » écrivait le Roi à Legrelle, son ambassadeur à Paris, me croit d'accord avec la France pour occuper ces postes. Or (disait le Roi), la vérité c'est que les Français ont ordre d'aller occuper eux-mêmes ces postes, et le Roi de conclure : « Une bonne entente entre l'Angleterre et l'É. I. C. est seule capable d'arrêter les Français ». La communication du Roi à l'ambassadeur britannique à Paris par le truchement de Grelle eut pour résultat un accord avec l'Angleterre tendant à couper la route aux Français (convention anglo-congolaise du 12 mai 1894), en accordant à bail à Léopold II les territoires de la rive gauche du Nil (enclave de Lado).

La diplomatie adroite du Roi avait d'ailleurs gagné à sa cause le ministre britannique ; Salisbury se montra souvent d'accord avec Léopold II sur plus d'un point du programme de colonisation dont les Belges poursuivaient l'exécution au Congo. C'est ainsi, par exemple, qu'il approuva le geste du Roi qui provoqua la réunion à Bruxelles en 1890 d'une conférence antiesclavagiste. Cette même année, à un banquet donné au Guildhall, à Londres, l'homme d'état britannique prononçait un discours dans lequel il se félicitait des résultats de cette conférence et de ses visées humanitaires. « L'abolition de la traite, disait-il, devra être considérée comme une des œuvres les plus honorables de la fin du siècle. Il faut qu'une union complète et une déférence mutuelle absolue des puissances assurent le succès de l'entreprise ». Et il souhaitait que la Hollande qui était encore réticente, suivi l'exemple de la France, de l'Allemagne et de l'Italie qui, elles, avaient marqué leur accord de principe au Roi.

Les événements qui en Angleterre, amenèrent la guerre des Boers, furent les derniers qu'eût à contrôler le ministère de Lord Salisbury. Il abandonna le *Foreign Office* en novembre 1900 et ses fonctions de premier ministre en juillet 1902.

Il avait perdu sa femme en novembre 1899 et il mourut quatre ans plus tard.

15 janvier 1954.
M. Coosemans.

Mouv. géog., 1890, p. 109c. — G. C. Cecil, *Vie de Robert, marquis de Salisbury*, Londres, 1921. — P. L. Lotar, *Grande Chronique de l'Ubangi*, Mém. de l'I. R. C. B., 1937, p. 88. — *Encyclopédie britannique*, t. 19, p. 882.

SALKIN (*Paul-Amand-Émile-Armand*),

Magistrat, professeur d'université et écrivain politique (Ixelles, 14.2.1869 — Watermael, 15.4. 1932). Fils d'Émile, officier et de Mathieu, Mathilde.

Salkin qui avait étudié le Droit à Gand et à Bruxelles, avait été inscrit au Tableau de l'Ordre des Avocats au Barreau de Bruxelles et avait professé le droit civil et le droit international à l'Université Nouvelle ouverte par Edmond Picard le 25 octobre 1894, quand il entra, en septembre 1912, au service de la Colonie du Congo belge en qualité de juge suppléant du Tribunal d'Appel d'Elisabethville. Il sera nommé juge effectif à la même juridiction le 9 février 1922 et confirmé dans ce grade à l'expiration de sa dixième année de services. Il se maintiendra en fonctions, moyennant quelques congés statutaires pris notamment en 1925 et en 1928, jusqu'à ce qu'en 1931 la maladie l'oblige à rentrer définitivement en Europe où il s'éteindra, le 15 avril 1932, à la Villa coloniale de Watermael, officier de l'Ordre royal du Lion, chevalier des Ordres de Léopold et de la Couronne et porteur de l'Étoile de Service en Or.

Salkin avait été nommé membre associé de l'Institut royal colonial belge, dans la Section des Sciences morales et politiques, le 5 février 1930.

On lui doit une étude sur *Les Nègres*, parue dans l'ouvrage collectif en deux volumes illustrés : *Le Miroir du Congo* (Paris-Bruxelles, N. E. A., 1929. II, 141-160), où il indique les graves difficultés d'ordre psychologique et racique qu'offre la colonisation du centre africain à ceux-là qui l'ont entreprise sans avoir suffisamment étudié la structure intérieure des communautés indigènes, ni vérifié si une politique d'endosmose d'idées européennes leur convenait. Il avait publié précédemment un volume d'*Etudes africaines*, en trois livres traitant de la colonisation des régions tropicales et équatoriales de l'Afrique, de quelques aspects de la politique indigène dans les Dominions et de la structure gouvernementale de notre Colonie, ouvrage préfacé par le professeur G. de Greef (Brux., Vve F. Larcier, et Paris, Aug. Challamel, 1920, un vol. de XVI-416 pages in-16°) et une autre étude de sociologie coloniale rendue moins ardue par un romancement d'un relief et d'un coloris captivants : *Le Problème de l'Évolution noire : L'Afrique centrale dans cent ans*, préface par M. Maurice Delafosse (Un vol. gr. in-16° de 208 pages, Paris, Payot, 1926). Notre auteur avait été très particulièrement ému par deux malfaçons sans doute sujettes, pourtant, à correction de nos méthodes coloniales dans le domaine de l'éducation des Noirs : la négresse vénale et paresseuse, grotesquement drapée

dans les toilettes de nos femmes et le nègre insolent, important, camouflé en Européen, avec un chapeau de paille, un pantalon à plis et une cravate. Confiné dans la résidence fonctionnelle à Elisabethville et sans contacts avec les grands seigneurs taiseux et avec les grandes dames de la brousse tribale, Salkin n'avait pas aperçu que les deux malfaçons de notre politique qui le chagrinaient tellement, n'étaient pas davantage prisées de ces grands seigneurs ou de ces grandes dames, ce qui suffisait en soi à en faire présager d'heureuses corrections.

20 mai 1953.
J. M. Jadot.

Revue juridique du Congo belge, Elisabethville, mai-juillet 1932, p. 194. — *Bull. des Séances de l'I. R. C. B.*, Bruxelles, 1933, p. 319. — Périer, G. D., *Petite Histoire des Lettres coloniales de Belgique*, Brux., Off. de Publicité, 1944, pp. 50, 91, 93. — Hanjet, C., *Les Écrivains belges contemporains*, Liège, Dessain, 1946, II, pp. 1124, 1148.

SALMON (Henri), Comptable (Liège, 12.11.1861 — Bruxelles, 1.6.1940). Fils de Jean-Pierre et de Parmentier, Marie-Thérèse.

Henri Salmon fréquenta dans son jeune âge l'école primaire de Liège. Il dut malheureusement se contenter de cet enseignement, car il fut rapidement envoyé à l'atelier où il entra comme apprenti ébéniste. Grâce à son travail ardent et consciencieux, il devint rapidement ouvrier ébéniste et gagna une grande considération.

Cependant, ayant atteint l'âge du service militaire, il fut incorporé au régiment des Grenadiers. Il s'y distingua par sa tenue et sa correction, mais surtout par son inflexible volonté et son grand courage. Il obtient le grade d'adjudant et multiplie ses efforts.

Il suit des cours de comptabilité à l'École Industrielle de Bruxelles et au bout de quelques années y obtient le diplôme de comptable. Il quitte ensuite l'armée et est engagé par la Compagnie du Chemin de Fer du Congo, qui l'envoie en Afrique, en qualité de comptable.

C'est vers cette époque que se situe son mariage avec Marie Doyen. De cette union naîtra un fils, le 11 janvier 1896. Henri Salmon persévere dans ses études de comptabilité et voit ses efforts couronnés de succès. Pour les services éminents qu'il a rendu à la société, il reçoit successivement diverses distinctions honorifiques.

En 1908, devant son expérience et ses connaissances grandissantes et reconnues, la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie le désigne comme commissaire au sein de son Collège.

Ayant accompli vingt-cinq années de services au sein de la société qui l'a engagée, Henri Salmon est décoré de la Médaille industrielle de Première Classe, le 11 juillet 1914.

Il subit avec patience et courage les rigueurs de la première guerre mondiale. Toujours alerte et plein de courage, il se dépense sans compter, et continue à accomplir la tâche qu'il s'est proposée.

Le 11 février 1920, il est nommé chevalier de l'Ordre de Léopold II, tandis que cinq mois plus tard la Médaille de Mutualité lui sera accordée. Ayant accompli un dur labeur et ayant rendu de grand services à la Compagnie du Chemin de Fer du Congo, Henri Salmon est mis à la retraite en qualité de Directeur honoraire de la Comptabilité. Ses services et sa compétence reconnue en matière de comptabilité lui valurent cependant encore d'être choisi comme commissaire de la Compagnie immobilière du Congo, constituée en 1928.

Malheureusement, dans la suite il devra, pour des raisons de convenances personnelles mais surtout pour des raisons de santé, renoncer à ces fonctions et il démissionnera simultanément de la C. C. C. I. et de l'Immocongo en 1939.

Les affres de la guerre de 1940 lui porteront le coup décisif et Henri Salmon s'éteindra à l'âge de septante-huit ans.

14 décembre 1952.
P. Van den Abeele.

Références. — *Recueil Financier*, Bruylants, Bruxelles, 1939, Tome III. — *La Famille Salmon*. — Archives C. C. C. I.

SANDELIN (*Karl-Wilhelm-Hjalmar*), Officier, adjoint supérieur à l'É. I. C. (Wee, Wase, Suède, 4.2.1871 — Stanleyville, 11.10.1918). Fils de Karl-Stefan et de Pallin, Maria-Christina..

Il s'engagea au 21^e régiment suédois de ligne, fut admis à l'École militaire le 16 juillet 1890 et, promu sous-lieutenant, désigné pour le 16^e de ligne, le 15 novembre 1892. Recommandé aux services bruxellois de l'É. I. C. par le consul de l'É. I. C. en Suède et en Norvège, M. von Schwerin, il fut admis en 1896 en qualité de sous-lieutenant de la Force publique et s'embarqua à Anvers le 6 août 1896. A Boma, le 11 novembre 1896, il fut désigné pour les Falls. A son arrivée à Stanleyville, il fut adjoint aux forces de l'État engagées dans la poursuite des révoltés de Luluabourg qui avaient échappé à la capture en fuyant vers l'Est. Le 18 janvier 1897, Sandelin était nommé lieutenant. Il fut affecté à la défense de Kasongo, assisté de Vande Moer et Luyckx. La garnison était difficile à tenir en mains, des éléments indisciplinés s'y étant introduits en provenance, principalement, des détachements Glorie, qui, depuis

le départ de leur chef pour l'Europe, s'étaient montrés particulièrement remuants. D'autre part, Dhanis venait d'être rappelé en Belgique et remplacé par Vangèle. On eut alors à enregistrer un revers des plus regrettables, la prise de Kabambare par les révoltés batelela. Dhanis, revenu en Afrique, réunit ses officiers en conseil de guerre. D'aucuns inclinaient par mesure de précaution à une retraite immédiate ; Meyers et Sandelin furent de l'avis de Dhanis qu'il fallait tenir quand même, attendre les renforts promis par l'État et poursuivre les opérations. Le commandant supérieur confia ces opérations à Meyers qui, très aimé des soldats, n'avait aucune peine à se faire obéir. Il s'avéra que Dhanis, Meyers et Sandelin avaient vu clair. La situation s'étant améliorée, Sandelin, son terme achevé, s'embarqua pour l'Europe le 26 juin 1899 et fut promu capitaine le 7 août suivant.

Il repartit le 1^{er} janvier 1900, reprit le chemin de la Province orientale et arriva le 1^{er} mai à Kabambare reconquise par les troupes de l'État. Le 15, le commandement du poste lui fut confié. Il eut encore à prendre une part effective aux combats imposés aux débris de colonnes en passe de se regrouper à l'est, revint à Stanleyville en mars 1901 et devint chef de zone des Stanley-Falls le 18 avril suivant.

Fin octobre 1902, il descendait à Boma et rentrait en novembre en Europe.

Nouveau départ d'Anvers le 17 décembre 1903. Chef de zone de 1^{re} classe, désigné pour Ponthierville, il arriva aux Falls le 9 février. Le 5 avril 1904, il était adjoint supérieur de la Province, fonction qu'il exerça jusqu'au 24 février 1905 date à laquelle, malade, il fut envoyé à Boma. Le 23 mai suivant, il prenait cependant le commandement du camp d'Irebu, mais, au début de 1906, son état de santé devint si critique, ses crises hépatiques se multiplièrent tellement qu'il dut démissionner et s'embarquer à Boma le 24 février 1906. Il ne put reprendre son service qu'en 1913. Désigné alors pour administrer le district de Stanleyville en qualité d'adjoint supérieur, il arriva à Boma le 20 mars. L'année suivante, après avoir passé l'inspection des différents territoires du district, il fut chargé tout en restant adjoint supérieur, de prendre le commandement du district du Kivu (15 septembre 1914). C'est d'Uvira qu'il vit se dérouler les événements militaires du moment.

En mars 1917, très souffrant, il dut quitter Uvira pour se faire hospitaliser à Kigoma, se diriger sur Stanleyville dès que son état le lui permit et de là, le 21 avril, descendre vers Boma pour s'y embarquer le 19 mai. Mais, avant même la fin de la guerre, il retourna en Afrique, attaché au Vice-gouverneur général

de la Province orientale. Quittant Boma le 27 mars 1918, il atteignit Stanleyville mais n'y vécut plus que six mois. La maladie l'emporta le 11 octobre 1918.

Il était chevalier de l'Ordre royal du Lion et titulaire de l'Étoile de service à deux raies.

22 décembre 1951.
M. Coosemans.

Tribune cong., 20 février 1919, p. 1. — L. Lejeune, *Vieux Congo*, p. 153. — J. Meyers, *Le prix d'un Empire*, Dessart, Brux., 1943, pp. 185, 212, 237, 244, 253.

SARIOT (*Jules*), Magistrat (Charleroi, 22.9.1863—Boma, 29.4.1901). Fils de Jules et de Van Bastemaer, Mélanie.

Il s'embarqua pour la première fois en janvier 1897, c'est à dire à une époque où les candidats pour la magistrature congolaise n'étaient pas nombreux en Belgique. En cette année 1897 cinq nouveaux magistrats seulement se mirent au service de l'État Indépendant du Congo et encore, parmi ces cinq magistrats, deux étaient des étrangers, le baron Nisco, un Italien, et un Suédois : Antell.

Dès son premier terme, Sariot apportait une certaine maturité d'esprit car il avait à son actif huit années de barreau à Charleroi. Pour cette raison il fut rapidement appelé à des postes de confiance : du tribunal de 1^{re} instance de Boma il passa au tribunal d'appel et pendant quelque temps, en l'absence du titulaire, il remplit même les fonctions de directeur de la Justice. Malheureusement, sa santé résistait difficilement au dur climat du Bas-Congo ; sa seconde année fut marquée par un long séjour à l'hôpital de Boma. Il eut cependant l'énergie d'achever son terme de trois ans et rentra en Belgique le 22 janvier 1900. Par un décret du 18 août 1899 il avait été nommé magistrat à titre définitif.

L'attrait de la vie coloniale le reprit bien vite et le 7 mai 1900 il s'embarquait pour la seconde fois. Il eut bientôt à assumer de graves responsabilités car M. le Procureur d'État Waleffe, partant en congé, lui confia la direction des parquets du Congo. Comme à son premier terme hélas ! la santé lui fit bientôt défaut et le 29 avril 1901 il succomba à Boma des suites de fièvres.

28 avril 1954.
F. Dellicour.

Bulletin de l'Association des Vétérans coloniaux, novembre 1939, p. 7. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 266.

SAUVENIER (*Ferdinand-Marie*), Officier de la Force Publique (Ostende, 8.6.1863- ?).

Fils d'Arnould-Joseph et de Deceuninck, Justine-Françoise.

Il s'était engagé comme enfant de troupe en 1875 et, à seize ans, il était caporal au 8^e régiment de ligne. Nommé sergent-major en 1886, il sollicite, trois ans plus tard, son admission au service de l'E. I. C. Engagé effectivement en qualité de sergent de la Force Publique, il va s'embarquer à Liverpool le 14 septembre 1889 à destination du Congo où il arrive le 13 octobre. Il reste attaché pendant trois ans à la station de Matadi à laquelle il a été affecté et où il assume, conjointement à ses fonctions militaires, la tâche déjà très importante d'attaché à la direction des transports. Le 26 novembre 1891, il est promu sous-lieutenant de la Force Publique et, à partir de cette date, il est désigné effectivement comme directeur du service des transports. Son terme expiré, il s'embarque à Boma le 11 août 1892 et rentre définitivement en Belgique.

Il était porteur de l'Étoile de service.

12 mars 1952.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 551.

SCAETTA (*Helios*), Agronome et explorateur (Bicenti, Abruzzes 18.1.1894—Valençay, Indre, 22.2.1941).

Helios Scaetta, né à Bicenti (Italie), le 18 janvier 1894, commença ses études supérieures à la Faculté d'agronomie de l'Université de Pise, en 1913 ; il s'inscrivait en même temps à l'École d'infanterie pour officiers de réserve, ce qui fit qu'en mai 1915, il était sous-lieutenant sur le front de Gorizia, lieutenant sur l'Isonzo et cité à l'ordre du jour en août 1916, promu capitaine et gravement blessé un mois plus tard. Convalescent, il reprenait ses études à l'université de Bologne et obtenait en 1917 le diplôme de docteur en sciences agronomiques. Envoyé sur le front français, il y tomba gravement malade : ainsi finit sa brillante et brève carrière militaire. En octobre 1919 commençait, plus brillante encore, mais trop brève, sa carrière scientifique. Envoyé en Cyrénique, il s'y fit immédiatement remarquer par de nombreuses publications dans les revues agronomiques, coloniales et scientifiques d'Italie, publications parmi lesquelles il faut signaler d'importantes études sur le dattier, et par des projets de colonisation paysanne en Tripolitaine, projets adoptés par le gouvernement italien.

Mais au cours de ces années, le régime fasciste s'était installé et affermi ; or, Scaetta restait résolument et ouvertement attaché aux idées libérales, si bien qu'il dut prendre le chemin de l'exil. C'est ainsi qu'il fut mis en rapport

avec notre ministère des Colonies qui, en 1927, lui confiait une mission pour l'étude écologique du Kivu et du Ruanda-Urundi. Scaetta s'était, en effet, spécialisé dans une branche nouvelle de l'agronomie, l'écologie agricole, science complexe qui étudie les rapports du milieu — climat et sol — et des végétaux (spécialement des plantes cultivées), pour arriver à déterminer avec exactitude les possibilités agricoles d'une région déterminée. Or, le climat, le sol, la végétation sont trois domaines d'une infinie complexité, difficiles à interpréter même dans les pays où ils ont été longuement étudiés : on peut se rendre compte de la difficulté des problèmes à résoudre dans une région où ces trois domaines étaient, à cette époque, peut-on dire, inexplorés. D'agronome, Scaetta devint explorateur, et avec une audace, une endurance, une ténacité, un dévouement admirables, se mit à parcourir le vaste domaine, couvert en grande partie de forêts vierges et de hautes montagnes, dont il devait entreprendre l'étude. Il y resta plus de trois ans, y couvrant un parcours de quelque sept mille kilomètres, escaladant des sommets compris entre trois mille et quatre mille cinq cent mètres, comme le mont Kakusi et le volcan Karisimbi, recueillant d'innombrables observations sur le sol, le climat, la végétation et les cultures, ainsi qu'un énorme matériel d'étude : photographies, spécimens d'herbier, échantillons de terre. Chemin faisant, il établissait dans cette région équatoriale, en grande partie déserte, tout un réseau de stations météorologiques, le premier de notre colonie, et établissait sur des sommets de trois mille à quatre mille mètres des pluviomètres totalisateurs, permettant d'étudier le régime des pluies, jusqu'alors inconnu de ces contrées.

Cette activité, pour eux incompréhensible, avait fait de Scaetta, pour les Noirs, un personnage extraordinaire qu'ils avaient surnommé « Katimba milima », l'homme des cimes.

Les résultats de cette longue campagne intéressent directement la physique du globe, la climatologie, la géologie, la pédologie (cette complexe et si féconde science du sol), la botanique et la phytogéographie, en dehors des résultats économiques et agronomiques qu'ils pourront avoir par la suite. Ils ont fait l'objet de nombreuses publications parmi lesquelles il faut mettre hors de pair trois ouvrages considérables, publiés dans les *Mémoires in-4°* de l'Institut royal colonial belge : *Les précipitations dans le bassin du lac Kivu et dans les régions limitrophes* (1933, 108 p.), *Le climat écologique de la dorsale Congo-Nil* (1934, 334 p.), et *La genèse climatologique des sols montagnards de l'Afrique centrale. Les formations végétales qui en caractérisent les stades de dégradation* (1937, 351 p.). Si on y ajoute *Les famines périodiques*

dans le Ruanda-Urundi (*ibid.*, 1932, 42 p.), cela fait un ensemble de plus de 800 pages in-4° avec un grand nombre de planches, de cartes et de diagrammes.

Il est juste d'ajouter que pour réaliser cette œuvre monumentale, il avait eu recours à la collaboration de divers spécialistes appartenant au personnel scientifique de l'Institut agronomique de Gembloux, de la Faculté des Sciences de l'Université de Gand, de notre Institut météorologique et du Jardin botanique de l'État.

Extrêmement spécialisés dans des disciplines diverses d'un abord difficile, on ne peut résumer ici les travaux de Scaetta : on peut dire cependant qu'ils lui ont valu une réputation internationale ; ils furent résumés et très élégamment commentés dans les périodiques scientifiques de France, d'Angleterre, d'Allemagne et de Suède. Dans notre pays, ils permirent à leur auteur d'obtenir les titres de docteur en climatologie et de professeur agrégé de l'Université libre de Bruxelles.

Scaetta ne fut pas entièrement récompensé de son énorme labeur : des facteurs étrangers à la science intervinrent, si bien qu'il fut amené à accepter, en 1937, l'offre que lui fit le gouvernement français d'une mission pédagogique en Afrique occidentale française, où il allait continuer, avec le même succès, les recherches entreprises dix ans plus tôt dans notre colonie.

Rentré en France, il étudiait l'important matériel rapporté de ses expéditions, lorsque, une fois encore, la guerre survint. En juin 1940, il dut gagner la zone non occupée, mais son organisme, affaibli par les fatigues de ses voyages et l'excès de travail qui lui était coutumier (sa bibliographie comporte soixante-sept publications), succomba à une pneumonie en février 1941.

M. le professeur Auguste Chevalier, du Muséum de Paris, termine ainsi la longue notice biographique qu'il lui a consacrée : « La Science africaine perd en lui un de ceux qui l'ont le mieux servie... son nom survivra comme celui d'un des savants qui ont approfondi avec le plus d'originalité et de compétence les rapports encore très obscurs de la végétation, et par suite de l'agriculture, avec les climats et les sols tropicaux ».

24 juin 1954.
L. Hauman.

Chevalier, Aug., *Rev. de Botan. appliquée et d'Agr. tropicale*, XXI, pp. 269-284 (1941), avec une liste bibliographique de 67 publications. — Institut Royal Colonial Belge, Table décennale, 1940-1950, p. 111.

SCARSEZ DE LOCQUENEUILLE (*Anatoile*), Officier des Zouaves pontificaux (Farciennes, Hainaut, 7.8.1846 — Spa, 12.6.1902).

Tout jeune, il s'était fait enrôler parmi les Zouaves pontificaux et s'était signalé, par son zèle et par sa bravoure, en 1870, dans la défense de la Porta Pia à Rome. Comme beaucoup de ses camarades engagés dans l'aventure romaine, Scarsez, dès le retour au pays, s'enthousiasma pour une autre grande cause : la lutte contre l'esclavagisme dont les échos parvenaient en Europe par les voyageurs et les missionnaires rentrant d'Afrique. Entré en correspondance suivie avec Joubert, Scarsez étudia à fond le mal et les remèdes à y apporter. Il obtint des Zouaves pontificaux d'importants subsides pour l'envoi d'armes à destination du Tanganyika.

Lors de sa tournée en Belgique en 1889, et plus particulièrement le jour de son sermon à Ste-Gudule, à Bruxelles, le 15 août, le Cardinal Lavigerie trouva en Scarsez un adepte convaincu et actif de l'antiesclavagisme et le choisit comme membre du Comité de direction de la Société antiesclavagiste de Belgique. De ce jour, Scarsez se dépensa sans compter pour la cause qu'il défendait, sans cesse en route pour créer ou maintenir des comités locaux en province. De concert avec le Baron Maurice Snoy, autre membre du conseil de direction de la Société antiesclavagiste, il obtint de l'É. I. C. une allocation destinée à aider Joubert, devenu « sujet congolais », dans son œuvre de civilisation.

Collaborateur assidu du *Mouvement antiesclavagiste*, Scarsez y a signé de nombreuses chroniques, parmi lesquelles nous citerons : *Les antiesclavagistes au XIV^e siècle*, 1889, 203, 247 ; *Le Royaume du Congo au XVII^e siècle*, 1890, 174 ; *Le pays de Manica*, 1891, 52 ; *Bilan de l'antiesclavagisme au XIX^e siècle*, 1904, 81 ; *Civilisés et Barbares*, 1896, 98, 212.

3 mars 1953.
M. Coosemans.

A. Chapaux, *Le Congo*, Rozez, Brux., 1894, p. 823.
— *Mouv. antiesclavagiste*, voir plus haut.

SCHAEFER (*Gustave*), Aide-ingénieur au chemin de fer du Congo (Luxembourg, 2.7.1861 — Kwikilu, 28.2.1893).

Il est issu d'une famille luxembourgeoise très connue et dont un oncle, Alphonse Nothomb, fut membre de la Chambre des Représentants, ministre d'État belge et également administrateur de la Compagnie du Chemin de fer du Congo.

Gustave Schaefer fait ses études à l'Athénée de Luxembourg d'abord, puis à Paris, au Collège Stanislas, à Louvain et enfin à Aix-la-Chapelle où il fait trois années de polytechnique. En 1886, il est attaché, en qualité d'aide-ingénieur, à la Société des Chemins de fer Guillaume Luxembourg et participe aux études et aux

projets définitifs du tracé de la ligne Trois Vierges-St-Vith. Il en surveille et conduit les travaux jusqu'à leur achèvement. En septembre 1888, il part en Espagne comme dessinateur pour la Compagnie des Mines et Chemins de fer de Bararès-Almeira et y séjourne jusqu'en février 1890. A cette époque, il sollicite un engagement à la Compagnie du Chemin de fer du Congo. Pressenti, son oncle écrit : « C'est une » tête chaude qui a besoin de se rafraîchir aux » brises des Tropiques, mais au surplus solide, intelligent, résolu et révant du Congo ». La Compagnie l'engage comme conducteur de travaux et Schaefer s'embarque à Anvers à bord du *Lys*, le 7 juin 1890 pour arriver à Matadi le 1^{er} juillet suivant. Il est attaché à la 1^{re} brigade d'études où il rend les plus précieux services. Après un séjour de 16 mois, il rentre en Europe le 20 novembre 1891. Il est en excellente santé, mais son terme est écourté afin de lui permettre de reprendre la campagne d'études aussitôt la cessation des pluies qui arrêtent les travaux. Son deuxième départ d'Anvers a lieu le 6 mai 1892. Il reprend, en qualité d'ingénieur-adjoint, les études du tracé de la future ligne. Le 28 février 1893, alors qu'il se trouvait à Kwikilu, au Km 150, une fièvre bilieuse le terrasse brusquement et il meurt en pleine tâche. Excellent travailleur, courageux et aimé de tous ses compagnons, ce fut une perte sévère pour la Compagnie du Chemin de fer du Congo.

30 janvier 1952.
F. Berlemont.

Lejeune, *Les pionniers coloniaux d'origine luxembourgeoise*, p. 23.

SCHEYMANS (*Jan*), Missionaris van Afrika (Witte Pater) (Kinrooi, 2.10.1872 — Lusaka, 19.12.1904). Zoon van Franciscus en Soenen, Helena.

Pater Scheymans ving zijn noviciaat aan bij de Witte Paters te Maison-Carrée (Algiers), op 6 oktober 1891. Hij werd priester gewijd te Karthago (Tunisië), 25 augustus 1897. De twee eerste jaren na zijn priesterwijding brengt hij door aan de apostolische school van de Witte Paters, te Mechelen. Beneven het toezicht over de leerlingen, helpt hij ook de procurator der missiën door predikatie. Op 19 mei 1899 gaat hij scheep te Marseille, met als bestemming het Apostolisch Vicariaat Opper-Congo. Op Afrikaanse bodem gaat de reis van Chinde uit, langs de Zambezi-stroom en over het Nyassa-meer naar Boudewijnstad, residentie van Mgr Roelens, de Apostolische Vicaris. Pater Scheymans en zijn reisgezellen bereiken Boudewijnstad op 18 augustus. Na enige maanden verblijf aldaar, wordt

hij benoemd te Lusaka en komt daar op 31 mei 1900 aan.

In die tijd was Lusaka nog een jonge missiepost. Veel was er nog te doen onder alle opzicht. Pater Scheymans staat moedig zijn man: « Het handwerk wisselt met het geesteswerk af; » als we gedaan hebben met preekken, les geven, » biecht hooren, gaan we naar den bouwgrond, » blusschen kalk, verbrijzelen steenen, bereiden » mortel, gaan hout en riet ophoopen, metsen » soms ook al! En dat zullen we nog lang moeten » doen, want onze christenen vermenigvuldigen » zoodanig, dat ons dorp weldra eene stad zal » worden ». Te Nganza, op anderhalf uur gaans van Lusaka, komen de inboorlingen gedurende het droog seisoen talrijk bijeen voor de uitbating der zoutwaterbronnen. 't Was een waar feest voor Pater Scheymans, wanneer zijn overste hem naar ginder stuurde om daar de geloofswaarheden te verkondigen aan die mensen, die gretig zijn woord aanhoorden.

Kort van duur echter zou de loopbaan van Pater Scheymans zijn. Hij bezweek op 19 december 1904 aan een hartziekte, gevolg van bloedwaterkoorts.

Geschriften.—Brief van Pater Scheymans, *Maandschrift der Witte Paters*, 1902, blz. 343. — De Namen van de Inboorlingen, *Idem.*, 1904, blz. 209.

8 april 1954.
P. M. Vanneste.

M. Luwel, *Levensschat van Pater Scheymans, in De Limburgers in Congo*, Gedenkboek, 1952.

SCHMITZ (*R. P. Bruno*), Missionnaire des Pères Blancs (Anvers, 12.6.1872—Baudouinville, 28.10.1905). Fils de Schmitz Hubert et de Klausener, Maria.

A peine ordonné prêtre, le Père Schmitz obtint de partir pour le Congo. Il fut désigné pour Baudouinville où il devait s'initier aux usages et à la langue du pays aux côtés de Mgr Roelens. Il y arriva le 1^{er} novembre 1895 et y passa trois mois. Nommé ensuite au poste de Mpala, il s'y vit confier la direction de l'école des catéchistes qui venait d'y être établie. Il y fut le collaborateur du R. P. Guillemé jusqu'au départ de celui-ci pour l'Europe, en 1898. Mgr Roelens confia alors la direction de Mpala au P. Schmitz qui s'appliqua à sa tâche avec ardeur et dévouement. Il fonda quatre chapelles-écoles, à Mlunguzi-St Léon, à Kala-St-Joseph, à Mlonde-St-Ludovic et à Lisabola-St-Joseph. En 1898, il résidait à Tembwe, sur le Tanganiaka (St Victor). Il s'était dépensé dans une si large mesure que sa santé s'en ressentait gravement. Afin de lui ménager quelque repos, Mgr Roelens l'appela à Baudouinville où il lui destina des tâches moins lourdes. Le 27 octobre 1905, en compagnie du Père Huys, le P. Schmitz se mettait en route avec les enfants de l'école

des catéchistes en vacances pour faire une excursion à St-Ludovic, à quatre heures de marche de Baudouinville. Au cours de cette promenade, il eut un accès d'hématurie. Ramené à la station et malgré les soins empressés du Père Spee, le Père Schmitz succomba, laissant inachevée une belle œuvre commencée avec succès.

Nous lirons de lui :

Dans *La Belgique coloniale*, VI (1900), p. 320: *Mines de cuivre au Congo* et IX (1903), p. 40: *Les minerais de fer du Haut-Congo*.

Dans *Missions d'Afrique des Pères Blancs*: XIX (Malines 1898), p. 244 à 247: *Extraits de journal*; XX (1899), p. 12-15; *Lettre de San Vitor de Tembwe*; XXI (1900), p. 112-116: *Journal*, id. p. 233-237: *Le Ct Hecq à Baudouinville*; XXIII (1902), p. 363-364: *Journal d'une station*; XXIX (1903), p. 85-91: *Nous civilisons aussi du point de vue matériel*; XXI (1903), p. 315-320: *Une dame céleste (comète)*.

8 octobre 1953.
M. Coosemans.

Miss. Afr. Pères Blancs, Malines, 1895-97, p. 212; 1906, pp. 102-104. — *Mouv. géog.*, 1899, p. 6. — *Tribune cong.*, 24 janvier 1907, p. 2. — D. Rinchon, *Missionn. belg. au Congo*, Brux., 1931, p. 12. — *A nos Héros col. mort pour la civil.*, Brux., 1932, p. 238. — *Annuaire des Missions cath. au Congo*, 1935, p. 400.

SCHOCKAERT (*René*), Missionnaire Rédemptriste (Hofstade, 22.9.1895 — Nsona Mbata, 5.6.1942). Fils de François et Luwaert, Rosalie.

Il fit ses études d'humanités au collège des Jésuites d'Alost et au juvénat des Rédemptristes à Saint-Trond; émit les vœux de religion le 21 septembre 1919 et reçut l'ordination sacerdotale au scolasticat de Beauplateau (Tillet) le 21 septembre 1925. A l'issue de ses études de théologie, il fut désigné pour la mission du Congo, où il arriva le 12 novembre 1926. Il fut attaché successivement aux postes de Kionzo et de Nsona-Mbata. En 1931 fut décidée la création d'une congrégation de frères indigènes, qui seraient utilisés pour l'enseignement. Le P. Schockaert fut chargé d'aller recruter dans les différentes maisons du Vicariat Apostolique de Matadi quelques élèves qui présenteraient des dispositions pour former le premier noyau de cette nouvelle association religieuse. L'entreprise fut fort laborieuse et à plusieurs reprises les aspirants se retirèrent en bloc. A force de patience, on parvint néanmoins à mettre sur pied la « Congrégation des Frères de St-Gérard ». En 1932 le Père Schockaert fut attaché comme professeur au petit séminaire de Nkolo.

Il passa ensuite successivement en qualité de supérieur aux missions de Kionzo, Kasi,

Bandakani et Nsona-Mbata. C'est dans cette dernière résidence qu'il mourut inopinément.

Publications. — *Zwarde Broeders in het Vicariaat van Matadi*, in *Gerardusbode*, 1933, p. 318. — Lettres, *ibid.*, 1931, p. 399 ; 1932, p. 59.

29 juin 1953.
Maur. De Meulemeester.

L. Minjauw, *Les Rédemptoristes, Cinquante ans au Bas-Congo*, Louvain, 1949, pp. 78-79. — P. Despas, *Notre Petit Séminaire in Voix du Rédempteur*, 1933, pp. 115-119. — A. Corman, *Annuaire des missions Catholiques au Congo belge*, Bruxelles, 1935, p. 261.

SCHOLLAERT (*Franz,-M.-Gh.*), Homme politique belge et ministre d'État (Wilese-Louvain, 19.8.1851—Sainte Adresse-Le Havre, 29.6.1917).

Ayant terminé ses études de droit à l'Université de Louvain, Franz Schollaert, d'abord professeur de droit, aborda la vie politique lorsqu'il fut peu après élu conseiller provincial du Brabant. En 1888, il entra à la Chambre comme député de l'arrondissement de Louvain. Fils de celui qui, d'abord républicain et libre penseur, puis libéral et catholique, fut accusé d'être passé « par tout l'arc-en-ciel politique », Schollaert allait devenir l'un des très grands chefs de la droite.

Son attitude d'abord quelque peu effacée à la Chambre se transforma jusqu'à l'amener à un véritable triomphe : lors des élections de 1894, il fut réélu au premier tour de scrutin par 42.320 voix sur 68.718 votants.

Le 25 mai 1895, il prit le portefeuille de l'intérieur dans le cabinet de Burlet et dirigea ce département jusqu'à la retraite du ministère Vandeneereboom, en août 1899. Le 27 août 1895, il eut à répondre au Sénat à une interpellation de Janson au sujet de l'affaire Stokes dont le règlement, affirma-t-il, ne relevait pas du gouvernement belge.

En 1900, Schollaert fut appelé à la vice-présidence de la Chambre, puis à la présidence en 1901.

En décembre 1906, il prit la présidence de la Commission des XVII, instituée pour remplacer la section centrale de la Chambre chargée de l'examen du projet de loi du 7 août 1901 sur le régime des possessions coloniales. La Commission des XVII vit sa compétence élargie lorsque le 10 juillet 1907, la Chambre décida, après d'épineux débats, de lui confier également l'examen du traité de cession dont J. de Trooz annonçait la signature imminente.

Le projet de loi coloniale du 7 août 1901, ayant fait l'objet de vives critiques dans tous les milieux parlementaires, et spécialement dans les milieux de gauche, le gouvernement soumit, au mois d'août 1907, un nouveau texte à la

Commission. Celle-ci venait de l'adopter en première lecture lorsque le gouvernement déposa sur le bureau de la Chambre, le 3 décembre, le traité de cession intervenu le 28 novembre entre la Belgique et l'État indépendant du Congo.

On sait que le texte de ce traité suscita sans tarder, tant en Belgique qu'à l'étranger, de véhémentes protestations. Ignorant la volonté certaine de la nation, telle qu'elle s'était exprimée dans l'ordre du jour de la Chambre du 14 décembre 1906, il imposait en effet à la Belgique le maintien et le respect des fondations existantes.

La chute du ministère paraissait inévitable lorsque, le 31 décembre 1907, son chef J. de Trooz décéda.

Schollaert, qui jusqu'à présent n'avait joué dans la question coloniale qu'un rôle d'étude, fut choisi par le Souverain pour prendre la tête du gouvernement ; il n'apporta aucune modification à la composition de l'équipe ministérielle.

La situation était réellement inquiétante. Le pays tout entier exigeait la modification du traité. En Angleterre et aux États-Unis, se fondant sur leur prétexte droit d'intervention dans les affaires de l'État indépendant, les dirigeants prenaient la décision de faire connaître au gouvernement belge, par la voie diplomatique, les conditions auxquelles ces deux pays entendaient voir subordonner le transfert du Congo à la Belgique pour le considérer comme satisfaisant.

Il semble que le Roi se soit, dès le début de l'année 1908, rendu compte de ce qu'il ne pourrait maintenir indéfiniment une position intransigeante. Le comte de Lichervelde rapporte que, le jour de la prestation de serment de Schollaert, le Roi « lui saisit tout à coup les » deux mains avec effusion et lui dit d'un accent » pénétré : Et moi, mon cher Ministre, je vous » jure de ne rien négliger pour faciliter votre » lourde tâche ».

Le 14 janvier 1908, Schollaert annonça à la Chambre que le gouvernement, en présence des appréhensions soulevées par le traité de cession, ferait droit aux objections qu'il jugerait fondées, par l'introduction dans le traité de certaines modalités nouvelles.

Les négociations, immédiatement renouées avec l'État indépendant, aboutirent le 5 mars.

Ce jour-là, le Roi-Souverain prit un décret supprimant la Fondation de la Couronne.

D'autre part, le gouvernement belge conclut avec l'État indépendant un acte additionnel au traité de cession, aux termes duquel les biens constitués en Fondation de la Couronne se trouvaient, en cas d'adoption du traité, cédés au domaine privé de l'État.

Cette cession entraînait bien entendu la cession des droits et obligations de la Fondation,

soit dans le chef de l'État belge, soit dans celui de la Colonie. L'État belge s'engageait notamment àachever les travaux en cours en Belgique et ceux pour lesquels un contrat d'entreprise était déjà conclu par la Fondation, au moyen d'un fonds spécial de 45.500.000 francs qui serait créé à cet effet et utilisé sous le contrôle de la Cour des comptes. Un autre fonds spécial de 50 millions de francs était créé à charge de la Colonie cette fois, qui serait attribué au Roi en témoignage de gratitude pour ses grands sacrifices en faveur du Congo. Il était précisé que ce fonds, payable en quinze annuités, serait affecté par le Roi ou ses successeurs à des destinations relatives au Congo, à des œuvres diverses en faveur du Congo pour l'utilité et le bien-être des indigènes et pour l'avantage des Blancs qui ont bien servi en Afrique.

La suppression de la Fondation de la Couronne levait le principal obstacle à la reprise du Congo par la Belgique. Certes, les modalités de l'acte additionnel firent l'objet de débats parfois passionnés au sein des chambres (le témoignage de gratitude surtout), mais ces objections ne mirent plus en péril le sort du traité de cession ; le ministère donna d'ailleurs au pays l'assurance que les deux fonds spéciaux seraient utilisés raisonnablement.

C'est J. Renkin, en qui chacun devinait déjà le futur ministre des Colonies, qui assuma devant les Chambres la plus lourde part de la défense des projets. Très sagelement, Schollaert s'efforça, dans chacune de ses interventions, de mettre en lumière le caractère national de la question débattue, en invitant tous les partis à l'examiner dans cet esprit.

La reprise du Congo acquise, Schollaert dut assister le Souverain dans un autre et important combat : celui qui avait pour enjeu l'institution du service militaire personnel obligatoire. Il ne peut entrer dans le cadre de cette notice de développer cette question, mais il convient de rappeler que Schollaert, à l'issue d'une lutte très serrée dans laquelle il ne se trouvait pas aux prises avec ses seuls adversaires politiques, put soumettre à la sanction du Roi, le 14 décembre 1909, deux jours avant le décès de celui-ci, la loi militaire enfin adoptée par les Chambres. Ce fut la dernière signature officielle du Souverain, et sa suprême consolation.

Au cours de l'émouvant entretien que Schollaert eut avec le Souverain, le 13 décembre, il recueillit des lèvres royales une sorte de testament spirituel. Parlant de son cher Congo, dont la frontière de l'Est était en butte aux convoitises et aux coups de main de l'Allemagne, le Roi lui dit : « Si vous cédez, votre vieux Roi » se lèvera de sa tombe pour vous le reprocher ! ». Et encore : « Un jour le peuple belge sera étonné lui-même de ce qu'il aura fait au Congo.

» Pourvu qu'il le conserve, le Congo ! On voudra peut-être le lui acheter ou le lui prendre... mais qu'il le conserve ! ». Puis enfin « Je veux le répéter à vous qui avez toute ma confiance : dans tout ce que j'ai fait comme roi, je n'ai jamais eu en vue que le bien de la Belgique ». Qui donc, plus que Schollaert, collaborateur royal, pouvait en être convaincu ?

Schollaert demeura à la tête du ministère jusqu'en 1911. Lorsque survint l'invasion de 1914, il accompagna le gouvernement en France, où la mort vint le cueillir avant que se levât pour le pays l'aube de la libération.

11 juin 1953.
M. L. Comelieu et M. Stenmans.

Publications. — *L'annexion du Congo* (discours des 1^{er} et 2 juillet 1908), Bruxelles, Hayez, 1908. — *Mouv. géogr.*, 1895, p. 233 ; 1908, pp. 383, 390. — A. Chapaux, *Le Congo*, Ed. Ch. Rozez, Brux., 1894, p. 859. — *Tribune congolaise*, 15 décembre 1926, p. 2 ; 5 mai 1921, p. 3. — F. Masoin, *Histoire de l'É. I. C.*, 2 vol., Namur, 1913. — A. Van Iseghem, *Les Étapes de l'Annexion du Congo*, Brux., 1932, pp. 84, 91, 94. — P. DAYE, *Léopold II*, Paris, 1934, pp. 503, 522, 52, 5517, 552, 556, 557, 569. — J. Verhoeven, *Jacques de Dixmude*, Brux., 1929, p. 148. — L. Bauer, *Léopold le Mal Aimé*, Paris 1935, pp. 272, 273, 347, 374, 375. — C. Leclère, *Histoire de la Belgique contemporaine*, Brux., 1930, p. 240. — Comte L. de Lichtervelde, *Léopold II*, Brux., 1935, pp. 372, 423-425. — Larousse du XX^e siècle, v^o Schollaert.

SCHOONBROODT (Jean), Pilote aviateur (Embourg, Liège, 29.5.1902 — Biggen Hill, Angleterre, 10.12.1935).

Fut pilote à la Sabena en Europe à partir du 1^{er} mai 1927 et se rendit au Congo le 27 avril 1930. Rentré en Belgique le 1^{er} mai 1933, il participa à la première liaison aérienne régulière Belgique-Congo, comme deuxième pilote sous les ordres de M. P. Cocquyt, le 25 février 1935. Il décéda le 10 décembre 1935 dans l'accident de Biggen-Hillen Angleterre.

8 mars 1952.
P. Brabant.

Tribune Congolaise, 15 décembre 1935, p. 2. — Archives Sabena.

SCHURVEY (Gustave), Frère Gustave des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs) (Loëche-les-Bains, Canton de Valais, Suisse, 7.4.1852 — Utinta, Tanganyika Territory, 25.11.1911).

Le Frère Gustave prit l'habit des Pères Blancs, le 2 juin 1883 à Maison-Carrée et prononça le serment missionnaire le 5 mars 1885. Nommé pour les missions du Tanganyika, il s'embarqua à Marseille le 12 juin 1887. A Kipalapala (Tabora), il rejoignit Monseigneur Charbonnier, qui venait d'y être sacré évêque par Monseigneur

Livinhac (24 août 1887). Il suivit le nouvel évêque, qui rentra à Karemà le 12 janvier 1888. Le 1^{er} septembre, le Fr. Gustave quitta Karemà pour Kibanga (territoire de l'État Indépendant). Il y travailla plus de deux ans et demi (du 10 septembre 1889 au 20 mars 1892). Il y construisit une maison spacieuse pour missionnaires, des écoles et des orphelinats pour plusieurs centaines d'enfants et un immense boma en briques, pour s'abriter des incursions des esclavagistes. Monseigneur Lechaptos (Biographie Coloniale Belge, IV, col 499), qui avait installé le Rév. Père Marquès comme Provincaire du Haut-Congo à Kibanga, ramena le Fr. Gustave à Karemà et l'affecta ensuite à diverses fondations de mission et à de multiples travaux de construction. Il fut le grand bâtisseur du Vicariat du Tanganyika. Sans parler de ses autres travaux, ce n'est pas moins de cinq ou six grandes églises qu'il a construites, toutes en pierres et en briques et couvertes de tuiles.

Il s'éteignit pieusement à Utinta à la suite de vomissements abondants, provenant sans doute d'un abcès interne.

23 juin 1953.
P. M. Vanneste.

SCHWEIMER (*Maria-Anna*), en religion Sœur Lecuniana, des Sœurs du Précieux-Sang, (Barnau, Oberpfalz, Allemagne, 25.3.1865 — Bamania, 19.3.1899).

Elle était la Supérieure d'un petit groupe de religieuses missionnaires qui partirent pour Bamania le 4 août 1898.

Sa force de caractère permettait de fonder sur elle les plus grands espoirs mais la dysenterie l'emporta brusquement le 19 mars 1899 après trois mois à peine d'activité missionnaire. Sa mort fut le premier tribut payé par la mission de Bamania à l'ardeur du climat des tropiques.

27 décembre 1946.
A. Lacroix.

Annuaire Missions cath. Congo belge, 1935, p. 397.
— *A nos Héros coloniaux morts pour la Civilisation*, p. 248. — D. Rinchen, *Mission belges du Congo* (Bruxelles, 1931), p. 31. — *Onze Kongo*, 1910, p. 265.

SCHYNSE (*Auguste*), Missionnaire (Walhausen, Prusse rhénane, 21.6.1857 — Kamoga, Tanganyika Territory, 18.11.1891). Fils d'Auguste et de Braun, Dorothée.

Ordonné prêtre dans son diocèse d'origine, Trèves, le 22 août 1880, mais attiré par la vie missionnaire depuis sa prime jeunesse, Auguste Schynse entra au noviciat de la Maison Carrée à Alger et y prêta le serment missionnaire des Pères Blancs de Mgr Lavigerie le 21 septembre 1883.

Après avoir parcouru la Hollande et l'Autriche en quête d'assistance, enseigné à Lille à l'École apostolique de son ordre et collaboré à l'installation d'un établissement similaire à Woluwé-Saint-Lambert (Bruxelles) il apprit, le 9 juin 1885, son affectation à la Mission à créer, en exécution d'une décision de la Propagande du 30 septembre 1880, dans l'ouest du Congo. A vrai dire, Mgr Lavigerie avait-il, dès le 9 février 1883, envoyé deux prêtres du diocèse d'Alger reconnaître les champs de la moisson future. Mais, l'Abbé Baudonnet, tombé malade dès son arrivée dans le Bas-Congo, avait dû être rapatrié. L'abbé Guyot, son unique compagnon, s'était noyé accidentellement à Ganchu, un peu en aval du confluent du Kwa et du Congo, le 12 juillet 1885, en compagnie du lieutenant belge Janssen. Il s'agissait, pour une nouvelle équipe, de reprendre à nouveaux frais leur œuvre interrompue. Cette nouvelle équipe comprenait le R. P. Dupont, futur évêque au Nyassa, supérieur de la nouvelle mission congolaise, le R. P. Merlin, belge, et le R. P. Schynse, objet de cette notice.

Les trois missionnaires prirent bord au Havre le 22 juin 1885 pour Southampton d'où le *Trent* les conduisit à Lisbonne. De la capitale de Portugal, le *Cabo verde*, à bord duquel ils firent la connaissance de Vangèle et de trois autres officiers, les conduisit à Banana où ils furent reçus, le 27 juillet, par Hodister. Le lendemain, le *Héron* les transportait à Boma où Delcommune leur souhaitait la bienvenue et où les hébergeaient les Pères du Saint-Esprit. Ils y faisaient aussi la connaissance de Brazza.

Dès le lendemain, le *Héron* les reprenait, mais pour les confier à l'*Espérance* elle-même condamnée à les laisser poursuivre à pied le voyage vers Vivi. Ce n'était là que le premier d'une suite de contrebemps, malencontres et déconvenues qui n'aboutiraient qu'après dix mois, à Pâques 1886, à la réunion sur la rive gauche du Kasai, au poste momentanément vide de Kwa-Mouth, des trois héroïques Pères Blancs. Le détail de toutes ces difficultés ne saurait trouver place ici. Mais il n'est pas inutile de préciser les marches et démarches du R. P. Schynse durant les dix mois qu'elles rendirent si peu supportables ainsi que les rencontres que lui procurèrent ses allées et venues à travers le Bas-Congo.

A peine à Vivi, fin juillet 1885, le missionnaire doit faire demi-tour pour aller s'enquérir à Banane du sort des bagages communautaires qui ont été embarqués au début de juin à Hambourg. Il y passe deux mois, puis remonte à Vivi où il rencontre Wissmann qui rentre du Kasai et d'où il expédie le plus gros des bagages enfin récupérés. Redescendu à Boma, il y est rejoint par son Supérieur qui revient de Loango

avec quelques porteurs qu'il y a recrutés et remonte à Vivi, Parminter lui ayant promis de faire parvenir ses charges encore immobilisées dans le Bas à Manyanga. Il passe alors à Matadi et se met en route pour Manyanga le 24 octobre. Il rencontre en chemin le médecin et explorateur autrichien Lenz, éprouve de nombreuses désertions de guides et de porteurs, se foule un genou à Lukungu, arrive à Manyanga après huit jours de repos, y attend trois semaines des bagages-fantômes et redescend à Vivi non sans avoir rencontré à Manyanga-Nord les Pères spiritains Augouard et Paris, ni manqué de se noyer entre Manyanga et Isangila. Il arrive à Vivi le 9 décembre. Après dix jours d'attente, il peut traverser le Fleuve et gagner Matadi, non sans risquer un second naufrage, mais il rentre à Vivi, y passe la Noël et le Nouvel An, puis à bord du *Héron*, redescend à Boma. Il y trouve le R. P. Merlon, le 3 janvier, descend le lendemain à Banane, en remonte par le *Moriaan* et regagne Vivi où le R. P. Dupont qui, de Lukungu, avait gagné le Pool, vient le rechercher. Enfin en possession de tout leur équipement, les deux missionnaires quittent Vivi le 23 janvier 1886, sont à Manyanga, le 9 février, à l'Inkissi, le 14, et le 17, à Léopoldville où le R. P. Merlon les a devancés. Le 9 mars, les RR. PP. Dupont et Merlon prennent bord sur l'*A. I. A.*, laissant le R. P. Schynse à Brazzaville à la garde des bagages. Il ne passera lui, à Léopoldville, que le 19 avril pour s'y embarquer, le 20, sur le *Stanley* avec Le Marinel, de Macar et le baron Schwerin. Le 22, vers midi, il est à Msuata ; vers quinze heures, à Kwamouth, où, comme nous l'avons dit, les trois Pères Blancs pourront fêter à la fois en famille la Pâque des chrétiens et leur arrivée à pied d'œuvre.

Dès le 30 avril, le R. P. Dupont, emmenant avec lui le R. P. Schynse, passa le Kwa et va rendre visite à Mukuendjo (ou Makouentcho), le chef de la rive gauche sur les terres de qui ils ont songé à s'installer, mais les exigences du petit potentat les en dissuadent. Ils remontent alors le Congo durant trois ou quatre heures et choisissent un petit plateau situé à trois cent mètres de la rive gauche du Fleuve pour s'y établir. Le 3 mai, les deux missionnaires retournent à ce village de Bungana, occupé par des Bayanzi ou Babango, et y plantent la croix.

La suite du mois et les mois suivants se passent à défricher et à construire, effort qui aboutit, le 23 juillet, à l'occupation par les architectes et entrepreneurs improvisés d'une bâtie de 23 mètres de long sur 7,5 m. de large, entourée de toute part d'une véranda d'un mètre cinquante et divisée en sept chambres ouvrant sur cette véranda. Une avenue de trois cents mètres la relie à la rive. Mais ces réalisations n'ont pas empêché, loin de là, les deux bâti-

seurs de s'initier à la langue véhiculaire de l'endroit, ni d'indiquer sommairement à leurs initiateurs indigènes quelques unes des grandes vérités qu'ils sont venus leur apporter. Le R. P. Schynse s'exprime déjà, d'ailleurs, fort bien en fiole, à la suite de ses allées et venues entre Vivi et Banana.

Le presbytère construit, les missionnaires en reconnaissent les environs, généralement bien accueillis à raison surtout, peut-être, de l'habileté du R. P. Schynse au tir et des distributions de viande qu'elle permet. Ils élaborent les plans de futures plantations, tracent deux avenues et les plantent, dessinent et cultivent un potager ainsi qu'une corbeille de plantes ornementales et érigent au cœur de la Mission naissante une statue de la Vierge. Le R. P. Schynse se livre de surcroît à des observations et relevés climatologiques.

Au début de janvier 1887, l'avenir de la Mission s'avère plein de promesses quand, le 16, les missionnaires apprennent que le Cardinal Lavigerie a rétrocédé ses territoires du Congo occidental à la Congrégation de la Propagande. Dès le 26 février, le R. P. Schynse quitte Bungana pour aller rapatrier les travailleurs loango de la Mission. Le 8 mars, on lui confirme à Léopoldville, son rappel par le Cardinal. Le 24, il est à Matadi, où il rencontre Stanley et Tippo-Tip en train de préparer l'expédition au secours d'Emin Pacha. Rejoint à Banana, le 7 mai, par le R. P. Dupont, il s'embarque avec lui, le 18, débarque le 13 juin à Lisbonne et rentre le 19 à la Maison Carrée.

* * *

Le Congo écarté des belles perspectives de son apostolat, en dépit de l'attachement que lui ont inspiré ses « sauvages » bayanzi et de l'impossibilité où il se trouve de ne point les regretter, le R. P. Schynse alla passer à Woluwe-St-Lambert les deux mois qui suivirent sa rentrée en Alger. Il eut ainsi l'occasion de rencontrer le général Strauch et le baron Schwerin qui venait, lui aussi, de rentrer en Europe. Il fit ensuite une nouvelle tournée de propagande et de sollicitations dans son pays natal, puis, rentré en Alger, y professa les sciences naturelles au séminaire Saint-Eugène. C'est là qu'il reçut l'ordre, en juillet 1888, de se joindre à la septième caravane de ses frères dirigée sur le centre africain par la côte orientale du continent noir et qui va quitter la Méditerranée sous la conduite de Mgr Bridoux, vicaire apostolique du Tanganyika. La blanche cohorte quitte Marseille le 18 juillet, arrive à Zanzibar le 22 août, passe à Saadani le 28, s'en éloigne le 31 sous la conduite du trafiquant d'armes Stokes. Le 5 novembre, on est à Ikuru, chef-lieu de l'Uyui, d'où Schynse, avec notre compatriote Herre-

baut, se rend à la Mission de Kipalapala, proche de Tabora, où il arrive le 8 novembre.

Dans l'entre-temps, Bushiri et d'autres petits potentats de couleur se sont soulevés, à la Côte, contre l'occupation allemande en ses débuts. La nouvelle de leur soulèvement a devancé dans le Centre la caravane missionnaire et les Arabes s'en sont émus, reprochant principalement aux Allemands d'avoir troublé leur propre symbiose avec les autochtones. Or, le R. P. Schynse est allemand. Il semble bien que, de ce chef, les Arabes aient excité contre lui et ses compagnons le souverain noir Sike, mais que celui-ci se soit contenté d'exigences fructueuses mais excessives envers les missionnaires. Peu à peu cependant, la Mission se sentit en danger. Schynse qui y enseignait quelques enfants rachetés au Buganda et s'était fait de surcroit tailleur, charron et Dieu sait quoi, se préoccupa de la mettre en état de défense. Mais le 30 juin 1889, on décida de l'évacuer sur Kamoga, le R. P. Schynse prenant le commandement de l'avant-garde. Cette avant-garde composée de 11 askaris, de porteurs et d'enfants, arriva à Uyni d'abord, puis, en deux marches forcées, à Usongo dont le prince indigène était favorable aux Européens. Elle échappa ainsi au sort des RR. PP. Hautecœur et Chevalier, partis le 5 juillet de Kipalapala, faits prisonniers et pillés par un fils de Sike et qui ne durent leur salut qu'à l'arabe Seif ben Saad qui les reconduisit à la frontière de l'Unyanyembe.

Les missionnaires quittèrent Usongo le 13 juillet et arrivèrent à Kamoga (Bukumbi) le 31, Schynse ayant souffert de dysenterie durant ce déplacement. Le 3 septembre, Stanley et Emin Pacha arrivaient à la Mission protestante de Makoro, à la pointe sud-ouest d'une baie du lac Nyanza. Mgr Livinhac, vicaire apostolique du Nyanza, résidant temporairement au Bukumbi, envoya les RR. PP. Girault et Schynse saluer, féliciter et ravitailler les deux explorateurs. Ceux-ci accueillirent fort bien les deux envoyés de l'Évêque. Le R. P. Girault, souffrant d'une ophtalmie déjà ancienne, consulta sur son cas le médecin-voyageur qu'était Emin et celui-ci lui conseilla une opération possible en Europe seulement. Mgr Livinhac décida que le malade rentrerait en Europe avec Stanley et que le R. P. Schynse l'accompagnerait jusqu'à la Côte. Les deux missionnaires quittèrent donc Kamoga le 4 octobre, arrivèrent le lendemain à la pointe extrême sud du Nyanza où ils furent reçus par le missionnaire protestant Mackay, se remirent en marche le 6 et rejoignirent Stanley à Ikungu le 8. Le 4 décembre, ils étaient au Kingani où Schynse retrouvait Von Wissmann, puis à Bagamoyo, où la principale maison allemande de la place recevait les voyageurs en un banquet au cours duquel Emin

Pacha, presque aveugle, fit une chute de trois ou quatre mètres qui causa, heureusement, plus de peur que de mal.

Le 6 décembre, les Pères blancs gagnent Zanzibar, toujours en compagnie de Stanley, se rendent à la procure de leur ordre et y reçoivent la visite de l'explorateur français Trivier. Le P. Schynse y est, lui, visité par la fièvre.

Le 24 février 1890, le P. Schynse, en compagnie, cette fois, de Von Wissmann, retourne à Bagamoyo, y rend visite à Emin. Celui-ci qui regrette Wadelai, s'est offert à aller fonder un poste militaire au Bukumbi et demande au missionnaire de l'accompagner. Celui-ci, assisté du R. P. Achte, est autorisé à prendre part à cette nouvelle aventure. Le départ de l'expédition a lieu le 26 avril. Elle a pour chef Emin et comprend le lieutenant Langheld, le docteur Stuhlman, trois sous-officiers européens, 100 militaires noirs, 400 porteurs et, en outre, le R. P. Schynse «astronome» de l'expédition et son confrère Achte. Elle s'arrête deux jours à Longo, est reçue à Mpwapwa, le 4 juin, par le lieutenant Bullot, y reçoit la visite du D^r Peeters le 22 juin, puis se met en route dans la direction de Tabora, non sans devoir prendre parfois le caractère d'une opération punitive. Au début de juillet, elle rencontre Mgr Livinhac à la plus grande joie des deux religieux qu'elle comprend. Elle entre le 29 à Tabora, y reçoit la soumission des Arabes et y nomme gouverneur de tout l'Unyanyembe le bon Seif ben Saad.

Le 20 août, les RR. PP. Schynse et Achte, pressés d'arriver au Bukumbi et devançant le reste de l'expédition, se mettent en route au son des tambours, sont rejoints à Uyui par les jeunes Buganda enlevés naguère au R. P. Chevalier et arrivent à Kamoga, chez Mgr Hirth, le 8 septembre. Ils y sont rejoints le 27 par Emin et par le D^r Stuhlman et le 4 novembre par le lieutenant Langheld,

En janvier 1891, le R. P. Schynse se remet en chemin vers Bukoba du Buziba qu'Emin vient de fonder afin de reconnaître toutes les communautés noires établies sur la rive ouest du Nyanza et d'y installer des relais entre le Bukumbi et le Buganda. Il arrive à Bukoba le 14 février, explore la région qui lui est assignée, en relève les positions astronomiques et en dresse la carte. Il doit même s'y battre contre une tribu hostile et sort vainqueur de la rencontre.

Rentré au Bukumbi le 9 mars, Schynse y dessert la succursale de Nyakezi, affecté cependant en ordre principal à des tâches d'ordre technique ou artistique qui conviennent particulièrement bien à ses connaissances et à son ingéniosité. C'est ainsi qu'il fabrique un vin de canne à sucre champagnisé et de la chaux de coquillages lacustres. C'est ainsi aussi qu'il écrit et va nous laisser des ouvrages précieux

qui seront traduits de sa langue maternelle en plusieurs autres langues.

Schynse n'en était pas moins le meilleur des missionnaires, plein de zèle apostolique et de patiente charité envers ses ouailles de couleur.

Il s'éteignit à Kamoga le 18 novembre 1891.

Publications de R. P. Schynse. — *Zwei Jahre am Congo*, Kôln, Bachem, 1889. — *Mit Stanley und Emin Pacha*, Berlin, Goerresgesellschaft, 1890. — *A travers l'Afrique avec Stanley et Emin Pacha*, journal du R. P. Schynse publié par Charles Hespers, Paris, Heinrichsen, 1890.

24 décembre 1952.
J. M. Jadot.

Références. — Pater Schynse, *Sein Leben und Wirken* Disteldorf, Trier, 1897. — R. P. M. Van Neste, *Le R. P. Schynse*, in *Bull. des Séances de l'I.R.C. B.*, 1952, 4, pp. 1080-1105. Cf. aussi les notices de Stanley, d'Emin Pacha, de Von Wissmann, de Mgr Dupont, de l'Abbé Guyot et du Lt. Janssen par R. Cambier, J. M. Jadot et M. Coosemans, in *Biographie coloniale belge*, I, p. 864, I, p. 826, I, p. 973, III, p. 276, I, p. 468 et I, p. 543.

SÉBIRE (R. P.) (*Albert*), Provincial de Belgique des Pères du St-Esprit (Sainte-Honorine-la-Chardone (Orne, France), 21.1.1863 — Bruxelles, 1.10.1936).

Ayant achevé le cycle de ses études à l'Institut Sainte-Marie de Tinchebray, en France, le jeune Albert Sébire entra vers 1882 au noviciat des Pères du Saint-Esprit à Chevilly (Seine). Il fut ordonné prêtre le 21 octobre 1886.

Aussitôt après, il partit comme missionnaire au Sénégal, où il resta jusqu'en 1897. Souffrant d'une maladie de foie, il dut rentrer au pays et c'est donc à ce moment que se termina la vie missionnaire du religieux. En principe tout au moins. En réalité, il en fut tout autrement. A défaut d'agir personnellement en terre africaine, il le fit de tout son cœur et de toutes ses forces dans son nouveau rayon d'action. De 1897 à 1900, on le voit multipliant les conférences aux élèves des collèges et séminaires dans les diocèses de Séez, Bayeux, Angers, etc... et même à Paris où, à partir de 1899, il est chargé d'un cours de Volof à l'école des langues orientales vivantes.

En 1900, il est envoyé en Belgique et fonde au cours de nombreuses années les maisons de l'ordre destinées à la formation des missionnaires. Sans doute, le Père Sébire n'ira jamais au Congo, mais ceux qui iront là-bas seront ses fils spirituels. Ils seront formés dans des maisons fondées grâce aux efforts personnels du Père Sébire qui, pour réunir les sommes considérables requises à la vie de son œuvre, multiplie les démarches auprès des personnalités influentes, les quêtes, sermons de charité, conférences, avec ou sans projections lumineuses.

Après la tourmente des deux guerres, six maisons attestent encore dans le pays la vitalité de l'œuvre.

1907 marque le départ du premier religieux de la Province de Belgique pour le Congo. Pour lui donner des frères et des successeurs, le Père Sébire puise d'abord dans les réserves humaines d'autres Provinces de sa Congrégation. Bientôt les vocations en Belgique iront en nombre croissant. Il ne suffira dès lors plus que le Provincial de Belgique soutienne les maisons métropolitaines, il faudra trouver de nouvelles ressources pour les fondations congolaises. Le Père Sébire reprend ses démarches multiples, ses épisants pourparlers, ses quêtes et conférences. Plus que jamais il est sur la brèche et finit par réunir des fonds suffisants pour fonder trente-quatre chapelles-écoles et aider puissamment à établir plusieurs postes de mission. Kindu vient en tête de liste (1907). Suivront Kongolo (1909), Nkulu (1912), Lubunda (1912), Malela (1921), Ankoro (1922).

Depuis le 30 juin 1911, le champ d'action des Pères du Saint-Esprit au Congo a été érigé en Préfecture Apostolique. En 1935, la Préfecture Apostolique deviendra Vicariat Apostolique. Il s'appelle maintenant le Vicariat Apostolique de Kongolo et a une superficie d'environ 120.000 km², avec une population de 254.000 âmes, ou travaillent actuellement cinquante-quatre Pères du Saint-Esprit et treize Frères de la même Congrégation, tous formés dans les Maisons fondées par le Père Sébire. Les deux premiers prêtres indigènes ont été ordonnés en 1951, quatre autres le seront en 1953. Les 315 écoles primaires et élémentaires du Vicariat sont fréquentées par 12.511 enfants, tandis que quatre hôpitaux et neuf dispensaires ont vu défilé 308.448 malades.

Ces quelques chiffres prouvent l'importance de l'œuvre coloniale du R. P. Sébire et permettent de conclure que, sans avoir jamais foulé le sol du Congo, il ne l'a pas moins généreusement servi, s'y dévouant corps et âme durant trente-six ans. Décoré du Mérite agricole et officier de l'Instruction publique.

Publications : *Les plantes utiles du Sénégal*. — *Petit manuel de l'agriculture au Sénégal*.

14 février 1953.
M. L. Comelieu.

Mouvement géographique, 1913, p. 118. — *Tribune congolaise*, 15 octobre 1936, p. 2. — Couvent des Pères du Saint-Esprit à Louvain.

SERRUYS (*Marcel-Justin-Georges-Marie*), Commissaire de district, administrateur de la C.C.C.I. (Gand, 1.2.1887 — Bruxelles, 19.2.1939).

Après avoir obtenu le diplôme de docteur en droit, il s'embarqua pour le Katanga, à l'âge

de 24 ans, pour compte du Gouvernement de la Colonie. Engagé le 13 mars 1911 en qualité d'inspecteur de troisième classe, il gravit rapidement les divers échelons administratifs et fut nommé inspecteur principal le 1^{er} janvier 1916.

Volontaire de la guerre 1914-1918 et commissionné en qualité de sous-lieutenant, en date du 6 août 1914, il participa aux opérations de l'Est africain et fut promu lieutenant le 1^{er} décembre 1916. Il quitta la Force Publique avec le grade de capitaine honoraire, le 1^{er} juillet 1917, date de sa nomination en qualité d'inspecteur principal de l'Industrie, du Commerce et de l'Immigration du Katanga.

Au début de son troisième séjour au Katanga, Marcel Serruys fut promu aux fonctions de directeur des Affaires économiques de la Province puis, le 1^{er} janvier 1922, à celles de commissaire de district au Lomami. Au cours de ce séjour, il fut amené à exercer l'intérim des fonctions de Gouverneur de la Province du Katanga.

Il mit fin à sa carrière au service du Gouvernement en février 1924.

Ses brillantes qualités morales et professionnelles et son sens profond des affaires mis au service de l'intérêt général, n'avaient pas échappé au Gouverneur général du Congo belge de l'époque, M. Maurice Lippens. Lorsque celui-ci fut appelé, en 1924, à présider aux destinées de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie (C. C. C. I.), il eut recours à Marcel Serruys, pour assumer la direction de cette société.

C'était à l'aube d'une période d'expansion qui s'étendait à tous les secteurs de l'économie congolaise. Le but que la C. C. C. I. s'était assigné d'être une animatrice d'affaires lui imposait le devoir de jouer un rôle agissant au cours de cette période.

La tâche de la nouvelle direction était lourde et complexe ; son accomplissement exigeait une resfonte complète des services de la Compagnie. Marcel Serruys s'en acquitta de façon remarquable et fit valoir, en cette circonstance, un esprit d'organisation méthodique et un jugement sûr.

Quand survint la crise mondiale qui affecta tout particulièrement le Congo belge, de 1930 à 1934, il suggéra et fit adopter par les filiales de la C. C. C. I. un ensemble de mesures énergiques qui eurent pour effet de sauvegarder, voire de renforcer leur structure. Par deux fois, il se rendit au Congo pendant cette période pour inspecter les exploitations des sociétés dont il assumait la gestion et se rendre compte de l'exécution de leurs programmes.

Il faut signaler aussi la contribution substantielle que Marcel Serruys apporta à la chose publique, notamment en rédigeant le Rapport

général de l'Association des Intérêts Coloniaux Belges (A. I. C. B.) sur les causes de la dépression économique et sur les moyens d'y porter remède. En prenant en considération la plupart des vœux émis, le Gouvernement et les organismes de transport permirent à de nombreuses entreprises de poursuivre l'exploitation de produits particulièrement touchés par la crise et occupant une place de premier plan dans l'économie congolaise.

Quand pointa le renouveau économique, Marcel Serruys imprima un nouvel essor à la C. C. C. I. en lui assignant un rôle agissant dans l'expansion des affaires au Congo. En 1937, il pouvait écrire avec satisfaction dans l'excellent ouvrage qu'il publia sous le titre *Un demi siècle d'activité coloniale* : « Le cinquantième anniversaire de la fondation de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie coïncide avec l'ouverture d'une nouvelle ère de prospérité ».

On doit également à Marcel Serruys plusieurs autres études ou communications d'intérêt colonial dans diverses publications d'un caractère scientifique.

Les éminentes qualités de Marcel Serruys lui avaient valu d'être appelé aux fonctions d'administrateur de la C. C. C. I. en novembre 1938. Il était également administrateur-délégué de la Société Anonyme Belge pour le Commerce du Haut-Congo, de la Compagnie du Lomami et du Lualaba et de la Compagnie Immobilière du Congo et faisait partie du conseil d'administration de nombreuses autres affaires coloniales.

Mais un mal sourd qui le minait vint lentement à bout de son énergie et le terrassa le 19 février 1939 en pleine force de l'âge et en pleine action. Pendant sa longue maladie, Marcel Serruys fit face à l'épreuve avec un courage et une résignation exemplaires ; il continua jusqu'à son dernier souffle à suivre pas à pas la marche des affaires dont il avait la charge.

Colonial de grande classe, Marcel Serruys a bien servi son pays. Il avait été promu officier de l'Ordre de Léopold et commandeur de l'Ordre royal du Lion et était titulaire de nombreuses autres distinctions honorifiques belges et étrangères.

4 novembre 1952.
E. Van der Straeten.

SESSING (Henry-Jules), Directeur à la B.C.B. (Lisbonne, 25.3.1885—Ixelles, 26.12.1936).

Études commerciales aux Instituts Supérieurs de Commerce d'Anvers et de Liège.

Entré en fonctions à la Banque du Congo belge le 27 novembre 1911. S'embarque pour la première fois pour le Congo belge le 16 décembre 1911. Est attaché à la succursale

de Kinshasa, où à partir de février 1913, il exerce des fonctions de gérant a. i.

Rentre en Europe mi-janvier 1914 pour repartir le 12 mars de la même année à destination de Kinshasa encore, mais en qualité de gérant.

Il y reste jusqu'en avril 1916, époque à laquelle il rejoint la succursale de Londres.

Le 1^{er} février 1918 il repart, en qualité de Directeur-adjoint à destination de Kinshasa qu'il quitte en juin 1919 pour reprendre la direction intérimaire de la succursale de Londres.

Sa mission accomplie, il rejoint Kinshasa fin septembre 1919 et est nommé Directeur fin avril 1920.

Il passe un nouveau congé en Europe de novembre 1920 à avril 1921, époque à laquelle il quitte Southampton pour Élisabethville où il exerce ses fonctions jusqu'en janvier 1923.

Après un congé passé en Europe, il s'embarque une nouvelle fois pour Kinshasa le 10 juillet 1923, passe par Lisala, Stanleyville, Albertville, Bukama, pour arriver à Élisabethville le 23 septembre de la même année.

Il rentre en Europe par Beira fin juin 1925 et après quelques mois de congé repart pour Élisabethville où il arrive le 21 mars 1926.

Après y avoir séjourné jusqu'en février 1928 il rentre en Europe.

Il effectue un dernier séjour à Élisabethville de septembre 1928 au 6 juillet 1929, époque à laquelle son état de santé commence à laisser à désirer.

M. Sessing exerce cependant encore certaines activités à l'Administration centrale de la Banque à Bruxelles pendant quelques mois, mais se voit contraint d'abandonner celles-ci le 30 juin 1931.

26 août 1952.
G. Feyerick.

SEVERIN (Guillaume), Entomologiste (La Haye, 25.8.1862 — Saint-Idesbald, Coxyde, 23.7.1938).

C'est sur le conseil de son médecin, le docteur E. Candèze, qui fut au siècle passé un de nos meilleurs entomologistes, que Severin, qui était alors dessinateur industriel, commença à s'intéresser aux insectes au cours de promenades que lui avait ordonnées son médecin.

Il découvrit ainsi sa vocation : devenu membre de la Société Entomologique de Belgique, il publia bientôt dans les *Annales* de cette Société son premier travail concernant un groupe de Coléoptères (*Catalogue des Gyrinides* : 1889). Sa valeur de naturaliste s'était aussitôt si bien affirmée que, sur la recommandation du Dr Candèze et d'Edmond de Selys Longchamps, autre entomologiste belge de renommée internationale, il fut nommé, en décembre 1890,

aide naturaliste au Musée d'Histoire naturelle et promu conservateur de la section des Articulés, en 1898.

Il remplit ces fonctions avec une remarquable intelligence et un grand dévouement, se révélant, d'une part, un excellent administrateur sous la direction duquel les collections du musée firent de grands progrès, et d'autre part, ce qui est peut-être son plus grand titre de gloire, un maître excellent, capable par sa bonhomie et son autorité, d'attirer les jeunes gens aux études d'entomologie et d'être leur initiateur.

Severin ne fut pas seulement un systématicien, mais s'intéressa surtout à la vie et aux mœurs des insectes, créant au musée des collections éthologiques d'insectes indigènes, pour la formation desquelles il se livra, pendant des années, accompagné souvent de ses disciples, à l'exploration du pays tout entier. Ces études le conduisirent tout naturellement à s'occuper d'Entomologie appliquée, et à publier de nombreuses notes sur les Insectes nuisibles ou utiles dans le *Bulletin de la Société Centrale Forestière de Belgique* (1898-1910).

La confiance que ce *self-made man* avait inspirée à ses collègues de Belgique et de l'étranger, était telle qu'on le désigna comme secrétaire du Premier Congrès International d'Entomologie, qui se tint à Bruxelles en 1910.

C'est aussi le prestige qu'il avait acquis, qui l'avait fait nommer, en 1907, professeur à l'École de Médecine tropicale, fonction qu'il exerça jusqu'en 1928. L'intérêt que Severin avait manifesté pour les questions d'entomologie appliquée, l'avait admirablement préparé à cet enseignement, et il fut un des premiers à insister sur la nécessité d'étudier les mœurs et les habitudes des Glossines pour lutter contre la maladie du sommeil (*Revue de Zoologie Africaine*, 1912).

Mais ce qui put se manifester alors de façon tout à fait remarquable, fut son talent d'intéresser les jeunes gens et d'encourager les vocations naissantes. Après plus de trente ans, ses anciens élèves, devenus eux-mêmes des maîtres — tels le professeur R. Mayné, de Gembloux, et le Docteur Schwetz de l'Université de Bruxelles — rappellent encore avec émotion et reconnaissance l'admirable enseignement qu'il leur avait donné. C'est que Severin était non seulement un bon zoologiste, mais aussi un homme sensible à la beauté de la nature et des arts (il était excellent musicien) et, plus encore, un homme de réelle bonté, aimant la jeunesse et désirant ardemment être utile à ses semblables et à son pays.

22 juillet 1954.
L. Hauman.

Auguste Lameere, *Bulletin et Annales de la Société Entomologique de Belgique*, LXXVIII, p. 313 (1938).

SHALER (*Millard, King*). Ingénieur des mines (Ellsworth (États-Unis), 26.7.1880—Cape-town, 11.12.1942).

Millard King Shaler fit ses études d'ingénieur des mines à l'Université de Kansas-City. Il entra ensuite au Service géologique fédéral auquel il demeura attaché de 1901 à 1907 et fut affecté, en ordre principal, aux recherches pétrolières dans l'État de New-Mexico.

Les dons géologiques du jeune ingénieur le désignèrent à l'attention des dirigeants du groupe financier Thomas F. Ryan et Daniel Guggenheim, de New-York, groupe qui, avec la Société générale de Belgique contribua en 1906, sous l'égide du Roi-Souverain, Léopold II, à la formation de la Société Internationale Forestière et Minière du Congo (Forminière).

Il s'agissait à l'époque d'entreprendre les premières explorations géologiques et minières de la plus grande partie du vaste empire belge centro-africain ce en vue de quoi, sous la direction de MM. Mohun et Sydney Ball et avec le concours de divers géologues dont, entr'autres Millard King Shaler, une première mission commença en 1907 les recherches en Afrique.

Les travaux de cette mémorable expédition constituèrent la base déterminante de la connaissance de la géologie générale d'une très grande part du Congo belge, ainsi que de la géologie spéciale des régions du Kasai, du Maniema et des territoires situés au nord de Stanleyville.

Du point de vue minier, on doit à la mission Mohun-Ball la découverte, dans le nord-est de la colonie, de gisements aurifères apportés en 1912 par la Forminière à une entreprise filiale dénommée « Société Minière de la Tele », laquelle à l'heure présente, occupe toujours un important rang parmi les exploitants de ce secteur congolais.

On doit, en outre, à la mission Mohun-Ball, de nombreux échantillonnages minéralogiques dont l'étude permit de déceler des aires minières, d'étain, de colombo-tantalite, de wolframite, etc. au Maniema.

Mais brochant sur le tout, l'on doit à la Mission Mohun-Ball la découverte en 1907 d'un minuscule cristal, découverte source de l'épanouissement économique des régions du moyen Kasai. Ce cristal demeura longtemps inaperçu et non identifié dans l'un de ces tubes d'échantillons de concentrés de pannage prélevés par le prospecteur Narcisse Janot en cours d'opérations.

La détermination minéralogique du cristal fut faite en 1910 à Bruxelles par l'ingénieur Lancsweert et confirmée par M. Buttgenbach, mais sa provenance demeurait ignorée, car Janot avait oublié d'en noter la provenance. Heureusement, grâce aux soins méticuleux qu'apportait Millard King Shaler à l'annotation des travaux

de ses agents dont Janot, il fut possible, dès le retour en Europe de Shaler de localiser la provenance, soit le ruisseau Tshiminina près de Mai-Munene.

Après avoir achevé un terme spécialement dur, de plus de deux années en campagne, la Mission Mohun-Ball revint en Europe. Shaler reprit ensuite service en Afrique pour la Forminière en vue d'organiser l'exploitation des gîtes aurifères découverts dans la vallée de la Tele.

Se fixant ensuite en Europe et entré comme directeur technique à la Forminière, à Bruxelles, il exerça ensuite l'action de liaison entre l'administration de la société et ses actionnaires américains.

Shaler devint ultérieurement administrateur de cette société, ainsi que de filiales successivement constituées par celle-ci : Forescom, Mi-nière Tele, Luebo, Société d'élevage et de culture, American Congo Co, Exploitations forestières du Kasai, Diamant Boart, etc...

Lorsqu'éclata la première guerre mondiale 14-18, Shaler se mit immédiatement à la disposition de M. Brand Whitlock, ambassadeur des États-Unis en Belgique. Avec celui-ci et M. Hugh Gibson, alors secrétaire de la Légation il coopéra au rapatriement des Américains surpris en Europe par le conflit. Cette tâche ayant été menée à bien, Shaler qui en sa qualité de citoyen américain pouvait circuler hors du territoire belge, fut chargé par le Bureau exécutif du *Belgian Central Relief Committee* d'acheter à l'étranger un premier lot de 2.500 tonnes de vivres pour soustraire à la famine la population civile belge. Le général allemand von Luttwitz, qui remplissait alors les fonctions de Gouverneur général du territoire occupé, donna officiellement au Comité l'assurance que les produits alimentaires achetés au dehors pour la population civile belge ne seraient pas saisis par les Allemands. Néanmoins, et bien qu'il fût porteur d'un permis de circuler délivré par le général von Luttwitz en personne, Shaler, arrêté à Liège, eut à répondre aux interrogations d'un tribunal militaire allemand et fût incarcéré quelque temps.

Poursuivant sa mission, Shaler arrive en Hollande. Là, l'ambassadeur allemand lui signifie qu'il n'y a pas d'excédent disponible aux Pays-Bas. Shaler prend le bateau pour l'Angleterre. A Londres, il apprend que le Ministre du Commerce s'oppose à toute importation de vivres en Belgique, à moins que ces produits ne soient expédiés par l'ambassadeur américain en Grande-Bretagne à l'ambassadeur américain en Belgique et sauf si le ravitaillage de la population est placé sous le contrôle de puissances neutres. Peu de temps après, le Gouverneur des États-Unis, par l'intermédiaire de son ambassadeur à Berlin, M. Gérard, obtient du

Gouvernement allemand la confirmation des garanties formulées à Bruxelles par le gouverneur général von Luttwitz, à savoir que les produits alimentaires importés par le *Belgian Relief Committee* seront bien réservés à la population civile belge. Le 19 octobre 1914, leurs Excellences MM. le Ministre Page et l'ambassadeur Brand-Whitlock se voient chargés d'entreprendre l'organisation du ravitaillement de la population civile belge. Conformément aux négociations subséquentes, la *Commission of Relief for Belgium* est fondée le 22 octobre 1914 et placée sous la présidence de M. Herbert Hoover. Quinze jours après arrive en Belgique le premier convoi de ravitaillements qui vont se succéder durant quatre ans. Pendant toute cette période, Shaler remplit à Londres les fonctions de secrétaire de la *Commission for relief*. L'expérience acquise fera que, par la suite, M. K. Shaler deviendra l'un des conseillers les plus écoutés de la *Belgian American Educational Foundation* et des organismes connexes. Pendant la première guerre mondiale, Shaler prit également une part très importante au maintien de l'industrie dentellière belge. Grâce à lui, les merveilles réalisées par nos dentellières purent être vendues à Londres et à New-York.

Après que les États-Unis eurent décidé de prendre part à la guerre 14-18, Shaler devint le représentant financier du Gouvernement belge auprès du Ministère du Ravitaillement américain. Durant la même période, Shaler collabora au Bureau des Mines des États-Unis en qualité d'ingénieur-conseil. Son service consistait à tenir informé cet organisme de tous les développements pris par les industries de guerre en Grande-Bretagne et en Europe occidentale.

Après la libération, en novembre 1918, Shaler reprit ses activités régulières à la Forminière et retourna périodiquement en Afrique. Mais il ne mit pas fin pour cela à ses activités philanthropiques. Il continua à représenter en Belgique la *Belgian American Educational Foundation*, non sans porter tous ses efforts sur le resserrement des liens culturels entre Belgique et États-Unis. M. K. Shaler remplit les fonctions de Vice-Président de la *Belgian American Educational Foundation*, ainsi que de la *Fondation Universitaire belge*. Il était membre de la *Fondation Francqui*. A ces divers titres, M. K. Shaler fut nommé docteur *honoris causa* des Universités de Louvain et de Bruxelles.

Le 10 mai 1940, lorsque Bruxelles subit son premier bombardement aérien, M. Shaler, accompagné de sa femme, prit en voiture la direction du sud-ouest avec l'intention d'ouvrir en pays libre des bureaux pour les sociétés minières qui l'en avaient chargé. Trois fois durant cet exode, on crut avoir trouvé un site

idéal pour y établir des bureaux provisoires. Ceux-ci durent être évacués successivement, à mesure que progressait l'envahisseur. Enfin, la capitale du Portugal accueillit les voyageurs. Cependant, au bout de quelques mois, il apparut que les affaires de la Forminière seraient plus profitablement gérée au Congo même, durant la guerre, de sorte que M. Shaler partit pour Tshikapa, siège central de la Forminière en Afrique.

Avant 1907 déjà, Shaler avait publié de nombreux articles concernant la géologie et les possibilités minières du Colorado et du New-Mexico.

Après 1909 et en collaboration avec Sydney Ball, Shaler consacra de nombreuses études à la géologie et aux ressources minières du Congo belge.

C'est à Capetown, en Afrique du Sud, que mourut, le 11 décembre 1942, celui de ses membres à qui l'Académie royale des Sciences coloniales consacre la présente notice biographique.

M. K. Shaler fut un excellent ingénieur-géologue et un administrateur de haute valeur. Il se distinguait en outre par ses grandes qualités de cœur, modestie, courtoisie, bonté, amérité, ce qui lui valut, à toutes les étapes de sa carrière, de nombreux et fidèles amis.

Millard King Shaler était commandeur de l'Ordre de la Couronne, officier de l'Ordre du Lion et de la Légion d'Honneur.

28 janvier 1953.
P. Fontainas.

SHANU (*Herzekiah-André*), Clerc à l'É. I. C. (Otta, Lagos, 10.4.1858 — Boma,9.1905). Fils d'Andrew et d'Audugbimi, Arriet.

De race noire, il fit ses études à Lagos, commença même ses humanités et exerça la profession d'instituteur primaire dans son pays de décembre 1876 à avril 1879, puis passa comme professeur à l'école moyenne de degré inférieur dite *Grammar School* à Lagos, d'avril 1879 à mai 1884.

En octobre de cette année, il entra au service de l'Association Internationale Africaine en qualité de clerc ; il fut attaché comme chef-suppléant au bureau des postes de Vivi, le 24 novembre 1885.

Cette fonction ayant été supprimée en avril 1886, Shanu démissionna, mais resta encore attaché au département des archives de l'État et résilia son contrat le 1^{er} octobre 1893. Il s'établit alors pour son compte à Boma où il ouvrit une factorerie. En 1894, il se rendit en Belgique pour affaires avec son fils qu'il plaça dans un établissement d'enseignement à Tillemont. Shanu avait une intelligence vive et

paraissait apprécier avec compréhension la civilisation européenne; donna des conférences sur des sujets d'actualité coloniale d'abord à Tirlemont, puis à l'invitation du Cercle Africain, à l'Hôtel Ravenstein à Bruxelles.

Rentré à Boma, il reprit la direction de ses affaires. Lors de la révolte de travailleurs au fort de Shinkakasa en 1900, la factorerie Shanu, établie près du fort sur la route de Boma fut pillée. Il quitta le territoire de l'État Indépendant et retourna à Lagos, laissant son fils à la tête de ses affaires à Boma. Il revint cependant à Boma et servit d'intermédiaire entre l'Italien Benedetti et Morel dans leur campagne anticongolaise. En septembre 1905, on apprit que Shanu s'était suicidé à Boma.

12 septembre 1952.
M. Coosemans.

Mouv. géog., 1894, p. 85a ; 1905, p. 436. — *Tribune cong.*, 7 novembre 1905, p. 3. — Fr. Masoin, *Hist. de l'É. I. C.*, Namur, 1913, t. 1, p. 143. — E. D. Morel, *Red Rubber*, Ed. Unwin, London, 1907, p. 209.

SILVA PORTO (*Antonio Francisco Ferreira da*), (Note complémentaire au T. II, col. 865). (Porto, Portugal, 24.8.1817 — Cidade de Silva Porto, 3.4.1890). Fils de Francisco Ferreira da Silva et de Ana Maria da Costa.

Silva Porto a mené une vie très aventureuse. A l'âge de 12 ans, il s'est embarqué pour Rio de Janeiro, or il n'y trouva pas la fortune qu'il y avait cherchée et en 1835 il partit pour Bahia. Là non plus, il ne parvint à trouver un emploi stable, et en 1837 il partit vers l'Afrique. Il visita d'abord l'Angola, repartit vers le Cap Vert, retourna en Amérique du Sud pour s'installer définitivement en Angola. A partir de 1839, il commença ses expéditions vers le centre africain. En 1841, il atteignait le Zambesi supérieur, après avoir parcouru le Benguela. A partir de 1845, il explora méthodiquement le Bihé.

Le 30 mai 1848, il fut nommé gouverneur de district du Bihé. En 1851, lors d'un voyage dans le Katanga, il rencontra des Arabes qui venaient de Zanzibar, mais qui avaient perdu leur chemin au centre de l'Afrique. Ceci fut à l'origine de la tentative de Silva Porto pour pénétrer plus avant dans le continent africain afin d'atteindre la côte orientale. Il ne cherchait là qu'à réaliser un vieux rêve portugais.

En 1853, il partait en mission officielle vers le Zambesi. C'est au cours de ce voyage qu'il rencontra Livingstone, qui s'obstinait à voir en lui un indigène africain.

Pendant plus de cinquante ans, Silva Porto continua à explorer l'Afrique centrale. C'est en grande partie à ses travaux que les Portugais doivent de ne pas avoir perdu plus de territoires

en Afrique centrale lors de la pénétration britannique à la fin du XIX^e siècle.

3 juillet 1954.
A. Vandeplass.

Bibliographie. — Petermann's Mitteilungen, 1867 ; 1870, p. 189. — *Journal of the Royal Geogr. Soc.*, 1860, p. 136. — L. Cordeiro, *Silva Porto* (Lisboa, 1890). — Silva Porto, *Cinco viagens, ou costumes e usos gentílicos* (1846) ; *Viagem ao morte* (1881). ; *Copiador* (1871, 1888) ; *Livro de carga e copiador* (1890).

SIMON (*Jean-Baptiste-Arthur*), Officier de la Force Publique (Bouillon, 6.9.1863-?). Fils de Nicolas et de Poucet, Florentine.

Engagé au 7^e régiment de ligne le jour de son seizième anniversaire, il est nommé sergent le 5 septembre 1880 et adjudant le 5 octobre 1883. Il réussit l'examen d'accès à la sous-lieutenance par la voie du cadre et passe au 11^e de ligne, comme officier, le 17 octobre 1885.

Quatre ans plus tard, il demande à servir au Congo et est admis effectivement dans les rangs de la Force Publique le 8 septembre 1889, en qualité de lieutenant. Il se rend à Liverpool où il s'embarque, le 14, à bord du *Nubia* qui fait route vers la colonie du Cap et arrive à Banana le 13 octobre. Le gouverneur général le désigne pour exercer les fonctions de sous-commissaire de district à Matadi. Au mois de novembre, il est chargé d'aller réparer, sur la Lufu, une passerelle provisoire qui menace de s'effondrer. Seul avec quelques travailleurs noirs, il passe ainsi, dans une région tourmentée, au climat hostile, plusieurs semaines durant lesquelles il manque non seulement de tout confort — on n'y pensait même pas, à cette époque — mais souvent des choses les plus indispensables. C'est vraisemblablement au cours de cette mission, dont il revient terriblement anémisé, qu'il contracte la fièvre qui, dès son retour à Matadi, ne cessera plus de l'accabler. Le 24 janvier 1890, il est dirigé, presque mourant, sur l'hôpital de Boma, où il se remet néanmoins lentement. Toutefois, le mois suivant, son retour en Europe est jugé nécessaire et, le 26 février, il s'embarque à Banana sur l'*Ambriz* qui le ramène en Belgique le 20 mars 1890. Ce sera son unique voyage en Afrique. Rentré au pays, il reprendra du service dans l'armée métropolitaine et y parviendra au grade de capitaine-commandant.

Il était titulaire de la Croix de chevalier de l'Ordre de Léopold et de la Croix militaire de 2^e classe.

6 juin 1953.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 548.

SLOSSE (*Eugène-Antoine-Joseph-Marie-Victor*), Ingénieur (Bruxelles, 29.12.1866 — Ixelles, 22.4.1940).

Il fit des études techniques à l'Université de Louvain immédiatement après lesquelles il commença, en 1889, sa vie de cheminot, en Argentine, au Paraguay, ce après quoi, en 1891, il entra au service de la C^e du Chemin de fer du Congo et participe à la dure implantation du tracé de la voie ferrée Matadi-Léopoldville.

En 1893, peu de temps après sa rentrée au pays et mal rétabli des fièvres paludéennes qu'il avait contractées en Afrique, Slosse fut le premier sans doute, en Belgique, à être atteint d'une bilieuse hémoglobinique qui faillit l'emporter, aucun docteur bruxellois ne connaissant alors cette affection à laquelle tant des nôtres payèrent leur tribut en Afrique. Ce ne fut qu'à la onzième heure, alors que tout paraissait perdu, qu'un médecin, récemment rentré du Congo, put arracher à la mort notre compatriote.

Par la suite, et jusqu'en 1898, on rencontra le jeune technicien belge partout où se construisait un chemin de fer : au Transvaal, en Espagne et même en Russie.

En septembre 1904, Slosse s'embarque pour la Chine après avoir été engagé par Jean Jadot au service de la Compagnie du chemin de fer Pékin-Hankow. Il y restera six ans, puis fit une campagne à la Société Minière de Moncayo en Espagne, qui le mena à la fin de 1906.

A l'époque, désirant marquer effectivement qu'il entendait user du droit, à vrai dire conditionné, lui accordé par traité passé avec le Gouvernement du Soudan, à savoir de pouvoir relier par voie ferrée, son territoire à l'extrémité navigable du Nil, l'État Indépendant du Congo confie à Slosse l'étude d'un tracé.

Slosse s'embarque à Marseille pour Khartoum le 31 janvier 1907.

L'accord congolo-soudanais prévoyait qu'au moment où cesserait l'occupation de l'enclave par l'État Indépendant, le chemin de fer retomberait sous la juridiction anglo-soudanaise. Déjà, le Gouvernement soudano-égyptien avait garanti un intérêt de 3 % au capital de 20 millions de francs estimé nécessaire.

D'après les journaux de l'époque, Slosse espérait avoir terminé vers juillet-août 1908, l'étude du tracé long de 225 km. Cependant, des réserves avaient été émises quant à l'utilisation de cette voie ferrée dont le projet semblait devoir pallier l'insuccès de la diplomatie congolaise dans l'affaire du territoire à bail. Toujours est-il que, le 22 novembre 1907, soit dix mois après son départ, Slosse était rappelé brusquement en Belgique par le Gouvernement

de l'État indépendant, le chemin de fer projeté ne devant jamais être construit.

On retrouve peu de temps après, Slosse, de nouveau au Congo.

On sait qu'en 1903, considérant comme inéuctable la construction du chemin de fer Katanga-Lobito, plus courte voie des régions minières du Sud-Est congolais vers la mer, mais non nationale, le commandant Jacques (le futur héros de Dixmude) avait suggéré à l'État Indépendant du Congo deux directives de jonction à Matadi de la future zone industrielle du Katanga.

La première devait courir du secteur Kazembe-Ruze vers le pays de Lusambo pour passer la Sankuru en aval de Lubefu, et par la crête Lukenie-Sankuru-Kasai atteindre le Wissmann-Pool, utiliser le Kwa et le Congo, jusque Léopoldville et s'y relier au chemin de fer existant vers Matadi.

Quant à la seconde, elle aurait à être décrochée d'un site à déterminer du chemin de fer du Bas-Congo et de là courir vers les chutes Wissmann du Kasai et pointer de là vers Kazembe-Ruze.

Le Souverain voudrait des projets courts, ce pourquoi il suggère d'examiner et la pertinence et la possibilité de relier Matadi à un point de la ligne Portugaise Loanda-Malange, ligne à acquérir et à prolonger vers le Sud Congo. Néanmoins, Léopold II donne instruction au commandant Jacques de reconnaître la première de ses directives suggérées, ce que celui-ci avec MM. Ckiandi et Krasneig exécutent d'octobre 1904 à février 1905, tout au moins jusqu'à Kamba sur le Sankuru moyen, et repèrent des possibilités de ligne acceptables entre ce fleuve et les régions minières.

Dans l'entre-temps, en vue de reconnaître la deuxième directive, une mission est confiée à M. Passau, déjà au Congo fin 1904, et qui est rejoint à Boma en février 1905 par l'ingénieur Ancion et le géomètre Wuidart. Gagnant Matadi et Sonacongo (Thysville), cette expédition estime devoir se décrocher du Km 270 donc près Kisantu pour s'orienter par le versant droit de l'Inkisi vers le Katanga, via donc les chutes Wissmann du Kasai.

Comme le tracé qui aurait dû se déduire des reconnaissances Passau s'avérait de perspective difficile, l'État Indépendant décida de faire reconnaître la première directive Jacques en sa partie Wissmann Pool-Kamba via crête Kasai-Lukenie. A cet effet, est organisée une autre mission, confiée celle-ci à l'ingénieur Geraki, qui s'embarque à Anvers le 19 octobre 1905 avec les ingénieurs Salantini, premier adjoint, et Lecocq, équipe qui devait être renforcée par deux géomètres en service à l'administration locale.

Vers la fin de 1906, et sur la base des premières indications recueillies par la mission Geraki, qui œuvra jusque fin 1907, le Gouvernement prit position au sujet du choix de la directive à adopter pour la liaison Bas-Congo-Katanga et retint la première suggestion Jacques, mais abandonnant l'utilisation du Kwa et du Congo en dirigeant la ligne directement de Léopoldville à Bandundu (Banningville), Kwango, passes Swinburn du Kasai, crête Kasai-Lukenie, Kamba et les secteurs miniers.

Le Gouvernement, en suite logique, donne alors instruction à l'ingénieur Wariner, qui avait été envoyé relever fin septembre 1906 l'ingénieur Passau fin de terme, de suspendre à partir de Dumbi, distant d'une centaine de kilomètres à l'est des chutes Wissmann, les études de la seconde directive vers le Katanga, et d'entreprendre début 1907 une reconnaissance préliminaire de la région Bandundu-Léopoldville, ce que cet ingénieur compléta par une étude plus fouillée en 1908.

Quoi qu'il en fut de ces travaux d'exploration, qu'il avait donc entrepris lui-même, l'État avait, pour la détermination exacte de la ligne ainsi décidée, comme pour sa construction future, donné concession à la Compagnie du Chemin de Fer du Bas-Congo au Katanga (C. F. B. C. K.), constituée le 6 novembre 1906. Cette Compagnie organisa pour cela une mission de nouvelle exploration, qui s'embarqua en juillet 1907, sous la conduite de l'ingénieur français Calandini, que sa santé obligea en novembre déjà à rentrer. Son adjoint principal était Salantini, venu de la mission Gézaki, mais qui approchait de la fin de son terme. Il fut alors fait appel à Eugène Slosse, qui s'embarqua début 1908, accompagné d'un jeune ingénieur déjà chevronné d'une dure campagne ferroviaire en Est-Africain, Paul Fontainas.

La mission progressa, à travers une contrée très hostile, vers l'Est jusqu'au méridien de Lubue. Elle reçut alors ordre de s'arrêter et de se rendre par bateau jusqu'à Pania-Mutombo, point le plus extrême de navigabilité du Sankuru, le gouvernement entendant rendre possible au plus tôt une jonction du Katanga au Bas-Congo par voie mi-ferrée, mi-fluviale.

Après avoir commencé des explorations entre le Sankuru et la Lubi, la mission changea d'ingénieur en chef tout en gardant son ingénieur en second Fontainas. Slosse avait été désigné pour contrôler la construction de la ligne Sakania-Élisabethville, entreprise par la firme Pauling, en prolongation de ses constructions ferrées rhodésiennes.

Dans la conduite de la mission Sankuru-Katanga, l'ingénieur Ckiandi succéda ainsi, début 1909 à Slosse, lequel orienta sa route depuis

Pania-Mutombo vers le lointain Sud-Est Katanga via Ankoro, la Lovua, le lac Moero et le Luapula, ce pour reconnaître les possibilités d'une ligne dite de l'Urúa envisagée à l'époque depuis Pania-Mutombo vers le lac Moero, afin de valoriser une région présumée alors comme minéralisée. Le voyage de Slosse dura quatre semaines et couvrit un parcours d'environ 375 km. Paru en 1911 dans le *Congo Illustré*, le récit que nous en a laissé Slosse, ne manque pas d'intérêt. On y relève notamment, le passage suivant : « le portage est pour l'indigène un » travail plus agréable que le pagayage, car, le » long de la route, il y trouve de nombreux villages » où il s'arrête de temps en temps, coupant alors » l'étape par des repos que ne connaissent pas » les gens des pirogues. J'ai rarement rencontré » dans mes voyages des porteurs moins carottiers, » aussi serviables, aussi dévoués que les cara- » vaniers des rives de la Lovua ; j'en ai conservé » le meilleur souvenir ».

A Sakania, Slosse fut rejoint par un adjoint arrivé par le Cap, le lieutenant du génie Odon Jadot. Il prit part aux cérémonies qui marquèrent l'arrivée de la première locomotive à la frontière méridionale du Katanga. Y assistaient, du côté belge : le général Wangermée, gouverneur du Katanga, fondateur d'Élisabethville ; son adjoint, le capitaine Huyghe, et Monsieur Hubert Bailleux. Du côté britannique, assistaient à cette rencontre mémorable les ingénieurs et d'autres Européens appartenant à la firme Pauling.

En avril 1911, pour motif de santé, Slosse demanda à la Compagnie du C. F. B. C. K. à être relevé de ses fonctions et rentra en Europe.

Au début de 1913, complètement rétabli, Eugène Slosse repart pour l'Espagne puis, de nouveau, pour la Chine. Il y restera jusqu'en 1924, soit pendant onze ans d'affilée, au service de l'État chinois, qui avait entrepris la construction du Chemin de fer de Lung-Hai et Kien-Lo. Après un court congé en Belgique, Slosse repart en Chine où il demeure de 1924 à 1927. Y compris son premier terme de six ans relaté plus haut, notre compatriote a donc passé en Chine vingt ans de sa vie.

En 1929, Slosse se mit au service des autorités des Territoires sous Mandat du Ruanda-Urundi pour diriger la construction de l'important réseau général de routes, mais son état de santé le contraignit assez rapidement à demander son rapatriement.

Slosse, qui dans l'entre-temps s'était marié, s'occupa dès lors de diverses affaires en Belgique et, notamment de spécialités coloniales.

Ce vétéran du rail qui depuis 1930 s'était retiré à Rixensart, décéda le 22 avril 1940 en clinique, à Ixelles, peu de temps donc avant

la nouvelle invasion brusquée du territoire national par les Allemands.

Parmi les écrits laissés par Eugène Slosse le plus étendu consiste en une série d'articles parus en 1894 dans le *Congo Illustré* et intitulés : *Le Chemin de fer du Congo. En avant avec la brigade d'étude*. Dans cette relation, les digressions relatives aux beautés de la nature et aux mœurs indigènes du Bas-Congo, s'entremêlent agréablement aux observations techniques relatives à l'implantation du tracé. Très spirituellement présentés par notre compatriote, ces souvenirs ont été repris la même année dans un tiré à part publié par l'Imprimerie Weissenbruch.

Ainsi qu'en témoignent les procès-verbaux des séances tenues par l'Association pour le perfectionnement du matériel colonial, l'ingénieur Slosse s'est occupé aussi de nombreux autres problèmes tels que l'habitation indigène, l'assainissement des eaux potables, la conservation des bois, etc.

La Belgique et la Colonie peuvent être fières d'avoir compté parmi les ouvriers de la première heure des techniciens qui dissimulaient sous la rudesse du pionnier une âme d'artiste et un réel talent d'écrivain.

Les distinctions suivantes avaient été octroyées à Eugène Slosse : la Croix de chevalier de l'Ordre de Léopold II, l'Étoile de Service et la Médaille commémorative des Vétérans.

février 1953.
P. Fontainas.

SMEYERS (*Jules*), Colonel (Schaerbeek, 6.6.1879 — Bruxelles, 2.8.1932).

Il entra à l'École Militaire, Section des Armes Spéciales, le 25 novembre 1897.

Au début de la guerre 1914-18, il commande une batterie à cheval au titre de capitaine en second. Il est nommé Capitaine-commandant le 30 avril 1915 et commissioné comme Major pour la durée de la guerre, le 26 décembre 1918.

Il se distingue par son sang-froid et ses connaissances professionnelles au cours de la bataille de l'Yser, puis à l'occasion des opérations qui suivirent.

Le 16 janvier 1917 il est nommé adjoint au Commandant de l'Aviation, à l'époque le Major Van Crombrugge. Le 14 février 1920, Jules Smeyers est désigné comme faisant fonctions de Commandant de l'Aéronautique Militaire. Par Arrêté Royal du 5 février 1925, il est commissionné pour la commander effectivement.

Lieutenant-Colonel le 26 juin, 1927, Jules Smeyers quitte le service actif en 1929.

Après l'armistice, il s'était attelé à la réorganisation de l'Aéronautique Militaire.

Entré le 1^{er} janvier 1929 dans le groupe des Sociétés d'aviation civile, il fut appelé aux fonctions de Directeur de la Société Nationale pour l'Étude des Transports Aériens ((SNETA), et d'administrateur-délégué de la Société Ame Belge de Constructions Aéronautiques (SABCA), de la Société Ame Belge d'Exploitation de la Navigation Aérienne (SABENA) et de la Société Ame Belge d'Exploitation de la Photographie Aérienne (SABEPA). Au titre d'administrateur-délégué de la SABENA il fit un voyage d'étude et d'inspection dans la colonie.

Le Colonel Jules Smeyers décéda à Bruxelles, le 2 août 1932. Il était titulaire de hautes distinctions honorifiques belges et étrangères — huit chevrons de front —.

5 novembre 1952.
G. Périer.

SORRENTO (*Merolla*) (de) (Note complémentaire au T. I, col. 859).

Bibliogr : *Zeitschr. fur Allgem. Erdkunde*, 1854, p. 245. Zuchelli, A., *Missions di Congo (Venezia, 1712)*. Proyart, *Geschichte von Loango, Kakongo und andern Königreichen in Afrika* (Leipzig, 1877).

22 juillet 1954.
M. Vandepolas.

SQUILBIN (*Camille-Marcellin-Lambert*), (Cour-sur-Heure, 30.8.1871 — Ile de Mateba, 5.6.1906).

Étudiant à l'Université de Louvain, il obtient le grade d'ingénieur agronome et, quelques années plus tard, en 1899, s'embarque pour le Congo en qualité d'agent au service de la Compagnie des Produits du Congo.

Il s'y distingue par son travail intelligent et consciencieux et, dès 1900, à son premier terme, il est nommé directeur faisant fonction. La même année, après un bref congé pris en Belgique, il est promu directeur en titre et repart pour l'Afrique.

Sous sa direction, l'élevage de la Compagnie des Produits du Congo prend un grand essor en dépit des difficultés d'acclimatation. Camille Squilbin s'applique à accroître la productivité du bétail, à en relever le rendement en poids par la pratique d'une sélection rationnelle.

Les excellents résultats ainsi obtenus incitèrent la Compagnie des Produits du Congo à multiplier ses centres d'élevage jusqu'alors concentrés dans l'île de Mateba.

Épuisé par un labeur incessant, Camille

Squilbin meurt à l'île de Mateba, le 5 juin 1906, à la fin de son troisième terme à la Colonie.

27 janvier 1953.
E. Van der Straeten.

STACHE (*Ernest-Albert-Louis-Adolphe*),
Handelsagent (Leuven, 28.2.1856 — Antwerpen,
13.9.1897).

Op 6 maart 1890 vertrok hij in de hoedanigheid van handelsagent naar de Onafhankelijke Congostaat, in dienst van de « Société anonyme Belge pour le Commerce du Haut-Congo ». Van 14 december 1896 tot 3 januari daarop verkende hij samen met de heer Piron, aan boord van de kleine stoomboot *Katanga*, de loop van de Kamtscha (rivier). Gedurende deze expeditie dienden zij meer dan 32 uren tegen de stroom op te varen alvorens het dorp Songo te bereiken. In *Mouvement Géographique* van 1898, blz. 205, verscheen een artikel van Stache welke voornamelijk handelde over deze boottocht en tevens een uitvoerige beschrijving van de loop van de Kamtscha aangaf. Gedurende zijn koloniale loopbaan was hij bijna hoofdzakelijk in de streek van de Kwilu werkzaam. Hij overleed te Antwerpen op 13 september 1897.

Buiten het bovenaangehaalde artikel verschenen van Stache nog verschillende publicaties.

3 december 1951.
A. Verlinden.

E. Devroey, *Le Kasai et son bassin hydrographique*, Brux., 1939, blz. 238.

STEELENHAULT DE WAERBECK (baron de), (*Léon*), (Bruxelles, 1.1.1870 — Bruxelles, 1.11.1939).

Le Baron de Steenhault conquit le diplôme d'ingénieur agronome à Louvain. Il devint successivement conseiller provincial, sénateur, associé-gérant de *Nagelmackers Fils et Cie*, Banquiers.

Il fonda en septembre 1910, avec le concours du Baron Josse Allard, la *Société Commerciale et Minière du Congo* (S. C. M. U.), dont il fut successivement administrateur-délégué et président.

Cette Société, qui dirigea ses premières activités vers le Katanga, puis vers le Kasai et enfin vers l'Uele, créa des comptoirs dans toute la Colonie, elle donna ensuite naissance à plusieurs filiales, parmi lesquelles : Société Coloniale de Construction (1912), Comuele (1919), Colec-tric (1923), Chemins de Fer Vicinaux du Congo (1924).

Le Baron de Steenhault participa aussi à l'origine et au développement de la Banque

du Congo belge, du Symaf, Symétain, Géominés, Imoaf, dont il fut administrateur.

Grand-Croix de l'Ordre de la Croix du Sud, commandeur de l'Ordre de Léopold avec ruban à rayure or et étoile d'argent, officier de la Légion d'Honneur, Médaille de Prisonnier Politique 1914-1918, Médaille de Bronze de la Reconnaissance Britannique, etc... etc...

7 avril 1954.
L. Dekoster.

STELEMAN (*Georges-Hubert-François-Marie*), agent de l'A. I. C. et de l'E. I. C. (Alost, 30.7.1861 —).

Tout jeune, aimant les voyages, il s'en fut en Angleterre, en Espagne, en Allemagne. Il n'avait pas vingt ans quand il obtint une place de commis à la Banque Allard et C^e de Paris, le 1^{er} janvier 1881. Il quitta cet emploi pour s'engager à l'Association Internationale du Congo et s'embarqua à Liverpool sur le *Landana* le 11 mai 1884, en compagnie de Pierre Robbe, Léon Stevert, le D^r Nilis. Il arriva le 27 juin 1884 à Banana où il apprit qu'il était désigné comme second au poste d'*Isanghila*; il y arriva le 5 août; de là, il passa comme agent d'administration de 3^e classe à Vivi, le 11 octobre, puis à Matadi, et le 19 juin 1885 partit pour Léopoldville comme agent commercial du Haut-Congo. Peu après, il fut envoyé en mission sur le Kasai, à bord du *Stanley*, du 20 avril au 7 juin 1886. Son terme achevé, il s'embarqua à Boma sur le s/s *la Lys*, le 27 mars 1887, et rentra en Europe le 10 mai. Il signa un nouvel engagement, cette fois en qualité de sergent au service de l'État Indépendant du Congo, le 15 octobre 1887 et s'embarqua à Anvers sur *la Lys* le 23 octobre. A Boma, le 11 décembre, il apprit qu'on le destinait aux Stanley-Falls, où il devait exercer les fonctions de secrétaire de Tippo-Tip, vali des Falls (16 décembre 1887). Liévin Vandevelde était chargé de le conduire vers le Haut avec Bodson et Hinck. Mais en route passé Léopoldville, Steleman et Vandevelde, très malades, durent redescendre à Léopoldville (Vandevelde devait y mourir le 7 février suivant). Baert ayant pris sa place aux Falls, Steleman plus ou moins rétabli descendit vers Banana (9 avril 1888) et y fut nommé commissaire de district de 2^e classe le 27 octobre 1888. Il s'embarqua à Banana fin de terme sur *l'Afrikaan* le 1^{er} septembre 1889. Le 7 décembre 1889 il obtenait démission honorable de ses fonctions par décret du Roi-Souverain et prenait la direction de l'hôtel et des Magasins Généraux de Boma.

On ne sait quand ni où il mourut.

Il était décoré de l'Étoile de service (30 janvier 1889).

14 avril 1951.
M. Coosemans.

Burdo, Ad., *Les Belges dans l'Afrique centrale (de Zanzibar au Tanganyika)*, Brux., P. Maes, 1886, II, p. 580. — *Mouvement géographique*, Brux., 1889, pp. 67b, 100a. — Chapaux, Alb., *Le Congo*, Brux., Rozez, p. 624. — Mason, E., *Histoire de l'État indépendant du Congo*, Namur, Picard-Balon, 1913, II, p. 116.

STERPIN (Jules) (R. P.), Missionnaire de la Congrégation du Cœur Immaculé de Marie (Pères de Scheut), (Ixelles, 14.8.1882 — La Hulpe, 22.7.1937).

Entré dans la Congrégation de Scheut en 1882, il y fit de brillantes études de philosophie et de théologie et s'offrit à partir pour les missions du Congo belge. Il s'embarqua le 16 septembre 1909 et fut désigné pour le vicariat apostolique du Haut-Kasai. On le vit, missionnaire dévoué et zélé, se dépenser successivement dans les missions de Pangu, de Mushenge, de Luluabourg. Il retourna à Pangu pour y devenir recteur de la mission. Puis, envoyé par ses supérieurs au poste missionnaire de Lusambo, il y exerça les fonctions de procureur. Enfin, attaché à Hemptinne-St-Benoit, il y tint le rôle d'économie. Il ne rentra qu'en 1924, anémié et rendu malade par un long séjour sous l'équateur. Sa santé étant trop compromise pour lui permettre de retourner en Afrique, on lui trouva un poste d'aumônier au sanatorium de La Hulpe. C'est là qu'il mourut le 22 juillet 1937.

Il avait baptisé en plein vol, au milieu de gros nuages de grêle, l'avion à bord duquel Edmond Thieffry, Roger et De Bruycker établirent la première liaison aérienne Belgique-Congo, en 1925. La Princesse Marie-José de Belgique avait accepté d'être la marraine de l'appareil.

8 janvier 1952.
M. Coosemans.

A nos Héros col. morts pour la civil., p. 242. — *Miss. Scheut Chine-Congo*, août 1937, p. 257. — *Tribune cong.*, 30 juillet 1937, p. 2. — D. Rinchen, *Missionn. belges au Congo*, p. 21. — E. Thieffry, *En avion de Brux. au Congo belge*, p. 267. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. III.

STIERS (Léopold-Jean-Théodore), Officier (Ixelles, 27.4.1886 — Camp de Gross-Rosen, Silésie, 18.11.1944).

Au moment où la Gestapo s'empara de ce patriote ardent et obstiné, il était Major B. E. M. honoraire, attaché à la Direction de la Formière, à Bruxelles.

Léopold Stiers, s'était engagé au Génie en

1905. Il fut admis à l'École militaire en 1907 et désigné, en 1910, à sa nomination de sous-lieutenant, pour le 2^e Chasseurs à pied. Il sortit — A. E. M. — de l'École de Guerre le 6 août 1920.

Il accomplit un premier terme de service à la Colonie de 1911 à 1914, en qualité de lieutenant de la F. P., dans les régions des Falls puis de Ponthierville.

Il reprit du service à l'Armée Métropolitaine et fit campagne, en 1914, au 4^e Carabiniers d'abord, au 2^e ensuite. Souligner les noms de ces régiments, qui durent bientôt être fondus en un seul, c'est mettre en vedette en même temps les mérites que dût y acquérir un Commandant de Compagnie doué d'une énergie, d'une clairvoyance comme celles de Léopold Stiers.

Il répondit par après à l'appel du Ministre des Colonies et fut choisi et recruté dans son régiment — avec la promesse de participer, en Afrique, à une campagne offensive en territoire ennemi — par le Major A. E. M. Huyghé, le futur vainqueur de Mahenge, qui devait lui aussi, mourir dans les camps, à Buchenwald.

Stiers entre-temps avait été nommé Capitaine en 2^d, le 15 novembre 1915.

Reparti pour l'Afrique, via Londres, à bord de *Llandstephancastle*, en compagnie d'autres officiers du front d'Europe, il rejoignit les troupes en opération au front de l'Est Africain Allemand en avril 1916 et fut appelé, par le général Tombeur, à l'honneur de diriger le 3^e bureau de l'É. M. principal.

Après la prise de Tabora, le capitaine Stiers, croyant la guerre en Afrique terminée, insista pour rejoindre sans délai le front de l'Yser, où à nouveau il se distingua dans les rangs du 4^e régiment de Carabiniers reconstitué. Capitaine-Commandant, à la date du 26 décembre 1917, il se vit décerner, lors de l'offensive libératrice, la citation ci-après, sa troisième :

« Commandant de compagnie de mitrailleuses, » soucieux au plus haut point de l'accomplissement complet de tous ses devoirs ; au front » depuis 50 mois. Au cours des opérations effectuées le 29 et le 30 septembre 1918 a fait preuve d'une activité, d'une énergie et d'un courage dignes d'éloges, entraînant et encourageant ses hommes par son attitude enthousiaste et décidée. S'est distingué au cours des nombreuses actions auxquelles ses pièces ont pris part et notamment à l'enlèvement des nids de mitrailleuses au N. O. de Passchendaele ».

Titulaire de toutes les distinctions honorifiques que pouvait avoir acquises un officier d'infanterie ayant pris part à la guerre depuis les premiers jours, à la bataille de l'Yser, à la campagne de Tabora, Stiers se vit décerner, en 1923, la Croix de chevalier de la Légion d'honneur pour

avoir participé à la répression de la résistance passive (dans le Ruhr).

Affecté à dater de novembre 1923, à l'É. M. Général de l'Armée, le commandant Stiers s'attacha particulièrement à la rédaction du compte rendu officiel des « *Campagnes Coloniales Belges 1914-18* » dont le Tome I est son œuvre.

C'est à son initiative et grâce à sa persévérance que fut conçu et réalisé le monument du souvenir inauguré, à Léopoldville, le 1^{er} juillet 1927, en présence du Lt. Général baron Tombeur de Tabora, représentant le roi Albert.

Outre l'importante publication déjà mentionnée, citons encore, à l'actif du commandant A. E. M. Léopold Stiers, d'importants articles parus dans la *Revue Belge des Livres — Documents et Archives de la guerre* et, dans le *Bulletin de l'I. R. C. B.* — en 1936 — une étude importante sur : *La Frontière Orientale du Congo belge*.

Entre-temps, en 1926, Stiers avait quitté le service actif pour entrer au Crédit Général du Congo. Il repartit en Afrique en qualité de Directeur de la S. A. *Alberta*, et fut nommé ensuite Directeur et Directeur Général de la Société Coloniale Anversoise du Congo. Il quittera le Crédit Général le 1^{er} juin 1930 et passera ultérieurement dans le groupe de la *Forminière*.

Beaucoup auront connu cet homme travailleur, entreprenant et désintéressé, au cours des années qu'il consacra au Cercle Royal Africain (Bruxelles) en tant que Secrétaire Général : en 1925 et 1926 et de 1935 à 1940. Il fut membre du Jury de l'Exposition d'Anvers (Section Coloniale) et Trésorier de l'Association des Intérêts Coloniaux Belges à partir de 1936.

Il participa, comme on pouvait s'y attendre, à la campagne belge des 18 jours, puis passa en Angleterre. Nous savons qu'il le fit volontairement, se soustrayant à la capitulation, à ses risques et périls, via Dunkerque. Il ramènera alors un détachement de 50 officiers et 350 hommes, d'Angleterre sur le continent, avec l'intention de continuer la lutte aux côtés des unités françaises. Mais l'armistice français fit que, démobilisé, il s'empressa d'offrir ses services au Ministère des Colonies. Toutefois, bloqué dans Bordeaux, il ne put plus que se dévouer au rapatriement des particuliers, des entreprises et des biens belges échoués dans le cul de sac de la France du S. O.

Nul document officiel ne parlera plus de l'activité toujours profondément patriotique déployée par le Major honoraire L. Stiers, tandis que l'ennemi foulait notre sol. Elle n'en fût pas moins débordante et sciemment téméraire. Il milita, de façon particulièrement audacieuse, dans les rangs de l'Armée Secrète, pour laquelle il recruta et regroupa quantité de ses anciens

camarades, officiers d'active ou de réserve, demeurés en Belgique. Lui, pas un jour, ne douta de la Victoire. Mais comme la très grande majorité de ceux qui se consacrèrent effectivement et efficacement au travail de la Résistance, il tomba dans les filets de l'ennemi, connut les rigueurs indicibles de Breendonck, souffrit cruellement au physique, au moral et dans sa légitime fierté de Belge. Puis, il partit, Dieu sait comment, pour le *Nacht und Nebel*.

Il fut à Gross-Rosen, le compagnon de maint officier de haut grade, ayant accompli d'importantes fonctions notamment au Cabinet du Ministre, jusqu'au jour où, vidé de toutes forces, il succomba aux atroces rrigueurs de l'extermination déterminée.

Tous ceux qui ont connu cet homme irréductible dans ses opinions comme dans ses convictions, indomptable dans son attachement à la Belgique, cet officier cultivé et de haute valeur, tous le considéreront toujours, dans leur souvenir intarissablement ému, comme le modèle du « brave ».

Après la guerre, le Gouvernement belge lui a rendu hommage en le nommant lieutenant-colonel honoraire.

6 juin 1954.
L. Anciaux.

STILLEMANS (Antoine), Évêque de Gand, fondateur de la « Mission de Gand » à Matadi (Saint-Nicolas, 10.12.1832 — Gand, 5.11.1916).

Ordonné prêtre en 1855, il passa la plus grande partie de sa vie sacerdotale au Petit-Séminaire de sa ville natale, successivement comme professeur et supérieur de cet établissement. En 1889, il devint Président du Grand-Séminaire de Gand et, le 30 décembre de cette année, il fut préconisé évêque de Gand. Son sacre eut lieu le 27 janvier 1890.

Dès les débuts de son épiscopat, il s'intéressa au Congo. Il prit part aux Conférences anti-esclavagistes de Bruxelles de 1891, où il prit la parole le 28 avril. A l'Assemblée générale des catholiques de Belgique, à Malines, en septembre 1891, il reparut à la tribune pour y exalter l'œuvre antiesclavagiste.

On lui doit une grande réalisation qui rendit des services signalés à la colonie.

Lors de la construction de la ligne du chemin de fer de Léopoldville à Matadi, le comte hypolite d'Ursel, un des grands actionnaires de cette entreprise, s'apitoya sur l'abandon, au point de vue religieux, des nombreux ouvriers occupés à ces travaux. Un grand nombre, originaires du Sénégal, de Sierra Leone, de Dakar, étaient catholiques. Les Pères Missionnaires de Scheut, en raison de la pénurie de leur personnel étaient incapables de se charger du service religieux,

le long de la ligne en construction. Le comte d'Ursel s'adressa alors à Mgr Stillemans qui accepta la tâche de lui trouver des aumôniers pour ces centaines de travailleurs dépourvus de soutien moral. C'était une initiative hardie car, jusqu'alors, l'apostolat au Congo était réservé uniquement à des congrégations religieuses. Au cours des retraites ecclésiastiques, prêchées au clergé de son diocèse, l'évêque lança en personne un appel vigoureux à ses prêtres et sa parole persuasive en décida un bon nombre à s'offrir pour cette œuvre importante. Elle s'annonçait cependant extrêmement laborieuse car, à cette époque, tout restait à faire dans cette contrée et la progression des travaux exigeait le déplacement continual des aumôniers.

Parmi ceux qui s'offrirent, sept furent choisis pour prendre la route de l'Afrique et ils y exercèrent un ministère des plus bienfaisants, près des 1.300 blancs et des 15.000 noirs engagés dans la colossale entreprise. Ils s'y dévouèrent sans relâche, surtout pendant les épidémies de dysenterie, variole, fièvres paludéennes. Ils réussirent aussi à plusieurs reprises, à ramener le calme quand la crainte de la contagion sema la panique parmi les travailleurs et provoqua même des rébellions qui durent être réprimées par la troupe. La compagnie du chemin de fer du Congo, dans ses assemblées générales de 1896 et 1898, rendit par l'organe du Major Thys, un hommage public à Mgr Stillemans qui avait été l'initiateur de cet apostolat et qui rendit ainsi d'inestimables services à la société.

L'action bienfaisante des aumôniers le long de la ligne se trouva complétée par la création de l'hôpital de Kinkanda, desservi par les Sœurs de Charité de Gand. L'initiative du départ de ces religieuses pour le Congo était encore due, en bonne part, à Mgr Stillemans. Elle mérite d'autant plus d'être mentionnée qu'elle fut le point de départ du magnifique épanouissement d'œuvres de tout genre, créées par cette active congrégation sur le sol congolais.

Quand, en 1898, la construction du chemin de fer était achevée, selon l'accord conclu avec le comte d'Ursel, l'évêque rappela successivement ses prêtres dans son diocèse. Les derniers quittèrent le Congo en avril 1899 après avoir transmis leur œuvre aux Rédemptoristes qui la transformèrent en une florissante mission qui devint le Vicariat Apostolique de Matadi.

Mgr Stillemans ne se désintéressa cependant pas de la colonie. Lorsque, en 1903, fut entreprise en Angleterre une campagne de dénigrement de l'œuvre des Belges en Afrique, le valeureux prélat envoya le 30 mai de cette année une vigoureuse lettre de protestation au marquis de Ripon. Le roi Léopold II qui à plusieurs

reprises déjà avait témoigné sa haute estime pour l'évêque de Gand, lui exprima en cette occasion sa spéciale gratitude. Il le promut au grade d'officier de l'Ordre royal du Lion.

Mgr Stillemans mourut le 5 novembre 1916 à l'âge de 84 ans, après 26 ans d'épiscopat.

Publications (relatives au Congo) : Communication aux conférences antiesclavagistes de Bruxelles, 28 avril 1891 in *Le Mouvement Antiesclavagiste au Congo*, Bruxelles, 1891, t. III, p. 327-329. — *Le Bien Public*, Gand, 29 avril et *De Godsdienstige Week van Vlaanderen*, Gand, 1891-1892, p. 4. — *Discours de Mgr Stillemans, évêque de Gand in Assemblée générale des Catholiques en Belgique, Session de 1891*, Malines, 1892, t. I, pp. 113-115. — *Aanspraak van Z. D. H. Mgr de Bisschop van Gent ter gelegenheid van het afreizen der Zusters van Liefde naar den Congo*, Gand, 1891.

15 juin 1953.
Maur. De Meulemeester.

Rapport sur la Mission au Congo des Prêtres du diocèse de Gand, Gand, 1912. — Chan. Van den Gheyn, *Le Diocèse de Gand, 1830-1930*, Bruxelles, 1930, pp. 59-62. — *La «mission de Gand» à Matadi*, in *Revue coloniale Belge*, 1948, pp. 536-538. — A. Thys, *Assemblée générale de la Compagnie du Chemin de Fer du Congo*, 15 janvier 1891. — E. Janssens et A. Cateaux, *Les Belges au Congo*, Anvers 1912, t. III, pp. 1114-1130. — *Le Mouvement Géographique*, 1891, pp. 41a, 97c. — A. Chapaux, *Le Congo Belge*, Bruxelles, 1894, p. 836. — A. J. Wauters, *L'État indépendant du Congo*, Bruxelles, 1899, p. 449. — *Annuaire des Missions Catholiques au Congo belge*, Bruxelles, 1935, p. 258. — F. Masoin, *Histoire de l'Etat indépendant du Congo*, Namur, 1913, pp. 323-324.

STJERNBORG (Karl-Johan), Sous-lieutenant suédois (Frennarys, Jönköping, 7.1.1872—Avakubi, 19.5.1902). Fils de Pettersson-Anders-Johan et de Samuelson, Augusta.

Volontaire au 1^{er} régiment des grenadiers, il était sergent quand, le 6 janvier 1898, il fut admis à l'E. I. C. comme sous-officier de la Force Publique et s'embarqua à Anvers. Il arriva au Congo au moment où se déroulait les épisodes de la poursuite des Batetela révoltés. Stjernborg, désigné pour les Falls, le 31 janvier, y arriva le 28 mars avec Lindahl et von Irgens. Le 20 avril, on le désignait pour la zone du Haut-Ituri où les événements requéraient des concentrations de troupes afin de réduire les révoltés. Stjernborg fut chargé de se rendre à Avakubi à la tête de trois pelotons. Il atteignit Avakubi le 17 mai. Un mois plus tard, on le commissionnait pour le Nepoko (10 juin) où il parvint le 22 juin. Il exerça les fonctions de chef de poste à Bomili fin novembre 1898. Nommé sergent-major le 1^{er} juillet 1899, et adjudant le 1^{er} novembre 1899, il prit le commandement du poste d'Adiamu. Il retourna à Avakubi le 10 août 1900 et yacheva son terme. Le 21 janvier 1901, il partait pour Stanleyville,

descendait vers Boma le 15 et s'y embarquait pour l'Europe avec le grade de sous-lieutenant.

Il repartait d'Anvers le 23 janvier 1902. Attaché à la Province orientale, le 25 février, il était à Stanleyville le 15 avril et regagnait le Haut-Ituri. Il atteignit Avakubi déjà malade. Atteint d'hématurie, il y succomba. Il avait l'Étoile de service.

20 août 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 1172. — Jenssen-Tusch,
Scandinaver i Congo, pp. 396, 604, 607, 624-626.

STREITZ (*Eugène-Michel-Laurent*), Lieutenant (Hemixem, Anvers, 10.3.1871 — Tournai, 13.5.1919). Fils de Gaspard, lieutenant-général commandant la 1^{re} circonscription militaire à Gand, et de Dieudonné, Eugénie.

Soldat au 12^e régiment de ligne depuis le 15 août 1886, il avait les galons de sergent-major depuis le 3 février 1890 quand il passa à la Force Publique de l'É. I. C. Il quitta Anvers à bord de l'*Akassa* le 6 mai 1893 et fut désigné à Boma, le 1^{er} juin, pour l'expédition du Haut-Uele. Il quitta Boma le 15 et monta vers Djabir. Le 4 août, malade, il dut redescendre à Boma, où, rétabli, il resta attaché à la Force Publique. Il y mérita les galons de premier-sergent, le 1^{er} juillet 1894, de sergent-major, le 1^{er} janvier 1895, et même de sous-lieutenant le 1^{er} juillet suivant. Il acheva ainsi son terme et quitta Boma le 14 avril 1896 pour rentrer en congé.

Pressé de repartir, il rembarqua à Anvers sur l'*Edouard Bohlen* le 6 décembre 1896, reprit son service à la Force Publique le 4 janvier 1897, et y fut promu lieutenant le 1^{er} juillet 1897. Le 17 juin 1899, il était désigné pour le district de Matadi qu'il ne quitta que le 29 octobre 1899 pour rentrer au pays par le *Léopoldville*, quittant Boma le 8 novembre 1899.

Pour la 3^e fois, il s'embarqua à Anvers le 1^{er} juillet 1900. On le retint à Boma pour l'attacher provisoirement au service de l'Intendance d'abord, puis, lui confier la Direction des Travaux publics et de la Marine. Excellent agent d'administration, il fut nommé sous-intendant de 1^{er} classe le 1^{er} novembre 1900, à la veille de son départ pour la Belgique. Il ne retourna plus en Afrique.

Il était porteur de l'Étoile de service à deux raies et de la Médaille d'Or de l'Ordre royal du Lion.

22 décembre 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 1095.

SUARDO (*Adalberto*) (comte). Ingénieur (Cicola-Italie, 3.5.1855 — Lima, 12.6.1910).

Le comte Ing. Adalberto Suardo, chevalier de la Couronne, d'une très vieille famille patricienne italienne fixée depuis près de 1000 ans à Bergame, naquit à Cicola, subdivision de la commune de Chiudono (Bergamo) le 3 mai 1855. Il était le fils du comte Giacomo Clemente et de la comtesse Adèle, née marquise Salteur de la Serraz. Élève au Collège de Moncalieri, puis au Collège Militaire de Naples, il conquit, très jeune, le diplôme d'ingénieur à l'Université de Padoue en 1879, d'où il sortit avec une excellente formation professionnelle. Il épousa la comtesse Clara Stranga et s'occupa d'affaires dans lesquelles il n'eut pas de chance. Animé d'un esprit sportif et enthousiaste, il était plein d'initiative et de courage ; il voulait entreprendre un travail digne de son fort caractère et de ses mérites.

Ses amis de Bruxelles l'avaient signalé aux Autorités belges qui l'appelèrent à la direction des travaux pour le tracement d'un embranchement du chemin de fer transafricain du Congo. Le 6 avril 1899, il partit avec enthousiasme pour son nouveau travail, s'embarquant à Anvers sur le vapeur *Léopoldville*, de la Compagnie Maritime Belge.

Il a laissé un journal très intéressant de son aventureux voyage. Le 26 du même mois, il débarqua à Boma où il fut aimablement reçu par le Gouverneur, par le chef des Travaux Publics et par les autres autorités. Reparti le 2 mai, après une journée de navigation sur le Congo, il atteignit Matadi, tête de la ligne du chemin de fer pour Léopoldville. Là-bas il rencontra l'ingénieur italien Rugeri qui dirigeait alors cette ligne.

Le 7 mai, il remontait le fleuve, triste d'avoir quitté ses compagnons de voyage, mais satisfait d'avoir trouvé en la personne sympathique d'un Hollandais un connaisseur enthousiaste de l'Italie.

Dans son journal, l'ing. Suardo retrace en des descriptions vives et rapides, ce qui se déroule à ses yeux : le paysage, les localités, les nouveaux villages, les premiers groupes d'édifices en maçonnerie, embryons de nouvelles villes, les forêts, les arbres étranges, les animaux. Il décrit la vie de bord et ses compagnons de voyage, les visites durant les arrêts dans les forêts profondes et les parties de chasse, les Missions religieuses disséminées le long du grand fleuve, les indigènes et leurs mœurs. Il dit son émotion de rencontrer durant son parcours tant d'Italiens, comme à Balobo où, au camp militaire, il retrouva trois sous-officiers italiens instructeurs.

Le 21 mars lui apparaît, pleine de beauté, la Nouvelle Anvers, tandis que la navigation se poursuit parmi de grands îlots pleins de mimosas

dans un contraste merveilleux de couleurs vives et chaudes.

A Bumba, il débarque pour attendre le petit bateau pour les Falls (Stanley-Falls) et le 28, il peut assister à la messe dite par l'Évêque de la Mission belge de Ste-Marie-Mons, Monseigneur Van Kersche qui fit avec lui une partie du voyage. Il repart, le 4 juin, sur le *Stanley* pour arriver, en remontant le Congo, le 9 aux Falls après avoir parcouru 10.500 kilomètres environ.

Là, il connaît le chef de la mission technique, l'ingénieur Adam avec lequel il conclut des accords au sujet du travail à exécuter, et en compagnie duquel à travers la forêt équatoriale et suivant la Route des Caravanes, il atteignit le camp de la brigade de Cottigny, lieu du travail.

Ainsi, le 15 juin, il rassembla ses bagages, dressa sa tente et s'organisa pour établir des plans tachéométriques de la Route des Caravanes vers Abelalà.

« Je fais ménage avec Longhi, assistant, » brave jeune homme italien. Je suis naturellement content de me trouver avec un Italien, » bien que, si loin, on éprouve toujours un sentiment mélancolique. Je me trouve à 11.000 kilomètres de la Patrie dans des endroits où les ladies vous atteignent quand vous vous y attendez le moins, avec chez moi, en Italie, un frère mourant et une vieille mère. Espérons en Dieu. »

Ainsi écrivait-il sur son journal le 15 juin. Cela semblait un triste pressentiment.

Les travaux commencés continuent, mais Cottigny souffre de dysenterie. Longhi a la fièvre qui, le 26, attaque également l'ingénieur Suardo. Celui-ci résiste, mais ensuite est contraint de garder le lit, ce qui le met dans l'impossibilité de répondre à l'invitation du Commandant de Stanleyville à la fête de l'État Indépendant du 1^{er} juillet.

Durant la nuit du 2, Suardo est réveillé en sursaut. Il entend les mulots piaffer dans l'enclos destiné à l'écurie. Il accourt avec la sentinelle et sent de terribles piqûres aux pieds et aux jambes. C'est un assaut de fourmis qu'il réussit à mettre en fuite après une lutte acharnée menée avec des pelles et au moyen du feu pour qu'elles n'envahissent pas également la tente.

Le 10 juillet, il s'établit à Abdalà — camp n° 3 — village très petit mais très propre, habité par des Arabes aussi respectueux que fourbes. Ici, il reprend les travaux qu'il interrompt cependant, pris par des accès de fièvre. Le 5 août, départ pour le camp n° 4 de Lumatulula, localité très humide.

Le 8 du mois, il écrit : « J'ai pris une maladie ! » Est-ce un empoisonnement du sang ? Ma bouche est toute ulcérée. Est-ce du scorbut ? Que Dieu me vienne en aide ! » — Le 10 août, l'ing. Adam le fait rentrer à Stanleyville. Il saura plus

tard que les médecins considèrent son cas comme désespéré. Son état s'améliore un peu, mais le docteur lui conseille de se rendre à l'hôpital de Boma.

Il ne peut se nourrir que de liquides ; les douleurs sont atroces et même le sommeil ne lui apporte aucun soulagement. — « Comme ces jours s'écoulent lentement, ma chère Afrique, je crains que tu ne m'aies mal arrangé ! » — C'est en proie au découragement qu'il commente son état, alors qu'il ne lui est pas possible de quitter, car les moyens se font attendre. Le médecin et puis l'ing. Adam tombent également malades de dysenterie ; à son tour, le lieutenant italien Lorenzoni de l'expédition du lac Tanganyika en est atteint et est obligé, lui aussi, de rejoindre l'hôpital de Boma.

A une amélioration apparente succède la fièvre. Les souffrances continuent ; enfin arrive le jour du départ, le 27 septembre. — « Dans 3 mois, dans la Patrie » — écrit l'ing. Suardo et cela ne lui semble pas réel. Il pense à l'ing. Adam qu'il laisse dans un état pitoyable, presque sans espoir de guérison. Le voyage est une odyssée douloureuse. Suardo ne peut plus se nourrir, il lui est impossible d'ouvrir la bouche, en raison du mal dont il souffre.

A Bumba, une très grande douleur l'attend. Une lettre lui apprend la mort de son frère Luigi.

Son séjour en cette localité se prolonge jusqu'au 19 octobre. Enfin, à Lissala, il put se faire visiter par un médecin milanais, Caravaggi, qui le tranquillisa en lui disant qu'à l'hôpital, il pourrait, par des soins appropriés, obtenir une guérison complète. Il continue ainsi le voyage, rassuré, mais souffrant d'enflure des pieds et des jambes, due à l'anémie, et toujours pris par des accès de fièvre successifs.

Arrivé à Léopoldville, le Dr Zuccaro le reconforta et de vieux amis italiens lui prodiguerent des soins affectueux et des secours. Le 7 novembre, ayant passé la visite médicinale officielle, il quitta l'Afrique pour Anvers, emportant avec lui une petite collection d'armes, d'étoffes et de l'ivoire car il avait pensé à rapporter à tous les siens un souvenir de son voyage.

Le voyage fut parfait, bien que les douleurs l'aient fait souffrir encore jusqu'à Anvers où il arriva le 27 novembre. Le 30 du même mois, il s'adressa aux Autorités compétentes et, après une consultation du Dr Dermont, il fut admis, le 1^{er} décembre, à la « Villa Coloniale » pour y recevoir des soins. Il y subit alors des interventions chirurgicales douloureuses et reçut des soins qui rétablirent son organisme si durement éprouvé. Un traitement spécial lui fut appliqué : il en fait mention dans son journal en termes élogieux. Après un séjour absolument nécessaire à la clinique pour les soins auxquels il était soumis, il rentra en Italie auprès des siens.

Le comte Suardo connut d'autres vicissitudes. D'autres labeurs étaient réservés à ce gentilhomme, exemple d'une âme forte peu commune qui savait et voulait recommencer la tâche, malgré la chance adverse à force d'étude, de volonté et de talent.

Il a su travailler, surmontant les pires difficultés, ne craignant pas les risques, ne tenant pas compte des privations, se fiant à lui-même et à ses propres forces, de même qu'à son origine sociale ou bien au concours de ses amis.

Il alla en Argentine, à « Las Minas » de Rio Bianco, retourna de nouveau en Italie et se rendit ensuite à Lima où il avait été appelé pour des tâches professionnelles importantes.

Mais sa santé, déjà compromise par la maladie contractée en Afrique, s'affaiblit de plus en plus jusqu'à l'épuisement. Après avoir subi une grave intervention chirurgicale, il mourut subitement, le 12 juin 1910, dans la clinique où il avait été admis, loin des siens et de la Patrie qu'il avait tant aimée.

15 avril 1954.
Ing. Suardo.

SVINHUFVUD (Axel), Capitaine de la Force Publique (Västerås, Suède, 18.8.1867 — Nockeby, 16.12.1939).

Celui que ses camarades belges, faute de pouvoir prononcer un nom aussi difficile, appelaient souvent *Schweinfurth* (par attraction paronymique, nous diraient les linguistes, du nom du célèbre explorateur de l'Uele), était un Suédois de vieille souche. Son père était capitaine dans la marine marchande. Après ses études de lycée, il s'engagea comme volontaire au 10^e régiment de ligne de l'armée suédoise (régiment royal de Södermanland), et conquit en 1891 les galons de sous-lieutenant.

Le service à l'étranger le tentait. Une annonce de journal, par laquelle le consul de l'É. I. C. en Suède, von Schwerin, faisait savoir qu'il était chargé d'engager pour le Congo des officiers suédois, le décida. Au cours de 1893, il s'adressa à Schwerin, et vit sa demande d'engagement agréée. Avant son départ, il reçut les conseils de vétérans suédois du Congo, et spécialement de Möller et de Wester, qui avaient été parmi les premiers officiers, dix ans auparavant, à s'engager au service de l'É. I. C.

A Bruxelles, où il arriva en septembre 1893, son contrat définitif lui fut remis : contrat de trois ans comme sous-lieutenant de la Force Publique, au traitement annuel de 3.360 francs (frais d'équipement et voyage payés). Cette solde, nous confie-t-il dans ses Mémoires, était de loin supérieure à celle qu'il touchait dans l'armée suédoise.

Le 6 octobre, il s'embarquait à Anvers, sur le

même bateau que Dannfelt. A Boma, il apprit qu'il était affecté à l'expédition du Haut-Uele. Au début de novembre, il s'engageait sur la route des caravanes. Le récit qu'il nous a laissé de sa marche le long de la fameuse route — et qui est accompagné, notons-le (p. 51 à 55 de l'ouvrage *I Kongostatens Tjänst*, cité ci-dessous), de la reproduction photographique des « Instructions et renseignements pour les agents de l'État qui se rendent de Matadi à Léopoldville », qui sont un document très curieux — est un des plus précis, et sans doute aussi un des plus objectifs que nous possédions sur ce sujet à vrai dire assez rebattu. Le trajet ne se fit d'ailleurs pas sans incidents. A son arrivée à Lukungu, où commandait Vereycken, Svinhufvud fut réquisitionné pour faire partie d'une expédition punitive chargée de châtier les indigènes de la région de Nganda, sur la rive droite du fleuve, qui venaient de massacrer l'agent de l'État Plancq. L'expédition, qui comptait 15 Européens et 200 soldats, quitta Lukungu le 20 novembre. Par le fleuve — on se servait encore d'un vieux bateau en fer de l'époque de Stanley — elle gagna la station de Bulu, puis atteignit Nganda, où se trouvait une mission suédoise. Le village où Plancq avait été tué fut attaqué, et les indigènes mis en fuite ; on incendia les huttes et on détruisit les plantations. Le corps mutilé de Plancq, qui avait été retrouvé dans une hutte, fut enterré à la mission suédoise. Le 29 novembre, l'expédition quittait Nganda pour regagner Lukungu. Svinhufvud reprit sa route sans encombre et arriva à Léopoldville le 13 décembre.

Alors commença, vers le Haut-Uele, le trajet classique, et interminable, dont les Mémoires de Svinhufvud nous rapportent le détail : de Léopoldville à Bumba, à bord de la *Ville de Bruges*, et de Bumba à Ibembo, en remontant l'Itimbiri, à bord de l'*A. I. A.* (l'ancien vapeur de Stanley) : 37 jours ; d'Ibembo à Djabir en caravane à travers la forêt vierge : 10 jours ; de Djabir à Niangara en pirogue, en remontant l'Uele : 49 jours, dont quatre jours de marche pour contourner les rapides, des Amadis à Surongo. De longs arrêts étaient nécessaires durant cette dernière partie du voyage, afin de recruter de nouveaux rameurs.

Arrivé à Niangara le 13 avril, — six mois après avoir quitté Anvers — Svinhufvud y trouva le chef de l'expédition, Baert, qui lui confia le commandement en second du camp d'instruction de l'endroit, où se formaient quelque 350 soldats destinés à prendre part à la marche vers le Nil. Le poste de Niangara, à cette époque, était en voie d'organisation. Une briqueterie avait été établie et Svinhufvud nous dit qu'à son arrivée on comptait déjà trois maisons en briques. Le 26 mai 1894, Volont,

qui commandait le camp d'instruction, mourait — ce fut la première tombe de Niangara —, et Svinhufvud lui succéda.

Il ne resta cependant pas longtemps affecté à ces fonctions ; dès le 2 juillet 1894, il partait pour Dungu en compagnie de Baert avec 150 soldats et 200 porteurs. Dungu, qui avait été fondée l'année précédente, constituait depuis l'évacuation du Nil et celle de Mundu, la station la plus avancée de l'État dans la direction du N.-E. Elle était fortement tenue : 7 Blancs, 450 soldats (y compris les 150 amenés par Baert) 6 canons, de fortes palissades. Position imprenable, jugeait Svinhufvud, par des troupes dépourvues d'artillerie. Comme à Niangara, on venait d'établir une briqueterie, et un premier édifice de briques, à usage d'entrepôt, avait déjà été construit.

Des informations étaient parvenues à Dungu — apportées notamment par le chef zande Ukwā —, suivant lesquelles les Mahdistes s'étaient approchés jusque sur la rive droite de l'Akka et y avaient construit une zériba. C'était là évidemment une grave menace pour tout l'Uele. Baert décida d'envoyer vers l'Akka une forte reconnaissance. Il ne put cependant veiller aux derniers préparatifs de l'expédition : le 15 août, la mort le fauchait. Svinhufvud assistait à ses derniers instants. Ce fut le premier Européen enterré à Dungu.

Le 21 août, la colonne de reconnaissance se mit en marche sous le commandement de Witterwulge, avec comme adjoints Svinhufvud et Millard. Elle était forte de 165 soldats, auxquels s'étaient joints quelque 2.000 guerriers d'Ukwā, armés pour la plupart uniquement d'arcs et de lances. Svinhufvud avait avec lui un canon Nordenfeld servi par dix soldats qu'il avait spécialement exercés à cet effet.

A travers la savane haute, et des terrains détrempés, la marche de la colonne fut malaisée. Le 2 septembre, elle tombait dans un piège tendu par les Mahdistes. Aux premiers coups de feu tirés par ces derniers, les hommes d'Ukwā, qui formaient l'avant-garde, s'enfuirent affolés. La panique se communiqua à beaucoup de soldats et de porteurs. Svinhufvud monta rapidement le Nordenfeld, mais après quelques coups le canon se cala. Il fallait battre en retraite. On le fit en toute hâte — les ennemis avaient presque encerclé la colonne —, en abandonnant le canon et plusieurs caisses de munitions. A ce moment heureusement, une formidable averse se mit à tomber qui entraîna l'ennemi dans sa poursuite. Le retour jusqu'à Dungu se passa sans incidents.

Lorsque Francqui arriva à Dungu — succédant à Baert à la tête de l'expédition du Haut-Uele —, il décida de venger la défaite de l'Akka. Des renforts considérables étaient parvenus

entre-temps à la station : au début de décembre 1894, il y avait à Dungu 13 Européens et 1.200 soldats. Ne laissant à la garde de la place que trois Européens, Francqui constitua une colonne dont il prit la tête avec neuf autres officiers et sous-officiers, dont Svinhufvud. Le départ eut lieu le 13 décembre. Le 23 décembre 1894, sur la Nageru, on se heurtait aux Mahdistes, qui étaient mis en déroute. L'ennemi prit la fuite vers sa zériba, mais, le même jour encore, et après un second combat qui dura environ trois heures, les troupes congolaises s'emparaient également de celle-ci. Le chef mahdiste, l'émir Ter, était mort dans la bataille. Faute de ravitaillement, on ne put malheureusement se lancer à la poursuite de l'ennemi. Après ces opérations, au cours desquelles Svinhufvud s'était distingué on regagna Dungu le 29 décembre.

Francqui, en vertu de ses instructions, devait organiser une expédition vers le Nil. Avant de l'entreprendre, il crut cependant nécessaire de châtier des chefs zande qui s'étaient montrés favorables aux Mahdistes, et qui auraient pu menacer ses arrières ; le principal chef à mater était Bafuka. Accompagné notamment de Svinhufvud, Francqui quitta Dungu (4 janvier 1895) pour Niangara (8 janvier). A Niangara, Svinhufvud subit une forte attaque d'hématurie. Francqui insista pour qu'il regagne l'Europe, mais il se rétablit et tint à participer à l'opération qui se préparait. Le 1^{er} février, la colonne dirigée contre Bafuka quittait Niangara. Treize Européens, dont Svinhufvud, se partageaient le commandement de 600 soldats réguliers. Pour éviter les excès des soldats, on avait fait décharger les fusils. Précaution louable en un sens, mais qui se révéla fatale lorsque, le 11 février, la colonne tomba dans une embuscade. Après avoir mis l'avant-garde en déroute, les Azande assaillirent le gros de la colonne et l'enfoncèrent. Grâce à une contre-attaque vigoureuse qui fut montée par Niclot, on parvint tout au moins à organiser la retraite. La défaite, qui coûtait à Francqui 54 morts et 60 blessés, était extrêmement humiliante : une troupe nombreuse, bien armée et solidement encadrée avait été défaite par des indigènes armés de façon primitive. Svinhufvud, très objectivement, précise que l'ennemi n'avait pas tiré un seul coup de feu (*I Kongostatens Tjänst*, p. 183) ; tous les morts et blessés, du côté congolais, étaient frappés de coups de lances. Svinhufvud, avec Francqui, revint à Dungu (25 février).

Cinq mois plus tard, une nouvelle expédition était montée contre Bafuka. Svinhufvud en reçut le commandement. Avec Devenyns et Laplume comme adjoints, il avait sous ses ordres 200 soldats de la Force Publique et quelques centaines de guerriers d'Ukwā — le chef zande

dont les hommes avaient déjà participé aux opérations malheureuses d'août-septembre 1894. L'expédition quitta Dungu le 8 juillet 1895. Pendant des semaines, elle battit de vastes territoires sans parvenir à atteindre ni même à dépister Bafuka. Le 25 août, elle rentrait à Niangara, après ce qui était apparemment un échec. En fait, cependant, elle avait obtenu un résultat : Bafuka, intimidé, se présenta en octobre pour faire sa soumission.

Au cours des diverses opérations que nous venons d'énumérer, la conduite valeureuse de Svinhufvud avait été fort appréciée par Francqui, qui l'avait mise en évidence à plusieurs reprises dans ses rapports. Le 1^{er} juillet 1895, Svinhufvud était promu lieutenant.

Au début de septembre 1895, il fut chargé du commandement du camp d'entraînement de Kabassidu. Avec l'aide de ses adjoints Gehot et Miereo, il y instruisit des recrues qui allaient être incorporées l'année suivante dans l'expédition du Nil de Chaltin. Après avoir exercé ce commandement pendant près d'un an, il quitta Kabassidu le 1^{er} août 1896 pour rentrer en Europe. Il avait été promu capitaine le 6 juillet 1896.

Après un court passage par Bruxelles, où il fut reçu en audience par Léopold II (2 janvier 1897), il regagna la Suède et rentra à son régiment. En novembre 1899, il s'engagea comme officier dans le corps des pompiers de Stockholm. Douze ans plus tard, en 1911, il en devenait commandant en chef. Sous sa direction, le corps des pompiers de la capitale suédoise devint une organisation modèle, jouissant d'une grande réputation même à l'étranger. Son commandant fut nommé président d'honneur de l'Union nationale des officiers de sapeurs-pompiers de France.

Svinhufvud prit sa retraite en 1932. C'est dans les toutes dernières années de sa vie qu'il entama la rédaction de ses souvenirs congolais. Le texte en parut trois ans après sa mort (*I Kongostatens Tjänst. Au service de l'État du Congo*, Stockholm, Lindfors Bokförlag AB, 1942 ; un vol. in-8° de 260 pp.). Bien qu'écrit quarante ans après les faits, l'ouvrage est manifestement basé sur des notes de journal ou des lettres contemporaines précises et détaillées ; il est, pour autant que nous ayons pu en juger,

d'une grande exactitude. Comme la langue dans laquelle il est rédigé le réservera toujours au petit nombre, nous avons cru bon d'en citer assez largement les données dans les lignes qui précédent.

D'une manière générale, les Mémoires de Svinhufvud sont surtout précieux pour l'étude de la Force Publique à la fin du XIX^e siècle. L'auteur fait ressortir le caractère composite des forces congolaises à cette époque, et les difficultés qui en résultaient pour le commandement, ne fût-ce qu'au point de vue linguistique. Lors des opérations de Lukungu-Nganda en novembre 1893, les soldats qu'il a sous ses ordres sont des nouveaux venus qui ont été recrutés dans les colonies anglaises : ils ne comprennent ni l'anglais ni le fiote que Svinhufvud a laborieusement appris avec Dannfelt pendant le trajet Anvers-Matadi. Les Haoussas de la Nigeria qui lui sont confiés par la suite à Niangara et à Dungu connaissent eux l'anglais (il y a même un sergent qui a servi sous Dodds au Dahomey et qui connaît le français), mais ceci n'en implique pas moins un problème de traduction : les commandements supérieurs étant donnés en français, il faut ensuite traduire les ordres en anglais. A côté des Haoussas, il y a d'ailleurs beaucoup de « libérés » avec lesquels il faut user des langues indigènes. Une cinquantaine de libérés qui se trouvent à Niangara en avril-juin 1894, et qui viennent de la région du Tanganyika parlent l'arabe. Sur le mode d'instruction de troupes aussi composites, l'auteur nous fournit de précieux détails.

Svinhufvud avait également communiqué des notes autobiographiques assez étendues au P. L. Lotar, qui les cite ou les utilise dans sa *Grande Chronique de l'Uele* (Bruxelles 1946, p. 202 à 221).

Il était porteur de l'Étoile de service et de la Médaille d'or de l'Ordre royal du Lion.

10 janvier 1953.
E. Polomé et J. Stengers.

Bulletin de l'Assoc. des Vétérans colon., février 1933, pp. 16-17. — *Tribune congolaise*, 30 janvier 1940, p. 3. — L. Lotar, *Grande Chronique de l'Uele*, Brux., 1946, pp. 202 à 221 et 328. — *La Force Publique de sa naissance à 1914*, Brux., 1952. — Documents inédits de Francqui.

T

TAYMANS (*François-Isidore*, en religion *R. P. Jean Berchmans*), Missionnaire trappiste (Overijssche, 27.12.1867 — Westmalle, Anvers, 27.2.1902).

Entré à l'Abbaye de Westmalle en septembre 1891, il fit profession religieuse le 7 septembre 1893 et fut ordonné prêtre le 18 septembre 1897. Cette même année, le 6 décembre, il s'embarqua pour le Congo où il devait rejoindre la mission des Trappistes à Bamania. Il comprit si vite et si bien le rôle qu'avait à remplir le missionnaire, qu'à son départ pour l'Europe, le Père Abbé de Bamania, le R. P. Peeters, le chargea de le remplacer à la tête de la mission. Au décès du Père Abbé, le P. Taymans le remplaça définitivement. Les moments étaient difficiles pour le poste de Bamania : à la disparition du Père Abbé avait succédé celle de deux autres pères ; quatre des religieux restés sur place devinrent malades et durent rentrer en Europe ; il ne restait dès lors qu'un seul religieux, le P. Taymans, et quatre frères pour surveiller les enfants, soigner les malades et poursuivre l'évangélisation itinérante de la région. D'une résistance physique et morale extraordinaire, le P. Taymans eut encore la force de promouvoir la fondation d'un nouveau poste à Mpaku. Mais c'est à bout de forces que, le 18 octobre 1899, à l'arrivée de nouveaux religieux de sa congrégation, il dut reprendre le chemin de l'Europe pour aller se faire soigner à l'abbaye de Westmalle. Sans plus d'espoir de retourner au Congo, il s'y éteignit le 27 février 1902.

Quelques-unes de ses lettres ont été publiées dans le *Mouvement antiesclavagiste* (1899, p. 89).

29 août 1953.
M. Coosemans.

A nos Héros col. morts pour la civil., p. 248. — D. Rinchen, *Missionn. belg. au Congo*, Brux., 1935, p. 31. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. 111, p. 1237.

TELLEZ (*B*), (Note complémentaire au T. II, col. 902). Bibliogr : *Historia generale de Ethiopia* (1660).

22 juillet 1954.
M. Vandeplas.

TER MAAT (*Gerard*), Missionaris van Afrika (Witte Pater), (Arnhem, Nederland, 24.6. 1873 — Lukulu, 5.7.1904). Zoon van Joannes Franciscus en van Straatman, Odilia.

De jonge Ter Maat maakte zijn humaniorastudies door op het college der Dominikanen, te Nijmegen. In het noviciaat der Witte Paters te Maison-Carrée ontving hij het witte habijt op 7 oktober 1892. Hij werd priester gewijd te Karthago (Tunisië), 26 maart 1898. Twee maanden later (20 mei) gaat hij scheep te Napels met Pater De Muelenaere en Broeder Marcellinus. Hun reisweg in Afrika gaat over het Nyassa-meer naar Boudewijnstad (Apostolisch Vicariaat Opper-Congo), alwaar ze op 6 september aankomen. Na enige dagen rust, vertrekt Pater Ter Maat met Pater Weymeersch naar Lusaka om er Pater Aug. Van Acker gezelschap te houden tijdens de afwezigheid van Pater Claeys, die op verkenningsreis in Urua is uitgegaan met Pater Gust. Van Acker. Pater Ter Maat leert er de Kitabwa-taal aan, wat hem later goed van pas zal komen om het Kiluba, in de Lukulomissie, aan te leren. Te Lusaka maakt hij zijn eerste bloedwaterkoorts door. De maanden die Pater Ter Maat te Lusaka doorbrengt, zullen voor hem een beste leerschool zijn voor zijn later verblijf onder de wilde Baluba van Urua-land. Want beneven het missiewerk, moet te Lusaka nog heel de missie in duurzaam materiaal opgetrokken worden.

In de maand mei benoemt Monseigneur Roelens Pater Ter Maat tot stichter en overste van de nieuwe missie bij de Baluba. De Baluba ! Waar ergens onafhankelijkheidszin, afkeer voor al wat naar de Blanken ruikt en diep ingeworteld bijgelooft zegevierd, dan is het wel bij de onderdanen van Kyombo Mbayo, de grote negerchef, wiens hoofdstad op de boorden van de Lukulu-rivier ligt en wiens grondgebied zich uitstrekkt van op de Lualaba tot ver in het Noorden. 't Is daar, bij Kyombo Mbayo, dat de missie Lukulu H.-Hart zal geplaatst worden. Pater Ter Maat vormt zijn karavaan te Boudewijnstad en vangt van daaruit de reis aan, vergezeld door Pater Colle en Broeder Octaaf. Op 24 juni komen de missionarissen bij Kyombo aan en richten er hun tent op, niet ver van het dorp van het opperhoofd.

De stichting van de missie liep van geen leien dak. De dag na hun aankomst wordt de oorlogstrom geroerd. Kyombo trekt het oorlogspad op tegen een zekere Kabanga en steekt een aantal dorpen in brand. Hoelang zal die oorlog wel duren? Wanneer zal er kunnen begonnen worden met het bouwen van een onderkomen voor de geloofsbeden? Niemand weet het. Pater Ter Maat echter is er de man niet naar om lang te talmen. Hij bewapent zijn dragers en vergezeld van Broeder Oktaaf begeeft hij zich naar het slagveld. Hij slaagt erin Kyombo te overreden en de oorlogsverrichtingen te doen staken. Terwijl de Pater met Kyombo aan het onderhandelen is, ziet hij een groep luid tierende wilden voorbijlopen. 't Zijn Kazanzi (menseneters). Achter zich slepen ze een oude vrouw, met een touw aan het been gebonden, op de grond voort. Niettegenstaande het verzet vanwege de missionaris, wordt de vrouw met stokslagen afgemaakt en later gekookt en opgegeten. «'t Is maar een oude vrouw», zegt Kyombo, dat is tot niets meer goed!» Enige dagen later is het Kabanga die Kyombo komt beoorlogen. Weer treedt Pater Ter Maat handelend op. Hij begeeft zich in 't kamp van Kabanga en dreigt zich met zijn geweren bij Kyombo aan te sluiten. Nogmaals wordt de vrede getekend en kunnen de missionarissen voort denken aan bouwen. Maar aan werken voor de Blanke hebben de Baluba meer dan een broertje dood! Een maand na hun aankomst merkt het dagboek der missie nuchter aan dat gedurende die tijd elke werkmann gemiddeld drie kleine staakjes heeft aangebracht! Onwil en wantrouwen vanwege de Zwarten zullen maanden, ja jaren vandoen hebben om plaats te maken voor betere gevoelens. Eindelijk toch, op 28 augustus kunnen de missionarissen hun intrek nemen in drie kleine huisjes, gebouwd niet door de Baluba, maar door dragers uit Boudeijnstad, die een aantal vrachten hebben aangebracht. In de toestand zal echter begin oktober verandering komen, wanneer Mgr Roelens zeven families uit Boudeijnstad zal zenden om de Paters uit de nood te helpen.

Op 10 oktober had Pater Ter Maat de eer het bezoek te mogen ontvangen van Paramino, een oud slavenhandelaar, die eertijds de streek had afgeschuimd en voortging met een winstgevende handel te drijven in elpenbeen en rubber, die hij te Mpeweto aan de staatspost leverde.

Met welke onmenselijke middelen die handel in stand werd gehouden, hoeft hier niet gezegd. Paramino werd echter koel onthaald: Pater Ter Maat verweet de bandiet zijn oneerlijk optreden tegenover de Zwarten. Nog nooit was die potentaat zulk een ontvangst te beurt gevallen. Toen hij's avonds terugkwam om de hulp van de missionaris in te roepen in een

proces tegen Kyombo Mbayo, werd hij met dezelfde munt betaald, niettegenstaande het feit dat hij de Pater een kleine slaaf en drie geiten als geschenk had aangebracht. Toen Paramino het later (1904) al te bont maakte, werden door de staatsbeambten soldaten tegen hem uitgezonden, die hem gevangen namen en ter dood brachten, wat een hele opluchting voor de inwoners meebracht.

In het regenseizoen (maand november) trok Pater Ter Maat er op uit om de boorden van de Lualaba te gaan verkennen. Hij was vergezeld van Pater De Muelenaere. Onderweg worden ze verschillende malen in de steek gelaten door hun Baluba-dragers, ofschoon Pater De Muelenaere de bloedwaterkoorts heeft. Met veel moeite en geduld geraken de twee missionarissen eindelijk thuis, ieder langs zijn kant.

't Wordt januari 1901. Nog altijd blijven de Baluba even weigerig om naar de onderrichtingen te komen. Men zal het eerst met de kinderen beproeven. Aan 'n 80-tal snaken deelt Pater Ter Maat een stuk stof uit en lokt ze dusdoende voor enige dagen naar de klas. Een strovuurtsje dus! De volgende maand zal men het zien klaar te spelen met de volwassenen. Enige mannen komen luisteren naar de catechismus. Wanneer de onderrichting ten einde is, komen ze de Pater om een stuk stof vragen, zoals met de kinderen gedaan werd. Dit wordt hun natuurlijk geweigerd, met het gevolg dat er's anderdaags geen enkele toehoorder meer opdaagt!

't Is ook omstreeks die tijd dat de Bamundu in de streek verschijnen. De Bamundu of Biheno zijn Portugese mesties, die handel drijven in slaven. Elk jaar komen ze met geweren en buskruit, met stoffen en allerlei waren hun tenten opslaan op de boorden van de Lualaba. Hun praktijken zijn minder onmenselijk dan die van de Arabische slavenhandelaars, maar al even mensonerend. Zonder uitstel verwittigt Pater Ter Maat de staatspost opdat een einde gesteld wordt aan die praktijken. Dit zullen de missionarissen te Lukulu ook later nog doen (1904) wanneer de Wagoma (mannen van de oostelijke oever van het Tanganiaka-meer) slaven zullen komen kopen in de Baluba-streek. Doch het zal nog een hele tijd aanlopen voordat de Staat zal tussenkomsten en doeltreffende maatregelen zal treffen om de Wagoma en andere handelaars in slaven buiten te houden en te straffen.

De missionarissen van de H.-Hartmissie te Lukulu moeten zoals hun confraters van andere missieposten tol betalen aan de bloedwaterkoorts: Pater Ter Maat zal een paar malen door die vreselijke ziekte aangedaan worden. De naastige Broeder Oktaaf (Benoit) bezwijkt er aan, 11 juni 1901. Pater Van der Meiren vervangt hem

(juli 1901). In 1903 zal Broeder Marcellinus bijspringen om te helpen bouwen en akkerwerk te verrichten. Ten koste van veel geduld en volharding slaagde Pater Ter Maat er eindelijk in (1904) 'n honderdtal jongens in zijn school bijeen te brengen. Het weeshuis telde ook 'n honderdtal vrijgekochte slaafjes. Een woonst, met hangar, slaapzaal en magazijn was voor hen gebouwd. Een kapel groot genoeg om 400 personen te plaatsen, een grote stal voor de kudde, alles gebouwd in gedroogde stenen, hadden de strothutten vervangen. Onvermoeibaar werkten Pater Ter Maat maar door, vol betrouwbaarheid op het H.-Hart. De beslistheid, waarmede hij het missiewerk vooruit stuweerde, had indruk gemaakt op de Baluba. « Laten wij « het ijzer smeden, terwijl het heet is » sprak de ijverige overste, die van geen rusten wilde weten. Vele vooroordeelen waren gevallen. De vermaningen van staatsagenten hadden heilzaam gewerkt op de fiere Baluba. Het bijzonderste werk van de missie, de onderrichtingen in de christelijke lering, begon een zeker aantal toehoorders rond de missionarissen te scharen, in het dorp zelf van Kyombo Mbayo en er was beslist vier bijkappellen te bouwen in de best bevolkte centra van de omtrek.

Een laatste beproeving zal Pater Ter Maat komen verrassen en een tijdje lang alle missiewerk onderbreken. Eensklaps, zonder schijnbare reden, brak een opstand los in het dorp van Kyombo, opstand gericht tegen de blanke gezaghebbers. Al de Blanken moesten uit het land gejaagd worden. Urua moest bevrijd worden van hun juk. De oorlogstrom wordt geroerd; oorlogsdansen worden uitgevoerd. Zij, de kloeke Baluba, wilden een ware oorlog, niet tegen de missionarissen, maar tegen de soldaten van Bula Matari. Doch zie, 'n dertigtal soldaten onder het bevel van een onderofficier verschijnen in 't dorp van Kyombo. De bayonetten op hun geweren steken hoog boven hun rode pots uit. Bij dit gezicht voelen zelfs de dappersten al hun moed in hun tenen zakken en slaan ijlings op de vlucht. Enige dagen later is de rust hersteld en komen de weglopers braafjes naar hun woning terug. Helaas, Pater Ter Maat had de droefheid te moeten vaststellen dat de mannen die het meest de missie genegen hadden geschenen, van de eersten waren geweest om het oorlogspad te betreden. Een langdurig katechumenaat zou niet overbodig zijn om aan dat volk, zo doordesemd met bijgeloof en zo fel bewerkt door geheime genootschappen, de christelijke moraal in te prenten.

De bloedwaterkoorts velde de moedige werker en strijder in volle bedrijvigheid neer. Op 27 juni 1904 stond hij op de stellingen, met het truweel in de hand: met grote werklust hielp hij de muren optrekken van het woonhuis der Paters.

't Was een genoegen te zien hoe hij met zijn werklieden omging en hun flink werk liet leveren. Doch de nacht daarop brak de bloedwaterkoorts los. Verschillende dagen bleef de zieke tussen leven en dood. Hij stierf op 5 juli 1904, na de Sacramenten der stervenden ontvangen te hebben.

« Eensdaags, zo hoopden wij, schreef Pater Rosseel, wanneer de boom van het Kruishier stevigewortelen zal geschoten hebben en zijn eerste vruchten zal dragen, zullen wij scheuten ervan verder kunnen gaan planten bij deze mensen, die tot nogtoe er de heilzame schaduw van hebben ontweken ».

Geschriften-Brief in Maandschrift der Witte Paters. Boxtel (Nederland), Jaarg. 1903-1904, blz. 105 seq.

20 mei 1954.
P. M. Vanneste.

TERNEUS (*François-Marin*), Lieutenant de la Force Publique (Gand, 12.2.1876 — Anvers, 29.9.1943). Fils de Bernard-Jean et de Block, Pauline-Adelaïde; époux de Cordeels, Bertha.

Après ses études moyennes, il s'engagea le 31 août 1892 au 2^e régiment de ligne où il reçut les galons de sergent le 23 janvier 1896. Admis à l'État Indépendant du Congo en qualité de sergent de la Force Publique, il s'embarqua à Anvers le 6 juin 1897 et fut désigné pour l'Uele dès son arrivée à Boma le 28 juillet. Parti de Boma le 7 août, il s'arrêta près de deux mois pour les besoins du service à Umangi dans la Mongala. La campagne de Dhanis contre les Arabes, suivie de celle contre les révoltés de Luluabourg, nécessitait une concentration des forces dans le Maniema; Terneus fut chargé de conduire un contingent de soldats à Lokandu où il stationna pendant un certain temps sous les ordres du lieutenant Canisius (février 1898). Promu premier-sergent en octobre, il fut désigné pour l'Uele où il prit le commandement du poste de Suronga (25 janvier 1899); il y reçut les galons de sergent-major (1^{er} juillet 1899) et ceux de sous-lieutenant le 1^{er} octobre suivant. Le 1^{er} mars 1900, il était investi de la direction du poste de Bafuka et le 20 mai 1901 du poste de Nianagara.

Son long séjour avait aggravé la dyspepsie chronique dont il souffrait; il fut évacué sur Boma le 30 août 1901 et s'embarqua pour l'Europe le 21 octobre. Nommé lieutenant le 9 mai 1902, il repartait d'Anvers le 29 mai. Attaché à la colonne de renfort, il quitta Boma le 26 juin et regagna le Haut-Uele où il fut attaché à la mission de Doruma; désigné pour l'Enclave le 14 septembre 1903, il passait à la mission Lemaire en décembre. Les travaux de cette mission le retinrent sur place jusque fin

1905. Redescendu à Boma en mars 1906, il rentra définitivement en Europe en juin.

Terneus était chevalier de l'Ordre royal du Lion et titulaire de l'Étoile de service à deux raies.

15 mai 1953.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 2091. — Note du Dr Meyers à l'auteur en date du 13 mai 1953. — *L'Horizon*, 26 juin 1926. — Dr Meyers, *Le Prix d'un Empire*, Dessart, Brux., p. 184.

TESSAROLI (Louis), Magistrat (Saluzzo, Italie, 11.12.1878—Turin, 9.2.1919). Fils de Charles et de Papa di Castiglione, Ida.

Porteur du diplôme de docteur en droit, décerné par l'université de Turin en 1901, Tessaroli engagea ses services pour une durée de deux ans à l'État Indépendant du Congo le 25 novembre 1903. Il partit aussitôt et débuta dans la carrière comme substitut suppléant près le tribunal de 1^{re} instance du Bas-Congo (19 décembre 1903). Il fut ensuite successivement juge suppléant au tribunaux territoriaux de Matadi (9 avril 1904) et de Léopoldville (26 avril 1904).

Puis substitut suppléant au tribunal et au conseil de guerre de Léopoldville (13 mai 1904), à celui de Coquilhatville (29 août 1904), et à celui de Matadi (23 janvier 1905).

Retour au tribunal et conseil de guerre de Léopoldville (18 mars 1905). Transfert au même titre à Kutu (23 mars 1905). Puis, à partir du 21 septembre 1905, ce fut à nouveau Léopoldville.

Tessaroli rentra à Bruxelles le 9 juillet 1906, porteur de l'Étoile de service à 2 raies.

Son deuxième engagement (7 mars 1907-19 octobre 1909) fut signé le 12 février 1907. Il avait été nommé magistrat par décret du 11 juillet 1906, et fut durant ce nouveau séjour en Afrique procureur d'État par interim près le tribunal de 1^{re} instance de Coquilhatville (11 avril 1907), puis de Stanleyville (16 janvier 1908).

Tessaroli commença son troisième terme (1^{er} octobre 1910-7 novembre 1912) au titre de substitut du Procureur d'État près le tribunal de Niangara (7 septembre 1910). A partir du 30 octobre, il fut, au même siège, procureur d'État par interim, puis nommé juge suppléant à Stanleyville (2 décembre 1911).

Le quatrième terme de ce magistrat allait se trouver anormalement prolongé par la guerre (20 décembre 1913-13 novembre 1918). Successivement, Tessaroli fut juge suppléant au tribunal de Léopoldville (28 janvier 1914), Coquilhatville (21 février 1914), Léopoldville (7 août 1916) puis au tribunal d'appel de Boma (14 avril 1917). Il quitta la colonie le 13 novembre

1918, porteur de l'Étoile de service et chevalier de l'Ordre royal du Lion.

10 octobre 1953.
M.-L. Comelieu.

Bulletin de l'Association des Vétérans Coloniaux, novembre 1939, p. 7. — *Tribune congolaise*, 3 juillet 1919, p. 1.

TESSITORE (Carlo-Felice-Maria), Médecin (Sanframondi, Italie, 18.8.1896—Banningville, 17.2.1939). Fils de Flavino et Garofano, Maria-Elena.

Le docteur Tessitore fit ses études aux universités de Rome, puis de Naples, dont il sortit diplômé en médecine et chirurgie en décembre 1922. Il pratiqua d'abord en Italie, de janvier 1923 à juillet 1924, puis en Somalie de décembre 1925 à août 1926, date à laquelle il rentra dans son pays natal.

En 1928, ayant suivi les cours de l'Institut de Médecine tropicale d'Anvers, il partit pour le Congo en qualité de médecin de 2^e classe hors cadre (27 août 1928). Après un bref stage à Léopoldville, il fut désigné pour la province du Congo-Kasai (25 septembre 1928), puis pour celle de l'Équateur (6 octobre 1928) et fut enfin mis à la disposition du médecin de district de l'Ubangi (6 novembre 1928). Il fut alors attaché à la mission affectée à la lutte contre la maladie du sommeil dans le territoire de Bomboma-Bomana (16 novembre 1928), puis dans celui de Budja-Modjamboli-Gekola (18 décembre 1928). Il rentra en Belgique avec le grade de médecin de 1^{re} classe (1^{er} janvier 1931).

Lors de son deuxième terme (30 août 1932-14 septembre 1935) le docteur Tessitore fut d'abord désigné pour l'hôpital des Noirs à Léopoldville (30 août 1932). Il passa ensuite au Foréami à Thysville (16 septembre 1932) puis à Kwamouth.

Son troisième terme s'écula entre le 8 mai 1936 et le 17 février 1939 dans le territoire de Kahemba. Lorsqu'il se mit en route pour le retour, le docteur Tessitore était souffrant, tout en ne semblant pas gravement atteint. Arrivant à l'escale de Banningville, il avait fixé rendez-vous avec l'un de ses compatriotes et tous deux devaient se retrouver à Léopoldville pour accomplir ensemble le voyage de retour. Brusquement, le docteur Tessitore se sentit beaucoup plus mal, alors qu'il était resté seul à bord du bateau sur le fleuve. Il fut transporté sans connaissance à l'hôpital de Banningville, où il mourut sans qu'on pût le secourir.

10 octobre 1953.
M.-L. Comelieu.

Publications. — *Bulletin Inst. Royal Colonial belge*, voir E. De Wildeman, qui présente un mémoire rédigé en collaboration avec les D^{rs} Trolly, Dricot, Tessitore et Mortiaux, *Sur des plantes médicinales ou alimentaire du Congo belge*, 1939, p. 137.

Tribune congolaise, 28 février 1939, p. 2.

THIBAUT (*Émile-Joseph-Ghislain*), Officier de la Force Publique (Chastres, Namur, 9.10.1873 — Ixelles, 29.6.1941).

Thibaut n'avait pas 19 ans quand il s'engagea le 21 juin 1892 au 1^{er} Régiment de Chasseurs à pied. Le 23 novembre 1894, il était sergent. Un an plus tard, il partait pour le Congo, au service de la Force Publique, où devait se dérouler toute sa carrière coloniale. Celle-ci eut pour cadre les Ueles où Thibaut revint après chaque congé.

Désigné à son premier terme (6 décembre 1895-22 septembre 1898) pour la résidence de Semio, il y arriva le 8 janvier 1896. Il y obtint ses galons de 1^{er} sergent (1^{er} mars 1897) et de sergent-major (1^{er} juillet 1897) et fut nommé sous-lieutenant le 1^{er} juin 1898, à la veille de son retour en Europe.

Reparti pour le Congo le 6 février 1899, il commanda d'abord le poste de Bomokandi et fut nommé lieutenant le 17 août 1900. Fin juin 1901, il participa à l'action qui devait ramener définitivement le calme dans les Ueles dont Roget poursuivait depuis septembre 1889 la pénétration.

Le 24 octobre 1901, Thibaut prit le commandement de la Compagnie de l'Uere Bomu, qu'il garda jusqu'à son retour en Europe (28 janvier 1903).

Son troisième terme s'écoula dans les mêmes fonctions (2 juillet 1903-9 juillet 1906).

Il repartit une quatrième fois pour le Congo le 24 janvier 1907. Commissionné pour l'Uele une fois de plus, il y commanda à partir du 9 septembre 1908 la compagnie de cette zone.

Chevalier de l'Ordre royal du Lion, Étoile de services à trois raies.

5 janvier 1953.
M. L. Comelieu.

THILMANS (*Paul-Émile*), Ingénieur-technicien, sous-directeur de la Compagnie du Lomami (Roux-lez-Charleroi, 13.9.1900 — Stanleyville, 17.9.1937). Fils de Hector et de Heureux, Aurélie ; époux de Mathilde Cornil, puis de Marie-Louise Hardy.

Il fut, à l'issue de son service militaire, envoyé en congé illimité comme sous-officier de réserve d'artillerie. Il poursuivit alors ses études d'ingénieur à l'École spéciale d'ingénieurs techniciens de l'Université du Travail de Charleroi et y

obtint un brevet de technicien d'aviation. Il fut aussitôt engagé au Laboratoire aérotechnique de Belgique. Peu après, il entraîna au service de l'Association Vincotte pour la surveillance et les essais de chaudières et appareils à vapeur. De 1923 à 1926, la direction des Usines métallurgiques du Hainaut à Couillet l'engageait en qualité de secrétaire technique. A ce moment, le Congo le tenta et il partit pour la Colonie le 21 décembre 1926 comme ingénieur-chef d'usine à la *Société Anonyme des Cultures au Congo belge*. Cette société lui confia la direction de l'huilerie de Mongana.

Rentré le 7 juin 1929, il se mit en rapport avec l'administration de la *Compagnie du Lomami* qui l'engagea comme ingénieur-directeur de l'huilerie de Liéki. Il s'embarqua le 5 novembre 1929 et dès 1930 fut désigné comme chef du département industriel de la Société (huileries, savonneries, rizerie, ateliers, flottille, constructions). Après un congé du 20 juin 1933 au 16 octobre suivant, il était rentré comme sous-directeur. Il fit trois ans de séjour et repartit le 21 novembre 1936, désigné pour l'interim de la direction en Afrique. Ce 4^e terme allait lui être fatal ; atteint d'appendicite suivie de septicémie générale, il succomba à Stanleyville le 17 septembre 1937.

19 septembre 1953.
M. Coosemans.

Archives de la C^{te} du Lomami.

THOMAS (*Hortense, R. S. Marie-Placida*), Sœur Franciscaine Missionnaire de Marie (Bitschwiller, Alsace, 21.4.1869 — Nouvelle-Anvers, 22.9.1903).

Les Sœurs franciscaines de Marie furent parmi les premières religieuses à oser aborder le Congo de la fin du siècle dernier. Sœur Marie-Placida y arriva en 1898, ayant quitté le pays le 6 décembre. Elle fut désignée pour Nouvelle-Anvers, où elle se signala par l'admirable patience avec laquelle elle enseigna aux enfants noirs les mystères du tissage européen. Son apostolat fut malheureusement de courte durée, puisqu'elle mourut à Nouvelle-Anvers même, cinq ans après son arrivée.

1^{er} août 1952.
M.-L. Comelieu.

Annu. Miss. cath. Congo belge, 1935, p. 399. — Rinchon, *Mission. Belg. Congo*, p. 36. — *Héros colon. morts pour la civilisation*, p. 250.

THOMSEN (*Viggo-Johannes-Constantin*), Mécanicien de marine (Copenhague, 22.12.1853 — Copenhague, 14.8.1927). Fils de Wilhelm et de Fine Olivarius, Anna-Sophie.

Après ses études professionnelles au Collège Maribroes à Copenhague, il obtint un diplôme de mécanicien et de dessinateur et entra en apprentissage aux Forges Janssen dans la capitale danoise, le 1^{er} mai 1871. Le 1^{er} février 1873, il était admis comme ouvrier aux Ateliers de la Marine royale, puis attaché comme dessinateur le 1^{er} septembre 1875 aux établissements de constructions mécaniques Burmeister et Ween. Le 2 août 1878, il s'embarqua comme mécanicien de 2^e classe à bord du steamer *Aurora* de la *United Steamship Cy.* Il poursuivit sa carrière comme machiniste à bord de différents steamers danois et, devenu des plus qualifiés, se jugea prêt à signer un engagement à l'État Indépendant du Congo. Admis le 1^{er} mai 1887, il s'embarqua à Anvers, le 8, à destination de Bouma. Le 14 juin, il était désigné à Banana comme mécanicien affecté au *Camille Janssen*, puis au *Héron*. Le 1^{er} janvier 1888, il passait à la *Sanford Exploring Expedition*. En mars 1890, il passait aux *Magasins Généraux*, puis à la *S. A. B.* Envoyé à Matadi, il servit sous les ordres du capitaine Tjulin à bord du *Reine des Belges* puis il quitta le bassin du Congo. —

Après avoir navigué sur toutes les mers du monde, Thomsen rentra dans son pays et mourut, âgé, dans sa ville natale.

2 avril 1953.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 402. — Jenssen-Tusch, *Scandinaver i Congo*, Svenske, Norske og Danske Moenda op Kvindero Udvirkoombed i den Oafhaengigo Congostat, Copenague, Gyldenaeske Boghandel, 1902-1905, pp. 189, 190, 191, 307.

THYS (*Albert-Jean-Baptiste-Joseph*), Général-Major de réserve h^{re} (Dalhem-lez-Visé 28.11.1849 — Bruxelles, 10.2.1915). Fils de médecin.

Cette figure de proue de l'œuvre léopoldienne était une personnalité extrêmement douée. Albert Thys opéra — venu de sa petite patrie — une réussite aussi étonnante par la situation et la renommée qu'il acquit que par la grandeur des œuvres qu'il mena à bien.

Il fréquenta l'école du village de Bombaye, puis l'école moyenne de l'État à Visé et se classa successivement lauréat au concours cantonal des écoles primaires, en 1860, et lauréat aux concours généraux des écoles moyennes du second degré en 1864 et 1865.

Dès l'âge de seize ans, il s'engage à l'Armée et reçoit, dans les rangs du 7^e Rgt de Ligne, ses premiers galons de caporal et de sergent. Admis à l'École Militaire, il en sort chef de promotion et sous-lieutenant désigné pour le 8^e de Ligne, en 1870. Le Commandant en chef de l'armée, le général baron Chazal, le chargea dès cette année de missions militaires de reconnaissance

en rapport avec les plans de défense de nos frontières. Il poursuit ensuite ses études à l'École de guerre, d'où il sort nanti du brevet d'adjoint d'État-Major, en 1876.

Cette même année, il est promu lieutenant et, sur recommandation du général Joly, il est attaché à la Maison Militaire de S. M. Léopold II. Les fonctions qui lui sont confiées sont celles de Secrétaire pour les affaires coloniales dans le Cabinet du Roi. A dater de ce moment, il se trouve vraiment au premier rang pour suivre les vues du Souverain et l'évolution de son entreprise. C'est le moment même de la Conférence géographique de Bruxelles, qui donne naissance à l'Association Internationale Africaine pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique Centrale, et ultérieurement au Comité d'Études du Haut-Congo. Dans le cadre de ce dernier, Thys est l'adjoint du futur général Strauch, qui en assume la présidence. Il est dépêché en Angleterre au-devant de Stanley que le Roi a invité au Palais de Bruxelles en vue d'un nouveau départ pour l'Afrique Centrale au service de l'A.I.A. De par ses délicates fonctions, Albert Thys s'initie aux affaires, à leur organisation, et prend contact avec les personnalités les plus haut placées. Il va s'attacher de toutes ses forces à seconder l'œuvre difficile des pionniers. Stanley trouve en lui un auxiliaire actif, clairvoyant, toujours prêt à lui venir en aide. Le capitaine Thys du Corps d'État-Major, devenu, depuis 1879, officier d'ordonnance du Roi, prend une part active à la mise en train de la plupart des expéditions. Il assume une large part dans l'organisation de l'Association Internationale du Congo, qui s'est substituée au Comité d'Études, et collabore à la création de l'État Indépendant, qui n'en est que le prolongement sous une forme politique et définitive.

L'État Indépendant du Congo constitué — en 1885 — un important problème d'ordre économique allait bientôt se poser à ceux qui se montraient soucieux de son avenir et de son rendement. Il s'agissait en effet de doubler de la manière la plus pratique et cela le plus tôt possible le bief non navigable du Fleuve entre Matadi et Léopoldville, par un moyen de transport permettant d'accéder plus aisément au Pool.

Un réalisateur comme Albert Thys ne pouvait ne pas s'y passionner. Lorsqu'il fut urgent d'écarter le « Syndicat de Manchester » qui eût certes construit le chemin de fer (*Congo Railway Co.*), mais dont ultérieurement la puissance se serait érigée en marge de celle de l'État, Thys entreprit de convaincre le Souverain lui-même. Lorsque le Roi eut prononcé l'impératif « *Essayez* », Thys redoubla d'efforts. Ceux-ci amenèrent la création de la « Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie », première de nos sociétés coloniales. Dès lors, son histoire va

s'identifier à celle du chemin de fer des Cataractes et à la mise en valeur du jeune État.

Mais si ce pouvait être, à cette époque, une spéculation de l'esprit de concevoir un chemin de fer dans des régions lointaines et peu connues, c'était bien autre chose de procéder à l'étude sur le terrain, de susciter des sympathies agissantes pour un projet aussi hardi et surtout de réunir les capitaux et les hommes qui lui donnaient corps.

Il fut la cheville ouvrière autour de laquelle bientôt tout gravitera. A 50 ou 60 ans de distance, on se trouve mieux à même d'estimer les efforts qu'il fallut déployer, d'apprécier la masse des inerties qu'il fallut vaincre ; on peut mieux se rendre compte des arguments opposés qu'il fallut rencontrer, des démarches sans nombre qu'il fallut accomplir pour glâner, dans une Belgique totalement indifférente, l'aide financière indispensable. Quel était l'enjeu ? Lui-même a dit (Anvers 1906) : « La construction de ce chemin de fer domine toute l'œuvre du Congo dès ses débuts ». Et sans plus attendre, il entreprend sa croisade. Il entamera la tâche de convaincre — par la parole et par la plume — ceux dont le concours lui sera utile. Il multiplie les approches pour réunir le premier capital.

En 1887, il s'embarque la 1^{re} fois pour le Congo et, avec la brigade d'études il parcourt la région de Matadi à Léopoldville. Il juge d'emblée qu'il faut tracer la voie d'une seule venue de Matadi à Léopoldville et par le Sud. Son souci de tout connaître le pousse d'ailleurs à faire une reconnaissance jusqu'aux Bangala et à Luebo.

Et après des années de constants efforts, le gigantesque travail va pouvoir être entrepris. Les premiers des 400 km vont être entamés. Des capitaux sont enfin réunis — 25 millions — grâce au concours du Gouvernement et plus particulièrement du Ministre Auguste Beernaert, chef du gouvernement. L'entreprise sera essentiellement belge !

Mais il fallut longtemps hélas « pour que le rail sortit de la mortelle vallée de la Mpoko, au col symboliquement appelé par les ingénieurs le col de l'horizon ».

Un nouveau soutien financier devient indispensable. Celui-ci, il faudra plus d'efforts encore et plus de peine pour l'obtenir.. Thys devra s'insurger, contre l'apathie de ses compatriotes, contre l'indifférence qu'ils manifestent pour son chemin de fer, indifférence qui s'étend d'ailleurs à l'œuvre coloniale toute entière. « Dans bien des milieux belges on en est encore à croire plus ou moins exactes les inscriptions qu'on trouve sur les cartes de l'Afrique Centrale : Le centre de l'Afrique est un désert aride, brûlé,

» à peine habité par quelques tribus nomades » (Thys-Anvers 1906).

Avec un bel enthousiasme, il a entrepris d'intéresser cette indifférence, de faire pénétrer la vérité dans le public, de dissiper les préventions, les préjugés de toute nature. Il s'est improvisé orateur et a entamé dans le pays une vigoureuse campagne de propagande. N'était-il pas urgent d'ailleurs d'informer l'opinion publique qui, pendant les années de l'A. I. C., avait forcément été tenue dans l'ignorance des délicates tractations qui inévitablement durent précéder l'épanouissement de l'œuvre léopoldienne ?

L'activité que déploya le major Thys fut débordante ; concurremment de 1887 à 1899, il accomplit neuf voyages en Afrique.

Ce fut enfin, à l'intervention du comte de Smet de Naeyer, que l'impulsion dernière put être donnée aux travaux grâce à un soutien définitif du Gouvernement.

Quelle n'a pas dû être la satisfaction de l'animateur de ce travail — de « ce travail de Titans qui fut l'œuvre de Pygmées » lorsqu'enfin le rail atteignit N'dolo, lorsque, du 2 au 8 juillet 1898, l'inauguration officielle de la ligne entière eut lieu au Pool, devant les représentants de presque toutes les nations civilisées.

A ce sujet et parce qu'elles donnent une juste idée du cœur de leur auteur, citons les paroles du major Thys lui-même : « ... je saisais avec empressement l'occasion qui m'est offerte de mettre une fois de plus en lumière la téna- » cité et l'abnégation admirables montrées en ces temps d'épreuve (d'épreuves en raison » surtout des attaques passionnées dont ils » furent l'objet), par le personnel dirigeant » d'Afrique, parmi lequel il n'y eut pas une » défaillance ». Et songeant aux travailleurs manuels eux aussi, l'auteur ajoutait, dans une conférence d'une magistrale envolée : — conférence rétrospective prononcée devant la Société Royale de Géographie d'Anvers — : « En » réalité, le chemin de fer de Matadi au Stanley- » Pool a donc été construit entièrement par des » noirs... la race nègre est éminemment propre » au travail... Il a même été appliqué sur les » chantiers, pour la construction des 250 der- » niers kilomètres, la forme la plus élevée du » travail libre, c'est-à-dire le travail à la tâche ».

Et pour buriner d'un dernier trait cette silhouette par trop sommaire de ce pionnier infatigable, reprenons encore cette phrase de sa péroration : « Vous le savez, Messieurs, je l'ai » dit bien des fois, je suis de ceux qui ont l'habi- » tude de considérer les choses coloniales au » point de vue économique et j'ai souvent ainsi » couru le risque d'être accusé d'être un homme » trop pratique. Je ne me départis pas aujourd'- » hui de ce système. Je n'examine la question

» qu'au point de vue de ses résultats matériels,
 » mais je mentirais à mes sentiments les plus
 » élevés et les plus chers, en ne vous disant
 » pas qu'il m'est doux de constater que mes vues
 » utilitaires se concilient ici avec les lois morales
 » qui s'imposent à l'humanité moderne.

Mais cette biographie présenterait une grave lacune si Albert Thys n'y apparaissait, quelqu'important qu'ait été son rôle dans cette entreprise, que comme le constructeur du chemin de fer du Bas-Congo. Il fut, comme il l'a dit lui-même, en dehors de ce travail particulier un homme d'affaires dont les préoccupations s'étendirent bien au-delà. Sa préoccupation essentielle fut toujours la mise en valeur du Congo tout entier par la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'industrie. On a dit d'elle (Le Mandat — Grancey (1898) — voir la *Revue Coloniale* n° 66 du 1^{er} juillet 1948) : L'État Indépendant du Congo n'existe comme valeur économique que du jour où fut fondée, en Belgique, la *Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie*. Elle est à l'origine des filiales dont Thys lui-même suggéra la création et où il œuvra : Le chemin de fer du Congo, pour commencer ; la « Compagnie des Magasins Généraux » ; la « Société Anonyme Belge pour le Commerce du Haut Congo (S. A. B.) ; la « Compagnie des Produits » ; la « Compagnie du Katanga » qui est à la base des explorations puis de la mise en valeur de cette importante province. La C. C. C. I. participera en outre à la création de la « Banque d'Outre-Mer », à la constitution de l'« Union Minière du Haut-Katanga », elle fut l'un des principaux actionnaires de la « Compagnie des chemins de fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains (C. F. L.) ». Mais son animateur sera le premier à convenir que « la matière coloniale est une des plus dures à travailler » (*Revue Coloniale*, ibid., p. 418) et que toutes les entreprises, auxquelles il attacha son nom et qu'il fallut conduire dans les circonstances les plus dures, ne furent pas des réussites. Ses nombreux voyages soulignent assez l'appréciation de la lutte qu'il dut mener.

Innombrables ont été les activités d'Albert Thys. En 1888, il publie une carte à grande échelle du cours du Kasai et de la Lulua, où l'a mené un premier voyage en Afrique. En 1889, il remplit par interim les fonctions de directeur du département de l'Intérieur de l'État Indépendant. En 1890, il contribue à la création du Cercle Africain, à Bruxelles, et en devient le premier président.

En 1897 déjà, on compte que Thys a donné trois cent cinquante cinq conférences pour intéresser ses compatriotes aux œuvres qu'il a entreprises ! A cette époque, les recettes du chemin de fer, plus élevées qu'on n'avait osé l'espérer, sont venues prouver à ses auditeurs que les

immenses efforts consentis ne l'ont pas été en perte.

A partir de 1899 toute son activité se concentrera rue Bréderode, il continue à se consacrer au développement des sociétés coloniales dont il a la haute direction. A diverses reprises cependant, il se rend aux États-Unis et au Canada. En 1904, il sera décidé de donner à la station de Sona Gongo, au point culminant de la ligne (tracé d'alors) du chemin de fer de Matadi à Léopoldville, le nom du promoteur de la gigantesque entreprise : Thysville est née !

* * *

Il est cependant un aspect de cette nature exubérante que nous n'avons pas abordé jusqu'à présent et qui nous révèle pourtant — dans une certaine mesure — où ce lutteur allait puiser la force de vaincre tant d'obstacles. Tout au long de sa carrière si remplie, il retourne à Dalhem pour reprendre contact avec les forces vives de la nature, échafauder de nouveaux projets, bâtir — comme le dit un de ses biographes — les rêves d'avenir que lui dictait sa saine et enthousiaste ambition. La vie au plein air, la pêche et la chasse lui seront de saines et salutaires distractions.

Dalhem, il vient chercher le repos, l'apaisement. Il y refait ses forces au sein du pays qu'il aime et où il peut donner libre cours à ses penchants : l'amour du sol natal, le culte de ses parents, les amitiés ferventes, l'attachement à sa famille. Chaque fois il en repartira prêt pour de nouveaux efforts. En 1912 — Général de réserve — Albert Thys, âgé déjà de 63 ans — repart pour l'Afrique : c'est son dixième voyage. Une dernière fois il parcourt les étapes qui ont jalonné son œuvre. Il en revient avec une nouvelle moisson de projets et de suggestions puissantes. Mais un événement va surgir soudain qui paralysera le Géant. La guerre ! 1914 le vole à l'inaction, inaction fatale pour un homme de sa trempe. Sans doute fréquente-t-il encore ses bureaux de la rue Bréderode ; mais sa santé s'altère et le 10 février 1915 marque pour le général Albert Thys l'étape définitive.

Il ne serait pas possible de trouver à cette notice biographique une conclusion à la fois plus vraie et plus éloquente que celle que nous offre Paul Charles. Dans un discours magistral prononcé à Dalhem en 1948 — en ouvrant devant le buste même du Général la longue suite des fêtes grandioses qui marquèrent le cinquantenaire du chemin de fer Matadi-Léopoldville, — l'ancien ministre des Colonies disait de celui à qui il apportait l'hommage de la Belgique toute entière :

« Grand réalisateur, grand cœur et grand Belge ! »

10 mai 1952.
Léon Anciaux.

TINANT (*Jules-Théodore*), Colonel d'état-major (Huy, 25.11.1877 — à bord du s/w *Duc de Brabant* à hauteur de Yambi (C. B.) le 18.2.1928 et inhumé à Bolobo). Fils de Alphonse et de Grégoire, Joséphine-Aline.

Porteur d'un diplôme de l'Institut agricole de Gembloux, ancien élève de l'École militaire et sous-lieutenant à la date du 27 décembre 1898, Tinant fut admis à l'École de guerre le 31 août 1905. Il y obtint brillamment son brevet d'officier d'état-major. Le 19 février 1912, il fut détaché au service de la colonie et chargé de diriger les travaux de recherches minières dans le Luapula pour compte du Comité Spécial du Katanga.

A la déclaration de guerre, Tinant qui appartenait toujours à l'active, rentra en Belgique. Capitaine en second de l'armée métropolitaine, il fut attaché au général commandant les forces britanniques durant le siège d'Anvers en 1914, puis désigné pour être adjoint au commandant du 4^e corps britannique à Ypres en novembre de la même année. Il collabora ainsi avec les généraux anglais Paris et Roelanson. Chargé le 5 novembre 1916 de la direction du service de la sûreté militaire dans les cantonnements de l'armée en campagne, Tinant rendit les plus grands services dans l'organisation du contre-espionnage.

Ses hautes qualités personnelles et militaires lui valurent l'honneur de représenter à partir du 2 février 1918 le roi Albert au G. Q. G. américain, près du général Pershing.

Mis à la disposition du département de la guerre le 8 septembre 1919, il fut autorisé à se rendre en Afrique le 24 octobre. Il remplit les fonctions de directeur de district aux Huilières du Congo belge, dont il devait devenir directeur général en Afrique en 1924.

La mort le surprit en pleine activité, alors qu'il rentrait en Belgique.

Chevalier de l'Ordre de Léopold avec palme — chevalier de l'Ordre de la Couronne avec palme — Croix de guerre, quatre palmes — officier de la Légion d'honneur — *Distinguished service Order* anglais — *Distinguished service Medal* américain — Croix de guerre française avec palme — chevalier de l'Ordre des SS. Maurice et Lazare — chevalier de l'Ordre de Sainte-Anne de Russie avec glaive.

10 juin 1953.
M.-L. Comelieu.

Avenir colonial belge, 25 février 1926. — *Tribune*

congolaise, 15 mars 1926, p. 10 ; *id.*, 31 mars 1926, p. 4 ; *id.*, 15 juin 1924, p. 1. — *Essor colonial et maritime*, 27 février 1926, p. 7.

TODT (*Émile*), Premier sous-officier de la Force Publique (Verviers, 18.12.1895 — Au mont Ruakadigi, Kabale, 27.1.1916). Fils de Jean Georges-Charles-Henri et de Defourny, Jeanne-Mathilde.

Il était sergent-major au régiment des grenadiers au moment où éclata la guerre de 1914-18. Mis, à sa demande, à la disposition du Ministère des Colonies par le Ministère de la Défense nationale, le 8 août 1915, il s'embarqua à Marseille le 19 août à destination du Congo. Avec le grade de premier sous-officier (arrêté ministériel du 20 août 1915), il allait aussitôt prendre une part active à la défense de la frontière orientale de notre colonie au cours de la période dite défensive de la campagne. Enrôlé dans le groupe 4 des Troupes du Nord, Todt se vit confier les fonctions de chef du premier peloton à la 3^e Compagnie du XII^e Bataillon.

Le 26 janvier 1916, le Commandant du groupe 4 des Troupes du Nord avait donné ordre d'enlever de vive force le massif du Ruakadigi occupé par les Allemands. L'attaque devait être exécutée par les troupes du XII^e Bataillon, soutenues par deux compagnies du VIII^e Bataillon. La 3/XII était commandée par le capitaine-commandant Cornesse qui chargea une section sous les ordres du commandant Craybex de se diriger vers le nord du Ruakadigi, tandis que le reste de la Compagnie, sous les ordres du capitaine-commandant Flood devait opérer par le Sud, précédé du premier peloton, commandé par le sous-officier Todt, qui devait marcher en tête et foncer le premier sur les forces ennemis. L'attaque fut exécutée dans la nuit du 26 au 27 janvier. Des gradés noirs qui échappèrent à la mort racontèrent que dès le début de l'action, les commandants Cornesse, Flood, les sous-officiers Todt et Mercken avaient été tués ; le major Rouling, l'agent militaire Habran et le sous-officier Stoofs grièvement blessés. D'autre part, 42 soldats noirs avaient été tués ou étaient disparus, 38 étaient blessés. La retraite avait dû être opérée d'urgence. En ce qui concernait Todt, voici ce qui s'était passé. Voyant son commandant de compagnie, le capitaine Flood, grièvement blessé, il était resté à ses côtés pour essayer de le soutenir et de l'emmener. En vain, on le pressa de se retirer, le feu de l'ennemi faisant rage. Todt resta à son poste et fut tué à côté de son chef (tels furent les termes de la citation à l'ordre du jour qui lui fut attribuée).

A titre posthume furent décernées au jeune sous-officier Todt la Médaille d'or de l'Ordre

de l'Étoile africaine avec palme et la Croix de guerre avec citation ; la médaille commémorative des Campagnes d'Afrique, la Médaille de la Victoire et la Médaille commémorative de la guerre 1914-1918.

4 août 1953.
M. Coosemans.

Les Campagnes Coloniales Belges, 1914-18, Brux., 1927-1932, t. I, pp. 324, 331. — Note du Ministère des Colonies, département de la force publique, à l'auteur en date du 3 août 1953.

TORDAY (Émile), Ethnographe (Buda-Pesth, 22.6.1875 — Londres, 125.1931).

Ses parents étaient de riches propriétaires terriens de Hongrie où ils exploitaient un vaste domaine agricole et forestier.

Émile Torday fit d'excellentes études moyennes et supérieures dans les premiers établissements d'instruction de son pays, puis suivit les cours de l'Académie commerciale de Munich où il obtint un diplôme qui lui procura une place de comptable dans une grande minoterie de Buda-Pesth, la *Société Hungaria* ; de 1895 à 1899, il occupa les fonctions de comptable chez un banquier ; puis, d'octobre 1899 à fin janvier 1900, il fut correspondant à la Banque belge des chemins de fer à Buda-Pesth. Dès ses jeunes années, Torday avait manifesté un goût marqué pour les lectures d'ouvrages sérieux et particulièrement ceux traitant de géographie et d'ethnographie. La publication des œuvres de Stanley le jeta dans l'émerveillement. Cette lecture et l'amitié d'un de ses compatriotes, le capitaine croate Drag Lehrman, enthousiaste lui aussi de l'œuvre congolaise à laquelle il avait participé au cours de deux termes en Afrique, l'un au nord du Kwilu, l'autre au Kwango, orientèrent la carrière de Torday vers les recherches scientifiques au Congo. Au grand regret de ses parents qui souhaitaient voir leur fils continuer l'exploitation familiale en Hongrie, Torday quittait sa patrie et s'en venait en Belgique solliciter de l'administration de l'État Indépendant du Congo son admission comme agent. Il partit en 1900, attaché au service des finances. A Boma, il fut désigné pour le district du Stanley-Pool. Attaché à Kinshasa au service des douanes, il se montra aussitôt fonctionnaire intelligent, dévoué, actif. Lui-même considérait cette première prise de contact avec le Congo comme un point de départ vers une destinée plus large et sans doute plus féconde. Il sollicita sa désignation pour le district des Falls et y fut chargé de la vérification des impôts et de l'organisation des services administratifs et des douanes à la frontière orientale de l'État. En fonction sous les ordres du commissaire de district Malfeyt, d'abord à Pweto près du lac

Moero, puis sur les rives du Tanganyika, il profitait de ses déplacements dans toute la région de l'est du pays pour se livrer à des études ethnographiques approfondies qu'il consigna plus tard dans un grand ouvrage intitulé « *Camp and Kramp in African Wilds* ». Après quatre ans de séjour, il rentra à Anvers le 11 avril 1904 et alla s'installer momentanément à Londres pour y faire publier son livre. Il repartit en février 1905, engagé cette fois par la Compagnie du Kasai : il comptait explorer les parties encore peu connues de ce district. Arrivé à Dima, il demanda à être affecté au K wilu. Il dirigea successivement les factoreries de Kongo, de Kikwit, de Lutshima. Agent zélé, très entreprenant, il contribua dans une grande mesure au développement de la région du K wilu ; les indigènes lui témoignaient respect et même attachement, car Torday savait à l'occasion leur venir en aide avec intelligence et bonté en cas de maladie. Après trois ans de séjour au Kasai, Torday rentrait en Angleterre avec une ample moisson de documents ethnographiques. On le nomma membre de plusieurs sociétés savantes. En 1907, la Section ethnographique du *British Museum* à Londres le sollicitait d'entreprendre une mission scientifique surtout ethnographique dans la région du Kasai et du lac Léopold II, mission qui devait continuer celle de Fröbenius. Torday accepta et s'adjoint un jeune savant anglais, Hilton Simpson, déjà renommé pour ses voyages au Nord de l'Afrique. Ils s'embarquèrent à Anvers sur le *Bruxellesville* le 3 octobre 1907. Au Congo, la Compagnie du Kasai s'offrit à aider son ancien agent en lui fournissant les moyens de transport nécessaires. Torday et son compagnon se livrèrent en territoire des Bakuba à des recherches fructueuses au point de vue de l'étude des races, recherches facilitées par l'aptitude de Torday à s'assimiler les langues indigènes et aussi par l'appui du Roi des Bakuba (le Lukengo), grâce à qui ils recueillirent près de deux tonnes d'objets divers : bois sculptés, ivoires, nattes, vanneries, armes, un buste en bois d'un ancien roi Bakuba qui, d'après l'estimation de Torday, devait remonter à 300 ans. (Cette pièce est au *British Museum*). Torday réussit à entrer en pays des Bashili, au Sud du Kasai, où il fut le premier Européen à prendre contact avec les indigènes.

L'expédition prit fin en 1909 ; Torday rentra en Angleterre, y épousa une Écossaise très cultivée et continua à s'intéresser aux questions scientifiques et sociales ; membre de nombreuses sociétés savantes, il écrivait des articles en anglais, français, allemand, hongrois, et se reposait de ces travaux en se consacrant à l'éducation de sa fille. Dans son ouvrage : *African Races*, il reproduisait le plan des études socio-

logiques d'Herbert Spencer et défendait la thèse qu'au point de vue des races, l'Afrique commence au Sud du Sahara.

Parmi ses autres ouvrages, citons : *Causeuses congolaises* (Bruxelles 1925, dans *Revue Congo*, 1925, 11, p. 533) ; *le Pays et les populations du bassin du Kasai*, paru dans le *Bull. de la Soc. belge d'étude col.*, 1910, p. 667 ; *les Migrations des peuples du Kasai*, id. p. 857 ; *Land and peoples of the Kasai*, en collab. avec Joyce, London, 1912 ; *Avis sur l'Art congolais*, Renaissance d'Occident, juin 1925, p. 880.

Pendant la guerre de 1914-18, Torday se dévoua en Angleterre à l'œuvre d'envois de colis aux prisonniers de guerre, dont les fonds étaient en grande partie alimentés de ses propres deniers.

19 mai 1952.
M. Coosemans.

Mouv. géog., 1912, p. 356. — *Trib. cong.*, 10 octobre 1907, p. 1 ; 30 mai 1931, p. 1 ; 15 juin 1931, p. 3.

TRENTELS (*Henri-Victor*), Officier de la Force Publique (Ixelle, 2.7.1863 — avant 1910). Fils de Guillaume et de Corbisier, Dorothee.

Engagé comme volontaire au 1^{er} régiment de ligne le 15 février 1879, Trentels est nommé sous-officier en 1881 et entre à l'École militaire en 1886. Deux ans plus tard, il est promu sous-lieutenant et versé au 9^e régiment de ligne. En mai 1889, il sollicite l'autorisation de servir en Afrique. Bien qu'assez faible de constitution, il est admis en qualité de sous-lieutenant de la Force Publique et quitte Anvers le 18, à bord du *Lualaba*. A son arrivée à Boma, le 19 juin, il est attaché au service du Secrétariat et, bientôt, il est désigné comme officier suppléant du Ministère public près le Tribunal de 1^{re} instance du Bas-Congo. Mais il souffre déjà de la fièvre et son état nécessite certains ménagements. Au mois de septembre, une pleurésie diaphragmatique provoquée par un refroidissement inspire les plus vives inquiétudes à son sujet. Il obtient sa démission pour cause de maladie et s'embarque à Banana le 2 octobre pour rentrer en Belgique. Sans connaître la date exacte de sa mort, on peut affirmer qu'en 1910, il est déjà mentionné comme décédé à l'état civil.

20 mars 1952.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 526.

TROLLI (*Giovanni-Battista*), Médecin en chef de la Colonie (Pavie, 28.6.1876 — Bruxelles, 8.2.1942).

Après avoir conquis en 1901 son diplôme de docteur en médecine à l'Université de

Sienne, il partit pour la Colonie en 1902. Au cours de son premier terme, il séjourna dans l'Aruwimi, puis dans le Kwango, et enfin au camp militaire d'Irebu. Rentré en congé, il fut de la première équipe qui suivit les cours nouvellement ouverts de l'École de médecine tropicale. Reparti en 1907, il créa, à Stanleyville, un lazaret pour le traitement de 300 malades du sommeil.

Nommé médecin inspecteur en 1910, il dirigea, à partir de 1911, le service médical du Katanga, visitant cette province dans le but d'y recueillir les renseignements les plus détaillés sur l'extension de la maladie du sommeil et d'établir un plan rationnel de lutte contre cette endémie.

La guerre de 1914 ne lui laissa pas le temps de réaliser ses projets. Engagé volontaire à la déclaration de la guerre, il fut appelé à diriger le service médical des troupes du Katanga ; en 1915, il fut nommé médecin-chef de la Brigade Sud et c'est à ce titre qu'il participa aux campagnes de Tabora et de Mahenge.

Revenu à Kigoma à la fin de 1917, c'est à lui que revint l'honneur de diriger le service médical des Troupes d'Occupation en Afrique orientale, poste qu'il occupa jusqu'en 1920.

Reparti en Afrique en 1921, il assuma jusqu'en 1925 les fonctions de médecin en chef adjoint ; puis à partir de cette date et jusqu'en 1931, celles de médecin en chef de la Colonie.

Il fut admis à faire valoir ses droits à la retraite en 1932.

Le bref raccourci de cette carrière médicale coloniale de trente ans ne peut donner qu'une faible idée de l'influence qu'il exerça sur ceux qu'il eut sous ses ordres. Travailleur infatigable, il était exigeant pour lui-même, ce qui lui permettait de demander beaucoup aux autres. Mais sa bonté naturelle, jointe à une sensibilité très vive, tempérait, quand il le fallait, la rigueur de ses jugements. Son désintéressement parfait, sa droiture inflexible, en lui interdisant tout compromis, lui valurent parfois des inimitiés tenaces, dont il supporta stoïquement les effets. Mais ses qualités foncières lui attirèrent aussi de vives et durables sympathies qui compensaient les amertumes éprouvées.

Il fut aussi un organisateur remarquable : prévoyant la guerre, il avait, dès 1913, constitué pour les troupes du Katanga, un stock de médicaments et de pansements qui s'avéra des plus utiles lorsque, dès août 1914, s'aggravèrent les difficultés d'approvisionnement de cette province.

Mais Trolli ressentait en plus une profonde sympathie pour les Noirs dont il connaissait, par ses enquêtes, la déplorable situation sanitaire. Sous son impulsion fut étudié un plan d'aide médicale aux indigènes, dont l'application se poursuivit dans la suite, en fonction des

ressources mises à la disposition du service médical.

C'eût été mal connaître Trolli que de le supposer inactif après sa retraite. En 1929, à l'initiative du ministre H. Jaspar, fut créé un organisme spécial, la Fondation Reine Élisabeth pour l'assistance médicale aux indigènes (Foreami) dotée d'un important capital. Le but de Foreami était de poursuivre dans la Colonie une campagne curative et prophylactique intensive contre les maladies qui régnait parmi les populations indigènes.

Le plan d'action de Foreami fut mis au point par Trolli.

Il en devint le directeur en 1932 puis fut nommé administrateur-directeur. La mort l'enleva, en 1942, à la direction de cette institution à laquelle il avait consacré le meilleur de lui-même, et dont il avait su faire, grâce au dévouement de collaborateurs choisis, un modèle d'assistance médicale efficace, unique en Afrique Centrale et que les Colonies voisines nous envient.

Dans l'entre-temps (1934), il avait acquis la grande naturalisation.

Sa carrière est un exemple d'intelligence, de volonté et de probité, que récompensèrent les distinctions honorifiques suivantes : commandeur de l'Ordre royal du Lion ; commandeur de l'Ordre de la Couronne avec palmes ; officier de l'Ordre de Léopold avec palmes ; chevalier de l'Ordre de l'Étoile africaine ; officier de l'Ordre de la Couronne d'Italie, officier de l'Ordre du Christ de Portugal ; Croix de guerre ; Croix de feu ; Médaille interalliée ; Médaille commémorative des campagnes 1914-1918 ; Médaille commémorative des Campagnes d'Afrique ; Étoile de service or à 6 raies ; Médaille d'argent des épidémies.

19 janvier 1953.
P. Gérard.

TSCHOFFEN (*Maurice-Henri-F.-C.*), Magistrat (Dinant, 4.3.1868 — Dinant, 17.5.1936). Fils de Edmond et de de Vaulx, Charlotte.

Maurice Tschoffen, frère de Paul, ancien ministre des Colonies, fit ses études primaires chez les frères de la Doctrine chrétienne à Dinant et ses études moyennes aux collèges de Belle-Vue à Dinant et de Saint-Servais à Liège.

Il s'inscrivit à l'Université de Liège, où le titre de docteur en droit lui fut conféré le 15 juillet 1889 et celui de docteur en sciences politiques et administratives, le 26 avril 1890.

Le 10 mai 1890, Tschoffen s'embarqua à bord du *Kinsembo* en qualité de substitut à Matadi. Il fut bientôt distingué par le Gouverneur-Général, le commandant Coquilhat, et chargé des fonctions de procureur d'État.

Le 6 avril 1891, il fut nommé juge suppléant du tribunal civil de 1^{re} instance du Bas-Congo et le 22 novembre 1891, directeur de la Justice *ad interim*.

Il fut nommé titulaire de ce dernier poste le 30 décembre 1893. Il fut, peut-on dire, l'organisateur principal de la Direction de la Justice de l'État Indépendant du Congo et rendit à la Colonie d'éminents services à une période où l'organisation judiciaire était particulièrement délicate et difficile, où tout était à créer dans cet ordre d'idées et où la nécessité de faire œuvre stable et solide s'imposait formellement.

Le 12 février 1896, Tschoffen donna une conférence à la Société Royale Belge de Géographie, sur « *L'Organisation sociale et les coutumes judiciaires des noirs* ». Il y examine en quoi l'organisation sociale et politique et les coutumes judiciaires des Noirs sont un obstacle au développement rationnel des populations congolaises et jusqu'à quel point on peut les modifier ou les apprivoiser pour les faire servir au progrès de la civilisation.

Le Directeur de la Justice de l'État Indépendant du Congo, qui s'occupait également d'entomologie réunit, au cours de ces loisirs, une remarquable collection d'insectes du Congo, dont il enrichit le Musée royal du Congo belge.

Il rentra à Bruxelles, à l'expiration de son second terme de service en juin 1895.

Son exemple fut suivi par plusieurs avocats du barreau de Liège, qui partirent également pour le Congo en qualité de magistrats.

En 1896, Tschoffen commença sa carrière métropolitaine. Le 28 mai de cette année il fut nommé substitut à Verviers et procureur du Roi à Dinant, le 16 janvier 1905.

Lors de l'invasion allemande il fut témoin des crimes du sac de Dinant dont il retracea les horreurs dans son ouvrage : *Le Sac de Dinant et les Légendes du Livre Blanc Allemand*. (Tschoffen 1917). C'est à Tschoffen et à Dom Nieuwland qu'incombe la tâche de démentir les calomnies pouvant induire en erreur ceux qui ne connaissaient pas les faits. Tschoffen et son collaborateur firent, dans une forme mesurée, ferme et nette, bonne justice des légendes allemandes et remirent ainsi la vérité en pleine lumière.

Maurice Tschoffen fut décoré de l'Étoile de service à deux raies. Il fut officier de l'Ordre de Léopold, officier de l'Ordre royal du Lion et aussi titulaire de la Croix civique de 1^{re} classe et de la Médaille des déportés.

30 juin 1953.
R. Bonnaerens.

Janssens, Édouard et Cateaux, Albert, *Les Belges au Congo* (Anvers, T. I, pp. 861-862). — *Bulletin de l'Association des Vétérans Coloniaux* (Brux., mars 1931, p. 14; juin 1936, p. 12; novembre

1939, p. 7). — Chapaux, Albert, *Le Congo* (Bruxelles, Rosez, 1894, p. 648) ; *Le Mouvement géographique* (Bruxelles, 1894, p. 33) ; *Le Petit Bleu du Matin* (Brux., 2^e année, n° 2, 17 juillet 1895, p. 1) ; Société Royale Belge de Géographie, *Bulletin* (Brux., 1896, pp. 244-272).

TUCKEY (*James-Kensington*), Capitaine de la *Royal Navy* (Greenhill, Mallow, comté de Cork, Irlande, 8.1776 — Estuaire du Congo, 4.10.1816).

Le 5 août 1816 une grande aventure commençait. Un voilier baptisé *Congo* battant pavillon britannique s'ancrait dans une crique du Zaïre, « communément appelé le Congo », en amont de Boma, et un groupe d'Européens s'en détachait, à bord de chaloupes, pour tenter l'audacieuse exploration du pays inconnu d'où descendait le gigantesque fleuve. Il ne s'agissait de rien moins que de résoudre l'éénigme des sources du Zaïre. Le chef de l'expédition était un homme de quarante ans, marin accompli et colonial chevronné : le capitaine Tuckey de la *Royal Navy*. Sous ses ordres, outre le personnel d'organisation, se trouvaient quatre naturalistes dont le rôle unique était de recueillir une documentation scientifique sur les régions que l'on allait traverser. Quelques jours plus tard, les chaloupes étaient amarrées au pied des rapides de Yelala, peu en amont de l'actuel Matadi, car il ne pouvait être question de leur faire remonter plus avant le fleuve mué en un torrent étroit et impétueux.

C'est à cet endroit même que, plus de trois siècles plus tôt, en 1485, l'explorateur portugais Diego Cão, avait été contraint de faire faire demi-tour à ses caravelles.

Tuckey avait atteint le fond d'une impasse du monde, au-delà il allait se lancer dans une véritable *terra incognita*.

L'expédition fut poursuivie par voie de terre, en suivant les sentiers reliant les rares villages indigènes. Hélas ! elle n'allait pas bien loin. Dès les premiers jours, elle commença à s'émettre, plusieurs Européens frappés de fièvre ayant dû être évacués. Il s'était à peine écoulé cinq semaines et pas plus d'une centaine de kilomètres avaient été franchis, que déjà cette caravane d'hommes énergiques et enthousiastes n'était plus qu'une troupe découragée et hagarde revenant sur ses pas pour rallier hâtivement l'estuaire et chercher du secours à bord du voilier *Congo*. Comme des fantômes, à bout de force, malades soutenant de plus malades encore, ils s'en allaient par des pistes difficiles, aux prises avec l'indiscipline, le pillage, la désertion des porteurs indigènes...

« Marche terrible, plus funeste pour nous que la retraite de Moscou », notera Tuckey dans son *Carnet de voyage*. Ce calvaire dura du 9 au

16 septembre 1816, date à laquelle le voilier recueillit les rescapés titubants. La situation était désastreuse et le chef de mission la résume d'une plume défaillante : « Des cercueils ! » Tuckey traîna quelques jours encore et mourut, le le 4 octobre. Dix-sept Européens décédés, dont les quatre naturalistes, tel fut le bilan de cette tentative avortée de pénétration dans le centre africain !

Le mystère du Congo restera entier pendant plus d'un demi-siècle encore, car il faudra attendre la mémorable traversée d'est en ouest du continent, terminée en 1877, par Stanley, pour que l'identité du Lualaba, de Livingstone et du Zaïre des Portugais soit enfin établie.

La mission Tuckey, cependant, méritait un meilleur sort. Elle fut organisée par l'Amiraute britannique et rien ne fut épargné pour l'équiper au mieux. Au moment de son départ d'Angleterre, le 16 février 1816, le président du Conseil maritime anglais déclarait :

« Jamais, dans aucune contrée du monde, » une expédition de découverte, n'a été envoyée » sous de meilleurs auspices et de plus flatteuses » espérances de succès ».

Les *Carnets de voyage* de Tuckey et de son premier adjoint scientifique, le professeur Chrétien Smith, furent heureusement sauvés. Ils ont été intégralement reproduits dans un ouvrage volumineux publié par l'Amiraute, sous le titre exhaustif suivant : *Narrative of an Expedition to explore the River Zaire, usually called the Congo, in South Africa in 1816, under the direction of Captain J. K. Tuckey, R. N. — To which is added the Journal of Professor Smith, some general observations on the country and its inhabitants, and an Appendix containing the natural history of that part of the Kingdom of Congo through which the Zaire flows. Published by permission of the Lords Commissioners of the Admiralty, London, John Murray, Albemarle Street, 1818.*

Une traduction en français quelque peu abrégée en a été publiée à Paris, la même année.

L'expédition Tuckey fut organisée principalement dans le but d'établir que le Congo et le Niger n'étaient qu'un seul et même fleuve. Les instructions rédigées par l'Amiraute sont formelles à cet égard et montrent combien la connaissance géographique de l'Afrique centrale était encore rudimentaire au début du XIX^e siècle.

Le grand explorateur Mungo Park, qui parcourut le Niger de 1795 à 1796, était persuadé de l'identité des deux grands fleuves. Une nouvelle mission fut confiée à Park en 1805 par le gouvernement britannique à l'effet de descendre le Niger jusqu'à son embouchure, c'est-à-dire, pensait-il, l'estuaire connu du Zaïre. Tous les

Européens de cette expédition furent massacrés avant d'atteindre le delta du Niger.

L'éénigme du destin du Niger restait entière et ne fut levée qu'en 1830. Aucun des navigateurs longeant les côtes nord du golfe de Guinée n'avait supposé, en effet, que la ligne de mangroves soulignant, sur plusieurs centaines de kilomètres, d'immenses marécages ne communiquant à l'océan que par de multiples bras étroits engorgés de vases et quasi inabordables, cachait l'embouchure du Niger à l'océan.

Onze ans plus tard, Tuckey s'attaquait au même problème géographique que Park, mais cette fois c'était en partant de l'embouchure du Zaïre qu'il allait tenter d'atteindre l'hypothétique confluent Niger-Congo.

Malgré que l'expédition Tuckey ne pût remonter le fleuve inconnu que sur une très faible partie de son cours et n'apporta pas de solution au problème qui lui était proposé, les observations scientifiques réunies par elle sont fort appréciables. Les plus cohérentes sont celles faites par le docteur Chrétien Smith, premier adjoint scientifique du chef de mission, dont le nom ne peut être omis dans une biographie de ce dernier. Smith, norvégien de nationalité, était professeur de botanique à l'Université de Copenhague; il s'était créé une notoriété à la suite de ses herborisations dans les régions quasi inconnues du grand Nord de la péninsule scandinave. Sa contribution à l'expédition du Zaïre fut remarquable. On trouve dans le *Narrative* de 1818 de l'Amirauté, une abondante notice sur « les collections de plantes recueillies sur les bords du fleuve Congo par le professeur Smith », due à la plume de l'éminent botaniste Robert Brown qui fut, en Grande-Bretagne, un des pionniers de la classification naturelle botanique lancée par les frères de Jussieu. L'Amirauté s'entendait à choisir ses collaborateurs! L'herbier de Smith comportait 620 espèces dont 250 nouvelles; trente genres étaient inédits. On peut dire que la notice due à Smith et Brown constitue le premier apport à la botanique systématique du bassin congolais.

Les *Carnets de route* de Tuckey contiennent des observations fort intéressantes sur la géographie physique et, ce qui est remarquable pour l'époque, des notions de valeur sur la géologie des régions traversées. Le capitaine a défini trois zones bien distinctes, d'aval en amont : celle de Boma constituée du « plus vieux granite », dont le *Fetish Rock* est un bel affleurement; celle de Matadi à Isangila avec ses rochers stériles « d'ardoises et de masses de quartz micacées »; enfin, au-delà d'Isangila, celle à « pierres à chaux » avec ses berges escarpées de « marbre » simulant des « châteaux gothiques dont les ruines sont suspendues sur le fleuve ». Il faudra attendre septante ans pour

que l'existence de ces trois grandes divisions : secteur granitique, secteur métamorphique, secteur calcaire, soit confirmée par Peschuel-Loesch et qu'il y soit ajouté le secteur des grès rouges s'étendant de Manyanga au Stanley-Pool et celui des grès blancs couvrant les plateaux Bateke.

Des cartes sont annexées aux notes de Tuckey. On y reconnaît l'estuaire proprement dit du fleuve, puis le couloir étroit infranchissable, à zigzags accentués, entrecoupé de deux sections à chutes, celle de Yelala et celle d'Isangila, enfin la section calcaire d'amont où le fleuve s'élargit considérablement et présente de longs biefs navigables. Le point extrême atteint par l'expédition se situe avec précision à dix kilomètres en aval du confluent du Kwiilu, c'est-à-dire à 50 km en amont d'Isangila. Les indigènes interrogés affirmaient qu'au-delà de ce point extrême, « plus aucun obstacle ne s'opposait à la navigation ». C'était là une indication complètement fausse, puisqu'en amont de la section calme qui s'étend d'Isangila à Manyanga, il y a un long couloir de chutes et rapides à traverser avant d'atteindre la nappe du Stanley-Pool.

Stanley a rendu hommage à l'expédition Tuckey, qui, dit-il, dans son ouvrage *Cinq années au Congo*, « recueillit enfin des données » sérieuses, précises et dignes de foi sur le cours du Bas-Congo, depuis son embouchure jusqu'à une distance de 280 km à l'intérieur des terres. Cependant, il se plaint amèrement ailleurs d'avoir été induit en erreur par la carte de Tuckey.

Sur la foi de ce document, lorsque Stanley quitta le Pool pour entreprendre la descente du fleuve, il pensait ne rencontrer qu'une seule chute importante, celle d'Isangila, avant d'atteindre celle de Yelala toute proche de l'estuaire navigable. Cette carence d'information lui fit prévoir que la section fluviale qu'il lui restait à parcourir pour terminer son immense voyage transcontinental ne serait qu'un jeu ; en réalité, il mit cinq mois pour franchir en pirogue l'itinéraire infernal du Pool à Isangila et là il renonça à continuer par voie d'eau. « J'ai cherché vainement, écrit Stanley, la cataracte unique (Isangila) de Tuckey qui semblait reculer à mesure que nous avancions, et à chaque chute signalée les indigènes disaient que c'était la dernière » et je croyais chaque fois que c'était celle du capitaine anglais ! »

Tuckey était incontestablement un bon observateur, mais il fut obligé d'intégrer dans ses notes et croquis, beaucoup de données qui ne résultaient que de déclarations fantaisistes ou intéressées des indigènes. Il n'eut matériellement pas le temps de vérifier celles-ci, car la maladie et la mort vinrent très vite interrompre son labeur. C'est ce qui explique les erreurs dont ses documents sont entâchés. Il s'en est

parfaitement rendu compte puisqu'il signale « l'impossibilité de se procurer des naturels, » des informations valables relativement au cours » du fleuve et à la nature du pays ». Les esclavagistes qui infestaient la région et dont tous les chefs indigènes étaient des complices, mirent tout en œuvre pour contrecarrer l'avancement de la caravane de Tuckey et celui-ci fut incapable de se procurer des guides sûrs, non à la solde des rabatteurs. On peut même se demander si la mort qui frappa tous les membres de l'expédition à l'intérieur des terres — à l'exception d'un seul qui fut cependant fort malade — ne fut pas le résultat de causes non naturelles, car les indigènes connaissent des poisons insidieux qui ne pardonnent pas. Les marchands d'esclaves n'osèrent aborder de front la troupe d'hommes armés et résolus de la mission Tuckey, mais ils n'étaient pas gens à reculer devant un crime sournois, accompli par des serviteurs à leurs ordres. L'examen du rapport du chirurgien de la mission Tuckey donne un incontestable poids à l'hypothèse de l'assassinat par empoisonnement de plusieurs membres de la malheureuse expédition.

J. K. Tuckey eut une vie tourmentée. Issu d'une famille presbytérienne irlandaise, dès son jeune âge il est hanté par un désir d'évasion. A quinze ans il fait un premier voyage aux Indes occidentales et un second sur les côtes du Honduras. Ce n'est pas la misère, comme ce fut le cas pour beaucoup d'autres, qui le pousse, puisque ce sont des amis qui lui permirent d'effectuer de tels voyages à titre de passager. Il entre ensuite, comme simple contremaître, dans la marine de guerre britannique où il va accomplir toute sa carrière. Il assiste à des combats contre la flotte hollandaise d'Extrême-Orient et débarque à Amboine après la capitulation de la garnison. Un trait sympathique de son caractère chevaleresque est sa participation à une expédition pleine de dangers, pour dégager des Hollandais qui étaient assaillis par des hordes indigènes dans la jungle où ils s'étaient réfugiés pour échapper aux Anglais. On trouve ensuite Tuckey à Macao, à Ceylan, à Colombo. Il est nommé lieutenant de vaisseau à la suite de son intervention énergique et apaisante au cours d'une sédition de l'équipage du vaisseau qui le portait. Pendant six ans Tuckey, patrouillant les mers, est mêlé aux conflits anglo-français. Dans la baie de Bengale il participe à un dur combat avec une frégate française qui est forcée d'amener ; puis il est envoyé aux îles Seychelles et, plus tard, en Mer Rouge où il fait un long et épuisant séjour au cours duquel il contracte un mal qui ne le quittera plus. Il va ensuite établir une base d'occupation en Nouvelle-Galles du Sud. Mais sa carrière militaire, qui n'avait connu jusqu'à là que des succès, est brusquement

interrompue en 1805. En ramenant son bateau de guerre en Europe, Tuckey est pris en chasse par une flotte française au large de Rochefort, et, après un vif engagement, doit se rendre. Durant neuf années Tuckey reste prisonnier en France. Il est honorablement traité et se marie avec une compatriote...

Libéré en 1814, à la suite de l'abdication de Napoléon, il rentre aussitôt en Angleterre. La captivité de Tuckey fut laborieuse : il acquit une parfaite connaissance de la langue française, lut beaucoup, se passionna pour les sciences naturelles, et écrivit un ouvrage en quatre volumes titré : *Géographie maritime et statistique*. On y trouve, d'après les meilleures autorités et ses observations personnelles, quantité de descriptions de côtes, d'îles, de fleuves, de routes, de nombreux pays du monde, ainsi que des aperçus sur le commerce, les colonies, les marines militaires et marchandes.

Peu après son retour dans sa patrie, Tuckey est promu premier capitaine de vaisseau. Il apprend les intentions de l'Amirauté quant à une expédition vers l'intérieur du Congo et sollicite le périlleux honneur de son commandement. Si ses titres sont incontestables et ses aptitudes éprouvées, sa santé est cependant ébranlée et l'Amirauté marque quelque hésitation avant de faire droit à sa candidature.

L'illustre Compagnie, après la mort prémature de Tuckey, reconnaît hautement ses qualités de compétence et d'abnégation ; on trouve sous la plume du secrétaire de l'amirauté cette appréciation : « Le journal du capitaine Tuckey » est livré au public sans retouche, il est la preuve » que ses talents répondaient à la grandeur de » l'entreprise ».

Tel était l'homme qui se lança à la découverte des sources du Congo !

Si l'on s'en réfère à l'*Encyclopédie britannique*, à l'article Congo, le capitaine Tuckey et quelques-uns de ses infortunés compagnons furent inhumés à l'île des Princes, immédiatement en amont de Boma.

19 avril 1952.

M. Sluys.

E. J. Devroey et R. Vanderlinden, *Le Bas-Congo, artère vitale de notre colonie*, Goemaere, Bruxelles, 1951, pp. 298-299. — E. Devroey, *Le bassin hydrographique congolais*, Mémoire I. R. C. B., 1941, pp. 59-63.

TWISS (Tr.) (Note complémentaire au T. III, col. 862).

Travers Twiss n'a pas pris part à la Conférence de Berlin, mais c'est surtout vers 1883 que lui et G. Moynier défendirent les idées de Léopold II, en proclamant que l'Association pouvait avoir des possessions en Afrique.

22 juillet 1954.
M. Vandeplassae.

U

URSEL (d') (*Graaf Hippolyte-Marie-Adrien-Ludovic*), Senator (Brussel, 14.11.1850—Bosvoorde, 9.12.1937).

Als parlementslid — hij was van 1894 tot 1900 katholiek volksvertegenwoordiger voor Brussel en van 1905 tot 1908 senator — leverde graaf d'Ursel vruchtbare werk.

Op 12 december 1894 vroeg hij vermindering op de verkeerslijnen door de Staat uitgebaat, voor sommige kiesplichtigen, welke hoge verplaatsingskosten hadden om hun kiesplicht te vervullen.

Dit voorstel gaf aanleiding tot het ontstaan van artikel 63 van de wet van 12 september 1895 met betrekking tot de gemeenteverkiezingen.

d'Ursel nam deel aan de debatten over de budgetten van de departementen van Justitie, Landbouw, Nijverheid, Openbare Werken en Binnenlandse Zaken.

In 1908 nam graaf d'Ursel ontslag als senator voor het arrondissement Brussel. In een schrijven gericht tot de « Association Catholique de Bruxelles » zet hij de redenen uiteen, welke hem noopten deze beslissing te nemen. Hierin zegt hij ondermeer :

« Cette résolution, pénible à prendre, m'a été dictée par les injustes suspicions qui se sont manifestées au cours de la discussion sur la reprise du Congo et la loi coloniale, contre tous ceux qui ont participé au développement économique de l'État Indépendant ».

Inzake inlandse politiek verdedigde graaf d'Ursel, in de Senaat, de meest liberale en edelmoedige gedachten, en het is hoofdzakelijk aan zijn initiatief en werkzaamheid te danken, dat de kultuurondernemingen van Mayumbe zo'n sukses kenden.

Hij wees op het belang van de benoeming van een Belgisch Consul bij de Onafhankelijk Congostaat.

Tevens nam hij het op voor de missionarissen : « La vérité qu'on peut dire sans offenser personne, c'est que nos missionnaires sont, au Congo, les seuls collaborateurs tout à fait désintéressés de l'État, les seuls dont le concours ne soit pas limité par la brièveté de la vie ou la fragilité des santés ».

In 1898, ter gelegenheid van de inhuldiging van de Spoorweg van de Beneden-Congo, werd Graaf d'Ursel aangeduid om de Belgische regering te vertegenwoordigen.

Na zijn ontslag als senator, wijdde graaf d'Ursel al zijn krachten aan werken van sociale, katholieke en politieke aard.

Het secretariaat van de « Société Antiesclavagiste belge » werd hem toevertrouwd.

Graaf d'Ursel was de auteur van verscheidene merkwaardige artikels. Zijn Afrikaanse kroniken getuigen van een diepe aardrijkskundige onderlegdheid.

Bibliographie. — *La Campagne anti-esclavagiste belge, d'après les lettres de Jacques de Dixmude (Revue Belge du 15 mars 1929)*. — *L'œuvre du Roi au Congo (Mouvement Anti-esclavagiste, juin 1890, p. 205)*. — *Les Belges au Katanga (Bulletin de la Société Royale Belge de Géographie, 1893, p. 75)*. — *Rapport sur l'œuvre anti-esclavagiste de Belgique présenté au Congrès de Malines (10 septembre 1891)*. (Bruxelles Goemaere, 1891, 16 p.).

Graaf d'Ursel was officier in de Leopoldsorde; hij was drager van het Grootlint van de Orde van St-Gregorius de Grote.

5 october 1953.
R. Bonnaerens.

La Belgique Active (Bruxelles, Henri Willem, 1931, p. 175). — *La Chambre des Représentants en 1894-1895* (Bruxelles, Société Belge de Librairie, 1896, pp. 324-325). — Wauters, A. J., *L'État Indépendant du Congo* (Bruxelles, Librairie Falk fils, 1899, p. 362). — Cornet, René J., *La Bataille du Rail* (Bruxelles, Éditions L. Cuypers, 1947, pp. 351-363). — Daye, Pierre, *Léopold II* (Paris, Arthème Fayard et Cie, 1934, pp. 156 et 403). — Van Iseghem, André, *Les Étapes de l'annexion du Congo* (Bruxelles, office de publicité, 1932, p. 99). — Verhoeven, Joseph Ch. M., *Jacques de Dixmude l'Africain* (Bruxelles, Librairie Coloniale, 1929, pp. 129-151). — Rinchon, Dieudonné, *Les Missionnaires Belges au Congo* (Bruxelles, Édition de l'Expansion Belge, 1931, pp. 28-29). — Massoin, Fritz, *Histoire de l'État Indépendant du Congo* (Namur, Imp. Picard-Belon, 1912, T. I, pp. 185 et 378). — Chapaux, Albert, *Le Congo* (Bruxelles, Charles Rozez, 1894, pp. 707, 823, 830, 836). — Boulger, Demetrius, *The Congo State* (London, W. T. Thacker et Cie, 1898, p. 103). — *A nos héros Coloniaux morts pour la Civilisation* (Bruxelles, Ligue du Souvenir Congolais, 1876-1908, pp. 245-246). — *Le Mouvement géographique* (Bruxelles, 1893, p. 17; 1906, col. 175; 1908, col. 613).

UYTTENHOVE (*Jean-Joseph-Ferdinand*), Capitaine et fonctionnaire territorial (Herck-la-Ville, Limbourg, 10.6.1873—Herck-la-Ville, 9.2.1931). Fils de Auguste et de Ritsen, Catherine-Élisabeth.

Engagé au 8^e régiment de ligne le 17 août 1889, il avait obtenu le grade d'adjudant le 11 juillet 1896 et se proposait de faire carrière dans l'armée. Le 25 mars 1898, promu sous-lieutenant et désigné pour le 10^e de ligne, il décida d'orienter son avenir vers l'Afrique. Parti d'Anvers sur le *Stanleyville* le 1^{er} décembre 1900, il fut désigné pour l'Uele (Enclave de Lado) et quitta Boma le 30 décembre avec le grade de lieutenant de la Force Publique. Long voyage jusqu'à l'Enclave où il n'arriva qu'en avril 1901. Il fit tout un terme dans cette marche orientale extrême de l'É. I. C. où reconnaissances de territoires inexplorés, établissements de postes militaires, relevés géographiques remplissaient les journées d'un travail varié mais fatigant. Promu capitaine le 6 juin 1903, Uyttenhove aimait le Congo et, lorsqu'il rentra en Belgique en décembre 1903, était bien décidé à en repartir le plus tôt possible.

Embarqué à Anvers le 23 juin 1904, avec le

titre de chef de zone de 2^e classe, il arriva à Boma le 14 juillet et fut dès le lendemain désigné à nouveau pour le district de l'Uele. Quittant Boma le 19 avril, il atteignit le Haut-Uele en septembre et fut chargé du commandement de la zone Uere-Bili, le 20 mars 1905. En avril, l'année suivante, il était mandé à Léopoldville pour être attaché au camp d'Irebu (27 avril 1906) dont il reprit le commandement le 7 septembre. Il y resta en fonction une année, descendit à Boma le 15 juin 1907 pour s'y embarquer à bord du *Bruxellesville* le 2 juillet et rentrer au pays.

Il quittait à nouveau Anvers comme chef de zone de 2^e classe le 27 janvier 1908, attaché cette fois au district des Bangala comme adjoint supérieur (20 mars 1908) avec effet rétroactif au 1^{er} juin 1904. Le climat africain l'avait déjà fortement marqué et il dut écouter ce 3^e terme pour motif de santé. Il s'embarqua à Boma le 6 juillet 1909 et ne retourna plus en Afrique. Ses trois séjours en terre congolaise lui avaient valu l'Étoile de service à deux raies.

11 juin 1953.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 3555.

V

VANDENPEEREBOOM (*Jules-Henri-Pierre-François-Xavier*), Homme politique belge (Courtrai, 18.3.1843—Anderlecht, 6.3.1917).

Études de droit à l'Université catholique de Louvain.

Représentant de Courtrai puis sénateur provincial de la Flandre occidentale. Ministre des chemins de fer, postes et télégraphes pendant quinze ans (du 16 juin 1884 au 4 août 1899). Ministre de la guerre *ad interim* du 11 novembre 1896 au 4 août 1899. Chef du ministère du 24 janvier au 4 août 1899.

Jules Vandennepeereboom ne prit aucune part importante aux débats suscités par la question congolaise. Mais il eut à soutenir en juin 1897, en sa qualité de ministre de la guerre *ad interim*, une violente interpellation de Lorand. C'est cette interpellation qu'il convient de rappeler brièvement.

Lorand, évoquant l'échec de l'expédition

Dhanis en direction du Nil et la révolte des Batetela, exigeait du gouvernement belge précisions et explications. Il reprochait d'autre part au gouvernement d'inciter les officiers et sous-officiers belges à s'enrôler au service de l'État Indépendant et de faire pression sur eux en refusant d'améliorer leur sort, afin que la nécessité les pousse à prendre du service au Congo.

De Smet de Naeyer répondit à Lorand au sujet du premier point de l'interpellation et Vandennepeereboom lui répondit au sujet du second. Il affirma qu'aucune pression n'avait jamais été exercée sur les militaires belges pour les engager à se rendre au Congo, mais il déclara que le gouvernement était décidé à continuer d'accorder les autorisations nécessaires à ceux qui offriraient leurs services.

Lorand, peu satisfait de ces déclarations, déposa alors l'ordre du jour suivant : « La

» Chambre, comptant sur la vigilance du gouvernement pour veiller à ce qu'aucune pression ne puisse être exercée sur des officiers, sous-officiers ou soldats belges, pour les amener à s'enrôler au service de l'État du Congo, passe à l'ordre du jour ».

Cependant Woeste, faisant valoir que les affirmations de Lorand étaient trop vagues pour faire douter de la sincérité des déclarations gouvernementales, proposa et fit adopter par assis et levé, après que l'ordre du jour de Lorand eût été repoussé par 55 voix contre 26, un ordre du jour prenant simplement acte des déclarations du gouvernement.

10 octobre 1953.
A. Stenmans.

P. Hymans et A. Delcroix, *Histoire parlementaire de la Belgique, 1896-1900*, p. 36. — Mouv. géog., 1897, p. 273. — Liebrechts, *Léopold II, fondateur d'empire*, Brux., 1932, p. 327. — *La Belgique contemporaine*, tome II, pp. 154, 175, 182, 211. — H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, VII, p. 328. — A. Stenmans, *La reprise du Congo par la Belgique*, p. 222.

VANDERMEIREN (*Jozef-Albert-Hector-Marie*), Missionaris van Afrika (Witte Pater) (Roeselare, 22.12.1873—Brugge, 1.4.1936). Zoon van Pieter-Paul en Bouting, Amanda.

Hij deed zijn humaniorastudies aan het Klein Seminarie te Roeselare en het Witte Paterscollege, te Mechelen (1894). Twee jaar later begeeft hij zich naar het noviciaat der Witte Paters, te Maison-Carrée (Algiers). Op 31 maart 1900 wordt hij priester gewijd te Karthago (Tunisië). Dezelfde dag nog kreeg hij zijn benoeming voor het Apostolisch Vicariaat Opper-Congo. Op 23 mei 1900 ging hij scheep te Marseille, te samen met Paters Kindt (Brugge), Cafmeyer (Sinte-Kruis, Brugge), Michaux (Ciney), Faes (Antwerpen) en Broeder Arthur Herman (Lauwe), allen met dezelfde bestemming. De reizigers zetten voet aan land te Chinde en van daar ging de reis verder langs de Zambezi-Chirerivieren en het Nyassa-meer. Na een voorspoedige reis, kwamen ze op 14 augustus te Boudevijnstad aan, waar ze vaderlijk door Monseigneur Roelens, hun bisschop, ontvangen werden. Na enige dagen rust ging de tocht voor Pater Vandermeiren verder naar de missiepost Mpala. Onder de leiding van Pater (later Monseigneur) Huys worden de volgende maanden door de jonge missionaris besteed om de taal aan te leren en zich in te burgeren in zijn nieuw midden.

« Maar daar zou hij niet lang blijven, verhaalt » Pater Weghsteen. In het begin van Februari » van het volgende jaar, werd Pater Vandermeiren gezonden naar de missie Lwizi Sint-Lam-

» bertus, waar Pater De Muelenaere, uit Beveren-Roeselare, overste was. De Lwizi-streek was » bevolkt door de wilde Baluba, die zeer gehecht » aan hun bijgelovige praktijken, allen ingelijfd » waren in een of meer geheime sekten, die hun » handlangers onder een ijzeren juk hielden. Met » moed hadden de Paters den strijd aangevangen » en Pater Vandermeiren stond hen krachtig ter zijde ».

Urua of het land der Baluba zal heel de werkzaamheid van Pater Vandermeiren gedurende zijn eerste verblijf in Congo (1901-1910) in beslag nemen. Lwizi en Lukulu zijn de twee missieposten waar Pater Vandermeiren, eerst als eenvoudig missionaris en later als overste van de missiepost (te Lwizi, in 1904; te Lukulu, in 1907) werkzaam was. Lwizi Sint-Lambertus werd in 1905 afgeschaft wegens de slaapziektes die de streek teisterde. De grote dorpen stierven voor een groote gedeelte uit en alle lieden nog krachtig genoeg trokken verder. De christenen van Lwizi volgden Pater Vandermeiren naar Lukulu, alwaar ook de slaapziekten liefdevol werden opgenomen.

De missiepost te Lukulu H.-Hart werd in juni 1900 gesticht door Pater Termaat, bijgestaan door Pater Colle en Broeder Oktaaf. De Baluba aldaar waren niet minder verlekkerd op mensenvlees, niet minder bijgelovig als hun stamgenoten van Lwizi. Ook daar was de streek onrustig, daar de opperhoofden gedurig in oorlog met elkander leefden.

« Het valt niet te ontkennen, schreef Monseigneur Roelens bij die stichting, dit beschavingswerk zal niet weinig tijd en moeite kosten. Ik verwacht me aan een hevig verzet van satan; want in Urua wordt hij in zijn sterkste vesting aangevallen. »

Doch in 1906 reeds mocht Monseigneur zich verheugen dat de inboorlingen van Lukulu, missie toegevoerd aan het H.-Hart, na lang aan de genade te hebben weerstaan, tot betere gevoelens gekomen waren. Stilaan zal de missie onder het bestuur van Pater Vandermeiren zich verder ontwikkelen. Door de praktijken van naastenliefde en het onderrichten van jong en oud zullen Kyombo Mbayo's onderdanen al talrijker voor de christelijke beschaving gewonnen worden.

Zijn onverpoosd zweogen te Lwizi en te Lukulu had Pater Vandermeiren zeer verzwakt. Hij had rust nodig om terug op krachten te komen. Op 16 mei 1910 vertrok hij naar België, als reisgezel van Mgr Roelens. De reis ging over de grote Congostroom naar Boma en vandaar naar Antwerpen, alwaar ze op 30 augustus aankwamen.

Pater Vandermeiren vond binnen de muren van het noviciaat voor Broeders, te Gits, de rust en de stilte vereist voor zijn herstel, doch

ook de nodige tijd om zijn mooi woordenboek der Kiluba-Hemba-taal te schrijven. Pater Vandermeiren hielp ook Eerw. Pater Colle bij het opstellen van zijn monografie over de Baluba.

Want als geen ander had Pater Vandermeiren met zijn Baluba medegeleefd en hun zeden en gebruiken afgerekend en doorgrond. In het *Vlaams Maandschrift der Witte Paters* van 1901 tot 1935 treft men menig verhaaltje, menige beschrijving van zijn hand aan, waarin hij op levendige wijze het doen en laten van zijn Baluba en van de latere hem toevertrouwde Zwarten onder de ogen van de lezer brengt.

Toen zijn woordenboek zijn voltooiing had bereikt, scheeppte Pater Vandermeiren voor de tweede maal in te Marseille (11 september 1912), om zijn vorig werkterrein weer te bereiken. Doch een taak van een andere aard wachtte hem daar. De spoorweg Kabalo-Albertstad was in aanbouw, door het land der Baluba. Men zocht naar een aalmoezenier voor de werklieden van de spoorweg. Pater Vandermeiren werd door zijn oversten aangeduid om te samen met Pater Antoon Debbaudt de geestelijke bediening in de verschillende kampen op de lijn waar te nemen. In den beginne gebeurde dit van uit Kabalo, waar de missionarissen een tijdelijke intrek hadden. Doch weldra (1913) stichtte Pater Vandermeiren geholpen door Paters A. Debbaudt en J. Dupont een voorlopige missiepost verder het land in. Naar de rivier op de boorden van dewelke de missiepost gelegen was, werd deze Nyemba geheten, bij welke benaming Pater Vandermeiren, ter ere van zijn geboortestad en als dank voor de hulp uit deze ontvangen de naam voegde van Roesslare Sint-Michiel. Van hieruit werden de kampen der spoorbeiders, waaronder vele Baluba, regelmatig bezocht en aan de christenen de mogelijkheid verschafft de H. Sacramenten, minstens op de grote kerkelijke feestdagen, te ontvangen. Ook werd een begin gemaakt met de evangelisatie van de inwoners van de Nyemba-streek. Toen de oorlog 1914-1918 uitbrak, werden de kampen meestal hervormd in militaire kampen. In september 1917, ging Pater Vandermeiren, thans als legeraalmoezenier, met Pater Parmentier en Broeder Baselis zich vestigen te Albertstad, doch verwaarloosde daarom de dienst als aalmoezenier op de lijn Kabalo-Alberstad niet.

De missiepost Brugge Sint-Donaas, bij Sola, werd in juli 1910 door Paters Aug. Van Acker en G. Motte gesticht. Daar vinden wij Pater Vandermeiren als overste van die missiepost terug (25 oktober 1921). De Bena-Nkuvu waren al even ruw en stug als de Baluba van Urua-land.

« Toen Pater Vandermeiren daar als overste

» aankwam, schrijft wederom Pater Weghsteen, « waren er nog geen honderd christenen met een handvol geloofsleerlingen. De heidensche massa was nog om zeggens onaangeroerd en de Paters waren enkel geholpen door vijf katechisten. Onder het bestuur van Pater Vandermeiren ontwikkelde zich de missie zowel op stofelijk als op geestelijk gebied. Het huis der Paters werd in steen opgetrokken (1922-1923). Na de schoollokalen gebouwd te hebben, begon de Pater het bouwen van zijn kerk (1930-1935) en kon dit grote werk ook tot een goed einde brengen. Vooraleer naar België af te reizen, had hij nog het genoegen een klooster voor Zusters met al de nodige lokalen voor de school der meisjes te bouwen (1934). Toen hij in België aangekomen was, zag hij met blijdschap de Zusters vertrekken, die voor zijn missie bestemd waren. »

Meer dan dertig jaren verblijf in Congo had de moedige missionaris lichaamelijk uitgeput. Een terugkeer naar het vaderland drong zich op. Ten tweeden maal koos Monseigneur Roelens Pater Vandermeiren tot zijn reisgezel naar België. Op 25 april 1935 kwamen de reizigers te Antwerpen aan. Enige maanden rust herstelden Pater Vandermeiren in zoverre dat zijn oversten hem voor een tussentijd met de leiding van het noviciaat der missiebroeders te Gits gelasten (februari 1936). Het was hem niet gegeven zijn taak te vervullen. Op 7 maart werd hij, aangetast door een longontsteking, naar Brugge overgebracht. Hij stierd er op 1 april daarop volgende.

Een van zijn vrienden uit Afrika, nl. advocaat Moulard getuigde van hem : « Hij was een nederige ». Zo hebben allen Pater Vandermeiren gekend : een stille, nederige man, doch diep godvruchtige priester en ijverige werker op Gods akker.

Bibliographie. — *Vocabulaire Kiluba Hemba-Français et Français-Kiluba Hemba*. Ministère des Colonies, Bruxelles, 1913.

28 october 1953.
P. M. Vanneste.

Maandschrift der Witte Paters, Antwerpen Jaargangen 1901-1935. Passim, Nieuw Afrika. *Missie-tijdschrift der Witte Paters*. P. Weghsteen, Memoir voor E. P. Vandermeiren. Jaarg. 1936, blz. 409.

VANDEWALLE (P. E.) Senator (Puurs, 28.9.1850 — Haarlem (Nederland), 7.11.1916).

Bij de wetgevende verkiezingen werd hij tot senator verkozen. Gedurende zijn parlementaire loopbaan hield hij zich in hoofdzaak onledig met het bestuderen van de begrotingsvoorschotzichten van onze kolonie. Op 9

maart 1911, tijdens een discussie aangaande de begroting van onze Congo, verdedigde hij de wedden van de koloniale geneesheren. Bovendien drong hij aan op een verhoging van de rustpensioenen van de ambtenaren en de beambten van het Bestuur in Afrika, die hij als ontoereikend bestempelde.

Hij overleed te Haarlem op 7 november 1916 in de loop van de eerste wereldoorlog.

27 april 1953.
A. Verlinden.

Mouvement géographique van 1911, blz. 141.

VANHERZEELE (*Richard*, en religion Frère Alvarus), Directeur d'école (Gheluwe, 15.8.1878—Stanleyville, Basoko, 24.1.1913). Fils de Bernard-François et de Deman, Victorine-Justine.

Fit ses études normales à l'école normale agréée d'Arlon de 1894 à 1897. Après un stage accompli à l'école des Frères Maristes à Mouscron, il fut nommé professeur à l'école normale d'Arlon où il resta jusqu'en 1903. A cette époque, il fonda l'importante école des Frères Maristes de Helmet (Schaerbeek) qu'il dirigea ensuite durant six ans. De 1909 à 1911, il dirigea avec grand succès l'école des Frères Maristes de Wervicq et c'est de là qu'il partit pour fonder la première école de la congrégation à Stanleyville, le 22 juillet 1911. Il devait y mourir dix-huit mois à peine après son arrivée.

10 octobre 1953.
M.-L. Comelieu.

Annuaire des Missions catholiques du Congo Belge, 1935, p. 404.

VANNESTE (*Paul-Henri*), Administrateur, Directeur de société (St-Josse-ten-Noode, 12.12.1887 — Etterbeek, 14.9.1938). Fils de Gustave-Jean-Marie et de Weimerkirch, Elisa-Théodорine-Eugénie-Françoise-Marie-Clémentine.

Le lieutenant-colonel adjoint d'état-major Vanneste, issu de l'artillerie après avoir fait en Belgique la campagne de 1914-1918 qui lui valut les huit chevrons de front et la citation : « au cours de sa longue présence au front » s'être particulièrement signalé par sa belle « conduite au feu et son dévouement continu » professa à l'École de guerre à partir de mars 1925 et se fit pensionner le 10 décembre 1930.

Il entra au service de la Compagnie cotonnière congolaise le 1^{er} octobre 1929 et fut chargé plus spécialement des affaires françaises. Nommé administrateur directeur de la Cotonfran le 1^{er} juillet 1932. Il séjournait en Afrique du 21

octobre 1932 au 25 avril 1933 et du 14 juillet 1936 au 12 mai 1937.

Vanneste était officier de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre de la Couronne. Porteur de la Croix de guerre avec palme, de la Croix de l'Yser et de la Croix de feu, décoré de plusieurs médailles.

20 octobre 1952.
A. Engels.

Référence matricule. Arch. de sociétés.

VAUTHIER (*Alfred*), Avocat, vice-président du Conseil supérieur du Congo (Bruxelles, 17.1.1835 — Bruxelles, 3.1.1916).

Docteur en droit de l'Université de Bruxelles (1856) sa carrière fut celle d'un avocat en vue, attiré pendant un certain temps par la politique, puis connaissant les joies plus calmes du professorat. Au barreau, Alfred Vauthier acquit une forte réputation qui lui valut les honneurs du bâtonnat du barreau d'appel d'abord, de celui de cassation ensuite. Élu conseiller communal à Bruxelles en 1877, il fut montré d'une grande indépendance, notamment dans son appréciation de la politique financière d'Anspach. Celui-ci ne l'en appela pas moins aux fonctions d'échevin du contentieux, qu'il occupa de 1879 à 1881. En 1881, ayant échoué dans la tentative de former un collège dont il aurait été le bourgmestre, il se retira de l'échevinat ; il demeura conseiller communal jusqu'en 1892.

A l'Université de Bruxelles, il se vit confier en 1882 la chaire de droit commercial, qu'il conserva jusqu'en 1909.

Le 21 août 1889, il était nommé membre du Conseil supérieur du Congo. Peut-être certaines circonstances familiales n'étaient-elles pas étrangères à cette désignation. Son second fils, Gustave Vauthier, ingénieur des Ponts et Chaussées de l'Université de Gand, avait été au Congo en 1887 avec la première brigade d'études du chemin de fer. Un goût très vif pour les questions coloniales se dessinait aussi chez un de ses fils cadets, René Vauthier, qui devait plus tard être directeur de la *Belgique Coloniale*.

Alfred Vauthier fut appelé à la vice-présidence du Conseil supérieur par décret du 11 février 1903. Il s'éteignit en 1916.

Il laissait quatre fils : outre Gustave Vauthier (1861-1923) et René Vauthier (1864-1921) déjà cités, Maurice Vauthier (1860-1931), qui fut ministre des Sciences et des Arts et président du Conseil d'Administration de l'Université de Bruxelles, et le peintre Émile Vauthier (1864-1946).

27 décembre 1952.
J. Stengers.

Nos contemporains, Brux., 1904, pp. 61-62. — Diogène, *Annuaire international des nobularités. France-Belgique*, Paris, 1913, p. 1029. — L. Vanderkinderen, *L'Université de Bruxelles, 1834-1884. Notice historique*, Brux., 1884, p. 211. — Goblet d'Alviella, *L'Université de Bruxelles pendant son troisième quart de siècle*, Brux., 1909, p. 222. — J. Garsou, *Jules Anspach*, Brux., 1942, pp. 112, 113, 117, 120. — *Bull. off de l'É. I. C.*, 1889, p. 164 et 1903, p. 33. — Renseignements aimablement communiqués par son petit-fils M. E. Vauthier, Professeur à l'Université de Bruxelles.

VAUTHIER (*Gustave-Charles*), Ingénieur (Bruxelles, 11.1.1861 — Ponta Grossa, Brésil, 5.4.1923).

Ingénieur des ponts et chaussées, sorti de l'École de Gand en 1884, il est d'abord attaché à la Compagnie du Chemin de Fer du Grand Central Belge (réseau racheté plus tard par l'État belge).

En 1887, il s'engage à la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie (C. C. C. I.) et est désigné pour les études du tracé de la future voie ferrée de Matadi à Léopoldville.

Vauthier débarque à Boma le 3 juin 1887 et arrive à Matadi le 13 du même mois. Il effectue avec Thys, Cambier et Liebrechts une première reconnaissance dans la vallée de la M'Pozo.

Cette première étude dans un pays inconnu est extrêmement difficile et fort pénible. « On » ne peut — écrit-il — croire combien il est « difficile de débrouiller à première vue un pays » à l'orographie tourmentée comme celle de « cette partie du Congo. Il n'y a presque pas de sentiers, toutes sortes d'obstacles : forêts, « grandes herbes, ravins, marais. Ce qu'il faut de patience avant d'avoir trouvé une voie favorable au chemin de fer ! Jamais on n'a fini, car on n'est jamais certain qu'il n'existe pas un » tracé plus avantageux que celui qui a été « adopté ».

Après quelques mois de travail où il a parcouru à peine une dizaine de kilomètres, Vauthier rentre à Boma (déc. 1887). Puis il repart avec Cambier pour étudier à nouveau ce passage particulièrement compliqué de la M'Pozo.

Peu après, il redescend à Boma. Il s'y embarque avec les membres de la brigade d'études pour Saint-Paul-de-Loanda, où il visite les travaux du chemin de fer de la ligne Saint-Paul-de-Loanda à Ambacca.

Le 12 avril 1888, il rejoint Matadi.

Vauthier se remet en route le 3 mai et atteint le 25, un point appelé le « repère maçonné ». C'est là que, 6 mois plus tôt, le travail avait été interrompu. Après les grandes difficultés rencontrées à la M'Pozo et à la Palabala, il continue, sous la direction de Charmanne, l'étude complète du tracé et touche Léopoldville

le 4 novembre 1888. Une partie de l'équipe avait déjà atteint le Pool dès le 15 juin.

La période d'études sur le terrain se termine et Vauthier rentre en Europe le 20 janvier 1889.

Il retourne au Congo comme ingénieur à la Compagnie du Chemin de Fer du Congo et commande la première équipe d'ingénieurs chargée de la construction de la ligne de Matadi au Stanley-Pool.

Embarqué sur le *Lualaba* qui avait quitté Anvers le 11 octobre 1889, il arrive à Matadi le 10 novembre, après avoir recruté les premières équipes de travailleurs de couleur, notamment en Guinée.

Vauthier fut tout d'abord chargé des travaux du débarcadère et de la construction d'un pier. Ensuite, il reprend les travaux définitifs du tracé entre Matadi et la M'Pozo. Enfin, il entame les travaux de déblaiement pour l'installation de la future gare de Matadi.

Après un séjour de 10 mois, il rentre malade en Europe et quitte Matadi le 12 août 1890.

En janvier 1891, Vauthier part au Brésil comme ingénieur et participe à la construction de plusieurs lignes de chemin de fer.

Il y séjourna de longues années.

12 février 1952.
F. Berlemont.

R. J. Cornet, *La Bataille du Rail*. — Janssens et Cateau, *Les Belges au Congo*.

VAUTHIER (*René*), G. A. Avocat et publiciste (Bruxelles, 20.5.1864 — Uccle, 1.3.1921).

Avocat à la Cour d'appel de Bruxelles et homme de talent, René Vauthier se fit en Belgique le champion de la cause coloniale. En sa qualité de directeur de la *Belgique Coloniale*, où il était entré en 1895, il fut invité avec la presse et les notabilités du pays à l'inauguration de la ligne Matadi-Léopoldville en juin 1898. Il en rapporta une foi accrue dans l'avenir de l'œuvre léopoldienne, foi qu'il ne cessa de manifester par la parole et la plume. Il fut Vice-Président du Conseil supérieur du Congo en 1905 et figura parmi les premiers membres du Conseil colonial (1908).

René Vauthier succomba dans la force de l'âge, après une longue et douloureuse maladie qui durant deux ans et demi entraîna son activité. Il était notamment l'auteur de « *Un méchant livre : les théories de Mr. Cattier* » (impr. Breuer, Bruxelles 1906).

12 octobre 1953.
M.-L. Comelieu.

Mouvement géographique, 1908, pp. 284, 664. — *Id.*, 1906, p. 165. — *Id.*, 1921, p. 158. — A. Van Iseghem, *Les étapes de l'annexion du Congo*, Bruxelles, 1932, p. 81. — *Journal du Congo*, 8 mars 1913. — B. O., 1908, p. 137. — *Id.*, 1911, p. 930. —

C. R., *Conseil Colonial*, 1921, p. 207. — Fr. Masoin, *Histoire de l'É. I. C.*, 2 vol. Namur, 1913, t. II, p. 355. — *Bulletin I. R. C. B.*, 1943, p. 331.

VÉKENS (*Théophile en religion*: Antonin), Dominicain et surnommé l'Apôtre des Mangbetu (Beveren-Waas, 15.7.1887 — Lisbonne, 26.10.1941).

Théo Vékens fit ses humanités à l'Institut Saint-Louis à Bruxelles; puis sa philosophie à la Faculté adjointe à ce Collège; ensuite son Droit à Louvain. Dès les humanités, il avait une âme très enthousiaste pour toutes les grandes causes.

Il entra dans l'Ordre de St-Dominique en 1911, fit profession en 1912, fut ordonné prêtre en 1916 et partit pour le Congo, le 31 août 1920.

En avril 1919, le R. P. Paul Warnier était parti pour fonder la mission de Rungu avec sa fameuse École des Arts et Métiers; l'année suivante donna à la nouvelle mission un précieux auxiliaire dans la personne du Père Antonin Vékens, le grand défricheur de la langue des Mangbetu. Les premières études des défricheurs de langues sont de véritables explorations remplies d'embûches, dont les méprises ne sont réjouissantes que pour la postérité.

Doué d'un esprit perspicace et d'un cœur d'apôtre, le P. Vékens va pénétrer à fond dans cette psychologie du mangbetu et étudiera de longues années cette langue qui est d'une extrême complexité et dont il faut saisir le génie propre. Le Père Vékens est le premier qui ait parlé le mangbetu avec une telle perfection que les indigènes émerveillés déclaraient: «Le Père » connaît notre langue mieux que nous». La sympathie progressa en même temps que cette connaissance. Pour ceux qui n'avaient jamais vu de missionnaires, c'était une révélation extraordinaire: «Tu peux venir chez nous, lui disaient-ils, tu n'es pas un Blanc comme les autres: tu es » des nôtres et vraiment notre Père».

Pour les besoins de l'apostolat, le P. Vékens fit un catéchisme en mangbetu et traduisit l'Histoire Sainte en cette langue.

Il nous a donné en outre: *La Langue des Makere, des Medje et des Mangbétu*, paru dans la *Bibliothèque-Congo*, en 1928.

Ce livre d'une érudition remarquable, contient une grammaire et un vocabulaire mangbetu-français et français-mangbetu; il est enrichi de belles légendes et contient des Propos de conversations.

Après un séjour de plus de sept ans dans le milieu mangbetu de Rungu, le P. Vékens est envoyé à Niangara où il sera pendant presque deux ans directeur de l'École normale. En 1934, le Vicaire Apostolique l'envoie au Petit Séminaire de Dungu, où il sera un professeur tout à

fait remarquable jusqu'en mai 1940 date de son départ de la Colonie pour raisons de santé. Il ne put rentrer en Belgique à cause des hostilités et fit un séjour d'un an et quelques mois au Portugal, chez des religieuses dominicaines irlandaises, où il se rendit encore très utile en leur apprenant le français et où il mourut, près de Lisbonne, en octobre 1941.

29 juillet 1953.
R. Gillet, O. P.

VENDELMANS (*Alvin*), Nijveraar (Gierle, 5.6.1885 — Gierle, 12.8.1936).

Hij was de beheerder en de oprichter van de Samenwerkende vennootschap Venplanta, (Entrepriese et plantations A. Venplanta) die zich bezighield met het planten van koffiebomen en met de bereiding van palmolie. Buiten deze twee hoofdbedrijvigheden werden door de vennootschap eveneens meubelen vervaardigd. De maatschappelijke zetel der vennootschap was in de Maniema (Malela) gevestigd.

Voor bewezen diensten aan de kolonie werd Vendelmans benoemd tot ridder in de Orde van Leopold II (met palmen).

Hij overleed te Gierle (Prov. Antwerpen) in de ouderdom van 51 jaar, namelijk op 12 augustus 1936.

9 novembre 1953.
A. Verlinden.

Tribune congolaise van 30 august 1936, blz. 1.
Publications. — *Un voyage au Congo*, in *Le Mouvement des Missions catholiques au Congo*, Louvain, 1904, t. 16. — *Eene reis naar Congo*, in *Gerardusbode*, Roulers, 1904, t. 8. — *Eine Reise nach Kongo*, in *Maria-Hilf*, Münster, 1904-1905, t. 17.

VERAMME (*Charles*), Procureur des Rédemptoristes (Pollinchove, 14.4.1848-Bruxelles, 28.1.1938). Fils de Pierre-Jan et de Hooghe, Sophie.

Études d'humanités au Collège de Poperinghe; entra chez les Réformés en 1869; émit les vœux de religion en 1870; reçut sa formation philosophique et théologique au scolasticat de Wittem (Limbourg hollandais) et fut ordonné prêtre en 1875. Depuis 1882, il fut procureur des missions étrangères de la province belge de sa congrégation. En 1903, il fut envoyé par ses supérieurs au Congo, comme Visiteur de cette mission à peine commencée depuis quatre ans. Pendant quatre mois il alla inspecter avec le plus grand soin tous les postes déjà établis; atteint par la malaria, il fut obligé de regagner précipitamment la Belgique. Il garda de cette visite canonique laborieuse un attachement spécial à la mission congolaise qui bénéficierait pendant trente-cinq ans de

son inlassable dévouement. Il lui rendit d'inappréciables services. Jusque dans ses derniers jours on le rencontrait très fréquemment dans les bureaux des administrations, les magasins et les agences de voyages, toujours occupé à négocier les intérêts de ses confrères de la colonie. Depuis 1899 il assista à chacun des départs de missionnaires du port d'Anvers. Ce silencieux, qui gardait un calme inaltérable à peine ridé parfois par un sourire, comptait dans les milieux coloniaux de la capitale de nombreux amis conquis par sa modestie, sa bonhomie et sa servabilité à laquelle beaucoup faisaient appel, certains d'être toujours bien accueillis et aidés. Il a laissé une relation intéressante de son voyage dans le *Mouvement des Missions catholiques au Congo*, en 1907 et dans le périodique *Gerardusbode* de la même année.

Le 28 janvier 1938 il mourut placidement, comme il avait vécu, sans bruit, sans agonie, après avoir célébré ce jour la messe et mis ordre à ses papiers. Il allait atteindre ses quatre-vingt dix ans ; il était de forte race, sa mère était morte à cent et quatre ans. Il comptait soixante-huit ans de vie religieuse.

18 janvier 1953.
Maur. De Meulemeester.

E. Janssens et A. Cateaux, *Les Belges au Congo*, Anvers, 1912, T. III, pp. 1345-1346. — R. P. Carolus Veramme in *Analecta Congregationis Ss Redemptoris*, Rome, 1938, pp. 89-90. — *Le Mouvement géographique*, 1907, p. 439. — M. De Meulemeester, *Bibliographie Générale des Écrivains Rédemptoristes*, Louvain, 1935, 1939, T. II, p. 405. — *La Voix du Réempereur*, Louvain, 1938, p. 54. — *Tribune Congolaise*, 15, février 1938, p. 1. — *De Standaard*, Bruxelles, 1938 (30 janvier).

VERBIST (*Théophile*), Missionnaire (Anvers, 12.6.1823 — Lao-Hou-Keou, 23.2.1868).

Disons le tout de suite : le P. Théophile Verbist ne fut pas un colonial et cependant il semble que sa mémoire ne puisse être passée sous silence dans cette biographie coloniale. S'il ne fut pas colonial de sa personne, en effet, il le devint par l'Institut dont il fut le Fondateur : la Congrégation des Missionnaires de Scheut, dénommée officiellement Congrégation du Coeur Immaculé de Marie.

Ordonné prêtre le 18 septembre 1847 par Son Éminence le Cardinal archevêque de Malines, l'abbé Verbist exerça d'abord les fonctions de sous-régent au petit séminaire de Malines. Le 27 juillet 1853, il fut nommé aumônier de l'École militaire de Bruxelles. C'est en 1862 qu'il fonda à Scheut (Bruxelles), une Congrégation missionnaire destinée spécialement à exercer l'apostolat dans l'empire chinois. Lui-

même partit pour la Chine le 25 août 1865 en qualité de Provincaire de la mission Mongolie dont le centre était à Siwantze. Il mourut à Lao-Hou-Keou le 23 février 1868 au cours d'un voyage d'inspection. En 1931 ses restes mortels furent ramenés en Belgique et inhumés à Scheut dans l'église de la Maison-Mère de sa Congrégation.

Il devint colonial par son œuvre, avons-nous dit. En effet, en 1888, à la demande plusieurs fois réitérée du Roi-Souverain, les 4 premiers missionnaires de Scheut partirent pour le Congo. Actuellement, la Congrégation de Scheut peut se glorifier d'y avoir envoyé 915 missionnaires. Aujourd'hui encore 592 de ses membres y poursuivent la tâche de leurs devanciers. A ce titre, la mémoire du Père Verbist méritait d'être rappelée ici.

11 septembre 1952.
F. Scalais.

VERCRUYSSSE (*Astère-Joseph-Victor*), Séateur (Courtrai, 26.4.1834 — Gand, 15.7.1921).

Il conquit à l'Université de Gand son diplôme de docteur en droit le 19 août 1858, mais il s'occupera principalement d'industrie et présidera aux destinées de la filature *La Lieve* et de la sucrerie *La Ruche*.

Envoyé à la Chambre en 1886, par les électeurs catholiques de l'arrondissement de Gand, il n'y prononça pas de longs discours, mais il savait, d'un mot judicieux, caractériser un point de vue. De la Chambre, il passa au Sénat en 1893 et s'y attacha surtout aux discussions relatives à l'industrie et au commerce. Membre du Comité exécutif de l'Exposition de Paris en 1889, représentant de notre pays aux expositions de Chicago, de Bordeaux, d'Amsterdam, commissaire général des Sections étrangères à l'Exposition universelle d'Anvers en 1894, il fut délégué officiel du gouvernement à l'Exposition de Paris de 1900.

C'est en homme d'affaires très compétent que Vercruyssse, lors de la discussion de l'annexion du Congo à la Belgique, défendit le projet avec chaleur en séance du 30 septembre 1908. Il affirmait être en cela le porte-parole de la majorité du monde commercial et industriel non seulement de l'arrondissement qu'il représentait, mais aussi de la population anversoise tout entière.

Vercruyssse était officier de l'Ordre de Léopold, commandeur de l'Ordre de la Légion d'honneur, de l'Ordre d'Orange-Nassau, chevalier de l'Ordre du Lion néerlandais et de l'Ordre d'Isabelle la Catholique.

4 février 1953.
M. Coosemans.

Mouv. géogr., 1908 p. 530. — Chapaux, A., *Le Congo*, Rozez, Brux., 1894, p. 823. — Derie et Marchal, *Le Sénat belge*, Collection Nationale, Schepens, Brux., 1898, p. 475.

VERHAVERT (*Alphonse-Joseph-Marie*), Inspecteur des douanes (Etterbeek, 24.2.1871 — Bruxelles, 9.12.1934). Fils de Pierre-Joseph et de Wyns, Isabelle.

Il exerçait la profession de géomètre-arpenteur quand il offrit ses services à l'État Indépendant du Congo qui l'admit en 1897 en qualité de commis de 1^{re} classe. Il s'embarqua à Anvers le 8 mai et résida dans le Bas-Congo où il fut nommé vérificateur des impôts le 1^{er} février 1898, puis receveur le 1^{er} juillet 1899.

En mars 1900, il s'embarqua à Boma pour rentrer au pays ; il repartit le 16 décembre suivant et fut désigné pour remplir les fonctions de contrôleur-suppléant des impôts à la frontière orientale en avril 1903. Le 22 mars 1904, son terme de service terminé, il venait se reposer en Belgique pour reprendre le chemin de l'Afrique le 17 novembre de la même année. En janvier 1906, on le chargeait du contrôle des postes fiscaux des frontières méridionale, orientale et septentrionale de l'État. Fonctionnaire compétent et dévoué, il fut l'objet d'une promotion importante le 26 mars 1907.

Son 4^e départ d'Anvers eut lieu le 4 février 1909. Il était chargé d'organiser dans le district du Kwango oriental la perception des prestations acquittées en numéraire par les indigènes (15 mars 1909). Le 24 mai 1911, il était désigné pour exercer concurremment à ses fonctions principales celle de délégué de la Direction des Finances à Popokabaka. Après un nouveau retour au pays au début de 1912, il repartait le 14 septembre comme contrôleur des impôts dans le district du Bas-Congo. Il accédait au grade de contrôleur des Douanes de 1^{re} classe le 1^{er} juillet 1915 et était désigné le 5 octobre pour exercer provisoirement les fonctions d'inspecteur principal. Il rentra en Europe dans le courant du 2^e semestre de 1917, pour se réembarquer à La Palice à bord de l'*Anversville* le 27 décembre. Désigné à Boma pour inspecter les bureaux douaniers de Sakania, Élisabethville et ceux de la Province orientale, il fut nommé à titre définitif inspecteur des Douanes le 1^{er} juillet 1918. Il gagna Élisabethville le 2 août et pendant deux ans parcourut toute la partie orientale de la Colonie, puis descendit à Boma pour s'y embarquer sur l'*Albertville*, le 7 octobre 1920, et regagner la Belgique. Il devait faire un septième et dernier séjour au Congo. Parti d'Anvers le 8 septembre 1921, il travailla encore une année au Katanga. Malade, il dut se résoudre à quitter définitivement la terre

d'Afrique, terminant le 22 août 1922 une féconde carrière au cours de laquelle il avait, à force de dévouement, de ténacité et de compétence, gravi un à un tous les échelons du Service des Finances de la Colonie. Officier de l'Ordre royal du Lion et chevalier de l'Ordre de la Couronne, il était porteur de l'Étoile de service en or à cinq raies.

3 mai 1952.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans col., déc. 1934, p. 14.
— *Tribune Cong.*, 15 décembre 1934, p. 2.

VERHEES (*Joseph*), Agent d'administration de 3^e classe (Berchem (Anvers), 19.10.1856-?).

Verhees avait été, de 1878 à 1880, directeur d'une fabrique de levure en Belgique et était demeuré dans la partie quand lui vint l'idée de s'embarquer pour le Congo. A son propre compte, semble-t-il, car son engagement par l'État indépendant en qualité d'agent d'administration de 3^e classe, fut signé à Boma le 5 décembre 1886 et ne portait que sur une durée de deux ans.

Désigné le jour même pour la région des Bangala, il y arriva le 29 janvier 1887 et y acquit une petite notoriété en fabriquant dès lors à Nouvelle-Anvers les premières briques utilisées dans la construction au Congo. Cette innovation devait permettre rapidement de constater une amélioration sensible dans l'état de santé des Blancs, aussi l'initiative fit-elle tache d'huile.

Hélas, le contrat de si brève durée qu'il avait signé, Verhees ne le termina même pas. A partir de février 1888, les attaques de paludisme se succédèrent et le forcèrent à un retour quelque peu prématué au pays (19 juillet 1888).

3 juillet 1952.
M.-L. Corneliu.

VERITER (*Georges*), Officier de la Force Publique (Étalle, 23.11.1879 — Ethe, 23.2.1932). Fils de Jean-Baptiste et de Zimmer, Rosalie.

Engagé au régiment des Grenadiers le 28 janvier 1896, il avait été promu sous-lieutenant et désigné pour le 2^e de ligne le 26 juin 1904. En 1906, il était admis à l'État Indépendant du Congo en qualité de sous-lieutenant de la Force Publique et s'embarquait à Anvers le 9 août. Il commença dès le 29 août par être attaché au territoire de la Ruzizi-Kivu et fut désigné le 11 décembre pour la zone Rushuru-Beni. Le 2 janvier 1907, il était appelé à commander intérimairement, pour une durée d'un mois, le secteur de Beni. Le 8 février, il était attaché, en qualité de substitut suppléant, à la Commission de délimitation des terres indigènes.

Son terme ayant pris fin vers le milieu de l'année 1909, il rentra en congé et débarqua à Anvers le 5 septembre. Promu capitaine de la F. P. le 25 mars 1910, il repartit le 20 août suivant, désigné pour commander la Compagnie du Bas-Congo (9 octobre). Le grade de capitaine-commandant lui fut conféré au cours de ce terme, le 1^{er} juillet 1912. Deux mois plus tard, il revenait en Belgique (23 septembre 1912), pour repartir encore le 28 décembre et aller reprendre le commandement du camp du Bas-Congo (23 janvier 1913). Il séjourna à Lukula dans le Mayumbe. Cependant, malgré son désir de poursuivre sa carrière coloniale, il dut solliciter, pour raison de santé, un congé anticipé, le 6 mars 1914. Il prit cependant part en Belgique à la campagne 1914-18, s'y conduisit en brave et fut démobilisé, grand invalide de guerre. Distinctions honorifiques : officier de l'Ordre de Léopold II, chevalier de l'Ordre de Léopold, de l'Ordre de la Couronne, de l'Ordre royal du Lion, Croix militaire, Médaille de la campagne 1914-18, Médailles de la Victoire, des Vétérans coloniaux, du Centenaire, Étoile de service à trois raies.

3 mai 1952.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 6495. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans col.*, mars 1932, p. 17. — *Tribune cong.*, 15 mars 1932, p. 3. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

VERMEERSCH (*Arthur-Marie-Théodore*), Jésuite, professeur de théologie morale (Ertvelde, Fl. Or., 26.8.1858 — Héverlé, 12.7.1936). Fils d'un notaire de Ertvelde qui, au cours de sa carrière, y occupa aussi la charge de bourgmestre et fit partie du conseil provincial.

En 1869, il commença ses humanités anciennes au collège épiscopal de Termonde, où il demeura jusqu'à la mort de son père en 1873. On l'envoya alors au Collège Saint-Servais de Liège ; il y remporta en 1875 le premier prix d'excellence en rhétorique. Il suivit alors les cours de candidature en philosophie et lettres à Namur, puis entreprit les études de droit à l'Université de Louvain. Il y passa tous ses examens avec la plus grande distinction. Parmi ses maîtres, il faut citer l'éminent juriste van Biervliet, avec lequel il garda les meilleures relations. Il compléta sa formation juridique par le doctorat en sciences politiques et administratives.

Au mois de septembre 1879, Arthur Vermeersch se présenta au noviciat de la compagnie de Jésus, installé à Tronchiennes près de Gand.

Après deux années exclusivement consacrées à la formation religieuse, il se remit aux études. Sa préparation ecclésiastique se prolongea pen-

dant huit années, interrompue par deux années de professorat à Namur.

On l'envoya suivre les cours de théologie à l'Université grégorienne de Rome et il y conquit le grade de docteur en droit canon.

En 1893, le P. Vermeersch commença son enseignement à Louvain. Il reçut pour débuter les leçons de droit canon au scolasticat de la compagnie de Jésus. L'année suivante, ses supérieurs lui confieront également le cours de théologie morale.

Tout en s'acquittant de ces fonctions, il ne tarda pas à entreprendre des travaux de publication. Par ailleurs, il se mêla aux cercles d'études où se discutaient les grandes questions de l'actualité qui étaient plus ou moins en rapport avec son enseignement. La société d'Économie politique de Bruxelles le compta comme l'un de ses membres les plus assidus ; la bibliothèque d'Études morales et juridiques lui dut sa fondation ; dans le domaine social, il se signala par la publication d'un *Manuel social* qui lui valut le prix quinquennal des sciences sociales en 1908.

C'est assez subitement qu'il se familiarisa avec les questions congolaises à la suite des attaques inattendues contre les missions catholiques dont la Commission d'Enquête de 1904 s'était faite l'interprète. Il écrivit alors son premier et principal ouvrage colonial *La Question congolaise*. Cinq ans plus tard, il se livrera de nouveau à des travaux de polémique, une nouvelle et violente campagne antireligieuse déferlant sur le Congo.

A la fin de 1912, les organisateurs des Journées coloniales, qui n'en n'étaient encore qu'à la première de leurs sessions, recoururent au concours du P. Vermeersch. A l'aide de nombreux documents, celui-ci présenta un rapport fort substantiel sur les effets néfastes que constituait l'action des Arabes esclavagistes terrorisant de vastes contrées du Centre africain par leurs mœurs barbares. Il réfuta sans peine les allégations d'un colonial belge (1) qui était allé jusqu'à regretter que les belles races de l'Uele soient « définitivement perdues à la vie » heureuse que leur eussent faite les Arabes » et se voyaient menacées d'être à l'avenir les victimes de la « lèpre ulcérante » du christianisme.

Plus d'une fois, les adversaires du P. Vermeersch lui avaient reproché d'écrire sur le problème colonial sans avoir jamais visité le Congo (2). Cette lacune risquait de fait de le déforcer dans son travail. Aussi, en 1913, il se

(1) Voyez Vandervelde, *Les Missions au Congo belge*, *la Grande Revue*, 10 janvier 1911, p. 21.

(2) Voyez p. ex. dans les *Annales parlementaires*, 1908, p. 131.

libéra temporairement de son enseignement pour entreprendre un grand périple à travers l'Afrique. Le 11 janvier, il quittait le port de Marseille à destination de la côte orientale du continent noir. Il voulait visiter les colonies anglaises et allemandes avant de longer le fleuve Congo depuis la région des Grands Lacs. Il traversa ainsi les florissantes missions de l'Ouganda qu'il décrivit dans un article intitulé *Une nation chrétienne en pays noir*.

Dès le lendemain de son arrivée à Kisantu, en août 1913, il assista comme secrétaire à la conférence des supérieurs de mission du Congo qui s'ouvrira tout juste à ce moment sous la présidence de Mgr Roelens. Le 30 septembre, il achevait une tournée à travers les postes desservis par les Jésuites et il descendait vers Boma pour gagner par bateau le Congo portugais. De Saint-Paul-de-Loanda, il naviga sur Le Cap d'où il remonta vers le Katanga par la Rhodésie. Il revint finalement au Cap pour y prendre un navire qui le ramena en Belgique vers la Noël.

De retour au pays, le P. Vermeersch se mit aussitôt à étudier la documentation rassemblée pendant son voyage. Malheureusement pour lui, il ne parvint à publier que les premiers fragments de ses travaux, la première guerre mondiale ayant éclaté quelques mois après son arrivée à Louvain. C'est ainsi qu'il ne demeura de son séjour en Afrique que deux brochures, l'une sur *La condition de la femme congolaise* et l'autre, — qui n'était que la reproduction d'une conférence donnée à Bruxelles — intitulée *Le rôle des catholiques au Congo belge*.

Peu après l'armistice de 1918, le P. Vermeersch était appelé à Rome pour y remplacer à l'Université grégorienne le P. Bucceroni. À sa classe de théologie morale, il ajouta un peu plus tard un cours de sociologie et même en 1923 un cours de droit. Ces occupations absorbèrent tout son temps et l'empêchèrent de garder contact avec les questions congolaises. Durant l'année 1934, sa santé faiblissant, il fut contraint de renoncer à son professorat. L'année suivante, il put encore se déplacer pour recevoir à Budapest le doctorat *honoris causa* de l'Université Pasnay. Le 12 juillet 1936, il fut assez brusquement emporté par la mort, alors qu'il séjournait au scolasticat des Pères jésuites, établi à Héverlé en bordure de Louvain.

Pour mesurer le retentissement de l'œuvre coloniale du P. Vermeersch, il faut la replacer dans son cadre historique. A l'époque où parut son premier ouvrage, en 1906, il devait incontestablement faire figure d'un penseur hardi et personnel. Ses suggestions tranchent singulièrement sur celles que des hommes éminents avaient formulées avant lui. Rappelons seulement ici la proposition de M. Nyssens, professeur de droit à l'Université de Louvain, qui, à l'as-

semblée générale des catholiques en 1891, faisait adopter un vœu recommandant l'envoi au Congo des criminels de la métropole !

Arthur Vermeersch aborda la question congolaise sous un tout autre angle et c'est là certes un de ses grands mérites ; le spectacle d'une immense infertile, confie-t-il à ses lecteurs en 1906, nous a poussé à écrire : « La gravité du mal, ses causes profondes, nous avaient longtemps échappé. Quand nous les avons connues, nous n'avons pu garder pour nous-mêmes la compassion qui nous pénétrait ; nous avons résolu de la dire aux concitoyens d'un pays généreux, en nous adressant à leur religion, à leur patriotisme, à leur cœur ». Tels sont les termes par lesquels il présente son gros ouvrage *La question congolaise* au public belge et étranger. Cette étude ne peut manquer de frapper ceux qui la parcourront. Il ne s'agit pas ici d'un plaidoyer en faveur des missions ou de la population noire, mais d'un examen approfondi de toute la situation du Congo. Toutes les grandes questions sont passées en revue : le régime foncier, le problème de la main-d'œuvre, la vie morale des Noirs et de leurs tuteurs, l'organisation judiciaire et administrative, l'œuvre de l'évangélisation enfin, spécialement celle du catholicisme. Fournissant sur tous ces sujets des renseignements précis et scientifiquement coordonnés, l'auteur y ajoute des solutions qui témoignent d'une large connaissance des principes du droit naturel et positif, des exigences d'une saine administration, des limites et des possibilités d'une entreprise dont la difficulté égale la grandeur.

Par ailleurs, avec un tact plein de délicatesse, le P. Vermeersch concilia dans son ouvrage, aussi parfaitement que possible, le pénible devoir d'accuser son Prince et des compatriotes avec le souci de ne point déconsidérer l'œuvre d'un grand Roi qu'il admirait sincèrement, de ne pas prêter son concours à la campagne odieuse d'agents de l'étranger ou de concitoyens irréfléchis. En conclusion de son travail, le P. Vermeersch se déclara partisan d'une reprise du Congo par la Belgique.

Ce livre reçut de grands éloges dans la presse internationale, notamment dans le *Times* (3 mai 1906) et fut cité avec honneur au parlement anglais (4 juillet 1906). A l'intérieur du pays, on n'essaia guère de le contredire et la discussion semble être demeurée courtoise.

Pour cette courageuse contribution à la défense de l'œuvre congolaise, dans des circonstances particulièrement difficiles, le P. Vermeersch a bien mérité de sa patrie et de sa colonie.

Publications coloniales. — *La question congolaise*, Bruxelles, 1906. — *Les destinées du Congo*

belge, Bruxelles, 1906. — *Missions catholiques au Congo belge*. Étude critique de leur action, *Bull. Soc. belg. études colon.*, 1909, no 1. — *Le Peuple*, 18 et 28 février 1909. — *Surnègres ou chrétiens. Les missionnaires au Congo belge, l'anticléricalisme colonial*, réponse à M. Vandervelde, Bruxelles, 1911. — *Les noirs et la civilisation musulmane*, Journées coloniales, première session, Louvain, 1912. — *Une nation chrétienne en pays noir*, Revue miss. belg. Comp. Jésus, novembre 1913. — *La femme congolaise*, Bruxelles, 1914. — *Le rôle des catholiques au Congo belge*, Bruxelles, 1914. — *Colonie et Patrie*, *Bull. Soc. roy. Géogr. Anvers*, 1914-1919, p. 27.

Mai 1952.
V. Charles.

Références. — *Mouv. géogr.*, 1906, pp. 211-217. — A. J. Wauters, *Hist. polit. du Congo belge*, Bruxelles, 1911. — Fr. Mason, *Histoire de l'Etat Indépendant du Congo*, 2 vol., Namur, 1913, p. 69. — *Journal du Congo*, 21 juin 1912. — *Missions belges de la Compagnie de Jésus*, 1913, pp. 65 et sq. — *Tribune congolaise*, 20 décembre 1913, p. 2 ; 30 juillet 1936, p. 1. — A. Van Iseghem, *Les Étapes de l'Annexion du Congo*, Bruxelles, 1932, pp. 66, 67, 83. — Ludwig Bauer, *Léopold le Mal-Aimé*, Paris, 1935, p. 319. — Creusen, s. j., *Nouvelle revue théologique*, Louvain, 1936, vol. 11, pp. 817-838. — Creusen, s. j., *Le Père Arthur Vermeersch*, Bruxelles, 1947.

VERMEIRE (*Urbain-Charles-Henri-Émile*), Ingénieur-Directeur des T. P. (Vive St-Éloi, 15.5.1881 — Boma, 7.2.1920). Fils de Henri, Eugène et de Soete, Irma-Marie-Sophie.

Ingénieur-contracteur diplômé de l'Université de Louvain en 1900 et licencié en sciences coloniales en 1909, Urbain Vermeire contracta le 10 février 1910 un engagement de trois ans au service de la Colonie, en qualité d'ingénieur sous-chef de section. Arrivé à Boma (3 mars 1910), il fut attaché aux études définitives de la prolongation du chemin de fer vicinal du Mayumbe. Il rentra prématurément en congé le 8 avril 1912, avec le grade de chef de section de 2^e classe.

Son deuxième départ pour la colonie date du 24 août 1912. Il retourna d'abord au Mayumbe.

Nommé chef de section de 1^{re} classe le 29 septembre 1912, il fut attaché à la mission d'étude du chemin de fer Matadi-Léopoldville (19 janvier 1914), puis fut désigné comme chef de mission de vérification des ponts des chemins de fer des Grands Lacs. Le 25 novembre 1916, il s'embarqua fin de terme à Boma. Il était depuis le 1^{er} janvier ingénieur de 1^{re} classe des Ponts et chaussées.

Une troisième fois, Vermeire reprit le chemin de l'Afrique (11 juin 1917). Il était désigné comme chef de mission pour l'étude de la route et du chemin de fer Stanleyville vers le Nil.

Nommé ingénieur principal en 1919, il remplissait les fonctions de directeur des Travaux Pu-

blics *ad interim* quand il tomba malade. En dépit des soins qui lui furent prodigues, il mourut à l'hôpital de la Croix-Rouge de Boma le 7 février 1920, victime d'une fièvre typhoïde à forme particulièrement grave. Il était noté comme un fonctionnaire très bon et dévoué, ayant rendu d'excellents services au pays.

Étoile de service.

9 juin 1953.
M.-L. Comelieu.

VERMEIREN (*Louise-Albertine*), Auxiliaire médicale principale (St-Josse-ten-Noode, 17.2.1873 — Léopoldville, 1.11.1938).

Pour tous ceux qui se pencheront sur sa simple vie, Louise Vermeiren restera un modèle de l'infirmière par vocation, qui ne se contente pas de soigner les corps, mais dont chaque geste prend une portée sociale parce qu'elle aime vraiment son métier et les hommes. Aussi parce qu'elle sait user sur eux, et pour leur plus grand bien, de l'autorité que lui confèrent ses devoirs professionnels.

Ces devoirs, elle les remplit à fond, avec une scrupuleuse précision et une rare compétence. Ceci lui vaut de se spécialiser dès 1916 et jusqu'en 1919 à l'ambulance du Palais Royal dans le soin des gazés de guerre, de ceux que la terrible ypérite a touchés. Elle tire de chaque cas un enrichissement d'expérience, qui lui permettra de mieux soigner ceux qui demain se présenteront. En 1920, quand elle part pour la colonie, elle laisse un vide profond dans le service où elle s'était rendue indispensable.

A Léopoldville, elle est attachée à l'hôpital des Noirs où elle restera durant six ans. C'est une charge écrasante qu'elle porte avec une tranquille assurance, prodigant son dévouement du matin au soir, qu'elle se trouve à la salle d'opération, ou bien au chevet des malades, voire des infectieux. Jamais elle ne connaît un moment de répit dans cette asile de la misère qui compte plus de trois cents lits, presque toujours tous occupés.

Lors de son troisième terme, Louise Vermeiren se voit chargée du service médical du camp militaire de Léopoldville. Elle est également assistante au Laboratoire et donne en plus des cours à l'École des infirmiers. Que n'attend-on pas de cette femme énergique et sûre, infatigable, et douée d'un admirable sens de l'organisation ?

C'est à ce même poste qu'elle achèvera sa carrière, y développant sans cesse son action, toujours plus appréciée de ses chefs, obéie et respectée par tous ceux vers qui elle va avec l'inépuisable générosité de son cœur. Les indigènes sont ses enfants choyés. Pour eux elle crée les œuvres de consultations diverses, pré- et postnatales notamment. Ses ressources per-

sonnelles mêmes leur étaient consacrées et dès qu'elle trouvait un moment de loisir, c'était pour coudre les vêtements qui habilleraient les petits de ses soldats.

En 1937, Louise Vermeiren a 64 ans quand elle repart pour la sixième fois pour le Congo. Elle est aussi pleine de projets que de courage et de santé. Les années semblent avoir glissé sur elle.

Mais voici venu le terme de cette débordante activité : en février 1938, la vaillante femme est terrassée par un mal dont elle connaît la marche implacable. Elle s'accorde à peine un instant de répit, juste ce qu'il faut pour retrouver une apparente santé, puis elle se remet à l'ouvrage.

Elle travaillera ainsi, avec une ardeur à peine flétrissante, jusqu'à ce que la douleur ait raison de son énergie. Un mois seulement avant sa mort, elle devra accepter de se sentir vaincue et d'être soignée, elle qui tant soigna. Mais elle continuera à s'intéresser de loin à son service, trouvant une douceur à savoir que rien ne semblait pâtrir de sa défaite à elle.

Enfin vint l'heure du repos pour cette femme dont le Docteur van Hoof, médecin chef, dira devant sa tombe qu'elle « força le respect par la sainteté de sa vie » et encore qu'elle « rehaussa l'honneur du corps médical de la colonie ».

Même si l'on refuse de se laisser abuser par le lyrisme habituel en de telles circonstances, on saisit cependant dans le discours prononcé là par quelqu'un qui la jugea à l'œuvre, l'admiration sincère qu'inspire un beau caractère. Les gestes des humbles en ce triste jour des obsèques disent assez du reste ce que la défunte avait été pour eux. Tous pleuraient, avec de vraies larmes, celle qu'ils appelaient « Mama Lokala » et qui pour la première fois, ne s'émuva pas devant leur souffrance.

Louise Vermeiren possédait une admirable voix et aimait confier à ses intimes que feu la Comtesse de Flandre l'avait maintes fois fait appeler au Palais de la rue de la Régence pour l'entendre.

Artiste dans l'âme, elle se dégageait des misères quotidiennes qu'elle cotoyait de l'aube au couche du soleil, en s'installant, le soir, à son piano — son seul luxe d'Afrique — pour chanter ses classiques favoris.

Red Cross anglaise. Chevalier de l'Ordre de la Couronne. Chevalier de l'Ordre royal du Lion. Médaille de la Reine Élisabeth. Étoile de service en or à deux raies. Croix civique de 2^e classe 1914-18. Médaille Commémorative 1914/18. Médaille de la Victoire, etc...

ib., 15 décembre 1938, p. 2. — *Bulletin de l'Union des femmes coloniales*, décembre 1938, pp. 2-5.

27 juin 1952.
M.-L. Cornelieu.

VERONI (Nicola), Eerstaanwezend geneesheer 2^e klasse (Velletri, Rome, 15.9.1874 — Brussel, 26.1.1934). Zoon van Auguste en Montagna, Adèle.

Doctor in de geneeskunde van de hogeschool te Rome in 1900, is hij werkzaam gedurende enkele maanden in een ziekenhuis en vestigt zich daarna voor eigen rekening te Rome.

In maart 1904, wordt hij aangeworven door de Onafhankelijke Congostaat als geneesheer 2^e klasse, en bij zijn aankomst te Boma, aangewezen voor de Oostprovincie, waar hij gedurende zijn eerste termijn (maart 1904-september 1907) de geneeskundige dienst van Stanleystad waarnemt. Op 5 juli 1905 wordt hij bevorderd tot geneesheer 1^{ste} klasse. In augustus 1907 neemt hij ontslag wegens ziekte, doch wordt terug in dienst genomen in 1908, keert terug naar Congo en volbrengt zijn tweede termijn (mei 1908-meji 1911) nogmaals te Stanleystad, waar hem op 28 januari 1911, zijn benoeming van eerstaanwezend geneesheer 2^e klasse verleend wordt. Bij de aanvang van zijn derde termijn, van meer dan negen jaar lang (mei 1912-september 1921) wordt hij aangewezen als directeur van het lazaret van Ibembo (zone Rubi-district Uele), daarna in 1914, bij de inschakeling van het district Uele in de Oostprovincie, als waarnemend hoofd van de provinciale geneeskundige dienst te Stanleystad om, bij de aanwijzing van de titularis van dit ambt, einde 1918, zijn vorige bezigheden van districts-genesheer te hervatten.

Een vierde en laatste termijn (juni 1923-juni 1926) volbrengt hij in de Evenaarsprovincie, als districtsgenesheer van het district der Bangala te Lisala.

In 1926, na een koloniale loopbaan van meer dan tweeëntwintig jaar (31 maart 1904-10 juni 1926), neemt hij ontslag en vestigt zijn verblijfplaats te Brussel waar hij op 26 januari 1934 overleden is.

Ervolle onderscheidingen : officier in de Koninklijke Orde van de Leeuw, ridder in de Leopoldsorde en in de Kroonorde, Gouden Dienstster met vier strepen, Burgerlijke Medaille 1^{ste} klasse voor daden van moed en zelfopoffering (spaanse griep 1918), Herinneringsmedaille van Congo.

5 februari 1952.
J. Jorissen.

Tribune congolaise, 31 maart 1904 en 12 maart 1908. — *Mouvement géographique*, 1904, bl. 153.

VERSTRAETE (*R. P. Louis*), Missionnaire des Pères Blancs (Bruges, 3.4.1878 — Kasongo, 3.6.1937).

Entré dans la Congrégation des Pères Blancs d'Afrique il fut ordonné à Carthage (Maison Carrée), le 30 décembre 1902 et partit pour la première fois au Congo le 30 juin 1903. A ce moment, les Pères Blancs en étaient à la fondation de la mission de Mpala. Le Père Verstraete s'associa aux travaux de ses confrères, et son concours leur fut des plus précieux, tout au long des neuf années consécutives que dura son premier terme.

Rentré en janvier 1912, il repartit le 10 septembre suivant. Assigné à Baudouinville, il y travailla aux côtés de Mgr Roelens. Chargé bientôt par ce dernier de fonder une nouvelle station à Kabalo, il y réussit pleinement grâce à sa connaissance approfondie de la mentalité indigène et à sa grande bonté et fit de ce poste un nouveau centre de résistance à l'emprise esclavagiste. Après quelque seize ans passés au Maniema, il était depuis quelque temps au poste de Mpala, en qualité de supérieur, quand il dut venir se reposer en Belgique (octobre 1928).

Il partit pour la troisième fois le 23 mai 1930 et fut chargé d'établir un poste de mission à Kasongo. Il devait y succomber à la tâche le 3 juin 1937, au milieu de populations auxquelles il avait voué le meilleur de ses forces.

9 octobre 1953.
M. Coosemans.

Ann. des miss. cath. au Congo belge, 1935, p. 28. —
Tribune cong., 15 juin 1937, p. 1.

VERVLOET (*Constant-Marie-Émile*), Directeur honoraire du Ministère des Colonies (St-Josse-ten-Noode, 9.12.1867 — Uccle, 10.1.1940). Fils de Théodore et d'Adélaïde Remory.

Après avoir terminé ses humanités scientifiques à l'Athénée de Bruxelles et avoir obtenu le diplôme de géomètre-arpenteur, Vervloet fit, en 1892-1893, un stage au bureau des Travaux Publics de l'Administration communale de St-Josse-ten-Noode.

Le 10 août 1893, il s'engagea au service de l'É. I. C. en qualité de géomètre du cadastre. Il s'embarqua le 6 septembre 1893 et fut attaché au service topographique à Boma. Chargé de plusieurs missions importantes dans le Bas- et le Moyen-Congo, il fut nommé géomètre principal le 25 juin 1895. Il revint en Europe, fin de terme, le 18 septembre 1896.

Il accomplit un deuxième terme de service du 6 mars 1897 au 21 février 1900, pendant

lequel il assuma par interim les fonctions de conservateur des titres fonciers. Son zèle et sa compétence lui valurent les appréciations élogieuses du gouverneur général.

Lorsque fut créé le Comité Spécial du Katanga (19 juillet 1900), Vervloet voulut être de la première équipe africaine du Comité. Il s'embarqua le 19 janvier 1901 et gagna le Katanga par Chinde, le Zambèze, le Nyassa et le Tanganiaka. Nommé chef du secteur minier du Haut-Luapula, il résidait à Lukafu à l'époque où la mission géologique de R. Williams suscita de nombreuses et délicates questions administratives.

Vervloet fit également plusieurs reconnaissances, apportant ainsi une importante contribution à l'établissement de la carte du Katanga, notamment par le levé du Lualaba entre Kikondja et le lac Kabele. Il explora aussi le lac Kisale et en fit un croquis à grande échelle.

Son terme achevé, Vervloet quitta Lukonzola le 18 janvier 1903 et rentra en Europe via Pweto, Ankoro, Kiambi, Kasongo, le fleuve et Boma. Il débarqua à Bordeaux le 22 mai 1903. Peu après, pour répondre aux attaques incessantes de détracteurs de l'œuvre congolaise, Vervloet fit publier, à deux reprises, en 1903 et 1904, par la voie de la presse et avec l'autorisation du gouvernement, des documents utiles à la défense de l'É. I. C.

Ardent propagandiste colonial, Vervloet prit en 1905 une part active à l'organisation des fêtes jubilaires du 20^e anniversaire de la fondation de l'État Indépendant. Lors de la cérémonie de la pose de la première pierre de l'Institut Colonial de Tervuren, le 2 juillet 1905, il fit partie de l'escorte royale.

Le 9 novembre suivant, il s'embarqua à Anvers, avec l'ingénieur Krassnig, chargé par le C. S. K. de la très importante mission cartographique de déterminer les limites Nord et Ouest des territoires gérés par le Comité. Ce travail fut confié à une commission mixte comprenant, outre les deux délégués du C. S. K., le capitaine V. Willemoes d'Obry, représentant l'État, et son adjoint, le lieutenant J.N. Wilse. Les opérations sur le terrain commencèrent en février 1906, à l'intersection du 5^e parallèle et de la rivière Lomami. Les points furent calculés au moyens de mesures astronomiques et, en dépit de grandes difficultés, quarante-huit bornes furent établies le long du 5^e parallèle et du méridien 23°54' Est de Greenwich jusqu'au 8^e parallèle. Les travaux ne purent être poursuivis plus au Sud en raison de l'insécurité de la région, occupée par des bandes de révoltés Batetela. Afin de pousser les travaux jusqu'au lac Tanganiaka, Vervloet prolongea son séjour en Afrique de quelques mois. Les deux délégations se séparèrent définitivement au début décembre 1907. Vervloet rentra en Europe

par Toa, Kiambi, Kabinda, Pania-Mutombo, le Sankuru, le Kasai et le fleuve, et arrivait à Anvers le 29 mars 1908. Grâce aux travaux de la commission de délimitation, une nouvelle édition revue, corrigée et complétée de la carte Droogmans put paraître en 1910.

Le 25 février 1910, Vervloet fut nommé chef de bureau au ministère des Colonies et attaché à la 4^e direction générale. Vint la guerre. Ardent patriote, Vervloet se mit au service du « Front intérieur », avec de nombreux autres coloniaux. Condamné à trois ans de travaux forcés par une cour martiale allemande, le 10 septembre 1918, il ne connut qu'une brève captivité grâce à l'Armistice du 11 novembre.

Le 31 décembre 1919, Vervloet fut nommé sous-directeur au ministère des Colonies, et le 30 juin 1928 directeur au service général des approvisionnements. Atteint par la limite d'âge, il fut pensionné le 9 décembre 1932 et mourut à Uccle le 10 janvier 1940.

Vervloet était commandeur de l'Ordre de la Couronne, avec rayure d'or, commandeur de l'Ordre de Léopold II, officier de l'Ordre de Léopold, officier de l'Étoile Noire du Bénin, chevalier de l'Ordre royal du Lion. Il était, en outre, porteur de l'Étoile de Service en or, de la Médaille commémorative du Congo, de la Médaille commémorative du Centenaire, de la Médaille du Prisonnier politique 1914-1918 et de la Croix civique de 1^{re} classe.

Publications. — Nous n'avons pu retrouver trace des documents que Vervloet publia en 1903 et 1904 pour la défense de l'É. I. C. Il s'agit presque certainement d'articles non signés.

Février 1953.
M. Walraet.

Bibliographie. — *Le Mouvement Géographique*, Brux., 1893, p. 77 ; 1896, col. 465 ; 1897, col. 93 ; 1901, col. 45 ; 1903, col. 456 ; 1905, col. 541 ; 1908, col. 207 et 648. — *Le Congo, Moniteur colonial*, Brux., 1905, p. 486. — *Compagnie du Katanga. Assemblée générale ordinaire du 18 novembre 1908*, Brux., 1908, p. 18. — Janssens, E. et Cateaux, A. : *Les Belges au Congo*, t. I, Anvers, 1908, p. 504 (photo). — *La Belgique active*, Brux., 1931, p. 314 (photo). — *La Tribune congolaise*, 30 décembre 1932 et 10 janvier 1940. — *Bull. de l'Assoc. des Vétérans col.*, Brux., nov. 1932, p. 14. — *Comité Spécial du Katanga 1900-1950*, Brux., 1950, pp. 33, 39 et 93. — Cornet, R. J., *Terre katangaise*, Brux., 1950, pp. 93, 97 et 123. — Robert, M., *Le Katanga physique*, Brux., 1950, p. 147. — Archives du C. S. K. et du Ministère des Colonies.

VILAIN XIII (*Stanislas-Marie-Joseph Ghislain*) (*Vicomte*), Sénateur de Belgique, questeur du Sénat (Scy, 11.6.1838 — Bruxelles, 28.12.1926). Fils du sénateur Alfred Vilain XIV.

D'une compétence rare dans tout ce qui concerne l'agriculture et les travaux publics,

le vicomte Stanislas Vilain XIII contribua pour une large part à la fondation de l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

De 1864 à 1886, il siégea au conseil provincial de la Flandre orientale. Nommé bourgmestre de Basel en 1886, il fut envoyé au Sénat en 1892 par les catholiques de l'arrondissement de St-Nicolas et appelé à la questure de la Haute Assemblée.

En séance du 27 juillet 1889, lors du vote du projet de loi autorisant l'État belge à participer pour 10 millions de francs à la constitution de la Compagnie du Chemin de fer du Congo, il fut le seul sénateur à s'abstenir, alors que le projet fut adopté par 49 voix.

5 février 1953.
M. Coosemans.

Mouv. géogr., 1889, p. 57c. — Derie et Marchal, *Le Sénat belge*, Collection nationale, Schepens, Brux., 1898, p. 478. — Cornet, René-J., *La Bataille du Rail*, Brux., Cuypers, s. d., p. 157.

VILLA (*Hector-François*), Médecin (Bianago, 21.6.1863 — Matadi, 16.5.1916). Fils de Giovanni et de Della Rosa, Costantza.

Dès le début des travaux entrepris dans le Bas-Congo pour la construction du chemin de fer, le Dr Villa offrit ses services à la Compagnie. Au cours de son premier terme, du 30 mai 1892 au 18 novembre 1894, il fut mêlé directement aux grandes difficultés des travaux de la construction de la voie ferrée. Les médecins, peu nombreux d'ailleurs, avaient fort à faire pour lutter contre les atteintes de la malaria et des épidémies qui décimaient le personnel européen et indigène, sans compter les nombreux accidents du travail. Les capacités professionnelles du Dr Villa, de même que son esprit pondéré et scientifique, faisaient de lui un des auxiliaires les plus utiles de l'œuvre.

En octobre 1892, le Dr Villa, attaché au camp de Mapembe, fut lui-même atteint par la maladie.

Son deuxième terme, du 27 mai 1895 au 5 août 1900, fut peut-être un peu moins dur. Quand en juillet 1896, le rail atteignit Tumba, il était présent aux fêtes d'inauguration et certes, le médecin avait aussi sa part dans ce succès. Enfin le 16 mars 1898, la ligne touchait au Pool, et le Dr Villa put participer aux grandes festivités de l'inauguration officielle en juillet 1898. Le Dr Villa fut nommé consul d'Italie au Congo et fit encore six séjours consécutifs : du 21 février 1901 au 16 mai 1916. Le 31 octobre 1906, il fut nommé administrateur de la Compagnie du Bécéka, lors de la constitution de la société.

Le Dr Villa devait mourir à Matadi, au cœur,

de cette région qui était devenue pour lui une seconde patrie.

4 octobre 1952.
M. Coosemans.

Mouv. géogr., 1906, p. 586. — *Archives Otraco*. — *Tribune cong.*, 25 mai 1916, p. 1. — R. Cornet, *La Bataille du Rail*, Cuypers, Brux., 1947, pp. 227, 310, 340.

VLIEGEN (Marie-Agnès). Missiezuster (Opitter, 23.6.1862 — Nabij Fort Johnston, Nyassaland, 10.8.1895). Dochter van Joannes-Mathias en van Braeken, Maria-Agnès.

Op de leeftijd van 26 jaar deed deze onderwijzères haar intrede bij de zusters missionarissen van O.-L.-Vrouw van Afrika (9 april 1888). Als postulante ontving zij het kloosterkleed te Wijk (Maastricht) uit de handen van kardinaal Lavigerie op 19 augustus 1888 en kreeg de kloosternaam Marie-Gabrielle. In het moederhuis van de orde te St.-Charles bij Algiers legde zij op 19 oktober 1890 de eerste geloften af en de eeuwige op 2 juni 1895. Tijdens haar verblijf in Noord-Afrika (o. m. te Porto-Farina in Tunesië) hield ze zich bezig met missiearbeit onder de Arabieren, vooral als verpleegster.

Aangeduid voor St-Louis de Mrumbi op het Tanganiaka-meer, vertrok Zuster Marie-Gabrielle uit Marseille op 12 juni 1895 samen met drie andere kloosterzusters, de eersten van haar orde, en met een groep Witte Paters onder de leiding van E. P. Moinet, naar Zanzibar waar de karavaan op 30 juni 1895 aankwam. De 3de juli 1895 voerde het Duitse schip *Admiral* hen naar Mozambique en vandaar ging de tocht op de *Peters*, een kustvaarder, naar Chinde. Met de *Stephenson*, die ieder ogenblik de bodem raakte en dreigde vast te lopen, werden de Zambezistroom en de Chire opgevaren (12 juli 1895). Op 19 juli 1895 bereikte men Port Herald waar overgestapt werd op de *Henderson*. Van 27 juli 1895 af ging de tocht te lande over Blantyre tot aan Matope. Daar schepte de karavaan in op een logge ijzeren schuit. De tenten werden op 4 augustus 1895 opgeslagen in de nabijheid van Fort Johnston. Het is daar dat zuster Vliegen, door ziekte aangetast, overleed op 10 augustus 1895.

20 april 1952.
M. Luwel.

Inlichtingen verschafft door de Witte Zusters Missionarissen van O.-L.-Vrouw van Afrika te Antwerpen. — D. Rinchon, *Miss. belges au Congo*, p. 15. — *Annuaire miss. cathol.*, 1935, p. 396. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, *Bul. Géogr. d'Anvers*, T. XXXV, p. 513. — *A nos héros morts pour la civilisation*, p. 239.

VRANCKX (André-Armand). Bouwkundig ingenieur (Leuven, 16.10.1885 — Leuven, 3.4.1941). Zoon van Désiré en van Vanhoeydonck-Marie-Philomène.

Na het beëindigen zijner volledige middelbare studiën, behaalde hij aan de Katholieke Universiteit te Leuven, op 8 mei 1909, het diploma van bouwkundig ingenieur. Gedurende de eerste daarop volgende maanden was hij als ingenieur op proef werkzaam bij de Nationale Maatschappij der Buurtspoorwegen te Leuven. Op 14 april 1910, werd hij in de hoedanigheid van onderafdelingshoofd aangeworven voor de bestuursdiensten van onze kolonie. Bij zijn aankomst te Boma, namelijk op 4 mei 1910, werd hij voor de Directie der Openbare Werken te Leopoldstad aangewezen. Gedurende zijn ganse koloniale loopbaan zal hij aan de voor-nemde directie werkzaam zijn. Op 29 november 1912 en op 4 januari 1920 werd hij respectievelijk bevorderd tot afdelingshoofd 1^{ste} klasse en tot hoofdingenieur. Hij keerde definitief terug naar België.

Voor bewezen diensten aan de kolonie werd hem, op 14 augustus 1912, de eervolle onderscheiding van de Dienstster toegekend.

In 1941 overleed hij te Leuven, in de leeftijd van 56 jaar.

9 november 1953.
A. Verlinden.

Registre matricule n° 6433.

VRIEZE (DE) (Theodoor). Missionaris-Jezuïet (Gent, 19.1.1883 — Sanda, 24.10.1932).

Theodoor De Vrieze werd geboren te Gent op 19 januari 1883 en studeerde aan het Sint-Barbaracollege van zijn geboortestad. Na zijn humaniora trad hij op 23 september in het noviciaat van de Jezuïeten te Drongen. Na zijn noviciaat studeert hij een jaar letteren te Drongen en een jaar filosofie te Leuven, waarna hij naar de Kwango-missie wordt gestuurd. Te Kisantu zal hij drie jaar werken als bestuurder van de lagere school en de catechistschool, en ondertussen neemt hij ook de redactie en de druk op zich van het inlands maandbladje *Ntetembo etc.*, dat daar verschijnt.

In 1909 keert hij naar ons land terug om er zijn filosofische studies door te zetten, en zijn theologie te beginnen. In 1913 wordt hij priester gewijd, brengt een jaar door te Drongen en een paar jaar als surveillant te Turnhout in het Sint-Jozefscollege, waarna hij in 1917 voor een tweede maal naar de missie vertrekt. Hij wordt naar Sanda gezonden, waar hij eerst als rondreizend missionaris werkzaam is, tot hij in 1919 tot overste van de post wordt benoemd.

In 1926 wordt hij verbonden aan de post

van Kipako, en wordt er overste tot hij in 1929 op 28 juni voor een tweede maal naar het vaderland terugkeert. Van uit Kipako bewerkt hij nog de streek van Sanda, doorkruist het onmetelijk gebied van de Bamfunuka door eindeloze dagreizen, te voet en met dragers.

Na zes maand verblijf in ons land keert hij in hetzelfde jaar 1929 nog terug naar Congo: nu wordt hij gezonden naar Kikombo, waar hij als rondreizend missionaris werkzaam is, tot hij in 1931 als missionaris te Kisantu zelf benoemd wordt. Nog altijd blijft hij de Banfunuka bewerken, zelfs van uit Kisantu. Zo bereikte, onder een van zijn rondreizen, een bericht van hem de missionaris te Sanda: Pater De Vrieze kon sinds enkele dagen geen mis meer lezen, hij was volledig uitgeput, en vroeg nieuwe dragers om hem over te brengen.

Met de uiterste voorzichtigheid wordt hij naar de missie gedragen: de bijgeroepen dokter stelt een pleuro-pneumonie vast, de ziekte die hem zal weghalen. Pater De Vrieze overleed enkele dagen later, op 24 oktober 1932.

Bibliografie. — *Onze Kongo*, 1911, blz. 102. — *Missieleven*, Aalst, van Schuylenbergh, 66 blz. — *Bode van het Heilig Hart*, 1910, blz. 375; 1911, blz. 30, 52, 90, 123; 1912 blz. 68; 1924, blz. 36. — *Missions belges de la Compagnie de Jésus*, 1913, pp. 269, 316, 350, 388, 430; 1914, pp. 32, 66, 155, 232; 1922, p. 173.

5 maart 1953.
C. Depoorter, S. J.

Échos de Belgique, 1932, pp. 109-110. — *Revue Missionnaire*, 1933, p. 17. — Janssens et Cateaux, *Les missionnaires belges au Congo*, p. 340.

VYNCKE (Amaat), Missionaris (Zedelgem, 12.2.1850 — Kibanga, Tanganika-meer, 17.10.1888).

Te Zedelgem geboren als zoon van een koster, ving Amaat Vyncke zijn middelbare studiën aan in 1860 in het klein Seminarie te Roeselare, om ze later voort te zetten te Menen. Op 17-jarige leeftijd meldde hij zich aan als zouuaaf in het leger van de Pauselijke Staten en bleef er twee jaar in dienst.

Na voltooiing van zijn humaniora te Roeselare, vatte hij aldaar de studies voor geestelijke aan. Hij werd op 10 juni 1876 te Brugge tot priester gewijd en vervulde daarop achtereenvolgens het ambt van hulpstaaf te Wulpen (juli 1876) en te Adinkerke (september 1876) en later van onderstaaf te Dudzele (11 oktober 1876).

Amaat Vyncke, voor wie de oproep van Mgr Lavigerie geen dode letter was gebleven, bood zich aan bij de Witte Paters op 21 januari 1881 en zette zijn proeftijd te Maison Carrée in op 17 juli daaropvolgend. Na afloop ervan werd Vyncke op 22 september 1882 naar Rijssel gestuurd om er te helpen in de apostolische

school en cursussen in de geneeskunde aan de katholieke faculteit te volgen. Na in België met Emmanuel Farraghit, een bekeerde negerjongen uit Soedan, te hebben rondgereisd, verliet hij bepaald de vaderlandse bodem op 15 maart 1883. In gezelschap van drie paters en twee broeders, scheepte Vyncke in te Algiers met bestemming naar Midden-Afrika (23 april 1883). De Engelse driemaster *Patna* voerde de reizigers naar Aden waar ze op 9 mei 1883 aankwamen en overstapten op de *Simla*, een schip van dezelfde *British India Company*.

De groep missionarissen zette te Zanzibar voet aan wal op 21 mei. Daar werden al de nodige schikkingen getroffen voor de tocht naar het binnenland, met de hulp van Tippo-Tip en van Bwana Mkombé, neef van de chef van Udjidji, die de expedietie ter bestemming moest brengen.

Op 27 juli 1883 ving de karavaan haar tocht uit Bagamoyo aan, over Mpwapwa (3 september 1883), en Tabora (19 oktober 1883), werd ontvangen door Mirambo en bereikte Udjidji op 6 december 1883.

De overvaart van het Tanganika-meer ging met moeilijkheden gepaard omdat van het stormweder. Op 2 februari 1884 werden de nieuwe missionarissen feestelijk ontvangen in de missiepost van Kibanga. Korte tijd na zijn aankomst leerde Vyncke reeds de inlandse gewoonten kennen in wat zij aan gruwelijks vertoonden: een inlander, vriend van de missionarissen, die ten onrechte er van beschuldigd werd zijn oom door toverij te hebben vermoord, werd, met noodlottig gevolg, aan een giftproef onderworpen. Met de opstoker van het ganse opzet, de hoofdman Poree, die de grond voor de missie had afgestaan, was de juist-aangekomen missionaris verplicht bloedbroederschap te sluiten.

Spoedig was Amaat Vyncke, in die tijd de eerste Belgische missionaris op Congolese bodem, in zijn nieuwe werkkring ingeburgerd. In een brief gedateerd van Kerstdag 1884 somde hij zijn voornaamste bezigheden op:

« Ik ben belast met het toezicht van het magazijn, waar al ons goed in opgestapeld is, » toezicht van de keuken, toezicht van de scheepvaart, enz. en betaling van al die mannen ». Tevens kwam zijn medische kennis goed van pas en daarbij oefende hij nog de functie uit van « school-, zang-, spel-, en muziekmeester, » reizende predikant bij de wilden van het omliggende, en nog andere dergelijke... »

Bwana Tanganika, dat was de naam die de inlanders aan Vyncke hadden gegeven, kreeg een grote faam als geneesheer tijdens de hevige pokkenepidemie die in 1884 uitbrak in de missiepost en in de streek daarrond gelegen.

Op 2 juli 1885 bezocht Vyncke samen met zijn overste P. Coulbois, kapitein Storms te Mpala, teneinde met hem de nodige schikkingen

te treffen inzake het afstaan van de posten Mpala en Karema van de Internationale Afrikaanse Vereniging aan de Witte Paters. Storms kwam juist zijn woning, die enige weken tevoren was in brand gestoken, opnieuw op te bouwen. Bij hun terugkeer in Kibanga vernamen de twee missionarissen het overlijden van hun medebroeder P. Delaunay, de schrijver van een belangrijke spraakkunst van de inboorlingenstaal.

In november 1885, vernield een brand de voorraadschuur, de schrijnwerkerij en het keukengebouw van de missie. Daarop volgde weer een pokkenepidemie onder de weeskinderen en Vyncke zelf streed drie dagen lang tegen een dodelijke koorts. Zijn kloek gestel hielp hem er echter bovenop en zijn activiteit richtte hij dan op het samenstellen van een woordenboek en het opmaken van een spraakkunst van de talen in het Tanganika-gebied. Hij onderschatte daarbij evenwel het werk niet dat daarmede gemoeid was, temeer daar een leverziekte hem last begon te berokkenen en tot rust maande.

Op 19 maart 1886 kwam Mgr Charbonnier, de eerste bisschop van de Tanganika-missie, te Kibanga op bezoek, hetgeen aanleiding gaf tot grote plechtigheden.

Daar de gebouwen van de missie van Kibanga te dicht bij moerassige grond gelegen waren, vatte men in juni 1885 het plan op een nieuwe post te stichten anderhalve kilometer landinwaarts op een heuvel 40-50 m boven het peil van het Tanganika-meer gelegen. Ongeveer een jaar later werd de bouw aangevat, voor een belangrijk gedeelte onder Vyncke's leiding. Einde september 1887 ging de verhuis door naar het nieuwe Kibanga « Lavigeriestad », gepaard met plechtige feestviering.

Aanvang december verkeerde de missiepost in groot gevaar; een bende van een 300 Wangwana, in dienst van de Arabische slavenhandelaars, hield in de omliggende dorpen een razzia.

Amaat Vyncke kon met hen na veel moeite in onderhandeling treden en een gedeelte van de slaven die de rovers reeds hadden gevangen genomen in de streek rondom, vrijkopen. Kibanga, waarvan de bewoners hun toevlucht binnenden de omheining hadden gezocht, bleef grotendeels gespaard.

In het begin van 1888, werd P. Vyncke aangesteld tot overste van Kibanga. Wanneer P. Vanderstraeten uit Eine, in juni 1888 de missiepost bezocht, dan stond hij verbaasd over wat daar al was gepresteerd: « Die missie van » Kibanga is een echt wonder voor Midden-Afrika, door hare inrichting, haar wijs bestuur » en haren weergalozen welstand ».

Op 23 september viel P. Vyncke ziek (koorts en leverpijnen) en na een kortstondige heropfleuring stierf hij op 17 oktober 1888.

Zowel in Afrika als in het vaderland heeft Amaat Vyncke zich aan zijn taak gewijd met geestdrift en volledige overgave. Zijn brieven, in een levende Westvlaamse taalvorm neergepend, geven van zijn activiteit een pittige en kleurrijke beschrijving.

Publicaties. — *Brieven van een Vlaamschen Missionaris in Midden-Afrika*, 3dln, Nieuwe uitgave bezorgd door J. Muyldermands, Roeselare, 1898-1899.

20 april 1952.
M. Luwel.

M. Craeynest, *Amaat Vyncke, Vlaanderens geloofsgesant in Midden-Afrika*, Antwerpen, z. d. — A. Van den Bulcke, *Pater Vyncke*, Brugge, 1925. — *Missieleven in Afrika*. Uit de brieven van den West-Vlaamschen Missionaris Amaat Vyncke. Leuven, 1927. — P. Allossery, *Onze West-Vlaamsche Zendelingen*, Brugge, 1925, DI I, bladz. 275-279. — Biographie door Janssens en Cateaux in : *Bulletin de la Société Royale de Géographie d'Anvers*, t. XXXIV, pp. 542-571. — H. Verriest, *Twintig Vlaamsche Koppen*, Roeselare, 1901, DI II, bladz. 66-80. — L. Sourie, *Lied en Vlam, Amaat Vyncke Zouaaf en Godsgezant*, Brugge, 1950.

W

WAELBROECK (*Gaston-Joseph*), Directeur S. A. B. (Gent, 10.10.1854 — Tervuren, 21.9.1922). Zoon van Charles en van Deguevara, Clémentine. Gehuwd met Coryn, Clémence.

Gaston Waelbroeck deed zijn humaniora aan het Atheneum te Gent, tijdens de jaren 1865-1871. Na zijn studies beëindigd te hebben trad hij in dienst van de firma « Geiseler en Flameng » — een bevrachtingsfirma — waar hij gedurende meer dan 10 jaar werkzaam was. Van 1881 tot 1885 was hij bediende bij Louis De Brabant, een Gents scheepsmakelaar.

Van 1885 tot 1892 nam hij het ambt waar van correspondent en boekhouder bij de gebroeders Canderlier — een exportbureau van Russisch vlas, gevestigd in de Noordstraat te Brussel.

In 1892 trad Waelbroeck, die intussen weduwnaar was geworden, in dienst bij de « Société belge pour le commerce du Haut-Congo ». Zijn uitgebreide handels-en talenkennis — hij sprak en schreef vlot Frans, Nederlands, Engels en Duits — zouden hem spoedig naar één der hoogste posten van de vennootschap brengen.

Op 6 augustus 1892 vertrok hij als agent van de S. A. B. voor de eerste maal naar Afrika. Hij werd geattacheerd bij de directie van de vennootschap te Kinshasa, waar hij, volgens het verslag van zijn oversten, nuttige diensten verrichtte. Zijn chefs bestempelden hem als een snel en goed werker.

Het appreciatieverslag vermeldt verder dat hij zeer geschikt zou zijn om, bij zijn terugkeer uit verlof, de post van de vennootschap te Matadi te besturen, van waar hij, wegens zijn uitgebreide kennis van de wetten en reglementen, de verzendingen van de firma zou verzekeren.

In februari 1899 werd hij tot onder-directeur benoemd. In december 1900 werd hij benoemd tot directeur. Deze post bekleedde hij tot op 18 oktober 1901, datum waarop zijn term eindigde.

29 juli 1953.
R. Bonnaerens.

Archives Société agricole et commerciale de la Busira et du Haut-Congo.

WALRAVENS (*Jean-Baptiste*), Directeur de la C^e du Lomami (Schaerbeek, Brux., 16.11.1871 — Laeken, 23.4.1931). Fils de Adrien-Joseph et de ClAES, Jeanne-Marie.

Engagé en 1888 comme volontaire au 7^e régiment de ligne, il avait le grade de sergent quand, en 1895, il quitta l'armée pour entrer comme employé dans une société de transport à Bruxelles.

En 1897, il se fit engager comme employé par la Compagnie du Chemin de fer du Congo. Il partit le 7 février 1897. Mais au bout de quelques mois, la maladie le contraint à rentrer en Europe (31 janvier 1898), cependant décidé à repartir là-bas dès que les médecins l'y autoriseraient. Guéri, il entra donc au service de la Compagnie du Lomami-Lualaba en qualité d'agent commercial et repartit d'Anvers le 6 décembre 1898. L'accès de maladie était pour lui chose faite ; gérant de Yahisuli, puis d'Iambi, il put rester en activité jusqu'au 24 février 1902, revint en Belgique pour un congé de quelques mois seulement, repartit le 21 août de la même année comme gérant à Elipa et, vivement apprécié par Alexandre Delcommune, fut nommé agent principal le 1^{er} octobre 1904.

Rentré le 9 juillet 1906, il repartait le 7 mars 1907 et était nommé sous-directeur en juin 1909.

En congé du 9 juin au 3 décembre 1910, il entama un 5^e terme qui prit fin le 1^{er} avril 1913. Toujours au pays en août 1914, y retenu par l'occupation ennemie, il sut se rendre utile en se dévouant au sein du Comité National de secours. Au cours de ce congé forcé, il épousa en Belgique la sœur du lieutenant-aviateur Tollet. Dès la fin de la guerre, il reprenait le chemin de l'Afrique en compagnie de sa femme et de ses fils, le 28 mai 1919 ; il fut chargé de la direction d'Afrique de la C^e du Lomami-Lualaba.

Intelligent, courageux, débrouillard, il avait tout au long de sa carrière, entrepris d'extraordinaires randonnées pédestres à travers les territoires du Katanga où la firme exerçait ses activités ; il alla même maintes fois jusqu'au Tanganyika. Cette vie débordante d'ac-

tivité avait fini par user ses forces. Il rentra définitivement en Belgique en 1921 et s'y éteignit après dix ans d'une retraite toujours intéressée à la colonisation du centre africain.

Il était chevalier de l'Ordre royal du Lion, porteur de la Médaille commémorative du Congo, de 1^{re} Médaille civique de la classe pour 25 ans de service, et de la Médaille du Comité national.

5 août 1953.
M. Coosemans.

Cercle Royal Africain. — Archives de la C^{ie} du Lomami. — Tribune cong., 30 avril 1931, p. 2.

WALSCHAP (Alphonse-Richard), Missionnaire (Londerzeel, 2.4.1903—Anvers, 5.11.1938). Fils de Florent-Joseph et Peeters, Anne-Marie.

Il était le sixième de huit enfants. Ses parents tenaient à Londerzeel un café-épicerie devant l'église.

Il parcourut le cycle de ses humanités, en majeure partie, à l'école apostolique d'Asse et, en 1917-1918, au petit séminaire de Malines.

Après sa rhétorique, il entre chez les Missionnaires du Sacré-Cœur en août 1924 et est ordonné prêtre le 3 août 1930.

Après avoir terminé ses études philosophiques en 1927 au scholasticat et théologiques au Collège américain, en 1931, à Louvain, il part le 12 janvier 1932 pour la mission de Coquilhatville.

Il y séjourna successivement à Boende, Bamania, Flandria et Bolima. Il revint atteint de dysenterie le 9 juillet 1938 et s'éteignit de cette affection le 5 novembre 1938 à l'Institut tropical d'Anvers.

Le Révérend Père Alphonse Walschap est généralement reconnu comme un pionnier de talent en musique d'inspiration indigène. Ce n'est que récemment que les auteurs d'histoire et de critique des lettres coloniales ont découvert que le romancier flamand, Gérard Walschap, eut comme frère un missionnaire qui mérite d'être cité parmi les bons écrivains coloniaux d'expression néerlandaise.

A Londerzeel, son village natal, l'abbé et poète Jean Hammenecker, vicaire à la paroisse, était un familier de la maison. Alphonse parlait souvent de ce poète au style musical et fin.

Les œuvres des célébrités littéraires de son temps, du critique Jules Persyn, du romancier Maurice Roelants, du groupe « Dietse Warande en Belfort », etc., furent ses lectures préférées d'humanité. Ses professeurs avaient hérité de leurs prédecesseurs hollandais d'un flamand correct, — chose moins courante en ces années d'émergence.

Au scholasticat, il entre dans la sphère d'influence de son frère qui commence à déployer ses talents remarquables d'écrivain. Ce fut cependant l'emprise des jeunes catholiques hollandais et de leur groupe « de Gemeenschap » qui semble l'avoir marqué définitivement. N'est-ce pas là que son expressionisme et son style direct trouvèrent la forme qui lui fut si personnelle ?

On garde de ces années de formation quelques poésies.

Après son départ pour la Tshuapa, il ne tarde pas à livrer sa première prose. Il a trouvé sa voie. Il reste un fervent et respectueux admirateur de son frère. Il trouve en lui un guide et un confident fraternel, mais exigeant et sévère qui ne reconnaît ses mérites qu'après due et bonne preuve. Affinité ne fut cependant pas copie. Alphonse vit l'Afrique et l'exprime de façon propre.

Au Congo, il fut parachuté en pleine équipe d'*Aequatoria* qui venait de prendre corps. Ces missionnaires flamands, très flamands même, n'étaient pas en mal d'exportation de leur langue. Ils avaient su extraire du mouvement flamand ce sentiment de respect que l'on doit à toute culture. N'abattre et ne redresser que le strict nécessaire ; rehausser le Mongo à partir dell'inventaire strictement scientifique de sa civilisation : telle fut leur attitude. Position strictement orthodoxe d'ailleurs. On y reconnaît l'impulsion du R. P. Hulstaert !

Walschap transpose ces données à la littérature et à la musique ! Ceci ne se fit pas sans heurts ! Son évêque, Mgr van Goethem, qu'on a qualifié d'« éminent indigéniste », se trouva placé à la tête d'un groupe de missionnaires au sens artistique très aigu dont Walschap fut une des meilleures forces. Leur influence franchit rapidement les limites de leur champ d'action. Il y eut même, à un moment donné un « poste des artistes » : Bamania. Il y avait un architecte, le R. Fr. Herman. Le R. P. Jans travaillait sa musique indigène tandis que le R. P. Walschap s'en inspirait de façon plus intuitive ; le R. P. Moeyens recueillait du succès par ses peintures, suscitait et soutenait les sculpteurs indigènes ; tous s'unissaient pour garder de l'enlisement moderne cet art synthétique des mongo, composé de musique, de chorégraphie et de théâtre. On chantait en indigène à l'église ; tout Coq se déplaçait et applaudissait leurs représentations profanes. Le supérieur religieux, le R. P. Vertenten, mieux connu aux Pays-Bas sous le nom de « Sauveur des Kaya-Kaya », lui aussi littérateur et traducteur de fables indigènes, était souvent des leurs. En 1935, c'est le R. P. De Knop qui les rejoint. La jeune génération indigène se lève : Paul Ngori et bien d'autres cathéchistes et moniteurs prennent

conscience de la valeur artistique de leur patrimoine. Bien des confrères étaient activement sympathiques.

Tout cela bouillonnait, devait être guidé, gardé dans les limites d'une saine prudence, subir le jugement du temps, était trop étonnant pour ne pas être défendu et paré contre la critique. On sait que ce fut précisément le mérite de Mgr Van Goethem d'avoir laissé agir ses missionnaires, mais en toute prudence, lui qui devait juger des circonstances du dedans et du dehors. Ce ne fut pas une attitude négative mais positive. L'équipe d'*Aequatoria* en sait quelque chose !

Walschap, à qui on s'ouvrait si facilement, a toujours été tristement isolé. Il sent profondément l'indigence du langage humain, le trop de mots qu'il faut pour se faire comprendre, le frôlement des ailes aux limites du contingent. C'est une âme trop artistique pour se sentir quelque peu comprise. C'était un artiste dans l'âme et le corps, égaré dans un monde où l'art ne mène pas la marche.

Pour compléter la description de ce climat artistique, il faut se rappeler son souci de contact avec l'indigène. Il comprenait ses africains dans leur rythme ancestral, voyait, pensait, réalisait en artiste. Il subit, chante et fait corps avec ces étendues marécageuses et forestières. Si les rudes assauts et atteintes de ce climat pénible l'empêchèrent d'être un de ces voyageurs impénitents, il fut vraiment un broussard : son portrait ne ment pas. Il était obsédé de bonté missionnaire, active, dévouée et fébrilement agissante. Son apostolat et ses écrits en font foi.

Walschap mourut en ne laissant que des fragments d'une grande œuvre qu'il projetait. On vient de republier une bonne partie de ses écrits. Sa composition musicale n'est connue que par la « messe bantou ». La majeure partie en est inédite. Il y eut, non une, mais au moins deux messes bantoues. Celle publiée dans *Afer*, republiée, souvent mal identifiée, mise sur disques et couramment exécutée en Belgique et à l'étranger n'est pas la plus appréciée de l'indigène. Il valait mieux d'ailleurs qu'il ne connaît pas ces pauvres représentations hors de leur cadre, qu'il ne connaît surtout pas cette querelle anti-indigéniste de la « messe bantou » dont on a trop oublié qu'elle était aussi la sienne. Il rêvait de composer une série de danses religieuses pour tout le cycle liturgique. Il est mort après avoir eu au moins l'heureuse surprise d'avoir pu exposer ses idées devant plusieurs auditoires enthousiastes à l'occasion de la XVI^e Semaine de Missiologie à Louvain.

Nous avons voulu camper ce type bien spécial de missionnaire dans son ambiance. Il fut un pionnier, une trop brève promesse. Ses réalisas-

tions, bien que limitées, font date parmi celles de l'art africain.

Publications. — Uit brieven van E. P. Walschap aan zijn familie. *Ann. O.-L.-Vrouw H.-Hart*, nov. 1932, 43^e Jg, p. 251. — Balalimai. *Dietse Warande en Belfort*, 1933, p. 822. — Celen V., *Het letterkundig Werk van Alfonso Walschap*, 1952, p. 49. — Bosomba, *Ann. O.-L.-Vrouw H.-Hart*, sept. 1933, 44^e Jg, p. 199. Hernieuwen, febr. 1939, XI, 5, p. 233. — Moma, *Ann. O.-L.-Vrouw H.-Hart*, juni 1933, 44^e Jg, p. 123. — In het gerechtshof van Bokala-Yonda, *Ann. O.-L.-Vrouw H.-Hart*, nov. 1935, 46^e Jg, p. 248. Trad.: *Pendant mon séjour au tribunal de Bokala-Yonda*. *Ann. N. D. Sacré-Cœur*, nov. 1935, 46^e an., p. 248. — Bont'oa nkoi. De luipaard-mensch, *Ann. O.-L.-Vrouw H.-Hart*, juni 1936, 47^e Jg, p. 124. Trad.: *L'homme léopard*. *Ann. N. D. Sacré-Cœur*, juin 1936, 47^e an., p. 124. — Schoot ik zelf dien Luipaard, *Ann. O.-L.-Vrouw H.-Hart*, mei 1936, 47^e Jg, p. 106. — De ring sluit toe, *Dietse Warande en Belfort*, 1937, pp. 81, 413, 523. Celen V.: *Het letterk. werk van A. Walschap*, 1952, p. 57. — Tien Nkundo rouwklachten, *Kongo-Overzee*, 1938, p. 210. Celen V.: *Het letterk. werk van A. Walschap*, 1952, p. 127. — Messe, *Ave-Maria Stella, O Maria, O mon âme*, apud: J. Jans, *Musique religieuse pour indigènes*, Afer, XIII, 1938, p. 169. — Disque: Société Sobedi, Gand. — Réédition: *Messe congolaise à 4 voix*, Éditions cathollicité, Lille. — Inheemsche zang en muziek in de Nkundo missie. C. R. XVI^e Semaine de Missiologie, Louvain, 1938, p. 424. Reproduction partielle: Gedachten over negermuziek, *Aequatoria*, II, mars, 1939, 3, p. 25; *Ann. O.-L.-Vrouw H.-Hart*, juil. 1939, 49^e Jg, p. 155. Traduction partielle: Réflexions à propos de la musique légère, *Aequatoria*, II, 1939, 3, p. 29; *Ann. N. D. Sacré-Cœur*, 1939, p. 155. — Longwandu de Smid, *Dietse warande en Belfort*, 1938, p. 838. — Celen Vital, *Het letterk. werk van A. Walschap*, 1952, p. 89. — Zeven rouwklachten, *Dietse warande en Belfort*, 1939, p. 102. — Celen V., *Het letterk. werk van A. Walschap*, 1952, p. 133. — Laatste gedicht, *Nieuw vlaams tijdschrift*, oct. 1950, p. 146. — Celen V., *Het letterk. werk van A. Walschap*, 1952, p. 123. — Uit brieven aan confraters, Celen V., *Het letterk. werk van A. Walschap*, p. 137.

17 juillet 1953.
G. Leclercq.

Annalen van Onze-Lieve-Vrouw van het Heilig-Hart, *De laatste Karavaan*, febr. 1932, p. 29. — In memoriam, E. P. Walschap, dec., 1938, p. 281. — Vertenten P., *Kerstfeest te Bamanya*, 1934, p. 77. — Possoz Mill, *Nieuwe en oude kunst in Bamanya*. Hooger leven, IX, 4, 1935, p. 183. — Annales de Notre-Dame du Sacré-Cœur, déc. 1948, p. 284. — In memoriam: R. P. Walschap. — Gielen, M., *Vaarwel mijn broeder*, Hernieuwen, XI, 5 febr. 1939, p. 224. — Storme Arnold, *La genèse d'une école de musique africaine*. — Le R. P. A. Walschap. — Le bulletin des missions, XVIII, 1939, p. 243. — Ann. N. D. Sacré-Cœur, nov. 1952, p. 147. — Celen Vital, *Het letterkundig werk van Alfonso Walschap*. — De Sikkel, 1952. — De Rop A., *Kanttekening bij de "Bantu-Mis"*, Zaire, VII, 5 mai 1953, p. 497. — Archives des Missionnaires du Sacré-Cœur.

WAROCQUÉ (Raoul), Docteur en droit, financier et membre de la Chambre des Représentants (Bruxelles, 4.2.1870— Bruxelles, 28.5.1917). Fils d'Arthur et d'Orville, Mary.

Raoul Warocqué, ses études moyennes du

degré supérieur faites à l'Athénée royal de Bruxelles et au Lycée Louis-le-Grand à Paris, s'inscrivit aux cours de la Faculté de Droit à l'Université libre de Bruxelles et en sortit docteur en droit en avril 1892. Il fut alors nommé attaché d'ambassade et prit, en cette qualité, un premier et profitable contact avec l'Extrême-Orient, auquel il s'intéresserait davantage, plus tard, en homme d'affaires et en agent officieux de la politique d'expansion du roi Léopold II.

De retour au Pays, lucide et volontaire, fortuné et habile à manier l'argent, Warocqué s'intéressa efficacement à toutes les activités industrielles belges et même étrangères qui marquèrent son temps : Charbonnages de Mariemont-Bascoup, Charbonnages de la Campine, Usines métallurgiques de Clabecq, chemins de fer belges et chemins de fer chinois. Mais la prospérité de ses entreprises et la modicité relative de ses besoins, permirent au célibataire qu'il était, la création généreuse d'œuvres d'une bienfaisance éclairée comme l'Institut d'anatomie de l'Université libre de Bruxelles, l'École des Mines et l'Institut supérieur de Commerce de Mons, l'Athénée et le Lycée de Morlanwez. Elles lui permettraient également de léguer à l'État, à l'heure de la mort, son magnifique domaine historique de Mariemont avec les incomparables collections d'intérêt ethnographique et artistique qu'il y avait amenées en provenance du Japon, de la Chine et de l'Inde.

Bientôt bourgmestre de Morlanwez, conseiller provincial du Hainaut de 1896 à 1900, Warocqué fut envoyé à la Chambre des Représentants par le corps électoral de l'Arrondissement de Thuin et nommé questeur de la Chambre le 19 juillet 1900.

Warocqué siégeait à la Chambre sur les bancs de la gauche libérale, quand cette assemblée eut à s'occuper définitivement de l'annexion du Congo à la Belgique et de la rédaction d'une loi coloniale congrue. Il fit notamment partie de la Commission des XXI et prit la parole le 15 juillet 1908, estimant trop onéreuses pour le Trésor public belge les charges inscrites à l'article 4 du Traité d'annexion et regrettant, mais pour le prestige futur de la Dynastie, le fonds de gratitude de 50 millions de francs prévu à l'acte additionnel du Traité. Cherchant à concilier l'admiration et la reconnaissance que lui inspirait l'œuvre léopoldienne au Congo avec son souci de ne pas aggraver l'incompréhensible impopularité de son réalisateur, il proposa de remplacer le fonds en discussion par la constitution d'une rente, prévue pour quarante ans, en faveur du Roi et de son successeur, et d'un montant égal à un cinquième du revenu domanial de la Colonie. Subsidiairement, il eût voulu que les grands travaux prévus à l'article 5 fussent réduits de moitié au moins et le fonds

spécial affecté à concurrence de moitié à des pensions ouvrières. N'ayant pu faire admettre ses amendements, Warocqué vota contre le projet d'annexion.

Warocqué mourut à l'âge de 47 ans, vers la fin de la première guerre mondiale, après s'être distingué, durant l'occupation du territoire, par son patriotisme et par sa générosité.

On lui doit, dans la *Revue économique internationale*, Brux., février 1908, un article sur *Les grandes fondations internationales et la Fondation de la Couronne au Congo*.

17 avril 1953.
M. Coosemans.

Mouvement géographique, Brux., 1895, p. 49 ; 1908, p. 415 ; *Biographie nationale*, XXVII, p. 95.

WAUWERMANS (H.-E.) (Note complémentaire au T. III, col. 911).

Wauwermans a fait son travail sur le Liberia sur ordre de Léopold II. Le but était de faire une étude sur l'origine de cet État, afin de pouvoir utiliser ces données pour la fondation de son nouvel État.

22 juillet 1954.
M. Vandeplass.

WEBB (Sidney), Docteur en médecine, missionnaire de la *Baptist Missionary Society* (Londres, 19.2.1867 — en mer, 12.4.1895).

Sidney Webb reçut sa formation d'abord à Mill Hill School, Londres, puis à l'Université d'Edimbourg. Il fit des stages comme docteur à Londres (Mildmay Mission) et à Dublin, et en février 1894 il débarquait à Matadi, pour se rendre à Wathen.

Son supérieur, Cameron, dut quitter le poste à son arrivée et Webb se trouva chargé dès le début de travaux médicaux, scolaires et administratifs. Il tenait fort à ce que son travail médical soit observé de près par des élèves, pour combattre tout soupçon de sorcellerie. Son influence était très forte auprès des élèves de l'école, dont des manuscrits furent exposés à l'Exposition d'Anvers de 1894.

Obligé de rentrer en Angleterre, il contracta une fièvre et mourut à bord du bateau le 12 avril 1895.

14 janvier 1954.
H. W. Coxill.

WEBER DE TREUENFELS (Louis) (Baron), Consul honoraire d'Autriche-Hongrie, homme d'affaires et banquier (Anvers, 22.10.1836 — Rheinfeld, Allemagne, mai 1909).

C'est surtout en tant qu'homme d'affaires

que Weber de Treuenfels s'intéressa, dès la constitution de l'État Indépendant du Congo, au développement économique du jeune état africain. Administrateur de la *Sanford Exploring Society*, qui, au Congo, sur les directives de Hodister, Parminter, Glave, Boulanger, fut à l'origine des premiers courants commerciaux entre le Congo et la Belgique, Weber, avec une grande clairvoyance et un sens réaliste des affaires, contribua à donner à la Société un essor rapide. A la fondation de la *Compagnie du Congo pour le commerce et l'Industrie* (C. C. I.) (9 février 1887), sa compétence en matière coloniale le fit choisir en qualité de commissaire auprès du Conseil d'administration. Lorsque fut fondée la S. A. B. (*Société anonyme belge pour le commerce sur le Haut-Congo*), (filiale de la C. C. I.) (10 décembre 1888), Weber y occupa aussitôt la place de vice-président, aux côtés de Brugmann, président, des administrateurs Sanford et E. Cambier, et de A. Thys, administrateur-délégué. Cette société était fondée au capital initial de 1.200.000 F représenté par 2.400 actions privilégiées de 500 F dont Weber, pour sa part, prit 200 titres. Les statuts spéciaient que la société avait pour objet toutes les opérations commerciales, industrielles et minières sur le territoire de l'É. I. C., surtout dans les régions du Haut-Fleuve et de ses affluents. Elle reprit les établissements en Afrique et le matériel d'exploitation de la *Sanford Cy.*

En 1891, le lancement du *Baron Weber*, d'un tonnage de 6 tonnes, porta à cinq le nombre des vapeurs de la Société en service sur le Haut-Congo.

Jusqu'à sa mort, survenue en 1909, le Baron Weber s'occupa activement du développement des différentes sociétés mentionnées ci-dessus, dont il resta une des principales chevilles ouvrifiantes.

5 février 1954.
M. Coosemans.

Mouv. géog., 1888, 109b-1891, suppl. illust. du 29 décembre, p. 6; 1909, p. 239. — *Tribune cong.*, 6 mai 1909, p. 4. — *Arch. S. A. B.*

WEEKS (John-Henry), Révérend, missionnaire de la *Baptist Missionary Society* (Camberwell-Londres, 1861 — Londres, 24.12.1924).

Après un premier terme de service en Angola portugais, il établit en 1888 à Underhill (Tunduwa), en vue du port de Noki (poste important jusqu'au premier passage du Chaudron et l'établissement de Matadi).

De Underhill, Weeks organisa le travail de portage vers les stations de l'intérieur. Il traduisit en partie les Écritures et fit imprimer l'Évangile de St-Mathieu.

En 1890, il fonda le poste de Monsembe (Nouvelle-Anvers), à 1 1/4° au nord de l'Équateur, et sur la rive droite du fleuve, dans une région où le cannibalisme se pratiquait toujours parmi les Bangala.

Son œuvre écrite comprend : la transcription écrite de la langue des Bangala ; un dictionnaire et une grammaire ; des traductions bibliques ; et des recueils de contes indigènes. Il faut aussi signaler son travail médical et sa collection de poissons envoyée au Musée d'Histoire Naturelle à Kensington, Londres (trois nouvelles espèces reçurent son nom).

Un sérieux déclin de la population l'obligea à fermer le poste et à s'établir à Wathen (Ngombe Lutete), dans le Bas-Congo. Il quitta le Congo en 1912, à cause de la mauvaise santé de sa femme. Retiré en Angleterre, il publia plusieurs livres : « *The Story of a Brass Rod* » ; « *Among Congo Cannibals* » ; « *Among the Primitive Banganda* » ; « *Among the Primitive Wanganda* » ; « *Among the Primitive wa-Congo* » ; « *Congo Life and Folklore* » ; « *A Congo Pathfinder* » (biographie du missionnaire Holman Bentley).

Il est mort en 1924, d'une angine de poitrine.

14 janvier 1954.
H. Coxill.

WELLENS (Frederik), Missionaris van de Congregatie van het Onbevlekt Hart van Maria (Molenstede bij Schaffen, 23.9.1891 — Boma, 20.8.1924).

Na het beëindigen zijner middelbare studies, trad hij op 7 september 1910, in het studiehuis der Missionarissen van Scheut. Na deel genomen te hebben aan de oorlog 1914-1918, eindigde hij zijn studies en werd priester gewijd op 2 februari 1920. Hij was eveneens houder van een diploma in de tropische geneeskunde.

Op 18 januari 1921, vertrok hij als missionaris naar de kolonie. Nevens zijn evangelisatiewerk, hield hij er zich onledig met de studie der inlandse planten. In de streek van Kiju (Mayumbe) verzamelde hij een herbarium van meer dan 1.000 planten, dat hij aan de Rijksplantentuin te Brussel schonk. Dit belangrijk materiaal bevatte verschillende nieuwe soorten, waarvan enige opgedragen werden aan Pater Wellens en zijn naam dragen. Hij overleed te Boma op 20 oogst 1924 in de jeugdige ouderdom van 33 jaar.

Pater Wellens stelde vooral belang in de benaming en het gebruik der planten door de inlanders en de nota's die hij hierover achtergelaten heeft, werden verwerkt door E. De Wildeman in een verhandeling verschenen in het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut, onder de titel : « E. De Wildeman : Sur des plantes médi-

cinales ou utiles du Mayumbe (Congo belge) d'après les notes du R. P. Wellens (1891-1924). (Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut, Sect. Nat. en Geneesk. W., Verh. in-8°, afl. 4 (1938)).

22 februari 1954.
W. Robyns et A. Verlinden.

Annuaire des Missions catholiques au Congo belge et au Ruanda-Urundi, 1935, blz. 408. — Missions de Scheut (Chine-Congo), septembre 1924, blz. 216.

WERT (VAN) (*Jules*), Général-Major, Commissaire général (Mons, 22.9.1869 — Ixelles, 5.3.1935).

Sous-lieutenant au régiment des Grenadiers, Van Wert est admis au service de l'É. I. C. le 6 septembre 1894 et s'embarque à cette date en qualité de sous-lieutenant de la Force Publique. A son arrivée en Afrique, il est désigné pour le camp de la Lemba où dès le 11 novembre, il prend le commandement de la 1^{re} compagnie. Trois mois plus tard, il est appelé au commandement du camp de la Nyongo et le 28 mai 1895 à celui du camp de Bolobo. Il est successivement nommé lieutenant (1^{er} décembre 1895), capitaine (21 janvier 1897) et capitaine-commandant de 2^e Cl. (1^{er} septembre 1897). Renonçant à son droit au congé, il prolonge son séjour en Afrique et se voit désigné pour le district de l'Aruwimi (11 septembre 1897) sous les ordres du commissaire de district De Keyser ; le 30 octobre 1899 il est nommé capitaine-commandant de 1^{re} classe et obtient sa désignation pour le district de l'Ubangi où il dirige une opération militaire. — Le 4 juin 1900 il s'embarque à Boma pour rentrer en Belgique.

Réadmis au service de l'É. I. C. le 25 avril 1901, Van Wert est nommé commissaire de district de 1^{re} classe avec l'ancienneté qu'il avait dans les cadres de la Force Publique. Il est désigné pour prendre le commandement du district de l'Aruwimi en remplacement de Burrows.

La situation qu'il y trouva laissait à désirer à bien des égards et nécessita notamment la répression de troubles chez les Topoke ; Van Wert s'appliqua à y remédier et le Gouvernement lui en témoigna sa satisfaction en le nommant commissaire général le 6 juin 1903. Un an plus tard, Van Wert, fin de terme, s'embarqua à Boma pour regagner le pays.

Le 9 novembre 1905, il reprenait le chemin de l'Afrique investi à nouveau du commandement du district de l'Aruwimi, qu'il exercera jusqu'en octobre 1908.

Ce n'est que le 24 mars 1910 que Van Wert passa au service de la Colonie, s'embarqua à nouveau pour l'Afrique, désigné cette fois pour administrer le district du Kwango ; il y exercera ses fonctions jusque fin avril 1912. A la date

du 1^{er} juillet 1910, il avait été confirmé dans son grade et autorisé à continuer ses services à la Colonie, pour un terme de 10 ans.

Le 14 juin 1913, Van Wert regagne l'Afrique pour reprendre ses fonctions au Kwango. Il y séjourne jusqu'au 4 août 1916.

Le 5 avril 1917 débute le 6^e et dernier terme de service du commissaire général Van Wert, désigné cette fois pour administrer le district du Moyen-Congo. Il exerce ces fonctions jusqu'au 2 mai 1919 date à laquelle il descend à Boma, en congé anticipé pour raison de service ; il rentre en Europe le 16 mai. Le 1^{er} octobre 1920, il est mis en disponibilité par suite de réorganisation des cadres jusqu'au 29 août 1923, date de sa mise à la pension.

Le commissaire général Van Wert était commandeur de l'Ordre de Léopold et de la Couronne, officier de l'Ordre royal du Lion, chevalier de l'Étoile africaine, officier de la Légion d'Honneur ; porteur de la Croix de guerre, de la Croix militaire de 1^{re} Classe, de l'Étoile de service en or 4 raies, etc.

Références. — Matricules. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*. — *Trib. Cong.*, 1905, n° 37; 15 mars 1935. — *Bull. Soc. Royale Géogr.*, Anvers, 1907-1908, p. 461. — *Conseiller congolais*, avril 1935. — *Bull. Ass. Vét. Col.*, mars 1935.

17 novembre 1953.
A. Engels.

WESTCOTT (*Lemuel-Upton*), Révérend, missionnaire (Mitcham-Sussex, 25.7.1859 — Lusambo, 23.10.1929).

Lemuel Upton Westcott appartenait à une famille où les enfants étaient nombreux. Les garçons reçurent leur éducation à Leeds.

A la fin de 1896, Upton Westcott quitta l'Angleterre pour le Congo où il fut rejoint par son frère William Westcott qui avait déjà passé deux ans en Afrique pour y étudier les langues indigènes.

Les deux frères partirent pour Lusambo où ils reçurent la permission de s'installer à Inkongo parmi les Bena Inkongo — branche des Bakuba. Upton ayant étudié la médecine homéopathique pendant plusieurs années, se mit immédiatement à l'œuvre pour soigner les indigènes. Il était souvent appelé à soigner également les Blancs, et il fit de longs voyages à pied ou en canoë pour aller soigner des hommes atteints de fièvre ou de maladie. Il dut un jour se rendre à Lusambo pour y soigner le médecin de l'État qui souffrait de fièvre bilieuse hémoglobinurique. Il enseigna dans les écoles, construisit des maisons et soigna les malades, tandis que son frère s'était entièrement consacré à l'étude des langues et à des travaux de traduction.

En 1900, Upton rentra en Angleterre et se maria avec M^{me} Anning de Leeds ; ils revinrent alors au Congo. En 1902 il tomba malade et dut rentrer d'urgence dans son pays pour y subir une opération. Peu après leur retour en Afrique en 1904 Madame Westcott mourut de la fièvre bilieuse hémoglobinique. Upton Westcott fit alors un terme de 17 ans sans prendre de congé. Il ouvrit une station à Bakwa Mbule en 1910 et s'y installa. En 1919 M^{me} Visick vint d'Angleterre et leur mariage fut célébré à Lusambo. A ce moment, Monsieur Westcott qui avait souffert de troubles visuels était devenu complètement aveugle. Il reçut la décoration de chevalier de l'Ordre du Lion. En 1921 et en 1925, il rentra en Angleterre pour y passer une année. En 1929, il tomba malade et fut transporté à Lusambo où il mourut le 23 octobre.

14 janvier 1954.
H. W. Coxill.

WEYNS (*Auguste-François-Guillaume*), Lieutenant-colonel honoraire (Lodelinsart, 26.6.1854 — Ixelles, 19.11.1944). Fils de Guillaume-Ferdinand-François-Lambert et de Barbe, Christiane.

Auguste Weyns s'engagea au 6^e régiment de ligne le 22 mars 1869, âgé de quinze ans à peine. Il suivit la filière ordinaire des grades subalternes et participa, en 1870, à la garde des frontières au cours de la guerre franco-allemande. Il fut nommé sous-lieutenant le 14 juillet 1878 et désigné pour le régiment des Carabiniers.

Nommé lieutenant le 25 mars 1885, il s'engagea, le 20 octobre 1887, au service de l'État Indépendant du Congo. Il quitta Anvers le 16 février 1888, à bord du *Landana*, à destination de Banana.

Pendant son premier séjour en Afrique, le lieutenant Weyns remplit diverses fonctions à Boma, notamment celle d'officier du ministère public. Il fut attaché au Service de la Comptabilité de l'État pour être enfin promu au grade de sous-commissaire de district. Il rentra en Europe le 1^{er} juillet 1889 et rejoignit son régiment.

Le 3 septembre 1890, le lieutenant Weyns repartit pour le Congo, à bord du *Lulu Bohlen*, en qualité de capitaine à la Force Publique. Un décret du 9 août 1890 avait créé, sous le nom de *Compagnie auxiliaire du Chemin de Fer*, une troupe spécialement destinée à la protection des travaux et à la garde de la voie ferrée, en construction, qui devait relier Matadi au Stanley-Pool. Le capitaine Weyns fut dési-

gné pour prendre le commandement de ce corps spécial.

Après un congé de quinze mois en Belgique, il repartit en Afrique, pour un troisième terme, le 25 novembre 1894. Il revint en Europe le 27 avril 1897. Au cours de ces deux termes à la Compagnie du Chemin de Fer, il fit preuve de grandes qualités d'énergie et de dévouement. Responsable de l'ordre et de la discipline, il se distingua notamment au cours d'une rude échauffourée qui mit aux prises des Sénégalaïs et des Sierra-Léonais. Il s'appliqua également à protéger les indigènes des villages voisins du tracé du chemin de fer et les nombreuses caravanes qui passaient près des travaux, contre les dégradations possibles des ouvriers, de race et de tempérament si divers. Il remplit aussi cumulativement les fonctions de substitut du procureur d'État et d'officier d'état-civil à Matadi.

DU 5 septembre au 20 octobre 1895, il fit un voyage sur le fleuve, jusqu'à l'Équateur, en compagnie d'Albert Thys, du lieutenant Lemaire, du Dr Bourguignon et des membres de la Commission d'enquête du Gouvernement belge.

Curieux de tout, excellent photographe et chasseur émérite, le capitaine Weyns effectua des recherches zoologiques, entomologiques et botaniques. Il fit don au Gouvernement de l'État Indépendant d'une quantité de bulbes d'Amaryllis variées, espèces nouvelles ; d'Orchidées, parmi lesquelles le *Lissochilus giganteus*, dont il n'existaient que deux ou trois spécimens au jardin botanique de Kew, en Angleterre. Il envoya également plusieurs spécimens de fougères arborescentes découvertes aux environs de Thysville, ainsi qu'une grande variété de mammifères, d'oiseaux et d'insectes. C'est lui aussi qui rapporta, en 1893, les premières pierres taillées de la région de Kimpese et de Sona Gongo, contribuant ainsi à la connaissance de l'anthropologie préhistorique congolaise. Une grande partie des collections qu'il recueillit figura, en 1897, à l'Exposition coloniale de Tervuren, dont il reçut la médaille d'or. Au cours de ces mêmes années, il prit de nombreuses et intéressantes photographies, dont certaines furent publiées par le *Congo illustré* et le *Mouvement Géographique* d'A.-J. Wauters.

Entre-temps, Weyns avait été nommé capitaine, puis capitaine-commandant de l'armée belge. Du 7 avril au 20 octobre 1894, pendant son second congé en Europe, il avait été détaché à la direction supérieure du corps d'État-Major.

En 1898, au lendemain de la création du Musée du Congo à Tervuren, l'État Indépendant arrêta un vaste plan d'explorations et de recherches scientifiques dans son territoire. Il confia l'une de ces missions au commandant Weyns, qui quitta Anvers le 11 juin 1898 à bord de

l'*Albertville*, steamer sur lequel s'étaient également embarquées les personnalités invitées à assister à l'inauguration du Chemin de Fer du Congo. Il parcourut une grande partie de l'État, poussant jusqu'aux Stanley-Falls et visitant le cours inférieur de plusieurs des grands affluents du fleuve. Il rentra en Belgique le 9 août 1899, ayant puissamment contribué à enrichir les collections zoologiques, botaniques, anthropologiques, géologiques, paléontologiques et photographiques du Musée de Tervuren.

Après son retour du Congo, Weyns, admis à la retraite, le 28 septembre 1900, avec le grade de major d'infanterie, se disposait à se rendre en Abyssinie avec l'expédition du comte Leon-tieff, directeur de la *Société pour le Développement du Commerce dans les Provinces équatoriales d'Abyssinie*, chargée de reconnaître les territoires qui lui avaient été concédés par le négus Ménélik. Mais les pourparlers échouèrent.

Entre-temps avait été créé, par la convention du 19 juin 1900, le *Comité Spécial du Katanga*, chargé d'assurer et de diriger en participation l'exploitation de tous les terrains appartenant au domaine de l'État et à la Compagnie du Katanga. Le major Weyns, désireux de se rendre encore utile à la cause coloniale, offrit ses services au Comité Spécial du Katanga, qui, le 29 décembre 1900, en fit son Représentant en Afrique.

Weyns quitta Bruxelles le 26 janvier 1901 et se rendit à Naples, pour rejoindre le steamer *Général*, parti d'Anvers le 19 janvier et à bord duquel ses adjoints avaient pris passage. La mission Weyns gagna le Katanga par la côte orientale d'Afrique, remonta le Zambèze, le Chiré et le lac Nyassa. De là, elle se dirigea vers le lac Tanganyika. Le 24 mai 1901, elle atteignit Pweto, sur le lac Moero.

Une tâche écrasante attendait les agents du Comité à leur arrivée au Katanga. Ils devaient reconnaître et occuper le pays, organiser l'administration et le corps de police, établir des voies de communication, exploiter les richesses naturelles, en un mot exécuter les engagements souscrits par le Comité en 1900.

Le major Weyns reprit les postes créées par l'État à Tshofa sur le Lomami, Buli sur le Luallaba, Pweto et Kilwa sur le lac Moero, et, enfin, Lofoi — bientôt transféré à Lukafu — au pied des Kundelungu. Il reprit également les postes créés par la Compagnie du Katanga à Vua (Tanganika), Lukonzolwa (Moero) et Shiniama (Luapula), ainsi que les deux steamers *Alexandre Delcommune* et *Émile Wangermée*, qui flottaient sur le Tanganyika et le Moero.

Le siège du Comité Spécial fut installé à Pweto par le major Weyns, qui divisa le Katanga en quatre secteurs : Lomami (chef-lieu : Kabinda), Tanganika (chef-lieu : Buli), Moero

(chef-lieu : Pweto), Haut-Luapula (chef-lieu : Lukafu). En 1902, Weyns transféra le siège du Comité à Lukonzolwa. Il quitta le Katanga au début de 1903, après avoir remis ses pouvoirs au capitaine Tonneau, et rentra à Bruxelles le 13 avril.

Deux ans s'étaient écoulés depuis l'arrivée de la mission du major Weyns au Katanga. A cette date, de sérieux progrès avaient été réalisés dans l'occupation des territoires gérés par le Comité Spécial. Dans les secteurs du Moero et du Haut-Luapula, le Comité occupait les postes de Vua, Kitope, Pweto, Lukonzolwa, Kilwa, Kasenga, Shiniama, Kalonga, Lukafu et Kayumba. Des postes étaient en voie de formation à Mulanga et Tenke. Dans les secteurs du Lomami et du Tanganyika, le Comité avait des stations à Kabinda, Tshofa, Kisenga, Buli et Lubile. L'établissement d'autres postes, à Ankoro et à Kasongo-Niembo, était également projeté.

Dans le même délai, le major Weyns avait fait un voyage d'inspection dans les secteurs du Haut-Luapula et du Tanganyika, tandis que de nombreuses reconnaissances commerciales, effectuées par ses chefs de secteur Tonneau, Vervloet, Léonard et Dercly, ainsi que par ses agents, permirent au Président du Comité Spécial, Hubert Droogmans, de publier, en août 1903, la première carte détaillée du Katanga à l'échelle du 1/1.000.000, dite « carte Droogmans ».

A ce que le major Weyns rapporte, pouvait écrire le *Mouvement géographique*, « la situation » est bonne dans le vaste territoire qu'il a administré et où des progrès sérieux ont été réalisés. « Vingt postes sont installés dans le pays et gardés » par 80 Européens, ayant à leur disposition une force de police d'environ 800 hommes. Le gros bétail est introduit, des routes ont été construites et le Congo-Kamolondo a été exploré entre le lac Kisale et les Portes d'Enfer. Dans le Sud du territoire, des prospecteurs continuent leurs travaux de recherches ».

Après son retour en Belgique, le major Weyns s'installa définitivement à Bruxelles. Tout pensionné qu'il fut, il continua à s'intéresser à l'œuvre congolaise. D'importantes sociétés coloniales, parmi les plus anciennes comme parmi celles qui furent constituées après la reprise du Congo par la Belgique, firent appel au dévouement et à l'expérience du major Weyns. C'est ainsi que ce dernier remplit les fonctions de commissaire à la *Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie* (de 1909 à 1944) ; à la *Belgo-Katanga* (de 1910 à 1944) ; aux *Huileries du Congo belge* (de 1911 à 1940) ; à la *Société des Pétroles du Congo* (de 1913 à 1944) ; à la *Société Industrielle et Minière du Katanga* (de 1913 à 1935) et à la *Société d'Exploitation et*

de Recherches minières du Katanga (de 1928 à 1944).

Nommé major de réserve, le 13 juillet 1914, Weyns fut désigné pour le 2^e Régiment de Carabiniers quelques jours avant l'invasion de la Belgique. Il participa à la campagne 1914-1918, successivement en qualité de commandant du dépôt de la 6^e D. A., de gestionnaire de l'hôpital de Cauvalat et de commandant de cantonnement. Placé dans la position d'officier pensionné, le 1^{er} septembre 1919, il fut autorisé, le 11 août 1920, à porter le titre de lieutenant-colonel honoraire.

Il mourut à Ixelles, âgé de 90 ans, le 19 novembre 1944.

Décorations : Étoile de Service en or (29 avril 1892). — Croix militaire (26 juin 1895). — Chevalier de l'Ordre royal du Lion (24 février 1897). — Médaille commémorative du règne de S. M. Léopold II (4 décembre 1905). — Croix militaire de 1^{re} classe (22 novembre 1917). — Officier de l'Ordre de la Couronne avec palme (8 avril 1919). — Officier de l'Ordre de Léopold (8 avril 1925). Il avait en outre obtenu un chevron de front, le 24 mars 1922, par application de la loi du 25 août 1919.

Publications. — Collaboration photographique au *Mouvement géographique* et au *Congo illustré*.

21 décembre 1950.
M. Walraet.

Bibliographie. — *Le Mouvement géographique* (1888, p. 18 ; 1891, p. 37 ; 1894, pp. 21 et 102 ; 1895, pp. 323-324 ; 1896, p. 533 ; 1898, pp. 436 et 454-455 ; 1899, pp. 395 et 405 ; 1901, pp. 45 et 442 ; 1902, pp. 487 et 568 ; 1903, pp. 194 et 455 ; 1910, pp. 580 et 648). — *Le Congo illustré* (1893, p. 137). — Wauters, A.-J., *L'Etat Indépendant du Congo* (Bruxelles, 1899, pp. XIII, 248 et 367). — *Rapports du Conseil d'Administration et du Collège des Commissaires de la Compagnie du Katanga* (Bilan au 28 février 1901, pp. 10, 12 et 22 ; Bilan au 28 février 1902, pp. 13, 14 et 21). — *La Belgique coloniale* (1898, p. 259 ; 1901, pp. 61-62). — *L'Étoile belge*, 18 avril 1903. — Janssens, E. et Cateaux, A., *Les Belges au Congo* (t. I, Anvers, 1908, pp. 779-781). — *Comité Spécial du Katanga, 1900-1925* (Bruxelles, 1927, pp. 15, 20 et 28). — *Bulletin de l'Association des Vétérans coloniaux* (juillet 1930, p. 24 ; juin 1938, p. 10). — Cornet, R. J., *La Bataille du Rail* (Bruxelles, 1947, pp. 239, 280, 312, 315, 316 et 330). — *Comité Spécial du Katanga. 1900-1950* (Bruxelles, 1950, pp. 33 à 38 et 43). — Cornet, R. J., *Terre katangaise* (Bruxelles, 1950, pp. 91 à 98).

WIENER (Lionel), Ingénieur (Bruxelles, 13.4.1879 — Bordeaux, 5.9.1940). Fils d'Édouard et petit-fils du maître-graveur Jacques Wiener.

Wiener se destinait à la carrière militaire. Sorti sous-lieutenant de l'École militaire, il suivit les cours de l'École d'Application de

l'Artillerie et du Génie et servit pendant quelques années dans un régiment d'artillerie.

Il avait aussi suivi, à l'université de Liège, un cours d'exploitation des chemins de fer et c'est finalement vers les recherches relatives au développement des réseaux ferrés, tant en Belgique qu'à l'étranger, qu'allait surtout s'orienter son activité.

Ayant quitté l'armée, il entra successivement au service de différentes sociétés de construction et d'exploitation de chemins de fer à l'étranger. C'est ainsi qu'il séjourna aux Indes anglaises, au Brésil et dans plusieurs pays balkaniques.

Pendant la Grande Guerre, il passa au service du gouvernement belge du Havre, qui le chargea de diverses missions importantes. Après la fin des hostilités, il devint directeur de la Compagnie générale des Chemins de fer secondaires et, en 1924 il fut nommé membre du Conseil d'administration et du Comité de direction de cette société, devenue la Compagnie belge de Chemins de fer et d'Entreprises.

Sa spécialisation dans les questions relatives aux chemins de fer dans les pays étrangers lui valut, en 1925, de se voir confier le cours complémentaire se rapportant aux chemins de fer coloniaux et d'outre-mer que venait d'instituer l'Université Libre de Bruxelles, dont il devint professeur extraordinaire en 1927. C'est également en raison de sa grande compétence dans ce domaine particulier qu'il fut nommé membre associé de la Section des Sciences techniques de l'Institut royal colonial belge, le 3 avril 1930.

Au cours de l'exode de mai 1940, il contracta le mal qui devait l'emporter à Bordeaux, quelques mois plus tard.

Il a écrit dans différents bulletins et revues scientifiques ou techniques, maints articles relatifs aux chemins de fer. Il a publié aussi divers ouvrages traitant du même sujet et notamment en 1931 *Les chemins de fer coloniaux d'Afrique* (Goemaere, Brux., 1931). Chose assez inattendue, il a laissé également une *Histoire des théâtres de Bruxelles*, ainsi que deux ouvrages consacrés à l'imprimerie et il a même composé quelques opérettes.

Wiener était officier de l'Ordre de Léopold, officier de l'Ordre de la Couronne, chevalier de la Légion d'Honneur et Commandeur de l'Ordre du Nil.

26 février 1954.
A. Lacroix.

Bulletin des Séances de l'I. R. C. B., XVII, 1946-1, p. 103 et sq.

WIENER (Samson), Avocat, sénateur, membre du Conseil supérieur de l'É. I. C. (Bruxelles, 18.8.1851 — Bruxelles, 10.4.1914).

Il avait fait ses humanités à l'Athénée et son droit à l'Université libre de Bruxelles quand il entra au Barreau en 1873 où il se spécialisera, dans la mesure où il est possible de se spécialiser au Barreau, dans les branches du Droit qui intéressent surtout la grande industrie, le grand commerce et la haute finance. C'est ainsi qu'il fut bientôt et resta jusqu'à la mort de Léopold II avocat de la liste civile, qu'il plaida pour un des barons Goffinet dans l'affaire extrêmement délicate de la Succession royale, signa plusieurs études de droit économique et, non sans se délasser parfois par la publication de notes de voyage, un travail sur l'*Exception de Jeu et les Opérations de Bourse* (in : *Belg. judiciaire*, 1880, col. 33 et 49 ; 1883, col. 221).

La vie politique l'avait aussi tenté. Entré au Conseil provincial du Brabant en 1884, il en était devenu vice-président en 1896 (6 octobre) et ne le quitterait qu'en 1900, pour entrer au Sénat (27 mai 1900).

Les lettres et les arts l'intéressaient vivement. Grâce à des mouvements littéraires ou esthétiques entraînans et tenaces et à l'incontestable prospérité dont jouissait alors la Belgique au travail, la vie de la société bruxelloise s'était ouverte à tous les souffles de l'Esprit et des Muses. Une mondanité qui se teintait d'humanisme s'était épandue. Des salons à l'instar des salons de Paris s'y montraient accueillants à toutes les élégances, à toutes les recherches, à tous les enrichissements. Après celui de Mademoiselle Bénard et de la même tenue que ceux des Beernaert, des De Mot, des Montefiore, des Allard et des Errera, le salon de Sam Wiener était des plus couru. Il fait d'ailleurs partie de la Commission de surveillance du Conservatoire royal de Bruxelles et est vice-président du Comité de patronage des Communes de l'Est de l'agglomération bruxelloise.

Il n'est pas étonnant que cet homme initié au maniement des affaires autant qu'aux dissociations et associations de notions qui constituent le Droit, et amené à ce double titre à servir la liste civile du Roi des Belges, ait été séduit par les entreprises, les contrariétés et les réussites du Souverain du Congo au point de devenir l'un de ses grands serviteurs, tantôt jurisconsulte, tantôt homme de paille et tantôt diplomate, durant toute la vie « africaine » du Prince, qui s'en fera d'ailleurs un confident et même, a-t-on dit, un ami, dinant, voyageant avec lui et se servant de lui, en 1905 pour tâcher d'amener l'une de ses filles à briser un lien qu'il ne pouvait admettre.

Il n'est pas étonnant, dès lors, que les vues et les réalisations de deux hommes aussi parfaitement accordés se rejoignent si exactement et si fidèlement que la biographie de l'un, le moins « historique » des deux, de par l'infériorité

relative du rang qu'il occupe dans la Société, ne se comprend et ne s'apprécie bien que si l'on ne perd jamais de vue, en la traitant, la biographie de l'autre, le Souverain dont la vie, par le rang qu'il occupe et par la lucidité, la générosité et la magnificence avec quoi il le tient, est déjà de l'Histoire. C'est ce qui nous amène à suivre, dans l'exposé de la vie coloniale de Sam Wiener l'ordre chronologique des faits qui la composent de préférence à tout autre...

Dès les premiers jours de 1885, Léopold II avait renoncé à faire de la voie orientale la voie d'accès normal à son futur empire dans le centre africain et s'était assigné la tâche d'en aménager l'accès par la côte occidentale du Continent africain en reliant, par voie ferrée, le bief maritime du Bas-Congo au Haut-Fleuve. Ce projet de jonction, n'était d'ailleurs pas une nouveauté. Dès 1876, l'Acte général de la première Conférence de Bruxelles avait compris la construction de voies ferrées parmi les moyens les plus efficaces de combattre la Traite. Le Comité d'Études du Haut-Congo constitué en 1878 a déjà pour objet entre autres, mais, peut-être, principalement l'étude de la construction d'une communication fluviale ou ferroviaire entre le Bas et le Haut-Congo. Bientôt, Stanley lui-même établit un projet de voie ferrée rattachant Vivi au Stanley-Pool, par deux sections reliées par le bief navigable d'Isangila à Manyanga, projet dont on a dit, à combien juste titre, qu'il n'était pas d'un ingénieur, et qui détermina le Roi à confier l'étude nécessaire à des spécialistes, dont les travaux topographiques serviront de point de départ aux corrections des véritables praticiens de la construction. A tout prendre, cette construction, reconnue nécessaire est alors virtuellement décidée. Mais, le chemin de fer de demain et sans lequel le Congo, à en croire Stanley, ne vaut pas un *farthing*, sera-t-il belge ou anglais ? Lors de la constitution du Comité d'Études du Haut-Congo, des capitaux anglais ont été apportés au futur Souverain de l'État indépendant. Ce sont les apporteurs anglais de ces capitaux qui constitueront le premier syndicat voué à la création décidée : le Syndicat de la *Congo Railway Company*, le 24 décembre 1885. Cette constitution effraie quelques bons Belges, lucides et entreprenants que rassemble et galvanise le capitaine Albert Thys : les Sadoine, les Urban, les De Roubaix, entre autres, si bien qu'en l'automne de 1886, on peut rompre les pourparlers engagés avec le Syndicat de Manchester et constituer, le 27 décembre de la même année, cette *Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie* que tout le monde, en Belgique, en milieu colonial, appelle : la Douairière. L'Assemblée générale constitutive du 9 février 1887 en forme le conseil d'administration et lui adjoint le collège de

commissaires prévu par la loi et Sam Wiener est un des commissaires élus. Il le sera aussi, au fur et à mesure qu'elles se constitueront, des premières filiales de la C. C. C. I. : la Compagnie des Magasins généraux du Congo (22 octobre 1888), la Société anonyme belge pour le Commerce du Haut-Congo (10 décembre 1888), la Compagnie du Chemin de Fer du Congo (31 juillet 1889) et la Compagnie des Produits du Congo (29 novembre 1889). Comme Delbeke, Devolder et d'autres parlementaires d'un temps quelque peu aboli, Sam Wiener abandonnera ses principaux mandats coloniaux en 1908, quand les projets de loi relatifs à la cession du Congo à la Belgique et au régime de droit de la future colonie belge, votés par la Chambre des Représentants, seront transmis et soumis au Sénat, afin de pouvoir voter plus librement.

En 1899, l'avocat de la liste civile du Roi, commissaire des principales sociétés créatrices de l'Économie congolaise, figure parmi les membres du Comité de l'*Association africaine de la Croix-Rouge*.

Le 16 janvier 1895, le Souverain de l'É. I. C. le nomme conseiller au Conseil supérieur qu'il a créé en 1889 comme conseil de législation, cour de cassation et cour d'appel en certains cas exceptionnels. Il y rapportera le cas Lothaire en août 1896.

Mais Wiener est déjà des collaborateurs les plus secrets du Roi, qui, bien avant Adoua, se reprit au rêve de son Père au temps de Blon-deel de Coulenbroeck, d'intéresser l'expansion économique et ouvrière du Pays à tout ou à partie de l'Empire des Négus. Dès le mois de mai 1895, il a annoncé à notre ministre à Rome l'arrivée prochaine dans la Ville éternelle d'un mandataire secret, chargé de se mettre en rapport avec des hommes d'affaire de la Péninsule. Ce mandataire secret n'est autre que Wiener, qu'il a fait administrateur d'une *Société générale africaine* derrière quoi s'abritent ses activités financières. Il a cependant recommandé à son émissaire de ne point révéler aux Italiens le mandat dont il est investi pour obtenir plus facilement d'eux, à bail, pour une *Société congolaise de Colonisation et d'Exploitation*, et pour aussi longtemps que les territoires de l'É. I. C. resteront ce qu'ils sont ou deviendront même colonie belge, les possessions italiennes qui comprennent notamment l'Erythrée. Mais Adoua met fin à la négociation que le Roi fera reprendre, par d'autres négociateurs, peu après, avec Ménélick.

En 1897, Wiener est membre de la Commission de patronage de la Section du Congo à l'Exposition internationale de Bruxelles-Tervuren.

Mais si profondément et si méticuleusement attaché qu'il soit aux réalisations congolaises

de ses agents, le Roi-souverain continue à s'intéresser à tous les débouchés que l'Univers pourrait fournir à la Belgique et à justifier par ses curiosités et ses interventions l'incertitude de ceux qui se demandent parfois s'il rêve d'être pharaon ou d'être fils du Ciel. Il associe Wiener à toutes ses recherches et à toutes ses démarches. C'est ainsi qu'après l'achèvement du premier tronçon de la ligne de chemin de fer qui doit relier Hankow à Canton, les Américains ayant profité d'un congé de France qui pour se faire concéder l'établissement du second tronçon, Léopold II s'agit et intéresse Wiener en termes contraignants au problème posé. La même année, il charge son familier de négocier à Rome la création d'un syndicat belgo-italien non plus en vue d'une exploitation érythréenne, mais en vue de l'exploitation du Tse-Kiang. Il l'intéresse même à une mine en Corée, affaire qui vaut ce qu'elle vaut mais où le Roi souhaite que l'Angleterre sente, quand même, qu'un Belge « y est ».

L'année précédente (1898), le Roi, profitant de la guerre américano-espagnole, songea à prendre à bail, suivant en cela, d'ailleurs, une suggestion du ministre des États-Unis d'Amérique à Bruxelles, quelques îles des Philippines. Sam Wiener est chargé d'amorcer la négociation souhaitée, mais il la trouve, lui, quelque peu téméraire. Le Roi cependant insiste auprès de son agent, lui faisant observer qu'en cas de réussite de la négociation qui lui est demandée, la *Société générale africaine* dont il est administrateur, pourrait jouer dans le Pacifique le rôle d'une seconde *Association internationale Africaine*. Sam Wiener se décide et se met en voyage. Mais les Américains sont devenus réticents. Wiener rentre à Bruxelles et le Roi Léopold renonce à son projet.

Mais voici 1900. Le Souverain du Congo a maintenant triomphé des ennemis de ses débuts : l'impécuniosité et la présence arabe dans le Centre africain. Deux nouveaux adversaires vont s'élever contre lui et faire des deux lustres qu'il lui reste à vivre parmi nous, un combat sans répit. Dans ce nouveau combat, Sam Wiener se trouvera encore à ses côtés.

La politique fiscale et plus encore la politique domaniale du Roi-Souverain n'ont pas été sans déplaire non seulement à certains de ses premiers « coloniaux » qui s'estimèrent lésés par les mesures prises, ou à certains jaloux de sa prospérité au regret de l'avoir laissé s'installer au Congo, mais encore à des idéalistes d'ici et d'Outre-Manche, accessibles à tous les dénigrements et à toutes les exagérations de certains rats et de certains mécontents, dont les critiques sans doute eussent été moins âpres et bien plus constructives si les préjugés de secte et les partisanats ne s'en étaient mêlés.

Ce n'est pas ici le lieu où revenir là-dessus. Mais nous serions incomplets si nous ne mentionnons pas quelques-unes des occasions où le Roi eut recours à son bon conseiller, dans sa lutte contre ses adversaires du dehors.

En 1902, le Roi saisit son avocat des attaques qui ont suivi, en Angleterre, la publication du livre du capitaine Burrows, *The Curse of central Africa*. Il lui en écrit avec insistance, envisageant des poursuites contre le calomniateur. En mars 1903, c'est à la Chambre des Communes que l'on parle, avec sévérité, des abus qui se commettent au Congo et que l'on envisage un recours aux Puissances signataires de l'Acte de Berlin. L'Allemagne paraît se mettre à la remorque des Anglais qu'elle inspire peut-être. A la Chambre belge, l'opposition s'agit. Le Roi, qui dénie à quiconque le droit de se mêler de son administration souveraine au Congo, va envoyer lui-même, là-bas, une Commission d'enquête dont on connaît l'histoire. Mais il reste à punir le chantage de Burrows. Sur le conseil de Wiener, les officiers de l'É. I. C. calomniés saisiront les tribunaux anglais, devant lesquels Wiener et le colonel Liebrechts les conduiront : le livre de Burrows sera interdit et l'auteur lui-même puni d'amende.

Le Roi s'entourera encore des avis de Sam Wiener lors de la publication du rapport « consulaire » de Casement, amorce d'une campagne de la *Congo Reform Association* de Morel.

En Belgique, c'est au sein du Sénat que Sam Wiener pourra le mieux servir son Roi dans la question de la reprise du Congo par la Belgique, dans celle de la défense militaire du pays et dans les parties de cache-cache juridico-financières que son souci de conserver à la Belgique, intangibles au service du bien commun de celle-ci et de sa colonie de demain, les richesses domaniales qu'il s'est acquises souverainement dans le centre africain, l'obligeant à jouer avec les adversaires de son absolutisme, ces parties de cache-cache qui s'appellent dans l'Histoire congolaise la transformation du Domaine de la Couronne en Fondation, la fondation de la Société de la Côte d'Azur, la fondation de la Compagnie des Sites et la création de la Fondation de Niederfullbach. Dans toutes ses mesures de défense du vieux Roi-Souverain contre un monde de politiciens dont il redoute des gaspillages contraires au bien commun, Léopold se voit assisté par Wiener comme il l'est par Van Maldeghem et par Empain, trois hommes, sans doute, que ses vues de mécène et de grand urbaniste ont tous les trois séduits. N'a-t-il pas dit à Wiener que, quand il serait vieux, il ferait de Laeken un jardin de la jeunesse, que la préservation des vallonnements bruxellois et singulièrement du point de vue de la Montagne de la Cour était nécessaire à la

beauté d'une ville sans montagnes et sans fleuve et qu'au pays de Rubens où l'on se doit à l'Art, le premier de tous les Arts est celui du Dehors, parce qu'il s'offre à tous ? Comment l'homme des salons bruxellois de 1900 pouvait-il résister à de tels arguments. Wiener défendit le Roi avec une particulière éloquence quand en réponse à une interpellation sur « la question des trente millions », le gouvernement parut admettre une « réticence » de la part du Souverain.

Il fut « léopoldien », comme on est « victorien », jusqu'à la fin du Roi qui le reçut encore à la veille de son Maître jour, avant de recevoir les derniers sacrements des mains du curé-doyen de Laeken, au même temps à peu près où il recevait le nonce apostolique, la Comtesse de Flandre, la Princesse Clémentine, le chef du Cabinet, Franz Schollaert, et son grand maréchal le Comte John d'Oultremont.

Sam Wiener, on l'a dit, assista le baron Goffinet dans le procès dit des Princesses où il eut comme adversaire, entre autres, Henri Jaspar.

Il mourut en avril 1914, dans un accident de circulation routière où sa voiture automobile fut « télescopée » par un tram, à Bruxelles, rue de la Loi. Retiré de sa voiture en pièces, il s'éteignit dans le coma où l'avait jeté le choc.

Il était chevalier des Ordres de Léopold et de la Couronne, commandeur de la Couronne d'Italie et du Medjidié, chevalier de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare, etc.

Un journal où l'humour a toujours sévi s'illustre, en 1911, d'un portrait de Sam Wiener où ses traits se profilent sur l'étoile d'or communée en soleil du drapeau congolais.

15 mai 1954.
J.-M. Jadot.

Sources : *Bull. officiel de l'É. I. C.*, Brux., Weissenbruch, 1895, p. 2. — Lt. Masuy, *Catalogue de l'Exposition de Bruxelles-Tervueren, 1897, Son congolaise*, Brux., Vve Monnom, 1897, X. — *Tribune congolaise*, 14 avril 1914, p. 3. — F. Masoin, *Histoire de l'État indépendant du Congo*, 2 Vol., Namur, Picard, 1912, I, p. 176 ; II, p. 367. — Comte L. de Lichtenfelde, *Léopold II*, Brux., Dewit, 1926, p. 257, 214, 321. — Colonel baron Ch. Liebrechts, *Léopold II, fondateur d'Empire*, Brux., Off. de Publicité, 1932, pp. 251, 332. — A. van Iseghem, *Les Étapes de l'Annexion du Congo*, Brux., Off. de Publicité, 1932, p. 100. — P. Daye, *Léopold II*, Paris, A. Fayard, 1934, pp. 404, 429, 430, 345, 445, 446, 447, 475, 476, 488, 491, 492, 497-499, 542, 556. — Col. B. E. M. Stinglhamber et P. Dresse, *Léopold II au Travail*, Bruxelles-Paris, Éd. du Sablon, 1945, pp. 228, 229, 271. — René J. Cornet, *La Bataille du Rail*, Brux., L. Cuypers, 1948, pp. 38 et suiv. — Alb. Duchesne, *Le Consul Blondef en Abyssinie*, Brux., I. R. C. B., 1953, p. 223.

WILLE (Rodolphe-Charles-Joseph), Genees-heer (Knesselaeere, 8.4.1882—Knesselaeere, 20.2.

1935). Zoon van Gérard-Auguste en van Maenhaut, Eugénie.

Wille deed zijn humaniora te Melle. In 1899 liet hij zich inschrijven aan de Universiteit van Gent en studeerde er medicijnen. Op 21 juli 1906 behaalde hij zijn diploma van doctor in de genees-, de heel- en de verloskunde. Hij vestigde zich als geneesheer in zijn geboortedorp, tot op het ogenblik dat hij, in 1913, als geneesheer 2^e klasse, te Antwerpen scheep ging met bestemming Congo. Voordien had hij de lessen gevolgd aan de school voor tropische geneeskunde.

In de kolonie werd hij op 20 maart 1913 geattacheerd bij het district Uele en op 15 mei van hetzelfde jaar aangeduid voor de zone Uele-Bili. Tijdens de eerste wereldoorlog werd hij ingelijfd bij de troepen aan het Oostfront. Hij kwam aan in het kamp te Kibali op 30 juli 1915 en op 2 augustus van dat jaar vinden we hem terug in het 10^e Bataillon, waar hij, als geneesheer, de gehele oorlog meemaakt.

Door het Ministerie van Landsverdediging werd hij beschouwd als luitenant-genesheer voor de periode van 30 juli 1915 tot 31 december 1915, en als kapitein-commandant-genesheer voor de periode van 1 januari 1916 tot 13 mei 1918.

Via Dar-es-Salam keert hij in 1918 met verlof naar Europa terug. Op 1 januari werd hij, tijdens zijn tweede term, benoemd tot districts-genesheer van Beneden-Uele.

Gedurende zijn derde verblijf in de kolonie werd hij benoemd tot eerstaanwezend genesheer 2^e klasse.

In 1926 verslechterte de gezondheidstoestand van Wille, zodat hij, gedurende zijn vierde term, een vervroegd verlof moest aanvragen. Hetzelfde geval deed zich voor tijdens zijn vijfde verblijf in de kolonie.

Een zesde maal echter vertrok Wille naar Afrika. Het gebeurde op 26 september 1931. Wegens gezondheidsredenen zag hij zich verplicht eervol ontslag te vragen.

Dit werd hem verleend bij Koninklijk Besluit van 21 oktober 1933. Hij stierf in zijn geboortedorp op 20 december 1935.

Wille was niet wat men noemt een schitterende koloniale figuur. Nochtans heeft hij het zijne bijgedragen tot het verspreiden van het Belgisch beschavingswerk. In 1932, toen zijn gezondheid te wensen overliet, reorganiseerde hij de medische dienst in de post Irumu. Tevens deed hij opzoeken in verband met de verspreiding van de slaapziekte bij de Azande, de Ababua en de Makere.

Wille was drager van de volgende eretekens : Oorlogslijst (1914-1918), Overwinningssmedaille (1914-1918), Herinneringsmedaille van de Afri-

kaanse Veldtochten (1914-1918), Gouden Diensteller. Hij was officier in de Koninklijke Orde van de Leeuw, officier in de Kroonorde en ridder in de Orde van Leopold II.

9 juli 1953.
R. Bonnaerens.

Registre matricule, feuillet n° 7.297. — *Tribune congolaise*, 28 février 1935 p. 3.

WILLIAMS (Sir Robert), de Park et de Livingstone. Baronnet (1928). Ingénieur civil des mines. Homme d'affaires britannique (Aberdeen, 21.1.1860 — Park House, Drumoak, Aberdeenshire, 25.4.1938).

Robert Williams, un des promoteurs du développement minier et ferroviaire du Katanga, est né en Écosse, à Aberdeen, le 21 janvier 1860. Il fait ses études au gymnase de cette ville, puis il y conquiert ses diplômes d'ingénieur civil des mines.

En 1881, âgé de 21 ans, il s'embarque pour l'Afrique du Sud pour y chercher fortune. Attiré par les récentes découvertes de diamant à Kimberley, il ne tarde pas à voir le champ de ses activités s'élargir lorsque, trois ans plus tard, le Rand révèle ses richesses aurifères.

Mais un homme va bientôt fixer le destin du jeune ingénieur. Présenté à Cecil Rhodes, Williams fait valoir ses qualités de géologue et de prospecteur. Il devient l'un de ses plus étroits collaborateurs, et un des plus chauds partisans du « Napoléon du Cap ».

Désormais, son activité sera double : à la prospection et à l'exploitation minière va s'ajouter la création des lignes ferroviaires indispensables au transport du matériel et du mineraï.

En 1891, Cecil Rhodes confie à Williams la prospection de l'actuelle Rhodésie du Sud. Dès ce moment, le jeune ingénieur prêche l'établissement d'une voie ferrée joignant Beira (Mozambique) aux centres d'exploitation minière. Rhodes, immédiatement séduit, obtient l'accord du gouvernement portugais et trouve des capitaux britanniques pour mener cette tâche à bonne fin.

Puis vient l'exploration de la Rhodésie du Nord. Les efforts de Williams sont tout d'abord infructueux, et les opérations sont abandonnées. Mais lorsque le chemin de fer atteint Bulawayo, en 1897, Rhodes, très désireux de découvrir les richesses minières qui lui permettraient de poursuivre son projet grandiose de jonction du Cap au Caire, demande à Williams de faire un nouvel effort. Celui-ci était alors lié à la Compagnie d'exploration du Zambèze. Il accepte néanmoins, et Rhodes lui garantit alors certains droits miniers. Williams se trouve ainsi, pour la

première fois, lié matériellement au « Cape to Cairo Railway ». Il fonde alors, en association avec Rhodes, la *Tanganyika Concessions Limited Company* (T.C.L.), destinée à financer les entreprises. Il y assume les fonctions d'administrateur-directeur.

Le but que se propose la nouvelle compagnie est de construire à l'extrême Sud du lac Tanganyika un port destiné à devenir plus tard le terminus rhodésien du futur chemin de fer du Cap au Caire, selon le programme initial de Rhodes.

Mais il fallait tout d'abord explorer les possibilités du sous-sol. La première expédition de la T. C. L., dirigée par l'ingénieur Grey va bientôt se révéler plus féconde que les précédentes. Quelques mois après son départ, elle découvre la célèbre mine de cuivre de Kansanshi. Mais d'autres rumeurs vont bientôt se répandre : Grey aurait découvert de l'or dans le Haut-Zambèze et aux frontières méridionales du Katanga.

Cette nouvelle fait sensation et l'on se montre, à la Bourse de Bruxelles, un morceau d'or provenant, dit-on, de la frontière katangaise.

Or, l'État Indépendant du Congo (É. I. C.) et la Cl^e du Katanga négociaient à ce moment la constitution d'un « Comité Spécial » destiné à mettre en valeur leurs intérêts communs dans cette province jusqu'alors un peu négligée. Aussi, les récentes informations par les espoirs qu'elles faisaient naître et la crainte de voir abandonner cette contrée riche de promesses aux entreprises étrangères, accélérèrent les pourparlers. La Convention créant le *Comité Spécial du Katanga* (C. S. K.) fut signée le 19 juin 1900. Le Comité, revêtu de pouvoirs politiques, se voyait attribuer le droit d'exploiter le sous-sol de ses territoires.

Robert Williams, au courant des difficultés financières dans lesquelles se débattait l'État du Congo, voyait clairement l'intérêt que présenterait pour ce dernier une exploitation méthodique de ses richesses minérales. Escomptant les richesses du sous-sol katangais, il résolut d'utiliser cette situation. Il vint donc à Bruxelles négocier avec Léopold et la Compagnie du Katanga la permission de continuer ses recherches sur le territoire congolais. Ses arguments ne pouvaient que rallier Léopold à l'idée d'une collaboration dont le résultat allégerait peut-être ses embarras financiers.

D'autre part, l'esprit de décision de l'ingénieur, ses vues claires et pratiques inspirèrent confiance au Souverain. Aussi, par la convention du 8 décembre 1900, le Comité spécial du Katanga, constitué entre-temps, lui concéda-t-il personnellement pour une durée de cinq ans le monopole des recherches minières dans le Haut-Katanga. On lui garantissait une participation de 40 % dans l'exploitation des gisements à

découvrir, et une assistance financière lui était assurée.

Les recherches commencèrent aussitôt et avant la fin de l'année, les expéditions avaient découvert les alluvions aurifères de Ruwe et confirmé l'existence de nombreux gisements de cuivre, le véritable trésor du sous-sol katan-gais. A la fin de 1901, une nouvelle convention intervint entre le Comité spécial et le groupe Williams : la T. C. L. se substitue à ce dernier dans ses droits et obligations. D'autre part, selon le désir de Rhodes, Williams obtint que le droit d'exploiter les mines soit prorogé de 30 à 99 ans.

Les missions de prospection Williams continuèrent leurs travaux. Leur mandat, qui expirait en octobre 1905, fut prorogé de quatre ans, par convention du 22 octobre 1905. Toutefois, une compagnie qui n'aurait plus le caractère temporaire de ces missions devait bientôt se créer. En novembre 1906, l'Union Minière du Haut Katanga (U. M. H. K.) fusionna de façon stable les intérêts anglais et belges au Katanga.

La Société Générale, le C. S. K. et la T. C. L. en étaient les trois associés et Robert Williams, à la fois le vice-président et le directeur technique.

Désormais, l'exploitation minière, industrielle, agricole même du Katanga allait être menée systématiquement. Toutefois, un besoin primaordial s'était déjà fait sentir : la nécessité d'un moyen de communication reliant le Katanga aux côtes et aux grands cours d'eaux navigables. Une fois de plus, les intérêts anglais et congolais devaient se rencontrer.

En 1899, Rhodes, poursuivant son grand projet de jonction du Cap au Caire, s'était heurté à la mauvaise volonté des Allemands qui lui avaient refusé le passage à travers l'Est africain. Une autre voie s'offrait à lui : le territoire congolais. Rhodes vint donc à Bruxelles pour proposer un plan de coopération à Léopold II. Celui-ci craignait-il une ingérence britannique gênante dans les intérêts de son État ? De fait, les pourparlers n'aboutirent pas. *I thought I was clever, confia plus tard Rhodes à Williams, but I was no match for King Léopold.*

Le Président de la *Chartered* n'abandonna pas pour autant son projet et résolut d'exploiter la confiance que Léopold II semblait accorder à Williams (la convention du 8 décembre 1900 venait de couronner les démarches de Williams auprès du Souverain de l'É. I. C.).

L'ingénieur revint donc à Bruxelles en juin 1901 et obtint personnellement de Léopold le droit de construire une voie ferrée à travers l'É. I. C., depuis la frontière de Rhodésie jusqu'au Nil. Le bénéfice de cette victoire allait revenir à Rhodes grâce à la convention de décembre 1901, qui transférait à la T. C. L.

les droits et obligations du groupe Williams vis-à-vis du C. S. K. L'ingénieur lui proposait en outre, moyennant certaines assurances, de l'assister financièrement dans la construction du chemin de fer.

Ces transactions n'eurent cependant pas de suites.

Williams attribua plus tard la responsabilité de cet échec à l'influence de certains financiers allemands, dont dépendait la *Chartered*, et qui, soucieux de faire échouer le plan de Rhodes, exigeaient une participation excessive aux droits miniers de Williams pour prix de leur appui.

Si la politique de Rhodes avait à subir ces déboires successifs, il n'en était pas moins vrai que la nécessité pour le Katanga de posséder une voie ferrée accédant aux mines se faisait de plus en plus pressante.

Quatre possibilités s'offraient. Deux voies « nationales », celles du Kasai et du Lualaba reliant les mines katangaises à l'Océan Atlantique à travers le territoire congolais. Ces projets allaient aboutir à la création, en 1906, de la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga (B. C. K.).

Deux autres solutions étaient encore envisagées : l'une devait relier le Katanga au réseau ferré rhodésien. Cette solution, plus rapide que les précédentes, semblait concilier les intérêts du Katanga et ceux de Rhodes intégrés dans la T. C. L. Malgré la mort de Rhodes, survenue en mars 1902, elle se cristallisa bientôt par la création, la même année, de la Compagnie du Chemin de fer du Katanga (C. F. K.). La participation de l'É. I. C. y était de 60 %, celle des Anglais de 40 %. Williams était nommé vice-président de la nouvelle société.

Mais cet homme infatigable n'allait pas s'en tenir là. Se penchant sur la carte d'Afrique, il conçut un plan audacieux : la construction d'un chemin de fer reliant le Katanga à la baie de Lobito avait sur les autres projets le triple avantage d'être plus court, donc moins coûteux, de construction plus aisée, et d'aboutir à un port naturel idéal.

Entamant aussitôt des négociations avec l'Angola portugais et l'É. I. C., l'entrepreneur ingénieur obtint sans difficulté une concession pour la construction d'un chemin de fer sur le territoire de l'Angola. Le point de départ du futur chemin de fer était voisin de la ville de Benguela, qui allait donner son nom à toute la ligne. Mais il fallait aussi obtenir l'adhésion de Léopold. Elle fut complète.

Williams avait proposé au Souverain d'intéresser le gouvernement britannique au Congo pour faciliter l'établissement du chemin de fer à travers l'É. I. C. en direction de l'Égypte. C'est dans ce but qu'il fit deux démarches,

infructueuses d'ailleurs — et peut-être cela sauva-t-il le réseau ferré congolais d'une influence britannique trop pesante, — auprès de Lord Cromer, le haut commissaire britannique en Égypte, et du ministre des Colonies, J. Chamberlain.

Le premier se méfiait des visées de Léopold II sur le Nil et se montrait fort peu soucieux de le voir intéressé dans une entreprise britannique. Quant au ministre des Colonies, il avait encore trop de soucis financiers résultants de la guerre des Boers pour pouvoir s'intéresser à la création d'un réseau ferré centre-africain.

Alors, rencontrant à nouveau Léopold II, Williams arrangea avec lui un plan commun :

— Le chemin de fer du Katanga joindrait le réseau rhodésien au Congo navigable à Bukama.

— Une ligne réunirait le chemin de fer du Benguela au chemin de fer du Katanga.

— Une ligne du Bas-Congo au Katanga joindrait Léopoldville à Bukama.

Ainsi donc, le Katanga sortirait de son isolement et serait relié aux deux océans et au Cap.

La construction du chemin de fer du Benguela au Katanga commença en 1903. Malgré les difficultés financières qui l'assaillirent sans cesse, malgré la guerre mondiale et les perturbations qu'elle entraîna en Afrique, Williams continua obstinément son œuvre, faisant des tournées de conférences pour y intéresser les industriels du Royaume-Uni et d'Europe, sollicitant un emprunt du gouvernement britannique, se défendant au besoin des menées allemandes désireuses de s'introduire dans le réseau ferroviaire de l'Angola. Il trouva en Belgique la compréhension et l'assistance du roi Albert, du ministre des Colonies Renkin, du banquier Jean Jadot.

Le chemin de fer atteignit la frontière du Congo en 1929. Selon les engagements pris avec l'É. I. C., les Belges se chargèrent de leur section en terre katangaise et, en mars 1931, la route de Lobito à la ligne du Cap était complète. Une des stations de la section angolaise portait le nom de Robert Williams. Ce dernier avait été créé baronnet en 1928. Sur ses armes, il porta désormais une carte d'Afrique.

Le chemin de fer du Benguela est proprement et intégralement l'œuvre de Williams, mais alors même qu'il se débattait dans des difficultés politiques et financières sans nombre les autres sections du gigantesque réseau centre-africain soulevaient des problèmes pour la solution desquels on avait immanquablement recours à cet homme infatigable. La jonction du système rhodésien au système katangais était ralentie par les difficultés financières de la *Chartered* et par l'hésitation de l'U. M. H. K. et du B. C. K.

à prendre des engagements tarifaires de trop longue durée vis-à-vis du chemin de fer rhodésien. Williams, homme de ressources capable de faire front de partout à la fois, réussit à aplanir toutes les difficultés. Il fit reprendre les engagements de la *Chartered* par la T. C. L. (1^{er} novembre 1908), moyennant octroi de concessions minières, puis il obtint de l'Union Minière qu'elle reprenne à son tour une partie des engagements de la T. C. L., à savoir ceux relatifs à la construction du chemin de fer en territoire katangais (30 janvier 1909).

Avec l'aide des sociétés belges et britanniques, une nouvelle compagnie vit le jour dans ces conditions : la *Rhodesia Katanga Junction Railway Co.* Désormais le travail pouvait être mené à bonne fin et, à la veille de la première guerre mondiale, la jonction était presque accomplie. Le rail arriva à Bukama en 1918.

Telle fut, brossée succinctement, la double activité industrielle : minière et ferroviaire, de ce grand colonial. Elle requérait une endurance, une largeur de vues, un sens des affaires et un doigté diplomatique rarement conciliables à un tel degré d'efficacité. C'est que Robert Williams avait été nourri aux sources de l'école d'énergie de Cecil Rhodes. Galvanisé par les vues de ce chef remarquable, Williams fit tout pour réaliser la plus grande partie possible de son projet de jonction du Sud au Nord, mais le brasseur d'affaires semble l'emporter chez lui sur le fondateur d'empire. Par là s'explique sans doute la fécondité des rapports de Williams avec Léopold II, qui avait pourtant de bonnes raisons pour se méfier d'un lieutenant de Rhodes. Au contraire, le souverain du Congo semble l'avoir honoré d'une confiance particulière. Williams y répondait par une profonde admiration pour sa clairvoyance politique et sa compréhension des nécessités économiques ; il avait en outre une sincère reconnaissance pour l'appui constant du Roi.

Il est significatif et piquant que Léopold II, fidèle à son sens de l'opportunité, ait songé à utiliser cet ingénieur anglais comme agent diplomatique officieux. Lorsque Williams vint lui demander l'autorisation de mener son chemin de fer à travers l'É. I. C., dans sa progression vers le Nord, Léopold, toujours hanté par le Nil, lui demanda d'aller voir Lord Cromer et de tenter d'obtenir son aide dans l'affaire de l'enclave de Lado et l'autorisation pour l'É. I. C. d'établir sur le Nil un port qui serait le terminus du chemin de fer belge. Le haut-commissaire britannique en Égypte, instruit d'ailleurs des vues du Roi, lui opposa un refus absolu. Le fait prouve néanmoins, la communauté d'intérêts de Williams et du Roi, nous dirions presque leur complicité, et la sympathie que l'ingénieur britannique portait à l'œuvre léopoldienne

ainsi que son désir de la défendre au besoin : lorsque Williams vint le trouver pour obtenir son accord dans le projet du Benguela, le Souverain n'hésita pas à lui faire part des soucis que lui causaient les tentatives allemandes de contrôle sur les chemins de fer d'Angola et les appétits qu'une telle politique recélait.

Williams était directeur de la *Zambezia Exploring Company Ltd* de la *Tanganyika Concessions Ltd* et de la *Rhodesia Katanga Company Ltd* ainsi que de la *Compagnie du Benguela Railway*. Il était en outre vice-président de l'*Union Minière du Haut-Katanga* et de la *Compagnie du chemin de fer du Katanga*, etc. Jusqu'à son dernier jour, il s'intéressa au sort de ces sociétés, que leur siège fût à Bruxelles ou au Congo belge. Il se rendait d'ailleurs d'autant plus volontiers dans notre colonie qu'il y était toujours accueilli chaleureusement et qu'il possédait une somptueuse demeure à Élisabethville.

Robert Williams mourut le 25 avril 1938, dans sa propriété écossaise, Park House, de Drumoak.

Distinctions honorifiques : grand officier de l'Ordre de la Couronne (Belgique), commandeur de l'Ordre royal du Lion (Belgique), chevalier commandeur de l'Ordre du Christ (Portugal), etc.

12 mai 1952.
Liane Ranieri.

Note bibliographique. — Aucun travail d'ensemble n'a encore été consacré à Robert Williams. Seuls des renseignements épars, d'une chronologie souvent douteuse et parfois contradictoire permettent de retracer cette carrière féconde et complexe. Citons :

R. J. Cornet, *Terr. katangaise*, Bruxelles, 1950. — P. Daye, *L'Empire colonial belge*, Bruxelles, s. d. — L. J. C. Raphael, *Cape to Cairo Dream. A study in British imperialism* New-York, 1936. — P. Sorel, *Les origines et les débuts de la Compagnie du Chemin de fer du Katanga*, Vol. VII des Comptes-rendus du Congrès scientifique d'Élisabethville, 1950. — H. Waltz, *Das Koncessionswesen im Belgischen Kongo*. 2 vol., Iena, 1917. — Weinthal, *The story of the Cape to Cairo Railway*, 3 vol., Londres, 1921-1923. — A. J. Wauters, *Histoire politique du Congo belge* Bruxelles, 1911. — *Le Mouvement géographique*, 1902 (col. 188 et 565-572), 1901 (col. 632), 1907 (n° 5), 1911 (col. 143). — *The Times*, 26 avril 1938. Obituary, p. 18, 2^e col. Sir Robert Williams. — *United Empire*, 1917. *The milestones of African civilisation*, Conference by R. Williams at the Royal Colonial Institute, pp. 446-463. — *Le XX^e Siècle*, Quotidien belge paraissant au Havre et à Paris, 30 mai 1917, Les intrigues allemandes au Congo belge, Une conférence de M. R. Williams. — *African World* 1934 et 1935 (Voyages au Congo de R. W.).

WITTMANN (Ildefonse-Arthur-Emmanuel), Capitaine-commandant de la F. P. (Gand, 21.2.1867—Bruxelles, 21.8.1916). Fils de Julien-Joseph-Marie-Louis et de Vander Meersch, Catherine.

Engagé au 1^{er} régiment de ligne le 6 août 1886, il était passé comme sous-lieutenant au 7^e de ligne depuis le 26 juin 1892 quand il fut admis, en qualité d'officier dans la Force Publique de l'É. I. C.

Embarqué sur l'*Akassa*, il quitta Anvers le 6 mai 1893 et fut désigné à son arrivée à Boma, le 1^{er} juin, pour l'expédition du Haut-Uele. Il quitta Boma le 10 juin et arriva à Semio en avril 1894. Il venait de recevoir les galons de lieutenant, le 7 décembre 1894, quand, malade, il dut regagner Boma le 24 août 1895. Dès sa convalescence, il se vit envoyé à Toa-Loro (10 septembre 1895) où il resta en fonctions jusqu'à la fin de son terme (15 avril 1896).

Pendant son congé qu'il passa en Belgique, il reçut les galons de capitaine de la F. P. (1^{er} juin 1896), puis ceux de capitaine-commandant (le 1^{er} décembre suivant) à la veille de son second départ d'Anvers à destination du Congo.

Le 4 janvier 1897, il apprenait à Boma, sa désignation en qualité de commandant du camp d'instruction d'Irebu. Il y resta près d'un an, pour être appelé, le 22 décembre 1897 au commandement de la Cl^e de l'Équateur, à Coquilhatville. Il y conquit le grade de capitaine-commandant de 1^{re} classe le 1^{er} août 1898, deux mois avant de redescendre vers Léopoldville (23 septembre) et Boma (23 octobre) pour, de là, regagner l'Europe.

Il quitta une troisième fois Anvers, le 21 avril 1904 pour être attaché dès le 11 mai à l'État-major de la F. P. Désigné d'abord pour l'inspection du Camp du Bas-Congo, il vit bientôt sa mission étendue aux camps du Lualaba et de la Province orientale (27 octobre 1904). Cette mission le tint éloigné de Boma jusqu'au 17 mai 1907. Son terme de service arrivé, il s'embarqua le 21 mai, sans plus d'esprit de retour au Congo.

Il mourut le 21 août 1916, chevalier de l'O. R. du Lion et porteur de l'Étoile de service à deux raies.

5 août 1953.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 1085. — Belgique coloniale, 1896, p. 591 ; 1901, p. 197. — *Annuaire de l'É. I. C.*, 1906, p. 156. — *Belgique militaire*, 1907, p. 1860. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, Anvers, 1910, II, p. 612. — R. P. Lotar, *Grande Chronique de l'Uele*, Brux., I. R. C. B., 1946, p. 335.

WOLTER (*Gaston*), Directeur général de l'Intertropical-Comfina (Braine-le-Comte, 22.11.1870 — Bruxelles, 22.11.1937).

Il fit ses études à l'Athénée de Charleroi et les poursuivit à l'Institut Supérieur d'Anvers,

où il fut diplômé avec grande distinction, licencié en sciences commerciales et consulaires, en 1892.

Il entra aux Verreries Baudoux, à Jumet ; en 1900, il se rendit à Manille (aux Philippines) pour le compte d'une compagnie anglaise et à titre de boursier du Gouvernement belge. Sur place, il fut chargé de la gestion du consulat belge. Il effectua divers voyages au Japon, en Malaisie, aux États-Unis.

Atteint du béribéri, il rentra en Belgique en 1904 ; il se remit de son mal après plusieurs mois de soins.

Il prêta ensuite ses services à la Banque de Reports, jusqu'en 1908, époque à laquelle il partit au Congo belge, à Dima, en qualité de chef du service de la comptabilité de la Compagnie du Kasai.

En 1914, il reprit la direction, à Kinshasa, de la Compagnie Commerciale et Financière (Comfina).

Il revint en Belgique, en 1917 (pendant l'occupation 1914-1918), chargé d'une mission.

Il repartit en 1919, pour la même société, devenue l'Intertropical-Comfina, en qualité de directeur général ; il occupa cette fonction jusqu'en juillet 1927. Il rentra définitivement en Belgique, où il assuma la direction générale de la Citas, jusqu'au 22 novembre 1937 (date de sa mort).

Wolter fut le premier président de la Chambre de Commerce du Stanley-Pool. C'est sous sa présidence que fut érigé le bâtiment qui abrite encore, actuellement, les services de la Chambre du Commerce et de l'Industrie et dont l'inauguration eut lieu en présence de S. M. le roi Albert. Il participa aussi, en qualité de membre, aux travaux du Comité Urbain de Léopoldville et de la Commission de l'Index.

Il était officier de l'Ordre royal du Lion et de l'Ordre de l'Étoile noire du Bénin.

20 octobre 1952.
E. Seyde.

WUIDART (*Constant*), Ingénieur, cartographe (St-Hubert, 14.4.1874 — Kilo, 7.7.1921).

Diplômé comme ingénieur, ancien élève de l'École militaire, il fut attaché à l'Institut cartographique et participa à la mission du 30^e méridien, dirigée par Bastien et Maury (délimitation du terr. du Kivu, 1900-1901).

Se trouvant en Afrique pendant la guerre 1914-1918, il n'hésita pas à prendre place, ainsi que son camarade le commandant Jadot, dans les rangs des officiers belges qui dirigeaient les opérations de défense à la frontière orientale du Congo. Lors de la marche sur Tabora en août-septembre 1916, Wuidart fut chargé de participer à la réfection du chemin de fer de

Kigoma à Tabora, sous les ordres du capitaine De Roover, commandant la 1^{re} compagnie de pionniers-pontonniers de la Brigade Sud. Parmi les difficultés qui s'offraient dans ces travaux, l'une et non la moindre était de s'emparer de la gare d'Ussoke où était entreposée une grande quantité de munitions de l'ennemi. Tandis que le peloton Svhuis, terré dans les tranchées à quelque distance de là, surveillait la place, le capitaine De Roover et l'officier-cartographe Wuidart poussèrent en avant, à marches forcées, jusqu'à Ussoke. L'attaque allemande se déclencha sur eux et Wuidart fut grièvement blessé au bras (31 août). L'intervention du peloton Svhuis fit échouer la tentative alle-

mande qui allait, d'ailleurs, se renouveler le lendemain.

Après la guerre, Wuidart retourna en Afrique, chargé par la direction des Mines de Kilo-Moto, de dresser la cartographie de la région avoisinante, en collaboration avec le commandant Jadot. C'est au cours de cette mission que Wuidart succomba en juillet 1921.

15 novembre 1953.
M. Coosemans.

Tribune Congol., 8 septembre 1921, pp. 1, 2. — G. Moulaert, *Campagne du Tanganyika*, Brux., Ed. Univ., 1904, p. 159. — Colonel E. Muller, *La Campagne de l'Est Africain*, Brux., Ets. gén. d'Impr., 1925, p. 91.

X

XHIGNESSE (*Joseph-Antoine-Armand*), Ingénieur (St-Séverin, Liège, 2.11.1881 — Seraing, 2.11.1937).

Xhignesse est entré au service de la Géomines en 1910. Il fit partie de la première mission de prospection dirigée par Marc Minette d'Ouhaye (ingénieur A.I.Lg.) (1910-1912).

Cette mission, arrivée au Katanga au début de 1911, poursuivit son activité jusqu'en 1915. Elle amena la découverte du gisement de charbon situé à Greinerville (près Albertville) et des

gisements d'étain de Manono, Kitotolo et Kalanda, situés au centre du Katanga.

M. Xhignesse fut à la base de la découverte du gisement de charbon.

De 1914 à 1922, il dirigea les exploitations des gisements d'étain.

Il quitta la Géomines en 1922 pour entrer au service de la Société d'Ougrée-Marihayé.

27 octobre 1952.
H. Barzin.

Y

YVES (*Gustave-Ernest-Édouard*), Sous-lieutenant auxiliaire de la F. P. (Lausanne Suisse, 9.10.1881 — Ikoma, D. O. A., 3.7.1917). Fils d'Édouard-Henri-Joseph et de Van Rie, Ursule.

Après quelques apprentissages chez différents patrons, Yves s'engagea comme volontaire au 9^e régiment de ligne le 9 septembre

1901. Il fut mis en congé illimité le 1^{er} janvier 1904 avec le grade de sergent. Il se fit alors admettre dans les cadres de la Force Publique congolaise en qualité de sous-officier.

Embarqué à Anvers le 8 décembre 1904, il fut, à son arrivée à Boma, affecté au district du Lualaba. Désigné alors plus expressément pour le poste de Katako-Kombe (5 septembre 1905), il y était promu premier sous-officier le 4 juin

1906 et agent militaire le 9 décembre 1907.

Rentré en congé le 23 juin 1908, il quittait pour la seconde fois la métropole le 7 janvier 1909, arrivait à Boma le 27 et regagnait le sud-est de la Colonie désormais juridiquement belge pour y être attaché à la force de police du Katanga. Il en redescendrait en juillet 1911 pour rentrer en Europe.

Reparti d'Anvers le 6 janvier 1912, il resta en fonctions au Kasai jusqu'en janvier 1915, rentra alors en congé, mais, vaillant patriote, rejoignit la Colonie dès le 19 juin 1915, pour y servir son pays dans les rangs des troupes coloniales en campagne encore défensive dans l'Est. Arrivé au front, il y reçut le commandement d'un peloton, de la première compagnie du XI^e bataillon du Groupe 4 des Troupes du Nord.

Le 24 janvier 1916, la 2/XI occupant la position de Goma recevait l'ordre de faire exécuter par un peloton une démonstration devant le fortin de Kisenyi. En conséquence, un détachement quitta Goma le 27 à 1 h 30 du matin, chargé, au moment où il atteindrait la lisière Sud au poste de Kisenyi, de déterminer un endroit où la rivière Sebea pût être franchie. Une section de la 1/XI devait prendre position à la Sebea pour intervenir en cas de besoin. C'est ce dont fut chargé Yves qui commandait un peloton de la 1/XI.

Le commandant Cornesse désigna la 3/XII (commandant Flood) pour tenter l'attaque. C'est dans cette nuit du 26 au 27 janvier 1916 qu'eut lieu le combat du massif dit du Ruakadigi au cours duquel succombèrent plusieurs de nos officiers (voir notice Todt, t. IV, col. 882). La retraite étant ordonnée, Yves n'eut pas à intervenir directement.

Pendant la première partie de la phase offensive de la campagne, Yves fut attaché à la 2^e compagnie du XI^e Bataillon, aux côtés du sous-lieutenant Ketelé, des sous-officiers Obry, Respalin, Baltia, Bonjean, Pataer et de l'agent militaire Vendelmans.

La 2^e période de la phase offensive de la campagne lui fut funeste. Attaché à la 3^e compagnie du XIII^e Bataillon, qui opérait contre la

colonne allemande Wintgens-Naumann, il fut chargé d'une reconnaissance dans la direction du boma d'Ikoma, occupé par l'ennemi depuis le départ des Anglais qui l'avaient laissé sans défense. C'était une construction blanche, carree, dont les faces avaient de 5 à 6 m de hauteur, flanquée de deux tours aux angles Nord et Sud et perchée au haut d'une colline au pied de laquelle coulait la rivière Riamongo. Le fort était entouré de barbelés.

Le commandant Larsen qui commandait la 3/XIII ordonna l'attaque le 24 juin 1917. Arrivée au Riamongo, la 3/XIII fut reçue par l'ennemi à la mitrailleuse. Yves qui commandait, seul Européen, un peloton de tête de 90 hommes, bravant un feu roulant, poursuivit son avance et occupa la tranchée creusée devant le boma. Le commandant Larsen lui envoya en renfort une partie de la 1^{re} compagnie (sous-lieutenant Galli, premier sous-officier Bollen et 110 hommes). L'ennemi, usant de ruse, laissa approcher les troupes belges jusqu'aux premières escalades, mais lorsqu'elles tentèrent l'assaut du boma, les Allemands répondirent par des rafales de coups de fusil et de mitrailleuses. Les pertes dans les rangs des nôtres furent très sévères. Les lieutenants Galli et Yves étant grièvement blessés, Larsen ordonna la retraite. Yves mourut quelques heures plus tard.

De nombreuses distinctions honorifiques témoignent de la bravoure de ce jeune officier : il était déjà titulaire de l'Étoile de service en or et de la Médaille d'argent de l'Ordre royal du Lion et on lui décerna à titre posthume la chevalerie de l'Ordre de Léopold avec palmes, la Croix de guerre, la Médaille commémorative des Campagnes d'Afrique, la Médaille de la Victoire et celle de la guerre 1914-18.

3 août 1953.
M. Coosemans.

Registre matricule, n° 4686. — *Les Campagnes coloniales belges, 1914-18, Brux., 1927-32, I, pp. 328, 329, 331 ; II, p. 208 ; III, pp. 98, 100.* — Note du Ministère des colonies, département de la Force publique, à l'auteur en date du 3 août 1953.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES NOTICES DES TOMES I, II, III; IV.

A

| | Tome | Col. | | Tome | Col. |
|-------------------------------------------------------|----------|------|-------------------------------------------|------|------|
| Abbadie (d'), A. | II 1; IV | 1 | Alexanderson, N. | I | 17 |
| Abbeville (d'), S. | II | 2 | Alexandre, A.-L. | I | 18 |
| Abd Er Raman Abougouroun | I | 1 | Alexandre VI | II | 6 |
| Abd Es Samate | I | 3 | Alexandre VII | II | 6 |
| Abrassart, Th.-H.-M. | I | 5 | Alhenius, J.-E. | I | 18 |
| Abreu de Brito (d'), voir Brito | | | Alikobbo | III | 9 |
| Accarain, A.-J.-T. | I | 6 | Allard, Ch. | I | 19 |
| Achte (R. P.), Aug. | I | 7 | Allard, F.-J. | III | 10 |
| Achten, M.-L. | III | 1 | Allard, L.-B. | I | 19 |
| Achten, V. | III | 3 | Allart, J.-B. | I | 20 |
| Achter (Van), V. | II | 3 | Almado de Silva (d'), voir <u>Silva</u> . | | |
| Acker (Van), A. | III | 4 | Alvare I. | II | 6 |
| Acker (Van), E. | IV | 1 | Alvare II | II | 7 |
| Acker (Van), G. | III | 5 | Alvare III | II | 8 |
| Adam, A.-J. | III | 5 | Alvare IV | II | 9 |
| Adam, J.-J. | I | 8 | Alvare V | II | 10 |
| Adam, J.-J.-Fr. | I | 9 | Alvare VI Affonso | II | 10 |
| Adam, L.-C.-G. | I | 10 | Alvare | II | 10 |
| Adamson, J.-A. | I | 11 | Alvare VII | II | 10 |
| Adant, O. | I | 11 | Alvare VIII | II | 11 |
| Addor, S. | I | 11 | Alvare IX.... | II | 11 |
| Adehm, F. | I | 12 | Alvare Affonso.... | II | 11 |
| Admirallic, A. | I | 12 | Alvare X (Agua Rosada) | II | 12 |
| Aernouts, M.-Th. | I | 13 | Alvare Affonso.... | II | 12 |
| Aertselaer (Van), J.-J. | I | 13 | Alvare | II | 12 |
| Affonso I | II | 3 | Alvare (Ndongo Kiambu) | II | 13 |
| Affonso | II | 4 | Alvare Affonso.... | II | 13 |
| Affonso | II | 4 | Alvarez, G. | II | 13 |
| Affonso II Affonso | II | 4 | Alves, João | II | 13 |
| Affonso III Affonso.... | II | 5 | Alvres, G. | II | 14 |
| Affonso V | II | 5 | Amador | II | 14 |
| Affonso (Dom) | II | 5 | Ambroise I | II | 14 |
| Africain (Léon l'), voir Léon l' Africain. | | | Amelot, L.-G. | I | 22 |
| Aguiar (d'), R. | II | 5 | Amerlinck, J.-M. | II | 15 |
| Aguzzi, P.... | III | 7 | Anciaux, M.-J. | I | 24 |
| Ahearn, P. | III | 8 | Andersen, W. | I | 25 |
| Ahmed (Faki), voir Faki Ahmed. | | | Anderson, A. | II | 15 |
| Airoldi, Ch. | II | 5 | Andersson, A.-J. | I | 25 |
| Aiuti, G. | III | 8 | Andersson, A.-G. | I | 26 |
| Akeley, C.... | I | 15 | Andersson, J.-G. | I | 26 |
| Albert Ier | III | IX | Andrade (de), J.-B. | II | 18 |
| Alcock (Sir), R. | I | 16 | André, G.-J. | II | 18 |
| Alençon (Édouard d'), voir Édouard d'Alençon. | | | André I | II | 19 |
| Alenstein (de Stein d'), voir Stein d'Alenstein (de). | | | André II (Ndondèle Beya) | II | 19 |
| | | | André, N. | IV | 3 |
| | | | Andrianne, A. | II | 19 |
| | | | Andrieux, A. | III | 13 |

| | Tome | Col. | | Tome | Col. |
|------------------------------------------|------|--------|-----------------------------------------|------|------|
| Andrimont (d'), V. | IV | 3 | Baerts, A. | IV | 9 |
| Anelli, L. | III | 13 | Baerts, R. | IV | 11 |
| Anes, P. | II | 20 | Baetens, M.-V.-J. | I | 57 |
| Anet, K. | IV | 3 | Baeyens, F. | IV | 11 |
| Anethan (d'), J.-J. | III | 13 | Bafuka | I | 58 |
| Anselme de Castel Vetrano | II | 21 | Bailliu, A.-J. | I | 59 |
| Ansiau, J.-B. | I | 26 | Baker (Sir), S.-W. | I | 59 |
| Ansiaux, A. | IV | 5 | Balat, G.-A. | I | 65 |
| Anspach-Puissant, A. | III | 14 | Balberghé (Van), L. | III | 25 |
| Antam, Antão | II | 21 | Ball, Ch.-G. | I | 66 |
| Anten, P.-J. | I | 27 | Ballay (D'), N. | II | 35 |
| Antoine, J.-M. | I | 27 | Balot, M. | III | 25 |
| Antoine Affonso | II | 21 | Baltus (R. P.), N. | II | 38 |
| Antoine I Afonso | II | 22 | Banckaert (Mgr), J. | III | 26 |
| Antoine de Gaete (Laudati) | II | 22 | Bangasso | I | 67 |
| Antoine de Gradisca (Zuchelli) | II | 23 | Banks, Ch. | IV | 12 |
| Antoine de St. Étienne | II | 25 | Banning, E.-Th.-J.-H. | I | 68 |
| Antoine du St. Esprit (Tarraca) | II | 24 | Bara, J. | IV | 12 |
| Antoine Marie de Florence (Turchi). | II | 25 | Baras, E.-A.-J. | I | 86 |
| Antonetti, R. | III | 15 | Barberini, Ant. | II | 39 |
| Antwerp (Égide d'), voir Égide d'Anvers. | | | Barbot, J. | II | 39 |
| Anville (d'), J.-B.-B. | II | 25; IV | Bargash (Saïd) | I | 87 |
| Ardevel, A.-F. | I | 5 | Barker, Fr. | III | 30 |
| Arens, A. | III | 15 | Barman, S. | IV | 14 |
| Arents, J. | I | 28 | Barns, A. | III | 31 |
| Arickx, E.-L. | I | 15 | Barros (de), J. | II | 40 |
| Arickx, J.-C. | I | 29 | Barroso (de Sousa), A. | II | 40 |
| Arietti, G.-L. | I | 30 | Barthelemy, A.-A. | III | 32 |
| Armandville (Le Cocq d'), R. | III | 17 | Barthelemy, F.-P. | III | 33 |
| Armor, S.-G. | I | 32 | Bartholi, L.-M. | II | 40 |
| Arnold (Sir), E. | III | 18 | Basseghem (van Caloen de), voir Caloen. | | |
| Arnold, N. | IV | 5 | Bastien, J.-E. | III | 33 |
| Arnold, R. | III | 19 | Bastin, E.-Ch. | III | 35 |
| Arnot, Fr. | II | 25 | Bastin, J.-E. | III | 36 |
| Arnould, V. | III | 22 | Bastin, P.-F.-J. | I | 91 |
| Arntz, E.-R.-N. | I | 33 | Bataille, L. | II | 41 |
| Arrhenius, K.-J. | II | 28 | Battell, A. | II | 41 |
| Arthur, Ch.-A. | I | 37 | Baudenane (De), V. | II | 42 |
| Asselbergh, M. | I | 38 | Bauduin, V. | II | 43 |
| Astrand, J. | I | 38 | Baumann, O. | II | 44 |
| Attard, N.-A.-M. | I | 40 | Baumeister, K. | IV | 16 |
| Aubert, V.-M. | I | 41 | Baur, E. | IV | 25 |
| Aubinet, Th. | III | 23 | Bauw (De), G. | II | 46 |
| Augier (R. P.), J. | I | 41 | Bauw (De), J.-F. | III | 37 |
| Augouard (Mgr), P.-P. | I | 42 | Bauw (De), L. | II | 47 |
| Augustin, G. | I | 45 | Bauw (De), O. | I | 91 |
| Augustin de Bologne | II | 30 | Bavichchi, F. | III | 37 |
| Ausloos (Van), R.-J. | I | 47 | Bayer, G.-J. | III | 38 |
| Autrique, A. | I | 47 | Beaumont, J. | III | 39 |
| Avelot, R. | II | 30 | Beaune (De), A. | III | 40 |
| Avezza, C.-L. | I | 48 | Beck (R. P.), H. | I | 92 |
| Azanga | I | 49 | Becker, J. | I | 93 |
| Azurara (de), Gomes | II | 30 | Becker (De), F. | II | 48 |
| | | | Becker Remy (De), A. | IV | 27 |
| | | | Beckers, E. | IV | 28 |
| | | | Beernaert, A. | I | 98 |
| | | | Beers (Van), M. | II | 49 |
| Backer (De) (R. P.), A. | I | 51 | Beerst (De), G. | IV | 29 |
| Backer (De), F. | I | 52 | Behaeghe, A. | I | 112 |
| Backer (De), H. | II | 31 | Behaim, M. | II | 49 |
| Backman, H.-A. | I | 53 | Behiels, E. | III | 40 |
| Badart, J. | II | 32 | Beirnaert, A. | IV | 33 |
| Baekelmans, S.-L. | II | 33 | Beissel, Fr. | III | 41 |
| Baert, A. | II | 34 | Beka, J. | IV | 36 |
| Baert, E. | I | 54 | Belchior de S. Anna | II | 49 |

B

| | Tome | Col. | | Tome | Col. |
|--------------------------------------------------|-----------|------|-----------------------------------------|-----------|------|
| Bélière, L. | III | 42 | Biron, L. | III | 52 |
| Bell, M. | III | 43 | Bisschop, A. | III | 53 |
| Bellefroid, F. | IV | 36 | Bitsche (Borel de), voir Borel de | | |
| Bellevaux, J. | IV | 37 | Bitsche. | | |
| Bellingen (Van), P. | III | 43 | Blaen, G. | II | 64 |
| Bellis, Th. | II | 49 | Blandre, E. | I | 128 |
| Belmans, J.-E. | I | 113 | Blocteur, E.-C. | I | 128 |
| Belym, J. | IV | 37 | Bloeme (De), A. | III | 53 |
| Benaets, H. | IV | 38 | Bock (De), A. | II | 64 |
| Bendixen, O. | IV | 39 | Bock (De), F. | IV | 45 |
| Benedetti, E. | IV | 39 | Bodart, H. | II | 67 |
| Benett, Ph. | III | 44 | Bodson, O.-P. | I | 129 |
| Benevides (S. C. de Save) | II | 50 | Body, L.-A. | I | 132 |
| Bengtsson, J. | III | 45 | Boeck (De), A. | II | 69 |
| Bennett, J.-G. | I 114; IV | 40 | Boelens, R. | IV | 45 |
| Bennie, A. | II | 50 | Boelpaepe (De), J. | I | 133 |
| Bentley (Rd.), W.-H. | I | 115 | Boerhave, H. | I | 135 |
| Béraud, M. | IV | 40 | Boëtz, P. | IV | 47 |
| Béraud, P. | IV | 41 | Boeuf (Le), H. | IV | 47 |
| Berg (Van den), J.-B. | III | 45 | Boeykens, E. | I | 135 |
| Berger, Z. | II | 53 | Bogaerde (Van Den), J.-P. | I | 135 |
| Bergh (De), H. | II | 54 | Bogaert (Vanden), P. | IV | 48 |
| Bergh (Van den), M.-Th. | III | 46 | Bohm, A.-F. | I | 139 |
| Bergh (Van den), R. | III | 46 | Böhm (Dr.), R. | II | 69 |
| Bergh (von Irgens), voir Irgens | | | Bohndorff, F. | I 140; IV | 50 |
| Bergh (von). | | | Boine, J.-B.-P. | I | 140 |
| Bergier, Ch.-M. | I | 120 | Bokoyo, voir Djabir. | | |
| Bergius, C. | II | 54 | Boland, E. | III | 54 |
| Berleur, E. | III | 46 | Bollen, J.-L. | I | 141 |
| Bernard, J. | II | 55 | Bollens, Fr. | III | 55 |
| Bernard, L. | IV | 41 | Bollmann, G.-A. | I | 142 |
| Bernard, Th.-H. | IV | 42 | Bologne (Augustin de), voir Augustin. | | |
| Bernard, Th.-L. | I | 122 | Bologne (Colomban de), voir Columban. | | |
| Bernard de Burgio, voir Burgio (de). | | | Bologne (Fortuné de), voir Fortuné. | | |
| Bernard de Cutigliano, voir Cutigliano (de). | | | Bologne (Gabriel de), voir Gabriel. | | |
| Bernard de Gallo, voir Gallo (Bernard de). | | | Bologne (Hyacinthe de), voir Hyacinthe. | | |
| Bernard Marie de Canicatti, voir Canicatti (de). | | | Bolster (de), T. | IV | 50 |
| Bernardo I | II | 55 | Bonaventure d'Alessano.... | II | 71 |
| Bernardo II | II | 55 | Bonaventure Dalle Grotte | II | 72 |
| Bert (Chailley), voir Chailley-Bert. | | | Bonaventure de Ceriano | II | 72 |
| Berten, H. | IV | 42 | Bonchamps (de), Chr. | III | 56 |
| Berthelius, C. | IV | 43 | Bonfanti, voir Buontanti. | | |
| Berton (R. P.), J. | II | 56 | Bonnelycke, L.-N. | I | 142 |
| Bertram, O. | III | 47 | Bonte, E. | II | 73 |
| Bertrand, E. | IV | 43 | Bonvalet, G.-F. | I | 143 |
| Besche-Jurgens (De), L. | II | 56 | Boone, A.-Ch. | I | 145 |
| Best, J. | III | 48 | Borchgrave (de), E. | III | 58 |
| Bethune (de), L. | III | 48 | Borchgrave d'Altena (de), P. | IV | 50 |
| Betou (In De), J. | II | 57 | Borel de Bitsche, J. | III | 60 |
| Beughem de Houtem (de), Ch.-H. | I | 123 | Borgerhoff, L. | III | 60 |
| Bey (Fatel Moulah), voir Fatel Moulah Bey. | | | Borglum, S.-A. | I | 145 |
| Beynen, Ch. | III | 50 | Borms, A.-A.-F. | I | 146 |
| Bia, L. | II | 58 | Borre (Van den), A. | IV | 52 |
| Biddle, H. | IV | 44 | Borrens, E.-E.-J. | I | 146 |
| Biesen (Van Den), J. | II | 62 | Borrense, E. | IV | 53 |
| Bili | I | 124 | Borsotto, E. | IV | 53 |
| Billen, R. | II | 62 | Borsu, E.-J. | I | 147 |
| Billiau, J. | I | 124 | Borsut, A. | II | 74 |
| Binet, E. | II | 63 | Bortzell, A.-J. | II | 74 |
| Binnig, M. | I | 127 | Borzini, P. | III | 61 |
| Biondo de Montalto, F. | II | 64 | Bosco, G. | III | 62 |
| | | | Bosco, J.-M. | I | 47 |
| | | | Boshart, A.-Ch. | I | 150 |
| | | | Bosoni, T. | IV | 54 |

| | Tome | Col. | | Tome | Col. |
|---------------------------------------|------|------|-------------------------------------|------|------|
| Bosschaert, F. | III | 63 | Bredael (Van), Ch. | III | 73 |
| Bossche (Van Den), Fr. | II | 75 | Brempt (Van Der), U. | II | 93 |
| Bosseaux, E.-L. | I | 151 | Breugelmans, Fr. | II | 94 |
| Bossolo, P. | IV | 55 | Briart, P. | I | 171 |
| Bostyn, L. | III | 63 | Bricourt, G. | II | 94 |
| Bottalico, Fr. | II | 75 | Bricteux, J. | II | 95 |
| Botty, A. | II | 76 | Bricusse, G.-H.-A. | I | 173 |
| Bouchaute (Van), L. | III | 64 | Bridoux, L. | II | 95 |
| Bouchout (Moretus de) | II | 77 | Brielman, A. | IV | 72 |
| Bouckenaere, E. | II | 78 | Briers, P. | III | 74 |
| Boulangé (Le), P. | IV | 56 | Briey (Comte de), J.-A.-Ch. | I | 174 |
| Boulanger, A. | II | 79 | Brisbois, D. | IV | 73 |
| Boulanger, D. | II | 80 | Brison, J. | II | 100 |
| Boulanger, G.-E. | I | 151 | Brison, Th. | III | 74 |
| Boulard, C. | IV | 56 | Brissoni, E. | IV | 74 |
| Boulenger, G. | IV | 57 | Brito (Capello de), voir Capello de | | |
| Boumans, J. | IV | 61 | Brito. | | |
| Bourdau, E. | III | 64 | Brito (d'Abreu de), G. | II | 101 |
| Bourgaux, E.-F. | II | 81 | Brixhe, A. | IV | 77 |
| Bourg de Bozas (Viscomte du), R. | I | 152 | Brochard, A. | II | 101 |
| Bourguignon, A. | IV | 62 | Broden, A. | II | 102 |
| Bouriez, D.-E. | II | 82 | Brodhéoux, E. | II | 110 |
| Bourlier, P. | II | 82 | Brodier, A. | II | 110 |
| Bouton, A. | II | 83 | Broeck (Van Den), F. | II | 111 |
| Bouvier, A. | IV | 63 | Broeck (Van den), L. | IV | 77 |
| Bove, A. | II | 84 | Broeck (Van den), V. | III | 75 |
| Bove, G. | II | 84 | Broecke (Van den), A. | III | 75 |
| Boventer, L.-F. | I | 152 | Broecke (Van den), P. | II | 111 |
| Bovone, E.-A.-R. | I | 153 | Brohee, E.-G.-L. | I | 175 |
| Bovy, G.-C. | I | 154 | Brohez, Ch.-J.-A. | I | 176 |
| Bovy (R. P.), J. | I | 153 | Broman, C. | III | 76 |
| Boxelaer (Van), P. | III | 65 | Broomans, L. | III | 76 |
| Boyé, H. | II | 85 | Brouwer (De), G. | I | 176 |
| Boyhan, H. | I | 154 | Brouwet, E. | III | 77 |
| Boyhan, J. | I | 155 | Brown, J. | I | 177 |
| Bozas (Bourg de), voir Bourg de | | | Browne de Tiège (de), A. | III | 78 |
| Bozas. | | | Broyon, Ph. | III | 85 |
| Braancamp, Ch. | II | 86 | Brucker | II | 113 |
| Brabander (De), J. | IV | 64 | Bruggeman, J. | III | 86 |
| Brabant (E), E. | II | 86 | Bruggen (Van der), M. | IV | 79 |
| Brabant (De), F. | III | 66 | Brugmann, G. | I | 177 |
| Braconnier, Ch.-M. | I | 155 | Bruneel, A. | I | 178 |
| Braconnier, L. | III | 67 | Bruneel, A.-C. | III | 87 |
| Bracq, Alf. | III | 68 | Bruneel, C. | I | 178 |
| Bracq, Arth. | III | 69 | Brunfaut, E. | III | 88 |
| Bracq, O. | III | 69 | Brunner (M. François de Sales) | II | 113 |
| Braeckman, A. | IV | 66 | Brusa, S. | I | 179 |
| Braeckman, C.-L. | I | 160 | Bruyne (De), H. | II | 113 |
| Braeckman, Ch. | II | 86 | Bucquoij, Fr. | I | 179 |
| Braeckman, Ch.-L.-L. | IV | 67 | Buelens, J.-B. | I | 180 |
| Braeckman, G. | III | 70 | Bugslag | III | 91 |
| Braive, E. | III | 71 | Bull, A. | IV | 79 |
| Brak, J. | I | 161 | Buls, Ch. | III | 92 |
| Brakel (Van Den), O. | II | 87 | Bultot, E. | III | 97 |
| Brandel, H. | III | 72 | Bunge, E.-G. | I | 180 |
| Branden (Van den), J. | IV | 67 | Buonfanti, M. | I | 183 |
| Bras Correa | I | 161 | Burdo, A. | II | 117 |
| Brasseur, Cl. | I | 162 | Bure, H. | IV | 80 |
| Brasseur, L. | I | 164 | Bureau, E. | III | 89 |
| Brasseur, M. | II | 88 | Buret, P.-J. | I | 184 |
| Brassine, J. | IV | 70 | Burght (Van der), J. | II | 121 |
| Braun, C. | IV | 70 | Burgio (de), B. | II | 122 |
| Brauwere (De), P. | II | 88 | Burke, L. | II | 122 |
| Brazza (de), J. | II | 89 | Burlet, J.-F. | II | 123 |
| Brazza (de), P.-P.-F.-C. | I | 165 | Burlet (de), J. | IV | 81 |
| Brecx, Fr. | II | 93 | Burnham, E. | IV | 83 |

| | Tome | Col. | | Tome | Col. |
|--------------------------|------------|------|------------------------|------|------|
| Burns, E. | II | 123 | Caporali, Fr. | II | 141 |
| Burrows, G. | I | 185 | Cappuyns, L.-E. | I | 213 |
| Burton (Sir), R. | I | 186 | Caravaggi, A. | III | 130 |
| Burton, S. | III | 99 | Cardoso, J. | II | 141 |
| Busch, M. | II | 124 | Cardozo, M. | II | 141 |
| Busine, L. | III | 100 | Carlberg, J. | IV | 100 |
| Busschaert, H. | II | 126 | Carlher, J. | IV | 101 |
| Butaye, A. | II 126; IV | 83 | Carlsson, A.-V. | I | 213 |
| Butaye (R. P.), J. | I | 193 | Carnarvon, H. | II | 142 |
| Butaye (R. P.), R. | I | 195 | Carnonckel, R. | IV | 103 |
| Butes, A. | III | 100 | Carolis (de), E. | III | 130 |
| Butscha, Ch. | II | 126 | Carpiaux, A. | III | 131 |
| Buttner, R. | III | 101 | Carré, L.-E.-R. | I | 213 |
| Buxton, Th. | III | 101 | Carreiro, J.-R. | II | 143 |
| Buyens, E. | III | 103 | Carter, F.-F. | I | 215 |
| Buyle (R. P.), Fr. | I | 197 | Carton, J. | III | 131 |
| Buysschaert, H. | II | 127 | Carvalho (de), H. | II | 143 |
| Buyssse, A. | III | 103 | Casati, G. | I | 219 |
| Buzon, E.-M. | I | 197 | Casement, R. | I | 220 |
| Bwatara, voir Engwettra. | | | Casman, G. | II | 143 |
| Byl, J. | II | 127 | Cassart, F. C. | I | 222 |
| | | | Casse, V.-L. | I | 226 |
| | | | Cassieman, V. | II | 147 |

C

| | | | | | |
|---------------------------------------|-----|-----|--------------------------------------------|-----------|-----|
| Cabra, A. | III | 105 | Castel Vetrano (Anselme de), voir Anselme. | | |
| Cadenhead, T. | I | 199 | Castellani, C. | II | 148 |
| Cadornega (de), A.-O. | II | 129 | Castellote, R. | II | 148 |
| Cafmeyer, A. | IV | 87 | Castilhon, J. | II | 149 |
| Cahun, L. | II | 129 | Castreul, G. | III | 133 |
| Caïmo, H. | III | 111 | Castro (da Silva Leitão e), Ant. | II | 149 |
| Caisley, W. | III | 112 | Castro (de), B. | II | 149 |
| Cajot, J.-J. | I | 202 | Castro (de), M. | II | 150 |
| Callewaert, E. | III | 112 | Cattendyck (Van), H. | II | 150 |
| Callier, A. | IV | 89 | Cauteren (Van), W. | III | 134 |
| Caloen, G. | IV | 90 | Cauwenbergh (Van), G. | I | 227 |
| Caloen de Basseghem (van), V.-E. | I | 201 | Cayatte, P. | II | 150 |
| Calon, E. | III | 115 | Cazenave (de), L. | III | 137 |
| Calonne, O. | II | 130 | Cederstrom (baron de), R. | II | 151 |
| Calonne Beaufaict (de), A. | IV | 91 | Cenni, J. | II | 151 |
| Calster (Van), A. | II | 130 | Cercel, L.-L. | III | 137 |
| Calsyde (Van de), H. | I | 204 | Cercel, P.-E. | III | 139 |
| Caltanissetta (de), L. | I | 205 | Cerri, U. | II | 152 |
| Cambier, E. | III | 116 | Ceulemans, E. | II | 152 |
| Cambier, H. | III | 126 | Ceulemans, J. | I | 227 |
| Cameron, V.-L. | I | 206 | Ceuninck (De), V. | II | 153 |
| Cammaert, E. | III | 127 | Chagas (Pinheiro) | II | 153 |
| Cammaert, E.-M. | IV | 95 | Chailley-Bert, J. | II | 154 |
| Camoeus (de), L. | II | 132 | Chainaye, Ach. | I | 228 |
| Campenhoult (Van), L. | II | 132 | Chaltin, L.-N. | I | 229 |
| Camus, C. | IV | 96 | Champal, voir Chainaye. | | |
| Candeilh, E. | III | 128 | Chanal, L. | III | 140 |
| Canicatti (de), B. | II | 132 | Chapelié, P. | III | 140 |
| Canisius, E. | I | 211 | Chappel (R. P.), G. | I | 232 |
| Cant (Van), G. | II | 134 | Charbonnel, P. | II | 155 |
| Cantineau, L. | III | 128 | Charbonnier, A.-J. | I 232; IV | 108 |
| Cantino | II | 134 | Charbonnier, F. | | 109 |
| Canzani (R. P.), L. | I | 212 | Chargeois, R. | III | 141 |
| Cão ou Cam (Diogo) | II | 134 | Charlier, C.-A.-M. | I | 133 |
| Cáp, G. | II | 138 | Charmaine, H. | III | 142 |
| Cap, G.-J.-L. | I | 212 | Charmanne, X. | II | 155 |
| Capart, Ch. | IV | 99 | Chaudoir, G. | III | 143 |
| Capelle (Van de), E. | III | 128 | Chaumont, P. | II | 156 |
| Capelli, U. | III | 129 | Chaumont, P.-J.-A. | I | 233 |
| Capello de Brito, H.-C. | II | 138 | Chavanne, J. | IV | 122 |
| Capilla (de), L.... | II | 140 | | | |

| | Tome | Col. | | Tome | Col. |
|-----------------------------------------------|------|------|-------------------------------------------|------|------|
| Chenot, P. | II | 157 | Collette, A. | II | 180 |
| Chenuz, V. | II | 158 | Collier, P. | II | 181 |
| Chéravier, A.-G. | I | 234 | Collin, I. | IV | 155 |
| Chichorro (De Sousa), L. | II | 159 | Collyns, J. | III | 160 |
| Chièvre (De), Fr. | II | 159 | Colmant, P. | II | 181 |
| Christiaens, B. | III | 144 | Colomban de Bologne | II | 182 |
| Christiaens, E. | I | 234 | Comber (Rd), Th.-J. | I | 248 |
| Christiaens, P.-E.-F. | I | 234 | Comblez, A. | II | 182 |
| Christophe de Lisbonne | II | 160 | Compiègne (Marquis de Dupont), L. | II | 183 |
| Christophersen, A. | II | 162 | Comptaer, E. | III | 161 |
| Christy, C. | III | 145 | Coninch (De), M. | II | 184 |
| Chrysostome de Gênes ou de Diano | II | 161 | Conrad, J., voir Korzeniowski, T. | | |
| Churchill, J. | II | 165 | Constant, C. | II | 185 |
| Cibour, Fl. | III | 146 | Conterio, B. | II | 186 |
| Ckiandi, A.-T. | I | 237 | Cookson, E. | III | 162 |
| Claassen, H. | III | 147 | Cooman (De), D. | II | 187 |
| Clabecq, L. | II | 166 | Coomans, E. | II | 187 |
| Claeys, A. | IV | 124 | Coomans, Fr. | II | 188 |
| Claeys, A.-G. | II | 166 | Coomans, J.-B. | III | 162 |
| Claeys-Boúuaert, A. | IV | 128 | Coopman, P. | IV | 157 |
| Clairbois, A. | IV | 129 | Cooremann, G. | IV | 157 |
| Clapperton, H.... | IV | 131 | Coote, A. | II | 188 |
| Clark, J. | III | 148 | Coppée, L. | II | 188 |
| Clarkson, H.-J. | II | 166 | Coppejans, C. | II | 190 |
| Claus, E. | II | 167 | Coppens, L. | II | 191 |
| Clausen, E. | II | 167 | Coppens, M. | II | 191 |
| Cleemput (Van), J. | IV | 137 | Coppin, G. | II | 192 |
| Clemenceau, C. | IV | 137 | Coquelet, L. | II | 192 |
| Clement IX | II | 168 | Coquihhat, C.-A. | I | 250 |
| Clement X | II | 168 | Cordeiro de Sousa, L.-B. | I | 261 |
| Clément de Saint-Marcq (Le), Ph.... | III | 523 | Cordella, E. | II | 192 |
| Clerck (de), R. | IV | 146 | Corin, S. | IV | 159 |
| Clercq (De), A. | III | 151 | Cornelis, H. | I | 264 |
| Clipperton, H.-J. | I | 239 | id. | II | 193 |
| Cloesen, J.-H. | I | 139 | Cornelis, J. | I | 265 |
| Cloetens, L. | II | 168 | Cornesse, J. | II | 193 |
| Close, E.-J. | I | 240 | Cornet, J. | I | 265 |
| Clozel, Fr.... | III | 155 | Cornette, H. | IV | 160 |
| Cneut, C. | I | 244 | Coronisio, A. | II | 194 |
| id. | II | 170 | Cort (De), H. | II | 195 |
| Coart, E.-J.-B. | I | 245 | Corte (De), E. | II | 196 |
| Cock (de), A. | IV | 148 | Corte (De), J. | II | 197 |
| Cock (de), J. | IV | 148 | Costa (da), J. | II | 198 |
| Cocq d'Armandville (Le), voir Armandville. | | | Costa (da), P. | II | 198 |
| Cockerill, J. | III | 156 | Costa Faro (da), voir Faro (da Costa). | | |
| Cocu, F. | II | 171 | Costantinidi, C. | IV | 160 |
| Codant, J.-L. | I | 246 | Costermans, P.-M.-A. | I | 268 |
| Codrons, Ch. | II | 172 | Cote, Z.-R.-J. | I | 271 |
| Coeckelberghs, C. | I | 246 | Cotton, A. | II | 198 |
| Coekx, J.-F. | II | 172 | Coucto (De), A. | II | 199 |
| Coenen, L.-M. | II | 173 | Coumont, F. | II | 199 |
| Coens, J.-B. | II | 174 | Couplet, E. | II | 199 |
| Coeymans, M. | III | 157 | Courouble, L. | III | 163 |
| Colas, J.-B.-A. | I | 247 | Court (De le), Ch. | II | 200 |
| Coleaux, V. | IV | 151 | Courtin, V. | III | 167 |
| Colfs, H. | III | 159 | Courtois, E.-S. | I | 272 |
| Colignon, C. | II | 175 | Cousot, M. | IV | 161 |
| Colignon, L.-F.-J. | I | 247 | Couturieaux, A. | III | 168 |
| Colin, F. | I | 248 | Couturieaux, A.-Ch. | IV | 162 |
| Colin, J. | IV | 151 | Couvreur, A. | IV | 163 |
| Colin, L.-E. | II | 176 | Couvreur, E. | II | 201 |
| Collard, J. | II | 177 | Cowe, Fl. | II | 202 |
| Collet, E. | II | 178 | Crahay, H. | II | 202 |
| Collet, G. | II | 178 | Crahay, J. | II | 202 |
| Collet, O. | IV | 153 | Crahay, Ph. | II | 203 |

| | Tome | Col. | | Tome | Col. |
|------------------------------|------|------|----------------------------------------------------|------------|------|
| Crampel, P. | I | 274 | Damme (Van), P. | IV | 172. |
| Cranshoff, G. | II | 203 | da Mota, voir Mota (da). | | |
| Cranshoff, H. | II | 204 | Dandoy, A. | II | 220. |
| Crauwels, J. | IV | 163 | d'Andrimont, voir Andrimont (d'). | | |
| Crawford, D. | IV | 164 | d'Anethan, J., voir Anethan (d') | | |
| Craybex, H. | III | 168 | Daniel, I. | II | 221. |
| Creplet, J. | II | 205 | Danna, H. | II | 221. |
| Crespel, L. | III | 171 | Danneels, V. | II | 222. |
| Crèvecœur, Ch. | III | 173 | Dannfelt, J. | II | 223. |
| Crèvecœur, L. | III | 173 | d'Anvers (Égide), voir Égide | | |
| Crippa, R. | II | 206 | d'Anvers. | | |
| Croes, J. | II | 206 | da Pias, voir Pias (da). | | |
| Crombez, L. | III | 174 | Dapper, O. | II 226; IV | 173 |
| Crone, O. | II | 206 | Dardenne, J. | I | 281. |
| Croneborg, H. | II | 207 | Dardenne, L.-L.-A.-E. | I | 282 |
| Cronstedt (Comte), N. | II | 208 | d'Armandville Le Cocq, voir Ar- | | |
| Crouquet, C. | II | 209 | mandville (d'). | | |
| Crowlez, Th. | II | 210 | da Silva, voir Silva (da). | | |
| Crudgington, H.-E. | II | 210 | Dasset, A. | III | 179 |
| Cruyce (Van Den), J.-B. | II | 213 | Dassonville, J. | II | 226 |
| Cruysen (Van der), L. | II | 213 | Daumas, M. | II | 227 |
| Cruysen (Van der), M. | II | 213 | Dautzenberg, J.-L. | I | 284 |
| Cruz (da), B. | II | 215 | David, A. | II | 230 |
| Cucciniello, M. | III | 174 | Davies, Ph. | II | 230 |
| Cudell, A. | II | 215 | Davignon, H. | IV | 174 |
| Culot P. | III | 175 | Davister, E. | III | 178 |
| Culot, Z. | III | 176 | Davré, Y. | IV | 178 |
| Cunha (da), B. | III | 176 | de Andrade, voir Andrade (de). | | |
| Cunha (da), L. | II | 216 | Deane ... | I | 285 |
| Cureau (Dr), Ad. | II | 218 | Deanes ... | I | 287 |
| Cursters, G. | III | 177 | de Azurara, voir Azurara (de). | | |
| Curzon de Kedleston, G. | III | 177 | De Backer, voir Backer (De). | | |
| Cus (R. P.), A. | I | 276 | Debaize (Abbé) ... | I | 288 |
| Cutigliano (Bernard de) | I | 278 | Debaize, M. | IV | 180. |
| Cuypers, J. | III | 178 | de Barros, voir Barros (de). | | |
| | | | de Basseghem (van Caloen), voir Caloen. | | |
| | | | De Baudenance, voir Baudenance (De). | | |
| | | | De Bauw, voir Bauw (De). | | |
| | | | De Beaune, voir Beaune (De). | | |
| | | | De Becker, voir Becker (De). | | |
| | | | De Becker-Remy, voir Becker-Remy (De). | | |
| | | | De Beerst, voir Beerst (De). | | |
| | | | De Bergh, voir Bergh (De). | | |
| | | | De Besche-Jurgens, voir Beche-Jurgens (De). | | |
| | | | de Béthune, voir Béthune (de). | | |
| | | | de Betou (In), voir Betou (In de). | | |
| | | | de Beughem de Houtem, voir Beughem de Houtem (de). | | |
| | | | de Bitsche (Borel), voir Borel de Bitsche. | | |
| | | | Deblock, Th. | II | 230 |
| | | | De Bloeme, voir Bloeme (De). | | |
| | | | De Bock, voir Bock (De). | | |
| | | | De Boeck, voir Boeck (De). | | |
| | | | De Boelpaepe, voir Boelpaepe (De). | | |
| | | | Debois, O. | II | 231 |
| | | | de Bologne (Augustin), voir Augustin. | | |
| | | | de Bologne (Colomban), voir Columban. | | |
| | | | de Bologne (Fortuné), voir Fortuné. | | |
| | | | de Bologne (Gabriel), voir Gabriel. | | |

D

d'Abbadie, voir Abbadie (d').
 d'Abbeville, voir Abbeville (d').
 d'Abreu de Brito, voir Brito.
 da Costa, voir Costa (da).
 da Costa Faro, voir Faro (da Costa).
 da Cruz, voir Cruz (da).
 da Cunha, voir Cunha (da).
 Daele (Van), A.
 Daelman, A.
 Daenen, A.-M.
 Daens, A.
 Daens, P.
 d'Aguilar, voir Aguiar (d').
 Dahlstein, J.
 da Jesus (François), voir Jesus (François da).
 d'Alençon (Édouard), voir Édouard.
 d'Alenstein (de Stein), voir Stein d'Alenstein (de).
 dal Fabbro, voir Fabbro (dal).
 Dalhgren, C.
 Dallons, Ch.
 d'Almada de Silva, voir Silva.
 Dalmas
 Damme (Van), J.
 Damme (Van), M.
 Damme (Van), P.-A.

| Tome | Col. | Tome | Col. |
|--------------------------------------------------------|---------|--------------------------------------------------|---------|
| de Bologne (Hyacinthe), voir Hyacinthe. | | Declercq, J.-F. | IV 184 |
| de Bolster, voir Bolster (de). | | Declercq, V. | II 240 |
| de Bonchamps, voir Bonchamps (de). | | Decock, A. | II 241 |
| Debonnaire, J. | | de Cock, voir Cock (de). | |
| de Borchgrave, voir Borchgrave (de). | II 231 | de Compiègne, voir Compiègne (de). | |
| de Borchgrave d'Altena, voir Borchgrave d'Altena (de) | | De Coninck, voir Coninck (De). | |
| de Bouchout (Moretus), voir Bouchout (Moretus de). | | De Cooman, voir Cooman (De). | |
| de Bozas (Bourg), voir Bourg de Bozas. | | De Cort, voir Cort (De). | |
| De Brabander, voir Brabander (De). | | De Corte, voir Corte (De). | |
| De Brabant, voir Brabant (De). | | De Coucto, voir Coucto (De). | |
| De Brauwere, voir Brauwere (De). | | de Cutigliano (Bernard), voir Cutigliano (de). | |
| de Brazza, voir Brazza (de). | | De Deken, voir Deken (De). | |
| Debrichit, C. | II 232 | de Diana (Chrysostome), voir Chrysostome. | |
| de Briey, voir Briey (de). | | de Dixmude (Jacques), voir Jacques de Dixmude. | |
| de Brito (Capello), voir Capello de Brito. | | de Donceel (Donckier), voir Donckier de Donceel. | |
| de Brito (d'Abreu), voir Brito. | | De Doncker, voir Doncker (De). | |
| Debroux, J.-B. | II 233 | de Dorlodot, voir Dorlodot (de). | |
| De Brouwer, voir Brouwer (De). | | de Dupont Compiègne, voir Compiègne. | |
| de Browne de Tiège, voir Browne de Tiège (de). | | De Duve, voir Duve (De). | |
| De Bruyne, voir Bruyne (De). | | Defaux, A. | IV 185 |
| de Burgio (Bernard), voir Burgio (de). | | de Favereau, voir Favereau (de). | |
| de Burlet, voir Burlet (de). | II 233 | Defeld, M. | IV 185 |
| Debus, E. | | Defoin, L. | II 241 |
| Deby, H. | II 233 | Defrère, H. | II 242 |
| de Cadornega, voir Cadornega (de). | | de Fuisseaux, voir Fuisseaux (de). | |
| de Calonne Beaufaict, voir Calonne Beaufaict (de). | | Defuisseaux, A. | III 181 |
| de Calsyde (Van), voir Calsyde (Van de). | | Defuisseaux, L. | III 181 |
| de Caltanissetta, voir Caltanissetta (de). | | de Furnes (Érasme), voir Érasme de Furnes. | |
| de Camoens, voir Camoens (de). | | de Gaete (Antoine), voir Antoine. | |
| de Canicatti (Bernard Marie), voir Canicatti (de). | | De Gallaix, voir Gallaix (De). | |
| de Capelle (Van), voir Capelle (Van de). | | de Galles (Philippe), voir Galles (Philippe de). | |
| de Capilla, voir Capilla (de). | | De Gallic, voir Gallic (De). | |
| de Carolis, voir Carolis (de). | | De Gallo, voir Gallo (De). | |
| de Carvalho, voir Carvalho (de), | | de Gazoldo (François), voir François de Gazoldo. | |
| de Castel Vetrano (Anselme), voir Anselme | | de Gênes (Chrysostome), voir Chrysostome. | |
| de Castelletto (Étienne), voir Étienne de Castelletto. | II 234 | Degeyter, A. | IV 186 |
| Decastiaux, C. | | de Gheel, voir Willems, A. | |
| de Castro, voir Castro (de). | | Deghilage, F. | II 243 |
| de Cazenave, voir Cazenave (de). | | de Gobineau, voir Gobineau (de). | |
| de Cederstrom, voir Cederstrom (de) | | De Goes, voir Goes (De). | |
| De Ceuninck, voir Ceuninck (De). | | Degossely, E. | IV 187 |
| Dechaine, J. | II 234 | de Gradisca (Antoine), voir Antoine. | |
| De Chièvre, voir Chièvre (De). | | Degrampré, L. | II 244 |
| Deckers, C. | III 180 | Degrandpré, L. | IV 187 |
| Declairfayt, L. | II 235 | de Grelle-Rogier, voir Grelle-Rogier (de). | |
| Declerck, A.-F. | II 236 | Degrenay, F. | II 244 |
| Declerck, G. | II 237 | De Gruchy, voir Gruchy (De). | |
| de Clerck, voir Clerck (de). | | de Grunne (de Hemricourt), voir Hemricourt. | |
| De Clercq, voir Clercq (De). | IV 183 | de Gryse, voir Gryse (de). | |
| Declercq, A. | II 239 | de Gubernatis, voir Gubernatis (de). | |
| Declercq, F. | | de Haerne, D., voir Haerne (de). | |

| | Tome | Col. | | Tome | Col. |
|-------------------------------------------------|------|------|-------------------------------------------------------|------|------|
| De Haut, voir Haut (De). | | | Delcommune, C. | III | 184 |
| de Hays de Gassart, voir Hays de Gassart (de). | | | Delcommune, E. | III | 185 |
| de Hemptinne, voir Hemptinne (de). | | | Delcommune, L. | II | 263 |
| de Hemricourt de Grunne, voir Hemricourt (de). | | | de Leao, voir Leao (de). | | |
| De Herder, voir Herder (De). | | | Delecloz, H. | II | 263 |
| De Hert, voir Hert (De). | | | De le Court, voir Court (De le). | | |
| de Heusch, voir Heusch (de). | | | de Leersnyder, voir Leersnyder (de). | | |
| Dehon, L. | IV | 188 | de Lehaine (Houzeau), voir Houzeau. | | |
| Dehouck, L.-M. | II | 245 | de l'Epine d'Hulst, voir Epine d'Hulst (de l'). | | |
| Dehousse, G. | II | 245 | de Lesseps, voir Lesseps (de). | | |
| de Houtem (de Beughem), voir Beughem. | | | Delhaise, Ch. | II | 264 |
| Deisser, J. | II | 246 | Delhaye, P. | IV | 205 |
| De Jacobis, voir Jacobis (De). | | | Delhey, J. | IV | 206 |
| De Jaeger, voir Jaeger (De). | | | de Lhoneux, voir Lhoneux (de). | | |
| De Jarric, voir Jarric (De). | | | de Lichtervelde, voir Lichtervelde (de). | | |
| De Joncker, G., voir Joncker (De). | | | de Lima (Lopes), voir Lopes de Lima. | | |
| de Jonge, voir Jonge (de). | | | Delimoy, J. | II | 267 |
| Dejosez, L. | II | 247 | de l'Incarnation (Diego), voir Incarnation. | | |
| de Kedleston (Curzon), voir Curzon. | | | de Lisbonne (Christophe), voir Christophe. | | |
| De Kemmeter, voir Kemmeter (De). | | | de l'Isle, voir Isle (de l'). | | |
| Dekempeneer, F. | IV | 190 | Delmartino, P. | II | 268 |
| Deken (De), C. | I | 289 | Delmée, A. | III | 186 |
| Dekens, E. | IV | 192 | Delmée, E. | II | 268 |
| Dekeyser, E. | II | 248 | Delobelle, F. | I | 292 |
| de Keyser, voir Keyser (de). | | | De Lobelle, voir Lobelle (De). | | |
| Dekimpe, L. | II | 248 | de Lodder, voir Lodder (de). | | |
| De Koninck, voir Koninck (De). | | | Delongueville, L. | II | 269 |
| De Kuyper, voir Kuyper (De). | | | Delporte, A. | III | 188 |
| de Labarre, voir Labarre (de). | | | Delrock, A. | IV | 207 |
| Delaby, G. | II | 249 | Delvax, E. | IV | 207 |
| de Lacerda E Almeida, voir Lacerda (de). | | | Delvigne, M. | II | 270 |
| Deladrier, E. | IV | 192 | Delvin, L. | II | 270 |
| De Laet, voir Laet (De). | | | Delvoie, L. | III | 202 |
| de Lagos (Etienne), voir Etienne de Lagos. | | | Delwart, P. | II | 271 |
| de la Harpe, voir Harpe (de la). | | | de Macar, voir Macar (de). | | |
| de la Kethulle, voir Kethulle (de la). | | | De Magnée, voir Magnée (De). | | |
| de Lalaina, voir Lalaina (de). | | | De Malzac, voir Malzac (De). | | |
| de la Nativité (Emmanuel), voir Emmanuel. | | | de Man, voir Man (de). | | |
| De Lancker, voir Lancker (De). | | | Demanez, Ch. | II | 272 |
| Delanghe, Fl. | II | 250 | De Marbaix, voir Marbaix (De). | | |
| de Langhe, voir Langhe (de). | | | de Marneffe, voir Marneffe (de). | | |
| Delandsheere, H. | III | 182 | de Martens, voir Martens (de) | | |
| de Lanier, voir Lanier (de). | | | de Mathelin de Papigny, voir Mathelin de Papigny (de) | | |
| de Lannoy, voir Lannoy (de). | | | Demblon, C. | IV | 208 |
| de Lantsheere, L., voir Lantsheere (de). | | | de Mérode, voir Mérode (de). | | |
| de La Roncière Le Noury, voir La Roncière (de). | | | De Meulenaer, voir Meulenaer (De). | | |
| Delatte, E. | II | 254 | Demey, A. | II | 272 |
| Delattre, A. | III | 183 | de Misckwitz, voir Misckwitz (de). | | |
| Delaunay, H. | IV | 194 | de Modène (Joseph), voir Joseph de Modène. | | |
| Delaunoy, A. | III | 184 | Demol, H. | II | 273 |
| Delava, L. | II | 254 | de Monforte, voir Monforte (de). | | |
| de Laveleye, voir Laveleye (de). | | | de Montalto (Biondo), voir Biondo. | | |
| Delavignette, L. | IV | 197 | de Moreau, voir Moreau (de). | | |
| Delbeke, A. | IV | 197 | Demoulin, G. | II | 274 |
| Delbruyère, L.-F.-F. | I | 290 | Demoustier, D. | II | 274 |
| Delcassé, Th. | II | 256 | Demptinne, A. | II | 275 |
| Delcommune, A. | II | 257 | de Muelenaere, voir Muelenaere (de) | | |
| | | | Demuynck, A. | IV | 209 |
| | | | Demuth, N. | II | 277 |

| | Tome | Col. | | Tome | Col. |
|------------------------------------------------------|------|------|--------------------------------------------------|------|------|
| De Myttenaere, voir Myttenaere (De). | | | de Regny, voir Regny (de). | | |
| den Berg (Van), voir Berg (Van den). | | | De Reus, A., voir Reus (De). | | |
| den Bergh (Van), voir Bergh (Van den). | | | der Felsen (von), voir Felsen (von der). | | |
| den Biesen (Van), voir Biesen (Van den). | | | De Ridder, voir Ridder (De). | | |
| den Bogaerde (Van), voir Bogaerde (Van den). | | | De Reyghere, voir Reyghere (De). | | |
| den Borre (Van), voir Borre (Van den). | | | Der Haeghen (Van), voir Haeghen (Van Der). | | |
| den Bossche (Van), voir Bossche (Van den). | | | De Rie, voir Rie (De). | | |
| den Brakel (Van), voir Brakel (Van den). | | | De Riemaecker, voir Riemaecker (De). | | |
| den Branden (Van), voir Branden (Van den). | | | Derickx, L. | III | 205 |
| den Broeck (Van), voir Broeck (Van den). | | | Deroché, Th. | IV | 218 |
| den Broecke (Van), voir Broecke (Van den). | | | de Rochechouart, voir Rochechouart (de). | | |
| den Cruyce (Van), voir Cruyce (Van den). | | | de Roisin, voir Roisin (de). | | |
| de Necessidades, voir Necessidades (de). | | | De Rosen, voir Rosen (De). | | |
| De Neef, voir Neef (De). | | | De Roubaix, voir Roubaix (De). | | |
| de Negri, voir Negri (de). | | | De Ronne, voir Ronne (De). | | |
| Deneus, A. | II | 277 | de Roy Eucher, voir Eucher (de Roy). | | |
| Den Heuvel (Van), voir Heuvel (Van Den). | | | De Roy, voir Roy (De). | | |
| den Hove (Van), voir Hove (Van den). | | | Derriks, J. | III | 208 |
| Deniaud, T. II 278; IV 211 | | | Dervaux, A. | III | 210 |
| Denis, A. III 203 | | | de Ryhove (de la Kethulle), voir Kethulle. | | |
| Denis, F. II 279 | | | de Sa, voir Sa (de). | | |
| Denis, S. II 280 | | | De Sadeler, voir Sadeler (De). | | |
| Denis de Plaisance, C. II 280 | | | De Saegher, voir Saegher (De). | | |
| Denyn, V.... I 294 | | | De Sagers, voir Sagers (De). | | |
| de Paiva, voir Paiva (de). | | | de Sainte-Marie (François), voir François. | | |
| de Pauw, voir Pauw (de). | | | de Saint-Marcq (Le Clément), voir Clément. | | |
| De Permentier, voir Permentier (De). | | | de Saint Mares, voir Saint Mares (de). | | |
| De Peuter, voir Peuter (De). | | | De Salmuth, voir Salmuth (De). | | |
| de Pimentaroposso, voir Pimentaroposso (de). | | | de San Jose, voir San Jose (de). | | |
| de Pina, voir Pina (de). | | | de San Lorenzo (François Xavier), voir François. | | |
| de Pierpont, voir Pierpont (de). | | | de Santa Maria (Francisco), voir Francisco. | | |
| de Plaisance (Denis), voir Denis. | | | de Santiago, voir Santiago (de). | | |
| de Pourtalès, voir Pourtalès (de). | | | de Sart Tilman (Gillis), voir Gillis. | | |
| De Potter, voir Potter (De). | | | de Savoie, voir Savoie (de). | | |
| de Pruyssenare de la Wostine, voir Pruyssenare (de). | | | Descamps, E.-E. IV 219 | | |
| de Quatrefages, voir Quatrefages (de). | | | Descamps, E.-G. III 211 | | |
| Depret, V. III 204 | | | Descamps, E.-P. III 210 | | |
| De Rache, voir Rache (De). | | | Descamps, G.-R. III 212 | | |
| Der Brempt (Van), voir Brempt (Van der). | | | De Schepper, voir Schepper (De). | | |
| der Burght (Van), voir Burght (Van den). | | | De Schietere, voir Schietere (De). | | |
| Derclaye, F.-A. I 301 | | | de Schumacher, voir Schumacher (de). | | |
| der Cruyken (Van), voir Cruyken (Van der). | | | de Sequeira, voir Sequeira (de). | | |
| De Rechter, voir Rechter (De). | | | Deses, Ch.-E.-M. I 303 | | |
| Derauw, F. III 204 | | | de Silva, voir Silva (de). | | |
| | | | de Silva (d'Almado), voir Silva. | | |
| | | | de Simony, voir Simony (de). | | |
| | | | De Smedt, voir Smedt (De). | | |
| | | | Desmedt, P.-F. III 217 | | |
| | | | Desmet, A. III 218 | | |
| | | | De Smet, voir Smet (De). | | |
| | | | de Smet de Nayer, voir Smet de Nayer (de). | | |
| | | | Desmyter, R. IV 230 | | |

| | Tome | Col. | | Tome | Col. |
|------------------------------------------------------|------|------|------------------------------------------------|------|------|
| Desneux, O. | II | 281 | D'Hondt, voir Hondt (D'). | | |
| De Soete, voir Soete (De). | | | D'Hooghe, voir Hooghe (D'). | | |
| de Soledad, voir Soledad (de). | | | d'Hoop, voir Hoop (d'). | | |
| de Sousa, voir Sousa (de). | | | d'Hulst (de l'Épine), voir Épine | | |
| de Sousa Barroso, voir Barroso. | | | d'Hulst (de l'). | | |
| De Sousa Chichorro voir Chichorro. | | | Diano (Chrysostome de), voir Chrysostome. | | |
| de Sousa Cordeiro, voir Cordeiro. | | | Diderrick, N. | III | 239 |
| de Souza, voir Souza (de). | | | Diego de l'Incarnation, voir Incarnation. | | |
| de Soveral, voir Soveral (de). | | | | | |
| Despas, P. | IV | 231 | Dieleman, G. | III | 244 |
| Despiegeleer, H. | III | 218 | Diericx, A. | IV | 241 |
| Despret, E. | IV | 232 | Dierkes, B. | II | 292 |
| Desruelles, A. | III | 219 | Diesel, R. | I | 326 |
| Dest (Van), A. | II | 282 | Diest (Van), A. | II | 292 |
| de Stein d'Alenstein, voir Stein d'Alenstein (de). | | | Dieupart, A. | II | 293 |
| Destraill, L. | II | 283 | Dilke (Sir), Ch.-W. | I | 327 |
| Destrain, E. | II | 284 | Diogo I | II | 293 |
| Destrain, G. | II | 286 | Diogo (Cão ou Cam), voir Cão. | | |
| Destrée, J. | III | 220 | Di Paola, voir Paola (Di). | | |
| Deswert, G. | III | 229 | d'Ipatieff, voir Ipatieff (d'). | | |
| Desy, L. | IV | 234 | Dislins, N. | III | 245 |
| De Taeye, voir Taeye (De). | | | Dixmude (Jacques de), voir Jacques de Dixmude. | | |
| Dethier, L. | III | 229 | Djabir | I | 329 |
| de Tiègle (de Browne), voir Browne de Tiègle (de). | | | Dochen, J.-L. | III | 246 |
| Detienne, A. | III | 230 | Docquier, H. | II | 294 |
| Detry, A. | III | 230 | Dodernier, J.-H. | I | 331 |
| Dettweiler, L. | III | 232 | Doke, W. | II | 297 |
| de Ulloa, voir Ulloa (de). | | | Dolez, H. | III | 246 |
| Deuster, F. | II | 287 | Dolisie, A. | I | 332 |
| Devadder, G. | III | 232 | Dominique | II | 299 |
| De Valeriola, voir Valeriola (De). | | | Dominique (Dom). | II | 299 |
| De Varebeke (Janssens), voir Janssens de Varebeke. | | | Dona Flaira, voir Flaira (Dona). | | |
| Devaux, P. | IV | 234 | Dona Hippolita, voir Hippolita (Dona). | | |
| Devenyns, Th. | III | 233 | Doncker (De), J.-P.... | I | 336 |
| Devers, A. | III | 233 | Donckier de Donceel, X. | I | 338 |
| de Vetralla (Hyacinthe), voir Hyacinthe de Vetralla. | | | Doneeckier (Donckier de), voir Donckier. | | |
| de Villanova (François), voir François de Villanova. | | | Doneux, Fr.-J.... | III | 248 |
| Devolder, J. | IV | 238 | Doniol, A.... | I | 340 |
| Devos, A.-O. | I | 304 | Donnay, G.-A. | III | 249 |
| Devos, H. | III | 234 | Donnay, J.-M. | III | 249 |
| de Vrieze, voir Vrieze (de). | | | Dooms, A. | III | 251 |
| Devroey (M ^{me}), voir Dardenne, J. | | | Doorme, A.-J.-O. | I | 341 |
| Devroye, R. | III | 235 | Dorchain, G. | III | 251 |
| Dewalque, A. | III | 236 | Dore, J. | III | 252 |
| Dewatines, J. | III | 236 | Dorlodot (de), L. | III | 254 |
| De Weck, voir Weck (De). | | | Dorppe (Van), J. | III | 255 |
| Dewèvre, A.-P. | I | 307 | Dorsinfang, V. | III | 257 |
| De Wilde, voir Wilde (De). | | | Dortu, G. | III | 258 |
| De Wenckstern, voir Wenckstern (De). | | | Doruma ou Ndoruma | II | 300 |
| De Windt, voir Windt (De). | | | Douville, J.-B. | I | 346 |
| de Winton, voir Winton (de). | | | Doyle, C. | III | 258 |
| De Witte, voir Witte (De). | | | Drapier, A. | III | 259 |
| de Wouters d'Oplinter, voir Wouters (de). | | | Drapier, F. | II | 301 |
| Dewulf, P. | II | 288 | Driesmans, P. | III | 260 |
| Dezitter, A. | II | 290 | Drisse, E. | III | 260 |
| De Zitter, voir Zitter (De). | | | Droeven, Fl. | III | 261 |
| Dezutter, J. | III | 238 | Droogmans, H. | IV | 242 |
| Dhanis (Baron), F.-E. | I | 311 | Drousie, P. | III | 262 |
| Dhanis, L. | II | 291 | Druart, C.... | IV | 247 |
| | | | Drunen (Van), J. | III | 263 |
| | | | Dryepondt, G. | III | 265 |
| | | | Dua, A. | III | 268 |

| | Tome | Col. | | Tome | Col. |
|----------------------------------------------|------------|------|------------------------------------------|------|------|
| Dualla, S. | IV | 249 | Ectors, A. | IV | 280 |
| Dubois, E.-L. | III | 268 | Ectors, C. | III | 285 |
| Dubois, F. | IV | 250 | Edling, W. | IV | 280 |
| Dubois, J.-Gh.-J. | III | 270 | Édouard (Dom Duarte) | II | 325 |
| Dubois, J.-J.-Gh. | III | 271 | Édouard d'Alençon | II | 325 |
| Dubois, J.-M. | III | 269 | Edwards, E. | III | 286 |
| Dubois, M. | IV | 251 | Eelen, J. | II | 325 |
| du Bourg de Bozas, voir Bourg de Bozas (du). | | | Een, Th. | III | 286 |
| Dubreucq, F. | II | 302 | Eerebout, V. | III | 287 |
| Dubreucq, R.-E. | I | 346 | Eetveld (van), E. | II | 327 |
| Dubuisson, H. | IV | 253 | Effendi (Hawash Montasser), voir Hawash. | | |
| Ducarmois, H. | I | 349 | Egide (Gilles) d'Anvers | II | 353 |
| Duchemin, E. | IV | 254 | Eicke, Ch. | III | 287 |
| Duchesne, J. | II | 303 | Elfstrom, Fr. | III | 287 |
| Duclerc, Ch. | III | 274 | Elg, L. | III | 288 |
| Ducoulombier, Ch. | II | 305 | Eliard, O. | II | 353 |
| du Fief, voir Fief (du). | | | Elliot, J.-G. | I | 357 |
| Dufour, E. | II | 307 | El Majo | III | 289 |
| Dufourny, A. | IV | 254 | Eloy, A.-J. | III | 290 |
| Dufrane-Friart, J. | IV | 256 | Eloy, F.-O. | III | 290 |
| Dufranne, A. | III | 275 | Elskens, O. | IV | 280 |
| Duhaut, H. | IV | 257 | Elosocht, J. | II | 355 |
| Du Jarric, voir Jarric (Du). | | | Elst (Van Der), F. | II | 355 |
| Dulieu, E.-J.-B. | I | 350 | Elter, R. | III | 291 |
| Dumont (R. P.), J.-B. | I | 351 | Emin Pasha, voir Schnitzer, E. | | |
| Dumont, J.-E. | IV | 259 | Emmanuel | II | 356 |
| Dumoulin, A. | II | 309 | Emmanuel Affonso | II | 356 |
| Duparquet | II | 310 | Emmanuel I Affonso | II | 356 |
| Dupont, C.-P. | III | 276 | Emmanuel de la Nativité | II | 356 |
| Dupont, Ch. | IV | 260 | Empain, E. (Général Baron) | II | 357 |
| Dupont, E. | II | 310 | Engels, A. | IV | 282 |
| Dupont, E.-M. | IV | 262 | Engels, Fr. | III | 293 |
| Dupont, H. | II | 317 | Engels, J. | II | 365 |
| Dupont, (Mgr) J.-M. | III | 276 | Engh, M. | IV | 287 |
| Dupont, J. | II | 320 | Englebert, J.-H. | III | 293 |
| Dupont Compiègne (de), voir Compiegne. | | | Englebert, X.-J. | III | 293 |
| Dupriez, L. | IV | 263 | Engwetra ou Bwatara | II | 366 |
| Dupuis, L.-E. | III | 279 | Épine d'Hulst, I. H. (Comte de l') | II | 368 |
| Dupuis, P.-E. | III | 279 | Érasme de Furnes | II | 369 |
| Durand, J. | IV | 267 | Erichsen, I. | III | 294 |
| Durand, Th. | IV | 267 | Erzberger, M. | IV | 288 |
| d'Ursel, voir Ursel (d'). | | | Esch, E. | III | 294 |
| Durutte, A. | III | 280 | Escobar ou Escolar, P. | II | 369 |
| Dusart, Ch. | III | 282 | Espanet, G. | I | 362 |
| Dutalis, O. | II | 321 | Etienne, E.-J. | II | 370 |
| Du Thoy, voir Thoy (Du). | | | Etienne de Castelletto | II | 372 |
| Dutoit, L. | III | 383 | Etienne de Lagos | II | 373 |
| Dutrieux, J. | IV | 270 | Eucher (de Roy), Père | II | 373 |
| Dutrieux, P. | I | 352 | Evely, J. | III | 295 |
| Dutton, E.-S. | I | 354 | Everaert, M. | II | 373 |
| Duve (De) (R. P.), L. | I | 354 | Everett | I | 364 |
| Du Vergé, voir Vergé (Du). | | | Eycken, Ch. | III | 296 |
| Duveyrier, H. | II 322; IV | 271 | Eyckermans, J. | II | 373 |
| Duvivier, J. | I | 355 | Eygenraam, L. | IV | 290 |
| Duvivier, L. | IV | 271 | Eymar, S.-L.-J. | I | 365 |
| Duvivier, M. | IV | 272 | Eysackers, J. | IV | 292 |
| d'Uzès, voir Uzès (d'). | | | F | | |
| Dybowsky, J. | II | 323 | Fabbro (dal), A. | II | 375 |
| Dyckmans, L. | III | 283 | Fabry, E.-P.-V. | I | 365 |
| Dyk (Van), A. | III | 284 | Fagerstroem, F. | I | 368 |
| E | | | Fagerstrom, C.-A. | I | 368 |
| Eboué, F. | IV | 273 | Fagnani, Pr. | II | 375 |

| | Tome | Col. | | Tome | Col. |
|-------------------------------------------------|------|------|--------------------------------------|------|------|
| Fahlander, Fr. | III | 297 | François de Gazoldo | II | 383 |
| Faki Ahmed | III | 297 | François de Sainte Marie | II | 384 |
| Falcetti, M. | I | 367 | François de Villanova | II | 384 |
| Farinelle, J. | IV | 291 | François, E. | IV | 310 |
| Faro (da Costa), J. | III | 300 | François Xavier de San Lorenzo | II | 385 |
| Fatet Moulah Bey | I | 369 | Francqui, E. | IV | 311 |
| Faucon, L. | III | 300 | Franken, E. | II | 385 |
| Favereau (de), P. | IV | 292 | Franssen, G. | III | 344 |
| Favre, M. | III | 300 | Franssen, H. | III | 345 |
| Feddersen, A. | III | 301 | Frässle, J. | IV | 319 |
| Felsen (von der), A. | II | 376 | Fredelius, E. | III | 345 |
| Fenasse, Ch. | III | 301 | Frédéric III. | IV | 320 |
| Fernandez, A. | II | 378 | Frédérix, A. | IV | 320 |
| Féroumont, P. | III | 302 | Frees, A. | II | 387 |
| Festiens, J. | I | 371 | Freitag, E. | III | 346 |
| Feys, M.-Y.-M. | I | 371 | Frenay, J. | III | 347 |
| Fichefet, A. | III | 302 | Frennet, V.-A. | I | 387 |
| Fichefet, C.-L.-J. | I | 372 | Frère, H. | II | 388 |
| Fief (Du), J.-B.-A.-J. | I | 372 | Freson, J. | II | 390 |
| Fiers, H. | III | 303 | Friart, F. | II | 390 |
| Fiévez, A. | I | 374 | Fries, V. | III | 348 |
| Fiévez, V.-L. | III | 304 | Fris, V. | IV | 321 |
| Firket, Ch. | I | 375 | Frisell, T. | II | 393 |
| Fisch, G. | III | 307 | Fristrom, C. | IV | 322 |
| Fischer, G. | III | 308 | Frobenius, L. | III | 348 |
| Fitzmaurice, E. | IV | 295 | Froment, A. | IV | 323 |
| Fitzmaurice, G. | I | 377 | Fromont, J. | II | 394 |
| Fivé, G.-E. | I | 377 | Fuchs, F.-A. | I | 389 |
| Flamend, E.-F. | I | 383 | Fugger | I | 394 |
| Flamini, F. | I | 383 | Fuisseaux (de), B. | III | 350 |
| Flamme, F. | III | 308 | Fumière, F. | IV | 324 |
| Flandre, Ch. | IV | 296 | Furnes (Érasme de), voir Érasme | | |
| Flapper, L. | IV | 301 | de Furnes. | | |
| Flavia (Dona) | II | 378 | Furst, G. | IV | 325 |
| Flechet, J. | IV | 303 | | | |
| Foa, E. | III | 309 | | | |
| Focquet, R. | IV | 303 | | | |
| Foncé, A. | II | 378 | | | |
| Fondard, J. | III | 311 | G | | |
| Fondère, A. | III | 311 | Gabriel de Bologne | II | 395 |
| Fontier, Ch.-E. | I | 385 | Gaete (Antoine de), voir Antoine. | | |
| Forbes, J. | IV | 304 | Gahide, L. | III | 351 |
| Foret, J.-B. | I | 385 | Gailly, D. | III | 351 |
| Forfeitt, J. | IV | 307 | Galezot, A. | IV | 327 |
| Forget, J. | III | 313 | Gallaix (De), L. | II | 395 |
| Forssell, J. | III | 320 | Galles (Philippe de) | I | 395 |
| Forteguerri, N. | II | 379 | Gallo (Bernard de) | I | 395 |
| Fortuné de Bologne | II | 379 | Galopin, G. | IV | 328 |
| Foster, R. | IV | 308 | Gamble Keys | II | 396 |
| Fostroy, A. | III | 320 | Garcia | II | 398 |
| Foulon, F. | III | 321 | Garcia I Affonso | II | 398 |
| Fouquet, Ch. | II | 379 | Garcia (Dom) | II | 398 |
| Fourche, J. | IV | 309 | Garcia II Affonso | II | 398 |
| Fourdin, L. | III | 324 | Garcia III... | II | 399 |
| Fourneau, A. | III | 324 | Garcia V. | II | 400 |
| Fourneau, L. | IV | 309 | Garmijn, J. | II | 401 |
| Fraesem (Van), A. | II | 380 | Garmyn, F. | II | 401 |
| Fraipont, C.-J. | I | 386 | Gaspard, H. | III | 351 |
| Francisco de Santa Maria | II | 380 | Gaston, A. | III | 352 |
| Franck, L. | III | 325 | Gauthier, A.-V. | I | 396 |
| Francken, E. | I | 386 | Gautier, E. | IV | 331 |
| Franco | II | 380 | Gazoldo (François de), voir François | | |
| François (von), C. | II | 381 | de Gazoldo. | | |
| François, J.-B. | I | 387 | Gehot, G. | II | 402 |
| François da Jesus, voir Jesus (François da). | | | Génard, Ch. | II | 404 |
| | | | Genechten (Van), E. | III | 352 |

| | Tome | Col. | | Tome | Col. |
|----------------------------------------------|------|------|------------------------------------------------|------|------|
| Génés (Chrysostome de), voir Chrysostome. | | | Goffinet, A. | IV | 342 |
| Genesse, Fr. | III | 354 | Goffinet, C. | IV | 342 |
| Gentil, E. | III | 355 | Gohr, A. | III | 372 |
| Geoffroy, Th. | I | 396 | Goidsenhoven (Van), T. | IV | 347 |
| George, E. | III | 358 | Goldsmit, F.-J. | I | 431 |
| Gerain, J. | III | 358 | Gomes, D.-C. | II | 425 |
| Gérard, A.-G.-A. | I | 396 | Gomin, J. | II | 426 |
| Gérard, Ch. | I | 401 | Gondry, H. | II | 426 |
| Gérard, Lamb. | I | 402 | Gongo Lutete | II | 427 |
| Gerven (Van), A. | I | 402 | Gonze, A.-J. | I | 433 |
| Gerven (Van), E. | III | 358 | Goossens (R. P.), F. | I | 434 |
| Gessi, R. | I | 403 | Gordon, Ch. | IV | 348 |
| Gestel (Van), Ch. | II | 405 | Gorin, Fl. | III | 376 |
| Getteman, J.-B. | III | 359 | Gosme, É. | IV | 353 |
| Getteman, L.-A. | III | 359 | Gottfried, J.-L. | II | 432 |
| Gevaert, F. | IV | 332 | Gottigny (R. P.), R. | I | 436 |
| Geysen, M. | III | 359 | Gourdinne, F. | III | 379 |
| Gheur, L. | IV | 334 | Graça, J. | II | 432 |
| Ghilain, A. | III | 360 | Gradisca (Antoine de), voir Antoine. | | |
| Ghislain, L. | II | 406 | Graefly, H. | III | 380 |
| Ghist, J. | III | 360 | Graffaux, H. | III | 380 |
| Ghysen, J. | IV | 335 | Graham, W. | I | 436 |
| Gianpietri, Ch. | II | 408 | Grandorge, F. | III | 380 |
| Giertsen, E. | III | 361 | Grang, N. | I | 437 |
| Giezov, P. | I | 405 | Grant, J.-A. | I | 440 |
| Giletti, G. | IV | 336 | Grard, L. | III | 381 |
| Gill ... | I | 405 | Gravelin, E. | III | 381 |
| Gillain, A. | IV | 336 | Gray ... | I | 441 |
| Gillain, C. | III | 361 | Graziani, U. | III | 382 |
| Gillard, H. | III | 366 | Greasley, G. | III | 383 |
| Gillard, R. | II | 410 | Grégoire, G.-F. | I | 442 |
| Gille, G. | IV | 337 | Grégoire XVI ... | II | 436 |
| Gilles, A. | I | 405 | Greindl, J. | III | 383 |
| Gillet, J. | IV | 337 | Grelle-Rogier (de), E. | III | 385 |
| Gillis, A. | I | 406 | Grenade, J. | II | 436 |
| Gillis, H. | II | 410 | Grenfell (Rd), G. | I | 442 |
| Gillis de Sart Tilman, L. | III | 367 | Greshoff, A. | II | 439 |
| Gilmont, A. | I | 408 | Gréuisse, E. | II | 441 |
| Gilmont, M. | III | 368 | Grey, E. | IV | 354 |
| Gilsoul, J. | III | 369 | Griffroy, J.-A. | I | 458 |
| Giral ... | II | 311 | Grison, E. | IV | 360 |
| Girard, C.-H.-A.-C. | I | 409 | Grossouë, V. | III | 389 |
| Giraud, V. | II | 411 | Groutars, G. | IV | 363 |
| Girault, Ch. | III | 369 | Groven, J. | III | 390 |
| Givin ... | I | 410 | Gruchy (De), J. | III | 390 |
| Glaesener, J.-B. | I | 410 | Grunne (de Hemricourt de), voir Hemricourt. | | |
| Glave, E. | II | 415 | Gryse (de), J. | IV | 364 |
| Gleerup, P.-E. | I | 412 | Gubernatis (Sospitella de), D. | II | 442 |
| Glorie, Ch. | II | 417 | Gueluy (R. P.), A. | I | 458 |
| Glund, P.-C.-R. | I | 413 | Guérin, A. | III | 391 |
| Gobila ... | I | 414 | Guerreiro, F. | II | 442 |
| Gobineau (Comte de), J.-A. | I | 416 | Guffens, J. | III | 392 |
| Goebel, J. | II | 420 | Guillerm, N. J. | I | 462 |
| Goedleven, I. | I | 417 | Guillet, A. | III | 392 |
| Goedseels, J. | II | 422 | Guiness, F. | III | 405 |
| Goes (De), D. | II | 423 | Guinness, G. | I | 463 |
| Goetgeluck, J. | II | 423 | Guissart, J. | III | 405 |
| Goetgeluck, L. | II | 424 | Gustafson, G. | II | 443 |
| Goethals, L. | III | 370 | Gustin, F. | I | 464 |
| Goetzen (Comte von), G.-A. | I | 420 | Gustin, G. | I | 465 |
| Goffart, F.-J.-L. | I | 423 | Gustin, O. | III | 407 |
| Goffette, N. | III | 370 | Guyot (Abbé) | I | 468 |
| Goffin, Cl. | III | 371 | Gysels, P. | III | 408 |
| Goffin, P.-L. | I | 429 | | | |

| | Tome | Col. | | Tome | Col. |
|-------------------------------|------|------|------------------------------------------|------|------|
| | H | | | | |
| Haage, C. | III | 409 | Hee (Van), I. | II | 462 |
| Haak, A. | III | 409 | Heiberg, I. | II | 463 |
| Haas, Ch. | IV | 365 | Heim (R. P.), J. | I | 501 |
| Hackars, H. | IV | 366 | Heintz, J. | IV | 381 |
| Hacklin, A. | III | 410 | Heirbeek (Van), L. | IV | 384 |
| Haeghen (Van Der), V. | I | 471 | Heirman, A. | III | 426 |
| Haerne (de), D. | III | 410 | Helaers, F.-H.-A. | I | 502 |
| Haese (De), J.-T. | I | 472 | Helbaer, A. | III | 426 |
| Hagberg, E. | IV | 371 | Hellebaut, Cl. | III | 427 |
| Hagens, Y. | III | 413 | Hellemans, R. | III | 428 |
| Haggblad, A. | I | 472 | Helleputte, J. | IV | 385 |
| Haines (De), L. | IV | 371 | Hemelrijck (Van), A. | II | 464 |
| Haines, H. | I | 473 | Hemptinne (de), J. | IV | 387 |
| Hakansson, C. | II | 445 | Hemricourt de Grunne (Comte de), F. | II | 464 |
| Hakluyt, R. | II | 447 | Hencxthoven (Van), E. | II | 465 |
| Halewyck, E. | IV | 372 | Hendrickx (R. P.), F. | I | 503 |
| Hallet, A. | I | 473 | Hendrix, G. | I | 504 |
| Hallet, O. | IV | 373 | Henin, A. | III | 428 |
| Halme (Van), C. | II | 447 | Hennebicq, J. | IV | 388 |
| Hamberg, N. | IV | 374 | Hennebicq, L. | III | 429 |
| Hamburgin, F.-J.-H. | I | 475 | Hennequin, E. | III | 431 |
| Hammarquist, H. | IV | 374 | Henneuse, J. | III | 432 |
| Hamoir (R. P.), D. | I | 478 | Henning, B. | III | 433 |
| Handekijn, E. | IV | 375 | Henrard, A.-J. | I | 504 |
| Haneuse, L. | IV | 376 | Henri (prince de Portugal) | II | 471 |
| Hankenne, L. | III | 413 | Henricy (R. P.), M. | I | 505 |
| Hannotte, J. | I | 479 | Henrique ... | II | 471 |
| Hanolet, L. | II | 448 | Henrique II ... | II | 471 |
| Hanquet, H. | II | 452 | Henry, E. | IV | 390 |
| Hansen, F. | III | 414 | Henry, G. | IV | 394 |
| Hansen, H. | III | 415 | Hens, J. | III | 434 |
| Hanssen, Chr. | III | 416 | Herder (Van), J. | III | 436 |
| Hanssens, E.-G. | IV | 377 | Hermans, G. | III | 437 |
| Hanssens, E.-W.-V. | I | 479 | Hernotte, D.-J. | I | 506 |
| Hap, L. | III | 417 | Herrebaut, E. | IV | 395 |
| Hardy, L. | III | 417 | Herry, G. | IV | 401 |
| Haren (Van), J. | II | 453 | Hert (De) (R. P.), F. | I | 507 |
| Harinck (De), A. | II | 453 | Hertecant, J. | IV | 403 |
| Harleman, L. | III | 418 | Hertwig, F. | I | 508 |
| Harou, P. | III | 418 | Hessling, C. | IV | 403 |
| Harou, V.-E.-J. | I | 493 | Heusch (de), O. | III | 438 |
| Harpe (de la), J. | II | 454 | Heuvel (Van Den), Th. | II | 472 |
| Harper, E.-J. | I | 496 | Heyerick, F. | III | 439 |
| Harris, Th. | IV | 377 | Heymans, H. | III | 440 |
| Harry, G. | III | 419 | Heyn, R. | I | 508 |
| Hartland (Rd) | I | 496 | Heyse, Pr. | II | 473 |
| Hartzheim, J. | III | 425 | Heyvaert, J.-B. | III | 440 |
| Haspe (De), L. | II | 454 | Heyvaert, P. | III | 441 |
| Hatton | IV | 377 | Hilger, E. | III | 441 |
| Haubroe, J. | IV | 378 | Hill, W. | II | 474 |
| Haut (R. P.), A. | I | 497 | Hinck, E.-E. | IV | 403 |
| Haut (De), E. | II | 454 | Hinck, E.-F. | II | 474 |
| Hauzeur, P. | IV | 378 | Hinde, S.-L. | I | 509 |
| Havermaet (Van), Fr. | II | 455 | Hingot, G. | II | 476 |
| Hawash Montasser Effendi | II | 455 | Hinthel, G. | II | 477 |
| Haxthausen, J. | III | 426 | Hintje, P. | III | 442 |
| Haye (La), J.-J. | I | 497 | Hippolita (Dona) | II | 478 |
| Hays de Gassart (de), A. | IV | 380 | Hjerten, J. | III | 442 |
| Hazard, C. | II | 459 | Hochstras, L. | III | 443 |
| Hebrans, L. | I | 500 | Hode (L'), R. | II | 478 |
| Hecke (Van), Ph. | II | 459 | Hodister, A.-E.-C. | I | 514 |
| Hecq, C. | II | 460 | Hoebaers, M. | III | 443 |
| Hee (Van) (R. P.), E. | I | 500 | Hoeck (Van), E. | II | 479 |
| | | | Hoesen (Van), G. | II | 479 |

| | Tome | Col. | | Tome | Col. |
|----------------------------------------------------------|-------------|------|--------------------------------------------------|------|------|
| Hoestenberghe (Van), E. | II 480; IV | 405 | | | |
| Hoeydonck (Van), L. | I | 518 | | | |
| Hofman, M. | III | 444 | I | | |
| Holemans, V. | IV | 406 | Iacovleff, A. | IV | 423 |
| Holloway, L.... | III | 444 | Ibunga, M. | IV | 424 |
| Holm, A. | III | 445 | Ilkingworth, W. | II | 493 |
| Holm, Ch.... | III | 445 | Imbo, R. | III | 465 |
| Holmquist, I. | III | 446 | Iimmers, V. | III | 465 |
| Hols, E. | II | 480 | Impens, A. | II | 493 |
| Holsbeek (Van), L.-V. | I | 519 | Incarnation (Diego de l') | I | 531 |
| Hombié, H. | IV | 406 | In de Betou, voir Betou (In de). | | |
| Hondt (D'), A. | III | 447 | Ingoli, Fr.... | II | 493 |
| Hoof (Van), J. | II | 481 | Innes, R.-S. | I | 533 |
| Hooft, Fr. | II | 482 | Innocent X. | II | 494 |
| Hooghe (D'), O. | III | 447 | Inver, J. | I | 533 |
| Hoop (D'), F. | II | 482 | Ipatieff (d'), N. | IV | 424 |
| Hoornaert, A. | III | 449 | Irgens Berg (von), Th. | III | 466 |
| Hooteghem (Van), H. | II | 484 | Isle (de l'), G. | II | 494 |
| Hoppenrath, A. | III | 449 | Ivens, R. | II | 494 |
| Horbach, F. | III | 450 | | | |
| Hormess, J. | III | 451 | J | | |
| Horn, N. | III | 452 | | | |
| Horneman, Chr. | III | 452 | | | |
| Horner, A. | III 453; IV | 407 | Jacmart, C. | IV | 425 |
| Horstmans, E. | IV | 408 | Jacobis, I. | II | 497 |
| Hosselet, Z. | III | 455 | Jacobs, F.... | IV | 426 |
| Hoton, G. | III | 456 | Jacobs (R. P.), H. | I | 535 |
| Houben, J.-H. | III | 456 | Jacobs, J. | IV | 427 |
| Houben, J.-L. | III | 457 | Jacoby, M. | III | 467 |
| Houcke (Van), Ch. | II | 485 | Jacquemain, J. | I | 541 |
| Housiaux, W. | IV | 408 | Jacquemin, E. | III | 467 |
| Houte (Van), E. | II | 485 | Jacques de Dixmude, J. | II | 497 |
| Houtem (de Beughem de), voir Beughem. | | | Jacquet, A.-G.-J. | I | 542 |
| Houtte (Van) (R. P.), A. | I | 522 | Jacquot, A. | III | 468 |
| Houtte (Van), E. | II | 486 | Jadot, A. | IV | 427 |
| Houzeau de Lehaie, Ch. | III | 458 | Jadot, E. | III | 469 |
| Hove (Van), E. | II | 486 | Jadoul, J. | II | 504 |
| Hove (Van), Fl. | II | 487 | Jaeger (De), E. | III | 469 |
| Hove (Van), L.-H. | I | 525 | Jamar, E. | IV | 429 |
| Hove (Van den), J. | III | 459 | Jamar, P. | IV | 433 |
| Hove d'Estenryck (van den), A. | IV | 409 | Jameson, J. | IV | 433 |
| Hoyois, J.... | IV | 410 | Jameson, Leander Starr.... | III | 470 |
| Huberlant (R. P.), F. | I | 526 | Jammes, J. | III | 470 |
| Huguet, L. | III | 460 | Janot, N. | III | 471 |
| Huleu, H.-M. | I | 528 | Jansen, Ch. | III | 474 |
| Hulse (Van), M. | III | 460 | Janssen, C. | IV | 437 |
| Hulst (de l'Épine d'), voir Épine d'Hulst (de l'). | | | Janssen, E.-L.-H.-J. | I | 543 |
| Humblet, P. | III | 461 | Janssen, A. | III | 474 |
| Husson, J. | II | 487 | Janssens, G.-A. | I | 549 |
| Hutereau, J. | III | 461 | Janssens, M. | IV | 440 |
| Hutton, J. F. | I 528; IV | 411 | Janssens, P.-E. | IV | 441 |
| Huygelen, F. | IV | 411 | Janssens, Ph. | IV | 441 |
| Huygens, J. | III | 463 | Janssens, P.-J.-L. | III | 475 |
| Huyghé, E. | IV | 413 | Janssens de Varebeke, H. | III | 476 |
| Huyghe, P. | IV | 414 | Janvier de Nole (Nappa) | II | 505 |
| Huyghé de Mahenge, A. | IV | 415 | Jarric (Du), P. | II | 505 |
| Huys, M. | III | 463 | Jean (Prêtre) | II | 506 |
| Huysman, A. | III | 464 | Jean II | II | 506 |
| Huysmans, J. | IV | 422 | Jean III | II | 506 |
| Hyacinthe de Bologne (Triboli) | II | 490 | Jean IV | II | 507 |
| Hyacinthe de Vetralla, B. | II | 491 | Jean-Antoine de Montecucculo (Ca- vazzi) | II | 508 |
| Hypersiel, G.-A.-H. | I | 530 | Jean-Baptiste | II | 508 |
| | | | Jean-François de Rome | II | 508 |

| | Tome | Col. | | Tome | Col. | | | |
|---------------------------------------------------|-----------|------|----------------------------------|------|------|--|--|--|
| Jean-Marie de Pavie Mandelli). | II | 509 | Kerckove (Van de), P. | IV | 457 | | | |
| Jean de Romano (Belotti) | II | 510 | Kerssemaker, P. | IV | 458 | | | |
| Jean de Santiago | II | 510 | Kesler, J. | II | 532 | | | |
| Jehoel, G. | IV | 443 | Kessels, E.-G.-C. | I | 573 | | | |
| Jenssen-Tusch, E. | II | 511 | Kethulle de Ryhove (de la), C. | I | 573 | | | |
| Jespers, A. | III | 476 | Kever, A. | III | 481 | | | |
| Jessen, G. | IV | 443 | Keyper, Fr. | II | 534 | | | |
| Jessen (Von), W. | III | 477 | Keys (Gamble), voir Gamble Keys. | | | | | |
| Jesus (François da) | I | 553 | Keyzer (de), E. | IV | 461 | | | |
| Jeunehomme, V. | III | 477 | Kielland, W. | II | 534 | | | |
| Jeuniaux, L. | II | 511 | Kilesse, L. | II | 535 | | | |
| Joao (Frei) | II | 512 | Kimpe, O. | II | 535 | | | |
| Joao | II | 512 | Kindt, J. | II | 536 | | | |
| Joao II (Nzazi a Ntamba) | II | 513 | Kinet, M. | I | 577 | | | |
| Joao de Santa Maria | II | 513 | Kinschoot (Van den), M. | II | 536 | | | |
| Joassart, E. | II | 513 | Kipanga-Panga | II | 537 | | | |
| Johanson, C. | II | 514 | Kirk (Sir), J. | III | 482 | | | |
| Johansson, H. | II | 514 | Kirkbright, J. | I | 578 | | | |
| Johansson, J. | II | 514 | Kistnir, K. | II | 539 | | | |
| Johnen, L. | II | 515 | Kitchener, H.-H. | I | 578 | | | |
| Johnston (Sir), H.-H. | I | 553 | Kittrich (Mac), J. | I | 580 | | | |
| Joliet, F. | II | 515 | Klinkenberg, L. | II | 540 | | | |
| Jolly F. | IV | 444 | Klobb, J. | III | 483 | | | |
| Joncker (De), G. | III | 478 | Kloekers, H. | II | 540 | | | |
| Jones (Sir), A.-L. | I | 557 | Kluppels, J. | III | 484 | | | |
| Jonge (de), L. | IV | 445 | Knudsen, G.-F. | II | 541 | | | |
| Joostens, A. | IV | 448 | Koch, G. | II | 541 | | | |
| Jorgensen, B. | IV | 450 | Koch, J. | II | 542 | | | |
| José I | II | 516 | Koetsen (Van), P. | II | 542 | | | |
| Jose (de San), voir San Jose (de). | | | Kollek, A. | II | 542 | | | |
| Joseph (Dom) | II | 516 | Kollen, O. | II | 543 | | | |
| Joseph de Modène (Monari) | II | 517 | Kondrup, Chr. | II | 543 | | | |
| Joubert, L. | II | 517 | Koninck (De), J. | II | 544 | | | |
| Jouret, G. | II | 521 | Konings, G. | IV | 464 | | | |
| Jules II | II | 524 | Koolen, P. | II | 544 | | | |
| Julien, L. | II | 524 | Kops, J. | II | 546 | | | |
| Jullien, A. | IV | 451 | Kortring, M. | II | 547 | | | |
| Jungers, Fr. | II | 525 | Korzeniowski, T. ou Conrad | II | 547 | | | |
| Junker, G. | I 559; IV | 452 | Kotska, R. | III | 484 | | | |
| Junod, E. | II | 526 | Kotz, L. | II | 552 | | | |
| Jurgens (De Besche), voir Besche Jurgens (De). | | | Kremer, voir Mercator. | | | | | |
| Jurgensen, J. | II | 527 | Kroman, E. | II | 553 | | | |
| K | | | | | | | | |
| Kaiser (Dr) | II | 527 | Kroon, B. | III | 485 | | | |
| Kalhaugen, S. | IV | 453 | Kruse, B. | II | 554 | | | |
| Kallina, E. | I 563; IV | 453 | Krusenstjerna (von), E. | II | 554 | | | |
| Kandt, R.... | III | 479 | Kund | II | 555 | | | |
| Karlsson, A. | II | 528 | Kuyper (De), J. | II | 556 | | | |
| Kasson, J. | II | 528 | Kwete-Mabindje | IV | 465 | | | |
| Kasteren (Van), J. | IV | 454 | L | | | | | |
| Keesen, E | IV | 455 | Labarre (de), A. | IV | 465 | | | |
| Kedleston (Curzon de), voir Curzon. | | | Labat, J. | II | 557 | | | |
| Kelder (Van de), C. | IV | 456 | Lacerda E Almeida (de), Fr. | III | 485 | | | |
| Kelecom (Van), Ed. | II | 529 | Lacourt, L. | IV | 467 | | | |
| Kelecom (Van), Em. | II | 530 | Lacourt, V. | IV | 467 | | | |
| Kellens, A. | IV | 457 | Lacroix, E. | III | 490 | | | |
| Kemmeter (De), Ch. | II | 530 | Lacroix, F. | II | 558 | | | |
| Kemps, E. | II | 531 | Lacrosse, V. | II | 559 | | | |
| Kerckhove (Van de), D. | III | 481 | Ladam, F. | II | 559 | | | |
| Kerckhove (Van Den), Ch. | II | 531 | Laere (Van), A. | II | 560 | | | |
| Kerckhoven (Van), G.-F. | I | 566 | Laet (De), J. | II | 560 | | | |
| | | | Laffut, F. | IV | 472 | | | |
| | | | Lafiteau, J.-F. | II | 561 | | | |

| | Tome | Col. | | Tome | Col. |
|--------------------------------------------|------|------|------------------------------------------|------|------|
| l'Africain (Léon), voir Léon | | | Lavrinowski (De), F. | IV | 499 |
| l'Africain. | | | Lawarée, Fr. | III | 518 |
| Lagache, V. | II | 561 | Leao (de), Anna Affonso | II | 595 |
| Lagneau, E. | II | 562 | Lebègue, A.-E.-V. | I | 592 |
| Lagos (Étienne de), voir Étienne de Lagos. | | | Le Bouef, voir Bœuf (Le). | | |
| Lagouge, A. | IV | 473 | Lebon, M. | III | 518 |
| Lagye, J. | III | 490 | Le Boulangé, voir Boulangé (Le). | | |
| la Harpe (de), voir Harpe (de la). | | | Leboutte, A. | III | 518 |
| La Haye, voir Haye (La). | | | Lebrune, Ch. | III | 520 |
| la Kethulle de Ryhove (de), voir Kethulle. | | | Lecat, Ch. | III | 521 |
| Lalaing (de), Ph. | III | 490 | Lechaquois, A. | IV | 499 |
| Lalieux, E. | II | 563 | Lecherf, E. | III | 522 |
| Lallemand, A. | II | 563 | Leclaire, L. | III | 523 |
| Lallement, G. | II | 565 | Le Clément de Saint-Marcq, Ph. | III | 523 |
| Lambertmont, A. | II | 565 | Leclercq, A.-E. | III | 525 |
| Lambertmont, C. | III | 491 | Leclercq, I.-A. | III | 526 |
| Lambert, H. | IV | 474 | Leclercq, J.-J. | I | 593 |
| Lambot, L. | I | 581 | Leclercq, V. | IV | 503 |
| Lambotte, A. | II | 581 | Lecocq, R. | IV | 504 |
| Lambrette, F. | III | 491 | Le Cocq d'Armandville, voir Armandville. | | |
| Lamers, M.-F. | I | 583 | Lecomte, E. | III | 526 |
| Lamquet, R. | III | 492 | le Court (De), voir Court (De le). | | |
| Lamy, F. | III | 493 | Legedanck, H. | II | 596 |
| la Nativité (Emmanuel de), voir Emmanuel. | | | Lediens, Fr. | II | 597 |
| Lanciers, A. | II | 582 | Leemputten (Van der), M. | IV | 505 |
| Lancker (Van), A. | I | 583 | Leers, J. | III | 527 |
| Lancker (De), J. | III | 493 | Leersnyder (de), A. | IV | 506 |
| Lange, A. | II | 583 | Leeseman, Fr. | II | 597 |
| Langerock, A. | II | 585 | Leeters, E. | III | 528 |
| Langhans, A. | II | 586 | Lefèuvre, E. | III | 528 |
| Langhe (de), H. | IV | 475 | Leflot, Ch. | III | 528 |
| Lanier (de), J. | IV | 476 | Lega, G. | III | 529 |
| Lanis, L. | III | 493 | Legat, A. | II | 598 |
| Lannoy, L. | II | 586 | Léger, Th. | IV | 508 |
| Lannoy (de), Ch. | IV | 476 | Legrard (R. P.), L. | I | 595 |
| Lansberg, J. | II | 587 | Lehaie (Houzeau de), voir Houzeau. | | |
| Lanser, Ch. | II | 588 | Lehane, D. | IV | 508 |
| Lantonnois van Rode, A. | III | 494 | Lehane, G. | II | 600 |
| Lantsheere, T. | IV | 479 | Lehrman, D. | IV | 509 |
| Lantsheere (de), L. | III | 495 | Lejeune, A. | II | 601 |
| Lanuvio, J. | II | 589 | Lejeune, A.-L. | III | 530 |
| Lapiere, A. | II | 589 | Lejeune, Ch. | III | 531 |
| Laplume, J. H. | I | 584 | Lejeune, F.-J. | III | 532 |
| Lardinoy, R. | II | 592 | Lejeune, F.-T. | III | 532 |
| Lardy, A. | II | 592 | Lejeune, H. | II | 601 |
| Laroche, A. | II | 593 | Lejeune, J. | III | 533 |
| La Roncière Le Noury (de), Cl. | III | 501 | Lekens, Fr. | III | 534 |
| Larsen, E. | IV | 481 | Lekeu, J.-V. | I | 596 |
| Larsson, A. | II | 593 | Lelong, A. | II | 601 |
| Laschet, A. | II | 593 | Lelubre, V. | III | 535 |
| Laurent, A.-J. | IV | 483 | Lemaire, Ch. | II | 603 |
| Laurent, A.-L.-G. | II | 594 | Lemaire, L. | III | 536 |
| Laurent, E. | II | 594 | Lemaire, M. | III | 537 |
| Laurent, E.-G. | I | 587 | Lemaître, P. | III | 538 |
| Laurent, M. | III | 502 | Le Marinel, voir Marinel (Le). | | |
| Laurent, V. | III | 503 | Lemery, E. | III | 539 |
| Lauterbach, G. | II | 595 | Lemonnier, A. | IV | 510 |
| Lauwens, J. | III | 504 | Lenaerts, P. | III | 541 |
| Lauwers (R. P.), A.... | I | 591 | Lenchantin, É. | IV | 513 |
| Laveleye (de), E. | IV | 484 | Lenger, A. | II | 609 |
| Laveleye (de), G. | IV | 497 | Lengrand, E. | III | 542 |
| Lavigerie, (Mgr) Ch. | III | 504 | Lenoir, C. | III | 542 |
| | | | Lens, A. | III | 542 |

| | Tome | Col. | | Tome | Col. |
|---------------------------------------------------|------|------|--------------------------------------------------|------------|------|
| Lenz (Dr.), O. | II | 609 | Linschoten (Van), J. | II | 632 |
| Léon l'Africain... | II | 614 | Lint (Van), J. | II | 632 |
| Léon X | II | 614 | Lint (Van), V. | III | 563 |
| Léonard, E. | II | 614 | Linth (Van), G. | II | 635 |
| Léonard, P. | III | 544 | Lion, O. | III | 564 |
| Léopold II | I | V | Liotard, V. | II | 635 |
| Lepez, G. | IV | 514 | Lippens, J. | II | 638 |
| Lepez, H. | III | 545 | l'Isle (de), voir Isle (de l'). | | |
| Lepez, Th. | III | 546 | Livemont, J. | III | 565 |
| l'Épine d'Hulst (de), voir Épine d'Hulst (de l'). | | | Livingstone, D. | I | 607 |
| Lepinois, G. | III | 546 | Livinhal (Mgr.), L. | III | 566 |
| Leplae, E. | IV | 515 | Lobelle (De), G. | II | 640 |
| Lequeux, A. | III | 547 | Lochtmans, A. | III | 567 |
| Lercangée, E. | III | 548 | Lodder (de), B. | IV | 533 |
| Leroi, G. | II | 615 | Loesewitz, Fr. | II | 640 |
| Le Roy, voir Roy (le). | | | Loestadius, J. | III | 567 |
| Leroy, F. | II | 617 | Lohest, M. | IV | 535 |
| Leroy, H. | III | 549 | Lombard, R. | III | 568 |
| Leroy-Beaulieu, P. | IV | 518 | Lombary (R. P.), E. | I | 611 |
| Lesrauwae, E. | III | 550 | Long, A. | II | 641 |
| Leslie, R. | II | 617 | Longtain, A. | IV | 537 |
| Lespagnard, E. | III | 551 | Lonnoy, E. | III | 570 |
| Lespagnard, F.-R. | II | 619 | Loock (Van Der), V. | II | 646 |
| Lesseps (Vicomte de), F. | II | 620 | Loosveld, A. | III | 570 |
| Leu (De), A. | II | 622 | Lopes de Lima | II | 648 |
| Leuridan, C. | IV | 519 | Lopez, A. | II | 647 |
| Leverhulme (Vicomte), W.-H. | I | 597 | Lopez, E. | II | 647 |
| Levieux, F. | IV | 520 | Lorand, G.-L.-A. | I | 611 |
| Lewis, R. | IV | 521 | Lorent, E. | III | 570 |
| L'Hode, voir Hode (L'). | | | Lorenzo (François Xavier de San), voir François. | | |
| Lhoneux (de), G. | IV | 521 | Loret, J. | II | 648 |
| Lhoest, A. | III | 552 | Losange, Fr. | III | 571 |
| Liagre (R. P.), E. | I | 599 | Lotar, L. | IV | 538 |
| Liagre, J.-B. | III | 552 | Lothaire, H.-J. | I | 615 |
| Liard, E. | IV | 522 | Louis, G. | II | 649 |
| Liard, G. | III | 555 | Louis d'Assise | II | 649 |
| Libert, A. | IV | 523 | Louis de Saragosse | II | 650 |
| Libioulle, M. | IV | 524 | Lourdel, S. | IV | 544 |
| Libois, J. | II | 623 | Lousberg, V.-J.-J. | I | 623 |
| Lichtervelde (de), J. | IV | 524 | Lovinfosse, D. | III | 572 |
| Licot, G. | III | 556 | Luksic, N. | II 650; IV | 549 |
| Liebaert, A. | IV | 525 | Lund, O. | III | 573 |
| Liebrecht, D. | II | 625 | Lundqvist, E. | II | 650 |
| Liebrechts, Ch. | III | 556 | Lüneborg, E. | IV | 550 |
| Liebrechts, L. | III | 560 | Luppen (Van), J. | II | 651 |
| Liégeois, V. | I | 601 | Lupton, F. | I | 624 |
| Liénard, Ch. | II | 626 | Lutete (Gongo), voir Gongo Lutete. | | |
| Liétard, L. | IV | 527 | Lutens, R. | IV | 550 |
| Lignier, P. | IV | 528 | Lux, J. | IV | 550 |
| Ligot, J. | II | 630 | Luyckx, T. | IV | 551 |
| Liljewall, E. | III | 560 | Lycops, A. | II | 652 |
| Lilliesköld, J. | III | 561 | Lynen, A. | III | 573 |
| Lima (Lopes de), voir Lopes de Lima | | | | M | |
| l'Incarnation (Diego de), voir Incarnation. | | | | | |
| Lindahl, P. | III | 561 | Maat (Ter), voir Ter Maat. | | |
| Lindeman, S. | III | 562 | Mabille, E. | III | 575 |
| Linden, A.-Ch. | I | 602 | Macar (de), A.-H.-A. | I | 625 |
| Linden, Ch. | IV | 529 | Mackinnon (Sir), W. | I 627; IV | 551 |
| Linden, J.-J. | I | 603 | Mac 'Kittrick, voir Kittrick (Mac). | | |
| Linden (Van der), S. | IV | 532 | Macoir, E. | III | 576 |
| Linderskjöld, A. | IV | 533 | Macquyn, P. | III | 576 |
| Lindstrom, C. | III | 562 | Maddens, Th. | I | 630 |
| Linn, J. | III | 563 | Madou, M. | IV | 553 |

| | Tome | Col. | | Tome | Col. |
|-------------------------------------------------------|-----------|------|-----------------------------------|------|------|
| Madoux, A. | IV | 553 | Martin, L.-J.-B. | III | 602 |
| Maele (Van), G. | III | 577 | Martin, L.-J.-J. | III | 602 |
| Maes, A.-H. | III | 578 | Martinet, M. | II | 674 |
| Maes, A.-J. | III | 582 | Martinson ou Martensen | II | 675 |
| Maes, J. | III | 582 | Marx, B. | III | 603 |
| Maes, K. | I | 631 | Mascarenhas, S. | II | 676 |
| Maesen (Van der), P. | III | 584 | Mascart, M. | III | 603 |
| Maeuyaert, L. | III | 585 | Massart, Ch. | III | 604 |
| Maffei, J. | II | 655 | Massart, J. | I | 671 |
| Maffei, J.-M. | II | 655 | Massart, J. | II | 677 |
| Magery, J. | II | 656 | Masson, P. | II | 679 |
| Magery, L. | I | 634 | Mathelin de Papigny (de), H. | IV | 579 |
| Magnée (de), A. | II | 658 | Mathieu, E. | II | 680 |
| Magnuson, A. | III | 586 | Mathieu, J. | IV | 582 |
| Maguire, P. | III | 586 | Mathieu, P. | III | 605 |
| Magyar, L. | II | 658 | Mathieu d'Anguiano | II | 682 |
| Mahieu, A.-A. | I | 635 | Màttheys, V. | III | 607 |
| Mahutte, E. | III | 587 | Maubacq, E. | II | 682 |
| Mainferme, J. | IV | 554 | Maunoir, Ch. | III | 607 |
| Majo (El) | III | 289 | Mauroy, F. | IV | 583 |
| Makoko | I 640; IV | 555 | Maury, H. | I | 671 |
| Malamine | I | 644 | Max, A. | IV | 584 |
| Malchair, L. | IV | 556 | Max, Ch. | III | 608 |
| Maldeghem (Van), A. | IV | 556 | Mayaudon, J. | III | 608 |
| Malderen (Van), E. | II | 663 | Mayer, J. | III | 610 |
| Malfait, A. | I | 649 | Mazy, J. | III | 610 |
| Malfeyt, J. | III | 588 | Mbaka, P. | IV | 585 |
| Malherbe, L.-J.-M. | I | 650 | Mbili, voir Bili. | | |
| Mallinginda | II | 664 | Mbittima | II | 682 |
| Mallmann, H. | IV | 561 | Mbunza | I | 672 |
| Malou, J. | IV | 561 | Meckow (von), A. | II | 683 |
| Maluin, E. | III | 592 | Meerbeek (Van), A. | II | 686 |
| Malzac (de) | I 652; IV | 566 | Meert, A. | III | 612 |
| Mambanga | I | 654 | Meeus, G. | II | 687 |
| Man (de), J. | IV | 566 | Megancik, B. | III | 612 |
| Manders, Fl. | III | 592 | Meiser, R. | IV | 586 |
| Manduau, E. | II | 664 | Melaen, J. | II | 687 |
| Mangen, J.-P. | IV | 567 | Melaerts, A. | II | 688 |
| Mangin, A. | III | 593 | Melen, N. | II | 689 |
| Manning, P. | III | 593 | Mendoza (De), L. | II | 690 |
| Manso (Vicomte de Paiva) | II | 666 | Mennicken-Adams, P. | III | 612 |
| Manuel I | II | 666 | Mensbrugghe (Van Der), L. | II | 690 |
| Marbaix (De), H. | III | 594 | Mense, C. | II | 690 |
| Marbaix (de), Th. | IV | 567 | Menten, J. | IV | 587 |
| Marcellino da Civezza | II | 666 | Mercator (Kremer) | II | 693 |
| Marchand, J.-B. | III | 596 | Mercenier, M.-G.-J. | I | 675 |
| Marchant, A. | III | 601 | Merchter, P. | III | 613 |
| Marck, Fr. | II | 667 | Mercier, A. | III | 614 |
| Marcke (Van), Ch. | IV | 568 | Mercier (Mgr), D. | III | 615 |
| Marcke de Lummen (Van), L. | IV | 569 | Mercier, G. | III | 617 |
| Marcussen, M. | II | 670 | Merkus, P. | II | 693 |
| Mardulier, H. | II | 671 | Merlin, L. | IV | 589 |
| Maria (Dona Maria Mpánu) | II | 672 | Mérode (de), H. | III | 618 |
| Marie de Canicattì (Bernard), voir Canicattì (de). | | | Merolla, voir Sorrento. | | |
| Marigny (de) | II | 672 | Mertens, J. | III | 623 |
| Marillus, C.-L. | I | 659 | Metz, G. | IV | 590 |
| Marinel (Le), G. E. | I | 659 | Meuleman, E. | III | 623 |
| Marinel (Le), P.-A. | I | 664 | Meuleman, J. | IV | 591 |
| Markiewicz (R. P.), J. | I | 670 | Meulenaeer (de), Ch. | II | 694 |
| Marneffe (De), J. | II | 673 | Meunier, G. | III | 625 |
| Marquès, L. | IV | 570 | Meurice, E. | IV | 592 |
| Marrevée, A. | III | 601 | Meyer | III | 625 |
| Martens (de), F. | IV | 574 | Meyer, Ch. | III | 625 |
| Martin, A. | II | 673 | Meyer (De), L. | II | 695 |
| Martin, C. | II | 673 | Meyer, M. | I | 677 |
| | | | Meylen (Van der), G. | IV | 593 |

| | Tome | Col. | | Tome | Col. |
|--------------------------------------------|-------------|------|-------------------------------------------|------|------|
| Meynen, J. | IV | 594 | Montgomery, J. | II | 717 |
| Miani, G. | I 678; IV | 595 | Monthaye, E. | IV | 627 |
| Michaux, Ed. | I | 685 | Monti, R. | IV | 627 |
| Michaux, J. | IV | 595 | Mopoie Bangezegino | II | 718 |
| Michaux, L. | II | 696 | Moreau, E.-A.-J. | III | 639 |
| Michaux, O.-I.-J. | I | 685 | Moreau (de), E.-A.-M. | III | 639 |
| Micheels, J.-P. | III | 626 | Moretus de Bouchout, voir Bou- | | |
| Michel, A. | IV | 596 | chout de Moretus. | | |
| Michel, F. | IV | 596 | Morgan, D. | I | 715 |
| Michel, M. | II | 697 | Morgan, J.-P. | I | 716 |
| Michel, V. | III | 626 | Morgan, J.-T. | I | 717 |
| Michel de Zug (Wilkart) | II | 698 | Moriondo, M. | III | 640 |
| Michiels, I.-J.-J. | I | 693 | Moris, H. | IV | 628 |
| Michiels, J. | III | 628 | Morisseau, J. | III | 641 |
| Michiels, L. | IV | 598 | Morissens, G. | IV | 630 |
| Michiels, P. | III | 628 | Morrachini, P. | IV | 631 |
| Michotte, J. | III | 628 | Morrison, W. | IV | 631 |
| Middagh, F. | III | 629 | Mossiat, L. | III | 641 |
| Mieroo, H. | III | 630 | Mota (da), S. | II | 720 |
| Mies, Fr. | III | 632 | Mottard, A. | III | 642 |
| Mighem, L. | IV | 599 | Moulaert, J. | I | 718 |
| Migliorico (Isidore de) | I | 695 | Moulaert, M.-T.-M. | I | 719 |
| Migliore, A. | II | 698 | Moulah Bey (Fatel), voir Fatel | | |
| Mikic | II | 698 | Moulah Bey. | | |
| Mikoszewski, E. | IV | 600 | Moulin, H. | III | 642 |
| Milants, E. | III | 633 | Moysen, A. | III | 643 |
| Millard, A.-L. | I | 695 | Msiri | II | 720 |
| Milne, W. | III | 633 | Mucanzio, J.-P. | II | 725 |
| Milner, A. | IV | 600 | Mudzaert, D. | II | 725 |
| Milz, J.-A. | I | 697 | Muelenaere (de), F. | IV | 636 |
| Minckwitz (de), L. J. | II | 700 | Mukanda-Bantu | IV | 640 |
| Mirambo | I | 701 | Mulder, J. | IV | 643 |
| Mirambo | II | 700 | Mulders, G. | II | 725 |
| Misonne, A. | III | 633 | Muller, Fr. | III | 643 |
| Misonne, R. | III | 634 | Muller, H.... | III | 644 |
| Misson, Ch. | III | 634 | Muller, M.... | IV | 643 |
| Mizon, L. | III | 635 | Muller, N.-E. | II | 726 |
| Modène (Joseph de), voir Joseph de Modène. | | | Munaut, L. | IV | 646 |
| Moere (Van De), Ph. | II | 702 | Mungo (Park), voir Park Mungo. | | |
| Moers, L. | III | 636 | Muratori, A. | III | 644 |
| Mohammed Ahmed ibn Seyid Abdulla- | | | Mussche, A. | II | 726 |
| lah (le Mahdi) | II | 703 | Muyters, L. | III | 646 |
| Mohara | II | 708 | Myttenaere (de), M. | II | 727 |
| Mohun, R. | II | 710 | | N | |
| Moinet, I. | III 637; IV | 606 | | | |
| Molen (Van Der), L. | II | 713 | Molina, L. | III | 645 |
| Moller, P. | II | 714 | Nachstheim, L. | I | 721 |
| Moloney, J. | II | 715 | Nachtigal, G. | III | 645 |
| Mols, A. | IV | 625 | Naessens, V. | III | 646 |
| Moncet, A. | IV | 625 | Naets, L. | III | 647 |
| Monforte (de), M. | II | 716 | Nagels, G. | II | 729 |
| Monherval, A. | II | 717 | Nahan, P. | III | 649 |
| Moniz (de Freytas), J.-C. | II | 717 | Nahon, Fr. | | |
| Monnier, G. | III | 638 | Nativité (Emmanuel de la), voir Emmanuel. | | |
| Montreal, Ph. | II | 717 | Ndorum, voir Doruma. | | |
| Montalto (Biondo de), voir Biondo do. | | | Necessidades (de), A. | II | 731 |
| Montangie, A.-J. | I | 705 | Neef (De), J.-B. | III | 650 |
| Montasser Effendi (Haiwash), voir Hawash. | | | Negri (de), A. | II | 731 |
| Montemartini, G. | III | 638 | Negri, G. | III | 651 |
| Monteprandone (A.-M. de) | I | 707 | Nélis, L. | III | 651 |
| Montesarchio (Jérôme de) | I | 707 | Neuhaus, G. | III | 652 |
| Montfort (Van), G. | I | 714 | Neujean, A. | III | 652 |
| | | | Neuray, H. | IV | 647 |
| | | | Neuss (Van), H. | III | 653 |

| | Tome | Col. | | Tome | Col. |
|-----------------------------|------|------|-------------------------------------|-----------|------|
| Neutens, M. | IV | 652 | Oultremont, Ch. | IV | 667 |
| Nève, P. | I | 725 | Overschelde (Van), J. | II | 749 |
| Nevelsteen, H. | III | 656 | | | |
| Neveu, J. | III | 657 | | | |
| Newcomb, G. | IV | 653 | | | |
| Ney, J.-B.... | III | 657 | | | |
| Neyt, E. | III | 658 | Pacheco, E. | II | 749 |
| Ngankabi, M. | IV | 654 | Pacheco Pereira (Duarte) | II | 749 |
| Ngoma Mpasi, D. | II | 732 | Page, A. | II | 749 |
| Niangara | II | 732 | Pagels, G. | IV | 671 |
| Nicaise, A. | IV | 655 | Paggi, E. | III | 665 |
| Nicholls, J. | II | 734 | Pahaut, L. | IV | 674 |
| Nicot, C.-A. | IV | 656 | Paiva (de), M.-F. | II | 751 |
| Nicot, J. | II | 734 | Palate, D. | II | 751 |
| Nielsen, C. | IV | 657 | Palerme (B. de) | I | 739 |
| Nieveler, J. | II | 737 | Palmarts, J. | II | 753 |
| Niboul, M. | IV | 657 | Palmen, F. | III | 667 |
| Nikitin, P. | IV | 658 | Palmers, M. | III | 667 |
| Nilis, J. | III | 658 | Paludanus (ten Broecke) | II | 753 |
| Nilis, Th.-V. | I | 732 | Panda Farnana | III | 668 |
| Nilsson, H. | III | 659 | Panduro-Hansen, A. | IV | 674 |
| Nilsen, E. | IV | 658 | Paola (Di), P. | III | 669 |
| Nilsson, R. | III | 659 | Paquay (R. P.), S. | I | 740 |
| Nimptsch (Van), G. | IV | 659 | Parfonry, E.-D. | I 741; IV | 676 |
| Nisco, G. | IV | 660 | Paris (R. P.), V. | I | 744 |
| Nisot, J. | II | 737 | Parke, Th. | IV | 679 |
| Nitsen (Van), R. | IV | 661 | Park Mungo | IV | 676 |
| Noblesse, A.-F.-Ch. | I | 736 | Parmentier, A. | IV | 686 |
| Nobrega (De), S. | II | 738 | Parminter, W.-G. | I | 746 |
| Noci (dalle) M.-A. | I | 738 | Pascal, J. | IV | 686 |
| Noirfalise, G. | II | 738 | Pasha (Emin), voir Schnitzer. | | |
| Nonnon, F. | III | 660 | Pasmans, A. | III | 670 |
| North, J. | IV | 663 | Paterno, F. | III | 670 |
| Not (Van), L. | IV | 666 | Paterno, G. | IV | 688 |
| Novaïs Dias (de), Paul | II | 739 | Paterno, L. | III | 671 |
| Nsaku (João da Silva) | II | 740 | Paterno, J. | IV | 688 |
| Nsaku Lau | II | 740 | Patte, Fr. | III | 671 |
| Nyholm, Th. | II | 740 | Paul III | II | 753 |
| Nypels, Ch. | III | 660 | Paul V | II | 754 |
| Nys, J.-B. | III | 660 | Paul-Antoine de Varazze | II | 754 |
| Nzinga | II | 740 | Paul François de Port Maurice | II | 755 |
| Nzinga Nkuwu | II | 742 | Pauling, G. | IV | 689 |
| Nzundu, P. | II | 742 | Paulissen, E.-M.-G. | I | 748 |
| O | | | | | |
| Oddon (R. P.), A. | I | 739 | Pavie (Fr. De) | I | 748 |
| Oehlerich, L. | III | 661 | Pearson, A. | I | 749 |
| Olin, A. | III | 661 | Pécher, E. | IV | 692 |
| Olin, X. | III | 662 | Pechuel-Loesche, M. | II | 756 |
| Olsen, Ch. | II | 743 | Pedro | II | 758 |
| Omløo, H. | III | 662 | Pedro (de Sousa) | II | 762 |
| Omen, G. | II | 745 | Pedro (Dom) | II | 759 |
| Oost (Van), J. | III | 663 | Pedro I (Nkanga Mvemba) | II | 759 |
| Opbrouck, J. | III | 663 | Pedro II Affonso | II | 759 |
| Oram, Fr. | II | 745 | Pedro III (Nsimbantamba) | II | 760 |
| Orban, F. | II | 745 | Pedro IV (Agua Rosada) | II | 760 |
| Orlandini, N. | II | 748 | Pedro V | II | 761 |
| Orquevaux, H. | III | 664 | Pedro Constantino (da Silva Kiben- | | |
| Ortelius | II | 748 | ga) | II | 762 |
| Ortiz de Villegas, D. | II | 748 | Peereboom (Van de) (R. P.), F. | I | 751 |
| Osorio, J. | II | 748 | Peereboom (Van den), X. | II | 763 |
| Ost, W. | III | 664 | Peeters, N. | III | 672 |
| Ostberg, J. | III | 665 | Peleman, A. | IV | 694 |
| Oste, D. | III | 666 | Pellicer de Tovar, J. | II | 765 |

| | Tome | Col. | | Tome | Col. | | | | | | |
|--------------------------------------------------|------|-----------|-----|------------------------|----------------------------------------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Pelzer, M. | ... | ... | II | 765 | Piron, F. ... | ... | ... | ... | ... | II | 772 |
| Pene, Ph. | ... | ... | III | 673 | Piron, J. ... | ... | ... | ... | ... | II | 772 |
| Percher, H. | ... | ... | III | 673 | Piron, J.-J. ... | ... | ... | ... | ... | II | 773 |
| Périer, W. | ... | ... | III | 675 | Piron, L. ... | ... | ... | ... | ... | IV | 708 |
| Perignon, P. | ... | ... | IV | 694 | Pirot, J. ... | ... | ... | ... | ... | III | 705 |
| Permentier (De), R.-E. | ... | ... | I | 752 | Pirotte, A. ... | ... | ... | ... | ... | III | 710 |
| Permentier (De), R.-E.-E. | ... | ... | III | 675 | Pirsch, E. ... | ... | ... | ... | ... | IV | 708 |
| Permentiers, J. | ... | ... | III | 676 | Plaisance (de), D., voir Denis de Plaisance. | | | | | | |
| Persyn, A. | ... | ... | II | 766 | Plancq, H. ... | ... | ... | ... | ... | III | 706 |
| Pesci, D. | ... | ... | III | 676 | Plas, J. ... | ... | ... | ... | ... | IV | 709 |
| Pestana (Diogo Rodriguez) | ... | ... | II | 767 | Plas (Van Den), A. ... | ... | ... | ... | ... | II | 773 |
| Peters, C. | ... | ... | III | 677 | Plas (Van Den), C.-Th.-J. ... | ... | ... | ... | ... | I | 758 |
| Peters, G. | ... | ... | III | 679 | Plas (Van Den), J. ... | ... | ... | ... | ... | II | 773 |
| Peterson, O. | ... | ... | III | 681 | Plas (Van den), P. ... | ... | ... | ... | ... | IV | 710 |
| Peterson, P. | ... | ... | III | 682 | Plas (Van De), V. ... | ... | ... | ... | ... | I | 761 |
| Petherick, J.-F.-R. | ... | I 752; IV | 695 | Plas (Van Den), V. ... | ... | ... | ... | ... | ... | I | 760 |
| Petillon, A. | ... | ... | II | 767 | Plasschaert, Ch. ... | ... | ... | ... | ... | III | 706 |
| Petit, A. | ... | ... | III | 682 | Platbroot, Ph. ... | ... | ... | ... | ... | III | 707 |
| Petit, Ch. | ... | ... | III | 682 | Plunkett, F. ... | ... | ... | ... | ... | IV | 711 |
| Petit, H. | ... | ... | II | 768 | Pochez, Ch. ... | ... | ... | ... | ... | IV | 712 |
| Petit, J. | ... | ... | IV | 696 | Pochez, H. ... | ... | ... | ... | ... | IV | 713 |
| Petit-Bois, G. | ... | ... | III | 683 | Pocock, E. ... | ... | ... | ... | ... | II | 775 |
| Petrachich, E. | ... | ... | IV | 696 | Pocock, F. ... | ... | ... | ... | ... | II | 776 |
| Petterson, G. | ... | ... | IV | 697 | Poelemans, Ch. ... | ... | ... | ... | ... | III | 707 |
| Peuter (De), L. | ... | ... | III | 684 | Poelemans, E. ... | ... | ... | ... | ... | III | 708 |
| Peuter (De), P. | ... | ... | III | 686 | Pogge, P. ... | ... | ... | ... | ... | I | 762 |
| Peyrani, F. | ... | ... | III | 687 | Pognard, F. ... | ... | ... | ... | ... | IV | 713 |
| Philippart, G. | ... | ... | III | 687 | Poils, L. ... | ... | ... | ... | ... | IV | 715 |
| Philippart, J. | ... | ... | III | 688 | Polanco, J.-A. ... | ... | ... | ... | ... | II | 778 |
| Philippe II | ... | ... | II | 768 | Pollet, N. ... | ... | ... | ... | ... | II | 778 |
| Philippe III | ... | ... | II | 768 | Polidori, G. ... | ... | ... | ... | ... | III | 709 |
| Philippe IV | ... | ... | II | 768 | Pollok ... | ... | ... | ... | ... | IV | 716 |
| Philippe de Galles, voir Gallesse (Philippe de). | | | | | Pombeiros ... | ... | ... | ... | ... | II | 779 |
| Philipps, E. | ... | ... | III | 688 | Ponce, P. ... | ... | ... | ... | ... | III | 710 |
| Philippsen, Fr. | ... | ... | III | 688 | Poncelet, A. ... | ... | ... | ... | ... | III | 710 |
| Piaggia, C. | ... | I 755; IV | 698 | Poncelet, P. ... | ... | ... | ... | ... | ... | III | 711 |
| Pias (da), R. | ... | ... | II | 769 | Poncet, J. ... | ... | ... | ... | ... | I | 765 |
| Picard, E. | ... | ... | III | 689 | Poncin, E. ... | ... | ... | ... | ... | IV | 717 |
| Picha, L. | ... | ... | III | 698 | Ponsart, A. ... | ... | ... | ... | ... | IV | 717 |
| Pie XI | ... | ... | IV | 698 | Ponthier, N. ... | ... | ... | ... | ... | III | 711 |
| Piedboeuf, J.-F. | ... | ... | II | 769 | Ponthier, P. J. ... | ... | ... | ... | ... | I | 766 |
| Piedboeuf, J.-Th. | ... | ... | II | 769 | Poorten (Van der), A. ... | ... | ... | ... | ... | IV | 719 |
| Pieren, H. | ... | ... | IV | 699 | Poorten (Van Der), G. ... | ... | ... | ... | ... | II | 779 |
| Pierpont (de), I. | ... | ... | III | 698 | Poortmans, E. ... | ... | ... | ... | ... | IV | 719 |
| Pierre de la Mère de Dieu | ... | ... | II | 770 | Popelin, E. ... | ... | ... | ... | ... | II | 780 |
| Pierret, J. | ... | ... | II | 770 | Poskin, R. ... | ... | ... | ... | ... | IV | 720 |
| Piers de Ravelschot, A. | ... | ... | IV | 703 | Poskin, E. ... | ... | ... | ... | ... | IV | 721 |
| Piessens, A. | ... | ... | III | 702 | Posse, C.-L. ... | ... | ... | ... | ... | II | 783 |
| Pietkin, L. | ... | ... | III | 702 | Potagos, P. ... | ... | ... | ... | ... | I | 771 |
| Piette, G. | ... | ... | IV | 703 | Pottelsbergh de la Poterie (van), A. ... | ... | ... | ... | ... | II | 784 |
| Piette, J.-F. | ... | ... | I | 756 | Pottelsbergh de la Poterie (van), L. ... | ... | ... | ... | ... | II | 785 |
| Pigafetta, Ph. | ... | ... | II | 771 | Potter (De), L. ... | ... | ... | ... | ... | III | 712 |
| Pilette, A. | ... | ... | IV | 704 | Poulet, A. ... | ... | ... | ... | ... | III | 713 |
| Pimentaraposso (de), B. | ... | ... | II | 771 | Pourbaix, F. ... | ... | ... | ... | ... | III | 714 |
| Pimpurniaux, A.-F.-J. | ... | I | 756 | Pourbaix, V. ... | ... | ... | ... | ... | ... | IV | 722 |
| Pina (de), R. | ... | ... | II | 771 | Pourtalès (Comte de), M. ... | ... | ... | ... | ... | II | 786 |
| Pinguet, J. | ... | ... | III | 703 | Praet (Van), J. ... | ... | ... | ... | ... | IV | 722 |
| Pinheiro, D. | ... | ... | II | 772 | Prégaldien, P. ... | ... | ... | ... | ... | II | 787 |
| Pinheiro Chagas, voir Chagas (Pinheiro). | | | | | Prentice, J. ... | ... | ... | ... | ... | IV | 724 |
| Pirene, H. | ... | ... | IV | 704 | Preud'homme, L. ... | ... | ... | ... | ... | III | 714 |
| Piret, A. | ... | ... | III | 703 | Prevers (R. P.), J. ... | ... | ... | ... | ... | I | 773 |
| Piret, G. | ... | ... | III | 704 | Prévost, E. ... | ... | ... | ... | ... | IV | 724 |
| Pirmez, E. | ... | ... | IV | 705 | Prevost d'Exiles (Abbé) ... | ... | ... | ... | ... | II | 789 |

| | Tome | Col. | | Tome | Col. |
|------------------------------------------|------|------|-----------------------------------------------|-----------|------|
| Prévot, G. | IV | 725 | Relin, C. | IV | 745 |
| Priem, J. | III | 716 | Remont, E. | IV | 745 |
| Prinz, Fr. | III | 717 | Remy, A. | III | 730 |
| Prokaska, D. | III | 717 | Renard, A. | IV | 746 |
| Prop, J. | III | 717 | Renard, L. | III | 731 |
| Prôyart (Abbé), L.-B. | II | 789 | Renier, A. | II | 806 |
| Pruysenare de la Wostine (de) | I | 774 | Renier, G.-F.-J. | I | 785 |
| Puissant, Ph. | IV | 726 | Renier, H. | III | 731 |
| Pujol, M. | II | 789 | Renkin, J. | IV | 747 |
| Puls, E.-P.-E. | I | 778 | Renoy, A. | IV | 753 |
| Puraye, J. | IV | 727 | Renquin, A. | III | 732 |
| Putte (Van de), L. | III | 718 | Renzi | II | 807 |
| Puttemans, A. | II | 790 | Reuliaux, F. | I | 787 |
| Puttemans, Ch. | II | 790 | Reus (De), A. | III | 732 |
| Puttevils, E. | III | 719 | Reusens, G. | II | 808 |
| Pyrez, A. | II | 792 | Reyghere (De), A. | III | 733 |
| Q | | | | | |
| Quadra (de), Gr. | II | 791 | Reytter, E. | IV | 753 |
| Quatrefages de Breau (de), J.-L.-A. | I | 779 | Rezette, J. | IV | 755 |
| Querbach | II | 791 | Rhodes, C. | II | 809 |
| Quievreux, L. | IV | 727 | Rhodius, L. | III | 733 |
| Quintanadoine (de), J. | II | 791 | Richard, E. | IV | 756 |
| R | | | | | |
| Rabe, H. | IV | 729 | Richel, E. | IV | 757 |
| Rabinek, G. | IV | 729 | Richir, O. | IV | 758 |
| Rache (De), G. | III | 719 | Richthofen (von), F. | III | 734 |
| Rachid Ben Mohammed | II | 793 | Ridder (De), P. | II | 812 |
| Raepenbusch (Van), F. | IV | 733 | Rie (De), L. | III | 735 |
| Raes (Van), L. | IV | 735 | Riemaacker (De), A. | III | 735 |
| Rafai Aga | II | 796 | Riga, A. | III | 736 |
| Rafay | I | 779 | Riga, F. | III | 736 |
| Raguet, A. | III | 719 | Riga, J. | III | 737 |
| Rahbeck, A. | II | 796 | Rikir, G. | III | 737 |
| Rahier, L.... | III | 720 | Rinkel, E. | IV | 759 |
| Raikeim, L. | III | 721 | Rivier, A. | II | 812 |
| Rainieri, B. | III | 721 | Robbe, P. | IV | 760 |
| Ramackers, P. | IV | 735 | Robbens, V. | III | 738 |
| Ramaeckers, J. G. | II | 798 | Robert, E. | IV | 761 |
| Randabel, J. | IV | 736 | Robert, J. | III | 738 |
| Rangel, S.-R. | II | 800 | Roboredo, F. | II | 815 |
| Rangel Homem, M. | II | 800 | Roch de Cesinale | II | 815 |
| Raphael I | II | 801 | Rochechouart (de), A. | III | 738 |
| Raphael De Castello de Vide | II | 801 | Rochet, E. | II | 916 |
| Rasmussen, N. | IV | 742 | Rock, Fr. | II | 817 |
| Rasselet, J. | III | 722 | Rode (Lantannois van), voir Lantannois. | III | 739 |
| Rasson, L. | III | 722 | Rodembourg, L. | III | 740 |
| Raus, R. | III | 723 | Roderes, A. | III | 740 |
| Ravaillon, J. | III | 724 | Rodigas, E. | III | 740 |
| Rawlinson, H. | III | 724 | Rodrigues, D. | II | 817 |
| Raynaud, E. | I | 782 | Roechoudt (Van), Ph. | III | 743 |
| Raynaud, H. | II | 802 | Roelandts, F. | IV | 761 |
| Rechter (De), E. | I | 783 | Roger, L. | IV | 762 |
| Reclercq, M. | IV | 743 | Roger, O. | II | 817 |
| Reding, L. | III | 725 | Roget, L. | I | 788 |
| Reelick, J. | III | 726 | Rogge, E. | III | 743 |
| Regiori, L. | III | 729 | Rogier (de Grelle-), voir Grelle-Rogier (de). | | |
| Régny (de), H. | IV | 744 | Rohlfis, G. | I | 792 |
| Regondi, M. | III | 729 | Roi, S. | III | 744 |
| Reichard (Dr), P. | II | 803 | Roisin (de), A. | III | 744 |
| Reichlin Meldegg (von), W. | III | 729 | Rolin, P. | III | 745 |
| | | | Rolin Jacquemyns, G.-H. | I 795; IV | 763 |
| | | | Rollin, E. | IV | 768 |
| | | | Rom, L. | II | 822 |
| | | | Romain, J.-B. | III | 746 |
| | | | Rombaut, Ch. | IV | 768 |
| | | | Romberg, E. | IV | 769 |

| | Tome | Col. | | Tome | Col. |
|-----------------------------------------------|-----------|------|-----------------------------------------------------|------|------|
| Rommel, E. | III | 746 | Saint-Mares (de), Ch. | III | 765 |
| Roncière Le Noury (de la) | III | 501 | Salée, A. | III | 765 |
| Ronday, F. | IV | 770 | Salembier, A. | II | 830 |
| Ronne (De), E. | III | 747 | Salgado, V. | II | 831 |
| Ronslé (Van), C. (Mgr) | III | 747 | Salisbury, P.-H.-B. | I | 811 |
| Ronvaux, L. | IV | 770 | Salisbury, R. | IV | 805 |
| Roosels, P. | III | 750 | Salkin, P. | IV | 806 |
| Rorcourt, A. | IV | 771 | Salmon, H. | IV | 808 |
| Rosario dal Parco | II | 826 | Salmuth (de), A. | III | 776 |
| Rosen (de), Ch. | II | 826 | Salpetier, P. | III | 777 |
| Rosen (de), G. | II | 827 | Samijn, N. | III | 777 |
| Rosenblad, N. | III | 750 | Samyn, A. | II | 831 |
| Rosendael (Van), J. | IV | 771 | Sanches, P. | II | 831 |
| Roskam, J. | IV | 772 | Sandelin, K. | IV | 809 |
| Ross, R. (Sir) | III | 750 | Sandart, V. | II | 832 |
| Rossetti, J.-M. | II | 828 | San Felice (H. de) | I | 812 |
| Rossignon, A. | I | 802 | Sanford, H. | III | 778 |
| Rossignon, Ch.... | IV | 773 | San Jose (de), D. | II | 833 |
| Rossignon, E. | III | 751 | San Lorenzo (François Xavier de), voir François. | | |
| Ross-Phillips, H. | IV | 774 | Sannaes, Th.-A. | I | 812 |
| Rothkirch, F. | IV | 774 | Santa Maria (Francisco de), voir Francisco. | | |
| Rotsaert, K. | IV | 775 | Santiago (de), J. | II | 834 |
| Roubaix (De), A.-J. | I | 804 | Santkin, J. | II | 834 |
| Roubaix (De), E. | III | 752 | Sariot, J. | IV | 811 |
| Roubinet, J. | II | 828 | Sarolea, H.-E.-F. | I | 813 |
| Rouffart, A. | IV | 776 | Sarolea, L. | III | 783 |
| Rouling, J. | IV | 776 | Sarrazijn, J. | II | 834 |
| Roumache, L. | IV | 777 | Sart Tilman (Gillis de), voir Gillis. | | |
| Rouserez, Ch. | III | 753 | Sasa | II | 835 |
| Rousseau, A. | III | 753 | Sauber, J.-D. | III | 784 |
| Rousseau, L.-E. | I | 807 | Sauber, J.-V. | III | 786 |
| Rousseaux, V. | III | 754 | Sauvenier, F. | IV | 811 |
| Rouvier, P. | III | 754 | Savайдже, M. | III | 786 |
| Rowlands, voir Stanley. | | | Savoie (de), L. | III | 786 |
| Roy (de), F. | IV | 778 | Scaëtta, A. | IV | 812 |
| Roy (De), P. | III | 754 | Scagliosi, C. | III | 788 |
| Roy Eucher (de), voir Eucher (de Roy). | | | Scalquin, A. | III | 789 |
| Roy (le), A. | IV | 778 | Scarsez de Locqueneuille, A. | IV | 814 |
| Royaux, L. | III | 756 | Schaak, J. | III | 789 |
| Rubbens, E. | IV | 781 | Schaefer, G. | IV | 815 |
| Ruen, J. | IV | 792 | Schaumann (von) | II | 837 |
| Rumaliza.... | IV | 793 | Scheerlinck, J.-D. | I | 816 |
| Ruskin, E. | IV | 796 | Schellekens, A. | III | 790 |
| Ruwette, G. | IV | 797 | Schepper (De), R. | I | 823 |
| Ryan, Th.-F. | I | 808 | Schepper (De), R. | III | 791 |
| Ryckebusch, M.-L. | III | 758 | Scheymans, J. | IV | 816 |
| Ryhove (de la Kethulle de), voir Kethulle. | | | Schieterre (De), L. | III | 791 |
| S | | | Schingen (Van) (R. P.), E.-H. | I | 823 |
| Sa (de), E. | II | 829 | Schiorn, J. | II | 838 |
| Sabatier, G. | III | 759 | Schmiedte, E. | III | 792 |
| Sabatini, A. | III | 761 | Schmitt, M. | I | 824 |
| Sacré, H. | IV | 799 | Schmitz, A. | II | 838 |
| Sa da Bandeira | II | 829 | Schmitz, B. (R.P.) | IV | 817 |
| Sadeleer (De), F. | I 809; IV | 799 | Schneider, R. | II | 838 |
| Sadoine, E. | IV | 803 | Schnitzer, E. (Emin Pasha) | I | 826 |
| Saegher (De), M. | III | 761 | Schockaert, R. | IV | 818 |
| Sagers (De), J. | III | 763 | Schollaert, F. | IV | 819 |
| Sainte-Marie (François de), voir François. | | | Schönberg, Chr. | II | 840 |
| Saint-Marcq (Le Clément de), voir Clément. | | | Schoonbroodt, J. | IV | 822 |
| | | | Schoote (Van) (R. P.), R.-A. | I | 835 |
| | | | Schoù, A. | III | 792 |
| | | | Schulte, E. | III | 793 |
| | | | Schultze, E. | III | 793 |
| | | | Schumacher (de), E. | III | 793 |

| | Tome | Col. | | Tome | Col. |
|-------------------------------------|------------|------|-----------------------------------------------|-----------|------|
| Schumacher, J. | III | 797 | Simony (de), E. | III | 807 |
| Schurvey, G. | IV | 822 | Simpelaere (R. P.), A. | I | 849 |
| Schweimer, M. | IV | 823 | Sinave, J. | III | 808 |
| Schweinfurth, G.-A. | I | 837 | Siret, O. | II | 867 |
| Schwerin (von), H. | III | 797 | Siron, D. | II | 867 |
| Schynse, A. | IV | 823 | Sixte, V. | II | 868 |
| Scius, E. | III | 800 | Sixte de Pise | II | 868 |
| Scrivener (Rd), A.-E. | I | 842 | Sjohlom (Rd) | I | 851 |
| Sébastien | II | 842 | Sjostrom, Fr. | III | 808 |
| Sébastien | II | 842 | Sleekx, Ch. | III | 808 |
| Sébastien I | II | 842 | Slijen (Van Der), V. | II | 868 |
| Sébastien de Taggia | II | 843 | Slimbroeck, L. | III | 809 |
| Sebire, A. | IV | 829 | Slosse, E. | IV | 841 |
| Sefu | II | 843 | Small, E. | I | 852 |
| Seghers, Ch. | III | 801 | Smedt (De), J.-B. | III | 809 |
| Seghers, F. | II | 847 | Smedt (De), O. | II | 869 |
| Seghers (R. P.), J. | I | 842 | Smet (De), D. | III | 811 |
| Seghin, J. | III | 802 | Smet (De), G. | III | 811 |
| Selchau-Hansen, L. | III | 803 | Smet de Nayer (Comte P. de) | I | 852 |
| Semio | I | 843 | Smets, Ch. | I | 856 |
| Senden, M. | III | 803 | Smeijers, J. | IV | 845 |
| Sequeira (Lopez de), L. | II | 848 | Smits, D. | II | 870 |
| Séraphin d'Acqui | II | 848 | Snellings, L. | III | 812 |
| Séraphin de Cortone (Vagnucci) | II | 849 | Sneyers, J. | II | 870 |
| Serexhe, H. | II | 849 | Soares, E. | II | 871 |
| Serruys, M. | IV | 830 | Soelberg, K. | III | 812 |
| Servais (R. P.), L. | I | 845 | Doete (De), Fl. | II | 872 |
| Sessing, H. | IV | 832 | Soledade (da), F. | II | 873 |
| Severeins (R. P.), L. | I | 846 | Soliman, J. | I | 857 |
| Severeyns, R. | III | 803 | Solon, A. | III | 813 |
| Severin, G. | IV | 833 | Sörensen, R. | III | 813 |
| Seynhave, C. | I | 847 | Sörensen, S. | III | 814 |
| Shagerstrom, K. | III | 804 | Sorrento (Bonaventure de) | I | 858 |
| Shaler, M. | IV | 835 | Sorrento (Merolla de) | I 859; IV | 846 |
| Shanu, H. | IV | 838 | Sospitella de Gubernatis, voir Gubernatis. | | |
| Sharpe, A. | II | 850 | Sousa (de), L. | II | 873 |
| Shaw, Ch. | II | 853 | Sousa (de), M. | II | 873 |
| Shaw, E. | II | 855 | Sousa (de), R. | II | 873 |
| Sieben, L. | III | 805 | Sousa Barroso (de), voir Barroso. | | |
| Sienne (Philippe de) | I | 848 | Souza (de), Fr. | II | 874 |
| Sieron, L.-E.-A. | I | 848 | Soveral (de), Fr. | II | 874 |
| Sillye, A. | II | 856 | Sparano, F. | III | 815 |
| Silva (Da), P. | II | 864 | Sparhawk, A. | I | 859 |
| Silva (d'Almada de), J. | II | 863 | Speke, J.-H. | I | 860 |
| Silva (de), A. | II | 860 | Spelier, A. | II | 875 |
| Silva (Antoine I Baretto) | II | 861 | Spiliaert, G. | III | 816 |
| Silva (Antoine II Baretto) | II | 861 | Spinnock, P. | III | 817 |
| Silva (de), D. | II | 862 | Spreutels, Th. | III | 818 |
| Silva (de), E.-A. | II | 862 | Springham, J. | III | 818 |
| Silva (de), Étienne I | II | 862 | Squibbin, C. | IV | 846 |
| Silva (de), Étienne II | II | 863 | Staberg, J. | III | 818 |
| Silva (de), Jean Baretto | II | 863 | Stache, E. | IV | 847 |
| Silva (De), M. | II | 864 | Staelens, P. | III | 819 |
| Silva (de), Paul Generoso | II | 863 | Staes, F. | II | 876 |
| Silva (de), P. | II | 864 | Stairs, W. | II | 877 |
| Silva (de), P. | II | 864 | Stanley, J.-R.-H.-M. | I | 864 |
| Silva (de), R. | II | 865 | Stannard (Rd), E.-W. | I | 893 |
| Silva (de), S. | II | 865 | Stapleton (Rd), W. | I | 894 |
| Silva Porto (Ferreira da), A. | II 865; IV | 839 | Stappen (Van Der), G. | II | 880 |
| Simar, E. | II | 865 | Stas, J. | III | 881 |
| Simon, Fr. | III | 806 | Stas, J.-B.-P. | III | 819 |
| Simon, H. | III | 806 | Stassart, P. | III | 820 |
| Simon, J.-B. | IV | 840 | Staybano, Fr. | II | 881 |
| Simon, J.-J. | III | 806 | Steeman, L. | II | 882 |
| Simon, J.-L. | II | 866 | Steenhault de Waerbeck, L. | IV | 847 |

| | Tome | Col. | | Tome | Col. | |
|-----------------------------|------|------|---------------------------------------|------|---------|--|
| Stegen (Van Der), M.-J. | II | 883 | Tellez, B. | II | 902; IV | |
| Stein d'Altenstein (de), A. | III | 820 | Ter Maat, G. | IV | 865 | |
| Steiner Huusher (von), J. | II | 884 | Termolle, L. | III | 866 | |
| Steleman, G. | IV | 848 | Terneus, F. | III | 840 | |
| Stenfelt, G. | II | 884 | Teruel (Antoine de) | IV | 870 | |
| Stephany, L. | III | 821 | Tessaroli, L. | IV | 909 | |
| Sterckmans, Ch. | III | 821 | Tessitore, C. | IV | 871 | |
| Sterckx, A. | III | 822 | Teusz, E. | II | 872 | |
| Sterpin, A. | II | 885 | Thibaut | I | 903 | |
| Sterpin, J. | IV | 849 | Thibaut, E. | IV | 909 | |
| Stewart, L. | II | 886 | Thibaut (R. P.), H. | I | 873 | |
| Stavelinck, C. | II | 886 | Thieffry, E. | II | 911 | |
| Stévenart, M. | III | 823 | Thierry, L. | III | 904 | |
| Stevens, G.-E. | III | 824 | Thilmans, P. | IV | 841 | |
| Stiénon, L. | III | 827 | Thirionet, Fr. | III | 873 | |
| Stiers, L. | IV | 849 | Thiry, Ch. | III | 842 | |
| Stillmans, A. | IV | 852 | Thiry, Th. | II | 843 | |
| Stjernborg, K. | IV | 854 | Thomas, H. | IV | 908 | |
| Stockhausen (von), Cl. | III | 829 | Thomas (R. P.), L.-M. | I | 874 | |
| Stokes, Ch.-H. | I | 895 | Thomas de Sestola | II | 911 | |
| Storme, A. | I | 898 | Thomassen, J. | III | 909 | |
| Stormoen, H. | III | 830 | Thomsen, V. | IV | 843 | |
| Storms, E.-P.-J. | I | 899 | Thomson, J. | II | 874 | |
| Straeten (Van Der), C. | II | 887 | Thorup, C. | III | 910 | |
| Straeten (Van Der), E. | II | 887 | Thoy (Du), A. | III | 844 | |
| Straeten (Van Der), Fr. | II | 888 | Thys, A. | IV | 844 | |
| Straeten (Van Der), H. | I | 904 | Tiège (de Browne de), voir Browne | | | |
| Straeten (Van Der), H. | II | 889 | de Tiège (de). | | | |
| Strand, K. | III | 830 | Tilis, E. | III | 844 | |
| Strauch, M. | III | 831 | Tilkens, E.-Fr. | III | 845 | |
| Streitz, E. | IV | 855 | Tilkens, E.-L. | III | 846 | |
| Streitz, P. | III | 833 | Tilman (Gillis de Sart), voir Gillis. | | | |
| Stroebelt, O. | II | 889 | Tilmont, G. | III | 848 | |
| Stroobant, R.-J.-C. | I | 904 | Tilt (Van), P. | III | 848 | |
| Stubbe, L. | I | 907 | Timmermans, J.-F. | II | 848 | |
| Stuckens, M. | III | 834 | Tinant, J. | IV | 913 | |
| Stuyck, J. | III | 834 | Tippo Tip | I | 881 | |
| Stuyvers, H. | II | 890 | Tirpie, E. | III | 912 | |
| Suardo, A. | IV | 855 | Tison, A. | II | 849 | |
| Sulzer, E. | II | 890 | Titeca, L. | III | 915 | |
| Summers (Rév.). | III | 835 | Titeux, E. | III | 850 | |
| Summers, Ch. | III | 835 | Tobback, N. | II | 882 | |
| Sundt, H.-Fr. | II | 890 | Todt, F. | IV | 851 | |
| Sundvallson, E. | II | 893 | Tondeur, A. | III | 883 | |
| Svinhufvud, A. | IV | 859 | Tonneau, L. | III | 853 | |
| Swelsen, A. | II | 893 | Torday, E. | IV | 920 | |
| Swensson ... | II | 893 | Torrens (Sir), R.-R. | I | 883 | |
| Swinburne, A.-B. | I | 907 | Torres (de Castelo Branco e), J. | II | 918 | |
| T | | | | | | |
| Tack, Th. | III | 835 | Toussaint, H. | III | 857 | |
| Tadini, G. | III | 837 | Trejo-Paniaqua | II | 918 | |
| Taeye (De), J. | III | 838 | Treney, L. | III | 858 | |
| Tagon, J. | II | 897 | Trentels, H. | IV | 885 | |
| Tailieu, A. | III | 838 | Trivier, E. | III | 858 | |
| Talamas, S. | II | 898 | Trivière, A. | III | 861 | |
| Talbot, J. | III | 838 | Troch, Fr. | III | 861 | |
| Talmasse, O. | II | 898 | Trodoux, L. | III | 861 | |
| Tamine, H. | III | 839 | Trolli, G. | IV | 885 | |
| Tandrup, S. | II | 899 | Tschoffen, M. | IV | 887 | |
| Tappenbeck, K. | II | 900 | Tuckey, J. | IV | 889 | |
| Taverne, Fr. | III | 840 | Tvermoes, G. | III | 862 | |
| Taymans, F. | IV | 865 | Twiss (Sir), Tr. | III | 894 | |
| Teiweira, J. | II | 902 | U | | | |

| | Tome | Col. | Tome | Col. |
|---------------------------------------------------|------|------|---------------------------------------------------------------|------|
| Ulloa, M. ... | II | 917 | Van Den Bogaerde, voir Bogaerde (Van Den). | |
| Urbain VIII | II | 918 | Van den Borre, voir Borre (Van den). | |
| Urban, J. ... | III | 865 | Van Den Bossche, voir Bossche (Van Den). | |
| Ursel (d'), E. ... | III | 866 | Van den Brakel, voir Brabel (Van den). | |
| Ursel (d'), H. ... | IV | 895 | Van den Branden, voir Branden (Van den). | |
| Uyttenhove, J. ... | IV | 897 | Vanden Broeck, voir Broeck (Vanden). | |
| Uytterbroeck, J. ... | II | 919 | Van den Broecke, voir Broecke (Van den). | |
| Uzès (J. de Crussol, duc d') ... | I | 924 | Van Den Cruyce, voir Cruyce (Van Den). | |
| V | | | | |
| Vaillant, J.-B. ... | III | 871 | Van Den Heuvel, voir Heuvel (Van Den). | |
| Valasna (Ignace de) | I | 927 | Van den Hove, voir Hove Van den). | |
| Valence (Gabriel de) | I | 927 | van den Hove d'Estenryck, voir Hove d'Estenryck (van den). | |
| Valent, M. ... | III | 871 | Van Den Kerckhove, voir Kerckhove (Van Den). | |
| Valeriola (De), Th. ... | III | 871 | Vandenkerchoue, C. ... | II |
| Valle de Lagrimas, P. ... | II | 919 | Van Den Kinschoot, voir Kinschoot (Van Den). | |
| Valle de Lagrimas, R. ... | II | 919 | Vandenpeereboom, J. ... | IV |
| Valsassina, voir Valasna. | | | Van Den Plas, voir Plas (Van Den). | |
| Van Achter, voir Achter (Van). | | | Van De Plas, voir Plas (Van De). | |
| Van Acker, voir Acker (Van). | | | Van De Peereboom, voir Peereboom (Van De). | |
| Van Aertselaer, v. Aertselaer (Van). | | | Van de Putte, voir Putte (Van de). | |
| Van Ausloos, voir Ausloos (Van). | | | Van Der Brempt, voir Brempt (Van Der). | |
| van Balberghe, voir Balberghe (Van). | | | Van der Bruggen, voir Bruggen (Van der). | |
| Van Beers, voir Beers (Van). | | | Vanderburg, C. ... | II |
| Van Bellingen, voir Bellingen (Van). | | | Van Der Burght, voir Burght (Van Der). | |
| Van Bouchaut, voir Bouchaut (Van). | | | Van Der Cruysen, voir Cruysen (Van Der). | |
| Van Boxelaer, voir Boxelaer (Van). | | | Van der Cruysen, M., voir Cruysen (Van der). | |
| Van Bredael, voir Bredael (Van). | | | Vandereelst, E. ... | II |
| van Caloen de Basseghem, voir Ca- loen (van). | | | Van Der Elst, voir Elst (Van Der). | |
| Van Calster, voir Calster (Van). | | | Vanderhaeghe, J. ... | II |
| Van de Calsyde, voir Calsyde (Van de). | | | Van Der Haeghen, voir Haeghen (Van Der). | |
| Van Campenhout, voir Campenhout (Van). | | | Vanderlinden, J. ... | II |
| Van Cant, voir Cant (Van). | | | Van der Linden, voir Linden (Van der). | |
| Van Cattendijck, voir Cattendijck (Van). | | | Van Der Loock, voir Loock (Van Der). | |
| Van Cauteren, voir Cauteren (Van). | | | Vandermaelen, A. ... | II |
| Van Cauwenbergh, voir Cauwenber- ghe (Van). | | | Van der Maesen, voir Maesen (Van der). | |
| Van Cleemput, voir Cleemput (Van) | | | Vandermeiren, J. ... | IV |
| Van Daele, voir Daele (Van). | | | Van Der Mensbrugge, voir Mens- brugge (Van Der). | |
| Van Damme, voir Damme (Van). | | | Van der Meylen, voir Meylen (Van der). | |
| Van De Calsyde, voir Calsyde (Van De). | | | Vandermeulen, J. ... | II |
| Van de Capelle, voir Capelle (Van de). | | | Vanderminnen, A. ... | II |
| Van de Kerckhove, voir Kerckhove (Van de). | | | Van Der Molen, voir Molen (Van Der). | |
| Van Den Heuvel, voir Heuvel (Van Den). | | | | |
| Van de Kelder, voir Kelder (Van de). | | | | |
| Van de Kerckhove, voir Kerckhove (Van de). | | | | |
| Van de Leemputten, voir Leemput- ten (Van de). | | | | |
| Van De Moere, voir Moere (Van de). | | | | |
| Van den Berg, voir Berg (Van den). | | | | |
| Van den Bergh, voir Bergh (Van den). | | | | |
| Van Den Biesen, voir Biesen (Van Den). | | | | |

| Tome | Col. | | Tome | Col. |
|----------------------------------------------|---------|-------------------------------------------------------------|------|------|
| Van Der Poorten, voir Poorten (Van Der). | | Van Houte, voir Houte (Van). | | |
| Vandersande, L. | II 925 | Van Houtte, voir Houtte (Van). | | |
| Van Der Slijen, voir Slijen (Van Der). | | Van Hove, voir Hove (Van). | | |
| Vandersloten, Ch. | II 925 | Van Hulse, voir Hulse (Van). | | |
| Van Der Stappen, voir Stappen (Van Der). | | Van Kasteren, voir Kasteren (Van). | | |
| Van Der Stegen, voir Stegen (Van Der). | | Van Kelecom, voir Kelecom (Van). | | |
| Van Der Straeten, voir Straeten (Van Der). | | Van Kerckhoven, voir Kerckhoven (Van). | | |
| Vandervaeren, G. | II 926 | Van Koetsen, voir Koetsen (Van). | | |
| Van Der Wegen, voir Wegen (Van Der). | | Van Laere, voir Laere (Van). | | |
| Van Der Weyden, voir Weyden (Van Der). | | Van Lancker, voir Lancker (Van). | | |
| Van Der Wielen, voir Wielen (Van Der). | | Van Linschoten, voir Linschoten (Van). | | |
| Vanderyst, H. | III 872 | Van Lint, voir Lint (Van). | | |
| Van Dest, voir Dest (Van). | | Van Linth, voir Linth (Van). | | |
| Van de Velde, voir Velde (Van de). | | Van Luppens, voir Luppens (Van). | | |
| Vandevelde, Fr. | III 875 | Van Maele, voir Maele (Van). | | |
| Vandevelde, G. | II 926 | Van Maldegem, voir Maldegem (Van). | | |
| Vandevelde, J. | I 927 | Van Malderen, voir Malderen (Van). | | |
| Vandevelde, V. | II 927 | Van Marcke, voir Marcke (Van). | | |
| Van De Vliet, voir Vliet (Vlan De). | | Van Marcke de Lummen, voir Marcke de Lummen (Van). | | |
| Vandewalle, P. | IV 902 | Van Meerbeek, voir Meerbeek (Van). | | |
| Van de Wiele, voir Wiele (Van de). | | Van Meerbeke, voir Meerbeke (Van) | | |
| Van Diest, voir Diest (Van). | | Van Montfort, voir Montfort (Van). | | |
| Van Dorpe, voir Dorpe (Van). | | Vanneste, P. | | |
| Van Drunen, voir Drunen (Van). | | Van Neuss, voir Neuss (Van). | | |
| Van Dyk, voir Dyk (Van). | | Van Nimptsch, voir Nimptsch (Van). | | |
| van Eetvelde, voir Eetvelde (van). | | Van Nitsen, voir Nitsen (Van). | | |
| Van Fraesem, voir Fraesem (Van). | | Van Not, voir Not (Van). | | |
| Vangele, A. | | Van Oost, voir Oost (Van). | | |
| Van Genechten, voir Genechten (Van). | | Van Overschelde, voir Overschelde (Van). | | |
| Van Gerven, voir Gerven (Van). | | van Pottelsberghe de la Potterie, voir Pottelsberghe (van). | | |
| Van Gestel, voir Gestel (Van). | | Van Praet, voir Praet (Van). | | |
| Van Goidsenhoven, voir Goidsenhoven (Van). | | Van Raepenbusch, voir Raepenbusch (Van). | | |
| Van Halme, voir Halme (Van). | | Van Raes, voir Raes (Van). | | |
| Van Haren, voir Haren (Van). | | van Rode (Lantonnois), voir Lantonnois. | | |
| Van Havermact, voir Havermact (Van). | | Van Roechhoudt, voir Roechhoudt (Van). | | |
| Van Hecke, voir Hecke (Van). | | Van Ronslé, voir Ronslé (Van). | | |
| Van Hee, voir Hee (Van). | | Van Rosendael, voir Rosendael (Van). | | |
| Van Heirbeek, voir Heirbeek (Van). | | Van Schingen, voir Schingen (Van). | | |
| Van Hemelrijck, voir Hemelrijck (Van). | | Van Schoote, voir Schoote (Van). | | |
| Van Hencxthoven, voir Hencxthoven (Van). | | Van Tilt, voir Tilt (Van). | | |
| Van Herder, voir Herder (Van). | | Van Veerdeghem, voir Veerdeghem. | | |
| Vanherzeele, R. | IV 903 | Van Wert, voir Wert (Van). | | |
| Van Hoeck, voir Hoeck (Van). | | Van Zeeland, voir Zeeland. | | |
| Van Hoesen, voir Hoesen (Van). | | Varebeke (Janssens de), voir Janssens de Varebeke. | | |
| Van Hoestenberghe, voir Hoestenberghe (Van). | | Vauthier, A. | IV | 904 |
| Van Hoeydonck, voir Hoeydonck (Van). | | Vauthier, G. | IV | 905 |
| Van Holsbeek, voir Holsbeek (Van). | | Vauthier, R. | IV | 906 |
| Van Hoof, voir Hoof (Van). | | Vayssières, A. | I | 929 |
| Van Hooteghem, voir Hooteghem (Van). | | Vaz, E. | II | 937 |
| Van Houcke, voir Houcke (Van). | | Vaz, G. | II | 937 |

| | Tome | Col. | | Tome | Col. |
|--------------------------------------------|------|------|----------------------------------------------------|------|------|
| Velghe, A.-H.-P.-C.... | I | 931 | Vincart, L. | III | 891 |
| Venas, P.... | II | 938 | Vincart, P. | III | 893 |
| Vendelmans, A.... | IV | 908 | Vincke, G. | III | 893 |
| Veramme, Ch.... | IV | 908 | Viroux, E. | III | 894 |
| Verbaeys, E.... | II | 939 | Vitta, G.... | III | 895 |
| Verbauwheide, J.... | II | 940 | Vivès, J.-B.... | II | 961 |
| Verbeeck, L.... | II | 940 | Vleminckx, J.... | III | 896 |
| Verbeeken, E.... | II | 941 | Vliegen, M.... | IV | 925 |
| Verbist, Th.... | IV | 909 | Vliet (Van de), C.-F.... | I | 936 |
| Verboeckhoven, Fr.... | III | 882 | Vogt, J.... | III | 897 |
| Verbrugghe, G.... | II | 941 | Volont, J.-J.... | I | 938 |
| Verbrugh, F.... | II | 942 | Volterra (Fr. Marie de).... | I | 939 |
| Vercken, G.... | III | 883 | von der Felsen, voir Felsen (von der). | | |
| Vercruyse, A.... | IV | 910 | von François, C., voir François (von), C. | | |
| Verdick, E.... | III | 883 | von Goetzen, voir Goetzen (von). | | |
| Verdussen, F.... | II | 942 | von Irgens Bergh, voir Irgens Bergh (von). | | |
| Verdussen, J.... | II | 943 | von Krusenstjerna, voir Krusenstjerna (von). | | |
| Vereecken, E.... | III | 886 | von Meckow, voir Meckow (von). | | |
| Vereycken, E.... | II | 944 | Vonnêche, E.... | III | 898 |
| Vereycken, J.... | II | 945 | von Schaumann, voir Schaumann (von). | | |
| Vergé (Du) | I | 931 | von Steiner Huuscher, voir Steiner Huuscher (von). | | |
| Vergeynst, R.... | II | 946 | von Stockhausen, voir Stockhausen (von). | | |
| Verhaeghe, A.... | II | 947 | von Wissmann, voir Wissmann (von) | | |
| Verhaeren, L.-V.-E.... | I | 932 | Vouëts, R.... | III | 898 |
| Verhaert, H.... | II | 947 | Vourloud, P.... | II | 962 |
| Verhavert, A.... | IV | 911 | Vranckx, A.... | IV | 926 |
| Verhees, J.... | IV | 912 | Vreboes, J.... | III | 899 |
| Verhellen, N.... | II | 948 | Vrielynck, A.... | I | 940 |
| Verhoeven, R.-A.... | I | 932 | Vrieze (de), Th.... | IV | 926 |
| Veriter, G.... | IV | 912 | Vrithoff, A.... | II | 962 |
| Verkens, E.... | II | 950 | Vuagniaux, L.... | III | 900 |
| Verlooy, J.... | II | 950 | Vunda (ne), Ant.... | II | 964 |
| Vermeersch, A.... | IV | 913 | Vunda (Nsaku ne).... | II | 965 |
| Vermeire, U.... | IV | 917 | Vuylstekе, A.... | II | 965 |
| Vermeiren, L.... | IV | 918 | Vyncke, A.... | IV | 927 |
| Vermeulen, E.-A.... | III | 887 | | | |
| Vermeulen, J.... | II | 951 | | | |
| Vermoesen, Fr.... | II | 952 | | | |
| Veroni, N.... | IV | 920 | | | |
| Verschelde, A.... | II | 954 | | | |
| Verschelden, J.-B.... | III | 888 | | | |
| Verschueren, J.... | II | 955 | | | |
| Versepuj, M.... | II | 956 | | | |
| Verset, D.... | III | 889 | | | |
| Versluys, A.... | II | 957 | | | |
| Verslype, J.... | II | 958 | | | |
| Verstraete, A.... | II | 959 | | | |
| Verstraete, L.... | IV | 921 | | | |
| Verstraeten, A.-L.-M.-C.... | I | 932 | | | |
| Vervloet, C.... | IV | 921 | | | |
| Vervloet, J.... | III | 889 | | | |
| Vervoort, L.... | I | 934 | | | |
| Vetralla (Hyacinthe de), voir Hyacinthe. | | | | | |
| Vetrano (Anselme de Castel), voir Anselme. | | | | | |
| Veys (R. P.), L.... | I | 934 | Wacquez, Fl.... | III | 901 |
| Vial, P.... | II | 960 | Waegeneer, G.... | III | 902 |
| Vieira, A.... | II | 960 | Waelbroeck, G.... | IV | 931 |
| Viera, A.... | II | 960 | Waersegers, Ch.... | III | 903 |
| Vilain XIII | IV | 923 | Waeterinckx, H.... | III | 903 |
| Villa, H.... | IV | 924 | Wagener, H.... | III | 904 |
| Villanova (François de), voir François. | | | Wahis (baron), Th.-J.-A.... | I | 939 |
| Villers, J.... | III | 891 | Walckenaer, Ch.... | II | 965 |
| Villers, S.... | II | 961 | Walford, G.... | III | 905 |
| | | | Walhouse, F.-O.... | I | 946 |
| | | | Wall, J.... | II | 966 |
| | | | Wallace, E.... | III | 907 |
| | | | Wallez, M.... | III | 908 |
| | | | Walmagh, G.... | III | 908 |
| | | | Walravens, Fr.... | III | 909 |
| | | | Walravens, J.... | IV | 932 |
| | | | Walschap, A.... | IV | 933 |
| | | | Wando.... | I | 948 |
| | | | Wangermée, E.... | I | 951 |
| | | | Ward, H.-F.-E.... | I | 956 |

W

| | Tome | Col. | | Tome | Col. |
|------------------------------|---------|----------|-----------------------------------|------|------|
| Warlomont, Ch.-L.-W. | I | 962 | Williams ... | III | 925 |
| Warnier (R. P.), P.-A. | I | 965 | Williams, R. | IV | 956 |
| Warocqué, R. | IV | 936 | Wilmin, F. | III | 926 |
| Waroux (R. P.), L. | I | 967 | Wilverth, E. | III | 926 |
| Wattecamps, L. | III | 910 | Windt (De), J. | III | 928 |
| Wauters, A.-J. | II | 969 | Winton (de) (Sir F.). | II | 981 |
| Wauters, A. | III | 910 | Winz, J. | III | 930 |
| Wauthier, O. | III | 910 | Wisc, G. | III | 930 |
| Wautier, J. | II | 972 | Wissmann, H.-A. | III | 931 |
| Wauwermans, H. | III; IV | 911; 938 | Wissmann (von), H.-W. | I | 973 |
| Webb, S. | IV | 938 | Witte (De), D. | I | 992 |
| Weber, H. | III | 912 | Wittmann, I. | IV | 962 |
| Weber de Treuenfels, L. | IV | 938 | Woeste, Ch. | I | 993 |
| Weck (de), E. | III | 914 | Wolff, L. | III | 931 |
| Wegen (Van Der), L. | II | 974 | Wolter, G. | IV | 963 |
| Weeks (Rd), J. | I; IV | 967; 939 | Wolters, A. | III | 934 |
| Weerts, A. | III | 914 | Wouters, C. | II | 984 |
| Weinthal, L. | III | 915 | Wouters d'Oplinter (de), Ch. | II | 984 |
| Wellens, F. | IV | 940 | Wtterwulghe, G.-F. | I | 1003 |
| Welsch, A. | III | 916 | Wuidart, C. | IV | 964 |
| Wenckstern (de), C. | III | 916 | | | |
| Wene.... | II | 975 | | | |
| Wensel, H. | III | 916 | | | |
| Wentrup, K. | III | 917 | | | |
| Wert (Van), J. | IV | 941 | Xavier de San Lorenzo (François), | | |
| Wéry, E. | III | 917 | voir François. | | |
| Wéry, I. | III | 918 | Xhignesse, J. | IV | 965 |
| Wessels, J. | III | 918 | | | |
| Westcott, L. | IV | 942 | | | |
| Wester, A. | II | 975 | | | |
| Westmark, Th. | II | 977 | | | |
| Weyden (Van der), F. | I | 968 | Yde, J. | III | 935 |
| Weynants, J. | III | 919 | Yves, G. | IV | 652 |
| Weyns, A. | IV | 943 | | | |
| White (Rd). | I | 969 | | | |
| Wiele (Van de), Fr. | III | 920 | | | |
| Wielen (Van Der), H. | II | 979 | | | |
| Wiener, L. | IV | 947 | Zalane | II | 993 |
| Wiener, S. | IV | 948 | Zappo-Zappo | III | 937 |
| Wilde (De), J. | II | 980 | Zappo-Zappo, fils | III | 938 |
| Wilkie, E. (Mrs Moody) | III | 920 | Zboinsky, C.-H.-T. | I | 1005 |
| Wilkman, C. | III | 921 | Zeeland (Van), A. | I | 1008 |
| Willaert, M. | III | 921 | Zemoi, voir Semio. | | |
| Wille, R. | IV | 954 | Zenobe de Florence | II | 993 |
| Willemoes d'Obry, V. | III | 922 | Zinta | II | 994 |
| Willems, A. | I | 969 | Zintgraff, E. | III | 939 |
| William, V. | II | 980 | Zitter (De), A. | III | 941 |

TABLE DES AUTEURS DU TOME IV

ANCIAUX, L. : Couturiaux, A. ; Francqui, E. ; Rouling, J. ; Stiers, L. ; Thys, A.

BERLEMONT, F. : Hinck, F. ; Lenchantin, E. ; Schaefer, G. ; Vauthier, G.

BOELAERT, E. (R. P.) : Banks, Ch. ; Benedetti, E. ; Ruskin, E.

BONNAERENS, R. : Baerts, A. ; Becker-Remy (De), A. ; Branden (Van den), J. ; Cooremans, G. ; Delvau, F. ; Erzberger, M. ; Fris, V. ; Herry, G. ; Marcke de Lummen (Van), L. ; Nitsen (Van), R. ; Tschoffen, M. ; Ursel (d'), H. ; Waelbroeck, G. ; Wille, R.

BRABANT, P. : Renoy, A. ; Roger, L. ; Schoonbroodt, J.

BRIDOUX, W. : Damme (Van), P.

BUTTGENBACH, H. : Halewyck, E.

CAMBIER, R. : Carlier, J. ; Clapperton, H. ; Dufourny, A. ; Dufrane-Friart, J. ; Duhamel, H. ; Lambert, H. ; Park Mungo.

CHARLES, V. (R. P.) : Brielman, A. ; Vermeersch, A.

COMELIAU, M.-L. : Andrimont (d'), V. ; Baeyens, F. ; Bellevaux, J. ; Borchgrave d'Altena (de), P. ; Bossolo, P. ; Clairbois, A. ; Dekens, E. ; Demblon, C. ; Druart, C. ; Fourche, J. ; Frederix, A. ; Galezot, A. ; Gillain, A. ; Hallet, O. ; Hanssens, E. ; Hertecant, J. ; Heuvel (Van den), G. ; Housiaux, W. ; Janssens, P. ; Jonge (de), L. ; Konings, G. ; Libioulle, M. ; Lutens, R. ; Madoux, A. ; Malchaire, L. ; Mathieu, J. ; Max, A. ; Meiser, R. ; Morrachini, P. ; Pauling, G. ; Pecher, E. ; Pie XI ; Pieren, H. ; Pirsch, E. ; Pourbaix, V. ; Reclercq, M. ; Richard, E. ; Robert, E. ; Rollin, E. ; Rossignon, Ch. ; Sadeler (de), Fr. ; Schollaert, F. ; Sebire, A. ; Tessaroli, L. ; Tessitore, C. ; Thomas, H. ; Tinant, J. ; Vanherzele, R. ; Vauthier, R. ; Verhees, J. ; Vermeire, U. ; Vermeiren, L.

COOSEMANS, M. : Ansiaux, A. ; Baerts, R. ; Baur, E. ; Beckers, E. ; Beka, J. ; Belym, J. ; Bendifxen, O. ; Bennett, J. ; Berten, H. ; Berthilius, C. ; Boetz, P. ; Borsotto, E. ; Boulangé (Le), P. ; Bouvier, A. ; Braeckman, C. ; Burlet (de), J. ; Burnham, E. ; Callier, A. ; Caloen, G. ; Campbell, J. ; Capart, Ch. ; Chavanne, J. ; Claeys-Bouuaert, A. ; Cock (de), A. ; Cock (De), J. ; Coleaux, V. ; Coopman, P. ; Couvreur, A. ; Damme (Van), M. ; Damme (Van), P. ; Declercq, A. ; Dualia, S. ; Duchemin, E. ; Dupont, E. ;

Durand, J. ; Edling, W. ; Engh, M. ; Eyengaaraam, L. ; Farinelle, J. ; Flechet, J. ; Forfeitt, J. ; Francois, E. ; Frässle, J. ; Fristrom, C. ; Fumiére, F. ; Gille, G. ; Goedsenhoven (Van), T. ; Grison, E. ; Gryse (de), J. ; Haas, Ch. ; Hagberg, E. ; Hamberg, N. ; Hammarqvist, H. ; Harris, Th. ; Haubroe, J. ; Helleputte, J. ; Hessling, C. ; Holemans, V. ; Hove d'Estenryck (van den), A. ; Huyghe, P. ; Ibanga, M. ; Jacobs, F. ; Jacobs, J. ; Jamar, P. ; Jullien, A. ; Keesen, E. ; Kerckove (Van de), P. ; Lagouge, A. ; Larsen, E. ; Leclercq, V. ; Leemputten (Van de), M. ; Leger, Th. ; Lehane, D. ; Lepez, G. ; Leroy-Beaulieu, P. ; Leuridan, C. ; Lhoneux (de), G. ; Liard, E. ; Linderskjöld, A. ; Lotar, L. ; Lourdel, S. ; Lunenburg, E. ; Lux, J. ; Mackinnon, W. ; Makoko ; Mallmann, H. ; Man (de), J. ; Mangen, P. ; Marbaix (de), Th. ; Marcke (Van), Ch. ; Meuleman, J. ; Meylen (Van der), G. ; Michel, A. ; Michel, Er. ; Mighem, L. ; Mikoszewski, E. ; Mulder, J. ; Munaut, L. ; Neutens, M. ; Newcomb ; Nimptsch (Van), G. ; Pahaut, L. ; Panduro, H. ; Parfonly ; Parke, Th. ; Paternoster, G. ; Paternotte, J. ; Pauly, F. ; Pauw (de), H. ; Peleman, A. ; Perignon, P. ; Petit, J. ; Petracchich, E. ; Piers de Raveschot, A. ; Piette, G. ; Piron, L. ; Plas, J. ; Plas (Vanden), P. ; Plunkett, F. ; Pochez, Ch. ; Pochez, H. ; Poignard, F. ; Poils, L. ; Pollok ; Poortmans, E. ; Poskin, A. ; Poskin, E. ; Prentice, J. ; Prevost, E. ; Prevot, G. ; Puissant, Ph. ; Puraye, J. ; Quievreux, L. ; Rabe, H. ; Raes (Van), L. ; Ramakers, P. ; Rasnussen, N. ; Relin, C. ; Remont, E. ; Renard, A. ; Rezette, J. ; Richet, E. ; Rinquet, E. ; Robbe, P. ; Rombaut, Ch. ; Romberg, E. ; Ronday, F. ; Ronvaux, L. ; Rorcourt, A. ; Rosendael (Van), J. ; Roskam, J. ; Rothkirch, Fr. ; Rouffart, A. ; Roumache, L. ; Roy (de), F. ; Roy (le), A. ; Ruen, J. ; Rumaliza, M. ; Ruwette, G. ; Sacre, H. ; Sadoine, E. ; Salisbury, R. ; Sandelin, K. ; Scarsez de Locqueneuille, A. ; Schmitz, B. ; Shanu, H. ; Steleman, G. ; Sterpin, J. ; Stjernborg, K. ; Streitz, E. ; Taymans, F. ; Terneus, F. ; Thilmans, P. ; Thomsen, V. ; Todt, F. ; Torday, E. ; Uttenhove, J. ; Vercruyse, A. ; Verhavert, A. ; Veriter, G. ; Verstraete, L. ; Vilain XIII ; Villa, H. ; Walravens, J. ; Warocque, R. ; Weber de Treuenfels, L. ; Wittmann, I. ; Wuidart, C. ; Yves, G.

CORNET, R. : Kallina, E.

COUNSON, E. : Jamar, E.

- COXILL, W. (Rév.) : Biddle, H. ; Hailes (De), L. ; Lewis, T. ; Ross-Phillips, H. ; Webb, S. ; Weeks, J. ; Westcott, L.
- DE CALONNE-BEAUFAICT, J. : Calonne-Beaufaict (de), A.
- DEKOSTER, L. : Steenhault de Waerbeck, L.
- DE LEPPER, J. (R. S.) : Lignier, P.
- DE LICHTERVELDE, B. : Joostens, A. ; Lichtervelde (de), J.
- DELLICOUR, F. : Arnold, N. ; Galopin, G. ; Henry, E. ; Liebaert, A. ; Meurice, E. ; Nisco, G. ; Renkin, J. ; Sariot, J.
- DE MEULEMEESTER, M. (R. P.) : Braeckman, A. ; Cleemput (Van), J. ; Despas, P. ; Diericx, A. ; Heintz, J. ; Janssens, Ph. ; Lodder (de), A. ; Menten, J. ; Michaux, J. ; Schockaert, R. ; Stillemans, A. ; Veranme, Ch.
- DE POORTER, C. (R. P.) : Moris, H. ; Roelandts, F. ; Vrieze (de), Th.
- DEVROEY, E.-J. : Camus, C.
- DEWAELHENS, R. : Defeld, M. ; Jessen, G. ; Jorgensen, B. ; Kalhauge, S. ; Lehrman, D.
- DE WILDEMAN, E. : Durand, Th. ; Linden, Ch.
- DUREN, A. : Charbonnier, A. ; Costantinidi, C. ; Desy, L.
- ENGELS, A. : Bernard, L. ; Bertrand, E. ; Bosoni, T. ; Brassine, J. ; Delrock, A. ; Dupont, Ch. ; Duvivier, M. ; Henry, G. ; Jacmart, C. ; Jolly, F. ; Kwete-Mabindje ; Libert, A. ; Longtain, A. ; Mauroy, F. ; Monthaye, E. ; Morissens, G. ; Nicaise, A. ; Vanneste, P. ; Wert (Van), J.
- ESSER, J. : Dekempeneer, F. ; Lavrinowski ; Mbaka, P.
- FEYERICK, G. : Sessing, H.
- FONTAINAS, P. : Shaler, M. ; Slosse, E.
- FOURMARIER, P. : Lohest, M.
- GÉRARD, P. : Trolli, G.
- GERS, J. : Gordon, Ch.
- GILLET, J. (R. P.) : Madou, M. ; Vekens, Th.
- GOFFINET, H. : Goffinet, A. ; Goffinet, C.
- GRÉVISSE, F. : Mukanda-Bantu.
- HAUMAN, L. : Bolster (de), T. ; Scaetta, H. ; Severin, G.
- HOYOIS, R. : Anet, K.
- JADOT, J.-M. : Braun, C. ; Bara, J. ; Bull, A. ; Carnonckel, R. ; Clemenceau, G. ; Colin, J. ; Collin, I. ; Cousot, M. ; Davignon, H. ; Delbeke, A. ; Deroche, Th. ; Descamps, E. ; Devolder, J. ; Dubois, F. ; Dubois, M. ; Dupont, E. ; Dupriez, L. ; Dutriex, J. ; Ectors, A. ; Favreau (de), P. ; Flandre, Ch. ; Gauthier, E. ; Gevaert, F. ; Gosme, E. ; Hauzeur, P. ; Hays de Gassart (de), H. ; Hennebicq, J. ; Horstmans, E. ; Hoyois, J. ; Huygelen, F. ; Iacovleff, A. ; Jameson, J. ; Laffut, F. ; Lannoy (de), Ch. ; Lantsheere, T. ; Lemonnier, A. ; Leroy-Beaulieu, P. ; Maldeghem (Van), A. ; Martens, F. ; Mathelin de Papigny (de), H. ; Morrison, W. ; Muller, M. ; Neuray, H. ; Oultremont, Ch. ; Pagels, G. ; Roy (le), A. ; Ruwette, G. ; Salkin, P. ; Schynse, A. ; Wiener, S.
- JORISSEN, J. : Acker (Van), E. ; Focquet, R. ; Helleputte, J. ; Keesen, E. ; Raepenbusch (Van), F. ; Veroni, N.
- LACOMBLEZ, M. : Leersnijder (de), A.
- LACROIX, A. : Benaets, H. ; Beraud, M. ; Beraud, P. ; Bernard, Th. ; Boelens, R. ; Brabander (De), J. ; Brissoni, E. ; Carlberg, J. ; Clerck (de), R. ; Cornette, H. ; Damme (Van), P. ; Davre, Y. ; Defaux, A. ; Degossely, E. ; Dehan, L. ; Delavignette, L. ; Delhey, J. ; Duvivier, L. ; Eysackers, J. ; Foster, R. ; Froment, A. ; Furst, G. ; Ghysen, J. ; Labarre (de), A. ; Levieux, F. ; Lietard, L. ; Linden (Van der), S. ; Luyckx, T. ; Niclot, C. ; Nielsen, C. ; Nihoul, M. ; Nilsen, E. ; Petterson, G. ; Pilette, A. ; Poncin, E. ; Ponsart, A. ; Reyter, E. ; Richir, O. ; Sauvenier, F. ; Schweimer, M. ; Simon, J. ; Trentels, H. ; Winer, L.
- LECLERCQ, G. (R. P.) : Walschap, A.
- LESCORNEZ, G. : Boulard, Ch.
- LOUWERS, O. : Janssen, C.
- LUWEL, M. : Bellefroid, F. ; Janssens, M. ; Jehoel, G. ; Kellens, A. ; Vliegen, M. ; Vyncke, A.
- MAURICE, A. : Éboué, F.
- MENZEL, E. : Haneuse, L.
- MOULAERT, G. : Declerck, J. ; Demuynck, A. ; Fourneau, L. ; Jadot, A. ; Merlin, M. ; Monti, R. ; Nikitin, P.
- PÉRIER, G. : Smeyers, J.
- POLOMÉ, E. : Svinhufvud, A.
- RANIERI, L. : Milner, A. ; Williams, R.
- ROBERT, M. : Deladrier, E. ; Droogmans, H.
- ROBYNS, W. : Beirnaert, A. ; Boulenger, G. ; Elsens, O. ; Gillet, J. ; Hackars, H. ; Homble, H. ; Michiels, L. ; Wellens, F.
- RODHAIN, J. : Bourguignon, A. ; Corin, S.
- ROGER, E. : Régny, H.
- RUBBENS, A. : Rubbens, E.
- SCALAIS, F. (R. P.) : Brisbois, D. ; Degeyter, A. ; Handekijn, E. ; Heirbeek (Van), L. ; Meynen, J. ; Verbist, Th.
- SEYDE, E. : Barman, S. ; Huysmans, J. ; Ipatieff (d'), N. ; Wolter, G.
- SLUYTS, M. : Tuckey, J.
- STENGERS, J. : Goffinet, A. ; Goffinet, C. ; Laveleye (de), E. ; North, J. ; Pirenne, H. ; Svinhufvud, A. ; Vauthier, A.
- STENMANS, A. : Daens, A. ; Daens P. ; Fitzmaurice, E. ; Grey, E. ; Malou, J. ; Pirmez, E. ; Rolin-Jacquemyns, G. ; Vandeneperreboom, J.
- STORME, M. : Ngankabi, M.
- SUARDO : Suardo, A.
- SYSTERMAN : Laveleye (de), G.

VAN DEN ABEELE, M. : Brixhe, A. ; Hemptinne (de), J. ; Huyghé, E., Huyghé de Mahenge, A. ; Lacourt, L. ; Lacourt, V. ; Leplae, E. ; Salmon, H.

VANDENPLAS, A. : (Notices complémentaires) Abbadié (d'), A. ; Anville (d'), J. ; Bohndorff, F. ; Dapper, O. ; Debaize, M. ; Degrandpré, L. ; Duveyrier, H. ; Greffulhe ; Horner, A. ; Junker, G. ; Malzac (de) ; Miami, G. ; Petherick, J. ; Piaggia, G. ; Silva Porto, A. ; Sorrento, M. ; Tellez, B. ; Twiss, T. ; Wauwermans, H.

VAN DER STRAETEN, E. : Bœuf (Le), H. ; Collet, O. ; Delhaye, P. ; Despret, E. ; Laurent, A. ; Serruys, M. ; Squilbin, C.

VANNESTE, M. (R. P.) : Baumeister, K. ; Beerst (De), G. ; Butaye, A. ; Cafmeyer, A. ; Charbonnier, F. ; Claeys, A. ; Delaunay, H. ; Deniaud, T. ; Desmyter, R. ; Dubuisson, H. ; Engels, A. ; Flapper, L. ; Forbes, J. ; Herre-

baut, E. ; Hoestenberghe (Van), E. ; Kerssemaker, P. ; Lechaptrois, A. ; Mainferme, J. ; Marques, L. ; Metz, G. ; Moinet, I. ; Moncet, A. ; Muelenaere (de), F. ; Parmentier, A. ; Pascal, J. ; Randabel, J. ; Rotsaert, K. ; Scheymans, J. ; Schurvey, G. ; Ter Maat, G. ; Vandermeiren, J. VERLINDEN, A. : Bock (De), F. ; Bogaert (Van den), P. ; Borre (Van den), A. ; Boumans, J. ; Broeck (Van den), L. ; Bruggen (Van der), M. ; Kasteren (Van), J. ; Kelder (Van de), C. ; Langhe (de), H. ; Lanier (de), J. ; Mols, A. ; Not (Van), L. ; Poorten (Van der), A. ; Stache, E. ; Vandewalle, P. ; Vendelmans, A. ; Vranckx, A. ; Wellens, F.

WALRAET, M. : Bure, H. ; Cammaert, E. ; Crawford, D. ; Devaux, P. ; Dumont, J. ; Frédéric III ; Gheur, L. ; Giletti, G. ; Groutars, G. ; Keyser (de), H. ; Lecocq, R. ; Praet (Van), J. ; Rabiniek, G. ; Vervloet, C. ; Weyns, A.